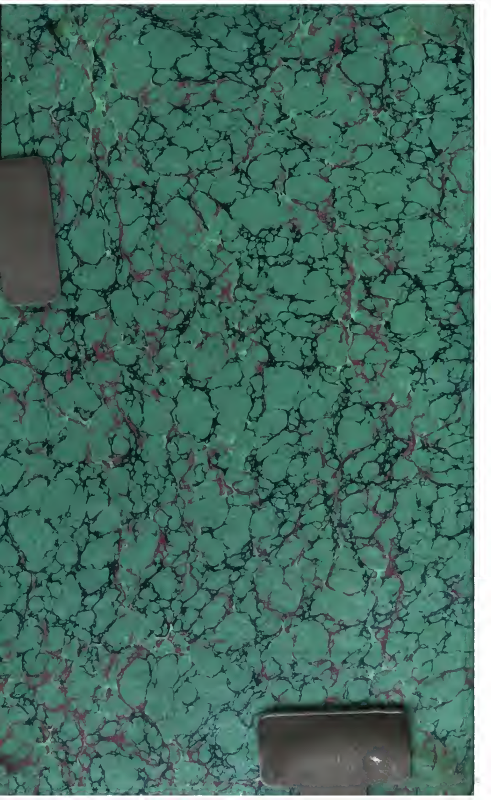
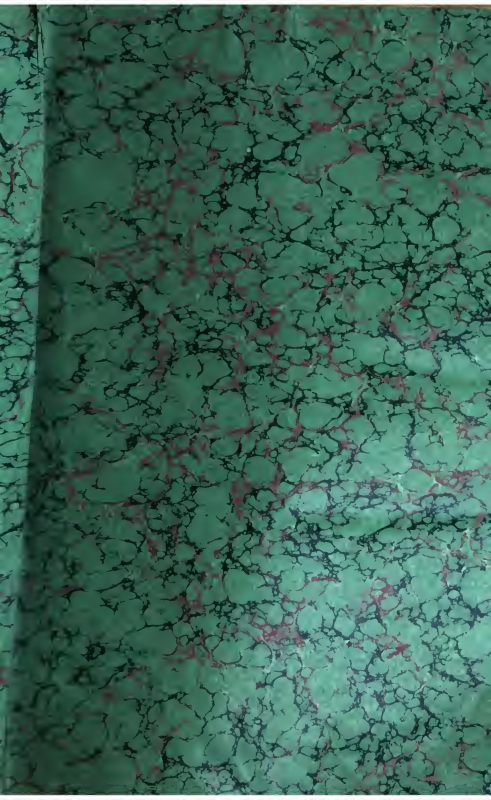






<36627455720017

RÉPERTOIRE

DES

CONNAISSANCES USUELLES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE
RUE PALATINE, 5.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

Celui qui voit tout abrège tout.
MONTESQUIEU.

TOME VII.



PARIS.

BELIN-MANDAR, LIBRAIRE,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, 55.

MDCCCXXXIII.

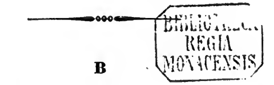


DICTIONNAIRE

DE

LA CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.



B

BOIS (écon. domest. et manufact.). Nous n'avons pas à considérer ici les bois sous le rapport des *semis*, *plantations* et *aménagements* (*V.* sur ce sujet les articles spéciaux du tom. VI, p. 484 à 491). Nous ne parlerons pas non plus du bois comme matière des *constructions architecturales*. (*V.* CONSTRUCTIONS.) Nous n'envisageons les bois que comme, 1° *moyens de chauffage*; 2° comme *employés dans l'ébénisterie, la marqueterie, la tabletterie, le tour*; et 3° comme *ingrédients de teinturerie et de parfumerie*. Même dans ces limites, à ne considérer le bois, surtout pour ce qui est de l'économie domestique, que sous le rapport du plus grand agrément et de la plus grande commodité, si nous n'avions à parler qu'aux riches, il serait fort peu utile d'en rien dire. Parmi les individus pour lesquels la considération du haut prix n'est que de peu d'importance, chacun connaît bien l'espèce de bois qui convient le plus à son usage, c'est-à-dire qui plaît le plus à ses goûts. Mais si des hauteurs de l'opulence nous descendons jusqu'à l'humble ménage du père de famille, parcimonieux par nécessité, le point de vue change totalement. Passant ensuite dans les ateliers divers, nous aurons encore plus de raison pour insister sur le choix à faire, et nous nous en occuperons d'autant plus volontiers que cet emploi économique et industriel se règle sur une mesure commune aux calculs du pauvre; car, pour celui-ci comme pour le manufacturier et le chef d'atelier, les bois n'ont de valeur réelle qu'en raison de la chaleur que chacun d'eux développe dans la combustion. — Comme bois de chauffage agréable et commode, les avis se partagent entre le hêtre, le charme, l'orme, le noyer, le châtaigner. Ces diverses *essences* se disputent la préférence. Quant au chêne, qui offre d'ailleurs beaucoup de matière combustible sous un égal volume, ceux qui recherchent avant tout l'agrément le relèguent assez généralement pour l'arrière-bûche ou soutien du feu, car la combustion n'en est pas réjouissante à la vue. L'opulence manque en France d'un bois que peut-être on pourrait y propager avec avantage, et qui procure dans les États-Unis d'Amérique

le combustible le plus gai pour les salons, c'est le *hickory* ou *pecan nut* (juglans olivæformis); la flamme qu'on en obtient est vive, claire, étendue, et de plus parfumée; il s'allume avec facilité, brûle sans presque laisser de résidu terreux, n'a qu'un léger pétillement, peu dangereux pour les parquets et la toilette des dames, et il développe énormément de chaleur. Mais abandonnons le luxe à ses propres inspirations, à ses jouissances et même à ses caprices, et considérons l'emploi économique des bois.—Chacun connaît l'altération que le flottage leur fait éprouver; cet effet nuisible se fait surtout sentir quand le bois n'a pas été préalablement dépouillé de son écorce. Le bois auquel on l'a laissée, et qui plonge longtemps dans l'eau, est exposé à une espèce de fermentation du *cambium* (matière mucoso-albumineuse interposée entre l'écorce et l'aubier), et cette fermentation en hâte la dissolution, ce qui nuit considérablement à ce qu'on appelle le nerf du combustible. Quand le bois, au contraire, a été écorcé avant de le faire traîner en rivière, la superficie de son aubier, principalement quand après l'écorçage il est resté quelques jours exposé au grand air, et mieux encore au soleil, se racornit, se durcit, de manière que chaque bûche est comme enveloppée d'un étui qui la défend jusqu'à un certain point de l'action dissolvante de l'eau. Ces bois écorcés avant le flottage sont en général connus à Paris et ailleurs sous le nom de *pélard des chantiers*. — L'étalon de la valeur des bois pour la presque totalité des usages auxquels on les destine se compose de trois éléments principaux : 1° la quantité d'eau pure prise à une température constante, qu'un poids ou même un volume également constant de bois pourra porter, soit à l'ébullition, soit à la complète évaporation, en se servant d'appareils identiques et *in cæteris paribus*; 2° la convenance particulière et la commodité de l'emploi; 3° l'absence de toute propriété nuisible dans les emplois spéciaux. — Par l'effet d'un premier pas fait dans la carrière des améliorations fondées sur des principes reconnus et décidées rationnelles en physique dépouillées des préjugés traditionnels de la routine, on en est arrivé déjà à évaluer le bois de chauffage d'après la pesanteur spécifique des différentes essences *saisonnées au même point*, parce que sous le même volume ils présentent une quantité plus ou moins grande de matière réellement calorifique, qui se développe dans l'acte de la combustion. Mais il faut se garder des conclusions trop absolues là où la raison appelle l'expérience à son aide. Malgré cette considération importante des pesanteurs spécifiques, il convient de ne pas perdre de vue quelques faits qui sembleraient prouver qu'il est des circonstances perturbatrices de la règle générale, et qui sont susceptibles de changer les résultats. L'obscurité qui règne encore sur ces matières provoque un nouvel examen, qui se résoudra en tâtonnements, avant qu'on puisse ranger méthodiquement les faits sous une loi constante. Passons rapidement à quelques notions indispensables et à des données de pure pratique. — Le bois de chauffage se distingue à Paris et dans beaucoup d'autres lieux par les dénominations de *bois neuf* et *bois flotté*. Celui-ci se subdivise en *bois lavé* et *bois traîné*. On connaît à Paris le bois dit de *gravier*, parce qu'il croît dans des endroits pierreux; il arrive de la Bourgogne par l'Yonne, qui se jette dans la Seine, et du Nivernais; le meilleur est celui de Montargis. Ce dernier a ordinairement toute son écorce, qui y est presque aussi adhérente que celle du bois neuf. Comme il ne nous arrive que des départements voisins, il n'a pas encore subi d'altérations bien sensibles dans sa texture; l'eau n'a pas eu le temps d'en dissoudre les substances solubles. C'est, en général, un bon chauffage. L'autre espèce de bois flotté se tire des départements éloignés. A cause de son long séjour dans l'eau, il a abandonné presque toute sa sève et les sels qui augmentaient primitivement sa pesanteur spécifique. Néanmoins, cette sorte de bois, après avoir subi une dessication plus ou moins longue dans les chan-

tiers, donne une flamme abondante et assez étendue; ce sont principalement les boulangers, les rôtisseurs, les pâtissiers, qui en font usage, et ils s'en trouvent bien. Il convient en général pour le chauffage des fours sans tirage et sans cheminée. — Tous les bois, quand ils ont subi une parfaite dessiccation (à la température de 30 deg. Réaumur environ), contiennent à peu près 95 pour cent de leur poids en ligneux, qui est identique dans tous. Et cependant (ce qui est dû sans doute, du moins en majeure partie, à la texture particulière et au degré de porosité) on remarque une bien grande différence entre leurs caractères physiques; ce qui se manifeste surtout à l'égard de la pesanteur spécifique. En effet, les uns sont beaucoup plus lourds que l'eau, et de ce nombre sont plusieurs variétés de chêne, et les autres pèsent comme ce liquide ou sont même beaucoup plus légers. Aussi, ces derniers, à raison du plus grand écartement de leurs fibres, qui admet l'afflux de l'oxygène sur une plus grande surface de contact, brûlent-ils plus facilement et avec plus de rapidité que les premiers. —Les différentes essences de bois fournissent des quantités très variables de matières charbonneuses, qui sont loin d'être rigoureusement proportionnelles à la chaleur que ces différents bois développent dans leur combustion. Voilà ce qui complique beaucoup le problème. Les charbons produits par les divers bois jouissent eux-mêmes de pesanteurs spécifiques diverses, et dont la variation ne saurait être exclusivement attribuée aux quantités de matières solides terreuses qu'ils contiennent; car dans un grand nombre de cas on ne trouve pas que l'effet soit proportionné à la cause. Cela bien conçu, il est facile de déduire qu'il ne faut pas *à priori* conclure la valeur vénale d'une essence par son poids spécifique, ni même par la quantité de charbon qu'elle fournit, encore moins par les quantités de cendres qui résultent de l'incinération complète, car l'hydrogène qui fait partie des bois a une propriété calorifique fort différente de celle du carbone. Quoi qu'il en soit, en attendant qu'on ait complété une longue suite d'expériences encore nécessaires pour pouvoir conclure avec certitude, les limites dans lesquelles paraissent se renfermer les anomalies nous permettent d'établir, comme *précepte pratique*, qu'il faut avoir principalement sous les yeux, dans le calcul qu'on peut faire de la valeur vénale, la pesanteur spécifique des bois, pourvu qu'ils soient tous, dans la comparaison, ramenés à un égal point de dessiccation; car telle essence retient l'eau avec plus d'opiniâtreté et s'en imbibe avec plus de facilité que telle autre. C'est ainsi que sans cette précaution on s'exposerait aux plus graves erreurs, principalement pour ce qui est des bois blancs, poreux et légers, comparés, par exemple, au chêne, au frêne, et surtout à l'orme. — On connaît sous le nom de *cendres* les substances terreuses, alcalines et métalliques oxydées, que laisse le bois ou le charbon après la combustion complète. Les proportions de cendres dans mille parties en poids de charbon calciné varient assez communément entre 15 et 100; le reste, composé de neuf cents à neuf cent quatre-vingt-cinq est par conséquent de la matière combustible. Quant au bois, avant d'avoir subi la carbonisation, les expériences de plusieurs observateurs, et principalement celles de l'Anglais Kirwan, semblent établir avec assez d'exactitude que mille parties pondérables de bois bien sec donnent, savoir: le saule, 28 parties de cendre; l'orme, 23 et demie; le chêne, 135; le peuplier, 12, 2; le hêtre, 5, 8 seulement, et le sapin, 3, 4. — Le moins impur des charbons provenants du bois est toujours un mélange de carbone, de terres diverses, d'alcalis et de sels alcalins et terreux, d'oxydes de fer, de manganèse, etc., d'un peu d'hydrogène, et peut-être, dans beaucoup de cas, d'une quantité encore moindre d'oxygène. —La pesanteur spécifique du charbon est extrêmement variable. Elle diffère selon la nature des bois qui l'ont produit, le temps pendant lequel il est resté exposé à l'air, à l'eau, etc. Nous fe-

rons seulement remarquer ici dès l'abord que ce poids spécifique dépend beaucoup de l'âge des bois soumis à la carbonisation, et surtout des parties de l'arbre qui ont été carbonisées. Par exemple, nous voyons que dans le département du Cher, M. de Barral, qui en était alors préfet, ayant invité les maîtres de forge Aubertot et Durand à se livrer à des expériences sur ce sujet, ils ont obtenu les résultats dont nous donnons ci-après le tableau : le charbon provenant de rondin de chêne pesait, le pied cube, 16 livres ; celui de cimée de chêne, 15 livres 15 onces ; de taillis de chêne, 11 livres seulement ; de régales de chêne, 10 livres 8 onces ; de cimées et de régales mélangées, 10 livres 11 onces ; de tremble, 12 livres. — Quoi qu'il en soit de plusieurs anomalies observées dans des cas assez rares, la pesanteur du charbon est en général sensiblement proportionnelle à celle du bois dont il provient, si la carbonisation a été régulièrement faite, et surtout si les bois n'y ont été soumis qu'après avoir été ramenés à un degré de dessiccation uniforme. Cependant, nous devons répéter que toutes ces appréciations offrent encore quelque incertitude, et que le renouvellement des mêmes expériences ne donne que bien rarement des résultats qui approchent seulement de l'identité. Ce ne sont que des données fugitives, qui appellent encore comme objet, non seulement de curiosité, mais de la plus véritable utilité, tous les efforts des hommes intelligents voués aux arts ou à l'amélioration du sort des classes infimes de la société. — Nous ne pousserons pas plus loin nos remarques; concluons dès à présent que l'épreuve par l'ébullition ou la vaporisation de l'eau, faite avec les précautions et l'identité de circonstances requises, est jusqu'ici le *criterium* le plus sûr qui nous soit offert. — Il faut, bien se garder au surplus, de confondre la facile inflammabilité avec la richesse du combustible en moyens de caloricité. L'inflammation en est, en général, une source puissante, mais elle n'est pas toujours commode ni applicable sans inconvénient. Nous ne voyons guère que l'économie domestique, dans laquelle, au moyen d'appareils appropriés, on puisse dans presque tous les cas apprécier la valeur du combustible d'après la flamme qu'il produit. Mais il est bien loin d'en être ainsi dans un grand nombre d'industries et de manufactures. — Nous ne savons pas encore d'une manière bien positive si les quantités du produit de l'incinération (les cendres) restent les mêmes, soit qu'on brûle le bois immédiatement, ou en lui faisant subir une carbonisation préalable avec les précautions convenables. Ce point serait bien intéressant à éclaircir, car le résultat pourrait avoir une grande influence sur l'économie dans les procédés. Il paraît résulter des recherches du comte de Rumford que le carbone se combine avec l'oxygène à un degré de température bien inférieur à celui où il brûle d'une manière visible. Ce point de vue n'est pas moins essentiel que celui qui précède immédiatement, car si M. de Rumford est fondé dans son assertion, il devient évident que, dans beaucoup d'opérations, il y a perte de combustible, puisque la lenteur de la combustion frustre du bénéfice de cette consommation. En général, en effet, il a été observé que pour produire le plus grand effet calorifique possible, il faut que les charbons brûlent dans un temps déterminé. On n'a pas davantage constaté jusqu'ici le rapport qu'il y a entre l'effet que les charbons peuvent produire et leur degré de combustibilité, ou leur pesanteur spécifique, supposé que cette propriété soit relative à la première. Il a été, à la vérité, depuis long-temps observé, mais sans mesure précise, et seulement comme donnée générale, qu'à volume égal, les charbons pesants développent plus de chaleur que les charbons légers. Mais, à poids égaux, quelles sont les conditions de ce problème, qui reste encore indécis? On peut même déjà assurer que l'effet calorifique n'est pas exactement proportionnel à la pesanteur spécifique ; ce sont les charbons légers, qui, dans ce cas, paraissent dégager le

plus de chaleur. Nouveau sujet d'examen et d'importantes observations. C'est cette vue aussi qui nous a fait dire plus haut qu'il nous semblait qu'on s'était trop hâté de conclure de la pesanteur spécifique de ces bois à leur valeur relative ; car, pour les bois non carbonisés, il peut bien se passer un effet analogue à ce qui a lieu pour certains charbons. *Experimentum ut facere.* — Les différentes espèces de bois se divisent généralement en *conifères* et en bois dits *feuillus*. Les conifères comprennent le pin, le sapin rouge, le sapin blanc, le mélèse; les bois feuillus nous offrent le chêne, le hêtre, le charme, l'aune, le bouleau, le tilleul, le peuplier, le saule, l'orme et le châtaigner. D'après leur degré respectif d'inflammabilité, et celui des charbons qui en proviennent, on les désigne encore en *bois tendres* et en *bois durs*.—Le Pin (*pinus silvestris*) est, de tous les bois réputés tendres, le plus dur. Il donne un charbon fort compacte, très employé dans les hauts-fourneaux du nord de l'Europe. C'est le plus grand et le plus résineux de tous les conifères. Il est susceptible d'acquérir jusqu'à 3 pieds de diamètre et de 60 à 75 pieds d'élévation, sans grande diminution de grosseur à l'extrémité supérieure. Une forte racine pivotante le protège contre l'action du vent. — L'épicea, ou *sapin rouge* (*pinus picea*), qui n'a qu'un faible pivot, et qui tombe souvent déraciné dans les climats orageux, ne parvient à sa pleine croissance qu'au bout de 150 ans.—Le sapin blanc (*pinus abies*) croît au contraire avec beaucoup de rapidité ; on peut l'aménager à 60 ans. — Le mélèse (*larix*) croît aussi avec une extrême rapidité ; on peut le couper à 50 ans. — Le chêne (*quercus robur*) n'est très gros qu'à l'âge de 200 ou 250 ans, mais il croît en général si rapidement dans les terrains qui lui conviennent, jusqu'à l'âge de 50 à 60 ans, qu'à cette époque on peut déjà le couper avec avantage Son bois est dense, pesant, et donne des charbons très lourds. — Le hêtre et le charme (*fagus* et *carpinus*) terminent leur croissance à 120 ou 130 ans. Leur bois est dur, et le charbon qui en provient excellent.—Les deux espèces d'orme (*ulmus sativa* et *ulmus campestris*) donnent, à 80 ans d'âge, les meilleurs bois pour la construction, mais au bout de 20 ou 30 ans, suivant la nature du terrain, on en peut faire un excellent bois de charbonnage. Le charbon qui en provient a beaucoup de nerf et d'énergie ; il développe une chaleur extrême. — L'aune (*betula alnus*) ne croît guère que dans les terrains noyés. Après avoir été coupé, il repousse avec une nouvelle vigueur. A l'âge de 18 ans, il donne un charbon d'excellente qualité. —Le tilleul, le peuplier et le saule (*tilia*, *populus* et *salix*) produisent les plus mauvais et les plus faibles de tous les charbons. — Le chataigner (*fagus castanea*) fournit un bon charbon dont on fait usage dans les climats de l'Europe méridionale. — Si la quantité de chaleur développée par le bois était rigoureusement proportionnelle au carbone qu'il contient, et si, d'ailleurs, le carbone était proportionnel à la pesanteur spécifique du bois (ce qui cependant est assez probable) on pourrait en conclure qu'à volume égal le bois le plus dur et le plus pesant, le plus difficilement inflammable par conséquent, serait celui dont il faudrait attendre le plus d'effet calorifique. Mais jusqu'à présent on n'a pu que soupçonner le rapport entre les effets des bois d'égale pesanteur; il est d'ailleurs extrêmement difficile d'en déterminer la pesanteur spécifique réelle avec une certaine précision, à cause de la quantité variable d'eau que les bois contiennent toujours. — Les bois, comme les hydrates du règne minéral, contiennent toujours, à l'état de combinaison chimique intime, une certaine quantité d'eau qui n'en peut être chassée que par un degré de chaleur bien supérieur à celui de l'ébullition. Cette eau de composition est totalement indépendante de celle d'imbibition, qui cède à une température bien plus basse et avec beaucoup de facilité. Voilà pourquoi les observateurs de ces sortes de phénomènes ont tant varié dans le résultat de leurs

expériences sur un sujet aussi délicat.— Rumford a incontestablement prouvé que, pour un poids déterminé, le bois développe d'autant plus de chaleur qu'il est dans un état plus parfait de siceité; et, en effet, il ne pouvait guère en être autrement, si la vapeur d'eau dégagée dans l'acte de la combustion ne se condense qu'à l'extérieur, et loin des appareils, comme cela a lieu, en général, à l'issue des cheminées. Dans ce cas, c'est emploi de combustible perdu que de se servir de bois humide. — On voit donc combien est funeste et coûteuse cette notion qui porte souvent le vulgaire à faire usage de bois encore vert, parce que la combustion en est moins rapide. L'inconvénient de produire trop de chaleur dans le même instant fait prendre ce parti; mais, si l'on avait des appareils appropriés, dans lesquels le feu pourrait être alimenté proportionnellement aux besoins, il y aurait incontestablement un avantage immense à n'employer que du bois complètement privé de toute humidité. Il serait vraiment digne de la sollicitude des sociétés philanthropiques, non seulement de faire connaître cette vérité, mais de mettre les pauvres à même de pratiquer les procédés qui doivent en découler. — Il est un fait avéré, au surplus, c'est que les bois vieux, humides, en dépérissement, ne produisent comparativement que peu de charbon et d'une moindre qualité que les bois sains, jeunes et vigoureux. — D'après les expériences de Hielm, le bois nouvellement abattu donne du charbon plus léger, plus friable, et qui développe moins de chaleur; mais les quantités peuvent être égales pour ce bois et pour celui qui a été préalablement désséché.

Des bois pour l'ébénisterie, la marqueterie, la tabletterie et le tour.

Bois exotiques et naturellement colorés. — La liste de ces bois, non seulement telle que l'ont donnée nos anciens auteurs, mais telle même qu'on s'étonne de la trouver dans des ouvrages modernes et plus exacts, a été ridiculement alongée. Cette liste offre une foule de doubles emplois et d'erreurs, dus principalement à des récits de voyageurs écrivant en différentes langues, et à ce que de simples accidents individuels dans les échantillons ont fait admettre des espèces imaginaires. Ce que nous allons dire de ces bois est le résultat d'un examen fait il y a quelques années, par un motif particulier et spécial, des espèces qui, à cette époque, se trouvaient dans le commerce sur la place de Paris. — Acajou à planches ou à meubles (*swetenia mahogany*), quelquefois appelé *mahagon*, *mahagony* et *mahony*. Voilà le roi de l'ébénisterie. Il provient d'un arbre de la décandrie monogynie (famille des fausses légumineuses ou des méliacées). Cet arbre croît en abondance, principalement dans les forêts tropicales, soit en Amérique, soit en Afrique et en Asie, où il acquiert souvent un développement d'autant plus prodigieux que ces géants des forêts sont souvent placés sur des anfractuosités de rochers dans lesquelles s'implantent les racines, et que leur croissance est comparativement très rapide, malgré la dureté de ce bois. L'acajou est si connu qu'il nécessiterait peu de descriptions si l'importance de cette marchandise dans le commerce n'appelait sur elle une minutieuse attention. Le tissu de ce bois est ferme, compacte, susceptible du plus beau poli, d'une belle couleur rougeâtre, qui est claire lorsque le débit du bois n'est encore que récent, mais qui se fonce beaucoup par la suite. Il y en a des variétés admirablement nuancées en zones, en gerbes, panachées, etc. On le connaît sous les noms variés d'acajou *uni*, *veiné*, *moiré*, *chenillé*, *moucheté*, *ronceux*, etc. Le moiré n'est, en général, que peu sensible dans le bois qui nous vient de la baie de Honduras et dans tous les acajous comparativement tendres. — L'acajou convient également pour le meuble massif et le placage. Au moyen de la scie mécanique circulaire récemment en usage, on est parvenu à débiter l'acajou de telle sorte qu'on obtient

jusqu'à 20 feuillets d'une planche de 12 lignes d'épaisseur.—L'acajou nous vient principalement d'Honduras, d'Haïti et de l'île de Cuba. Celui d'Haïti est préféré; sa couleur est vive, son grain serré; il pèse de 27 à 88 livres le pied cube. L'acajou de Cuba est inférieur à celui-ci et moins recherché; son grain est plus gros et plus rude, sa couleur moins brillante par conséquent. Il n'en vient que peu en France. Quant à l'acajou de Honduras, il diffère essentiellement des deux espèces précédentes: ses fibres sont grosses, détachées, et il semble comme spongieux; sa couleur, plus pâle, tire quelquefois sur le jaune. Il s'en rencontre cependant de rosé et d'un grain plus fin, et celui-ci est d'autant plus précieux qu'il ne brunit pas avec le temps comme les autres espèces. Les billes de l'acajou de Honduras sont énormes. — Acajou d'Afrique. On a importé depuis quelques années en France un bois d'Afrique qui ressemble beaucoup à l'acajou. Il est cependant incertain qu'il appartienne au même genre ni même à cette famille de plantes. Il nous vient du Sénégal, où il porte le nom de *cailcédra*. Les billes en sont également très grosses. Il y en a dont la couleur est un peu vineuse, mais beaucoup d'autres ont la couleur de l'acajou vrai. Quoi qu'il en soit, ce bois se travaille assez difficilement. —Acajou femelle (*cèdrel odorant*). On en connaît dans le commerce une sorte qui se rapproche par sa couleur de l'acajou de Honduras, mais il est mou, poreux, et ordinairement fort léger. Il exhale une odeur aromatique et il est très amer: il en vient peu en France; les Anglais en font beaucoup d'usage. — Bois d'amaranthe. Il nous vient de Cayenne, et l'on croit qu'il est le produit de l'*Iresia cœlestis* de Linné. Dans ce cas, il appartiendrait à la diœcie pentandrie. Le bois d'amaranthe sert principalement à la marqueterie et aux ouvrages de tour. On en distingue de deux sortes: le *dur*, qui l'est en effet considérablement, avec un grain fin, très serré, quelquefois avec des fibres longitudinales, mais le plus souvent à fibres entrelacées; cette dernière variété est difficile à casser et à fendre. Sa couleur est d'un rouge vineux très prononcée, ou violacée, qui au poli prend le beau brun rougeâtre moiré. Le bois d'amaranthe nous vient ordinairement en poutres de 15 à 16 pieds de long sur 9 à 15 pouces d'équarrissage. L'amaranthe *tendre* doit provenir d'une espèce très voisine de l'autre, s'il est autre chose qu'une simple variété. Il est composé d'un aubier jaune pâle, veiné de noir; au centre, les fibres sont longitudinales et faciles à séparer. La couleur de cette partie centrale est le rouge vineux, passant par le poli au brunâtre; il nous arrive en bûches, et aussi sous forme de planches. — Bois jaune du Levant. Il est compacte, serré, dur, noueux, et d'un jaune très agréable: il se vend en bûches de 2 pieds environ de long et de 6 à 12 pouces de diamètre. — Bois de cèdre. C'est le produit d'un arbre résineux connu dès la plus haute antiquité, comme on le voit par les livres saints. Cet arbre appartient à la monœcie monadelphie, famille des conifères. Il croît naturellement sur un plateau très élevé situé entre les plus hauts sommets du mont Liban. Le bois de cèdre est moins pesant que celui de sapin, et cependant il est compacte, solide, résineux, odoriférant, incorruptible, rougeâtre, ou d'un jaune tendre un peu fauve, veiné et moiré de rouge, parsemé de nœuds très résineux et très durs, qui, ainsi que ceux du sapin, semblent comme des chevilles qui auraient été implantées dans l'arbre sur pied. Il a le grain fin et reçoit un beau poli. Il est employé dans l'ébénisterie et la marqueterie, et peut servir aux grandes constructions, comme le prouve la description du temple bâti par le sage et pieux Salomon. Il se vend chez nous assez généralement en billes et quelquefois en planches. — Bois de chatousieux. C'est le nom qu'à Paris l'on donne au bois d'un arbre de Cayenne et de la Guiane, qu'on ne sait rapporter à aucun genre ni famille. Il est ordinairement couvert d'un aubier blanchâtre, d'une texture molle

et lâche. A l'intérieur, il est jaunâtre et veiné de rouge; mais souvent cet intérieur se trouve altéré, et alors il tourne au blanchâtre. Quand il est bien sain, ce qui est rare, on peut avec avantage l'employer dans la tabletterie. Il nous arrive en fortes bûches. — Bois citron. On donne ce nom à différents arbres, tels que plusieurs agavis ou dragonniers, mais plus particulièrement à un laurier des Indes qui croît aussi dans les Antilles. C'est un bois pesant, compacte, dur, résineux, odorant, susceptible d'un beau poli; d'une belle couleur citrine, et quelquefois d'un blanc jaunâtre, moiré de jaune vif; il s'en trouve d'uni, de veiné, de satiné, moucheté, etc.: à une température un peu élevée, et par un temps sec, il est malheureusement sujet à se fendiller. On l'emploie dans la marqueterie, les ouvrages de tour, et même l'ébénisterie. Il arrive en poutres assez longues, de 3 à 6 pouces d'équarrissage. — Bois de corail dur, ou *de Condori*. Il mérite bien l'épithète de dur. C'est, dit-on, le produit de l'*adenanthera* (Linn.), arbre de la décandrie monogynie et de la famille des légumineuses fausses, qui croît dans l'Inde. Ce bois est pesant, d'une extrême dureté, compacte, d'un grain fin et prenant bien le poli. Les bords sont ordinairement d'un rouge clair tirant au jaune, mais l'intérieur est d'un rouge plus foncé. Son extrême dureté le fait beaucoup rechercher pour certains ouvrages. Il en est fait usage dans la tabletterie principalement et pour les ouvrages de tour. Il nous arrive en bûches. — Bois de corne fétide, ou *bois puant, bois caca*. C'est le produit d'un arbre de la famille des capparidées, qui croît à Cayenne; on en connaît une autre espèce qui provient du *sterculier balanghas*, famille des malvacées, de la décandrie monogynie. Celui-ci croît dans l'Inde, où il est connu sous le nom de *cavalam*. Il nous arrive privé de son aubier. Il est d'un brun rougeâtre, moiré de jaune; il est dur, compacte, pesant, d'un grain fin et susceptible de poli; il exhale une odeur d'excréments humains, d'où lui vient son vilain nom. Il est d'usage dans l'ébénisterie, la tabletterie, la marqueterie, etc.; celui de Cayenne nous arrive en bûches de toutes grosseurs. — Bois de courbaril. Le courbaril (*hymenæa*) est un arbre résineux de la décandrie monogynie et de la famille des fausses légumineuses, qui croît dans l'Amérique méridionale, l'Ethiopie et les Indes. Son bois, recouvert d'une écorce épaisse, rugueuse, rousse ou noirâtre, est très dur, solide, prenant médiocrement le poli, et très durable. Sa couleur est un rouge d'abord très pâle, veiné de brun; le tout finit, par l'exposition à l'air, par passer au rouge brun. Il peut s'employer dans l'ébénisterie; il nous arrive en billes, en poutres, en bûches et en planches. — Ebène. Sous ce nom commun, on a coutume de comprendre des bois assez différents, mais qui tous proviennent d'arbres de la même famille, qui croissent dans l'Inde, à l'île de France et en Amérique. Il règne quelque incertitude sur les espèces dont proviennent les différentes sortes d'ébènes. Voici ce qu'on a pu recueillir de plus positif: l'*ébène noire* ou l'ébène proprement dite, est fournie par plusieurs arbres différents, entre lesquels on compte principalement: 1° l'ébénoxyle (*ebenoxylon*), grand arbre de la Cochinchine qui forme un genre dans la monœcie triandrie, famille des ébénacées. L'aubier de cet arbre est blanc; c'est le cœur, très noir, qu'on emploie comme ébène; 2° le plaqueminier-ébène (*diospyros ebenum*), qui croît également à la Cochinchine, dans l'Inde et à Madagascar, où il devient très gros et très grand. Cet arbre appartient à la polygamie diœcie, famille des ébénacées; son bois est dur, noir et pesant. A quoi il faut ajouter plusieurs arbres fort différents de ceux-ci, dont le bois est plus ou moins noir, et qui appartiennent à la famille des fausses légumineuses, entre autres, le *mabolo cavanillea*, arbre de médiocre grandeur, qui appartient à la polyandrie monogynie, famille des plaqueminées, qui croît aux Philippines, et qu'on cultive actuelle-

ment à l'île Maurice : il fournit un bois très dur, noir et pesant ; l'*ébène rouge* est le produit d'un arbre que Rumphius a nommé *tanionus littorea*; l'*ébène verte* paraît provenir d'une bignorne (*bignonia leucoxylon*), de la didynamie angiospermie, famille des bignonées, qui se trouve dans l'Amérique méridionale. Il paraît aussi qu'on tire de l'ébène verte de *l'évilasse*, arbre peu connu des naturalistes, et qui croît à Tabago, aux Antilles, à Madagascar et à l'île de France. Le bois d'évilasse est gras et teint les mains dans le travail. Toutes les ébènes sont employées dans la marqueterie, l'ébénisterie et la tabletterie. — Bois de fer. Plusieurs arbres étrangers fournissent ce qu'on nomme en France le *bois de fer*. Tous diffèrent entre eux, mais tous croissent dans les contrées chaudes de l'Asie et de l'Amérique. Voici les noms particuliers de quelques-uns : le *siderodendron*, qui se trouve à la Martinique, et qui est plus particulièrement appelé *bois de fer* dans nos colonies. L'*orgon*, de la pentandrie monogynie, famille des hilospermés, qui croît en Afrique et en Amérique. Le *génipayer*, de la pentandrie monogynie, famille des rubiacées : il se trouve dans les Antilles; son bois est gris de perle, très dur, très serré et susceptible de poli. Le *stadtmann*, le *métrosideros*, le *baryxylon*, d'une excessive dureté ; *le nagas* ou *naghas* ; le *bessi*, qui croît aux Molucques. Les caractères généraux des bois de fer sont une grande dureté, une grande pesanteur, un grain fin, la faculté de recevoir le poli, et en général des couleurs agréables; ils servent principalement pour les ouvrages de tour. — Bois de fustet. C'est un bois principalement tinctorial; néanmoins celui des Antilles sert aux luthiers, aux ébénistes et aux tourneurs; il est jaune, mêlé de vert pâle, peu compacte, assez dur, ordinairement noueux et tortueux. Il nous vient en baguettes, en branches refendues, dépouillées de leur écorce. — Bois de grenadille vrai. L'arbre qui le produit appartient à la gynandrie pentandrie, et croît dans les contrées chaudes de l'Amérique. Le bois vrai de Grenadille est couvert d'un aubier blanc jaunâtre, moucheté de noir, peu dur et plus ou moins épais. L'intérieur est compacte, très dur, très pesant, d'un brun rougeâtre, quelquefois d'un brun verdâtre, veiné d'un vert plus pâle. Il se fend facilement. Il sert dans l'ébénisterie, la marqueterie et les ouvrages de tour. Il nous vient en bûches de 3 à 6 pouces de diamètre. Moins il a d'aubier et plus il est recherché. Une variété du même arbre fournit le grenadille bâtard vert : celui-ci est d'un vert foncé tirant sur le noir; il y en a encore une autre variété blonde. — Bois de palissandre. L'arbre qui le fournit est encore peu connu. Cet arbre croît dans l'Inde; on lui donne quelquefois le nom de bois de Sainte-Lucie, qui appartient au *prunus mahaleb*. Le palissandre est pesant, compacte, sonore, résineux, prenant facilement le poli, marbré ou satiné, d'une couleur tirant sur le violet, ou veiné de rouge, de violet et de brun; il se fonce à l'air, et exhale une odeur douce, agréable, qui rappelle la violette. Il est couvert d'un aubier très épais. Il faut rechercher celui qui garde jusqu'au centre la couleur violette. D'autres bûches, moins estimées, sont blanchâtres au centre; il sert à la marqueterie, à l'ébénisterie, à la tabletterie et au tour. Il vient en madrigers ou en planches — Faux palissandre, ou *poutre de Cayenne*. Arbre peu connu, point classé. Le bois est entouré d'un aubier jaune-blanchâtre, assez tendre, mais l'intérieur est dur, compacte, serré, d'un grain fin, prenant bien le poli, de couleur brune moirée d'un blanc jaunâtre, et offrant quelquefois un fond jaune moiré d'un rouge brun foncé. Les couches concentriques sont assez régulières, et elles sont alternativement de ces deux dernières nuances; ordinairement le cœur du bois est fendu; il nous vient en bûches de médiocre grosseur. — Bois perdrix. Provient d'un arbre peu connu des Indes : on croit que c'est l'*heisteria*, de la décandrie monogynie, famille des hespéridées (*au-*

rantiées); on en trouve aussi à la Martinique et à Cayenne, d'où il nous vient principalement. Le bois perdrix est nuancé de couleurs diverses; il a quelque ressemblance pour l'aspect avec le gayac. On l'emploie dans la tabletterie principalement; il nous arrive en bûches de 8 à 15 pouces d'équarissage.—Bois de rose. Nous vient des Antilles, et est le produit de l'*amyris balsamifera*, de l'octandrie monogynie; il sert également dans la parfumerie et l'ébénisterie. L'arbre qui le fournit est un *térébinthacé*. Il nous arrive aussi de Cayenne, sous le même nom de bois de rose, un bois que dans le pays les naturels appellent *licari*, et que M. de Lamarck a soupçonné être un laurier. — Quoi qu'il en soit, le bois de rose du commerce est recouvert d'une écorce mince; il n'a point d'aubier apparent; il est dur, compacte, serré, pesant, résineux, d'un grain fin, et d'une couleur rouge pâle ou jaunâtre, veiné de rouge vif ou de noir; il exhale une odeur agréable de rose. Il nous vient en bûches de 4 à 6 pouces de diamètre. — Bois de santal citrin. Employé dans la parfumerie, mais très recherché aussi des ébénistes. Le santal citrin est droit, recouvert d'aubier et plus léger que l'eau lorsqu'il provient du tronc de l'arbre; mais tortueux, sans aubier, lourd, quand il est tiré des racines. Il est d'un jaune pur, fauve ou rougeâtre dans les morceaux les plus huileux, et toujours plus foncé au centre qu'à la circonférence; susceptible d'un beau poli. Il exhale une odeur aromatique très forte, qui tient de la rose, et il a une saveur amère et chaude : l'aubier est moins odorant et moins sapide. Il vient en bûches de 2 à 6 pouces de diamètre. — Bois de sassafras. Employé en médecine et dans la parfumerie; mais recherché aussi pour la marqueterie, la tabletterie, les ouvrages de tour et l'ébénisterie. Le bois de sassafras est pesant, dur, compacte, sonore, odorant, susceptible de poli. Il provient du *laurus sassafras*, de l'ennéandrie monogynie, famille des laurinées, qui croît dans la Virginie, la Caroline, la Floride. Il nous vient en bûches de 4 pieds environ de long. — Bois satiné, *bois de Féroé*, *bois de Cayenne*, *bois marbré*. Il provient de plusieurs espèces de *ferolia*, grands arbres qui croissent à Cayenne et dans la Guiane. L'aubier est blanc et fort épais; à l'intérieur, le bois est dur, pesant, d'un grain fin, avec des rayons qui imitent le satin, d'où lui vient son nom. Ce bois prend un poli magnifique; il en est de plusieurs nuances; on en trouve même de rouge écarlate, qui est admirable; il y en a de rouge panaché de jaune, marron, brun, jaunâtre, verdâtre, etc. On en fait des meubles magnifiques; il nous vient de Cayenne sans aubier, en billes rondes de 4 1/2 à 18 pouces de diamètre. — Bois violette, espèce de palissandre provenant d'un arbre peu connu qui croît dans les Indes orientales. Ce bois est compacte, pesant, susceptible de poli, d'une belle couleur tirant sur le violet, parcouru dans son intérieur par des veines longitudinales d'un rouge pâle, et enrichi de marbrures fort agréables; il exhale une douce odeur de violette. Il sert à l'ébénisterie, à la marqueterie, à la tabletterie. Il vient en bûches de 4 à 6 pouces de diamètre.

Des bois indigènes employés dans l'ébénisterie, la marqueterie, la tabletterie, ou pour les ouvrages de tour.

C'est un tort que nous avons de n'en pas faire un plus grand usage, et les meubles exposés au Louvre avec les autres produits de l'industrie nationale ont prouvé tout le parti qu'on peut tirer des bois produits de notre sol. Peu de nos bois se refuseraient à cet emploi, si on savait en tirer tout le parti convenable, comme le font principalement les Hollandais, en variant les plans de section au sciage. Nous n'aurons pas besoin de nous étendre en descriptions : il suffira d'une nomenclature.—Bois d'alizier.—Bois de buis indigène.—Bois de cérisier et de mérisier.—Bois de charme.—Bois de chataignier.—Bois de chêne.—Bois de cormier.—Bois de cornouiller. — Bois d'érable.

—Bois de frêne.—Bois d'if, principalement la loupe. — Bois de noyer. — Bois d'olivier.—Bois d'orme.—Bois de platane.—Bois de poirier et de pommier.—Bois d'acacia. Nous avons réservé celui-ci pour le dernier, afin de citer une note que M. Poiteau vient de publier sur son emploi, et qui nous parait intéressante. Aidé de M. Lassaigne, chef des menuiseries au Muséum d'histoire naturelle de Paris, il s'est assuré que le bois d'acacia (*robinia pseudo-acacia*) est tantôt blanc, tantôt jaune, et tantôt rouge. Ces différences de couleur peuvent tenir soit au sol sur lequel il croît, soit à d'autres causes, qui font encore matière de controverse; mais toutes ces nuances sont susceptibles d'un emploi avantageux dans l'ébénisterie. L'acacia blanc est obéissant dans le travail, c'est-à-dire qu'il prête et ne se fend pas, tandis que le jaune et le rouge exigent plus de précautions; mais on parvient à les soumettre quand on sait s'y prendre, et alors on en peut faire de beaux meubles; on en peut faire notamment des caisses à orangers d'une durée presque indéfinie. C'est peut-être, disent MM. Poiteau et Lassaigne, le bois dont le grain est le plus serré, le plus uni, qui est susceptible du plus beau poli : ces messieurs y reconnaissent des qualités précieuses.

Des bois d'ébénisterie colorés artificiellement.

C'est presque à regret que nous en parlons. Notre opinion est que l'art prétendu de la coloration des bois est l'art de les gâter. En effet, que l'on examine ce qui se passe chimiquement dans l'opération, et on sera convaincu qu'il n'y a pas de vraie teinture du corps ligneux, mais un simple barbouillage; et l'expérience confirme cette vue. Les couleurs qui d'abord semblaient avoir le mieux réussi passent bientôt après au brun sale, quelle qu'ait été la nuance primitive. On ne peut, jusqu'à un certain point, les conserver qu'en les défendant de l'accès de l'air par un épais vernis. Or, on sait quel piètre ameublement c'est que les meubles ainsi couverts. Nous disons qu'il n'existe pas de vraie teinture des bois, car il n'y a guère de combinaison chimique et durable entre le ligneux et les matières colorantes. On imbibe, on imprègne le bois d'une teinture qui, restant libre, obéit bientôt aux réactions de ses éléments et de l'oxygène atmosphérique; elle se déshydrogène ; il se précipite du carbone, et les nuances vives font place au brun noirâtre. Quoi qu'il en soit, nous donnerons quelques recettes de teinture, telles qu'on les trouve partout. —*Couleur acajou avec reflet doré* sur sycomore et érable. Infusion de bois de Brésil ; infusion de garance et de brésil sur le tilleul d'eau.—*Acajou rouge clair*. Infusion de brésil sur le noyer blanc, roucou et potasse sur le sycomore.—*Acajou fauve*. Décoction de campêche sur l'érable et le sycomore. — *Acajou foncé*. Décoction de brésil et de garance sur l'acacia et le peuplier; solution de gomme gutte sur le châtaignier vieux; solution de safran sur le châtaignier jeune.—*Bois citron*. Gomme gutte dissoute dans l'essence de térébenthine sur le sycomore. —*Bois jaune*. Infusion de curcuma sur le hêtre, le tilleul d'eau, le tremble. — *Bois jaune satiné*. Infusion de curcuma sur l'érable.—*Bois orangé*. Infusion de curcuma et de sel d'étain sur le tilleul. —*Bois orangé satiné foncé*. Solution de gomme gutte ou infusion de safran sur le poirier.—*Bois de courbaril, bois de corail*. Infusion de brésil ou de campêche sur l'érable, le sycomore, le charme, le platane, l'acacia, en altérant la dissolution par un peu d'acide sulfurique. — *Bois de gayac*. Décoction de garance sur le platane; solution de gomme gutte ou de safran sur l'orme.—*Bois brun veiné*. Infusion de garance sur le platane, le sycomore, le tilleul, avec une couche d'acétate de plomb.—*Bois vert veiné*. Infusion de garance sur le platane, le sycomore, le hêtre, avec une couche d'acide sulfurique. — *Bois imitant le grenat*. Décoction de brésil appliquée avec alunage sur le sycomore; le bois teint al-

téré ensuite par une couche d'acétate de cuivre.—*Bois bruns.* Décoction de campêche sur l'érable, le hêtre, le tremble; le bois aluné avant d'être teint. —*Bois noirs.* Décoctions de campêche très forte sur le hêtre, le tilleul, le platane, l'érable, le sycomore; le bois teint altéré ensuite par une couche d'acétate de cuivre. Ceux qui ont foi en ces merveilleux procédés recommandent l'apprêt préalable des bois, qui consiste à les bien dresser d'abord et à les polir à la pierre ponce, afin que, dit-on, ils prennent la couleur d'une manière uniforme. Avant de les mettre en couleur, il est utile de tenir les bois pendant 24 heures dans une étuve à la température de 30 degrés environ. Quand le bois teint est bien sec, on polit à la prêle et on vernit. Mais combien ne vaudrait-il pas mieux s'occuper de trouver par un sciage varié et bien entendu les admirables nuances que nous offrent naturellement un grand nombre de nos bois indigènes! Quelle teinture pourrait reproduire celles de l'acacia, de notre buis de France, et surtout de sa loupe; les couches annuelles et ondulées du charme, de plusieurs variétés de nos chênes de Picardie et des Ardennes. Le cormier bien coupé n'est-il pas magnifique? le cornouiller en vieillissant n'acquiert-il pas du lustre et une belle couleur brune? l'érable, d'un grain si beau et si uni, blanc d'abord, ne se moire-t-il pas en jaune avec le temps? la loupe du frêne n'est-elle pas très belle? le hêtre même n'offre-t-il pas d'agréables variétés de couleur en vieillissant? notre olivier égale la plupart des bois exotiques. L'orme est admirable, quand on a su en tirer tout le parti possible. Nous avons vu surtout du placage en poirier sauvage qui surpassait peut-être tout ce qu'il y a de plus beau en palissandre. Le pommier vieux n'est pas non plus à dédaigner; son grain est fin et moelleux. Depuis quelques années, on a prouvé, en exposant chez les marchands d'estampes des cadres extrêmement jolis, que le sapin bien choisi est un véritable bois à meubles, qui a d'ailleurs l'avantage d'être de tous celui qui se déjette et se tourmente le moins; aussi les géomètres et les dessinateurs le recherchent-ils pour leurs règles. Le bois de tilleul conserve un blanc pur; son grain est fin et uni: il peut figurer avec avantage dans la marqueterie. Il y a un grand parti à tirer aussi du platane, etc., etc.—Un Anglais a pris récemment un brevet d'invention pour une préparation qu'il fait subir aux bois, et dont il promet de merveilleux effets. Nous n'admettons pas implicitement la possiblité des résultats qu'annonce l'auteur, qui prétend que le bois ainsi préparé est disposé à prendre le poli le plus brillant, ne travaille plus, ne se gonfle plus à l'humidité, et devient parfait pour tous les usages, pour les meubles massifs comme pour le placage. Nous aurions plutôt sujet de craindre que le laminage forcé, qui fait l'essentiel du procédé, ne détruise dans beaucoup de cas l'adhérence des fibres entre elles. Voici au surplus la spécification de la patente (brevet d'invention) obtenue. On lamine le bois entre des cylindres successivement rapprochés : par cette opération, dit le breveté, tous les sucs du bois en sont expulsés; il n'y reste plus rien de mucilagineux ni de fermentescible; il n'y a plus de pourriture à craindre, etc., etc. Nous verrons bien.

Des bois de senteur.

Il ne peut entrer dans nos vues de parler ici des procédés d'extraction des parfums; nous devons nous borner à rappeler les espèces de bois qui les fournissent. Tous, moins un, ont déjà été nommés ci-dessus, comme servant également dans l'ébénisterie, la marqueterie et la tabletterie ou les ouvrages de tour. Ceux-là nous ne les décrirons pas de nouveau; il nous suffira de les rappeler. — Bois de rose. Il a été décrit plus haut; il exhale une douce odeur de roses —Bois de santal citrin (décrit). Son odeur est fortement aromatique et suave.—Bois de sassafras (décrit). L'odeur n'est pas très forte, mais elle est on ne peut plus agréa-

ble et distinguée.—Bois de violette (dé-erit). Il exhale la plus douce odeur de violette. — Bois de Rhodes. C'est le plus odorant de tous les bois exotiques qui nous sont apportés par le commerce. Le bois ainsi appelé est celui d'une racine que l'on tirait autrefois de Rhodes (d'où il a pris son nom), de Chypre et de quelques autres îles de l'archipel grec. Il nous vient aujourd'hui principalement des Canaries. C'est le produit d'une espèce arborescente de *convolvulus*, de la pentandrie monogynie, famille des liserons ou convolvulacées. C'est une racine noueuse et contournée de 1 à 4 pouces de diamètre, couverte d'une écorce un peu fongueuse, d'un gris rougeâtre. Elle est dure, pesante, à couches concentriques très serrées, d'un jaune fauve, ou couleur feuille morte, plus foncée au centre qu'à la circonférence. Sa saveur est un peu amère, son odeur de roses d'une extrême intensité, surtout quand on l'échauffe en la râpant; elle semble huileuse sous la scie; la poussière de sciage s'enflamme facilement à l'approche d'une bougie allumée. Par la distillation, on en extrait une huile dont il ne faut qu'une goutte pour parfumer de grandes masses. On s'en sert quelquefois pour aromatiser le tabac à priser, auquel elle communique un parfum qui approche de celui du *macoubac* naturel. Dans le commerce, on confond quelquefois cette racine avec le bois de rose proprement dit. Dans la marqueterie et les ouvrages de tour, on emploie quelquefois la racine de Rhodes pour de très petits ouvrages, qui conservent indéfiniment l'odeur de cette racine.

Des bois tinctoriaux.

Bois de Brésil. Produit du *cœsalpinia brasiliensis*, grand arbre de la décandrie monogynie, famille des fausses légumineuses. Jusqu'à ces derniers temps, on a confondu souvent cet arbre avec d'autres genres de plantes. Le *cœsalpinia* croît dans l'Amérique méridionale. Le bois en est dur, pesant, compacte, d'un rouge de brique sur une tranche récente de la scie, mais brunissant par le contact de l'air, comme il en arrive à presque tous les bois colorés. Il est susceptible d'un assez beau poli. Il nous arrive en bûches taillées à la hache et dépouillées de leur aubier. — Bois de brésillet. On n'est pas fixé sur le genre de l'arbre qui fournit ce bois, mais on pense généralement que cet arbre appartient à la famille des balsamiers. Il croît principalement à la Guiane; on le trouve aussi, mais en moindre abondance, dans les Antilles. Le brésillet nous arrive recouvert d'un aubier blanchâtre; l'intérieur est rouge-brun, parsemé de veines transversales plus foncées. Il fournit moins de couleur rouge à la teinture, et d'une qualité moins belle que le *bois de Brésil*. Il nous est apporté en bâtons de 2 pouces environ de diamètre, dépouillés de leur écorce.—Bois de caliatour. Ce bois nous vient de l'Inde; on ne connaît ni le genre ni même la famille à laquelle appartient l'arbre qui le produit. Le *bois de caliatour* est dur, compacte, pesant et d'un grain assez fin. A l'extérieur, il est d'un rouge noirâtre, mais d'un rouge très vif à l'intérieur. On s'en sert ordinairement pour teindre les laines en rouge tirant sur la couleur marron. Il nous arrive en bûches de 6 à 9 pieds de long.—Bois de Californie. Il provient d'une des nombreuses variétés du *cœsalpinia*. C'est un bois noueux, tortueux, à fibres quelquefois longitudinales, mais le plus souvent entrelacées. Il est fort dur, d'un rouge jaune-souci, ou aurore quand la section est encore récente; mais il brunit à l'air, passant en même temps au violâtre. Il arrive en bûches de toute dimension. — Bois de Campêche, appelé aussi *bois d'Inde*. Produit de l'*hœmatoxylum campechianum*, arbre très épineux, qui devient quelquefois très gros. Cet arbre appartient à la décandrie monogynie, famille des fausses légumineuses, et il a reçu différents noms suivant les pays dont on le tire. Il nous en arrive principalement de la côte orientale de l'Amérique du sud, et en petite quantité des Antilles. Le bois de Campêche est très dur, compacte,

solide, très pesant, aisé à travailler, et susceptible d'un beau poli : aussi en fait-on quelque usage dans la petite ébénisterie; mais son principal emploi est comme ingrédien pour les teintures. Il nous arrive en vrague et en bûches plus ou moins grosses, dépouillées en grande partie de leur aubier, et pesant jusqu'à 200 kilogrammes. Ce qui reste de l'aubier est d'un blanc jaunâtre. — On distingue dans le commerce, à des prix très variables, d'après les divers lieux de provenance, 1° le *campêche coupe d'Espagne*; 2° le *campêche coupe d'Haïti*; 3° le *campêche coupe de la Martinique*; 4° le *campêche coupe de la Guadeloupe*. Le campêche coupe d'Espagne est, sur le bois de coupe fraiche, à l'extérieur, d'un rouge noir, et la nuance rouge disparaît complètement en vieillissant. A l'intérieur, la couleur est d'un rouge jaunâtre, et quelquefois grisâtre. Les bûches de la coupe d'Espagne sont très variables dans leur grosseur, et pèsent de 10 à 200 kilogrammes. Ces bûches sont en général mal arrondies, souvent noueuses, offrant quelques cavités, et coupées aux extrémités en forme de coin; elles sont de 4 à 4 pieds et demi de longueur. La coupe d'Haïti offre des bûches aplaties, noueuses, sillonnées longitudinalement; elles portent en général plus d'aubier que celles de la coupe d'Espagne. Les coupes Martinique et Guadeloupe se ressemblent beaucoup par l'aspect : bûches tortueuses, petites et fort irrégulières, chargées d'aubier, pesant seulement de 5 à 25 kilogrammes. On préfère la coupe Martinique à la coupe Guadeloupe. — Bois de Fernambouc. Produit du *cœsalpinia echinata*, arbre de la décandrie monogynie, famille des fausses légumineuses, qui croît dans les forêts du Brésil, où il devient très grand, très gros, épineux et tortu. C'est le plus important des bois tinctoriaux, celui qui fournit le plus de couleur rouge, et de la plus belle. Il est très dur, très pesant, compacte, rouge à la surface, plus pâle à l'intérieur quand il est récemment fendu; mais cette teinte se rehausse bientôt par l'exposition à l'air, et passe même légèrement au brun. Il est d'une saveur sucrée, et il exhale une légère odeur aromatique. Il sert avec avantage non seulement dans la teinturerie, mais pour la fabrication de la laque carminée; les luthiers en font des archets de violon. Ce bois nous arrive en bûches, partie rondes, partie mé-plates, et en éclats de toutes grosseurs, pesant de 2 à 30 kilogrammes. — Bois de fustet. Produit d'une espèce de sumac (*rhus*), famille des térébinthacées, qui croît dans les parties méridionales de la France, mais qu'on trouve également à la Jamaïque, à Tabago, et dans quelques autres des îles Antilles. Le bois de *fustet* est entouré d'un aubier blanc; l'intérieur est jaunâtre, quelquefois d'un jaune assez vif, mêlé de vert pâle; l'alternation de ces deux couleurs le fait alors paraître veiné. Il est peu compacte, et cependant assez dur, noueux et tortueux. Il est mis assez souvent dans le commerce, tronc et souche, d'une seule pièce. La racine est plus estimée que les branches. Il arrive en paquets de baguettes, en branches refendues, dépouillées de leur écorce, et quelquefois, mais rarement, en tiges tortueuses un peu grosses. — Bois jaune. Produit d'un arbre peu connu. Il est dur, pesant, compacte, jaune à l'extérieur quand il est de coupe fraîche, et passe au noirâtre en vieillissant. L'intérieur est jaune, parsemé de filets rougeâtres orangés. On fait peu de cas de celui qui est d'une couleur serin ou jaune pâle. — On en connaît dans le commerce de deux espèces, celui de Cuba et celui de Tampico. Ce dernier est de couleur moins vive que l'autre, fournit moins de matière colorante, et par conséquent moins estimé. — Le bois jaune de Cuba nous vient en bûches généralement rondes, du poids de 15 à 150 kilogrammes. Quelquefois ces bûches sont fendues en deux, et la plupart sont coupées à la scie. Les bûches de Tampico sont plus longues et coupées à la hache, présentant à leurs extrémités une section cunéiforme. — Bois de Sainte-Marthe. Produit mexicain d'une variété du *cœsalpinia brasiliensis*.

On le coupe à Sainte-Marthe, d'où lui vient son nom, ou *Sierra-Nevada.* C'est un bois pesant, serré, dur, compacte, couvert d'un aubier blanc jaunâtre et jaune rougeâtre à l'intérieur. Au centre, il est d'un tissu plus lâche que dans la partie moyenne du diamètre. Il tient le second rang parmi les bois tinctoriaux pour le rouge. Il nous vient en bûches d'un mètre environ de longueur, coupées d'un bout carrément, et arrondies de l'autre. Les bûches sont profondément sillonnées de crevasses, et dans ces crevasses on trouve de l'aubier; elles pèsent de 10 à 20 kilogrammes. — Ce qu'on appelle dans le commerce *bois de Nicaragua* ou de *Nicaragua*, paraît n'être que les branches de l'arbre qui fournit le bois de Sainte-Marthe, avec lequel on en mêle souvent. Quand il est isolé, il nous arrive à nu, en bâtons écorcés de la grosseur du bras, très tortueux et troués. On fait plus de cas des plus gros bâtons. Les petits bâtons, pesant de 3 à 6 kilogrammes, sont connus sous le nom de *petits nicaragua.* — Bois de sapan, ou *brésillet des Indes.* Produit du *cæsalpinia sapan* et du *cæsalpinia cristata.* Ces deux arbres croissent aux Moluques, au Japon; on en trouve aussi au Brésil et dans les Antilles. Le bois de sapan est dur, pesant, compacte, d'un grain fin, prenant un beau poli. Il est d'une couleur rouge beaucoup plus pâle que celle du bois de Fernambouc. Il donne un beau rouge sur laine et coton. Il nous arrive en bûches dépouillées de leur aubier. — Bois de Terre-Ferme. Probablement produit par une variété de *cæsalpinia.* Il nous arrive de la Terre-Ferme, république de Colombie. C'est un bois dur, pesant, compacte, noueux et tortueux, à fibres longitudinales, et souvent entrelacées. Jaune doré à l'intérieur, avec des cercles concentriques d'un jaune rougeâtre, plus serrés, plus larges, plus foncés en couleur à mesure qu'ils diminuent de diamètre en s'approchant du centre. Il nous vient en bûches coupées à la hache, et sert à l'arrimage des vaisseaux. Pelouze père.

BOIS DE CONSTRUCTION. (*Voy.* construction.)

BOIS (zoologie). Le *bois* chez les animaux est une substance qui diffère essentiellement des *cornes*, non par le mode de formation, qui est le même, en ce sens que ce sont toujours des prolongements de l'os frontal, dont les matériaux sont versés par les vaisseaux sanguins, mais par sa nature et par ses accidents. Les *cornes*, dont la substance est analogue à celle des ongles, sont persistantes et ne tombent que par accident; le *bois* est une véritable *végétation animale*, et il tombe dans une saison régulière, celle du rut, pour repousser chaque année au printemps. Le cerf, l'élan, le daim, le renne, etc., ont la tête ornée de *bois*; les antilopes, les chèvres, les moutons et les bœufs sont armés de *cornes.* — Voici, selon un naturaliste distingué, M. Bory de Saint-Vincent, la manière dont s'opère la formation des *bois*, en zoologie : « Les vaisseaux sanguins du front versent, au lieu où l'os doit se prolonger en bois, des fluides qui, soulevant la peau, ne tardent pas à passer à l'état cartilagineux, et qui s'ossifient bientôt. A mesure que ce travail s'opère, la peau s'élève et couvre les ramifications du bois, qui, dans son état parfait, finit par se dépouiller; l'animal facilite ce dépouillement en frottant son front, désormais armé, contre les troncs des arbres. Trois semaines ou un mois suffisent pour que le bois ait atteint toute sa hauteur; cette hauteur et le nombre des ramifications varient selon l'âge de l'animal. Chaque année augmente ce nombre de ce qu'en termes de vénerie on appelle un *andouiller.* Les organes destinés à la reproduction de l'espèce dans les animaux qui portent des bois ont une influence considérable sur ces bois, qui paraissent même en dépendre entièrement : si l'on retranche au cerf, par exemple, les attributs de son sexe pendant que son front est dégarni ce front ne revêt plus sa parure; si l'opération est faite tandis que le bois décore la tête, il ne tombe plus, et l'animal

conserve à jamais comme caractère de son impuissance ce qui auparavant prouvait en lui le développement des facultés génératrices. »

BOIS SACRÉS. Les bois ont été les premiers lieux destinés au culte des dieux : dans les premiers temps, où les hommes ne connaissaient ni villes ni maisons, et qu'ils habitaient les *bois* ou les cavernes, ils choisirent dans les bois les lieux les plus écartés, les plus sombres, les plus impénétrables aux rayons du soleil, pour l'exercice de leur religion. Dans la suite, on y bâtit de petites chapelles, et enfin des temples; et, pour conserver cette ancienne coutume, on plantait toujours, lorsqu'on le pouvait, des bois autour des temples, et les bois étaient aussi sacrés que les temples mêmes. Ces bois sacrés furent bientôt très fréquentés. On s'y assemblait aux jours de fête, et, après la célébration des mystères, on y faisait des repas publics, accompagnés de danse et de toutes les autres marques de la plus grande joie. On y suspendait les offrandes avec profusion. On y consacrait particulièrement aux dieux les arbres les plus beaux et les plus grands, et on les ornait de bandelettes comme les statues des dieux mêmes; usage qui, plus tard, fut sévèrement proscrit par les empereurs chrétiens. Couper des *bois sacrés* était un sacrilége; il n'était permis que de les élaguer, de les éclaircir et de couper les arbres qu'on croyait attirer le tonnerre. — Rome était entourée de bois sacrés : les plus célèbres étaient ceux d'Egérie et des Muses sur la voie Appienne; de Diane, sur le chemin d'Aricie; de Junon Lucine, au bas des Esquilies; de Laverne, près la voie Salaria; enfin, de Vesta, au pied du mont Palatin.

BOISROBERT (François Le Metel, sieur de), né à Caen en 1592. Abbé, poète, courtisan, favori du cardinal de Richelieu, il en obtint des bénéfices dont il fit un fort mauvais usage; mais il savait que les disgraces que lui attiraient son inconduite cessaient toujours bientôt par l'ordonnance : *Recipe Boisrobert*, que Citois, médecin du cardinal, ne manquait pas de prescrire à son malade. En effet, les bons mots du poète récréaient son éminence, qui lui trouvait *cette niaiserie affectée qui est si familière à Caen*, sorte de bonhomie normande et maligne, que Boisrobert possédait à un suprême degré. Joueur, gourmand, débauché, il suivait régulièrement les offices, mais il perdait ses bénéfices au trictrac. Il nommait le théâtre sa *cathédrale*, et il allait entendre l'acteur Mondori *prêcher* à l'hôtel de Bourgogne. Au moment de dîner, appelé près d'un mourant, il lui dit pour toute exhortation : « Mon ami, dites votre *benedicite!* » Personne ne contait avec plus de gaieté, et ne récitait mieux les vers tragiques. Ce double talent, peu en harmonie avec son habit ecclésiastique, le faisait cependant rechercher dans les meilleures maisons. — Boisrobert, avec peu d'instruction, fut l'un des fondateurs les plus actifs de l'académie française, dont les séances se sont tenues long-temps chez lui. Il détermina le cardinal de Richelieu à s'en déclarer le protecteur, et il contribua au travail du *Dictionnaire* comme ses confrères, dont il se moquait, suivant son usage :

> Mais tous ensemble ils ne font rien qui vaille.
> Depuis six ans dessus l'F on travaille,
> Et le destin m'aurait fort obligé
> S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

—Boisrobert mourut en 1662. Il a composé un grand nombre de pièces de théâtre, des épîtres, des odes, etc. Son frère, Antoine Le Metel, sieur d'Ouville, est le dernier conteur français, auteur d'un de ces recueils faits à l'imitation du *Décaméron* de Bocace, de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, des *Cent nouvelles*, etc., etc. V.—L.

BOISSEAU, ancienne mesure usitée pour les corps secs et les corps solides, tels que grain, farine, fruits, charbon, sel, etc.; le modius des Romains, qui valait 16 *sextarii* (environ les 4 cinquièmes du boisseau, ou 8 litres 6 décilitres). Ducange fait venir *boisseau* de *busellus*, *bustellus* ou *biselus*, diminutif de *buz*

ou de *buza*, qu'il dit avoir la même signification dans la basse latinité. On trouve plus tard *boisellus* et *boistellus* dans les écrits du XIII[e] et du XIV[e] siècle; mais il paraît rationnel de faire remonter, avec M. Roquefort, l'origine de ces diverses expressions du même objet au mot *bussa* (en grec moderne *boutzion*), diminutif de *bouttis*, bouteille (vaisseau pour le vin), dont nous avons fait et gardé le mot *bussard*, mesure de liquides, sorte de vaisseau composé de douves et de cerceaux, qui contient 216 des anciennes pintes de Paris.—Le *boisseau de blé* se divisait à Paris en quatre quarts ou seize litrons; c'était le tiers du minot, le sixième de la mine, le douzième du setier et la cent-quarante-quatrième partie du muid. Il contenait à peu près un tiers de pied cube, et pesait environ 20 livres. Il devait avoir 8 pouces et 2 lignes et demie de haut, et 10 pouces de diamètre; le demi-boisseau avait 6 pouces 5 lignes de haut sur 8 pouces de diamètre; le quart, 4 pouces 9 lignes de haut, et 6 pouces 9 lignes de large; le demi-quart, 4 pouces 3 lignes de haut et 5 pouces de diamètre. Le litron avait 3 pouces et demi de haut sur le même diamètre, et le demi-litron 2 pouces 10 lignes de haut sur 3 pouces une ligne de large. — Les mesures d'avoine étaient doubles de celles des autres graines; il fallait 24 boisseaux d'avoine pour faire un septier, et 248 pour faire un muid. Le boisseau d'avoine se divisait en 4 picotins, et le picotin en 2 demi-quarts ou 4 litrons. 4 boisseaux de sel faisaient un minot, et 6 un septier; 8 boisseaux faisaient un minot de charbon, 16 une mine, et 300 répondaient à 21 muids. 3 boisseaux de chaux faisaient un minot, et 48 minots un muid. — Du reste, le *boisseau*, comme la plupart des autres mesures anciennes, variait de contenance et de valeur, selon les divers pays. Nous avons donné celle de Paris; il était plus petit d'un huitième à Châlons, et il en fallait 13 et demi pour faire le setier de Paris, tandis qu'il n'en fallait que 6 de Nogent pour égaler la même mesure. Le boisseau de Troyes pesait 40 livres, et contenait par conséquent le double de celui de Paris, etc., etc. Heureusement le système métrique a fait disparaître, en les réduisant à un seul et même étalon, toutes ces anciennes mesures, dont les variations étaient si souvent un sujet d'erreurs, de fraudes et de discussions, et avaient fait de la science des poids et mesures la chose la plus embrouillée et la plus difficile à bien connaître. Nous conseillerons à ceux de nos lecteurs qui voudraient faire des recherches ultérieures, et connaître tous les termes de comparaison des monnaies et des poids et mesures anciens avec les modernes, de recourir au *Manuel* de Lacroix, ou au *Tableau comparatif* et fort bien fait, qui accompagne l'*Abrégé de géographie* de M. Balbi. — En numismatique, le *boisseau*, d'où il sort des épis de blé et des pavots, est le symbole de l'abondance; une médaille en bronze de Caracalla, de la collection de feu de Boze, porte d'un côté la tête nue de cet empereur avec ces mots : M. AVR. ANTONINVS PIVS AVG. P. B. G. MAX., et au revers un *boisseau* d'où il sort des épis avec ces mots : ÆTERNVM BENEFICIUM. — Les boutonniers (*voyez* ce mot) appellent BOISSEAU une machine de bois de la forme d'un demi-globe, et longue d'environ 1 pied et demi, fort légère, qui se met sur les genoux pour travailler, et dont ils se servent pour faire des tresses, des cordonnets, ou autres ouvrages qu'on dit faits au boisseau, pour les distinguer de ceux qui sont faits au métier. On dit, *au figuré*, qu'un homme a des boisseaux pleins de pistoles, pour dire qu'il est très riche, et qu'on donnerait un boisseau de diamants pour obtenir une chose que l'on désire avec une grande ardeur, mais qu'on désespère d'atteindre. Enfin, selon une expression biblique, on dit qu'il ne faut pas *mettre la lumière sous le boisseau*, pour dire qu'il ne faut point cacher la science et la vérité, qu'il ne faut pas vouloir les réserver pour soi seul, qu'il ne faut point rendre ses talents inutiles, s'abstentr enfin de l'ensei-

gnement et de la prédication, quand on se sent appelé à cette vocation. C'était un des préceptes mystérieux de Pythagore, qu'il ne faut jamais s'asseoir sur le *boisseau;* mais ce n'était pas celui de Fontenelle, qui disait, avec plus de prudence que de charité sans doute, que s'il avait la main pleine de vérités, il se donnerait bien de garde de l'ouvrir. Une corporation célèbre, celle des jésuites, avait été accusée de ce même esprit d'égoïsme, qui n'aurait été chez elle, après tout, qu'une suite, une extension un peu outrée de l'esprit de corps. En élevant cette accusation contre les membres de la société de Jésus, on avait sans doute oublié que presque tous les hommes célèbres du XVIIIe siècles étaient sortis de leurs écoles. Quoi qu'il en soit, nos lecteurs nous rendront sans doute la justice de reconnaître que nous procédons de tout autre sorte, et que nous avons pris une tout autre devise.

BOISSELÉE, *frumenti modius*. C'était une ancienne mesure de terre usitée dans quelques provinces, et qui s'entendait de la quantité de terre que l'on pouvait ensemencer avec la quantité de grains contenue dans un boisseau; d'où il suit que le boisseau, variant souvent de contenance, selon les diverses localités, la *boisselée*, comme la *bicherée* (*voyez* ce mot), était une mesure assez vague et assez indéterminée. Huit boisselées de Paris faisaient environ un arpent de Paris; c'est-à-dire qu'il fallait huit boisseaux pour ensemencer un champ de cette contenance ou de cette étendue. (*Voy.* Boisseau.)

BOISSELIER. On appelle de ce nom l'artisan qui fabrique, ou le marchand qui vend des mesures de capacité en bois, telles que des *décalitres*, des *litres*, etc., ainsi que des *cribles*, des *tamis*, des *caisses de tambour*, etc. Les nouvelles mesures de capacité pour les matières sèches doivent avoir un diamètre égal à leur profondeur, ce qui donne à tout le monde un moyen aussi facile que prompt de s'assurer si la capacité de la mesure n'a pas été altérée, soit en fixant un faux fond dans son intérieur, soit en rognant ses bords. L'hectolitre a 5 décimètres 5 millimètres en profondeur et en diamètre; le demi-hectolitre 4 décimètres, suivant les mêmes dimensions; le décalitre 23 centimètres et un tiers. —Quant à la construction des boisseaux, elle est des plus simples : le fabricant tire des forêts des planches de chêne, de hêtre ou de noyer, débitées à la scie, et amincies au rabot au degré convenable. Ces planches sont roulées comme le serait un ruban qui ferait plusieurs tours sur lui-même au tour d'une bobine. On roule ainsi ces planches sans les casser, après les avoir fait bouillir dans de l'eau. Nous ne dirons rien de la manière de confectionner un boisseau. Quand on a des planches toutes préparées à sa disposition, elle est trop simple pour qu'on ne la conçoive pas tout de suite à la vue d'un décalitre, d'un litre, d'une caisse de tambour en bois, etc. T.

BOISSERÉE (Collection de tableaux recueillis par MM.). Sulpice et Melchior Boisserée, de Cologne, liés d'amitié avec leur concitoyen Jean Bertram, vinrent tous trois à Paris en 1803 : la conformité de leur goût les entraîna aux mêmes études. Leur amour pour les beaux-arts se trouva développé d'abord par la lecture des ouvrages de Gœthe, de Forster, de Tieck et de Schlegel; puis par la vue des beaux tableaux réunis alors dans la célèbre galerie de Dusseldorf. Pendant un séjour de neuf mois à Paris, ils eurent l'occasion de visiter la grande galerie du Louvre, et y trouvèrent alors exposés dans le grand salon qui la précède les tableaux dont la conquête était le fruit de la victoire d'Iéna. Dans le nombre, on pouvait remarquer des peintures de Jean Van Eyck, de Martin Schonganer, long-temps nommé par Evreux *Martin Schoen;* d'Albert Durer et de Lucas de Kranach; mais on ne connaissait rien pour ainsi dire des maîtres antérieurs. Les noms de Hemling, de Mabuse, de Jean Schorel, semblaient voués à un oubli qu'ils ne méritaient pas. On n'avait qu'une idée très imparfaite de l'état

de la peinture allemande antérieurement au xve siècle ; c'est aux efforts réunis de ces jeunes amateurs que l'on doit la découverte que dès le xiiie siècle l'Allemagne possédait une école de peinture formée, comme celle d'Italie, sur les traditions de l'école byzantine ; que depuis, cette école s'était développée avec supériorité par la vigueur de son coloris, et que l'on devait regarder Jean Van Eyck comme créateur de la manière allemande. Dans les tableaux colligés par les frères Boisserée, on trouve réunis l'esprit, le sentiment, le naturel et la vérité, alliés à une grande exactitude de détails minutieux. Leur collection se divise en trois sections. La première comprend les ouvrages du xive siècle. Ces tableaux, peints à la manière byzantine, proviennent de différents maîtres, parmi lesquels Guillaume de Cologne est le dernier et le plus remarquable. La seconde section se compose des tableaux de Jean Van Eyck ou des peintres de son école, tels que Jean Hemling, Israël de Meckenem, Michel Wolgemuth, Martin Schonganer, appartenant tous au xve siècle. Enfin, la troisième section comprend les ouvrages des peintres allemands qui florissaient vers la fin du xve et le commencement du xvie siècle, tels que Albert Durer, Jean Mabuse, Jean de Schorel, Patenier, Bernard Van Orley, Lucas de Kranach, et ceux de leurs élèves chez lesquels on trouve quelque imitation de l'école italienne, savoir : Jean Schwartz, Martin Heemskerk, Michel Cocxie, etc.—Schlegel, dans un écrit périodique (*Europa*), attira l'attention du public sur les ouvrages des anciens maîtres allemands, et, à cette occasion, nos trois jeunes amis se ressouvinrent d'avoir vu dans leur ville natale des tableaux du même genre enfouis dans des églises ou dans des couvents ; ils se rappelèrent même en avoir remarqué plusieurs qui surpassaient de beaucoup les tableaux exposés à Paris. Ils firent un éloge si pompeux des richesses que renfermait leur ville natale qu'ils déterminèrent Schlegel à les accompagner dans cette contrée au printemps de 1804. Pendant ce voyage, ils visitèrent le musée nouvellement établi à Bruxelles et la galerie de Dusseldorf. Les églises et les couvents de Cologne venaient alors d'être évacués, et une partie de leur riche mobilier vendu à l'encan. Par ce moyen, beaucoup de tableaux ignorés furent achetés par des amateurs, nommément par le chanoine Walraff et le négociant Liéversberg. Depuis peu on avait livré aux regards des curieux la perle de tous les chefs-d'œuvre de l'ancienne école allemande : c'était le tableau d'autel de la chapelle du conseil, représentant la patrone de Cologne (voy. *Europa*). Walraff, pendant les premières années qui suivirent la conquête des Français, l'avait soustrait à la fureur des révolutionnaires en le cachant dans un caveau, et lorsque toutes les craintes avaient cessé, on l'avait transporté à l'Hôtel-de-Ville. C'est à ce moment que nos trois amis arrivèrent à Cologne, accompagnés de Schlegel. Ils visitèrent tout en commun, et les résultats avaient de beaucoup dépassé leur attente, lorsqu'un hasard heureux vint leur offrir une nouvelle richesse. — Ils rencontrèrent sur la grande place de Cologne un brancard chargé de différents objets parmi lesquels se trouvait un ancien tableau représentant N. S. Jésus-Christ portant sa croix, ainsi que les saintes femmes et sainte Véronique. Le propriétaire ne sachant que faire d'un aussi grand tableau, s'en défit pour une somme assez minime. Nos jeunes amateurs, voyant le peu de cas qu'on fesait des anciens tableaux religieux, résolurent de sauver tout ce qu'ils pourraient trouver. Ils cherchèrent partout et acquirent plusieurs tableaux sans pourtant obtenir rien de très important. — C'est vers ce temps que Schlegel écrivit dans l'*Europa* son article sur les anciens tableaux de Cologne (automne de 1804) ; puis plus tard sa lettre sur les monuments et l'architecture des églises, dans son *Poetischen Taschenbuch fur* 1806 (Almanach poétique pour 1806) Constamment occupés de la conservation des

objets d'art de l'ancienne Allemagne, ils cherchaient plutôt à faire l'acquisition de ce qui leur paraissait en danger, qu'ils ne pensaient à établir une véritable galerie de tableaux. Cette dernière idée se développa peu à peu, et ce qui contribua le plus à la leur faire réaliser fut l'importante découverte de *l'école byzantine du Bas-Rhin*, découverte par laquelle on acquit la preuve que l'école allemande, ainsi que l'école italienne, provient de l'ancienne école de Byzance. Un passage du poème épique de Wolframm d'Eschenbach (*Parcival*), avait appris à Schlegel (*Europa*, 4 st., p. 130) que déjà au XIIIe siècle les peintres de Cologne et de Maestricht étaient cités comme les plus célèbres de l'Allemagne. Les tableaux que d'abord on croyait devoir attribuer à cette époque étaient ceux qui avaient de la ressemblance avec les ouvrages de Jean Van Eyck, mais dont la faiblesse d'exécution indiquait un siècle plus reculé. Un petit tableau de cette nature à Bruxelles, représentant l'ascension de Jésus Christ, avait, il est vrai, offert quelques faibles réminiscences des formes byzantines, mais on y avait fait peu d'attention, car le dessin et le jet des draperies ne semblait pas avoir assez d'analogie avec la manière byzantine. Cependant MM. Boisserée, apercevant à Cologne, dans le vestibule de l'église Saint-Laurent, un tableau sur lequel les têtes étaient dessinées à grands traits, avec la barbe et les cheveux ondoyants, des draperies simples et bien jetées, pensèrent que cet ouvrage devait provenir de l'école italienne; et cette idée leur fut suggérée par le souvenir d'un tableau représentant les apôtres peints en buste sur un fond d'or: cette peinture, qu'ils avaient eu occasion de voir à Paris dans les salles de restauration du Musée (*Europa*, 4. st, p. 35), leur avait donné une idée de la manière *byzantino-italienne*. Cette opinion se fortifia encore dans leur esprit par l'inspection de deux autres tableaux plus petits, mais peints de la même manière. D'autres tableaux avec des inscriptions et des dates fournirent la preuve que ceux qui, à cause de leurs imperfections, étaient regardés comme les plus anciens, étaient au contraire de l'école de Jean Van Eyck. Dès lors il devenait démontré que l'ancienne école de Cologne, antérieure au XVe siècle, s'était développée, ainsi que la peinture contemporaine en Italie, d'après les principes de l'école byzantine, quoique cependant avec un cachet particulier. MM. Boisserée trouvèrent en 1806 plusieurs tableaux peints sur bois, qui étaient certainement des objets des plus précieux de l'école allemande : en retournant les panneaux, à leur grand étonnement, ils découvrirent des compositions historiques qui, par leur analogie avec le tableau d'autel dont nous avons déjà fait mention, annonçaient devoir être de la main de maîtres fort anciens. On reconnut donc qu'il appartenait à l'école byzantine de Cologne parvenue à une parfaite indépendance. On reconnut qu'il devait servir de transition entre l'ancien art traditionnel des Byzantins et l'art imitatif des peintres allemands. Gœthe, plus tard, employa, pour désigner ce tableau, la singulière expression de *cendres de l'histoire des arts du Bas-Rhin*. C'est vers cette époque que MM. Boisserée et Bertram conçurent le projet de faire une exposition publique d'une suite de tableaux peints sur bois de l'ancienne école byzantine de Cologne, afin de répandre quelque clarté sur l'histoire de la peinture allemande, dont le domaine venait, par leurs découvertes, de remonter à plus d'un siècle en arrière. Depuis 100 ou 150 ans, la plupart de ces tableaux avaient dû céder la place au goût moderne, qui présidait à l'embellissement des églises; ils étaient relégués dans des chapelles latérales, des sacristies, où ils étaient peu regardés. Lors de l'abolition des communautés religieuses, ces trésors de l'antiquité se trouvèrent dispersés; plusieurs furent rendus aux églises conservées, qui, dans l'impuissance où elles étaient de faire restaurer les bâtiments, se montraient disposées à aliéner ces objets, avec la permission des

autorités supérieures. C'est ainsi qu'en 1803 MM. Boisserée devinrent possesseurs de tableaux précieux, qui maintenant sont le plus bel ornement de leur collection.— L'ancienne peinture n'était pas l'unique but d'étude de nos jeunes artistes. M. Sulpice Boisserée, l'aîné des deux frères, avait entrepris des recherches sur l'ancienne architecture, et il s'était convaincu que la cathédrale de Cologne était un des édifices les plus parfaits en Europe pour le plan et l'exécution; qu'il pourrait servir d'exemple dans le style pur de l'architecture du moyen âge. Il chercha donc à l'immortaliser par la gravure, et fit un travail qui attira l'attention de tout le monde sur ce chef-d'œuvre de l'art. Il en traça le plan et mesura lui-même les proportions avec le plus grand soin, puis conclut avec le baron Arétin, de Munich, un marché pour la publication de cet ouvrage en lithographie. Le peintre d'architecture Angelo Quaglio, mort trop tôt pour les arts, fut envoyé de Munich à Cologne pour l'exécution des vues perspectives. —Les soins que prenaient MM. Boisserée de réhabiliter tout ce qui faisait honneur à leur patrie attirèrent bientôt l'attention et la bienveillance de l'autorité. En 1810, une grande partie des dessins étaient terminés par les soins de Fuchs et de Quaglio; il ne leur fut donc pas difficile d'obtenir qu'on fît transférer dans la cathédrale le tableau d'autel dont nous avons déjà parlé, et qui était resté dans l'Hôtel-de-Ville. Cette translation eut lieu le jour des rois de l'année 1810; elle donna occasion de découvrir sur le côté la date de 1410, ce qui vint confirmer l'opinion déjà reçue, que ce tableau devait être l'ouvrage du peintre Guillaume de Cologne, cité dans la chronique de Lunebourg, année 1380, comme le plus grand peintre de l'Allemagne. Quelques temps après, Sulpice Boisserée réussit à faire transférer dans la cathédrale une décoration d'autel de l'année 1306; elle avait été sauvée de l'église Sainte-Claire, et fut placée dans une chapelle située vis-à-vis de celle où était l'autre tableau; ce qui procura la satisfaction de voir réunis les deux plus précieux monuments de l'école byzantine de Cologne. Voulant continuer leurs recherches, MM. Boisserée se rendirent à Heidelberg, et y transportèrent quelques-uns de leurs tableaux, entre autres celui de la mort de la Vierge, une présentation au temple de Jean Van Eyck et un tableau de Lucas de Leyde. Ces précieux objets furent tellement goûtés des amateurs que ces messieurs crurent devoir faire venir de Heidelberg le reste de leur collection. Les essais lithographiques relatifs à la publication de la cathédrale de Cologne n'ayant pas eu le succès désirable, le marché passé avec le baron Arétin fut annulé, et le libraire Cotta offrit ses services pour la gravure et la publication de l'ouvrage. Duttenhofer de Stuttgard et Darmstadt de Dresde furent chargés de la confection des planches; les dessins qui manquaient encore furent terminés en 1811 et 1812. Indépendamment des peintres Fuchs et Joseph Hofman de Cologne, l'architecte Vierrodt de Carlsruhe et le conseiller d'architecture Moller de Darmstadt travaillèrent à cette grande entreprise.— Pendant que ces travaux se préparaient, Sulpice Boisserée avait été à Dresde, à Prague et au château de Karlstein en Bohème; il visita Gœthe à Weimar : les deux autres amis, pour suivre le plan qu'ils avaient formé de réunir tout ce qui rentrait dans le cercle de l'ancienne peinture allemande, firent des acquisition importantes pendant leur voyage en Flandre et dans les Pays-Bas en 1812 et 1813. Parmi leurs découvertes, on distingue un tableau de saint Christophe et d'autres de Hemling. On se pénétra alors davantage du mérite des maîtres de cette époque, et l'on obtint des renseignements certains sur la manière caractéristique des excellents peintres Jean Mabuse et Jean de Schorel. Pour enrichir leur collection, il ne suffisait pas à messieurs Boisserée et Bertram de faire des acquisitions importantes, il fallait encore faire à ces tableaux des restaurations essentielles, et surtout les faire avec discerne-

ment. Tant qu'ils avaient été à Cologne, ils se firent aider dans ce travail par Fuchs et Hofman ; à Heidelberg, ils eurent le bonheur de rencontrer dans les peintres Koster et Schlesinger des artistes qui entreprirent ce travail pénible avec toute la vénération que méritaient les grands maîtres dont ils avaient les ouvrages entre les mains. Les évènements de 1813 à 1815 ayant attiré à Heidelberg les hommes les plus distingués, la collection formée par MM. Boisserée et Bertram inspira le plus vif intérêt aux gens du grand monde, et même aux princes. Au milieu même du fracas des armes, pendant les trois semaines décisives de l'été de 1815, cette collection fut visitée par tous les grands personnages qui passaient dans cette ville. Le célèbre Gœthe fut du nombre; il paya aux talents des anciens maîtres allemands un tribut d'éloge des plus sincères; c'est dans le premier cahier des *Kunst und Alterthum*, que Gœthe fit connaître au public les deux grands résultats qu'offrait cette collection, savoir, les rapports existants entre l'ancienne peinture allemande et la manière byzantine, et de plus l'influence du célèbre peintre Jean Van Eyck. Cette opinion du grand poète devait donner un nouvel essor à l'activité de MM. Boisserée : aussi firent-ils de nouveaux voyages en Franconie et dans les Pays-Bas. Ils acquirent d'excellents ouvrages de Jean Van Eyck, de Mabuse, de Durer, de Van Orley et d'autres. En 1817, ils trouvèrent une superbe tête de Christ, de grandeur naturelle, peinte par Jean Hemling. Leur collection se trouva ainsi portée à plus de 200 des meilleurs tableaux des principaux maîtres des XIVe, XVe et XVIe siècles. Le local des frères Boisserée se trouvant alors trop exigu, le roi de Wurtemberg, qui avait visité cette galerie dans l'automne de 1818, leur accorda la jouissance d'un bâtiment spacieux à Stuttgard. Ils quittèrent donc Heidelberg au printemps de 1819, après un séjour de neuf ans. C'est à Stuttgard que la collection se trouva enfin exposée dans son entier. Voulant mettre le public à même de jouir du fruit de leurs recherches, MM. Boisserée entreprirent de faire lithographier ces précieux tableaux. A cet effet, ils s'associèrent avec M. Strianer de Munich, et, pour être vrai, on doit dire que ces pièces ont été exécutées avec une perfection qui mérite les plus grands éloges. Un autre succès vint en 1828 récompenser MM. Boisserée par la certitude que leur collection ne risquerait plus d'être disséminée. Elle fut acquise en entier par le roi de Bavière, et se trouve maintenant à Munich, où on la verra bientôt dans les belles salles de la pynmottèque, construite à grands frais sous la conduite de l'architecte Klenzel.

BOISSON (*potus*). On désigne par ce mot tous les liquides qu'on introduit par la bouche dans les voies digestives, le plus ordinairement pour satisfaire un besoin impérieux, celui de la Soif (*voy.* ce mot). Mais comme il n'est rien dont l'homme n'abuse, il a transformé la satisfaction d'un instinct salutaire en un acte de sensualité souvent funeste, et, selon l'expression du barbier philosophe, *boire sans soif* est un des caractères qui nous distinguent des autres bêtes. Réparer les parties fluides de l'économie, délayer la pâte alimentaire, favoriser l'action de l'estomac par une stimulation modérée, telles sont les indications physiologiques que les liquides ingérés sont destinés à remplir; mais les boissons souvent elles-mêmes comportent des propriétés alimentaires : tels sont les *bouillons*, et la médecine emploie sous forme liquide une foule de médicaments, soit pour tempérer la chaleur et l'irritation locale on générale, soit pour stimuler certains organes frappés d'atonie, soit enfin pour faire pénétrer dans l'économie certains agents spéciaux qu'on veut faire agir par voie d'absorption. Nous ne devons envisager ici les boissons que sous le point de vue de l'hygiène. — On peut en général les diviser en boissons *aqueuses*, boissons *fermentées*, boissons *alcooliques*, boissons *aromatiques*. Tous ces liquides n'ont que peu de caractères

qui leur soient communs; les plus généraux sont de calmer la soif par le fait de leur liquidité, de délayer les aliments et les sucs digestifs en vertu de leurs propriétés dissolvantes, et de passer dans le torrent des humeurs, c'est-à-dire d'être absorbés pour aller ensuite, chacun selon son essence, déterminer des effets spéciaux sur les divers organes. — Le type des boissons *aqueuses* est naturellement l'Eau (*voy.* ce mot), l'eau, le plus grand dissolvant de la nature, après le calorique et l'électricité; l'eau, ce principe si répandu, élémentaire de toute organisation et du corps humain en particulier, puisqu'il est vrai qu'un cadavre du poids de cent livres évaporé jusqu'à siccité complète n'en pèse plus que sept ou huit; l'eau, qu'on pourrait appeler la boisson universelle, assignée à l'homme lui-même par la Providence, si l'Écriture-Sainte ne donnait aux boissons fermentées une origine sacrée, en nous enseignant que ce fut le patriarche Noé qui planta la vigne et s'abreuva le premier de son suc enivrant. Quoi qu'il en soit, l'eau, pourvue des qualités qui constituent sa bonté, fraîche, vive et limpide, est le premier des désaltérants. Parfaitement appropriée aux besoins de l'économie, elle entretient la fraîcheur et la santé chez les individus qui s'en tiennent à son usage, comme on peut en juger par le teint fleuri de la plupart des hydropotes. Conjointement avec la continence, elle passe pour très propre à conserver les forces et même à prolonger la vie: témoins encore Samson et les athlètes de l'antiquité *qui venere et vino sese abstinuerunt;* mais bien des gens pensent que ce serait acheter trop cher l'avantage de vivre long-temps, et préfèrent la devise assez mal entendue de *courte et bonne.* Ce n'est que chez les individus habitués aux boissons stimulantes que l'eau se montre insuffisante à l'entretien des fonctions digestives. Néanmoins, il faut éviter l'abus qui change en mal même les choses les plus salutaires : l'eau ingérée en trop grande quantité peut causer des indigestions; prise à l'état de fraîcheur et de pureté lorsque le corps est en transpiration, elle peut susciter de graves maladies; sa trop grande quantité, dans les mêmes circonstances, provoque des sueurs immodérées; il convient alors d'en user avec discrétion et d'en tempérer les propriétés fâcheuses par l'addition de quelques gouttes d'une liqueur alcoolique. L'histoire nous apprend que les anciens, à la suite de leurs repas, buvaient de l'eau chaude avec autant de sensualité que nous prenons aujourd'hui le café.—Sous le rapport de l'origine, on peut établir que l'eau de *pluie* est la meilleure comme la plus aérée; puis viennent, dans l'ordre de bonté décroissante, l'eau de fontaine ou de *source*, lorsqu'elle n'est pas trop chargée de sels; l'eau de *rivière*, lorsqu'elle est limpide et qu'elle coule sur un lit sablonneux; l'eau de *puits* ou de citerne, qui, privée d'air et chargée de sels, occasionne souvent des coliques; enfin l'eau de *glace* fondue. Nous n'avons pas besoin de signaler les propriétés pernicieuses de l'eau croupissante.—Les autres boissons aqueuses consistent dans l'addition à l'eau de certains principes doux, rafraîchissants ou savoureux, tels que le sucre, les mucilages, les acides végétaux, les émulsions, les divers sirops, tels que ceux d'orgeat, de vinaigre, etc. Enfin, l'eau constitue encore la base ou le véhicule principal des liquides que nous avons encore à examiner. — Les boissons *fermentées* sont le produit de la réaction mutuelle de l'eau, du sucre et du ferment, d'où résulte l'alcool, qu'elles contiennent en plus ou moins grande quantité, et qui est l'agent principal de leurs effets sur l'économie. A dose modérée, ces boissons stimulent l'ensemble des fonctions, spécialement l'estomac et le cerveau; elles procurent un certain sentiment de bien-être et d'hilarité au-delà duquel commence l'Ivresse (*voy.* ce mot), dont le moindre inconvénient est de priver momentanément l'homme de ses plus nobles facultés. Les boissons fermentées conviennent aux constitutions molles, lymphatiques, aux individus qui font

une grande dépense de forces musculaires. Parmi ces boissons, le Vin (*voy.* ce mot) occupe le premier rang. Cette boisson hilariante mérite bien un article particulier dans un *Dictionnaire de la conversation*; nous nous bornerons ici à quelques aperçus généraux. Produit de la fermentation du suc de raisin, le vin doit ses qualités généreuses à la proportion d'alcool qu'il renferme et à certain arôme qui varie dans les diverses espèces et qu'on nomme le *bouquet*. Rouges ou blancs, suivant la présence ou l'absence de matière colorante, les vins deviennent *mousseux* lorsqu'on les bouche avant que la fermentation soit accomplie, *doux* lorsqu'ils contiennent un excès de matière sucrée, *secs* lorsque la fermentation est complète et que le sucre n'est pas en excès. Nous n'agiterons pas ici la grande question de la prééminence des *crus*, de la supériorité des vins de Bordeaux sur ceux de Bourgogne ou du Rhin; en pareille matière, c'est le goût seul qui décide; mais nous prémunirons les gourmets contre ces vins *doux*, ces vins *cuits* et autres produits adultères qui chargent l'estomac et causent des indigestions; quant aux vins *verts*, *aigres* ou *frelatés*, nous devons nous en rapporter au sentiment qui les repousse. — Le Cidre (*voy.* ce mot), produit fermenté du suc de pomme, est la boisson habituelle de quelques provinces de France, telles que la Normandie et la Picardie. Le cidre *nouveau* est indigeste; le cidre *fort* ou complètement fermenté est stimulant et susceptible comme le vin de procurer l'ivresse. — Le Poiré, produit de la fermentation du jus de poire, a les mêmes propriétés que le cidre. — La Bierre (*voy.* ce mot), produit de la fermentation de l'orge germée et torréfiée, avec addition de houblon, excite l'estomac et provoque l'ivresse lorsqu'elle est *forte*; la bierre *légère* convient aux tempéraments secs et nerveux, en ce qu'elle est peu excitante et qu'elle comporte des éléments nutritifs; l'une et l'autre, prises en abondance, donnent quelquefois lieu à des écoulements des parties génitales. — Les boissons *alcooliques* proviennent de la distillation des liquides fermentés. Leurs effets sur l'économie ne sont que l'exagération de ceux que provoquent les boissons fermentées et sont dus à la concentration de l'Alcool (*voy.* ce mot). Prises en certaine quantité, elles stimulent vivement l'estomac et le cerveau; leur excès peut occasionner de graves maladies. Leur usage habituel émousse la sensibilité des organes et par conséquent des facultés, d'où résulte cet abrutissement physique et moral où tombent les ivrognes de profession; et leur abus prolongé entraîne fréquemment des lésions organiques funestes. Pris avec modération, les alcooliques peuvent être favorables aux constitutions molles et aux individus soumis à l'influence du froid et de l'humidité; il faut s'abstenir de les prendre à jeun. Les liquides alcooliques ont reçu le nom générique d'*eaux-de-vie* de vin, de cidre, de grains, etc.; le *rhum* est le produit du suc de canne à sucre fermenté et distillé; le *kirschwasser* provient des merises pilées avec leurs noyaux. Les *liqueurs* sont de l'eau-de-vie à laquelle sont ajoutés des aromates, des fruits et du sucre, qui tempèrent leurs qualités stimulantes. Prises comme moyen digestif, les eaux-de-vie simples sont préférables aux liqueurs; mais à jeun les liqueurs sont moins nuisibles que l'eau-de-vie. — Parmi les boissons *aromatiques* usuelles, on distingue particulièrement le Café et le Thé dont chacun réclame un article particulier. Disons, par anticipation, que le *café* est la graine d'un arbuste exotique, graine dont la torréfaction développe le principe aromatique, qui fait de son infusion

> Cette liqueur au poète si chère,
> Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire.
> (Delille.)

Le café, *boisson intellectuelle* par excellence, engendre un sentiment de bien-être accompagné de plus de liberté dans les mouvements et de lucidité dans les idées. Bien que son effet soit fugace, il occasionne chez les personnes irritables un malaise qui se prolonge et peut les priver de sommeil pendant tout une

nuit : s'il est vrai que chez certains individus, au contraire, il favorise le sommeil, cela peut s'expliquer par l'état de collapsus qui suit la période de stimulation. Le lait et la crême en modifient les propriétés excitantes, mais chez quelques-uns ils provoquent le relâchement du ventre. — Le *thé* est une autre boisson aromatique obtenue par l'infusion des feuilles desséchées d'un arbre de l'Asie; il agit comme délayant des aliments et stimulant de l'estomac; c'est la providence des grands mangeurs et des estomacs débiles; c'est le dessert obligé de quelques nations du nord qui corrigent ainsi les effets d'une constitution lâche et d'un ciel froid et brumeux. — Il existe bien encore quelques autres boissons offertes par la nature ou enfantées par le luxe gastronomique, mais toutes peuvent être rangées dans les catégories précédentes. FORGET, D. M.

BOISSONS, *considérées sous le rapport financier.* Ce serait imposer à nos lecteurs une tâche bien fastidieuse que de les forcer à lire l'histoire complète de l'impôt sur les boissons. Il faudrait remonter à peu près au déluge, et, la Genèse en main, leur montrer l'origine de la première mesure fiscale qui vint peser sur le vin; nous n'entreprendrons pas un tel travail, il serait sans utilité, et nous nous bornerons à quelques indications qui se rattachent à l'histoire contemporaine. — Au temps du bon plaisir, les boissons étaient soumises comme aujourd'hui à l'impôt : c'était d'abord le curé qui réclamait sa dîme, puis le roi qui prélevait le droit de détail. « Et le samedy 3 aoust 1465, est-il dit dans l'histoire de Louis, etc., le roy, ayant singulier désir de faire des biens à sa ville de Paris et aux habitants d'icelle, remit le *quatriesme* du vin vendu à détail en ladicte ville au *huictiesme*. » (*Hist. de Louis XI, autrement dicte la Chronique scandaleuse.*); puis l'octroi, qui exigeait l'entrée (en 1788, un muid de vin payait à son entrée dans Paris 67 livres 11 sols); puis le seigneur, qui, en vertu de la banalité du tonnage, du vinage, de l'afforage, et d'une multitude d'autres droits seigneuriaux, venait puiser à pleins brocs dans la tonne du vendangeur. On se plaint bien haut de nos jours de l'inquisition des agents du fisc, mais, hélas! ne sommes-nous pas cent fois plus heureux que nos pères? nous ne payons pas plus qu'eux, je dirai même que nous payons moins, et la féodalité ne frappe plus à nos portes avec son cortége tyrannique. La loi seule exige aujourd'hui, et toujours avec elle on peut repousser l'arbitraire : nos pères avaient-ils cette faculté? — L'Assemblée constituante, au lieu de modérer les tarifs et d'adoucir les formes employées pour la perception, abolit en masse les droits de consommation, et affranchit ainsi les boissons de l'impôt : c'était tarir l'une des sources les plus importantes des revenus de l'état; mais, comme le disait, il y a peu de temps, un orateur à la tribune, « La constituante fit ressource des biens du clergé, la convention battit monnaie sur les échafauds, le directoire vécut de banqueroutes »; et pendant quelques années, on apprécia mal les résultats de la suppression des droits de consommation. — Quand l'ordre se rétablit dans l'administration, lorsque le gouvernement renonça à chercher dans la violence et la spoliation les moyens de faire face aux dépenses de l'état, il fallut revenir aux droits de consommation, et les boissons furent imposées de nouveau. Napoléon organisa alors les *droits-réunis*, vaste machine fiscale, fortement constituée, largement conçue, mais dont les rouages sont trop nombreux, dont l'entretien est trop cher. L'empire donnait à tout une impulsion vigoureuse : celle que reçurent les droits-réunis imprima à la machine un mouvement qui froissa tellement le peuple qu'en 1814 il demanda avec autant de chaleur la suppression des droits-réunis que l'abolition de la conscription. — Le comte d'Artois répondit aux clameurs du peuple : « Oui, mes amis, plus de droits-réunis! » mais le ministre des finances ne put ratifier cette promesse ; les droits-réunis rapportaient plus de 150 millions et occupaient une armée de

20 mille commis; on ne pouvait se passer de l'argent, on ne savait que faire des commis : on sortit d'embarras en supprimant les droits-réunis et en organisant les contributions indirectes : la chose était à peu près la même, le nom seul était changé. — La révolution de 1830 renouvela les réclamations du peuple contre les contributions indirectes. Le moment n'était pas opportun. Ce n'était pas en face de l'Europe en armes que la France pouvait tarir les sources de son budget. Cependant les réclamations étaient pressantes, et un dégrèvement de 40 millions, c'est-à-dire d'environ deux cinquièmes, fut accordé en décembre 1830. L'administration financière ne fit ce sacrifice qu'avec regret, et constamment depuis elle a protesté contre une mesure adoptée à une époque où la gravité des circonstances politiques permettait peu aux législateurs de juger, et où leurs votes étaient plutôt l'expression d'un sentiment que le résultat d'une conviction. Les commissions financières formées au sein des chambres partagèrent bientôt l'opinion ministérielle. M. Gouin disait, au nom de la commission du budget, le 28 mars dernier : « La réduction qui a eu lieu sur les boissons a porté un préjudice grave aux ressources du trésor, et, d'un autre côté, elle a eu un résultat peu sensible pour les producteurs et pour les consommateurs. » Cette opinion, plusieurs fois émise au sein des chambres, détermina, lors de la présentation du budget pour 1834, le ministre des finances, M. Humann, à redemander à l'impôt sur les boissons 20 millions sur les quarante qui avaient été supprimés en 1830. Cette proposition, favorablement accueillie par des financiers hommes d'expérience, fut mal reçue par le public, et la chambre déclara « que, dans les circonstances actuelles, le moment serait mal choisi pour engager, au sujet de quelques millions, un débat sur notre système d'impôts. » (Rapport fait par M. Duchâtel, au nom de la commission chargée de l'examen du budget des recettes.) C'était éluder la question; mais la session de 1833 n'avait d'autre but que de sortir la France de l'ornière du provisoire financier, et la proposition de M. Humann fut repoussée. Tel est l'exposé succinct des faits qui se rattachent à l'histoire de l'impôt sur les boissons depuis quelques années. (Les lois qui ont établi ou modifié depuis 30 ans l'impôt sur les boissons datent des 25 fév. 1804, 24 av. 1806, 28 av. 1816, et 12 déc. 1830.) Il nous reste à exposer le système de cet impôt, à présenter le tableau de ses produits, et à mettre en présence les opinions opposées qui l'attaquent ou qui le soutiennent. — Quatre taxes composent l'impôt sur les boissons (vins, alcools et leurs composés, cidres, bierres) : 1° le droit de circulation; 2° le droit d'entrée ou octroi : exercé au profit des communes, le 10ᵉ seulement entre dans les coffres de l'état; 3° le droit de détail et de consommation (ce droit est payé par 275 mille débitants, marchands en gros, brasseurs et distillateurs); 4° le droit de fabrication sur les bierres. — Le propriétaire, le vigneron qui consomme ses produits là où il les récolte, échappe à peu près à ces divers droits, mais il ne peut se soustraire à l'impôt foncier, auquel ses vignes paient, non comme produisant des boissons, mais à cause de la terre dans laquelle elles sont plantées. On a calculé que les vignes ainsi imposées entraient pour environ 16 millions dans le produit des impôts directs. — On estime à 2 millions d'hectares l'étendue des terres plantées en vignes; le produit moyen d'un hectare est de 20 hectolitres, ce qui donne pour produit annuel général 40 millions d'hectolitres. En divisant le résultat de l'impôt par ce produit moyen, on trouve que le litre de vin paie moins de 2 centimes; le litre de blé paie à peu près la même chose. On porte la valeur des vins et des cidres récoltés et des bierres fabriquées à 800 millions : l'impôt et tout ce qui en est la conséquence enlève moins de 80 millions, c'est donc le 10ᵉ environ. Il est très vrai que de graves objections s'élèvent contre le mode de perception, et surtout contre

le prix élevé auquel se fait cette perception. On en estime les frais à 17 millions environ, c'est-à-dire à près de 25 pour 100 : un tel chiffre est effrayant. Pour le rendre plus tolérable, quelques personnes citent le nombre immense des employés qui vivent sur cette somme; d'autres rappellent que le temps seul amène des améliorations et des perfectionnements, et ils citent Henri IV et Sulli, auxquels les droits de perception coûtaient 500 pour 100. Ces faits, ces raisonnements, sont bons pour amuser les enfants : la France veut du positif en fait de finances, elle veut du réel en fait d'économie; et gouvernants et législateurs doivent s'appliquer promptement à réformer le système ruineux qui nous a été légué par *Napoléon*.—A côté de l'intérêt des consommateurs, il en est un autre qui, depuis plusieurs années, présente avec ténacité ses doléances au pouvoir : c'est celui des propriétaires de vignes. Ils ont tracé un bien triste tableau de leur situation, et ils ont cherché les causes de cette situation dans notre système général d'impôts. Nous n'aborderons pas cette immense question, qui sera traitée ailleurs, et dont ce n'est pas ici la place : nous nous bornerons à l'énonciation de quelques faits. — En 1788, il y avait en France 1,555,475 hectares de vignes; en *1829*, on en comptait 1,993,307. En *1829*, la culture est meilleure qu'en 1788, et dès lors le produit est plus considérable. En 1788, on cultivait beaucoup plus qu'aujourd'hui des plants fins, en général peu productifs; depuis cette époque, on a multiplié les gros plants, peu favorables à la qualité, mais excellents pour donner la quantité.—La réunion de ces circonstances donne une augmentation d'un tiers dans les produits; l'élévation du chiffre de la population et l'amélioration du bien-être des masses ont dû augmenter la consommation d'un quart : il y a dès lors une différence qui doit peser sur le producteur et entrer pour beaucoup dans les causes de sa détresse. Mais, me dira-t-on, vous conseillez donc qu'on arrache des vignes? Pourquoi pas? depuis quelques années des vallées entières, dont le sol n'est favorable qu'aux céréales, ont été envahies par la vigne : rendez-les à leur culture naturelle! vous abaisserez le prix du pain, vous n'augmenterez pas celui du vin, et le producteur ne sera plus ruiné par l'abondance.—Passons maintenant au tableau des produits de l'impôt sur les boissons. —Les contributions indirectes, qui frappent les boissons, les cartes, la circulation des voitures publiques, la garantie sur les matières d'or et d'argent, et quelques autres droits peu importants, ont aussi dans leur domaine le droit de consommation sur les sels, et le monopole sur la vente des tabacs et de la poudre à tirer. En 1830, leur produit total fut de 202,650,951 fr., ainsi répartis:

Boissons, droits divers et recouvrements d'avances pour divers services,	131,203,455 fr.
Produit de la vente des tabacs,	67,267,497
Produit de la vente des poudres à feu,	4,179,999

Les frais administratifs et de perception se sont élevés à 47,239,220 fr. La perception des droits sur les boissons et autres droits divers figurent pour environ 20 millions dans ce chiffre; les frais de perception sont donc, en masse, d'à peu près 23 p^r 100; mais, lorsqu'on fait la division et l'application spéciale de chaque dépense réelle à chaque recette, cette proportion change totalement, et prouve combien il est nécessaire d'introduire des améliorations dans le mode de recouvrer cet impôt.—La réduction du tarif sur les boissons ordonnée par la loi du 12 décemb. 1830 abaissa la recette des droits-réunis de 131,000,000 à 97; les frais de perception restèrent les mêmes, car on ne peut diminuer les appointements d'un employé parce qu'au lieu de faire une recette de 25,000 fr. il n'en fait qu'une

de 20,000 : la loi du 12 décembre, peu utile au producteur, peu utile au consommateur, n'a donc eu pour résultat que de rendre plus évidente l'intolérable disproportion qui existe entre les recettes et les produits.

En 1832, le produit des boissons (déduction faite des droits divers sur cartes, sels, voitures, etc.), a été de	65,651,000 fr.
En 1833, les prévisions du budget l'ont porté à	66,000,000
et il paraît qu'il s'élèvera à au moins 67.	
Pour 1834, des circonstances favorables l'ont fait figurer au budget approximatif pour	69,000,000

Quant aux frais de perception, malgré la volonté bien positive des diverses commissions financières, il a été impossible d'en réduire le chiffre au-dessous de 19,684,500 fr. Il est juste de dire que les boissons n'absorbent pas toute cette somme, puisque les employés qui reçoivent les droits d'entrée, de circulation, de détail, sont aussi chargés de la perception des impôts auxquels sont soumis le sel, les cartes, etc. — Le budget de 1833 répartit ainsi les différents produits de l'impôt sur les boissons :

Droit de circulation sur les vins et cidres,	4,500,000 fr.
Droit de détail sur les vins et cidres, de consommation sur les eaux-de-vie, et taxes de remplacement,	45,500,000
Droit d'entrée sur les vins, cidres et eaux-de-vie,	9,300,000
Droit de fabrication sur les bierres,	6,700,000
Total,	66,000,000 fr.

Sur les 19,000,000 ½ absorbés par les frais administratifs et de perception, vivent 7,471 employés, savoir:

609 receveurs.
6,656 agents et préposés de tous grades autres que les receveurs.
206 agents de répression de la fraude.

Les appointements fixes de ces 7,471 employés s'élèvent à 14,413,000 fr.; mais dans cette somme figurent les indemnités accordées à 2,806 employés, qui sont obligés d'avoir un cheval, ce qui réduit à 13,000,000 au plus, la somme absorbée par les appointements : la moyenne est donc de 1,740 francs par employé. Les appointements les plus élevés sont de 10,000 fr.; les agents les moins rétribués (non compris les surnuméraires, auxquels on ne donne que des gratifications) reçoivent 800 fr. — De tous temps les opinions ont été très divergentes sur l'impôt qui pèse sur les boissons. M. Say, l'oracle des réformateurs du siècle, lui est très défavorable, et c'est un antagoniste qui est à redouter. Mais nous oserons nous exposer à une violente réprobation ; nous oserons dire notre pensée ; nous oserons avoir une opinion autre que celle du maître : à une époque où l'on parle si hautement de liberté, nous refuserons d'être esclaves, dussions-nous accumuler contre nous toutes les malédictions du parti réformateur. — Pour juger la théorie de M. Say sur cet impôt, il suffit de citer le passage suivant, qui a sans doute servi de base à ses calculs : « L'impôt sur les boissons fermentées oblige les $\frac{2}{3}$ des habitants de la France à se priver dans leur vie ordinaire de vin, d'une boisson fortifiante, que le sol produit en abondan-

ce. » Il résulte de ceci que 4,000,000 d'individus seulement boivent habituellement du vin. Eh bien! en recueillant des documents dans les annuaires et statistiques des départements, nous avons acquis la preuve que dans les départements vignobles *seulement* près de 8,000,000 d'individus avaient le vin pour boisson ordinaire et habituelle : ce fait, facile à vérifier pour chacun, peut faire apprécier l'opinion de M. Say sur les boissons. — Homme d'un esprit supérieur, théoricien admiré, M. Say eût échoué dans la plupart de ses combinaisons s'il eût été appelé à les mettre en pratique. La France honore en lui un économiste habile, et s'il eût été ministre des finances la France maudirait sa mémoire : il eût ruiné le pays le plus riche du globe. Nous récusons donc l'opinion de M. Say sur l'impôt des boissons, et nous dirons avec les hommes qui ont quelque expérience en finances : Toutes les nations ont senti que les boissons étaient de tous les produits celui qu'on pouvait imposer avec le moins d'inconvénient. — Les hommes qui, depuis juillet, auraient voulu réformer selon eux, bouleverser selon nous, toute notre machine sociale et administrative, attaquent avec ténacité l'impôt sur les boissons. « Il n'est pas équitablement réparti, disent-ils ; il réduit la consommation ; il nuit au travail ; enfin, il est le plus impopulaire de tous les impôts. » Il y a à la fois de la vérité et de graves erreurs dans cet exposé : les erreurs, nous ne nous en occuperons pas, nous avons assez d'armes en notre faveur, sans nous servir de celles que nous offrent nos adversaires ; la vérité, elle prouve qu'il y a d'importantes réformes à faire dans le système de l'impôt, mais elle n'établit nullement qu'il y ait nécessité de le détruire. Mais, nous répète-t-on avec obstination, cet impôt est le plus impopulaire de tous, et le pouvoir ne doit jamais braver l'opinion publique. Oh ! arrêtons-nous ici un instant ! j'apprécie tout le respect qu'on doit avoir pour le *vox populi*, mais ne soyons pas son esclave ! reconnaissons qu'il peut errer ; remarquons qu'en finances surtout il a besoin de tuteurs, et rappelons-nous que depuis Sulli, l'histoire nous prouve que vingt fois, en fait d'impôt, le *vox populi* a déclaré iniques et impopulaires des mesures qui, plus tard, ont mérité à leurs auteurs les bénédictions du peuple. — Bornons-nous donc à demander une amélioration dans le système, et non son renversement. N'imitons pas l'Angleterre, qui fait payer aux boissons près de 400,000,000, mais gardons-nous de suivre l'exemple de l'assemblée constituante, qui les affranchit de tout impôt, et priva ainsi l'état de l'une de ses meilleures ressources financières. Les encyclopédistes, ces réformateurs hardis du XVIII[e] siècle, qui attaquèrent sans ménagement tout ce qui était abusif, se déclarèrent favorables à l'impôt sur les boissons : « Les impôts modérés et proportionnels sur les consommations de denrées sont, disent-ils, les moins onéreux au peuple, ceux qui rendent le plus au souverain et les plus justes. Ils sont moins onéreux au peuple, parce qu'ils sont payés imperceptiblement et journellement, sans décourager l'industrie, d'autant qu'ils sont le fruit de la volonté et de la faculté de consommer. Cette vérité, malgré son évidence, pourrait être appuyée par l'expérience constante de l'Angleterre, de la Hollande, de la Prusse, si tant est que les exemples soient propres à persuader. » Un demi-siècle d'expérience est venu encore appuyer cette opinion : restons-y donc fidèles ! seulement, insistons avec force pour que nos législateurs, en respectant le principe, en améliorent l'application !

P. Doublet de Persan.

BOISSY-D'ANGLAS (François-Antoine), naquit à Saint-Jean-Chambre, petit village du canton de Vernhoux, département de l'Ardèche, le 8 décembre 1756, d'une famille protestante. Il fit ses premières études à Annonai, après lesquelles il fut reçu avocat au parlement de Paris, mais il n'en exerça jamais les fonctions. Il avait acheté une charge de maître-d'hôtel ordinaire de Monsieur

(depuis Louis XVIII), dont il se démit plus tard, vers la fin de la session de l'assemblée constituante; d'ailleurs, il s'occupait à peu près uniquement de littérature. Avant la révolution, il était associé de plusieurs académies de province, et correspondant de celle des inscriptions et belles-lettres de Paris. Boissy-d'Anglas fut élu député du tiers-état de la séuéchaussée d'Annonai aux états-généraux de 1789 : il n'avait pas encore trente-trois ans. Dès les premières séances, M. de Boissy se déclara en faveur de la cause populaire. Cependant il ne joua qu'un rôle secondaire dans cette première assemblée, où des orateurs nombreux et brillants rendaient l'accès de la tribune difficile. Mais il publia quelques brochures politiques qui furent remarquées. C'est à tort qu'on lui a reproché, dans certaines biographies, d'avoir fait l'apologie des journées des 5 et 6 octobre 1789; cette assertion, répétée sans examen, a été démentie par M. de Boissy lui-même. Il a parlé une seule fois de ces tristes journées, et il a ajouté à ce qu'il a dit pour les blâmer ces mots célèbres du chancelier l'Hospital : *Excidat illa dies!* — En 1790, Boissy-d'Anglas demanda que des mesures fussent prises contre le rassemblement du camp de Jalès, où s'organisait un plan de guerre civile pour le Midi; il dénonça comme contre-révolutionnaire un mandement de l'archevêque de Vienne. Elu secrétaire en 1791, il réclama contre l'insertion de son nom dans un libelle intitulé : *Liste des députés qui ont voté pour l'Angleterre dans la question des colonies*, et déclara qu'il se faisait gloire d'être du nombre de la minorité, qui voulait conserver les droits des hommes de couleur. Après la session, M. de Boissy fut élu procureur-général-syndic du département de l'Ardèche : il remplit cette magistrature importante, que les circonstances rendaient très difficile, avec une fermeté et une impartialité qui commencèrent à jeter les fondements de la belle réputation dont son nom est environné. On doit remarquer surtout le courage avec lequel le magistrat protestant couvrit de son corps pendant plusieurs heures la porte de la prison d'Annonaî, qu'une force militaire, étrangère au pays, voulait violer pour égorger des prêtres catholiques qui s'y trouvaient renfermés, et qui furent rendus à la liberté la nuit suivante. Ce fut à la réquisition du procureur-général-syndic que l'administration centrale du département de l'Ardèche prit un arrêté pour demander à l'assemblée législative une loi sur les formes civiles des actes de naissance et de décès des citoyens. En septembre 1792, M. de Boissy fut élu député de l'Ardèche à la convention nationale; il eut d'abord une mission à Lyon, où il fut envoyé avec ses collègues Vitet, ancien maire de cette ville, et Legendre, de Paris, pour y rétablir l'ordre que la rareté des subsistances menaçait de troubler. Il fut envoyé de nouveau dans la même ville avec Vitet et Alquier. Ces commissaires étaient chargés de vérifier les approvisionnements de l'armée des Alpes; mais ils n'achevèrent pas cette opération, ayant appris qu'on était au moment de prononcer sur le sort de Louis XVI. Tous trois votèrent de manière à ce que leur voix fût comptée pour l'absolution. Quant à M. de Boissy, il vota pour tous les partis les plus favorables à l'illustre accusé, c'est-à-dire pour la détention jusqu'à ce que la sûreté publique permît le bannissement; en faveur de l'appel au peuple, que l'infortuné monarque considérait lui-même comme l'unique et dernier moyen de salut sur lequel il lui fût encore permis de compter; enfin pour le sursis à l'exécution, quand la peine de mort eut été prononcée. M. de Boissy ne parut point à la tribune durant la lutte entre les montagnards et les girondins, mais il vota constamment avec ces derniers. Après les fatales journées des 31 mai et 2 juin 1793, il écrivit au vice-président du département de l'Ardèche (Dumont) une lettre qui fut imprimée et distribuée suivant ses intentions, dans laquelle, après avoir peint sous les couleurs les plus éner-

giques et les plus vraies l'oppression de la représentation nationale, il expliquait les motifs qui le décidaient à rester encore à son poste, et provoquait de la manière la plus formelle ses concitoyens à la résistance contre la tyrannie de la montagne. Il est vraiment surprenant que cette pièce n'ait point coûté la vie à son auteur. Durant plus d'une année, chaque fois qu'un représentant du peuple en mission dans l'Ardèche revenait à Paris, il ne manquait pas de déposer des exemplaires de la lettre de M. de Boissy au comité de sûreté générale. Le péril fut toujours écarté par Voulland, membre de ce comité, qui, ayant conservé pour son collègue de bons sentiments, malgré la dissidence de leurs opinions, avait soin de soustraire la pièce accusatrice. Cependant elle n'était point entièrement inconnue, puisque, quelque temps après le 31 mai, ayant voulu prendre la parole, Chabot l'interrompit par ces mots : « Tais-toi, coquin! nous savons ce que tu as écrit; tu devrais être déjà guillotiné. » Une autre fois que M. de Boissy traversait les Tuileries avec sa famille, il fut aperçu par Legendre, qui, venant à lui avec fureur, lui dit : « Eh bien! scélérat, tu as osé dire que tu n'étais pas libre, et cependant te voilà ici! — Non, je ne suis pas libre, répliqua Boissy, car si je l'étais, je pourrais te répondre. » Cette situation périlleuse explique suffisamment le silence que garda Boissy-d'Anglas à une époque où tout ce qui restait d'hommes raisonnables et modérés dans le sein de la convention se voyait forcé, sous peine de la vie, d'observer la même conduite; mais après le 9 thermidor, il ne négligea aucune occasion de réparer les nombreuses injustices commises par le pouvoir qui venait de finir. — Elu secrétaire de la convention, le 16 vendémiaire an III (octobre 1794), Boissy appuya la demande faite par David, arrêté à la suite des évènements du 9 thermidor, d'être gardé dans son domicile pour y finir un tableau. Nommé le 15 du même mois (5 décembre) membre du comité de salut public, il fut chargé principalement de la partie des subsistances et de l'approvisionnement de Paris, dans un temps où le discrédit des assignats y apportait les plus grands obstacles. Le peuple, à qui le pain manquait, ou à qui l'on faisait croire qu'il allait manquer, se persuada aisément que l'auteur de rapports si nombreux sur les blés et sur les vivres était le premier auteur de la disette. Les pamphlets séditieux le lui désignaient sous la dénomination de *Boissy-Famine*, et l'aveugle fureur de la multitude s'exhalait en horribles menaces contre lui. Le 27 ventose an III (17 mars 1795), plusieurs sections vinrent se plaindre avec menaces à la barre de la convention d'un décret rendu deux jours auparavant, qui avait restreint les distributions de vivres. Boissy répondit que sept cent-quatorze mille livres de pain avaient été distribuées le jour même : il parla des rassemblements qui se formaient dans le faubourg Saint-Marceau, et accusa les pétitionnaires de malveillance. Enfin, l'orage qui grondait depuis long-temps éclata une première fois sur la convention, le 12 germinal an III (1er avril 1795). Boissy était à la tribune, et venait de commencer un rapport sur le système de l'ancien gouvernement, relativement aux subsistances, lorsqu'une foule immense d'individus de tout sexe et de tout âge, précédés de bannières faites avec des haillons, sur lesquelles étaient écrits ces mots : *Du pain et la constitution de 1793*, qui étaient aussi leur cri de ralliement, ayant forcé la garde, pénétra dans la salle, et s'empara, en redoublant ses cris et ses menaces, des tribunes et des siéges des députés, dont le plus grand nombre leur céda la place. Bientôt, revenus de la première terreur, ceux-ci rentrèrent dans l'assemblée, où le peuple semblait délibérer avec eux. Au premier bruit de ces évènements, les sections de Paris, qui s'étaient réunies, marchèrent vers la convention, dans le dessein de la délivrer. Cependant le président, M. Pelet (de la Lozère), invitait vainement la multitude à se retirer

et à faire connaître ses vœux par une députation, lorsqu'après quatre heures du plus effroyable tumulte, la générale battant dans toutes les rues de Paris, et le tocsin, placé depuis trois jours sur le principal pavillon des Tuileries, alors nommé le pavillon de l'Unité, venant à se faire entendre, la terreur s'empara en un instant de la multitude, qui, se précipitant pêle-mêle sur les bancs, cherchait de toute part des issues que le désordre où elle était lui permettait à peine de trouver. Dans peu de minutes, il ne resta plus de traces de cette sédition terrible, qui pouvait bouleverser la France. A peine la salle fut-elle évacuée que Boissy, qui, au milieu des dangers que son nom seul rendait si fort imminents pour lui, s'était tenu constamment le dos appuyé contre le bureau du président, reparut à la tribune, et continua son rapport, à la suite duquel la convention reprit la discussion sur les subsistances.—Mais bientôt éclata un complot encore plus grave. C'était le 1er prairial de l'an III (20 mai 1795), journée célèbre dans les fastes révolutionnaires. Dès le matin, l'immense population des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, soulevée par ses agitateurs accoutumés, se met en marche sous les mêmes bannières qu'au 12 germinal, et en poussant les mêmes cris; elle se répand dans les quartiers de Paris qui conduisent aux Tuileries, où siégeait la convention. Cette foule, toujours dirigée par des chefs mal-habiles, qui ne lui avaient donné qu'une impulsion générale, et point d'instructions particulières pour agir selon les circonstances, suivit ses anciens errements, mais paraissait disposée à se porter à des extrémités beaucoup plus violentes qu'elle n'avait fait précédemment. M. Vernier (mort depuis sénateur) était président; il garda quelque temps le fauteuil pendant l'horrible scène qui ne faisait que de commencer; enfin, accablé de fatigue, et ne pouvant plus résister à la violence de l'orage, il céda la place à André Dumont, ancien président. Celui-ci, voyant dans une tribune des femmes qui poussaient d'horribles vociférations, crut devoir sortir de la salle pour les faire chasser. Boissy-d'Anglas, dernier président après lui, vint alors prendre le fauteuil. Cet honneur l'exposait à une mort qui semblait certaine, car on n'a pas oublié que la fureur populaire était depuis long-temps dirigée contre lui. Environné d'hommes et de femmes ivres de vin et de colère, armés et menaçants, Boissy resta impassible au milieu de ce spectacle d'horreur, où tous les genres de périls étaient réunis contre lui. Sourd aux imprécations de cette affreuse populace, dont quelques députés montagnards dirigeaient les mouvements, Boissy paraissait ne pas entendre qu'on lui demandait à grands cris de mettre aux voix le rétablissement de toutes les lois révolutionnaires. Cent fois couché en joue, menacé de la baïonnette, du sabre et des nombreux instruments de mort dont les insurgés étaient armés, Boissy semblait ne rien voir et ne rien entendre; son immobilité même commandait le respect. Lorsque la tête du député Féraud fut apportée au bout d'une pique jusqu'au pied de la tribune, et placée sous les yeux du président, le courage de celui ci n'en fut point abattu. Il salua religieusement cette tête sanglante, et comme il voulait en détourner ses regards, plusieurs canons de fusil furent de nouveau dirigés vers lui. Quelques moments auparavant, un adjudant-général, nommé Fox, qui était de service auprès de la convention, était venu annoncer à M. de Boissy que les attroupements augmentaient d'une manière inquiétante, et lui demander ses ordres. M. de Boissy les lui avait donnés par écrit et de sa main : ils portaient de repousser la force par la force. Au moment où on lui présenta la tête de Féraud, que l'on disait être celle de Fréron, il crut entendre nommer Fox. Pensant alors qu'on allait trouver sur cet officier les ordres dont il l'avait chargé, Boissy se crut arrivé à sa dernière heure; mais son courage n'en fut point altéré. Il est probable que si, pendant cet af-

freux désordre les chefs des insurgés, au lieu de perdre du temps à discourir dans l'assemblée, se fussent emparés des comités de salut public et de sûreté générale, le règne de la terreur était de nouveau proclamé. Deux fois Boissy voulut se faire entendre, mais des cris affreux étouffèrent sa voix. Enfin, vers neuf heures du soir, plusieurs sections réunies pénétrèrent dans la convention, sous la conduite de quelques députés, à l'instant où le tocsin du pavillon de l'Unité se fit entendre. La nuit déjà sombre, le pas de charge des sectionnaires, et surtout le bruit du tocsin, qui semblait annoncer aux factieux que la capitale tout entière était en armes pour marcher contre eux, produisirent en un moment sur cette multitude étonnée de ses propres excès, un effet non moins prompt que lors de la première insurrection du 11 germinal. Cette foule naguère si menaçante s'évanouit comme une fumée; en une demi-heure la salle de la convention fut libre; la garde nationale, qui venait de la sauver, en occupait tous les postes, et les délibérations avaient repris leur cours. M. de Boissy a souvent raconté à sa famille et à ses amis qu'au moment où il était le plus entouré de ces brigands, qui lui ordonnaient impérieusement de mettre aux voix toutes les mesures atroces que la foule réclamait, un jeune homme, proprement mis, quoique costumé comme le reste du peuple, lui dit ironiquement et à voix basse, de peur d'être entendu de ses compagnons : « Eh bien! M. de Boissy, croyez-vous que ce peuple mérite la liberté que vous vouliez lui donner? » Etonné de ce langage, M. de Boissy allait répondre, lorsque l'inconnu disparut avec la foule qui évacuait la salle, et ne s'est jamais retrouvé depuis. —Lorsque le lendemain Boissy-d'Anglas parut à la tribune, la convention et le public couvrirent d'applaudissements unanimes le président du 1er prairial; et l'éloquent accusateur de Robespierre, Louvet, qui venait d'expier son généreux dévouement par dix-neuf mois de la plus horrible proscription, se chargea d'exprimer la reconnaissance publique. « Rien ne peut être placé, dit M. le marquis de Pastoret (éloge de M. le comte Boissy-d'Anglas, prononcé devant la chambre des pairs le 1er janvier 1827), même dans la vie d'un tel homme, à côté d'une si grande action, si grande par ses résultats, et par tout ce qu'elle suppose d'intrépidité. » — M. de Boissy prononça une foule de discours remarquables, durant cette seconde partie de la session conventionnelle, qui vit l'apogée de sa gloire politique. Sincèrement dévoué à la constitution républicaine, qu'il aurait été facile de consolider si tous les représentants eussent été aussi purs et aussi désintéressés que lui, il combattait quelquefois les menées intérieures du parti de l'ancien régime, en même temps qu'il poursuivait avec toute son énergie les noirs complots des jacobins. Dès le 30 ventose an III (20 mars 1795), après un éloquent exposé des crimes de la terreur et des malheurs de la France sous le gouvernement décemviral, M. de Boissy proposa l'annulation des jugements rendus par les tribunaux révolutionnaires depuis le 22 prairial an II (10 juin 1794), la révision de ceux rendus antérieurement à cette époque, la suspension de la vente des biens des condamnés, enfin des indemnités pour les héritiers des condamnés dont les biens auraient été déjà vendus. « La justice, s'écriait l'orateur, voilà notre devoir, voilà notre force. Les siècles passent et s'anéantissent dans l'éternelle nuit de l'oubli; la justice seule demeure et survit à toutes les révolutions. » Toutes ces propositions, accueillies avec des applaudissements, furent renvoyées aux divers comités, et reçurent plus tard leur sanction définitive. Son rapport sur les fêtes nationales et sur la liberté des cultes (3 ventose an III — février 1795) offre une teinte de déisme qui éveilla le zèle du clergé constitutionnel; il fut critiqué dans les *Annales de la religion* (tom. 1, pag. 32). Le comité chargé de présenter le projet d'une constitution nouvelle fit son pré-

mier rapport par l'organe de Boissy-d'Anglas dans la séance du 25 prairial an III (13 juin 1795) : tout ce qu'il y avait de sage dans ce premier travail lui attira les sarcasmes du parti jacobin. On répandit même qu'il avait proposé dans le sein de la commission, ce qui parut alors fort audacieux, de confier le pouvoir exécutif à un président temporaire plutôt qu'à une commission de plusieurs personnes; et l'on partit de là pour baptiser la future constitution des sobriquets de *constitution patricienne de Boissy*, ou encore de *constitution babébibobu*, par allusion au léger bégaiement de l'orateur. Le crédit dont M. de Boissy jouissait dans ce temps-là le fit porter pour la seconde fois au comité de salut public (15 messidor an III—3 juillet 1795), qui était le gouvernement de l'époque. C'est comme membre de ce comité qu'il communiqua à l'assemblée la ratification donnée par le roi de Prusse au traité de paix de Bâle, et qu'il fit décréter, à la suite d'un rapport sur les colonies, qu'elles faisaient partie intégrante de la république française. Le 27 juillet, il prononça un discours sur la situation politique de l'Europe, qui fit une grande sensation, et dont la convention ordonna la traduction en plusieurs langues. Il fit renvoyer au comité de législation la proposition de rapporter la loi du 10 mars contre les parents d'émigrés; il seconda vivement Chénier pour faire prononcer le rappel de M. de Talleyrand. Enfin il proposa que l'anniversaire de la fondation de la république fût célébré par une fête qui aurait en même temps pour objet d'honorer la mémoire des patriotes immolés depuis la journée du 31 mai. — Aux approches de la crise du 13 vendémiaire, M. de Boissy se trouva séparé de ceux à qui cette journée transmit le pouvoir; son nom avait été prononcé avec faveur par les sectionnaires insurgés; des explications lui furent demandées en comité général, ainsi qu'à quelques-uns des ses collègues, relativement à cette circonstance. A la même époque, il se trouva aussi compromis dans la correspondance du sieur Le Maître, agent de Louis XVIII, qui s'était amusé à classer dans ses papiers les hommes influents de l'époque, d'après les vagues rumeurs de l'opinion, plutôt que sur des données positives. Cependant la convention nationale atteignait le terme de sa session. Elle avait décidé que les deux tiers de ses membres seraient conservés; les assemblées électorales devaient les choisir; soixante-douze départements nommèrent Boissy-d'Anglas, qui, dans le transport de l'émotion que dut lui causer un pareil triomphe, s'écria : « Ils ne savent ce qu'ils font; ils me nomment plus que roi. » Entré au conseil des cinq-cents, qui le nomma aussitôt l'un de ses secrétaires, il se rangea dans l'opposition contre le directoire, et vota avec le parti clichien. Il se prononça ensuite en faveur de la liberté la plus étendue de la presse, s'opposa à toute limitation temporaire, se bornant à réclamer une législation répressive des délits commis par cette voie. A cette occasion, il accusa le directoire de donner lui-même l'exemple de la licence contre laquelle il paraissait s'élever, en soudoyant les calomnies contre les députés qui lui étaient opposés. Il défendit encore les journalistes, qu'on voulait exclure des tribunes, et attaqua vivement Louvet, qui rédigeait le journal intitulé *La Sentinelle*, favorable au directoire. C'est vraiment un triste spectacle que celui qu'offrent les pouvoirs qui se succèdent dans les temps de révolution! on les voit à l'envi dédaigner la justice pour embrasser la force, et laisser à leurs adversaires, privés de la puissance, l'avantage de la raison et du droit. Ainsi firent trop souvent ceux qui parlèrent au nom de la liberté, au nom de la république, au nom du peuple, aussi bien que ceux qui plus tard ont parlé au nom de l'ordre public, de la victoire, de la monarchie. A quoi sert donc l'expérience qui s'achette si chèrement! — Elu président du conseil des cinq-cents le 1er thermidor an IV (19 juillet 1796), M. Boissy-d'Anglas combattit le projet d'ac-

corder une amnistie pour tous les crimes de la révolution, et dit qu'il ne consentirait jamais qu'ils restassent impunis. Il attaqua vivement la loi du 3 brumaire, qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés. Les sorties de Boissy contre le directoire se succédaient à mesure que cette autorité se précipitait dans de nouvelles fautes. A propos des abus des maisons de jeu, dont il demanda persévéramment la répression, il dénonça le pouvoir exécutif comme protégeant le vice. En germinal an v (avril 1795), le corps électoral de Paris réélut Boissy-d'Anglas député au conseil des cinq-cents. Il s'y éleva contre la barbare injustice de mettre hors la loi les émigrés rentrés, et proposa sur cette matière un projet de loi qui fut rejeté. Le 23 messidor suivant (11 juillet), il prit la parole en faveur des prêtres déportés et de la liberté des cultes. Il continua de critiquer les actes du directoire dans un grand nombre de discours, rapports, motions, au point qu'il fut accusé par une société populaire de travailler activement à la contre-révolution. Le 2 thermidor an v (20 juillet 1797), il se plaignit de la destitution des ministres, particulièrement de celle de Cochon, ministre de la police, qui passait pour dévoué aux clichiens. Enfin, il demanda la prompte réorganisation des gardes nationales, déjà proposée par Pichegru.— Ici finit la carrière démocratique de M. Boissy-d'Anglas; elle se termine par une proscription. Le directoire l'enveloppa dans celle du 18 fructidor. M. de Boissy évita cependant la déportation à la Guiane, en se tenant caché durant deux ans. Au bout de ce terme, il vint se constituer prisonnier à l'île d'Oléron, afin d'éviter la spoliation qui menaçait sa famille. Il ne sortit de cet exil qu'après le 18 brumaire, et ce fut pour entrer au tribunat, où l'appela le gouvernement consulaire. M. de Boissy fut élu président de cette assemblée le 24 novembre 1803; il fut nommé sénateur et commandant de la Légion-d'Honneur le 17 février 1805. Après le traité de Presbourg, en 1806, il prononça dans le sénat un discours à la gloire de Napoléon : comme membre de la troisième classe de l'institut, il adressa au même, le 6 novembre 1809, les félicitations de ce corps, à l'occasion de la paix de Vienne. Le 8 décembre, il fut présenté par le sénat comme candidat à une sénatorerie. L'Empereur ne lui accorda point cette faveur, mais il lui donna en 1811 le cordon de grand officier de la Légion-d'Honneur. Au mois de février 1814, quand l'étranger pénétrait à la fois sur tous les points de la France, le comte Boissy-d'Anglas fut envoyé dans la 12ᵉ division militaire (La Rochelle), avec la qualité de commissaire extraordinaire de l'Empereur : cette mission importante et difficile obtint tout le succès qu'on en pouvait espérer. Outre l'organisation des moyens locaux de résistance, il préserva les îles de cette division de tomber entre les mains des Anglais, qui occupaient la ville de Bordeaux; il sauva de l'anéantissement dont ils étaient menacés les établissements maritimes de Rochefort; enfin, il est permis d'attribuer à son habileté le repos où fut maintenue la Vendée dans un tel moment de crise; et tout cela, il le fit sans qu'il en coûtât la liberté ou la vie à un seul homme. — La restauration ayant été accomplie dans la capitale, M. de Boissy envoya son acte d'adhésion. Le 4 juin 1814, le roi le créa pair de France. Quoique M. Boissy d'Anglas eût constamment voté avec le parti clichien, il n'en était pas moins resté fidèle et sincèrement attaché à la constitution de l'an III. Il en donna alors une preuve non équivoque. La première fois qu'il se rendit aux Tuileries, en 1814, pour présenter ses hommages au roi, en sa qualité de pair de France, il dit à plusieurs de ses collègues : « J'ai été proscrit au 18 fructidor pour avoir conspiré en faveur des Bourbons; on me croira maintenant quand je dirai qu'il n'en est rien. » M. Camille Jordan et d'autres encore ont dit aussi la même chose depuis la restauration, et ces révélations généreuses, sont la condamnation sévère des cou-

pables auteurs du 18 fructidor. (M. de Boissy était, depuis 1803, membre du Consistoire de l'Eglise réformée et l'un des vice-presidens de la Société biblique de Paris). A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon le nomma itérativement commissaire extraordinaire dans les trois départements de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées, où il réorganisa l'administration au nom du nouveau gouvernement. Le 2 juin, il fut compris dans la promotion des pairs impériaux. Après la bataille de Waterloo, M. Boissy-d'Anglas fut du nombre de ceux qui jugèrent à propos de séparer la cause nationale de la personne de Napoléon. En conséquence, il appuya vivement l'adoption immédiate du message de la chambre des représentants, contenant la résolution adoptée sur la proposition de M. de La Fayette, de déclarer traître à la patrie quiconque tenterait de dissoudre la chambre. Le lendemain, il s'opposa à la proposition de proclamer Napoléon II, et conclut à la nomination d'un gouvernement provisoire. Il combattit plusieurs dispositions d'une loi de police concernant la liberté individuelle, que les circonstances où l'on se trouvait motivaient peut-être suffisamment; obtint l'adoption de diverses modifications protectrices, et ne consentit la loi qu'en témoignant hautement ses regrets et même l'absence de sa conviction. Il aurait voulu que l'assemblée lui accordât un jour pour rédiger une loi complète sur la liberté individuelle; il terminait son discours par ces belles paroles: « Les circonstances où nous nous trouvons sont graves et difficiles; notre indépendance est attaquée; peut-être nos institutions politiques sont-elles à la veille d'être renversées; votre cœur, et celui de tous les bons Français, et les principes éternels de la justice, sauront les retenir dans leur chute; mais, si elles doivent périr, si une subversion absolue doit effacer de nos tables sacrées les lois bienfaisantes que nous avons eu tant de peine à y graver, il serait encore honorable et beau que, du sein de tant de débris, pussent s'élever, au-dessus de l'océan des âges, les restes sacrés de quelques institutions tutélaires, destinées à servir de modèle et de consolation aux races futures. » M. de Boissy devait être entendu le lendemain; mais, nommé par le gouvernement provisoire l'un des commissaires chargés d'aller proposer un armistice au général prussien Blucher, il ne put exposer lui-même son projet; il chargea M. le comte de Latour-Maubourg de le présenter en son absence. Ce projet, en seize articles, se composait d'une suite de dispositions libérales, qui conciliaient le principe sacré de la liberté individuelle avec le principe non moins essentiel de l'ordre public: il est resté enseveli dans les archives du Luxembourg. Pendant le peu de jours que la chambre des pairs de l'empire eut encore à siéger, M. de Boissy continua à voter avec le parti qui, regardant désormais la résistance énergique comme impuissante, croyait devoir obéir à la nécessité, et ne voyait plus d'ancre de salut que dans les négociations. L'ordonnance royale du 24 juillet 1815 éliminait M. Boissy-d'Anglas de la chambre des pairs; mais celle du 17 août suivant l'y rappela à nouveau titre. Cette promotion, unique dans son cas, fut attribuée, soit au noble caractère public et aux grands antécédents de M. le comte de Boissy, soit au désir de conserver à la partie protestante de la nation un représentant de plus dans la chambre haute. Le noble pair fut pareillement compris dans la nouvelle organisation de l'institut (21 mars 1816), auquel il appartenait déjà, et fit partie de l'académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa nouvelle carrière parlementaire, M. de Boissy ne déserta point les rangs où l'opinion publique l'attendait. Il contribua puissamment à pousser le ministère du 5 septembre dans les voies constitutionnelles. Dès la session de 1818, il réclama l'application du jury au jugement des délits de la presse. Il combattit vivement la proposition de M. le marquis Barthélemy, pour le changement de la loi des

élections, du 5 février 1817, dont le but effectif était le changement de la direction ministérielle. Comme il avait fait autrefois à la convention et au conseil des cinq-cents, il défendit à la chambre des pairs le jury et surtout la liberté de la presse, si souvent attaquée par les ennemis de la liberté et de la civilisation. Il retrouva aussi toute l'énergie de sa jeunesse pour attaquer la loterie et les maisons de jeux, qu'une opiniâtreté scandaleuse autant qu'injustifiable s'obstine depuis si long-temps à maintenir. Parmi les opinions de M. de Boissy, l'on peut encore citer son rapport sur le droit d'aubaine et de détraction, à la suite duquel fut aboli ce vestige de la barbarie des temps anciens; et le discours par lequel il appuya, au mois de février *1819*, la proposition de M. de Lally, pour décerner à M. le duc de Richelieu une récompense nationale. M. de Boissy usa noblement du crédit dont il jouit auprès de ce ministre homme de bien, soit pour favoriser les intérêts de ses co-religionnaires, soit pour faire rappeler de l'exil certains de ses collègues de la convention, d'un caractère honorable sous beaucoup de rapports, et qu'une interprétation trop sévère de la loi du 6 janvier 1816 tenait éloignés de la France. Le 12 janvier de cette année, M. de Boissy écrivit une lettre très détaillée à M. le duc de Richelieu pour lui faire connaître que quarante-six membres de la convention avaient été exceptés mal à propos de la loi d'amnistie, comme ayant voté la mort de Louis XVI, puisque ce vote, qui n'avait été que conditionnel, n'avait pas compté pour l'application de la peine. M. de Richelieu lui répondit qu'il partageait entièrement ses idées à cet égard, et qu'il espérait qu'elles serviraient de base au travail qui serait fait pour l'exécution de la loi. Une note de la main de M. de Boissy, jointe à la minute originale de sa lettre à M. de Richelieu, est conçue en ces termes : « Malgré la justesse de mes observations, malgré l'opinion de M. le duc de Richelieu, et les espérances que donne sa lettre, il fut décidé par le conseil des ministres, à l'unanimité (à ce qu'on assure), excepté M. de Richelieu, que ceux qui avaient prononcé le mot de mort, *bien qu'il eût compté contre la mort*, seraient regardés comme régicides. »—Quelque temps après, sous le ministère de M. Decazes, la voix de la modération ayant repris de l'empire, M. de Boissy recommença ses démarches; elles obtinrent quelques succès. Plusieurs conventionnels, qui étaient dans le cas de l'exception qu'il avait vainement sollicitée pour eux jusqu'alors, purent rentrer dans leur patrie. L'amour de la justice était tel dans le cœur généreux de M. de Boissy qu'il prit aussi la défense de quelques-uns dont il avait à se plaindre personnellement. Il fit notamment rentrer en France un de ceux qui avaient le plus contribué à sa proscription le 18 fructidor, et qui était cause qu'il s'était vu forcé de se remettre à la discrétion de ses ennemis. Cet ancien député, croyant de son devoir de venir lui rendre visite pour lui témoigner sa reconnaissance, M. de Boissy répondit à la personne qui en sollicitait la permission : « Je sens, et je m'en fais bien des reproches, que je n'ai pas encore assez de philosophie pour lui pardonner entièrement le mal qu'il a voulu me faire; je le remercie de sa visite; j'ai été assez heureux pour lui être utile; voilà tout ce que j'en exige; le monde est assez grand pour nous contenir l'un et l'autre. » — Depuis le calme de la restauration, M. de Boissy était revenu à la culture des lettres, qui avait honoré sa jeunesse. Ses écrits, sans offrir des beautés du premier ordre, se distinguent par un style net et facile; ils attestent une ame élevée et pure, aussi bien qu'un esprit philosophique et d'une large étendue : ils sont tournés constamment vers des sujets graves et utiles. L'affaiblissement de sa santé, qu'on a reconnu depuis avoir été occasionnée par une maladie au cœur, lui fit conseiller l'air natal du Midi. Il passa l'hiver de 1824 à 1825 à Nîmes. Annonai le revit avec orgueil et avec

joie habiter de nouveau la maison paternelle, religieusement conservée dans sa rustique simplicité. Il revint mourir à Paris le 20 octobre 1826, âgé de près de soixante-dix ans. Conformément à ses dernières volontés, son corps a été transporté à Annonai. M. de Boissy-d'Anglas a laissé deux fils, qui tous deux ont rempli avec distinction des fonctions publiques d'un rang élevé. L'aîné, ancien préfet, en venant occuper au sein de la pairie française le siége de son père, a honoré sa mémoire par la profession publique de ses généreuses doctrines. Le second siège à la chambre des députés, où il a été réélu, et a rempli les fonctions de secrétaire en 1831.—Le nom de Boissy-d'Anglas reste attaché à une époque de notre histoire, celle du 1er prairial, qui l'inscrit parmi les héros sauveurs des nations. Ceci, c'est de la gloire; la parole modeste de l'écrivain se borne à la raconter : nous l'avons fait. Le reste de la carrière de M. de Boissy, qui formerait seul un lot assez beau, fut celle d'un homme de mérite, d'un homme de bien, enfin d'un homme courageux : l'élévation du caractère et la générosité du cœur y dominent surabondamment. D'autres furent plus véhéments à combattre la première irruption de l'anarchie, d'autres plus stoïques devant l'éclat enivrant du despotisme; d'autres enfin, en ces derniers temps, adoptèrent des doctrines plus absolues ou des règles de conduite plus inflexibles. Cela explique pourquoi la personne et la fortune de M. de Boissy obtinrent plus de faveur ou de ménagement à diverses époques que n'en ont obtenu des personnes d'un courage non moins élevé, et d'une vie non moins irréprochable. Mais les périls du 1er prairial et la proscription du 18 fructidor prouvent que M. de Boissy sut aussi mettre de l'énergie dans la lutte sacrée du bien public, et que plus d'une fois il dédaigna de mesurer le danger de la tribune. — La parole de cet orateur avait la puissance de la conviction et de la bonne renommée; elle n'échappait point de son cœur par torrents impétueux; elle en découlait avec une chaleur douce, accommodée aux circonstances ordinaires : tel fut le genre d'éloquence de M. de Boissy. Il avait conservé quelque chose des formes solennelles et parées propres au premier âge de notre tribune politique. Ces formes ne déplaisaient pas en lui; car ce n'était point faux goût ni stérilité d'esprit; c'était un vestige de première éducation, et le cachet d'une époque. Tel est aussi le caractère de ses écrits, qui ont été réunis, en 1825, en 6 vol. in-12, sous le titre d'*Etudes littéraires et poétiques d'un vieillard*; ils ne se distinguent ni par des pensées neuves ou brillantes, ni par l'éclat de l'imagination ou les enchantements du style; mais ils offrent un mélange d'élégance de Florian et de La Harpe, animée par la philosophie quelque peu rhéteuse de Thomas, et tempérée par un reflet de la belle simplicité de Ducis. — M. Boissy-d'Anglas avait une physionomie noble, que la vieillesse rendit vénérable. Sa tête était modelée dans le genre de celle de Bernardin de Saint-Pierre, dont le type populaire jouit d'une grande célébrité, mais elle avait un caractère supérieur en énergie et en élévation; de longs cheveux blancs flottaient négligemment autour de son visage, qui fixait inévitablement l'attention dans les réunions les plus nombreuses. On a un beau buste de M. de Boissy-d'Anglas, sculpté par M. Houdon. On trouve encore son effigie très ressemblante dans l'*Iconographie des contemporains, depuis* 1789, publiée par S. Delpech; et dans la *Collection des portraits des membres de l'institut*, publiée par M. J. Boilly. A. Mabul.

BOISSY (Louis de), né en 1694, à Vic en Auvergne, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique par ses parents sans fortune, et en porta quelque temps l'habit; mais, sentant que sa véritable vocation était la littérature, il vint publier dans la capitale de premiers essais qui ne furent pas heureux. Il débutait par des satires, et il s'aperçut bientôt que c'était un *méchant métier*, surtout quand on ne le faisait pas comme Boileau. Se

trompant encore une fois sur son genre de talent, il fit alors une pâle tragédie, *Admète et Alceste*, qui n'eut aussi qu'un faible succès. Se retournant enfin vers la comédie, cette fois il prit une meilleure route. Ce ne fut toutefois ni celle de Molière ni même celle de Regnard. Le meilleur ouvrage de Boissy, *Les Dehors trompeurs*, le place bien au-dessous du grand peintre des mœurs et des caractères, de même que *Le Babillard* et *Le Français à Londres*, bluettes agréables par l'art de reproduire la verve et la franche gaieté de l'auteur du *Légataire universel*. La caricature de *Jacques Rosbif* fit la réussite de la seconde. Le personnage ressemblait à un Anglais à peu près comme pouvaient représenter nos compatriotes les Français que l'on montrait alors sur les théâtres de Londres, habillés de satin rose, et faisant leurs dîners de pattes de grenouilles. L'avantage, sous le rapport du goût et du bon ton, était même encore de notre côté. —Boissy composa pour les scènes française et italienne un grand nombre d'autres ouvrages souvent inspirés par une anecdote ou un travers du jour, et auxquels pouvait s'appliquer ce vers connu :

Chantez la circonstance et mourez avec elle.

Même dans ses pièces d'un genre moins éphémère, il ne fit guère la comédie qu'avec de l'esprit, et l'on sait qu'il faut bien autre chose pour accomplir, comme l'a dit Voltaire, *cette œuvre du démon*. Les rétributions accordées aux auteurs dramatiques étaient alors si faibles que, malgré sa fécondité, Boissy se trouva dans un dénuement accru par un mariage d'inclination imprudemment contracté. Il faillit augmenter la liste des hommes de talent morts de besoin; et des voisins secourables sauvèrent seuls les deux époux de la funeste détermination qu'ils avaient prise de se tuer. Des jours plus heureux vinrent cependant luire pour eux. En 1751, Boissy fut nommé à l'académie, moins sévère dans cette circonstance que pour l'auteur de la *Métromanie* et de certaine ode trop fameuse; car le nouvel élu avait bien aussi quelques peccadilles de cette sorte sur la conscience, telles que le roman des *Filles-Femmes* et deux ou trois autres passablement obscènes, mais publiés sous le voile de l'anonyme. Bientôt il fut chargé de la direction de la *Gazette de France*, espèce de sinécure lucrative dans un temps où la politique de cette feuille consistait à enregistrer les présentations à Versailles, les deuils de cour, et les noms des personnes qui avaient eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi. Plus tard, il obtint encore le privilége du *Mercure de France*, qui, à cette époque littéraire, était d'un très bon rapport. Mais il sembla que la fortune enviait ces faveurs à un homme qu'elle avait long-temps persécuté. Boissy en jouit peu d'années, et mourut en 1758, à peine âgé de 64 ans. Un reflet de sa destinée peu prospère s'étendit sur celle de son fils, auteur de quelques ouvrages d'érudition, et qui, tombé aussi dans une gêne cruelle, mit fin à ses jours en se précipitant par une fenêtre. —Un autre Boissy (Laus de), qui n'était point de la même famille, eut quelques succès dramatiques dans le commencement du règne de Louis XVI. C'était un de ces singes de Dorat qui outraient le précieux et l'afféterie de leur maître. La chronique scandaleuse du temps prétendit même qu'il lui avait succédé dans les affections d'une femme de lettres alors assez célèbre, et qui, suivant le satirique Lebrun, *ne faisait pas ses vers*. Ce bruit, vrai ou faux, donna lieu à l'une des meilleures épigrammes d'un malin poète :

Dorat mourant dit à sa belle amie, etc.

—On en fit courir une autre plus connue et non moins maligne, en remplaçant le nom du pauvre Laus de Boissy par celui de *Bos de Poissy*. Il ne s'en releva pas.

Ourry.

BOITE. On appelle ainsi toute espèce de coffre de différente forme et de diverse matière, mais toujours de moyenne dimension, qui se ferme au moyen d'un couvercle. On a dit d'abord

boueste, du latin *buxus*, formé du grec *puxos*, qui signifie *buis*, parce que probablement les premières boîtes auront été faites avec ce bois. Rien de plus varié aujourd'hui que les formes et les matières des boîtes, si ce n'est peut-être l'usage que l'on en fait : les métaux, l'ivoire, l'écaille, les bois, le carton, sont tour à tour employés à leur confection. Il est quelques denrées, telles que le tabac et le thé, qui ont besoin d'être tenues à l'abri de l'action dessiccative de l'air et que l'on expédie ou que l'on conserve pour cette raison dans des boîtes de plomb, dont le procédé de fabrication, venu des Chinois en France, a été décrit comme il suit par M. Lenormand : « Il faut faire fondre le plomb et le couler en feuilles minces comme du papier sur de la toile fine écrue ou sur du taffetas; si l'on veut donner à la feuille un ton blanchâtre ou d'argent, on allie au plomb $\frac{1}{100}$ d'étain. On prend ensuite ces feuilles métalliques, que l'on découpe d'après l'échantillon ou le patron que l'on a formé. Pour établir ce patron, on passe la feuille autour d'une forme ou modèle de bois, de la grandeur de la boîte que l'on veut faire, pour 1, 2, 4 ou 5 kectogrammes de marchandises; cela fait, on coupe les fonds et les couvercles, en forme de carré ou d'octogone, ensuite on roule la feuille autour de la forme, et l'on y place le fond, puis on retire celle-ci, on remplit la boîte de marchandises, on pose le couvercle, et souvent l'on soude les trois parties pour que la boîte soit close hermétiquement. » Les boîtes de petite dimension que l'on fait en métal sont l'ouvrage ordinaire des orfèvres, joailliers et bijoutiers, ou metteurs en œuvre; les plus remarquables en ce genre sont les boîtes de montre, qui sont composées de deux pièces essentielles, la *cuvette*, qui contient le mouvement, et la *lunette*, dans laquelle est ajusté le cristal ou le verre qui permet de lire sur le cadran sans ouvrir la boîte. Dans les pays de fabrique, les ouvriers spécialement attachés à ce genre de travail se nomment *monteurs de boîtes*. Les boîtes de bois, d'ivoire, d'écaille, rondes, ovales ou carrées, sont fabriquées par les *tourneurs* et les *tabletiers*, et les boîtes de pendule sont du ressort des *ébénistes*, qui leur donnent différentes formes et proportions, ou confectionnées en cuivre ciselé et doré par les fabricants de bronze doré. Enfin, les boîtes de cartonnage sont les plus faciles et les plus communes, et leur fabrication concerne le *cartonnier* (voyez à leur ordre les divers mots rapportés ici en caractères italiques). — On appelle, en anatomie, la *boîte osseuse* le crâne, ou cette boîte ovoïde, formée par la réunion de huit os, ayant pour usage principal de renfermer le cerveau et les membranes, le cervelet, et de protéger ces organes importants dans les chocs avec les corps extérieurs. — *Boîte* se dit, en général, dans les arts et métiers, de tout assemblage de bois, de cuivre, de fer, de fonte, etc., destiné à contenir, à revêtir ou à affermir d'autres pièces : ainsi, en termes de monnayage, la *boîte d'essai* est un petit coffre où l'on enferme les monnaies qu'on envoie à l'essayage; les bijoutiers appellent *boîte à soudure* un coffret où ils mettent les paillons; les serruriers et les couteliers nomment *boîte à foret* une espèce de bobine dans laquelle ils mettent leur foret pour percer une pièce; la *boîte de navette* du tisserand est la partie de la navette où se met la trame, la *boîte du vilbrequin* la partie où l'on attache la mèche de cet instrument; la *boîte de l'imprimeur en taille-douce* est un morceau de bois qui a la forme d'un arc, et qui est garni en dedans de fer-blanc pour faire tourner le rouleau; la *boîte du gouvernail* est, en marine, la pièce de bois percée au travers de laquelle on passe la barre ou le timon; en termes d'artillerie, la *boîte* est le bouton qui est au bout de la hampe des écouvillons qui servent à nettoyer et à rafraîchir le canon, ou bien la tête du refouloir, ou bien encore l'embouchure de fer ou de fonte dans laquelle entre le bout d'un essieu d'affût, ou bien enfin un cylindre de cuivre, armé d'un couteau d'acier bien acéré, qu'on em-

ploie pour aléser les canons, opération qui se pratique de la manière suivante : On suspend la pièce en l'air, ayant la bouche en bas, en sorte que le couteau enchâssé dans la *boîte* coupe et unit le dedans de la pièce à mesure qu'un cheval tourne une roue placée horizontalement sous cette machine. — La *boîte à pierrier* est un corps cylindrique et concave, fait de bronze et de fer, rempli de poudre, avec une anse et une lumière qui répond à cette poudre. On met cette boîte ainsi chargée dans le pierrier par la culasse, derrière le reste de la charge, qu'elle chasse aussitôt qu'elle a pris feu. — Les *boîtes d'artifice* sont de petits mortiers de fer, hauts de 7 à 8 pouces, qu'on charge de poudre jusqu'au haut et qu'on bouche avec un fort tampon de bois pour les tirer dans les réjouissances publiques, et dont la forte détonation s'entend au loin. Nous ne parlerons point de quelques autres boîtes très connues, telles que la *boîte aux lettres*, restreinte d'abord au service des postes, et dont l'emploi s'est étendu depuis à tant de services généraux ou particuliers. — Dans l'application de ce mot au figuré, on dit d'une chambre chaude et bien fermée qu'elle est close comme une *boîte*, d'une personne soigneuse et propre sur elle, qu'il semble qu'elle sorte d'une *boîte*. On dit vulgairement et proverbialement que *dans les petites boîtes sont les bons onguents*, pour dire que les choses précieuses, au physique comme au moral, tiennent peu de place. La *boîte de Pandore*, d'où tous les maux se sont répandus sur la terre et au fond de laquelle est restée l'espérance, est une des fictions les plus ingénieuses des anciens. E. H.

BOITEUX, en latin *claudus*. On appelle ainsi celui qui est affecté de *claudication* (*voy.* ce mot), celui qui boite, soit par vice de conformation première, soit par l'effet d'une maladie. *Boiter* est l'action d'incliner plus d'un côté que de l'autre en marchant, ce qui arrive aux individus qui ont un pied plus court que l'autre, ou bien une hanche faible, ou bien enfin à ceux dont les jambes, les cuisses ou les pieds sont affectés de blessures ou d'incommodités qui paralysent plus ou moins les fonctions de ces membres. — En termes de manége, on dit qu'un cheval est *boiteux* de l'oreille ou de la bride quand, par ses mouvements de tête, il marque tous les pas qu'il fait en boitant. — Dans la science hermétique, on désigne Vulcain, c'est-à-dire le feu ou la chaleur, sous le nom de *boiteux*. — On dit des *boiteux* qu'ils sont marqués au B. Il paraîtrait, d'après les anciens écrivains, que c'était la marque de tous les hommes dans le pays des Amazones; ce n'était pas chez eux un accident de naissance; mais on prétend que les Amazones tordaient ainsi les jambes de tous leurs enfants mâles, afin de conserver la force et l'autorité à leur sexe. Les Scythes leur ayant voulu persuader de se livrer à eux pour avoir des maris mieux faits et plus agréables, elles répondirent qu'elles étaient très satisfaites des leurs, d'où il passa en proverbe chez les Grecs que les *boiteux* sont gens habiles en amour. Ce proverbe s'est insensiblement perdu, après avoir passé des Grecs chez plusieurs autres nations. Il y a une autre expression proverbiale qui dit qu'il ne faut pas *clocher* devant un *boiteux*, ce qui répond à ce précepte de la sagesse, qu'il ne faut pas se moquer des malheureux. — Les expressions *boiter* et *boiteux* ont passé du langage direct dans le langage figuré. Une affaire qui *boite* est une affaire qui ne marche pas bien, dont la conclusion ne tire pas à bonne fin. Un esprit *boiteux* est un esprit mal-fait (*ingenium distortum*). — Quant à l'étymologie du mot *boiteux*, elle est restée dans le nombre des choses ignorées ou du moins non prouvées. M. de Roquefort, qui n'a rien trouvé sans doute sur ce mot qui lui parût satisfaisant, et qui, par la nature de son plan, devait cependant le faire entrer dans son *Dictionnaire étymologique*, l'y a placé à la suite du mot *boîte*, qu'il semble indiquer par là comme étant son radical. Étienne Guichard lui a donné pour racine le mot hébreu *labat*, d'où l'on aurait formé en latin *labor*, puis

en français *boiteux*, en supprimant la première syllabe et en modifiant beaucoup la dernière, comme on voit. E. H.

BOJARDO (MATTHIEU-MARIE, comte), d'une des plus illustres familles de l'Italie, originaire de Reggio, établie à Ferrare, est né vers l'an 1434, non pas dans cette dernière ville, comme l'ont dit la plupart des biographes, mais, comme l'a prouvé Tiraboschi (*Bib. mod.*, tom. 1er), à Scandiano, l'une des terres seigneuriales de sa famille, près Reggio de Modène, et où ses ancêtres tenaient une espèce de cour; mais ce fut à l'université de Ferrare qu'il fit ses études et qu'il fut reçu docteur en philosophie et en droit. Il mourut le 20 décembre 1494 à Reggio, dont il était gouverneur depuis 13 ans. Tous ses ouvrages, et principalement son grand poème de l'*Orlando innamorato*, dont la meilleure édition est celle qui fut publiée à Venise en 1544, ont été composés pour l'amusement de la cour du duc Hercule d'Este, auquel il fut attaché, après l'avoir été à la personne de son prédécesseur, le duc de Ferrare, et ont été écrits pour la plupart à Scandiano. Quelques critiques ont prétendu qu'ils sont pleins de descriptions empruntées aux lieux qu'il habitait, et que les noms de ses héros, tels que *Mandricaro*, *Gradasso*, *Sacripant*, *Agramant*, étaient ceux de quelques-uns de ses paysans, qui lui parurent assez harmonieux ou assez bizarres pour leur faire cet honneur. Quant à celui de *Rodomont*, il le forgea dans son imagination, un jour qu'il était à la chasse, et la découverte lui en fut si agréable qu'il quitta sur-le-champ la partie de plaisir qu'il avait entreprise, pour courir à son château, et faire sonner, dit-on, en réjouissance, toutes les cloches de son village. On ajoute qu'à cette occasion (1490) il fit graver une médaille avec son nom et son portrait d'un côté, et de l'autre l'image de Vulcain forgeant des flèches sur une enclume avec le secours de Vénus et de l'Amour, et portant pour exergue les mots : *Amor vincit omnia*. Le poème de l'*Orlando innamorato*, qui a été d'abord réformé, sous le rapport du style, par le Domenichi, puis refait entièrement depuis par le Berni (*voyez* ce mot), et qui a produit enfin l'*Orlando furioso*, est, dit Ginguené, l'un des ouvrages poétiques les plus importants de toute la littérature italienne, et a ouvert le premier la carrière de l'épopée romanesque. Ce poème, que Bojardo n'avait pu achever, fut imprimé à Scandiano, l'année qui suivit la mort de son auteur, par les soins du comte Camille son fils, et continué par un poète médiocre, Nicolo degli Agostini, lequel y ajouta trois livres, qu'il fit imprimer avec les trois premiers à Venise (1526, in-4°). Depuis ce temps, on n'a plus imprimé l'*Orlando* sans cette suite, toute mauvaise qu'elle est. — Outre cet ouvrage capital, Bojardo a encore laissé : 1° une comédie traduite du *Timon* de Lucien, intitulée : *Il Timone* (1500, in-4°), en 5 actes et en *terza rima*; 2° des *Sonetti e Canzoni* (Reggio, 1499, in-4°), divisés en trois livres, intitulés en latin : *Amorum*; 3° huit églogues latines, sous le titre de : *Carmen bucolicon* (Reggio, 1500, in-4°); 4° *Cinque capitoli in terza rima* (Venise 1523); 5° *Apulejo*, *dell' Asino d'oro* (Venise, 1516, in-8°); 6° l'*Asino d'oro di Luciano*, *tradotto in volgare* (Venise, 1523, in-8°); 7° *Erodoto Halicarnassio istorico*, *trad. di greco in lingua ital.* (Venise, 1533 et 1538, in-8°); 8° *Istoria imperiale di Riccobaldo Ferrarese*, *trad. del latino*, chronique qui s'étend depuis Charlemagne jusqu'à Othon IV, et qui a été insérée, avec le texte latin, par Muratori, dans le tome 9 des *Rerum italicarum scriptores*.

BOKHARAH ou BOUKHARA, capitale de la vaste contrée appelée autrefois Sogdiane et Transoxane, puis par les Arabes du moyen âge Mawar-ennahr, et qui d'elle a pris le nom de Grande-Boukharie, est une ancienne et grande ville située sous les 39° 30′ de latitude nord et les 96° 30′ de longitude. — On donne au nom de Bokharah diverses étymologies qui toutes ont à peu près la même signification, soit qu'il dérive de

bouh, étude, et *ara*, trésor, ce qui voudrait dire *trésor d'étude*; soit que *boukhar* signifie *réunion de sciences*, et *boukharah*, homme savant. Cette ville, formée d'abord par de nombreuses cabanes de pêcheurs qu'attirait l'abondance de poissons qu'ils pêchaient dans les lacs voisins, s'accrut et s'embellit successivement, fut ensuite fameuse et révérée dans l'Orient, à cause de ses nombreuses écoles, et des savants qu'elle a produits, devint un lieu de pélerinage pour les musulmans, à cause des saints qui sont enterrés dans son enceinte, et mérita le surnom d'*Al-Schérif* (*la noble* ou *la sainte*). — Quoique Bokharah soit une ville fort ancienne, on ne trouve aucune trace de son nom dans l'antiquité, et on ne saurait assigner de position correspondante à aucune des villes auxquelles elle a pu succéder. Suivant la plupart des auteurs orientaux, Bokharah était déjà la métropole des pays entre les fleuves Oxus et Iaxartes (aujourd'hui Djihoun ou Amou, et Sihoun ou Sir-Daria), lorsqu'elle fut conquise par Oghouz-Khan, roi du Turkestan, et issu à la huitième génération, par son aïeul Moghull ou Mongol-Khan, de Turk, fils aîné de Japhet. Les mahométans ont une grande vénération pour Oghouz; ils le regardent comme musulman, bien qu'il ait vécu environ 2,500 ans avant Mahomet, parce qu'il abolit l'idolâtrie, qui, de son temps, avait fait de grands progrès, et qu'il rétablit, dans tous les pays soumis à son obéissance, la croyance de l'unité de Dieu. Bokharah passa de la domination des souverains du Touran ou Turkestan sous celle des rois de l'Iran ou Perse. Comprise dans la Sogdiane, où Alexandre-le-Grand poursuivit Bessus, l'assassin de Darius, elle fit sans doute partie de la monarchie éphémère de la Bactriane, et appartint ensuite aux Huns et aux Turks occidentaux. Ces derniers en étaient maîtres lorsque Kotaïbah, général arabe, porta les armes des musulmans au-delà du Djihoun, sous le khalifat de Walid Ier. C'est alors qu'on voit le nom de Bokharah figurer pour la première fois dans l'histoire. Kotaïbah la prit et y laissa garnison l'an 87 de l'hégire (706 de J.-C.). Mais les troupes musulmanes ayant été égorgées après son départ, il reprit cette ville d'assaut, fit passer au fil de l'épée tous les hommes en âge de porter les armes, réduisit en esclavage les femmes et les enfants, et fit un si riche butin que les Arabes, peu familiarisés avec le luxe, ornèrent d'or et de pierreries la poignée de leurs sabres. Depuis l'an 818, Bokharah fut soumise à la famille des Samanides, que le khalife Al-Mamoun avait investis du gouvernement de la Transoxane, en sous-ordre des princes Thaherides, qui gouvernaient le Khoraçan comme grands vassaux du khalifat. Mais lorsque ces derniers eurent été dépouillés et détruits par les Soffarides en 873, les Samanides refusèrent obéissance aux usurpateurs, et, soutenus par les vœux et le diplome du khalife Motamed, ils leur firent la guerre, et en triomphèrent en 899. Ce fut alors que Bokharah, malgré la rivalité de Samarkand, parvint au plus haut degré de splendeur, et par la prospérité de son commerce, et par la munificence de ses souverains, dont elle fut la capitale, et par le foyer des lumières que répandirent au loin ses nombreux établissements littéraires et scientifiques. Elle éclipsa même Baghdad, qui, à cette époque, languissait sous un khalifat avili par l'anarchie et le despotisme militaire. Elle ne déchut point, même après que des motifs politiques eurent déterminé les monarques samanides à transférer leur résidence à Hérat dans le Khoraçan; car on vit alors briller le célèbre Avicenne parmi les savants qui venaient s'instruire dans ses écoles. L'histoire de Bokharah est peu connue depuis qu'en l'an 999 elle fut prise par les Turks Hoeikes, destructeurs de la dynastie des Samanides. Leurs khans y régnaient, lorsqu'aux environs de cette ville se forma, dans les premières années du XIe siècle, le berceau de la puissance des Turks seldjoukides, qui bientôt domina sur la Perse, la Syrie et l'Asie-Mi-

neure. Aux Hoeikes succédèrent les Khitans, autre nation turke, vers l'an 1100. Pour se venger de l'incursion de ces incommodes voisins, Takasch, sulthan du Kharizme, vint assiéger Bokharah, l'an 1197; les habitants se défendirent avec courage, et pour se moquer de ce prince, qui était privé d'un œil, ils lancèrent dans le camp des Kharizmiens un chien borgne revêtu d'un turban et d'un habit persan, en leur criant : *Voici votre sultan.* Takasch prit la ville et ne punit les habitants qu'en les comblant de bienfaits. Cette clémence porta son fruit; les Bokhariens, retombés sous le joug des Khitans, s'en lassèrent bientôt. Ils offrirent de se soumettre à Mohammed, fils et successeur de Takasch, à condition qu'il les en délivrerait. Le sulthan s'empara de Bokharah et chassa les Khitans de toute la Transoxane, en 1207; mais son orgueil et sa perfidie attirèrent sur ses états la vengeance du terrible Djenghiz-Khan. Bokharah fut prise et brûlée par les hordes tartares en 1220, et ce ne fut que peu de temps avant sa mort que Djenghiz-Khan la fit rebâtir. Dans le partage des vastes états de ce conquérant, en 1224, elle entra dans le lot de son second fils Djagataï-Khan, dont le nom resta à l'empire qu'il transmit à ses successeurs. Sous le règne de ce prince, un imposteur nommé Mahmoud Tarabi, et né dans les environs de Bokharah, séduisit les peuples par ses prétendus miracles, et fut reçu dans cette ville, qui se déclara en sa faveur. La religion fut le principal motif de cette révolte contre les Tartares, qui n'étaient pas encore musulmans. Au moment du combat, d'épaisses ténèbres enveloppèrent les deux camps. Les Djagataïens, épouvantés, prirent la fuite et perdirent dix milles hommes dans leur déroute; mais Mahmoud ayant disparu, frappé par une invisible main, le fanatisme attribua cet évènement à une cause surnaturelle, et la révolte fit des progrès rapides. Il fallut un grand déploiement de forces militaires pour l'arrêter. Les Tarabiens furent exterminés, et les Bokhariens, pour les avoir soutenus, éprouvèrent les plus grands maux et auraient eu le même sort s'ils n'eussent imploré la clémence de leur souverain. Lorsqu'en 1370 Tamerlan fut devenu l'arbitre de l'empire de Djagataï, affaibli par l'incapacité des khans et par l'ambition des émirs, Bokharah redevint florissante, et quoique moins favorisée que Samarkand, dont le conquérant fit sa capitale, elle continua de prospérer par les lettres, les arts et le commerce, sous les descendants de ce prince jusqu'en 1498, où ils furent chassés du Mawar-ennahr ou Transoxane par Schaïbek, khan des Ouzbeks, issu de Djenghiz-Khan : ce fut alors que Babour, le dernier de la race de Tamerlan, après de vains efforts pour reconquérir cette partie de l'héritage de ses ancêtres, se retira à Caboul, d'où il passa dans l'Indoustan et y fonda l'empire moghol. Schaïbek avait l'ambition de rétablir celui de Djagataï dans ses anciennes limites; mais, ayant envahi le Khoraçan, il fut vaincu et tué par Schah-Ismaël, roi de Perse, en 1510. Ismaël, à son tour, ayant envoyé une armée au-delà du fleuve Djihoun, son général échoua dans une tentative contre Bokharah, et périt dans une bataille contre Kouschandji, successeur de Schaïbek. Bokharah n'a pas cessé depuis cette époque d'appartenir aux Ouzbeks, dont les états ont subi divers partages. Le Kharizme, Samarkand, Balh, Bokharah et quelques autres villes moins importantes ont eu leurs khans particuliers, souvent en guerre les uns contre les autres, et ne s'accordant que pour ravager les frontières de la Perse : mais Abdallah-Khan, qui régna de 1563 à 1592, et qui s'illustra par la fondation de nombreux édifices, ayant conquis Samarkand, cette cité et Bokharah ont toujours appartenu depuis à un même souverain, qui réside dans la seconde de ces villes. Abouh-Feyz-Khan, qui y régnait en 1740, fut forcé de se soumettre au fameux Nadir, roi de Perse, qui vint le visiter à la tête de son armée victorieuse, et il en reçut le titre de *schah* ou roi. Après la mort du tyran

de la Perse, Rahim-Beig, qui avait commandé un corps de dix mille Ouzbeks, attaché à l'armée de ce prince, revint à Bokharah, s'y empara de toute l'autorité, égorgea Aboul-Feyz-Khan, et mit sur le trône son fils encore enfant, Abd-el-Monmen-Khan. Mais peu d'années après, ce jeune prince s'exerçant au tir et visant un melon d'eau : « Allons, dit-il, maintenant à la tête d'*Atta-Baba* (père tuteur). » C'était le nom qu'il donnait à Rahim-Beig. Ce ministre crut voir dans ce propos indiscret du jeune prince le dessein de venger la mort de son père, et pour s'en défaire sans pouvoir être accusé de ce crime, il employa un compagnon de ses jeux, qui le précipita dans un puits comme s'il y fût tombé par accident. Abd-el-Moumen fut, dit-on, le dernier descendant mâle de Djenghiz-Khan à Bokharah. L'assassin éleva au trône un jeune mannequin qui n'était issu du conquérant tartare que par les femmes, et qu'on appelait par sobriquet *Khodjah-Zadeh* (le fils du Khodjah), parce que son père était un *khodjah* ou *seid*, c'est-à-dire un descendant du prophète Mahomet. A la mort de Rahim, l'émir Daniel, allié à la famille royale, s'empara de la personne d'un fantôme de roi, Aboul-Ghazy-Khan, le même peut-être que le précédent, car il était aussi fils d'un seid ou khodjah nommé Abd'el Rahim, qui ramassait les vieux haillons, les lavait et les refaisait pour les donner aux pauvres ou les porter sur lui-même par humilité. Daniel exerça un pouvoir absolu sur toutes les tribus immédiatement soumises au khan de Bokharah. A sa mort, il distribua ses immenses richesses à sa famille ; mais il déclara son fils, l'émir Massoum, héritier de sa puissance. Massoum, plus connu sous le nom familier de *Baghi-Djan*, est un des personnages les plus extraordinaires qui aient paru dans l'Orient, et sa biographie mériterait un article particulier. Il suffit de dire ici qu'après une jeunesse très dissolue, il donna dans une réforme complète, et que par sa piété apparente, ses privations volontaires, l'austérité de sa morale et la bizarre simplicité de son costume, il s'acquit une réputation de sainteté qui lui servit merveilleusement pour parvenir à ses fins. Devenu souverain vers 1784, sous le titre de Schah-Mourad (le roi désiré), il persévéra dans ses principes et dans sa conduite, et, donnant sur sa personne et dans sa famille l'exemple de la plus sèvere économie, il l'introduisit dans toutes les branches de l'administration. Il abolit la majeure partie des impôts et des taxes, et quoique les dépenses de l'état et le faste de sa cour fussent infiniment moins considérables que sous ses prédécesseurs, quoiqu'il donnât audience aux ambassadeurs étrangers, assis sur une peau de chèvre, et qu'il ne dédaignât pas de présider lui même le tribunal qui jugeait les causes civiles et criminelles, il releva le trône en décadence de Bokharah, réunit les différentes tribus d'Ouzbeks, ennemies jusqu'alors les unes des autres, et acquit enfin la seule puissance réelle, celle qui est fondée sur l'amour du peuple et non sur le vain éclat d'une cour corrompue. Schah-Mourad pouvait dire comme notre Louis XII : « J'aime mieux voir les courtisans rire de mon avarice que le peuple pleurer de mes prodigalités. » Ce monarque conquit toutes les parties démembrées de la Transoxane ou Bukharie, depuis l'Amou jusqu'au Sihoun à l'est, et le Kharvizme à l'ouest jusqu'à la mer Caspienne et à la mer d'Aral. Il fit plusieurs invasions en Perse, joignit à ses états Mérou avec une partie du Khoraçan ; mais ayant échoué en 1788 contre Meschehd, il publia que le saint imam Riza lui avait ordonné en songe de respecter le territoire de cette ville, où sa sépulture est un lieu célèbre de pélerinage pour les musulmans de la secte d'Ali. Schah-Mourad fit la guerre avec succès en 1789 à Timour-Schah, roi des Afghans. Monté sur un petit cheval, il marchait toujours à la tête de ses troupes, consistant principalement en cavalerie, et les maintenait dans une exacte discipline et dans la pratique des devoirs religieux. Il vivait de pain d'orge, de légumes et de viande sèche, et mangeait dans des plats de bois. Sa

dépense personnelle ne montait qu'à dix sous par jour, et il en donnait autant à son cuisinier et à chacun de ses deux domestiques; il n'en avait accordé que trente à sa femme, sœur d'Aboul-Ghazy, mais il lui alloua cinq pièces d'or lorsqu'elle lui eut donné un fils, et il doubla la somme à la naissance de deux autres. Tout portait le cachet de l'originalité chez ce prince singulier, jusqu'à la légende de son sceau: « Le pouvoir et les grandeurs, lorsqu'ils sont basés sur la justice, viennent de Dieu; autrement ils viennent du diable. » Schah-Mourad savait trop bien que son père, l'émir Daniel, s'était rendu odieux par la dureté de son administration, pour user du pouvoir comme d'un droit héréditaire; il ne céda qu'à des instances réitérées, à des circonstances impérieuses, pour se charger des rênes du gouvernement, sous le simple titre de régent; mais il était en si grande vénération pour avoir préféré à la couronne et à la robe royale le manteau et le bâton d'un derviche, qu'à sa mort, vers 1798, il put être assuré que son fils aîné serait roi de fait et de nom. Mir-Haïder-Khan monta sur le trône, et, malgré les cruautés qu'il exerça d'abord pour s'y affermir, suivant les principes des gouvernements orientaux, ce fut un prince pieux et pacifique; il préféra les douceurs de la tranquillité intérieure au fracas de la victoire, et se contenta de réprimer et de punir les brigandages exercés sur son territoire. Ayant conquis, en 1808, Khivah sur le khan de Kharizme, en représailles de ses fréquentes hostilités, il lui rendit cette place quelque temps après, par esprit de religion et de modération. Sa pusillanimité était extrême; il ne savait pas se faire respecter de ses voisins; aussi ses états furent-ils démembrés. Un chef ouzbek lui enleva Balkh, qu'il ne put recouvrer, et les Khiviens pillèrent impunément la ville de Tchardjou. Shah-Mourad avait encouragé l'étude des sciences, et l'on prétend qu'il n'y avait pas moins de 30,000 élèves à Bokharah; mais comme tout dégénère sous les princes médiocres, Mir-Haïder ne favorisait que l'étude de la théologie scolastique, et on ne comptait plus que 10,000 écoliers, ce qui était encore trop pour une science aussi inutile, aussi stérile. Le khan proposait lui-même des questions et distribuait des prix. Il prenait les titres de *padischah* (empereur) et d'*émir al-moumenim* (chef des vrais croyants). Il était très défiant, et, lorsqu'il s'éloignait de sa capitale, il n'y laissait aucun prince de sa famille, de peur qu'ils ne se révoltassent en son absence. Un de ses officiers goûtait devant lui tous les mets qu'on servait sur sa table. Il poussa l'avarice jusqu'à dépouiller plusieurs de ses gens des présents qu'ils avaient reçus de l'ambassade russe, en 1820, et pourtant il n'affichait pas un costume aussi simple, aussi négligé que son père: l'or et les pierreries brillaient sur ses habits. Malgré sa dévotion, il se livrait aux plus déplorables excès de libertinage, qui hâtèrent la fin de ses jours, en 1826. Il était âgé d'environ 50 ans. Son fils, Mir-Houçaïn, régna à peine 4 mois, et eut pour successeur son frère Mir-Batyr ou Batkar, qui occupe aujourd'hui le trône de Bokharah. Ce jeune prince a manifesté des inclinations belliqueuses, en déclarant la guerre au khan de Khivah, en 1828, et en reprenant sur lui la ville de Mérou. — Bokharah est beaucoup moins près du fleuve Djihoun qu'on ne le voit sur nos cartes et dans nos géographies. Elle en est éloignée d'environ 15 lieues. Comme elle est située au milieu d'une oasis couverte d'arbres et de jardins, on ne l'aperçoit qu'à trois quarts de lieue de distance. Les dômes, les palais, les minarets, qui dominent les maisons; les murailles crénelées qui l'entourent, tout auprès un lac environné de jolies maisons de campagne, le mouvement qu'on remarque à l'approche d'une capitale, tout cela produit un effet agréable; mais l'illusion cesse dès qu'on entre dans la ville; car, à l'exception des édifices publics, qui sont en briques, on ne voit que des maisons en terre grisâtre, entassées sans ordre et formant des rues sales, tortueuses, non pavées, ou pavées à demi, et si étroites que les plus belles n'ont pas plus de sept à huit

pieds de large. Les maisons sans fenêtres sur la rue, comme dans tout l'Orient, ajoutent encore à la mélancolie qu'inspirent le silence qui règne dans la ville et la physionomie grave et peu communicative de ses habitants. Ces maisons, à l'exception de la porte d'entrée, n'ont d'ouvertures et de jour que du côté du jardin ou de la cour, et comme leurs fenêtres n'ont pas de vitres, elles sont froides et humides, car il gèle souvent à 7 ou 8 degrés à Bokharah. Aussi, les rhumatismes y sont fréquents On s'y chauffe avec des brasiers au-dessus desquels on met une petite table couverte d'un tapis ouaté. — Bokharah a environ trois lieues de circonférence: ses murs, percés de onze portes, et flanqués irrégulièrement de bastions, ont 4 toises de haut et autant à la base, mais leur épaisseur, qui va en diminuant, n'a plus que 4 pieds vers le haut. Au centre de la ville s'élève le Noumischkend, colline naturelle, rehaussée à bras d'hommes jusqu'à la hauteur de 35 à 40 toises, et sur laquelle est l'antique palais du khan, bâti depuis plus de dix siècles. Il est entouré d'un mur haut de dix toises, qui n'a qu'une seule porte défendue par deux tours. Cette enceinte renferme une mosquée, le harem et ses jardins et diverses habitations. Celles du khan et de sa cour sont en terre et au sommet du monticule. — Bokharah contient 8,000 maisons et 70,000 habitants; les trois quarts sont tadjiks; la plupart artisans; le reste de la population se compose d'environ 6,000 Ouzbeks, 5,000 juifs, 3,000 Tatars, 2,000 Afghans, et le reste d'Indous, de Kalmouks, d'esclaves persans et russes, de nègres et de Siapouschs, non compris les pélerins et les marchands étrangers. On compte à Bokharah 14 bains publics commodes et spacieux, 68 puits ou réservoirs dont l'eau stagnante est renouvelée par un canal qui traverse la ville, 360 mosquées, 60 medressés ou colléges et 14 caravanseraïs. Le monument d'architecture le plus remarquable, c'est le minaret de Mirgharab, tout en briques, dont la forme est agréable, la hauteur de 30 toises, et la circonférence, qui va en diminuant, de 12 toises à sa base. On attribue à Tamerlan ou à un monarque plus ancien la fondation de cette tour, très bien conservée, et placée entre une medressé de ce nom et la mosquée principale. Cette mosquée est située vis-à-vis du palais, sur le marché et la grande place nommée Sedjestan. La plus grande medressé est due à la munificence de l'impératrice Catherine II, dont la mémoire est en vénération à Bokharah. Quoique cette ville entretienne encore un commerce considérable avec la Perse, la Russie, l'Inde et l'intérieur de l'Asie, si l'on en juge par le grand nombre de ses boutiques et de ses bazars; et qu'elle n'offre pas ces traces effrayantes de complète décadence qui frappent à l'aspect de plusieurs autres cités célèbres de l'Orient, tout annonce cependant qu'elle a dû être beaucoup plus florissante et plus peuplée. — Pour ce qui concerne le gouvernement, la religion, les mœurs et les usages, nous renvoyons le lecteur à l'article Bukharie. H. Audiffret.

BOL. Ce mot appartient à la médecine et à la minéralogie, sans que l'on puisse assigner d'une manière satisfaisante ce qui a déterminé ces deux fonctions sans aucune analogie. En médecine, un *bol* est un médicament interne, du volume d'une bouchée au plus, composé d'une matière *excipiende* (c'est celle qui doit opérer l'effet que l'on attend), et d'un *excipient*, ou liquide, ou mou, de telle sorte que le mélange soit un peu plus consistant que du miel. L'excipient n'étant destiné qu'à servir de véhicule à la matière efficace, il suffit qu'il ne nuise pas à l'effet: mais s'il peut y contribuer, le médecin habile ne manquera pas de le préférer à ceux qui se borneraient à n'être pas nuisibles. — En minéralogie, on nomme *bol*, ou *terre bolaire*, une argile ocreuse, dont la médecine fit usage autrefois, et dont la plus célèbre venait de l'Arménie. A mesure que la chimie a rectifié les nomenclatures minéralogiques, on a compris parmi les *terres bolaires* l'*argile sigillée* de Lemnos, la *sanguine*, tirée de la même île, la terre

de Sienne, etc. Quelques-unes de ces argiles contiennent une très grande quantité de chaux, et peuvent être classées parmi les marnes. F—Y.

BOLET (*boletus*, Linné), du mot grec *bôlos*, motte, genre de plantes cryptogames, appartenant à la famille des champignons, et caractérisé par un chapeau sessile ou pédonculé, garni (d'ordinaire à la surface inférieure seulement) de tubes qui renferment les corps reproducteurs. Ce genre est très nombreux en espèces; et en France seulement on en connaît plus de cent; mais, dans un ouvrage tel que celui-ci, nous devons nous borner à en signaler quatre, qui présentent des propriétés remarquables, et sont employées, soit dans l'économie domestique, soit en médecine, ou dans les arts. Ce sont:

Le bolet onguliforme (*boletus ungulatus*, Bulliard), qui se trouve partout dans nos bois, sur les troncs des chênes et des hêtres, et que l'on connaît vulgairement sous le nom d'*agaric de chêne*. Il est sessile, attaché par le côté, et présente à peu près la forme d'un sabot de cheval, d'où lui est venu son nom. Sa chair est d'une couleur tannée, d'abord mollasse et filandreuse, puis dure comme du bois; ses tubes sont étroits, réguliers, de même couleur que la chair; sa surface supérieure est grisâtre ou ferrugineuse, quelquefois marquée de zones brunes; si on frotte la première écorce, on en trouve dessous une seconde, lisse et d'un noir luisant. Ce champignon continue très long-temps à s'accroître : chaque année il se développe une nouvelle couche de tubes, et l'on retrouve les anciennes au moyen d'une coupe verticale; chacune des pousses, dont le champignon s'augmente successivement tous les ans, reste séparée de la précédente par un sillon annulaire profond; en sorte que le nombre de ces sillons indique l'âge du végétal. Coupé par tranches, quand il est jeune, et battu, ce bolet forme l'*agaric des chirurgiens*, dont on se sert pour arrêter les hémorragies des petits vaisseaux. Ces mêmes tranches d'agaric, trempées dans une dissolution de nitre, séchées et battues, forment l'*amadou*, dont on se sert pour fixer l'étincelle qui s'échappe du silex frappé par le briquet.

Le bolet amadouvier (*boletus igniarius*, Bulliard; *boletus obtusus*, Decandolle, *Flore française*), qui croît sur les saules, les frênes, les cerisiers, les pruniers, etc. Il est sessile, attaché par le côté, demi-orbiculaire et obtus. Sa chair est d'une couleur tannée, d'abord de la consistance du liége, ensuite dur comme du bois; ses tubes sont courts, étroits, très réguliers, de la même couleur que la chair. Il vit long-temps, comme le précédent, et produit de même chaque année une nouvelle couche de tubes: on retrouve, au moyen d'une coupe verticale, ces couches superposées, dont le nombre indique l'âge de l'individu; mais les pousses annuelles du chapeau ne sont pas séparées par des sillons, comme dans le bolet onguliforme. Cette espèce est employée aussi pour faire de l'amadou; les paysans s'en servent pour conserver et transporter le feu; et les teinturiers en tirent une couleur noire.

Le bolet du mélèse (*boletus laricis*, Jacquin), qui se trouve dans les Alpes, où il croît sur le tronc des mélèses. Il est sessile, attaché par le côté, d'une consistance molle et coriace. Dans sa jeunesse, il a une forme ovoïde alongée; mais il finit par prendre celle d'un sabot de cheval. Sa chair est d'un blanc jaunâtre, sa surface supérieure est marquée de quelques zones jaunâtres ou brunâtres, peu prononcées; l'inférieure est munie de tubes jaunâtres. Il est variable dans sa grandeur; mais le plus ordinairement il a quatre ou cinq pouces de diamètre. Il est employé en médecine sous le nom d'*agaric officinal*, et on le trouve dans les pharmacies dépouillé de son épiderme et desséché; il est alors blanc, spongieux et friable. C'est un purgatif déjà mentionné par Dioscoride et Galien sous le nom d'*agarikon*, et qui entre dans la composition de la thériaque, mais dont les praticiens modernes font bien peu d'usage, surtout en France. Les habitants des Alpes l'emploient pour leurs troupeaux.

Le bolet comestible (*boletus edulis*, Bulliard), qui se trouve pendant tout l'été par toute la France, dans les bois et les lieux couverts, où il croît sur la terre. Il atteint jusqu'à huit pouces de hauteur. Il a un pédicule assez gros, cylindrique ou quelquefois ventru, blanchâtre ou fauve, avec des lignes en réseau; son chapeau est large, vouté, d'une couleur ferrugineuse tirant sur le brun, quelquefois d'un rouge de brique rembruni, quelquefois d'un rouge cendré, quelquefois enfin blanc ou jaunâtre; sa chair est blanche, épaisse, ferme, quelquefois jaunâtre, souvent d'une teinte vineuse sous la peau; les tubes sont d'abord blancs, ensuite jaunâtres ou verdâtres. Les bœufs, les cerfs, les porcs, le mangent avec avidité, et il est très recherché comme aliment et comme assaisonnement dans le midi de la France; mais on n'en fait pas usage à Paris, quoiqu'il se trouve communément aux environs de cette ville, dans les bois de Ville-d'Avrai, par exemple. On le connait dans le Midi sous les noms de *ceps*, *cèpe*, *girole*, *giroule*, *brugnet*. En Lorraine, on le mange sous le nom de *champignon polonais*, parce que ce sont des Polonais de la suite de Stanislas Lekzinski qui montrèrent qu'on en pouvait manger sans danger. D—l.

BOLIDE. (*Voyez* Aérolithe.)

BOLINGBROCKE (Henri-Saint-John, lord, vicomte), né à Battersea, près de Londres, l'an 1672, était d'une famille ancienne, qui s'était distinguée dans les armes et dans l'administration. Il reçut une éducation conforme à sa naissance, et acheva ses études à Oxford. Dès lors on admirait généralement la vivacité de son esprit, la richesse de son imagination, son caractère aimable, et cependant énergique, et la facilité de son style. Il entra dans le monde, où il se distingua à la fois par les talents les plus rares, l'extérieur le plus séduisant, les manières les plus élégantes, le plus heureux mélange de noblesse et d'affabilité, et enfin par le charme de son élocution, auquel, d'après le témoignage unanime de ses contemporains, personne ne pouvait résister. Malheureusement les passions de sa jeunesse arrêtèrent l'essor de son talent; il était déjà parvenu à sa 23e année, et ses qualités brillantes ne lui avaient servi jusque là qu'à devenir un séducteur accompli (*a complete rake*). Ses parents pensèrent que le mariage pourrait exercer une heureuse influence sur sa conduite, et ils lui proposèrent une riche héritière, qui, à une fortune d'un million joignait un extérieur séduisant, un esprit très cultivé et une très haute noblesse. Mais à peine les deux époux avaient-ils vécu quelque temps ensemble qu'il s'éleva entre eux des dissentiments, à la suite desquels ils se séparèrent pour toujours. Il fallait un autre frein à ce caractère fougueux et désordonné. — Un mobile plus puissant devait enfin le diriger vers un but plus noble. Son père le fit entrer à la chambre des communes. Là, sa rare éloquence, la profondeur de ses vues, la sûreté de ses jugements, excitèrent l'attention du public. La paresse et le dégoût du travail qui l'avaient distingué jusque là firent place à l'activité la plus infatigable. En 1704, il fut nommé secrétaire au département de la guerre, et ces fonctions établirent des rapports immédiats entre lui et le duc de Marlborough, qui apprécia ses talents et seconda ses vues de tout son pouvoir; mais lorsque les whigs obtinrent le dessus, Bolingbrocke se retira. Les deux années qui suivirent furent, comme il le dit lui-même, le temps le plus occupé de toute sa vie; il se livra tout entier à l'étude, sans cependant demeurer étranger aux affaires politiques. Il conserva toujours des rapports avec la reine, qui lui accordait plus de confiance qu'à tous ses autres conseillers. Le ministère des whigs, contre l'attente de toute l'Europe, fut renversé, et Bolingbrocke fut nommé secrétaire d'état au département des affaires étrangères. Il remplissait ce poste lorsque fut conclue la paix d'Utrecht, qui fit l'orgueil de toute sa vie, et qui donna à l'Europe l'occasion d'admirer ses talents. Dans cette négo-

ciation, il avait tout contre lui : les whigs, les pairs, la banque, la compagnie des Indes orientales, Marlborough, Eugène, l'empereur, la Hollande, la rivalité de toutes les puissances de l'Europe, la faiblesse de sa propre reine, l'indécision, l'imprudence et même la jalousie de ses collègues. — Plus tard, nous retrouvons Bolingbroke en proie au désordre de ses passions; ses opinions sont si inconstantes, et il passe avec une légèreté si inconcevable d'un parti à un autre qu'on est tenté de soupçonner sa loyauté politique, son patriotisme et la droiture de son caractère. L'animosité et les luttes continuelles des whigs et des tories occasionnèrent une division marquée dans l'opinion publique : les ministres furent blâmés avec amertume, la paix décriée comme un malheur et comme portant atteinte à la succession protestante. Aussitôt après la conclusion de la paix, il éclata entre le comte d'Oxford, lord de la trésorerie, et Bolingbroke une querelle pernicieuse à l'état. Swift, ami des deux adversaires et surtout très lié avec le lord de la trésorerie, accusait Bolingbroke d'être la cause principale de la ruine de son parti. D'autres reprochent aux deux ministres de n'avoir pu, dans une situation si critique pour l'état, oublier leurs dissentiments personnels; et cet égoïsme est à leurs yeux une preuve suffisante qu'ils n'étaient faits ni l'un ni l'autre pour gouverner un royaume. Quoi qu'il en soit, la reine Anne, qui avait été outragée de la manière la plus sensible par le comte d'Oxford, le destitua quatre jours avant de mourir, et nomma Bolingbroke premier ministre à sa place; mais la scène changea entièrement après la mort d'Anne. Georges 1er, de Hanôvre, monta sur le trône, et les whigs remportèrent sur les tories une victoire plus décidée que jamais. Bolingbroke, qui ne pouvait venir à bout de se justifier auprès du nouveau roi par les raisons spécieuses qu'il faisait valoir en sa faveur, et qui avait autant d'envieux que d'ennemis acharnés, fut destitué par le roi Georges, avant même que ce dernier eût quitté l'Allemagne, et ayant appris que ses adversaires se proposaient de le faire monter sur l'échafaud, il se sauva en France. Jacques III, surnommé *le prétendant*, l'invita à se rendre auprès de lui en Lorraine, et le nomma ministre d'état; mais après la mort de Louis XIV, Bolingbrocke ne conserva plus aucune espérance de voir réussir les efforts du prétendant, et se repentit de s'être ainsi engagé avec lui. — Quelles qu'aient été à ce sujet l'opinion de Bolingbrocke et la ligne de conduite qui fut le résultat de sa conviction, on ne peut nier cependant qu'il n'ait agi avec loyauté à l'égard du prétendant. Malgré cela, Jacques III lui enleva la dignité qu'il lui avait confiée, et le remplaça par le duc d'Osmond. C'était une des bizarreries de la destinée de Bolingbrocke de se voir accusé de trahison, non seulement par le prince qui régnait réellement en Angleterre, mais encore par celui qui n'avait conservé que le titre de roi. Alors, le roi Georges entra en négociation avec lui pour qu'il lui livrât les secrets du prétendant. Bolingbrocke refusa d'abord d'écouter ces propositions; mais bientôt, par une inconséquence inexplicable, il changea d'avis, et promit de porter un coup décisif à la cause de Jacques III, à condition qu'on oublierait tout le passé, et qu'on s'en reposerait entièrement sur lui de la conduite de toute cette affaire. Cependant, le ministre Walpole, qui craignait l'influence qu'il pourrait exercer de nouveau sur le cabinet anglais, s'opposa de toutes ses forces à son retour en Angleterre. Alors Bolingbrocke, pour se distraire de sa triste position, se mit à écrire ses *Consolations philosophiques;* mais bientôt un second mariage lui en offrit de plus douces et de plus réelles; il épousa une nièce de madame de Maintenon, non moins riche que belle. En 1723, le parlement, dont tous les membres étaient ennemis jurés de Bolingbrocke, fut enfin dissous, et le roi lui permit de retourner en Angleterre, sans pourtant le rétablir dans ses biens; il fallait pour cela un vote exprès du parlement, et il l'attendit pendant deux

ans. — Depuis son retour en Angleterre, Bolingbroke vivait retiré à la campagne, où les entretiens de Swift et de Pope venaient seuls de temps en temps interrompre la monotonie de sa solitude ; mais à peine l'opposition eut-elle élevé la voix dans le parlement qu'il se rendit à Londres, et comme on s'obstinait à lui refuser l'entrée de la chambre des lords, il combattit pendant huit ans le parti du ministère par des brochures qui produisirent une vive impression sur le public. Cette guerre acharnée lui attira de nouveau des ennemis puissants, dont il se vengea en composant son traité *Des partis*, qui est regardé comme son chef-d'œuvre. Par suite des persécutions qu'ils lui suscitèrent, il se retira pour la seconde fois en France pour se jeter, si l'on en croit Swift, dans les bras du prétendant ; mais Pope réfuta cette accusation, et avoua publiquement qu'il avait lui-même engagé son noble ami à quitter une patrie ingrate qui le persécutait. — C'est en France qu'il écrivit, en 1735, ses *Lettres sur l'étude de l'histoire*, que l'on admire encore aujourd'hui, mais où l'auteur juge les évènements plutôt d'après ses vues personnelles qu'avec cette impartialité et cette unité de jugement qui doit distinguer l'historien. On lui reproche surtout d'y avoir attaqué sans ménagement la révélation, qu'il avait d'abord défendue avec zèle. C'est aussi à son instigation et à l'occasion de sa querelle avec Walpole, que Pope publia, en 1729, son *Essai sur l'homme*, à la rédaction duquel il prit part, et dont il fournit à l'auteur les matériaux les plus importants. Le désir de revoir sa patrie le ramena en Angleterre, où il composa, en 1738, sous les yeux mêmes du jeune prince de Galles, son *Portrait d'un roi patriote*. Il mourut en 1751, à l'âge de 80 ans, au milieu des souffrances d'une longue et cruelle maladie, pendant laquelle il écrivit des *Considérations sur l'état de l'Angleterre*. Il avait légué le manuscrit de ses œuvres complètes au poète écossais David Mallet, qui les livra à l'impression en 1753. A peine furent-elles publiées, que de tous côtés on s'éleva contre l'auteur, qui y attaquait le christianisme de la manière la plus révoltante. Le grand jury de Westminster les condamna, à l'unanimité, comme contraires à la religion, aux mœurs, à la tranquillité publique et au bien de l'état. Pour ce qui concerne le caractère de Bolingbroke, c'était un de ces hommes qu'on ne pouvait aimer ni haïr à demi : il avait à la fois les amis les plus chauds et les ennemis les plus acharnés ; on lui reprochait son ambition immodérée, la violence de ses emportements, sa basse jalousie et ses ressentiments implacables. Ses mémoires peuvent servir à l'histoire d'Angleterre pendant le premier quart du XVIII[e] siècle.

BOLIVAR. Nous venons d'écrire un grand nom, un nom qui n'a pas seulement retenti en Amérique, mais dans le monde entier ; un nom que l'ingratitude et la haine ont vainement tenté d'obscurcir, et qui, malgré tous leurs efforts, vivra autant dans la postérité que ce prodigieux XIX[e] siècle, dont il n'est pas la moindre gloire. Celui qui devait le porter avec tant d'éclat, Simon Bolivar, naquit d'une famille distinguée, à Caracas, en 1785. Il fut du petit nombre des créoles auxquels le gouvernement ombrageux de l'Espagne permettait d'aller faire leurs études à Madrid, et, par une faveur plus spéciale encore, il obtint l'autorisation de visiter le reste de l'Europe. Doué de tous les avantages du corps et de l'esprit, réunissant la vivacité à la douceur et les manières les plus séduisantes à cette rare modestie qui en rehausse encore le charme, il fut accueilli dans les cercles les plus recherchés et mérita l'estime des hommes distingués de cette époque. Mais, au sein des plaisirs, son ame ardente pressentait déjà l'avenir que lui réservait la Providence : au souvenir de l'esclavage de sa patrie son œil s'enflammait, son sang bouillonnait dans ses veines, et il n'avait pas encore 22 ans qu'il se promettait de la rendre indépendante. Durant son séjour à Paris, il s'occupa surtout à acquérir les con-

naissances nécessaires au guerrier et à l'homme d'état; il fréquenta les cours publics, particulièrement ceux des écoles normale et polytechnique, devint l'ami de MM. Humboldt et Bonpland, et voyagea avec eux en Angleterre, en Italie, en Allemagne. — De retour à Madrid, la tête pleine des institutions qu'il avait admirées parmi nous, il épousa la fille du marquis d'Ustaritz et revint en Amérique. Tout y annonçait une explosion prochaine. De justes plaintes sans cesse réitérées n'obtenaient de la métropole que des réponses évasives. L'Escurial persistait dans son affreux système colonial. Tout à coup on apprend à Caracas qu'une armée française a envahi l'Espagne; bientôt la double abdication de Charles IV et de Ferdinad VII vient mettre le sceptre de la péninsule entre les mains de Joseph Bonaparte. Placés entre des ordres contradictoires, les colons restèrent long-temps fidèles à la cause du malheur; se voyant enfin méconnus de ceux qu'ils voulaient servir, ils secouèrent le joug et se constituèrent en congrès national. Bolivar pouvait jouer un grand rôle dans cette assemblée, mais, ses principaux membres ne lui inspirant pas une grande confiance, il refusa d'en faire partie. Ce ne fut qu'en 1812, lorsqu'il vit qu'un tremblement de terre qui avait englouti une grande partie de la population vénézuélienne, l'anniversaire même du jour de l'insurrection, devenait entre le mains des prêtres un moyen de perdre la liberté au nom du ciel, qu'il renonça spontanément à l'inaction à laquelle il s'était voué. Il courut offrir ses services au général Miranda, qui, du temps de Dumouriez, avait combattu dans les rangs de l'armée française, et qui consacrait les restes de sa vie à la défense de sa terre natale. Leurs premières tentatives ne furent pas heureuses : Bolivar, nommé colonel et investi du commandement de Puerto-Cabello, laissa surpendre la citadelle par des prisonniers espagnols qui y étaient enfermés, et fut obligé de se retirer à la Guayra. Sur ces entrefaites, Miranda, cerné par des forces supérieures, capitulait à des conditions honorables pour lui et ses concitoyens. Cette capitulation devait être aussitôt violée que conclue. Le vieux général, chargé de fers, fut envoyé à Cadix, où il mourut dans un cachot. — Cependant l'échec éprouvé par Bolivar ne lui avait pas aliéné le cœur de ses soldats. Le congrès de la nouvelle Grenade lui confia un corps de 6,000 hommes, avec lequel il traversa les Andes, battit les Espagnols et s'empara des provinces de Tunja et de Pamplona. Son lieutenant Briceno, moins heureux, tomba dans leurs mains et fut fusillé avec sept de ses officiers. Ces froids assassinats indignèrent Bolivar, qui avait toujours fait la guerre avec modération. Les habitants, exaspérés, venaient se ranger en foule sous ses drapeaux; il se vit bientôt à la tête d'une armée assez nombreuse pour pouvoir marcher sur Caracas. Le général espagnol Monteverde accourut à sa rencontre avec l'élite de ses troupes; la victoire fut long-temps disputée; mais, la cavalerie royale ayant passé du côté des indépendants, Monteverde, avec ses débris, alla s'enfermer dans Puerto-Cabello; Bolivar entra vainqueur dans Caracas et proclama l'oubli du passé; tout Vénézuéla, à l'exception de Puerto-Cabello, s'était rallié aux indépendants. Leur chef, toujours magnanime, fit proposer un échange de prisonniers : mais Monteverde repoussa avec orgueil une transaction qui devait faire rentrer dans ses rangs deux fois plus d'hommes qu'il n'en aurait rendu; il fit plus : ralliant toutes ses forces, il vint chercher les républicains près d'Agua-Caliente. Le sort trahit encore sa valeur; son armée fut taillée en pièces, et lui-même, grièvement blessé, fut reporté à Puerto-Cabello. Bolivar espéra mieux de son successeur Salomon; il lui dépêcha Salvador Garcia, prêtre vénérable, qui lui semblait devoir être respecté de tous les partis; mais le nouveau général espagnol le fit charger de fers et jeter dans un cachot. Bolivar, indigné, cerna la forteresse par terre et par mer; on l'attaqua

avec fureur ; on emporta ses principaux ouvrages; on la réduisit à une affreuse famine. La fermeté des Espagnols était à l'épreuve des privations et des dangers. Décimés par le fer, en proie aux maladies, exténués par la faim, sans espoir de secours, ils restèrent inébranlables. — Tandis que Bolivar rendait de si grands services à la cause de la liberté, il faillit perdre toute l'influence que ses victoires lui avaient acquise. Le congrès de la Nouvelle-Grenade lui avait intimé l'ordre de rétablir le gouvernement civil dans la province de Caracas; il hésita à déposer l'espèce de dictature qu'on lui avait confiée dans des circonstances difficiles. Des murmures lui apprirent qu'il s'était mépris. Il s'empressa de réparer ce moment d'erreur, et convoqua une assemblée générale pour le 2 janvier 1814. Là, il rendit un compte scrupuleux de ses opérations et de ses plans, et offrit sa démission. Cette démarche raffermit son pouvoir chancelant; sa démission fut refusée d'une voix unanime, et sa dictature continuée jusqu'au moment où Vénézuéla pourrait être réunie à la Nouvelle-Grenade.—Les royalistes, convaincus de l'inutilité de leurs efforts, soulevèrent secrètement les esclaves et les organisèrent en bandes irrégulières. A la tête de ces malfaiteurs se distinguait le féroce Puy, qui, s'étant emparé de Varinas, y fit fusiller en un jour 500 patriotes. Bolivar, exaspéré de ce crime, sortit de son caractère, et ordonna de mettre à mort 800 prisonniers espagnols ; il battit successivement Bovès, le mulâtre Rosette, et le chef de guérillas Yanès; mais ces succès réitérés lui inspirèrent trop de confiance; il commit la double faute d'éparpiller ses forces et de s'aventurer dans de vastes plaines, où la cavalerie espagnole avait tout l'avantage. Battu à son tour, il ne put tenir tête à l'ennemi ; il lui fallut lever le siége de Puerto-Cabello, et s'embarquer pour Cumana, où il n'amena que des débris. Les Espagnols vainqueurs rentrèrent dans Caracas et dans La Guayra. La cause de l'indépendance était gravement compromise. — Toutefois les désastres de Bolivar ne l'avaient point abattu. Il reparaît à Araguita, dans la province de Barcelone, mais c'est pour s'y faire battre de nouveau. Plus heureux, il s'empare de Santa-Fé de Bogota, mais il échoue devant Sainte-Marthe. Voyant l'inutilité de ses efforts, il joint ses troupes à la garnison de Carthagène, qu'assiégeait Morillo, et s'embarque seul pour la Jamaïque, d'où il espère ramener des secours. Le défaut d'argent multiplia les difficultés, et, quand il revint avec des troupes fraîches, Carthagène s'était rendue, après quatre mois de combats et de privations. Cependant les Espagnols commençaient à trouver dans leur prospérité même le principe de leur ruine. Les colons humiliés par eux se détachaient de leurs drapeaux, et le pays se couvrait de guérillas. — Ce fut dans ces circonstances, vers la fin de mars 1816, que Bolivar débarqua, à la tête de ses renforts. Il avait avec lui Brion, à qui son dévouement avait mérité le titre de citoyen de Carthagène, et deux bataillons de noirs, que le président Péthion lui avait envoyés de Saint-Domingue. L'écossais Mac-Grégor commandait son avant-garde. Le chef de l'armée libératrice se faisait précéder d'une proclamation où il promettait à tous l'union, l'oubli, la tolérance, l'affranchissement des esclaves. Qui le croirait ? Cette proclamation, si propre à exciter l'enthousiasme, n'eut d'autre effet que d'alarmer la cupidité. En vain Bolivar avait donné l'exemple en affranchissant ses nègres et en les rangeant comme volontaires sous les drapeaux de la liberté; les colons de Vénézuéla, qui regardaient leurs noirs comme une propriété, aimèrent mieux être riches que libres, et abandonnèrent celui qui venait les délivrer. Il fut encore obligé de battre en retraite devant les Espagnols. Réfugié aux Cayes, il faillit y périr sous le poignard des royalistes; mais rien ne pouvait altérer son courage et le faire renoncer à ses projets; il convoqua un congrès général à l'île de Margarita et établit un gouvernement provisoire à Barcelone. Morillo

vint l'assiéger dans cette place, et obtint d'abord quelques succès, que Bolivar rendit inutiles en incendiant ses propres vaisseaux. On se battit les trois jours suivants; enfin, la victoire se déclara pour les républicains, qui s'emparèrent du camp espagnol, et reprirent la supériorité sur tous les points. — Nommé chef suprême de Vénézuéla, sur la fin de cette même année, Bolivar établit son quartier-général à Angustura et poursuivit le cours de ses victoires, secondé par son lieutenant Paez et par sa vaillante cavalerie. Les Espagnols, désespérant de le vaincre, essayèrent de l'assassiner. Un traître, suivi de 12 hommes, pénétra de nuit dans la tente du général, qui lui échappa presque nu. Les deux armées étaient également affaiblies. L'affaire de Sebanos de Coxedo, où la victoire fut indécise, termina la campagne de 1818.— Le 15 février 1819, Bolivar ouvrit à Angustura le congrès général de la république; il lui présenta un plan de constitution et se démit du pouvoir suprême; mais on le pressa de reprendre une autorité qui pouvait être encore utile, et il y consentit. Il avait réorganisé l'armée, il résolut de tenter le passage des Cordillières; ses troupes éprouvérent de grandes fatigues dans cette région escarpée, stérile, entrecoupée de torrents. Enfin, arrivé le 1er juillet dans la vallée de Sagamoso, il rencontra 3,500 Espagnols sur les hauteurs qui la dominent, les attaqua avec des troupes inférieures en nombre et harassées, les culbuta, et le soir même Tunja fut en son pouvoir. La bataille de Boyaca lui ouvrit les portes de Santa-Fé : il fit prisonnier le général en chef Barreyzo, et s'empara d'un millier de piastres laissé par le vice-roi Samana. La Nouvelle-Grenade demanda à s'unir à Vénézuéla et choisit Bolivar pour son président. Après avoir confié la vice-présidence à Santander, il reprit la route d'Angustura, à la tête de ses troupes; son arrivée fut une marche triomphale ; le congrès général réunit les deux provinces, sous le nom de Colombie, en l'honneur de Christophe Colomb. — Bolivar, vainqueur à Caraboho le 5 janvier 1820, songeait à poursuivre le cours de ses travaux, quand la nouvelle de la révolution espagnole parvint en Amérique. Il fit proposer à Morillo de cesser une guerre qui n'avait que trop duré pour le malheur des peuples; Morillo accueillit cette ouverture avec empressement, et un armistice fut conclu à Truxillo. L'Espagne reconnaissait Bolivar comme chef suprême de la Colombie; mais Bolivar refusa de reconnaître la souveraineté de l'Espagne. Les prétentions étaient trop opposées pour qu'on pût s'entendre. Pendant ces pourparlers, les deux chefs, égaux en loyauté, reposèrent une nuit entière dans la même chambre. Tant que dura la liberté espagnole, les hostilités cessèrent, et l'on ne songea qu'aux négociations; mais la destruction du système constitutionnel en Espagne et le projet de reconquérir les républiques américaines changèrent la face des choses. Bolivar se prépara de nouveau aux combats. Le général espagnol Moralès, poursuivi par les forces colombiennes réunies, se vit forcé d'aller chercher un refuge dans les murs de Maracaïbo, où il ne tarda pas à être cerné par les républicains. — Une grande contrée restait dans l'Amérique du Sud sous la domination espagnole. Bolivar accepta la glorieuse mission d'aller aider le Pérou à reconquérir son indépendance. Il partit de Popayan, le 12 mars 1823, à la tête de 7,000 hommes. La plume essaierait en vain de peindre tout ce qu'il eut à souffrir pendant 25 jours qu'il suivit la crête des Andes, à travers des rochers, des ravins, des précipices, dont jamais nul pied humain n'avait approché, à travers des forêts, des buissons, regardés comme impénétrables; parmi des herbes épaisses qui dépassaient les têtes des soldats. L'eau manquait souvent, souvent les sauvages égorgeaient les traînards. Enfin les colonnes commencèrent à se concentrer le 28 mai dans les environs de Pasto, et bientôt cette ville et Quito avaient arboré l'étendard de l'indépendance. Bolivar fut

accueilli en libérateur par les autorités péruviennes. Ce fut à Lima qu'il apprit que Puerto-Cabello avait cédé aux efforts réunis de ses lieutenants Paez et Bermudez, et que la garnison espagnole avait été conduite à Cuba. Les mémorables victoires de Jumir et d'Ayacucho assurèrent la délivrance du Pérou, qu'acheva la reddition de la forteresse de Callao; mais le poignard du royalisme poursuivait encore Bolivar chez le peuple qu'il rendait à l'indépendance. Le 30 janvier 1825, Bernard Monteagudo, son ami, son confident, fut assassiné en plein jour sur une des places de Lima. Un poignard pareil à celui qui avait servi à consommer le crime fut trouvé sur le premier domestique de Bolivar.—La nouvelle de la victoire d'Ayacucho ne parvint à Bogota que le 8 février. On y reçut en même temps une dépêche de Bolivar au président du sénat de la Colombie, dans laquelle il déclarait qu'il avait achevé sa mission, et que le temps était venu de tenir la promesse qu'il avait faite de se retirer de la vie publique aussitôt qu'aucun ennemi ne foulerait plus le sol américain. Le congrès tint une séance extraordinaire pour examiner le contenu de cette dépêche. Sa lecture fut suivie d'un morne silence. Enfin un député, se levant, déclara que ce serait un déshonneur pour la nation et un crime pour le congrès d'accepter la démission offerte, et qu'il votait son rejet. Ce vote entraîna tous les autres. Le 10 du même mois, jour anniversaire de la promotion de Bolivar à la dictature péruvienne, le congrès constituant de ce pays se réunit extraordinairement, et le général colombien vint aussi déposer dans son sein la puissance colossale dont il avait été investi. Le président du congrès répondit au libérateur en le pressant de conserver la dictature, mais Bolivar persista fermement dans son refus. A peine se fut-il retiré que le congrès vota des remercîments à l'armée libératrice et prorogea la dictature jusqu'au commencement de 1826. Il voulut élever en outre une statue équestre au libérateur, qui eut le bon esprit de repousser cette marque de flatterie.—Le 5 août 1825, les provinces du haut Pérou se constituèrent en état souverain et indépendant sous le nom de Bolivia. L'administration en fut confiée au brave général Sucre, qui s'était distingué dans la guerre du Pérou.—C'est ici qu'il faut placer cette idée féconde de Bolivar d'ouvrir un congrès à Panama, dans cet isthme qui joint les deux Amériques. Il voulait opposer à ces congrès de rois où se forge si souvent l'esclavage des hommes un congrès des peuples soustraits à la tyrannie des rois. Le Mexique, Guatemala, la Colombie, le Pérou, accueillirent cette idée avec empressement et envoyèrent des députés. Le Brésil et les États-Unis déclarèrent que les leurs n'y siègeraient qu'en spectateurs. L'assemblée devait ouvrir ses séances en octobre 1825; elles ne commencèrent qu'en juin 1826, et bientôt l'insalubrité du climat amena la dispersion des membres, au grand regret de tous les vrais amis de la liberté. —L'absence du libérateur n'empêchait pas ses compatriotes d'avoir les yeux fixés sur lui : tous les membres du sénat et de la chambre des représentants de la Colombie s'étant réunis dans l'église de Santo-Domingo, à Bogota, afin de procéder au dépouillement des scrutins pour l'élection du président et du vice-président de la république, la première dignité fut dévolue à Bolivar, qui avait obtenu 583 voix sur 602, et la seconde au général Santander, qui l'occupait déjà. Cette nouvelle fut annoncée au libérateur par son collègue dans des termes pleins de déférence. — La Colombie semblait jouir d'une paix profonde; les soldats de l'Espagne ne souillaient plus son territoire; le commerce commençait à refleurir; l'éducation publique était encouragée; les institutions libérales se développaient, quand soudain la chambre des représentants, consultant moins la politique que le respect dû aux lois, somma le général Paez de venir rendre compte de sa conduite au sénat. Une accusation est instruite contre ce chef. Elle avait pour motif quelques mesures

violentes prises par lui relativement au tirage de la milice ; Paez reçut l'ordre de remettre le commandement au général Escalona, mais ses troupes s'y opposèrent et déclarèrent hautement qu'elles n'obéiraient qu'à lui. Les habitants de Vénézuéla prirent fait et cause pour les soldats et manifestèrent l'intention de former un état séparé, n'ayant qu'un lien fédéral avec le reste de la république. Des excès furent commis à Valence, siége principal de l'insurrection. Paez fut élu président du nouvel état, et le général Escalona arrêté avec son état-major. — Cependant les municipalités de Caracas et de Valence, se séparant de la révolte, avaient écrit au libérateur de hâter son retour. Paez, accueilli dans la première de ces villes au cri de vive la république! vive Bolivar! vive Paez! lui avait écrit de son côté pour justifier sa conduite et expliquer les raisons qui l'avaient forcé de désobéir au gouvernement central : mais déjà le libérateur était en route pour la Colombie. Tandis qu'il pacifiait sur sa route les provinces de l'ouest, l'insurrection de Vénézuéla reprenait un caractère sérieux; une assemblée du peuple, tenue le 6 novembre 1826, dans le couvent de Saint-François, considérant la république de Colombie comme en état de dissolution, déclarait la séparation de la province. Cependant Bolivar entrait à Bogota sous des arcs de triomphe, au milieu des acclamations du peuple. Investi dans des formes régulières de l'autorité dictatoriale que les départements insurgés lui avaient déférée, il annonçait l'intention de l'abdiquer aussitôt que la patrie cesserait d'être en danger, et de convoquer alors une convention qui déciderait de la forme à donner au gouvernement de la république. Il revit Caracas sa ville natale, sa ville chérie, confirma Paez dans le commandement civil et militaire de Vénézuéla, déclara que, loin d'être coupable, il était le sauveur de la patrie, proclama enfin un oubli sincère, une amnistie générale, interdisant tout acte d'hostilité, comme fait de haute trahison.—Ces mesures, nécessaires peut-être, pour faire cesser la guerre civile, déplurent au vice-président, Santander, qui ne pardonnait pas à Paez de lui avoir reproché de détourner à son profit les sommes destinées au paiement de la dette publique et de l'armée. Il offrit sa démission au président du sénat, qui la refusa, ce corps n'étant pas alors assemblé. Bolivar offrit aussi la sienne. « Il n'y a plus un Espagnol sur le continent américain, disait-il; j'ai à cœur d'écarter les soupçons d'une usurpation tyrannique. L'exemple de Washington ne peut rien contre l'expérience du monde entier, toujours opprimé par les hommes puissants. » Cette démission fut refusée pour le même motif. — Sur ces entrefaites, le bruit se répand que le Pérou a aboli la constitution bolivienne, et que les troupes de la Colombie se sont rembarquées pour Guayaquil. Cette nouvelle blessa d'autant plus Bolivar qu'elle fut reçue à Bogota avec des transports universels. Les démissions du président et du vice-président, portées au sénat, furent rejetées après de violents débats. Il était facile de s'apercevoir qu'il se formait au sein du congrès un parti qui repoussait Bolivar, et qui l'accusait, dans son ingratitude, de vues ambitieuses. A la tête de ce parti était son collègue Santander, qui ne cessait de lui susciter des embarras funestes à la marche des affaires. Bolivar triompha un instant de son mauvais vouloir : il eut la joie de voir le congrès convoquer sur sa proposition une grande convention nationale, chargée de décider s'il était urgent de réformer la constitution. Ses séances s'ouvrirent à Ocana le 9 avril 1828. La réforme de la constitution y fut résolue, mais bientôt les semaines se passèrent en intrigues, en querelles, et l'assemblée, ne se trouvant plus en nombre suffisant pour délibérer, se sépara. A cette nouvelle, l'indignation populaire fut à son comble, et à Bogota, à Carthagène, à Caracas, dans plusieurs villes, des réunions eurent lieu où Bolivar fut supplié de reprendre

l'autorité suprême et de sauver la patrie; il y consentit, et Santander fut réduit au silence. — Tout paraissait se prononcer pour le libérateur, quand tout à coup, dans la nuit du 25 au 26 septembre, une conspiration éclata contre lui au sein de la capitale, auprès de son palais, dans les casernes. La demeure de Bolivar, attaquée avec une rare audace, fut au moment d'être prise; lui-même, seul, lutta corps à corps contre les révoltés, qui avaient envahi ses appartements, et il ne dut son salut qu'à sa présence d'esprit. Les conspirateurs avaient compté sur le peuple; le peuple se prononça pour Bolivar, et le complot fut déjoué; plusieurs des coupables furent traduits devant un conseil de guerre et fusillés. Le vice-président Santander, dont le nom avait retenti dans l'insurrection, fut banni du territoire de la république avec quelques autres.—Cependant, la guerre avait éclaté entre le Pérou et la Colombie. Bolivar partit de Bogota avec des troupes considérables pour agir du côté de Guayaquil. Il n'en eut pas le temps : un armistice fut conclu et suivi d'un traité de paix; mais les ennemis de Bolivar ne renonçaient pas, dans l'intérieur, à leurs projets d'anarchie. Le général Cordova, qu'il avait comblé de bienfaits, et qu'il comptait au nombre de ses plus dévoués, se souleva dans la province d'Antioquia. Le libérateur fit marcher contre lui trois forts détachements. Cordova, entouré de toutes parts, sans espérance de succès, réduit à cette extrémité de périr de la mort des braves ou de celle des traîtres, fit une résistance héroïque, et tomba percé de coups sur les corps de ses soldats. — Un nouveau mouvement, qui devait plus affliger Bolivar que tous les autres, éclata le 25 novembre 1829 à Caracas, sa ville natale. Plus de 500 habitants réunis, après n'avoir point épargné dans leurs discours le caractère du libérateur, décidèrent que Vénézuéla renonçait à son autorité et se séparait de la Colombie. Une députation alla chercher Paez à Valence, et lui offrit le commandement, qu'il accepta. Cependant, le congrès national se réunissait en janvier 1830 à Bogota. Là, Bolivar renouvela avec plus d'instances que jamais sa démission, tant de fois offerte et toujours refusée. Il se plaignit amèrement d'avoir été soupçonné aux Etats-Unis, en Europe, dans son pays même, d'aspirer à un trône. Dès ce moment il abdique, il refuse pour toujours tout commandement. La nouvelle constitution était achevée; le congrès, voyant l'inutilité de ses efforts pour ramener Bolivar, accepta sa démission, et choisit pour président Joachim Mosquera, qu'il fallut aller chercher dans sa retraite de Popayan, comme un autre Cincinnatus. Cette assemblée, au nom de la nation colombienne, offrit au libérateur le tribut de sa gratitude et de son admiration, et lui décréta une pension annuelle de 155,000 fr., payable partout où il lui plairait de fixer sa résidence.— L'éloignement de Bolivar excita dans toutes les classes de vifs regrets. En arrivant à Carthagène, il eut la douleur d'apprendre que Paez avait persisté dans sa révolte, et que la séparation de Vénézuéla était un fait consommé. L'assassinat du général Sucre vint ajouter à son affliction. Abreuvé de dégoûts, victime de l'ingratitude des hommes, il céda aux attaques d'une maladie de langueur qui le retenait dans une maison de campagne à San-Pedro, près de Sainte-Marthe, et y mourut le 17 décembre 1830. Ses adieux aux Colombiens, datés du 10 du même mois, peignent à nu cette grande ame, et font toucher au doigt les angoisses cruelles sous le poids desquelles il a expiré. C'est un morceau d'éloquence que doit conserver l'histoire contemporaine. — Bolivar joignait à de vastes connaissances militaires, à une bravoure personnelle inouïe, un esprit gouvernemental et des talents administratifs plus étonnants peut-être. Doué d'une activité infatigable, il dormait à peine trois ou quatre heures, et ne consacrait ordinairement que quelques minutes à ses repas. Son érudition était immense; il pos-

sédait presque toutes les langues de l'Europe et connaissait leurs meilleurs écrivains. Religieux, mais sans superstition, sans fanatisme, il fit un pénible sacrifice au sang espagnol de ses compatriotes en proclamant le catholicisme religion exclusive de l'état. Bolivar avait toujours eu deux grands modèles devant les yeux, Washington et Bonaparte; et, quoi qu'on ait pu dire ou penser de lui, quel que soit le sort de l'état dont il a jeté les fondements, son nom brillera dans l'avenir à côté de ceux dont il enviait la gloire.

E. de Monglave.

BOLIVIA, nouvelle république de l'Amérique méridionale, formée de l'ancien Haut-Pérou; située à l'est de la chaîne des Andes, entre le 59e degré 30′ et le 73e 28′ de longitude ouest, et entre le 11e degré 23′ et le 30e degré de latitude sud; bornée au nord par le Pérou, au sud et au sud-est par le Paraguay et la république de Buénos-Ayres, au nord est et à l'est par le Brésil, et à l'ouest par les provinces péruviennes de Cuzco et d'Araguipa; ayant 340 lieues du nord au sud et 350 de l'est à l'ouest, une superficie de 54,360 lieues carrées et une population de 1,090,000 habitants, tant créoles que métis, mulâtres, nègres et indiens; hérissée de hautes montagnes, dont plusieurs renferment des volcans (entre autres la Cordillière d'Atacama, les Sierras altissimas, les monts Tocsara) et des métaux précieux en si grande abondance qu'exploitées avec une industrie modérée et quelque connaissance de la métallurgie, elles produiraient, suivant le minéralogiste Helins, de quoi suffire aux besoins du monde entier. Entre ces montagnes s'étendent des vallées fertiles et bien cultivées, d'immenses pâturages appelés *pampas*, et le long des côtes, de vastes forêts et des déserts qui ont 30 à 40 lieues. Le pays est arrosé par un grand nombre de rivières, entre lesquelles on cite le Désaguadero, le Béni ou Paro, le Marmoré, le Rio de Cochabamba ou Condorillo et le Pilcomayo. Dans sa partie occidentale se trouve le lac Titicaca ou Chucuito, l'un des plus considérables de l'Amérique méridionale. Le climat est doux et tempéré jusqu'à une élévation de 10,000 pieds, hauteur où brille encore la plus belle végétation; à 14,000 pieds commence la région des neiges éternelles. Les parties cultivées offrent les mêmes productions que le Pérou; le règne animal présente les mêmes espèces. — Potosi, capitale de la république de Bolivia, est située dans un vallon étroit et profond, sur la rivière du même nom, au revers d'une montagne qui a 7 lieues de circuit et 4,300 pieds d'élévation au-dessus de la plaine. La température y est froide et le sol d'un aridité extrême; tous les alentours sont dégarnis de bois. Cette ville fut fondée en 1545 pour l'exploitation des mines que renferme la montagne. Elles furent découvertes par Hualpa, Péruvien qui, en poursuivant un chamois, arracha un arbrisseau et aperçut sous sa racine cette étonnante veine d'argent qu'on a depuis appelée *la Ricca*. La montagne fut percée de plus de 300 puits, à travers un schiste argileux, jaune et dur, avec des veines de quartz ferrugineux. Elle est d'une couleur rougeâtre particulière, et ses nombreux fourneaux ont long-temps formé pendant la nuit un spectacle vraiment extraordinaire; mais aujourd'hui ils sont presque tous éteints; le manque de bois et plus encore l'ignorance des mineurs ont apporté d'insurmontables obstacles à une exploitation long-temps florissante; depuis 1562, époque de la fondation de son hôtel des monnaies jusqu'en 1803, on évalue à 1,095,500,000 piastres, près de 6 milliards de francs, l'argent qui y a été fabriqué, indépendamment d'environ 2,000 marcs d'or qui en sortaient par an. La population était de 160,000 habitants en 1611. Depuis, elle a toujours été en décroissant, et elle ne s'élève pas aujourd'hui à 30,000 ames. — L'histoire de l'indépendance de Bolivia se lie à celle du Pérou; elle date du 1er avril 1825, jour de la victoire décisive remportée par les indépendants sur les Espagnols. Buénos-Ayres et le Pérou ayant déclaré qu'ils n'élevaient aucune prétention sur ces

provinces, Bolivar, par un décret du 6 mai, les invita à se réunir en congrès pour adopter librement la forme gouvernementale qui leur conviendrait le mieux. Le congrès, assemblé à Potosi, se prononça le 6 août pour une république indépendante, qu'il appela Bolivia, du nom de son libérateur. Il fut arrêté en outre qu'on érigerait une capitale qui prendrait le nom de Sucre, en l'honneur du digne lieutenant du héros colombien. La nouvelle république fut divisée en 6 départements : La Paz, Oruro, Potosi, Chuquisaca ou Charcas, Cochabamba et Santa-Cruz. Chaque département fut subdivisé en provinces et les provinces en cantons. Une constitution ne tarda pas à être promulguée. En voici les principales bases : le gouvernement est une république démocratique ; la souveraineté réside dans le peuple et est exercée par un corps électoral, un corps législatif, un corps exécutif et un corps judiciaire ; le pouvoir exécutif est confié à un président à vie, à un vice-président et à 3 secrétaires d'état ; le corps législatif émane directement des colléges électoraux nommés par le peuple. Il se compose de 3 chambres, celle des tribuns, celle des sénateurs et celle des censeurs ; chaque chambre est composée de 30 membres ; chaque législature dure 4 ans et chaque session annuelle deux mois ; la constitution garantit à tous les citoyens la liberté civile, l'inviolabilité des personnes et des propriétés, et enfin tout citoyen a le droit de publier ses pensées sans être astreint à aucune censure préalable, mais il demeure responsable des abus de cette liberté. — Bolivia devait tout au grand homme dont elle s'était donné le nom. Elle ne fut pas la dernière à se décharger du poids importun de la reconnaissance. A peine Bolivar fut-il de retour dans ses foyers qu'elle abjura ce nom immortel, brisa sa constitution, éloigna les troupes colombiennes qui avaient reconquis son indépendance, et déclara la guerre à la patrie de ses libérateurs. Cette guerre a été bientôt éteinte, mais l'ingratitude de Bolivia n'a pas peu contribué à la mort de son illustre fondateur. Au reste, la nouvelle république porte la peine de son crime. Sans agriculture, sans industrie, sans arts, sans communications, elle ne sait point tirer parti des immenses ressources qu'elle renferme ; elle végète misérablement, cherchant un bras qui lui imprime derechef le mouvement progressif dont elle était redevable au grand homme. E. de Monglave.

BOLLANDISTES. C'est le nom générique sous lequel on désigne les différents écrivains qui ont travaillé à la célèbre collection des *Actes des saints*, dont le premier auteur fut Jean Bollandus, jésuite né dans les Pays-Bas en 1596. Le projet de cet ouvrage avait été conçu par le père Héribert Rossveide d'Utrecht, jésuite de la maison professe d'Anvers, mais ce religieux étant mort en 1629, avant d'avoir rien publié, Bollandus, qui était entré dans l'ordre l'année précédente, entreprit de réaliser ce vaste projet. Il s'associa un de ses confrères, Godefroi Heuschen, et en 1643 ces deux laborieux écrivains publièrent à Anvers les deux premiers volumes des *Acta sanctorum quotquot tote orbe coluntur*. Ces deux premiers volumes contiennent les vies des saints du mois de janvier. Les trois volumes pour février parurent en 1658. Bollandus étant mort en 1665, le père Daniel Papebroch, qui avait été adjoint aux deux collaborateurs, continua le travail avec le survivant. Les autres continuateurs furent : F. Baert, Conrad Jauning, J. Pinius, Guillel. Cuper, N. Ruyœus, J.-B. Sollier, P. Bosch, J. Stiling, J. Linissenus, J. Veldius, Const. Luyskhen, J. Périer, Urb. Stuker, J. Cleus, Corn. Bye, J. Bue, Jos. Ghesquière, J.-B. Fonson et Hubens, tous jésuites. Le père Berthold, bénédictin, S. Dyck, Eypr. Goorius, Zeylen et Stalsnis, prémontrés, y ont aussi coopéré. Tels sont les écrivains que l'on nomme *bollandistes*, du nom du premier d'entre eux. Leur volumineuse collection jouit dans le monde savant de l'estime la mieux méritée. Elle a rendu les plus grands services à la science pour l'éclaircissement et

la connaissance d'une foule de points historiques du moyen âge. « En effet, dit Camus, presque toute l'histoire de l'Europe et une partie de celle de l'Orient depuis le VIIe siècle jusqu'au XIIIe est dans la vie des personnages auxquels on donna alors le titre de saints : chacun a pu remarquer, en lisant l'histoire, qu'il n'y avait aucun évènement de quelqu'importance dans l'ordre civil auquel un évêque, un abbé, un moine ou un saint n'aient pris part. » — On nous saura gré sans doute de donner ici quelques détails bibliographiques sur cet important ouvrage, dont le titre complet est celui-ci : *Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, collegit, digessit, notis illustravit Joan. Bollandus; operam et studium contulit Godefroi Heuschenius,* etc., *Antuerpiæ et Tongurloæ*, et qui compte 53 vol. in-fol. imprimés de 1643 à 1794. Il n'existe, dit Brunet dans son *Dictionnaire bibliographique*, que très peu d'exemplaires complets de cette vaste collection, et il est devenu difficile de compléter ceux qui sont imparfaits, parce que les derniers volumes qui restaient au fonds ont été dispersés ou même détruits pendant la révolution. Le 5e volume d'octobre a été imprimé à Bruxelles en 1786, et le 6e à Tongerloo en 1794. L'ouvrage est divisé de cette manière : janvier 2 vol.; fév. 3 vol. (ces 5 premiers volumes seulement sont de Bollandus, les autres de ses continuateurs); mars, 3 vol.; mai, 8 vol. (y compris le volume intitulé *Propylæum ad Acta sancrum, maii*, lequel contient des supplément, pour les tom. 1, 4, et 5 de ce mois, suppléments qui peuvent d'ailleurs être reliés avec les volumes qu'ils concernent, ce qui réduirait alors le nombre des volumes de ce mois à 7); juin, 7 vol.; juillet, 7 vol.; août, 6 vol. ; septembre, 8 vol.; octobre (jusqu'au 14e jour) 6 vol. — On joint ordinairement aux 53 vol. les deux articles suivants : *Martyrologium Usnardi*, *Antuerpiæ*, 1714 in-fol. *Acta sanct. Bollandiana; apologeticis libris vindicata, Antuerp.* 1755 in-fol. Les 55 volumes réunis sont estimés de 750 à 1,000 francs. — La réimpression faite à Venise, en 1734 et années suivantes, compte 42 volumes, qui vont jusqu'au 15 septembre. Elle est à bas pris et fort peu estimée, tant à cause des fautes d'impression qui s'y trouvent que par rapport à la médiocrité de l'exécution. — Interrompus lors de la destruction des jésuites, repris en 1779, les travaux des bollandistes ont été de nouveau interrompus, et probablement pour toujours, en 1794, lors de l'entrée des troupes françaises en Belgique. Ce serait pourtant rendre un grand service à la science que de terminer ce recueil, qui renferme tant de pièces originales, de diplomes, de dissertations intéressantes, purgées des contes ridicules, des fables absurdes, dont les anciens légendaires avaient rempli la vie des saints. A. T.

BOLLMANN (Eric-Justus), docteur en médecine, homme remarquable par ses connaissances variées, par son caractère, par ses entreprises et ses aventures, joua dans le grand drame de la fin du XVIIIe siècle un rôle qui pour être secondaire n'en eut pas moins un caractère singulièrement romanesque. Né en 1769, à Hoya, dans le Hanôvre, il se distingua de bonne heure par beaucoup de résolution et de vivacité d'esprit ; à une rare application pour le travail, il joignait un vif enthousiasme pour le beau ; à une imagination vive, une grande prudence. — Après avoir achevé ses études classiques, il alla étudier la médecine à l'université de Gœttingue. — Le désir de voir le monde l'attira vers le commencement de 1792 à Paris, où il commença sa carrière médicale, non sans quelque bonheur. La révolution française était alors dans toute sa force, et Bollmann, qui n'en partageait ni les principes ni les illusions, fut néanmoins, contre sa volonté, entraîné dans le tourbillon des grands évènements dont la France était alors chaque jour le théâtre et qui, faisant contrecoup, communiquaient tout aussitôt une secousse terrible aux autres contrées de l'Europe. Un de ses amis, chapelain de la

légation suédoise de Paris, lui fit part de l'embarras où se trouvait alors madame de Staël, femme de l'ambassadeur de Suède, au sujet du comte de Narbonne, proscrit par les jacobins, qu'elle ne pouvait garder plus long-temps en sûreté. Il s'agissait de le faire passer en Angleterre. Bollmann vit le comte, fut touché de sa situation et offrit de se charger de la dangereuse entreprise de faciliter son évasion, s'exposant ainsi, en cas de non réussite, à une mort certaine. Il eut le bonheur de réussir et de faire arriver sain et sauf à Londres le protégé de madame de Staël. Là, il vécut dans la société d'émigrés de distinction. Talleyrand, Jaucourt, Montmorenci, Lalli-Tollendal, et plus tard madame de Staël, y formaient un cercle brillant où Bollmann fut reçu avec cordialité : son activité, son désintéressement et la sagesse de ses opinions lui concilièrent tous les cœurs. — Il revint encore une fois à Paris pour ses affaires particulières, mais il fut bientôt de retour à Londres, où il s'appliqua avec zèle à l'étude des affaires publiques, du commerce et de l'industrie, et noua des relations importantes. Il vivait entouré des amis et des admirateurs de Lafayette, dont la dure captivité à Olmütz excitait alors un intérêt général. On la considérait comme un attentat au droit des gens. Des Anglais, des Américains, des Français, s'employaient vivement en sa faveur. Ils trouvèrent en Bollmann un agent intelligent et dévoué, auquel ils confièrent une mission pour Berlin. Muni de lettres de recommandations, autorisé par Pitt et Granville, il partit pour la Prusse vers la fin de 1793, demeura 10 jours à Rhinsberg, auprès du prince Henri, auquel il avait d'abord à parler, et se rendit ensuite à Berlin. Ses efforts échouèrent contre les difficultés qu'il rencontra à cette cour, plus prévenue que jamais contre les principes des novateurs. Il revint à Londres sans avoir rien pu effectuer. D'autres tentatives pour la délivrance de Lafayette furent également déçues, et la position du général, sur le sort duquel les bruits les plus tristes circulaient, parut à tous sans remède. Mais Bollmann, irrité des difficultés qu'il qu'il rencontrait, ne renonça nullement à son projet; il s'embarqua encore une fois pour le continent, dans l'été de 1794, muni de recommandations et de lettres de change. — Il parcourut comme naturaliste toute l'Allemagne, s'arrêta en Silésie, visita les mines de la frontière de Pologne, et parvint enfin à Olmütz. Dès les premiers jours il réussit à faire connaître ses projets à Lafayette, malgré la stricte surveillance dont il était entouré; on se concerta sur le temps, le lieu et les moyens d'évasion. Bollmann continua alors son voyage, et s'arrêta à Vienne où il vécut comme savant étranger au milieu des relations les plus agréables. Après une longue attente, il reçut enfin un billet de Lafayette, par lequel celui-ci le prévenait qu'il lui était souvent permis de faire des promenades en voiture, sous bonne escorte. Bollmann chercha alors un second; il le trouva dans la personne d'un jeune Américain nommé Huger, qui résidait momentanément à Vienne, et qui se prêta avec empressement au projet de délivrance. Ils se rendirent à Olmütz, où ils faisaient de fréquentes courses à cheval dans les environs, comme pour en voir les beautés, afin de tromper la surveillance des gardiens. Enfin, le 8 novembre au matin, ils envoyèrent à Hof leur voiture avec un domestique, et firent tenir prêts des chevaux de poste : Lafayette fit après dîner sa promenade accoutumée, et vers les deux heures, Bollmann et Huger partirent à cheval pour le chercher. Ils le rencontrèrent sur la grande route, à une certaine distance de la forteresse, mirent pied à terre et attaquèrent la voiture. Lafayette ouvrit la portière et se jeta dehors avec l'officier autrichien qui voulait le retenir. Pendant cet intervalle, Huger avait mis en fuite le soldat qui était derrière la voiture, et fait arrêter le cocher, que la peur tenait immobile. Bollmann avait délivré Lafayette de l'officier en l'attaquant lui-même et en se battant avec lui. Aussitôt qu'il l'eut désarmé, la

victoire fut décidée; il s'agissait d'en profiter au plus vite. Mais pendant la lutte les chevaux s'étaient effarouchés: l'un d'eux prit le mors aux dents et se sauva à travers champs. Il n'y avait pas une minute à perdre; les paysans avaient vu le combat et les fuyards devaient en donner avis à Olmütz. Lafayette fut donc obligé de monter le cheval qui restait et de fuir seul. Bollmann devait le rejoindre à Hof. Hüger se sépara de celui-ci et chercha son salut dans la fuite. Bollmann reçut le cheval échappé des mains d'un paysan, après s'être écarté d'une assez grande distance pour le rattraper, et se hâta de rejoindre Lafayette. Celui-ci s'était trompé de chemin, et après avoir fatigué son cheval, avait été obligé de continuer sa route à pied. Ignorant la langue allemande, il s'était arrêté dans un village; là il avait été reconnu et ramené ensuite à Olmütz. Bollmann atteignit la frontière en toute sûreté. La route de Dantzig lui était ouverte, mais, inquiet sur le sort de Lafayette, il revint sur ses pas, fouilla soigneusement la contrée, et de cette manière tomba dans les mains de ceux qui le poursuivaient. Il fut chargé de chaînes, amené à Vienne, et là, plongé dans un affreux cachot. Il ne se trouva pas malheureux : sa conscience était tranquille, et il envisageait son sort sans crainte. Les détails particuliers de cette entreprise romanesque, les intentions courageuses du jeune homme, excitèrent dans le monde le plus vif sentiment d'intérêt. Des personnes de haut rang, mues par un sentiment d'admiration et d'humanité, s'employèrent pour lui; la sévérité des juges mêmes fut ébranlée. Par une série d'influences, dont l'ensemble et la connexion sont encore aujourd'hui couvertes du voile du mystère, Bollmann fut seulement comdamné à l'exil des états autrichiens, indulgence dont il se montra fort reconnaissant dans la suite, lorsqu'il visita Vienne pour la seconde fois. Bollmann retourna à Londres, où quelque temps après il apprit la mise en liberté de Lafayette. — Il y avait déjà long-temps qu'il nourrissait le désir de se rendre dans l'Amérique du nord : il exécuta ce projet avec d'autant plus de plaisir que sa réputation lui avait déjà fait dans ce pays de nombreux amis, qui l'engageaient vivement à venir explorer ce nouveau et vaste champ ouvert au développement de ses connaissances. Deux de ses frères l'y avaient déjà précédé. Il entreprit là de vastes opérations commerciales et parvint bientôt à un état brillant de fortune et de considération, entouré de l'estime de ses nouveaux compatriotes, au sein desquels il trouva également le bonheur domestique dans son alliance avec une femme jeune et belle. Pour donner plus d'extension à des découvertes importantes qu'il avait faites dans le domaine de la physique et de la chimie expérimentale, il fit un voyage à Paris en 1814. De là, il se rendit au congrès de Vienne, où il fut fort bien accueilli comme citoyen des États-Unis. Il s'y lia avec les hommes d'état les plus distingués de l'époque, tels que le prince de Metternich, le comte de Stadion, M. de Gentz, etc., etc. Le comte de Stadion, ministre des finances, qui avait à surmonter des difficultés occasionées par la masse de papier-monnaie qui encombrait le trésor, estimait beaucoup les talents pratiques de Bollmann dans cette branche de l'administration. Il suivit même ses vues et ses plans dans la nouvelle organisation financière qui fut créée et dans l'érection de la banque nationale. On doit considérer Bollmann comme le véritable fondateur de cet établissement, qui commença une ère nouvelle pour les finances autrichiennes. Bollmann, qui, sans aucun bénéfice ni aucune récompense, avait jeté les fondements de cette nouvelle institution, n'en put attendre l'exécution à Vienne. Il partit pour Paris, se rendit à Londres, et de là en Amérique, pour ramener sa famille en Angleterre, où son séjour était exigé par les affaires qu'il projetait. Partout où il s'arrêtait, il entrait en relation avec les personnes les plus marquantes, et son activité n'était pas sans influen-

ce sur des affaires qui d'ordinaire ne sont pas du ressort de l'homme privé, mais dont le maniement, dans le pays où vécut Franklin, appartient aussi bien au citoyen instruit qu'au fonctionnaire. Bollmann resta l'ami de madame de Staël jusqu'à la mort de cette femme célèbre qui a fait mention de lui avec éloge dans son dernier ouvrage. Fort peu de ses ouvrages ont été publiés sous son nom, à l'exception de ce qu'il a écrit sur le système financier de l'Angleterre, livre estimé des économistes et des financiers. Il mourut, le 10 décembre 1821, à Kingston (Jamaïque), à l'âge de cinquante-deux ans, laissant deux filles en Angleterre.

BOLOGNE, *Bologna*, en Italie, délégation de l'état de l'église, bornée au N. par celle de Ferrare, à l'E. par celle de Ravenne, au S. par la Toscane, et à l'O. par le duché de Modène. Cette délégation, ainsi que toute l'Italie, a éprouvé de nombreuses vicissitudes politiques depuis le commencement du XIXe siècle. On évalue sa superficie à environ 288 lieues carrées, et sa population à 290,000 habitants. On y compte deux villes (Bologne et Cento), 21 bourgs et 371 villages et hameaux. Plusieurs ramifications des Apennins s'élèvent dans sa partie septentrionale; elle est arrosée par le Silaro, le Pauaro, le Reno, la Savena, et plusieurs autres petites rivières, et entrecoupée en outre par différents canaux qui y favorisent l'agriculture. On y récolte une grande quantité de riz, du grain, de l'huile, du vin, du chanvre, du safran, etc., et on y élève beaucoup d'abeilles et de vers à soie. On y trouve aussi quelques carrières de marbre et de gypse. — Bologne, en latin *Bolonia*, et en italien *Bologna*, chef-lieu de cette délégation, est une grande ville, riche et bien peuplée (70,000 habitants), située au pied de l'Apennin, sur un canal auquel elle a donné son nom, entre le Reno et la Savena. Elle a 6 milles de circuit et 2 milles de long sur un de large, et jouit d'un climat très sain. C'est la résidence d'un cardinal légat, d'un archevêque, de tribunaux de première instance et de commerce. Cette ville, qui est très ancienne, offre des quartiers plus ou moins bien bâtis et beaucoup de rues étroites, et presque toutes forment des portiques assez sombres, mais très commodes pour les piétons. En général, ses édifices publics se distinguent tout à la fois par leur belle architecture et par leurs ornements. On y remarque surtout le palais du prince Eugène de Leuchtenberg, autrefois palais Caprara; la façade et l'escalier du palais Ranuzzi, les deux tours des Asinelli et de la Gariscada, dont la première est d'une hauteur prodigieuse, et d'une structure svelte et élégante, et dont la deuxième est inclinée au point de dévier de 8 à 9 pieds de la perpendiculaire. Viennent ensuite la cathédrale de Saint-Pierre, temple d'un beau dessin, dont on admire surtout la nef; l'ancienne église des célestins et leur monastère; la vieille église de Sainte-Pétrone, de style gothique, où l'on voit la méridienne tracée par Dominique Cassini; la fontaine de marbre, sur la place du Géant, qui est du célèbre sculpteur Jean de Bologne, ainsi que plusieurs autres monuments de cette ville; enfin, l'église de Saint-Dominique et plusieurs autres, qui renferment toutes d'excellents tableaux de grands maîtres; mais les plus belles collections en ce genre sont celles des palais Zambeccari et Sampieri. Bologne, de tout temps célèbre dans les annales des sciences et des beaux-arts, possède une célèbre université et un institut ou académie très renommée. Le collège *dei Dotti* tient aussi ses séances dans cette ville. On y remarque encore l'édifice de *lo Studio*, le musée de l'institut, plein de productions rares de la nature et des arts; la bibliothèque, riche de 140,000 volumes et d'une grande quantité de manuscrits, entre autres les autographes de Marsigli, qui en fut le fondateur, ceux d'Aldrovandi le naturaliste, en 187 volumes in-fol. L'observatoire, la chambre d'accouchements, l'amphithéâtre anatomique et le jardin de botanique, sont autant d'établissements pu-

blics qui méritent aussi d'être vus, ainsi que le théâtre public, dit *théâtre de la Commune*, qui est un des plus beaux et des plus vastes d'Italie. — Hors de Bologne, on remarque encore le monastère de la *Chartreuse*, celui des *olivétains* de Saint-Michel *in Bosco*, d'où l'on a une vue superbe sur la ville; enfin, la Notre-Dame *della Guardia* (de la Garde), dite aujourd'hui de *Saint-Luc*, dans laquelle on entre par une galerie de 700 arcades et de 3 milles de longueur (environ une lieue un quart). Un canal de navigation procure à cette ville une communication avantageuse avec le Pô.—Le commerce de Bologne est considérable, et les arts y sont très cultivés. Les manufactures de soie, de crêpes, de voiles, de fleurs artificielles, etc., y sont très florissantes, ainsi que les fabriques de papier, de savonnettes, de liqueurs, etc. On vante aussi ses saucissons, appelés *mortadelas*, ses liqueurs exquises, son cotignac et autres confitures. — Les Bolonais sont industrieux, d'un caractère franc, gai et tranquille, courageux dans leurs entreprises, aimant les spectacles, comme tous les Italiens. Les femmes sont aimables et plus gracieuses que belles. La campagne aux environs est fertile, bien cultivée et d'un aspect assez riant, surtout du côté de la *Montagnecola*. Le 19 juin 1796, les Français entrèrent dans Bologne, et le pape la céda par le traité de Tolentino. Elle fut alors réunie, ainsi que son territoire, à la république cisalpine. En 1799, les Autrichiens s'en emparèrent; mais en 1800, après la bataille de Marengo, elle retomba au pouvoir de la France, qui en fit le chef-lieu du département du Reno. — Bologne a donné naissance à un nombre considérable d'hommes célèbres, savants, artistes, etc. C'est la patrie de Benoît XIV, du poète Manfredi, du Guide, du Dominiquin, de l'Albane, des trois Carrache, du Bolognèse, des naturalistes et mathématiciens Beccari, Monti, Galvani et Marsigli. Elle est à 78 lieues N. de Rome.

BOM, ou **BOMA**, espèce de serpent d'Angola et du Brésil.

BOMAREA, genre de la famille des narcissées et de l'hexandrie monogynie, qui doit son nom au célèbre naturaliste Valmont de Bomare. Les habitants du Chili emploient une variété de cette plante, le *B. salsilla*, comme sudorifique, dans les maladies de la peau.

BOMBALON, grande trompette marine, dont se servent les Nègres.

BOMBANCE, expression familière, qui ne s'emploie guère que dans l'acception de repas, de festin abondant et luxueux : *faire bombance* signifie tenir table ouverte, s'adonner aux plaisirs de la table, ne vivre en quelque sorte que par eux et pour eux. « On peut, dit le *Dictionnaire de Trévoux* (édit. de 1752), se servir encore de ce mot, pourvu que ce soit en riant, en goguenardant, ou en imitant le langage que l'on parlait *il y a cent ans*. » Il faut bien que ce mot ait été réhabilité depuis, car il est encore aujourd'hui usité, et même en honneur dans un certain monde, dans la classe de ceux que l'on a qualifiés ou qui se sont qualifiés eux-mêmes de *viveurs*.—Quant à sa racine, Ménage, et après lui la plupart des étymologistes, la trouve dans *pompancia*, fait de *pompa*; Borel le dérive du vieux mot gaulois *bobance*, et Guichard en fait remonter l'origine au mot hébreu *abab*, qui signifie la fleur de la jeunesse, et dont les Latins auraient fait les mots *pubes* et *puer*, puis les Gaulois celui de *bobans* ou *bobance*; mais on ne voit guère quelle relation il est possible d'établir entre ces mots et l'acception dans laquelle paraît avoir toujours été pris le terme de *bombance*. Nous croyons plutôt, avec M. de Roquefort, que ce mot vient de *banc*, dont on a fait *banquet*, et qu'on aura dit d'abord un *bon banc*, pour dire un bon repas, un bon festin.

BOMBARDE, BATEAU-BOMBE, GALIOTE A BOMBES. Depuis les premières bombardes inventées par Le Petit-Renau pour réduire Alger, cette merveilleuse conception, dont le vieux Duquesne n'espérait pas grand'chose, a subi bien des modifications et a cessé d'étonner les marins. Aujourd'hui, avec un

mortier et quelques planches, nos marins transformeraient aisément la plus mauvaise barque en *bateau-bombe*, sans qu'ils s'imaginassent pour cela exécuter un travail prodigieux. Tout ce qui est humainement possible en marine a cessé d'être difficile, et maintenant c'est à peine si l'on a conservé le droit de s'étonner de quelque chose en fait d'expéditions maritimes.—Le beau temps des *bombardes*, quelque perfection que l'on ait pu donner à ce genre de navires, paraît être passé depuis plusieurs années. Le canon seul semble être devenu assez fort pour réduire les positions et les places que les vaisseaux de ligne peuvent approcher à demi-portée de boulet. L'audace et l'expérience des marins d'aujourd'hui ont rendu inutiles le plus grand nombre des moyens que l'on employait autrefois contre les batteries de terre, et si maintenant encore nous croyons nécessaire de donner ici une idée de ce que furent les bâtiments à bombes, c'est beaucoup moins pour exposer des idées d'amélioration sur ce genre de navires de guerre que pour satisfaire la curiosité de nos lecteurs, et concourir à l'instruction qu'ils voudront puiser dans nos articles sur quelques détails relatifs à la marine. — Les bombardes, construites spécialement pour recevoir un mortier, sont des bâtiments à fonds plats doublés en forts bordages croisés diagonalement, et non soutenus, comme dans les autres constructions, par des varangues ou de la membrure. Cette disposition particulière des *bombardes* a pour but de ménager à tout le système selon lequel elles sont construites l'élasticité nécessaire à des bâtiments soumis, comme elles doivent l'être, à l'ébranlement terrible résultant de l'usage de l'artillerie qu'elles sont destinées à porter. Sans nuire à la solidité de la coque, ce mode de bordages superposés n'oppose jamais assez de résistance à l'effet de la détonation pour qu'il y ait à craindre des avaries produites par la secousse du mortier au moment où la bombe est lancée. Le fond plat que l'on donne à la coque des bombardes a pour but d'assurer à ces navires la stabilité qui résulte ordinairement à la mer de cette disposition de la carène des navires pour lesquels on aurait à craindre les forts coups de roulis; car on sent bien que ce n'est que dans les moments où la bombarde présente le moins de mouvement possible que l'on peut se risquer à lancer ces énormes projectiles, dont la moindre déviation produite par l'agitation du bâtiment altèrerait la direction. — Un autre avantage résulte encore de la forme plate donnée à la carène des bombardes. Ces bâtiments étant destinés le plus souvent à approcher de terre, il devient avantageux de leur donner le moins possible de tirant d'eau, et il est évident qu'un navire à fond plat cale toujours moins d'eau qu'un navire dont les façons seraient fines ou rondes. Ainsi donc, en construisant les bombardes comme nous venons de l'indiquer, on réunit les deux conditions les plus essentielles à leurs fonctions: la plus grande stabilité possible avec le moins de tirant d'eau. — L'installation intérieure de cette sorte de bâtiments exige en outre des soins et des précautions prescrites par l'emploi auquel on les destine et par la prudence avec laquelle on doit faire usage de l'artillerie redoutable dont ils sont munis. — Le puits sur lequel doit être posé le mortier avec son poids énorme s'élève de la calle du navire jusqu'au pont, ou tout au moins jusqu'à une petite distance au-dessous du pont. On a soin pour former la base de ce puits de placer sur la carlingue, et d'un bord à l'autre du vaigrage, de fortes pièces de bois capables de supporter la pesanteur de l'appareil. Le puits, qui n'est autre chose qu'un prisme rectangle, se construit avec de fortes planches de chêne; on le comble dans le sens de sa hauteur et de sa largeur, en superposant des couches de tronçons de câble et de feuillards, les unes sur les autres, pour donner à tout ce système l'élasticité nécessaire pour que tout l'appareil puisse résister sans se briser aux secousses terribles qui résultent de la détonation du mortier. Une

fois le puits disposé de manière à recevoir la pièce d'artillerie, on pose la base du mortier sur la plate-forme. Dans les petites bombardes, cette plate-forme est quelquefois mobile, et cette disposition permet à la bombarde, de tourner, sans qu'elle ait besoin de se mouvoir elle-même, la gueule du mortier vers le point où l'on se propose de diriger le projectile, tandis qu'à bord des frégates ou des gabares armées en bombardes,[1] le mortier étant fixé invariablement sur sa plate-forme, il devient indispensable de manœuvrer de manière à mettre le navire en position de diriger son feu dans le sens de la position du mortier placé à poste fixe. — Dans quelques bombardes, la plate-forme, au lieu d'être soutenue par un puits composé ou rempli de fascines, se trouve posée tout simplement sur de très fortes épontilles croisées, qui n'offrent pas, comme supports, autant d'élasticité ou de jeu que les puits comblés avec des tronçons de filain et des paquets de feuillards; aussi préfère-t-on en général les puits construits comme nous l'avons indiqué, aux épontillés. — Dans le temps des flottilles réunies à Flessingue et à Boulogne, on arma un grand nombre d'embarcations en bombardes, et on leur donna le nom de *bateaux-bombes*. Chacun de ces bateaux portait un seul mortier. Quelques-uns d'entre eux étaient pourvus d'un mât de misaine à bascule, qui s'abattait à volonté pour donner au projectile lancé par le mortier la facilité d'être dirigé par l'avant dans le sens de la longueur du bâtiment. C'est entre le grand mât et le mât de misaine qu'à bord des forts bâtiments on place le mortier ou les mortiers qui forment l'artillerie principale des bombardes. Lorsqu'une bombarde de grande dimension est pourvue de deux mortiers, l'une de ces pièces donne sur le côté de tribord, l'autre sur le côté de babord; toutes deux quelquefois donnent sur le même bord, même alors que la plate-forme ne se trouve pas mobile. — La dénomination de *galiotes à bombes*, qui s'est perdue, indique encore assez quelle fut la construction des premières bombardes que l'on employa en mer. C'étaient des galiotes dites *hollandaises*, bâtiments très solides et à fond entièrement plat. Si depuis on a conservé aux constructions nouvelles une partie des conditions des premières galiotes, on a du moins beaucoup modifié ce genre de construction. Les dernières bombardes spécialement destinées à porter des mortiers étaient faites de manière à manœuvrer et à marcher très bien, et même à entreprendre de longs voyages au milieu des expéditions auxquelles elles devaient coopérer. Dans les premiers temps de l'emploi des mortiers dans la marine, on construisit en maçonnerie les puits destinés à supporter la plate-forme; plus tard, on substitua le bois de charpente à la maçonnerie, et aujourd'hui on préfère à l'usage du bois de charpente les fascines d'appui composées de fagots et de troncs de câble, et cet usage sera maintenu jusqu'à ce que l'on ait trouvé un moyen plus simple ou plus convenable d'amortir la commotion des mortiers. — Les mortiers employés dans la marine militaire pour le bombardement sont coulés d'un seul bloc avec leur plate-forme. L'angle fixe formé par la direction du mortier et sa plate forme est de 45°. L'ame du mortier a environ deux fois et demie la longueur du calibre de la pièce. Une plus grande dimension exposerait la bombe à se briser dans l'explosion. On emploie jusqu'à 30 et 34 livres de poudre à la charge des gros mortiers. — La détonation de ces énormes pièces d'artillerie est si forte et produit à bord une si terrible commotion, que les gens de l'équipage des bombardes, et surtout les hommes qui *servent* le mortier, sont obligés de se boucher les oreilles avec du coton, pour prévenir les hémorrhagies ou les effets de surdité qui résultent quelquefois, malgré cette précaution, de la détonation des mortiers placés à bord des bombardes. ED. CORBIÈRE.

BOMBARDEMENT, mot dont l'origine appartient au mot *bombarde*, et dont l'emploi se rapporte au mot *bombe*.

—Les bombardements des grandes villes sont un moyen rigoureux et impolitique, puisqu'ils frappent sur des non-combattants, font la guerre aux citoyens plus qu'aux soldats, exaspèrent les peuples, et nationalisent la guerre; il n'était cependant que trop commun jadis de voir des assiégeants ou des forces navales se porter à cette extrémité, en vue de hâter la reddition d'une place, de désoler un pays, d'en châtier la population, d'en ruiner le commerce, les établissements, les approvisionnements. — Les exemples des attaques par bombardement sont heureusement devenus moins fréquents dans les guerres modernes : les Français ne sont pas le peuple qui goûte le plus ce moyen. — Darçon, qui écrivait en 1798, pense que, militairement, un bombardement est de peu d'effet contre les places fortes; il foudroie des habitations, mais il est bravé par la garnison si elle est nerveuse, et elle en évite en partie le danger, en recourant aux blindages, ou en se retirant dans les casemates. —Gênes fut bombardée en 1684, par Seignelai, fils de Colbert. Le maréchal d'Estrées, en 1685, bombarda Tripoli : cette ville éprouva de nouveau le même sort en 1728 et en 1747. Barcelone subit un bombardement en 1691 ; mais il n'a été transmis aucun détail circonstancié de ces différentes opérations. — Prague fut bombardée en 1759, mais ce fut surtout le défaut de vivres qui en amena la reddition. — En 1793, Lille, Lyon, Mayence; en 1794, Menin, Valenciennes, Le Quesnoy, Ostende, Nieuport, l'Écluse, subirent un bombardement : quelques-unes de ces villes résistèrent, telles que Lille, Mayence, etc.; d'autres succombèrent, mais ce fut par suite d'une complication d'évènements secondaires. — A des époques plus modernes, Dieppe, le Hâvre, Honfleur, ont été bombardées. — Les Anglais et les Autrichiens ont pratiqué les plus terribles et les plus nombreux bombardements. Ils sont partisans de ce système; aussi les fusées de guerre, puissant auxiliaire du bombardement, ont-elles été remises en honneur par l'un de ces peuples, et perfectionnées par l'autre. — Bonaparte n'était point pour ce genre de guerre. Les Français ne la pratiquèrent point en Espagne; il ne fut jeté de bombes à Smolensk que sur des points où les troupes russes stationnaient. — La guerre de 1832 n'a consisté pour ainsi dire qu'en un bombardement. Mais c'est un bombardement de forteresse et non de ville, ce qui est fort différent. Vingt-cinq mille bombes furent lancées contre la citadelle d'Anvers, ce qui n'avança pas sensiblement la reddition de la forteresse, si l'on en croit le *Spectateur Militaire*, tom. 14, pag. 477.

Général Bardin.

BOMBASIN, futaine à deux envers, double et croisée, espèce de basin double, qui est fait de fil et de coton croisés (*voy.* Basin). On donne aussi ce nom, dans le commerce, à une sorte d'étoffe de soie dont la manufacture a passé de Milan dans quelques villes de France, telles que Lyon. — Ce mot vient de *bombasum*, mot arabe, ou plutôt du grec *bambakinos*, fait de *bambax*, *bambakion*, qui a la même signification. Ménage, en le faisant dériver de *bombyx*, n'avait sans doute en vue que celle des deux espèces de *bombasin* qui est fabriquée en soie, et qui est originaire d'Italie.

BOMBAY, que les Portugais et les voyageurs du xvie et du xviie siècle écrivaient *Bombaïn* et *Bombaïng*, est une petite île de l'océan Indien sur la côte orientale du Dekhan, et chef-lieu de la troisième présidence de la compagnie anglo-indienne. Cette présidence, qui comprend dans ses possessions immédiates une superficie de 71,000 lieues carrées de France et une population de 10 millions et demi d'habitants, se compose de Bombay et de son territoire, des îles Salsette, Eléphanta et Carandja, qui en sont voisines, du Goudzerat et de l'importante ville de Surate (*voy.* ces deux noms) et de l'ancienne province d'Adjémir. Les contrées qui en dépendent à titre de vasselage, sont les possessions de divers princes mahrattes, le Radjstan ou pays des Radjpouts, etc. — Bombay et

Salsette appartenaient au radjah indou de Baglana ou de Déoughir, lorsque les musulmans s'en emparèrent, vers l'an 1306, sous les ordres du général d'Alaeddin Ier, empereur de l'Indoustan. Le Dekhan s'étant révolté sous le règne de Mohammed III, en 1344, ces deux îles furent soumises au roi de Bidjinagor ou Bisnagar, qui résida d'abord à Kalberga. Par suite du démembrement de ce royaume, à la fin du xve siècle, elles passèrent sous la domination des rois de Visapour. Le roi de Bisnagar les lui ayant enlevées, les céda aux Portugais, en 1520, pour acheter leur alliance. Ismaël-Adil-Chah, roi de Visapour, la reprit peu de temps après; mais les Portugais redevinrent maîtres de Bombay en 1529, et le gouverneur de Salsette leur payait tribut. Comme ils n'avaient pas su apprécier les avantages qu'offrait la position de Bombay, et qu'ils n'en tiraient aucun parti, ils la cédèrent à l'Angleterre comme partie de la dot de l'infante Catherine, que Charles II épousa, en 1662. Ils avaient voulu des alliés, ils ne trouvèrent que des rivaux jaloux, qui, sous le voile de l'amitié, profitèrent de leurs dépouilles dans l'Inde et contribuèrent à les en chasser. Charles II, qui, l'année précédente, avait confirmé les priviléges de la compagnie anglaise des Indes, lui donna Bombay après son mariage. On vit alors combien une nation libre est supérieure à un peuple courbé sous le despotisme sacerdotal. Les Anglais prouvèrent que rien n'est impossible à l'industrie humaine. Le sol de Bombay était bas et sablonneux, des terres rapportées, des engrais, le fertilisèrent; l'air y était insalubre, les marais furent desséchés, des canaux artificiels firent écouler les eaux; l'île était sans défense, une citadelle, des remparts, des batteries établies sur une éminence qui dominait la ville, la protégèrent contre les entreprises des empereurs moghols et des Mahrattes. Vainement les Portugais, regrettant leur imprudence, cherchèrent à entraver les Anglais en leur suscitant des ennemis chez les nations indigènes; leurs efforts furent impuissants, et les progrès rapides de Bombay annoncèrent et préparèrent les succès ultérieurs des Anglais. Les revers mêmes des Portugais contribuèrent à la prospérité de cet établissement; à mesure qu'ils perdaient quelques places enlevées par les Mahrattes, les nobles et les moines se retiraient à Goa; mais la majeure partie des habitants de toutes nations, de toutes religions, venaient s'établir à Bombay, assurés qu'ils étaient d'y trouver protection et tolérance. L'avarice et la folle vanité de John Child, un de ses gouverneurs, fut sur le point de détruire ce qu'avait fait la sage administration de ses prédécesseurs. Sous prétexte de venger une insulte qu'il aurait reçue du gouverneur de Surate, il fit saisir tous les navires indiens et poussa la témérité jusqu'à mettre l'embargo sur la flotte chargée de l'approvisionnement de l'armée moghole, qui était alors campée à 14 lieues de Bombay : c'était en 1688. Sourd à toutes les réclamations, il soutint un siége dans cette place: elle aurait succombé sans l'impéritie des assiégeants, qui laissa le temps aux Anglais d'envoyer une ambassade à Aureng-Zeyb et d'acheter la paix moyennant 9 à 10 millions et la disgrace de l'imprudent gouverneur, qui mourut dans l'intervalle. Lorsqu'en 1759, la compagnie anglaise eut la charge d'amiral de l'empire moghol dans ces parages, elle fut obligée d'y entretenir une marine plus considérable, ce qui donna plus d'importance à la position de Bombay. Les Anglais convoitaient depuis long-temps l'île de Salsette, qui n'en est séparée que par un bras de mer que l'on passe à gué à marée descendante; c'est la clé du continent, le grenier et le boulevard de Bombay. Les Mahrattes l'avaient enlevée aux Portugais. Rakonat-Raou, plus connu sous le nom de Rakoubah, ayant assassiné son neveu pour usurper le titre de Peisehwah, principal chef des Mahrattes, fut forcé par la révolte de ses sujets de se retirer à Bombay. Les Anglais prirent sa défense en 1774, s'emparèrent de Tannah, capitale et unique forteresse de Salsette, dont ils passèrent la garnison au fil

de l'épée: mais Rakoubah, qui leur fit une cession authentique de cette île, ne put recouvrer le trône et mourut exilé à Bombay. Ils avaient obtenu depuis long-temps le privilége de tenir garnison à Surate pour la sûreté de leurs établissements sur la côte. Le nabab étant mort sans héritier direct, ils lui firent donner pour successeur un de ses parents, prince faible et timide, qui, moyennant une pension transmissible à ses descendants, leur céda, en 1800, l'administration civile et militaire de Surate. Les victoires du général Lake sur les chefs mahrattes, Scindiah et Holkar, leur valurent, par les traités de 1803 et 1806, la cession du Goudzerât et de la majeure partie des possessions des Mahrattes du Pounah.—C'est de Bombay que partirent les escadres qui détruisirent en 1808 et 1809 les pirates arabes du golfe Persique, et qui contribuèrent à la prise des îles de France et de Bourbon sur les Français. La dissolution de l'empire mahratte a fort étendu les limites des pays sujets ou vassaux de cette présidence. Il est très probable qu'elle prendra un accroissement plus considérable d'après le système actuellement suivi, qui consiste à gouverner les états en tutèle pendant la minorité des princes indigènes alliés, et à se faire céder à l'expiration de cette régence certaines portions de territoire, comme nécessaires pour la sûreté des possessions britanniques dans l'intérieur des terres. La politique anglaise cherche à fonder des établissements fixes, à partir de Bombay, le long des côtes des golfes Persique et Arabique, au moyen de ports de mer protégés contre les pirates par de petites flottes sous pavillon anglais.—Les produits naturels des contrées qui dépendent de Bombay consistent en poivre, riz, coton, cardamome, arak, bambou, perles, nacre de perle, cornalines, dents d'éléphants, gomme, bois de santal et de construction, etc. L'île de Bombay, avec celles de Salsette, de Carandjah et les rivages du continent qui en sont voisins, forment une vaste baie capable de contenir mille voiles, mais que d'autres petites îles divisent en plusieurs parties. C'est la station de la marine anglaise contre les pirates arabes et la baie la plus commode et la plus sûre de l'Inde. C'est là seulement et dans celle de Goa que les vaisseaux de ligne peuvent trouver un ancrage convenable. On a dit que son nom dérivait des mots portugais qui répondent à *bon bain, bonne baie*, mais comme le nom de Bombay existait avant l'arrivée des Portugais, on présume qu'il vient d'une déesse, Bomba, que les Indous y adorent encore. — L'île de Bombay, séparée du continent par le bras de mer qui forme sa baie, a fort peu de largeur. Sa longueur est de 3 lieues et sa circonférence de 8. Elle est heureusement située pour être le centre d'un grand commerce maritime. Son port, vaste, peut contenir et mettre en sûreté 300 vaisseaux. La ville, qui est sous le 90e deg. 18′ de longitude E., et sous le 18e deg. 56′ 40″ de latitude N., a une lieue de tour dans son enceinte et contient 160 mille habitants, dont un grand nombre habitent *extrà muros*. Elle est surtout bien fortifiée du côté de la mer. Le château est un carré rectiligne, dans l'un des bastions duquel se trouve une citerne pour mettre la garnison à l'abri du manque d'eau potable, l'île ne contenant que fort peu de fontaines. La place du marché (*the green*) est entourée de bâtiments magnifiques. L'église anglaise et l'hôtel du gouvernement sont d'un beau style architectonique. Non loin de cette place est un superbe bazar où des marchands indigènes étalent, dans des boutiques innombrables, les riches produits de l'Orient. Dans les chantiers de Bombay, on construit des bâtiments de toute sorte, depuis la barque jusqu'au vaisseau de ligne. Ces navires surpassent souvent pour la vitesse et la légèreté ceux d'Europe. Le nouveau bassin, établi en 1810, peut recevoir trois vaisseaux de ligne. La maison de campagne du gouverneur anglais est un ancien bâtiment des jésuites missionnaires; la chapelle, haute et aérée, forme sa salle à manger, et l'ancien réfectoire, d'une immense étendue, est changé en une salle de bal. Le jardin, richement garni de plantes

acclimatées des zones éloignées, depuis le Japon jusqu'à l'Australie, offre au botaniste une collection de merveilles. Le gouvernement de l'Inde met à la variété et à l'embellissement de ce jardin un luxe que les jésuites ne cherchaient que dans l'utilité des plantes qu'ils voulaient acclimater. C'est de cet endroit qu'ils approvisionnaient les autres missions des îles Philippines et de l'Amérique de toutes les plantes médicinales. — La population de l'ile est estimée à 220 mille habitants, dont les trois quarts Indiens, 13,000 guèbres ou parsis, 28,000 mahométans, 3 à 4,000 juifs et beaucoup de Portugais. Les parsis, la plupart valets ou marchands, qui par leur commerce et leur industrie ont acquis des fortunes considérables, passent pour être les descendants des adorateurs du feu, chassés de la Perse par Schah-Abbas. Indépenpendamment du feu sacré qu'ils entretiennent dans un temple, ils viennent en foule le soir et le matin adorer le soleil sur la place entre la citadelle et la ville. Les Indous de Bombay, stimulés par l'exemple des Parsis et des Européens, y sont devenus actifs, adroits et industrieux; on les emploie à l'agriculture, à la construction et au radoub des navires, et dans les manufactures de soie et de coton. — Les comestibles sont chers à Bombay; la race des troupeaux y est médiocre. Ses productions particulières sont des cocotiers en abondance, un oignon excellent et un petit poisson de la forme d'une moule, long de 4 pouces et portant sur la cîme du dos, près de la tête, une valvule qui contient une liqueur d'un pourpre foncé, que l'on emploie pour la teinture. Ce poisson paraît être de même nature que le *murex* connu des anciens. Au midi de Bombay on voit une superbe digue en pierres, longue d'un mille et large de quarante pieds, capable de durer des siècles; elle sert aux communications avec les autres parties de l'île et à la préserver des inondations.—Salsette est une île fort jolie, au nord de Bombay, dont elle est séparée par un canal étroit, sur lequel est bâtie une digue en pierres qui réunit les deux îles. Salsette est trois fois plus grande que Bombay, car elle a 7 lieues de long, 4 de large et 24 de circonférence. Elle est fertile en riz, en fruits, en cannes à sucre, et contient un grand nombre de villages et plusieurs sources d'eau. Sous la domination des Mahrattes, elle s'était dépeuplée et n'était plus habitée que par des bêtes sauvages et des oiseaux de proie. Tannah, sa capitale, colonie portugaise, est une ville agréable et ombragée, située à l'extrémité nord-est de l'île. Il n'y reste qu'une seule église chrétienne, les autres ayant été détruites par les Mahrattes ou affectées à diverses destinations. Les murs de Tannah sont baignés par le Baten, bras de mer qu'on passe à gué quand la marée descend. Un petit fort commande ce détroit, qui sépare l'île du continent. Salsette est partagée presque également par une chaîne de hautes montagnes boisées, dans lesquelles sont de vastes excavations, restes d'anciennes pagodes, où l'on remarque encore des colonnes et des figures. Il y a d'autres temples creusés aussi dans le roc sur différents points de l'île. — Presque au milieu de la baie, à l'endroit où elle commence à se rétrécir, vis-à-vis de Salsette, et à 3 lieues de Bombay, est la petite île verdoyante d'Éléphanta, dont la tête est couverte de forêts. On y voit aussi un célèbre temple souterrain, qui offre les emblèmes de la triple divinité sous les figures colossales de Brahma, de Vischnou et de Sivah. Ces ruines, qui paraissent être encore habitées, comme jadis, par des prêtres indous, ont été décrites par les voyageurs Thévenot, Ovington, Niebuhr, Valentia, etc. H. Audiffret.

BOMBE, ou *boulet à feu*, ou *pierre à feu*. Le mot *bombe* est d'une création bien postérieure au substantif *bombarde;* il appartient à la même étymologie; il est maintenant en rapport avec le verbe *bombarder*, qui originairement exprimait le jeu de la bombarde et non de la bombe; il provient du grec moderne *bombos*, qui, à ce que prétendent quelques savants, représente, par onomatopée, la double explosion qui a lieu dans

le tir de ces projectiles ; mais cette assertion est peu croyable, puisque l'expression bombarde, plus anciennement dérivée d'une racine commune aux deux termes, représentait une arme dont le tir ne produisait qu'une seule explosion.—Les Chinois connaissaient fort anciennement les usages des globes projectiles creux en fer ; ils les faisaient éclater à une distance de plus de deux mille pas, suivant le témoignage du père Amiot, qui écrivait en 1782 : peut-être obtenaient-ils originairement cet effet par une application ou une modification du système qu'on a nommé feu grégeois. — La bombe de la milice française, inventée bien des siècles après celle des Chinois, est un globe creux qui a de l'analogie avec les astioches, les falariques, les malléoles de l'antiquité, et surtout de Byzance, et avec certains corps projectiles du moyen age, qu'on nommait engins volants.—La bombe est un mobile en fer fondu, dont l'usage ne daterait, si l'on en croit le *Journal de l'Armée* (tom. 1er, pag. 42), que de l'année 1634. On verra plus tard que ce millésime est contestable. Elle est en métal aigre, percée d'une lumière, et s'emplissant de poudre ; elle doit être sans soufflure ni évent ; sa paroi est plus mince du côté de la lumière et plus renforcée en métal du côté opposé, nommé culot ; cette différence détermine, au terme de la projection, la chute sur le culot et non sur l'ampoulette ou fusée. — Le bombardier lance la bombe à l'aide d'un mortier, et la dirige à tir courbe, conformément à certaines règles de la balistique.—Quelquefois on a lancé des bombes sans le secours d'un mortier : ainsi l'ont fait les Polonais. — Les bombes se brisent en éclats par un résultat de l'inflammation que, à travers l'œil, la fusée communique à la charge.—On s'est servi dans les siéges de bombes destinées à éclater, et nommées bombes foudroyantes ; d'autres étaient destinées seulement à éclairer, et s'appelaient bombes flamboyantes.—On a quelquefois lancé, par jet alternatif, des bombes et des carcasses.—Quelquefois des corps attaqués ont employé des bombes à la défense d'un poste fermé, en les enterrant sur le front des attaques, et en les faisant sauter comme autant de fourneaux, à mesure que l'attaquant gagnait du terrain. Ces fougasses portatives, et les autres manières dont les mineurs emploient les bombes, rappellent tout-à-fait la méthode des mines chinoises.—Des assaillants se sont aussi aidés de bombes d'attrape, chargées de sable ; les assiégeants les tiraient à l'instant de gravir une brèche, ou quand ils allaient entreprendre quelque attaque du même genre, afin que la crainte retînt, ventre à terre, les assiégés, et paralysât longtemps leur résistance.—Il y a incertitude touchant le lieu originaire et l'époque de la découverte des bombes modernes ; suivant l'opinion la plus commune, et selon Strada, au siége de Wachtendoock, duché de Gueldres, les Espagnols, conduits, en 1588, par Mansfeld, firent, pour la première fois, usage de ce genre d'armes à feu, qui venaient d'être inventées par un habitant de Venloo.—Suivant Blondel, les Hollandais et les Espagnols les ont employées fréquemment dans leurs longues querelles.—Villaret n'est pas éloigné de croire que les engins volants que Charles VII employait en 1452 au siége de Bordeaux et en 1461, étaient des projectiles analogues à la bombe. Valturius (*de re militari*, pag. 266) nous autoriserait même à supposer que les mobiles renfermant de la poudre sont antérieurs à 1457, et sont originaires d'Italie. *Inventum est quoque machinæ hujus-cetuum, Sigismunde Pandulphe, quâ pilæ æneæ tormentariæ pulveris plenæ, cum fungi aridi fomite aventis emittuntur*. Ce qui signifie : O Sigismond Pandolphe (c'était un Malatesta, seigneur de Rimini, mort en 1457), c'est à toi qu'on doit l'invention de ces machines à l'aide desquelles des boulets d'airain, remplis d'une poudre inflammable, sont lancés par l'impulsion d'une matière brûlante.—Étaient-ce des grenades jetées à l'aide de bombardes ? c'est croyable. Quant aux bombes ou grenades lancées à

l'aide de mortiers, leur primitif emploi est attribué aux ingénieurs italiens qui étaient au service de Mahomet II, en 1481.—Quelques auteurs ne font remonter l'essai des bombes qu'à l'année 1495, année pendant laquelle Charles VIII occupait Naples. Mézerai ne les suppose pas plus anciennes que le siège de Mézières, entrepris en 1521, et M. le général Cotty (1822, A.) pense que le premier usage en fut fait à Rhodes, en 1522. Il est sûr qu'à ce siège, et plus anciennement sans doute, on se servit de grenades, puisqu'on les croit plus anciennes de 50 ans que les bombes proprement dites. Celles de très grand diamètre n'auraient été employées, à ce qu'affirme Lamartillière, qu'en 1558. —Bosius, dans son *Histoire de Malte*, parle des bombes que les Turcs y jetèrent en 1565.—Les dissentiments qui se sont élevés ne proviendraient-ils pas de ce qu'on aurait confondu sous le nom de pierres à feu les bombes avec les grenades? tandis que celles-ci furent un essai et que les bombes furent un perfectionnement.—On voit dans Tartaglia, qui écrivait en 1537, le dessin d'un boulet enflammé, lancé par un mortier.—On lit clairement l'*Histoire de la Bombe* dans Baldinucci, qui a écrit la vie de Bontalenti, artiste florentin, et qui parle, dans le passage suivant, d'évènements appartenant à la seconde moitié du XVIe siècle: *Fece gettare pezzi di qualità e forme diverse, e il famoso cannone detto scaccia-diavoli, di grossissima portata, la gran palla del quale essendo vuota, portava seco il fuoco, e, scoppiando, faceva grandi stragi.* (Bontalenti employait des pièces de divers calibres et de dimensions variées; il se servait surtout de l'énorme chasse-diables, dont le boulet creusé en voûte portait le feu avec lui, et occasionnait, par son choc, d'affreux ravages).—On pourrait induire du traité d'Andréossy, composé en 1825, qu'il regarde les projectiles creux comme ayant été lancés pour la première fois par le canon au siège d'Ostende, en 1602: un ingénieur français, nommé Renaud-Ville, en inventa le tir, en proposa l'emploi à l'archiduc Léopold, et en fit l'essai avec succès. Par ces mots, *projectile creux*, Andréossy comprend-il les bombes ou seulement les boulets creux? Dans le premier cas, son assertion serait évidemment erronée.—L'armée française fit indubitablement usage de bombes en 1634, au siège de La Mothe, ville de Lorraine, maintenant rasée; Malthus se vante de les y avoir jetées, et prétend que ce furent les premières qu'on tira.—Le siège de Candie, en 1648, consomma une prodigieuse quantité de bombes.—Le jet des bombes vénitiennes écrasa, en 1687, les Propylées et le Parthénon d'Athènes.—Plus on supposera ancienne l'époque de cette invention, plus on s'étonnera que le tir des bombes n'ait pas fait des progrès plus rapides; mais cela tient à ce qu'on ne les employa, hormis à Candie, qu'avec parcimonie, à cause de leur cherté. L'usage général des bombardements ne date que du temps de Feuquières, comme il nous l'apprend; il servait dans les guerres de Louis XIV. Ce prince fit fabriquer, à l'époque de la guerre de 1688, une énorme comminge, que décrit Saint-Remi (1697). On avait employé trente mille briques à la maçonner au fond d'un brûlot ou flûte destinée à renverser le port d'Alger. Cette machine infernale contenait huit milliers de poudre, avait coûté quatre-vingt mille francs, et fut ramenée en France sans avoir servi.—Il y a eu jusqu'en 1832 des bombes depuis dix kilogrammes jusqu'à trois cents. Les bombes ordinaires étant de douze pouces, on a nommé demi-bombes celles de six pouces. On appelait comminges les bombes de cinq cents livres; on eût pu appeler double comminge celle de cinq cents kilogrammes essayée dans la guerre de 1832, et inventée par M. le col. Paixhans. Elle contenait cinquante kilogrammes de poudre, et était chassée, au maximum, par seize kilogrammes.—En général, les bombes de moins de dix kilogrammes se sont nommées bombes de fossés, bombettes, bombines, grenades, doubles grenades, obus, etc. On les jetait à la main ou bien au moyen de tubes dirigés à ricochets.

On tire au contraire paraboliquement les grosses bombes, et elles servent surtout contre les cavaliers de forteresse, contre les écluses, contre les voûtes d'église, etc.—On a commencé à pratiquer à Strasbourg, en 1749 et en 1763, le tir de la bombe au moyen du canon, remplaçant ainsi le mortier.—En 1784, Duteil essaie, à Auxonne, de faire partir des bombes sans mortiers ni bouches à feu; c'était un procédé d'origine polonaise.—On trouve, dans le *Bulletin des sciences militaires* (juillet 1829), une description de bombes dont l'explosion a lieu quand on y porte le pied. L'invention de cet appareil de détonation appartient au lieutenant-colonel Miller; cette espèce de fougasse remplace une sentinelle, annonce l'approche de l'ennemi, et est un moyen de défense des défilés et des ponts, etc. — Depuis la suppression des mortiers à bombes de douze pouces, les bombes de la milice française sont de dix et de huit pouces; les premières pèsent cinquante kilogrammes et les autres vingt. Il y a eu des bombes en marmite, il y en a eu à melon.

Général Bardin.

BOMBEMENT, BOMBER, fait de *bombe*. En termes d'architecture, *bombement* est synonyme de curvité, renflement, convexité, en latin *arcus*: on appelle *bomber* faire un trait plus ou moins renflé, décrire un arc, *arcum describere*; en termes de jardinage, *bomber* et mettre en dos de Bahut (*voyez* ce mot) est une même chose: on *bombe* ou l'on met en *dos de bahut* les plates-bandes d'un jardin; en termes de bijoutier, *bomber*, c'est emboutir ou creuser les fonds d'un bijou. On appelle *bombé* (curvatus) le bois renflé qui est creux et courbé en arc. On donne aussi le nom de *bombement* (*bombus*) en pathologie, à une espèce de Bourdonnement *d'oreilles*. (*V.* ce mot.)

BOMBES FULMINANTES. Avec l'*argent fulminant*, qui détonne avec violence et danger quand on l'expose à une chaleur légère, quand on le frotte même avec la barbe d'une plume, ou quand on laisse tomber dessus une goutte d'eau, on fait des *pois*, des *bombes*, des *bougies*, des *cartes* ou des *bonbons fulminants*. Pour cela, on met une très petite quantité d'argent fulminant encore humide dans un pois ou un petit globe rempli de sable, et on entoure le tout d'un papier mince, sur lequel on étend un peu d'eau gommée: ces *pois* ou *bombes fulminantes* éclatent avec violence quand on les jette par terre ou qu'on les écrase avec le pied. Pour faire les *cartes fulminantes* on dédouble la carte et on y glisse une parcelle d'argent fulminant; puis on recolle les feuillets, et, quand on veut allumer la carte ou la déchirer, une explosion violente a lieu.

BOMBILLE, ou mieux BOMBYLE, en latin *bombylius*, fait du grec *bombylios*, genre d'insectes de la deuxième tribu des *diptères*, espèce de guêpe qui n'a point de Cuillerons (*voyez* ce mot), dont le corselet est bossu, la trompe dirigée en avant et les ailes étendues horizontalement de chaque côté du corps, ce qui est cause qu'elle fait beaucoup de bruit en volant.

BOMBIQUE (acide), ou *bombicin* (de *bombyx*): c'est ainsi que l'on appelait autrefois la liqueur acide que l'on trouve dans une cavité du ver à soie, et qui ne diffère aucunement de l'*acide acétique*. L'on avait donné aussi le nom de bombiates à des sels formés de la réunion ou de la combinaison de cet acide avec une base quelconque, et que l'on doit nommer par conséquent *acétates*.

BOMBOS, nom donné au crocodile sur les côtes d'Afrique.

BOMBU ou BOHOMBU, arbre de l'île de Ceylan, dont les fleurs ont la forme d'épis axillaires.

BOMBYCE, en latin et en grec *bombyx*, terme employé par Aristote pour désigner tout insecte bourdonnant. C'est le nom donné à un genre d'insectes, de l'ordre des *lépidoptères* et de la famille des *nématocères*, qui a pour caractères spéciaux les antennes filiformes, ou ciliées, et le plus souvent pectinées, c'est-à-dire en forme de peigne. Il renferme des papillons de nuit, ou *phalènes*, qui

n'ont pas les couleurs brillantes des papillons de jour, et dont la chenille, souvent velue, ou bien portant des boutons ou des épines, vit sur les végétaux, et se file une coque de soie pure au moment de sa métamorphose. A ce genre appartiennent, 1° le *ver à soie* ou *bombyce du mûrier* (*B. mori*), dont la chenille donne la soie; 2° le *grand paon* ou *paon de nuit*, le plus grand des lépidoptères de France; 3° le *processionnaire*, ainsi nommé parce que les chenilles de cette espèce vivent en société et sortent tous les soirs en processions longues et régulières; 4° enfin, la *livrée*, qui est la chenille la plus commune et la plus nuisible aux arbres fruitiers. Du reste, dans l'état d'insecte parfait, le bombyce est peu à redouter du cultivateur; mais sa chenille dévore les feuilles et les bourgeons des plantes, et cause les plus grands dommages dans les vergers. — M. Latreille a fait des BOMBYCITES une tribu de la famille des *nocturnes*.

BOME et **BOMERIE**. Le mot *bome*, corrompu de l'anglais *boom*, est le nom qu'on donne à la grande voile d'un bot ou de tout bâtiment gréé en bot ou bateau. Ce mot est tombé en désuétude, excepté dans le nord de la Manche. — On donne sur mer, et principalement sur les côtes de Normandie, le nom de *bomerie* à une sorte de contrat ou de prêt à la grosse qui est assigné sur la quille du bâtiment (en flamand *bome*), prêt fait à gros intérêts, et qui s'élèvent quelquefois à 25 pour 100.

BOMONIQUES, *bomonica*, de deux mots grecs, *bomos*, autel, et *nikê*, victoire, c'est-à-dire victorieux aux autels (*victor ad aram*), qui a remporté la victoire pendant les sacrifices, au pied des autels. C'est le nom qu'on donnait à Lacédémone à de jeunes enfants qui, dans les sacrifices de Diane, disputaient à l'envie à qui recevrait le plus de coups de fouet, et qui les souffraient quelquefois pendant tout un jour jusqu'à la mort, en présence de leurs mères, qui, dit Plutarque, les voyaient avec joie et animaient leur constance.

BON, *le bon génie*, ou le *dieu bon*, était chez les anciens le dieu des buveurs, ce qui l'a fait quelquefois confondre avec Bacchus. Quelques-uns ont aussi donné ce nom à Priape, et d'autres à Jupiter, auquel il convenait surtout, comme étant le maître des dieux, et par conséquent celui dont tout bien devait ressortir. (*Voy.* BONTÉ).

BONACE, du latin *bonacia*, se dit, sur mer, de l'intervalle de beau temps, avant ou après l'orage; de l'état de l'Océan quand le vent est abattu ou a cessé, quand le ciel est serein, et que les flots sont tranquilles. — Il s'emploie aussi, en la même acception, dans le style figuré. On dit, par exemple, que le gouvernement politique est facile pendant la *bonace* et la paix. Il est surtout facile au sortir d'une révolution, parce que telle douce, telle modérée que soit une secousse politique de cette nature, comme il s'y mêle toujours un peu de violence et de persécution, comme elle blesse plus ou moins d'intérêts, et principalement de ceux-là *qui vivent au jour le jour*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les esprits timides, qui sont toujours en grand nombre dans toutes les sociétés, s'en effraient et sont naturellement disposés à tolérer les tentatives et les empiètements d'un nouveau pouvoir, au delà même du degré de patience dont ils avaient fait preuve précédemment. Mais que les dépositaires de ce nouveau pouvoir n'en abusent pas, et ne se méprennent point à ce calme trompeur! il est souvent bien près de la *tempête*. E. H.

BONALD (LOUIS-GABRIEL-AMBROISE, vicomte de), d'une ancienne famille du Rouergue (Aveyron), fut nommé, en 1790, président de l'administration de son département; mais, dès 1791, il fit remettre aux diverses municipalités une circulaire dans laquelle, rompant ouvertement avec le principe révolutionnaire, il fit profession de ce royalisme consciencieux et désintéressé auquel il est resté depuis constamment fidèle. Sous l'empire, il se tint toujours à l'écart, et sut même résister courageusement aux avan-

ces d'un pouvoir qui se sentait assez fort pour chercher à se rattacher tous les hommes de mérite, sans tenir compte de leurs antécédents antipathiques. Il refusa même la place de gouverneur que Louis Bonaparte lui offrait près de son fils : à une faveur qui lui aurait paru une désertion de ses principes, il préféra sa vertueuse obscurité, où d'ailleurs ses loisirs ne furent pas perdus pour la philosophie et les lettres. Il ne reparut sur la scène politique qu'au retour des Bourbons, qu'il regarda comme le triomphe de l'ordre public et de sa foi. A cette époque, il entra au conseil royal de l'instruction publique. Élu député de son département en 1815, il fit constamment partie depuis des assemblées législatives, sans pour cela négliger ses études favorites, auxquelles il n'avait peut-être demandé que des distractions et de nobles plaisirs, et qui, d'elles-mêmes, y avaient ajouté un supplément bien mérité de gloire. Nommé pair de France en 1823, il se démit volontairement de cette dignité en 1830, en refusant de prêter serment à la royauté de juillet. Il n'a conservé que le titre de membre de l'académie française, où il entra le 21 mars 1816. — Il y a, comme on le voit, dans M. le vicomte de Bonald, deux hommes bien distincts, l'homme politique et l'écrivain. On peut ne point approuver sans restriction et les actes de l'un et les doctrines de l'autre, mais tous les hommes de bonne foi reconnaîtront, à sa louange, qu'il fut toujours à la hauteur des devoirs que lui imposait ce double caractère : ses principes et ses actes furent toujours en parfaite harmonie, et il serait peut-être difficile de trouver une carrière aussi longue d'homme politique et littéraire plus loyalement fournie.—Nous laissons à d'autres le soin d'envisager M. de Bonald comme homme politique : nous croyons qu'il y a peut-être quelque inconvénient à discuter et à juger la vie publique des personnages encore vivants, surtout en présence de passions qui sont loin d'être éteintes. Nous ne voulons examiner dans cette notice que l'écrivain. Ce sont deux faces également brillantes sous lesquelles on peut envisager le même homme ; une seule suffirait à sa renommée, et s'il y a quelque témérité à vouloir juger des esprits de cette trempe et de ce mérite, on nous saura gré du moins de n'avoir été présomptueux qu'à demi.—C'est en 1796 que M. de Bonald publia *La Théorie du Pouvoir politique et religieux dans la société civile, démontrée par le raisonnement et par l'histoire*, ouvrage plein de recherches savantes, d'une métaphysique profonde, auquel on peut reprocher quelques subtilités de raisonnement, qui échappent aux meilleurs esprits, lorsque, intimement convaincus d'une idée première et fondamentale à laquelle ils rattachent tout un système, il leur faut comme assouplir leur argumentation aux exigences de cette idée première, et faire en quelque sorte concourir à sa démonstration tous les faits physiques et moraux de la création. — Dans cet ouvrage d'une haute portée, M. de Bonald prend place à côté des penseurs et des écrivains les plus distingués. Définissant le pouvoir politique *une application* exacte et raisonnée des préceptes de Dieu même à la société civile, il démontre avec une déduction de faits et de raisonnements admirable l'intime affinité qui existe entre le principe religieux et la bonne administration des états. A l'appui du raisonnement, il invoque le témoignage de tous les âges historiques qui ont langui dans un état de législation incomplet et souvent barbare, tant que le principe chrétien, principe de vie et d'affranchissement, n'est pas venu féconder la société humaine et la civilisation. (Nous avons nous-mêmes soutenu cette doctrine dans une brochure intitulée, *De la Liberté considérée dans ses rapports avec le Christianisme*, et qui a paru chez Delaunay, en 1831.) — Appliquant cette doctrine au nouvel ordre politique qui régnait alors en France, il y trouve la condamnation des théories que l'on essayait alors de mettre en pratique, et qui, privées des conditions de vitalité que la consécration du prin-

cipe religieux pouvait seule leur communiquer, lui semblent destinées à prouver encore une fois l'impuissance absolue de l'homme lorsqu'il se sépare de Dieu. Enfin, par une de ces prévisions qui n'appartiennent qu'au génie et aux ames qui sentent vigoureusement, il entrevoit le rétablissement de la famille des Bourbons comme l'inévitable conséquence et l'unique remède de l'anarchie et de l'athéisme, qui ont tout envahi. Il paraît que le coup porta, puisque le directoire se vengea de l'ouvrage en le proscrivant, faute de pouvoir se venger de l'auteur. Et c'est ici le lieu de reconnaître en M. de Bonald un mérite tout personnel, et bien grand à nos yeux, c'est de n'avoir pas désespéré des grands principes d'ordre et de conservation sociale, à une époque de scepticisme et d'incrédulité, où tout était mis en question, même l'existence de Dieu! — C'est un noble apostolat qu'il partagea avec M. de Châteaubriand, dont il devint plus tard le collaborateur dans la rédaction du *Mercure de France*, en 1806, et du *Conservateur*, sous la restauration. — Dans les divers articles que publia M. de Bonald dans le premier de ces recueils, on retrouve les mêmes qualités, et, osons le dire, les mêmes taches que dans sa *Théorie du Pouvoir*. Avec une hardiesse de vues dont personne ne saurait contester l'élévation, et une déduction des faits presque toujours logique, il se laisse parfois aller, par un entraînement excusable dans un homme aussi spontané, aussi consciencieux que M. de Bonald, à une argumentation plus systématique que vraie.—Dans l'espèce de proscription (et ceci s'applique à presque tout ce qui est sorti de la plume de M. de Bonald) dont il frappe les philosophies et les législations humaines, pour ne laisser debout que la philosophie chrétienne et la législation de Dieu, dont il lui aurait suffi peut-être d'établir la prééminence, il ne considère pas toujours les divers côtés des choses. Trop absolu dans ses jugements, il lui arrive trop souvent de voir le tout dans la partie, et de condamner sans restriction ce qui, imparfait sous quelques rapports, échappe sous d'autres à toute critique. M. de Bonald l'a dit lui-même, avec cette force de raison qui donne tant d'autorité à tout ce qu'il a écrit: « Un esprit cultivé est juste ou faux, selon qu'il saisit tous les rapports principaux d'un objet, ou seulement une partie de ces rapports. » Et ne peut-on pas lui reprocher d'avoir négligé quelques rapports essentiels, lorsqu'il argumente contre la philosophie humaine de l'action lente et quelquefois inefficace qu'elle a eue sur la société? De ce que cette philosophie n'a pas toujours moralisé les hommes, ou de ce qu'elle n'a pas préexisté à leur moralisation, elle ne mérite pas pour cela le terrible anathème que l'illustre philosophe lance contre elle. — Pour n'avoir pas fait tout le bien possible, elle n'en a pas moins fait du bien, et c'est une justice que M. de Bonald éprouvera lui-même le besoin de lui rendre lorsque, cherchant plus tard le principe de toute législation, il invoquera le témoignage de la philosophie payenne, et demandera à l'un de ses plus généreux organes la base même du principe qu'il veut soutenir (voir dans la *Législation primitive*, liv. 2, ch. 1, la citation du beau passage de Cicéron, *Est quidem vera lex*, *ratio recta*, *naturæ congruens*, *etc.*). Mais c'est là un de ces sophismes spécieux auxquels les plus beaux génies se laissent quelquefois entraîner, et que n'a pas évité J.-J. Rousseau lui-même, lorsque, dans son éloquent parallèle de l'Évangile et des livres des philosophes, il croit prouver contre la philosophie, parce qu'avant elle il existait des hommes vertueux. — Revenons aux œuvres capitales de M. de Bonald. Quelques années après la *Théorie du Pouvoir*, il publia l'*Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social*, qu'il refondit dans son grand ouvrage de la *Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison*, qui parut en 1802. Dans ce livre, remarquable par la force du raisonnement et l'admirable méthode qui enchaîne toutes ses

parties, M. de Bonald, après avoir établi successivement, 1° que l'ordre de la société est l'ensemble des rapports vrais ou naturels qui existent entre les êtres moraux, c'est-à-dire entre les personnes de la société; 2° que la science de ces rapports est la vérité morale ou sociale, que la connaissance de la vérité morale forme la *raison*, que la raison est la *perfection de la volonté*, que la volonté est la *détermination de la pensée*, et que la pensée n'est connue de l'homme que par son *expression;* 3° que par conséquent l'homme privé d'expression eût été privé de pensée, de volonté, de raison, de la connaissance de la vérité, et qu'il eût vécu dans l'ignorance des *personnes* et de leurs rapports, étranger à toute société, arrive à traiter cette question importante, que tout naquit pour l'homme avec la parole, qui est l'unique et la vraie expression des idées. « Voix puissante, dit M. de Bonald, qui tire du néant le monde de l'intelligence, et qui fait luire au milieu des ténèbres cette lumière *qui éclaire tout homme venant en ce monde !* » Et, remontant à l'origine de la parole, il démontre que la parole n'a pu être d'invention humaine, qu'elle est par conséquent venue à l'homme par révélation et transmission, et que dès lors la science des personnes et de leurs rapports, dont la parole est l'unique expression, lui est venue par voie d'autorité. Cette question ardue, que Condillac a traitée un peu légèrement, et qui a effrayé le génie si entreprenant de J.-J. Rousseau (J.-J. Rousseau laisse à qui voudra l'entreprendre la discussion de ce difficile problème : *Lequel a été le plus nécessaire, de la société déjà liée à l'institution des langues, ou des langues déjà inventées à l'établissement de la société.*), J.-J. Rousseau l'avait résolue en démontrant la nécessité de la parole pour établir l'usage de la parole. M. de Bonald l'approfondit avec une logique si serrée, des déductions tellement claires et précises, qu'il vous amène presque invinciblement à admettre comme faits incontestables les principes sur lesquels il va construire l'édifice de sa législation primitive. « La souveraineté est en Dieu ou elle est dans l'homme, point de milieu, » dit M. de Bonald. Il n'a pas de peine à établir qu'elle est en Dieu, en montrant la dépendance absolue où se trouve l'homme d'une inspiration ou révélation divine pour avoir la moindre idée en morale, dont il ne sait que ce qu'il *a entendu par les oreilles ou vu par les yeux*, c'est-à-dire par la parole orale ou écrite, transmise d'abord par les pères à leurs enfants, plus tard fixée par l'Écriture, lorsqu'elle commençait à s'effacer parmi les hommes. Donc le premier législateur a été Dieu, car « comment le genre humain eût-il été jusqu'à la deuxième génération, si la première n'eût eu tous les moyens nécessaires de conservation, entre lesquels l'art de la parole, qui donne la connaissance de la parole, est le premier? Car l'homme, dit la souveraine raison, ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole venant de Dieu, ce qui veut dire que les lois sont aussi nécessaires que les aliments pour perpétuer le genre humain. » —Or la loi sociale, transmise à l'homme au moyen de la parole, fixée au moyen de l'écriture, par l'autorité de Dieu, doit être vraie, naturelle, parfaite comme son auteur, et nous devons en chercher la connaissance entière dans les sociétés les plus fortes et les plus stables.—Ici M. de Bonald trouve toutes les conditions de force et de fixité dans la société judaïque, « que 5,000 ans, dit J.-J. Rousseau, n'ont pu détruire ni même altérer, et qui est à l'épreuve du temps, de la fortune et des conquérants; dont les lois et les mœurs subsistent encore et dureront autant que le monde, » et dans la société chrétienne, complément de la société judaïque, qui s'étend partout et règne sur toutes les autres sociétés par la force de son industrie, de ses lumières, de sa raison, de sa religion et de sa politique. Puis, confirmant par des arguments solides ces diverses propositions : « C'est un fait, poursuit M. de Bonald, que le Pentateuque est le livre le plus ancien qui nous soit connu,

celui où l'on trouve le plus de hautes pensées, exprimées dans le style le plus simple, et les plus grandes images rendues dans le style le plus magnifique; c'est un fait qu'il n'existe que chez les juifs et chez les chrétiens; c'est un fait qu'il contient dix lois énonciatives des rapports fondamentaux de la société, lois dont on aperçoit des traces chez tous les peuples de la terre; c'est un fait qu'il n'y a jamais eu de civilisation au monde, c'est-à-dire de raison dans les lois et de force dans les législations que dans les sociétés juive et chrétienne, les seules de toutes qui n'aient pas eu de lois fausses, absurdes, atroces, contraires à la nature des êtres et de leurs rapports. » Examinant ensuite en détail le Décalogue, il y trouve le germe de toutes les lois subséquentes, qui ont été conformes à la raison, puisque la raison même avait dû présider à sa promulgation: car, comme dit Bossuet, « Dieu lui-même a besoin d'avoir raison, puisqu'il ne peut rien faire contre la raison. »— De là cette conséquence que la loi est la volonté de Dieu et la règle de l'homme, que la légitimité des actions humaines consiste dans leur conformité à la loi générale, venue de Dieu, comme leur légalité dans la conformité aux lois locales; que l'état le meilleur de la société est celui où l'état légal est légitime, où tout ce qui est bon est loi, et où toute loi est bonne, où enfin, comme le dit J.-J. Rousseau, les lois *politiques* deviennent *fondamentales* parce qu'elles sont sages. Confirmant dans un examen approfondi ce mot de Bossuet, *que la loi chrétienne renferme les premiers principes du culte de Dieu et de la société humaine*, « on peut, continue-t-il, avancer comme un fait attesté par l'histoire de tous les temps, qu'à considérer l'univers ancien et moderne, il y a oubli de Dieu et oppression de l'homme partout où il n'y a pas connaissance, adoration et culte de l'Homme-Dieu. » Et en effet, si l'on y réfléchit bien, science de la société, histoire de l'homme, religion, politique, tout est là.—M. de Bonald résume ensuite ce vaste système en posant les principes suivants, qui sont comme la conséquence forcée de son argumentation: 1° La religion est la raison de toute société, puisque hors d'elle on ne peut trouver la raison d'aucun pouvoir ni d'aucun devoir. 2° La religion est donc la constitution fondamentale de tout état de société. 3° La société civile est donc composée de religion et d'état, comme l'homme raisonnable est composé d'intelligence et d'organes. 4° La société civilisée n'est autre chose que la religion, qui fait servir la société publique à la perfection et au bonheur du genre humain. 5° Ainsi, la société la plus parfaite est celle où la constitution est le plus religieuse, et l'administration le plus morale. 6° La religion doit constituer l'état, et il est contre la nature des choses que l'état constitue la religion. 7° L'état doit obéir à la religion, mais les ministres de la religion doivent obéir à l'état dans tout ce qu'il ordonne de conforme aux lois de la religion, et la religion elle-même n'ordonne rien que de conforme aux meilleures lois de l'état.—Par cet ordre de relations, en effet, la religion et l'état se prêtent un mutuel appui. Cependant, il faut en convenir, dans la pratique, il n'est pas extraordinaire que ces principes aient rencontré une vive opposition, surtout à une époque où quelques faits particuliers pouvaient, sinon altérer la confiance que l'on a dans la religion, du moins celle qu'il est nécessaire que l'on ait dans ses ministres, pour qu'ils puissent opérer le bien. Et les préjugés sont encore trop forts, les passions encore trop actives, les méfiances trop vives pour espérer que cette union intime de l'état et de la religion réalise de sitôt tout le bien qu'a raison d'en espérer M. de Bonald. En attendant, la religion ne perdra rien de son influence sur l'amélioration des hommes en restant dans le sanctuaire.— *Mon royaume n'est pas de ce monde*, a dit J.-C. En continuant de travailler pour le ciel, le sacerdoce accomplira sa mission céleste, et tout en communiquant aux choses de la terre cette impulsion morale qui est comme le signe con-

stant de sa vocation de civilisation, il n'éprouvera pas la nécessité de s'immiscer dans l'administration civile de l'état, puisqu'il sait par expérience que ce serait fournir aux passions un prétexte pour compromettre les fruits de son apostolat. Plaignons l'état s'il abandonne la religion, mais espérons encore que, malgré l'arrêt sévère de M. de Bonald, la religion ne le laissera pas périr. (La religion n'abandonne jamais l'état, mais elle laisse périr l'état qui l'abandonne, *Législation primitive*, liv. 2.)— M. de Bonald publia en 1814 diverses brochures sur des questions d'un haut intérêt, et qu'il traita presque toujours avec une grande supériorité de talent. Deux surtout méritent d'être remarquées, celle sur le divorce, où il s'établit l'énergique défenseur de la sainteté du mariage, et où il démontre que la loi civile doit, dans l'intérêt des mœurs, être en harmonie avec la loi religieuse, et l'autre, intitulée : *Encore un mot sur la liberté de la presse*, où, tout en admettant en principe la nécessité de cette liberté, il en restreint un peu trop l'usage par les entraves légales qu'il croit nécessaires d'opposer à l'abus. Mentionnons aussi avec distinction ses *Mélanges littéraires et politiques*, qui offrent d'ailleurs le développement constant des doctrines politiques et religieuses de toute sa vie, et arrivons enfin à celui de tous les ouvrages do M. de Bonald où il me semble avoir poussé jusqu'à ses dernières limites son merveilleux talent d'investigation philosophique et de raisonnement. Je veux parler de ses *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, qui parurent en 1818.—Dans cet ouvrage, qui demandait une critique habile de tous les systèmes philosophiques, M. de Bonald ne reste pas au-dessous de la tâche qu'il s'est imposée, et tout d'abord il se demande ce qu'est la philosophie, et comment jusqu'alors elle a rempli les conditions mêmes de sa dénomination, et jusqu'à quel point elle a servi à l'étude de la sagesse, ou à la connaissance de la vérité. « L'histoire de la philosophie, dit M. Ancillon, ne présente au premier coup d'œil qu'un véritable chaos : les notions, les principes, les systèmes s'y succèdent, se combattent et s'effacent les uns les autres, sans qu'on sache le point de départ et le but de tous ces mouvements, et le véritable objet de ces constructions aussi hardies que peu solides. » Ce jugement un peu sévère, et qui demandait à être modifié pour les services incontestables que la philosophie humaine avait rendus à la société, lorsque la loi divine n'avait pu encore éclairer et perfectionner les anciennes constitutions civiles, M. de Bonald l'adopte sans hésiter, et dans un rapide examen, qui ne manque ni de justesse ni d'impartialité, il passe en revue les doctrines de la vieille Grèce, qui ont créé presque toutes les autres sectes philosophiques, et dont la diversité n'a fait que s'accroître avec le nombre des maîtres et les progrès des connaissances, si bien qu'aujourd'hui même l'Europe, qui possède des bibliothèques entières d'ouvrages des philosophes, et qui compte presque autant de philosophes que d'écrivains, pauvre au milieu de tant de richesses, et incertaine de sa route avec tant de guides, attend encore une philosophie. — Il examine d'abord les principes de morale enseignés d'inspiration par les premiers poètes grecs, qui furent en même temps les premiers législateurs, et prouve aisément qu'il y a autant de philosophie dans Isaïe, David ou Salomon que dans Homère ou Hésiode. Passant ensuite en revue les diverses écoles qui se sont partagé l'attention des hommes, il ne trouve ni dans Thalès, dont l'ignorance des véritables causes premières a faussé les doctrines, ni dans Pythagore, dont le mysticisme enveloppait de si épaisses ténèbres les notions les plus élémentaires de la morale et de la politique, les conditions d'un vrai système de philosophie. Il rend justice au mérite extraordinaire de Socrate, qui, le premier, par la force de son génie, ou peut-être par la connaissance des livres des hébreux, déjà répandus en Orient, trouva l'unité de Dieu créateur, conservateur

et rémunérateur, et l'immortalité de l'ame. « Le premier des philosophes grecs, dit M. de Bonald, il fit descendre la morale du ciel, et sans doute il l'aurait affermie sur la terre, si le génie d'un homme, quel qu'il soit, pouvait être une autorité pour l'homme et une garantie pour la société. » Platon, fondateur de la première académie, et disciple de Socrate, révéla au monde la doctrine de son maître; il proclama les idées *innées*, c'est-à-dire les idées universelles, empreintes dans notre esprit par l'intelligence suprême, et chercha à mêler ensemble les opinions de Socrate et quelques-unes de Pythagore. « L'ame, selon ce philosophe, doit juger et non les sens, et nos idées sont des réminiscences dont le prototype est en Dieu. » Doctrine, comme on le voit, presque chrétienne, et qui mérita à Platon ce surnom de *divin*, que personne aujourd'hui même ne songera à lui contester, et qui explique jusqu'à un certain point ce que l'on rapporte d'un pape, qui, dans les litanies des saints, s'était surpris à dire *sancte Socrates*.— Les esprits ne purent rester long-temps à la hauteur où Platon les avait fait monter. Aristote, chef des péripatéticiens, les en fit descendre. Il humilia l'intelligence humaine en rejetant les idées innées, et en ne les faisant venir à l'esprit que par l'intermédiaire des sens. « Ce philosophe, dit M. de Bonald, traça des règles à la rhétorique, à la poésie et à la grammaire; il fut moins heureux pour la politique et la métaphysique, préjugé fâcheux contre son système philosophique, parce que la métaphysique et la politique appartiennent bien plus à la philosophie que les beaux-arts. » Puis vint le stoïcisme, qui, cherchant à réunir des systèmes opposés, admit la Divinité comme principe efficient, mais la soumit au destin, contradiction choquante, puisque c'était reconnaître pour cause ce qui ne l'était pas. On voit par cet exposé rapide que, sur le principe des connaissances humaines, les anciens philosophes flottaient entre l'intelligence suprême et la matière éternelle, comme entre l'esprit de l'homme et ses sens. Cependant la philosophie platonicienne domina dans la première école chrétienne jusqu'à l'invasion des Barbares. La religion est cachée sous le voile des religions, a dit un profond penseur; de même pourrait-on dire que la philosophie se cache sous le voile des philosophies, et cet avis semble être partagé par saint Clément d'Alexandrie lorsqu'il dit : « Ce que j'appelle la philosophie n'est pas celle des stoïciens, de Platon, d'Épicure ou d'Aristote, mais le choix formé de ce que chacune de ces sectes a pu dire de vrai, de favorable aux mœurs, et de conforme à la religion. »—Lorsque le christianisme, vainqueur des Barbares, eut enfin, comme nous l'avons dit ailleurs (page 24 de notre ouvrage cité), renoué le fil qui doit rattacher l'avenir au passé dans l'impérissable domaine de l'intelligence, le goût des études philosophiques dut nécessairement revenir aux hommes, et la discussion, devenant à la mode à une époque où les esprits n'étaient pas encore assez éclairés, dégénéra bientôt en subtilité, et produisit la philosophie scolastique, qui perdit beaucoup de temps à des choses oiseuses, mais qui en même temps donna de la sagacité aux esprits, de la concision aux langues; et Leibnitz, juste appréciateur de tout mérite, déclare qu'il y a de l'or caché dans le fumier de l'école. Après des luttes pénibles où l'entendement fit peu de progrès, malgré le renfort de tous les beaux esprits qui, chassés de Constantinople, s'étaient répandus en Italie, et qui avaient porté, au témoignage de Condillac, plus de subtilité que de connaissance dans la philosophie, parut le XVII[e] siècle, fécond en grands réformateurs. Bacon en Angleterre, Descartes en France, Leibnitz en Allemagne, se partagèrent le monde intelligent : « Tous trois, dit M. de Gérando dans son *Histoire comparée des systèmes de philosophie*, tous trois doués du génie le plus vaste et le plus fécond, tous trois concevant un système complet et méthodiquement ordonné, tous trois exer-

çant un puissant empire, ils viennent chercher également, dans le principe de nos connaissances, le fil qui va les diriger ; mais, se divisant entre eux au point de départ, ils s'engagent dans des routes diverses. » « Et ces trois grands réformateurs, ajoute M. de Bonald avec une douloureuse amertume, ne se rejoindront plus ! » C'est qu'en effet, comme le prouve l'illustre écrivain, l'esprit humain, même le plus heureusement disposé à la recherche de la vérité, doit nécessairement payer le tribut à la faiblesse humaine, lorsqu'il n'a pour construire tout l'édifice du monde moral que des moyens humains; et qu'ensuite, les enseignements de la plus haute sagesse n'ont pas sur les hommes une autorité assez forte, lorsque le principe divin ne leur imprime pas le cachet de l'unité, qui est en même temps celui de la vérité. Aussi Bacon et Locke, son disciple, qui, bien qu'attachés au christianisme, ne furent pas assez pénétrés de son esprit, finissent par pencher vers le matérialisme, en doutant si la matière pouvait recevoir la faculté de penser, et en rejetant les idées innées. Descartes, franchement spiritualiste, réforme Bacon, en adoptant les idées innées, qu'il explique d'ailleurs de manière à prévenir les fausses interprétations de ceux qui ont toujours eu soin de ne pas les entendre comme Descartes, pour avoir beau jeu à les combattre. Leibnitz, grand géomètre, orné de toutes les connaissances humaines, va plus loin que Descartes, il renouvelle le platonisme, mais un platonisme plus épuré, plus savant, plus profond, plus méthodique que celui du disciple de Socrate, et son système, qui peut-être incline un peu trop à l'illuminisme, est incontestablement le plus juste et le plus complet : c'est assez dire qu'il est le plus religieux. Propagé par Wolf, il est bientôt attaqué par un autre philosophe, qui commence par rejeter comme insuffisant et erroné tout ce qui avait été enseigné jusqu'à lui depuis 3000 ans. Mais le criticisme de Kant, ce nouveau réformateur, annoncé avec emphase, reçu avec fanatisme, débattu avec fureur, n'a produit en dernier résultat que des divisions ou même des haines, et un dégoût général de toute doctrine; et, s'il faut le dire, il a tué la philosophie, et peut-être tout nouveau système est-il aujourd'hui impossible. On serait du moins tenté de le croire en voyant que toute la philosophie du XVIIIe siècle, si ingénieuse, si compacte, si bien unie lorsqu'il s'agit de renverser, est si inhabile, si impuissante à rien créer de neuf, et finit par acquiescer, à peu d'exceptions près, à un scepticisme commode, qui avait fait en quelque sorte de la philosophie l'art de se passer de religion. C'est que toutes ces doctrines contradictoires manquaient souvent de conviction et toujours d'un principe d'unité, et qu'à défaut de foi, personne n'avait pu trouver encore de formule algébrique applicable à la métaphysique comme aux êtres corporels. « Les philosophes, dit M. de Gérando, demandent une chose qui serait sans doute bien agréable et bien commmode dans l'usage, lorsqu'ils veulent trouver un *criterium* tellement prompt, tellement simple, qu'il puisse, au premier coup d'œil, faire distinguer la vérité de l'erreur. » Et il est à craindre que la raison humaine ne soit condamnée à déraisonner long-temps, si elle attend après cette autre pierre philosophale. Jusque là, on doutera; mais *douter mène au néant moral*, et *croire est un principe de vie.* « Cependant, dit M. de Bonald, dans toutes les sciences physiques il existe un fait *à priori*, extérieur, primitif, général, évident, qui sert de point de départ à toutes les recherches humaines : ainsi, *la ligne droite est la plus courte entre deux points donnés*, etc. Pour les sciences morales, il doit aussi exister un fait *à priori*, extérieur, pris dans l'ordre des choses morales, puisqu'il doit servir de base à la science des êtres moraux, et de leurs rapports à la science de Dieu, de l'homme et de la société. » Et ce fait, M. de Bonald le trouve dans le don du langage accordé au genre humain. Ce fait est à la vérité pris dans l'homme social, puisqu'il n'a été

donné à l'homme que pour la société. Il est absolument *à priori*, puisqu'on ne saurait remonter plus haut; il est général et perpétuel, puisqu'on le retrouve partout où il y a deux créatures humaines, quoi qu'en ait pu dire Condillac, avec plus d'esprit que de vérité.—Or, la parole, étant un des besoins de la société, n'a pu être laissée aux chances éventuelles de l'invention humaine, et nul doute que ce ne soit un don immédiat de Dieu, comme la vie physique et la vie intellectuelle, dont la parole est l'expression.—Dieu, l'homme, la société, voilà les objets de la philosophie : or le don primitif du langage donne une raison suffisante de toutes les questions élevées en philosophie sur Dieu, sur l'homme et sur la société. — « Pour vivre, dit M. de Bonald, il a fallu que l'homme aussitôt que créé pût penser et parler, et reçût d'un être supérieur en intelligence le don merveilleux qui forme l'inexplicable nœud de la parole et de la pensée, de l'esprit et des organes, dans cet accord si intime et si prompt, qui, mêlant sans les confondre des facultés si opposées, met la parole dans l'esprit et l'esprit sur les lèvres. » Comment en effet admettre un principe moral du monde, et reconnaître que l'homme est né pour la société, sans qu'en lui fussent innés les dons nécessaires à l'accomplissement de cette vocation? D'ailleurs, comment expliquer l'invention humaine du langage, si l'on considère que, selon l'expression de J.-J. Rousseau, la parole a été nécessaire pour établir l'usage de la parole? — Le langage est donc un fait *à priori*, et comme l'expression native des idées qui constituent dès sa naissance l'homme moral. — C'est un fait général, puisqu'il est partout le même, bien que les idiomes soient différents; car « dans toutes les langues, dit l'*Encyclopédie*, on trouve les mêmes espèces de mots, et ils sont assujettis aux mêmes accidents. » « Le langage se modifie, s'étend, se polit, ajoute M. de Bonald, mais le fond, la constitution du langage, restent les mêmes, aussi invariables que la société, la nature et le temps. » Puis, regardant la parole comme le premier mobile de la civilisation, il cherche dans les idiomes qui ont dû être l'expression des premières idées, et par conséquent des premiers principes sociaux, l'origine de toutes les connaissances humaines et la révélation des premières notions morales, et c'est encore dans la langue hébraïque qu'il trouve ces caractères de primordialité et de perfection; d'où il conclut que la civilisation n'est autre chose que les préceptes de l'ancienne et de la nouvelle loi appliqués à la société civile. On suivra aussi avec intérêt M. de Bonald dans le développement de son opinion sur l'invention de l'écriture, qu'il n'hésite pas, après un sérieux examen, à ranger aussi parmi les faits révélés à l'homme de toute éternité, et il sera curieux de la comparer à celle des philosophes qui prétendent que la parole, n'étant après tout qu'un moyen artificiel et de convention de décomposer les sons, a fort bien pu être d'invention humaine. C'est d'ailleurs une question controversée, et qui est loin d'être décidée. Quoi qu'il en soit, que l'écriture nous vienne de l'Inde ou de l'Égypte, ou, ce qui paraît plus probable, des Phéniciens ou des Hébreux, qui furent long-temps confondus avec les Phéniciens, ou que, selon les rabbins, l'ange Raziel ait enseigné l'écriture au premier homme, c'est toujours un fait que le type des lois écrites pour la société se trouve évidemment de toute antiquité dans les livres saints, comme ils renferment tous les principes sociaux qui ont civilisé le monde, et qu'en voyant ces lois écrites dont l'ancienneté se perd presque dans l'obscurité des premiers âges, on peut se demander quel effort humain a pu opérer, comme d'un seul trait d'imagination, une invention si miraculeuse, comparativement à la lenteur ordinaire des inventions humaines; et peut-être alors sera-t-on amené à dire avec Cicéron et avec M. de Bonald : *Ex hâcne tibi terrenâ mortalique naturâ concretus is videtur, qui sonos vocis, qui infiniti videbantur, paucis*

litterarum notis terminavit?—Dérivant de ces premières données les règles de la physiologie, qui est pour l'homme vivant ce que l'anatomie est pour le cadavre, il définit l'homme *une intelligence servie par des organes*, définition conforme à celle de Cicéron (*Ipsum autem hominem eadem natura non solùm celeritate mentis ornavit, sed etiam sensus attribuit tanquàm satellites et nuncios*. Cic. *De officiis*.), réfutant la doctrine erronée et désolante de Saint-Lambert et de Cabanis, qui ne veulent voir dans l'homme qu'*une masse organisée et sensible, qui reçoit l'esprit de tout ce qui l'environne et de ses besoins*. Puis, analysant le plus bel attribut de l'homme, la pensée, il démontre comment les idées sont en même temps innées, quant à leur type, et acquises dans leur expression; que l'ame n'est pas le résultat de l'organisation corporelle, puisqu'il serait absurde d'admettre que la partie la plus noble, et qui doit commander à l'autre, fût en quelque sorte soumise à l'organisation de cette dernière: or, comme dit Cicéron, « l'ame commande au corps, comme le roi aux citoyens, et le père à ses enfants. » — Résumant enfin ce brillant système, si habilement déduit, il trouve la cause première de la création dans Dieu, qui, dit-il, ne peut exister sans être connu, ni être connu sans exister; les causes finales dans l'harmonie des moyens et des fins, c'est-à-dire dans le perfectionnement moral et social de l'homme, évidemment créé pour la société; et enfin, la cause seconde dans l'*homme*, ouvrage de prédilection de Dieu, qui l'a établi roi de la nature entière, et que certains philosophes se sont tant plu à ravaler, même au-dessous de la brute, paraphrasant avec complaisance les vieilles déclamations de Pline l'Ancien, qui ne se doutait guère qu'en faisant quelques phrases spirituelles sur les infériorités absolues de l'homme isolé, il ferait un jour école pour des gens à haute prétention d'esprit, qui n'ont trouvé de plus beaux moyens d'en faire preuve que de rapetisser l'homme aux proportions des bêtes, et son intelligence à la valeur même des êtres purement matériels. Mais ils auront beau faire, l'homme restera toujours supérieur à tous les êtres de la nature créée, et se montrera digne de cette belle protestation de Pascal en faveur de la dignité humaine, citée par M. de Bonald: « L'homme n'est qu'un roseau pensant: il ne faut pas que l'univers s'arme pour l'écraser; une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et cet avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. Tous les corps, le firmament, les étoiles et tous les royaumes, ne valent pas le moindre des esprits, car il connaît tout cela et lui-même, et le corps, rien. » — Ainsi, pour continuer le résumé de l'ouvrage de M. de Bonald, tout dans l'univers annonce, prouve dessein, intention, intelligence: l'univers matériel et tout ce qu'il renferme appartient à l'espèce humaine et est fait pour son usage. Il n'y a donc dans l'univers pas plus de hasard qu'il n'y a de destin. « Le hasard, dit Leibnitz, n'est que l'ignorance des causes physiques, » et l'on peut dire aussi que ce que l'on appelle destin n'est que l'ignorance des causes morales. « Avec le mot Dieu, dit Cabanis, on ne rend raison de rien. » « Sans le mot de Dieu, réplique M. de Bonald, on ne rend raison de rien de général, et ce philosophe, qui substitue à ce mot ceux de nature, de matière, d'énergie, de hasard, de molécules organiques et inorganiques, ne donne de rien une raison satisfaisante pour ceux qui ne se paient pas de mots. » — Nous nous sommes étendu sur les doctrines de M. de Bonald, parce qu'il nous a semblé que faute d'être bien connues elles avaient été attaquées avec trop de partialité, et c'est un hommage que nous sommes heureux d'avoir pu rendre à la vérité, en même temps que nous avons payé notre tribut d'éloges à l'un des plus profonds philosophes de nos jours, et à l'un des esprits les plus

sincères et les plus consciencieusement religieux.—Nous dirons peu de chose de son style, dont le mérite est moins contesté, et qui est toujours à la hauteur des matières graves qu'il traite, tour à tour serré, précis, élégant, grave, majestueux, et presque toujours assorti par son principal caractère à la nature des questions qui se succèdent sous sa plume. Quelques personnes cependant ont cru devoir lui reprocher de l'obscurité, d'autres de la prétention à l'originalité et à l'effet. Ce dernier reproche pourrait, jusqu'à un certain point, être justifié par quelque surabondance de synonymie, et l'abus de l'antithèse, défaut auquel M. de Bonald se laisse parfois aller sans s'en apercevoir; mais il serait injuste de faire de cette légère exception la règle d'un jugement à appliquer au style de l'auteur, presque toujours sage et mesuré, et dont la gravité est plutôt le principal caractère que l'enflure. Quant au premier, qui tient plutôt, je pense, à la difficulté de suivre tous les raisonnements de l'auteur, qui se lient et s'enchaînent avec une précision et une rapidité extraordinaires, nous n'hésitons pas à le déclarer mal fondé. Mais il y a des gens qui veulent lire un ouvrage de philosophie sans qu'il en coûte à leur esprit paresseux, et faute de vouloir y apporter la dose d'attention suffisante, ils ont peine à lier toutes les parties d'un tout, dont ils ont souvent négligé de suivre et de méditer les intermédiaires; bientôt ils se perdent dans un labyrinthe dont ils ont oublié le fil; ils trébuchent à des obstacles qu'ils se sont créés eux-mêmes, et leur vanité aime mieux imputer leur déconvenue à l'obscurité de l'auteur qu'à l'insuffisance de leurs efforts.

L'abbé J. Bertin.

BONAMIE, genre d'arbustes qui croissent à Madagascar.

BONANA, nom d'une espèce de pinson de la Jamaïque.

BONAPARTE (Maison des). Ce nom s'écrit indifféremment *Bonaparte* ou *Buonaparte*. Le père de Napoléon signait *Buonaparte*, et son oncle signait à la même époque, aux mêmes lieux et sous le même toit, *Bonaparte*. Il n'y a aucune induction à tirer de différences qui sont sans importance.—L'empereur, dans sa jeunesse, écrivait *Buonaparte*, ce qui était plus conforme à l'orthographe italienne; c'est pour le franciser qu'il prit plus tard le nom de *Bonaparte*. — Cette famille joue un rôle distingué dans les annales de l'Italie. A Trévise, elle fut long-temps puissante. — A Florence, les actions de plusieurs de ses membres paraissent l'avoir placée parmi les illustrations princières de cette belle cité : là, de vieux palais et des monuments sont restés chargés de ses écussons et de ses noms.—A Venise, elle fut inscrite sur le *livre d'or*. Les anciens titres de cette famille à Trévise urent présentés à Bonaparte par les magistrats de cette ville, en 1796, quand il y entra victorieux.—A Bologne, Marescalchi, Caprara et Aldini lui présentèrent aussi les vieux titres qui unirent sa famille à d'autres maisons historiques. Un Italien nommé Césaris a prouvé à Londres, en 1800, par des arguments héraldiques complets, les alliances des Bonaparte avec la maison d'*Este*, *Welf* ou *Guelf*, désignée comme tige primitive de la ligne allemande qui gouverne aujourd'hui la Grande-Bretagne : cette grande maison de Ferrare a donné aussi plusieurs impératrices à l'Autriche. — Clarke, duc de Feltre, ministre de Napoléon, officier vulgaire, mais courtisan attentif, a rapporté en France, dans les jours où son zèle napoléonien était plein de feu, de *nouvelles preuves de ces origines*, et entre autres documents un portrait de la galerie des Médicis qui représente une demoiselle Bonaparte mariée à un illustre personnage de cette famille. La mère du pape Nicolas V, ou de Paul V, était une Bonaparte. — C'est un Bonaparte qui a rédigé le traité par lequel Livourne a été échangée contre Sarzane. — A la renaissance des lettres, un membre très distingué de la maison Bonaparte publia une comédie intéressante, qui mérite d'être connue, la *Veuve*. Le manuscrit

de cet ouvrage et un exemplaire imprimé sont déposés à la bibliothèque royale de Paris. — Un ministre de la cour de Rome a rappelé, en 1797, à Tolentino, lors de la paix de la république avec le pape, que Bonaparte était le premier Français qui eût marché sur Rome depuis le cardinal de Bourbon, et qu'un gentilhomme de sa maison, nommé *Jacques Buonaparte*, avait écrit remarquablement bien l'*histoire de cette expédition*, dans laquelle il avait été acteur et témoin. En effet, ce livre existe; il a été imprimé pour la première fois à Cologne, en 1756; il renferme une généalogie complète des Bonaparte, que l'on fait remonter très haut; on les y désigne aussi comme étant une des maisons illustres de l'Italie. Le premier Bonaparte est inscrit avec la qualification d'*exilé gibelin*; tous signaient, selon cette généalogie, indifféremment *Bonaparte* ou *Buonaparte*; *Nicolas Bonaparte*, que l'on a confondu avec *Jacques*, est l'oncle de cet historien, un savant illustre, fondateur, à l'université de Pise, de la *classe de jurisprudence*. — Les archives de Munich renferment un grand nombre d'autres preuves de l'ancienne splendeur sociale des Bonaparte.—Cette famille fut, comme tant d'autres des petits états d'Italie, victime des nombreuses révolutions qui désolèrent ce beau pays; les factions exilèrent les Bonaparte de Florence. Un d'eux se retira à Sarzane, et de là passa en Corse, d'où ses descendants continuèrent toujours d'envoyer un de leurs enfants en Toscane, à la branche qui était demeurée à San-Miniato. — Depuis plusieurs générations le second des enfants de la famille a constamment porté le nom de Napoléon. Elle tenait ce nom de son alliance avec un *Napoléon des Ursins*, célèbre parmi les guerriers de l'Italie. — Différentes fois on essaya de toucher le cœur de Bonaparte en tirant ces souvenirs de la poussière. Mais il accueillit toujours en haussant les épaules ou très négligemment les ouvertures qui lui furent faites sur ce point; il ferma l'oreille à tout projet sérieux. Personne ne put y revenir avec succès, pas même Marie-Louise. Déjà, dans les dernières années du consulat, il avait dit à propos de *vieilles royautés du Nord* auxquelles on rattachait son nom, que tout cela était parfaitement ridicule, et il avait fait persifler cette découverte dans un journal très répandu; il répondit à cette occasion que *sa noblesse ne datait que de Montenotte et du* 18 *brumaire*. Il était alors âgé de 32 ans, préparait le *Code civil* des Français, et avait gagné la bataille de Marengo. — Le pape lui-même, lorsqu'il fut à Paris, en 1804, insinua plusieurs fois à l'empereur qu'il y avait eu jadis à Bologne un *père Bonaventure Bonaparte*, qui avait mérité d'être béatifié en mémoire de ses vertus de capucin, mais que sa canonisation avait été ajournée à cause des frais considérables qu'elle entraîne, qu'enfin justice devait être rendue. L'empereur fit encore la sourde oreille et ne parut pas tenir à avoir un saint dans sa famille. — Quand François II lui parla, dans les fêtes éblouissantes de 1812, à Dresde, des anciens titres que nous venons d'énumérer, l'empereur lui répondit en souriant « qu'il n'attachait pas le moindre prix à ces choses-là; qu'au contraire il tenait à être le Rodolphe de Habsbourg de sa race. » — L'étiquette qu'il faisait observer aux Tuileries, dans son rôle officiel, tenait à l'ordre avec lequel il lui semblait indispensable de marquer, après une révolution qui avait anéanti tout esprit de subordination, les positions sociales nécessaires. — Alors, il voulait une sorte de discipline civile. Son génie ne concevait même rien de facile et de grand sans son secours. F. F.

BONAPARTE (Charles), père de *Napoléon Bonaparte*. — C'était un beau jeune homme, d'une éducation distinguée, mais d'une santé chancelante.— Sa taille était élevée; il avait le caractère rempli de douceur, bien qu'il fût souvent en proie à de vives souffrances. Il était venu étudier à Rome dans sa première jeunesse, et était allé ensuite apprendre les lois à Pise La douceur de ses manières

n'excluait pas en lui la chaleur et l'énergie de l'action. — Lorsqu'à la *consulte extraordinaire de Corse*, on proposa de se soumettre à la France, il combattit avec feu cette proposition. Ses paroles produisirent un grand effet sur les esprits. Il n'avait que 20 ans; il avait dit que : « si pour être libre, il suffisait de le vouloir, tous les peuples le seraient. — L'histoire nous raconte cependant que peu le sont devenus, et se sont maintenus long-temps tels, quoique tous aient voulu l'être à certains moments de leur existence et aient eu pour cela du courage, des vertus et des talents. » — L'île fut conquise. Il voulut partager le sort de Paoli, et s'éloigna ; mais l'archidiacre Lucien, son oncle, personnage très âgé, qui exerçait sur lui et sa jeune femme un très grand ascendant, le força de revenir dans ses foyers. — Charles Bonaparte était juge. En 1779, il fut nommé par la noblesse de Corse membre et président d'une députation qui fut envoyée à Paris. Il mena avec lui le jeune Napoléon, alors âgé de 10 ans, et sa jeune sœur, Élisa, depuis grande-duchesse de Toscane. En venant, il était passé par Florence, où la notoriété de son origine lui avait valu les égards particuliers du grand-duc Léopold, et une lettre de recommandation pour sa sœur, Marie-Antoinette, reine de France. — Lorsqu'il avait quitté la Corse, les deux officiers généraux qui commandaient dans l'île au nom du roi vivaient fort divisés; leurs querelles donnaient lieu à deux partis. — M. de Marbeuf y commandait avec justice ; il avait le caractère doux et humain, et voyait son nom entouré de la popularité. — M. de Narbonne-Pelet, le second de ces généraux, qui était alors en grande faveur à la cour, se montrait haut et violent dans ses fonctions. — Charles Bonaparte, en conduisant à la cour la députation de l'île, fut consulté sur le fond des différends qui entravaient le gouvernement de la colonie. Il témoigna pour la loyauté et l'habileté de M. de Marbeuf. et ses explications rangèrent le ministère à son avis. — M. de Marbeuf se montra reconnaissant de ce service, et quand le jeune Napoléon Bonaparte fut envoyé à l'école de Brienne pour étudier les mathématiques, le gouverneur le recommanda particulièrement à sa famille, qui habitait la plus grande partie de l'année ce pays, où elle avait ses propriétés. Le même intérêt de sa part environna les autres enfants de Charles Bonaparte, qui furent envoyés en France. M. de Marbeuf était très âgé. Il y a eu telles suppositions de quelques libellistes anglais durant la puissance de l'empereur dont quelques simples *positions de dates* auraient fait justice complète ; mais Napoléon ne les laissa pas faire; on ne doit qu'une réponse aux infâmes : silence et mépris. — Charles Bonaparte mourut à 30 ans d'un squirre à l'estomac. Il avait éprouvé une apparence de guérison dans un voyage qu'il fit à cet effet à Paris ; mais il succomba à une seconde attaque, à Montpellier, où il fut enterré dans un couvent. — Sous le consulat, les notables de Montpellier voulurent faire élever un monument au père du premier magistrat de la république, mais Bonaparte refusa son consentement, tout en les remerciant gracieusement : « Ne troublons pas, leur dit-il, le repos des morts. J'ai perdu aussi mon grand-père et mon arrière-grand-père ; pourquoi ne ferait-on rien pour eux ? — Voyez; ce que vous m'offrez mène loin. Si c'était hier que j'eusse perdu mon père, je serais fort reconnaissant que l'on voulût bien accompagner mon deuil de quelques hautes marques d'intérêt ; mais un évènement qui date de 20 ans est fini, et étranger à la France ! » — Cependant, quelques années plus tard, Louis Bonaparte fit exhumer le corps de son père. Il fut transporté à Saint-Leu, dans la vallée de Montmorenci : il y a un monument. — Charles Bonaparte avait affecté l'esprit fort ; on a recueilli de lui quelques poésies anti-religieuses; au moment de mourir, il revint aux sentiments les plus pieux et expira entouré des ministres de sa religion. F. F.

BONAPARTE (l'archidiacre LUCIEN). Prêtre excellent, très pieux, doué de

beaucoup de pénétration sous des formes naïves. Il connaissait bien les affaires de la vie. Son caractère a été aussi sage qu'enjoué. Lucien est mort très âgé ; la seule infraction qu'il ait faite à son catholicisme a été de se donner cette candide et philosophique tolérance que l'on distingue dans ceux qui ont long-temps bien vécu, et cette tolérance a sa source dans la bonté du cœur unie à des lumières. Ce vénérable prêtre exerça une grande influence sur l'esprit de ses jeunes parents. C'est lui qui a dit à Joseph, un moment avant de mourir, et après avoir exhorté tous ses neveux réunis autour de son lit : « Joseph, tu es l'aîné de la famille, mais souviens-toi toujours que Napoléon en est le chef. » Il avait entrevu dans son jeune neveu des germes de grandeur. — Napoléon l'aima avec la tendresse d'un fils. Il avait été son second père. Lucien est resté plusieurs années le chef de la famille. Il était *archidiacre d'Ajaccio*, une des premières dignités de l'île. — Charles Bonaparte avait dérangé les affaires de sa famille par de grandes dépenses et des habitudes de luxe; le bon vieux prêtre les rétablit par une administration plus sage. — Le canton d'Ajaccio faisait un grand cas de sa justice. Les paysans venaient soumettre les difficultés qui s'élevaient entre eux à sa probité et à ses lumières, et il les réconciliait. F. F.

BONAPARTE (Madame Lætitia Ramolino), que nous avons long-temps nommée avec respect *Madame mère*, est née à Ajaccio, en 1750. Elle épousa, à l'âge de 17 ans, Charles Bonaparte, un des juges de l'île de Corse, que l'état de sa santé éloigna quelques années après de son pays natal. En 1793, quand les Anglais s'emparèrent de la *Corse*, madame Bonaparte, dont la famille appartenait au parti français, fut obligée de s'enfuir de l'île et de venir se réfugier à Marseille avec sa famille. Elle y vécut comme vivent d'ordinaire les proscrits ; au milieu des plus dures privations. — Elle avait auprès d'elle *Lucien* et ses trois filles, *Elisa*, *Pauline* et *Caroline*. Ce n'est qu'après le 18 *brumaire* qu'elle vint demeurer à Paris. Madame Bonaparte y vécut dignement, mais sans pompe, jusqu'en 1804, époque de l'élévation de son fils au rang suprême. C'est alors que Napoléon lui créa une *maison* et lui donna pour *premier chambellan* M. le comte de Cossé-Brissac, et pour *premier secrétaire* M. Decazes, depuis ministre sous la restauration, et aujourd'hui duc et pair de France. L'empereur nomma sa mère *protectrice générale des établissements de charité*, fonction digne de la mère du chef de l'état. — *Madame* habite Rome depuis les évènements de 1814 ; elle y a été traitée avec de grands égards par les pontifes qui s'y sont succédé, et y a tenu un rang dont la majesté malheureuse, solitaire et bienfaisante, a touché jusqu'aux ennemis de sa famille. — Je vais rappeler quelque traits de son caractère et de sa vie. On verra qu'elle a réuni la justesse d'esprit à la dignité et à la beauté de l'ame dans les fortunes les plus diverses.—Les premières années de son mariage ont été consacrées à l'éducation de ses enfants. C'est avec une prévoyance éclairée qu'elle leur a prodigué tous ses soins : elle y a joint la tendresse, la raison et une suite d'esprit très rare. — Le caractère de mère et de femme supérieure éclatait dans cette jeune personne, qui était à ce moment d'une éblouissante beauté. Madame Bonaparte rappelait une Romaine des plus belles époques de la république ; il s'y mêlait quelques traits du type pur italien et grec moderne, dont sa physionomie participait également. Je n'ai pas à m'arrêter long-temps sur les années que *Madame* a consacrées à ses enfants ; elle les a cachées elle-même dans le silence, dans le seul accomplissement de ses devoirs et dans son bonheur domestique.—Lorsque son glorieux fils, parvenu à l'empire du monde, l'appela auprès de son trône, elle vint y prendre une place qu'elle embellit par sa bonté, sa simplicité et sa dignité. — C'est dans cette nouvelle situation qu'elle fit voir combien son ame était à la hauteur d'une grande fortune

et au-dessus des séductions les plus brillantes. Très judicieuse, mêlant la gravité à la douceur et à la mesure, elle ne parut vouloir que veiller de près à l'intérêt de sa belle famille, élevée soudainement si haut, et éblouie peut-être par les prestiges qui l'environnèrent alors. Elle lui offrit tous les jours les conseils d'un esprit formé par l'expérience et plein de calme, et n'alla se replacer parmi eux que pour y resserrer les liens fraternels. Plus d'une fois l'empereur lui-même rechercha les avis de sa mère et les suivit; c'étaient des avis sur ses affaires domestiques : avis toujours sages, qui marquaient un esprit juste et une ame de mère. — C'est le malheur de la vertu et de la grandeur contemporaine d'être toujours l'objet de préventions bien injustes. — La jalousie et la haine n'épargnèrent pas madame Bonaparte et la poursuivirent longtemps et après toute cessation de puissance. Je ne pense pas à la venger, dans cette biographie, des lâches outrages de l'*émigration* et du *pittisme!* Ce soin, je le laisse tout entier à sa belle vie, aux bonnes actions dont le souvenir restera, aux vingt années qui viennent de s'écouler : elles la couronnent d'assez de gloire! Je relèverai seulement une erreur générale, qu'il faut attribuer moins à la malveillance qu'à une certaine précipitation de jugement contre laquelle nous ne nous prémunissons pas assez. L'empereur partagea lui-même cette erreur. On a reproché à *Madame mère* un goût de parcimonie que ses habitudes, mieux connues, n'eussent pas établi, mais dont son grand amour pour l'ordre et la simplicité a offert l'apparence. On ne citait pas de fait, mais on croyait la chose sans plus d'examen. Notre cœur est formé ainsi qu'une accusation contre la grandeur n'a jamais besoin d'être appuyée pour être admise un moment. Si l'empereur a cru cette *parcimonie* réelle, c'est que ses relations avec sa mère étaient devenues rares. Il ne connaissait pas le bien qu'elle faisait, car elle le faisait sans bruit; il a vu plus tard que *ce n'avait été que l'ordre et une sage économie*; il a vu cela lorsque la veuve âgée, la pauvre mère, lui a fait offrir dix fois, à lui, empereur captif, à lui, le plus aimé de ses enfants, toute sa riche épargne! « Écrivez à l'empereur, faisait-elle dire au comte de Las-Cases, que *toute ma fortune est à lui, et que je me réduirai avec joie à n'avoir qu'une seule servante auprès de moi!* » *Madame* ne pressentait pas au temps de ses grandeurs la fin qu'elles ont eue, et c'est à tort que cela a été dit si souvent. Ce que son fils avait de puissance en 1806 ne laissait pas s'éveiller cette crainte qui, dans les données ordinaires, n'eût paru qu'une chimère de la faiblesse. Mais elle épargna par esprit d'ordre et pour laisser après elle la fortune de plusieurs grands établissements. A une certaine époque de la vie, les personnes nées supérieures ne sont satisfaites que par la modération, parce que cette modération est la raison consacrée à la vie pratique. Dans la position de *Madame mère*, la *modération des goûts* lui permettait d'agrandir le cercle de ses bienfaits, de donner plus et de garder pour les pauvres à venir. On le verra un jour. Je parle d'après des faits bien connus; toute l'ancienne maison de madame Bonaparte lui rend le même témoignage. C'est là « ce qu'a été son économie. » — Malgré ce que l'on a dit, sa cour fut constamment digne de la mère du premier souverain de l'Europe. Toutes les charges en étaient rétribuées d'une manière royale. *Madame* vivait, il est vrai, un peu solitaire dans cette grandeur, mais n'est-il plus permis de fuir pour soi le faste et les fêtes? — A Rome, *Madame mère* n'a rien changé à ses habitudes, mais, comme elle y est mieux jugée, ces habitudes paraissent dignes de son nom et de son âge. — Sa belle simplicité de mœurs et d'habitudes la préserva de l'enivrement de la puissance et la laissa dans une situation plus propre à recevoir les coups de l'adversité. *Madame mère* a donné à la cour un exemple de philosophie pratique, sans ostentation de réforme. C'est le propre de la vertu unie à la raison de ne pas s'enivrer

à la coupe enchanteresse des grandeurs ; si elle s'y enivre, au jour des revers les peines seront bien vives ! ! — Madame la duchesse d'Abrantès, dont les charmants *Mémoires* ont rendu tant de services à la mémoire de l'empereur Napoléon, nous a fait connaître avec les plus intéressants détails l'*intérieur* de madame Bonaparte, à la maison de laquelle elle a été attachée. Personne jusqu'à présent n'a peint comme elle les rares qualités de *Madame*, sa simplicité touchante et toute cette noble physionomie qu'elle laisse encore voir à Rome au milieu des souffrances de la vieillesse, comme Hécube chez les Grecs. — *Madame* demeure à Rome, entourée de quelques-uns de ses enfants et de ses petits-enfants, auprès du cardinal Fesch son frère. Ses enfants seuls entretiennent le souffle de vie qu'elle conserve. Leur affection et leur respect pour elle sont des choses bien touchantes à voir ! Sa maison, où l'aspect de je ne sais quoi de grand vous frappe en entrant, n'est visitée d'intervalle en intervalle que par quelques Français fidèles, dont l'attachement y est connu. Leur arrivée est un moment de bonheur pour *Madame*. On lui lit tous les jours des nouvelles de ce beau pays de France auquel elle s'intéressera jusqu'à son dernier jour. Lors de la révolution de juillet, elle a particulièrement déploré la rigueur politique qui a maintenu son *ban d'exil*, car elle voulait venir nous demander un tombeau. L'*ordonnance* qui a fait relever la statue de son fils sur la colonne de la place Vendôme lui a donné une bien profonde joie ! On l'a vue verser de nobles larmes. *Madame* s'éloigne assez volontiers des étrangers, surtout des Anglais. Le duc d'Hamilton et M. le docteur O'Méara sont peut-être les seuls qui aient dîné à sa table. — *Madame* conserve encore des restes de sa grande beauté, elle a toute son ancienne dignité ; sa maison est un palais tenu avec magnificence, bien qu'elle ne vive qu'en famille pour ainsi dire. — Lorsque le duc de Reichstadt est mort, le vieil empereur d'Autriche a prescrit à sa fille de rompre le silence qu'elle avait gardé pendant 17 années pour apprendre à *Madame mère*, à Rome, le triste évènement qui les frappait tous. Marie-Louise lui a écrit dans les termes les plus touchants, et cette triste nouvelle a passé aussitôt du cœur brisé d'une mère au cœur d'une autre mère. F. Fayot.

BONAPARTE (Napoléon), le héros des temps modernes, héros dans le sens antique du mot, héros à la façon de ces personnages épiques, demi-dieux de la terre, qui la remplissent de leurs exploits, laissent un souvenir ineffaçable dans la mémoire des hommes, prennent place dans toutes les traditions des peuples, grandissent de siècle en siècle, grace aux actions surhumaines dont la fable grossit leur histoire, et finissent par laisser l'érudit incertain si ces Hercule, ces Sésostris, ces Romulus, dont le nom et les monuments sont partout, ont jamais vécu. Qu'un jour la civilisation disparût de notre vieux continent; qu'il restât des poésies, des chroniques, des médailles, des ruines ; qu'à travers les ravages du temps, l'historien lût le même nom inscrit sur la pierre de l'Escurial, sur le marbre du Capitole, sur le granit des Pyramides; qu'il le retrouvât dans les débris de Schœnbrunn, de Potsdam, du Kremlin, comme sous le sable des déserts, ajouterait-il foi aux témoignages qui feraient de ce nom celui d'un seul conquérant, d'un même potentat, d'un monarque grand entre les législateurs aussi bien qu'entre les guerriers? Comment croire à cet empire du monde avec un point de départ si lointain, à ce complet changement de la face de l'univers sous la main d'un seul homme, à ces nations, à ces dynasties faites ou défaites en dix ans? Comment croire surtout à ces victoires sans nombre, à ces conquêtes sans terme, avec toutes les créations des arts, les routes ouvertes, les temples restaurés, les ponts construits, les musées fondés, avec Anvers creusé et les Alpes aplanies? Que dire de ces autres créations plus grandes, les institutions, les codes, une législation entière, qui embrasse à la fois la vie civile et politique des peu-

ples, au lendemain d'une révolution dévorante, à travers les invasions et les guerres plus dévorantes peut-être? Conciliez avec tant de puissance ses catastrophes soudaines; avec tant de génie, sa chute immense; avec tant de gloire, l'abandon du genre humain; et avec cet abandon, les terreurs des rois, l'Europe liguée pour se défendre d'un homme, l'Océan même préposé à sa garde, parce qu'un de ses pas pouvait encore ébranler le monde! Cet exil sur un écueil solitaire, en face du géant Adamastor, cette agonie de Prométhée, tiennent de la mythologie plus que de l'histoire. L'histoire, comment fera-t-elle pour expliquer la mort de Napoléon, impuissante et ignorée comme sa naissance, lorsque longtemps après il reste à son nom assez d'empire pour prêter de la force à qui l'honore, et affermir le roi qui va à la tête de tout le peuple rendre gloire à sa statue relevée! Les partis mêmes qui l'ont combattu, se disputant l'héritage de sa mémoire comme un trophée, comme une arme, comme un bouclier, sembleront une imitation des chefs de la Grèce se disputant les armes d'Achille. Tout est homérique, tout est fatal, tout est prodigieux dans cette grande vie, pour qui contemple son cours, depuis l'île où fut son berceau jusqu'à celle où gît son sépulchre, astre éclatant et terrible qui pour remplir l'Orient et l'Occident se lève du sein des mers et retourne s'y abîmer! Cependant, ici le merveilleux est dans la vérité : cette destinée extraordinaire s'est accomplie au milieu de nous; sa carrière fut un drame qui nous a tous eus pour acteurs ou pour témoins. Mais les acteurs, mais les témoins de ces évènements historiques veulent-ils en essayer le récit, on croit voir se dérouler devant soi une immense épopée. La figure de Bonaparte se dessine au milieu des premiers souvenirs de mon enfance; je suis de ces générations qui ont mûri au soleil de ses prospérités; à l'heure de ses revers, je l'ai vu dans ces marches fatales où il reculait de bataille en bataille sous le poids du monde soulevé : et, quand il me faut évoquer tous ces noms d'Arcole, du Caire, de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, de Somo-Sierra, de Wagram, de Mojaïsk, au bruit desquels notre jeunesse s'écoula, me voici près d'écrire en tête de mes chapitres : chants de la jeunesse et des commencements de Napoléon Bonaparte, chant des campagnes d'Italie, chant de la guerre d'Égypte, chants du consulat, de l'empire jusqu'à son apogée, de l'empire jusqu'à sa chute; chants de l'île d'Elbe, des cent-jours, de Sainte-Hélène enfin! C'est l'Iliade des gloires modernes de la France; c'est une Odyssée comprenant toutes les nations et tous les rivages. Mais quelle fiction égalerait les faits en prodiges! ils portent en eux si bien le sceau de la grandeur que l'admiration s'éveille sans le secours de l'illusion. La proximité ne nuit pas au prestige. Napoléon eut la rare fortune de paraître un géant aux yeux mêmes de ses contemporains. Il l'est resté pour les juges les plus sévères de sa vie. On le sent colossal, même en le voyant incomplet. Le grandiose résiste à la critique et au blâme même. On peut suivre pas à pas sa carrière, découvrir les causes de sa puissance, en discerner les éléments, en condamner souvent les résultats, peser ses actions à la double balance de la morale et de la politique, toujours on verra en lui le héros.... Eh bien! c'est rapetisser ce grand homme, si bien nommé l'*homme du destin*, que de s'arrêter au héros. Pour le mesurer tout entier, il faut se rendre compte des leviers que souleva le politique, des obstacles que dut vaincre le législateur, de la tâche qu'eut à consommer le potentat. C'est aux hommes d'état à l'honorer en reconnaissant les véritables ressorts de sa puissance, en faisant la part entre son étoile et son génie; à comprendre cette étoile éclatante qui consista dans une des missions les plus hautes que jamais mortel ait reçues, avec le don de la remplir. Ce que le peuple admire en lui, parce que le peuple est poète et le premier de tous, ce que la postérité admirera sans doute,

parce qu'elle est poète comme le peuple, ce sont ses triomphes inouïs, ses batailles innombrables, ses trophées immenses, toutes choses qui font partie désormais de la gloire de la France, mais qui pour lui ne sont que le luxe du bagage de sa gloire, et qui ont été, on peut le dire, l'écueil et la fatalité de sa fortune. Vaincre le monde, ne fut dans sa destinée qu'un accident, et tout au plus, dans les commencements, un échelon. Sa tâche fut plus grande : c'était celle de César constituant le monde des Romains, de Charlemagne constituant le monde des Barbares. Lui, la Providence le suscite pour constituer le monde nouveau, qui sortait sanglant, informe, convulsif, de la grande crise politique et sociale qu'on nomme la révolution française. C'est aux œuvres de la révolution qu'il faut mesurer son œuvre; il vient la fixer en la réglant. Son bras, son bras puissant et habile débrouille le chaos de la société nouvelle. Elle cherchait un point d'arrêt, des barrières, des limites, des lois, un avenir. Il lui apporte tous ces biens. Il fait le départ des passions criminelles et des principes tutélaires, des vœux légitimes et des entreprises subversives, des intérêts désormais inexpugnables et des utopies insensées. Il consacre, entre les maximes nouvelles, celles qui sont un progrès de la civilisation et une conquête de l'humanité. Il rétablit, entre les règles antiques, celles qui sont les bases éternelles des sociétés humaines. Enfin, il enseigne l'ordre à la révolution; il la discipline au dedans, et la dompte, en même temps qu'au dehors il fait respecter la France par les peuples et par les rois. Voilà ce que l'histoire doit surtout célébrer en lui; voilà aussi ce qui a fait sa grandeur. Tant qu'il est fidèle à sa tâche, il est invincible; sa force est immense. C'est Antée appuyé à la terre. Mais, à la longue, il oublie sa mission, pour ne plus voir que lui-même dans la France et le monde; il sacrifie tous les droits à sa puissance, tous les intérêts à sa gloire. Alors, le monde entier se lève, la France se retire; il reste seul, et seul il tient encore la fortune en suspens. Mais à la fin il succombe. Il avait égalé les plus grands hommes par le génie; il avait surpassé les plus grands rois par sa fortune. Il devait les surpasser tous par ses adversités. Sa gloire en est complétée; car il a été grand aussi dans le malheur; et, comme l'abus de la force avait été le vice de ses prospérités, il fallait, pour la leçon des siècles, qu'à son tour la force l'écrasât. Comme le mépris des hommes avait été l'infirmité de son génie, il fallait qu'il apprît, par le délaissement public, ce qu'est le plus grand des humains livré à lui-même, quand il a perdu l'appui des hommes et défié la justice du ciel.

§ 1er. *Commencements de Napoléon.*

Napoléon Bonaparte naquit en Corse, au temps où Rousseau écrivait dans le *Contrat social* qu'il avait un secret pressentiment que cette île un jour étonnerait le monde. Rousseau tirait ses présages du caractère des habitants placés si haut par Tite-Live, lorsque, croyant les perdre de renommée, il a dit que les Romains n'en voulaient pas pour esclaves, parce qu'indomptés comme les bêtes farouches de leurs montagnes, loin de s'adoucir dans les fers, ils restaient intraitables à leurs maîtres, et la plupart du temps se donnaient la mort par horreur de la servitude. Les Corses comptaient parmi leurs ancêtres les premiers peuples de la terre : les Phéniciens, les Spartiates, les Phocéens, les Étrusques, les Carthaginois. Mal soumis par les Romains, ils eurent tour à tour pour hôtes plus que pour maîtres, après la chute de l'empire, les Goths, les Lombards, les Francs, les Sarasins, les Catalans, les Aragonais, les Pisans. Ils furent comptés comme le douzième des royaumes de l'Europe. Dans les guerres sanglantes qui divisèrent l'Espagne, la Provence, et surtout l'Italie, leur île servit d'asile aux fugitifs de toutes les factions vaincues. Il n'y eut pas jusqu'à une colonie de Maïnottes, qui vinrent, au XVIIe siècle, sou-

la conduite d'un Comnène, retrouver parmi eux d'autres restes du sang spartiate. Le XVIIIe siècle les vit avec admiration combattre, pendant 40 ans, pour briser le joug génois. Les philosophes, les parlementaires, et tout le public de France, répondaient à leurs cris de liberté, comme à ceux de la Pologne; et déjà Pascal Paoli, leur généralissime après le fameux roi Théodore, avait récompensé le philosophe de Genève de sa grande prédiction, en lui demandant une législation de Lycurgue pour ses concitoyens affranchis, quand le duc de Choiseul résolut de donner le royaume de Corse à la France. Il fit céder au roi *provisoirement*, pour ne pas alarmer l'Europe, les droits de la république de Gênes. Le marquis de Chauvelin fut chargé, en 1768, de conquérir à Louis XV cette couronne. 15,000 hommes y furent employés; ils échouèrent. L'année suivante, le maréchal de Vaux et le marquis de Marbeuf parurent à la tête de 42 bataillons, de 2 légions légères et d'une nombreuse artillerie.—C'était l'an 1769, remarquable par les premiers mouvements de secousses qui devaient changer l'aspect du monde : en Amérique, l'insurrection de Massachusetts; en Europe, la confédération de Bar sous les serres moscovites, et le réveil des Grecs à la vue du pavillon de Catherine dans la Méditerrannée; en France, le soulèvement des parlements dans l'affaire de la Chalotais, l'opposition à la couronne de tous les princes du sang, de Condé, de Bourbon son fils, de Conti, comme du duc d'Orléans et du duc de Chartres, chez qui l'opposition plus ou moins marquée était héréditaire, et par-dessus tout la grande humiliation de la couronne sous le règne déclaré de la comtesse Dubarri. Choiseul, qui se raidissait, avec la pudeur publique, contre cette dernière prostitution et cette dernière témérité de l'autorité royale, appelait en France, pour l'opposer à la courtisane infâme, la jeune et superbe Marie-Antoinette, deux femmes que l'historien ne rapproche qu'en rougissant, que le vieux monarque, dans son insultant caprice, rapprocha à la même table, et que le peuple, dans ses représailles sauvages, rapprocha sur les échafauds. Mais le ministre menacé n'espérait pas être assez fort avec ce secours seul; il voulait avoir de son côté Marie-Antoinette et de la gloire; et comme sa politique était à la fois d'humilier l'Angleterre et de contenir la Russie, dont les accroissements l'alarmaient, il profitait des embarras naissants de l'Angleterre pour conquérir la Corse, qui lui serait, dans ses desseins contre la Russie, un point d'appui de plus dans la Méditerranée. Voltaire applaudissait, en disant que cette possession donnerait à la France de *bons soldats!* De là cet immense effort.—Le 5 mai, date mémorable, depuis, par la réunion des états généraux et la mort de Napoléon, de Vaux et Marbeuf ouvrirent les hostilités, en emportant à Saint-Nicolas le camp de Paoli. Le 15 juin, l'illustre chef était contraint de s'embarquer à Porto-Vecchio pour l'Angleterre; et, depuis deux mois l'île entière était soumise, lorsque, le 15 août, jour de l'Assomption, une des plus belles personnes de la Corse et de son temps, madame Lætitia Ramolino, des Colalto de Naples, femme d'un jeune gentilhomme obscur et pauvre, appelé Charles de Bonaparte, mit au jour, dans Ajaccio, à l'improviste, en rentrant de l'église, sur un tapis où étaient peints les héros de l'*Iliade*, un enfant qui, dans le ventre de sa mère, avait fui avec l'armée de Paoli, de campement en campement et de rocher en rocher, jusqu'au sommet du mont Rotondo, devant les soldats français. Cet évènement inaperçu était encore le plus grand d'une époque où la révolution française naissait, de l'autre côté du détroit, dans la salle des enquêtes et sous les lambris de Versailles. — La jeune et belle madame Bonaparte s'était montrée digne, pendant le cours des hostilités, de porter un héros dans son sein. Elle courait aux côtés de son mari, affrontant tous les hasards. Les premiers tressaillements de l'enfant qu'elle portait se firent sentir sur le champ de bataille. Le terme de sa grossesse

approchant, il fallut un sauf-conduit du maréchal de Vaux pour permettre à cet enfant de voir le jour à Ajaccio sous le drapeau de la France. Il s'appela Napoléon. —Ce nom veut dire *lion du désert*. Il était ancien chez les Bonaparte, qui se le transmettaient de génération en génération, à l'exemple de la maison des Ursins, de laquelle ils l'avaient reçu. Ce nom étrange, qui devait avoir un si grand retentissement dans l'avenir, était donc destiné à rattacher au passé ceux qui le portaient. Il attestait les aïeux de l'homme qui pouvait le mieux se passer d'aïeux. Sa famille était originaire d'Italie. Lui-même a pris soin d'en rassembler les souvenirs dans ses mémoires. Des alliances avec les Médicis et les Lomellini, comme avec les Ursins; de grandes charges dans les républiques de Florence, de Bologne; de San-Miniato, de Trévise; quelques productions littéraires de l'époque de la renaissance, qui se trouvaient anciennement à la Bibliothèque royale de Paris; plusieurs prélats; un pape, dit-on, fils d'une Bonaparte; un capucin béatifié enfin, composent les titres généalogiques de Napoléon; et l'historien est obligé de les relater à son exemple, parce que tout voyageur cherche curieusement les sources du Nil. Le *Livre d'or* de Bologne, que cette ville présenta au vainqueur de l'Italie, dans le cours de ses triomphes, constatait l'extraction sénatoriale des Bonaparte. Leurs armoiries se voyaient sur plusieurs édifices de Florence. Ils avaient, dit-on, jeté de l'éclat dans les rangs des gibelins. Une réaction guelfe les obligea de chercher un asile au dehors, et cette proscription, qui leur enlevait une patrie, devait un jour leur donner des trônes, en attendant d'autres exils. Des alliances avec les Durazzo, les Bozzi, les Colonna, les Ornano, honorèrent leur séjour en Corse, sans relever leur humble fortune; Napoléon avait à la reprendre aux fondements. — Aussi répéta-t-il plus d'une fois qu'il ne datait que de la bataille de Montenotte: c'était sa première victoire. Et comme l'empereur d'Autriche lui faisait honneur un jour de descendre d'un souverain du Trévisan, il répondit qu'il était le Rodolphe de Habsbourg de sa maison. Il était mieux que cela. Bien plus que Rodolphe de Habsbourg, il ne dut rien à sa naissance. — Et pourtant, je me trompe. Lui aussi lui a tout dû peut-être! Il lui fut redevable de l'éducation française et royale qu'il reçut. Dans l'état des institutions d'alors, le titre de gentilhomme était nécessaire pour que la main de Louis XVI allât chercher dans la conquête de Louis XV, et pût lancer dans la carrière des armes, l'enfant qui devait quelque jour rétablir sur des bases nouvelles la monarchie abattue. A 10 ans, le jeune Bonaparte ne parlait pas français. Quelques années de plus, et la révolution française l'aurait trouvé, dans sa pauvreté natale, ignorant jusqu'à la langue dont il devait se faire un truchement si terrible au monde. Probablement sa destinée se serait perdue dans les efforts opiniâtres des peuples de la Corse pour rompre le lien qui les enchaînait à la France. Mais il en était ordonné autrement. Et c'est un attachant spectacle que de suivre de l'œil les chemins par lesquels le grand homme arriva au but qui lui était marqué, bien que lui-même conspirât long-temps contre son étoile. — Son père fut le premier à la combattre. Quoiqu'il ne comptât point vingt ans, M. Charles de Bonaparte, parent, ami et adjudant de Paoli, avait été des Corses qui se signalèrent à la tête des *Pièves*, ou clans de l'île, dans la lutte de leur patrie contre les lois de la France. Il fut sur le point de s'exiler avec Paoli, et de s'embarquer pour la terre étrangère plutôt que d'accepter la domination nouvelle. Sa femme ne put supporter la pensée de l'exil. Il l'aimait; elle le retint, et Napoléon, au lieu d'être donné à l'Angleterre, appartint à la France. Mais il grandit en conservant une vive empreinte des circonstances extraordinaires qui avaient marqué sa naissance et qui la suivirent. M. de Bourrienne, son confident et son ami de collége, raconte que, bien des années après, il ne respirait que la haine de notre do-

mination. Long-temps il ne se complut qu'à imaginer tout le mal qu'il espérait bien nous faire un jour. Pourquoi non? J'aime dans un enfant ce patriotisme corse qui survit à la conquête, se révolte contre la nécessité, et ne se nourrit que d'une espérance, celle de la combattre, quand il sera grand, les armes à la main. Les Français n'étaient pas encore pour lui des concitoyens. Ils ne l'étaient pas même de nom. Louis XV ne put, d'après la lettre du traité avec Gênes, réunir la Corse à la France; et en effet, la réunion n'a été prononcée que 20 ans plus tard, par l'assemblée constituante. Il ne crut pas non plus pouvoir prendre officiellement le titre de roi de Corse. Cette île n'était donc qu'un pays conquis. Les Français étaient simplement des vainqueurs; c'étaient des maîtres, et ces mots exaspéraient l'ame de Napoléon, cette ame altière dès le berceau. Il restait pénétré des premières impressions qu'il avait reçues. Le bruit des rébellions renaissantes du peuple des montagnes, particulièrement en 1774, quand il avait cinq ans, et les cruautés par lesquelles les officiers français châtiaient l'insurrection, ces cruautés, dont on voit, dans ses *Mémoires*, le souvenir amer le suivre jusque sur le rocher de Sainte-Hélène, entretinrent ses inimitiés précoces. Cette manière exaltée de sentir lui donna de bonne heure des habitudes étranges de méditation, des goûts étranges de solitude. On montre près d'Ajaccio, en face de l'île Sanguiniera, dans un jardin de la famille Fesch, sous un rocher sauvage, une sombre retraite où il aimait, dans cet âge si tendre, à passer seul de longues heures. On l'appelle encore la grotte de Napoléon. Qui ne comprend quelles idées fermentèrent là dans cette jeune tête? On fait voir, aussi, à la ville, dans sa maison paternelle, un canon du poids de 30 livres, qui était alors son jouet favori... Joue, enfant! Mais tu te trompes dans tes rêves. Tes coups ne sont pas destinés à la France! Dieu a d'autres desseins sur toi. Et admirons l'enchaînement des choses humaines! Par le développement prématuré de cette imagination et de cette ame ulcérées, sa haine de la France ne fait sûrement qu'agrandir tous ses moyens de servir la France! — Ce qui est singulier, c'est que, dans quelques mémoires contemporains, on se soit fort attaché à prouver qu'à cette époque Napoléon ne décelait en rien son génie. On prouve très bien qu'il n'avait pas gagné la bataille d'Austerlitz à 10 ans, qu'il n'était pas un grand homme au maillot. Cependant, ce sont ces écrivains qui racontent ses habitudes extraordinaires, qui nous montrent sa gravité surprenante, son humeur taciturne, ses longues rêveries. D'après leurs récits, cet enfant ne sait pas pleurer. Il se raidit contre toute sujétion. Personne ne peut le faire obéir, hormis sa mère, dont l'ame, trempée comme la sienne, et dont la tendresse lui imposent. Il avait surtout un caractère opiniâtre et irritable qui s'emportait au premier reproche, ne fléchissait pas sous les coups, et défiait les privations. Une fois, il n'avait pas 7 ans, une faute a été commise. C'est sur lui que tombe le soupçon et le châtiment. Le châtiment est amer et répété. Il ne se défend seulement pas, et reste au pain et à l'eau trois jours entiers, sans se justifier. Enfin, la vérité se découvre. Il avait trouvé plus facile de souffrir et de se taire que de dénoncer sa sœur. — Madame d'Abrantès a raison de le dire, il y a là quelque chose de *l'homme;* et qu'on le croie bien: ceux qui ne discernent pas dans l'enfant le grand homme, l'ont mal observé. Dans le gland, il y a le chêne tout entier. Avec de l'étude, on saurait l'y voir. — Lui-même, en racontant ce qu'il était à cet âge, s'est peint simplement comme un enfant *curieux et obstiné.* Mais n'y avait-il point là un double germe qui devait être fécond? Ces deux mots en effet comprennent à la fois le principe de toutes les facultés de l'esprit et de l'ame. Et apparemment, on pouvait reconnaître le fruit sous l'écorce sans trop d'efforts. Car nous lisons que vers le même temps l'archidiacre d'Ajaccio disait à son lit de mort, au milieu

des jeunes Bonaparte, inclinés sous sa bénédiction : « Il est inutile de songer à la fortune de Napoléon : il la fera lui-même. Joseph, tu es l'aîné de ta maison, mais Napoléon en est le chef. Aie soin de t'en souvenir. » Joseph s'en est souvenu ; et on ne saurait lui reprocher d'avoir fait de son droit d'aînesse aussi bon marché qu'Ésaü. — Le bon archidiacre, qui était un homme d'un grand sens, chéri et respecté de tous les siens, avait été très frappé d'une simple anecdote quelques années auparavant. Un jour, dans sa maison, une poutre rompt et tombe. Tout le monde de s'enfuir avec effroi, hors un enfant qui était là, et qui, loin de fuir, s'élance, par un étrange instinct, et raidit ses jeunes bras pour recevoir et soutenir la poutre affaissée. « Bien, avait dit le vieillard en embrassant Napoléon, tu seras le soutien de ma maison ! » Et on voit que les années qui suivirent n'avaient fait qu'affermir ces présages dans son esprit. Cet ecclésiastique, oncle de Napoléon, était son unique instituteur. La fortune bornée de M. Charles de Bonaparte ne lui permettait pas de recourir pour ses enfants à d'autres maîtres. Ce fut pour cela peut-être que Louis XV, et Louis XVI après lui, ayant institué un gouvernement indépendant et libre par lequel la nationalité de la Corse était respectée, il consentit à faire partie de la magistrature populaire des douze nobles ; et comme sa famille s'accroissait si rapidement que lorsqu'il mourut âgé de 35 ans à peine, il laissa 13 enfants, dont 8 ont vécu et marqué sur la scène du monde, il fut heureux d'attendre de la protection et de l'amitié du marquis de Marbœuf, commandant militaire de l'île, des faveurs royales qui l'aidassent à élever ses fils. C'était un homme remarquable par son esprit étendu et sa naturelle éloquence, non moins que par son patriotisme et son courage. Membre des états généraux du royaume de Corse, il fit partie de l'une des députations que cette assemblée envoyait au roi à chaque session. L'évêque de Nebio représentait le clergé, Casabianca les communes, M. de Bonaparte la noblesse. Dans son voyage de France, il emmena ses deux fils aînés, Joseph et Napoléon, ainsi que sa fille, Marianne, plus connue depuis sous le nom d'Élisa. C'était en 1779, sous le soleil de mars, que Napoléon fit voile pour la première fois vers le rivage de Fréjus et de Cannes. Il était dans sa dixième année. Qui eût dit à cet enfant qu'il allait chercher une couronne? Qui eût dit à la France tout ce qu'il lui apportait? La France semblait, à ce moment, convier ce jeune hôte par le bruit des armements et des cris de guerre. Des cris de guerre le plus unanime était : La descente !... La descente ! Et, des bords de la Méditerranée à ceux de l'Océan, noblesse, peuple, grands, princes, tout courait aux armes. 40,000 soldats, sous le commandement du maréchal de Broglie, étaient rassemblés sur le rivage de la Manche, prêts, pensaient-ils, à s'élancer sur l'autre rivage, et grossis de volontaires sans nombre. A 2,000 lieues de là, le jeune marquis de Lafayette faisait voile aussi vers la France, revenant tout exprès d'Amérique pour servir sous le drapeau français, avoir sa part d'une expédition qui devait d'un seul coup assurer la libération des États-Unis. Animé d'un même zèle, ou entraîné par le torrent, et jaloux de plaire à la reine, le comte d'Artois, qui n'avait non plus que 22 ans, s'arrachait à sa vie de plaisirs et de profusions ; le prince de Condé, à sa retraite honorée par les souvenirs de sa guerre de Prusse ; le duc de Chartres, Philippe d'Orléans, aux ressentiments qui bouillonnaient dans son ame depuis le récent combat d'Ouessant et les injures de la cour, pour demander du service sous le vainqueur de Berghem. La descente projetée satisfaisait à la fois aux vieilles haines nationales et aux enthousiasmes nouveaux. Versailles, Paris et la France n'avaient qu'un cœur et qu'une ame pour la cause américaine. La déclaration des droits de l'homme, la présence de Franklin, les exploits de Washington, avaient tout fait oublier aux Français, même la mort de Voltaire

et celle de Rousseau. C'était une ivresse publique. La vieillesse de M. de Maurepas et la jeunesse de la reine s'étaient liguées pour arracher à Louis XVI inquiet la reconnaissance des États-Unis. Maintenant, il fallait les défendre, et lui-même commençait à prendre à cœur cette grande querelle, à sourire au titre de fondateur de la liberté dans le Nouveau-Monde, qui lui était offert de toutes parts. Necker aux finances, avec une dénomination obscure et un grand pouvoir, ce qui faisait la part de sa naissance et celle de son génie, Necker promettait au roi et au pays de supporter le poids de la guerre avec les ressources seules du crédit. L'Espagne, qui venait de s'engager à soutenir de toutes ses forces ces colonies insurgées contre leur métropole, assurait la paix sur le continent et l'équilibre sur les mers. Les mers pliaient sous le poids de nos escadres. 300 transports, rassemblés au Hâvre et à Saint-Malo, attendaient l'armée. Le comte d'Orvilliers, qui avait Guichen à son avant-garde, commandait la flotte unie de l'Espagne et de la France, consacrée à appuyer le débarquement. Le comte d'Estaing, parti de Toulon depuis quelques mois à peine, multipliait dans les Antilles des victoires dont le bruit suscitait en France l'allégresse publique. Le marquis de Vaudreuil et le duc de Lauzun emportaient le Sénégal. Dans les Indes régna bientôt le pavillon du bailli de Suffren. Le comte de Kersaint devait courir au secours des Hollandais dans les mers d'Asie. Plus près de nous, le duc de Crillon armait pour emporter Minorque. Le jeune Bonaparte trouvait la Méditerranée couverte de nos voiles de guerre, et Toulon, Marseille, tout le littoral, retentissant du bruit des préparatifs destinés à Gibraltar. Ne semble-t-il point que ce spectacle fût fait exprès pour lui? — Mais non! En ce moment encore, il n'avait dans le cœur que chagrin et amertume. C'était malgré lui qu'il allait mettre le pied sur le sol français. La France était pour lui toujours la terre étrangère, la terre ennemie. N'importe : l'y voilà! Son père le conduisit à l'école de Brienne, où M. de Marbeuf lui avait obtenu sans difficulté une place d'élève du roi. Louis XVI donna aussi à M. de Bonaparte une bourse dans la maison de St-Cyr pour l'aînée de ses filles. La cour, attentive à appeler dans le royaume la jeune noblesse de Corse, voulait conquérir ces enfants à la France, et ce furent eux qui la conquirent. — L'école de Brienne, située dans la ville et auprès du château de ce nom, aux confins de la Lorraine et de la Champagne, appartenait à l'ordre des minimes. Le jeune Bonaparte n'y devait demeurer que cinq ans. Il y trouva peu de maîtres capables de former son enfance aux grandes destinées qui l'attendaient. Un seul devait marquer un jour, mais dans une autre carrière. C'était Pichegru, alors répétiteur sous l'habit des minimes, sans être engagé dans leur ordre, et peu après volontaire dans un régiment d'artillerie, où la révolution alla le chercher pour faire de lui le conquérant de la Hollande. Un tel homme avait ce qu'il fallait pour deviner Napoléon. Et ce qui prouve que le secret du jeune Corse pouvait être percé dès lors, c'est que, vingt ans plus tard, quand le répétiteur et l'élève marchaient tous deux à la tête des armées de la France, on parlait devant Pichegru, déjà engagé dans ses intelligences avec l'Autriche, de séduire ou d'entraîner le général en chef de l'armée d'Italie. « Ce serait perdre notre temps, dit-il, de le tenter; je l'ai connu dans sa jeunesse; son caractère est inflexible; il a pris son parti; il n'en changera point. » Pichegru avait deviné son heureux rival, comme Sylla comprit César au même âge. — On insiste sur ce qu'il était un écolier ordinaire, c'est-à-dire qu'il fut primé peut-être dans ses classes par quelques-uns de ceux qu'il devait primer toute sa vie. Je le veux bien; mais il était de tous points un enfant extraordinaire, et la preuve, c'est que ce qu'on nous rapporte de ses penchants, de son caractère, de ses études, tout enfin porte le sceau des hommes à part. Ainsi l'âge ne fait que déve-

lopper ses habitudes de silence et de recueillement. Si jeune, il a quelque chose d'austère qui étonne. Cet écolier vulgaire se fait remarquer par son avare emploi du temps, comme par le choix habile de ses occupations. Le latin l'attache peu, il est vrai; c'est un rapport avec Charles XII. Mais il cultive avidement toutes les branches d'instruction qui composent l'art militaire. Il excelle surtout dans les mathématiques, et on reconnaît qu'il ne tarde pas à y devenir l'élève le plus fort de l'école. L'histoire aussi est une passion pour lui. Car toutes ses pensées, nous dit Bourrienne, dépositaire de ses pensées, étaient tournées vers deux choses : *la guerre et la politique*. Il dévore Plutarque, l'instituteur non moins que l'historien des grands hommes. Arrien est dans ses mains sans cesse. Il ne goûte point Quinte-Curce; il sait discerner déjà le romancier de l'historien d'Alexandre. Il fait une étude de Polybe. La lecture enfin est son unique amusement; elle est sa société favorite. C'est à la bibliothèque qu'il court, comme les autres enfants à leurs jeux, quand l'heure des récréations a sonné; ou bien il a un jardin écarté, dans lequel il va s'enfermer, promenant l'œil sur les vastes plaines de la Champagne qui s'étendent à ses pieds, rêvant d'avenir, ou repassant les souvenirs de sa première enfance et de sa première patrie. — Son île lui était chère toujours. Long-temps malhabile à parler la langue de ses condisciples, distingué d'eux par son teint olivâtre et son accent étranger, distingué plus encore par son regard, qu'on croyait celui de tous les Corses, il avait à lutter contre des agressions d'écoliers, qui le reportaient, de toute la puissance de sa vive imagination, sur les maux de sa patrie subjuguée et sur ceux de sa famille. Ses maîtres mêmes se plaisaient à attiser la flamme qui brûlait en lui. A la table du père Berton, principal de l'école, chez qui chaque élève dînait à son tour, les professeurs, pour l'irriter, outrageant Paoli; il défend vivement le héros de la Corse, et tout pensionnaire du roi qu'il est, il s'écrie que son père a eu un tort dans sa vie, celui de consentir à la soumission de son pays, et de ne pas préférer à tout l'exil du grand homme. — Tout décélait dans cet enfant une fierté qui ne savait pas se plier à l'humiliation. Un jour que les minimes l'avaient condamné à se tenir à genoux sur le seuil du réfectoire, il perdit connaissance dans des convulsions effrayantes. Le père Patrault, son professeur de mathématiques, qui tirait vanité du premier de ses élèves, se hâta d'intervenir. Comment ne pas reconnaître là le lionceau impuissant et outragé? — Avec des impressions si vives, on le croira aisément, il n'était pas heureux. Hommes faits, nous oublions trop combien l'enfance sait souffrir. Napoléon souffrait avec son patriotisme, et c'était, dit Bourrienne, ce sentiment opiniâtre qui le portait si jeune à l'isolement. Mais croyez bien qu'il souffrait aussi, à son propre insn, du mal du génie. De là ses bizarreries qu'on accuse; de là ses airs sombres et sevères; de là son humeur sauvage. La gloire est une seconde vie plus grande que l'autre : l'enfantement a lieu aussi dans la douleur. On a beaucoup dit qu'il n'y a que le méchant qui vive seul!... C'est un blasphème. On oublie deux autres infirmités qui donnent également le besoin de la solitude : le chagrin et la supériorité. Bonaparte les réunissait. Mais nous voyons qu'il n'en était pas moins bon camarade comme tout autre, et plus peut être. Promu par rang de mérite aux fonctions de chef de peloton, là aussi il reste en prison trois jours entiers, plutôt que de désigner, comme c'était son devoir, aux punitions qu'ils avaient méritées, les condisciples dont il est le surveillant. Quelque jour, il montrera mieux encore si ses airs rudes et sombres couvraient les mouvements d'un cœur affectueux. C'est une chose touchante de le voir, dans la grandeur, rechercher, pour s'en environner, les souvenirs du collége, et, Corse, oublier ses peines et non pas ses amitiés. Bourrienne sera son secrétaire aux Tuileries, Lauriston son aide-de-camp et son am-

bassadeur; le concierge de Brienne tiendra les clés de la Malmaison; son maître de français, Dupuis, y sera son bibliothécaire. Il fait plus : empereur, il retourne aux lieux témoins de son enfance; il mande tout ce qui reste des débris de l'école, et prend plaisir à exaucer, comme une providence, les vœux de chaque maître et de chaque serviteur. La comtesse de Brienne, qui avait eu des bontés pour son enfance, à la recommandation de M. de Marbeuf, est comblée des expressions ingénieuses et délicates de la gratitude impériale. Il rentrait, potentat respecté, dans ce château où il avait vu, écolier obscur, tant de fêtes qui ne s'adressaient pas à lui! On raconte qu'il y vit particulièrement, en 1783, vers la fin de ses cours, une visite du duc d'Orléans et de madame de Montesson; occasion brillante pour la maison de Brienne de déployer tout son faste et toute sa magnificence. Tous deux présidèrent à la distribution des prix. Ce fut le duc d'Orléans qui plaça au front de Napoléon ses couronnes. Le petit-fils lui a donné une statue! — C'est dans l'hiver suivant, le dernier que Napoléon passa à l'école, qu'eut lieu une anecdote moins significative selon nous, que les détails que nous nous sommes plus à réunir, mais qu'on a beaucoup citée. L'hiver de 1783 à 1784 fut très rude; les collines de Brienne, les cours du collége, restèrent enfoncées long-temps sous plusieurs pieds de neige. Le jeune Bonaparte prend en pitié le désœuvrement et la captivité de ses camarades, prisonniers dans les quartiers; il leur fait construire avec de la neige des retranchements réguliers; il y joint tous les ouvrages propres à rendre ses fortifications inexpugnables, et il y épuisa si bien, à la grande surprise de ses maîtres, tout l'art des Vauban, que le siége, qu'il commanda ensuite, dura 15 jours, et ne laissa pas d'être sanglant. On dirait qu'il s'exerçait à prendre Brienne.— Il quitta bientôt après cette maison, et tous ces lieux témoins de son enfance, où la guerre devait le ramener un jour pour rendre de plus sérieux combats et disputer de plus sérieuses couronnes. Le jeune Bonaparte dut aux notes de M. de Kergariou, inspecteur des écoles militaires, son admission prématurée à l'école militaire de Paris. Il n'avait que 15 ans; d'ordinaire il en fallait 16 pour entrer dans cet établissement, destiné à la jeune noblesse élevée aux frais du roi. Les Minimes voulaient, en conséquence, conserver leur élève une année de plus, afin de le perfectionner dans les lettres latines. « Non, dit M. de Kergariou; j'aperçois dans ce jeune homme une étincelle qu'on ne saurait trop cultiver? » Les notes déclaraient qu'il serait un excellent marin. Une autre parlait de son caractère *entêté, impérieux, dominant*. A ce caractère dominant, la mer n'eut pas suffi; il lui fallait la terre à conquérir. — Napoléon se mit donc en route de Brienne pour le champ de Mars, le 14 octobre 1784, à ce même jour où plus tard il écrasa la monarchie de Frédéric dans les plaines d'Iéna. Ce fut par le coche de Nogent-sur Seine, qu'inconnu au monde et à lui-même, il fit sa première entrée dans Paris. Les mémoires du temps retracent l'impression que produisit sur lui cette royale cité, qu'il devait tant accroître et tant embellir. Ste-Geneviève et la Magdeleine, les deux temples de la gloire, s'élevaient alors. Le hasard voulut qu'un de ses compatriotes, le prince Démétrius de Comnène, le rencontrât immobile, en face de nos monuments. La foule indifférente qui passait auprès des deux Corses ne croyait pas se heurter à l'empire d'Orient et d'Occident. Qui sait si ce n'est pas à l'aspect de tout ce que la capitale avait dès lors de splendeur qu'il se réconcilia avec sa destinée et comprit que la fortune pouvait n'avoir pas été marâtre pour lui, en liant son avenir à celui de cette belle France! La France, comme pour le séduire, se montrait à lui dans un de ses plus beaux moments de gloire et de prospérité : c'était le lendemain de la paix d'Amérique. La monarchie brillait du double éclat de la paix et de la victoire. Les États-Unis étaient affranchis par ses armes. Pitt, qui venait de s'asseoir

à la tête des conseils britanniques, trouvait l'Angleterre affaissée sous le poids des revers dans sa longue lutte contre ses colonies et leur puissante alliée. Glorieuse ainsi et tranquille au dehors, notre patrie goûtait au dedans un bien-être inconnu, sous l'influence des progrès du commerce et des arts, de la douceur du gouvernement et des mœurs, des doctrines de philantropie et d'amélioration propagées par toutes les voix de la philosophie, de la science, de la littérature, de la politique. Il y avait une confiance universelle dans le présent avec une confiance plus grande dans l'avenir. Louis XVI, chéri et respecté, souriait avec espoir à la prospérité publique. La reine oubliait les ennuis du trône dans les fêtes et l'amitié. Image de la France, la cour, plus que jamais animée, offrait un singulier mélange de faste royal et de simplicité populaire, d'esprit américain et de gaieté française. Le flot de jeune et vaillante noblesse qui était allée chercher de la gloire de l'autre côté de l'Atlantique revenait en jouir de celui-ci, et Versailles payait avec usure les Lauzun, les Damas, les Noailles, les Lafayette, les Ségur, les Bouillé, les Lameth, de ce qu'ils avaient fait, sous les ordres des Rochambeau et des Vioménil, pour la naissante république de Washington. On ne parlait encore de liberté qu'à la cour; on ne parlait d'égalité nulle part. Les plus vives préoccupations que trouva le jeune Bonaparte étaient *Le Mariage de Figaro*, joué enfin par la protection de la reine et des Polignac; l'anglomanie du comte d'Artois; les divertissements littéraires du comte de Provence; par-dessus tout, la découverte de Mesmer, celle de Montgolfier, le voyage aérien de Blanchard, de Calais à Douvre, invention brillante, prodige inouï qui passionnait la France, comme un signe des miracles qu'une ère nouvelle promettait au génie national. — Dans l'attente publique de cette ère fortunée, on ne s'inquiétait sérieusement que d'une chose, c'était de réformer les abus. A la vérité, on s'en inquiétait partout. C'était le but auquel tendaient, dans leurs loisirs animés, tous les esprits; et ce qu'on ne savait pas, c'est que dans cette société si heureuse, si douce, si cultivée, si brillante, le mot de réforme renfermait une révolution implacable. L'universelle soif de réforme, au milieu d'un bien-être universel et croissant, décelait des vices profonds dans l'état social, et l'un de ces vices était qu'il portait tout entier à faux. Sans que personne en eût ni le désir, ni le pressentiment, tout croûlait : il y avait un abîme creusé par le temps sous les pas de la France. On voyait la vertu sur le trône, le plaisir sur ses avenues, le travail, le progrès, la sécurité partout.... On ne voyait pas qu'il ne subsistait plus, en quelque sorte, que la décoration de la monarchie, que l'ombre de l'ordre social! La charpente était vermoulue. Les rois, les grands, les ministres, les maîtresses, les philosophes, avaient à l'envi battu en ruine et réduit en poudre ses fondements. Il y avait une royauté absolue qui était impuissante, qui, n'ayant de limites nulle part, rencontrait des résistances partout, sans pouvoir en vaincre aucune, et se brisait également aux prétentions des parlements, aux droits des pays d'état, aux prérogatives des ducs et pairs, aux refus des assemblées du clergé. Il y avait un clergé opulent et fastueux, sans autorité religieuse; mondain, frivole souvent, et quelquefois corrompu, au milieu d'une nation qui ne croyait pas. Il y avait une noblesse sans pouvoir et sans indépendance, compromise dans les longs dérèglements du trône, ne gardant de son ancienne splendeur que des privilèges qui n'avaient plus la justification d'aucune utilité publique, de sorte qu'elle était importune sans être crainte ou respectée, et qu'elle blessait la vanité de la foule sans être bonne désormais ni à soutenir l'autorité royale ni à la balancer. Au-delà de ces hiérarchies ruinées, était le peuple entier, et à sa tête un haut tiers, qui se sentait l'égal, par les lumières et les richesses, de tout ce qui se trouvait au-dessus de lui, mais ne pouvant jamais l'être par les honneurs,

rencontrant un mur de la Chine dans des barrières de convention, se heurtant sans cesse à des distinctions frivoles que l'état des mœurs, que celui des esprits, que celui des institutions ne soutenaient plus; les grandeurs du clergé, les emplois de la finance, les charges même de la magistrature, lui étaient accessibles, et non pas les plus simples offices de la cour ou de l'armée: des hommes qui passaient leur vie ensemble dans les salons, dans les académies, dans les spectacles, dans les fêtes, dans les orgies, ne pouvaient se rencontrer dans les camps! Et cependant le temps nivelait de plus en plus tous les rangs. Les fortunes anciennes s'abîmaient sous le poids de dépenses folles, de dettes énormes, de banqueroutes injurieuses. Le commerce et l'industrie suscitaient de toutes parts les existences nouvelles. Au milieu de ces altérations profondes du corps social, la vie était en quelque sorte tarie à ses sources. Toutes les croyances étaient abjurées, toutes les traditions méconnues, toutes les fictions mises à néant, quand des fictions la plus grande était une société qui ne vivait plus que comme ces malades, plus remplis que jamais d'illusions à leur dernier jour! — En même temps les lettres agitaient mille torches éclatantes. L'esprit du XVIII[e] siècle s'attaqua à tout dans un ordre de choses qui avait ceci de particulier, que rien n'y pouvait supporter l'examen. Ainsi, une liberté immense régnait de fait; il n'y avait plus de gouvernement à vrai dire, et, depuis 50 ans, cette monarchie, facile et bienveillante, prenant des procédés asiatiques, marquait chaque disgrace par un exil, multipliait les lettres de cachet, faisait plus: elle mettait à la merci des passions privées du courtisan en crédit, du ministre en pouvoir, ces armes d'un despotisme qui n'était qu'un fantôme: abus, ou plutôt dépravation de la puissance publique, dont nulle part ailleurs l'exemple ne fut donné, et qui n'avait besoin que d'atteindre Mirabeau pour que la Bastille un jour s'écroulât sous les coups des masses soulevées. Ainsi encore, l'égalité pénétrait de toutes parts dans les mœurs, et il y avait inégalité entre les provinces, entre les villes, entre les communes, entre les ordres, entre les professions, entre les familles, entre les enfants, entre les citoyens; la terre même était chargée d'inégalité: les priviléges, les distinctions, s'étendaient de l'homme au sol, et du sol à l'homme. Une législation incohérente, une procédure éternelle, des lois barbares, des ressorts mal limités, des immunités injurieuses, des justices seigneuriales, des prérogatives exorbitantes, faisaient du droit civil, du droit criminel, du droit commercial autant de contre-sens avec l'état nouveau des esprits. Le commerce et l'industrie, dans leur essor rapide, rencontraient l'obstacle d'une foule de prohibitions, de règles, de corporations, de douanes, de taxes onéreuses ou blessantes; l'immobilisation de la propriété, la main-morte, les substitutions, gênaient le mouvement et la vie. Des charges énormes pesaient sur le tiers-état, qui les sentait plus vivement, depuis que la plainte avait mille organes et la réparation mille chances. Aux dîmes, aux redevances féodales, aux corvées, à la foule des contributions et des dépenses locales, se joignait, avec le vice d'une répartition inégale des charges publiques, le fardeau d'un budget de 600 millions, alors que le clergé, la magistrature, l'instruction publique, une grande partie des dépenses de la guerre et les dettes énormes de nos jours n'y figuraient pas. — Les folles prodigalités que ce résultat accuse étaient l'unique chose où la sanction du temps fût respectée de la cour. Le désordre des finances, qu'un sacrifice aurait comblé, provoquait dans le peuple des cris d'économie, prétextes ordinaires des révolutions, et ne provoquait dans les classes privilégiées que des récriminations jalouses et des luttes avares où la monarchie achevait de s'abîmer. Car, dans le délabrement général, les institutions existantes, au lieu de se prêter un mutuel appui, furent autant de machines de guerre, tournées les unes contre les autres,

sous l'empire de l'esprit de redressement qui était le génie public. Les parlements s'attaquaient à l'autorité royale, le clergé au parlement, la noblesse de cour au clergé, la noblesse de province à celle de cour, la finance à l'une et à l'autre, le négoce à la finance, les économistes à l'impôt, les gens de lettres à tout; et personne ne voulant de révolution dans l'état, tout le monde voulait sa révolution pour soi, comme un privilége de plus ajouté à tous les priviléges. Chacun voyait très bien auprès de soi l'abus à extirper, le préjugé à détruire, sans s'apercevoir qu'il était un abus et un préjugé lui-même pour tout le reste. Aussi, l'exemple et le goût des innovations était-il donné par les plus hauts gardiens de la stabilité publique. La reine la première renversa, d'un coup de sa baguette d'ébène, dans l'étiquette qui lui était importune, la barrière avancée du trône pompeux de Louis XIV. Le jeune et brillant comte d'Artois, fatigué des vieilles modes, les jeta dans le gouffre où s'étaient perdues les vieilles mœurs, et disputa au duc d'Orléans l'imitation des formes anglaises, sans supposer que la propager dans les habitudes ce fût la provoquer dans les institutions. A la distance où nous sommes, on est confondu de voir la grande compagnie jouer avec deux épées nues, avec deux brandons enflammés, les utopies démagogiques de Rousseau et la philosophie sardonique de Voltaire, faisant ainsi de la souveraineté du peuple et de l'impiété par passe-temps, par bel esprit, par désœuvrement, par débauche, car on ne sait quel mot employer pour retracer tant d'étourderies, tant de suicides! — Tel était l'état politique et moral de la France. On comprend que le monarque qui avait présidé 60 ans à tous ces délires, qui avait fomenté toutes ces subversions, qui les avait autorisées par tous ses scandales, prévit clairement que sa royauté fatale aurait pour héritière l'anarchie. Louis XV devait voir sur les murailles l'arrêt de Balthasar. Mais Dieu voulut qu'il le vît seul. Et il advenait de l'imprévoyance ou plutôt de l'innocence générale un malheur plus étrange et plus terrible que tout le reste: c'est que la nation entière marchait vers l'avenir sans y être préparée. Semblable à ces aérostats qui la charmaient, son génie planait dans des régions inconnues, ne connaissant plus de limites dans l'univers, arrivant d'un bond au séjour des tempêtes.... mais impuissant à se diriger. On démolissait, jour à jour et pièce à pièce l'édifice antique, sans avoir rien dans l'esprit pour le remplacer. Pas une notion d'ordre légal, d'équilibre constitutionnel, de conditions électorales, pas une considération des droits de la propriété, pas une distinction entre l'égalité politique, qui serait l'anarchie, et l'égalité civile, qui est la justice, n'étaient offertes par les publicistes aux méditations d'un pays où il n'y avait pas assez d'applaudissements pour Beaumarchais, arrivé à traiter en plein théâtre les pouvoirs et les rangs, comme Voltaire avait traité dans ses livres la religion et le sacerdoce. — Ce pays, lancé dans les réformes avec un tel dénuement de moyens de reconstruction, était condamné du ciel. Il fallait bien qu'il s'éclairât; mais ce ne pouvait être qu'à la lueur des flammes dévorantes du sacrifice! Et c'était Louis XVI, Louis, innocent des deux siècles écoulés, qui portait le poids de toutes les expiations. Ami de tous les droits et de tous les progrès de son peuple, il allait payer, avec Marie-Antoinette, pour tous les rois qui en voulant le trône sans contre-poids l'avaient laissé sans supports: pour Louis XIII, qui avait laissé son ministre noyer l'aristocratie dans le sang; pour Louis XIV, qui avait consommé l'établissement de la puissance absolue; pour Louis XV, qui l'avait corrompue, énervée et flétrie. Dieu voulait de pures victimes! Avec Louis devait périr cette génération téméraire, poussée d'essai en essai, de catastrophe en catastrophe, hélas! et de crime en crime, jusqu'à ce qu'un homme se rencontrât qui sût ce que le XVIIIe siècle n'avait pas appris à la France, constituer en réfor-

mant. C'est là l'esprit de réformation véritable. Et ce génie nouveau se révéla chez Bonaparte à son premier pas dans la vie. — Fils de son siècle et disciple de ses propres pensées, à 15 ans il portait déjà l'œil autour de lui pour sonder les vices de ce qui était, mais avec une force de raison qui, ne se jetant pas dans les vaines théories, savait deviner ce qui devait être. A son entrée dans l'école militaire, tout le frappe et le choque. Il ne vient pas apprendre et obéir, il vient juger ceux qui commandent et enseignent. Autour de lui, un luxe effréné, des habitudes désordonnées, de perpétuelles parties de plaisir et de dépense, mille invitations pour les fils d'imiter, dans l'école, les pères qui couraient dans l'état à leur ruine. Il sait déjà, car il le découvre dans ses lectures et dans ses pensées, que ce n'est pas ainsi qu'on élève une jeunesse belliqueuse pour le métier de la guerre, et il adresse à ses chefs, avec l'autorité de ses quinze ans, le mémoire suivant, qu'on croirait dicté aux Tuileries vingt ans plus tard. — « Les élèves du roi, disait-il, tous pauvres gentilshommes, n'y peuvent puiser, au lieu des qualités du cœur, que l'amour de la gloriole ou plutôt des sentiments de suffisance et de vanité, tels qu'en regagnant leurs pénates, loin de partager avec plaisir la modique aisance de leur famille, ils rougiront peut-être des auteurs de leurs jours et dédaigneront leur modeste manoir. Au lieu d'entretenir un nombreux domestique autour des élèves, de leur donner journellement des repas à deux services, de faire parade d'un manége très coûteux, tant pour les chevaux que pour les écuyers, ne vaudrait-il pas mieux, sans toutefois interrompre le cours de leurs études, les astreindre à se suffire à eux-mêmes, c'est-à-dire, moins leur modeste cuisine, qu'ils ne feraient pas, leur faire manger du pain de munition, les habituer à battre leurs habits eux-mêmes? etc. Puisqu'ils sont loin d'être riches, et que tous sont destinés au service militaire, n'est-ce pas la seule et véritable éducation qu'il faudrait leur donner? Assujettis à une vie sobre, à soigner leur tenue, ils en deviendraient plus robustes, sauraient braver les intempéries des saisons, supporter avec courage les fatigues de la guerre et inspirer le respect et le dévouement aveugle aux soldats qui seraient sous leurs ordres. » — Certes, le miracle n'est pas qu'à 30 ans Napoléon ait régné sur la France, mais qu'il sût à 15 observer, écrire et penser ainsi. Ses derniers mots ont une couleur étrange, eu égard à l'époque où ils furent tracés. A cette façon de comprendre la vie militaire, ne croirait-on pas qu'il avait en vue déjà les grandes guerres d'Egypte et de Pologne? Plus son œil pénétrant sonda tous les détails de l'éducation qui était donnée à l'école militaire, aussi bien qu'à Saint-Cyr, où il allait voir de temps à autre sa jeune sœur, plus il était frappé des vices d'un état de choses, où, déjà faussée par l'esprit général de la société, la jeunesse n'était que trop peu préparée aux devoirs sérieux de la vie. On peut croire que l'impression qu'il en conçut le suivit dans tout le cours de sa carrière, et dicta, non seulement les règlements sévères des maisons impériales créées par lui, mais jusques à cette question brutale qu'il lui arriva d'adresser à la plus illustre des femmes : « Madame, savez-vous coudre? » Il était trop heureux pour les lettres et pour la pensée qu'elle ne le sût pas! Mais il était vrai aussi qu'avant la révolution, on ne songeait pas assez à former ni des mères, ni des citoyens. La jeune noblesse était élevée comme si la prospérité devait toujours sourire à elle et à la France. — La gêne pénible à laquelle Napoléon était condamné par la pauvreté de sa famille, les privations qu'il s'imposait lui-même dans l'inquiétude d'être à charge à sa mère, restée veuve en ce temps-là; les chagrins même auxquels il voyait aussi exposée sa sœur Elisa, parmi le luxe des élèves et leurs dissipations, en fallait-il plus pour développer en lui cette fermentation intérieure de son ame et de sa raison blessées? Il s'écriait quelquefois : *Si j'étais le maître!* et ce cri douloureux, ce cri répété contribua peut-être

à susciter en lui la puissance de le devenir. Mais, ce qui caractérise bien sa haute nature, ces humiliations d'étudiant, qui se font sentir si vivement, en exaltant ses mépris pour la discipline relâchée de l'école, n'éveillèrent point dans son ame effervescente la haine de la société. A dieu ne plaise! c'est là une passion des petites ames, de celles chez qui l'ambition n'est que l'inspiration de la haine et le désespoir de l'envie. Serait-ce donc que les censures de Napoléon restaient renfermées dans les limites de l'école militaire? Point. L'apprenti sous-lieutenant embrassait dans ses vues l'état tout entier, mais s'arrêtait à l'état. L'administration de Calonne, ses témérités financières, ses complaisances ruineuses pour les abus, sa déférence pour des intérêts de cour quand il s'agissait de rasseoir la monarchie profondément ébranlée, toutes ces légèretés fatales excitaient les colères de Napoléon, et il les exprimait dès lors dans le langage passionné, rude, plein d'images, que le monde a connu : c'était ce que son maître de belles-lettres, le rhétoricien Domairon, appelait *du granit chauffé au volcan*.—On a même prétendu que son habitude de penser à tout et de tout dire ne laissa pas que de contribuer à faire prononcer par ses chefs son admission prématurée dans les rangs de l'armée au bout de neuf mois de séjour dans l'école militaire. — Des examens brillants, qu'il passa devant l'illustre auteur du *Système du monde*, y contribuèrent probablement davantage. La même promotion comprenait Philippeaux, Pécadeuc et Demasis, qui tous trois émigrèrent bientôt, Demasis, pour devenir quelque jour conservateur du mobilier de la couronne impériale et chambellan de Napoléon; Pécadeuc, pour combattre constamment Napoléon, comme officier supérieur de l'armée autrichienne; Philippeaux, pour se trouver en face de lui à Saint-Jean-d'Acre. Dans les notes qui suivaient la sortie des élèves, M. de Léguille, l'un des professeurs, avait donné celle-ci : « Napoléon de Bonaparte, Corse de nation et de caractère : ce gentilhomme ira loin, si les circonstances le favorisent. » Elles le favorisèrent! Ce fut le jour anniversaire de sa naissance que la fortune, par la fatale explosion de l'affaire du collier, sembla vouloir disputer au trône le prestige que pouvaient lui rendre des vertus respectées et des graces augustes, comme pour enlever à ce trône débile son dernier rempart (15 août 1785); et, à ce moment même, Bonaparte ceignait déjà l'épée, ayant à peine seize ans accomplis. Il fut nommé lieutenant en second au régiment de La Fère, artillerie. Sa joie fut grande. C'était le premier éclair de joie de sa jeune et pénible vie. Nous savons tous ce qu'est une épée quand on la met à son côté pour la première fois. Qu'était-ce donc pour lui? Non pas assurément qu'il soupçonnât encore combien la sienne pèserait dans la balance des destinées; mais ce qu'il comprenait bien, c'était qu'il devait par elle vaincre la mauvaise fortune, et marquer sa place dans le monde. Déjà même, il lui devait de l'indépendance. C'était une première richesse pour lui, une première conquête; et qui sait si de toutes les fortunes qui ont marqué sa carrière, ce ne fut pas celle dont cette ame triste et fière a le plus joui! — Le régiment de La Fère tenait garnison à Valence. Au mois d'octobre, Napoléon avait rejoint son drapeau. Le Dauphiné était une de nos provinces les plus éclairées. L'esprit des femmes en particulier y recevait une culture plus complète qu'il n'était d'usage alors dans le reste de la France. La société eut de l'attrait pour Bonaparte. C'était son entrée dans le monde. Une conversation brève et hachée, mais spirituelle, incisive, quelquefois éclatante, fit remarquer le jeune officier corse. On nomme une dame distinguée du pays qui tira souvent l'horoscope de son vaste avenir. La fille de cette dame eut une place à sa cour! Les femmes ont dans l'ame et le cœur un tact auquel un grand caractère et un ardent génie ne pouvaient échapper. A cette époque, sans rien annoncer de la beauté antique que nous lui avons con-

nue vingt ans plus tard, et que constatent les monnaies de l'empire, il ne laissait pas que d'avoir des traits et une expression remarquables. Petit de taille, mais droit et svelte, il portait dans son maintien un mélange de décision, de brusquerie et de gravité, qui empêchait de voir en lui un jeune homme vulgaire. Son teint jaune, ses joues creusées, sa maigreur extrême, avaient quelque chose d'attachant; il s'y trahissait une de ces ames dont on dit très bien que la lame use le fourreau. Ses airs pensifs confirmaient le témoignage de son visage. Ses discours faisaient pardonner à ce qu'il y avait d'altier dans son accent: car la fierté se pardonne toujours quand on voit qu'elle s'appuie sur ce qui est de l'homme, et non pas sur ce qui est en dehors de lui. Sa tête, beaucoup trop grosse pour sa taille, réparait ce défaut, commun du reste dans sa famille, par le plus large et le plus noble front, un œil d'aigle, et une bouche qui dans la bienveillance avait un charme inexprimable, qui dans la colère avait une beauté terrible. La contradiction lui donnait aisément cette sorte de beauté; mais toujours son regard se recommandait, comme son sourire, par cette mobilité transparente où éclataient tour à tour le dédain, l'inimitié, l'affection, l'enthousiasme. Tous les orages intérieurs flamboyaient dans ce regard étincelant; et déjà, comme sur le trône, toutes les séductions étaient réunies dans ce caressant et spirituel sourire. Déjà aussi, selon le portrait tracé par une femme (madame d'Abrantès), il avait des mains dont la plus coquette des femmes se serait enorgueillie, dont la peau douce et blanche recouvrait des muscles d'acier, et des os de diamant. Ajoutons, dans toutes ses manières comme dans toutes ses inclinations, l'empreinte du génie. On comprendra qu'il eut de ces succès où se corrompt et se perd une nature commune, où s'épure et se perfectionne une nature supérieure. — Napoléon pouvait-il s'y laisser corrompre? Loin que les plaisirs risquassent de captiver sa vie, ses devoirs mêmes n'avaient pas cette puissance. Les études et les exercices de la profession des armes ne suffisaient pas à remplir ses journées. La politique, autant et plus que l'art militaire, tourmentait son esprit en travail. C'est un intéressant spectacle que de voir les idées d'amélioration sociale, les utopies législatives qui étaient agitées par toute la France, et dans le Dauphiné plus qu'ailleurs, occuper sa jeune raison. Des désordres provoqués dans les murs de Lyon par la fermentation générale qui suivit l'arrêt hostile du parlement dans le procès du collier y avaient appelé le régiment de La Fère, lorsqu'à la demande de l'abbé Raynal, l'académie de cette métropole proposa la question suivante, qui résume admirablement, dans sa concision sans fond, la préoccupation universelle des esprits (1786): *Quels sont les principes et les institutions à inculquer aux hommes pour les rendre le plus heureux possible?* Cette question, sur laquelle tout Français alors avait un siége tout fait, excita vivement l'émulation des écrivains. Chacun se sentait sur son terrain dans cet abîme. Le nombre des mémoires fut grand. Il y en eut un qui, par l'énergie tout à la fois sauvage et orientale du style, et la fermeté, l'étendue des pensées, fut d'abord mis hors de ligne. L'auteur était un officier d'artillerie qui ne comptait pas encore 18 ans. C'était Napoléon Bonaparte. — Ne nous étonnons pas que ses premières palmes fussent littéraires. Les lettres, qui sont l'affaire et la gloire du commun des esprits, sont simplement une diversion pour les esprits supérieurs. L'histoire est pleine de grands hommes pour qui elles ont été comme un cratère à travers lequel la lave captive se fraie passage. Ecrire, c'est agir; écrire, c'est dominer; c'est le tenter du moins, et les hommes de la trempe de Bonaparte n'existent que par l'action, ne jouissent que par la puissance. Aussi voyons-nous que, dans ces années d'inaction pour lui, de travail et de décomposition pour la France, qui s'écoulèrent jusqu'à ce qu'un rôle lui fût donné dans le drame

de nos orages, Napoléon continua de demander aux lettres les distractions et l'intérêt qu'il ne pouvait trouver ni dans le plaisir, ni dans l'étude, ni au polygone. Le flot contenu bouillonnait et lui donnait ce besoin de produire. Un voyage aux Alpes dans le genre de Sterne resta en ébauche. Une histoire de la Corse occupa plus particulièrement les loisirs de sa vie de garnison. Cet ouvrage s'est perdu. Il témoigne de la fidélité que Napoléon conservait toujours aux souvenirs de la terre natale, et qui se reproduisent pleins de vie jusque dans ses dictées de Saint-Hélène.—Car c'est un des caractères de cet homme, si on ose le dire, coulé en bronze à sa naissance, que ses premières sensations, que ses premiers jugements, ont dominé le cours entier de sa carrière. Avec une mobilité singulière de projets et d'idées, il avait une inconcevable fixité de sentiments et d'impressions. Ce qui venait de l'ame chez lui ne changeait plus; c'était la lave convertie en granit. Les aperçus, les désirs, les desseins, aussi bien que les évènements, passent et repassent sur le roc sans l'ébranler. Il n'a pas, au faîte des grandeurs ou à celui des adversités, un préjugé, une affection, une inimitié dont on ne puisse discerner le principe dans les choses de son enfance ou de sa jeunesse; et même c'est une étude à laquelle il faut se livrer, si on veut bien souvent pénétrer le secret de son caractère et des actes qui en émanent. Il avait dans son esprit une faculté douée aussi de ce don de fixité immuable. C'était sa mémoire immense. Ce qu'il apprenait, ce qu'il avait lu, s'incorporait en lui, comme ce qu'il avait senti. Et ainsi se justifie un des phénomènes de sa grandeur. Si ses productions se trouvèrent oubliées de tout le monde, parce que les palmes guerrières de Lodi, d'Arcole et de Marengo effacèrent aisément les palmes académiques de Lyon, cet emploi si étrange, si studieux, si habile, des années que le désœuvrement orageux de la jeunesse dévore chez le commun des hommes, explique la masse extraordinaire de connaissances positives, de réminiscences judicieuses, de données acquises, de théories réfutées ou conçues, de plans tout faits enfin, qui plus tard émerveillèrent le monde, lorsque le jeune guerrier, déposant l'épée, se trouva dans les conseils le plus profond des législateurs et le plus éclairé. On crut que cette science lui tombait d'en haut; que c'étaient les inspirations du moment, des éclairs venant après la foudre. Non, non! Dieu ne fait point de ces miracles. Une lumière si vive et si soutenue ne jaillit que des profondeurs de la réflexion et de l'étude. Les supériorités naturelles ne sont quelque chose que par le secours des supériorités acquises. On n'est un grand homme qu'à la sueur de son front. Bonaparte dévoua sa jeunesse ignorée à se faire de la maturité avec la réflexion, de l'expérience avec l'histoire; et de là vient qu'au gouvernail le plus jeune des pilotes se montra le plus sage. Comment une pensée aussi puissante n'eût-elle pas vite vieilli dans le travail de l'obscurité, de la méditation, de l'étude, de la souffrance! —Son mémoire couronné lui fut utile: il lui donna avec Raynal des relations suivies, qui lui firent voir de près la société des philosophes, des économistes, de tous ces novateurs qui, descendant des abstractions où le parti philosophique s'était tenu long-temps, s'attachaient maintenant à discuter toutes les questions positives, et à produire sur la législation, la politique, l'administration, des systèmes la plupart du temps fort rationnels, la plupart du temps fort déraisonnables; car ils tendaient tous à constituer la société d'une façon logique, c'est-à-dire à la refaire *à priori*, en reprenant les choses à la création, sinon plus haut. Bonaparte, qui tint tour à tour garnison à Douai en Flandre (1787), et à Auxonne en Bourgogne (1788), eut toujours soin de passer à Paris ses semestres, pour retrouver ce commerce d'esprits élevés et sérieux, dont les écarts étaient sans danger pour sa précoce raison. L'abbé Raynal goûtait le jeune *littérateur* corse; il lui savait gré probablement de ses dé-

fauts, comme d'un hommage et d'une imitation. Il y avait cette différence entre les deux écrivains pourtant, que l'enflure était de l'effort chez le maître; chez le disciple, elle était de l'inexpérience, de la verve, de l'exubérance. Napoléon réunissait dans son esprit deux qualités qui semblent contraires, et qui chez lui étaient toutes deux éminentes : un bon sens admirable, prodigieux, et une vive imagination, la plus impressionnable, la plus épique qui fut jamais. Il était poète comme jamais homme ne l'a été. Nul doute que ce ne soit dans ses relations avec l'auteur de l'histoire philosophique des deux Indes que cette imagination, toute salpêtrée d'enthousiasme et de poésie, se pénétra de ses rêves sur un Orient à conquérir, une Asie à tirer de la poudre des siècles, un empire des Indes ou de l'Égypte, ou de la Syrie à créer, rêves de géant, que dans toutes les fortunes nous verrons agiter son chevet. — Cependant, plus près de lui, la France pouvait offrir carrière à ses conceptions, et les plus héroïques en même temps et les plus sensées. En voyant Calonne, pour échapper aux remontrances conjurées des parlements et à leurs refus d'enregistrer les impôts, en appeler tout à coup à une assemblée délibérante; l'assemblée des notables, pour complaire à l'opinion et contrecarrer la cour, renverser le ministre qui l'avait réunie et nommée; le parlement et les pairs du royaume, pour se venger de la couronne, lancer à la royauté le grand principe qu'à la nation seule appartient le droit de voter les taxes publiques, et en conséquence demander les états généraux; le roi, pour foudroyer ces maximes, à la fois antiques et nouvelles, exiler le parlement, puis fléchir, traiter, promettre les états généraux, sans que cette promesse même obtînt à la couronne rien de plus que la protestation violente du duc d'Orléans contre les lits de justice, et le soulèvement unanime des parlements du royaume, auxquels l'armée adhère en Bretagne, le clergé en Dauphiné, la noblesse des provinces partout, notre publiciste lauréat pouvait-il méconnaître que la monarchie se débattait contre une fatalité invincible, que c'était un échafaudage croulant auquel tous ses appuis manquaient de concert, un malade condamné que ses propres gardiens et ses propres enfants étouffaient, au risque de périr avec lui? Que dire, quand il n'y eut pas jusqu'au clergé en corps, dont l'assemblée générale éleva la voix, pour accuser en termes amers la lenteur de la convocation des états généraux? Le clergé eut satisfaction. La convocation, fixée d'abord à cinq ans, fut rapprochée à 1789. — L'année 1788 s'ouvrit au milieu de ces commotions. L'archevêque de Toulouse était principal ministre depuis la chute de Calonne. Il avait donné au comte de Brienne son frère le département de la guerre. La promotion rapide de Bonaparte au grade de lieutenant en premier permettrait de penser que ce ministre ne perdit pas de vue le disciple de l'école de Brienne, dans son court et orageux ministère. Au mois d'août 1788, le cardinal de Loménie tomba avec son frère, perdu dans les impossibilités que créaient à la monarchie tous les ressorts de la monarchie, révoltés en quelque sorte et tournés contre elle à la fois. Mais auparavant, il créa lui-même la plus grande de toutes, celle qui devait tout finir. Pour *faire pièce* à la noblesse et au clergé, il avait imaginé d'exalter à son tour les ambitions du tiers état, et d'en faire une arme à la couronne contre les deux ordres privilégiés, en appelant la discussion publique sur la forme, les pouvoirs et la constitution de la prochaine représentation nationale. M. Necker, qui lui succède, trouve cette combinaison fatale dans son héritage; il hésite d'ailleurs sur un débat dans lequel est renfermé l'avenir entier de la France, et voilà posée devant l'opinion, pour la première fois dans le monde depuis l'origine de l'ordre social, cette grande question qui seule en déplaçait les fondements : Qu'est-ce que le tiers état? *Tout*, répondirent d'une voix la foule des écrivains, et par-dessus tous un ecclésiastique, l'abbé Sieyès, institu-

teur d'un Montmorenci. *Tout!* répondit la couronne elle-même, décrétant par le doublement du tiers sa suprématie dans l'état, sa prépondérance dans l'assemblée, et dès lors son avènement définitif à l'empire. *Tout!* répondit à son tour, au lendemain de la réunion des états généraux, dans la séance du jeu de paume, le 20 juin 1789, le tiers lui-même, déduisant de ces précédents, ou plutôt de l'esprit du siècle et de sa propre force, l'abolition des pouvoirs rivaux, l'unité et l'indivisibilité du pouvoir législatif, la source populaire, le droit absolu de ce pouvoir, c'est-à-dire à peu près la souveraineté du peuple telle que Rousseau l'enseigna. La majorité du clergé sanctionna aussitôt le coup d'état des communes par son adhésion; et, le duc d'Orléans à sa tête, la minorité de la noblesse vint presque en même temps incliner la majesté déchue de l'ordre qui régnait sur la France depuis l'origine de la France, devant cette puissance nouvelle qui se déclarait seule l'assemblée nationale, seule la nation. Les dissidents furent contraints de passer un à un sous ces fourches caudines, par respect pour le vœu du roi, pour les alarmes ou les espérances de Marie-Antoinette, pour la nécessité. La révolution était consommée. — Il restait à l'ordre ancien la force matérielle, son appareil du moins. Le 14 juillet en investit la révolution; la Bastille, en s'écroulant sous les coups du peuple soulevé, brisa le glaive aux mains de l'autorité royale, fit sortir de terre une armée des communes, nombreuse, puissante, invincible comme les communes, et réunit dans leurs mains à la fois le sceptre et l'épée : le sceptre appartenait de fait au comte de Mirabeau et il tombera de main en main dans le sang et la fange, jusqu'à ce que Bonaparte le relève en le saisissant; l'épée est remise au marquis de Lafayette, promoteur de la déclaration des droits de l'homme. L'institution naissante de la garde nationale qu'il commande caractérisait l'ordre nouveau. C'était l'égalité armée. — Il restait à la noblesse, après ses droits politiques comme ordre, ses droits seigneuriaux, ses distinctions, ses priviléges. Elle-même les abdiqua d'enthousiasme dans la nuit du 4 août. — Il restait au roi, après son autorité souveraine, sa liberté personnelle et sa prestigieuse inviolabilité. La multitude court à Versailles afin de *conquérir* son roi, la multitude, qui contraint M. de Lafayette à commander ses colonnes; et voilà ce jeune seigneur, qui brilla aux soupers de Versailles, et qui croit qu'on peut dire impunément de l'insurrection qu'elle est le plus saint des devoirs, le voilà ramené à Versailles sous le fouet de l'insurrection, condamné qu'il est par la faveur de son nouveau maître à voir outrager et le trône de son roi, qu'il aime, et la couche de sa souveraine, qu'il respecte : malheureux jeune homme, assez étourdi de cette faveur terrible pour se consoler de son rôle par la persuasion qu'en baisant la main de Marie-Antoinette à son balcon il a la puissance d'affermir un trône entouré d'institutions républicaines! C'est donc sous son escorte que Marie-Antoinette, Louis, toute leur famille auguste, font dans Paris leur entrée, comparée à celle d'Henri IV par la cruauté involontaire de Bailly, quand ils ont autour d'eux les têtes de leurs gardes portées sur des piques sanglantes! Alors tout est terminé. Le livre de l'ancienne monarchie et de l'ancienne société est fermé sans retour. Malheur désormais à qui tentera de le rouvrir! A la place des hiérarchies renversées, il y a 24 millions d'hommes égaux, armés et libres, démocratie la plus complète, la plus vaste, la plus menaçante, la plus menacée qui se fût rencontrée dans l'univers; et, au milieu de cette mer orageuse, s'élève un trône nu, dépouillé, chancelant, mais chargé de siècles, mais ayant ses racines capétiennes si profondément enfoncées dans le sol que l'ouragan, qui a tout détruit, et qui le dévasta, n'a pu l'abattre. — L'œil fixé sur ces évènements extraordinaires, Napoléon disait avec un grand sens que la faute de tout le monde avait été d'entreprendre sans être assuré de rien. Sévère dès lors pour M. Necker, et il l'a été toute sa vie, il rejetait sur le

ministre populaire la responsabilité de toutes les fautes de cette époque et de tous les malheurs qui la suivirent, parce qu'ayant en lui-même le sentiment d'une force immense, il imaginait que l'autorité royale, si elle eût été ferme, habile et prévoyante, aurait dompté le torrent, en lui traçant à l'avance un lit et des rivages. Il ne réfléchissait pas que voir le mal et le remède tout entiers n'eût pas suffi à un ministre pour fermer les plaies de la monarchie. Ces remèdes, il aurait fallu avoir la puissance de les appliquer. Et la puissance, où la prendre, quand pour être fort il fallait l'être contre tous, l'être contre la cour et contre le peuple, contre le trône, les ordres, les parlements, l'esprit public? Car il s'agissait d'imposer à tous l'abandon d'intérêts, de préjugés, de passions; il fallait plier les intentions contraires à une transaction commune. Assurément, cette transaction était au fond des vœux réels de tous les Français; les cahiers de 1789 en déposent: tous aboutissaient à la monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire, juste, libre, appuyée sur tous les intérêts, conciliant tous les droits et tous les temps; et il est à jamais regrettable que l'état n'ait pas reçu cette forme tutélaire, quand la société en possédait encore dans son sein les plus solides éléments. Mais quelle main pouvait faire le départ des sacrifices à consommer, des institutions à détruire, des institutions à créer? Le bras de fer de Napoléon y eût échoué peut-être. Avec son génie, il aurait eu un levier suffisant; le point d'appui ne lui aurait-il pas manqué?—Assurément, si un mortel pouvait être le réformateur à la fois et le législateur de la France, c'était le roi. Mais Dieu n'avait pas donné à Louis XVI de l'être. Le peuple le fut, c'est-à-dire le hasard, la fatalité, la force, force aveugle qui ne tria point, se prit à tout, et, au lieu de réformer, détruisit. D'un bond, la révolution avait dépassé son but. Maintenant pouvait-elle s'arrêter? Elle avait repris l'édifice séculaire de l'empire français à ses bases; elle fondait la société, non plus sur les distinctions, mais sur l'égalité; et l'état, non plus sur le droit ancien, le droit de la conquête, le droit féodal, mais sur un droit nouveau, la volonté publique. C'étaient les deux plus grandes innovations que les siècles eussent enfantées dans leur cours. Restait à savoir si l'égalité serait l'établissement du droit de chacun de s'élever à tout, ou bien la négation, le renversement, la mise en coupe réglée de toutes les supériorités, et si la volonté publique serait la consécration de l'autorité du temps, le consentement de toutes les générations, seul suffrage universel qui soit véritable et légitime, ou bien si ce serait la souveraineté de chaque faction, le vote de chaque journée, la tyrannie de chaque carrefour. Là était le problème de la révolution, ou plutôt le problème de la France et du genre humain. — Là encore le vœu national n'était pas douteux. La démocratie victorieuse plaçait avec orgueil ses destinées sous l'invocation des principes les plus nobles et les plus saints que Dieu ait déposés, à la création, dans le cœur de l'homme: le respect de la vie de l'homme, de sa propriété, de ses croyances, de sa liberté personnelle; la liberté de la pensée, des cultes, de l'industrie; l'égalité civile; enfin la bienveillance, la fraternité universelles, et ces principes devaient avoir pour garantie, aussi bien que pour complément, la liberté politique, c'est-à-dire le système représentatif, le contrôle national, la discussion, la publicité, le règne des lois! Il ne s'agissait plus que de mettre en œuvre ce programme magnifique, de le convertir en une constitution positive, de lui donner l'action et la vie, d'accorder, en un mot, avec le régime nouveau les éternels besoins d'ordre sur lesquels roulent les sociétés humaines. On ne s'inquiète point de cette œuvre pour laquelle les artisans abondent. La nation jouit des biens obtenus: la féodalité détruite, le privilége aboli, l'intolérance condamnée, l'arbitraire abattu, la liberté promulguée, l'égalité conquise. Et la messe de la fédération, où cette nouvelle France s'assemble tout entière, comme dans les

champs de mai primitifs, n'élève vers le ciel, au lieu des prières et des alarmes d'un peuple, qui, ayant tout à constituer, a aussi tout à craindre, que les transports de la reconnaissance, de l'allégresse, de la sécurité publiques; c'est de cris d'espoir et de bonheur que tout ce peuple berce le trône étonné. C'est de fleurs que se couronnent les nouvelles bannières que les 83 départements agitent avec ivresse dans les airs. Car, pour bien marquer que, sous le baptême de la révolution, comme sous celui de saint Remi, cette France, qui recommence, entend brûler tout ce qu'elle adora, rompre avec le passé, le dépouiller sans réserve et sans retour, la bannière antique a été abjurée avec l'antique monarchie, et en place de la cornette blanche proscrite, de cette cornette qui commença à la délivrance de la France par la paysanne de Dom-Remi et qui finit à la délivrance des Etats-Unis par Rochambeau, flottent les trois couleurs. Ces couleurs, dont l'origine est douteuse, comme celle des boucliers de Romulus; qui sont empruntées, selon les uns, aux armes de Paris; selon d'autres, à celles de la maison d'Orléans, mais qui ont tour à tour sous les trois races brillé à la tête des Français, et qui se trouvent, par un hasard étrange, composer avec les fleurs de lis le vieil écu des Bonaparte, ces couleurs mystérieuses sont devenues le symbole de la foi nouvelle des Français, le labarum de leur révolution et le gage de leurs destinées. Jeune comme eux, et dépourvu de souvenirs, dépourvu d'aïeux comme un soldat de fortune, le drapeau tricolore leur fait battre le cœur parce qu'il ne devra rien qu'à eux, et que sa gloire sera leur gloire — J'ai parlé des 83 départements. Au commencement de l'année (1790), l'assemblée nationale, dans son application à détruire tous les débris du passé, avait rencontré sur sa route l'ancienne division territoriale de la France. D'un pas, elle effaça l'ouvrage et le monument des siècles. Toutes les barrières, comme toutes les libertés locales, tombèrent devant la nécessité de resserrer, à l'aide de la centralisation du pouvoir et de l'uniformité des coutumes, le lien national affaibli par l'affaiblissement de l'autorité monarchique qui l'avait établi et qui le maintenait. Dans cette organisation, la nationalité de la Corse pouvait-elle être maintenue? L'assemblée pensa que les clauses éventuelles du traité fait avec les Génois devaient enfin, après 20 ans, rester interprétées au profit de la France; et un décret ainsi conçu fut promulgué par lettres-patentes du roi, en janvier 1790: « L'île de Corse fait partie de l'empire français. Ses habitants *sont régis* par la même constitution que les autres Français. » — Que pensa Bonaparte? Il applaudit. Les années n'avaient pas attiédi son patriotisme: nous le verrons. Elles l'étendirent à la France. Il fut pour l'empire français ce qu'il avait été pour la terre du monte Rotondo. La réflexion lui avait rendu claire comme la lumière du soleil une vérité qui avait tout naturellement échappé à son enfance: c'est que la Corse, confinant aux rivages de la France, à ceux de l'Espagne, à ceux du Piémont et aux flottes de l'Angleterre, n'avait pas une chance de conserver son indépendance, supposé qu'elle pût une fois par accident la conquérir. Sans doute aussi, il se sentait fait pour être citoyen d'une patrie plus grande que celle qui avait été son berceau. Maintenant, il n'y aurait pas contenu, et la France, pour l'attacher, avait un philtre tout puissant sur les ames ambitieuses, celui des révolutions. Qu'on le fît l'égal des autres Français, il se chargeait du reste. — Aussi salua-t-il de son adhésion l'assemblée constituante niant la Méditerranée, démentant les siècles, déclarant que les Corses étaient Français. Elle ne savait pas quel correctif elle préparait, par cette seule adoption, au luxe de ses théories. Comme s'il le savait, Napoléon prit vivement le parti des décisions de l'assemblée, dans une lettre à M. de Butta-Fuoco, député de la noblesse de Corse à l'assemblée nationale. Cette lettre, pleine d'une ironie mordante et d'une rare élo-

quence, produisit une vive sensation. Elle servit d'argument et de manifeste au petit nombre de Corses qui formèrent alors le parti français. — C'était toujours en 1790. L'assemblée constituante imagina d'aller chercher en Angleterre, pour honorer ses patriotiques travaux, le vieux Paoli, qui y était réfugié depuis 20 ans, c'est-à-dire depuis la conquête de la France, depuis la naissance de Bonaparte. M. de Lafayette voulut avoir la gloire de présenter à l'assemblée le Washington corse. C'était une étrange confusion d'idées. Parce que les amis exaltés de la liberté, ou plutôt de la démocratie française, s'appelaient patriotes, ils regardaient comme étant des leurs tout ce qu'il y avait de patriotes dans l'univers. Mais, de ce que Paoli l'avait été contre la France, s'ensuivait-il qu'il le fût aussi pour la France? Devait-il l'être dans l'acception étroite et nouvelle qu'adoptait un parti, parce qu'il l'avait été autrefois dans la vieille et sainte acception du mot. Le malentendu devait être funeste, et il l'a été. Mais la pensée n'en vint pas à l'esprit de M. de Lafayette ni des constituants. Paoli, chargé d'honneurs, rentra dans sa patrie, récompensé par les législateurs de la France d'avoir combattu les lois de la France, chargé de resserrer un lien à l'encontre duquel il avait gagné sa gloire, préposé enfin au gouvernement de la 23e division militaire du royaume, c'est-à-dire de l'île au sein de laquelle son nom et sa présence réveillaient seuls tant de sentiments ennemis; en même temps le commandement de la garde nationale lui fut remis. Il fut élu chef du corps électoral. Il réunit enfin tous les pouvoirs. C'était l'ère de la confiance et des illusions! — Les illusions, les joies ne tardèrent pas à s'évanouir, et le titre de citoyen français imposa, à Bonaparte comme à Paoli, l'obligation de prendre couleur dans le plus vaste débat qui ait jamais divisé les nations. La marche de la révolution étonna promptement les plus fermes esprits. La nouvelle société française, qui avait à sortir, comme le lion de Milton, de l'argile natale, se débattait dans le travail de son propre enfantement. L'enfantement devait être long et terrible. Cette société nouvelle était imprégnée de vieilles mœurs; elle avait pour éléments d'anciens intérêts; elle se heurtait sans cesse à des droits anciens, à d'anciennes maximes. Ce furent autant de résistances qui se prononcèrent de toutes parts; et le nombre s'en accrut, à chaque jour qui s'écoula, parce que l'assemblée constituante, dans ses efforts pour constituer en effet, ne faisait que poursuivre la tâche de détruire, qui était toute sa mission et toute sa destinée. Voulait-elle constituer l'ordre judiciaire (7 septembre)? elle trouvait sur sa route les parlements, qui n'eurent pas de remontrances à opposer aux lettres de jussion des communes, et elle mit à la place je ne sais quelle judicature élective, le parlement Meaupou de la révolution; l'ordre religieux? elle rencontrait les communautés, les institutions monastiques, les biens du clergé, et non contente de confisquer sa dotation immense, de séquestrer l'argenterie des églises, de supprimer les monastères, elle cassa les vœux, changea les circonscriptions, les hiérarchies, la discipline ecclésiastique, en créant les insolubles difficultés de la constitution civile et du serment (27 novembre); l'état civil des Français? elle abolit les ordres honorifiques, notamment l'ordre de Malte (1er mars, 91), et, apercevant encore des titres, des armoiries, des livrées, elle poursuivit, sur les plus inoffensives et les plus invétérées des distinctions, sa prétention de ne plus tolérer de distinctions parmi les hommes; l'ordre colonial? par cette prétention, appliquée aux Antilles, elle brisa tous les liens des colonies et les bouleversa; les finances? elle renversa le crédit public, et fit disparaître le numéraire, en ouvrant le gouffre des assignats; le pouvoir administratif? elle eut à détruire les conseils du roi, les intendances, et institua l'anarchie locale sous le nom de districts, la démagogie sous celui des municipali-

tés ; l'autorité royale enfin ? elle démolit l'une après l'autre toutes ses prérogatives nécessaires, et de ses décombres forma le régime infirme et caduque de la constitution de 91. Ce travail de démolition universelle promettait des biens : l'égalité devant la loi, l'uniformité de la législation et la division des propriétés. Il mettait partout des irritations, partout des exigences insensées, sans laisser de digues, ou sans en poser nulle part. Le peuple, par l'incendie des châteaux, par les séditions, par les massacres ; les classes intermédiaires, par les clubs ; le clergé, par le schisme ; la noblesse, par l'émigration ; le roi, par ses tentatives d'évasion (21 juin) ; l'Europe, par le traité de Pilnitz (27 août) ; les colonies, par l'insurrection contre la métropole ; l'assemblée, par l'établissement du crime de lèse-nation, qui devait être dans la révolution française ce que le crime de lèse-majesté fut dans l'empire romain, attestèrent les plaies profondes et les périls contraires de la France. — Bonaparte pensait, et il a écrit, qu'à la fuite de Varenne tout pouvait être sauvé encore, si au lieu d'arrêter le roi on eût abaissé devant lui toutes les barrières, couronné Louis XVII, confié à la princesse de Condé son enfance, sa jeunesse à des guides éclairés et sûrs, tempéré les partis par cette transaction, et rendu ainsi aux esprits assez de calme pour pouvoir corriger dans la constitution les deux vices mortels dont il l'accusait, la mise en tutèle de la force publique, et la mise au rabais du droit d'élection. Ce point de vue est curieux, en ce qu'il atteste où Napoléon était alors et quels étaient ses vœux pour la France.—Vœux impuissants! Au 30 septembre, l'assemblée constituante consomma son ouvrage en se détruisant elle-même, faute irrémédiable, faute moins grande pourtant que le système électoral qu'elle avait fondé et qui porta le pouvoir à l'arrière-ban de la révolution. La constitution de 91 n'eut besoin que de fleurir quelques mois pour porter tous ses fruits. La royauté, pouvoir hostile, et l'assemblée législative, pouvoir médiocre et dédaigné, ne gouvernèrent que de nom. A la place régnèrent la commune de Paris, les clubs et l'insurrection, c'est-à-dire le bras, l'ame et la tête de la multitude, enivrée de sa suprématie, qu'elle appelait l'égalité, et de sa dictature, qui était toute la liberté à ses yeux.— Dans ce mouvement rapide, la France de 1789 se divisa en autant de partis que l'échelle sociale a de degrés. Au-delà des amis divers de la monarchie, tous dès long-temps dépassés, au-delà de toutes les fractions du parti constitutionnel débordées à leur tour, se présentait (1792) le parti républicain, que son origine et ses supports condamnaient à épouvanter le monde du spectacle de la force brutale, maîtresse d'un grand empire ; et ce parti orageux renfermait lui-même dans son sein une foule de factions distinctes. Les girondins étaient sa plus pure élite. Leur ascendant marqua, dans la commune, par les pétitions de Pétion pour la déchéance, aux jacobins par les motions incendiaires de Brissot, dans l'assemblée législative par les outrages d'Isnard et de Gensonné à la reine, par le tutoiement général de Guadet président, par l'abolition de tout cérémonial envers le roi ; dans le conseil du roi (avril) par les efforts de Rolland pour arracher à Louis XVI la sanction des décrets de proscription lancés aux princes, aux prêtres et aux nobles dissidents ; dans les rues par les appels de Barbaroux à la puissance du peuple contre l'usage du *veto*, ce dernier tronçon de l'autorité royale, cette dernière pierre de la digue antique dont la révolution était impatiente de renverser jusqu'aux vestiges. En même temps, toutes nos frontières se couvraient d'armées ennemies qui semblaient n'attendre qu'un signal.—Faudra-il s'étonner si, à ce spectacle, des espérances insensées s'élevèrent! L'émigration vit tout à coup grossir ses rangs, au point de compter vingt mille combattants, qui menaçaient l'Alsace. C'était M. le comte d'Artois qui en avait donné le signal dès la prise de la Bastille,

jetant à la révolution française un cartel qui devait embrasser toute sa vie. Monsieur, comte de Provence, prince philosophe, s'y était rallié, après la constitution civile du clergé. Rassemblés d'abord à Coblentz pour fuir la révolution, les émigrés ne bornaient plus leur ambition à rien moins qu'à la mettre à néant, à renverser ses principes, à refaire le passé, et à venger sa chute par d'exemplaires justices, pour la leçon et la sécurité de l'avenir. Leurs journaux, leurs manifestes, le publièrent à l'envi. Exaltée par son divorce fatal, toute cette noblesse, qui n'avait emporté que son épée, avait trop de foi dans son épée pour admettre les transactions. Les royalistes conciliateurs du dedans lui semblaient ses premiers ennemis. Ce fut donc le cri de guerre de la contre-révolution qui courut de château en château, de garnison en garnison. Les corps d'officiers passèrent en masse à Coblentz. Les femmes envoyaient des quenouilles à ceux qui hésitaient.... Comment résister à l'envoi d'une quenouille? C'était au nom de l'honneur qu'était fait l'appel des princes... Discute-t-on avec l'honneur? Il s'agissait de sauver le roi... Qui n'aurait voulu sauver le roi? C'est ainsi qu'on vit une foule de gentilshommes, poussés par le souvenir et le remords de leurs propres égarements, car ils avaient mené le trône et le pays où étaient l'un et l'autre; un plus grand nombre, entraînés par l'exemple; tous, se croyant obligés par le devoir, et craignant de ne plus arriver assez tôt pour le remplir; beaucoup, animés du généreux espoir de prévenir l'invasion étrangère en la rendant inutile, se réunir précipitamment sur le Rhin, aux lieux d'où les Francs, leurs ancêtres, s'étaient élancés quatorze siècles auparavant, dans la conviction de n'avoir qu'à courir comme eux, qu'à avancer sur la France pour la reconquérir. Imprudents, vous allez conquérir les misères de l'exil, les confiscations en masse, les insultes de l'étranger, des passions, des erreurs de plus, et en fin de compte les amnisties de Napoléon! — Que faisait-il alors? Capitaine depuis 89 dans le régiment de Grenoble (artillerie), il tenait de nouveau garnison à Valence. C'était de toutes les provinces la plus dévouée à la révolution. Son arme était de toutes les armes la plus favorable aux idées nouvelles. Pourtant, son régiment ne compta que quatre capitaines qui eussent le courage qu'il fallait pour résister à l'entraînement. C'étaient Gouvion, Sorbier, Galbo-Dufour; le quatrième fut Napoléon. Mais il eut à délibérer sur le parti qu'il devait prendre, et c'est par ses propres récits que nous connaissons ses combats. On lui a même prêté, ou, pour mieux dire, il s'est prêté lui-même une calomnie contre ses sentiments et ses pensées. « Si j'avais été officier-général, aurait-il dit, j'aurais suivi le parti de la cour; lieutenant, j'embrassai la révolution. » — Non, non, officier-général, il n'eût pas fait autrement qu'il ne fit. S'il hésita, c'est parce qu'il y avait en lui deux hommes, l'un, imbu de l'esprit de son temps, animé des sentiments nouveaux, comprenant les nouveaux principes, et croyant la révolution légitime comme il la croyait inévitable; l'autre, qui aimait la royauté, qui avait en horreur les déchaînements populaires, voyait l'anarchie imminente, s'effrayait du chaos de nos ruines, et se demandait avec inquiétude quel prodige y ferait rentrer l'ordre, quelle main aurait cette puissance. Lui-même a montré ces deux hommes aux prises, quand il a dit que l'assemblée constituante le trouva enthousiaste, que l'assemblée législative le glaça : la première l'avait ébloui par les grandes maximes qu'elle proclama, au milieu des foudres, comme la loi nouvelle et sublime du genre humain; la seconde mit en lumière l'impuissance de la révolution, c'est-à dire des masses, à rien fonder, et de là vinrent les sentiments qu'il en conçut. Peut-être même portait-il dans ses répugnances et dans ses alarmes, non seulement les besoins de sa haute nature et les lumières de sa haute raison, mais quelques restes secrets de l'éducation religieuse et des préten-

tions généalogiques du toit paternel. Car il y avait en lui le catholique d'enfance, qui, de l'église, aima toujours ses pompes et les honora jusque dans ses mémoires, jusque dans son testament; il y avait le gentilhomme, qui avait foi aux souvenirs et respectait toutes les illustrations. Ses instincts étaient là. Sa raison était ailleurs : il avait jugé la destinée irrévocable de la contre-révolution, et des hommes tels que lui ne pensent pas que le parti impossible puisse être le bon parti. L'homme du XVIII[e] siècle, l'homme du présent et de l'avenir l'emporta donc. Et plus on voudra que le lieutenant ait paru au conseil, et y ait influé, plus ce sera une preuve que Napoléon voyait bien quel côté avait pour lui la force et la fortune. Autrement l'ambition l'eût naturellement poussé sous le drapeau de la monarchie. On savait que les monarchies font des connétables; on ne soupçonnait pas que la révolution fit des rois.— Mais ce qu'il savait par-dessus tout, c'est qu'il est des torrents qu'on ne fait pas refluer vers leurs sources, qu'il est des ruines qu'on ne réédifie pas, que l'ancienne société ne pouvait se reconstituer de ses décombres. On ne rétablit pas les droits seigneuriaux, le retrait lignager, les lits de justice, une fois abolis; et pour ce qui était de rendre à la France l'ordre et la monarchie, son précoce génie lui disait qu'il fallait embrasser la révolution pour pouvoir la plier au joug d'institutions et de maximes conservatrices. Il comprenait que, des périls, le plus grand pour la royauté capétienne, c'était la contre-révolution, son nom, son fantôme, et il eut pour le croire, non seulement les conseils de sa raison, mais un autre ordre d'idées, un autre ordre de sentiments, et je dirais presque, de ses instincts le plus profond qui fût en lui. En effet, les princes qui marchaient à la tête de l'émigration avaient pensé que, pour le grand intérêt du rétablissement de la monarchie et de la société françaises, ils pouvaient intéresser l'Europe à la défense des bases de la société européenne, menacées partout, puisqu'elles étaient renversées par la France. Ils ne remarquèrent pas qu'ils faisaient ainsi de la révolution eux-mêmes, et la portaient plus loin qu'elle n'était allée encore; car ils abolissaient la patrie, ils s'élevaient au-dessus de ce vieux sentiment, de ce vieux devoir. C'était considérer la grande république chrétienne comme une famille où les principes constituaient désormais des séparations ou des alliances plus grandes et plus décisives que les frontières. D'autres ont depuis professé ces maximes; elles forment le fond de toutes les propagandes constitutionnelles. Mais elles étaient nouvelles alors; elles suscitèrent dans le peuple de France des colères qui eurent une grande part à toutes les catastrophes postérieures, en rendant facile aux chefs de faction de soulever des tempêtes. Ces colères établirent aussi un mur de la Chine entre Bonaparte et l'émigration, alors même que les catastrophes auxquelles il assista le portèrent, sous d'autres rapports, à penser comme elle. Il y avait de l'homme du peuple dans l'assemblage qui fit de lui le plus grand des hommes. Cette nature pleine d'instinct, pleine de poésie, pleine de passion, qui joignait le bon sens à l'enthousiasme et le respect des supériorités légitimes à une intraitable fierté; qui aimait les spectacles, les fêtes, la représentation, le culte extérieur en fait de puissance comme en fait de religion, et croyait à la fatalité, inclinait à la superstition, rafollait de gloire, aimait le grandiose par-dessus tout, le recherchait dans le langage, dans les actions, dans les pensées, dans les monuments, cette nature extraordinaire où il y avait de l'Orient et de l'Italie, les deux sources dans lesquelles le sang corse est puisé, qu'était-elle autre chose qu'une ame, un esprit de peuple, le peuple fait homme? De là vient que le peuple l'a pris pour son idole. Le peuple a aimé en lui sa ressemblance et son image. Or, quel est le sentiment le plus profond des masses populaires, le plus noble aussi, le plus généreux, le plus conservateur? C'est l'horreur de l'étranger : ce senti-

ment est celui qui fixe Napoléon en 1792. Ce sentiment a dominé le cours entier de sa carrière. Ce sentiment est la clé cachée de tous les desseins de sa vie; il est l'excuse des actes inexcusables de sa puissance. Ce n'est pas seulement en effet dans la puissance, quand *l'état c'était lui*, que ce fut un crime à ses yeux de porter les armes contre son pays: au collége, le connétable de Bourbon l'indigne et le révolte; enfant, il ne pardonne pas à son père d'avoir fléchi sous la conquête; alors il sent, il souffre tout ce que souffre, tout ce que sent le pâtre de son île: c'est la même fibre, c'est le même sang. Maintenant, ce qu'il avait éprouvé pour la Corse, il l'éprouve pour la France, dans laquelle la Corse est désormais comprise. Ses impressions, au bruit des bataillons ennemis, à la lecture de leurs manifestes, à la nouvelle de leurs injonctions et de leurs menaces, ses impressions sont celles du laboureur de nos champs, de l'artisan de nos villes: son cœur bat dans sa poitrine, son épée frémit à ses côtés. Voilà l'idée fixe pour lui; et de là vient que Pichegru aura raison de dire que, son parti pris une fois, il n'en changera plus. — La violence au dedans rendait au dehors la guerre inévitable. Les deux fléaux se précipitaient l'un l'autre. L'invasion des Girondins dans le conseil de Louis XVI fut le signal des hostilités sur nos frontières. Alors les rois étaient jeunes, comme les princes de France, comme Napoléon, comme M. de Lafayette, comme Pitt, comme tout le monde. L'empereur François II, frère de Marie-Antoinette, montait à ce moment sur le trône (1er mars 1792); le jeune Gustave-Adolphe IV succédait à son père assassiné (16 mars); le roi d'Espagne Charles IV était arrivé au trône en 89; le prince royal de Prusse brûlait de combattre. La jeunesse des chefs des nations rend les coalitions plus faciles. L'empereur, les cercles de l'empire, la Prusse, la Suède, la Savoie, marchèrent sous un même drapeau. L'Espagne, qui est vieille pour ses rois, quand ils ne le sont pas, et la Russie, qui est patiente, ne déclaraient pas la guerre, mais déjà s'inquiétaient et portaient en avant leurs armées. Pitt flottait incertain où serait sa plus belle vengeance, de laisser la royauté française périr à ces feux qu'elle avait fomentés en Amérique, ou bien d'employer l'invasion étrangère à les éteindre. Entre l'invasion et la démagogie, il hésita pour nous; mais les hésitations cesseront, et, après avoir jeté, dit-on, l'or de l'Angleterre dans les clubs pour soudoyer l'anarchie, il portera du côté des rois l'or, le glaive et le trident de l'Angleterre. De ce côté, en un mot, il y a toute la société européenne, et dans ses rangs *la France extérieure*; c'est ainsi que l'émigration se nommait. La France! Là sont en effet 30,000 de ses fils, beaucoup de sa noblesse, la plupart de ses princes, et le drapeau blanc, c'est-à-dire des souvenirs, des siècles, toute notre histoire. Trois générations de Condés marchent à la tête des premières lignes; le prince de Condé, qui a soutenu son nom dans la guerre de Prusse, Bourbon son fils, et le jeune, le vaillant d'Enghien. Au mois d'avril (92), Brunswick et Condé, cette fois unis, s'ébranlèrent sur le Rhin; les Autrichiens s'avancèrent des Pays-Bas sur la Flandre pour mettre le siége devant Lille. Nos frontières étaient franchies. L'Europe à son insu venait d'ouvrir une guerre de géants. — De l'autre côté, il y avait la France, la France seule en face du monde, la France déchirée en factions implacables, tout épouvantée du déchaînement des passions populaires. Après la cour, après le clergé, après la noblesse, après la magistrature, après la finance, après le haut tiers et la haute bourgeoisie, en un mot après tout ce qui avait fait et voulu la révolution de 1789, le char de la révolution avait laissé loin derrière lui les esprits sages et les cœurs droits de toutes les classes de la société. Dans cette situation violente, la France pouvait sembler livrée par son anarchie et par ses déchirements à la merci de l'invasion. Elle se trouva puissante en effet contre l'étranger, parce qu'elle lui

opposa l'ardeur guerrière qui fait le génie national, l'enthousiasme des classes alors dominantes, et les sentiments français de toutes. Les classes qui s'étaient violemment saisies de la toute-puissance coururent aux armes avec un admirable élan pour défendre, pour justifier leur empire. Et elles ne furent point délaissées par celles qu'elles avaient dépossédées. A l'imitation de toutes les démocraties du monde, la démocratie française avait triomphé dans les assemblées sous l'égide des Mirabeau, des Clermont-Tonnerre, des Noailles, des Lameth, des Broglie, des Liancourt, des Talleyrand, des Montmorenci, des Orléans. Elle compta, à la tête de ses armées, les Biron, les Larochefoucault, les Custine, les Dillon, les d'Arçon, les Dampierre, les Beauharnais, les Beurnonville, les Wimphen, les Luckner, les Valence, les Beaurepaire, les Labourdonnaie, les Montesquiou, les Rochambeau, les Lafayette; et à l'exception de Lafayette, tous furent fidèles aux périls publics, jusqu'à l'échafaud. Il est remarquable que les généraux de la première campagne où la France nouvelle tira l'épée fussent à peu près tous empruntés à l'ancienne France: au milieu de nos discordes, la gloire devait rester le patrimoine commun de tous les Français. Là aussi se montraient les Bourbons. Il y avait cette branche du trone capétien qui s'était, dès le premier jour, donnée au drapeau tricolore. Ce drapeau faisait la plus belle partie des espérances de ceux qui l'allaient défendre. Ils se croyaient, dans cette lutte inégale et terrible, défendus par lui, par la foi dont il était le symbole, par ses promesses contagieuses: des promesses! car c'était là sa fortune, comme le drapeau blanc n'avait plus pour la sienne que des souvenirs qui étaient sa force et aussi son danger.—Entre les deux camps, était Louis XVI, qui ne pouvait ni accepter, ni clore, ni combattre la révolution. Il ne pouvait que tomber dans le choc immense, qui ébranlait le monde, et embrassait toutes les destinées de notre vieille Europe. C'était la première fois que le sang coulait pour des principes: il allait couler long-temps, couler à flots. Une génération tout entière, celle qui n'avait su ni soutenir la monarchie ni modérer la révolution, courait sur les champs de bataille, condamnée à périr presque tout entière, heureux encore ceux qui eurent les champs de bataille pour tombeau! — Le premier pas de la coalition souleva le principe révolutionnaire comme un torrent irrité, et fit la tempête du 20 juin. Les Girondins, voulant vaincre enfin les résistances dernières de ce roc de la royauté, si difficile à renverser que seul et dépouillé il faisait front depuis quatre ans aux orages, trouvèrent tout simple de recourir à la force pour en finir avec la constitution de 91, et poussèrent une populace hideuse sur le palais des rois. Bonaparte était à Paris alors. Il s'attacha aux pas de la multitude, comme par un instinct étrange, pour voir ce qui adviendrait de la royauté. « Suivons cette canaille! » disait-il. Et appuyé à un arbre des Tuileries, il contempla le passage du flot immonde à travers le palais de Louis XVI. A la révolte qu'il éprouvait, on aurait pu croire qu'il se sentait l'héritier de tous ces monarques dont la demeure était ainsi profanée. Quand il vit le roi se contenter d'avoir prouvé au peuple étonné que son cœur n'avait pas faibli, et montrer aux balcons, couverte du bonnet couleur de sang, sa tête condamnée, le fier jeune homme ne put contenir son indignation; une chaise qu'il agitait se brisa dans ses mains: « Oh! s'écria-t-il tout haut, avec une exclamation énergique, comment a-t-on pu laisser entrer cette canaille! Il fallait en balayer quatre ou cinq cents avec du canon, le reste courrait encore. » Et il annonça que la tête royale qui s'était courbée sous les injures populaires ne pouvait plus se relever.— Telle était sa manière de sentir. Ce fut aussi celle de M. Lafayette, alors général en chef de l'armée placée à l'avant-garde de la France. L'attentat des anarchistes avait porté l'indignation dans les rangs, comme dans toute la France. Tout

à coup, on apprend que le jeune chef de l'armée du Nord est dans Paris; il a quitté la frontière pour venir parer aux périls du dedans. Après avoir supporté les 5 et 6 octobre 1789, il a la gloire inconséquente de ne pouvoir supporter le 20 juin. Il se rend à l'assemblée, paraît fièrement à la barre, dénonce la faction républicaine, et parle au nom de ses soldats. On attend de grands coups; les jacobins tremblent! Mais ils ne tremblent qu'un jour. M. de Lafayette était déjà reparti pour son armée, surpris et déconcerté lui-même de sa propre audace. Il aurait voulu être l'homme qui arrêterait la révolution déchaînée, qui empêcherait la république d'éclore au sein de la monarchie républicaine... Dieu n'avait pas destiné celui qui déposa le germe et le fomenta à l'honneur de l'étouffer. M. de Lafayette était veuu portant dans son esprit un 18 brumaire monarchique. Il avorta. Il ne sut que proposer à la garde nationale une revue et à la reine une fuite. Aussi se brise-t-il à la fierté de la reine, qui ne veut pas être sauvée par lui; à la fermeté de la gironde, qui le raille sur sa désertion; à la logique des clubs, qui lui crient dès qu'ils ont repris courage, que l'insurrection est le plus saint des devoirs. — Cependant, le duc de Brunswick, inactif jusque là, mais enhardi par nos dissensions, répond au 20 juin par son manifeste fameux; tous les cœurs français bondissent d'indignation; la révolution en profite pour répondre au manifeste par le 10 août. Ce jour-là, les Girondins triomphent: ils ont la joie de renverser le trône, ce qui en restait du moins. Louis XVI, Marie-Antoinette, la royauté même, sont dans les fers. On peut à plaisir outrager sans repos dans ces captifs augustes les siècles dont ils sont les représentants. On pourra pousser rapidement la démocratie française à ce port désiré de la république. La France, distraite par les périls du dehors, s'y laissera conduire sans résistance. L'assemblée décrète qu'une convention nationale s'assemblera. Le suffrage universel décidera de l'avenir et de la constitution de la France. A ces nouvelles, le général Lafayette s'indigne; il était retourné à son armée, après le 20 juin, ne se décidant pendant ces deux mois à combattre ni le dedans ni le dehors, ne marchant ni sur Paris ni sur la coalition, ne songeant point à couvrir sa tentative ni à s'honorer par des victoires, dans quel moment! aux avant-postes d'une telle lutte, à la tête de 50,000 soldats! Maintenant, il ne voit que la monarchie abattue, la république imminente, les girondins triomphants. Soldat, il oublie la coalition; citoyen, il déchire les décrets. Mandé par l'assemblée, il fait arrêter les commissaires, appelle à ses troupes, recueille leurs cris de *vive le roi;* puis, tout à coup, doutant de leur constance, il disparaît (20 août), et va demander asile à l'étranger, qui le recueille dans les cachots d'Olmutz. — Le désordre était dans le pays, le voilà dans l'armée! La *France extérieure* et l'Europe s'élancent: la Champagne est couverte do leurs soldats triomphants! Paris et la France entendent le bruit de Verdun qui tombe sous leurs pas. Paris, le premier, se lève, mais non pas pour aller vers les vainqueurs en suppliant: c'est pour y aller la pique à la main. Seulement les jacobins (2 septemb.), avant de se mettre en marche, visitent les prisons comme ils visitèrent les palais. Huit mille prêtres, nobles, citoyens, femmes, entre lesquelles la princesse de Lamballe, sont assassinés par des cannibales: ces huit mille têtes sont jetées en gage de bataille à l'émigration qui triomphe, à l'Europe qui avance, à la Gironde qui prétendait maintenant régler et clore la révolution: ce fut la prise de la Bastille des jacobins. Au début de la révolution, la nation était ivre d'idées: elle renversa la monarchie; au 10 août, le peuple était ivre de passions: il renversa la constitution de 91. Il fallait que la multitude fût ivre de sang pour que les Danton, les Robespierre, les Marat pussent régner: au 2 septembre, ils l'en assouvirent. — Dans cet abîme, la France ne marchandera pas son sang; elle en fera deux parts, l'une

pour rassasier les bourreaux, l'autre pour arroser les champs de bataille. Tandis que les factions républicaines se succèderont aux pieds de l'échafaud, immolant l'élite des Français pour l'honneur de l'égalité et de la fraternité, mais s'immolant entre elles pour l'honneur de la justice divine, la France aura toujours une armée à faire succéder à une armée, afin d'assurer contre l'invasion l'indépendance et la dignité nationales : il n'y avait que ses propres enfauts contre lesquels elle ne se défendît pas. Elle fut admirable dans sa défense contre le monde! c'est la gloire de ces temps; c'est la consolation des nôtres. Vous regardez le 2 septembre : voilà Valmi! Vous écoutez les débats de la convention : voilà Jemmapes! Contemplez Kellermann en Champagne, Wimphen à Thionville, Biron à Quiévrain, Beaurepaire à Verdun, Dumouriez à Bruxelles, Labonrdonnaie à Mons, Valence à Namur, Dampierre à Aix-la-Chapelle, Beauharnais à Worms, Mouthon à Ostende, Beurnouville à Saarbruck, d'Arçon à Bréda, Custines à Mayence et à Francfort, Anselme à Nice, Montesquiou à Chambéri; en un mot, l'Escaut, le Rhin, les Alpes, fléchissant sous ce jeune drapeau auquel la victoire s'est mariée dès qu'il a paru. Là est la France. Au dedans il n'y a que la démagogie : faut-il s'étonner qu'elle soit ce qu'elle fut et sera partout?—Le jeune Napoléon pensa et fit comme la France : en tout et avant tout, il considéra l'étranger. Pour lui, la patrie, même gouvernée par le crime, fut encore, fut toujours la patrie. Sa raison, éclairée par l'histoire, lui apprenait que l'étranger n'intervient jamais gratuitement dans les destinées d'un peuple, et chaque jour l'évènement ne l'a que trop prouvé. Cette pensée de patrie, d'indépendance, de gloire, d'unité nationale, qui avait fait son choix entre l'émigration armée et la révolution, déterminera aussi le choix qu'il aura à faire à chacune des vicissitudes intérieures de la révolution même. Tandis que Paoli, après la chute du trône, Dumouriez, quand la tête du roi est tombée, Pichegru, quand il a vu tous les partis se dévorer sans fin, Moreau, plus tard, en voulant faire volte-face au pouvoir domestique, sont entraînés à faire volte-face à leur pays, lui ne fera jamais front qu'à l'étranger. Cette politique est en quelque sorte incrustée en lui. Témoin de la défection de Lafayette, blessé autant que lui des attentats de l'anarchie, et innocent de nos malheurs, il n'est pas ébranlé par ces spectacles. Il assiste au 10 août avec la même révolte, la même douleur qu'au 10 juin; il assiste au 2 septembre et s'enfuit de cette cité souillée, pour rejoindre son régiment. Ne le trouvant pas employé, il alla finir en Corse son semestre. — Là commence sa vie active : il avait 23 ans alors. Sa jeunesse était le premier bienfait de sa fortune; plus âgé, il se serait perdu sans doute, il se serait flétri peut-être; plus jeune, il serait venu trop tard. C'est donc dans la première sève de la jeunesse qu'il va être transporté enfin sur la scène du monde; c'est dans son île natale que s'ouvre sa carrière. Avec ce que nous savons de lui, de ses études, de son caractère, de ses jugements, de ses passions, nous pourrions présager tout ce qu'elle a été. On peut penser que lui-même commençait à le pressentir; car après ces catastrophes, il écrivait à un de ses oncles : « Ne vous inquiétez pas de vos neveux, ils sauront bien se faire place! » Au fait, il n'y avait plus de barrières nulle part, quel autre était doué comme lui pour fournir une course immense? Le vieux Paoli n'eut besoin que de voir le fils de son ami pour dire à ses concitoyens : « Ce jeune homme est taillé à l'antique : c'est un homme de Plutarque. »

§ II. *Premiers travaux de Napoléon Bonaparte.*

La convention succéda à l'assemblée législative, le vendredi 21 septembre 1792, six semaines après la chute des Tuileries, et le lendemain de ce combat célèbre de Valmi, qui marquait le terme de l'invasion prussienne dans la Cham-

pagne, comme la résistance héroïque de Lille avait marqué déjà celui de l'invasion autrichienne du côté des Pays-Bas. Le jour même de sa réunion, sur la motion d'un ancien acteur, le fameux Collot d'Herbois, l'assemblée trancha la question indécise de la constitution future de la France, en décrétant sans discussion l'abolition de la royauté; du lendemain, 22 septembre, data l'ère nouvelle.—A ce moment, le jeune Bonaparte rentrait dans son île natale; ce fut avec la république que s'ouvrit sa carrière. Il trouva sa famille vouée au parti de la France, la Corse presque entière également ennemie de la France et de la révolution, le vieux Paoli pensant comme tout le peuple, et balançant, dans sa tête chenue, les moyens d'imiter le général Lafayette, mais résolu à ne franchir le Rubicon quo lorsqu'il pourrait porter à la révolution française des coups plus assurés. Il accueillit avec un intérêt paternel le fils de son ami et de son adjudant des guerres de l'indépendance, qui n'apportait auprès de lui qu'admiration et respect, mais qui se sentit promptement séparé du grand homme par un abîme. Ce n'est pas que l'habile vieillard ne prît le soin de voiler sa pensée, au bruit des triomphes rapides de cette immortelle campagne de 1792, qui soumit en deux mois à la France irritée la Savoie (22 septembre), le comté de Nice (28), la principauté d'Oneille, Genève, le pays de Porentrui, le Palatinat (4 octobre), Mayence (20), et enfin la Belgique tout entière (13 novembre). Dumouriez fit sentir jusqu'en Hollande la puissance de ses armes; Custines, poursuivant ses succès au-delà du Rhin, alla dans Francfort (28 octobre), montrer le drapeau tricolore à l'Allemagne étonnée, comme Anselme et Montesquiou le plantaient sur le sol de l'Italie. Ainsi, la république héritait de prodiges accomplis par les armées, par les généraux du régime précédent; et la convention, qui devait établir sa puissance sur les ruines de tous les pouvoirs, avait une fortune magnifique pour illustrer et affermir ses débuts : elle reculait par ses décrets toutes les frontières de la France en prononçant successivement la réunion de toute cette ceinture de provinces conquises à la fois par l'élan héroïque de nos soldats. Paoli, stupéfait à ces miracles, aussi bien que l'Europe, pouvait-il éclater? Mais, malgré tous ses efforts, Bonaparte ne laissa point que de pénétrer ses vues; et ne trouvant dans son île que deux partis extrêmes, d'accord tous deux pour confondre dans leur dévouement ou bien dans leur haine la métropole et les principes qui la dominaient, il n'hésita point. Ainsi que ses frères, il prononça son attachement pour la France quand même; et à la manière dont il s'exprima dans le club de la Place-de-Mer, qui était celui du parti français, Paoli comprit quel adversaire ses plans rencontreraient en lui, si jamais il devait les reprendre. Ce fut pour cela peut-être que, l'amiral Truguet ayant reçu l'ordre de porter jusque dans la Sardaigne les armes de la France, Paoli, invité par le conseil exécutif à mettre quelques bataillons des troupes qui gardaient l'île à la disposition de l'amiral, s'empressa d'offrir un commandement au jeune Bonaparte. On comprend s'il accepta!—Il partit pour Bonifacio; c'était le moment où la convention, dans le transport de nos triomphes, venait d'appeler à *la liberté* et à *la fraternité* tous les peuples de l'univers (19 novembre), de mander la monarchie même à sa barre (3 décembre) dans la personne de Louis XVI, et de décréter (4) la peine de mort contre quiconque parlerait de rétablir jamais la royauté!.... Bien! législateurs, faites des décrets, appuyez-les de menaces terribles! voilà un jeune homme qui tire du fourreau l'épée du 18 brumaire. C'est par son bras que la fortune fera justice de tentatives contre lesquelles protestent les intérêts et les mœurs de la patrie française! — Napoléon fut chargé de conduire une contre-attaque sur le nord de la Sardaigne, tandis que Truguet, avec une puissante escadre, allait bombarder Cagliari et débarquer l'armée sous les murs de cette capitale. Le mouvement de Bonaparte fut heureux. Sous la

protection d'une corvette, il occupa les îlots qui séparent ou plutôt rapprochent la Corse de la Sardaigne; ensuite, il prit terre heureusement le 12 février, et il s'empara des batteries de l'ennemi, après un rapide combat. Tel fut son premier fait d'armes; c'était un succès brillant. Mais l'attaque principale, celle de l'amiral sur Cagliari, fut loin d'avoir la même issue. Le général Casabianca, qui commandait nos forces de terre, n'avait, en outre de trois bataillons détachés de la garnison de la Corse, qu'une horde, ou, comme on s'exprimait alors, une phalange de Marseillais de l'armée des Alpes, « levés à la hâte, dit Napoléon dans ses Mémoires, dirigés par les clubs, habitués à porter partout la terreur, cherchant partout des aristocrates et des prêtres, ayant soif de sang et de crimes. A la vue des dragons sardes, continue-t-il, ils ne surent que fuir, en criant à la trahison!» Un brave officier qui leur avait été donné pour chef tomba égorgé par eux; il fallut se rembarquer peu après (24 février), non sans perdre quelques bâtiments que l'amiral fit brûler sur la plage, et l'escadre vint tout entière se réfugier dans Toulon. Bonaparte réussit, avec une habileté qui fut remarquée, et qui, dit-il, lui valut dès lors la confiance du soldat, à ramener ses troupes sans dommage dans Bonifacio. Sur ce point donc, l'honneur resta jusqu'au bout à nos armes; mais l'expédition même avait échoué avec éclat, et ce revers ouvrit une ère nouvelle et fatale dans la Méditerranée. — Ce revers n'était que le premier des désastres qui, dans le printemps de 1793, nous assaillirent à la fois. Victorieuse d'abord sur toutes ses frontières nouvelles et bien loin an-delà, la France se vit tout à coup, dans l'espace de quelques semaines, vaincue sur toutes les frontières: à Maëstricht, par d'autres français, ceux de l'émigration; à Aix-la-Chapelle par Clerfayt (1er mars); à Liége, par Brunswick; à Williamstadt (14), et à Tongres par l'archiduc Charles; à Anvers, par le prince d'Orange; à Nerwinde (18), à Louvain (23), à Bruxelles (25), par Cobourg; dans le Palatinat, et jusques aux pieds des Vosges, par le prince de Hohenlohe; par le roi de Prusse, par Wurmser; à Maulde (5 av.), par le duc d'York. Car l'Angleterre, après avoir chassé de Londres M. de Chauvelin, ministre français (1er février), venait de s'élancer à l'assaut de la France, et sur terre et sur mer. L'Espagne fit comme elle; ses armées pénétrèrent en mai sur le sol français, battirent (le 12) nos soldats, enlevèrent leur artillerie et parurent sous Bayonne d'un côté, sous Perpignan de l'autre, après avoir emporté Bellegarde et Collioure. En même temps, les Piémontais reprirent sur toute la ligne l'offensive. Les départements des Alpes-Maritimes, du Mont-Blanc, du Mont-Terrible, trophées glorieux de la campagne précédente, échappèrent comme le Palatinat, et la Belgique entière, aux lois de la France. Dès le 10 avril, les Prussiens sont arrivés sous Landau, les Autrichiens sous Condé et Valenciennes: ils battent Dampierre, qui tombe sur le champ de bataille (9 mai), et que le Panthéon recueille; ils emportent le camp de Famars (25); tous nos boulevards se rendent ou vont se rendre. Le coup de théâtre de nos revers est plus rapide que n'a été celui de nos conquêtes. Que s'était-il donc passé?—Simplement ceci: le 21 janvier, un échafaud avait été dressé sur la place Louis XV, et une tête y avait roulé. Mais cette tête était celle du roi, et dans ce pays où la représentation nationale abolissait sans discussion la monarchie, le contre-coup de la chute sanglante du roi fut de jeter l'état dans la situation la plus violente où jamais peuple se soit trouvé. On a cherché des excuses aux auteurs de cette catastrophe. On a allégué l'irritation des périls publics. Non, non! il n'y avait point de périls extérieurs quand Louis XVI tomba. Danton lui-même avait pris soin de le faire constater par décret deux mois auparavant (3 octobre 92); et ce qui le constatait mieux, c'était le drapeau tricolore planant depuis le clocher d'Anvers jusques aux gorges de Saorgio, la

veille de l'attentat, pour se replier aussitôt après, en moins de 40 jours, de tout le chemin qu'il avait fait, et plus. On parle de nécessité pourtant : ah! sans doute, celle d'une assemblée qui, jetée loin des traditions, des sentiments, des intérêts, des vœux véritables de son pays, subissait l'obligation de se faire la vassale d'une faction aveugle et terrible pour rester la maîtresse de la France. Par quels chemins la France et la convention en vinrent là, il faut bien que je le dise : car Napoléon est grand par les choses qu'il a faites, et comment mesurer son œuvre, si nous n'avions sondé le gouffre du milieu duquel il eut à relever la France? — Quand la convention s'assembla, la France n'avait pas une institution, pas une autorité, pas une maxime, pas une croyance qui eût résisté à la faux révolutionnaire. La propriété était dépossédée du pouvoir aussi bien que l'aristocratie, la bourgeoisie traitée en vaincue aussi bien que la noblesse et le clergé, la religion abolie de fait aussi bien que la royauté. La convention, en écrivant au pape, l'appelait le prince évêque de Rome, comme elle appelait Marie-Antoinette la femme de Louis Capet. Sans appui, sans recours, ne sachant où attacher un espoir, la nation se voyait en proie à tous les attentats de la faction dominante, à tous les déchirements des partis irrités, à toutes les agressions de l'étranger. La convention, unique dépositaire de tous les pouvoirs, législature à la fois et gouvernement, ne laissa point d'abord que de s'épouvanter aussi, et de sa toute-puissance et de sa solitude. Elle avait raison! Cette assemblée, la plus omnipotente qui se soit vue dans l'histoire, fut par cela même la plus asservie : il lui fallait des points d'appui et elle s'y enchaîna. Cette assemblée, restée si terrible dans nos souvenirs, eut peur de tout, et avant tout d'elle-même. C'était en cela seulement qu'elle était image de la France. Car elle ne représentait que les clubs qui l'avaient élue; elle ne portait dans son sein que les opinions, que les penchants, que les passions de la classe orageuse par qui elle régnait. Mais après ce désaccord avec le pays, dont elle avait le sentiment, et qui a fait sa destinée, se révéla promptement à elle un désaccord non moins réel avec la faction même à la tête de laquelle elle croyait régner. C'est que tout en tenant uniquement leur mandat de cette démocratie emportée des assemblées populaires, que la mauvaise éducation de l'ancien régime, l'esprit de Ferney, les systèmes de d'Holbach et quatre ans d'anarchie, avaient enivrée de nivellement, d'impiété, de confiscation, de banqueroute, de massacres, les sept cent cinquante conventionnels ne la représentaient qu'à des degrés divers, et avec des différences profondes. Le peuple avait choisi au-dessus de lui ; il avait élu ses guides des quatre années précédentes, beaucoup d'hommes de loi surtout, et parmi eux un grand nombre des moins distingués dans leurs professions, mais qui avaient marqué, par exemple, par leur zèle pour la catastrophe du 10 août; et il advint à la convention, ainsi formée, ce qui était arrivé à la législative. Bien que séparés sans retour de toutes les autres régions politiques et sociales qui avaient été successivement dépassées dans les crises précédentes, ils furent surpris pour la plupart d'avoir à faire passer dans le gouvernement, à convertir en décrets toutes les fureurs des sociétés populaires qu'ils ne conduisaient plus. Parce qu'ils voulaient s'arrêter, ils s'étonnaient d'exigences qui tendaient à emporter le char plus loin encore, quand eux-mêmes avaient passé leur vie à le lancer avec furie et sans repos. Ils avaient cru gouverner : ils s'étonnaient d'avoir à obéir. Ils prétendaient exploiter la révolution présente et la constituer; et ils se trouvaient, dans l'assemblée même, en présence de promoteurs ardents d'une nouvelle révolution. Tout cela tenait, entre mille causes, à ce qu'aux derniers jours de l'assemblée législative, les girondins, pour élargir la base de leur puissance, ne crurent pouvoir mieux faire que de

renverser les restrictions électorales de la constitution de 91; et de même que le doublement du tiers avait donné à la couronne l'assemblée constituante, qui déclara que le tiers état était seul la nation, de même les auteurs du 10 août, par le suffrage universel, virent surgir les hommes du 2 septembre, ceux pour lesquels la nation était la multitude. On arrivait dès lors à l'extrême méprise, au sophisme extrême, et par suite à l'extrême misère, à l'extrême subversion, à l'extrême tyrannie. Ce fut contre cette destinée que la grande majorité de la convention prétendit lutter: lutte impuissante, parce que là, comme dans l'assemblée législative, la majorité fut tenue en servitude par une minorité audacieuse qui s'agrandissait des forces et des menaces de la majorité du dehors. La convention subissait, la première, le joug qu'elle imposait à la France, *pavebant terrebantque*, a dit Thibaudeau, empruntant les paroles de Tacite pour peindre ce long et sanglant échange de terreur dont les vicissitudes constituent toute l'histoire conventionnelle, renfermée dans ces trois périodes : le combat des partis, la victoire des clubs, la réaction. Le combat a duré une année entière jusqu'en septembre 93; la victoire du terrorisme jusqu'au 9 thermidor ou 27 juillet 94 ; la réaction avec ses alternatives diverses a rempli le reste de la carrière conventionnelle jusqu'à l'agonie sanglante du 13 vendémiaire (26 octobre 95). Mais pendant les trois années de son empire funeste, cette malheureuse assemblée n'a jamais marché qu'à la remorque du crime. Elle a toujours aspiré à se détacher de son étreinte horrible; et en cela elle se débattait contre la fatalité de sa position, fatalité équitable et invincible! Des hommes qui s'étaient joué toujours avec les passions populaires devaient être condamnés au rôle de leurs ministres et de leurs victimes. Un pouvoir qui arrivait au déclin d'une pente rapide n'était plus en mesure de chercher un point d'arrêt avant d'avoir touché le fond de l'abîme, et plusieurs centaines de ses membres, par les habitudes de leur esprit et par celles de leur vie, n'avaient ni les lumières, ni le courage, ni les antécédents qu'il fallait, afin de rattacher le cable tutélaire assez haut pour qu'il pût retenir la barque publique emportée sous le poids des fautes commises, et des violences accomplies, sur les derniers écueils.—La convention compta donc dans son sein deux grands partis : la gironde d'abord, la gironde, débris renommé de la législative, et qui régna pendant les premiers mois, par tout ce qui assure de l'ascendant : les services rendus à la cause commune, les lumières, l'éloquence et le nombre même. Mais il se trouva bientôt qu'elle était une étrangère dans l'ordre de choses qu'elle avait créé; séparée des clubs jacobins par cela seul qu'elle passait maintenant à la défensive, elle ne posait plus à terre en réalité. Dans la société française, telle qu'elle l'avait elle-même démantelée, elle restait sans point d'appui, et en face s'élevait cette crête de la démagogie qu'on appelait *la montagne*, volcan où grondaient les fureurs des interprètes et des représentants véritables de la multitude, gens ignares et féroces, qui avaient son langage et sa brutalité, avec une aversion plus sincère des supériorités, plus de ressentiments contre l'ordre social, et ne connaissant comme elle d'autre politique que la force, d'autre justice que la mort. Entre les deux partis s'étendit *la plaine*, amas d'esprits et d'ames vulgaires, qui s'étonnaient d'avoir à gouverner leur patrie et flottaient entre les deux régions, entraînés d'un côté par leur instinct de révolutionnaires, de l'autre par leur instinct de gouvernants, et, dans cet embarras, fixés par leur épouvante, défaisant un jour, quand la commune de Paris ou l'insurrection paraissait à la barre, ce qu'ils avaient fait la veille quand ils entendaient la gironde; jusqu'à ce qu'enfin Barrère les disciplinât à l'adoption de tous ces termes-moyens du crime, de tous ces expédients de la lâcheté, à l'aide desquels la lâcheté présente et le crime du jour sont acceptés comme une habileté,

si ce n'est même comme une vertu, en prévoyance et en effroi de forfaits plus grands.—Ainsi, la plaine, dans les commencements, se rangea naturellement sous les lois des Vergniaud, des Gensonné, des Pétion, des Barbaroux, des Brissot, des Condorcet, de tous ces hommes qui avaient renversé les Tuileries, et de Roland surtout, dont l'esprit était tout le gouvernement, comme l'ame de sa femme était toute la république. Trois mois s'écoulèrent ainsi; trois mois de calme et de mansuétude, qui furent aussi ceux de nos victoires; à peine quelques exécutions de journalistes, entr'autres celles du vieux Cazotte et la proscription de Beaumarchais, répondirent aux cris des assemblées populaires. Aussi ces assemblées rugissaient-elles de colère, et elles avaient la force. Du moment que le principe révolutionnaire était le seul qui fût debout, ceux qui s'y appuyaient devaient tout abattre et tout dominer. Quand on avait rompu avec tous les autres principes, avec tous les autres intérêts nationaux, comment rompre encore avec celui-là sans rester impuissants et délaissés? En renversant le trône, la gironde avait renversé le dernier élément de résistance et son propre rempart.—Pour en finir, les montagnards lancèrent une de ces questions contre lesquelles les majorités se brisent toujours, dans les positions fausses où on n'ose plus avouer tout ce qu'on pense, ni tenter tout ce qu'on désire. Soutenus par des pétitions furibondes, ils exigèrent la tête de Louis XVI, imposant un crime à leurs adversaires comme on donne un coup de massue à l'ennemi qu'on veut terrasser; et après quatre mois de règne, après deux mois d'hésitation et de combats, les girondins cédèrent, dans l'espérance de conserver à ce prix, avec la majorité flottante, leur puissance flétrie. Ils cédèrent, non sans mesurer la grandeur de l'holocauste, mais se croyant justifiés parce qu'ils s'étaient refusés long-temps à consommer le sacrifice; mais se croyant habiles et modérés, parce qu'ils ordonnaient en même temps des poursuites contre les assassins du 2 septembre; mais se croyant même victorieux, parce qu'ils avaient obtenu d'employer des formes solennelles, de s'ériger en tribunal et de ne tuer le roi que par sentence, alors que Roberspierre et Danton, devançant l'arrêt de l'avenir, leur criaient avec la logique impitoyable des factions: « Vous n'êtes pas des juges; vous n'avez pas devant vous un coupable: nous y avons un ennemi, nous y avons un roi. Tuons sans formalité; autrement vous ne faites avec tout votre appareil qu'un cours de monarchie pour le peuple, et vous nous prouvez ce que nous savions si bien, c'est que vous n'êtes pas des révolutionnaires, vous n'êtes que des traîtres et des intrigants. » Eh bien! Danton parlait d'or; dans tout cet attentat il n'y eut qu'une intrigue, une manœuvre d'assemblée. Ici une tactique, là une concession de parti; dans la minorité, faction; dans la majorité, calcul, faiblesse, peur. La peur avait des autels chez les anciens; Louis lui fut immolé par la convention. Sacrifice inutile! le lendemain même Roland fut contraint de déposer le ministère. Les girondins se virent exclus de la présidence, des commissions, de partout! Il semblait y avoir dans l'assemblée un aveu tacite que par le pacte de sang qui avait été fait, la gironde avait été dépossédée. Les septembriseurs se trouvèrent acquittés de plein droit, sans qu'on sentit pourquoi. Les jacobins, qu'on avait cru désarmer en les satisfaisant, levèrent un front plus menaçant que jamais. C'est que la char avait été lancé, par cette secousse immense, plus loin et dans des routes nouvelles. La convention fut obligée de consentir maintenant à organiser dans toute la France des comités d'insurrection (26 février). L'insurrection devenait une institution quand toute autre n'était plus. Elle saccage Notre-Dame, pille les boutiques, envahit les foyers, y porte ses volontés fantasques et sauvages, dresse des listes de proscriptions en masse. — Mais l'insurrection restera-t-elle l'exclusif privilége de la faction victorieuse? Non, non! Mal-

gré le roulement des tambours ordonné par Santerre, la voix de Louis XVI sur l'échafaud a été entendue aux extrémités de la France. Voici qu'un autre *peuple*, celui de la Vendée, se lève. Peuple de l'ancienne France, le paysan de ces contrées a foi encore aux institutions séculaires de la patrie; sous la conduite du charretier Cathelineau, du garde-chasse Stofflet, qui croient à Dieu et au roi, il se lève en armes (19 mars), et plus d'un million de Français périront dans ses champs parce qu'il se sent blessé dans le meurtre inutile qui a été commis. En quelques jours (18), les Charette, les Larochejacquelein, les Lescure, les Bonchamp, les d'Elbée, gentilshommes innocents des corruptions du siècle et de la chute de la monarchie, font avec les villageois soulevés pour le salut de la monarchie et la défaite du siècle, un pacte féodal de dévouement, de courage. Sous les murs d'Angers, de Saumur, de Poitiers (29), apparaissent des flots de cent mille hommes, résolus à mourir en invoquant le trône et l'autel. Le Morbihan prend les armes; la Lozère relève aussi le drapeau blanc et a une armée pour le défendre (avril). Le camp de Jalès est le point d'appui de mouvements formés dans le Midi entier. —De son côté, la société européenne proteste tout entière, par la voix de Fox, dans la chambre des communes; par le massacre du chargé d'affaires de France, Basseville, dans les rues de Rome; par le renouvellement de la coalition et l'alliance de toutes les couronnes. C'est alors qu'ont lieu tous nos revers. Tout à l'heure la Prusse, fléchissant devant la nécessité, demandait la paix, et maintenant tous les états, à l'instar de l'Espagne et de l'Angleterre, se sont unis par un pacte commun, même les plus éloignés, comme la Russie; même les plus faibles, comme la Bavière, la Souabe, Naples, la Toscane. Les Etats-Unis refusent leur alliance à la république française, désertée avant de naître par Lafayette, et souillée à sa naissance par le meurtre du prince qui les avait affranchis. La Porte ottomane rejette M. de Sémonville notre ambassadeur. Il n'y eut que Venise et le dey d'Alger dans l'univers, qui reconnurent cette république sanglante. La convention, pour soutenir son attentat, fut obligée d'émettre encore huit cents millions d'assignats et de décréter la levée de trois cents mille hommes (24 février). Mais à quoi servent les levées? Lorsque tant de périls éclatent à la fois, la désorganisation se met dans nos armées aussi bien que l'adversité. Un génie nouveau les possède, celui dont nous avons vu à Cagliari l'influence fatale. Travaillées en tout sens par le jacobinisme, qui devaste désormais sans frein les camps comme la cité, elles lâchent pied. Ce sont des terreurs paniques qui font l'un après l'autre la plupart de nos désastres; les fuyards de Nerwinde, ceux de Famars, arrivent jusque sous les murs de la capitale. Le découragement, l'inquiétude, les irritations contraires, remplissent les rangs. Faut-il s'étonner de nos revers? Toute autre nation eût péri. Mais toutes nos conquêtes abandonnées, la Belgique, le Rhin, les Alpes et jusqu'aux Pyrénées perdues à la fois; notre vieux territoire partout envahi, les îles de nos rivages, Hyères, Noirmoutier, l'île Dieu, occupées par l'Anglais; la Flandre, l'Alsace, le Béarn, la Cerdagne, entamées par les puissances du continent, tels furent, avec notre marine détruite, nos colonies arrachées, Pondichéri enlevé, Tippoo-Saëb abattu, l'empire de l'Inde affermi aux mains de l'Angleterre, tels furent, dans le courant de quelques mois, les résultats extérieurs d'un jour *à jamais déplorable*, sans parler de tous les malheurs et de tous les attentats qu'au dedans nous verrons sortir d'un seul. Ne nous lassons pas de le dire pour l'honneur de nos pères! La première menace, la première injonction de l'étranger avait donné à la France les frontières que lui assigne la nature dans l'intérêt même de la paix du monde! Le révolution s'était montrée inexpugnable comme l'honneur français. En ouvrant des négociations, Brunswick avait renoncé à la préten-

tion d'intervenir dans nos institutions, de refouler nos principes, de corriger nos folies par l'épée. Ajoutons, pour la leçon de nos fils, que les victoires de Jemmapes et de Valmi furent reperdues sur le champ de bataille du 21 janvier. — Le général qui avait gagné l'une et l'autre s'indigna. C'était Dumouriez. Il fut le Lafayette de la république. Il prétendit suspendre le torrent, et, tournant son épée contre le gouvernement national après l'avoir du moins illustrée par des faits d'armes immortels, il se vit entraîné à porter dans les camps ennemis son nom et son génie perdus pour la France (30 avril). M. de Lafayette s'était dévoué pour la monarchie légitime, Dumouriez pour la monarchie d'Orléans. Il pensa que la France devait avoir touché le fond de ses misères et de ses folies, et voulut placer, entre les deux réactions contraires du jacobinisme et de la Vendée, une transaction de 1688, en donnant pour roi à la révolution un prince qui, jeune encore et Bourbon, avait déjà combattu vaillamment pour elle. Mais il se trompait : la France n'était pas au terme des épreuves; rien d'intermédiaire ne pouvait être tenté. Il n'y avait de résistants que les deux points extrêmes. L'homme qui devait combler l'intervalle et créer au centre d'autres forces, où les pouvoirs habiles et sages pussent un jour appuyer des transactions, cet homme, ignoré du monde, ignorait peut-être encore ses destinées.— Le moment approche où elles vont éclater. Paoli ressentit dans son île tout ce que Dumouriez avait éprouvé, dans le nord, au spectacle des emportements, des désastres et des déchirements de la France. La convention, bien qu'il hésitât encore à jeter le masque, manda le même jour à sa barre (30 avril) les deux illustres citoyens. Tous deux résolurent de défendre leur tête, et Paoli réussit sans peine. Les Corses étaient plus affermis sous sa main que les soldats français sous celle du conquérant de la Belgique. Avant d'éclater, il résolut de tout tenter pour entraîner le *jeune homme taillé sur le modèle des héros de Plutarque*. Il lui assigna donc une entrevue. Elle eut lieu au couvent de Rostino. D'un côté, c'était un chef respecté par quatre-vingts ans de travaux et de vertus; de l'autre, un simple officier qui n'avait pas vingt-quatre ans encore. Paoli fit à Napoléon le tableau de la France : au milieu d'une anarchie dévorante, une domination hideuse, la plus vile populace revêtue dans chaque commune de la dictature, les temples fermés ou démolis, des furies dansant la carmagnole autour des vases saints profanés, la foi catholique, l'Evangile et Dieu même bafoués déjà par la commune de Paris en attendant de l'être par la convention; les carnages dans les cités, les dévastations dans les campagnes, enfin la guerre civile, l'invasion, la disette, une nation condamnée du ciel! — Napoléon répondait que tout ce qui est violent ne peut durer. La question pour les Corses était de savoir s'ils voulaient ou non cesser d'être Français. Pour cesser de l'être, nécessité de s'appuyer à l'étranger. A qui? aux Anglais forcément.........., pour être abandonnés comme en 1769, ou bien opprimés! Quel avenir en effet offraient-ils? L'état civil des Indiens, celui des Irlandais tout au plus! Italiens et catholiques, vous n'aurez point, sans doute, la prétention d'obtenir des siéges au parlement? Vous ne serez donc pas citoyens, vous serez sujets... O Paoli! est-ce là un digne sort pour vous et pour votre patrie? La Corse ne s'accommodera point de ce joug lointain, de cette intolérance protestante, de cette religion, de cette langue, de ces mœurs, sans rapport avec son génie. Après bien des combats et bien des misères, elle retombera vaincue sous les lois de la France. C'est un point sur lequel la géographie seule a prononcé. Qu'avons-nous donc à faire? Citoyens français, pensons à l'indépendance et à l'honneur de notre commune patrie! Les maux passeront, le bien restera; et ce bien, pour nous, c'est l'accession à un grand peuple. En haine des maux dont nous avons à supporter le spectacle,

se jeter en travers du torrent révolutionnaire, c'est irriter sa furie, et voilà tout. On ne peut attendre le retour de l'ordre que du gouvernement central, qui voudra l'ordre en effet, par cela seul qu'il est un gouvernement. Hors de là, il n'y a que la contre-révolution, l'anarchie et l'étranger. La contre-révolution est un songe, l'anarchie une fièvre, l'étranger un crime. Quel sera donc le dénouement? C'est le secret de Dieu. Mais une chose certaine, c'est que quiconque se révoltera contre la fatalité, aura le sort de Dumouriez et de Lafayette. Il sera condamné à n'être que le jouet ou l'instrument des coalitions: Triste destinée contre laquelle se révoltent les fibres de quiconque sait ce qu'est la patrie! — La conférence fut rompue. Bonaparte avait su résister à ce qu'il y a de plus puissant, l'ascendant d'un homme supérieur. Il se retira dans Ajaccio, et de tous côtés il vit courir, de clocher en clocher, la tête de mort, vieux signal des combats et de la liberté, si cher à son enfance. Paoli forma dans Corte la consulte nationale; le gouvernement qu'il institua eut pour l'un de ses ministres les plus actifs l'habile Pozzo di Borgo, qui avait marqué dans l'assemblée législative, autre jeune homme d'esprit souple et vaste, de caractère intrépide et de haute fortune, qui se trouva jeté pour toute sa vie à l'opposite de Bonaparte. Bonaparte avait contre lui tous ses concitoyens, moins quelques nobles ou riches familles, et plusieurs hommes distingués, les Ornano, les Bonaparte, les deux Arena, révolutionnaires ardents, les Sébastiani, un Casabianca, le général Gentili, vieux compagnon de Paoli, qui avait contracté, dans son long exil en Angleterre, la haine de l'alliance anglaise. Il défendit Bastia, pendant un siége obstiné, contre son vieux chef. Salicetti, avocat d'Ajaccio et député de Corse à la convention, avait été envoyé par l'assemblée, avec Lacombe St-Michel, ancien officier d'artillerie, pour faire respecter ses lois au généralissime; ils ne trouvèrent le drapeau français maintenu qu'à Bastia, Calvi et Ajaccio. L'île entière avait cessé d'appartenir à la France.—Toutes les milices de l'île se portèrent sur Ajaccio en même temps. Dans cette ville, il n'y avait pas de troupes pour la garder. La famille Bonaparte se hâta de fuir, comme le petit nombre de Corses compromis pour la cause de la France. Napoléon, qui était encore demeuré, fut averti qu'un coup était monté, à ce qu'on a cru, par les instructions de Paoli, pour se saisir de sa personne. Après avoir attendu un jour de plus, il disparut de nuit, sous l'habit d'un matelot, se confiant à une simple gondole, qui porta fidèlement à Calvi César et sa fortune. Mais il revint aussitôt, à la tête d'un bataillon, pour rendre à la France sa ville natale. S'élançant le premier sur le rivage, avec une cinquantaine d'hommes, il venait de s'emparer d'un poste appelé *Torre di Capitello*, quand une brise, survenue tout à coup, éloigne, avec le reste de la troupe, la frégate qui l'avait apporté; et il reste, avec cette poignée d'hommes, au milieu de la population et de la milice corses, qui sont maintenant pour Bonaparte le camp ennemi. Assiégé par Paoli dans cette vieille tour, il prouva la constance de son caractère en tenant tête aux attaques, à la faim, au désespoir. Depuis cinq jours, quelques lambeaux de chair de cheval faisaient toute sa nourriture. C'était le théâtre de tous les combats et de tous les rêves de son enfance! Combien les temps étaient changés! Qui lui eût dit que cette vieille tour le verrait combattre et souffrir pour la France? Il était réduit aux dernières extrémités, et se tenait préparé à tout, hormis à se rendre, quand une voile est signalée. Elle approche, c'était la frégate. Elle le sauva. La *Torre di Capitello*, par ses ruines, atteste encore aujourd'hui quel siége opiniâtre il avait soutenu. — Ses biens furent dévastés, sa maison pillée. Elle fut donnée pour caserne aux premiers soldats anglais qu'Ajaccio reçut dans ses murs. Car Paoli remplit la destinée que Bonaparte lui avait prédite. Il reconnut la nécessité de placer la Corse sous la protection de l'Angleterre pour la défendre contre nous. Georges III allait

recevoir solennellement, et ceindre cette couronne, étonnée, dit Napoléon quelque part, de se rencontrer sur le même front que celle de Fingal. Paoli était destiné à un étonnement plus grand, celui de se voir dépossédé du gouvernement par un vice-roi anglais, et arraché à ses foyers pour terminer, exilé comme Dumouriez sous le ciel de la Grande-Bretagne, sa vie séculaire, qui se prolongea jusqu'en 1807, lors de la marche triomphale d'Iéna sur Friedland. Pozzo-di-Borgo, long-temps le principal ressort de la vice-royauté anglaise, se trouva aussi perdu sans retour pour la France, et il finit par donner à la Russie l'un des plus redoutables ennemis de Napoléon, l'un des plus habiles hommes d'état qu'elle ait possédés.—Quand Paoli était venu d'Angleterre pour recevoir les hommages de l'assemblée constituante, portait-il dès lors dans son sein la résolution de tourner ses armes contre ceux qui les lui donnaient? nourrissait-il contre le nom français une de ces haines corses, qui attendent, pour éclater, le moment heureux, et ne s'endorment jamais? On l'a dit. Mais non! la trahison est une lâcheté; elle ne peut s'enter sur la gloire. Admettons plutôt que Paoli, ployant sous la nécessité, s'était résigné loyalement au titre de citoyen français; mais il s'était résigné. Il saisit volontiers l'occasion de revenir aux espérances de sa jeunesse; obligé de s'appuyer à l'empire britannique, il n'eut, pour s'y décider, qu'à écouter les inspirations de toute sa vie. Il crut tous ses devoirs renversés par les catastrophes de la révolution, et tous ses liens avec la France rompus quand la faction dominante eut brisé ceux de la France avec les croyances, les mœurs, les principes des sociétés civilisées. Napoléon lui-même, dans ses mémoires, a rendu à Paoli ce témoignage, que d'abord l'illustre vieillard entendit servir fidèlement la France, et le 10 août, dit-il, l'ébranla, le 21 *janvier acheva de le dégoûter.* La séparation de la Corse, sa réunion de plusieurs années à l'Angleterre, tout le sang qui y coula, tout celui qu'elle versa contre nous au lieu de l'apporter en tribut sous nos drapeaux, ce sont donc là autant d'appendices fatales de l'attentat inutile imposé à la convention. — — Bonaparte emmena sa famille à Nice, et plus tard à Marseille. Cette émigration renouvela pour lui toutes les peines de son enfance et de sa jeunesse. Il vit sa mère, il vit ses sœurs dans un dénuement affreux. L'exil les condamna long-temps, pour toute ressource, à la modique pension que la convention ne tarda pas à décréter en faveur des réfugiés de la Corse, et de son côté il n'avait pour les soutenir que son épée. Heureusement, sur la réputation dont il jouissait déjà dans son arme, le général Dugear, qui commandait l'artillerie de l'armée d'Italie, le mit en réquisition et l'employa à la défense des frontières.—Mais dans quel état, grand Dieu, trouvait-il la France? Pendant la révolution de Corse, les évènements avaient marché vers leur dénouement inévitable. Depuis la mort de Louis XVI, la plaine gouvernait de son chef en place de la gironde avilie et menacée; c'était elle maintenant qui portait tout le poids de la lutte contre les montagnards, et elle résistait aux conséquences du 21 janvier, comme la gironde avait résisté 5 mois à celles du 10 août. Elle essayait aussi d'être impartiale, d'être modérée, et c'était à la manière de ce temps-là. Elle décrétait la peine de mort contre les aristocrates et les prédicateurs de la loi agraire, contre les ennemis de la révolution et les promoteurs au meurtre. D'un côté, elle frappait de ses décrets d'arrestation, lettres de cachet nouvelles, mais autrement redoutables que celles de la monarchie, le duc d'Orléans, tenu à dessein deux mois entiers sous le coup de décrets proscripteurs, et atteint le lendemain de son vote fatal, traité comme Bourbon alors; de l'autre, elle déférait aux tribunaux Marat et Hébert, pour ne pas accepter la complicité des doctrines du père Duchesne sur l'aristocratie bourgeoise et marchande, qu'il fallait exterminer, et celles de Marat sur les 260,000

têtes qu'il fallait abattre. C'était ainsi que la gironde avait prétendu poursuivre Danton et Robespierre pour repousser la complicité du massacre des prisons. Vaincue dans ce nouvel effort, la convention institua la fameuse commission des douze, pour défendre sa souveraineté envahie, contre les usurpations de la commune de Paris et des sections. C'étaient autant de batailles livrées à l'anarchie. Mais chaque coup qui lui avait été porté avait redoublé sa furie, accrue par les revers croissants que ses déchaînements avaient appelés sur nos armes. Ne pouvant plus s'attaquer à la royauté morte, le jacobinisme s'attaquait à la convention même. Comme il avait exigé la tête de Louis XVI, il voulait à présent le jugement des girondins, qui la lui avaient donnée. Vainement l'assemblée sacrifia le pays entier par ses lois, pour ne pas se sacrifier elle-même; vainement elle enfanta le monstre d'une constitution devant laquelle plus tard la montagne elle-même recula, qui était la démagogie, l'insurrection, l'anarchie à leur plus haute puissance; vainement elle jeta les fondements du gouvernement révolutionnaire en instituant, au gré des séditions successives, les comités révolutionnaires (21 mars), le tribunal extraordinaire (28), le comité de salut public enfin (6 avril); elle croyait toujours conjurer la multitude par ses promesses de tyrannie, comme elle pensait conjurer l'Europe en rétractant le décret de propagande pour mettre à la place la déclaration solennelle qu'elle n'entendait s'immiscer dans le gouvernement d'aucun peuple, alors que la malheureuse Pologne était en proie à ses derniers partages! A la fin, il lui fallut (8 avril) accorder aux pétitions armées le principe que les députés, déclarés par Mirabeau inviolables pour l'autorité royale, ne le seraient point pour le tribunal révolutionnaire. Après cet acte de déchéance, elle venait, pour imposer, de s'installer dans le palais des rois (le 10 mai): elle s'y vit traiter comme la royauté. La royauté avait été abolie sur la motion d'un comédien, un contrôleur de contre-marques des Variétés, l'affreux Hébert, souleva 100,000 hommes contre la convention. Le 31 mai fut son 20 juin; le 2 juin fut son 10 août. Ce jour-là elle voulut se défendre; elle parla de son inviolabilité, de sa prérogative, du vœu national, des lois. Au 10 août, Louis XVI aussi avait invoqué ces mots augustes et saints. Le peuple bafoua les législateurs populaires qui se couvraient de cette égide brisée. Comme Louis et sa famille, cette malheureuse convention, dont Lanjuinais, pur de crimes, fait tout le courage, erra captive dans les jardins, ses huissiers à sa tête, sous la conduite d'Hérault de Séchelles, autrefois courtisan de la reine et depuis meurtrier du roi, cherchant une issue pour fuir. Partout elle se brise aux piques du peuple, aux poignards, aux malédictions des femmes, aux canons d'Henriot, ancien laquais, maintenant général de la commune au lieu et place de Santerre; il fait pointer ses pièces sur les représentants du peuple, comme si c'eussent été des rois. Marat, l'horrible Marat, leur crie: « Je vous ordonne de rentrer et de délibérer. » Ils rentrent, ils délibèrent; ils décrètent de se mutiler pour se conserver encore, de jeter à la tempête ce qu'ils ont de plus illustre, et 29 de ces élus du peuple, de ces maîtres de la France, sont saisis sur leur chaises curules. Ce Marat, dont on ne parlait qu'avec dégoût quelques semaines auparavant, debout à la tribune aux harangues, y tient son lit de justice. Il dicte les noms condamnés, à l'assemblée qui les enregistre, et Gensonné, Vergniaud, Guadet, Brissot, Rabaut Saint-Étienne, Pétion, Barbaroux, une foule d'autres, que suivent le lendemain Fonfrède et Condorcet, sont des premiers qui passent de ce palais des Tuileries, leur conquête, dans les geoles où ils ont précipité Marie-Antoinette, et Barnave, et le duc d'Orléans. Le lendemain, sur les 745 conventionnels, il s'en trouva 73 pour protester contre l'attentat qui venait de marquer l'avènement de la

montagne à l'empire. 73 seulement! Il avait fallu cinq mois pour arriver de la catastrophe du 10 août à celle du 21 janvier; il en fallut à peu près autant pour passer de celle-ci à la grande leçon du 31 mai, tant les évènements, les plus pressés dans les souvenirs, ont été mûris au sein de la fortune. A la nouvelle de ce coup, qui couronne la montagne, lui livre l'assemblée et la France, renverse toutes les illusions et fait voir si la république est plus sacrée à ses sectateurs que la monarchie même, un cri de douleur et de colère part de toutes les cités. 60 ou 70 départements se lèvent pour secouer les lois de la convention, qui a cessé d'être libre; la révolution à ses Vendées comme la royauté, et ces Vendées, où la bourgeoisie offre tout son sang pour disputer l'empire à la multitude, embrassent le couchant, le centre, le midi : le Jura tout entier, Bordeaux et Toulouse, Perpignan et Narbonne, Montauban et Montpellier, Angoulême, Limoges et Clermont, Avignon, Aix, Arles, Marseilles, Toulon, Grenoble, Vienne, Bourg, Lons-le-Saulnier, Besançon, Lyon, Lyon surtout, arborent à la même heure l'étendard de la guerre civile. Lyon (5 juin) devient le point d'appui de tous les mécontents du Midi. Un congrès y est convoqué, qui met la montagne hors la loi. Cette vaillante cité met 20,000 hommes sous les armes; Marseille promet de lui en envoyer 10,000. Toute la Provence, tout le Languedoc, suivent cet exemple. Montpellier et Nîmes seuls portent en avant 4,000 gardes nationaux. A l'autre extrémité de la France, c'est même enthousiasme. Les membres de la gironde qui ont pu s'évader, Lanjuinais, Defermont, Buzot, Louvet, Barbaroux, Pétion, se sont ralliés dans le Calvados. Ils y forment une *assemblée des départements réunis*. La Normandie entière embrasse la cause de la république tempérée qu'ils rêvaient, et le général Wimphen, ancien constituant, illustré à Thionville, prend le commandement de cette armée, qu'on appelle fédéraliste, parce qu'on suppose le fédéralisme caché dans les plans des législateurs de la gironde. Nantes, Vannes, l'Orient, Brest, toutes les villes de la Bretagne, menacées de toutes parts par l'insurrection catholique et royale des campagnes, se jettent dans l'insurrection fédéraliste. L'armée vendéenne alors s'avance sur Saumur, l'emporte (5 juin), prend Angers et court par les deux rives de la Loire mettre le siége devant Nantes. Dans la Lozère, les royalistes sont victorieux à Marvejols (6). Profitant de ces déchirements, l'étranger emporte au midi le fort des Bains (13 juin); au nord, à l'est, Condé (9 juil.), Valenciennes (28 juil.), Spire et Chambéri. Il marche sur les lignes de Wissembourg, et quand l'armée qui avait conquis Mayence est contrainte de capituler (25 juil.), il faut la mener en poste sur la Loire pour employer ses armes vaincues à vaincre des Français en les égorgeant. C'était là ce qu'on appelait la république une et indivisible. — Que faisait cependant la convention? Depuis le 31 mai, elle n'était plus libre en effet. Le peuple l'avait *conquise*, comme Louis XVI au 6 octobre. C'était Louis prisonnier déjà, et pendant trois ans roi encore. L'insurrection l'avait maintenue au pouvoir par une suite de cet étonnement et de cet embarras de la victoire qui, au lendemain de chacune des journée de la révolution, sembla suspendre un moment la marche de la faction victorieuse, pour ne la précipiter après que plus vivement, sous la double égide de l'effroi inspiré d'abord par son triomphe, et de l'espoir rendu ensuite par sa sagesse. Et il arriva du maintien de cet instrument terrible que les jacobins possédèrent un centre d'action, de l'ensemble, de l'unité, un pouvoir constitué, la planche aux assignats, une machine à décrets et en quelque sorte un atelier de spoliation et de tyrannie, où l'une et l'autre pouvaient s'élaborer avant de se manifester à la France. Alors les assemblées populaires se résument dans la convention, la convention dans la montagne, la montagne dans le comité de salut public; et déjà le comité de salut public, qui régit

tout, obéit à trois hommes, les chefs des sociétés populaires, bien plus que de la convention : Danton, homme de loi d'Arcis-sur-Aube; Marat, médecin de Paris, mais étranger, dieu merci ! et Suisse de nation ; Robespierre enfin, avocat d'Arras; le premier, qui s'arrêterait volontiers au point où la démagogie est parvenue, et qui paiera de sa tête cette folie ; le second, qui entend ne s'arrêter jamais, lui fallut-il se noyer dans le sang; le troisième, qui, plus cruel que le premier, plus mesuré que le second, et plus personnel, plus circonspect, plus habile que tous deux, marche par là à la dictature. Ce triumvirat rassemble le héros, le boucher et le sophiste, l'homme d'état de la démagogie. Homm e d'état et supérieur à tout ce qui l'environnait, Robespierre le fut. Mais, patient pour son ambition comme il l'avait été pour ses doctrines, dans ces deux mois de juin et de juillet où nous sommes(93), le dictateur n'apparaît pas. La montagne gouverne elle-même, et on n'aperçoit ni son génie vanté, ni son audace terrible. Sa puissance et ses dangers l'étonnent : quand les deux tiers de la France sont, comme l'Europe, soulevés contre elle, et se mettent, d'Evreux, de Bordeaux, du Rhône et du Jura, en marche snr Paris, elle ne sait que se gorger d'emprunts forcés et d'émissions d'assignats par milliards; elle prodigue les biens nationaux à la multitude; elle jette une promesse de 600 millions de récompense aux soldats; elle flatte la nation, pour la calmer, d'un espoir plus grand, celui de sa retraite prochaine, en publiant la constitution nouvelle, qui ne tolère que des pouvoirs annuels ; et, pour dernière ressource, elle prend ce moment (27 juillet) de décréter des fêtes à l'unité et à l'indivisibilité ! — Hé bien ! elle eut raison ! Ce furent là ses divinités tutélaires. Elles lui donnaient un allié dans le patriotisme de tous les Français. Les rois, en n'arrêtant pas leurs colonnes sur les frontières de la France, pour contempler, muets et inactifs, ce vaste incendie, les rois sauvèrent la convention. Le génie national se soulevait contre la violation du sol français. Au milieu de tant de haines et de misères, c'était là encore le premier sentiment de tous les cœurs. Ainsi, Kellermann avait reçu l'ordre de se mettre en mesure de tenter le siége de Lyon. Mais il manquait d'artillerie pour défendre les passages des Alpes contre l'armée piémontaise, alors victorieuse comme tous nos ennemis. Il fit demander du canon aux Lyonnais : ils en donnèrent. L'autre armée d'Italie, celle du Var, avait toutes ses communications coupées par les gardes nationales, qui se rassemblaient pour marcher au secours de Lyon, et arriver sur Paris. Le général Dugear envoya Bonaparte à Marseille et à Avignon, afin de réclamer des populations insurgées le libre passage et des moyens de transport pour ses convois. Bonaparte représenta les périls de l'armée; il parla de patrie. Les convois passèrent. Des chevaux, des hommes, se trouvèrent partout pour les transporter aux pieds des Alpes. Bon et grand peuple ! fallait-il, avec tant de vertus, que tu eusses à traverser tant d'infortunes pour arriver à l'ordre et à la liberté ! —Avec ce patriotisme exalté, on comprend que les insurrections fussent compromises dans l'opinion générale, par cela seul qu'elles étaient utiles à l'étranger. Beaucoup furent soupçonnées d'intelligence avec la coalition. Toutes en étaient accusées par les jacobins. Elles en furent discréditées. La convention devenait bien forte, si les Français pouvaient croire qu'elle était la patrie ! — Elle avait une autre fortune. Les insurgés se divisaient en autant de partis que la révolution avait créé de mécontents, au point où elle était parvenue. Il y avait les républicains des deux ou trois périodes que la république venait de fournir déjà. Il y avait des monarchiens de tous les degrés. Quelques-uns, à l'exemple de Dumourier, pensaient à la tige capétienne entée sur l'arbre de la révolution; beaucoup s'attachaient à Louis XVII, captif au temple sous le gouvernement du cordonnier Simon : les uns destinaient à ce prince une éducation et une régence ré-

volutionnaires; d'autres amendaient la constitutition de 91; d'autres arrivaient aux deux chambres et à la constitution anglaises. Les seuls qui fussent unis, qui fissent corps, et qui eussent un gouvernement tout fait, c'étaient les royalistes de la Vendée et de Coblentz. Aussi, des gentilshommes, supposés les chefs ou les alliés de l'émigration, les Villeneuve, les Latourette, les Virieux, les Preci, les Puysaie, ne tardèrent-ils pas à dominer dans Bordeaux, dans Marseille, dans Toulon, dans Lyon, dans le Calvados même; et leur apparition fit successivement tomber l'une après l'autre toutes ces vagues bruyantes. Du moment que la convention se trouvait être la révolution tout entière, elle avait vaincu! —A Marseille, le girondin Rebecqui, en voyant l'insurrection tourner au royalisme, se noya de désespoir dans le port; et la Normandie, en apprenant la présence du marquis de Puysaie au quartier-général de Wimphen, se retira des girondins du Calvados, affaiblis déjà par la noble ardeur des confédérés de la Bretagne à défendre contre les Anglais tous leurs rivages, tandis qu'ils avaient sur les bras la Vendée, et en tête la convention. On voit que le fédéralisme ne portait dans son sein que des germes de mort. Les deux mois qu'il lui fallut pour s'armer, les révéla tous. La promesse de la retraite prochaine de la convention fit le reste. L'armée de Wimphen, épuisée par tant de causes ensemble, succomba presque sans combat, à Paci et à Vernon, le 13 juillet, le jour même où le poignard de Charlotte Cordai affaiblit encore le parti qu'elle croyait servir, en y jetant l'odieux de son crime héroïque. La chute de la Gironde fit tomber le plus grand des dangers de la convention. Car les pouvoirs ne périssent jamais que sous les coups des ennemis placés le plus près d'eux dans l'ordre politique. Après ces hommes, qui avaient un mandat public, qui étaient un tronçon de la législature, et se recommandaient à la révolution par l'autorité des services, du talent et du courage, personne n'était en mesure de se présenter comme un point de ralliement et comme un pouvoir aux Français. Nantes, heureuse d'avoir résisté à Charette, le fut aussi (16 juillet) d'accepter la constitution et ses promesses; toutes les villes de la Bretagne suivirent. Bordeaux se soumit comme Grenoble au pacte nouveau, qui, par le renouvellement populaire de tous les pouvoirs, permettait l'espoir d'une revanche à toutes les factions. Le Jura, à la nouvelle de ces changements et à l'aspect du drapeau blanc dans les rangs des Lyonnais, passa du côté de la montagne. Lyon même, qui se divisait, parla de traiter, en voyant Nismes et Montpellier accepter à leur tour la constitution. Marseille et Toulon, presque seules, malgré tous les revers des insurgés, persistèrent dans la résolution de combattre. Leur armée occupait Avignon; l'armée républicaine, détachée des Alpes et conduite par le colonel Cartaux, s'était avancée à la rencontre des insurgés. Bonaparte, à son retour de Marseille, traversa le théâtre de la guerre civile. Il fut mis en réquisition pour commander une batterie de Cartaux. Ce chef, dans une première tentative sur Avignon, le 27 juillet, venait d'être partout repoussé, quand on apprit que les Marseillais victorieux évacuaient leurs positions en toute hâte. Ce succès était dû à Napoléon, qui avait établi ses pièces sur une plate-forme par laquelle la ville était dominée, de manière qu'à son premier feu, les canonniers sectionnaires, dont il avait démonté les pièces, refusèrent de combattre plus longtemps la république et leurs camarades.— Mais c'était là pour lui aussi des combats cruels. Il prétexta une maladie, quitta Cartaux, s'arrêta dans Beaucaire, et, pour hâter la pacification du Midi en tournant toutes les armes des Français contre les ennemis extérieurs, il publia, au milieu du bruit et de l'émotion des combats, sa brochure fameuse du *Souper de Beaucaire*. Cet écrit lui a été beaucoup reproché, apparemment par des gens qui ne l'avaient pas lu ou su lire. On y a vu du jacobinisme; il y a trois choses: conviction de l'impuissance des résistances

armées, de la nécessité d'un pouvoir central, et du devoir de l'union contre l'étranger! rien de plus. Pas une énonciation d'opinions ou de systèmes politiques, pas une concession aux folies du moment, pas une profession de maximes anti-sociales, pas un éloge des crimes commis et en particulier du plus grand de tous. Cependant, écrire en se taisant sur celui-là était périlleux alors; et parler n'eût pas été compromettant pour Napoléon : car sa discussion est un dialogue entre quatre interlocuteurs d'opinions diverses. Il pouvait jeter dans la conversation de l'un d'eux les sentiments et les principes que pour son compte il repoussait; mais point! Il fait flétrir par plusieurs interlocuteurs les actes, les systèmes, les hommes dont la convention se glorifie, sa constitution anarchique, la guerre aux propriétés, le règne des clubs, celui des hommes de sang; et ces anathèmes restent sans réfutation. L'auteur n'entend pas, dit-il, *justifier* le régime qui domine la France; il n'établit point le droit du gouvernement central, mais sa force; il prouve qu'à ce gouvernement restera la victoire, et que par des déchirements sans aucune chance de succès on ne fait qu'affaiblir la patrie vis-à-vis ses ennemis du dehors. — «Votre armée, dit-il, est à Aix, selon vous, avec un grand train d'artillerie et de bons généraux. Eh bien! quoi qu'elle fasse, je vous assure qu'elle sera battue. Vous aurez 5 à 6,000 hommes, mais sans ensemble, sans unité, sans être aguerris. Vous avez de bons généraux : je ne les connais pas, je ne puis constester leur habileté. Mais ils seront absorbés par les détails, ne seront pas secondés par les subalternes. Il leur faudrait deux mois pour tout organiser passablement : dans quatre jours, Cartaux sera au-delà de la Durance, et avec quels soldats! Vous avez des pièces de 24, et vous vous croyez inexpugnables! Les gens du métier vous diront que des pièces de 4 et de 8 font autant d'effet pour la guerre de campagne, et sont préférables sous bien des points de vue. Vous avez des canonniers de nouvelle levée, et vos adversaires ont des artilleurs qui sont dans leur art les maîtres de l'Europe. — Que fera votre armée? Si elle se concentre à Aix, elle est perdue. Celui qui reste derrière ses retranchements est battu, et les murailles d'Aix ne valent pas le plus mauvais retranchement de campagne, surtout si l'on fait attention à leur étendue, aux maisons qui les environnent. Soyez donc bien sûrs que ce parti est le plus mauvais. Comment, d'ailleurs, pourrez-vous approvisionner la ville en si peu de temps?... Votre armée ira-t-elle à la rencontre *des ennemis?* Mais elle n'a pas de cavalerie, mais elle est moins nombreuse, mais son artillerie est moins propre pour la campagne. Elle sera rompue, dès lors défaite sans ressource, car la cavalerie l'empêchera de se rallier... Attendez-vous donc à voir la guerre dans le territoire de Marseille : un parti assez nombreux y tient pour la république, ce sera le moment de l'effort; la jonction se fera, et cette ville, le centre du commerce du Levant, l'entrepôt du midi de l'Europe, est perdue. Souvenez-vous de l'exemple récent de Lisle (près Avignon) et des lois *barbares* de la guerre!... Cet exemple, *je ne le justifie pas;* mais avouez qu'il y a dans votre opiniâtreté de la folie. Vous êtes influencés par des personnes qui, n'ayant plus rien à ménager, vous entraînent dans leur ruine. » — Il y a déjà, ce nous semble, du grand capitaine dans le jeune officier; voici le politique : — «Votre armée sera composée de tout ce que vous avez de plus aisé, des riches de votre ville, car les sans-culottes pourraient trop facilement être tournés contre vous. Vous allez donc compromettre l'élite de votre jeunesse, accoutumée à tenir la balance commerciale de la Méditerranée et à vous enrichir par leur économie et leurs spéculations. Laissez les pays pauvres se battre jusqu'à la dernière extrémité : l'habitant du Vivarais, des Cévènes, de la Corse, s'expose sans crainte à l'issue d'un combat; s'il gagne, il a rempli son but; s'il perd, il se trouve

comme auparavant dans le cas de faire la paix et dans la même position... Mais vous!.. perdez une bataille, et le fruit de mille ans de fatigues, de peines, d'économies, de bonheur, devient la proie du soldat. » — Ce passage est profond; il n'est pas jacobin. On croirait, dans ce qui suit, lire une de ces notes fameuses du *Moniteur*. — « On vous a dit que vous traverseriez la France, que vous donneriez le ton à la république, et vos premiers pas ont été des échecs! L'on vous a dit qu'Avignon pouvait résister longtemps à 20,000 hommes, et une seule colonne de l'armée, sans artillerie de siége, dans vingt-quatre heures, en a été maîtresse! L'on vous a dit que la cavalerie nimoise allait écraser les Allobroges, et ceux-ci étaient déjà au Saint-Esprit et à Villeneuve! L'on vous a dit que 4,000 Lyonnais étaient en marche pour vous secourir, et les Lyonnais négociaient leur accomodement! Reconnaissez donc que l'on vous trompe, concevez l'impéritie de vos meneurs, et méfiez-vous de leurs calculs. Le plus dangereux conseiller, c'est l'amour-propre : vous êtes naturellement vifs, l'on vous conduit à votre perte par le même moyen qui a ruiné tant de peuples, en exaltant votre vanité; vous avez des richesses et une population considérables, on vous les exagère; vous avez rendu des services éclatants à la liberté, on vous les rappelle, sans faire attention que le génie de la république était avec vous alors, au lieu qu'il vous a abandonnés aujourd'hui. »—Ce dernier mot résume bien la situation de la France. Le génie de la révolution était forcément du côté des montagnards, et il n'en fallait pas plus pour leur donner la victoire. Enfin, l'écrivain recherche les résultats des tentatives du Midi : —« Quel effet a produit dans la république le mouvement que vous avez fait? Vous l'avez conduite près de sa ruine, vous avez retardé les opérations de nos armées. Je ne sais pas si vous êtes payés par l'Espagnol et l'Autrichien; mais certes ils ne pouvaient pas désirer de plus heureuses diversions. Que feriez-vous de plus si vous l'étiez?»—Voilà toute la pensée de cet écrit remarquable, où un esprit supérieur se décèle à chaque mot, et où pas une ligne n'est en contradiction avec la destinée de Napoléon. C'était toujours l'ame qui frémissait devant l'attentat du 20 juin et du 10 août. Mais, croyant à une fatalité invincible et passagère, il fixait ses regards sur la seule chose qui soit de tous les temps, l'honneur et l'indépendance du pays. Il comprenait que dans cette route étaient toutes les chances comme tous les devoirs.—« Je ne veux pas me perdre dans les sentiers, avait-il répondu en Corse, à des propositions fédéralistes; j'aime les grands chemins. »— Il n'y avait en effet que deux grands chemins alors, et son choix avait été fait sous le drapeau de son régiment. Ce mot explique ce qu'il pouvait y avoir de personnel dans ses résolutions. Ce qu'il y avait de raisonnable peut froisser les cœurs émus de tous les malheurs de la société française. Un héros de roman plairait mieux à l'imagination, tirant le glaive, jeune, obscur, impuissant, contre l'hydre affreuse de la convention, au risque de s'y briser. Mais ce seraient là, au bout du compte, d'égoïstes jouissances et une mort égoïste. Mourir est facile et doux dans de tels temps. La France entière l'a prouvé. Les héros de la politique sont tenus d'avoir un courage plus grand, celui de vaincre leurs sentiments intimes pour rechercher le possible et y enchaîner leur ambition; car dans le possible est renfermé l'utile — L'écrit de Napoléon, jeté à travers la marche des deux armées, frappa vivement les esprits. Tout ce qu'il avait prévu arriva, malgré la lenteur des opérations républicaines qui durèrent un mois entier. Mais enfin la Durance fut franchie par Cartaux; le 20 août, il emporta Aix; le 24, il livra bataille, et les choses se passèrent comme *le Souper de Beaucaire* l'avait en quelque sorte narré d'avance. Tandis que l'armée victorieuse occupait les portes de Marseille, cinq sections se prononcèrent pour

la constitution. Déjà les Lyonnais voulaient aussi plier sous cette constitution insensée, qui n'était qu'une amère dérision ; car elle allait être suspendue en même temps que donnée, et qu'importait? c'était toujours le même régime : à la place de l'anarchie des jacobins, on eut leur despotisme... Faut-il le dire? la convention refusa de soumettre Lyon sans combat! Le comité du salut public avait affecté dans ses premières victoires civiles une modération qui seconda ses prospérités. Il n'y eut à Caen et à Évreux que des pierres de châtiées. Une maison, une tour, furent démolies. La montagne eut aussi la prudence de ne déclarer la guerre aux municipalités hostiles, par ses mises hors la loi, que successivement; et, à mesure que les villes s'étaient soumises, elle retirait aussitôt les décrets proscripteurs. Mais une nouvelle révolution trop peu remarquée s'accomplit alors. Cette victoire générale des jacobins, l'enlèvement des 73 députés qui avaient protesté contre le 31 mai, et dont les votes tempéraient encore l'assemblée, par-dessus tout la fédération terroriste du 10 août, imprimèrent au gouvernement conventionnel la violence qui était sa condition. A cette fédération, 500 jacobins, rassemblés de tous les points de la république, apportèrent des extrémités au centre leur ivresse du triomphe commun, leur ardeur à l'exploiter, leur furie sanguinaire, leurs passions de toute nature, que la convention reporta aussitôt du centre aux extrémités, traduites en décrets, en gouvernement, en dictature, au moyen de ses commissaires qu'elle envoyait partout aux villes et aux armées investis de la plénitude de sa puissance, et qui étaient la convention même comme elle était tous les pouvoirs; heureux ceux qui dans le maniement de cette dictature effroyable surent, comme les Treillard et les Paganel, tempérer toujours la tyrannie populaire et quelquefois l'enchaîner! Maintenant, la montagne dominée n'est plus à son tour qu'un instrument; elle gouverne moins qu'elle n'obéit. Elle tremble, en même temps elle fait trembler, à ce point qu'ayant décrété un jour que les représentants ne pourraient être proscrits sans avoir été entendus à la barre, elle révoque le lendemain cette dernière garantie qu'elle s'était donnée, et la révoque sur les cris des tyrans subalternes dont elle ne fait plus qu'enregistrer les fureurs. Les *sans-culottes* sont les maîtres de la France, c'est-à-dire la lie du jacobinisme, l'arrière-ban de la révolution, le fond de la démagogie, ce qu'il y a de plus violent et de plus obscène dans les rangs de la multitude des cités. L'autorité publique a descendu tous les degrés de l'échelle sociale; elle touche au dernier. Ces gouvernants, dont Robespierre sait rester l'instituteur et le ministre, sont altérés de vengeance. Carrier, lancé sur Nantes, Tallien sur Bordeaux, Couthon sur le Lyonnais, Albitte sur la Provence, Saint-Just sur l'Alsace, Lebon sur l'Artois, vont régulariser les massacres populaires en y présidant. C'est alors que la conventiom décrète que, dans la Vendée, tout sera détruit, les maisons, les arbres, les moissons, les hommes, et Rossignol se hâte d'écrire qu'il a brûlé tous les moulins, hormis un seul, avoue ce monstre naïf, car *celui-là* appartenait à un patriote.— C'est alors qu'on repousse l'obéissance de Lyon, pour aussi avoir le droit d'y tout exterminer. Le sang français doit couler à flots pour cette fantaisie de cannibales; Lyon au désespoir s'apprète à soutenir un siége héroïque. Marseille de son côté fut saisie d'épouvante. Dans cette extrémité, l'amiral Hood, qui couvrait de ses voiles les rivages de la Corse, et les parages de la Provence, offrit son assistance aux Marseillais. Ils la refusèrent. Les chefs des insurgés se refugièrent à Toulon (25 août), laissant la reine de la Méditerranée arborer le bonnet rouge, sans conjurer par-là les vengeances qui l'attendaient. Avec les commissaires de la convention, tous les crimes entrèrent dans ses murs. Ces commissaires étaient Barras, ancien officier, homme d'énergie et de courage, de l'une des plus vieilles maisons de Provence, que le désordre avait jeté dans l'anarchie comme

Mirabeau, et qui venait, non sans rougir, dit-on, désoler sa terre natale; Albitte, homme de loi de Nevers, qui, depuis les portes de Lyon, marquait sa route par une traînée de sang, et Fréron, fils du journaliste célèbre, journaliste lui-même, digne d'Albitte par ses cruautés, le surpassant peut-être par son ardeur à détruire tout ce qui était debout, monuments, maisons, habitants. Ces monstres déclarèrent *la terreur à l'ordre du jour;* mot nouveau, qui était le programme et allait devenir le nom propre de la nouvelle ère où entrait la convention. Les démolitions commencèrent à l'heure même, comme les supplices; et la population éclairée, le commerce, surtout, eut à fournir un tribut de deux cents têtes par jour, quatre mois durant. — Au premier bruit de ces abominations, le désespoir s'empara des Toulonnais; ils chassèrent Barras, Fréron et le général Lapoype, beau-frère de Fréron, qu'ils avaient admis déjà parmi eux. Par représailles des crimes juridiques de Marseille, eux aussi versèrent le sang des démagogues, en vertu des sentences prétendues de prétendus tribunaux. Toutes les autorités étaient également compromises; la municipalité, le directoire du département, les employés de l'arsenal et de la marine, le vice-amiral Trogoff, commandant la nombreuse escadre qui se trouvait dans Toulon, une grande partie des officiers comme des citoyens, se sentaient coupables envers la montagne. Sur ces entrefaites, arrive un messager des amiraux anglais et espagnol, qui offrent l'appui des deux flottes, la garantie des deux couronnes, et ne demandent qu'à prêter ces secours au nom de la constitution de 91 et du jeune roi élevé au Temple. Les Toulonnais désespérés se jettent dans ces bras protec-tecteurs. Ce fut le 27 août qu'eut lieu ce crime national, contre-coup des crimes de Marseille. Les Toulonnais crurent simplement remonter d'une ou deux phases le cours de la révolution, revenir à la veille du 10 août, et reprendre les choses où le général Lafayette les avait laissées; entre les régimes divers, ils choisissaient celui qui n'égorgeait pas. Mais ils le prirent des mains de l'étranger, et ils livrèrent aux ennemis de la France une place importante, des forts nombreux, les îles d'Hyères, un arsenal, des magasins, dix-huit vaisseaux de ligne, des frégates, d'autres bâtiments de guerre, dont les équipages essayèrent en vain de se défendre. Des troupes d'Espagne, de Naples, de Sardaigne, de Corse, de Gibraltar, arrivèrent comme pour une curée. L'amiral Hood alors désarma la garde nationale; il enleva quatre mille matelots de la flotte de France, et les Toulonnais, qui avaient cru délaisser seulement la république, s'aperçurent avec épouvante qu'ils avaient trahi la patrie! — Il faut le dire: dans le cours entier de la guerre de la révolution française, l'étranger sembla de tous points l'allié de la convention, à la manière dont il prenait à tâche de justifier la haine nationale, et de rappeler à ceux qui l'eussent oublié dans ces dissensions l'éternelle communauté d'intérêts que ce saint nom de patrie comprend. Pour lui, il n'y avait point d'acception de causes et de principes. L'émigré était toujours un Français à ses yeux comme le républicain; Brunswick, par ses ombrages et par ses jalousies, semblait n'avoir jamais plus haï ou plus craint Condé. La capitulation de Mayence, qui avait stipulé que ses vaillants défenseurs ne pourraient plus être employés que contre les ennemis du dedans, était, à tout le moins, de la part des alliés de la Vendée, une distraction cruelle. Sans parler de ce désastre de Quiberon, à l'occasion duquel Pitt s'applaudissant que le sang anglais n'eût pas coulé, Sheridan répondait que l'honneur anglais avait coulé par tous les pores, on ne peut nier que le perpétuel abandon des armées vendéennes ne se liât à l'inquiétude de voir le dénouement de nos orages créé par des mains françaises. Comment ne pas interpréter, par une secrète joie de nos misères et de notre affaiblissement, l'in-

différence avec laquelle l'armée sarde contempla ce siége opiniâtre de Lyon, où les Français employèrent pour s'entre-détruire plus de courage qu'il n'en eût fallu pour mettre toute cette coalition au néant! La guerre méthodique de places que faisaient les trois grandes puissances, au milieu même de nos déchirements et de nos revers, annonçait trop qu'il s'agissait pour elles d'abaisser la France et de la démembrer, plus que de relever le trône. Beaucoup de sages esprits regardaient le destin de la Pologne comme celui que les cabinets rêvaient pour la monarchie. En appesantissant leurs coups à ce moment même sur ce vaillant peuple, les rois s'exposèrent à ce que leur politique fût calomniée parmi nous, et le ciel est juste : le spectacle de ce grand attentat fut pour beaucoup dans le soulèvement général des Français. Le partage de la Pologne était de ces choses qui, aussi bien que les suites de l'occupation de Toulon, devaient être senties de tous les cœurs. Elles plaidèrent la cause du seul pouvoir qui fût en situation de rendre à l'étranger guerre pour guerre. — Aussi, la convention triomphante tourna-t-elle enfin ses regards sur les périls extérieurs de la France dont elle avait paru presque entièrement distraite depuis le 31 mai. Pour satisfaire l'exaltation révolutionnaire ou la tempérer peut-être, elle décréta (23 août) la réquisition en masse. L'élan fut admirable : Toulon livré à reprendre, Dunkerke, Maubeuge, Landau assiégés à sauver, excitèrent l'enthousiasme unanime du peuple, qui, maître de la France, entendait qu'elle fût respectée de l'univers. Ce mouvement recrute et grossit toutes les armées. Le mois de septembre, en s'ouvrant, voit les Vendéens fléchir, les Espagnols s'arrêter, le duc d'York enfin plier à Hondschoote (8 sept.) devant Houchard, et lever le siége de Dunkerke, tandis que Jourdan, autre soldat parvenu, prépare le foudre de Watignies, et, en sauvant Maubeuge, a la gloire de marquer la borne que la coalition ne dépassera point. Les désastres du printemps précédent ne sont pas réparés, mais ils sont suspendus. Si les frontières conquises dans la grande campagne de 92 nous sont ravies, l'ennemi du moins est contenu peu en-deçà de nos anciennes frontières. La convention ne connaît plus de périls au dehors non plus qu'au dedans. Robespierre lui-même le déclare plusieurs fois à la tribune des jacobins. Alors le gouvernement révolutionnaire est institué. Ces mois de septembre et d'octobre, qui ont vu nos armées reprendre l'offensive, voient le sans-culotisme régulariser enfin son pouvoir pour le mieux employer tout entier. Il est décrété que la constitution, dont les promesses ont fait la soumission de la France, est suspendue; que la convention restera au pouvoir en dépit de ses engagements, de son mandat et de la loi. Le régime dictatorial est proclamé, les passeports interdits, les tribunaux révolutionnaires réorganisés. Tous ces instruments, jusque là paresseux, marcheront désormais; chaque commune est une république de niveleurs impitoyables, qui ont leur police, leur tribunal, leur gouvernement. Rien n'y manque. C'est une féodalité nouvelle qui enserre la France; le comité de salut public forme la tête de ce grand corps dont Robespierre, maintenant sans compétiteurs, est l'ame et le génie. Une colonne mobile de 6,000 brigands promènera l'épouvante là où la terreur locale ne répondrait pas aux exigences des tyrans populaires; enfin la loi des suspects est fulminée (17 sept.), anathème ingénieux et atroce, qui renverse l'ordre social sur le faîte, et fait des sans-culottes une aristocratie à rebours, en marquant au sceau de la proscription les riches et les lettrés sous le nom de *suspects*, les nobles, les femmes, les membres de l'assemblée constituante, sous le nom d'*aristocrates*, et les bourgeois, les marchands, les capitalistes, les fermiers, sous le nom d'*accapareurs*. On invente le *maximum* (27 sept.), sorte de privilége exclusif au profit du consommateur, et régularisation générale des pillages des prolétaires; on prélève sur le butin des riches expropriés 40 sous par

jour, qu'on décerne à l'ouvrier qui ira employer sa journée dans les sections, à gouverner les riches, à les dénoncer, à les proscrire. C'est la liste civile d'alors, la liste civile de la démagogie et de la terreur. Toutes les fonctions sont salariées, celles du juré, celles de l'électeur, celles des membres du comité révolutionnaire. L'artisan qui ne trouve plus d'ouvrage ailleurs aura cette tâche de s'enivrer de pouvoir et du sang. Là, deux choses sont destinées à marcher ensemble, la confiscation et la mort, double source de crime. Le fanatisme et la cupidité s'associent l'un à l'autre. Il est convenu que la terreur battra monnaie sur la planche des échafauds comme sur celle des assignats; elle comprendra dans ses listes de proscription tout ce qui possède, pour se préparer plus de dépouilles à dévorer. Elle soumet les nouveaux riches (23 septembre), comme tous les autres, à une inquisition spoliatrice ; elle ordonne que les assignats soient pris au pair sous peine de mort, et quarante-quatre milliards d'assignats seront engloutis par ce gouffre d'un gouvernement sauvage, qui, ne trouvant pas après, l'assemblée constituante et l'assemblée législative, d'institutions à détruire, va détruire la production, le commerce, l'industrie, la vie même de la société, et jusqu'aux demeures des hommes, jusqu'aux populations, tout ce qui respire, s'il se pouvait, tout ce qui est debout ! — A la nouvelle de la chute de Lyon (9 octobre), la convention, qui n'avait eu garde de sévir contre les premières insurrections fédéralistes, et qui voit tomber leur dernier abri, arrête que cette riche métropole sera détruite : Collot d'Herbois, qui a à se venger des Lyonnais, parce qu'ils le sifflèrent, va, histrion proconsul, conjointement avec Couthon, démolir, abattre, incendier, mitrailler par masse *Ville-Affranchie*, comme on disait, pour écrire sur ses ruines l'inscription décrétée : *Lyon n'est plus.* Mais ce n'est pas assez. Docile esclave, la convention doit replier sur elle-même ses fureurs; elle livre au tribunal révolutionnaire soixante-six de ses membres d'un bloc pour être jugés avec les Girondins qu'on avait gardés cinq mois entiers, comme Louis XVI, sans prononcer sur eux. Pendant le combat la circonspection, après la victoire, la vengeance ! Au 31 mai, la convention avait livré son indépendance, elle livre aujourd'hui son sang. Elle va le livrer à flots, comme celui des Français. C'est un cadavre qui gouverne la France, et Saint-Just fait décréter (10 octobre), en l'appelant de son nom, que le gouvernement révolutionnaire restera en vigueur jusqu'à la paix. Ce gouvernement n'avait qu'un point d'appui possible, la guillotine ; elle est dressée pour tenir la place du trône absent, et elle servira de clé de voûte au régime nouveau. La reine, la première, y monte (16 octobre), comme c'était le droit de son rang et de sa naissance ; après, les charretées de girondins (31 octobre); après, le duc d'Orléans (3 novembre); après, madame Roland ; après, Bailly ; après.... La marche était ouverte. L'élite de la France suivra, et la révolution, décimant ses propres rangs, semble vouloir dans sa furie égaler les contingents de mort de la société ancienne et de la nouvelle. Nos démagogues actuels s'écrient aujourd'hui, en entassant les anachronismes, que la victoire naquit de ce régime. C'est un mensonge. Ce fut lui qui naquit de la victoire. Il la déshonora, et en la déshonorant, il l'affaiblit. Voyez, après Hondschoote, après Wattignies, l'élan de nos armées arrêté de tous côtés, apparemment par ces crimes. Du côté du nord et des Ardennes, nos succès sont finis. La Belgique et nos propres places, Condé, Valenciennes, restent perdues, aussi bien que le Palatinat, que la Savoie, que le Roussillon même. Dans l'est, les Condé ont gagné la plus heureuse bataille de l'émigration, aux lignes de Weissembourg ; la Bretagne envahie s'abaisse sous la colonne de feu sortie des champs de la Vendée; Wurmser s'avance sous Strasbourg, et Brunswick au centre des Vosges. Il emporte des avantages réitérés à Kaiserlautern (18 octobre). Tout ce que

Hoche pourra, après deux mois passés (27 décembre), ce sera de clorc la campagne en débloquant Landau; et il faudra aussi tout ce temps à la convention pour reprendre Toulon, quoiqu'elle y ait envoyé la jeune épée de Bonaparte.

§ III. *Toulon et le 13 vendémiaire.*

Depuis la chute du fédéralisme, la chute de Toulon était devenue la plus grande affaire de la convention. Cette puissante cité offrait à la coalition un point d'appui également considérable sous les rapports politiques et sous les rapports militaires. Aussi, lord Mulgrave, qui commandait la place, eut-il bientôt dans ses murs une armée qui s'élevait à 14,000 hommes. Le général O'Hara arriva de Gibraltar avec des renforts, et prit le commandement des troupes. Les alliés, sûrs de la population tout entière compromise, et soutenus par de nombreuses escadres, occupaient non seulement Toulon et les forts voisins, mais ses avenues à deux lieues au loin, et en particulier les côtes avec toutes les batteries qui les défendent, ainsi qu'une chaîne de montagnes, également fortifiée par l'art et la nature, qui s'avance perpendiculairement jusque sur la ville du côté du nord, coupe en deux la plaine environnante et domine entièrement les doubles abords. C'est ce qu'on appelle le Faron. Pendant plus de deux mois, il n'y eut pas 12,000 Français rassemblés autour de ces vastes lignes. Le général Lapoype, mis au premier moment par les représentants Fréron et Barras à la tête de 4,000 hommes qu'ils détachèrent de l'armée des Alpes, observait la place sur les versants de l'est. A l'ouest, on comptait 8,000 combattants venus de Marseille sous la conduite de Cartaux, ou plutôt des représentants Albitte et Gasparin, auxquels se joignirent Salicetti, fugitif de Corse, Robespierre le jeune, et Ricord, autre avocat, commissaire de la convention. Le redoutable rideau du Faron, occupé par les Anglais, séparait si bien les deux armées françaises que nulle communication n'était possible entre elles. Les postes ne pouvaient pas même s'apercevoir. — Sur la proposition du comité central d'artillerie, auquel le comité de salut public avait demandé un ancien officier pour remplir l'importante mission d'organiser le parc de Cartaux et de le commander, Bonaparte fut nommé à ce poste malgré sa jeunesse, et les troupes républicaines venaient (8 septembre) de se saisir des gorges d'Ollioules sur Keith Elsphinstone, et de s'y établir, quand il arriva (20) au Beausset, quartier-général de l'armée; là se déploie aussitôt le luxe inexprimable d'obstacles de toute nature que le gouvernement révolutionnaire opposait à la victoire. Là aussi se montre la fécondité des ressources de Bonaparte. Je ne sais même si dans toute sa vie sa supériorité a nulle part éclaté tout entière comme à ce premier triomphe, où il montra, quatre mois durant, toutes les habiletés: l'esprit de conduite, comme le génie de la guerre, et où il ne commandait pas; il obéissait.... A quels hommes, grand Dieu! Le lendemain de son arrivée, à la pointe du jour, Cartaux le conduit à ses lignes. Vingt-quatre jours s'étaient écoulés depuis la prise de Toulon, et il n'y avait encore point d'équipage de siége, point de matériel, point de troupes du génie; seulement quelques batteries çà et là, placées la plupart à trois portées de distance des remparts ou du rivage. On voyait les volontaires de la Côte-d'Or et les soldats du régiment de Bourgogne occupés gravement à faire rougir les boulets dans toutes les *bastides*, c'est-à-dire les maisons de campagne du voisinage, avec des soufflets de cuisine! On ne peut rien imaginer de plus ridicule, dit Napoléon dans son journal. Entre les batteries, il en est une de huit pièces de vingt-quatre que Cartaux présente avec complaisance à son lieutenant : celle-là devait brûler l'escadre anglaise dans le port. Bonaparte fait pointer les pièces, et les boulets

tombent à 500 toises en-deçà des murailles! — Le mouvement révolutionnaire avait enlevé à l'artillerie tous ses officiers. Des sous-officiers, nouveaux pour la plupart, commandaient les compagnies; toutes les organisations des corps, des armes, des administrations s'étaient perdues dans le mélange d'anarchie locale et de despotisme central qui caractérisait le régime de la terreur. Les généraux créés à la place de ceux qui présidèrent aux prodiges de la campagne de 92 ne possédaient trop souvent d'autres titres à leurs bonneurs que des services de clubs, et, pour quelques hommes qui se trouvèrent doués du génie du commandement, combien, ainsi que les Santerre, les Rossignol, les Roussin, les Léchelle, n'avaient que celui des déclamations et du terrorisme? Tel était Cartaux, de peintre fait colonel par son jacobinisme, et de colonel, général en chef par sa victoire sur les Marseillais. Brave, mais ignorant toutes les parties du nouvel art qu'il professait, et, par malheur, trop borné pour comprendre même son ignorance, il croyait suppléer à tout avec des arguments de clubiste. Voyait-il ses boulets expirer loin de la flotte anglaise, il disait simplement que ses poudres avaient été viciées à dessein par les aristocrates. Il fallait exterminer ces aristocrates avant de penser à vaincre et à chasser l'Anglais. — Bonaparte était un autre homme. Dans ce dénuement, il se charge de pourvoir à tout, et s'investissant des pouvoirs que l'intérêt public commande, il étend sur toute la Provence son empire, s'approvisionne partout de pièces, d'hommes, de matériel, place le colonel Gassendi à la tête de l'arsenal de Marseille, rappelle sous le drapeau, sans acception de couleur politique, une foule d'officiers que la révolution avait éloignés, aussi bien que Gassendi, Victor entre autres, depuis duc de Bellune, et le brave Muiron, qui périt dans la journée d'Arcole, devenu son aide-de-camp. Il pensait dès lors que la fusion des partis, que celle des talents, font la force de l'état, et que d'ailleurs on ne demande pas à des instruments ce qu'ils pensent, mais ce qu'ils peuvent. — Napoléon organise à la fois ses ateliers, ses équipages de siége, et, en six semaines, il réunit 200 bouches à feu, dont 100 pièces de gros calibre abondamment pourvues de tout. Dans les premiers moments, il n'avait aucun officier du génie militaire. Il est commandant du génie, commandant d'artillerie, directeur du parc. — Mais, en même temps qu'il organise, il combat. Il a d'abord rapproché toutes ses batteries; il en a ensuite élevé de nouvelles. Deux entre autres, établies sur le rivage, gênent tous les mouvements de la flotte alliée, coulent les bâtiments légers, démâtent les gros navires, et rendent enfin une partie de la rade impraticable pour l'ennemi. Une sortie est dirigée sur ce point par lord Mulgrave (14 octobre), et, comme par un accord unanime, bien que Cartaux et d'autres généraux soient présents, c'est à Napoléon que sont demandés les ordres; c'est lui qui les donne. Ce jour ne pouvait manquer de lui être heureux: c'était l'anniversaire de sa sortie de Brienne. Il rejette l'ennemi dans ses positions. — Ne soyons pas surpris que le soldat lui eût en quelque sorte déféré le commandement. A l'impulsion puissante que sa présence avait depuis six semaines imprimée à tout, la troupe avait reconnu l'ame et le génie qui devaient la mener à la victoire. Il possédait déjà cet art d'électriser les hommes qui est une des plus nécessaires parties du génie du capitaine. Partout présent, toujours au poste difficile, toujours aux batteries, ne prenant de repos qu'aux pieds de ses canons et enveloppé de son manteau, s'associant à toutes les privations et à tous les périls, saisissant le refouloir pour charger la pièce lui-même, au risque de s'infuser le virus des soldats, mais certain de leur infuser la gloire, il savait les enlever par ces habiles appels à leur orgueil qui entraînent toujours les hommes. Ainsi, une batterie est-elle établie dans un point tellement labouré des bombes de l'ennemi que les canon-

niers refusent le service, Napoléon écrira sur un poteau : *Batterie des hommes sans peur* : tous les canonniers demanderont à y servir, et lui-même, debout sur le parapet, donnera l'exemple. — Quand il trouve un cœur digne de lui, il le reconnaît et s'en empare comme d'un bien qui lui est dévolu. Un jour qu'il venait de dicter un ordre à un jeune volontaire du régiment de Bourgogne, un boulet, qui tomba à quelques pas, vint couvrir de terre le billet à peine achevé : « Grand merci ! dit le brave sergent, il me fallait de la poudre, en voilà ! » Frappé de cette répartie, Napoléon attache à sa personne celui qui l'avait faite, le prend pour aide-de-camp et l'enchaîne pour la vie à sa fortune : ce fut le duc d'Abrantès. Duroc, officier du train d'artillerie, lui fut donné plus tard par un même hasard que Junot, ou plutôt par un même goût pour les hommes d'élite et la même habileté à les découvrir. — Napoléon, dit spirituellement M. de Norvins, ne croyait pas faire des ducs aux batteries de la *montagne*, *des sans-culottes*, *de la convention*. Il aurait pu s'en douter par le régime imbécille autant qu'effroyable qui pesait sur lui, et qui suffisait à démonétiser la république et la démocratie pour des siècles ! Les soldats l'aimaient de ses prodiges : qu'eût-ce été s'ils avaient su quelles luttes le jeune chef avait à livrer contre un état-major ignare et jaloux, quels périls en même temps il amassait sur sa tête, en présence de six représentants du peuple, qui s'étaient à la fois abattus sur Toulon ! Parmi ces arbitres suprêmes de l'armée et de ses opérations, il se rencontrait quatre avocats. Deux autres seulement, Gasparin et Barras, avaient servi : seuls aussi prêtaient-ils quelquefois assistance au commandant de l'artillerie, le premier surtout, qui était éminemment un homme d'esprit et de sens. Mais ils étaient tous égaux en pouvoir ; mais ils avaient tous droit de vie et de mort ; mais les plus ignorants de ces visirs de la république étaient les plus impérieux. C'était en pliant sous cette verge insultante que le génie de Napoléon et le courage de nos soldats avaient à conquérir la victoire ! — La première difficulté à vaincre fut de fixer le système des opérations et le point d'attaque. Toulon est situé à l'extrémité orientale d'une anse longue et tortueuse, que partagent, en deux rades distinctes, deux promontoires inégaux, élancés l'un vers l'autre des bords opposés de l'anse, comme pour mieux défendre le port, et contre les éléments, et contre les hommes. Le plus étroit des deux promontoires, et le plus près de la ville, qui semble pressée à son abri, celui de l'est, a pour défense le fort Lamalgue, bâti sur cette langue étroite de terre, de manière à battre à la fois les deux rades et tous les abords de terre et de mer, du côté du comté de Nice. Ce fort était l'un des mieux construits que possédât la France ; il se lie plus loin au cap Brun, point fortifié qui termine au levant et défend la grand rade en la séparant de la Méditerranée. Au nord, Toulon est protégé par la chaîne escarpée de Faron, dont la cime et le revers, hérissés d'ouvrages formidables, appuient le fort Lamalgue et le cap Brun. On voit que toute cette zone qui fait face au Piémont est à peu près impénétrable. Si nous passons à l'ouest du Faron et de la ville, là encore nous trouverons en avant des remparts, la forteresse de Malbosquet, qui commande à la fois, et la plaine étendue d'Ollioules, et la petite rade, et son rivage prolongé, d'où s'avance au midi le large promontoire du Caire ; le Caire se trouve faire face à la ville et au port : il a son front couronné de deux batteries maçonnées, l'Eguillette à l'opposite du fort Lamalgue, et le Balagnier vis-à-vis la grande rade et l'Océan. Tout le monde, dans les conseils de guerre, tombait d'accord que c'était sur la région de l'ouest que les efforts devaient être dirigés. Mais serait-ce à la droite ou à la gauche du Malbosquet, vers le Faron ou vers le rivage, que seraient conduites les attaques ? Suivant Napoléon, ce devait être plus loin encore. A la première inspection du terrain, il avait résolu le problème, avec

une promptitude et une puissance de jugement qui sont une illumination du génie, et que par malheur le génie pouvait seul comprendre. — Dans l'armée, personne ne l'avait compris, quand, le 15 octobre, arriva du comité de salut public un plan tout fait, rédigé au comité des fortifications par le général d'Arçon, l'un des ingénieurs militaires les plus célèbres de l'Europe, naguère le vainqueur de Bréda et de Gertruydemberg, et long-temps auparavant illustré à Gibraltar. Ce plan supposait 60,000 combattants; il voulait qu'on emportât d'abord le mont Faron, les forts qui le flanquent ou le couronnent, et qu'ensuite on ouvrît la tranchée sur le front nord de la place, en négligeant ainsi également les approches de la mer et les forts Lamalgue et Malbosquet. Le conseil de guerre s'assemble sous la présidence de Gasparin. Marescot, chef de bataillon du génie, qui arrivait pour commander son arme, prit séance. Là, on lit les instructions conventionnelles; elles sont inexécutables avec les forces et les moyens dont on dispose, mais il ne peut être question que de les exécuter. On ne discute pas contre la convention.—Il y a quelqu'un qui discute contre tout le monde, c'est Bonaparte. Le plan du comité de salut public a été fait pour un siége de Toulon, et il n'y a point de siége de Toulon. Il n'y en a pas par deux raisons, c'est qu'il n'est pas nécessaire, et que s'il l'était, nous ne serions pas en mesure d'y penser. Où sont l'armée, le matériel, les ressources, le moral, qui permettraient une telle entreprise! tentez d'appliquer ces instructions conçues de loin, sans connaissance des lieux et des choses, vous échonerez! vous serez battus! vous donnerez vos têtes à l'échafaud et la Provence à l'étranger. De quoi donc s'agit-il? De prendre Toulon par mer! Vous n'avez point d'escadres? Bloquez la flotte anglaise; coupez-lui la retraite.... Des boulets y suffisent. Le tout est de trouver un point d'où les batteries françaises puissent écraser la rade sous leur tonnerre et incendier jusqu'au dernier les vaisseaux ennemis. Ce point trouvé, la flotte lève l'ancre aussitôt, pour fuir pendant qu'il en est temps. Mais elle ne fuit pas seule: O'Hara ne reste pas en arrière de Hood. Les alliés savent bien que, privés de la présence de la flotte, séparés de la mer, ils seraient contraints de mettre bas les armes tôt ou tard. Réduits à capituler, il leur faudrait laisser intacts, remparts, magasins, arsenaux, bâtiments, c'est-à-dire perdre une belle armée et restituer Toulon à la république. Maîtres au contraire de sauver leur armée et de détruire Toulon en se retirant sur-le-champ, hésiteront-ils? Pas une heure.... Maintenant donc, le point dont on parle existe-t-il? voilà tout le problème. Or, il existe! c'est le promontoire du Caire, position qui maîtrise les deux rades et n'est pas à 700 toises de la presqu'île opposée et du fort Lamalgue. Établis là, nous y plantons deux batteries, chacune de 30 bouches à feu, et 72 heures après, les portes de Toulon s'ouvriront devant nous. —Telle avait été la conception admirable de Napoléon. Dès le lendemain de son arrivée au quartier-général, il était allé à Cartaux, et lui avait dit que dans huit jours il donnait Toulon à la république, si on lui livrait le promontoire du Caire. Sur ses instances, le général en chef fit occuper ce poste par l'adjudant-général Laborde, mais ne fit garder que par un bataillon la plage où Bonaparte se préparait à porter tout ce qu'il avait d'artillerie. Vainement quatre bataillons lui étaient demandés par le jeune artilleur: rien ne put fléchir son ignorante obstination. Aussitôt, voilà la flotte ennemie qui s'avance: quatre mille Anglais s'élancent du fort Malbosquet, de Toulon, des navires, et le promontoire retombe dans leurs mains: ils avaient mieux que Cartaux compris la pensée que cachait le coup de main du général Laborde! Aussi se hâtèrent-ils de rendre cette position inexpugnable pour les Français. Forts de leur flotte, de leur artillerie puissante, des ressources immenses qu'offraient les arsenaux de la ville, les magasins, la population, ils y construisi-

rent sur-le-champ un fort nouveau, devenu bientôt assez redoutable pour échanger le nom de Mulgrave, qu'il reçut d'abord, contre celui de Petit-Gibraltar. O'Hara disait : « Si les Français prennent celui-là, je me fais jacobin. » Le prendre reste malgré tout le but de toutes les pensées de Napoléon. Mais maintenant trois mille hommes de vieilles troupes y étaient établis derrière des fortifications excellentes, et avec plus de 40 pièces de gros calibre. L'impéritie du peintre jacobin, changé en général, causait à la France la perte de tout le temps et de tout le sang que le siége du Petit-Gibraltar devait coûter; car c'est un siége à faire : l'attaque ne peut plus être brusquée. Il faut établir des batteries, raser ensuite les ouvrages, faire taire les feux du fort, l'écraser sous les boulets pendant 48 heures, et des troupes d'élite iront y planter le drapeau tricolore. L'opération sera longue, mais elle est sûre; et une fois dans le Petit-Gibraltar, Toulon tombe soumis. — On s'étonne, on discute. Marescot et les autres officiers du génie, sans croire à ces merveilles, reconnaissent que la prise du Petit-Gibraltar est le préliminaire obligé de ce siége régulier de Toulon, qui reste inévitable à leurs yeux. Cette considération entraîne le conseil : on se détermine, par une mauvaise raison, à l'adoption d'une vue sublime. Cette fois encore, Gasparin se prononce pour Bonaparte, Robespierre le jeune est entraîné, comme lui, Barras les seconde : le conseil se décide à désobéir à la convention.—Mais tandis que Bonaparte emploie sa jeune et savante activité à tout mettre en œuvre pour justifier ces hardiesses par un prompt succès, il trouve sur ses pas des obstacles renaissants. Cartaux et les représentants avaient aussi des illuminations sans fin : chacun venait le distraire du plan arrêté, afin d'essayer des idées qui germaient au sein de leur incapacité. L'un voulait battre ce fort, celui-ci ces murailles, cet autre incendier Toulon; et toujours il fallait opposer la patience à l'entêtement, les raisonnements à la fatuité, les refus à la toute-puissance. Un jour, Cartaux lui ordonne d'élever une batterie entre le fort Malbosquet et deux des forts du Faron. Napoléon essaie en vain d'expliquer pourquoi et comment elle serait foudroyée à l'instant même; l'ordre est répété, il est écrit, il est formel... il est insensé: au péril de sa tête, Bonaparte désobéit.—Une autre fois, ordre de construire une autre batterie, toujours en dehors du plan convenu, sur une terrasse où il n'y avait pas la place du recul : il désobéit.—Une autre fois, c'est une des batteries qu'il a élevées que Fréron censure : cet homme ordonne qu'elle soit évacuée. Le jeune commandant de l'artillerie n'y tient plus : « Cette batterie restera, s'écrie-t-il; j'en réponds sur ma tête. Faites votre métier de représentant, et laissez-moi faire celui d'artilleur. » Quelques jours après, au retour d'une course de service à Marseille, sur les neuf heures du soir, il trouve que Cartaux a profité de son absence pour ordonner l'évacuation, et déjà cet ordre désastreux s'exécutait; Bonaparte le contre-mande sans hésiter.— Mais enfin, excédé de cette lutte sans terme, il écrit au général en chef pour lui demander de mettre une fois par écrit les plans qu'il a conçus, en place de ceux qui avaient été convenus en conseil. Cartaux répond que le système auquel il s'arrête définitivement est de chauffer Toulon pendant trois jours, pour le faire ensuite attaquer par trois colonnes! Napoléon écrit au pied de cette pièce singulière sa réponse, ses idées, l'état des faits; il remet le document et son commentaire à Gasparin, qui les envoie par un courrier extraordinaire au comité de salut public. Carnot y gouvernait les affaires militaires. Sur ces pièces, les deux hommes sont jugés : Cartaux, par le retour du courrier, est envoyé à l'armée des Alpes. — Hé bien, Napoléon le regretta. Son successeur fut provisoirement le général Doppet, qui venait de triompher des Lyonnais et de leur héroïque désespoir. Il arriva le 10 novembre. Celui-ci était un médecin de Savoie, qui avait

gagné ses éperons dans les comités révolutionnaires. Plus homme d'esprit et plus méchant que Cartaux, mais non moins ignorant du métier des armes, il se distinguait, selon les mémoires de Napoléon, par une infirmité plus rare : il n'avait pas de cœur. Peu de jours après son arrivée, le bataillon de la Côte-d'Or, de tranchée au fort Mulgrave, voit un des siens tomber aux mains des Espagnols, qui le montrent sur les remparts, flagellé par eux. Le sang boût aux veines de nos Français; ils courent aux armes. Le régiment de Bourgogne (car ces noms historiques survivaient encore) se précipite sur les pas du bataillon de la Côte-d'Or. Toute la division s'élance. Napoléon accourt chez le général en chef, et l'entraîne. « Puisque le vin est tiré, dit-il, il faut le boire. Battre en retraite nous coûterait autant et plus que de pousser l'attaque à fond. » Napoléon, avec l'autorisation du général, se porte à la tête des assaillants pour les diriger. Déjà le promontoire était envahi, le fort enveloppé, et deux compagnies de grenadiers se formaient pour y pénétrer par la gorge. En ce moment, Doppet a un aide-de-camp tué auprès de lui; le docteur, dit plaisamment Walter Scott, trouvant le symptôme mauvais, juge le cas désespéré : il a commandé la retraite, il donne l'exemple. La troupe avait le désespoir dans le cœur. Napoléon, non pansé encore d'une blessure au front, accourt, le visage plein de sang, près du général, en s'écriant : « Le....... qui a fait sonner la retraite nous fait manquer Toulon ! » Les soldats voulaient tuer leur indigne chef. Quand se lassera-t-on, disaient-ils, de nous envoyer des peintres ou des médecins pour nous commander? Quelle époque! quel système! L'ancien régime était ressuscité, avec tous ses vices, par la république! Cette Pompadour sanglante prétendait, du fond des Tuileries, tracer les plans de campagne de nos armées, et elle les faisait commander par ses favoris, sans s'enquérir de leur expérience ou de leur mérite. Seulement, au lieu de s'appeler Soubise, ils s'appelaient Doppet, Cartaux, Santerre. — Doppet s'éloigna (17 novembre) pour aller prendre le commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales, compromise toujours par l'incapacité des chefs et les prétentions des représentants. Avec lui partit un vieil officier d'artillerie, le général Dutheil, qu'il avait amené pour commander son arme. Mais cet officier, surpris et charmé de tout ce qu'il trouva, ne voulut point enlever au jeune Bonaparte, qui avait servi sous lui à Auxonne, un poste si bien rempli; lui-même se retira. Cependant, le comité de salut public avait compris qu'il fallait enfin pour conduire un siége un homme de guerre au lieu d'un jacobin, et le général Dugommier, qui comptait 40 ans de bons services, et qui, depuis les campagnes de la révolution, s'était honoré par des faits d'armes habiles, vint prendre le commandement le 20 novemb. Une partie des corps employés si long-temps à éteindre dans Lyon l'incendie que la convention y avait allumé, libres maintenant, purent fortifier l'armée qui faisait face aux alliés sous Toulon et devant les Alpes. Mais quoique les troupes françaises montassent maintenant à 30,000 hommes, et qu'il eut un chef qui se montrât sur-le-champ capable de le comprendre, et heureux de le seconder, Napoléon n'était pas au bout de ses tourments. Il se croyait pourtant au terme de ses travaux. Il avait élevé cinq ou six batteries contre le Petit-Gibraltar et ses redoutes, ainsi que des plates-formes pour une quinzaine de mortiers. Alors, il construit en grand secret, à une petite distance du fort Malbosquet, une autre batterie de douze bouches à feu, qui doit tenir en respect la garnison de ce fort pendant l'assaut du Petit-Gibraltar, et qui après l'assaut imposera au conseil de guerre, nécessairement assemblé dans Toulon aussitôt pour délibérer sur le sort de la place. Cette opération, qui est la dernière de cette grande entreprise, est conduite avec une admirable prudence. Les ouvrages ont été couverts par des bouquets d'oliviers;

des rameaux habilement disposés font illusion à l'ennemi, et cachent la plateforme ainsi que tous les ouvrages accessoires. Or, un jour (29 novembre), les représentants Fréron et Robespierre dans leurs courses la découvrent. Grande surprise! Une batterie ignorée, inactive, voilée par des branches d'arbres... et cependant les pièces sont sur leurs affûts! La mèche est allumée! On est à portée de fusil des redoutes anglaises! On ferait un grand mal au Malbosquet! on y tuerait du monde! A quoi songe le jeune homme qu'on a laissé à la tête de l'artillerie! — Qui peut dire quelles pensées, quels éclairs et aussi quels soupçons traversèrent l'esprit de ces princes de la France? Enfin, ordre aux canonniers de sortir d'un indigne et peut-être d'un coupable repos. L'airain gronde, bombes et boulets tombent sur le Malbosquet. L'ennemi en effet s'étonne. Bonaparte, non moins étonné, mais l'ame au désespoir, accourt tandis que les représentants du peuple jouissent de leur génie et de leur ouvrage. Et, à la pointe du jour (30), O'Hara sort à la tête de 6,000 hommes, marche sur la batterie, l'encloue, et couvre au loin la plaine, se disposant à pousser sa fortune jusqu'au parc d'Ollioules, avant que les lignes françaises, nécessairement fort étendues, aient pu lui opposer autre chose que des tirailleurs. Le général lui-même s'était mis à la tête de ce mouvement, contre toutes les habitudes de la guerre, tant il avait vite mesuré l'étendue de son péril. Bonaparte n'était compris que par les ennemis! De ce désastre, il tira un parti singulier. Sur un mamelon, en arrière de la batterie, était le dépôt des munitions. Après avoir envoyé sur toute la ligne des pièces de campagne pour couvrir la retraite des troupes républicaines et arrêter la marche de l'ennemi, Napoléon se porte sur ce mamelon, en assure la défense, et comme on communiquait de là avec la batterie au moyen d'un boyau masqué par des branchages, le commandant de l'artillerie imagine de s'avancer par ce chemin couvert à la tête d'un bataillon, jusque dans les broussailles au milieu desquelles la position perdue s'élève. Puis, ainsi placé au centre des troupes ennemies, il ouvre un feu terrible sur les Napolitains, qui sont à sa gauche, et les Anglais, qui occupent sa droite. Les alliés, surpris, croient avoir tiré les uns sur les autres. O'Hara monte sur l'épaulement de la batterie pour faire cesser cette erreur fatale. Un coup de fusil lui casse le bras. Il roule aux pieds du talus, tombe près du boyau, est saisi par un sergent qui l'attire, l'entraîne, le mène à Bonaparte pour rendre son épée; et l'armée anglaise, qui a vu disparaître son chef comme dans une trappe de théâtre, se demande ce qu'il est devenu. Cependant la générale avait battu; déjà Dugommier, avec les troupes qu'il avait ralliées, se jetait brusquement entre la place et la colonne ennemie, dont la confusion s'accroît par cette marche hardie. Tout fuit; un jeune chef de bataillon des volontaires de l'Ardèche, Suchet, se fit remarquer à la tête des siens. Pour se consoler de sa batterie détruite, de ses plans renversés, Napoléon reste maître du général en chef. Le grade de colonel paya ce brillant fait d'armes. Il avait reçu un coup de bayonnette à la cuisse, qui, quoique grave, ne le mit point hors de combat. — Toutefois, cet incident créa de nouveaux retards. Il y avait près de quatre mois que la république avait perdu Toulon. L'ennemi recevait toujours des renfôrts. 12,000 hommes étaient annoncés. Alors on serait contraint de lever le blocus. Les mouvements de la place, liés à ceux de l'armée sarde et de toute la coalition, qui, depuis l'établissement de la terreur, avait repris l'offensive dans le nord, obligeraient les républicains à se retirer au moins derrière la Durance. Les sentiments de la Provence rendaient cette retraite doublement redoutable. Le meurtre de la reine et le carnage juridique qui se continuait avaient ranimé le feu de la rébellion dans tout le Midi. La disette d'ailleurs la dévorait. On ne pouvait nourrir l'armée. En même temps, le public voyait cette armée, occupée tout entière

du siége d'un simple fort, tournant presque le dos à Toulon même, portant enfin loin de la place qu'elle avait à prendre tout l'effort de ses longs travaux. Les assemblées populaires de Marseille agitaient toutes ces questions, et on imagine comment elles y étaient jugées. Il était évident que l'armée était vendue par les aristocrates; et quel était le vrai coupable? Toutes les voix nommaient l'auteur du plan adopté, le commandant de l'artillerie, un gentilhomme, un Corse, un parent de Paoli. L'orage allait grossissant sur sa tête. Ces malheureux artisans, qu'on assemblait dans les clubs pour se réjouir des assassinats du jour et désigner les victimes du lendemain, ne pouvaient juger les questions de stratégie, non plus que celles de politique, qu'avec leur ivresse et leur ignorance. De tous les gouvernements, celui-là devait être le plus trompé qu'il y eût au monde. — Les jacobins de Marseille avaient mille raisons pour une de croire à la trahison, avec des opérations si mal conduites d'une part, et de l'autre un plan si profondément conçu. Il y avait par exemple à l'arsenal une coulevrine séculaire, consacrée par une foule de souvenirs glorieux; elle était connue pour sa portée fabuleuse: eh bien! on n'avait pu déterminer le commandant de l'artillerie à la transporter sous Toulon! Il disait qu'elle était chambrée.... Qu'est-ce qu'une pièce chambrée? Il parlait des frais énormes de ce transport inutile!... Pouvait-on mettre en avant de plus frivoles prétextes quand il s'agissait de purger le sol de la patrie? Enfin, la tête de Bonaparte était chaque jour plus menacée. Pour conjurer la tempête, force lui fut de recourir à la coulevrine populaire. Il fallut des dépenses considérables, un long temps, et cette antiquaille, dit-il, mise en position, put à peine tirer quelques boulets qui ne portaient pas! — Le découragement était universel. Barras et Fréron venaient d'écrire à la convention (10 déc.) que l'hiver approchait; qu'il fallait lever le siége par une retraite libre et régulière avant d'y être contraint par des revers; qu'on laisserait à l'Anglais la nécessité de nourrir la Provence, et qu'au printemps on y rentrerait comme François I[er], après l'avoir abandonnée à Charles-Quint. Cette pièce fut publiée dans le *Moniteur*. A ce moment même, Bonaparte et Dugommier avaient réparé enfin toutes les fautes commises par d'autres qu'eux, et jugé le moment venu d'emporter le Petit-Gibraltar. Bonaparte, découvrant à la fois cinq batteries (14 décembre), y fit jeter, pendant trois jours, 7 à 8,000 bombes, tandis que trente bouches à feu en rasaient les défenses. A 4 heures du soir, le 16 décembre, tout s'ébranle pour l'attaque. Elle devait avoir lieu à minuit (17), quand un scrupule prend aux représentants du peuple. Ils ordonnent que les préparatifs soient suspendus; la nuit les inquiète, la pluie les épouvante, enfin l'entreprise leur paraît hasardeuse: ils ont besoin de réfléchir et de calculer. Des caractères d'une autre trempe que Bonaparte et son vieux général s'arrêteraient. Passer outre, c'est, en cas de revers, jouer sa tête; il est vrai qu'obéir, c'est perdre Toulon, et il y va encore de la tête: les proconsuls, pour se justifier, livreront à l'échafaud les deux chefs. C'est le destin des soldats de la liberté, d'avoir cette perspective de toutes parts. En Asie du moins, la victoire préserve; et Custines, et Lamarlière, et Houchard, et cent autres, attestent que rien n'est une garantie, pas même la victoire. — En avant donc! la victoire au moins laisse un nom glorieux dans la postérité. L'armée s'élance (17 décembre). Dugommier conduisait lui-même, suivant son usage, la première colonne. Accueillie par un feu effroyable, écrasée sous la mitraille, elle pliait, et Dugommier s'était écrié: «Je suis perdu,» quand Bonaparte, qui commandait la colonne de réserve, porte en avant, à la tête d'un bataillon, le jeune Muiron, capitaine d'artillerie, à qui les localités étaient bien connues; toute la colonne l'appuie; il gravit le promontoire, se glisse par les sinuosités du terrein, débouche aux pieds du fort, s'élance par une embrasure; son bataillon

le suit, le fort est pris, les canonniers anglais tués sur leurs pièces; et ces pièces, aussitôt retournées sur l'ennemi, portent dans ses lignes la surprise et l'épouvante. — « Demain, s'écria Bonaparte, sans pouvoir encore être compris, demain nous souperons dans Toulon ! » — Il avait eu un cheval tué sous lui au commencement de l'action, et, au moment où il s'élança dans le fort, un soldat anglais le blessa à la cuisse d'un coup de lance. On voit que le fer ne respecta pas toujours cette grande vie. Ce fut la dernière fois qu'il se trouva combattre les Anglais corps à corps, jusque vingt-deux ans plus tard. — Depuis plus de trois heures, cette victoire faisait la joie des soldats, quand les représentants du peuple arrivèrent *le sabre à la main et l'air luron*, dit Napoléon dans ses mémoires, pour complimenter l'armée de ce succès, que les relations attribuèrent à leur génie et à leur courage. Comme bien on pense, Robespierre le jeune, surtout, avait tout fait. C'était toujours l'ancien régime ! Les représentants eux-mêmes, dans leur rapport, s'exprimaient ainsi : « La malveillance n'avait rien négligé pour faire manquer l'expédition. Mais, distribués dans les diverses colonnes, nous avons rallié ceux qu'on avait effrayés un instant. *A notre voix*, tous ont volé à la victoire.... Demain nous serons dans Toulon, *occupés à venger la république*. Nous n'avons rien négligé pour prendre cette ville exécrable. Notre première lettre sera datée de ses *ruines*. Nous ne vous avons pas écrit plus tôt par la raison qu'*étant à cheval* depuis plusieurs jours et plusieurs nuits, nous n'avons pu disposer d'un seul moment pour vous écrire!!! » — Dans ce rapport, où eux seuls ont tout combiné, tout voulu, tout exécuté, ils nomment le général en chef Dugommier parmi les officiers qui se sont distingués! De Bonaparte pas un mot. S'ils avaient su!... Ces hommes hideux de sang et toujours altérés de crimes, trouvaient encore le moyen d'être ridicules. — A midi, les forts l'Aiguillette et Balaguier, qu'on s'apprêtait à prendre, furent évacués sans combat. Bonaparte plaça aussitôt des bouches à feu sur les hauteurs pour couvrir la rade de ses boulets. Mais déjà c'était un soin inutile. L'amiral Hood, à l'aspect du drapeau tricolore sur le promontoire, fit lever les ancres, ordonna tout pour le départ, et se rendit à Toulon afin de déclarer sa résolution de gagner au plus vite la haute mer. Le ciel était sombre, la mer orageuse. L'approche du vent d'Ollibech lui faisait la loi de précipiter sa retraite. Le conseil de guerre assemblé décida sur-le-champ que la place n'était plus tenable; le *Journal du siége*, qui tomba au pouvoir des Français deux jours après, fit voir quelque chose de singulier : c'est que toutes les raisons qui déterminèrent les alliés avaient été devinées par Bonaparte dans le conseil français, deux mois auparavant. A peu près personne n'y avait cru dans l'armée française. — A Toulon non plus, personne n'avait pressenti ce dénouement. Aussi que devint la population en voyant les apprêts universels de départ de ceux à la protection desquels elle s'était condamnée? La garnison même, qui n'était nourrie que de projets d'invasion en Provence, ne comprenait pas que la chute d'un fort lointain entraînât un tel résultat. Mais le sort en était jeté : à l'entrée de la nuit, les forts extérieurs, l'arsenal, les magasins, et dans la flotte française tous les navires qui ne pouvaient être emmenés, sont livrés à l'incendie. C'est l'amiral sir Sidney-Smith qui est chargé de cette mission, dans laquelle les Espagnols l'aident avec furie. L'armée française, de ses positions, avait la vue de cet affreux spectacle. On eût dit un volcan. L'éruption était effroyable. A côté de ces édifices consumés, vingt navires brûlèrent à la fois au milieu des eaux, qui servaient de miroir à l'embrasement. « Le feu, dit Napoléon, dessinait les mâts, les vergues, la forme des vaisseaux qu'il dévorait. » Fréron, Albitte, Barras, en regardant cette affreuse scène, se disaient-ils qu'ils contemplaient leur ouvrage, que c'étaient leurs fureurs impies qui avaient poussé une population française dans les

bras de l'étranger! Un bruit horrible et un long tremblement de terre ébranlée apprirent que les magasins à poudre avaient sauté. La ville semblait devoir s'abîmer dans ces horreurs infernales.— On craignait que les Anglais ne fissent sauter le fort Lamalgue. Ils n'en eurent pas le temps, grace à un mouvement du général Lapoype, qui augmenta le désordre en se présentant aux avant-postes. Bonaparte, pour hâter le terme des destructions, s'établit dans le fort Malbosquet, déjà évacué, et foudroya la rade toute la nuit. A la pointe du jour, on vit la flotte anglaise qui gagnait le large. Elle avait passé sous le feu; mais plusieurs navires avaient été coulés. La rade était couverte de bâtiments qui essayaient de gagner le large. L'escadre s'abrita aux îles d'Hyère, pour réparer ses avaries et échapper à la tempête qui s'élevait. 14,000 habitants avaient cherché un refuge contre la réaction à bord des vaisseaux anglais, et s'expatrièrent. Ce fut à l'île d'Elbe qu'abordèrent ces victimes des dissensions de la France et du triomphe de Bonaparte. Le reste attendit en tremblant, au milieu de l'universelle désolation, le coup de hache qui fut donné par le colonel Cervoni et ses soldats aux portes de la ville à dix heures du soir (18). Ils la trouvèrent silencieuse, presque vide, les maisons des fugitifs ouvertes, les autres barricadées, et l'incendie éclairant ce vaste sépulcre. A la suite des soldats entrait la furie et le meurtre sous la robe des proconsuls. Elle couvrait la férocité dans la victoire, comme dans le combat l'ignorance et l'orgueil. Ils firent fusiller par centaines. Ils imaginèrent mieux : on publia que tous ceux qui avaient des emplois sous l'administration anglaise et désireraient les conserver, voulussent bien se réunir tel jour, à telle heure, au Champ de-Mars. Là, on les égorgea en masse. La convention triomphante arrêta que la ville serait démolie et que ses ruines s'appelleraient Port-Libre. Hommes et temps exécrables, qui trouvent le moyen de tout attrister et de tout flétrir, même nos victoires! « La vengeance nationale se déploie, écrivaient les représentants à la convention. *L'on fusille à force*. Déjà tous les officiers de la marine sont exterminés. La république sera vengée d'une manière digne d'elle. » Un autre, Fouché, tant célèbre depuis lors, arriva de Lyon sur le théâtre de ces affreux exploits. Il écrivait à Collot d'Herbois: « Et nous aussi, mon ami, nous avons contribué à la prise de Toulon en portant l'épouvante parmi les lâches, en offrant à leurs regards les milliers de cadavres de leurs complices. La guerre est terminée. Soyons terribles pour ne pas craindre de devenir faibles ou *cruels*; anéantissons dans notre colère, et d'un seul coup, tous les rebelles, tous les conspirateurs, tous les traîtres, pour nous épargner la douleur, le long supplice de les punir en rois! Exerçons la justice à l'exemple de la nature. Vengeons-nous en peuple. Frappons comme la foudre, et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de *la liberté*. Adieu, mon ami; les larmes de la joie coulent de mes yeux. Elles inondent mon âme!! »— Quelle joie, quelles justices, quel style, quel dithyrambe de cannibales! Les monstres qui écrivaient ainsi appelaient les Anglais scélérats et les décrétaient ennemis du genre humain pour avoir incendié nos magasins et nos vaisseaux. A la vérité, ces monstres pour la plupart étaient des hypocrites de férocité. Ils détruisaient, ils égorgeaient par servilité, par peur, par lâcheté. Ils s'enfonçaient dans le sang jusqu'au coude pour mettre en sûreté leur tête. Il faut voir ces farouches proconsuls, qui proposaient naguère la levée du siége, désavouer leur lettre, nier leur écriture, déclarer que quelque ennemi a voulu *les perdre*, et tandis qu'ils ont le bras levé si haut sur les Toulonnais vaincus, se mettre à plat ventre devant le comité de salut public, *aux plans duquel la victoire était due!* Pour consoler nos regards, détournons-les sur le bagne. La vertu épouvantée, le patriotisme profané s'y réfugient. Les misérables qui habitaient là, au nombre de neuf cents, dans l'in-

cendie des édifices publics, des magasins, des vaisseaux, des forts, de la cité, ne pensent pas à leurs perils; ils pensent à la patrie. Tandis que Sidney-Smith est là encore présidant aux destructions, ils se lèvent, lui imposent, chassent ses sicaires, se jettent sur les flammes pour les éteindre, sur les armes pour les sauver, sur les vaisseaux pour les rendre à leur pays. Voilà au moins des Français qui sont occupés d'autre chose que d'accroître, avec les ruines, les plaies de la France. Ils réussissent à sauver sept vaisseaux et frégates, quelques magasins; ils marquent à l'embrasement ses limites; puis ils viennent reprendre leurs fers, qu'ils méritaient de déposer. Pas un excès n'avait marqué leur rapide empire; ils en laissaient le privilége à d'autres qu'eux. Il y a de ces temps de fièvre publique où tout est à contre nature. Lorsque la France était dévorée par cette lèpre de souverains nouveaux, qui, obscurs citoyens, eussent été d'honnêtes gens, et qui, législateurs tout puissants, se jetaient à corps perdu dans le crime, cette compensation nous était due de voir les galériens se jeter dans la vertu. Ce que Bonaparte avait souffert des ineptics révolutionnaires donne à penser ce que les barbaries révolutionnaires lui faisaient sentir. On a dit que la population fut mitraillée par lui; il n'aurait pas prêté ses pièces et ses artilleurs à ce parricide. Lui-même l'a écrit, et nous le verrons le prouver bientôt. Les exécutions furent opérées par des bandes de sans-culottes volontaires qui se battaient médiocrement, pillaient mieux et massacraient bien. Napoléon n'eut, Dieu merci, aucune part dans la conduite civile des événements. Sa participation dans la conduite militaire du siége fut connue de toute la France, grace à la loyauté chevaleresque du vieux Dugommier, qui ayant seul partagé sa gloire, la lui attribua tout entière. Tout entière, non! lui aussi avait bien le droit de penser à sa tête, et il célébrait, comme il était juste, les services, les travaux et les exploits des représentants! Mais il s'oublia lui-même, et par ses rapports la France apprit qu'elle devait Toulon au colonel Bonaparte. En demandant pour lui le grade de général d'artillerie, il écrivait ce mot remarquable : « Récompensez et avancez ce jeune homme; car si on était ingrat pour lui, il s'avancerait tout seul. » Bonaparte fut nommé. En même temps, la convention institua (25 décembre) une fête nationale pour consacrer ce grand fait d'armes. Ce fut une ivresse populaire. Au milieu de ces transports se tournèrent pour la première fois sur Napoléon les regards de la France. On apprit à compter ce jeune homme parmi les colonnes de la patrie. — Sa gloire s'accrut de toutes les conséquences militaires de la prise de Toulon. Elles furent immenses. Le Midi se trouva soumis tout entier; l'armée du siége put être réportée sur toutes les frontières. Dugommier alla conquérir des succès glorieux et une glorieuse mort aux Pyrénées. Le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, et son frère Victor-Emmanuel, plus ardent que lui à nous combattre, comprirent la nécessité de renoncer à l'offensive. Les alliés se sentirent intimidés dans le Nord. Ce fut alors que Hoche, donnant la main à Jourdan, put arriver à débloquer Landan, et qu'une campagne nouvelle commença, qui devait apprendre à l'Europe que la France pouvait vaincre, jusques sous la terreur. Mais déjà l'Europe n'aspirait plus qu'à la paix, du moment qu'il lui était prouvé que la France ne pouvait pas être entamée par l'étranger, même sous la convention. Ce fut la chute de Toulon qui révéla définitivement aux cabinets leur impuissance à nous subjuguer. Le génie de la révolution et le génie de la France avaient vaincu! — Le général Bonaparte fut employé tout l'hiver à l'armement des côtes de la Méditerranée, emploi qui a valu à la France un travail aussi profond que nouveau sur la défense de ses rivages, et qui tint ce noble génie distrait du spectacle effroyable que la France offrait alors. Par une rencontre remarquable, l'étoile de Napoléon commen-

çait à briller au moment où cette malheureuse France était parvenue au dernier terme des crimes et des folies. La convention avait cessé de lutter contre sa destinée ; elle s'était soumise à la loi éternelle des corps politiques, qui est de régner de tous points à la ressemblance et à l'image des classes dont ils empruntent l'assistance : elle se résigna enfin à être populace pour les violences, les grossièretés, le dévergondage, les meurtres, la brutalité. Toujours prête à donner les têtes qu'on lui demande, dans ses propres rangs comme au dehors, tant chacun s'estime heureux de livrer le collègue qui siège à ses côtés, et d'acheter des jours de plus par plus de lâchetés, la montagne, qui est désormais toute la convention, roule, comme la France même, dans un cercle vicieux de tyrannie et de servitude, où la plupart des tyrans ne le sont que pour retarder l'heure qui de bourreaux les verra devenir victimes. Alors les législateurs prétendus de la république ne sont plus que les Tristan-l'Ermite, les père Joseph de la multitude, les courtisans de ses frénésies sanguinaires, les pourvoyeurs de ses affreux plaisirs. A ce période, la révolution ne pouvait rien demander aux anciens pouvoirs qui étaient renversés, et aux hiérarchies anciennes, qui étaient abolies, hormis du sang ; et la maison royale, la noblesse, le clergé, les parlements, la finance, l'armée, la littérature, les sciences, l'industrie, le négoce, la banque, le notariat presque en corps, vont par charretées alimenter l'échafaud ! Chaque commune possède sa guillotine en permanence. Dans beaucoup de lieux, la hache homicide est promenée en pompe à travers les campagnes. Ce sont les rogations des Saint-Just, des Collot-d'Herbois, des Couthon. Il y a une contagion du supplice qui plane sur la France, frappe à chaque demeure, tient en épouvante tous les foyers, et atteint sans distinction la jeunesse, la beauté, la vertu, le génie, les services, l'ancien régime, la révolution. Le bras des sans-culottes fauche tout ce qui s'élève au-dessus du niveau impitoyable. La révolution, à ses débuts, proclama le respect pour la vie de l'homme....., et voilà ce qu'en fait la démagogie ! le respect pour la propriété..... et la confiscation règne comme la mort sur les Français ! le respect pour les opinions et pour les croyances, le zèle de la civilisation, la passion de la liberté..... et une pensée suspecte, *par écrits ou par propos*, est punie de mort ! les croyances sont proscrites, les temples sont fermés, les autels roulés dans la poussière, le christianisme même aboli ! Dieu enfin n'est pas toléré. Pour le coup, la tête de l'*infâme* est écrasée ; les sociétés populaires traduisent ses souvenirs en dérisions insultantes. C'est Voltaire fait peuple, comme on a le *Contrat social* fait loi. Assemblée constituante de cette ère nouvelle, la convention veut constituer à son tour, et, à son tour, elle ne sait que détruire le peu qui reste debout de l'antique constitution des sociétés humaines. Il restait les académies, les colléges, les écoles, les sociétés savantes : elle les abolit. Il restait des monuments, des marbres, des statues, des inscriptions : elle les détruit. Il restait, après les rois, les cendres des rois : elle les jette aux vents ! les images des grands hommes : elle les couche dans la poussière ! La réaction contre les siècles écoulés arrive ainsi à l'invasion des Barbares. Ce sont d'autres Vandales qui règnent, le marteau sur nos monuments et les pieds dans le sang. Les niveleurs peuvent être contents sans doute ? Non ! De la civilisation antérieure des siècles, des traditions du genre humain, il survit une institution universelle, le mariage : la convention le met à néant ; un calendrier universel : elle le supprime ; des formes de langage propres à toutes les nations policées : elle les abolit. Après avoir refait, et les jours et les mois, et les années, on refera l'univers. La commune de Paris l'a dédié (10 novembre), comme un temple dévasté, à la Raison et à la Nature, en traînant sous les voûtes de Notre-Dame la convention honteuse

et rougissante, pour assister à ses dévotions athées. Faut-il s'étonner si, dans ce délire, à l'absurde, à l'impie, à l'atroce, va se joindre le ridicule. Tout, jusqu'aux vêtements, jusqu'aux modes même, est jeté dans le gouffre. Ces clubistes en carmagnole et en bonnet rouge, qui, la plupart, n'eussent pas fait partie des classes libres de l'antiquité, remontent jusqu'à la société grecque et romaine pour remettre en honneur la défroque de Rome et d'Athènes, tout en proscrivant les lettres, les arts, les souvenirs et les dieux. Enfin, ils ne gardaient du passé que leurs noms..... Les voilà qui s'en dépouillent! Ils se débaptisent, pour s'appeler Timoléon ou Carotte, Navet ou Brutus! Les doctes du régime prêtent leur érudition à cette populace, qui impose à eux et à la France son langage, ses mœurs, ses lois, son joug. — Est-elle heureuse du moins dans sa toute-puissance? L'artisan, le laboureur, le journalier, parvenus tout à coup à l'empire, ont-ils les satisfactions passagères des saturnales? Point! L'or, l'argent, le cuivre, ont fui à la fois; les assignats sont sans valeur; les emprunts forcés, les impôts écrasants, le *maximum*, ont, comme la terreur, tué tout crédit, tout commerce, toute industrie. Le travail a disparu; le pain disparaît dans l'effroi universel du propriétaire, du fermier, du marchand. Le peuple souverain, affamé au milieu du Pactole de sa puissance, fait queue à la porte du boulanger de sa section pour attendre et disputer à des mégères ivres l'aliment tarifé de sa journée oisive. Cependant, comme tous les despotes, il lui faut acheter la tyrannie par le spectacle du deuil et de l'épouvante. Il lui faut en personne escorter les charretées de victimes, prêter main-forte aux bourreaux, livrer chaque jour cent combats, *travailler* dans les rues la pique à la main, courir aux frontières, courir en Vendée, courir en Calvados, aller partout, au prix de son sang, verser le sang français, en laissant derrière soi femmes et enfants sans pain: temps d'horreur et de démence, où Dieu, nié par les lois, semble se rendre visible aux hommes par ses châtiments! — Les châtiments ne s'arrêtent qu'où finit chez l'homme la puissance de détruire. Toutes les fautes et tous les torts des castes, des pouvoirs, des siècles précédents, sont punis par les mêmes coups que les égarements, les illusions et les attentats des factions présentes. Une génération tout entière semble dévouée à payer pour les générations antérieures, et à servir d'exemple aux générations futures. Au moment où la démocratie s'introduit dans le gouvernement de la société européenne, peut-être fallait-il que le genre humain vît à l'œuvre la démocratie extrême. L'athéisme pour culte, l'extermination pour code, la banqueroute, l'expropriation, le *maximum* pour gouvernement, la levée en masse pour armée, le sans-culottisme pour niveau; c'était le dernier terme du gouvernement populaire, la dernière conséquence de la politique et de la philosophie de ce siècle destructeur; c'était la fin de l'ordre social. De cette orgie de sang, comment sortira le règne de la tolérance, celui de la liberté, l'égalité véritable, le progrès, un nouvel ordre social enfin à la place de celui dont les ruines sont encore fumantes? Voilà le secret des temps! voilà la mission et l'œuvre de Napoléon! — Avec l'année 1794, le travail de la recomposition commence. Un homme ose seul l'entreprendre, un homme hideux de sang, grand de crimes, également fort d'un génie réel et de fausses vertus, qui règne sur la France par trois leviers, la société des jacobins, la convention et le comité de salut public, imposant au comité par son habileté, à la convention par son audace et son éloquence, aux jacobins par sa gravité et sa sagesse. Cet homme, le Cromwell véritable de la révolution française, c'est Robespierre, qui vivra dans les siècles chargé justement de leur exécration, et portant devant l'avenir l'endosse de la terreur, parce que, s'il voulut l'arrêter, ce fut après l'avoir rendue inévitable, et en y présidant. La montagne s'était divi-

sée en trois factions, les modérés, qui voudraient pardonner, les corrompus, qui veulent jouir, les ultra-révolutionnaires, qui veulent détruire encore. Indépendant de chacune des trois, craint et respecté de toutes, Robespierre commande à la société des jacobins de s'épurer; il rassemble dans le comité de salut public toutes les branches de l'autorité nationale; il relève enfin la convention, qui ne tremble plus que devant lui, qui ne donne plus qu'à lui son sang et celui des Français, imposante désormais et terrible à l'insurrection, aux clubs, à la commune de Paris. Cette commune, depuis quatre ans l'arbitre véritable de la France, Robespierre a su enfin la vaincre, l'humilier, l'assujettir. Il licencie l'armée révolutionnaire; il dépossède les comités révolutionnaires; il muselle les départements et les districts; il crée, en un mot, au milieu de l'anarchie détrônée et vaincue, la centralisation, génie nouveau, qui est l'unité, qui est le pouvoir, qui est l'ordre, de la seule manière dont l'ordre soit possible dans une démocratie de trente millions d'hommes. Son bras ose poursuivre l'anarchie dans ses coryphées. Par lui, les démagogues marchent à l'échafaud, pour la première fois, autrement qu'en bourreaux. Il y pousse, parmi les monceaux de victimes prises, selon l'usage, à la tête de l'ancien régime, les Hébert, les Anacharsis Clootz, les Chaumette, les Ronsin, les Vincent, tous ces brigands de la commune de Paris, les chefs des ultrà-révolutionnaires dans toute la France (10 mars 94), sauf à foudroyer aussitôt après (12 mars) les corrompus, dans la personne des Chabot, des Launay, des Bazire, et à frapper en même temps, pour mieux marquer son impartialité terrible, les modérés eux-mêmes dans les Camille Desmoulins, les Hérault de Séchelles, les Danton. La chute de Danton forme la contre-partie de celle de la commune. C'est un système de bascule qui a pour pivot la guillotine. Tout tremble, tout plie, et alors Robespierre juge le moment venu de rendre des bases morales à la société qu'il prétend sauver. Il a retiré la révolution des abimes de la démagogie; il la ramène jusqu'au déisme: il va restituer à l'homme une ame immortelle et à l'univers un Etre-Suprême (7 mai 94). Il fait décréter par la convention, il fait applaudir par le peuple de France, qui commençait à revenir des vapeurs de sa longue ivresse, le rétablissement des deux premières pierres de la digue morale où s'appuient les sociétés humaines. Suspendant toutes les destructions, il fait passer en loi la conservation de Versailles et de toutes les autres demeures royales, pour devenir les palais des arts, les palais du peuple souverain, qu'il instruit à vouloir des pompes, des spectacles, des fêtes. Et, parmi les fêtes que sa religion et sa politique comprennent, figurent, au milieu de tant de ruines sanglantes, avec l'Etre-Suprême, ses plus pures créations ou ses plus nobles symboles, la liberté et l'égalité, la justice et la vertu, la pudeur et la gloire, la piété filiale et la vieillesse, le malheur et les aïeux. Les aïeux! Robespierre les invoque pour la France... —C'était la restauration sociale qui s'ouvrait: la victoire reparut aussitôt. Le comité de salut public puisait dans la concentration de tous les pouvoirs les moyens de réparer tous les désastres de la fatale année qui venait de finir. La guerre n'était plus le vœu que des deux seules puissances qui gagnassent à l'embrasement, l'Angleterre et la convention. Les couronnes du continent avaient demandé, dès le 1er février, une trève de deux années; la grande insurrection de la Pologne et les batailles de Kosciuszko faisaient désirer la paix à la Prusse, à l'Autriche, à la Russie même, bien qu'elle n'eût pas d'armée en ligne contre nous: c'était toujours une diversion pour elle ainsi que pour ses alliés; et les rois n'attendaient plus de la guerre ni l'abaissement de la France ni le rétablissement de la royauté. Aussi ne portèrent-ils pas à 300,000 combattants les bandes dont la coalition enserra nos frontières. C'eût été miracle, qu'avec des réquisitions de 1,400,000 hommes, l'administration du

temps, toute mauvaise qu'elle fût, n'eût pu réussir à couvrir d'armées suffisantes le sol français. Il y avait un élan généreux dans la plupart des cités françaises. Au milieu de l'effroi du dedans et des promesses de la victoire, les jeunes gens partaient le sac au dos, en laissant derrière eux leurs pères, qu'ils n'étaient pas sûrs de retrouver. Beaucoup de proscrits, pour sauver leur tête, s'enfuyaient au champ d'honneur; dans les camps, les assassins et les victimes étaient confondus; l'égalité renversée s'y retrouvait : là, le riche, le noble, pouvaient arriver au pair avec le sans-culotte. Pour combien, d'ailleurs, la mort des combats n'était-elle pas une ambition et un refuge, dans cette loterie affreuse des dissensions civiles et des proscriptions, où il semblait que tous les billets portassent la mort? — Ajoutons que l'ordre renaissant dans le pays, la discipline se rétablit sous les drapeaux. Les généraux sans-culottes étaient la plupart tombés sous la hache de Robespierre ou laissés sans emploi. Les nouveaux chefs de l'armée, enfants de la révolution, mais non pas coryphées de la démagogie, Jourdan, Hoche, Moreau, Pichegru, avaient eu le temps de se former, depuis un an, à l'exercice du commandement et à l'art de la guerre. Par toutes ces causes, la France put espérer une campagne qui reproduisît, sinon dans leur rapidité merveilleuse, au moins dans leurs plus utiles résultats, les triomphes de la grande automne de 92. — En effet, cette campagne de 1794 s'ouvrit par des succès éclatants et décisifs. L'armée d'Italie en eut l'honneur, et ils furent l'ouvrage d'une nouvelle combinaison de génie due au plus jeune des officiers généraux français : Bonaparte commandait l'artillerie de cette armée, ayant sous lui maintenant le général Dugeard, son protecteur un an auparavant. Nommé à ce poste dans les premiers jours de mars, il passa ce mois entier à étudier toutes les positions, à s'instruire de tous les combats précédents, comme si c'eût été lui qui dût commander les opérations, et ce fut lui en effet. Le général en chef, Dumorbion, était un vieil officier, comme Dugommier, instruit, loyal et brave, digne comme lui d'avoir des hommes supérieurs sous ses ordres, capable aussi de les comprendre, et ayant plus besoin de cet appui, parce que la goutte, qui paralysait son bras et tout son corps la moitié du temps, lui laissait à peine la libre disposition de sa tête et de son cœur. Il avait sous ses ordres le colonel Gassendi et les généraux Vial, Dallemagne, Masséna, Masséna donné par Nice à la France, et qui donna à la France tant de gloire ! Dans la campagne précédente, d'inutiles efforts avaient été tentés pour ravir aux Piémontais la formidable position de Saorgio, qui les maintenait maîtres des Alpes. Leur camp des Fourches avait compté, pendant la campagne de 93, par le nombre de nos assauts, le nombre de nos revers. Et cette année, le Piémont n'avait pas moins de 40 mille hommes sous les armes, fortifiés d'une armée autrichienne auxiliaire. De Saorgio dépendait encore, de ce côté, la fortune de la guerre. Mais Bonaparte revint de sa tournée savante, apportant un moyen assuré de donner Saorgio et les Alpes à la France, comme auparavant de lui restituer Toulon. Cette fois encore, son génie avait vu que l'attaque devait porter ailleurs que sur le point même qu'il fallait conquérir. Un conseil de guerre s'assembla pour l'entendre sous la présidence de deux commissaires de la convention à l'armée d'Italie, Robespierre-le-Jeune et Ricord. Le plan proposé était ceci : tourner la gauche de l'ennemi par la corniche, passer la Roya, occuper les monts Tanardo et Roccabarbena, dominer la position de Saorgio, s'avancer en même temps sur le col de Tende, couper ainsi les communications de l'ennemi, et le réduire à abandonner lui-même en toute hâte ses positions inexpugnables. De la sorte, on reportait la défensive du comté de Nice à sa place naturelle, sur la crête des Alpes; on reprenait l'offensive du côté de l'Italie ; on laissait plus de troupes disponibles, en s'appuyant à des

points fortifiés par la nature ; c'était enfin ressaisir Oneille, maîtriser la rivière de Gênes, rétablir les relations de tout le littoral avec Marseille; et le Piémont entamé se trouvait ouvert. Ce plan si simple et si fortement conçu fut adopté sans discussion. Toulon avait enseigné à croire en Bonaparte. Mais il fallut attendre les ordres du comité de salut public. Carnot, qui y gouvernait les affaires militaires, ratifia les résolutions du conseil de guerre, et le 6 avril l'armée se mit en mouvement. Une partie fit face au col de Tende, aux Alpes, aux camps fameux de Rans et des Fourches. Une division de 14,000 hommes s'avança par Menton et Vintimille en plusieurs colonnes : l'une, qui remonta la Roya, aux ordres de Masséna, et marcha sur le mont Tanardo ; une autre, qui passa la Nervia, et prit position à Monte-Grande; et trois brigades, chargées, sous la conduite de Bonaparte, de franchir le Taggio, de suivre le littoral et de frapper les grands coups. Culbuter les Autrichiens et les Piémontais sur les hauteurs de Sainte-Agathe, occuper Oneille, courir au Ponte di-Nave, après avoir enlevé l'artillerie piémontaise dans le col Mezza-Luna ; attaquer, battre de nouveau les Autrichiens, les précipiter dans le Tanaro, faire capituler dans la même journée la place considérable d'Ormea, et s'établir à Garossio, en communiquant avec Edano par le mont Saint-Bernard, toutes ces opérations décisives et glorieuses, furent l'affaire de 12 jours. Cependant, Masséna débouchait de plus près sur les derrières de Tanarello. Les Piémontais, tournés, coupés, en péril d'être pris, abandonnèrent, et leurs lignes, et Saorgio, et les revers des Alpes. Le 8 mai, le drapeau tricolore flottait sur toute la chaîne des Alpes maritimes; 3 ou 4,000 prisonniers, 70 pièces de canon, 2 places fortes, la possession du col de Tende, les communications établies par le col d'Argentière avec l'armée des Alpes qui put reprendre enfin le Saint-Bernard et le mont Cenis, le Piémont partout découvert, son armée annihilée, et notre droite assise sur les premiers mamelons des Apennins, tels furent les résultats de cette rapide et superbe expédition. — Ces débuts étonnèrent la coalition. Deux vieux généraux, Dugommier et Dagobert, rivalisèrent sur les Pyrénées de dévouement, de courage et de succès. Tous deux vainquirent et moururent. L'Espagnol enfin, après un an d'invasion, se vit rejeter au-delà des Pyrénées. Dans le Nord, après quelques échecs de Pichegru, réparés par Souham et Moreau à Courtrai le 26 avril, à Menin le 29, à Courtrai encore le 11 mai, puis renouvelés deux fois au même moment (9 et 11 mai) sur la Sambre par la présomption et la sottise proconsulaires des représentants Saint-Just et Lebas, qui manquèrent tout perdre, Kléber et Moreau, par la victoire du Turcoing (18 mai), avaient réduit et le duc d'York, et l'archiduc Charles, et Cobourg, et l'empereur, qui présidait aux opérations en personne, à la défensive du côté de la Flandre. Macdonald, au combat d'Hooglède, gagné sur Clairfayt (13 juin), détermina la chute d'Ypres. Jourdan fit davantage à Fleurus (26 juin). Cette journée, l'une des plus glorieuses des guerres de la révolution, nous rouvrit, après 18 mois, les portes de la Belgique. Ce fut le grand coup de cette guerre; Bruxelles allait revoir (10 juillet) le drapeau français. Une partie des conquêtes de 92 étaient ressaisies. Une partie des désastres de 93 étaient réparés. L'amiral Villaret-Joyeuse, par un combat admirable, dont l'honneur lui resta, et d'où il eût emporté la victoire entière si son représentant du peuple n'eût, le dernier jour, arrêté son essor, Villaret-Joyeuse, disons-nous, sans pouvoir réparer tous les maux et tous les désastres de notre guerre maritime, attacha du moins une gloire de plus au pavillon national, rouvrit nos ports aux convois de l'Amérique, et donna au gouvernement des moyens de plus de combattre la disette factice que créait le *maximum*, au milieu des trésors d'une récolte magnifique. — Cependant, au-dedans, de grands événements s'étaient passés : l'homme à qui la révolution devait ces triomphes, celui

qui avait fait sortir, du milieu des convulsions d'une démagogie délirante, un pouvoir et un ordre terribles, allait tomber victime des prospérités dues au régime puissant dont il n'avait été le régulateur qu'en se faisant le ministre et l'apôtre du crime. La fête de son Être-Suprême, qu'il avait enfin célébrée quelques jours avant la bataille de Fleurus, le 8 juin (20 prairial), parmi les transports universels du peuple, souleva les fureurs de tous ces chefs de la montagne, qui, se voyant ramenés à Dieu, croyaient l'être à un maître et à un juge. Les Billaud-Varennes, les Collot-d'Herbois, les Bourdon-de-l'Oise, les Fréron, les Legendre, tous les cordeliers, criaient à la superstition; c'était le génie de la commune se révoltant contre la réaction qui l'avait brisée. On vit, dans le comité de salut public divisé, des décemvirs gorgés de sang murmurer maintenant contre la tyrannie, parce que cette tyrannie, dont ils avaient été les plus dociles et les plus cruels instruments, leur commandait un retour à l'ordre et à ses premières maximes. Un autre motif les animait. Ils commençaient à redouter pour eux-mêmes cette hache qu'ils avaient tant maniée, et pensaient à renverser le despote pour exercer seuls son affreux despotisme. Il ne leur manquait que le courage de l'attaquer. Robespierre, qui savait que sa dictature n'était possible que si elle était incontestée, Robespierre, qui comprenait qu'un gouvernement populaire ne pouvait échapper à l'anarchie qu'à condition de rester sans une résistance et sans un murmure, comme sans tribune, sans presse, sans élection, Robespierre résolut de renverser à l'instant, et de noyer dans le sang, ces têtes renaissantes de l'hydre qu'il avait abattue. Pour frapper de terreur les terroristes qui osaient hésiter à le suivre dans ses nouvelles voies, il lança son horrible loi du 22 prairial, qu'il arracha à la convention épouvantée pour pouvoir envoyer à l'échafaud, sans formalités, sans défense, comme les sultans d'Asie, ceux de ses conventionnels qui se soulevaient contre Dieu et contre lui. Cette loi, qui était le droit de vie et de mort conféré à Fouquier-Tinville contre les comités eux-mêmes, Robespierre l'obtint de la peur et de la lâcheté communes. Mais les comités menacés lui en disputèrent l'usage. Ils le chicanèrent sur le nombre des victimes. Le dictateur fit la faute de les vouloir toutes à la fois, de se refuser à toute transaction, de refuser les têtes que tous ces complices lui offraient, comme un équipage menacé offre tel nombre des siens à l'Océan furieux; on ne lui en livrait pas assez au gré de sa politique et de sa vengeance. En même temps, il tomba dans une faute plus grande, où nous avons vu l'orgueil entraîner d'autres que lui. Ce fut de délaisser le pouvoir. Son règne absolu durait depuis 5 mois. Il se retira des comités, croyant punir par son absence le crime de ces audacieuses hésitations, et amener à une soumission suicide ses séides révoltés. Il advint de cette retraite insensée plusieurs choses qui toutes le perdirent. La peur, après des semaines de négociations pusillanimes, donna à ces décemvirs esclaves le courage de régner. Ils s'enhardirent à gouverner eux-mêmes, et, comme ce fut à cet instant (juin) que se succédèrent au dehors les victoires, le peuple, la convention et les comités même oublièrent de qui ces victoires étaient l'ouvrage : tous s'habituèrent à penser que l'état pouvait marcher sans Robespierre. En même temps, ces gouvernants, plus malhabiles et plus violents que lui, ouvrirent en quelque sorte toutes les cataractes de la terreur. Ils nagèrent à cœur-joie dans le sang. Il y eut recrudescence de meurtres juridiques. Les prisons se vidèrent sur l'échafaud. Les ouvriers, les bourgeois, furent atteints; le peuple, en voyant chaque jour ces chœurs de jeunes filles, de grands seigneurs, de parlementaires, de constituants, de duchesses, d'artisans, marcher par quatre-vingt-dix ou cent à la fois au sacrifice, finit par se demander pourquoi ces holocaustes; et comme c'étaient les lois de Robespierre, les juges

de Robespierre, les traditions de Robespierre, qui tuaient, sa retraite de quelques semaines, affaire de ménage ignorée, n'empêcha point l'horreur publique de se fixer sur lui. D'un autre côté, quels étaient ses points d'appui et ses leviers? séparé du pouvoir, le voilà réduit à s'étayer de ces forces extérieures qu'il avait vaincues, à évoquer la commune, à employer l'insurrection! C'était une situation fausse et violente. Il devait y périr. Aussi, lorsque, le 9 therm. (27 juillet), il reparut dans la convention, résolu d'y dicter des lois, en la menaçant des foudres d'un nouveau 31 mai, la convention tourna contre lui l'autorité qu'il lui avait rendue : les comités lui opposèrent la force dont il les avait investis. La commune, qu'il avait désarmée, fut vaincue presque sans combat. C'était, si l'on osait comparer des destinées et des natures si différentes, Napoléon au 20 mars, cherchant à s'armer des principes révolutionnaires que lui-même avait réduits à néant. La gloire de Robespierre, si j'ose accoler à son nom ce mot de gloire, était d'avoir clos la marche de la révolution; il échoua dans sa tentative désespérée de la lancer en avant de nouveau, afin de ressaisir le gouvernail dans la tempête. Il se trouva qu'il avait si bien tué l'insurrection qu'il ne put la ranimer pour se défendre. Dans cette extrémité, il voulut se casser la tête, se manqua à moitié, et, à demi-supplicié par lui-même, il supporta avec un courage antique le supplice plus cruel des 20 heures d'attente qui passèrent sur lui avant celle où, à son tour, il alla sur la place de la Révolution, avec le cortége de Robespierre le jeune, qui s'était héroïquement dévoué pour lui, de Saint-Just, de Couthon, et de 20 autres des ministres de sa dictature, finir sur la place Louis XV, comme il avait voulu que finît le roi.—Le 9 thermidor n'était dans le principe qu'une intrigue de bourreaux. Tous ceux qui y prirent part, les Tallien, les Barras, les autres que j'ai nommés, avaient les mains ruisselantes de sang autant et beaucoup plus que Robespierre. Ils ne conspirèrent sa chute que pour le gagner de vitesse, pour le tuer, de peur d'être tués par lui. Ce n'était, dis-je, qu'une intrigue de bourreaux. Mais Robespierre était plus grand qu'eux tous de toute la tête, et cette tête puissante ne pouvait être abattue sans que sa chute ne fût une révolution entière. Les conjurés, qui d'abord s'étaient indignés de la réaction accomplie par Robespierre, avaient été obligés en définitive de s'appuyer contre lui à *la plaine* tant moissonnée par eux, comme lui le fut de s'appuyer à la commune qu'il avait détruite. La plaine enhardie fit des conditions. Elle trouva un appui dans le sentiment public. La France crut la terreur condamnée dans Robespierre; tout le monde respira. Il y eut un cri de salut, un élan de joie, une ferveur de sécurité, qui changèrent la face des affaires, firent la loi à la montagne, et intimidèrent les vainqueurs du tyran, au point qu'ils n'osèrent plus reprendre et continuer la tyrannie. Ou du moins ce fut en vain qu'ils le tentèrent; en vain qu'ils se mirent à panthéoniser Marat et à inaugurer partout cette idole, pour bien montrer qu'ils n'entendaient pas changer de dieux ni d'autels. On sait ce mot de Billaud-Varennes, disant à la convention : « Je crois qu'on murmure! » Mais l'homme qui avait la puissance de dire de ces paroles, cet homme n'était plus : la réaction des esprits entraîna la convention. Force fut aux hommes de sang de travailler à rester les maîtres avec un système nouveau et un régime meilleur : car c'est la folie de tous les ambitieux de vouloir survivre aux idées et aux intérêts qui les ont portés à la puissance. L'apostasie n'était possible qu'aux terroristes subalternes, aux Fréron, aux Salicetti; les chefs d'emploi y échouèrent : la parole était rendue aux victimes, et c'était toute la France. L'horreur publique devait détrôner les assassins. Ce fut bientôt entre tous ces monstres, à qui renierait ses crimes, à qui maintenant enverrait ses complices à l'échafaud, pour expier par ces lâchetés et ces attentats d'une autre sorte, les lâchetés, les attentats de la veille, et se laver du sang par le sang.

— Par malheur, le 9 thermidor eut un autre résultat : s'il mit fin à la terreur, qui, de toute manière, allait finir, il interrompit la réorganisation du chaos public, et cette réorganisation resta suspendue huit années. Nul homme ne se rencontra qui pût ressaisir les rênes. La convention, accoutumée à tous les esclavages, se reconnut incapable du commandement. Toutes les factions dans lesquelles elle était divisée levèrent la tête à la fois, et se disputèrent le pouvoir. Elle retomba dans son anarchie intestine, comme la France, où toutes les factions aussi levèrent la tête; toutes prirent les armes, toutes se renvoyèrent les accusations, se poussèrent à l'échafaud, et déchirèrent en quelque sorte de concert le sein de la patrie. Avant Robespierre, on avait eu, quatre années durant, l'anarchie dans la révolution ascendante; après lui, on eut l'anarchie dans la réaction. Mais les hommes ont plus tôt détruit qu'édifié, et le reste du siècle s'écoula dans les convulsions de cette réaction combattue, qui ne trouva un terme et des lois, qu'au temps où, enfin, Dieu prit en pitié la France, et confia ses destins à celui qui avait mission de les fixer. Robespierre avait clos la révolution; il fallait que Napoléon la constituât.—Une chose singulière, c'est que la chute de Robespierre entraîna celle de Bonaparte, et faillit causer sa ruine. Quelques jours avant le 9 thermidor, le 13 juillet, Ricord, resté seul représentant du peuple à l'armée d'Italie par le départ précipité de Robespierre le jeune pour Paris, avait donné l'ordre écrit au général commandant l'artillerie de se rendre à Gênes, pour y remplir une mission militaire sous l'ombre d'une mission politique. Dans l'intervalle, la révolution opérée au sein de la convention amena le remplacement de Ricord par Albitte et Salicetti, et, soit que ces deux hommes, prompts à faire oublier leurs violences terroristes, voulussent se jeter dans les violences thermidoriennes et livrer des victimes à tort et à travers pour surnager, en restant sous tous les régimes bourreaux, soit qu'ils fussent animés à cette lâcheté par le ressentiment de leurs ignorances au siége de Toulon, ou bien que Salicetti, par suite de rivalités d'une autre nature, comme l'indique Mme d'Abrantès, eût quelque haine corse à assouvir sur son jeune et glorieux compatriote, soit enfin qu'en effet la mission donnée à Bonaparte se trouvât inconnue des deux représentants, que son voyage de Gênes leur fût dès lors suspect, que la coïncidence de cette course avec le départ de Robespierre le jeune les abusât, à son retour au quartier-général de Loano, le 19 thermidor (6 août), ils le décrètent d'accusation, le suspendent, le font arrêter par un autre Corse, l'adjudant-général Arena, et ordonnent qu'il soit traduit au comité de salut public. C'était autant que par le passé une décision menaçante : le comité de salut public tuait encore. Les suspects étaient comme de coutume charriés à l'échafaud par soixantaines à la fois. Seulement on était maintenant suspect de dévouement à Robespierre. Ses complices et ses valets, qui l'avaient égorgé, poursuivaient ce crime nouveau sur les hommes de la commune et de la société des jacobins, sans voir que c'était en définitive leur armée qu'ils décimaient; que le mouvement qu'ils servaient les emporterait un jour eux-mêmes, et que ce jour prochain serait celui où se découvrirait le malentendu des comités et de la montagne, qui avaient cru ne renverser qu'un homme, et de la plaine, de la convention, de la France entière, qui croyaient au renversement d'un régime. Dans cette crise bizarre et sanguinaire, les rapports du général avec Robespierre le jeune suffisaient pour faire tomber cette tête... O patriotes! qui revendiquez Napoléon pour l'un de vos demi-dieux! à combien peu ont tenu sa vie et sa gloire, sous l'empire de vos doctrines et de vos lois! — Junot et Sébastiani, ses aides-de-camp, lui firent proposer par un de ses gardiens de l'enlever; il refusa, en disant : « Je suis innocent; je me confie aux lois. » Et il se contenta d'écrire aux deux représentants une let-

tre admirable de simplicité, de noblesse et de courage. Là, point de ces concessions auxquelles, dans les périls, recourent les ames communes : « On veut que j'aille à Paris avec un arrêté qui me déclare suspect: l'on doit supposer que les représentants ne l'ont fait qu'en conséquence d'une information. Quelles que soient les mesures que prenne le comité, je ne pourrai pas me plaindre de lui. Si trois hommes déclaraient que j'ai commis un délit, je ne pourrais pas me plaindre du jury qui me condamnerait. Des patriotes doivent-ils inconsidérément perdre un général qui n'a point été inutile à la république? des représentants doivent-ils mettre le gouvernement dans la nécessité d'être injuste ou impolitique? Entendez-moi, détruisez l'oppression qui m'environne; une heure après, si les méchants veulent ma vie, je l'estime si peu! je l'ai si souvent méprisée! Oui, la seule pensée qu'elle peut encore être utile à la patrie me fait en soutenir le fardeau! » — Cette lettre, ou plutôt, comme les contemporains le pensent, l'inspection des papiers de Bonaparte, en désarmant les passions de Salicetti, et peut-être en éveillant en lui des craintes personnelles, provoqua un arrêté des proconsuls, portant qu'après avoir pris connaissance des ordres à lui donnés le 25 messidor par le représentant Ricord pour se rendre à Gênes, et prenant en considération l'*utilité dont pouvaient être à la république les connaissances militaires dudit Bonaparte*, ils ordonnaient que ce citoyen serait mis *provisoirement* en liberté, pour rester au quartier-général. C'était le 3 fructidor an II (20 août 1794). Quel régime! quel jeu insultant des plus grandes destinées par les êtres les plus vulgaires d'esprit et de cœur! — Une liberté provisoire, une situation précaire était rendue au jeune héros, et il en fit usage pour renverser, dans le mois de septembre, une marche menaçante des Autrichiens sur la Bormida, et des Anglais sur Vado, refuge de toutes les croisières ennemies. Grâce à lui, Dumorbion pénétra dans le Montferrat par le col de Bardinetto. Cette seule manœuvre contraignit l'armée impériale à une retraite précipitée. Là, les plaines de l'Italie se découvraient aux regards du fils des sénateurs de Florence. Son génie criait : *Italiam! Italiam!* Il envoya au comité de salut public un plan d'invasion, celui-là même qui devait, un an plus tard, le faire reconnaître pour le premier capitaine des temps modernes. Le comité ordonna qu'on fit halte, peut-être en haine de cet officier de 25 ans, qui parlait de conquérir des royaumes. L'armée d'Italie, ou plutôt la France même, fut frappée en lui. Cette armée victorieuse, condamnée au repos pendant tout l'automne et tout l'hiver suivants, vit, l'arme au bras, nos légions du Nord, excitées par le génie nouveau qui régnait sur la France, et favorisées par les dispositions pacifiques qui éclatèrent aussitôt en Vendée et en Europe, ressaisir l'une après l'autre toutes les places que l'année 93 nous avait reprises, en commençant par Condé et Valenciennes (30 août); Jourdan arriver par Cologne (7 octobre) sur le Rhin; le chef-lieu de l'émigration, Coblentz, tomber devant Moreau (23 octobre); Maëstricht devant Kléber (4 décembre), nos colonnes, délivrées de Saint-Just, retrouver dans le Palatinat les chemins que la campagne de 92 nous avait frayés vers Mayence; Pichegru enfin accomplir en Hollande, à travers les glaces (janv. 1795), les plans interrompus de Dumouriez, et renverser dans Amsterdam le trône des stathouders. — Voué à l'obscurité dans de tels moments, Bonaparte ne trouva pas même l'obscurité exempte de périls. Poursuivi tout à l'heure par des terroristes hideux de massacres, comme terroriste, il le fut maintenant à un autre titre. Les forts Saint-Jacques et Saint-Nicolas, détruits à Marseille dans les mouvements populaires, avaient été compris par lui dans ses plans de défense du littoral français. Il y fit travailler. Aussitôt les patriotes marseillais se prétendirent ou même se crurent menacés. Ils poursuivaient le cours de leurs furies anarchi-

ques avec un emportement nouveau, à mesure qu'ils voyaient plus clairement la révolution de thermidor se changer en un mouvement rétrograde dans la convention, comme dans la république tout entière. Ils portèrent leurs plaintes à l'assemblée, qui, dans son effroi de provoquer les griefs des jacobins, alors même qu'elle se séparait d'eux, manda le général à sa barre pour modérantisme et trahison: c'était un arrêt de mort. Le récri universel de l'armée d'Italie para le coup; Salicetti lui-même ne crut pas pouvoir se dispenser d'intervenir: il fut sauvé. — Mais ces dangers et ces folies, en blessant plus qu'aucune autre son ame altière, ne la faisaient point plier. Ainsi, il se trouvait peu après à Toulon, où il avait dû prendre un commandement dans une expédition navale destinée contre le saint-siége. L'expédition était contremandée par suite de revers que l'escadre avait essuyés sous les auspices du représentant du peuple Letourneur de la Manche, jeté à bord par un caprice de la convention pour imposer ses volontés souveraines à nos marins. Un jour, un corsaire français entre dans le port, amenant une prise espagnole; le peuple est informé qu'une vingtaine d'émigrés, entre lesquels toute la famille de Chabrillant, sont dans le nombre des captifs: des cris de sang s'élèvent de toutes parts, la population entière se précipite sur la prison qui les renferme. Des représentants du peuple qui promettent dans les 24 heures une mort juridique pour éviter des assassinats, sont méconnus; on veut aussi leur tête, et déjà le péril était imminent quand Bonapart accourt; il aperçoit dans la sédition des canonniers qu'il a commandés; il les harangue, leur impose, les rallie, sauve à leur aide les représentants, et parvient à contenir la foule de manière à gagner la nuit. Alors, il fait disparaître les Français prisonniers dans ses caissons; une barque les recueille, et ils lui doivent la vie. Mais n'était-ce point aux yeux des gouvernants un crime nouveau? Bonaparte fut heureux de ne se voir condamné qu'à quitter son arme et à compter dans les cadres de l'infanterie. Il court à Paris et proteste. Aubry, peu auparavant capitaine d'artillerie comme lui, et maintenant général, membre du comité de salut public, chef du département de la guerre, sans avoir acheté ses honneurs par des victoires, sans avoir quitté même l'aire conventionnelle, Aubry, que les succès de Bonaparte offensent, oppose à ses réclamations sa jeunesse: « On vieillit vite sur le champ de bataille, repartit Napoléon, et j'en arrive. » Cette réponse envenime les plaies de l'amour-propre du proconsul; il persiste. Plus tard enfin, il offre une brigade dans la Vendée, Bonaparte ose refuser ce service, et un arrêté du comité de salut public, signé Cambacérès, Merlin de Douai, Letourneur de la Manche et Berlier, déclare le général Bonaparte rayé des contrôles de l'armée! O patriotes! voici maintenant votre héros destitué par vos sages! l'épée est brisée dans ses mains! et il ne la retrouvera que pour défendre ses proscripteurs.—Napoléon était arrivé à Paris peu après les convulsions du 12 germinal (20 mai), où Pichegru, venu pour défendre la convention contre les rébellions des jacobins, vit la pique des sans culottes appuyée sur sa poitrine, et conçut tant d'horreur de cette hideuse anarchie qu'il retourna précipitamment à son armée pour aller la trahir; tout en écrivant qu'il espérait bien ne pas faire le 3e tome de Lafayette et de Dumouriez, il fit plus que les deux autres: il aima mieux se faire battre par l'étranger que servir plus long-temps le gouvernement révolutionnaire. — Cependant, de nouvelles journées de révolte et de carnage étaient prévues comme autant de contre-coups du 9 therm. La convention, non contente d'avoir dépossédé les décemvirs, voulait, à présent, leurs têtes pour les punir de toutes les lâchetés qu'ils lui avaient imposées. La montagne voyait avec surprise et avec épouvante la puissance revenue aux hommes en même temps qu'aux doctrines de la plaine, d'autant plus que la plaine régnait comme elle avait servi, dans le sang. Elle était im-

pitoyable de modération et d'humanité; elle ne respectait pas sur ses adversaires l'inviolabilité du mandat législatif plus qu'ils ne l'avaient respectée eux-mêmes sur leurs ennemis. On compta jusqu'à 75 conventionnels proscrits par les décrets de la convention sous l'empire des thermidoriens. Les Billaud-Varennes, les Collot d'Herbois, les Barrère, se virent décrétés. Carrier l'avait été le premier. Le tyran, furieux de cette réaction inattendue de la tyrannie, s'écriait inutilement: «Quel est celui d'entre vous, dans cette enceinte, qui osera donner sa voix contre moi? N'avez-vous pas tous sanctionné les ordres que j'ai exécutés? Je déposerai sur le bureau trente lettres de cette convention qui ose me juger, et qui me reprochait de n'être pas assez sévère. Oui, tout est coupable ici, tout... jusqu'à la sonnette du président! » — Il avait raison : cette sonnette, écho fatal de tous les commandements de la violence et de toutes les concessions de la faiblesse, avait sonné le glas de mort de trente mille Français, la plupart l'honneur de la patrie! Cependant Carrier fut condamné, et le fut, on ose à peine le redire, par 500 conventionnels présents, à l'unanimité!!! C'était le destin de cette assemblée funeste de se montrer toujours esclave du dehors, parce qu'elle était pouvoir unique, et dès lors dépendante toujours des passions, qui faisaient sa force par leur appui. Maintenant, elle obéissait à la réaction extérieure comme autrefois au mouvement contraire; sous l'empire de cette impulsion nouvelle, elle revenait chaque jour sur chacun de ses actes et de ses précédents : elle renversait la statue de Marat, rappelait dans son sein les débris de la plaine et ceux même de la gironde, condamnait les souvenirs du 31 mai jusque là solennellement célébrés, célébrait les victimes après les bourreaux, adoucissait les lois de confiscation et de mort contre les prêtres, les nobles, les émigrés, et remontait enfin fidèlement le cours entier de son histoire, abattant elle-même à chaque soleil un lambeau de son passé, et faisant justice de ses œuvres, comme si elle eût été sa propre postérité. Mais dans l'assemblée les montagnards dépossédés, au dehors les jacobins compromis, s'indignaient. Ils étaient animés uelque entreprise décisive par es combats qu'ils avaient à rendre sans cesse dans les rues pour leur propre défense : car la guerre civile régnait dans Paris et la France, chaque parti se chargeant de faire sortir du chaos public l'avenir qu'il rêvait, et déjà les rues de Paris n'appartenaient plus aux anarchistes seuls. La *jeunesse dorée* commençait à leur disputer ce domaine. Dans ce péril, la faction démagogique, qui, durant sa puissance, avait elle-même suspendu la constitution de 93 pour maintenir la convention au gouvernail et l'y perpétuer, s'avisa maintenant de s'apercevoir que toutes ces mesures étaient inconstitutionnelles et illégales. Ce fut donc au nom de la constitution de 93 que, le 1er prairial (20 mai 1795), jour terrible, les jacobins soulevèrent les faubourgs et les lancèrent sur les Tuileries. Boissy d'Anglas, assis au fauteuil, ne faiblit point devant la multitude, maîtresse des bancs, et agitant au bout de ses lances la tête de Féraud assassiné. C'était la grande crise de la révolution française : il s'agissait de savoir si le 9 thermidor et les dix mois qui venaient de s'écouler n'étaient qu'une halte trompeuse comme toutes celles qui avaient marqué le mouvement ascendant de la révolution, ou bien si les destructions étaient finies, le désordre épuisé, la marche vers un gouvernement régulier, légal et libre, reprise enfin. L'ordre triompha. Comme au 9 thermidor, la victoire resta aux pouvoirs constitués, aux lois, à la convention nationale. Jusqu'à l'avénement de Robespierre, la fortune de la guerre avait toujours été pour l'insurrection populaire; depuis le règne de Robespierre, le jugement de Dieu sera toujours contre elle. Trente-cinq ans devaient passer avant qu'il pût y avoir des journées où le peuple se trouvât plus fort que l'autorité. Pour cela, il fallait que la réaction de l'ordre qui commençait fût à son tour épuisée, épuisée à ce point, par ses propres excès, qu'il y eût

réaction dans les esprits contre la réaction même : les choses humaines sont gouvernées par une loi mystérieuse qui condamne les nations, les causes, les partis, coupables de s'être laissés emporter dans un premier excès, à traverser l'excès contraire avant de pouvoir graviter vers le terme de leurs travaux! — La grande victoire du premier prairial ne pouvait manquer de donner aux affaires une face nouvelle en précipitant la marche de la convention dans les voies rétrogrades où elle était entrée. La pacification intérieure et extérieure était au nombre des espérances publiques, et déjà Charette, auparavant, avait déposé les armes (27 février); Stoflet l'imita. En même temps, toutes les puissances s'offrirent à clore cette guerre immense; la convention se hâta d'ouvrir les négociations, sans souci de la Pologne, sur le tombeau de laquelle Catherine victorieuse venait de lancer cet insolent arrêt : « Le royaume de Pologne n'est plus. » La Toscane, la Prusse (3 avril), l'Espagne (22 juillet), devancèrent les autres états dans la carrière des traités; Venise, la Suède, les États-Unis, s'étaient empressés d'accréditer auprès de la convention leurs ambassadeurs. L'Angleterre, l'Autriche, la Russie, proposaient de conclure une trève jusqu'à ce qu'un gouvernement régulier sortît du milieu des orages. Il avait suffi à la révolution de modérer son cours pour se réconcilier avec la paix, comme auparavant de se plier à un pouvoir central et fort pour se réconcilier avec la victoire. — Mais il y avait maintenant table rase; la convention se trouvait réduite à néant. C'était un résultat du 1er prairial que, le parti revolutionnaire étant abattu, l'assemblée, qui n'était quelque chose que par ce parti, qui n'avait qu'en lui ses racines, qui ne tenait que de lui son mandat, restât abandonnée et impuissante à l'instant même. L'opinion l'avait soutenue pour combattre le monstre de l'anarchie; le monstre détruit, on délaissait un instrument odieux. Toutes les ambitions et toutes les théories se donnaient donc carrière aussi bien que tous les ressentiments. La réaction arborait toutes les couleurs Elle versait le sang de toutes les manières et à tous les titres. Jusqu'au 1er prairial, elle ne s'était montrée que républicaine comme les girondins; dans les mois qui suivirent, elle se déclara hautement monarchique; elle l'était à tous les degrés; et tandis qu'à Paris et dans nombre de cités, le sang des jacobins coulait au nom de la convention sur les échafauds, à Lyon, à Aix, à Marseille, à Tarascon, dans tout le Midi, il coulait sous les poignards, au nom de la royauté. La convention se voyait maintenant dépassée par *les sections* de Paris non moins que par *les compagnies de Jésus ou du Soleil*. Elle comprenait trop bien que le mouvement général qui s'accomplissait, avec une grande diversité de vues et de sentiments, tendait cependant à la déposséder, comme elle avait elle-même dépossédé les thermidoriens des comités ou de la montagne. En ce moment, Louis XVII mourut (17 juin). Par cette mort, l'opinion monarchique, divisée déjà entre tous les systèmes, depuis la constitution de 91 jusqu'à l'ancien régime, flotta de plus entre tous les princes, et entre toutes les branches du tronc capétien, mais sans être moins exaspérée dans les rangs de la garde nationale comme dans ceux de l'émigration ou de la Vendée, contre les tyrans populaires, qui avaient été la honte du peuple et le fléau de la France. La France, épouvantée du passé, était presque aussi épouvantée de l'avenir incertain qui apparaissait à tous les esprits. — Dans ce temps de convulsions, où, le gouvernement révolutionnaire tombait après le gouvernement constitutionnel et après le gouvernement monarchique, alors qu'un gouvernement nouveau et définitif était à créer pour la France, Bonaparte voyait sa vie et ses armes brisées. A cette époque, toutes les souffrances étaient accumulées sur lui : sans état, sans fortune, l'ame blessée de la pauvreté de ses sœurs et de sa mère, le cœur malade de chagrins dont le génie ne préserve pas à 25 ans les grands hommes,

l'imagination en travail, il se perdait en plans à vide, Michel-Ange enchaîné, qui bâtissait dans ses rêves des temples et des palais sans avoir une pierre sous la main, et retombait toujours sur son impuissance dévorante, pour maudire les hommes et les pouvoirs, dont le caprice avait ainsi, comme il le disait, *brisé son avenir et desséché ses idées de gloire à son matin*! Salicetti était celui contre lequel il restait le plus irrité, quoique, le voyant proscrit à la journée de prairial, il eût généreusement favorisé sa retraite et sa fuite. « Cet homme a été mon mauvais génie; il a voulu me faire bien du mal, répétait-il souvent avec une émotion profonde. *Mon étoile* ne l'a pas permis, mais maintenant quel sera mon sort! » Et lui-même parlait avec un abandon naïf des mille projets qu'il formait tous les soirs, disait-il, en s'endormant. L'Orient en était d'habitude le théâtre. Il y voyait des empires qui tombent, et passait sa vie à les relever. Sur les moindres mots, il se laissait aller à des combinaisons de géant, et les poursuivait sans réserve. Parlait-il d'aller chercher fortune en Syrie : « Il serait étrange, disait-il en riant, qu'un petit Corse allât devenir roi de Jérusalem! » Si le nom de la Chine était prononcé : « C'est dans ce lieu, interrompait-il, qu'on attaquerait efficacement la puissance des Anglais! » Et son idée l'entraînait une heure durant, jusqu'à ce qu'il eût changé toute la face de l'Asie. Une fois, il adressa au comité de salut public un projet pour la restauration de l'état militaire de l'empire turc, qu'il se serait chargé d'accomplir avec quelques officiers envoyés par le gouvernement à la Porte; il prouvait l'utilité dont le rétablissement de la puissance ottomane serait à la nation française. Ce projet resta sans réponse, et Napoléon fut conservé à la France. — Ses journées s'écoulaient dans ce désœuvrement douloureux, entre ses aides-de-camp fidèles, son condisciple Bourrienne, son professeur de mathématiques Patrault, qu'il s'applaudissait d'avoir retrouvé, l'abbé Fesch, son oncle, et une famille corse, où Junot prit plus tard une compagne, qui l'allia au sang des Comnène, et qu'il fit duchesse d'Abrantès. Ses amis l'entraînaient souvent au théâtre; mais la gaîté des autres épaississait les nuages de son front, et souvent on le voyait s'éloigner pour aller s'enfermer seul dans quelque loge prochaine, d'où probablement il suivait le seul spectacle qui l'intéressât, celui de sa pensée et ses mille créations. Il aimait les lieux solitaires et sombres, le jardin des plantes surtout, qui lui offrait le double aliment de vastes, d'utiles institutions, et d'une retraite profonde. Arrivé là, avec Junot la plupart du temps, il n'était plus le même homme qu'au milieu de la ville et dans le contact des hommes. Cette ame ardente s'épanchait en confiantes paroles; il se sentait, suivant ses propres expressions, *plus près de la divinité, dont un véritable ami est la plus fidèle image*. Il parlait alors de tout le deuil qui pesait sur son jeune cœur, et sortait des plans gigantesques qu'enfantait habituellement son esprit, pour se rabattre à de plus simples et de plus douces ambitions. Contemplant une maison qu'il aurait voulu louer avec Patrault, en face des Bourrienne, mais qui était trop chère pour lui : « Cette maison, disait-il tristement, avec nos amis en face de nous et un cabriolet, j'y serais le plus heureux des hommes! » En apprenant que son frère Joseph venait d'obtenir la main d'une jeune personne de Marseille, fille de négociants riches et estimés, mademoiselle Clary, dont la sœur épousa plus tard le général Bernadotte, il soupira d'envie : « Qu'il est heureux, Joseph! s'écria-t-il. » Qui lui eût dit qu'il devait jeter sur tous ces bonheurs-là des couronnes? Telle était l'existence vide et tourmentée de Napoléon, spectacle curieux et triste que celui de ce génie captif, et qui peut faire comprendre ce que souffrirent le Tasse méconnu, Galilée enchaîné, le Dante proscrit, le Camoëns errant, Christophe Colomb désarmé, tous ces poètes qui voient devant eux des mondes et sont empêchés par la

fatalité d'y atteindre! On comprend, avec cette disposition d'esprit, et ces sentiments exaltés, le goût qu'un autre poète, le chantre sauvage de Fingal, inspira à ce jeune homme, qui se croyait fait pour la retraite, l'amour et la solitude, qui l'était pour les combats et la gloire. Il avait du héros d'Ossian alors. — Les désastres de l'armée d'Italie l'arrachèrent un moment à ses rêveries, et lui furent un tourment de plus. Kellermann, appelé au commandement peu après son départ, perdit toutes les positions que Dumorbion avait saisies. Bonaparte, bien que dans un poste secondaire, avait jeté sur ce théâtre un tel éclat, que tout destitué qu'il fût, le comité de salut public recourut à lui pour apprendre les moyens de parer à nos revers. Il rédigea les instructions qui furent envoyées à Kellermann. Leur exécution nous rendit la ligne défensive du Borghetto. Pour prix de ce service, il fut attaché au dépôt de la guerre. C'était rester en dehors des événements. Aussi les suivait-il avec une curiosité avide, toujours plus irrité contre cette stérilité révolutionnaire qui se montrait si bien incapable d'enfanter et qui savait si bien détruire, qui avait détruit Houchard à 40 ans, Barnave à 30 et lui a 25! A le voir, on l'aurait cru en effet détruit également d'ame et de corps. Sa santé s'épuisait rapidement dans ce travail de l'inaction et du repos. Du reste, ses sentiments étaient peu connus; il se taisait sur les hommes et les choses de ce temps. On conçoit qu'un esprit si haut ne pût s'encadrer exactement dans aucun des systèmes qui s'agitaient; qu'il restât indépendant de toutes les factions; qu'il eût enfin son système, son parti à lui, et que, faute de pouvoir se faire entendre, il se tût d'habitude. Mais, évidemment, la contre-révolution l'alarmait. « Elle va éclore, disait-il, elle enfantera bien des malheurs.» Il appelait les *muscadins*, de mauvais Français, des alliés de l'étranger, quoiqu'il portât à peu près leur costume, l'*oreille de chien* poudrée, qui tombait presque sur l'épaule, et la redingote grise, si célèbre depuis. En même temps, il éprouvait une horreur native pour le régime de la terreur et tout ce qui la retraçait. Un jour, dans un salon, il entendait un négociant parler avec un sang-froid cruel des démolitions de Couthon sur la place Bellecour; un mouvement convulsif le saisit: « Je me sauve, interrompit il, j'ai peur qu'on démolisse la maison. »—Puis il ajouta: «Comment reçoit-on un tel homme? c'est un méchant homme.... et sans talent. » Ce dernier trait est caractéristique: le talent à ses yeux fut toujours une autorité. Un mot de lui fait bien juger de ses opinions. Ecrivant son vœu pour avoir UN PETIT BIEN, il ajoutait: « pourvu que ce ne fût point *un bien national.* » — Tels étaient ses sentiments lorsqu'un grand événement vint le saisir et le jeter sur la scène du monde. Depuis le 1er prairial, c'est-à-dire depuis quatre mois, la convention, pour rappeler la faveur publique, n'avait qu'une politique: revenir de plus en plus sur toutes les mesures qu'elle avait sanctionnées; livrer à la justice la justice révolutionnaire elle-même dans la personne de Fouquier-Tinville et de tous les membres des tribunaux de sang; créer des fêtes en l'honneur des girondins qu'elle a ait immolés, restituer tous les biens non vendus des condamnés, à l'exception de deux *familles*, celles *de Louis XVI et de Robespierre*; stipuler la mise en liberté de la fille de Louis XVI, seule vivante des captifs du Temple; ordonner les radiations d'émigrés, cesser les poursuites, rouvrir les prisons, abolir les pouvoirs et les lois tyranniques, supprimer le tribunal révolutionnaire aussi bien que le *maximum*; relever des prohibitions l'argent et l'or; dissoudre les clubs (23 août) et les sociétés populaires; purger la langue de toutes les invasions du vocabulaire sans-culotte; décréter des innovations utiles, comme l'uniformité des poids et mesures, réédifier les monuments, rétablir les bourses de commerce, les académies, les écoles; restituer les temples à la religion; s'honorer par ces créations qu'on célèbre, l'école normale, l'école poly-

technique, le Jardin des Plantes, l'institut... Vains efforts, rien ne pouvait raffermir ses bases, qui flottaient dans le sang. Maintenant qu'elle avait fait son œuvre de s'abjurer autant qu'il était en elle, de se renier en tout ce qui n'était pas irrévocable, de relever tout ce qu'il était permis à ses mains enchaînées de relever, tous les partis s'entendaient pour lui crier, à l'imitation des jacobins, qu'elle était sans droit et sans mission, qu'il était temps de mettre un terme à son usurpation liberticide, qu'elle devait céder la place à des pouvoirs légaux. Et, épouvantée de l'anarchie publique qu'établissait la constitution mort-née de 93, se rendant bien compte de la prédominance du principe monarchique dans l'opinion, mais ne pouvant aller à la monarchie, s'en reconnaissant séparée par une barrière fatale, elle voulut enchaîner la révolution à la république en arrachant la république au jacobinisme; et, de la position fausse où elle était, naquit le code nouveau, que nous allons voir régner sur la France pendant quatre années, sous le nom de constitution de l'an III. Elle avait désigné pour législateurs Sycyès, le législateur de 91, Cambacérès, Merlin de Douai, Thibaudeau, La Réveillère-Lépaux, Boissy-d'Anglas, Berlier, Daunou, tous les grands esprits du temps, et, plus qu'aucun autre, Daunou, qui devait une grande influence au rare honneur d'avoir lutté contre les violences des démagogues et de lutter aujourd'hui contre toutes celles des modérés. Par la charte de l'an III, remarquable monument de l'expérience publique, la France revenait à trois grands principes : le premier était la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, séparation sans laquelle l'assemblée législative est contrainte à se décimer jusqu'à ce que l'unanimité soit dans ses rangs, parce qu'avec des dissensions on délibère, mais on ne gouverne pas. Par-là, le gouvernement révolutionnaire, l'ère conventionnelle, étaient condamnés; par-là on mettait fin à la tyrannie obligée de l'assemblée régnante sur elle-même. — Le second principe salutaire était la division du pouvoir législatif en deux branches distinctes par leur composition et leurs prérogatives; division indispensable pour prévenir la tyrannie de la législature sur le gouvernement. Par-là étaient condamnées la constitution de 91, l'assemblée constituante, et toutes les résolutions de 1789. La condamnation fut plus marquée peut-être, elle était surtout plus décisive dans le troisième principe des lois nouvelles, à savoir les élections à deux degrés, avec des conditions d'âge et de cens supérieures à tout ce qu'on avait imaginé depuis 5 ans, dispositions qui, dans leur excès même, attestaient la résolution de mettre un terme à la tyrannie de la multitude sur la société entière. Ici, la réaction n'était plus seulement politique, elle était sociale, et c'était la convention qui promulguait ces aveux des erreurs fatales de la révolution! — Mais elle-même, en accomplissant ce retour sur le passé, s'effraya du point où le mouvement imprimé pouvait ramener la France, et, afin de sauver les intérêts de la révolution alors qu'elle immolait ses préjugés, ou plutôt afin de se sauver elle-même, elle résolut d'enchaîner à l'avance la souveraineté nationale, en décrétant le 30 août, (13 fruct. an III), que les deux tiers de ses membres, qu'elle se chargea de choisir, feraient, de droit, partie des 2 assemblées nouvelles. Il y avait là une double usurpation : c'était à la fois s'épurer et s'imposer. Mais on ne peut nier que la combinaison ne fût politique. Elle était habile et forte; elle avait pour but, elle devait avoir pour résultat d'empêcher que le pouvoir ne fût porté aux mains de la contre-révolution elle-même par le mouvement électoral, dont il était facile de prévoir les entraînements. Triste condition de cette assemblée, qui, après avoir décrété au nom de la France, sans discussion et à l'unanimité, l'abolition du principe monarchique, était contrainte aujourd'hui de proclamer, par le travail de ses précautions et de ses ombrages, quelles racines profondes ce principe conservait dans les esprits et dans les mœurs de la France! — Les décrets de fructidor devaient soulever et

soulevèrent en effet de vives résistances, à Paris surtout, où l'opinion dominante a toujours une hardiesse égale au poids immense que cette grande capitale, une fois entraînée, jette dans la balance des destins publics. Les sections, qui quelques mois auparavant avaient défendu la convention contre les révolutionnaires, se levèrent en armes contre la convention : au 1er prairial, on avait vaincu avec elle le jacobinisme; maintenant, on entendait vaincre en elle la république même. Les royalistes, ivres d'espoir, des émigrés en grand nombre, s'étaient enrôlés dans les rangs de la garde nationale épurée, et marchaient à sa tête. Une assemblée centrale d'électeurs, véritable comité d'insurrection, s'était réunie à l'Odéon, le 24 septembre, sous la présidence du duc de Nivernais, et continuait ses séances illégales. Le 12 vendémiaire (2 octobre), la convention la fit disperser par la force armée. Le lendemain, la section des Filles-Saint-Thomas s'assemble et proteste. Dissoute par un décret, elle résiste, appelle aux armes, et la garde nationale accourt. Les faubourgs restent spectateurs immobiles des périls du dernier des pouvoirs révolutionnaires, par lequel le gouvernement révolutionnaire a été détruit de fond en comble. La convention, tendant les mains à la faction qu'elle a foulée aux pieds, forme en vain un bataillon de tous les patriotes des départemens que les persécutions ont obligés à chercher un asile dans Paris. Le nom de patriotes de 89 qu'elle lui donna attestait seul le point où on était revenu: il était la condamnation de toute sa carrière. Elle n'avait d'autre appui réel que les troupes dont elle s'était entourée. Le 12 vendémiaire, à sept heures du soir, le général Menou, commandant en chef de l'armée de l'intérieur, se porte sur le couvent des Filles-Saint-Thomas, avec les trois représentants, commissaires près de son armée; il engage dans la rue Vivienne, infanterie, cavalerie, artillerie, voit toutes les fenêtres occupées par les sectionnaires, rencontre dans la cour du couvent plusieurs bataillons, se trouve compromis; et les commissaires de la convention, loin d'avoir dissous ni intimidé le comité de la section, se retirent après de longs pourparlers, en capitulant. Le bruit de cet événement se répand comme l'éclair : il porte dans la convention l'épouvante, dans la garde nationale la joie et la confiance. 45 sections sur 48 courent aux armes. La convention, instruite à onze heures du soir de ses périls, délibère snr les moyens d'y parer. Les commissaires rejettent sur le général Menou toutes les fautes et le font décréter d'accusation. Mais ce n'était pas tout que de le perdre, il fallait sauver, avec l'assemblée, la révolution compromise. On cherche un général qui puisse et qui ose le tenter. On parle de Barras; d'autres noms sont mis en avant: celui du général Bonaparte, prononcé par quelques représentants qui se souvenaient de Toulon, et peut-être par Barras lui-même, va frapper dans une tribune l'oreille d'un jeune homme pâle, maigre, défait, mal vêtu, mal poudré, qui prêtait une oreille inquiète aux débats : c'était Bonaparte. — Se trouvant le soir à Feydeau, il avait ouï raconter le conflit des troupes de la convention et de la garde nationale dans la rue voisine. Il y courut : c'était l'instinct de l'alcyon, qui court à la tempête. Il avait suivi rue Vivienne les mouvements infructueux de Menou, puis il s'était rendu à la convention pour voir et entendre. Il assistait aux débats; il entendait discuter sa capacité, ses principes, ses titres. Que ferait-il ? Sauver la convention! défendre ce méprisable et sanguinaire pouvoir contre les sections, contre Paris même, ou plutôt contre l'horreur publique et contre la sienne propre! rougir ses mains au sang de l'élite des citoyens pour une telle cause, quand il avait mieux aimé se perdre que de faire la guerre aux paysans de la Vendée et aux chouans de la Bretagne!... D'un autre côté, la convention n'était-elle pas le dernier vivant des pouvoirs publics? ce corps abattu, que restait-il debout? A la place des lois, il y avait les factions,

les factions armées, les factions ivres de ressentiment, ardentes aux représailles et implacables. A l'instant, les deux extrêmes se disputaient l'empire dans chaque village : le jacobinisme et l'émigration étaient aux prises du Rhin aux Pyrénées, tous deux altérés de sang, et ne croyant pas pouvoir en verser assez ni pour assurer leur victoire, ni pour laver leurs injures! La terreur, dans l'état actuel des esprits, pouvait lutter çà et là; elle ne pouvait plus constituer son propre gouvernement. La contre-révolution le pouvait-elle davantage? N'égalait-elle pas en passions et en démence les jacobins vaincus? L'Ouest et le Midi, avec leurs 2 septembre royalistes dans toutes les prisons, leurs noyades du Rhône, leurs exécutions arbitraires, leurs assassinats, étaient là pour le dire! Comme tout avait été contre-révolutionnaire aux yeux des jacobins, depuis Malesherbes jusqu'à Barnave, que dis-je? jusqu'à Barbaroux, jusqu'à Danton, ainsi tout serait jacobin et terroriste aux yeux des royalistes, depuis les Girondins jusqu'à Lally-Tollendal et Mounier. Toute la portion monarchique de la société française se perdrait dans l'abîme de ses fautes et de ses vengeances. La royauté, dans ce déchaînement, ne serait pas possible huit jours, ne le serait du moins qu'avec l'intervention de l'étranger. L'étranger, au milieu de la lassitude, de l'épouvante, de l'anarchie universelle...! ou bien, si le sort n'avait pas condamné la France, c'était au pouvoir légal à la sauver; lui seul le pouvait, lui seul avait les forces nécessaires pour parer à tous les périls du dehors et à ceux du dedans, en se modifiant lui-même selon les temps avec mesure et sagesse, par suite de cet esprit de conservation qui est inhérent au pouvoir, et qui avait déjà retiré la France des abîmes de la démagogie et de l'invasion. Il ne s'agissait donc pas de la convention, ni même de la république, mais de la révolution, et qui, plus est, du pouvoir, de l'ordre, de l'indépendance nationale, intérêts sacrés et chers, qui sont de tous les temps, et devant lesquels les affections ou les haines doivent se taire lorsqu'ils ont commandé. Depuis une demie heure, la tête dans ses mains, Bonaparte agitait ces pensées au milieu de la foule : tout à coup il se lève, descend de la tribune publique et court aux comités, qui délibéraient; le sort était jeté. Pourquoi, flottant comme il l'était entre ses sentiments et sa raison, n'eût-il pas été entraîné par sa raison de ce côté? M. de Maistre lui-même a jugé que l'étranger ne pouvait être déjoué dans ses espérances hostiles que par la révolution et par les pouvoirs nés dans son sein. On ne peut trop méditer ces lignes, admirables de bon sens : « Le mouvement révolutionnaire une fois établi, la France et la monarchie ne pouvaient être sauvées que par le jacobinisme. Nos neveux, qui s'embarrasseront fort peu de nos souffrances, et qui danseront sur nos tombeaux, riront de notre ignorance actuelle; ils se consoleront aisément des excès que nous avons vus, et qui auront conservé l'intégrité du plus beau royaume. » (De Maistre, *Considérations sur la France.*)—C'était là aussi toute la pensée de Napoléon sur le cours entier des événements. Il fut toujours convaincu que la révolution ne pouvait être domptée que par ses propres guides. Empereur, il expliquait un jour ainsi toute la politique de sa jeunesse, dans ce style pittoresque qui lui était familier: « Je vis la charrette lancée, et reconnus qu'il n'y avait qu'un moyen de l'arrêter, c'était de monter dessus; je le fis. »—Sans doute, il le fit. Le voilà, sans être appelé, dans les comités réunis! Son aspect, ses traits malades, son air chétif, sa jeunesse, déconcertent; sa parole, qui hésite, achève de faire hésiter. Peu à peu il se rassure, raconte ce qu'il a vu, parle des ressources qui restent, de la manière de les employer, et finit en dictant la loi. Il fait ses conditions pour sauver l'assemblée. Il entend n'être pas sous les ordres de ses commissaires. Ce joug imbécille a trop pesé sur lui pour qu'il veuille le porter de nouveau. Dans la soirée encore, il les a vus à l'œuvre. Ce sont eux, et

non point Menon, qu'ils osent accuser, qui sont les vrais coupables du désastre de la rue Vivienne. Il ne ferait rien de bon avec de telles lisières. Il doit commander ou ne peut servir! Déjà ceux qui l'écoutent comprennent que c'est un homme qui a le droit d'avoir des volontés. Pour concilier ce que la convention croit se devoir à elle-même dans ses commissaires, et ce qu'elle doit au vainqueur de Toulon et de Saorgio, elle décide que Barras sera commandant en chef de la force armée; il aura Bonaparte pour second, sous la promesse d'abandonner le commandement de fait, sans partage, à son habile lieutenant. Il était une heure du matin. A la pointe du jour, on pouvait avoir en tête les 40,000 gardes nationaux organisés, armés, aguerris. Bonaparte s'informe des moyens de défense de la convention. Tout se réduit à environ 6,000 hommes de toutes armes, plus le bataillon des patriotes de 89, fort de 1,500 citoyens compromis et dévoués. 40 pièces de canons étaient parquées aux Sablons avec une faible garde. Il envoie aussitôt un chef d'escadron du 21e de chasseurs, lequel s'appelait Murat, avec 300 chevaux, pour lui ramener cette artillerie en toute diligence au jardin des Tuileries. Il était temps: quand Murat parut, une colonne de sectionnaires arrivait dans la plaine pour se saisir des pièces. Cependant, le jeune général, pensant à tout, faisait chercher de tous côtés des canonniers, des cartouches, des vivres; il approvisionna en quelques heures les Tuileries pour soutenir au besoin un siége. A la pointe du jour, il fit ses dispositions. C'était le 13 vendémiaire (5 octob. 95), anniversaire d'une journée écrite en traits sanglants dans les annales de la révolution. Bonaparte avait pour aide-de-camp le jeune Marmont, qui devait, 35 ans plus tard, commander pour son compte aux mêmes lieux, dans de mêmes extrémités. Mais, que les circonstances étaient meilleures à Bonaparte! La convention en définitive, toute convention qu'elle fût, avait pour elle les lois. Il en résultait qu'elle était, militairement comme politiquement, sur la défensive, Bonaparte n'eut donc point à engager ses troupes dans cette ville immense, et à tenir toutes les positions; il pût se borner à défendre les Tuileries et ses abords. Il put se préparer à employer dès le premier choc les moyens extrêmes, à recevoir mèche allumée les agresseurs et hérisser de canons toutes les avenues. Comme les insurgés avaient des forces organisées, qu'ils s'avançaient à l'assaut en troupes régulières, une bataille rangée devait tout décider, et, comment dans cette bataille, la fortune ne se fût-elle pas prononcée pour le soldat, qui avait de l'artillerie, contre les citoyens qui n'en avaient pas? Les sections comptaient dans leurs rangs un grand nombre d'officiers royalistes de Coblentz ou de l'Ouest, dont la présence ne laissait pas que de les compromettre à leurs propres yeux. Elles reconnaissaient pour chef le général Danican, qui avait dû ses grades à la révolution, et qui, comme les sections mêmes, prononcé contre le joug conventionnel, ne l'était pas sur l'usage qu'on ferait de la victoire. De l'indécision dans le but naquit l'indécision dans les mouvements. — La garde nationale passa la journée presque entière à resserrer la convention dans les Tuileries et le Louvre, sans attaquer; et Bonaparte, toutes ses mesures prises, attendit l'attaque, moitié politique, pour laisser l'odieux de l'agression aux sectionnaires, moitié aversion réelle, dont nous avons vu les preuves, pour l'effusion du sang français par les mains françaises. La convention, effrayée de ce soulèvement de la bourgeoisie parisienne, sans que la multitude songeât à embrasser sa querelle, délibérait en tumulte sur ses périls, quand, à 3 hres, un parlementaire du général Danican vint la sommer d'éloigner les troupes qui menaçaient le peuple, et de désarmer le bataillon des terroristes. Le ton impérieux de ce parlementaire augmenta les alarmes. Bonaparte se plut à y ajouter, malicieusement peut-être, en envoyant 700 fusils dans l'assemblée, pour se faire, des législateurs mêmes de la république, une dernière réserve. A

ce moment, les sections avaient terminé leurs apprêts. Elles s'étaient formées. Elles attaquèrent à la fois par le pont Royal, par le quai de l'Ecole, par le Palais-Royal, par la rue de Roban, par St-Roch. Il était quatre heures du soir. La mitraille accueillit partout leurs colonnes. Bonaparte, de sa personne, se porta d'abord rue Saint-Thomas du Louvre, puis aux Feuillants, ensuite sur les quais. Plus tard, il eut, sur le Carrousel, son cheval tué sous lui. Saint-Roch garde encore l'empreinte de ses boulets. Son feu terrible étonna les citoyens. Au bout de deux heures, ils avaient fléchi sur tous les points. Toutes les tentatives de résistance furent partout renversées. Pendant la nuit, les barricades qui s'élevaient étaient abattues à coup de canon. Le lendemain, il ne resta plus qu'à procéder au désarmement des sections les plus compromises. Il s'opéra sans coup férir. La convention avait vaincu. Quand Bonaparte parut dans son sein, il fut salué comme le sauveur de l'assemblée, de la république et de la révolution. Barras lui-même déclara que, par ses dispositions savantes, il avait tout fait. Le jeune officier, nommé général de division le 16 oct., ne tarda pas à être promu au poste de commandant en chef de l'armée de l'intérieur. Il n'y avait point de commandement plus élevé dans l'état. Napoléon se voyait transporté sur le théâtre des affaires dans une situation digne de lui. Mais c'était un étrange pas vers le pouvoir suprême qu'une bataille gagnée, pour le principe révolutionnaire, sur toute la population industrieuse et éclairée de la capitale. Aussi faut-il dire que, comme s'il eût eu le sentiment de l'avenir qui l'attendait, il ne fut occupé, au milieu de son triomphe, que de manifester à tous les regards ses efforts pour éviter la première effusion du sang, et pour rejeter, ce qu'il appelait *le crime de ce fratricide* sur les vaincus. — La convention avait la même pensée ; elle se sentait chargée d'assez de sang! Aussi fut elle clémente dans sa victoire, de cette clémence qui est une pusillanimité dernière. Elle se serait effrayée de joindre des coupables mêmes aux milliers de victimes qui avaient fait tour à tour les points d'appui de sa puissance. Car elle se sentait arrivée à son heure suprême, et elle éprouvait toutes les angoisses du criminel mourant, à la pensée de comparaître devant son juge. Le terme qu'elle avait fixé à sa dictature était arrivé. Vainement Tallien lui conseilla de la perpétuer : elle n'osa, elle ne put point. Elle était morte. Elle venait d'épuiser dans le combat de vendémiaire tout ce qui lui restait de vie. Comme elle avait usé la terreur, elle avait usé aussi le *maximum*, les confiscations et les assignats. La famine régnait. Les caisses étaient vides. Après avoir dévoré les biens de la couronne, les biens de la noblesse, les biens du clergé, les biens des émigrés, les biens des condamnés, les biens des hopitaux, les biens des communes, les deux tiers enfin du sol national, elle n'avait plus un expédient pour fournir aux dépenses publiques. Les arsenaux étaient spoliés comme le trésor, l'armée délabrée, découragée, battue. Un nouveau traité venait d'unir à la Russie les cabinets de Londres et de Vienne ; une nouvelle campagne venait de s'ouvrir, et Clairfayt avait vaincu à Hœchst (11 octobre). Mayence était débloqué, le Rhin franchi par les impériaux en même temps que les Alpes. La victoire refusait ses palmes aux funérailles de la convention. La convention, dans ces extrémités, avait hâte de disparaître dans le gouffre entr'ouvert ; et malgré les précautions qu'elle avait prises pour prolonger son empire au-delà de son existence même, elle ne conservait de sollicitude que pour l'avenir de ses membres, destinés à rentrer tôt ou tard dans la vie commune, les mains et le front chargés des trois années qui venaient de peser sur la France. Affichant toutes les peurs à la fois, elle frappait d'incapacité les familles de nobles ou d'émigrés, et ordonnait, à son dernier jour, le renouvellement du serment national de haine à la royauté ; elle déportait Barrère et faisait tomber la tête de

Lebon (21 vendémiaire), afin de s'absoudre du passé; et, afin de s'en amnistier au besoin, de s'en amnistier elle-même, elle proclamait l'oubli de tous les crimes révolutionnaires pour l'avenir, dans l'espoir de se rendre inviolable aux pouvoirs futurs; pour plus de sûreté, elle décrétait l'abolition de la peine de mort, dernier désaveu de tous ses crimes, tardive offrande à l'humanité, semblable à ces fondations pieuses des princes à leur lit de mort, qui attestent combien ils se sentent coupables devant Dieu et devant les hommes! C'était le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), que la convention faisait fumer ce pur encens sur les autels de la modération et de l'humanité! Ce jour-là, elle déclara sa longue session close enfin, et elle se ressaisit, à l'heure même, du pouvoir, dans trois corps qu'elle composa presque tout entiers, le conseil des cinq-cents, le conseil des anciens et le directoire : elle-même eut la précaution de n'appeler au directoire que des conventionnels liés à sa fortune par le pacte de sang du 21 janvier 1793. — Était-ce assez de garanties? Mais il n'y en a point contre le cri de la conscience, et cette assemblée, dont l'effroyable règne n'avait été qu'une perpétuelle servitude dans une changeante tyrannie, cette assemblée, qui avait été condamnée, dans sa dictature, à une transaction de chaque jour avec le crime et la démence, voyait maintenant la France et l'histoire se dresser devant elle, au milieu des hécatombes humaines dont elle était environnée, et lui dire : Vous avez entraîné la révolution a travers une mer de sang pour la laisser où elle était il y a trois années : au dehors, vous la laissez aux conquêtes de 1792, moins Mayence, moins le Palatinat, moins la Corse, moins nos établissements coloniaux et notre puissance maritime, moins la Pologne, immolée, moins toute une génération, moissonnée dans la défense du sol de la patrie, alors que la patrie, sans la coalition, de février 93, fille de vos fureurs, pouvait dicter glorieusement la paix! au dedans, vous la laissez à l'abolition de la royauté, mais avec les deux chambres, avec l'élection à deux degrés, avec une constitution monarchique où il ne manque qu'un roi, et cela après un million d'hommes égorgés dans les guerres civiles et sur les échafauds, après les haines et les vengeances propagées de village en village, après les feux de la guerre civile et les ferments de réactions éternelles semés sous le sol national tout entier; après les finances détruites, quarante milliards d'assignats dévorés, la banqueroute faite, le capital des richesses publiques mutilé par le fer et la flamme; enfin la détresse partout, et un mal plus grand encore : le désenchantement et l'égoïsme, l'abnégation de tous les principes, la dérision de tous les droits, le dégoût de toutes les libertés, l'habitude de toutes les violences, l'exemple de tous les coups d'état, l'aptitude à tous les esclavages; enfin la nécessité de quarante ans de travaux et de combat pour retrouver, sous l'amas de vos crimes, ce qu'avant vous la révolution avait enfanté ou promis de bienfaits; et, en retour de tant de maux gratuits, un seul bien nouveau, la leçon éternelle de vos œuvres, de vos démentis et de vos terreurs!

§ IV. *Campagnes d'Italie.*

Le 5 brumaire an IV (26 octob. 1795), la constitution de l'an III et le régime directorial commencèrent leur carrière. Nous avons vu le gouvernement révolutionnaire, ses principes et ses œuvres. Voici venir le gouvernement républicain, c'est-à-dire un ordre de choses régulier, légal, pondéré, ne tuant plus que par accident, ne proscrivant que par nécessité, joignant à une modération générale dans ses procédés le désaveu public des maximes subversives, ayant la paix dans l'intérieur, au-dehors des alliances, fondé enfin sur les principes auxquels s'appuie l'ordre social, mais attestant, à mon avis, mieux encore que la république mensongère du terrorisme, combien, avec notre situation continentale, nos voisinages formidables, nos armées nécessaires, notre démocratie friable et

mobile, nos traditions, nos mœurs, nos penchants, la république est impossible parmi nous. La constitution de l'an III était chargée de précautions et de garanties dont une seule aurait rendu la monarchie immortelle, et qui, toutes ensemble, n'auraient pas suffi à soutenir la république les quatre ans qu'elle a vécu, si, aux lois d'exception de chaque parti dominant, et aux inconstitutionnalités de chaque jour, elle n'eût ajouté de temps à autre cet expédient extrême des coups d'état, qui perd ou sauve, selon le point d'appui qu'on a choisi en maniant ce dangereux lévier. Le directoire, pour lequel on a été injuste, parce qu'on a oublié et quel héritage et quelle mission il avait reçus, le directoire ne manqua ni d'habileté, ni de courage, ni d'autorité. Il fallait tout cela pour mesurer d'un regard ferme et pour franchir les abîmes que la convention lui avait légués. Quand ces cinq hommes entrèrent au Luxembourg et furent réunis dans ce palais nu, sur des chaises délabrées, autour d'une table vermoulue, et qu'ils examinèrent leur tâche, quel spectacle s'offrit à eux! les frontières menacées du côté de l'Allemagne et de l'Italie; en Italie, Schérer, qui avait succédé à Kellermann, découragé comme lui; en Alsace, Pichegru trahissant; dans le Palatinat, Jourdan contraint de se retirer du Rhin sur les Vosges; en Vendée, Charrette et Stoflet, redevenus redoutables; en Bretagne, la chouannerie propagée; le Midi en feu, partout le désordre et l'anxiété, partout la détresse, le peuple sans travail comme sans pain, l'armée nue, les généraux indigents et irrités, les finances détruites, et pas un élément de reproduction au milieu de tous les éléments de désolation et de ruine! Plus d'industrie, plus de revenus, plus de crédit, plus d'hypothèques, plus de ressources nulle part. La convention ne s'était soutenue qu'en vivant sans ménagement sur le capital national, tant qu'elle avait trouvé à le réaliser, n'importe à quel taux, pour le dévorer. Mais, comment recourir aux emprunts forcés, puisque le papier-monnaie avait tué l'argent et s'était tué lui-même? aux réquisitions, puisqu'une disette effroyable régnait? aux confiscations, dès que la terre ne trouvait plus d'acheteurs? C'était, condamnée au néant par les choses comme par les hommes, que la convention avait disparu, laissant l'impossible dans l'inventaire de sa succession. Mais l'impossible n'existe pas sur cette terre privilégiée de France, quand on y marche soutenu de la confiance publique. Et quoique la pentarchie comptât dans son sein trois hommes obscurs, deux médiocres et un avili; quoiqu'elle eût été choisie entre les seuls conventionnels et dans une seule catégorie d'entre eux, l'impulsion donnée par la chute de la convention suffit cependant pour rattacher à ses successeurs l'espoir public. Dans l'effroi qu'on avait de l'anarchie, on ne vit d'abord que la renommée de Carnot, l'habileté de Rewbell, la décision de Barras, la probité de La Réveillère, la modération de Le Tourneur. La convention réparait, par l'horreur qu'elle avait laissée, tout ce qu'il y avait de réparable dans le mal qu'elle avait fait par ses œuvres. La confiance, ranimée comme par enchantement, rappela tout à coup le travail. Les capitaux affluèrent, le commerce renaquit. Après l'ère de sang qu'on venait de traverser, le besoin général qu'éprouvaient les esprits, était de ressusciter à la vie, à la sécurité, aux transactions, aux plaisirs. L'ivresse des plaisirs succéda à l'ivresse du crime, et le délire de l'activité publique au délire des destructions. Ce que la régence avait été après le lourd et pesant despotisme de Louis XIV, le directoire l'était après la courte et hideuse tyrannie de la convention. Aux deux époques, le génie national, si long-temps comprimé, s'épancha à flots impétueux par la joie, l'intrigue, l'agiotage, la corruption, les vices, les fêtes. Aux deux époques, on s'amusa de tout et on trafiqua de tout, mais d'une manière plus effrénée peut-être et plus universelle sous le directoire, parce que deux sociétés se trouvaient en présence, l'une, chez qui le besoin de jouir se mêlait au désordre d'existences nouvelles;

l'autre, chez laquelle se réveillait, au sortir des geôles et de l'exil, la frivolité caduque de la monarchie de Louis XV. Toutes deux semblaient personnifiées dans Barras, homme de l'ancien régime à la fois et du nouveau, qui semblait réunir en lui les vices de tous deux. Il étala, dans sa cour efféminée du Petit-Luxembourg, avec les raffinements du gentilhomme, les effronteries du démagogue. Ses meutes, ses chasses, ses livrées de prince publiaient ses profits de traitant. Faut-il le dire, son faste royal le fit chef du gouvernement. Carnot était son connétable, Rewbell son chancelier, et La Réveillère, avec son déisme dévot et ses théophilantropes, le grand-aumônier de ce travestissement de monarchie. — La restauration du luxe d'une cour et de ses pompes, au lendemain de l'ère vandale qui finissait, charma les Français. La restauration de la fortune publique s'annonça de toutes parts. La division des propriétés, la liberté de l'industrie, l'égalité civile, ces véritables, ces grandes conquêtes de la révolution, donnèrent à l'agriculture et à l'industrie un essor rapide. Un budget d'un milliard put être demandé aux conseils. Les armées eurent quelque solde, quelques vêtements et du pain; l'hiver fut employé à remettre la France sur un pied respectable et à nous rendre invincibles pour la coalition partielle qui s'obstinait à nous menacer, comme nous l'avions été pour la coalition générale dissoute par nos victoires. Móreau remplaça Pichegru suspect, à la tête de l'armée du Rhin; Jourdan s'occupa de refaire la discipline de l'armée de Sambre et Meuse; Hoche porta dans les provinces de l'Ouest sa modération armée, et pacifia en combattant tour à tour et en rassurant; Schérer, par l'engagement heureux de Loano (23 nov.), suspendit les succès des impériaux et les obligea d'attendre des renforts pour pouvoir penser à se porter en avant. Bonaparte, de son côté, organisa l'armée de l'intérieur, la garde nationale de Paris, la garde du directoire, la garde des conseils : singulière recherche de son étoile, qui lia ainsi à sa personne les corps militaires les mieux placés pour décider à un jour donné des destins de la république. — Déjà son habile fermeté était un secours nécessaire à ce jeune gouvernement autour duquel les difficultés politiques grandissaient à mesure que les difficultés matérielles étaient de plus en plus surmontées. La réaction emportait rapidement les conseils, le directoire et la France; elle se frayait, par la presse, par les élections, par les clubs, par les cercles, mille passages pour arriver à l'empire. Tout le monde semblait ignorer qu'elle portât la contre-révolution dans ses flancs. La société de Clichy ne paraissait pas encore redoutable, ou si quelque symptôme plus marqué se mêlait au recri universel contre les souvenirs et les hommes de la terreur, le gouvernement, avec des élections arbitrairement annulées, des nominations arbitrairement faites, des exclusions arbitrairement prononcées, des journaux arbitrairement supprimés, et, au besoin, des juridictions arbitrairement établies, pensait parer à tout. L'institution d'un serment de haine à la royauté pour tous les électeurs et tous les pouvoirs avait (21 janv. 96) rassuré suffisamment le directoire de ce côté. Irréconciliables avec l'une des monarchies possibles, les directeurs étaient placés sous l'empire de l'influence rétrograde qui dominait les esprits; plus ils avaient donné de gages au jacobinisme triomphant, plus ils jouissaient de leur réconciliation avec les salons de la monarchie. Les plus austères, tels que Carnot, ne pouvaient se défendre de cet attrait. Mais les jacobins frémissaient; signalés, poursuivis, persécutés par toute la France, ils ne gardèrent bientôt aucune mesure. Ils avaient dans la constitution de 1793 une légitimité qui était leur cri de ralliement; ils l'invoquèrent hautement; leurs clubs furent des ateliers de révolte ouverte; celui du Panthéon surtout se montra violent et redoutable; toutes les réminiscences du 14 juillet, du 6 octobre, du 10 août, du 31 mai, y fermentaient à la fois, prêtes à éclater en tempêtes nou-

velles. 4,000 sectaires ne s'y réunissaient qu'armés, sous la conduite d'un chef ardent nommé Gracchus Babœuf. Bonaparte y fit mettre les scellés (26 février 96), il ferma tous les clubs, et sa contenance fut telle que nulle résistance ne fut essayée. A dater de ce jour, la faction, réduite à d'obscurs complots, et punie sans miséricorde de ces complots dans la personne de Babœuf et de ses autres chefs, se reconnut vaincue et impuissante. Elle fut réduite à attendre que le pouvoir, effrayé de la pente qui l'entraînait, revînt se jeter dans ses bras : elle n'était plus en mesure de le conquérir. Par ce coup hardi, qui eut de tels résultats, et qui sembla une contre-partie habile du 13 vendémiaire, Napoléon s'était montré indépendant de tous les partis, supérieur et formidable à tous, frappant au besoin chacun d'eux, sans se livrer ni même s'appuyer à l'autre; politique nouvelle, qui naissait de la nouvelle situation de la France, et qui était le besoin du temps, qui reposait en germe dans quelques esprits, que Thibaudeau, par exemple, demandait aux directeurs sans pouvoir ni l'obtenir ni l'espérer, mais qui, pour se produire au grand jour et régner sans contestation sur les Français, avait besoin que les années mûrissent la sagesse de la France et la gloire d'un homme. — Bonaparte s'était donc déjà fait une place à part dans le sentiment public et il faut le dire à sa louange; la puissance et la prospérité développaient en lui les ressources du génie sans altérer les dons de son ame. La prospérité le laissait ce que nous l'avons connu, simple, confiant et bon. Au milieu de la disette effroyable de l'hiver de 1796, on le voit, dans les mémoires du temps, s'occuper de faire distribuer aux pauvres des aliments avec une sollicitude qui n'était ni d'un politique ni d'un soldat. Des sentiments plus intimes captivaient cette imagination et ce cœur de feu au milieu des soins du pouvoir, comme dans les ennuis de la disgrâce et de l'oisiveté. Il avait offert sa main à une dame corse sans fortune, plus âgée que lui, et fille des Comnène, obéissant peut-être plus qu'il ne croyait lui-même à la préoccupation singulière qui tenait toujours sa pensée attachée sur l'Orient, et qui pouvait lui montrer cette alliance comme n'étant pas indifférente à ses destinées. D'autres nœuds l'attachèrent. Le lendemain du 13 vendémiaire, tandis qu'il faisait procéder au désarmement des sections, un jeune homme de 14 ans, au front noble et fier, s'était présenté à lui, réclamant l'épée de son père qui lui avait été ravie; son père était un de ces généraux de l'ancien régime, qui, en 1792, donnèrent la victoire à la révolution, et qu'en 1793 la révolution dévora sur les échafauds. Bonaparte rend au fils dépouillé son glorieux et simple patrimoine; il le lui rend avec un intérêt si délicat et si généreux, que le lendemain, la veuve vient le remercier au nom de la mémoire de son époux et de l'avenir de son fils; c'était une créole, à qui une vieille négresse, versée dans l'art de dire la bonne aventure, avait promis souvent une couronne. Plus âgée que le général Bonaparte, mais réunissant tout ce qu'il y a de charmes dans la grâce qui vient de l'ame et du cœur, ajoutée à celle de la beauté, Marie-Joséphine de Tascher, vicomtesse de Beauharnais, avait peut-être à ses yeux un attrait de plus, celui d'appartenir à cette ancienne société française, vers laquelle l'attiraient tous ses instincts, alors même qu'il venait, ce semble, de rompre sans retour avec elle. Napoléon aima Joséphine, et la tendresse qu'il lui voua, passionnée d'abord, confiante toujours, malgré les événements qui la traversèrent, a rempli le cours entier de sa vie. Ils se marièrent le 9 mars 1796, mettant en commun plus d'espérances que de biens présents, Joséphine ayant pour dot ses séductions et ses alliances, Napoléon ayant pour richesse son épée, et cachant dans la corbeille de Joséphine plus de couronnes que son enfance n'en avait rêvées : il y en avait pour son fils Eugène et pour la jeune Hortense de Beauharnais, qui devait hériter avec les autres dons de sa mère d'une royauté incontes-

tée chez tous les partis et dans toutes les fortunes. — Douze jours après, il s'arracha des bras de Joséphine pour s'élancer vers cet avenir illustre qui les attendait tous deux. Il passait du commandement en chef de l'armée de l'intérieur au commandement en chef de l'armée d'Italie. Quel moment pour lui ! Son ame était ivre d'amour, ivre d'orgueil, ivre de gloire. On a multiplié les suppositions misérables sur les causes de sa nomination à un poste qu'il rendit bientôt si grand. On y a vu la main de Barras et un apport de Joséphine, tant la foule a besoin de rapetisser par quelques endroits les hommes supérieurs, pour les ramener à son niveau. On oublie que ce poste qu'il illustra n'avait illustré personne depuis trois ans, que la position qu'il quittait était plus haute selon le monde, que celle qu'il allait remplir, que pour la préférer il lui fallait posséder le secret de sa fortune, et savoir que là où tant d'autres avaient trouvé des revers, il trouverait, lui, la conquête de l'Italie ; on oublie que le commandant en chef de l'armée de l'intérieur, l'homme du 13 vendémiaire, l'homme de Saorgio et de la Bormida, l'homme de Toulon enfin, ne pouvait plus être protégé. D'où vient qu'il aurait eu besoin de marchander les commandements au prix de la honte plus que les Houchard, les Jourdan, les Marceau, les Hoche, les Moreau, arrivés presque aussi jeunes que lui, et plus que lui sans échelons, à la tête des armées? Le comité de salut public, c'est-à-dire Carnot, de loin les devina : quel miracle que, de près, il ait deviné Bonaparte, qui, ce nous semble, tenait peu caché le mystère de son génie ! Au lieu de chercher laborieusement comment il s'éleva, il faudrait chercher bien plutôt comment il ne se serait pas élevé. Carnot, chef des affaires militaires depuis plusieurs années, et maintenant membre du directoire, maintenant son chef et son collaborateur direct, ne pouvait point le méconnaître. Aussi, a-t-il écrit, a-t-il déclaré, et il n'est pas suspect, que lui seul voulut, proposa et fit cette nomination. Rien de plus simple : la campagne de 1796 allait s'ouvrir; l'Autriche, avec son avant-garde de couronnes, la Bavière, le Wurtemberg, Bade, le Piémont, Parme, Modène, les Deux-Siciles, formait le corps de bataille de la triple alliance ; l'Angleterre redoublait d'efforts, la Russie en annonçait de formidables. Cette longue lutte épuisait le peuple français ; elle laissait indécise la question de la reconnaissance de la république ; elle excitait les feux ranimés de la Vendée ; elle servait de prétexte à l'exaspération des jacobins. Par toutes ces causes, il fallait en finir. C'était sur le Rhin et les Alpes que les coups décisifs devaient être portés. Il était convenu que le fleuve serait franchi par Jourdan et Moreau ; les monts devaient l'être; par qui? Schérer, qui depuis six mois commandait dans le comté de Nice, avait marqué ses débuts par une journée brillante ; mais, loin de profiter de la victoire de Loano, il s'était retiré sur Nice, avait laissé l'hiver s'écouler et le printemps venir sans entreprise nouvelle, et maintenant que l'Autriche et le Piémont s'apprêtaient à faire sur ce point des efforts immenses, il ne mesurait qu'avec effroi les périls de sa position. Le dénuement et la faiblesse de son armée le frappaient si vivement, qu'il n'aurait assurément pas deviné comment un jour l'envie pourrait s'attaquer à la fortune de son successeur, et qu'il aurait troqué joyeusement avec le chef heureux de l'armée de l'intérieur. Les choses en vinrent à ce point qu'il parla de la perspective d'une retraite forcée derrière le Var, à l'ouverture des hostilités. Bonaparte, revêtu du premier poste militaire de la république, fut consulté par le directoire sur cette Italie qu'il connaissait si bien, comme il l'avait été par la convention, tout destitué qu'il fût. Bonaparte crut à la possiblité de vaincre ; Bonaparte retraça les moyens d'arriver au cœur du Milanais. Son plan de campagne de 1795 était connu, était admiré de Carnot ; il avait demandé dès lors la conquête de l'Italie : comme il était suspect, on la lui avait re-

fusée. Après le 13 vendémiaire, on livra l'Italie au seul homme qui envisageât avec espoir nos chances de ce côté : voilà toute l'intrigue et tout le phénomène. — Le 27 mars, il était à Nice, et il transporta sur le champ le quartier-général, qui, depuis l'origine de la guerre, n'avait jamais quitté cette capitale, à vingt lieues plus loin, dans la ville d'Albenga, en vue de Savone, au pied des derniers monts des Alpes et des premiers des Apennins. Il trouva les choses en pire état que Schérer ne les avait retracées : 25,000 hommes d'infanterie, 2,500 d'artillerie, et 2,500 chevaux, au lieu des cent mille hommes qui étaient sur les états ; point de subsistances, point de vêtements, point de chaussures, point d'argent, hormis 2,000 louis et quelques traites sans valeur ; à peine 500 chevaux de transport et seulement trente pièces de canon disponibles : telles étaient les ressources offertes au jeune général. Ajoutons les habitudes d'indiscipline et de désordre nées du découragement, des privations, des souffrances, dans un long et pénible séjour parmi les rochers sauvages de la Ligurie ; Napoléon ne pouvait-il pas compter comme une difficulté de plus l'honneur d'avoir pour lieutenants Masséna, Augereau, Victor, Laharpe, Serrurier, Joubert, Cervoni, la plupart vieux de renommée et étonnés d'avoir pour chef ce jeune homme qu'ils s'étaient étonnés d'avoir pour égal peu auparavant? Kellermann, qui commande sur la frontière de Savoie l'armée des Alpes, et qui doit seconder par ses mouvements ceux de l'armée d'Italie, pourrait ne le suivre que d'un œil jaloux. Cependant, devant lui se présente en ligne 45,000 impériaux conduits par Beaulieu, Belge d'une bravoure et d'une expérience renommée, 25,000 Sardes sous les ordres de l'Autrichien Kolli, d'autres troupes éparses dans les places sous le commandement du duc d'Aoste, et plus de 200 pièces de canon! Le Piémont, avec sa ceinture de monts inaccessibles, de forts imprenables ou de places redoutées, arrête depuis 1792 comme une vaste citadelle, l'élan de nos colonnes. Les progrès que les conseils de Bonaparte firent faire un moment sur ses avenues ont été suivis d'une année de souffrances et de revers. Qu'on reste pendant la campagne nouvelle sur la défensive, l'armée française, dont le moral est détruit, se perdra dans le sentiment de sa faiblesse et de son abandon! — « Soldats, dit Napoléon, vous êtes nus, mal nourris ; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montriez au milieu de ces rochers sont admirables, mais ils ne vous procurent aucune gloire ; aucun éclat ne réjaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir ; vous y trouverez honneurs, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ou de constance ? » — C'était déjà la parole puissante qui faisait des hommes ses instruments dociles. L'armée d'Italie, qui avait appris à connaître son chef, répondit avec enthousiasme à son appel. Les généraux respectèrent en lui le sceau d'une volonté aussi forte qu'habile. Masséna, Augereau, Laharpe, Serrurier, commandaient les quatre divisions d'infanterie qui composaient toute l'armée ; Stengel et Kilmaine, les deux divisions de cavalerie ; Dujard, que nous connaissons, l'artillerie, et, Dujard étant mort, L'Espinasse ; Chasseloup, le génie. Alexandre Berthier, officier d'expérience et de talent, qui avait fait les guerres d'Amérique, était chef de l'état-major, dans lequel le jeune Eugène de Beauharnais vint plus tard prendre sa place ; Junot, Marmont, Duroc, Maison, Lemarrois, Murat, y brillaient. Toute la famille des géants de l'empire apparaît sur la scène du monde. En quelques jours, les dispositions furent achevées, et Napoléon partit de Savone (10 avril), entraînant ses quelques milliers de braves à l'accomplissement du plan gigantesque qu'il avait conçu. — Le long des rivages de la Ligurie, est un point où la chaîne des Alpes s'abaisse par degrés pour se relever

bientôt sous le nom des Apennins : c'est vers le mont Saint-Jacques, à la hauteur de Savone ; de cette ville une chaussée ferrée conduit à la Madone. Là, s'offrent des passages que quelques jours de travail avaient rendus aisément praticables à l'artillerie ; arrivé à Carrare, on devait trouver des chemins qui mènent sur la gauche, au cœur du Piémont ; sur la droite, par le Mont-Ferrat, dans le Milanais. Alors l'Italie était ouverte, le royaume de Piémont tourné, les armées autrichienne et sarde contraintes à se séparer pour couvrir isolément Turin et Milan. Bonaparte n'avait plus qu'à porter tour à tour sur chacune tout le poids de ses armes. Il ne trouvait plus dans la monarchie piémontaise qu'une place surprise, envahie, empressée de capituler. La monarchie autrichienne, frappée au défaut de la cuirasse, voyait le drapeau tricolore apparaître dans les champs de la Lombardie, maîtriser le cours du Pô, dicter des lois à l'empereur...—Ce qui est singulier, c'est qu'à la même heure, un autre capitaine illustre, l'archiduc Charles, préposé au soin de défendre l'empire contre deux grandes armées et deux grands généraux, faisait aussi reposer le sort de la campagne sur une combinaison à peu prés semblable, celle de tenir Jourdan et Moreau toujours séparés, d'empêcher leur jonction, de les battre tour à tour, et d'avancer par l'Alsace au cœur de la France. Mais l'archiduc attendait sur la défensive l'attaque combinée de ses deux adversaires. Et Bonaparte n'attend pas les siens. Il sait que leur droite est à Céva, leur gauche à Gênes, leur centre dans les montagnes. Il s'avance sur le mont St-Jacques, pénètre par le col de Cadibone, menace à la fois Gênes par sa droite, Céva par sa gauche, rencontre sur son front, bat, disperse les impériaux à Montenotte, et laisse leur centre rompu de part en part : c'était le 10 avril ; le 12, le 13, le 14, il consomme la séparation des Piémontais et des Autrichiens dans les combats de Dego, de Cairo, de Millesimo. Il rejette les premiers de la route de Turin, et les laisse s'acculer aux Alpes, poursuit les seconds sur la route de Milan, les balaie des bords de la Bormida, couronne (le 15) leur défaite par une seconde bataille livrée à Dego ; et, se bornant de ce côté à tenir en échec Beaulieu fugitif, qui gagne Acqui en toute hâte, de peur de ne pas arriver à temps sur le Pô pour couvrir la Lombardie, il se replie sur sa gauche et revient sur ses pas pour attaquer Kolli de flanc et prendre le Piémont à revers. Arrivés (le 17) sur les hauteurs de Montezomoto, les Français s'étonnent de voir en face d'eux le Tanaro, le Pô, une foule de vertes rivières qui serpentent dans la plaine fertile, et autour d'eux, derrière eux, se développer avec sa majesté sublime la chaîne des Alpes. « Annibal les força, dit Bonaparte, nous les avons tournées! » Un jour, il réunira ces deux gloires. Aujourd'hui, il n'a plus qu'à descendre dans les champs qu'il découvre. Le même jour, Kolli est forcé dans le camp de Céva, le Tanaro franchi ; la Corsoglia l'est à son tour. Le 22, il complete son ouvrage à Mondovi, en détruisant l'armée piémontaise, dont les positions, les magasins, les munitions, le royaume, appartiennent à ses armes, et marchant droit sur Turin, il s'empare de la place d'armes de Chierasco, s'y établit, s'y fournit d'artillerie, de chevaux, et voit accourir les envoyés du roi de Sardaigne, qui implorent la paix. Maître du cours entier de la Stura, il pouvait courir sur la capitale. Mais c'était un siège peut-être, et dès lors des lenteurs. Il lui faut des coups rapides comme la foudre. Prudent au milieu de ses triomphes, il conclut sous le nom d'armistice un traité par lequel la démolition des forteresses de Suze et de la Brunette est convenue ; les places d'Alexandrie, de Coni, de Tortone, ces boulevards de l'Italie, commis à sa garde ; la Savoie assurée à la France ; le Piémont enfin, ce vaste camp retranché, tourné contre l'Autriche, dont il faisait la force ; et notre armée des Alpes rendue disponible pour la suite de la guerre. Au milieu de résultats si grands, il ne songe qu'à préparer ses soldats à

des exploits nouveaux par une proclamation héroïque, et envoie le colonel Murat présenter au directoire, avec les drapeaux conquis, le traité conclu ; Murat arriva, apportant les trophées et la paix, avant Junot, qui portait la nouvelle des batailles. — Et tandis que la France s'étonne qu'en 10 jours on puisse gagner six batailles, conquérir une artillerie, des munitions, des subsistances, prendre sans coup férir des places imprenables, soumettre enfin un royaume par les armes et par la paix, l'armée, forte maintenant de cette barrière du Piémont, obstacle des généraux précédents et base d'opérations de Bonaparte, l'armée se met en marche (28 avril) de Tortone sur l'Italie. C'est une seconde campagne qui s'ouvre, une seconde série de miracles. —« Tous, vous voulez, dit Bonaparte à ses soldats, en retournant dans vos villages pouvoir dire avec fierté : J'étais de l'armée des conquérants de l'Italie! Amis, je vous la promets, cette conquête. » Et il écrit au directoire : « Je marche demain sur Beaulieu ; je l'oblige à repasser le Pô ; je le passe immédiatement après lui ; je m'empare de toute la Lombardie, et avant un mois j'espère être sur les montagnes du Tyrol. Le projet est digne de vous, de l'armée et des destinées de la France. » — Cependant, Beaulieu, qui a perdu et l'assistance de la cour de Sardaigne, et la coopération de l'armée sarde, et l'appui de la vaste position militaire du Piémont, Beaulieu compte sur le Pô, et à défaut du Pô, sur la Sessia qui s'y jette et couvre Milan, puis, la Sessia franchie, sur le Tésin, autre affluent qui vient du Nord, pour arrêter les Français dans leur marche sur la capitale de la Lombardie. En conséquence, il attend Bonaparte de pied ferme à Valenza, passage du Pô, sur la route de Milan. Bonaparte court à marches forcées franchir le fleuve en face au-delà de l'embouchure de la Sessia, de l'embouchure du Tésin, et passe sur le bac de Plaisance (7 mai). La Lombardie est tournée comme le Piémont l'a été ; Beaulieu pris à dos comme Kolli. L'Autrichien qui, à ces nouvelles, se hâte d'arriver de Valenza et de Pavie, ne se montre à Fombio, en vue de Plaisance, que pour avoir toutes ses têtes de colonnes détruites (8 mai) par l'avant-garde française. Le temps qu'il faut à Bonaparte pour terminer le passage, lui suffit pour dicter ou plutôt vendre la paix au duc de Parme un jour (9 mai), le lendemain au duc de Modène. Il vend, dis-je, à ces princes une paix utile à sa subsistance et à ses mouvements, au prix de chevaux et de munitions pour ses troupes, de tributs *pour la solde des armées du Rhin*, que le défaut d'argent avait empêché d'ouvrir la campagne jusque là, et de tableaux, de livres, de statues pour l'orgueil de la France ! La France éblouie suit avec peine le cours de ses victoires. Elle l'admirait à Fombio qu'il avait déjà vaincu à Lodi (le 10). Il venait de passer le Pô par surprise à Lodi, il passera l'Adda au milieu des foudres, sur le ventre de l'armée ennemie, pour aller la couper de l'Oglio et lui fermer les chemins de l'Allemagne. Il la devance dans la forteresse de Pizzighitone, qui devient sa place d'armes dans ces contrées, occupe en même temps Crémone au midi, Pavie à l'ouest, les lacs dans le nord, et revient faire son entrée sous des arcs-de-triomphe dans Milan (15 mai). Maître de la Lombardie, il l'organise, crée une administration, établit et régularise la levée des impôts, appelle les populations à lui par l'ordre, la justice, la confiance, crée des gardes nationales dans les villes animées de l'esprit nouveau. Et, tout cela fait plus vite que pensé, il porte plus loin ses regards : « Soldats, dit-il, vous vous êtes précipités comme un torrent du haut des Apennins. Vous avez dispersé tout ce qui s'opposait à votre marche. Le Pô, le Tésin, l'Adda, ces boulevards vantés de l'Italie, n'ont pu vous arrêter un seul jour ; tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie. Vos représentants ont ordonné une fête dédiée à vos victoires. Là, vos pères, vos mères, vos sœurs se vantent de vous appartenir. Oui, vous avez beaucoup fait, mais ne vous reste-

t-il plus rien à faire? Partons! nous avons encore des ennemis à soumettre, des injures à venger... Rétablir le Capitole, y placer les statues des héros qui le rendirent célèbre, réveiller le peuple romain engourdi par plusieurs siécles d'esclavage, tel sera le fruit de vos victoires..... Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant: Il était de l'armée d'Italie! » — Cependant, un ennemi inattendu se présente: c'était le directoire. Tant de gloire l'alarme. Condamné à craindre également les monarchistes et les jacobins, il l'était de plus à craindre les grands hommes. Il imagine donc de diviser le commandement entre Kellermann et Bonaparte. Et comme si ce n'était pas un moyen assuré d'enchaîner ce vaste génie, il prétend lui imposer le joug de ses commissaires. Bonaparte demande à se démettre ou à rester seul. Il écrit à Carnot (24 mai): « Que je fasse la guerre ici ou ailleurs, cela m'est indifférent. Servir la patrie, mériter de la postérité une feuille dans notre histoire, voilà toute mon ambition. Réunir Kellermann et moi en Italie, c'est vouloir tout perdre. Un mauvais général vaut mieux que deux bons.» Il écrit en même temps au directoire: « J'ai fait la campagne sans consulter personne; je n'eusse rien fait de bon s'il eût fallu me concilier avec la manière de voir d'un autre. J'ai remporté quelques avantages sur des forces supérieures et dans un dénuement absolu de tout, parce que ma marche a été aussi prompte que ma pensée Si vous m'imposez des entraves de toute espèce, s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du gouvernement, s'ils ont le droit de changer mes mouvements, n'attendez plus rien de bon. Si vous rompez en Italie l'unité de la pensée militaire, vous aurez perdu la plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie. Chacun a sa manière de faire la guerre; le général Kellermann a plus d'expérience et la fera mieux que moi. Mais tous deux ensemble nous la ferons fort mal..... Le parti que vous prendrez dans cette circonstance est plus décisif que 15,000 hommes de renfort que l'empereur enverrait à Beaulieu.» — A l'offre de sa démission, les directeurs s'étonnèrent. Le général Bonaparte, conquérant, pacificateur, sachant administrer ainsi que vaincre en courant, honorant sa patrie par les trophées des arts comme par ceux de la guerre, appliqué à régner souverainement par une sévère discipline sur son armée, et à étendre sa sollicitude altière sur les armées même qu'il ne commandait pas, ce général de 25 ans, dont le langage était aussi haut et aussi prestigieux que les actions, avait en quelque sorte conquis la France non moins promptement que l'Italie, et déjà il tenait dans l'admiration publique une place si grande que, péril pour péril, le directoire l'aimait autant victorieux que mécontent. Il resta donc à la tète de son armée, et n'ayant donné à ses soldats que huit jours de repos, huit jours de créations pour lui, il les enleva de nouveau pour suivre les impériaux sur le territoire de Venise, où ils avaient cherché asile. Le 27 avril, il franchit la ligne de l'Oglio; le 28, il occupa Brescia, força la barrière du Mincio, emporta le 29 la place de Peschiere, qui lui fut un nouveau point d'appui, et, le 30, remporta sur Beaulieu une dernière victoire, celle de Borghetto, où Murat illustra sa valeur bouillante à la tête de la cavalerie française. Ce fut là qu'enhardi par les périls personnels qu'il avait courus, il se donna une garde dans le corps brillant des guides, à la tête desquels il préposa la froide intrépidité de Bessières. Pour assurer à la France la possession de l'Italie, il restait à emporter Mantoue, où Beaulieu s'était réfugié avec ses débris, et, pour assiéger Mantoue, il fallait se couvrir du cours de l'Adige. Le 3 juin, Masséna occupe l'antique Vérone et ses forts; nous maîtrisons la Basse-Adige par Porto-Legnago; par Montebaldo, nous dominons les débouchés du Tyrol. Ainsi assuré et formidable, Bonaparte se porte (4 juin) sur Mantoue; il enlève les chaussées qui mènent au pied de ce grand boulevard, rejette les impériaux

dans ses murs, en confie l'investissement à Serrurier, et s'apprête à marcher sur Rome et Naples. Le roi de Naples demande la paix; la sagesse de Bonaparte force le consentement du directoire, qui, ballotté entre toutes les peurs, s'inquiétait de la guerre parce qu'elle grandit quelques hommes, et s'effrayait encore plus de la paix parce qu'elle désœuvre les peuples. Mais Bonaparte n'était que plus impatient de pacifier l'Italie, en voyant Jourdan et Moreau, ou par une nécessité fatale, ou par une politique étrange du directoire, ne pas s'ébranler du côté du Rhin. François II, grâces à leurs retards, destinait une armée, sous le commandement du maréchal Wurmser, à profiter de l'extension des ligues françaises, afin de reconquérir l'Italie et de venger Beaulieu. Mais Bonaparte possède un allié docile qui le rend supérieur à tous ses ennemis : c'est le temps ; sa promptitude fait sa puissance et son habileté. Trop faible pour aller chercher les impériaux au cœur de l'empire, il calcule les jours qu'il faut à Wurmser pour arriver sur lui, et il les emploiera à emporter la citadelle de Milan, qui tenait encore, à resserrer de plus en plus Mantoue, et à désarmer tout le midi de l'Italie. Ce sera, tranquille de tous côtés et avec toutes ses forces, qu'il accueillera le successeur de Beaulieu. Il envoie donc Murat dicter des lois au sénat de Gênes, qui se montrait perfidement hostile ; il jette Augereau dans les Légations, où les populations accueillent avec transport le drapeau français; et des propositions de paix lui arrivent du Vatican. Bologne, Ferrare et Ancone, 21 millions en argent, des munitions et cent monuments des arts au choix des commissaires de la France, tel est le prix de l'armistice conclu, le 23 juin, avec le Saint-Siége.—Ce traité lui donnait plus qu'une armée. L'Italie était travaillée par un double génie : à la voix du clergé, les paysans s'alarmaient des nouvelles idées et des couleurs nouvelles. Mais la plupart des cités nourrissaient l'amour de la vieille indépendance nationale, et dans Bologne plus qu'ailleurs, les cœurs italiens battaient au nom de liberté. Toutes ces villes se levèrent à l'aspect du jeune héros, issu d'une race qui leur était connue, parlant leur langue, ayant le nom de liberté écrit sur ses drapeaux et dominant de son bras le double joug de Rome et de l'Empire : partout on lui demandait des armes pour former des légions ; partout aussi on étalait à ses yeux les livres d'or qui attestaient les travaux de ses ayeux. Ce fut dans une de ces courses qu'il arriva à San-Miniato, chez l'abbé Gregorio de Bonaparte, unique descendant de la branche aînée de sa maison, et il fit si bien la conquête de cet ecclésiastique, qu'il se vit plus tard, au milieu des grandeurs, institué son héritier. L'abbé Grégorio lui demanda une grâce singulière à solliciter en un tel temps : c'était la canonisation d'un de leurs parents communs, mort en odeur de sainteté, mais resté jusque là sur le chemin du ciel : ce n'était que justice aux yeux de l'abbé, qui attribuait aux bénédictions de ce patron de la famille, bien, plus qu'à l'épée et au génie de Napoléon, les prodiges de Montenotte et de Lodi. Soit que le pape en jugeât ou non ainsi, il pensa de lui-même à cette canonisation. Le général républicain, pour s'essayer, donnait des trônes à sa famille dans le paradis.— Sa marche triomphale sur la terre de ses ancêtres ne pouvait manquer de rappeler plus vivement que jamais à sa mémoire la terre même où il avait pris naissance : la Corse, depuis trois ans, avait passé sous le sceptre de l'Angleterre, et la domination anglaise avait rendu le cœur des Corses à la France. Livourne était le centre de l'influence britannique en Italie; Bonaparte y voyait aussi le point d'appui de l'occupation militaire de son île natale. Il résolut de chasser les Anglais de cette ville importante, comme par ses négociations ou par ses conquêtes il les avait chassés du reste de la péninsule entière. Il y alla, convoqua dans ce port, qui est le lien de la Corse avec le continent, tout ce qu'il y avait en France de Corses réfugiés. Ils

arrivèrent au nombre de 500, s'organisèrent sous les ordres du brave général Gentili, et ne tardèrent pas à se jeter sur les rivages de leur patrie, d'où l'armée anglaise, délaissée par la population entière, fut contrainte de faire voile vers Malte et Gibraltar. La Corse, que la convention nous avait ravie, se trouva donc rendue à la France par Bonaparte. Qui lui eût dit, enfant, que ce serait un jour son ouvrage! L'île, de son côté, revenait plus facilement aux lois françaises, quand un de ses fils tenait une place si grande dans les destinées de la France. — Il était pour cette œuvre à Livourne, lorsque le grand-duc de Toscane le fit inviter à venir visiter Florence. Il y alla. Les soins et les hommages l'entourèrent : c'était un spectacle curieux, que le général de cette république qui venait de tuer sur l'échafaud Marie-Antoinette et Louis XVI, en étroit commerce avec un prince du sang d'Autriche! Rien ne décelait mieux la grandeur de la France, qui pouvait imposer à l'Europe de tels empressements; rien aussi ne trahit mieux les destinées particulières de ce jeune homme, qui ne craignait pas de se montrer aux yeux de la France dans la familiarité des têtes couronnées. Il comptait sur les satisfactions de l'orgueil public pour réfuter les ombrages de la liberté. C'est le même calcul qui a fait plus tard et soutenu son empire. — Parmi les fêtes de Florence, et à la table même de l'archiduc, Napoléon apprit la chute de la citadelle de Milan. On y avait trouvé (29 juin) cent bouches à feu, qui, avec les pièces tirées des châteaux d'Urbin et de Ferrare, donnaient les moyens de presser le siége de Mantoue. Mais qu'étaient tous ces triomphes? un échec pouvait tout ravir. Déjà Wurmser descendait du Tyrol par l'Adige à la tête de 30,000 impériaux; déjà son quartier-général était à Trente. Avec la garnison de Mantoue, et ce qui restait de l'armée de Beaulieu, activement recrutée depuis deux mois, les Autrichiens n'étaient pas moins de 80,000 combattants, réunis en quelque sorte sur un même champ de bataille, ayant derrière eux les états héréditaires et les montagnes du Tyrol, avec Mantoue devant eux, tandis que l'armée française, étendue de l'Adriatique à la Méditerranée, avait à garder un immense territoire et à combattre loin des frontières de la patrie. Wurmser, général habile, était Français d'origine : l'Alsace lui avait donné naissance; il comptait 80 ans. La fortune allait avoir à prononcer entre le plus jeune des généraux de l'Europe et leur doyen. — Bonaparte, qui se plaignait amèrement d'être laissé sans renfort, rassemble toutes ses troupes disponibles, ne laisse dans ses forteresses que les convalescents et les malades, et s'apprête à cette lutte nouvelle, qui va décider du sort de ses conquêtes et peut-être de sa place dans la postérité. La marche de Wurmser est rapide; il descend les bords du lac Guardia par son centre, et ceux de l'Adige par sa gauche, tandis que sa droite, tournant le lac, marche sur Brescia pour couper Bonaparte de Milan et l'emprisonner entre le Mincio, la Chiesa et le Pô, c'est-à-dire entre les deux colonnes assaillantes et Mantoue. La tête de ces colonnes a tout à coup paru sous Rivoli, emporté Vérone, atteint Peschiera, et plus loin, sur la route de Milan, occupé Brescia sans coup férir; c'était le 30 juillet. Bonaparte voit et les périls et les moyens de salut, avec son œil d'aigle. Son parti est pris à l'instant même : dans la nuit, il lève le siége de Mantoue, encloue ses pièces, détruit ses ouvrages et marche avec toutes ses forces à la rencontre des divisions séparées de l'ennemi. Celle qui menaçait ses derrières est la première attaquée à Salo (31 juillet), la première détruite. Il revient sur le centre de l'ennemi et l'écrase dans la bataille de Lonato (3 août). La victoire de Castiglione, où Augereau, quelque peu jacobin, devient duc à son insu (5 août), achève de porter dans les rangs ennemis le désordre, l'épouvante, la destruction. Tout fuit; les divisions entières se rendent, et Wurmser, regagnant l'Adige, retrouve

avec peine le chemin de Trente et du Tyrol, après avoir perdu plus de 40,000 hommes dans cette suite de combats de chaque heure, que les soldats français, fiers de leur général et fiers d'eux-mêmes, appellent *la campagne des cinq jours*. Déjà Bonaparte reprenait l'investissement de Mantoue, et trois semaines n'étaient pas écoulées, quand l'Autriche, qui faisait des efforts immenses pour fournir à la consommation d'armées que lui faisait Bonaparte en Italie, envoie de nouvelles troupes au maréchal Wurmser, afin d'empêcher à tout prix la chute de Mantoue et de rassurer à la fois le saint-siége, Modène, quelques autres populations qui, à la première nouvelle de nos périls, avaient avec insulte déchiré les traités. Cette fois, et toujours, même destin. Prompt à appuyer par des victoires la marche de Jourdan et de Moreau, qui ont pénétré enfin, celui-ci en Bavière, et celui-là en Franconie, Bonaparte se porte (1er sept.) sur le Tyrol italien par les bords de la Chiesa, tourne le lac Guardia, passe le pont de la Sarca sur le ventre d'une division autrichienne, arrive à Trente en illustrant par une bataille furieuse la ville de Roveredo (4 septembre), organise en une nuit l'administration de ses nouvelles conquêtes qu'il ne limite qu'au mont Brenner; et, courant à l'est vers les gorges de la Brenta, repoussant Wurmser sur le midi, le séparant à la fois de l'Autriche et du Frioul, il arrive à tire d'ailes, de combat en combat, à Bassano (7 septembre), épuisé de fatigue comme ses soldats, sans autre lit que le champ de bataille, sans autre nourriture que le morceau de pain de munition qu'un soldat lui donne. Le lendemain, il bat Wurmser; il le bat encore le 19 à Saint-Georges. Les divisions ennemies mettent de tous côtés bas les armes, et le vieux maréchal, qui ne doit son salut qu'à une faute d'un chef de bataillon français, mais dont aucune défaite n'abat le courage, va s'enfermer avec ses débris dans Mantoue. Marmont porte au directoire les drapeaux ennemis, qui attestaient que la quatrième armée autrichienne n'existait plus. — Ces trophées avaient à voiler des revers aux regards de la France. L'étoile de nos légions, si brillante en Italie, pâlissait dans le nord. L'archiduc Charles avait réussi dans ses plans contre Jourdan et Moreau, comme Bonaparte six mois auparavant contre Kolli et Beaulieu. Cet habile capitaine, concentrant ses forces sur Ingolstadt et Ratisbonne, avait tenu nos deux généraux séparés pour les écraser l'un après l'autre. Il battit à Amberg et à Wurtzbourg Jourdan, malheureux pour la première fois, et força Moreau à sa retraite savante. L'Autriche, grâce à son archiduc, recouvrait l'Allemagne en perdant l'Italie, et, inépuisable de sacrifices, elle voulait recouvrer l'Italie, tandis que le prince Charles poursuivait le cours de ses succès, en tenant assiégés Kehl et Huningue. Le conseil aulique envoya donc à Bonaparte une nouvelle armée, un nouveau général à détruire. C'était le Hongrois Alvinzy. Il marchait à la tête de deux colonnes formidables, l'une qu'il dirigeait en personne du Lizonzo, de la Piave, de la Brenta, sur l'Adige; l'autre, qui descendait du Tyrol aux ordres de Davidowich. Leur point de rencontre était Vérone, et toutes deux ensemble devaient aller au-devant d'une troisième armée, celle de Wurmser dans Mantoue. Nous ne parlons pas d'une autre encore, contingent du saint-siége, dont Pie VI promettait la marche prochaine, et que les prédications pontificales étaient parvenues à porter au nombre de 40,000 hommes. Bonaparte charge Kilmaine de maintenir Wurmser, Vaubois de recevoir Davidowich, Masséna de repousser, de battre Alvinzy, et lui, rassemblant la réserve, il sera partout. Mais l'armée sait les désastres de ses frères d'Allemagne. Elle se sent aventurée loin de la patrie. Elle plie sous le poids de victoires qu'il lui a fallu payer de ses fatigues et de son sang. Elle s'indigne du calcul ou de l'oubli étrange qui la laisse sans renforts, et la livre à tant de périls sans assistance, tandis que les légions du Rhin et de Sambre-et-Meuse

n'ont pas tenu la campagne deux mois, et sont déjà rentrées, derrière le fleuve qui les défend,en quartiers d'hiver. Dans cette disposition, Masséna voit paraître Alvinzy (1er novembre); il lui reconnait plus de 40,000 combattants, et se retire des deux rives de la Brenta sur Vicence. Le général en chef accourt, livre bataille aux bords de la Brenta (6 novembre), et se prépare à poursuivre son succès, de la Brenta sur la Piave, quand, à deux heures du matin, il apprend que Vaubois, battu à deux reprises par un ennemi supérieur, est en pleine déroute, rejeté de Trente sur Calliano et sur Rivoli. Tous les plans du conquérant de l'Italie sont renversés. Menacé d'être coupé de l'Adige, il ramène son armée à travers Vicence sur Vérone qu'il ne peut assez tôt couvrir, et va trouver de sa personne sur la route du Tyrol les vaincus de Vaubois. Il les rencontre sur le plateau de Rivoli. « Soldats! s'écrie-t-il, je ne suis pas content de vous; vous n'avez montré ni discipline, ni constance, ni bravoure.... Soldats de la 39e et de la 85e, vous n'êtes pas des soldats Français! Général, faites écrire sur les drapeaux qu'ils ne sont plus de l'armée d'Italie. » Des cris de désespoir s'échappent de tous les rangs, des larmes de tous les yeux. On demande grâce, et la grâce est de marcher à l'avant-garde, pour mourir dans les rangs de l'armée d'Italie. Le jeune général en chef se laisse fléchir. Il lui fallait des renforts. En voilà! Il vient de doubler cette armée. Chaque soldat voudrait avoir à dépenser mille vies. Assuré que Davidowich ne forcera point le passage de Rivoli, Bonaparte retourne à Vérone, et, comme il est impatient de reprendre l'offensive, il s'élance sur Alvinzi qu'il trouve à trois lieues de la ville, retranché dans les positions inexpugnables de Caldiero. Il tente de les enlever (12 novembre). Masséna conduit ses colonnes; il les conduit aussi lui-même. Tous deux échouent après une journée sanglante. Le voici donc à son tour atteint par les revers! Que ne vont pas tenter Wurmser sur sa droite, Davidowich sur sa gauche? Que ne feront pas les peuples et les princes de l'Italie? Les soldats de nouveau murmurent mais ce n'est pas contre lui. « Les troupes de Rhin-et-Moselle, disent-ils, sont oisives; au lieu de faire lever le siége de Kelh et de Huningue, ce qui serait facile pour deux armées de 60 ou 80 mille hommes, comme le général Bonaparte n'y manquerait point, elles regardent l'arme au bras ces deux places tomber sous les coups de l'archiduc, tandis qu'on nous laisse seuls, partout et sans cesse, aux prises avec toutes les forces de l'Autriche victorieuse! » Cependant, Napoléon a le vol, l'œil, les serres, les foudres de l'aigle. Il a tout vu. Il replie ses foudres, bat en retraite sur l'Adige, part de Véronc à la nuit tombante (14 nov.) par la route de Milan, y laisse une faible garnison,et fuit sur Peschiera!.... Fuit! l'Autrichien le croira; le soldat le croit un moment. Mais voici qu'un mouvement sur la gauche est ordonné; toute la nuit, on descend vers le sud; on retrouve l'Adige à la pointe du jour, et un pont s'y présente qu'Andréossy achève d'établir. L'armée comprend la pensée de son général; il n'a pu prendre les hauteurs de Caldiero, il les a tournées. L'Adige est franchie. Mais partout des marais, qu'une étroite chaussée traverse, menant à Arcole, village ignoré jusqu'alors, et maintenant devenu immortel! Le pont fameux est situé sur l'Alpon, affluent de l'Adige; il regarde l'Adige d'un côté, de l'autre le revers des hauteurs de Caldiero. Alvinzy, étonné de voir l'armée française apparaître sur ses derrières, doit à cette rivière son salut. Le pont,hérissé d'artillerie, arrête nos colonnes. Augereau s'y présente; il est ramené avec sa division. Bonaparte, qui s'élance un drapeau à la main, est emporté par ses soldats. Ce ruisseau, ce pont, ces marais, servent de théâtre à une bataille de trois jours, et sont enfin (17 novembre) le tombeau de l'armée d'Alvinzy. Le maréchal se retire, et son jeune adversaire, tout en reportant ses lignes à la poursuite des fuyards sur les gorges de la

Brenta, revient presser le siége de Mantoue et fortifier la Lombardie par l'établissement d'un congrès national, auquel il donne le droit de créer, sous les ordres des Dombrowski et des Zazonjeck, une légion polonaise, qui, des débris de la liberté de la Pologne, forme la première pierre de la liberté de l'Italie; il constitue, en courant (3 janv. 1797), des duchés de Modène, de Parme, de Mirandole et des Légations, un état nouveau, qui, sous le nom de république cispadane, lui sert de point d'appui contre la malveillance des états du midi et contre les hostilités des couronnes du nord. Du sein de cette république, éclose tout à coup de son génie et de ses victoires, il allait marcher sur Rome, on le croyait du moins, pour réprimer la levée de boucliers austro-papale qui s'y continuait à grand bruit, quand, tout à coup il retourne sur l'Adige, où l'attendait de rechef un double assaut. L'Autriche, qui allait emporter Huningue et Kehl, voulait à tout prix sauver Mantoue. C'était s'assurer les honneurs de la campagne et les conditions de la paix. Ses peuples se levaient en armes, exaltés par les victoires de l'archiduc, pour reconquérir l'Italie. Cette fois, deux armées arrivaient, l'une du Tyrol, l'autre du Padouan, ayant pour rendez-vous les glacis de Mantoue. Il était dit que chaque mois l'Autriche enverrait à Bonaparte cet holocauste de deux armées. Bonaparte arrête la première, que Provera commande, au combat de St-Michel (12 janv. 1797); détruit l'autre, que mène Alvinzy, dans l'admirable bataille de Rivoli (14 janvier); envoie Masséna et Joubert s'établir, malgré les neiges, dans les gorges du Tyrol, et revient contraindre, non loin de la Favorite (16 janvier), Provera, qui a pénétré jusque sous Mantoue, à mettre bas les armes. Wurmser a vu ces prodiges du haut de ses remparts. Alors il envoie le général Klenau à Serrurier, chef du blocus, pour capituler enfin. Klenau avait soin d'annoncer, selon l'usage, que la place possédait encore pour trois mois de vivres. Un officier qui était là, prend une plume, trace quelques lignes, les remet à Klenau: « Si Wurmser, dit-il, avait seulement pour vingt jours de vivres, et qu'il parlât de se rendre, il ne mériterait pas une capitulation honorable. Mais je sais la bravoure du maréchal, je respecte ses malheurs et son âge. Voici les conditions que je lui accorde s'il ouvre ses portes demain! S'il tarde quinze jours, deux mois, il aura les mêmes. Je pars et marche sur Rome. Vous connaissez mes intentions, allez les dire au maréchal. » Les conditions portaient que Wurmser et 500 hommes à son choix ne seraient pas prisonniers de guerre, que quatre bouches à feu et quatre charriots lui seraient laissés. Ces marques d'honneur firent couler les larmes du maréchal octogénaire, qui témoigna sa reconnaissance en instruisant Bonaparte d'un complot contre sa vie. Que n'eût-il donc pas senti, s'il avait su que cette magnanimité du général en chef était une protestation courageuse de sa loyauté contre les ordres exprès que lui avait transmis le directoire de traiter son intrépide adversaire en Français pris les armes à la main? Le lendemain (2 février), le vieux généralissime, à la tête de 30 généraux et de 20,000 hommes ruinés par les fatigues, les privations, la faim, sortit de la place, croyant rendre son épée à son généreux vainqueur. Il n'y trouva que Serrurier. Bonaparte s'était dérobé à ce triomphe, qui le rendait sans retour maître de l'Italie, et par-là il doubla sa gloire aux yeux du monde.—Ce même jour, il quittait Bologne pour marcher sur l'armée du saint-siége, qui lui lançait avec les foudres catholiques, des menaces romaines; le soir, il coucha à Imola, chez l'évêque Chiaramonte. Ce prêtre et ce soldat devaient porter des couronnes, et ils devaient réciproquement avoir une grande influence sur la destinée l'un de l'autre. L'évêque fut bientôt Pie VII.—L'armée papale, malgré l'exaltation des populations de l'Apennin, et les miracles saints qui se multiplièrent dans tous les sanctuaires, tint peu devant Bonapar-

te. Un miracle qui ne pouvait s'espérer, c'était de ressusciter les soldats romains. Tout fuyait. Dans sa course, il toucha à Lorette, il vit la fameuse Casa-Santa, et, se souvenant que bien des mois auparavant, quand il était encore dans le Piémont, le directoire lui avait écrit des instructions si imbécilles qu'en les lisant on croit rêver, comme par exemple que Gênes ne devait pas être éloigné de Lorette de plus de 40 lieues, qu'on évaluait à 10 millions sterling (250 millions de France) les trésors de la Casa-Santa, que 10,000 *hommes*, envoyés *secrètement*, les enlèveraient aisément ; que ce serait une belle opération financière, et qu'au besoin, la *marche inconnue* des 10,000 hommes serait secondée par l'armée entière, Bonaparte ne crut pas pouvoir se mieux venger de l'envoi de ces stupides *non senses*, qu'en expédiant à la royauté quintuple du Luxembourg la Notre-Dame célèbre de la Casa-Santa, qui est de bois, et la tunique sacrée, qui est de camelot. Du reste, il professait et faisait professer à son armée un respect profond pour les sentiments religieux de l'Italie. Les peuples étaient exaspérés; il les étonna, en renvoyant tous les prisonniers, qui chantaient ses louanges. Les ecclésiastiques prêchaient la croisade, et les prêtres français, émigrés dans les états de l'église, fuyaient de toutes parts devant nos soldats. Il osa les prendre sous son égide, sans sollicitude ni de l'opinion ni des lois de la France; il commanda que les couvents leur donnassent l'hospitalité, que les évêques du pays aussi bien que ses généraux les protégeassent, et il raconte dans ses mémoires le pieux empressement avec lequel les soldats, classe d'hommes qui n'entend rien à nos fureurs et à nos proscriptions politiques, entouraient de leurs pieux égards cette foule de vieillards fugitifs dans lesquels il leur arriva souvent de retrouver le pasteur de leur hameau natal.—Il fit plus: malgré les ordres du directoire, il renonça au facile honneur de se présenter les armes à la main aux portes de la capitale des papes et des Césars. Au lieu de renverser le saint-siége, suivant les instructions du gouvernement, on le vit, au bout de quelques marches, accorder la paix à Pie VI épouvanté. Par le traité de Tolentino (19 février), il eut la double gloire de renoncer à une entrée triomphale dans Rome, et de donner à la France des monuments, des tributs, des provinces. La cession d'Ancône, de Bologne, de Ferrare, de toute la Romagne, la reconnaissance de la réunion d'Avignon au territoire français, une contribution de 30 millions et 300 tableaux ou statues, telles furent les conditions d'un traité qui conservait le Patrimoine de Saint-Pierre, et respectait à la fois la triple couronne de Pie VI et sa fierté. — Dans les derniers temps, des voix intéressées ont violemment incriminé quelques unes de ces clauses nouvelles et superbes, celles qui dotaient nos musées des trophés de la victoire. Afin de justifier les représailles européennes de 1815, sir Walter-Scott notamment n'a pas assez d'injures pour flétrir les exigences de Napoléon. A quel titre? comme abus de la force! Mais était-ce la France qui avait déclaré la guerre au saint-siége, non plus qu'à Parme ou à Modène? Et depuis quand les états du dernier ordre qui s'unissent avec les grandes puissances pour en écraser une autre, et prendre leur part de ses dépouilles, sont-ils privilégiés contre tous les risques dans cette conjuration de leur faiblesse et inviolables pour la victoire? Comme profanation des arts! mais le musée britannique n'est-il pas chargé des marbres historiques d'Athènes, et comment ce qui fut permis, en pleine paix, au marteau destructeur de lord Elgin, eût-il été défendu à l'épée intelligente et conservatrice de Napoléon? Rome avait déclaré la guerre en 93 par des assassinats populaires, en 97 par la rupture d'un armistice, toujours par la transgression du droit des gens. Rome, vaincue avec ses alliés, pliait devant les lois de la guerre. Ses propres conquêtes opimes et ses créations immortelles lui servaient de rançon ; rançon glorieuse à pouvoir offrir, glorieuse à savoir appré-

cier. Quand Bonaparte l'exigeait, il entendait laver la France de l'injure du vandalisme révolutionnaire, et protester contre les Barbares. Il attestait l'essor du génie national au milieu des horreurs mêmes de nos guerres civiles; il mettait sa gloire à orner sa patrie de nobles monuments, et il était en droit de répondre au prince qui lui demandait, au prix de plusieurs millions de plus, la conservation de la communion de saint Jérôme: « Tous les trésors de vos duchés ne valent pas à mes yeux l'honneur d'offrir à mon pays un chef-d'œuvre du Dominiquin! » Quand lord Wellington dévasta nos musées, travaillait-il pour sa patrie? Elle le désavoua; il se faisait l'instrument de passions étrangères. Travaillait-il pour la gloire? Il n'y en a point à entrer chez un peuple, en prenant le titre d'allié de ce peuple et de ses rois; à entrer à ce titre dans sa capitale, à faire tomber devant soi les armes et les remparts sous ces noms augustes, la peine de mort fulminée contre quiconque les méconnaît et se défend..... pour venir le lendemain imposer des tributs, démanteler les frontières, ravager les musées! Par-là l'Europe trompa la France, parlà aussi elle compromit dans les sentiments publics les Bourbons qu'elle prétendait assister. Elle ne vit pas que c'était se frapper elle-même... L'attentat de l'étranger sur le Louvre a été poursuivi, 15 ans plus tard, par le peuple de Paris sur les Tuileries, et la secousse à ébranlé tous les trônes jusques aux fondements. L'édifice séculaire de l'aristocratie anglaise a été ruiné du même coup. Puisqu'à propos du plus déloyal abus de la force, on a parlé de *leçon de morale*, en voilà une que lord Wellington et les alliés n'avaient pas prévue! — A l'époque que nous retraçons, et l'Europe et l'Italie furent moins sévères. La renommée du général Bonaparte jeta le plus vif éclat. Ses ménagements personnels pour le souverain pontificat, et ses soins de la grandeur française constituaient une position aussi haute que nouvelle, et, tandis que d'une main il soutenait le Vatican après l'avoir abaissé, les Italiens transportés le virent, de l'autre, tirer de la poudre des siècles, sous le nom de république transpadane, l'empire des Lombards. Mais l'Autriche était loin de se résigner encore à la perte de l'Italie : fière de ses succès sur le Rhin et le Danube, et rassurée par l'inconcevable inaction de nos armées de ce côté, elle rappela l'archiduc Charles, qui avait été son boulevard, et comprit que le moment était venu d'opposer le vainqueur de Jourdan et de Moreau au vainqueur de Kolli, de Beaulieu, de Wurmser, de Provera, d'Alvinzy. L'Europe se tenait attentive à ce duel. L'archiduc, qui avait à garder son pays, sa maison et sa gloire, amassait les hommes, les chevaux, les canons dans le Tyrol, au nord de l'Italie, et à l'est dans le Frioul. Derrière la triple barrière de la Piave, du Tagliamento, et du Lizonzo, il comptait plus de 70,000 hommes, sa gauche appuyée au golfe de Trieste, sa droite aux Alpes noriques. 30,000 vieux soldats lui arrivaient des bords du Rhin. C'était au mois d'avril que l'orage qui grossissait devait fondre sur Bonaparte et son armée. Le 9 mars, Bonaparte arriva à Bassano sur la Brenta. « Soldats! vous avez vaincu dans 14 batailles rangées et dans 70 combats; vous avez enrichi le Muséum de Paris de 300 chefs-d'œuvre de l'ancienne et de la nouvelle Italie, qu'il a fallu 30 siècles pour produire. Vous avez conquis les plus belles contrées de l'Europe; les républiques transpadane et cispadane vous doivent leur liberté. Les rois de Sardaigne, de Naples, le pape, le duc de Parme, sont détachés de la coalition. Vous avez chassé l'Anglais de Livourne, de Gênes, de la Corse...... et cependant, de plus hautes destinées vous attendent. »—C'est à Vienne qu'il prétend les mener, pour dicter la paix à l'empereur et clore enfin par des coups de tonnerre cette guerre de géants, qui depuis 5 ans ensanglante le monde. A un même signal, Joubert s'avance de la haute Adige sur le Tyrol allemand; Masséna s'élance des bords de la Brenta sur la Haute-piave à travers le Frioul, passe sur le corps d'une division

autrichienne, qu'un Français, qu'un Lusignan commande; il déborde rapidement la droite de l'archiduc, enlève Feltre, Bellune, Cadore (13 mars), touche enfin aux gorges de Ponteba, la clé des Alpes noriques, et Bonaparte, passant en deux endroits la basse Piave, balaie devant lui le quartier-général surpris qui était à Conegliano, et se présente sur la rive du Tagliamento (16 mars), derrière lequel le prince Charles a rassemblé toute son armée. D'une rive à l'autre, les deux artilleries se renvoient la mort; puis ce carnage inutile s'arrête: les Français se dispersent dans leurs bivouacs; ils mettent la marmite au feu, et les Autrichiens les imitent. Tranquille sur son front, que la rivière protège, l'archiduc ne s'inquiète plus de sa droite débordée: son inaction habile laissera Masséna se compromettre de plus en plus; Massena sera coupé par les divisions qui arrivent du Rhin; le tout est donc pour les impériaux de gagner du temps, et cette position derrière le Tagliamento..... Il n'y avait pas deux heures que le feu avait cessé; il faisait grand jour; l'armée française prend les armes, marche en colonnes sur le fleuve, le traverse à gué sous un feu terrible, aborde à la baïonnette la rive ennemie, enfonce, disperse tout devant elle, et poursuit les impériaux éperdus derrière le Lizonzo, derrière tous les affluents de l'Adriatique, par-delà Goritze, Trieste, Fiume, Laybach, tombés au pouvoir de nos armes. L'archiduc, de sa personne, court rassembler quelques troupes dans les montagnes : il est trop tard; il combat inutilement à Tarvis en soldat; tous les passages sont ouverts. La campagne n'était pas commencée depuis dix jours, et le Frioul, la Carniole sont conquis, le Tyrol, la Carinthie, la Styrie envahies; Joubert par Saint-Michel, Masséna par Ponteba, Bernadotte par la Save, ont pénétré au cœur des états héréditaires. Les monts, les fleuves, les obstacles de la nature, ceux de l'hiver qui se prolonge, rien n'a suspendu l'essor de nos drapeaux. Voilà l'armée d'Italie devenue l'armée d'Allemagne. Clagenfurth (31 mars) est occupé comme Laybach, et Gratz comme Clagenfurth; là, il se fortifie en général qui mérite de vaincre par sa constante prévoyance des revers.—Cependant, il avance sans repos. A chaque jour un combat, à chaque combat une victoire et une province! Sur ces entrefaites, il reçoit du directoire l'avis foudroyant que dans cette campagne, il ne doit plus compter sur le concours promis des deux armées du Rhin, sous prétexte des difficultés du passage du fleuve, et de la pénurie du trésor républicain. Condition fatale des républiques, où les chefs de l'état, pouvant avoir des compétiteurs, sont toujours prêts à sacrifier le pays pour étouffer des rivaux! A ces nouvelles, que fera Bonaparte compromis au cœur de l'Allemagne? « Quand on a bonne envie d'entrer en campagne, écrit il au directoire, rien n'arrête. Si Moreau veut passer le Rhin, il le passera, et s'il l'avait déjà passé... J'ai passé les Alpes Juliennes sur trois pieds de glace. Je me suis précipité en Allemagne pour dégager les armées du Rhin. Il faut que ces armées n'aient point de sang dans les veines si elles me laissent seul. » — Puis, il écrit à l'archiduc pour lui proposer la paix, reçoit une réponse équivoque, et marche sur Vienne. C'était encore le parti le moins dangereux. A Vienne, la cour éplorée fuyait; les archiduchesses étaient parties déjà. La jeune Marie-Louise, qui avait cinq ans, s'instruisait à fuir devant Napoléon et ses victoires. Les avant-postes touchaient au sommet du Sommering, d'où l'œil plonge sur le vieux duché d'Autriche et la vallée du Danube. A Léoben (7 avril), il est arrêté par une proposition d'armistice : les préliminaires de la paix sont bientôt conclus. L'article 1er reconnaissait la république française. « Effacez cela, dit Napoléon; la république française est comme le soleil; il n'y a que les aveugles qui ne la voient point. » — Condamné à tous les sacrifices par la fortune, le chef de la maison d'Autriche ne reconnaissait pas seulement la révolution, qu'il avait tant combattue; il reconnaissait les deux grandes

républiques italiennes, filles de la nôtre, et souscrivait à la frontière du Rhin pour la France. Le traité définitif devait régler ses compensations pour les Pays-Bas et le Milanez (18 avril). C'était plus que le directoire n'avait jamais proposé dans les instructions et dans les pourparlers, toutes les fois qu'il avait été question de la paix. Sans pouvoirs pour traiter, Bonaparte prend les conditions sous sa garantie, qui est admise par l'empereur. L'étranger sait déjà que l'homme extraordinaire qui a pu accomplir tant de prodiges, est supérieur aux autorités vulgaires qui président aux destins de la république. De son côté, Bonaparte évacue sur-le-champ ses conquêtes allemandes, qu'il doit abandonner, pour se replier sur la limite que les préliminaires consacrent. Arrivé sur les bords du Tagliamento, il reçut des dépêches qui lui apprirent que, par un de ces perpétuels changements de politique qu'entraînent des volontés multiples et des passions étroites, Hoche, en remplacement de Jourdan, et Desaix, en l'absence de Moreau, passaient le Rhin, le jour même de la signature des préliminaires. Il frémit de colère; il voulait tout rompre. Mais il n'était plus temps. Vienne avait sans retour échappé à ses coups. Hoche et Desaix apprirent bientôt que pour eux aussi il était trop tard. Ils posèrent les armes, après avoir, en huit jours, repris Kehl et Francfort. — Napoléon, victorieux et pacificateur, ne les déposa point. Il avait à prononcer l'arrêt du temps et à l'accomplir sur la doyenne des puissances européennes. Venise, qui, depuis treize cents ans, était debout, Venise qui avait réfugié dans ses lagunes les restes de la liberté romaine, au temps de la domination des Barbares, et qui depuis avait régné sur l'Italie, sur l'Adriatique, sur la Grèce, sur les mers, cette belle et antique Venise allait tomber devant la parole de Bonaparte. Par une étrange fatalité, le sénat, qui, seul entre tous les vieux pouvoirs, avait reconnu dès l'abord la république et refusé de combattre ses excès par les armes, inquiet maintenant de notre grandeur, et alarmé pour sa puissance de la politique intérieure des républiques gallo-italiennes qu'enfantait le vainqueur d'Arcole, voulut profiter de la marche aventureuse de notre armée au cœur de l'Allemagne, pour jeter des troupes entre Bonaparte et l'Italie, lui couper la retraite et l'offrir en holocauste à l'Autriche. Ce n'était pas pour nous un médiocre péril. La république, avec ses nouvelles levées, ses milices et ses vieilles bandes esclavonnes, pouvait montrer en ligne cinquante mille combattants. Déjà partout des massacres inopinés se joignaient aux préparatifs bruyants. Avant l'ouverture même des conférences de Léoben, Bonaparte avait envoyé un de ses aides-de-camp, Junot, prendre séance dans ce vieux sénat, et lui déclarer, s'il ne faisait réparation, la ferme résolution de *le punir*. « Je vous dicterai des lois, avait-il dit lui même, de dures lois. Je serai un Attila pour Venise! » Les ruines d'Aquilée furent muettes pour leurs possesseurs. L'esprit de vertige et d'erreur voulut que le sénat ne fléchît point, et que malgré les négociations entamées par la cour de Vienne il continuât les armements. Des hostilités furent commises; enfin, le jour de Pâques, (16 avril), au signal d'un coup de cloche, les paysans de la terre-ferme, se soulevant partout à la fois, firent couler à flots, par un massacre soudain, le sang français : c'est ce que Bonaparte appela *les pâques vénitiennes*. C'était l'heure fatale de Venise qui avait sonné; alors fut connue la pacification de Léoben; alors affluèrent au quartier-général les supplications. Elles furent inutiles, bien que des ordres d'indulgence arrivassent du directoire. Ces ordres étaient neutralisés par une découverte de Bonaparte, qui saisit des pièces prouvant que dix millions avaient été donnés au directoire; car c'est encore un des malheurs de la république que les chefs de l'état, ayant leur fortune à faire, puissent être achetés. Le 3 mai, Bonaparte déclara la guerre à la république de Venise, et n'eut pas besoin d'y

envoyer des armées. Ce mot, ce bruit suffisait. A cette nouvelle, le sénat, accablé, abdiqua (11 mai). La constitution séculaire que dominait le lion de Saint-Marc, cette constitution qui blesse tous nos sentiments et tous nos principes, mais qui devait renfermer quelque élément ignoré de grandeur puisqu'elle avait soutenu le lion de Saint-Marc si long-temps et si haut, s'affaissa sans résistance sous la colère du dominateur de l'Italie. Il n'avait pas daigné s'arrêter seulement pour la renverser. Il était à Milan déjà, où la municipalité qui avait remplacé les anciens pouvoirs vint solliciter, au nom de leur chute, le pardon du peuple de Venise. La flottille vénitienne, dernier débris des escadres qui régnaient sur la Méditerranée, alla quérir nos soldats sur le rivage pour leur livrer la reine de l'Adriatique : c'était mourir à genoux. Cette chute inglorieuse fait mal. Les Français enlevèrent, pour l'envoyer à Paris, l'antique lion de Saint-Marc, et avec lui les chevaux de Corinthe, coursiers d'airain destinés à rester sans repos; car ils sont depuis deux mille ans attelés au char de la fortune! La flotte vénitienne, au nombre de 30 vaisseaux, corvettes ou frégates, nous fut livrée et fit voile pour Toulon sous le pavillon tricolore. Le général Gentili, celui qui venait de reconquérir la Corse, s'embarqua pour aller soumettre aussi aux lois de la France Corfou, Ithaque, Céphalonie, Cérigo, toutes ces îles renommées, les berceaux de la fable et de l'histoire. Bonaparte faisait ainsi tourner la guerre maritime ellemême à l'honneur de la France; il nous conquérait des escadres et des rivages; il assujettissait de son camp la Méditerranée. Voilà ses armes enserrant tous les parages de la Grèce! elles sont arrivées en vue de l'Orient.—Est-il content? point! Vers ce même temps, il écrit au ministre des affaires étrangères : « Corfou, Zante, etc., seront d'un grand intérêt pour nous et *pour les événements futurs de l'Europe*. Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de l'île de Malte. L'amiral Brueys pourrait très bien mouiller là et s'en emparer. Les habitants sont tous dégoûtés de leurs chevaliers, qui meurent de faim. *Je leur ai fait exprès confisquer tous leurs biens en Italie*......, nous serions maîtres de toute la Méditerranée. *Il faudrait nous emparer de l'Égypte*. L'Égypte n'appartient pas au grand-seigneur. *Je désirerais, citoyen ministre, que vous prissiez quelques renseignements, et me fissiez connaître quelle réaction aurait sur la Porte notre expédition d'Egypte.* » On voit que toujours sa pensée planait sur l'Orient, et que *notre expédition d'Egypte* était déjà résolue dans cet esprit qui dévorait l'avenir. Mais quel langage! est-ce un simple général d'armée ou bien déjà l'empereur qui envoie aux ministres de telles instructions? Le gouvernement répondit : « Vos idées sont grandes; on vous écrira sur ce sujet *at large*. L'Égypte, comme colonie, remplacerait bientôt les productions des Antilles, et, comme chemin, nous donnerait le commerce de l'Inde... »—Évidemment, déjà le directoire se hâtait d'accepter la pensée de cette déportation héroïque; on ne sait que faire, dans une république, de citoyens si grands; et lui-même se sentait embarrassé de sa propre grandeur. Il comprenait qu'après cette campagne, ou plutôt cette série de campagnes extraordinaires, où s'étaient succédé les plus beaux faits d'armes et les plus belles manœuvres que contienne l'histoire militaire d'aucun pays et d'aucun temps, la guerre ne pouvait plus ajouter à sa gloire. Mais il était loin de se dissimuler les difficultés de sa position dans la paix, alors même qu'il voulait cette autre gloire de pacifier le continent, pour satisfaire au vœu de la France et à ses intérêts comme à ceux du monde. Il étendit ses soins au-delà du continent même, en imposant au directoire l'obligation d'accepter les ouvertures de Pitt. Des conférences s'entamèrent en effet à Lille entre lord Malmesbury et M. Maret, dont une mission précédente avait fait estimer le caractère et l'esprit aux Anglais. En même temps, les négocia-

tions se continuèrent à Milan entre Bonaparte et l'empire ; leur premier résultat fut la mise en liberté de M. de Lafayette, que l'Autriche continuait à punir de ses torts envers la monarchie, malgré ses torts envers la république. Nous verrons comment M. de Lafayette s'acquitta vingt ans plus tard vis-à-vis Napoléon vaincu, de ce qu'il devait à Bonaparte victorieux ; étrange fatalité qui faisait servir ses premiers triomphes au profit de l'homme destiné à lui briser quelque jour l'épée dans les mains, à l'heure de ses revers ! Il était écrit que ces deux hommes ne feraient jamais que se croiser dans leur carrière. 20 ans d'obscurité attendaient alors M. de Lafayette, et Napoléon entrait dans son rôle de législateur et presque de monarque; le sceau de la victoire, ou plutôt celui du génie, marquait entre les puissances européennes la place de ce général d'armée. Il marchait environné du triple mouvement d'un quartier-général, d'un gouvernement et d'un congrès. Autour de lui se pressaient, avec toute la noblesse de la Lombardie et toutes les autorités du pays et de l'armée, les ambassadeurs de la plupart des états de l'Italie et de l'Allemagne, ceux de l'empereur, du pape, de Naples, le doge de Venise, celui de Gênes, qui était un Doria, mandé en réparation de quelques insultes dans ce camp superbe, comme autrefois dans Versailles. Les soldats disaient avec orgueil : *La cour de Milan*. C'en était une déjà où Joséphine vint faire l'apprentissage de ses grandeurs. Dans ses fêtes, dans ses voyages de gala au lac Majeur, au lac de Côme, aux îles Borromées, elle se plaisait à étaler un faste triomphal aux yeux des peuples éblouis. Bonaparte, toujours simple de sa personne comme un soldat, brillait de l'éclat le plus réel, celui de la toute-puissance. On le voyait, d'un jet de sa volonté, refaire la constitution de Gênes et instituer la république de la Ligurie ; enlever la Valteline insurgée aux Grisons, en la déclarant émancipée ; rattacher la maison de Sardaigne au système de la France par un traité d'alliance offensive et défensive souscrit contre la volonté formelle du directoire, et assurer la couronne à cette maison ; balancer dans sa pensée les destins de Venise; réunir en un seul corps les républiques trans et cispadane sous le nom de *république cisalpine* (29 juin), donner enfin à cet état nouveau des lois qu'il rédige, une administration qu'il organise, des frontières qu'il fortifie, une armée de près de 30,000 nationaux, qu'il instruit à se montrer digne de partager un jour tous les lauriers des Français. Il s'était saisi des négociations avec les plénipotentiaires de l'empereur ; il correspondait directement avec le congrès anglais de Lille ; il tranchait toutes les questions germaniques que les guerres de la révolution avaient soulevées. Les représentants des puissances voyaient en lui l'arbitre unique de la paix et de la guerre. L'empereur lui faisait offrir une souveraineté indépendante. Il était placé à une telle distance des règles communes que déjà ses condisciples, ses compagnons d'armes et ses frères même, trois familles dont il aimait toujours à s'entourer, prenaient avec lui des formes nouvelles et un nouveau langage. L'égalité n'avait point de loi qui tînt en sa présence. Aussi peut-on dire que par son élévation, ses actes et sa suprématie presque souveraine, il était un intermédiaire qui rendait plus facile aux rois de s'accomoder de la république et de traiter avec elle. C'était déjà la politique de l'empire, comme sa grandeur. Quel spectacle plus étrange que celui du représentant de la révolution française fondant la restauration de la vieille Italie sur ces maximes conservatrices : « Si la liberté est le premier des biens, une révolution est le plus terrible des fléaux. Le peuple cisalpin va passer sous le régime constitutionnel. Que ce passage s'accomplisse sans secousse, sans anarchie ! » (*Discours d'installation.*) Précepteur à la fois et législateur des peuples, il réprimandait les Génois d'avoir prétendu exclure *les nobles des fonctions publiques*. Dans tous ses actes comme dans toutes ses pa-

roles, il se montrait attaché à démentir les traditions du vandalisme révolutionnaire, par son respect pour les croyances, pour les souvenirs, pour les arts. L'Italie charmée le voyait parcourir ses cités, visitant ses monuments, rappelant ses origines et exaltant son avenir ainsi que son passé; elle admirait combien partout il honorait les poètes, recherchait les savants, s'attachait à leur entretien. « Le peuple français, écrivait-il à l'astronome Oriani, met plus de prix à inscrire parmi ses concitoyens un homme de talent qu'à s'agrandir par des conquêtes. » Et ce n'étaient point là de vains discours. Au milieu des soins du gouvernement et de la guerre, cet Auguste nouveau projetait les monuments comme il les admirait, creusait déjà des canaux de la même main qui gagnait des batailles ou fondait des lois, et élevait dans Mantoue une statue à Virgile ainsi qu'il prenait Mantoue et créait des états. C'étaient là pour l'Italie et pour le monde des prodiges inouïs jusqu'alors. —Imagine-t-on ce qu'était un tel homme, l'idole de son armée et l'étonnement de l'Europe, pour le directoire, pour les partis, pour toute la France! Nous l'avons vu braver comme à plaisir l'autorité du directoire: c'était en quelque sorte chose convenue qu'il fût supérieur aux lois. Si on lui refusait de rayer Bourrienne de la liste des émigrés, il lui envoyait à Paris l'ordre de rejoindre son armée pour y remplir les fonctions de son secrétaire intime, avec commandement aux autorités de la république de respecter cet ordre à l'instar d'un passeport. Pauvre république, où deux lignes de l'écriture d'un général d'armée campé à cent lieues des frontières faisaient loi dans la cité! Aussi tous les regards étaient-ils fixés sur lui comme les siens l'étaient sur sa patrie. Il y avait déjà un instinct universel des destinées extraordinaires de ce héros de 26 ans, qui était salué des noms de conquérant, de pacificateur, de libérateur de l'Italie. La France attendait, comme des arrêts, les paroles que chaque courrier pouvait apporter de Milan.—La France était à la veille d'une crise violente, et elle en avait le sentiment, semblable à ces nochers accoutumés à la tempête, qui, dans le calme du jour, présagent avec certitude la tourmente du lendemain. Les factions étaient de nouveau en présence. Secondé par la pente rapide de l'esprit français, le parti réactionnaire, qui tenait séance au club de Clichy, avait mis au vent toutes ses voiles; la restauration religieuse, politique, sociale, allaient grand train. Prêtres et nobles rentraient triomphants, et par malheur leurs exigences s'égalaient à leurs persécutions. Les choses étaient venues à ce point qu'une loi avait obligé tous les conventionnels non réélus à sortir de Paris dans les vingt-quatre heures, avec défense de s'approcher de ses murailles. Comprend-t-on si la convention, à ses derniers moments, avait eu raison dans toutes ses peurs, puisque, sous l'empire d'un directoire composé uniquement de conventionnels votants, et en présence d'une législature où deux tiers de conventionnels siégeaient encore, la répulsion publique avait pu porter de tels fruits! Mais, arrivés à ce point, beaucoup d'esprits s'arrêtèrent: les sages et les timides, deux classes d'hommes qui parlent et agissent peu, mais qui gouvernent en définitive par le poids que leur concours met dans la balance, entrevirent avec effroi des convulsions inévitables dans la voie où on était poussé. Craignant de revenir sur ses pas, parce que les jacobins étaient là encore qui l'épouvantaient, la France s'effrayait cependant de passer outre, parce qu'elle discernait, derrière le club de Clichy, le règne de l'émigration et ses vengeances. Le nœud de la difficulté était une énigme compliquée dont un seul homme possédait le mot: il fallait affermir la révolution sans rentrer dans les voies révolutionnaires, et revenir à la monarchie, seul régime possible pour la France, sans aller jusqu'à la contre-révolution. Le pays répugnait si profondément à la république par sa situation continentale, par son organisation démocratique, par son génie, par ses mœurs,

que les chefs du peuple souverain commencaint à entrevoir la nécessité d'étouffer sous des coups d'état, à chaque élection nouvelle, la nouvelle manifestation du vœu national. En effet, les élections de mai (97) frappèrent vivement le directoire : un tiers des deux conseils venait d'être élu, et les Clichyens avaient partout dominé. A leur réunion (1er prair. 20 mai), les Anciens portèrent à la présidence, Pichegru ; les Cinq-Cents, Barbé-Marbois, et en place de Letourneur, directeur sortant, arriva au Luxembourg Barthélemi, royaliste présumé. Barras, Rewbel et Laréveillère prirent l'alarme, comme tout ce qui restait du parti conventionnel dans les conseils. La majorité des conseils se constitua en opposition ; les journaux servaient d'écho à ses vœux, et sous la république qu'on avait depuis quatre ans, on n'était pas accoutumé à tolérer l'opposition, ni même à la comprendre. C'était une sédition criminelle aux yeux des pouvoirs d'alors. Aux yeux du parti révolutionnaire tout entier, les Clichyens, en demandant la liberté de la presse, se montraient coupables de contre-révolution flagrante, tant ce parti se sentait condamné par la véritable opinion publique! Dans cet état, le directoire se divisa comme la législature, mais en sens inverse. Barras, Rewbel, Laréveillère, appuyés à la minorité des conseils et refoulés dans les lignes du camp révolutionnaire, voulaient briser révolutionnairement la majorité des assemblées. Carnot, parce qu'il était républicain sincère, et Barthélemi, parce qu'il ne l'était pas, s'attachaient vivement à l'ordre légal et luttaient chaque jour contre les triumvirs. Pour tout le monde, cette grande lutte avait son arbitre au-delà des Alpes. — Que faisait-il en ce moment? il flottait comme au 13 vendémiaire. La situation était la même qu'alors. La question se présentait dans les pouvoirs, comme au 13 vendém. dans les rues. C'était encore le combat entre la révolution et l'ancien régime, et les sentiments de Bonaparte restaient toujours partagés. Clarke mandait aux directeurs qui l'avaient chargé d'observer le général en chef : « qu'on se tromperait si on le croyait l'homme d'un parti, qu'il n'appartenait ni aux royalistes, qui le calomnient, ni aux anarchistes, qu'il n'aime point. » La vérité est qu'il voulait une transaction entre les deux génies. Il voulait la réaction sans l'ancien régime, la révolution sans l'anarchie. Il voulait de plus la royauté sans la race capétienne, mais ne pensait pas à se saisir encore de l'autorité souveraine ; il comprenait très bien que son heure n'était pas venue. Objet d'enthousiasme pour le peuple, d'admiration pour l'Europe, et d'attente pour les factions, il voyait l'inquiétude se mêler aux sentiments des deux camps extrêmes, l'un qui discernait en lui autre chose que Washington, l'autre plus que Monk, différence profonde entre cette crise du 18 fructidor où nous touchons, et celle du 18 brumaire (1799), où nous verrons tous les partis espérer en lui : la révolution, pour lui demander la victoire ; et la réaction, pour lui demander la sécurité, l'ordre, la paix. Au 18 fructidor (août 1797), désintéressé dans la querelle, il se décida comme au 13 vendémiaire, et par les mêmes motifs. C'était, pénétré d'horreur envers la convention qu'il avait tiré l'épée pour elle. Maintenant, il méprisait souverainement le directoire, si divisé, si faible, si jaloux, si avide, triste assemblage de tous les vices inhérents aux républiques. Il avait d'ailleurs à se plaindre des trois directeurs dominants, qui appelaient honteux le traité de Léoben parce qu'ils ne voulaient point de traité, tandis que Carnot l'avait toujours soutenu ; les débats étaient même arrivés à ce point dans le cabinet du Luxembourg, que Barras, poursuivant Carnot à ce sujet des noms de brigand et d'infâme, s'écria, dans le langage des puissances de ce temps : « Vil scélérat, tu n'as pas un pou sur le corps qui n'ait le droit de te cracher au visage! » Si donc Bonaparte avait consulté ses affections, son choix n'eût pas été douteux. Mais les trois directeurs étaient le directoire, c'est-à-dire à la fois la révolution, qu'il préférait à l'émigration, et le

pouvoir, qu'il préférait aux dissensions civiles. Clichy, quoique ses opinions assurément penchâssent de ce côté, l'irritait, en multipliant les aveux, les violences, les fautes. Des fautes la plus grande était que, trompés par une interprétation erronnée du 13 vendémiaire, les orateurs et les écrivains de ce parti poursuivaient de leurs agressions répétées le dominateur de l'Italie, ses armées et sa gloire. Ils firent tout pour empêcher l'admission de Joseph Bonaparte aux cinq-cents. Plein de loisirs apparemment, puisqu'il n'avait qu'à conquérir, constituer et pacifier des royaumes, Napoléon multipliait de sa propre main les écrits, les brochures, pour repousser toutes ces agressions auxquelles son impérieux génie ne savait pas se plier. Il ne comprenait pas de la liberté ses écarts, ce qui est ne pas comprendre la liberté. Son orgueil était blessé en mille endroits d'injures lancées au nom d'une opinion influente et haut placée. Toute sa nature d'ailleurs se révoltait contre des hostilités domestiques, dont il était impossible de ne pas reconnaître le concert avec les plans de l'étranger: dans l'attente du coup que les clichyens devaient porter, toutes les négociations avaient changé d'aspect; l'empereur, Naples, l'empire, toutes les puissances traînaient la pacification en longueur, comme des gens qui n'avaient plus qu'à gagner du temps. Le général en chef pénétra sans peine l'armée d'Italie des colères qui l'animaient. « Soldats, s'écriait-il dans ses proclamations (14 juillet 97), je sais que vous êtes affectés des malheurs qui menacent la patrie; mais la patrie ne peut courir des dangers réels. Des montagnes nous séparent de la France; vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle pour maintenir la constitution....! » On voit de reste que, quand un général parlait ainsi à son armée, de fait la constitution n'était plus. L'armée poussa des cris de rage contre les clichyens; les adresses partirent de tous les corps. Les soldats du Rhin servirent d'écho à ceux du Pô et de l'Adige. Malgré les termes de la constitution, qui avait eu la précaution stérile d'opposer à l'esprit militaire la barrière d'un de ses articles, et de déclarer inviolables, sous le nom de *cercle constitutionnel*, les abords de la capitale, Hoche marcha sur Paris par l'ordre du directoire, pour défendre aussi la constitution. De son côté, Bonaparte, qui avait fait comprendre Lyon dans son commandement, y rassemblait 15,000 hommes pour aller, s'il le fallait, à toute extrémité, se mettre dans leurs rangs et *franchir le Rubicon comme César, à la tête du parti populaire*. Comme César! Ce mot dévoile toute sa pensée et tout notre avenir. Sur ces entrefaites, Augereau arriva de l'armée d'Italie. Sa présence était pour la majorité du directoire un témoignage de l'assentiment public de Bonaparte. Les triumvirs, à l'ombre de ce grand nom, osèrent tout tenter. En une nuit (4 septembre 1797), ils enlèvent leurs deux collègues dissidents, dix membres du conseil des anciens, quarante-deux du conseil des cinq cents, vingt-deux citoyens ou généraux éminents, les rédacteurs de trente-cinq feuilles publiques. C'étaient pour la plupart les hommes les plus renommés par leur modération, leurs talents, leurs vertus, Boissy-d'Anglas, Favard, Dumolard, Henri-Larivière, Camille-Jordan, Pastoret, Siméon, Villaret-Joyeuse, Portalis, Sicard, Dumas, Pichegru, dont alors seulement on révèle les complots; Cochon, Thibaudeau, qui avaient scellé du sang de Louis XVI leur attachement à la révolution; enfin Carnot, le Louvois du comité de salut public, et Barthélemi, tous deux les chefs électifs de la république. On fait partir sur-le-champ pour Rochefort tous ces citoyens illustres, condamnés sans jugement à être jetés sur les plages de Sinamari; et les conseils ainsi décimés se rassemblent; ils votent, ils délibèrent, ils ratifient toutes ces violences; ils cassent arbitrairement les élections de quarante-huit départements! Ils rapportent toutes les lois favorables aux prêtres et aux émigrés, créent des catégories nouvelles, et prononcent la peine de mort contre qui-

conque voudra les Bourbons, la constitution de 93 ou la maison d'Orléans, dans l'espoir de rendre le *statu-quo* éternel, en fermant toutes les issues qui se présentent aux esprits. Ils n'oublièrent qu'une chose, c'était de mettre la Providence de leur bord et seulement d'y mettre la France. En présence de ce coup d'état, qu'on pourrait appeler *les ordonnances de juillet* du directoire, si ce n'était mille fois pis et mille fois plus, Augereau écrivit à Bonaparte : « Paris est calme et émerveillé d'une crise qui s'annonçait terrible, et qui s'est passée comme une fête ! » ... Tant la révolution a de force à prêter à quiconque s'appuie sur elle! Et en même temps Bernadotte écrit de son côté : « Nous sommes menacés d'être forcés de faire un nouveau mouvement après les prochaines élections. Il reste encore dans les deux conseils un parti qui n'aime pas la république, et qui fera tout pour la perdre aussitôt le premier moment de terreur passé!»...Singulier aveu de l'impuissance de la république, de son impopularité profonde, et de l'impossibilité de concilier par elle la stabilité avec la révolution et l'ordre avec la liberté! Il y avait un homme qui comprenait admirablement l'état de la France: « Il est à souhaiter, écrivait Bonaparte, qu'on ne fasse pas la bascule, qu'on ne se jette point dans le parti contraire. Faites que des ambitions fanatiques ne nous replongent pas dans le torrent révolutionnaire !»—Un seul bras aurait eu la puissance d'arrêter le pays sur ce rapide penchant. Mais le directoire ne la possédait pas, et Bonaparte, qui blâma la violence de l'attentat des triumvirs, se montra en même temps blessé de l'empire que les jacobins reprirent aussitôt. De là une prompte rupture entre les directeurs et lui. Dans son mécontentement, il leur lança sa démission, suivant l'usage. « Ma santé, écrivait-il, demande impérieusement le repos et la tranquillité. Mon ame a aussi besoin de se retremper dans la masse des citoyens. Depuis trop long-temps un grand pouvoir est confié dans mes mains!» A la nouvelle de cette abnégation, les directeurs se hâtèrent de le faire assurer de leur *docilité républicaine* à suivre ses conseils........ Quel mots ! quel rêve! Pauvre France, qui se laissait intituler république! — Pour occuper le génie de cet homme *accoutumé à l'exercice d'un grand pouvoir*, pour distraire le pays, pour creuser à travers l'Europe un lit au torrent révolutionnaire, dût l'Europe écraser enfin la France, les directeurs, recrutés maintenant de Merlin de Douai et de François de Neufchateau, n'avaient plus qu'une pensée, c'était d'empêcher les préliminaires de Léoben d'aboutir à une pacification définitive. Car c'est la destinée de tout pouvoir révolutionnaire d'être condamné à la guerre : soit offensive, par sa violence; soit défensive, par sa faiblesse. Le directoire voulait donc la guerre; et, le 17 septembre, il rompit brutalement les négociations avec l'Angleterre, dans le but de les rompre partout. Mais Napoléon voulut la paix. Il s'effrayait d'avoir à conduire les opérations militaires sous le règne renaissant des démagogues; il craignait que l'hostilité des directeurs, en le laissant seul exposé aux coups des impériaux, ne réussît à lui dérober la victoire. Il s'effrayait pour la France de cette carrière de guerres, de sacrifices, de violences sans fin et sans but, qui allait se rouvrir gratuitement, lorsque l'Europe était maintenant sincère dans la résolution de désarmer. Le songe de la contre-révolution était dissipé pour les rois par ce même coup si violent et si facile, qui finissait celui de la république pour les Français sensés. Les conférences avaient lieu à Campo-Formio, près Udine, ou plutôt à Passeriano. Le directoire soutenait un *ultimatum* inacceptable. Bonaparte en avait un autre, contre lequel même l'empereur luttait obstinément. La négociation allait être rompue, quand, saisissant des porcelaines du comte de Cobentzel, que Catherine lui avait données, Bonaparte les brise avec violence, en s'écriant : « Eh bien! avant la fin de l'automne, j'aurai brisé

ainsi votre monarchie! » Le comte de Cobentzel signa.— C'était le 17 octobre. La paix de Campo Formio confirma les préliminaires de Léohen, avec la différence que Mantoue était conservée à la république cisalpine et par conséquent à la France, et qu'en échange, Venise était donnée à l'Autriche. Le Rhin et les Alpes, étaient reconnus pour les limites de la France. Anvers, Coblentz, Cassel, Mayence, Kehl, Porentruy, la Savoie, Nice, formaient notre ceinture. L'Italie nous avait pour tuteurs; l'Italie, y compris la Valteline, et jusqu'au mont Brenner, jusqu'à l'Adige. Corfou et les îles Ioniennes restaient les pierres d'attente de nos projets sur la Grèce et tout l'Orient. Ajoutez la consécration de nos principes et l'inauguration de la société nouvelle entrant le front si haut dans le giron de la vieille Europe. La paix de Campo-Formio était le plus grand événement du siècle. Elle consacrait la révolution, nous donnait des frontières magnifiques, changeait la face du continent, abaissait la maison impériale, régénérait l'Italie. En même temps, Venise était livrée à l'Autriche. Le vieux doge Marini tomba mort, en prononçant le serment d'*allegeance* à l'empereur. Le chef de cette antique nation ne put achever de se faire et de la faire esclave.— Les Vénitiens avaient compté pour leur salut sur la loyauté de l'Autriche et sur la politique de la France : ce double appui leur manqua. L'Autriche n'aspirait qu'à se saisir d'une proie superbe, Bonaparte qu'à trouver des équivalents pour la Belgique, le Milanez et Mantoue. Il faut rendre justice à tout le monde : le directoire, avait opposé les meilleures raisons à ce sacrifice; mais un mauvais sentiment l'inspirait. Du reste, personne en Europe ne réclama. Depuis le partage de la Pologne, les rois étaient blasés sur les cris d'une nation qu'on dépouille et qu'on extermine. En France, les voix qui s'élevèrent dans les conseils restèrent sans écho. On les savait hostiles; et le peuple, accoutumé depuis trois ans à voir la vie des hommes traitée comme une moisson qu'on fauche sans souci, n'était pas en disposition de faire grand cas de la vie des peuples. Toute notion du droit avait péri sous la hache conventionnelle, comme nous venons de le voir à propos de nos propres institutions et de nos propres destinées. Et par malheur, disons-le, Napoléon ne trouvait pas cette notion dans son génie ni dans son ame. C'est le vice, c'est la plaie de la supériorité d'intelligence, d'être exposée à comprendre le droit parmi les vanités humaines. En voyant de si haut, on perd de vue cette pierre angulaire des choses de ce monde. Comme certains savants, à force de connaître la nature, finissent par méconnaître et nier la Providence, les grands hommes arrivent quelquefois, à force de grandeur personnelle, à être athées à la justice. C'était là l'unique misère de Bonaparte, à côté des trésors de génie que nous venons d'admirer pendant ces dix-sept mois de prodiges. Il ne considéra que l'avantage d'arrondir la Cisalpine, et de compromettre l'Autriche vis-à-vis les couronnes et les oligarchies par cette déloyauté. Il ne vit pas que rien ne pouvait séparer l'Autriche de la cause des trônes, puisqu'il existe conformité d'intérêts, et que, quand on renversait Venise, il n'y avait point d'avenir pour la cisalpine. Venise, par le prestige de ses siècles de vie, eût prêté de l'autorité à une fédération d'états italiques : sa chute imprimait le sceau de la fragilité à des édifices d'un jour. Victorieux, victorieux avec elle, François II n'aurait jamais pu l'abattre ; un état indépendant serait resté debout sur les confins et au cœur de la monarchie autrichienne : c'était un point d'appui pour nos alliances, pour nos flottes, pour nos armées. Tous ces intérêts furent sacrifiés, parce que Napoléon ne savait pas que la vie des nations est chose sacrée ! Ce sentiment lui a manqué dans tout le cours de sa carrière, comme nous aurons trop à le voir. Cette fois, il se fondait sur la grandeur de ses desseins. Le traité de Campo-Formio, qui était la paix aux yeux de

l'Europe, n'était qu'une trève pour lui. Il ne donnait pas Venise; il n'entendait que la prêter : il comptait la reprendre, heureuse et fière de lui obéir après avoir passé sous le sceptre allemand. Lui-même nous révèle toutes ses pensées dans sa correspondance avec le directoire..... Et maintenant la Cisalpine a disparu; Mantoue a cessé de nous servir de boulevard, Venise est restée la sujette des empereurs : tant il est vrai qu'il n'y a de bonne ambition que celle qui se lie au respect des hommes! — Venise tomba sans bruit au milieu du fracas d'empires remués sur leurs fondements. La France vit avec orgueil la paix restituée, ses frontières reconnues, ses conquêtes affermies, la république des Lombards consacrée. Elle vit avec transport rentrer dans son sein son jeune héros. Il quitta l'Italie reconnaissante et libre (17 nov.), en disant aux peuples de la cisalpine : « Nous vous avons donné la liberté, sachez la conserver. Ne faites que des lois sages; *respectez la religion*. Composez vos bataillons, non pas de gens sans aveu, mais de citoyens attachés à la prospérité de l'état. » Et à son armée : « Soldats, je pars demain.... En vous entretenant des princes que vous avez vaincus, des peuples que vous avez affranchis, des combats que vous avez livrés en deux campagnes, dites-vous : *Dans deux campagnes, nous aurons fait encore plus.* » Sur sa route, il se refusa aux invitations de la cour de Turin, aux hommages des cités, aux empressements des peuples, qui se levaient partout sur son passage; il traversa en courant le congrès de Radstadt, où se discutaient les arrangements des princes de l'empire, et rentra dans Paris après 20 mois d'absence, les 20 mois les plus remplis qu'aucune vie d'homme ait offerts. L'enthousiasme public l'accueillit avec des transports inconnus chez les anciens pour les triomphateurs, inconnus chez les modernes pour les têtes couronnées. La ville de Paris donna à la rue Chantereine, qu'il habitait, le nom de rue de la Victoire. L'institut l'appela dans son sein. Ce fut le seul habit sous lequel se montrât désormais le vainqueur de l'Italie, quand il ne pouvait se soustraire à la nécessité de s'offrir aux regards avides du peuple entier. Il savait que sous sa toge civile on verrait toujours son épée, et, en portant la livrée du savoir, il publiait que des supériorités la plus grande était celle du génie : c'était établir sa légitimité. Courtisan obligé de sa gloire, le directoire le reçut dans une pompe magnifique, au milieu de la cour du Luxembourg, le traité de Campo-Formio à la main. Là, Barras, au nom du directoire, s'écrie : « Que la nature, avare de ses prodiges, ne donne que de loin en loin des grands hommes à la terre; que le premier de tous il a secoué le joug des parallèles, et que du même bras dont il a terrassé les ennemis de la république, il a écarté les rivaux que l'antiquité lui présentait. » — N'était-ce pas être déjà prince par l'adulation? Et, on le voit, ses adulateurs étaient ses ennemis, ses compétiteurs, les gouvernauts agenouillés. M. de Talleyrand marqua bien sa place entre tous les contemporains, en établissant devant la France, dans la même solennité, que cette France, qui se croyait si libérale, n'avait qu'une chance de maintenir sa liberté devant lui, c'était qu'il le voulût : « Quand je pense, dit-il, à tout ce qu'il fait pour se faire pardonner sa gloire, à ce goût antique de la simplicité, à son amour pour les sciences, à ce sublime Ossian, qui semble le détacher de la terre, ah! je sens que la France sera libre !!...... » Évidemment, elle ne l'était plus. — Mais, que fais-je? Le voilà qui se dérobe à tant d'hommages et de séductions, qui se frappe d'ostracisme lui-même, qui s'expatrie au bout du monde, à la tête de nos flottes et de nos armées. Dans le récit de cette vie, l'historien n'a pas le droit de s'arrêter un moment. Je suis rue de la Victoire, mon héros m'attend aux pieds des pyramides, de Thèbes, du Sinaï! Et du sein du désert, il écoute sonner l'heure où il doit venir sauver la France, la constituer.... l'assujétir.

SALVANDY.

(Le tableau que nous venons de tracer a déjà tant d'étendue, que nous sommes contraints d'en renvoyer la suite à l'article CONSULAT.)

BONAPARTE (Napoléon-Charles-François-Joseph), *roi de Rome* en naissant, puis *duc de Reichstadt*, naquit le 20 mars 1811, aux Tuileries. La joie qui remplit Paris à ce moment se communiqua dans les diverses parties de l'empire: c'était presque toute l'Europe. On célébra sa naissance depuis la Seine jusqu'au Niémen et à la Néva, et du détroit de Reggio à la baie de Cadix. Les princes firent féliciter l'illustre père du bonheur de son second hymen. L'enfant s'attacha de bonne heure à ses petits compagnons de jeux. Le 30 mars 1814, ce ne fut pas sans éprouver de la résistance que madame de Montesquiou put lui faire quitter son appartement des Tuileries: il pleura à chaudes larmes plus d'une heure. « *Maman Quiou*, disait-il, laisse-moi, je t'en prie, à Paris! » Cet incident, qui n'a pas été suffisamment rappelé, a semblé autre chose qu'un caprice à plusieurs personnes présentes, et elles étaient profondément attendries. Je ne prétends pas attacher à cette circonstance plus d'intérêt qu'elle n'en a; je l'inscris parce qu'elle est touchante. Les *Vies* de Plutarque, dont on nie aujourd'hui, il est vrai, la vieille fidélité, ne sont-elles pas pleines de ces petits faits, et n'y sont-ils pas expressifs? Dans ces grandes et fatales circonstances de 1814, où tant de génie et d'héroïsme reparurent inutilement sur les champs de bataille, les personnes qui avaient la pensée religieuse, voyant s'écrouler si vite le plus formidable des gouvernements, purent croire qu'une puissance inconnue et supérieure n'était pas étrangère aux coups qui le renversaient. L'effet d'une immense infortune est de faire croire à des idées surnaturelles. — A Vienne, en 1817 ou 1818, une anecdote touchante, relative au jeune prince, a couru dans les salons. Un officier du palais venait d'annoncer chez l'impératrice Marie-Louise le vieux feld-maréchal prince de Ligne, ce représentant si spirituel de la société polie de l'Europe avant la révolution: « Maman, dit l'enfant, qui se lève avec une grande vivacité, ne le reçois pas! c'est peut-être un de ces maréchaux qui ont trahi papa. » La personne qui a raconté cela était présente, et a dit que la figure animée du duc était attendrissante. — Nous avons à commencer par une époque antérieure. — Après avoir traversé le Tyrol, en revenant de France, en 1814, au milieu des marques de l'intérêt général des populations, l'impératrice Marie-Louise alla, avec son fils, descendre à Schœnbrunn. Quand elle arriva, sa famille s'y trouvait réunie depuis quelques heures pour la recevoir. Elle y embrassa sur le perron du palais son père, ses oncles, ses frères et ses sœurs, et l'impératrice sa belle-mère, femme jeune et brillante, fille de cette charmante archiduchesse Béatrix, en qui s'est tari le dernier sang de l'immortelle maison d'Est. Tous ses parents comblèrent son fils de caresses. L'archiduc Charles le prit dans ses bras et le couvrit de baisers et de larmes. Marie-Louise voulut habiter avec son enfant cette belle retraite. — Le palais de *Schœnbrunn* est situé à une demi-lieue de Vienne, dans une grande plaine, et il est dominé par des bois plantés sur des hauteurs. On voit, de la vallée, les troupeaux qui vivifient les gazons qui en forment la lisière. En venant de Vienne, les yeux rencontrent d'abord ces hauteurs verdoyantes. — Le palais et ses jardins annoncent la grandeur des maîtres. Une foule occupée et heureuse circule sans cesse autour de ce beau domaine. — Marie-Louise arriva au moment des premières conférences du *congrès*. Les plus grands souverains de l'Europe et leurs généraux et diplomates les plus célèbres remplissaient Vienne du bruit de leurs projets et de leurs joies. Les politiques discutaient une nouvelle division des territoires. Des convenances naturelles éloignèrent Marie-Louise des brillantes réunions de la cour. On se livra aux plaisirs dans les salles attenantes au salon du congrès, de ce congrès qui commençait sa session par des débats sérieux, et assez passionnés pour souffler la guerre parmi les coalisés. Une seule fois l'épouse de Napoléon, retenue à dîner chez son père, à

Vienne, voulut entrevoir une de ces réunions; elle s'enferma dans une galerie grillée qui longeait les salles du congrès; et c'est à travers la gaze des rideaux qu'elle aperçut cette foule de personnages qu'elle avait vus autour d'elle dans les années de sa puissance. L'impératrice Marie-Louise jouit à Schœnbrunn, durant plusieurs années, de la société de son père. Son fils resta auprès d'elle; elle s'occupa beaucoup de sa première éducation, et n'y renonça que lorsqu'il passa dans les mains des maîtres. Cette mère, malgré tout ce que l'on a dit, se plut de bonne heure à reporter les idées de son fils vers sa haute origine : elle ne la lui cacha jamais, et la lui rappela surtout avec vivacité dans les années où la gloire et la puissance sont si séduisantes aux yeux d'un jeune homme. Ce fait est aujourd'hui établi. Un noble ami du prince a écrit à sa mort : « que si, en raison de sa première constitution très faible et de sa manière de sentir, cette révélation lui eût été cachée jusqu'à 15 ans, il eût pu vivre. C'eût été, ajoute-t-il, l'*acte d'une tendresse éclairée.* » On remit fidèlement au duc, de la part de l'empereur, les articles des journaux de France où l'on disait que sa naissance lui était cachée. On a remarqué que son front s'obscurcissait en les lisant, mais il s'interdisait toute observation. — De l'étude des éléments des langues, le duc passa à l'étude des mathématiques. La sagacité dont il était doué aperçut bien leur esprit et les applications : il était même intéressant de l'entendre parler sur ces sujets. Mais dès ces premiers pas dans la carrière des hautes études, des indolences subites, qu'il ne savait pas s'expliquer à lui-même, et cette lassitude facile aux personnes qui associent une ame ardente à une constitution maladive, venaient se saisir de lui et le harasser; d'autres fois, soit que le mal eût cédé à une nature jeune, soit que l'esprit du duc en eût été distrait par la chaleur de ses idées, son travail était fait avec la plus ardente application et une grande netteté d'idées. Dans ces instants, sa clairvoyance confondait ses professeurs. Il avait acquis à 15 ans les notions que nous appelons les études classiques. Peut-être savait-il plus de latin qu'il n'en eût jamais appris aux Tuileries sous l'œil de son glorieux père. A Vienne, cette langue est toujours regardée comme *la science des langues*, car là tous les actes sont rédigés en latin; on y discute en latin devant les tribunaux et dans les écoles : le latin est l'idiome des diètes hongroises, où vit un dernier souffle de l'éloquence des belles passions et des idées de la vieille Pologne. — Le duc de Reichstadt apprit plusieurs langues vivantes. Il a parlé l'*allemand* et le *français* comme on les parle dans les meilleures sociétés des deux pays. La *langue polonaise* lui était aussi familière que le français, et il s'en servait avec un plaisir particulier. Les Polonais qui sont instruits de l'état des affaires de l'Europe avant la *révolution de juillet* savent qu'il a été frappé à Varsovie, en 1829, une petite pièce de monnaie remplie par le portrait du duc, et par cet exergue : *Napoléon-François-Charles-Joseph, roi de Pologne.* Le cabinet de Vienne jetait-il là, ne prévoyant pas l'événement glorieux de nos trois journées, les fondements d'un arrangement politique, d'une solution de la position du prince, ou songeait-il à faire sortir une puissance d'un nom, et à arrêter la Russie avec un reste de l'épée de Bonaparte? c'est du temps qu'il nous faut attendre des éclaircissements sur ce point. — Le prince fit à 16 ans un cours de droit public et de droit privé. — A cet âge, on le rencontrait tous les jours à Vienne, et souvent, en hiver, aux réceptions du soir à la cour. En été, il aimait les riantes allées du *Prater*, et il y conduisait lui-même son cabriolet parmi les équipages des Viennois. Il montait très bien à cheval et aimait beaucoup cet exercice, quoiqu'il parût le fatiguer. Le théâtre de ses courses était toujours ces vertes allées du *Prater* et les bords pittoresques du Danube. Le duc était né très agile et avait su conduire un cheval dès l'âge de

10 ans. C'est à 14 qu'il reçut des leçons d'équitation, et en même temps que son jeune ami d'enfance, l'archiduc François, qui lui a fermé les yeux. Ils étaient devenus les deux plus gracieux et hardis cavaliers de Vienne. Ces jeunes princes aimaient à passer dans les revues au front des régiments, portés par des chevaux fougueux. — Dans la haute société de Vienne, on citait une foule de reparties charmantes et de mots spirituels du jeune prince. Ses traits, dans l'expression d'une première joie, offraient d'abord une grande candeur, et lorsque cette expression s'y était épanouie, elle était remplacée par je ne sais quoi de soucieux, de grave, de douloureusement imposant, qui annonçait de profondes souffrances internes et une réflexion dominée par une pensée pénible et habituelle. Ses yeux étaient bleus, pleins de tristesse et d'ardeur, son nez fin : les traits de son père et de sa mère étaient rappelés dans les siens.—Il aimait les jeunes archiducs et en était très aimé. — Le vieil empereur avait pour lui des soins paternels; ce jeune homme les lui payait par une profonde affection et par son respect. Les personnes qui vivent auprès de ces princes ont remarqué souvent que la vie du vieil empereur, qui a dans ses goûts la plus belle simplicité, était, de la part du fils de Napoléon, l'objet d'une attention aussi exacte que religieuse. Il assistait souvent, pour son instruction, à ces audiences que François II accorde, dès le point du jour, au peuple pauvre de Vienne ; mais, hélas! cet art d'administrer la justice avec bonté, qu'il venait étudier dans ces touchantes conférences auprès du vénérable dépositaire de la puissance des Habsbourg écoutant son peuple, devait être stérile en lui! la mort devait se jouer de cette réunion qui se formait de connaissances précieuses, d'aptitudes généreuses et si aimables!—L'aspect d'un uniforme charmait le duc. A l'âge de sept ans, on lui donna l'uniforme militaire ; on le fit soldat. Quelques mois plus tard, on y plaça les *galons de sergent*. Je possède un de ces uniformes usés. — C'était à Schœnbrunn qu'il passait les beaux jours de l'année auprès d'une grande partie de sa famille. Sa mère a rarement habité ce palais depuis sa première résidence (après 1818), et toujours peu de temps : elle retournait en Italie.—Le fils de Napoléon fit ses principales études à Schœnbrunn. Ses loisirs étaient occupés par le jardinage. Tous les princes de la famille impériale ont du goût pour cet art. Il cultivait là une portion du clos bêché par les mains qui gouvernent la monarchie, et bien qu'il se fût attaché à cela avec cette vivacité de passion que ressentent particulièrement les personnes débiles, cette culture n'avait pas pour objet unique des plantes précieuses ou rares, mais de bons légumes et quelques variétés de roses et de fruits. Cette occupation et des courses à cheval étaient ses plaisirs les plus vifs. L'empereur François lui donnait en hiver ses rendez-vous dans les belles serres qu'il a fait construire à Vienne sur les terrasses de son palais; il y va méditer quand il sort du conseil : c'est son *Schœnbrunn d'hiver*. Le duc venait y suivre, avec les émotions d'une joie délicieuse, le progrès des pousses les plus soignées par son aïeul. — C'est par une patente datée du 22 juillet 1818 que la position du fils de Napoléon fut fixée à la cour impériale. L'acte ne rapporte pas ce beau nom de Napoléon. Plus tard, en s'expliquant à cet égard, M. de Metternich a invoqué *les droits d'une haute prudence politique : ce nom réveillait des souvenirs trop dangereux*. Cet acte lui conféra le titre de *duc de Reichstadt*, nom d'une ancienne terre de la maison impériale. Il avait été question un moment de lui donner le titre de *duc de Modlin*, ancienne résidence des margraves d'Autriche, mais on y renonça, parce que cette seigneurie n'est plus dans les biens de la famille. — L'aïeul du jeune duc aime la vie retirée. Il s'y enferme d'une manière absolue quand ses souffrances de goutte recommencent, ou quand la gravité des affaires exige des réflexions calmes. Le duc de Reichstadt

était toujours reçu dans cette retraite, où l'impératrice seule est admise : les enfants mêmes de l'empereur en sont éloignés. Celui-ci a constamment voulu rester visible pour son petit-fils. On a remarqué avec plaisir que les deux impératrices que le fils de Napoléon a vues monter sur le trône lui ont porté une tendresse de sœur et de mère.—L'empereur est, dit-on, sujet aussi à des accès de mélancolie; alors il vit comme accablé et garde l'appartement. La conversation douce et si brillante de son petit-fils avait le privilége de l'arracher à ces pénibles obsessions, et souvent de les dissiper. Quand cette disposition se manifestait, l'impératrice actuelle, comme la précédente, ne manquait pas d'envoyer chercher le jeune homme dès les commencements de la crise : sa présence et sa parole étaient des palliatifs pour l'auguste malade. Rien n'est exagéré dans ces détails. — A Schœnbrunn, un ami qui a traversé ses appartements un matin qu'il était à la promenade, n'y a trouvé qu'un ameublement antique et simple, avec quelque somptuosité de tenture et des plafonds peints et dorés : tout cela remontait au temps de Marie-Thérèse; sa chambre à coucher était spacieuse et haute. Une grande table était là chargée de cartes détachées, sur lesquelles le prince venait de faire, quelques heures avant, des recherches : un amas de notes et des traits au crayon l'indiquaient. Cet ami a remarqué dans les rayons de la bibliothèque des volumes remplis de remarques, et a lu les titres des *Histoires de Charles-Quint*, par Robertson; *De la décadence de l'empire romain*, de Gibbon; le volume *De la Grandeur et de la décadence des Romains*, de Montesquieu; et l'*Histoire de France*, de M. Bignon.—Les vieux meubles de cet appartement étaient travaillés et assez curieux; les tentures qui couvraient les murs étaient venues de l'Inde et de la Chine. Mon ami a vu suspendu à la tapisserie, près du lit, plusieurs cravaches fines et des éperons luisants. Au-dessus du lit du duc, il a remarqué un portrait de Napoléon, peint par M. Gérard. Une estampe était là aussi représentant le premier consul se promenant sur la pelouse du château de Malmaison; ce dessin, qui est célèbre, est une œuvre d'Isabey. Un buste de François II était placé sur la cheminée; il était de Canova. La même personne m'a dit que toutes les traces qu'elle a vues réfléchissaient la vie intellectuelle que menait le prince, vie très active dans ce moment-là : il s'occupait avec ardeur de travaux géographiques. Le capitaine Foresti était alors un de ses gouverneurs.—Bien qu'encore jeune, M. Foresti est l'un des hommes de l'Autriche les plus instruits. L'éducation générale du prince était dirigée par un vieillard, le comte Maurice Dietrichstein, esprit sage et supérieur. Ce seigneur a la direction des premiers établissements de l'instruction publique de l'empire. Le duc de Reichstadt a eu pour premier *maître de langues* M. Collin, l'un des plus illustres poëtes de la scène autrichienne. A l'époque que je rappelle, Collin venait de mourir. L'empereur avait formé lui-même, quelques années auparavant, les deux commissions qui avaient dirigé les études du duc de Reichstadt : celle des connaissances classiques était composée des gouverneurs, du prélat de la cour, du directeur des écoles publiques de l'empire; celle des connaissances militaires comptait encore les gouverneurs avec quatre officiers du premier mérite. — Dans cette éducation à études si fortes, les sentiments n'étaient pas négligés. — L'archiduc Charles, le protecteur et l'ami du duc de Reichstadt, le conduisait chaque année, le 5 mai, dans une petite église de Vienne, où un service commémoratif était célébré pour son père. La douleur du vieux guerrier et du jeune duc était frappante. Je copie des souvenirs. — Voici ce qu'une autre personne a raconté : c'est un jeune homme, un anglais; il avait été témoin de la scène; il avait vu le duc, recueillant pour prier toutes ses forces dans ce sentiment d'amour, de douleur, qui peut nous faire croire que nous sommes entendus de

ceux que nous pleurons. Ses joues pâles s'étaient allumées, des larmes baignaient ses yeux, ses mains étaient jointes avec une vivacité douloureuse : peut-être qu'alors il rapprochait dans ses rêveries désespérées la captivité de Sainte-Hélène des jours où, maître du monde, la pensée de son père lui léguait déjà tous les diadèmes des Martels qu'il avait conquis et réunis.—Ce jeune homme, qu'on nous peignait à Paris *glacé par une éducation autrichienne, sans idées ni sentiments élevés, ignorant sa naissance*, ne sortait jamais de ce service funèbre qu'épuisé, malade pour plusieurs jours, et les traits affaissés par la douleur. Pendant sa vie, il a tourné sans cesse ses regards vers la France; il a suivi nos discussions parlementaires depuis 1827, et s'est mis au courant de tout ce qui arrivait, mais sans bruit. Son intelligence, appuyée dans les derniers temps par tous les secours qui permettent des examens approfondis, était singulièrement pénétrante et élevée. Il concevait ses idées avec grandeur et assez vite, quand il avait médité, mais l'expression et les développements en restaient parfois très imparfaits. L'écriture du prince, dans ces moments de langueur, était négligée; l'orthographe en quelque sorte y était oubliée. Rien ne brillait, n'éclatait plus dans cette intelligence qui paraissait alors s'obscurcir et s'affaisser sous les coups des plus vives douleurs; mais quand vous aviez pu l'arracher à ses souffrances physiques et morales, il se remettait facilement au travail et reprenait la suite de ses idées avec une netteté, un feu et une éloquence magiques. Il s'est relevé parfois, après ces instants d'éclipse, avec une effrayante énergie pour sa santé et même pour sa vie. En 1822, il s'était déjà occupé, avec un succès remarquable, de la traduction de textes allemands en latin. Ces essais sont restés dans les mains de ses amis : tous signalent une brillante facilité et des études fortes. Ses amis montrent à Vienne plusieurs de ces morceaux; ils sont signés *Franciscus*. On trouve sur les marges de ces écrits quelques observations des maîtres. Le poète illustre, M. Collin, qui a été un des premiers maîtres du duc, est mort en 1824. Il a été remplacé, pour les *études générales*, par M. le baron d'Obenaus, conseiller de la régence de Basse-Autriche, ancien précepteur de l'archiduc François et du prince aujourd'hui roi de Hongrie.—En 1828, l'esprit du jeune duc était très remarquable. Les fragments de sa plume, que l'on publiera un jour, le prouveront. Il fit en 1827 un *cours de philosophie critique*, appliquée à l'interprétation de la plus belle partie littéraire de l'antiquité, et surtout aux *Commentaires* de César. Ces *Commentaires* étaient sa lecture de prédilection. M. d'Obenaus lui fit traduire plusieurs fois les *Annales* de Tacite. Le maître mêla à ces exercices les observations des plus habiles critiques de la France et de l'Allemagne; il les présenta de vive voix. De telle sorte que c'est l'antiquité éclairée par la plus haute critique qu'il a placée sous ses yeux. C'est aux études historiques que le duc donnait la préférence. Il a appris en 1825, sous cet homme d'état distingué, l'un des plus savants de l'empire, l'histoire de la monarchie autrichienne; ensuite, sur le conseil de l'empereur, il passa à celle de l'Europe et de la France. Tout lui fut dit franchement, et les meilleurs ouvrages historiques qui aient été écrits chez nous furent ses guides. « Donnez-lui l'instruction nécessaire à un officier général, à un homme d'état, mais ne fatiguez pas sa bonne et ardente nature! » disait l'empereur. On joignit à ces connaissances celles qui forment le fond de la politique actuelle et de la statistique: il eut à les prendre dans de grands développements ; ici il se remit au travail des cartes, mais ce fut cette fois pour s'élever à des considérations historiques plutôt qu'à des calculs. Il n'aimait les calculs que pour appuyer ses raisonnements ou ses vues. Il n'aimait pas non plus les *beaux-arts*, et ne s'occupa jamais que du dessin des lignes. Vers 1828,

il composa une *carte topographique de l'Autriche*, qu'il donna à l'empereur. Cette carte est entièrement son ouvrage. Dans le même temps, il se livrait avec application aux opérations trigonométriques. Il reçut sur cette partie scientifique des leçons du savant major Schindler, auteur d'ouvrages classiques sur l'architecture militaire. Sous ce maître, le duc fit un cours complet de fortifications; cet officier lui expliqua les systèmes antérieurs à l'invention de la poudre. Il l'entretint des anciens, des grands capitaines modernes et des contemporains de son père, qui les domine tous. M. Schindler est le premier professeur à l'académie du génie. Il questionnait par intervalles son élève devant la commission. Les réponses de celui-ci étaient d'une lucidité et d'une sagacité qui surprenaient les juges, pris parmi les hommes les plus savants. Ce que je rapporte ici est appuyé par le témoignage unanime de ces mêmes maîtres, et par des travaux graphiques et les *mémoires* qu'il a laissés, tous consacrés à de difficiles solutions. M. Foresti possède un grand nombre de ces écrits précieux et de beaux dessins du prince, tels que plans, cartes de défilement avec tous les mouvements des terrains. Ces dessins sont tous exécutés à la plume. Ses travaux littéraires les plus remarquables sont datés de 1829, 1830, 1831, 1832, et sont signés *Franz Von Reichstadt*, ou *Franciscus*. — La famille impériale assistait aux divers examens que subissait le jeune prince, examens qui duraient souvent de trois et quatre heures. Le jeu de cette intelligence brillante l'intéressait au plus haut degré. Le duc expliquait avec une netteté vraiment admirable le mérite des opérations improvisées, et l'influence des évènements qui font échouer parfois les plans du génie. (C'était la pensée de son père et de sa fin, qui visiblement le ramenait sur ces sujets.) L'impératrice actuelle arrivait une des premières à ce rendez-vous touchant de la famille. Elle chérissait le pauvre exilé, ce Français aux manières si distinguées, à l'esprit si doux et si cultivé.—La voix du duc était, par moments, une des plus touchantes que l'on pût entendre : ses parents n'avaient pas manqué d'en faire leur *lecteur ordinaire*. Ses réflexions, à travers une lecture, étaient reçues avec la plus vive bienveillance; elles étaient en général fines et justes. L'impératrice, qui a de la grace et de l'éclat dans l'esprit, était frappée par la beauté naturelle de celui du fils de Napoléon; elle était attendrie par le tour mélancolique qui s'y trouvait empreint, et qui n'en altérait ni la netteté, ni la finesse, ni même la puissance dans un moment d'élan. Vers ce temps, un Français fut chargé de lui faire connaître les littératures des nations modernes, et particulièrement celle de la France. Il l'entretint long-temps du vœu de madame la duchesse de Parme, des classiques français. Corneille plut à sa raison froide et positive, mais il fut très peu touché par nos autres poètes. C'étaient les peintures mâles et simples, la vérité féconde qu'il cherchait : il lui fallait de l'*histoire*. — M. de Prokesch le connut en Styrie, au printemps de 1830. Une liaison intime, comme on pourra le voir par l'extrait de correspondance que je cite plus bas, s'établit entre eux. Il lui trouva une connaissance étendue de l'Europe, des rapports et des intérêts des états; une disposition invariable à prendre feu sur tout ce qui était élevé, le mépris des frivolités. « Ces qualités, ajoute-t-il dans un écrit plein d'intérêt et d'ame, imprimé à Prague pour quelques-uns de ses amis seulement, et trop court, me furent confirmées jusqu'à sa mort. » — Le mérite de l'harmonie et d'une élégance savante de style n'existait point pour lui : il n'avait point d'organe pour cela. Vous vous expliquez donc que, après l'étude des sciences, Labruyère ait été l'écrivain qui l'ait le plus intéressé. *Apprendre l'homme*, voilà le but de la vie, disait-il. Aussi il ajugé les choses avec une rare sagacité; à la fin même il en devenait rêveur. Il a analysé d'une manière fort remarquable le travail incomplet de Schiller sur la *guerre de trente ans*; puis il a lu Smith

Muller, etc. Il admirait, par-dessus tous les capitaines, Annibal : peut-être sa préférence tenait-elle à la ressemblance qu'il y a entre le résultat de ses exploits et celui des prodigieuses victoires de son père. —Son professeur d'italien fut l'abbé Pina, Piémontais savant. Le jeune duc a traduit en allemand la *Jérusalem délivrée*, et cette traduction est facile et gracieuse. Il a traduit encore en italien les *Vies de Montecuculli*, *de Schwarzemberg*, l'*Oraison funèbre* de Washington, par M. de Fontanes, etc. Il admirait ce dernier morceau, que Laharpe a appelé une esquisse de Raphaël. On voit qu'il a beaucoup travaillé, quoique parfois il ne parût pas avoir les forces nécessaires aux études élevées.—Insouciant, ardent, mobile, avide de belles connaissances, vous le trouviez après le travail de l'étude dans la méditation, calme, mais la prunelle en feu. Souvent, hélas! il venait de quitter la page où l'Empereur son père a consigné des faits admirables ou ses conseils. — Les personnes qui l'entouraient l'ont vu sans cesse pendant quatre années reprendre la lecture des *Mémoires dictés par Napoléon*, et le *Journal* de M. de Las Cases et de M. O'Méara, livres où l'Empereur a jeté en causant les grandes idées qui lui avaient donné le gouvernement de la France, et qu'il comptait appuyer long-temps encore. Il parlait avec attendrissement de cet immortel père, et disait *que ce serait l'objet capital de sa vie de n'en paraître pas indigne*. M. Barthélemi fit sur lui quelques beaux vers; il y supposait, contre toute vraisemblance, qu'il avait été porté atteinte à sa vie, d'après les ordres d'une *politique de cabinet atroce et invariable*. Ces vers affligèrent beaucoup l'empereur, et voici la vengeance qu'il en tira : ce fut de prier son jeune ami de lire lui-même en famille, au milieu des intimes, ces vers accusateurs : ils n'étaient encore connus ni du duc ni de la cour. Un murmure pénible et puis le silence accueillirent les premiers. Bientôt le lecteur s'arrêta et ne put ni lire ni laisser lire les suivants : il rejeta sur la cheminée, les yeux remplis de grosses larmes, la malheureuse brochure. — Le duc de Reichstadt forma plusieurs liaisons. On m'a cité, parmi celles qu'il parut chérir, la connaissance du chevalier lieutenant-colonel Prokesch d'Osten, dont j'ai parlé il y a un moment. Il le rencontra à Gratz, en Styrie, pendant un voyage de la famille impériale. Cet officier est encore jeune, mais profondément instruit : il a fait de grands voyages. C'est à la table de l'empereur qu'ils se rencontrèrent. La conversation supérieure et les connaissances du colonel frappèrent le jeune prince. Il est vrai qu'une circonstance éveillait déjà son intérêt : M. de Prokesch avait publié quelques années auparavant un récit qui établit, par des faits et des raisonnements, que la bataille de Waterloo a été une des belles conceptions militaires de Napoléon. Il y avait protesté, au nom de la science et du génie, contre le pouvoir des circonstances et les clameurs de la tourbe. Le prince avait lu plusieurs fois cet écrit, qu'il a ensuite traduit et commenté en français et en italien. Il recommandait M. de Prokesch auprès du duc : la reconnaissance de celui-ci était telle qu'il offrit sur-le-champ à cet officier tous ses sentiments d'amitié. M. de Prokesch a raconté cette entrevue et tout son bonheur. Depuis, il a été en correspondance journalière avec le prince, et est devenu l'un de ses meilleurs amis. Le prince songeait à la France! Mais, quelle difficile tâche, aujourd'hui, que de gouverner les Français, ou seulement de régner! Son père avait bien pu gouverner la France en maître, mais c'était à la fin des guerres civiles et étrangères. Tout était épuisé; et une belle dictature pouvait seule retremper la puissance nationale. Ensuite, il avait gouverné par les plus imposantes nouveautés, et, en consolidant *les principes par des victoires*, en prêtant main-forte à l'égalité et à la répartition égale des droits et des charges, en portant aux affaires le génie le plus actif et le plus grand. Des circonstances uniques et la haine de l'anarchie lui avaient déféré la dictature : dès

lors sa tête et sa main n'avaient plus rencontré de barrières, et sa mission s'était achevée; il avait affermi et complété les institutions essentielles.—Nous n'avions plus ces services à demander au fils du grand homme; aussi, parfois, tout nous a paru fini pour lui. Comment, d'ailleurs, toujours gouverner avec la loi, lui qui avait vu marcher d'autres systèmes? comment s'astreindre à son économie, quand l'économie empêche de nobles choses? peut-être qu'il n'eût pas toujours supporté ce frein? Il est certain, comme il le disait, que ce ne sont pas des plaisirs qu'il fût venu chercher parmi nous; mais, « le travail des affaires du pays », que l'administration et les chambres eussent retenu, parce qu'elles veulent et doivent le faire. Quelles qu'aient été ces difficultés, il est positif qu'il a désiré vivement un rôle, et qu'il a songé à la France, même durant la *restauration*. Nous avons à effacer de nos *biographies* l'assertion contraire, qu'il n'y pensait pas. A cet égard, nous en appelons au témoignage de ses intimes. C'est pour être prêt à commander aux évènements et à gouverner qu'il s'était tant passionné pour les études utiles; c'est parce qu'il prévoyait de prochaines batailles qu'il se jetait avec tant d'ardeur au milieu des *revues*, même malade. Les jeunes gens distingués qui surent sa pensée nous ont dit depuis sa mort que sa crainte était d'être pris à l'improviste par les évènements, etc., « et qu'il avait une foi vive dans l'avenir. » Ces amis l'ont vu suivre tous les évènements de la France, méditer sur tous, s'informer avec détail de la lutte des partis, et comparer sans cesse les paroles aux actes. Lorsqu'il arrivait à Vienne des nouvelles importantes de Paris, il courait les méditer dans la solitude de ses appartements de Schœnbrunn, en face du portrait de son père; et là, comme un général compte ses régiments, il comptait ses partisans de France, les drapeaux que sa présence, au moment venu, y rallierait, les généraux qui étaient tout gagnés à sa cause; puis, encore ému, il revenait à Vienne communiquer à l'empereur ses sentiments et ses pensées. L'auguste vieillard le calmait. C'est par « le rappel national qu'il voulait *revoir sa patrie, et il y serait rentré tout seul, appelant à lui un maréchal Clausel, un baron Sourd.* » Il était encouragé à penser ainsi par plusieurs de ses jeunes parents. — C'est plein de ces idées qu'il parla aux personnes qui l'approchèrent dans les derniers temps, et surtout à d'anciens officiers de son père. Le plus intime de ses amis a écrit qu'il « était convaincu que tôt ou tard, à un moment venu, il se serait échappé de l'Autriche pour passer en France, mais seulement quand sa raison aurait conseillé ce parti. » Il discuta souvent cette action en sa présence. Lorsque les difficultés s'étaient grossies dans sa pensée, il venait préoccupé dire à quelque officier retournant en France: « Monsieur, quand vous reverrez la *colonne*, présentez-lui mes respects! » Lorsqu'on lui disait que son nom avait retenti quelque part en France, l'espérance lui était rendue. Malgré sa discrétion habituelle, il a laissé croire qu'il avait la certitude que « son élévation aurait l'assentiment de l'Europe. » Enfin, il jugeait cette éventualité immense avec un calme bien supérieur à son âge et avec le sentiment de sa force. En effet, ses facultés aussi purent lui donner des espérances, car elles se montrèrent à 19 ans parfois surprenantes. Ces facultés étaient déjà riches de ces études positives, de ces vues nettes et froides que les sciences nous communiquent; après cela, une sorte de pressentiment de la fragilité de son organisation semblait l'arracher aux faits pour le porter à l'esprit même de la science. Ce n'est pas la narration qu'il cherchait dans l'histoire, mais les moyens de connaître les choses et les hommes; puis, le passé n'était à ses yeux *qu'un point* pour appuyer des conjectures. A la cour de Vienne, les jeunes archiducs croyaient à sa fortune, et ne le lui cachaient point. Ces archiducs, ses compagnons d'études et de jeux, ne le séparaient pas, dans

la vie, d'une destinée merveilleuse. Aux revues, le prince se faisait remarquer par la précision du commandement; il enivrait les soldats. Un jour, un archiduc disait de lui : « Mais notre cousin est un officier consommé; son régiment est le premier de l'armée; et s'il commande une armée, ce sera la première du monde. » Le duc de Reichstadt était doux, vif, et il avait des éclairs de gaîté dans sa société ordinaire; mais la politique, comme je l'ai dit, avait le pouvoir d'obscurcir soudainement ses traits.— Sa conversation était légère, rapide et douce dans le mouvement d'un grand cercle, à la cour; il aimait à étendre, à *généraliser un sujet.* Quand il avait assez *réfléchi*, son jugement était lucide, précis, fin; il plongeait bien au fond d'une idée, et sa pensée en revenait avec de la lumière; mais sa première recherche ou opération intellectuelle avait été assez lente; il était doué éminemment de la faculté que les *Allemands* appellent *enfoncer le clou.* Il écoutait parfaitement bien, et était au palais impérial l'objet de toutes les prévenances; il ne s'y disait rien d'intéressant qu'il ne pût aussitôt le bien connaître, car toutes les questions lui étaient loisibles, et les premiers hommes de l'empire lui montraient la plus grande bienveillance. Ses maîtres ont remarqué qu'il retenait avec des traits précis. Son esprit, grace à cette première et positive direction, s'est montré ennemi de tout ce qui est *vague.* Le duc n'aimait *Ossian* qu'à cause de la prédilection que son père avait témoignée pour ce poëte. Il n'aimait pas les vers. Homère lui eût plu davantage en *prose.* Savez-vous ce qui l'enflammait à la lecture du *Wallenstein* de Schiller? c'était l'esprit guerrier dont cette pièce est remplie. Il résumait ainsi l'objet de ses études: *extraire* des sciences ce qu'elles ont d'utile aux hommes, découvrir dans les hommes *l'objet* qu'ils peuvent traiter, régler les choses par la morale, car c'est une chose vraie, et non par la peur des lois. Je copie ses idées; elles étaient, comme on voit, fort au-dessus de son âge. Pensons du moins de lui, a dit un illustre Autrichien, ce qu'on eût pensé d'Alexandre de Macédoine s'il fût mort à 20 ans. Rarement le duc consacrait toute la nuit au repos.—C'étaient les *courses* à cheval et les *revues* qui paraissaient le fatiguer le plus, et lui rendre ces teintes livides, ces rides légères, mais infinies, qui marquaient sa fin prochaine. Avec quelques instants de santé, il retrouvait sa charmante figure. —Il était impossible que ceux qui le rencontraient si beau, si jeune, et penseur si soucieux, avec ce large front pâle où se groupaient légèrement de beaux cheveux blonds, avec son air inspiré sur une figure souffrante, avec sa taille élevée et gracieuse, avec ses manières modestes, ne fussent pas touchés jusqu'aux larmes. Sa convenance en tout, si bien réglée par l'esprit le plus juste, jetait un charme nouveau sur toutes ses qualités.—Sa grave jeunesse ne connut pas les joies de cet âge : lorsqu'elle parut en ressentir, ce fut avec l'étourdissante gaîté de l'enfance, et cette joie ne durait qu'un moment; il était vite redevenu froid et attentif; sa jeunesse se recueillait comme en elle-même, et aimait à s'écouler à Vienne, loin de tous les yeux, loin du monde politique, et attachée seulement par quelques études intéressantes. Ses traits exprimaient souvent avec douleur ce goût de la retraite, tous les sentiments d'une réflexion grave et solitaire, et d'une organisation qui dépérit par l'effet d'une activité stérile. Les égards délicats ne lui manquaient pas. Un soir, ayant été prié de lire, au milieu de toute la cour, la *Méditation* de M. de Lamartine, commençant par ces vers :

> Courage! enfant déchu d'une race divine,
> Tu portes sur ton front ta céleste origine!
> Tout homme en te voyant reconnaît dans tes yeux
> Un rayon éclipsé de la grandeur des cieux.

il fut tout à coup interrompu par de vifs battements de mains.—Le prince a rencontré chez l'empereur, à Vienne, le duc de Raguse. Il lui a épargné des explications pénibles en allant à lui, et en lui disant aussitôt : « Maréchal, quoique jeune, je sais que le pouvoir des circon-

stances est souvent bien fatal et bien grand! Vous savez que je n'ai jamais partagé sur vous l'opinion de quelques amis de mon père; je ne puis voir en vous que son plus ancien et l'un de ses plus glorieux frères d'armes! » Il ramena à lui par ces paroles un vieux soldat, et cela sans éclat, évitant soigneusement de blesser l'opinion qui est contraire au maréchal. Celui-ci eût été heureux, on peut le croire, s'il eût pu alors effacer par un éclatant service la faute d'un moment d'irritation, et faire oublier la *capitulation de Chevilli* par une bataille gagnée. Le prince et le maréchal se revirent souvent. Ces conférences ne sont pas connues; elles parurent intimes et furent longues, surtout à la fin. Ce qu'on a dit alors, c'est que le duc apprit, en écoutant le guerrier, l'histoire militaire de son père*. C'est quelque temps après ces conférences longues et rapprochées qu'il lui envoya

---

* *Extrait de l'écrit de M. de Prokesch.*

Je passai trois mois à Vienne, et je le vis habituellement; souvent il me paraissait triste, abattu, découragé, comme fatigué de la vie. Je faisais de continuels efforts pour ranimer son action morale, en réveillant son intérêt sur toutes les grandes questions qui s'agitaient à cette époque. Un jour, je lui envoyai le discours de M. Thiers sur la *pairie*, en le recommandant à son attention. Voilà la réponse qu'il me fit : — « Je trouve que les raisons contenues » dans ce discours en faveur de l'institu- » tion de la noblesse sont concluantes, » parce qu'elles sont appuyées du témoi- » gnage continuel de l'histoire, parce » qu'elles sont prises dans la connais- » sance du cœur humain, et de ces qua- » lités intimes qui seules déterminent » l'action de l'homme social; mais l'o- » rateur ne me satisfait pas également » quand il traite de la *pairie*. Il me reste » à apprendre quelle a pu être, jusqu'ici, » l'utilité véritable de cette institution » en France. Je vois bien des arguments » en faveur de l'hérédité, mais quelle » force offre tout cela au moment d'é- » preuve? F. de Reichstadt. »

Cherchant un moyen de le déterminer à un travail qui pût l'intéresser, je lui demandai d'écrire des méditations sur son propre caractère, et sur celui des personnes qu'il était à portée d'étudier. Remarquez, lui disais-je, tout ce que vous pouvez découvrir en vous qui mérite l'éloge ou le blâme! S'exercer à penser sur soi-même, sur ses propres idées, sur ses qualités et ses défauts, ses vœux et ses espérances, est une étude utile pour former notre jugement et pour parvenir à une amélioration morale. Ce qu'il y aurait de dangereux pour votre cœur, en y appelant la vanité, je chercherai à le tempérer par des observations sévères. Bien écrire mène à bien penser; bien penser conduit à bien agir. Écrivez-moi, comme si j'étais absent; cet exercice vous sera utile. Je vous répondrai avec droiture, je saurai vous blâmer. On n'est digne d'un ami tel que vous qu'en ne craignant pas de lui déplaire. Il me répondit par la lettre suivante :

8 novembre 1831.

« Votre lettre me présente un mode » excellent de parvenir peu à peu à pren- » dre quelque empire sur moi-même, et » à me préparer, par une connaissance » intime de mes facultés et de mon ca- » ractère, à mettre en pratique de sages » conseils. C'est, je le conçois, dans une » appréciation exacte de nos intentions » et de nos ressources que nous pouvons » trouver un moyen d'arriver par un » chemin plus sûr à l'exécution de nos » idées, qui, sans cela, gissent inutiles » comme des enfants mort-nés : la tête » les procrée, mais il leur manque la » force vitale qu'elles ne peuvent rece- » voir que de l'action, et de leur appli- » cation aux objets extérieurs. En se ju- » geant avec sévérité, on apprend à ne » pas vouloir l'impossible. Mais, mon » ami, pour le travail que vous exigez » de moi, il faut du temps, et dans la » multitude de mes occupations, je » crains qu'il ne me manque. Venez me » voir ce soir. F. de Reichstadt. »

son portrait avec ces vers de Racine :

Amené près de moi par un destin sévère,
Tu me contais alors l'histoire de mon père ;
Tu sais combien mon ame, attentive à ta voix,
S'échauffait au récit de ses nobles exploits.

On dit que des passions cachées et tendres, révélées à quelques-uns, malgré leur pudeur mystérieuse, ont pu seules éclaircir entièrement le front pâle et souvent plissé du prince. Ce sont des ames comme la sienne qui savourent les charmes de cette intimité du plus bel âge, du silence, du bonheur ; intimité remplie de sentiments aimables et vifs, qui sont alors confiés et rendus. Il était chéri de ses amis et de ses serviteurs. — La fragilité de la constitution et les souffrances internes du duc, qui se développèrent tout à coup à la suite de sa rapide croissance, attaquèrent sa vie aux sources mêmes. Il tomba malade, malgré les soins de son médecin, le docteur Malfatti, médecin d'une grande habileté, et qui lui était fort attaché. C'est à cette époque que le duc cessa son service militaire. Il le regretta, car l'empereur venait de le nommer colonel en second du régiment où il avait fait ses premières armes. Le médecin ordonna le doux voyage de Naples, et l'empereur approuva ce déplacement avec beaucoup de sensibilité ; mais déjà le malade était par trop épuisé pour en profiter. Quand il se releva, toujours très faible, quelques semaines après, il y renonça entièrement. Pendant cette apparente convalescence, il voulut recommencer, malgré toutes les prières des siens, ses courses à cheval au *Prater*. S'étant refroidi à la fin d'une journée, au milieu d'un vent fort et humide qui soufflait le long des eaux du Danube, il n'en fallut pas davantage pour le remettre au lit. Une fluxion de poitrine survint, accompagnée des symptômes les plus graves ; mais l'art, si attentif à conserver en lui l'étincelle de vie, parvint un instant à suspendre le progrès du mal : malgré cela, on vit cette fois qu'il était mortel. A la suite des premières souffrances, le prince perdit l'usage de l'oreille gauche. Son médecin appela à son secours trois de ses collègues les plus habiles. L'état du malade empira toujours ; bientôt il ne laissa plus d'espoir : tout s'éteignit en lui. Lui, resta presque indifférent aux derniers soins qui lui étaient donnés, ne paraissant pas regretter la vie qui lui échappait. Il n'a demandé que dans quelques moments, et vers la catastrophe, après des crises, *si les secours de l'art seraient insuffisants? à mon âge*, ajoutait-il, *la vie a des ressources.* Prenant l'accablement peint sur tous les traits pour une réponse, il sourit amèrement, et leva les yeux vers le portrait de son père. C'était après des réflexions, à en juger par l'altération particulière de ses traits, que sa bouche faisait ces questions aux personnes qui le soignaient. — Quand il vit personnellement que le mal prenait des caractères mortels, il fit demander sa mère. On lui écrivit ; on lui demanda aussi de sa part un berceau en vermeil qu'il avait vu à Parme, et que la ville de Paris avait offert à l'impératrice le jour de sa naissance. Ce désir ne quitta plus sa pensée qu'il n'eût été satisfait. Le berceau arriva ; sa mère le suivait. Lorsqu'on le lui présenta, il en admira le beau travail et l'éclat avec ce saint et doux enthousiasme des mourants ; il fit une pause ; le feu de ses regards révélait l'agitation de ses idées. Il fit approcher ce berceau de son lit, le toucha, puis, avec une résignation qui avait les plus douces paroles et des pensées religieuses et élevées, il dit, en se tournant vers son domestique : « Tout le monde ne peut pas mourir près de son berceau ; laissez le mien ici, près du lit ! ce berceau et le lit où je souffre sont les extrémités de ma vie. Il n'y a entre ce lit, qui sera bientôt ma tombe, et ce beau berceau, que mes 21 ans, mon nom, des chagrins et d'atroces douleurs ; il n'y a même rien que mon nom ! Les Français ne connaîtront point mes chagrins ! » Il dit une autre fois : « Laissez ici mon berceau ! il sera près de ma tombe. » Des larmes voilaient sa vue ; le même jour, la foudre brisa une des ai-

gles impériales qui dominaient *Schœnbrunn*. Cet accident frappa singulièrement quelques esprits. — L'arrivée de la duchesse de Parme causa une scène déchirante dans la chambre du mourant: la mère et le fils s'embrassèrent avec une émotion convulsive; on entendit longtemps leurs sanglots. Cette mère, qui était accourue de l'Italie, ne pressait plus dans ses bras qu'un cadavre desséché, presque vert, et ce cadavre était naguère le plus beau des jeunes gens! Marie-Louise fut emportée à moitié morte. Quel coup que cette mort qui la séparait à jamais de son beau passé, et d'un être si généreux, objet de tant d'espérances! — Quelques jours auparavant, la princesse Charlotte avait fait porter son cousin à la chapelle du château : ils y avaient communié tous deux en présence de quelques parents et de leurs amis. Ce service religieux avait été célébré pour le rétablissement de la santé du jeune prince. Il communia. Pour ajouter, si cela était possible, à la force de l'invocation de tous, la jeune archiduchesse s'était approchée de la table sainte, accompagnée de son jeune enfant. Les prières furent déchirantes; tous les assistants pleurèrent. Lui, le patient, terme de tant de maux, de gloire et de qualités personnelles si rares, n'était plus qu'un spectre livide! la princesse était au contraire dans la première fleur de sa beauté et des graces les plus séduisantes; il allait finir à tout, elle était au contraire au moment de devenir mère pour la seconde fois : vous voyez ce déchirant spectacle! Les mains décharnées de l'orphelin mourant bénissant la naissance d'un prince de l'heureuse famille de Habsbourg! Remarquez encore ce trait rapporté par les témoins : c'est que jamais sa ressemblance avec son père ne fut plus grande que dans cette dernière maladie et à ce moment. — Vienne entière prenait le plus vif intérêt au sort du prince et le témoignait par la présence continuelle d'une grande foule aux portes du palais. Les dernières souffrances du duc furent assez vives; pourtant, il ne vivait plus qu'avec un souffle, et celui d'une raison haute et douce. Pendant les derniers jours, ses amis le portaient, à bras, dans les belles galeries des serres. Quand le temps était doux et l'air imprégné des parfums de la végétation, on le plaçait sur le balcon le plus avancé de son appartement, dans la direction des jardins. Mais sa poitrine déchirée ne recevait plus l'air qu'à grand'peine; alors, il parlait de sa mort prochaine avec un calme héroïque. Il ne s'est plaint vivement que le 21 juillet, la veille du jour où tout finit. Jusque là, il a dissimulé ses souffrances, autant du moins que cela lui a été possible; mais ses douleurs, le 21, furent trop poignantes pour les taire. Il dit aux médecins, en soulevant douloureusement sa tête, qu'elles le dominaient. « Je suis vaincu! Mais alors, ajouta-t-il avec amertume, pourquoi cela ne finit-il pas? » Le docteur Malfatti, voyant venir le moment fatal, ne le quitta plus. Le malade parut s'assoupir dans la soirée. A 3 heures du matin, il se leva tout à coup presque sur son séant, en disant : « Je succombe! je succombe! » Son valet de chambre et un officier attaché à son service coururent à lui et le soutinrent. L'agonisant appelait : « Ma mère! ma mère! » Ce furent ses dernières paroles. L'archiduc François et Marie-Louise accoururent et tombèrent à genoux auprès du lit du mourant. Ne pouvant plus parler, ses yeux éteints cherchèrent à exprimer son adieu! La pauvre mère était anéantie. Le prélat de la cour montra le ciel au duc; en réponse, celui-ci leva les yeux, puis ils se fermèrent : il passa. — C'était le 22 juillet 1832, à 5 heures 8 minutes du matin. Le prince est mort dans la chambre même où coucha son père lorsqu'après Wagram il dicta les conditions de la paix. — L'empereur François, l'impératrice, et toute leur famille, toute la cour, la ville de Vienne, et l'empire, versèrent des larmes en apprenant cette mort prématurée. Le prince était adoré. Son doux et noble caractère justifiait le prestige dont l'imagina-

tion des hommes aimait à l'environner. L'empereur pleura beaucoup; il fallut qu'un officier attaché au service du feu prince lui retraçât l'évènement avec les détails les plus minutieux, avec ses scènes terribles. A chaque instant ses larmes arrêtaient le récit. La jeune impératrice partageait avec une vive sensibilité cette peine profonde. Marie-Louise, cette pauvre mère, ne fut pas la moins brisée; son ange quittait ce monde sans avoir taché son nom et sans avoir donné à sa conscience quelque sujet de repentir. Au moment où le prince venait d'expirer, un de nos amis, M. Meunier, jeune médecin français très distingué, établi en Russie, passait devant la résidence impériale de *Schœnbrunn*; la porte s'ouvrait, et il reçut le premier de la bouche d'un officier qui allait à franc étrier à Vienne, la triste nouvelle. FRÉD. FAYOT.

BONAPARTE (JOSEPH), frère aîné de Napoléon, né à Ajaccio en 1768, et destiné au barreau par sa famille, commença ses études de droit à l'université de Pise. En 1793, il suivit ses frères à Marseille, où il ne tarda pas à épouser mademoiselle Clary, fille d'un riche négociant de celte ville. Le crédit du conventionnel Salicetti, dont il fut quelque temps le secrétaire, lui fit obtenir à cette époque une place de commissaire des guerres à l'armée d'Italie, et trois ans après, en 1796, il fut, comme son frère Lucien, député au conseil des cinq-cents par le département de Liamone. L'ambassade de Parme, puis celle de Rome furent la même année confiées à son zèle. Dans cette dernière ville, il sut tenir au pape un langage si digne et si persuasif à la fois qu'il réussit à faire prévaloir auprès de lui l'influence de la France sur celle des autres puissances de l'Europe. Mais ces résultats diplomatiques déplurent aux cardinaux du saint-père, qui animèrent si bien contre l'ambassadeur français l'esprit national et fanatique de la populace romaine qu'un jour des flots de furieux se précipitèrent, la menace à la bouche, sur le palais de l'ambassade. Dans ce moment critique, Joseph garda pourtant tout son courage et toute sa présence d'esprit: accompagné du général français Duphot, il se présenta sans armes hardiment en présence des agitateurs. Duphot tomba victime de la fureur populaire, et Joseph, échappé comme par miracle au danger qui le menaçait, s'empressa de quitter Rome secrètement pour revenir à Paris. Le gouvernement français s'émut et s'indigna à la nouvelle de cette horrible violation du droit des gens; il importait à notre honneur, à notre dignité, de venger l'infortuné Duphot, et la guerre fut déclarée au pape. Nos troupes soumirent sans peine ses états, et la honte d'une invasion fut le châtiment de ce crime. — Joseph, rentré au conseil des cinq-cents, s'occupa avec Lucien des préparatifs du 18 brumaire. Une place au conseil d'état fut le prix de son zèle. Dans le commencement du consulat, il fut aussi chargé de conclure un traité de paix et de commerce avec les ministres plénipotentiaires des Etats-Unis d'Amérique. C'est à lui que furent confiées les missions diplomatiques les plus brillantes et les plus honorables; car les deux traités de paix que la France conclut en 1801 et 1802, le premier avec l'Allemagne, le second avec l'Angleterre, portent sa signature. — Il reçut successivement la croix de grand officier de la Légion-d'Honneur et les titres de membre du sénat, de prince impérial, et enfin de grand électeur de l'empire. Malgré toutes les hautes dignités dont il fut revêtu, il conserva toujours la même simplicité. Napoléon, qui fondait alors une cour, et qui faisait régner dans son palais impérial l'étiquette la plus sévère, vit avec déplaisir cette simplicité; il la lui reprocha souvent, mais en vain; Joseph ne voulut jamais renoncer à ses habitudes. — Quand le roi de Naples eut trahi ses devoirs et ses promesses envers nous, Napoléon mit Joseph à la tête de l'expédition qui devait châtier ce parjure, et lui donna pour lieutenants les maréchaux Masséna et Gouvion-Saint-Cyr. L'expédition fut heureuse, et, sans

grande effusion de sang, l'armée française entra dans Naples le 5 janvier 1806. Napoléon, par un décret, donna à Joseph sa conquête en le plaçant sur le trône des deux Siciles. La population napolitaine salua le nouveau roi avec de vives démonstrations d'allégresse, et Joseph prit à cœur de justifier la joie publique par son administration paternelle. Il choisit pour son ministre des finances le conseiller d'état Rœderer, qui naturalisa dans ce royaume le système d'administration suivi en France; mais si la bourgeoisie napolitaine adopta franchement ce monarque étranger, il n'en fut pas ainsi de la noblesse, qui manifestait tout haut son peu de sympathie pour Joseph, blâmait tous les actes de son gouvernement, et se plaignait surtout avec vivacité de l'insouciante confiance avec laquelle il abandonnait à ses ministres le soin des affaires publiques. Les répugnances de cette aristocratie s'aigrissaient tous les jours, quand Napoléon, en 1808, mit entre les mains de son frère le sceptre de l'Espagne. Cette nouvelle couronne le grandissait encore sans doute; mais il fallait que la fortune de la guerre l'affermît sur sa tête; il fallait pour cela vaincre et soumettre ces Espagnols, si obstinément jaloux de leur indépendance, qui résistèrent si longtemps au courage de nos soldats. Joseph, à son avènement, était plein de bonnes intentions; mais, il faut le dire, il ne possédait pas cette prodigieuse activité ni cette énergie d'ambition qui s'alliaient dans l'Empereur à l'audace et au génie; sa justice, sa popularité, ne purent lui conquérir les cœurs de ses nouveaux sujets; et les secours que leur résistance opiniâtre obtint de l'Angleterre rendirent encore plus difficile la position de Joseph. Deux fois il fut forcé de déserter sa capitale, et enfin, quand la guerre de Russie mit Napoléon dans la nécessité de rappeler presque toutes ses troupes d'Espagne, que les Français, repoussés à la fois par les indigènes (guérillas) et par l'armée de Wellington, durent céder à la supériorité du nombre, Joseph, abandonnant son trône, rentra sur notre territoire à la fin de 1813. Napoléon lui confia la lieutenance générale de l'empire; mais la tête de l'ex-roi d'Espagne n'était pas assez forte, assez ferme, pour ces terribles circonstances. Peu confiant dans la fortune de son frère, il suivit l'exemple de l'impératrice, et se retira à Blois, en laissant au duc de Raguse le commandement de Paris. Quand Napoléon, découragé, abdiqua pour la première fois, Joseph alla en Suisse, où il resta jusqu'au 20 mars. La nouvelle du débarquement de Cannes le ramena en France, qu'il ne quitta qu'après la seconde abdication, pour aller se fixer à New-York, aux environs de Philadelphie. Là, sous le nom du comte de Survilliers, il s'est fait une réputation de bienfaisance qui l'honore bien plus que toutes ses grandeurs passées. En quittant ces contrées pour venir en Europe, il y a laissé au cœur de tous les indigents du pays un souvenir impérissable. A. Guy d'Agde.

BONAPARTE (Lucien), prince de Canino, frère puîné de Napoléon, naquit à Ajaccio en 1775. Dans le cours de l'année 1793, quand Paoli eut livré la Corse aux Anglais, le jeune Lucien vint avec sa famille habiter la Provence, où il épousa à l'âge de vingt ans la sœur d'un aubergiste, mademoiselle Boyer. En 1796, il obtint une place de commissaire des guerres, et, l'année suivante, le département de Liamone le députa au conseil des cinq-cents. Ses premières apparitions à la tribune furent marquées par des succès: c'est lui qui fit accorder des secours aux veuves et aux enfants des militaires morts sur les divers champs de bataille où la France républicaine avait déjà porté ses armes; c'est lui aussi qui, le 1er vendémiaire an VII, jour anniversaire de la fondation de la république française, demanda que chaque député prêtât le serment de mourir pour la constitution de l'an III, serment qu'il devait démentir plus tard, constitution qu'il devait déchirer le premier, au 18 brumaire, sur le fauteuil du président. Pendant cette première période de sa

carrière politique, il demanda aussi l'abolition des impôts qui pesaient sur les denrées de première nécessité, et cette motion fait honneur à sa philantropie. Toutefois, à cette époque, Lucien rêvait déjà pour sa famille de prochaines grandeurs. Il recevait les confidences épistolaires du jeune conquérant de l'Egypte, qui avait su apprécier son frère, et qui comptait plus sur ses talents que sur ceux de Jérôme, de Louis et même de Joseph. Il paraît que c'est à l'instigation de Lucien que Napoléon quitta brusquement l'Egypte le 5 fructidor (août 1799), et accourut rapidement à Paris, où sa présence inattendue frappa de consternation les membres du directoire. Alors les deux frères se hâtèrent de préparer d'abord secrètement, puis presqu'à découvert, le succès du 18 brumaire. Soit au fauteuil, par la manière dont il dirigea les délibérations, soit à la tribune, par ses discours pleins d'éloquence et de courage, le jeune député prit une part active au hardi coup d'état que Paris étonné accepta et consacra par son silence, le 19 brumaire. Dans la séance orageuse qui se tint à St.-Cloud, des voix tumultueuses demandèrent la mise hors la loi de Napoléon. Lucien refusa de laisser la délibération prendre ce cours hostile. Il fit bien; car si la mise hors la loi eût été prononcée, Napoléon était perdu peut-être; mais ce refus n'en était pas moins plein d'audace et de dangers. Enfin, quand il eut quitté tout espoir de ramener ses collègues à des dispositions plus calmes et plus inoffensives, il sortit, monta à cheval, et, sans perdre un moment sa présence d'esprit, il harangua lui-même les troupes, sous la protection desquelles Napoléon avait placé son coup d'état. Alors les troupes, enflammées par ses paroles, envahirent, comme on sait, l'enceinte des délibérations, et chassèrent les députés opiniâtres, obligés de céder à la force des armes. — Après cette mémorable journée, Lucien s'occupa, comme membre d'une commission législative nommée par les consuls, de jeter les bases d'une constitution nouvelle, dite *constitution de l'an* VIII; et son zèle ne tarda pas à être récompensé par sa nomination au ministère de l'intérieur. Elevé à cette position brillante, il se montra digne du choix qu'on avait fait de lui; les lettres et les arts refleurirent un peu sous sa bienveillante protection; il apporta de grandes améliorations dans le système d'instruction publique que la France possédait à cette époque, et dans l'organisation de l'école de Saint-Cyr; il eut enfin l'honneur de créer des institutions qui, si elles n'existent pas aujourd'hui tout entières, si elles ont subi depuis lors d'importantes modifications, ont du moins laissé quelques traces; et cependant il devint l'objet de violentes critiques, que sa jeunesse et son inexpérience justifiaient peut-être un peu; car, dans de semblables positions, le talent ne supplée pas toujours à la maturité de l'âge et à une longue expérience des affaires publiques. Il paraît que vers ce temps un désaccord profond, dont on ignore la cause, éclata entre Napoléon et lui, et Lucien dut quitter la France pour se rendre en Espagne en qualité d'ambassadeur. Il ne resta pas au-dessous de ses nouvelles fonctions; son habileté insinuante donna bientôt à la France un allié utile dans le roi Charles IV, et substitua notre influence en Espagne à celle de l'Angleterre. Il nous rendit enfin tant de services dans ce pays, soit lors de la création du royaume d'Etrurie, à laquelle il prit part, soit lors de la cession à la France des duchés de Plaisance, de Parme, de Guastalla, que Napoléon, charmé des brillants résultats conquis par son habileté diplomatique, se réconcilia avec lui, le rappela en France, et là lui prodigua des témoignages éclatants de son estime et de son amitié. — C'est en 1802 que Lucien rentra au tribunat, dont il était sorti pour prendre le portefeuille de l'intérieur. Il y eut bientôt rajeuni son ancienne réputation d'orateur éloquent. Le 18 mai de cette année, il soutint avec éclat à la tribune le projet de loi qui créait la sublime institution de la Légion-d'Honneur, et peu de temps après,

il fut nommé grand officier de l'ordre, et membre du sénat. Tous ces titres flattèrent moins son orgueil que celui de membre de l'institut (classe de langue et de littérature française), qu'il reçut environ à la même époque, le 3 février 1803. Mais c'est là que finit l'histoire de ses prospérités. Son mariage avec madame Jouberthon, veuve d'un agent de change de Paris, provoqua en 1804 une seconde et éclatante rupture entre Napoléon et lui. Napoléon, à cette époque, rêvait déjà pour sa famille des alliances avec les premières familles de l'Europe; un pareil mariage devait donc lui paraître une mésalliance. Aussi Lucien se vit dans la nécessité de renoncer au séjour de Paris; il partit pour Milan, puis alla à Rome, où il eut avec le pape des relations assez intimes, que ce dernier n'oublia jamais. — Ce n'est qu'à la suite de la paix de Tilsitt qu'il revit son frère à Mantoue, et là encore ils ne purent s'entendre. Napoléon exigeait impérieusement la dissolution du mariage qui causait leur mésintelligence; à cette condition, il offrait des dédommagements éclatants à l'épouse abandonnée; mais Lucien refusa de lui faire un si grand sacrifice, et ils se séparèrent irrités l'un contre l'autre. C'est alors qu'il laissa échapper des plaintes énergiques contre l'ambition démesurée de son frère, à laquelle il avait imprudemment prêté son aide, mais qui avait dépassé, disait-il, ses premières prévisions. Peu de temps après, il quitta Rome, et alla se fixer à Viterbe dans la terre de Canino, que le pape érigea pour lui en principauté. Cependant, craignant encore de nouvelles tracasseries, il partit en 1810 pour les Etats-Unis d'Amérique, et il fut pris en route par deux frégates anglaises, qui le conduisirent à Malte, où il demeura quatre mois, et l'emmenèrent ensuite en Angleterre, où on le retint prisonnier. — Relégué dans le Shropshire par le gouvernement britannique, il appela sa famille auprès de lui, et se fit un séjour brillant et commode dans la terre de Lomgrave, dont il fit l'acquisition. Pour charmer les loisirs de sa captivité, il travaillait à son poème de *Charlemagne*. Depuis près de quatre ans, il oubliait ainsi dans la retraite les préoccupations qui avaient agité les commencements de sa vie politique, quand Napoléon, dans le traité du 11 avril 1814, stipula parmi ses conditions la mise en liberté de son frère. Lucien n'en profita que pour retourner en Italie, où le pape lui fit encore l'accueil le plus hospitalier. Bientôt après son arrivée à Rome, il apprit les premiers revers de son frère, sa chute et son exil à l'île d'Elbe. Autant il avait déployé d'indépendance et d'énergie lors des prospérités impériales, autant il montra de dévouement pour les malheurs du grand homme déchu. Quand Napoléon revint en France, il y rentra aussi; il venait solliciter un ordre d'évacuation des états du pape par Murat, qui les avait envahis à main armée. Napoléon lui accorda l'objet de sa demande, mais il voulut le retenir en France. Lucien refusa, et, sourd aux plus vives instances, il se dirigea vers l'Italie encore une fois. Mais un ordre de Napoléon l'arrêta dans sa route, et ne lui permit pas de passer la frontière. Après avoir passé vingt-deux jours à Genève, il lui fallut venir malgré lui à Paris, où il arriva le 9 mai 1815. Les appartements du Palais-Royal l'attendaient. Il refusa d'abord le titre de prince impérial, celui de pair; et, comme il venait d'être nommé représentant, il demanda à siéger à la chambre des représentants du peuple français; mais l'ombrageux Napoléon, qui soupçonnait alors son frère d'ambition, le força de prendre place à la chambre des pairs. Peu de temps avant l'immortelle campagne contre l'invasion de l'étranger, il se tint aux Tuileries un conseil privé, où Lucien, dans son incorrigible franchise, fit trois propositions qui blessèrent vivement les susceptibilités de son frère. Il proposa, 1° l'acceptation de l'abdication en faveur du roi de Rome; 2° il demanda qu'on recommandât dès lors à l'empereur d'Autriche les droits du jeune Napoléon et ceux de Marie-Louise, régente;

3° il proposa que Napoléon se rendît à Vienne comme otage de l'exécution des conditions stipulées. Mais des conditions semblables ne pouvaient convenir à l'empereur, et il ne fut donné aucune suite à toutes ces ouvertures. Après le désastre de Waterloo, et lors de la création du gouvernement provisoire, Lucien se retira à Neuilli. En juin 1815, il partit pour l'Italie, mais il ne put franchir les limites du Piémont; on l'arrêta à Turin, et il fallut toute l'influence du pape pour lui faire rendre la liberté. Il prit alors la route de Rome, suivi de toute sa famille, y fixa son séjour, et c'est à dater de cette époque que finit pour toujours sa carrière politique. — Lucien fut sans doute un homme remarquable : comme littérateur, il ne manqua pas de talents; ses poèmes renferment quelques beautés; mais en abordant l'épopée il méconnut la portée de ses forces, et le génie des temps modernes, qui repousse cette spécialité poétique. S'il eût imprimé à ses goûts littéraires une autre direction, il eût mieux fait peut-être que *Charlemagne* et *La Corse sauvée*, ses deux poèmes. — Comme homme et comme citoyen, si on a à lui reprocher sa coopération au 18 brumaire, on peut citer de lui des choses qui l'honorent. Ne fallait-il pas en effet un bien grand désintéressement et un caractère d'une trempe peu commune pour résister aux promesses aussi bien qu'aux menaces de ce Napoléon, qui donna des trônes à tous ses frères, excepté à lui seul, et qui, si Lucien eût plié devant lui, ne lui eût pas fait sans doute la part la moins brillante dans cette distribution de sceptres et de royaumes? Enfin, comme orateur, ce frère de Napoléon jeta un vif éclat dans toutes les sessions auxquelles il assista. — C'était donc incontestablement l'homme le plus remarquable de la famille Bonaparte, après Napoléon. A. GUY D'AGDE.

BONAPARTE (LOUIS), naquit à Ajaccio en 1778. Destiné, comme Napoléon, au service militaire, il l'accompagna dans ses campagnes d'Italie et d'Egypte, pendant lesquelles il n'occupa guère que des grades subalternes. Vers le commencement de l'année 1800, son frère, alors premier consul, lui confia pour Pétersbourg une mission diplomatique d'une haute importance; mais la nouvelle inattendue de la mort de Paul Ier, empereur de Russie, l'arrêta en route à Berlin. A son retour en France, il fut mis à la tête d'un régiment de dragons, et peu de temps après promu au grade de général de brigade. C'est en 1804 qu'il devint général de division et conseiller d'état. Au commencement de l'empire, il fut l'objet de nouvelles et plus éclatantes faveurs; car Napoléon le nomma colonel général des carabiniers, et exhuma pour lui l'ancien titre de connétable, oublié depuis long-temps. En 1805, il obtint successivement le gouvernement général du Piémont et celui de Paris, que Murat lui laissa pour passer roi de Naples. L'armée du Nord l'eut quelque temps pour général; elle le conserva jusqu'en 1806, à la fondation du royaume de Hollande, que Napoléon lui donna. Louis n'accepta ce don qu'à regret; la responsabilité morale que les rois assument sur leur tête lui faisait peur, et les instances fraternelles purent seules triompher de ses répugnances prophétiques. — Monté sur le trône, il sut se concilier l'affection de son peuple adoptif; affligé de la détresse générale qui pesait sur la Hollande, il poussa l'indépendance jusqu'à encourager dans ce pays le commerce maritime, la source la plus féconde des richesses nationales, et que les prohibitions sévères de Napoléon, fruit de son système continental, avaient taries depuis long-temps. Cependant l'empereur ne tarda pas à connaître ces encouragements clandestins. Or, comme on sait, Napoléon, toutes les fois que la victoire ajoutait à ses conquêtes un royaume de plus, aimait sans doute à en doter un de ses frères, mais c'était à condition que ces souverains parvenus consentiraient à n'être entre ses mains que de dociles instruments, et qu'ils obéiraient aveuglément à la puissance dont ils étaient l'ouvrage. Aussi, dans sa colère, il manda

aussitôt le roi de Hollande, et à son arrivée il lui reprocha durement sa désobéissance; il le menaça même, s'il n'adoptait des mesures prohibitives, de faire occuper la Hollande par des troupes françaises, pour faire respecter le système continental. Mais Louis ne se laissa pas ébranler par les menaces; il continua d'accorder secrètement sa protection au commerce maritime, et des troupes françaises entrèrent en Hollande. Alors il prit une grande résolution, qui excita l'admiration générale; il avait accepté le titre de roi d'un peuple libre, et il ne voulut plus d'un royaume profané par la présence des baïonnettes étrangères; il s'était engagé à rendre son peuple heureux, et il ne voulut pas prêter son nom à des mesures funestes à sa prospérité. Il abdiqua, et se retira à Gratz en Styrie. Là, il vécut trois ans d'une pension modeste que Napoléon lui faisait, et qui suffit à la simplicité de ses goûts. Jamais l'ambition ne le fit repentir de la résolution qu'il avait prise en descendant du trône. En 1813, quand toutes les puissances de l'Europe levèrent le masque, que l'Autriche elle-même déclara la guerre à Napoléon, dont l'étoile commençait à pâlir, Louis quitta la Styrie, et alla en Suisse, respirer un air libre. Il n'y séjourna que peu de temps, et alla ensuite se fixer définitivement dans les états romains. C'est là qu'il est toujours resté. Aux cent jours, l'heureuse audace de Napoléon l'étonna, mais ne l'arracha pas à sa retraite. En quittant la Hollande, il avait volontairement renoncé aux orages de la vie politique, pour retrouver le calme de la vie privée.

A. Guy d'Agde.

BONAPARTE (Jérôme), le plus jeune des frères de Napoléon, fut destiné par ses parents au service de la marine. Lieutenant de vaisseau en 1801, il partit, sous les ordres du général Leclerc, son beau-frère, pour l'expédition de Saint-Domingue. Peu de temps après, il revint en France, qu'il quitta de nouveau pour aller à la Martinique. Bientôt il épousa à New-York mademoiselle Paterson, fille d'un riche négociant de Baltimore. Mais, à la nouvelle de cette alliance, Napoléon, se prévalant de la minorité de Jérôme, fit casser le mariage. Les supplications du jeune époux, qui adorait sa femme, ne purent toucher l'empereur, et, long-temps après que cette union fut brisée, Jérôme maudissait encore la politique cruelle de son frère. Cependant il revint en Europe, et rencontra Napoléon à Gênes; il y fut chargé d'aller réclamer du dey d'Alger deux cent-cinquante Génois qu'il retenait en esclavage. Le succès couronna cette première mission. Nommé à cette époque capitaine de vaisseau, il n'attendit pas long-temps le grade de contre-amiral; mais il cessa bientôt d'en remplir les fonctions, pour commander un corps de Bavarois et de Wurtembergeois, à la tête duquel il envahit la Silésie. Le 14 mars 1807, il fut récompensé de ce succès par le titre de général de division. —Après la conclusion du traité de paix de Tilsitt, il épousa la fille du roi de Wurtemberg, et son frère ne tarda pas à lui donner en dot le royaume de Westphalie, de création récente. Jérôme a laissé dans ce pays des traces de son règne par la fondation de plusieurs établissements utiles, dont il puisa l'idée en France. Il fut assez bon roi, et ses sujets n'eurent pas à se plaindre de son gouvernement. Lors de la campagne de Russie, Napoléon lui confia le commandement d'une division allemande; mais le jeune souverain, qui possédait plutôt la bravoure du soldat que les talents militaires et surtout la prudence nécessaire dans un général, laissa malheureusement surprendre ses troupes à Smolensk, y essuya un échec qui nuisit à la campagne, et irrita Napoléon contre lui. Ce dernier le renvoya aussitôt à Cassel, capitale de la Westphalie, et lui enleva son commandement. En 1813, quand se forma la coalition européenne contre Napoléon, Jérôme se vit dans la nécessité de quitter l'Allemagne. Heureusement pour lui, la perte de ses grandeurs ne lui coûta pas l'amitié de sa femme, ni même l'af-

fection du roi son beau-père. En 1814, les deux époux allèrent au royaume de Wurtemberg, qu'ils quittèrent bientôt pour se rendre en Italie, à Trieste. L'événement du 20 mars les ramena en France, et Jérôme prit place à la chambre des pairs en qualité de prince impérial. Quand Napoléon partit pour sa glorieuse campagne de l'intérieur, il l'emmena avec lui à l'armée et lui donna un commandement important. Jérôme, cette fois, se rendit digne de son choix, en combattant avec courage jusqu'au dernier moment. Après le grand désastre de Waterloo, il alla rejoindre sa femme, qui l'attendait dans le Wurtemberg, et, en 1816, son beau-père, en lui donnant dans son royaume un magnifique château pour habitation, lui conféra le titre de prince de Montfort. Son rôle politique actif, comme celui de chacun de ses frères, a cessé à la restauration.

A. Guy d'Agde.

BONAPARTE (Elisa, Caroline et Pauline), sœurs de Napoléon. (*Voyez* les articles Murat, Bacciochi et Borghèse.)

BONAPARTEA, genre établi par les auteurs espagnols de la Flore du Pérou et qui renferme quelques plantes de ce pays, voisines du genre *tillandsie*.

BONASIENS, hérétiques du quatrième siècle, qui soutenaient que Jésus-Christ n'était fils de Dieu que par adoption.

BONASSE. Ce mot est du style familier, et s'emploie ordinairement pour désigner un caractère doux, simple, facile (*simplex*, *facilis*), qui se laisse aisément conduire par les autres. Il ne peut jamais être pris en bonne part, et il est plutôt synonyme de *faible* que de *bon*. La *bonté* ne doit pas seulement tenir au caractère, elle doit encore être le produit de la réflexion; elle doit être raisonnée, enfin, pour être utile aux autres et ne pas être nuisible à son auteur. (*Voy*. les articles bonhomie et bonté.) E. H.

BONASUS, nom sous lequel quelques auteurs désignent le bœuf sauvage, ou *aurochs*. (*Voy*. à l'article boeuf, tom. vi, p. 411.)

BONAVENTURE (Saint), cardinal, évêque d'Albano, et docteur de l'église, naquit, en 1221, à Bagnarea en Toscane. Il se nommait Jean de Fidenza, du nom de son père. Saint François d'Assise le rencontrant un jour, s'écria, prévoyant ce qu'il devait être dans la suite: O l'heureuse rencontre! *O buona ventura!* Ce nom lui demeura. A l'âge de vingt-un ans, il reçut l'habit religieux des mains d'Haymor, général des franciscains. On l'envoya aussitôt achever ses études dans l'université de Paris, sous le célèbre Alexandre de Hales, auquel il succéda deux ans après, malgré son extrême jeunesse. Il occupait encore cette chaire, en 1256, lorsqu'il fut élu général de son ordre, dans un chapitre qui se tint à Rome. Sa douceur et sa prudence ne contribuèrent pas peu à apaiser les divisions intestines que trop de sévérité d'une part, trop de relâchement de l'autre, avaient amenées dans l'ordre; en peu de temps le calme fut rétabli, et la régularité régna de nouveau. Quelques années après, le pape Clément IV lui proposa l'archevêché d'York, qu'il refusa modestement. Clément IV mourut en 1268. Les cardinaux réunis à Viterbe, ne pouvant s'accorder sur le choix d'un successeur, convinrent, après trois ans de vacance, de remettre leur pouvoir à six d'entre eux, et de reconnaître celui qu'ils éliraient. Bonaventure, quoiqu'il ne fît pas partie du sacré collége, sut faire tomber les suffrages sur Thibaud, archidiacre de Liége, qui était alors en Palestine. Le nouveau pontife, qui prit le nom de Grégoire X, ne fut pas plus tôt à Rome qu'il nomma Bonaventure à l'évêché d'Albano, et qu'il le força d'accepter la dignité de cardinal. Il l'emmena ensuite au concile général qu'il avait convoqué à Lyon, pour la réunion de l'église grecque. L'évêque d'Albano y prononça le discours d'ouverture. Il fut chargé aussi de tenir des conférences avec les députés grecs, pour aplanir les difficultés de la réunion. Ga-

gnés par l'aménité des manières du saint prélat, et convaincus par la solidité de ses raisonnements, les députés acquiescèrent à tout ce qu'on exigeait d'eux. En réjouissance de cet heureux succès, le pape célébra lui-même, le jour de saint Pierre et de saint Paul, une messe solennelle, dans laquelle, pour la première fois, l'évangile et le symbole furent chantés en grec et en latin. Saint Bonaventure ne jouit pas long-temps du fruit de ses travaux; il mourut, pendant le concile, au mois de juillet 1274. — On compte parmi les œuvres du saint docteur des commentaires sur l'Écriture-Sainte, des sermons et des panégyriques, des commentaires de théologie sur le *Maître de sentences*, un grand nombre d'opuscules sur divers sujets de piété. On en a publié plusieurs éditions, entre autres, une à Rome, en 1588, en 8 vol. in-fol., une autre à Venise, de 1751 à 1756, en 14 vol. in-4°. « Les ouvrages de saint Bonaventure, dit l'abbé Trithème, surpassent tous ceux des docteurs du même siècle par leur utilité, si l'on considère l'esprit de charité et de dévotion qui y règne. Le saint docteur est profond sans être diffus, éloquent sans vanité... Quiconque veut être savant et pieux doit s'attacher à la lecture de ses ouvrages. » L'abbé C. Bandeville.

BONBANC, nom d'une sorte de pierre blanche des carrières de Paris, propre à des ornements ou à faire des colonnes; elle se tire principalement près de Vaugirard, et porte depuis 13 jusqu'à 24 pouces de hauteur.

BONBONS.—Une notoriété publique dispense de chercher ici à définir des préparations de sucre, si nombreuses et si variées qu'il faudrait un second Linné pour en classer méthodiquement les genres, espèces et variétés. L'influence favorable que la rivalité exerce sur les arts s'est manifestée évidemment chez les confiseurs : ils ont à l'envi l'un de l'autre combiné le sucre à l'infini pour lui donner des formes, des saveurs et des couleurs diversifiées. La gomme arabique a été très utilement associée à ces combinaisons saccharines, en beaucoup plus grande quantité qu'autrefois, depuis que les progrès de la médecine ont appris que cette substance, qui n'était guère employée que pour les rhumes, est au moins aussi convenable pour les maladies des organes digestifs. On aime à reconnaître ici les progrès de cette branche de l'industrie française, et à convenir que les bonbons méritent sous plusieurs rapports la répétition de l'adjectif qui les recommande en même temps qu'il les désigne. Toutefois, on doit tempérer ces éloges par quelques remarques hygiéniques. — Il en est des bonbons comme des meilleures choses, il ne faut point en abuser, en santé comme en maladie. On ne prend pas impunément ces sucreries avec excès; elles provoquent dans la bouche un goût pâteux, une chaleur incommode; elles excitent la soif, même quelquefois une sensation pénible dans l'estomac. Ce sont des indigestions dont les enfants fournissent de nombreux exemples à l'époque, si désirée d'eux, où Janus ouvre les portes de l'année. On doit ajouter que plus d'une personne en âge de raison offre ces mêmes effets de l'intempérance, et principalement, on le dit ici à regret, des personnes qui appartiennent au beau sexe, cédant à la tentation en vrais enfants d'Ève. Dans l'état de santé, ces incommodités sont ordinairement légères, mais, répétées, elles pourraient devenir fâcheuses. Elles auraient plus de gravité pour les convalescents, auxquels on ne doit accorder des bonbons, même ceux à la gomme arabique, qu'avec réserve. — Ce n'est pas sans exposer le public à des dangers réels qu'on a fait emploi de certaines matières colorantes pour donner aux bonbons l'apparence des fruits, des fleurs ou autres objets; on a eu recours à des couleurs qui ont causé de véritables empoisonnements, et qui ont appelé en 1829 l'intervention du préfet de police. On a reconnu qu'une grande partie de ces préparations de sucre étaient coloriées avec le vert de Schweinfurt et le rouge de Sibérie (*arsénite de*

cuivre et chromate de plomb), deux poisons fort actifs. Ces bonbons, qui provenaient, dit-on, d'Allemagne, furent saisis, et on doit à la surveillance de nos édiles de ne plus en rencontrer dans le commerce. L'académie de médecine, consultée à ce sujet, jugea qu'il serait utile d'éclairer le public sur les dangers auxquels les bonbons coloriés peuvent exposer, mais aucune instruction sur ce sujet n'ayant paru, il n'est pas superflu d'exciter en ce livre quelque défiance sur des objets d'une consommation aussi commune: toutefois, cette défiance ne doit pas être poussée à l'excès, car on colore les bonbons avec des substances d'une innocuité avérée. Cependant, on fait encore trop d'usage à cet effet de la *gomme gutte*, dont on indiquera les inconvénients quand l'ordre alphabétique amènera ce mot. — On a imaginé d'employer les bonbons, comme on a fait des biscuits, pour médicamenter les enfants à leur insu. On en a préparé de propres à purger, qu'on appelle sucre orangé purgatif; c'est encore le jalap qui en fait la base médicinale. Avec des sels mercuriels, on a aussi composé des bonbons vermifuges et antysiphilitiques. Ces préparations ont les mêmes inconvénients que les Biscuits *médicamenteux* (*voy.* ce mot): en raison des principes irritants qu'ils recèlent, il est prudent de ne point les administrer aux enfants, dont on ne saurait trop ménager les organes digestifs, comme aussi parce qu'on peut suppléer ces substances par des moyens efficaces et beaucoup moins dangereux. Non seulement on s'est avisé de confectionner des bonbons pour remédier aux maux causés par une déesse qui ne mérite pas toujours l'épithète de *bonne* que les poètes lui ont donnée, on en a composé sous le nom d'Aphrodisiaques (*voy.* ce mot), qui sont propres à exciter au culte de cette divinité ou à en donner le pouvoir à ceux à qui la bonne volonté ne suffit pas. Cette dernière préparation est la plus dangereuse de toutes: sa propriété est souvent due aux cantharides, et ceux qui en feraient usage pourraient payer par leur mort un sacrifice dont le but est si différent.

Charbonnier, D. M. P.

BONCHAMP (Charles - Melchior Arthus, marquis de), d'une maison fort ancienne (car en 1218 l'écuyer Bonchamp prêtait l'hommage à Philippe-Auguste pour la seigneurie de Pierre-Fite), naquit en 1760, au château du Crucifix dans la province d'Anjou: il servit dans l'Inde avec distinction sous le bailli de Suffren, et, malade au retour de cette expédition, il tomba dans une léthargie si profonde qu'on s'apprêtait à lui donner la mer pour sépulture, quand son domestique obtint à force de larmes et de prières un délai qui lui sauva la vie. — Capitaine de grenadiers au régiment d'Aquitaine, il quitta le service, ne voulant pas s'obliger au serment que la révolution imposait aux militaires, et vécut sans bruit jusqu'au temps où la mort de Louis XVI vint déchirer son cœur et un évènement subit l'arracher à ses pensées de prudence. Le 10 mars 1793, les conscrits de Saint-Florent-le-Viel refusent d'obéir au tirage: on pointe un canon sur eux; mais il est enlevé, la gendarmerie chassée, et une députation de cette jeunesse envoyée à Bonchamp. L'étendard était levé, Bonchamp le soutint, sans espérer même la gloire en dédommagement des maux qu'il prévoyait: Car, disait-il à son épouse (fille du vicomte de Scepeaux), *les guerres civiles ne la donnent pas.* — La brièveté d'une notice n'admettant pas de longs détails, nous traverserons à grands pas la carrière de Bonchamp. Il bat Leygonniers en plusieurs rencontres; il contribue à la prise de Thouars, force la Chateigneraie, gagne la bataille de Fontenai par une manœuvre habile, enlève les postes de Montrelais et de Varades; Ancenis et Houdans se rendent à lui. — Déjà les Vendéens, animés par le succès, avaient résolu d'attaquer Nantes, contre l'avis de Bonchamp, qui voulait passer la Loire avec sa division, parcourir la Bretagne, où il avait des intelligences, insurger cette province, et, marchant sur Rouen, faire éclater la ré-

volte en Normandie : pensée qui peut-être eût amené des résultats immenses. L'attaque de Nantes échoua ; Cathelineau fut tué : d'Elbée lui succéda au titre de généralissime. Aucun, cependant, ne méritait mieux ce grade que Bonchamp ; mais il vit sans jalousie d'Elbée obtenir la préférence, persuadé que toute satisfaction particulière devait céder à la cause commune. Le même sentiment lui avait inspiré déjà cette réponse, un jour que ses Vendéens voulaient secourir son château, incendié par les *bleus* : « Le sang des soldats de mon roi est si précieux qu'on ne peut en répandre une seule goutte pour mon intérêt particulier. » — Encore souffrant d'une blessure, il s'empara de Champtocé ; il décida la victoire à Torfou ; vainqueur à Montaigu, il répara devant Châtillon un échec éprouvé à Saint-Symphorien, et rangea l'armée en bataille à la journée de Cholet, dont le succès ne répondit pas à ses dispositions savantes pour la victoire. Blessé d'un coup mortel, et transporté à Saint-Florent, malgré une ardente poursuite, son dernier commandement fut pour empêcher de sanglantes représailles. Cinq mille prisonniers républicains étaient renfermés dans l'abbaye, et les Vendéens, désespérés, allaient venger sur eux la mort du général, quand tout à coup un cri : *Grace! grace! Bonchamp l'ordonne!* fait tomber des mains la mèche allumée et rend à ces malheureux la vie avec la liberté. La clémence, qui avait mis le sceau à sa mort, aurait dû protéger la fosse du Vendéen, et cependant sa tête exhumée fut envoyée à la convention comme un trophée; en même temps les représentants du peuple écrivaient son éloge dans cette phrase : *La mort de Bonchamp vaut une victoire pour nous.* — En effet, il était le meilleur des généraux vendéens, et par son habileté et par la confiance qu'il inspirait à ses gens. Néanmoins, on lui a fait un reproche de s'être exposé en soldat plutôt qu'en général; mais il commandait à des hommes qu'il fallait animer par l'exemple à braver les dangers. Au reste, d'un courage supérieur aux préjugés, il répondit à un cartel de Stofflet ; « Dieu et le roi seuls peuvent disposer de ma vie ; quant à la vôtre, elle est trop utile à la cause que nous servons. » Doux, modeste, pieux, désintéressé, loyal, aimant l'étude, il partageait son temps, avant qu'il eût abandonné son existence aux orages, entre la musique, le dessin, la lecture et les mathématiques. — Il laissa deux enfants en bas age: une fille, aujourd'hui madame la comtesse *Arthur de Bouillé*, et un fils enlevé bientôt par les fatigues et les misères de la fuite. Les restes de Bonchamp, confiés à l'église de Saint-Florent, y reposent dans la chapelle de ses ancêtres, et la rue qui porte son nom est sur le même emplacement où il accorda la grace des cinq mille prisonniers. H. F.

BON-CHRÉTIEN. Il y a deux espèces de poires de ce nom : l'une d'été, qui mûrit au mois d'août, et l'autre d'hiver, que l'on cueille en novembre, et que l'on serre pour la conserver et la manger cuite, en compote. — Le *bon-chrétien d'été musqué* est une poire excellente, qui ne vient guère que sur franc, et dont le bois est un fort bel arbre. Elle est bien faite, d'une grosseur raisonnable, à peu près comme celle de la BERGAMOTTE (*voy.* ce mot); elle est blanche d'un côté, colorée de l'autre, et sa chair, qui est tendre et cassante, contient beaucoup d'eau, a beaucoup de saveur, et répand un parfum très agréable. — Le *bon-chrétien d'hiver* est un des plus beaux fruits que l'on puisse voir ; sa figure est longue et pyramidale, sa grosseur surprenante, c'est-à-dire de 3 à 4 pouces dans sa largeur, et de 5 à 6 dans sa hauteur ; on en voit très communément qui pèsent plus d'une livre, et il n'est pas rare d'en trouver même du poids de deux livres. Son coloris naturel est jaune, relevé par un incarnat assez prononcé, quand elle est venue dans une bonne exposition ; aussi La Quintinie regarde-t-il comme préférable de disposer l'arbre qui la porte en espalier plutôt que de le laisser en buisson ou en quenouille. Elle doit y rester très

long-temps, c'est-à-dire du mois de mai à la fin d'octobre, et plus long-temps encore si on veut la manger crue; mais comme elle se conserve très bien, et que sa chair d'ailleurs n'est pas très fine, on préfère la garder pour la manger cuite l'hiver : elle donne alors en quantité une eau douce et sucrée, qui est légèrement parfumée. Le *bon-chrétien d'hiver* est l'un des fruits dont la réputation date de plus loin : l'ancienne Rome l'a connu et on l'y cultivait sous le nom de *crustumium* et de *volemum*. — Quant à la qualification de *bon-chrétien*, donnée à cette poire, il serait possible, comme l'observe M. Ch. Nodier (*Examen crit. des dictionn.*), qu'elle lui vînt du nom de celui qui l'aura le premier cultivée; mais, ajoute-t-il, cette origine ne conviendrait pas à un étymologiste de profession. Ménage aurait dérivé le mot, à sa manière, du latin *pyrum*, changé en *kyrum* par aphistème, de celui-ci changé en *crium* par métathèse, de *crium* en *christianum* par épithèse, et de *christianum* en *chrétien*, par métaphrase. Les étymologistes de notre temps, qui cherchent toutes les origines dans le celtique, ne sont guère plus raisonnables. Rabelais, qui a eu le bon esprit de se moquer de tout, s'est sagement moqué des étymologies ridicules qu'on commençait à basarder de son temps. Voici ce qu'il dit au sujet de celle qui nous occupe, dans le chapitre 54 du livre IV de *Pentagruel* : « En fin de table, Homenaz nous donna un grand nombre de grosses et belles poires, disant : Tenez, amis, ces poires sont singulières, lesquelles ailleurs ne trouverez.... Vrayement, dit Pentagruel, quand je seray en mon mesnaije (ce sera, si Dieu plaist, bien toust), j'en affieray et enteray (c'est-à-dire j'en emporterai et grefferai) en mon jardin de Tourraine, sur la rive de Loire, et seront dictes poires de *bon christian*; car oncques ne veids (ne vis) *christians* meilleurs que sont ces bons papimanes (partisans de l'autorité papale). » « Voilà, ajoute M. Nodier, une autorité irréfragable, et qui dispense de toute autre recherche; c'est même une des bonnes étymologies que je connaisse. » Quoi qu'il en soit et quoi qu'en disent Rabelais et M. Ch. Nodier, il est très vraisemblable que l'expression de *bon-chrétien* s'est faite par corruption du latin ou plutôt du grec *panchresta*, qui signifie *tout-à-fait bon*, ou *tout-à-fait utile*, et qui est composé de *pan*, tout, et *chrestos*, bon, utile; ce qui le prouve, c'est que le nom latin de cette espèce de poire est *pyra panchresta*. E. H.

BOND, réflexion, répercussion, rejaillissement d'un corps doué d'élasticité après qu'il a frappé la terre ou un autre corps : *saltus ex soli repercussu;* chez les animaux, action de s'élever subitement par un saut, *saltus*. Une balle, un ballon, rejaillissent et font des bonds quand ils sont jetés, frappés contre terre, ou lancés contre un autre corps qui leur offre de la résistance; il en est de même d'un boulet de canon, d'une simple pierre, lorsque la force qui chasse ces projectiles est en rapport avec celle de la résistance que doivent leur opposer les corps qui s'offriront à leur rencontre. Les chevaux, les agneaux et les chèvres font, en marchant, des bonds plus ou moins fréquents, qui proviennent chez les premiers d'impatience, d'emportement ou d'un vice quelconque, et qui chez les autres sont le produit d'une nature vive, alerte et gaie. Un cheval qui ne va que par sauts et par *bonds* est un mauvais cheval, dont il faut s'attacher à vaincre, à réformer l'allure. Si le cavalier saisit assez promptement l'instant où le cheval se dispose à *bondir* pour disperser ses forces, en faisant céder l'encolure de droite et de gauche; s'il le porte assez vigoureusement en avant avec les jambes, pour qu'il ne puisse rencontrer un point d'appui fixe sur le sol, il paralysera l'effet du *bond*, ou du moins il le neutralisera en partie, et rendra par là le mouvement moins violent. — Ce mot a passé du langage direct dans le langage figuré. On dit, par exemple, d'un discours inégal et plein de saillies, qu'*il va par sauts et par bonds*.

On dit proverbialement *prendre la balle au bond*, pour dire prendre justement le temps, l'occasion favorable, de faire ou d'obtenir quelque chose; on dit aussi *faire une chose du second bond*, pour dire la faire trop tard, de mauvaise grace, ou lorsqu'on n'en est plus requis; et ces manières de parler sont empruntées, par analogie, du jeu de paume, où il est de rigueur de prendre la balle du premier bond, et où c'est un coup perdu que de la prendre du second. La balle fait *faux bond* lorsque sa répercussion ne se fait pas selon la règle ordinaire de l'incidence des corps mus en ligne droite, lorsqu'elle rencontre un corps inégal ou raboteux qui la fait dévier de la ligne; elle trompe alors le joueur et lui fait manquer le coup. De là, et par analogie, on dit, dans le style figuré, qu'*un homme a fait faux bond*, quand il a fait banqueroute, quand il a manqué à ses engagements envers ses créanciers, ou quand il a trahi les devoirs de l'amitié, ou enfin, quand il manque à l'exécution d'une promesse quelconque; et d'une fille ou d'une femme, qu'*elle a fait faux bond à son honneur*, quand elle s'est laissé séduire ou quand elle est devenue infidèle à son amant ou à son mari. On dit encore que *le cœur bondit de joie* ou *de colère*, ou simplement qu'il *bondit*, et alors on veut exprimer par là qu'il éprouve quelque dégoût, quelque répugnance: *commoveri, nauseam experiri*. — *Bondir*, dans le sens propre, s'applique aussi quelquefois aux personnes: on dit d'une jeune nymphe, d'une danseuse, d'une personne qui danse légèrement au bal, qu'elle *bondit*: voici des vers qui ont été faits pour madame la dauphine, mère de Louis XVI, et où cette expression est employée:

Comme un jeune cabri l'on vous voit, en cadence,
Bondir au bal légèrement;
Il vous sied encor mieux de marcher posément,
Sous le poids d'un enfant de France.

— Quant à l'étymologie du mot *bond*, nous pensons, avec M. de Roquefort, qu'il faut y voir une onomatopée, prise du retentissement de la terre sous un corps dur qui la frappe et se relève aussitôt; quelques auteurs la tirent aussi, avec apparence de raison, du grec *bombein*, en latin, *resonare*, *strepere*, verbes qui expriment l'action ou l'effet des choses qui bondissent avec retentissement. E. H.

BONDA, arbre d'Afrique, qui surpasse en hauteur, dit *Dapper (Descript. des îles d'Afrique*, p. 254), tous les autres arbres des forêts. Il a plus de six ou sept brasses d'épaisseur, et son écorce est toute hérissée d'épines épaisses. Son bois est huileux, et l'on en fait des cuillères, des plats, des chaises et des canots. Ses cendres, passées en lessive, et mêlées à de vieille huile de dattes, font un excellent savon. Les planches qu'on tire des racines de cet arbre sont quelquefois assez fortes pour permettre d'en fabriquer des portes, etc. Il se multiplie très facilement; on en coupe des rameaux que l'on plante sur les confins des villages pour les séparer: ces rameaux prennent promptement racine et deviennent en fort peu de temps de grands arbres.

BONDE. C'est, à proprement parler, l'ouverture circulaire pratiquée sur le flanc d'un tonneau par laquelle on le remplit. On appelle *bondon* le cône tronqué avec lequel on bouche la bonde. — Les bondons se fabriquent en bois de chêne, coupé de façon que ses fibres sont parellèles au diamètre du cône, ou, pour s'exprimer comme le vulgaire, les bondons sont faits en bois *de travers*, car l'expérience a fait connaître que les liquides filtrent à la manière de la sève à travers les bouchons qui sont en bois *de fil*. — On fait les bondons avec de vieilles douves ou avec des bûches de chêne que l'on plonge dans l'eau pour les amollir; on les débite ensuite en petits carrés, puis on les ébauche, et on termine le bondon sur le tour-à-points. T.

On appelle aussi Bonde une rigole qui traverse la chaussée d'un étang et qui sert à en faire écouler les eaux quand on veut le pêcher; elle se lève avec une vis ou des leviers. La pièce de bois qui ferme la bonde s'appelle

pale. — Par analogie, on dit, dans le sens figuré, mais dans un style, sinon trivial, du moins très familier : *Lâcher la bonde à ses soupirs, à ses larmes, à ses passions*, pour dire les laisser s'exhaler, les laisser couler, ou agir en pleine liberté.

BONDEA, plante vénéneuse d'Afrique, dont la racine est narcotique.

BONDRÉE. Oiseau de proie si peu différent de la buse qu'on a souvent confondu l'un avec l'autre, et que les naturalistes les désignent tous les deux par le même mot latin *buteo*, en ajoutant, pour les distinguer l'un de l'autre, l'épithète *apivorus*, lorsqu'il est question de la bondrée. En effet, cet oiseau, qui a plus de six décimètres de longueur, et près de quatorze décimètres d'envergure, subsiste en grande partie aux dépens des insectes, et n'épargne pas les abeilles. Les grenouilles et les lézards sont des aliments mieux assortis à sa grandeur, et il en consomme aussi beaucoup. Son bec est un peu plus long que celui de la buse; la *cire* ou peau nue qui couvre la base du bec est jaune, ainsi que les pieds; le sommet de la tête est d'un gris cendré; l'iris est jaune, et le plumage varie presque autant que celui de la buse. Les habitudes de la bondrée la placent encore plus bas, parmi les grands oiseaux de proie, que l'espèce avec laquelle on l'a confondue; elle se laisse prendre aux piéges amorcés avec une grenouille, et même aux gluaux; son vol est toujours bas, d'arbre en arbre ou de buisson en buisson. Son nid est construit comme celui de la buse, mais elle s'épargne quelquefois les fatigues de la construction, et s'installe dans un nid abandonné, où elle dépose des œufs de couleur cendrée tachetés de brun. Les œufs de la buse sont blanchâtres et tachetés de jaune. Ce qui distingue encore ces deux espèces, c'est que la bondrée passe pour un assez bon mets, ce qu'on n'a jamais dit de la buse. On a donc fait à la première une guerre de destruction, pour satisfaire les amateurs de cette sorte de gibier, tandis que la seconde n'était poursuivie que rarement, comme les autres oiseaux de proie : il en résulte que la bondrée est actuellement rare en France, et que la buse la remplace presque partout. — Dans quelques parties de la France, on donne le nom de *goiran* à la bondrée. FERRY.

BONDUC ou **CHICOT DU CANADA**, *gymno-cladus canadensis*, arbre de soixante pieds de hauteur, originaire du Canada, dont le bois est propre aux arts, mais non encore assez multiplié en Europe pour recevoir en ce moment cette destination, et qui se trouve néanmoins déjà dans toutes les collections d'arbres exotiques, dans les jardins et les parcs, où il se fait remarquer par la beauté de ses feuilles bipinnées, qui ont deux ou trois pieds de longueur, et qui font du bonduc un très bel arbre en été, et un arbre mort en apparence en hiver, d'où lui est venu le nom de chicot, parce qu'en effet ses feuilles et leurs longs pétioles étant tombés et séparés de la tige, il semble ne rester qu'un tronc mort ou, comme on dit, un chicot, qui contraste d'une manière très pittoresque avec l'élégance et les formes très remarquables de cet arbre dans la belle saison. Le bon-duc ne craint pas nos hivers. Le comte Dubois possède dans son parc de Vitri les bonducs les plus forts qui existent vraisemblablement en Europe, car ils ont au moins 60 pieds d'élévation et un tronc proportionné à cette hauteur ; ils vivent sans soin dans les gazons, avec de magnifiques *gledithsia triacanthos*, des *gledithsia inermis*, des *gledithsia macrocanthos*, et des *gledithsia ferox*, des *tilia argentea* et des *cupressus disticha*, qui sont aussi de grands arbres de l'Amérique septentrionale. Le bonduc se multiplie par ses graines et plus ordinairement par ses racines, qu'on coupe par tronçons et qu'on plante. Le plant enraciné de bon-duc est plus commun en ce moment dans le commerce que les graines de cet arbre très curieux et réellement méconnaissable en hiver. C. TOLLARD aîné.

BONER (ULRICH), le plus ancien fabuliste allemand, vivait à Berne, dans

l'ordre des frères prêcheurs, vers la première moitié du XIVe siècle. Il écrivait à cette époque de transition qui sépare les *Minnesinger* de la poésie chevaleresque, et nous a laissé un recueil de fables intitulé : *La pierre précieuse*, qui se distingue par la pureté du langage et par un style pittoresque, riant et plein de naïveté. Bodmer (*v.* ce nom) et Eschenburg ont publié ces fables, et Benecke de Gœttingue a fait paraître un travail précieux sur le texte de Boner, accompagné d'un vocabulaire (*Berlin*, 1816).

BONET (Théophile), naquit à Genève le 5 mars 1620 et suivit les traces de son père et de son aïeul, qui furent des médecins distingués. Après de brillantes études médicales, il se fixa dans sa patrie, où bientôt il se fit une réputation telle que le duc de Longueville, souverain de Neufchâtel, le prit pour son médecin, à l'exemple du duc de Savoie, Charles Emmanuel, qui avait jadis accordé le même titre à son grand-père. Devenu sourd à l'âge de 50 ans, Bonet renonça à l'exercice de son art, et passa dans la retraite le reste de sa vie, qu'il consacra à la composition de ses ouvrages. Il mourut d'hydropisie à l'âge de 69 ans, en 1689.— Bonet fut en quelque sorte le créateur de l'anatomie pathologique, en réunissant sous le nom pittoresque de *Sepulchretum* toutes les observations complétées par l'ouverture du corps, qu'il put rencontrer éparses dans les auteurs. Ce recueil, quelles que soient ses imperfections, est encore la mine la plus féconde que nous ait léguée le XVIIe siècle, et l'on peut dire que ce vaste ouvrage a donné l'impulsion aux travaux de même genre que le XVIIIe siècle a vus naître. Si Morgagni, comme compilateur judicieux, est supérieur à Bonet, il est douteux que sans Bonet Morgagni eût jamais édifié son immortel traité *Du siége et des causes des maladies*, auquel le *Sepulchretum* a fourni de nombreux et précieux matériaux. A Bonet appartient donc la gloire d'avoir jeté les fondements de cette science, qui sert de base à la pratique rationnelle, l'anatomie pathologique, qui nous permet de voir de la maladie tout ce que la mort nous permet d'apprécier. Publié à Genève en 1679, le *Sepulchretum*, *sive anatomia practica*, *ex cadaveribus morbo donatis*, fut augmenté et commenté par Manget (Lyon 1700, 3 vol. in-fol.). Bonet a publié en outre, sous le nom de *Pharos medicorum*, un excellent abrégé des œuvres de Baillou (Genève, 1668, 1 vol. in-12); *Labyrinthi medici extricati*, *sive methodus vitandorum errorum* (Genève, 1787, in-4°); *Prodromus anatomiæ practicæ* (Genève 1675, in-8°) : c'est la première partie du *Sepulchretum*, sur lequel l'auteur voulait pressentir le public; *Mercurius compilatius*, *sive index medico-practicus* (Genève, 1682, in-fol.): c'est un dictionnaire de médecine pratique ; *Medicina septentrionalis collatitia* (Genève, 1686, 2 vol. in-fol.), collection tirée de divers recueils ; divers autres ouvrages colligés après sa mort sous le nom de *Bibliothèque de médecine et de chirurgie* (Genève, 1708, 4 vol. in-4°). F.

BONGARE, genre de reptiles ophidiens, de la famille des hétérodermes, qui renferme des serpents des Indes non venimeux.

BON-GOUT, *voy.* Gout.

BON-HENRI, plante vivace, assez fade et assez insipide au goût, mais rafraîchissante et délayante, qui fleurit en mai, juin et juillet, dans les champs incultes et les endroits escarpés. Tournefort la place dans la seconde section de la quinzième classe, qui comprend les fleurs à pétales, à étamines, dont le pistil devient une semence enveloppée par le calice, et il l'appelle *chenopodium folio triangulo ;* Linné la nomme *chenopodium bonus Henricus*, et la classe dans la pentandrie digynie. Sa racine est épaisse, jaunâtre et ligneuse. Ses tiges ont un pied et demi de hauteur ; elles sont tantôt droites, tantôt couchées, mais toujours nombreuses, cannelées, creuses et un peu velues ; les fleurs naissent à leur sommet, disposées en espèce d'épi. Ses feuilles, qui sont triangulaires, en fer de flèche, très entières, lisses et portées

sur de longs pétioles, sont placées alternativement sur les tiges. Le calice de sa fleur lui tient lieu de corolle ; il est concave, découpé en cinq folioles également concaves, ovales et membraneuses à leurs bords ; les étamines, au nombre de cinq, sont alternativement placées avec les découpures du calice, et le pistil est divisé en deux. Ses fruits ou semences, en forme de rein, sont renfermées dans le calice. —On emploie les feuilles de cette plante en médecine, soit en décoction, soit en fomentation. On les mange aussi quelquefois dans les montagnes, en guise d'épinards, et Linné dit qu'en Suède et dans le Nord on fait cuire ses tiges comme celles des asperges.

BONHEUR. Le bonheur est un de ces objets qui prouvent que l'esprit humain, dans ses conceptions et ses croyances, s'étend bien au-delà de la réalité présente. Car si nous voulons attacher à ce mot l'idée que s'en forme tout le monde, nous le définirons un plaisir aussi vif que délicieux, sans mélange, et dont rien ne saurait enlever ou altérer la jouissance. Or, au seul énoncé de cette définition, que je crois incontestable, il est facile de voir qu'un pareil objet ne peut se rencontrer ici-bas, quoique tous les hommes en aient une idée bien claire, et qu'il soit incessamment le terme de leurs vœux, de leurs poursuites et de leur espoir. Aussi nous n'avons point à nous enquérir où le bonheur habite sur la terre, car toutes nos recherches seraient vaines : essayons seulement de montrer ce qui lui ressemble ou s'en approche le plus, ce qui mérite mieux le nom de *félicité humaine*, et commençons, avant de montrer en quoi consiste cette espèce de bonheur, par montrer en quoi il ne consiste pas.—La vivacité et l'énergie des plaisirs qui résultent des modifications de l'organisme sont pour la plupart des hommes une source d'erreurs bien funestes, en ce que le côté séduisant sous lequel elles présentent ces plaisirs fait oublier ce qu'ils ont de fugitif, de périssable et de dangereux. Assurément ce ne sera pas la volupté sensuelle que nous assimilerons au bonheur, malgré l'intensité des jouissances qu'elle procure. Car en supposant même qu'on sût régler l'usage de ces plaisirs de manière à éviter tous les maux qu'ils entraînent ordinairement à leur suite, ils ne fournissent pas encore une pâture suffisante aux exigences de la sensibilité. Ces plaisirs ne durent que peu de temps chaque fois, et si nous laissons de côté la préparation et l'attente, pour ne compter que la jouissance proprement dite, nous serons étonnés de voir quelle faible portion de notre temps ils occupent, combien peu d'heures sur vingt-quatre ils sont capables de remplir. En outre, ils perdent de leur vivacité par la répétition, et il n'y en a pas de ce genre qui ne devienne indifférent en devenant habituel. Ajoutez à cela que la passion pour les jouissances vives ôte le goût de toutes les autres, dont le peu de vivacité est compensé par la douceur et la continuité; et comme les jouissances vives ne se présentent que rarement, la plus grande partie de notre temps devient vide et ennuyeuse. Enfin, comme notre sensibilité a des penchants d'une autre nature, et des besoins plus nobles, l'usage exclusif des plaisirs sensuels laisse une lacune dans notre ame, et de plus nous ôte la plupart du temps les moyens de la combler.—Plusieurs philosophes ont pensé que le bonheur consistait principalement dans les affections sociales et dans des rapports de bienveillance avec nos semblables. Mais, indépendamment des souffrances que nous pouvons ressentir de la mort ou de l'absence des personnes qui nous sont chères, indépendamment des maux qui peuvent les accabler, et dont nous prenons toujours notre part, à combien de cruels mécomptes ne sommes-nous pas exposés, soit par la trahison d'un infidèle ami, soit par les vices et les imperfections que nous venons à découvrir dans ceux que nous nous plaisions à fréquenter!—D'autres ont placé la félicité humaine dans l'exercice de nos facultés, dirigé vers la poursuite de quelque but intéressant. Il est bien vrai qu'alors nous sommes soutenus par l'espoir qui

alimente notre cœur et tient lieu de jouissances réelles, et que l'occupation continue de l'esprit contribue à écarter de l'ame mille sujets de tristesse ou d'inquiétude, et l'entretient dans un état d'excitation favorable à son bien-être. Mais est-ce bien là ce que nous pouvons le mieux comparer au bonheur? Le plaisir qu'un tel état procure n'est-il point exposé à être détruit ou troublé à chaque instant? Sans parler des infirmités physiques ou des peines morales qui peuvent à toute heure nous enlever notre bien-être, la poursuite du but auquel nous aspirons ne peut-elle pas par elle-même devenir une source de chagrins? par cela même que les chances de succès entretiennent notre espoir, les chances d'insuccès, et elles sont nombreuses, n'éveillent-elles pas aussi notre inquiétude et nos craintes? ne peut-il point à toute heure surgir devant nous d'infranchissables obstacles? L'étude d'un art ou d'une science est assurément l'occupation qui fournit à l'esprit les jouissances les plus nombreuses et les plus variées. Mais d'abord ces jouissances ne sont réservées qu'à un petit nombre d'individus, et ne me parlez pas d'un bonheur qui ne pourrait être le partage que du petit nombre et qui serait un privilége. Mais ces plaisirs sont-ils donc sans mélange, et ne portent-ils pas aussi avec eux ce caractère de fragile et de périssable qui les empêche de constituer la véritable félicité? L'artiste, le savant, sont, plus que tous les autres, sujets à tous les maux et à tous les tourments de la vie, dont leur art ni leur science ne sauraient les garantir. Si l'on croit que le bonheur du savant est dans la science qu'il cultive, on ne sait pas que cette science, qui est en effet la principale source de ses jouissances, est aussi le principal objet de son anxiété et de ses peines. Que de problèmes le préoccupent? que de vérités qu'il ignore et qu'il sait lui être à jamais cachées? peut-il donc être appelé heureux celui que tourmente le besoin de connaître, et chez qui ce besoin ne peut jamais être satisfait?—On ne peut non plus appeler bonheur ces illusions d'une vie idéale et d'une imagination contemplative, quoique les moments passés au milieu de ces rêveries soient peut-être les plus délicieux de la vie. Si je refuse le nom de bonheur à la vie idéale, c'est que les jouissances qu'elle procure ne peuvent être durables, c'est que plus on se repaît de ses illusions, plus on se prépare de mécomptes pour le temps où l'on est obligé de porter ses regards sur la réalité, qui ne permet point qu'on se dérobe à sa présence, qui nous assiége, nous presse de toute part, et nous apparaît d'autant plus triste et plus désenchantée que nous sommes moins familiers avec elle.—N'existe-t-il donc point de ces plaisirs vrais et durables qui soient à l'abri de toute atteinte, dont l'homme ait toujours la jouissance en son pouvoir, qui ne puissent lui manquer, et au sein desquels son ame se repose avec calme et confiance? car ceux-là seuls sur la terre peuvent mériter le nom de bonheur. Non, le créateur n'a point refusé à l'homme cette ressource consolante, ce port assuré contre tous les orages; il n'a permis à personne de s'écrier à la vue des biens fragiles de ce monde: Tout n'est que vanité. Il est un genre de jouissances qui surpassent toutes les autres en douceur et en pureté; contre la puissance desquelles tous les maux de la vie ne sauraient prévaloir; qui ne sont point le privilége de quelques hommes, mais qui sont également réservées à tous; qui peuvent être de tous les instants, se retrouver dans toutes les situations de la vie: ce sont les joies de la conscience, c'est la satisfaction que procure la pratique de la vertu. Et en effet, si nous considérons d'abord ces sentiments en eux-mêmes, ils sont infiniment plus exquis et d'une nature plus relevée que tout autre; à eux seuls il est donné d'inonder l'ame d'une joie douce et pénétrante qui la remplit entièrement sans laisser de place au moindre désir. Tel est aussi leur charme et leur force que non seulement aucun sentiment pénible n'est assez puissant pour les chasser de notre cœur, mais qu'ils les dominent même et servent à en corriger

l'amertume. Mais c'est surtout sous le rapport de la durée et de la solidité qu'ils ont sur les autres un incontestable avantage. Ils ne manquent jamais à l'homme, dans quelque situation qu'il se trouve; toutes les fois qu'il veut en savourer les délices, il peut exciter en lui ces plaisirs toujours les mêmes, toujours nouveaux, sans cesse renaissants, et dont la source est aussi intarissable qu'elle est pure. Car le mérite de la vertu ne consiste pas dans le résultat de ses actes, mais dans la force que l'ame déploie pour accomplir la loi suprême. Or, cette force est toujours en notre puissance; nous sommes libres d'en faire l'emploi, quelles que soient les circonstances où le sort nous ait placés, quels que soient les obstacles qui s'opposent à son développement; et du moment où nous avons dépensé pour faire le bien la somme d'efforts qui étaient en notre pouvoir, nous avons assez fait pour la vertu, et notre conscience, qui n'exige plus rien, n'attend pas le résultat de ces efforts pour nous en accorder le prix. Une fois que nous possédons ce prix glorieux, toutes les misères, tous les tourments de la vie, glissent sur notre ame sans pouvoir lui arracher son précieux trésor. Elle se réfugie avec lui dans l'asile de la conscience, qui n'est accessible que pour elle, et qui lui est toujours ouvert; là, elle brave tous les maux, rit de toutes les tempêtes, et, de même qu'elle y découvre la base indestructible de toute vérité, elle y trouve aussi la source inépuisable de son bonheur. Je me demandais, un jour, pourquoi de toutes les joies qui peuvent gonfler le cœur de l'homme en cette vie les joies de la conscience étaient les seules qui fussent capables de survivre à l'idée de notre destruction. C'est que la vertu, qui associe l'homme à la pensée et à l'œuvre du créateur, est le seul lien qui le rattache sur la terre à l'infini, auquel il aspire; c'est que les plaisirs qu'elle procure sont le commencement d'une récompense qui doit se prolonger au-delà des limites de cette courte existence, et la jouissance, par anticipation, du véritable bonheur dont il lui est donné de pressentir ici bas les délices sans fin. — En essayant de montrer que c'est dans la vertu seulement qu'on peut rencontrer le bonheur, ou du moins, ce qu'on peut avec le plus de raison appeler de ce nom sur la terre, nous n'avions pas assurément la prétention d'arriver à une conclusion neuve et originale. Mais, quelque gothique qu'elle puisse paraître, nous n'avons pas dû craindre de la reproduire ici; car, pour quiconque voudrait décider la question en observant seulement la manière dont les choses se passent en ce monde, et la conduite des hommes de tous les temps et de tous les pays, nous semblerions moins avoir répété une vérité triviale que développé un étrange paradoxe. C.-M. Paffe.

BONHEUR ÉTERNEL. L'attente d'un *bonheur éternel* après la mort, dit avec raison l'abbé Bergier, est le seul motif qui puisse nous faire supporter patiemment les maux de cette vie, et nous exciter efficacement à la vertu. Exposé ici-bas à des afflictions de toute espèce, l'homme serait la plus malheureuse de toutes les créatures, s'il n'avait rien à espérer au-delà du tombeau. Il n'est donc pas étonnant, ajoute-t-il, que les incrédules, qui ont renoncé à la foi d'une autre vie, ne cessent de déplorer la triste condition de l'humanité, et partent de là pour blasphémer contre la Providence. — Il paraît que tous ceux qui avaient perdu la connaissance du vrai Dieu n'ont eu aucune certitude d'une vie future, ni aucune connaissance de l'état dans lequel doit se trouver l'ame séparée du corps. Les païens, à la vérité, étaient persuadés de son immortalité; mais ce que les poètes disaient de l'état des morts n'était ni assuré ni fort consolant. Ils supposaient que les morts, en général, regrettaient la vie, et désiraient d'y revenir; ils ne les croyaient donc pas placés dans un état de félicité assez parfaite pour servir de récompense à la vertu. — Les anciens justes, adorateurs du vrai Dieu, avaient une perspective plus capable de les encourager. Ils savaient

que Dieu avait transporté au ciel Hénoc à cause de sa piété. (*Genèse*, c. v, v. 24.) Dieu avait dit au patriarche Abraham : « Je serai ta grande récompense. » (*Ib.*, c. iv, v. 1.) Job, dans l'excès de son affliction, disait : « Je sais que mon rédempteur est vivant, qu'au dernier jour je me relèverai de la terre, que je reprendrai ma dépouille mortelle, et que je reverrai mon Dieu dans ma chair. Cette espérance repose dans mon cœur. » (*Job*, c. xix, v. 25.) Balaam, quoiqu'environné d'idolâtres, s'écriait : « Que mon ame meure de la mort des justes! et que mes derniers moments soient semblables aux leurs! » (*Nombres*, c. xxiii, v. 10.) David, parlant des hommes vertueux, dit à Dieu, « Ils seront rassasiés de l'abondance de votre maison; vous les abreuverez d'un torrent de délices, et vous nous éclairerez de votre propre lumière. » (*Psaume* 35, v. 9.) L'auteur du livre de la *Sagesse* assure que les justes vivront éternellement, que leur récompense est auprès de Dieu, qu'ils sont au nombre de ses enfants, etc. (*Sap.*, c. v, v. 16.) Cette croyance, aussi ancienne que le monde, venait évidemment des leçons que Dieu avait données à nos premiers parents, et il n'en fallait pas moins pour les consoler de la perte de la félicité dans laquelle ils avaient été créés. — Jésus-Christ, qui est venu rouvrir aux hommes la porte du ciel, fermée par le péché d'Adam, leur a aussi révélé le *bonheur éternel* plus clairement qu'il n'avait été montré aux anciens justes; il leur fait entendre que les saints participeront à la même gloire dont il jouit comme fils unique du Père. « Je veux, dit-il, qu'ils soient où je suis moi-même. » (*Joann.*, c. xvii, v. 24.) Et ailleurs : « Je placerai sur mon trône celui qui aura vaincu, comme je me suis assis sur le trône de mon père après ma victoire. » (*Apoc.* c. i, v. 23) Enfin, pour bannir toute inquiétude et toute défiance, il met, pour ainsi dire, le *bonheur éternel* sous les yeux de ses disciples en les quittant pour en aller prendre possession : « Je vais, dit-il, vous préparer une place; l'Esprit consolateur que je vous enverrai demeurera avec vous jusqu'à ce que je vienne vous chercher; si vous m'aimez, réjouissez-vous de ce que je retourne à mon père. » (*Joann.*, c. xiv, v. 2, 16, 18 et 28.) — Il s'est élevé une dispute entre les théologiens catholiques et plusieurs sectes d'hérétiques, pour savoir si les ames des justes qui n'ont plus de fautes à expier vont incontinent jouir dans le ciel du *bonheur éternel*, ou si ce bonheur est retardé jusqu'après la résurrection générale et le jugement dernier. Vigilance, au commencement du ve siècle, les Grecs et les Arméniens schismatiques au xiie, Luther et Calvin au xvie, ont soutenu que les saints ne doivent jouir de la gloire éternelle qu'après la résurrection et le jugement dernier; que jusqu'alors leurs ames sont à la vérité dans un état de repos, mais ne peuvent encore être censées heureuses qu'en espérance. Cette erreur a été condamnée par le deuxième concile général de Lyon, l'an 1275 (sess. 4), et par celui de Florence, en 1439, dans le décret touchant la réunion des Grecs à l'église romaine : l'un et l'autre ont décidé que les ames des justes, sorties de ce monde en état de grace, vont *incontinent* jouir de la gloire du ciel, et que les ames de ceux qui sont décédés dans l'état du péché vont *incontinent* souffrir les tourments de l'enfer. Le concile de Trente a confirmé cette décision (sess. 25) dans son décret concernant l'invocation des saints; et Jésus-Christ avait dit lui-même au bon larron sur la croix : « Aujourd'hui vous serez avec moi en paradis. » (*Luc*, c. xxiii, v. 43.)

BONHOMIE. On ne peut définir la bonhomie en deux mots. C'est une nuance de caractère qui, toute fine et toute délicate qu'elle paraisse, se compose et résulte d'un certain nombre de qualités morales dont la réunion lui est nécessaire. La bonhomie n'est point de la bonté, ni de la douceur, ni de la simplicité, ni de la naïveté, ni de la bonne foi, ni de la franchise : c'est à la fois tout cela. On peut être bon sans avoir de

bonhomie; mais la bonhomie emporte avec elle une certaine disposition à la bienveillance, comme l'indique au reste la composition même du mot. La bonté se manifeste surtout dans les actions, la bonhomie dans les paroles; elle joint de plus à l'affabilité une candeur naïve qui lui appartient en propre, et qui n'est nullement essentielle à la bonté. On peut avoir de la douceur sans bonhomie. La bonhomie est toujours aimable et douce, confiante, sans malice et sans fiel. Il y a beaucoup de simplicité dans la bonhomie, mais c'est plutôt simplicité de cœur que simplicité d'esprit, et l'on aurait tort de croire que la bonhomie peut être quelquefois synonyme de bêtise. Souvent, au contraire, nous l'avons vue, dans certains écrivains, alliée à une incroyable finesse d'esprit, à un tact exquis, à une pénétration profonde. Ce qui fait que la bonhomie peut paraître simple, c'est qu'elle est ingénue, c'est qu'elle laisse volontiers échapper son secret, ou plutôt qu'il n'est pas de secret pour elle; c'est que, supposant dans les autres la même candeur que dans elle-même, elle croit tout le monde et se laisse abuser sans peine; c'est qu'elle est sans déguisement et sans détour, comme sans méfiance. Aussi, les qualités qui brillent au premier rang parmi les éléments de la bonhomie, et qui semblent ses attributs les plus essentiels, c'est la naïveté et la bonne foi. Comme elle est en effet le propre d'une belle ame, elle n'a point intérêt à ne pas se laisser pénétrer; elle se livre au contraire avec abandon, et s'expose tout entière aux regards, sans affectation et même à son insu. Tout ce qui lui paraît vrai, elle le publie sans hésiter : parler et penser sont pour elle une même chose. On ne peut dire qu'elle est l'amie de la vérité, elle en est plutôt l'organe, et le cœur humain n'a point d'interprète plus sincère ni de miroir plus fidèle. — Veut-on une autre définition de la bonhomie que cette analyse psychologique, assez claire, selon nous du moins, mais nécessairement froide et incomplète comme toute analyse? Veut-on une définition moins précise, moins générale, mais infiniment plus complète et plus vraie, qui jette son objet tout entier et tout vivant, pour ainsi dire, sous les yeux du lecteur? *La bonhomie, c'est La Fontaine*, ce type d'ingénuité, de bonne foi, de tendresse naïve, de spirituelle franchise; c'est La Fontaine prenant parti pour Fouquet disgracié contre Colbert et Louis XIV; c'est La Fontaine rencontrant M. d'Hervart qui lui offrait de venir loger chez lui après la mort de sa bienfaitrice, et lui répondant : « J'y allais »; c'est La Fontaine disant très sérieusement à la table d'un prélat, et quelque temps après sa conversion : « Vous trouverez encore une infinité de gens qui estiment plus saint Augustin que Rabelais; » enfin c'est La Fontaine écrivant ses fables, où l'on admire *son art de plaire et de n'y penser pas*, comme il le disait lui-même de madame de la Sablière, fables sublimes qu'on ne peut lire sans être charmé et attendri par ces récits simples et délicieux, par ces causeries si douces, si rêveuses et quelquefois si éloquentes, d'une éloquence qui s'ignore; par ce style où brille tant d'amabilité sans prétention, tant de finesse sans recherche, tant de grace sans afféterie, un sentiment si tendre, si bienveillant et si vrai; tant de candeur, de franchise et d'abandon; en un mot, tant de bonhomie.

C.-M. Paffe.

BONIFACE (Saint). Cet apôtre de la religion chrétienne ne laisse point que d'avoir de l'importance. On peut dire que c'est un jalon aligné dans le VIIe siècle sur la voie de notre histoire, car il civilisa presque tout le nord de la Germanie, plus qu'à demi païenne alors; sacra Pépin-le-Bref, et bâtit un grand nombre de monastères, devenus depuis des villes célèbres. Il naquit en Angleterre dans la petite ville de Kirton, au comté de Devonshire, vers l'an 680, et y reçut le baptême sous le nom de Winfrid ou Winfreth, qu'il échangea dans la suite en celui de Boniface. Son goût

pour la vie ascétique se manifesta de bonne heure; dès l'âge le plus tendre, son ame déjà rêveuse ne voyait pas de vraie félicité dans cette vie; il aspirait à la vie céleste, bien qu'on ne puisse assurer si par la suite il ne se mêla point quelques grains d'ambition mondaine à cette première vocation : archevêque légat du pape, déposant et créant à son gré des évêques, le grand rôle qu'il joua dans ce temps en Europe permettrait de le croire. Encore dans l'adolescence, il se confina, au grand regret de son père, qui cependant y consentit, dans le monastère d'Escancastre, où il resta treize ans, si bien mis à profit par le jeune solitaire qu'il professa la théologie, l'histoire et la rhétorique dans le monastère de Nutrell, où il entra immédiatement: ce fut là qu'à trente ans il fut promu au sacerdoce. Dans leur synode de Westsex ou des Saxons occidentaux, les évêques, qui l'avaient présenté à leur roi Yna, depuis descendu volontairement du trône dans le fond d'un monastère, ne crurent rien faire de mieux que de s'en rapporter à ses lumières. — L'an 716, Winfrid laissa les côtes d'Angleterre, et vint dans la Frise pour y porter la parole de l'Evangile. Radbod, roi de ce pays, et demi-idolâtre, alors en guerre avec Charles Martel, reçut mal le missionnaire, qui retourna dans la Grande-Bretagne, où il fut élu abbé de son monastère. En 718, il se rendit à Rome près du pape Grégoire II, qui lui donna des lettres apostoliques pour prêcher la foi dans toute la Germanie, dont le cruel Irminsul et la sanglante Hertha étaient encore en partie les divinités. Accompagné de pélerins anglais et romains, il quitta l'Italie pour répandre les eaux du baptême jusque dans les forêts des Druides. A la mort de Radbod, Charles Martel étant maître de la Frise, Winfrid repassa dans cette contrée, où il ne cessa de prêcher pendant trois années, puis il entra dans la Hesse, convertissant le peuple, entre autres deux jeunes seigneurs qu'il arracha au culte des idoles : ces deux frères s'appelaient Dietdic et Diérolf. Je les nomme ici parce que ces deux catéchumènes ayant donné au saint, pour prix de ses soins apostoliques, leur terre d'Omenburch: Boniface y éleva un monastère, qui dans la suite devint la ville de Marpurg.—En 723, Grégoire II l'appela à Rome, où il le sacra évêque : c'est à cette cérémonie qu'il changea son nom saxon de Winfrid en celui de Boniface, qui était plus romain. Il reçut du pape un recueil de canons pour son second apostolat. Ce fut par Gregoire III qu'il se vit honoré du *pallium*, insigne de la dignité archiépiscopale, dont ce pontife l'investit. En 738, à son troisième voyage à Rome, il fut nommé par ce pape légat du saint-siége en Allemagne. Sa juridiction apostolique s'étendait sur toute la Germanie : archevêque sans siége fixe, on eût pu l'appeler emphatiquement *l'archevêque du Nord*. La Bavière fut particulièrement le théâtre de ses prédications; il divisa ce pays en quatre diocèses, celui de Saltzbourg, de Freisingen et de Ratisbonne : celui de Passaw existant déjà. Il établit ensuite l'évêché d'Erfurt pour la Thuringe, celui de Barabourg, transféré depuis à Paderborn, pour la Hesse; celui de Wurtzbourg, pour la Franconie, et celui d'Eichstedt, dans le palatinat de Bavière. — Après la mort de Charles Martel, Carloman, son fils et son successeur, d'accord avec le pape Zacharie, confirma Boniface dans sa puissance épiscopale : ils marchaient tous les deux de front, Carloman à la tête du temporel, Boniface à la tête du spirituel. Cet archevêque avait tant d'empire sur ce roi que ce fut d'après ses saintes exhortations que, dégoûté du trône, il alla sur les cimes solitaires du Soracte s'ensevelir dans un monastère qu'il y fonda. Après la réclusion de Thierri, fils du dernier roi mérovingien, dans un cloître, Pépin-le-Bref crut ajouter à sa puissance et à l'éclat de sa couronne en se faisant sacrer à Soissons par Boniface, qui se rendit à cet argument du pape Zacharie, si commode pour les courtisans, les ambitieux et les traîtres : *qu'il valait mieux re-*

connaître pour roi celui en qui résidait l'autorité suprême. Boniface fut élu par Pépin à l'évêché de Mayence; Zacharie confirma cette élection; de plus, il assujettit à la métropole de Mayence les évêchés de Tongres, d'Utrecht, de Cologne, de Worms, de Spire et tous les évêchés d'Allemagne que le saint avait érigés, ou qui étaient auparavant sous la métropole de Worms. Ses pouvoirs de légat en Germanie s'étendaient aussi dans les Gaules; dans le cercle du haut Rhin, il fonda une abbaye à Fulde; il en établit à Fidislar, à Hamelbourg, à Ordorf: la plupart furent les commencements de villes célèbres. — Emporté par sa vocation d'apôtre, avec le consentement du pape, il céda son évêché de Mayence à saint Lulle, moine de Malmesbury, son disciple, et partit pour achever la conversion de la Frise, toujours attachée au culte antique des arbres et des fontaines. C'était en pleine campagne et sous des tentes qu'il baptisait et confirmait la foule des néophytes, trop considérable pour tenir dans les églises; ce champ s'appelle aujourd'hui Dockum, près de la petite rivière de Bordne. Des Barbares de cette contrée alors demi-sauvage, plus furieux que les flots qui se brisent sur leurs côtes, fondirent un jour tout armés sur la tente de Boniface, qu'ils massacrèrent, et avec lui l'évêque Eoban, trois prêtres, trois diacres et quarante catéchumènes. Tous, sans se défendre, tendirent la gorge aux assassins, scène en quelque sorte renouvelée des soldats d'Alaric, qui, peu de siècles avant, aimèrent mieux se laisser tailler en pièces par les Romains que de se servir de l'épée un jour de Pâques. Ces hommes avides crurent en pillant la tente de l'apôtre y trouver de l'or et des vêtements magnifiques; des livres de piété et un drap de toile de lin, que le saint, dans le pressentiment de son sort, avait apporté pour l'ensevelir, furent tout le butin qu'elle cachait. — C'est ainsi que le 5 juin, en 755, cet apôtre termina, à l'âge de soixante-quinze ans, une carrière bien remplie et honorable, mais qui, comme je l'ai déjà dit, eut parfois ses velléités d'ambition. Boniface avait tenu près de huit conciles; on a de lui trente-neuf lettres, des canons et des homélies; il composa aussi un livre, *De l'unité de la foi*, qui est perdu. Nous ne finirons pas cette notice sans citer de lui ces belles paroles; il disait: « que l'Église avait autrefois des prêtres d'or, qui sacrifiaient dans des calices de bois, mais que de son temps elle avait des prêtres de bois qui sacrifiaient dans des calices d'or. » DENNE-BARON.

BONIFACE (papes de ce nom).—BONIFACE Ier, né à Rome. Son prédécesseur, Zozime, était mort le 26 décembre 418, et dès le lendemain, Symmaque, préfet de Rome et idolâtre, exhorta le peuple, qui jusqu'alors était intervenu dans l'élection de l'évêque de Rome, à laisser le clergé choisir seul et librement le nouveau pape. Mais le 27, avant même que les funérailles de Zozime fussent terminées, l'archidiacre Eulalius ayant rassemblé dans l'église de Saint-Jean-de-Latran tous les diacres de la ville, quelques prêtres et beaucoup de bourgeois, fit fermer les portes de l'église et se fit élire pape. Il reçut le dimanche 29 la consécration de l'évêque d'Ostie, à qui, d'après l'ancien usage, ce droit appartenait. Cependant, quelques évêques, presque tous les prêtres de Rome, et une foule de peuple, réunis dans l'église de Théodore, déterminés à élire Boniface, ancien prêtre de la ville, députèrent à l'assemblée de Saint-Jean-de-Latran trois prêtres pour engager cette assemblée à ne pas procéder à l'élection d'Eulalius sans s'être concertés avec eux. Ces députés furent fort mal accueillis. Le préfet Symmaque avait, dès le 28, notifié aux partisans de Boniface de ne pas consommer l'élection projetée; ils ne tinrent aucun compte de cette défense. Symmaque écrivit à l'empereur Honorius, qui confirma d'abord l'élection d'Eulalius, puis révoqua son édit et convoqua un concile. Le 1er mai, il chargea Achilles, évêque de Spolette, de remplir provisoirement les fonctions de pape. Des émeutes, des troubles, éclatèrent. L'empereur annula l'élection d'Eu-

lalius et confirma enfin celle de Boniface. Eulalius se soumit à ce nouvel édit et fut nommé évêque de Nepi. Le concile convoqué, devenu inutile, ne fut pas assemblé. Cette double élection avait fait couler beaucoup de sang. Boniface, par son opiniâtre ambition, doit être considéré comme le principal auteur de tant de calamités. Eulalius, en abdiquant, s'était montré meilleur chrétien et avait fait céder l'ambition à l'humanité. Boniface n'en fut pas moins canonisé. — Il mourut le 26 octobre 423, après un pontificat de 5 ans moins 2 mois.

Boniface II, fils d'un Goth nommé Siginate, fut consacré pape par une partie du clergé romain, le 13 octobre 530. L'autre partie consacra le même jour Dioscore. Athalaric, roi des Goths, appuya l'élection de ce dernier; un nouveau schisme s'éleva. L'église en fut préservée par la mort de Dioscore, qui décéda trois jours après son élection. Boniface le poursuivit jusque dans son tombeau; il excommunia un cadavre. Agapet, successeur de Boniface, réhabilita par une absolution la mémoire de Dioscore. Le pontificat de Boniface ne dura que 2 ans et 26 jours. Il mourut le 17 octobre 552. Il a été canonisé comme Boniface Ier.

Boniface III, prêtre romain, fut consacré le 19 février 607. Les brigues des prétendants au trône pontifical en prolongèrent la vacance pendant plus d'un an. Boniface, alors archidiacre, avait été nonce du saint-siége à Constantinople. Le patriarche Cyriaque avait constamment refusé de remettre au tyran Phocas la veuve de Maurice et ses trois filles, réfugiées dans son temple; il n'avait cédé qu'après avoir reçu de Phocas le serment de ne point attenter à leur vie. Boniface, loin de protéger les quatre victimes, favorisait de tout son pouvoir leur oppresseur, et aussitôt après la mort du pape Sabinianus, il se prévalut de son crédit à la cour de Phocas pour se faire élire pape. Il y réussit et obtint de lui que les patriarches ne pourraient plus prendre le titre d'évêque œcuménique ou universel, et que ce titre serait exclusivement conféré aux papes. Cedrenus, écrivain du XIIe siècle, affirme que Boniface était ivrogne, brutal, inhumain et sanguinaire. Dans un concile romain composé de 72 évêques et d'un grand nombre de prêtres et de diacres, Boniface fit décider que celui qui réunirait la majorité des suffrages du peuple et du clergé serait reconnu comme pontife suprême, si l'empereur confirmait l'élection. Grégoire-le-Grand, moins ambitieux qu'éclairé, avait prédit que l'église serait mal gouvernée si un seul homme pouvait se constituer chef suprême et unique de tous les évêques. Il donnait par anticipation à ce pontife unique le titre d'antechrist, et plusieurs rois ont en effet qualifié ainsi Boniface III et ses successeurs. — Ce pape mourut le 10 novembre de l'année même de sa consécration.

Boniface IV, né à Valérie, dans l'Abruzze, fils d'un médecin appelé Jean, élu pape le 18 septembre 608. Le trône papal était resté vacant pendant plus de neuf mois. Les diacres, administrateurs privilégiés des revenus de l'église, avaient la plus grande influence sur les élections. L'argent était la meilleure des recommandations. Boniface convertit le Panthéon romain en église sous le nom de *Notre-Dame de la Rotonde*. Il vivait fort retiré et avait fait de son palais un monastère. Il mourut le 7 mai 615, et fut canonisé. Il figure dans le calendrier de la légende, à la date du 25 mai.

Boniface V, Napolitain, consacré le 23 décembre 619, après une vacance de plus d'une année, est mort le 22 octobre 625. Instruit des pieuses instances de la reine de Northumberland (Angleterre) pour déterminer son royal époux à se faire chrétien, il avait envoyé à cette princesse, au nom et de la part de saint Pierre, une chemise brodée en or, un manteau pour le roi, et un miroir d'argent et un peigne d'ivoire garni en or pour elle. Ce pape maintint le droit d'asile et interdit aux juges toute voie de fait contre ceux qui se réfugiaient dans les églises et autres lieux réservés.

Boniface VI, prêtre romain; son père

se nommait Adrien. Élu deux jours après la mort de Formose, 16 décembre 896. On lui a contesté le titre de pape, parce que son élection aurait été obtenue par des moyens honteux; mais il mourut 15 jours après. On attribue cette fin subite à la faction qui s'était opposée à son élection. Le concile de Ravenne, tenu en 1049, avait décidé que son nom serait rayé de la liste des papes; mais l'usage contraire a prévalu.

Boniface VII, surnommé *Faucon*, qualifié d'antipape par quelques historiens, fut consacré par sa faction en 984. Il fit mourir son compétiteur, Benoît VI; l'autre faction élut immédiatement Benoît VII. Boniface fut chassé de Rome, mais il emporta le trésor de l'église et se retira à Constantinople. Informé de la mort de Benoît VII, il revint à Rome en 985. Il trouva le trône pontifical occupé par Jean XIV, élu après la mort de Benoît VII. Il se débarrassa de ce nouveau concurrent, qu'il fit périr, et se maintint sur la *santa-sede* pendant quatre mois. Son orgueil et sa férocité avaient éloigné de lui tous ses partisans: il ne pouvait avoir d'amis, il n'avait que des complices. Il tomba sous les coups d'un assassin. Son cadavre, sillonné de coups de lance, fut laissé nu sur la place publique devant le cheval de Constantin. Il y resta jusqu'à ce que quelques prêtres vinrent l'enlever pour l'enterrer dans quelque coin retiré.

Boniface VIII (Benoît-Gaëtan), né à Agnani. Sa famille, d'origine catalane, s'était établie à Gaëte, et avait pris depuis le nom de Gaëtan. Leufroi Gaëtan, son père, avait apporté les plus grands soins à son éducation et l'avait placé sous les professeurs les plus distingués dans la science du droit civil et canonique. Benoît prit, très jeune encore, le bonnet doctoral; il débuta d'une manière brillante au barreau romain; il obtint la charge d'avocat consistorial et de protonotaire du saint-siége. Ces charges étaient plus honorables que lucratives; il s'en démit dès qu'il eut obtenu un canonicat au chapitre métropolitain de Lyon. Il fut rappelé à Rome, s'y rendit utile au pape Martin II, qui le nomma cardinal le 23 mars 1281. Nicolas III l'envoya légat en France avec Gérard Bianchi. De retour à Rome, il prit un tel ascendant sur le faible et pieux Clément V, élu pape à Pérouse le 5 juillet 1294, qu'il le détermina à abdiquer à Naples le 3 décembre de la même année. Il se fit élire lui-même le 24 du même mois et prit le nom de Boniface VIII. Il ne permit pas à son prédécesseur de se retirer dans son ancien couvent, et le retint prisonnier dans un château, où il mourut bientôt. Boniface fut soupçonné d'avoir hâté le terme de ses jours par le poison. — Boniface, dont la vanité et l'ambition ne peuvent être comparées qu'à celles de Grégoire VII, aspirait à la souveraineté universelle. Il exigea d'abord l'hommage-lige du roi de Naples et des autres princes qui relevaient du saint-siége, et, après la mort de Charles II dit *Martel*, roi de Naples, il disposa de ce royaume et de ceux d'Aragon et de Valence en souverain absolu, et, non content de placer ces trois couronnes sur la tête du roi Jacques, il lui promit celles de Sardaigne et de Corse. Enhardi par ce premier essai, il se flatta de soumettre à la tiare les rois de France et d'Angleterre. Mais avant de parler en maître, il se présenta comme médiateur des deux rois, qui se faisaient une guerre opiniâtre. Sa médiation fut d'abord refusée, attendu qu'il n'y avait rien de spirituel dans la cause de leur différend. Boniface leur fit répondre par ses légats que ce n'était point comme pape, mais comme ami des deux partis, pour le bien de la paix et l'union des princes chrétiens, qu'il offrait son arbitrage, qu'il importait de mettre fin à des dissensions dont les Sarasins seuls profitaient. Les deux rois consentirent à accepter ses offres. Si elles eussent été sincères, Boniface eût exigé pour première condition la suspension des hostilités; il n'en fit rien. La guerre continua avec le même acharnement. Édouard, roi d'Angleterre, qui avait suscité contre la France Adolphe, roi des Romains, intriguait encore pour détacher

des intérêts de Philippe-le-Bel Guy, comte de Flandre, et il réussit. Philippe, irrité de ce que ce comte, son vassal, avait disposé de la main de sa fille en faveur du fils d'Édouard sans sa permission, manda à sa cour le comte et la comtesse, les retint prisonniers et ne leur rendit la liberté qu'après qu'ils eurent remis leur fille entre ses mains. Cette jeune princesse était sa filleule; elle fut traitée comme ses propres enfants. Le comte Guy, après l'avoir inutilement sollicité de lui renvoyer la princesse, envoya au pape un homme sûr pour lui dénoncer la conduite de Philippe-le-Bel, puis entra dans la ligue formée contre la France par les rois d'Angleterre et des Romains, les ducs d'Autriche et de Brabant et d'autres princes. Philippe, obligé de lever de nouvelles troupes et de nouveaux subsides pour résister à cette formidable coalition, se trouvait dans une crise désespérée; les peuples étaient épuisés par les guerres précédentes. Édouard se trouvait dans le même embarras. Le clergé des deux royaumes fut imposé, et Philippe, pour dernière ressource, altéra le titre légal des monnaies. — Boniface avait reçu en même temps l'appel du comte de Flandre et de tout le haut clergé de France et d'Angleterre. C'était plus qu'il n'avait espéré, en alimentant les divisions entre les deux royaumes, et qu'il eût été si facile d'arrêter ou du moins de suspendre, depuis qu'il avait reçu les pouvoirs de ces deux rois, comme arbitre. Il préluda par envoyer à Philippe un prélat chargé de le sommer de mettre en liberté la fille du comte Guy; en cas de refus, Philippe devait être cité devant le tribunal du saint-siége pour être jugé sur l'appel du comte. L'envoyé du pape, fidèle à ses instructions, ne mit aucun ménagement dans l'exécution des ordres qu'il avait reçus; il déclara au roi que s'il hésitait à déférer à ses sommations, le pape était déterminé à l'y contraindre par l'excommunication. Philippe, étonné de cette audacieuse menace, répondit « qu'il n'avait à rendre compte de sa conduite qu'à Dieu, en ce qui regardait les affaires temporelles de son royaume; qu'il trouvait étrange que le pape lui fit parler d'un ton aussi haut pour des choses qui ne le regardaient pas; que c'était à contre-temps se déclarer pour ses ennemis et entreprendre au-delà de sa juridiction; qu'au reste il avait sa cour pour faire justice à ses sujets et à ses vassaux; que, partant, il remerciait Boniface, dont les inquiétudes et les soins étaient inutiles en cette rencontre. » — Boniface n'avait offert sa médiation aux rois de France et d'Angleterre que pour rendre leur querelle interminable: l'état de guerre favorisait ses projets ambitieux. Arbitre des deux rois, il voulut être leur maître; il fulmina sa bulle *Clericis laicos* et défendit à tout clerc, prélat ou religieux, de payer aux puissances laïques, pour quelque raison que ce fût, aucune espèce de contribution sans la permission du saint-siége, sous peine d'encourir les censures de l'église, quel que fût leur rang et leur dignité. Les mêmes peines étaient infligées aux rois et aux princes qui les exigeraient, aux ministres et à tous ceux qui, directement ou indirectement, auraient participé à ces exactions. Il frappait d'interdiction les universités qui y auraient consenti ou qui y consentiraient, les prélats et les ecclésiastiques qui ne s'y opposeraient pas ouvertement. Il qualifiait d'attentat et d'horrible abus le pouvoir que s'arrogeaient les princes séculiers de lever des impôts sur les biens de l'église, lors même que les besoins de leurs états en imposaient la nécessité. Cette bulle était spécialement dirigée contre Édouard, roi d'Angleterre, qui faisait lever les impôts sur le clergé par des soldats, et le roi de France Philippe-le-Bel, qui avait aussi imposé le clergé de son royaume. Boniface voulait rendre feudataires du saint-siége tous les princes chrétiens, comme l'étaient déjà le roi d'Angleterre et les princes de l'Italie. Philippe-le-Bel répondit à cette bulle insolente par deux édits; il défendit aux étrangers tout commerce en France et toute exportation d'argent, pierreries, chevaux, armes, munitions, sans sa permission. — Ainsi, le saint-siége se trou-

vait privé des annates; Bonifaec ne se dissimula point que tel était le véritable objet des édits. Il envoya au roi Philippe Guillaume de Viviers pour lui déclarer « que les prohibitions n'étaient pas applicables aux gens d'église, que les rois n'avaient aucun droit ni pouvoir sur les ecclésiastiques; que le droit que s'arrogeait Philippe n'était qu'une folle prétention, une innovation injuste et intolérable, et qu'il était obligé de s'y opposer. » Il renouvela la bulle qui avait donné lieu aux édits de prohibition, et, se parant d'un beau zèle pour le bien public, il déclara à ce prince qu'il ne s'était attiré l'aversion de scs peuples que par les charges intolérables dont il les avait accablés. Boniface terminait ainsi cette *allocution paternelle* : « Le jugement des différends élevés entre lui et les deux rois (des Romains et d'Angleterre) appartient au pape en tant qu'il est question de péché. Il était honteux à Philippe de vouloir le récuser tandis qu'Adolphe et Édouard s'y soumettaient. Avant d'en venir aux dernières extrémités, il voulait bien encore essayer la voie de la remontranee et de la douceur pour le ramener; et dans cette vue il lui envoyait l'évêque de Verviers, son sujet, homme de confiance, qui lui expliquerait plus amplement ses intentions. » Philippe, effrayé, céda à la peur de l'excommunication, et sa réponse ne fut qu'une humble justification, que le clergé de France appuya d'une requête non moins humble. Philippe suspendit l'exécution de ses édits de prohibition; Boniface fut inflexible. Ses injustes persécutions contre la famille des Colonne avaient indisposé contre lui toute l'Italie. Il ajourna ses projets d'ambition et de vengeance contre le roi de France, et modifia les dispositions menaçantes de sa bulle *Clericis laicos*; il prononça enfin sa sentence arbitrale entre les rois des Romains et d'Angleterre et Philippe, mais au préjudice de ce dernier; et bien que cet arbitrage ne lui eût été déféré que comme simple particulier et non comme pape, Bonifaee avait jugé en suzerain absolu des rois. Le protocole pontifical ne terminait rien; aussi, de guerre lasse, et pour sauver au moins l'honneur de leurs couronnes, les rois terminèrent eux-mêmes le litige sans l'intervention du pape. — Toutes les circonstanees de ce déplorable conflit occupent une grande place dans l'histoire du XIVe siècle. L'affaire de l'évêque de Pamiers ne fut qu'un scandale de plus: cet évêque, hautement protégé par Bonifaee, s'était rendu coupable de crimes dont l'autorité royale avait dû poursuivre judiciairement la punition. L'accusé ne se prétendit justiciable que de l'autorité ecclésiastique. Le roi Philippe accepta le déclinatoire, et fit conduire hors des frontières l'évêque de Pamiers et l'archevêque de Narbonne, qui était venu le réclamer au nom du pape. Philippe avait convoqué l'assemblée des états pour prononcer sur les prétentions de Boniface. — Les états sanctionnèrent l'édit qui prohibait la sortie de l'or et de l'argent du royaume, et maintinrent le roi dans le droit de *régale*, qui attribuait au trésor les revenus des bénéfices vacants. La fameuse bulle *Clericis laicos* fut brûlée publiquement par ordre du roi, et la nouvelle de cette exécution fut proclamée dans tout Paris à son de trompe. Douze jours après, le roi, dans une assemblée générale de tous les officiers de sa maison, des princes de sa famille, des grands et des pairs du royaume, déclara « qu'il désavouait son fils pour héritier de la couronne et tous ses autres enfants qui pourraient y succéder, s'ils reconnaissaient au-dessus d'eux une autre puissance que celle de Dieu, de qui seul ils dépendaient pour le temporel, ou s'ils avouaient tenir le royaume de France d'aucun homme vivant. » Le roi Philippe, assuré de l'appui de la noblesse et de la majorité du clergé et du tiers-état, aurait dû s'arrêter à cette protestation solennelle, mais ce prince n'avait pas le sentiment de sa force et de sa dignité, et, se laissant entraîner à un mouvement de vengeance vaniteuse, il parodia dans une déclaration ce qu'on appelait la petite bulle de Boniface, qu'il avait fort sursément laissée sans réponse. Elle était ainsi con-

que : « Boniface, etc., à Philippe, roi des Français.— Crains Dieu et garde ses commandements! Apprenez que vous nous êtes soumis pour le spirituel et pour le temporel ; la collation des bénéfices et des prébendes ne vous appartient en aucune manière. Si vous avez la garde de quelques-uns de ces bénéfices pendant la vacance, par la mort des bénéficiers, vous êtes obligé d'en réserver les fruits à leurs successeurs. Si vous avez conféré quelques bénéfices, nous déclarons nulle cette collation pour le droit, et nous révoquons tout ce qui s'est passé dans ce cas pour le fait. Ceux qui croiront autrement seront réputés hérétiques. Au palais de Latran, le 5e jour de décembre, l'an 7 de notre pontificat. » Cette petite bulle portait pour unique suscription ces mots, déjà mis en tête : « Crains Dieu et garde ses commandements! » — Déclaration du roi : « Philippe, par la grace de Dieu, roi des Français à Boniface, se prétendant souverain pontife, peu ou point de salut! — Sache votre très grande fatuité, que nous ne sommes sujet de personne pour le temporel ; que la collation des bénéfices et des prébendes nous appartient au droit de notre couronne, et que les fruits de leurs revenus sont à nous ; que les provisions que nous avons données et que nous donnerons sont valides et pour le passé et pour l'avenir, et que nous sommes résolu de maintenir dans leur possession ceux que nous y avons mis ; et que nous tenons pour fsquins et insensés ceux qui croiront autrement. Paris, etc. » — La publication de cette parodie royale rendait toute réconciliation impossible. De nouvelles bulles furent fulminées contre le roi Philippe et tous ceux qui avaient adhéré à ses protestations. Les lettres, les députations des trois ordres de France au pape, aux cardinaux, compliquèrent le conflit et portèrent l'irritation au dernier degré d'exaltation. Les états de France accueillirent la proposition du chancelier d'accuser le pape et de le traduire devant un concile général. De son côté, Boniface et son conseil, après avoir excommunié Philippe et ses adhérents, opposèrent procédure à procédure. Ces récriminations, leurs causes, leurs effets, appartiennent également à l'histoire de Philippe-le-Bel ; nous renvoyons à son article pour éviter un double emploi. Dans cette crise déplorable et si funeste au repos de l'Europe, si contraire aux sages principes du christianisme, le fougueux, le vindicatif Boniface, eut à se repentir plus d'une fois d'avoir, au commencement de son pontificat, canonisé Louis IX, aïeul du roi Philippe. Ce pape avait élevé les mêmes prétentions contre l'autorité de tous les rois chrétiens ; la France seule lui avait opposé une longue et unanime résistance. Boniface s'en prenait à tous les trônes à la fois ; la soumission de toutes les couronnes à la tiare était son but unique et hautement proclamé, et cependant sa conduite politique semble quelquefois se contredire. Mais ces contradictions ne sont qu'apparentes, il savait sacrifier aux exigences du moment. Dans sa longue et orageuse polémique avec Philippe-le-Bel, s'il paraît parfois battre en retraite, c'est sans abandonner l'exécution de son plan, ce n'est qu'un changement de front, pour amener son ennemi sur un terrain où il reprendra lui-même ses avantages. On l'a vu protéger de toute son influence, et, par de nouvelles combinaisons, fortifier le parti de ces princes, que naguère il avait anathématisés, justifier celui qu'il avait accusé des plus énormes crimes, mais pour s'en faire un puissant et utile auxiliaire contre les autres, auxquels il n'avait pu résister avec ses propres forces. Et bientôt les faits vont prouver que, loin de s'écarter de son but, il y marche plus directement et avec plus de chances de succès. — Lors de la vacance du trône impérial d'Allemagne, après la mort de Rodolphe, les suffrages des électeurs se partagèrent entre Adolphe, comte de Nassau, et Albert d'Autriche, fils de l'empereur. La guerre civile et tous les fléaux qu'elle entraîne à sa suite furent l'inévitable conséquence de cette dissidence d'opinions. Les princes électeurs, également fatigués d'une

lutte désastreuse pour tous les partis, étaient convenus, pour mettre un terme aux communes calamités, de procéder à une élection nouvelle, de réunir leurs suffrages sur un seul des deux prétendants. Boniface s'y opposa, et leur défendit de procéder à aucune élection sous peine d'excommunication. A lui seul, disait-il, appartenait le droit de donner l'empire à qui bon lui semblerait, et même d'en exclure Adolphe et Albert. Il somma ces deux princes de comparaître devant le saint-siége et d'y exposer leurs droits respectifs. Adolphe de Nassau mourut peu de temps après cette sommation. Boniface accusa Albert d'Autriche de l'avoir fait assassiner. Les princes électeurs consentaient tous à le reconnaître pour roi des Romains: nouvelle opposition de Boniface. Il excommunia Albert d'Autriche; mais, convaincu de la nécessité d'appuyer ses bulles contre le roi de France par des forces réelles et imposantes, il s'était rapproché d'Albert d'Autriche. Il leva l'excommunication lancée contre lui, confirma son élection et prit même avec ce prince l'engagement de le placer sur le trône impérial d'Occident. Albert accepta toutes les conditions qui lui furent imposées; il reconnut solennellement que « la translation de l'empire grec aux Allemands et le droit d'élire le roi des Romains, pour être ensuite empereur d'Occident, était une concession du saint-siége. » Il déclara que « tous les rois et les empereurs qui avaient été, qui étaient ou qui seraient jamais recevaient du pape la puissance du glaive temporel; que surtout les rois des Romains et les empereurs d'Allemagne étaient spécialement choisis et admis par le saint-siége pour être les avoués et les patrices de l'église romaine et les défenseurs de la foi catholique. » (Dupuy, *Démêlés de Boniface et de Philippe-le Bel*, p. 238.) Albert mentait à sa conscience, à ses souvenirs, à la notoriété historique la plus incontestable; mais une couronne accordée, une autre promise, étaient le prix de ce parjure. Il rendit hommage de la première à Boniface, confirma toutes les donations de biens, tous les priviléges accordés au saint-siége par ses prédécesseurs, prêta serment de fidélité à saint Pierre et à ses successeurs, et prit l'engagement d'assister Boniface de toutes ses forces pour maintenir ses prétentions, qu'il appelait les régales de saint Pierre, de défendre les immunités ecclésiastiques, venger Boniface de tous ses ennemis, enfin de rompre ses engagements avec la France et de se joindre à la coalition formée par Boniface contre Philippe-le-Bel. — Boniface, secondé par les partisans qu'il avait dans le haut clergé de France, envoyait dans toutes les parties du royaume des bulles et des émissaires pour exciter des soulèvements contre le roi. Il ne restait à Philippe-le-Bel qu'un seul moyen pour assurer sa couronne et étouffer les germes d'une guerre civile imminente: il convoqua une assemblée des états-généraux; elle se réunit le 13 juin dans le château du Louvre. Guillaume du Plessis, seigneur de Vèzenobre, assisté des comtes de Saint-Pol et Jean de Dreux, se portèrent parties contre le pape, et présentèrent une accusation en forme contre ce pontife. Leur proposition fut accueillie sans difficulté par les députés de la noblesse et du tiers-état; ceux du clergé demandèrent un délai pour en délibérer et se retirèrent de l'assemblée. Duplessis et les comtes de Saint-Pol et Jean de Dreux se présentèrent le lendemain à l'assemblée, assistés de plusieurs notaires et témoins; ils articulèrent vingt-neuf chefs d'accusation contre Boniface; ils lui reprochaient notamment « de nier l'immortalité de l'ame, et par conséquent tous les mystères de la religion qui ont relation à la vérité de la vie éternelle; d'avoir commis tous les péchés défendus dans le Décalogue; d'avoir corrompu ce qu'il y avait de plus sacré dans le commerce que l'homme peut avoir avec son créateur et le reste des créatures; d'avoir violé les lois divines et humaines, soit dans sa conduite particulière, soit dans celle qu'il avait gardée avec la France et avec ceux qu'il traitait comme des ennemis, etc. » Ils terminaient en de-

mandant que tous ces griefs fussent examinés dans un concile général, et, afin de prévenir de nouveaux actes de violence et d'arbitraire de la part de Boniface, ou du moins pour en atténuer les effets, ils déclaraient appeler de tout ce que le pape pourrait faire « au concile général que l'on assemblerait, au saint-siége et au pape futur; adhérant de plus aux appellations déjà interjetées par Guillaume de Nogaret, sans se départir de la leur. » — Le roi fit une déclaration conforme. La plainte de Duplessis et de ses collègues, la délaration du roi, furent reçues et rédigées par les notaires. Les membres du clergé adhérèrent à la convocation du concile pour faire connaître l'*innocence de Boniface*. Des commissaires furent envoyés dans toute la France à tous les dignitaires ecclésiastiques qui n'avaient pas assisté à l'assemblée, et obtinrent beaucoup d'adhésions; tous ces actes furent envoyés à Guillaume de Nogaret, alors en mission diplomatique à Rome, pour y présenter la première requête du roi contre Boniface. Il s'était assuré de l'assentiment d'une partie de la noblesse romaine et du peuple, et même de celui de quelques cardinaux. Ce pape s'était aliéné presque tous les princes de l'Europe par son despotisme; il avait excommunié Fabrique, frère de Jacques II, roi d'Aragon, parce qu'il retenait le royaume de Sicile. Il l'avait déclaré incapable de posséder aucune dignité, et avait frappé la Sicile d'un nouvel interdit. Mais les habitants n'en avaient pas moins élu et proclamé roi Fabrique, et refusé de se soumettre à Charles, roi de Naples, que le pape leur avait imposé. Effrayé par les menaces de la France, il avait absous Fabrique, levé l'interdiction sur la Sicile, à condition que ce prince se reconnaîtrait tributaire du saint-siége et l'aiderait contre ses ennemis. Il leva égalment l'excommunication fulminée contre Jacques II, et aux mêmes conditions; le fit même gonfalonnier du saint-siége et lui donna les îles de Sardaigne et de Corse. Il excommunia Éric III, roi de Danemarck, sous le prétexte qu'il avait arrêté l'archevêque de Lunden : cette excommunication avait excité des troubles graves dans ce royaume. — Les prétentions de Boniface ne connaissaient point de bornes. Il soutenait que l'Écosse était une propriété directe des papes, et il avait excommunié Édouard Ier, roi d'Angleterre, qui, en sa qualité de suzerain d'Écosse, avait revendiqué ce royaume. Vainement ce prince appuyait son droit sur des faits et des actes irrécusables. La volonté immuable de Boniface n'admettait pas de pareils arguments; il se jouait des têtes couronnées, et une double excommunication avait été lancée contre Wenceslas IV, roi de Bohême, et son fils, Wenceslas V, qui avait accepté la couronne de Hongrie que lui avaient librement déférée les suffrages du pays. Boniface, de son autorité privée, avait disposé de cette couronne en faveur de Charles-Robert, petit-fils de Charles II, roi de Naples. Une guerre civile fut la conséquence de ce conflit. Ce même Wenceslas ayant parlé de ses prétentions au trône de Pologne, Boniface somma ce prince et les autres prétendants à soumettre leurs titres au saint-siége. — Il lui arriva une seule fois d'être juste, mais c'était à son profit. Sanche IV, dit *le Brave*, était mort excommunié; la reine Marie, sa veuve, l'avait été également pour avoir refusé de se séparer de celui qu'elle considérait et devait considérer comme son légitime époux, quoique les papes prédécesseurs de Boniface eussent déclaré son mariage nul pour cause de parenté. Boniface leva l'excommunication et déclara légitimes les enfants nés de ce mariage; mais il se fit payer chèrement la réparation d'une injustice. Il avait déposé les cardinaux Jacques Colonne et Pierre, son neveu; il les avait dépouillés de tous leurs bénéfices, de tous leurs biens et étendu la proscription et les confiscations à tous les membres de cette illustre et opulente famille. Leur crime était d'appartenir au parti des gibelins, que détestait Boniface. La maison Colonna tenait par ses alliances et ses relations aux familles les plus influentes en Italie.

C'est dans cette maison que Philippe-le-Bel, par le conseil de Guillaume de Nogaret, trouva un redoutable appui contre le pape, et toujours celui-ci fulminait de nouvelles bulles et cherchait à former une puissante coalition contre la France, en appelant à son secours les princes et les rois, qui jusqu'alors s'étaient montrés les dociles instruments de son ambition. Albert d'Autriche lui-même, qui s'était résigné aux plus humbles concessions pour s'affermir sur le trône qu'il ambitionnait et qu'il avait obtenu, éluda les nouvelles propositions de Boniface, et se borna à garder une prudente neutralité. — Boniface répandait en Italie ses bulles et ses manifestes; il fatiguait le sacré collége de ses furibondes diatribes. Tandis qu'il mettait le royaume en interdit, qu'il déliait les peuples de leurs serments et déclarait nuls tous les traités faits par les rois avec Philippe-le-Bel, Guillaume de Nogaret, convaincu de l'impossibilité d'une réconciliation par les voies diplomatiques, ne songea plus qu'à recourir à la force pour mettre un terme aux menaces, aux violences de Boniface. Il avait près de lui, comme officiers et conseillers de son ambassade, Jean Mouschet, gentilhomme, et deux magistrats, Thiéri d'Héricon et Jacques de Gesserin; il les envoya dans les villes voisines pour y sonder l'opinion et disposer les esprits en faveur de la France, et tandis que ces émissaires agissaient conformément à ses instructions, il se retira au château de Staggia près Sienne, appartenant au noble toscan Musciato de Francesis. C'est là que vint le rejoindre Sciarra-Colonna, que Philippe-le-Bel avait fait racheter à Marseille aux corsaires qui l'avaient emmené en esclavage. Beaucoup d'autres seigneurs du parti des gibelins, et par conséquent ennemis de Boniface, se réunissaient à eux. Guillaume de Nogaret emprunta des sommes considérables au Florentin Petrucci pour l'entretien de 300 chevaux et de compagnies d'infanteries levées par Sciarra-Colonna, et 200 cavaliers tirés des troupes que Charles, comte de Valois, frère du roi, avait laissées en Italie. Guillaume de Nogaret, pour écarter les soupçons, affectait de n'être occupé que d'un traité de paix entre le pape et le roi. — Boniface avait rendu toutes négociations désormais impossibles par une dernière bulle dans laquelle il déclarait « que le roi, comme excommunié, était déchu de tout droit de conférer aucun bénéfice et de gouverner ni par lui ni par d'autres; qu'ainsi, ses sujets n'étant plus obligés de lui garder la foi selon l'autorité des canons, ils étaient absous et délivrés du serment qu'ils lui avaient prêté; qu'en vertu des mêmes canons, et par l'autorité souveraine qu'il avait reçue de Dieu en qualité de vicaire de Jésus-Christ, il leur défendait, sous peine d'anathème, d'obéir à Philippe IV, dit le Bel, et à toutes autres personnes de dedans et de dehors de recevoir aucun bénéfice de lui sur la même peine et sur celle d'être déclarées pour jamais incapables d'en tenir aucuns et de perdre ceux qu'elles possédaient. » Il cassa également tous les traités faits avec les puissances étrangères; il ajoutait que si Philippe-le-Bel ne rentrait pas dans l'obéissance qu'il devait à sa sainteté, « il lui ferait incessamment sentir toute la rigueur des peines auxquelles il pourrait justement le soumettre. » Déjà il avait ordonné que l'acte de cette monstrueuse procédure serait affiché le 8 septembre suivant à la porte de l'église d'Anagni. Il s'était retiré lui-même dans cette ville, sa patrie; ce fut une grave faute, il eût été plus en sûreté à Rome. — Guillaume de Nogaret et Sciarra avaient fait toutes leurs dispositions; ils s'étaient assurés de la garnison et des principaux habitants, auxquels ils avaient fait distribuer beaucoup d'argent, et, la veille du jour fixé par la bulle de Boniface pour la publication du premier acte de la procédure en excommunication, ils se mirent à la tête des troupes et entrèrent à Anagni à la pointe du jour. Ils étaient convenus d'aller directement au palais du pape pour se rendre maîtres de sa personne et le forcer à terminer ces longs et scandaleux débats par un traité; ils

avaient pensé que le seul appareil d'une force imposante suffirait ponr vaincre son opiniâtreté, mais, à peine entrés dans la ville, les soldats se mirent à crier : *vive le roi de France! meure le pape!* Toute la population est en armes, la foule court au palais et se réunit aux nombreux domestiques du marquis Pietro Gaëtano, neveu du pape, et de Conticelli, fils du marquis. La troupe de Guillaume de Nogaret et de Sciarra-Colonna est arrêtée dans sa marche par une barricade improvisée devant l'hôtel Gaëtano, qu'il fallait nécessairement traverser pour parvenir au palais du pape. Mais cette résistance les irrita ; ils forcèrent l'hôtel et les maisons voisines, les pillèrent et firent prisonniers trois cardinaux, amis particuliers de Boniface. Guillaume de Nogaret, prévoyant toutes les conséquences de ce mouvement tumultueux, se hâta de se rendre, avec nne faible escorte, snr la place pnblique, fit sonner le tocsin, assembla les principaux citoyens et leur déclara qu'il n'avait d'autre dessein que de rendre la paix à l'église. Un groupe nombreux se réunit à lui et prit l'étendard de l'église romaine. Le baron Arnulfi, ardent gibelin, et par conséquent ennemi de Boniface, se joignit à Nogaret avec qnelques compagnies, et vint renforcer la troupe de Sciarra-Colonna. Toutes les avenues de la ville furent bientôt occupées et le château papal fut envahi. Guillaume de Nogaret avait recommandé de respecter la personne du saint-père et le trésor de l'église. Cette recommandation, qui s'adressait surtout aux habitants d'Anagni, ne put les contenir. — Cependant, Boniface, qui n'avait pas voulu croire au premier avis qui lui fut donné, se vit bientôt abandonné par une partie des officiers de sa maison. La plupart des cardinaux se sanvèrent sous divers travestissements ; il ne resta auprès de lui que leurs éminences Boccassini et Pierre d'Espagne. Surpris à l'improviste, Boniface n'avait pu donner aucun ordre pour sa sûreté ; et ce pontife, naguère si audacieux, si fier, descendit jusqu'à la prière pour obtenir de Sciarra-Colonna une trève de quelques heures. Il tâcha pendant ce court intervalle d'intéresser à sa défense le peuple d'Anagni; il lui offrit pour prix de son dévouement des récompenses considérables. Ses émissaires échouèrent complètement dans leurs négociations, et il n'eut plus d'espoir que dans nne capitulation. Il pria Sciarra de lui donner par écrit ses propositions. Sciarra lui fit répondre qu'il ne lui accorderait la vie qn'à deux conditions : 1° qu'il rétablirait dans leurs dignités et dans leurs droits les cardinaux Jacques et Pierre, son oncle et son frère, et tons ceux de sa famille; 2° qu'il abdiquerait la papauté. Boniface, frappé de stupeur, ne pnt articuler que ces mots : « Ah! que ces conditions sont dures! » La trève expirée, Sciarra fait avancer sa tronpe. Les soldats mettent le feu à la cathédrale et s'ouvrent un passage dans le palais du pape ; le marquis Gaëtano, après une inutile résistance, se rendit à Sciarra et au capitaine Arnulfi avec tous ses gens, auxquels on ne laissa que la vie. Bientôt les assaillants ont brisé les portes de l'appartement de Boniface ; ce pontife tombe au pouvoir de cette soldatesque effrénée et brutale, qui l'accable d'injures et d'humiliations. La voix de leur chef n'est plus entendue, et, malgré les efforts et les menaces de Guillaume de Nogaret, tout le palais est au pillage : l'or, l'argent, les diamants, tous les meubles et objets précieux que renfermaient le palais papal et l'hôtel du marquis Gaëtano, deviennent la proie des soldats et des habitants d'Anagni. On évaluait les objets volés ou détruits à des sommes énormes. Les hôtels des cardinaux qui avaient été faits prisonniers le matin subirent le même sort. Boniface, resté seul dans cet effrayant désordre, crut que sa dernière heure allait sonner ; il n'avait plns que le courage du désespoir. « Puisque je suis pris par trahison, s'écria-t-il, que je suis indignement livré à mes ennemis, comme le sauveur du monde, il faut au moins que je meure en pape. » Il se fit revêtir du manteau de saint Pierre, mit sur sa tête la couronne de Constantin, et, pre-

nant la croix et les clés, il alla s'asseoir sur son trône. Les soldats s'arrêtèrent à son aspect, mais Guillaume de Nogaret et Sciarra s'approchèrent. Nogaret lui répéta tout ce qui s'était fait en France, les décisions des états-généraux, les ordres du roi pour mettre un terme à ses injustes prétentions, et le somma de convoquer le concile général. Boniface garda le silence. Nogaret le fit descendre du trône et le menaça de le faire conduire lié et garrotté, à Lyon, pour y être jugé par le concile qui serait assemblé par ordre du roi. Il lui donna une sauve-garde, l'assura que sa personne serait respectée; il reconnaissait n'avoir aucun droit sur lui avant que l'église eût prononcé. Sciarra se montra moins modéré et insista sur une abdication absolue, immédiate. Ce mot d'abdication rendit à Boniface toute sa fureur. « J'y perdrai plutôt la vie », dit-il, et, s'avançant vers les chefs du parti Colonne : « Voilà mon cou, ajouta-t-il, voilà ma tête, mais j'aurai la satisfaction de mourir pape. » Il s'exhala ensuite en reproches menaçants contre G. de Nogaret et le roi de France, qu'il maudit jusqu'à la quatrième génération. G. de Nogaret, qui venait de lui sauver la vie et d'empêcher l'entier pillage de son palais, justement indigné de ses insolentes imprécations, répondit avec une noble fierté : « Chétif pape que tu es, regarde et considère la bonté de mon seigneur le roi de France, qui, bien que son royaume soit fort éloigné de toi, te garde par moi et te défend de tes ennemis, ainsi que ses prédécesseurs ont toujours gardé les tiens !... » Boniface, dans un dernier accès de frénésie, s'écria : « Je me consolerais aisément de me voir condamné par des *patariens* (albigeois) pour la cause de l'église. » C'était la plus grave insulte qu'il pût adresser à G. de Nogaret, dont l'aïeul avait été brûlé par ordre des inquisiteurs lors de la guerre des albigeois. Sciarra-Colonna, non content de rendre au pape injure pour injure, le frappa de son gantelet; il l'aurait tué si G. de Nogaret ne l'en eût empêché. — Dans une entreprise aussi hardie, le succès dépend de la célérité, et Nogaret fit une faute grave; il fallait sur le champ conduire Boniface en France. G. de Nogaret se borna à le laisser à Anagni sous la garde de Regnaud de Suppino, gentilhomme florentin, en lui recommandant de laisser au prisonnier une honnête liberté; il s'opposa même à ce que l'on marchât contre le marquis Gaëtano, qui s'était retranché dans un château-fort près d'Anagni. Boniface, craignant d'être empoisonné, refusait les aliments que lui envoyait Suppino; il parvint à s'en procurer d'autres. Le neveu et les émissaires de Boniface profitèrent de l'imprudente modération de G. de Nogaret, et bientôt tout changea de face : les habitants d'Anagni se soulevèrent contre les étrangers. Ils ne virent plus dans leurs complices que des ennemis, dans Boniface qu'un illustre citoyen indignement outragé; ils envahirent le palais, tuèrent tout ce qui leur opposa de la résistance, Français ou Italiens. Nogaret et Sciarra furent contraints de s'enfuir ; ils eurent à peine le temps d'emporter la bannière de France, qui avait été arborée sur le palais du pape. — Boniface, rendu à la liberté, implora dans les termes les plus humbles la *pitié* et la bienveillance de ses libérateurs, promit même de se réconcilier avec le roi de France. Mais, le danger passé, il oublia bientôt et ses fastueuses promesses et ses projets de paix et de concorde. Il annonça sa détermination de retourner à Rome. Les Romains envoyèrent à sa rencontre le cardinal Matthieu Orsini et quelques compagnies de la ville pour lui servir d'escorte. Mais Boniface se survivait à lui-même ; sa raison l'avait abandonné ; dans les accès de son délire, il ne parlait que d'anathème, d'excommunication contre le roi de France, Nogaret et tous les Français. Ses transports de fureur épuisèrent ses forces : il fallait le lier pour l'empêcher de se dévorer les bras et de se briser la tête contre les meubles. Il mourut dans ces transports de rage le 11 octobre 1303. Ainsi se réalisa la prédiction de Pierre Célestin, son prédécesseur, que l'église

a placé au rang des saints : « Tu es monté sur le trône comme un renard, tu règneras comme un lion, tu mourras comme un chien. » — Boniface VIII fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre ; ses obsèques furent magnifiques. On a prétendu que 300 ans après, et lorsque Paul V fit rebâtir cette partie de l'église, le corps de Boniface fut trouvé intact. Ces sortes de prodiges ne sont que l'effet naturel des matières dans lesquelles le corps a été placé. Les caveaux de l'église des Cordeliers de Toulouse conservent les corps intacts pendant un plus long espace de temps.—A la sollicitation du roi de France, le pape Clément V avait commencé l'instruction d'un procès à la mémoire de Boniface VIII. De nombreux témoins furent entendus; Boniface fut accusé d'athéisme et de simonie. Clément V comprit tout ce qu'une pareille procédure pouvait avoir de dangereux pour le saint-siége et qu'elle pouvait compromettre le dogme d'infaillibilité pontificale ; il obtint du roi de France sa renonciation à son accusation. Mais Boniface VIII n'a pu échapper à la censure de ses contemporains et de la postérité. — Il était âgé de 86 ans, et occupait depuis 9 ans le trône pontifical.

Boniface IX (Pierre-Tomacelli), Napolitain. Sa famille était noble, mais obscure et très pauvre. Il fut promu au cardinalat en 1381, et élu pape le 11 novembre 1389 par une faction de quatorze cardinaux. Le schisme qui depuis si long-temps divisait l'église existait encore. Les cardinaux qui avaient refusé de concourir à l'élection de Pierre Tomacelli soutinrent ses concurrents, Clément VII et Benoît XIII, qui siégèrent à Avignon. Pierre Tomacelli prit le nom de Boniface : c'était annoncer la continuation du système absolu de son compatriote Boniface VIII. Il augmenta le tribut des annates et attribua au trésor du saint-siége le revenu de la première année de chaque bénéfice dont il signait la provision. Oubliant qu'il avait été pauvre lui-même, il exigeait les annates des moindres bénéfices sans exception ; aussi, une foule de prêtres mouraient sans avoir pu acquitter ce tribut et avant d'avoir reçu l'attache du saint-siége. Il est le premier qui ait porté la tiare à trois couronnes ; ses prédécesseurs n'en avaient que deux. La solennité du jubilé du XIVe siècle attira dans Rome une foule d'étrangers, dont le plus grand nombre ne reconnaissaient pour pape que celui qui siégeait à Avignon. Boniface IX, les considérant comme schismatiques, les laissa impunément maltraiter et piller par les fidèles de Rome, et augmenta ainsi la foule de ses ennemis. Tout entier au désir d'enrichir sa famille, il afficha la simonie et mit tous les bénéfices aux enchères ; il accordait, moyennant rétribution, les indulgences aux chrétiens qui voulaient les gagner sans faire le voyage de Rome. « Il avait introduit, dit Théodore de Niem, des moyens illicites pour tirer de l'argent des bénéfices, faisant marchandise de toutes sortes de graces et de provisions qui avaient coutume de se donner en cour de Rome. » — L'empereur et les rois de France et d'Angleterre, désirant mettre un terme au schisme, lui proposèrent d'abdiquer la tiare, tandis que Clément XIII, qui siégeait à Avignon, renonçait aussi à ses prétentions. Boniface IX rejeta avec la plus inflexible opiniâtreté cette proposition. La paix de l'église aurait été assurée par ce compromis, si Boniface, qui était encore plus intéressé qu'ambitieux, et, dominé d'ailleurs par ses parents qu'il voulait enrichir, avait pu se résoudre à renoncer à la papauté, sans laquelle il lui était impossible de satisfaire ses plus vives affections. Les princes renouvelèrent leurs propositions d'abdication après la mort de Clément VII, mais ils ne furent pas plus heureux. Tout en affectant le plus grand désir de mettre un terme au schisme, Boniface IX ne songeait qu'à son intérêt personnel. Son élévation au pontificat avait été une si bonne fortune pour lui et les siens qu'il voulait régner à tout prix. — Le despotisme des papes, leur prétention à la monarchie universelle, les désordres de leur vie privée, ont porté à l'unité chrétienne un préjudice

irréparable et préparé l'explosion et le succès de la réformation religieuse qui éclata bientôt et sépara de la communion romaine la plus grande partie des populations chrétiennes de l'Europe. — Le règne de Boniface IX offrit de funestes rapprochements avec celui de Boniface VIII; il fut moins agité peut-être, mais aussi scandaleux. Comme son homonyme, Boniface IX mourut, le 13 octobre 1404, dans un accès de frénésie, après un règne orageux de 15 années. Dufey.

BONITE. Poisson du genre des *scombres*, dont le type est le *scomber* de Linné, c'est-à-dire le maquereau. L'espèce à laquelle les relations de voyages sur mer ont donné une certaine célébrité est le *scomber pelamis*, L. Elle abonde principalement entre les tropiques, et se plaît, dit-on, à suivre les vaisseaux. Ces poissons vivent à la surface de l'eau, et s'élancent même dans l'air pour y saisir les poissons volants, qui sont leur principale subsistance : ils sont donc continuellement sous les yeux des navigateurs, et viennent en quelque sorte s'offrir d'eux-mêmes au pêcheur, qui en prend aisément autant qu'il en faut pour la consommation d'un nombreux équipage. Le nom qu'ils portent dénote suffisamment quelle sorte de mérite on leur a reconnu : les gourmets les estiment à l'égal de leur congénère, le maquereau. Leur taille est ordinairement de plus de deux pieds; ils sont d'un bleu noirâtre sur le dos, et cette couleur s'éclaircit sur les flancs, jusqu'à quatre larges raies brunes, au-delà desquelles commence la couleur blanche du ventre. La tête est petite, effilée, d'un jaune d'or par-dessous, ainsi que l'iris de l'œil et la langue. On les prend facilement avec une ligne volante, à laquelle on attache deux plumes blanches, pour simuler un poisson volant, en agitant cet appât à quelques pouces au-dessus de l'eau. — On donne aussi le nom de *bonite* à quelques autres espèces de scombres : tel est le *scomber sarda*, L., connu dans quelques lieux sous différentes dénominations vulgaires, et des pêcheurs français sous celle de *germon*. Il fréquente les côtes d'Espagne et de France, et s'est répandu dans la Méditerranée, où Pline l'a observé et décrit sous le nom de *sarda*, que Linné lui a conservé. La pêche de ce poisson donne lieu à des spéculations de quelque importance, parce qu'on le fait saler comme le thon. Cette espèce est moins grande que celle des régions équatoriales; il est rare qu'elle excède le poids de douze livres. Ferry.

BON-MOT. *Voyez* Mot.

BONN, jolie ville dans le cercle prussien de Cologne, autrefois résidence ordinaire de l'électeur de cette dernière ville, sur la rive gauche du Rhin, avec 1109 maisons, 4 églises catholiques, et depuis 1817 une protestante. Elle renferme 10,600 hab., parmi lesquels 200 juifs, qui demeurent dans une rue particulière. Bonn était autrefois fortifiée, mais ses fortifications furent rasées en 1717. Elle est le siége d'une administration supérieure des mines. Une académie fondée en 1777 dans cette ville fut transformée en université en 1786, et en lycée pendant tout le temps que Bonn fit partie de l'empire français, comme chef-lieu de sous-préfecture, c'est-à-dire depuis 1794 jusqu'en 1814.—Les manufactures sont peu importantes, et le commerce est presque exclusivement entre les mains des juifs. — Un décret rendu le 18 octobre 1818, à Aix-la-Chapelle, par le roi de Prusse, y a fondé une nouvelle université dotée d'un revenu annuel de 80 mille thalers, dont 16 mille consacrés à l'entretien du jardin botanique. L'ancien château, résidence des électeurs, restauré à grands frais et distribué de la manière la plus commode, a été assigné pour local à cet établissement. Il renferme de nombreux amphithéâtres, une bibliothèque de plus de 50,000 volumes, un musée, une collection des objets de sculpture ancienne les plus remarquables coulés en plâtre, un cabinet de physique, des appareils de clinique d'une grandeur extraordinaire et d'une ingénieuse disposition. L'université de Bonn doit encore à la munificence royale un

amphithéâtre anatomique, une nouvelle école d'équitation, et le don de l'ancien château de plaisance de Poppelsdorf, nouvellement restauré, qui renferme de superbes collections zoologiques et minéralogiques. Enfin le roi y a fait établir une imprimerie pour la langue sanscrite, dont la direction est confiée à A. W. de Schlegel, sous l'administration duquel est également placé le muséum d'antiquités romaines et allemandes. Les cinq facultés dont se compose l'université de Bonn comptent plus de cinquante professeurs et agrégés, et environ 1,000 étudiants.

BONNARD (Bernard, chevalier de), né à Semur en 1744, officier d'artillerie, mestre de camp, etc. Une conduite irréprochable, des talents militaires et des poésies agréables le firent proposer en 1778, par le maréchal de Maillebois et par Buffon, au duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, pour sous-gouverneur de ses enfants. Si l'on doit en croire les *Mémoires de madame la comtesse de Genlis*, déjà gouvernante des filles de ce prince, M. de Bonnard, ayant passé sa vie en province, *n'était pas né avec le bon goût qui peut rectifier promptement les habitudes, et il avait un mauvais ton.* Ce grave motif détermina le duc de Chartres à choisir un autre gouverneur pour ses deux fils, dont l'aîné est aujourd'hui le roi Louis-Philippe, et son choix se fixa sur madame de Genlis. Non seulement M. de Bonnard, militaire et homme de lettres distingué, se sentit humilié de se trouver placé sous la direction d'un tel gouverneur, mais encore il ne jugea pas que les principes d'éducation consignés dans le roman d'*Adèle et Théodore* dussent être appliqués par lui à ses élèves. Il se retira, et, peu de temps après, mourut en 1784, l'objet des regrets de toutes les personnes qui l'avaient connu. M. Garat, son ami, fit imprimer en 1785-87 un éloge historique de la vie de M. de Bonnard. A cette seconde édition se trouvent jointes, en forme de notes, quelques pièces qui pourraient faire soupçonner que la retraite de M. de Bonnard fut le résultat de l'intrigue et même de la corruption. V.-L.

BONNECORSE, Marseillais, mort en 1706. Il avait été consul de France au Caire. Il est auteur d'un recueil de poésies intitulé *La Montre*. C'est une suite de madrigaux sur les 24 heures qui composent la journée, ou de fadeurs sur l'instant du lever, des repas, des visites, du coucher, etc., et qui n'apprennent rien autre chose que l'emploi des heures à cette époque. Boileau se moqua de ce livre, dont il fit un projectile dans le combat du *Lutrin*. Bonnecorse, pour s'en venger, composa le *Lutrigot*, que son ami Scudéri publia. Ce poème n'est qu'une longue satire en dix chants, où la critique la plus amère et la plus sotte à la fois est épuisée, et où il accuse, par exemple, Boileau, presque à chaque vers, d'avoir *exagéré en grands mots de petites choses* ; ce qui est le caractère distinctif du poème héroï-comique. V.-L.

BONNE-DAME. (*Voyez* Belle-dame.)

BONNE-DÉESSE (Fête de la). Le nom de la Bonne Déesse, chez les anciens, n'était connu que des femmes. Les uns croient que c'était *Cybèle* et *Fauna*, fille de Faunus ; d'autres croient que c'était *Hécate-Chthonie* ou *Proserpine*. Les Grecs la nommaient *Gynécie*, déesse des femmes. Cornelius Labéon, cité par Macrobe, pensait que la Bonne Déesse était la même que la *Terre* ou *Maia*, et il prétendait que tout le prouvait dans les cérémonies secrètes de sa fête. Les Béotiens donnaient à Sémélé le titre de bonne déesse ; d'autres la prenaient pour Médée, parce qu'il croissait dans son temple toutes sortes d'herbes dont ses prêtres composaient des remèdes. Il est très probable que c'était Cérès ou Proserpine, l'Isis des Égyptiens, et que les Romains voulurent imiter dans les mystères de la Bonne Déesse ceux de Cérès, et en particulier les Thesmophories. Ces mystères se célébraient à Rome le 1er mai pendant la nuit et dans la maison du grand-prêtre : ils passaient pour très licencieux. Les hommes n'y étaient pas ad-

mis. On en bannissait même les animaux mâles. Le scrupule allait jusqu'à couvrir les peintures ou les statues qui en représentaient. On sait que Clodius, épris de Mucia, femme de César, s'y étant introduit déguisé en joueuse de flûte, en fut honteusement chassé. Cependant il n'en devint pas aveugle, malgré la menace de cécité portée contre tout homme qui aurait eu l'indiscrétion sacrilége de vouloir être témoin de ces cérémonies secrètes. L'eau qui devait servir aux sacrifices était sacrée et interdite aux hommes. On dit qu'Hercule, revenant de son expédition d'Espagne, demanda à boire à des femmes qui puisaient de l'eau pour célébrer la fête de leur déesse, et qu'elles lui en refusèrent impitoyablement. Le héros, pour se venger de ce refus, défendit à ses prêtres, les pinariens et les potitiens, de laisser entrer aucune femme dans son temple. — Le tableau qu'offre Juvénal des mystères de la Bonne Déesse est affreux et dégoûtant. On peut croire que ce poète mordant a chargé ses couleurs; mais si ces mystères n'avaient pas été très décriés pour leur licence, ils n'auraient pas donné au satirique le droit de les comparer aux mystères infâmes de l'impudique Cotytto. Quoique les hommes dussent être exclus de cette fête, ce que dit Juvénal permet de croire que souvent les femmes savaient y introduire leurs amants, et que même, dans l'ivresse de la débauche, elles se livraient à leurs esclaves. Peut-être Clodius ne fut-il chassé que pour n'avoir fait part de ses feux qu'à Mucia. Il était défendu de porter du myrte dans cette fête. On n'était pas plus d'accord sur l'origine de cet usage que sur celui de donner le nom de lait au vin employé dans les libations, et d'appeler *mellarium* l'amphore qui le contenait, et qu'on couvrait d'un voile. Le sacrifice avait aussi le nom particulier de *damium*, peut-être parce que la déesse était surnommée *Damia*. Ceux qui croyaient que la Bonne Déesse était Fauna disaient que son père ayant conçu pour elle des désirs, voulut lui faire violence, et que n'ayant pu y réussir après l'avoir enivrée et fouettée avec des branches de myrte, il se métamorphosa en serpent, c'est-à-dire qu'il employa la ruse et la séduction, et finit par réussir. — Fauna eut le myrte et le vin en horreur. Une vigne suspendue au-dessus de sa tête rappelait qu'elle avait su résister aux effets de la liqueur traîtresse. — Une autre tradition porte que Fauna ayant bu du vin, à l'insu de son mari, (crime capital chez les anciens Romains), celui-ci qui l'apprit ensuite, la fouetta avec des verges de myrte, jusqu'à lui faire perdre la vie, mais qu'après il en fut si affligé qu'il éleva des autels à Fauna, et adora comme une déesse celle qu'il avait traitée comme une esclave. — Varron, d'un autre côté, dit que Fauna eut toute sa vie la conduite la plus exemplaire, qu'elle ne regarda jamais d'autre homme que son mari, et que par cette raison les hommes étaient exclus de son temple. — Toutes ces versions, qu'il est difficile de concilier, ne donnent pas, selon nous, la véritable origine de ces fêtes, et n'expliquent guère mieux les désordres licencieux qui y régnaient. Les hommes célébraient aussi les mystères de la Bonne Déesse; ils étaient habillés en femmes, avaient la tête couverte de longues aigrettes et le cou orné de colliers. Ils sacrifiaient une jeune truie et offraient à la déesse un grand vase plein de vin. Les femmes étaient alors exclus du temple. D.

BONNE-ESPÉRANCE, *Bona Spes*, divinité païenne. Une inscription antique, relatée dans Gruter, p. MLXXV, n. 1, porte :

BONÆ SPEI
AUG. VOT.
PP. TR.

D'où l'on pourrait conclure, en effet, qu'ils distinguaient deux divinités dans l'*Espérance*, à moins que ce ne fût une seule et même déesse, à laquelle ils donnaient quelquefois l'épithète de *bonne*.

BONNE-ESPÉRANCE (Cap de), promontoire situé à l'extrémité de la partie méridionale de l'Afrique, fut dé-

couvert pour la première fois en 1487, par Barthélemi Diaz, officier portugais, qui lui donna d'abord le nom de cap des Tempêtes. A ce nom, Jean II, roi de Portugal, substitua celui de cap de Bonne-Espérance, parce qu'il crut alors avoir trouvé le passage aux Indes, si long-temps désiré. Il est situé entre le 29e degré 55 min. et le 34e degré 47 min. de latitude sud, et entre le 17e deg. 36 min. et le 28e deg. 17 min. de longitude E. Il est borné à l'ouest et au sud par l'Océan, à l'est par la grande rivière des Poissons et par la Cafrerie, au nord par la rivière Koussie et le pays des Bojesmans. Sa longueur est d'environ 550 milles anglais, sa largeur de 233 milles; sa surface contient à peu près 128,154 milles carrés. La valeur de cet établissement ne peut pas être estimée d'après l'étendue de sa surface, qui est en grande partie couverte de montagnes arides et de plaines peu productives. Les rivières qui traversent le pays présentent peu d'avantages sous le rapport de l'agriculture ou de la navigation : la principale est la rivière des Éléphants, qui coule sous une direction septentrionale, au pied de la chaîne occidentale des montagnes, et tombe dans la mer Atlantique. On distingue encore la rivière des Montagnes, ainsi appelée parce qu'elle prend sa source dans les montagnes qui environnent la vallée de Drakenstein; elle se décharge non loin de la baie de Sainte-Hélène. Le sol du pays est en général argileux ou sablonneux, et susceptible d'être mis avantageusement en culture ; mais les plaines immenses appelées *Karroo* ne présentent, pendant des mois entiers, aucune apparence de végétation. Le climat du Cap est considéré comme très salubre : les habitants divisent l'année en deux saisons, l'une bonne et l'autre mauvaise. La première commence en septembre et répond à notre été : c'est alors que dominent les vents sud-est, qui amènent de violentes tempêtes. Il est rare de trouver dans le pays des exemples de longévité, et peu de personnes y passent l'âge de 60 ans. — La colonie se compose de cinq districts, savoir : le *Cap*, *Stellenbosch*, *Drakenstein*, *Zwellendam* et *Graaf-Reynet*. Le district du Cap est le plus peuplé comme le plus productif; c'est dans ce district qu'est située la principale ville de l'établissement. Une circonstance a particulièrement contribué à retarder la culture des terrains adjacents au Cap, c'est l'extrême indolence des colons. Il est impossible de se faire une idée de l'état misérable auquel sont réduits les paysans du cap de Bonne-Espérance : leur condition diffère en tout de celle de la même classe, nous ne dirons pas seulement en Europe, mais dans toutes les autres parties du monde. Leurs habitations, leurs aliments, inspirent tout à la fois le dégoût et la pitié ; il ne faut pas croire qu'ils gémissent sous le poids des taxes, ni qu'ils soient d'aucune manière vexés par le gouvernement; mais leur ignorance, leur indolence, égalent leur brutalité. Les colons en général font peu d'attention aux rapports qui forment les bases de la vie domestique et sociale ; ils ne considèrent aucunement le caractère des personnes, mais ils se montrent extrêmement jaloux de leur rang; il y a toutefois beaucoup d'honorables exceptions à faire à cet égard. Les esclaves malais sont incontestablement préférés aux Hottentots, quoiqu'ils leur soient généralement inférieurs en talents et beaucoup plus capricieux, plus cruels et plus vindicatifs. La proportion des esclaves aux blancs des deux sexes et de tout âge est de deux à un dans la ville du Cap ; mais celle des hommes esclaves aux hommes blancs est d'environ de cinq à un. Ces esclaves sont mal nourris, mal vêtus, assujettis à des travaux pénibles, et punis souvent avec une rigueur qui va jusqu'à la cruauté. La position géographique du Cap le rend très précieux comme station militaire, comme port et station navale, comme entrepôt de commerce, enfin comme possession territoriale. Sa distance de la côte du Brésil exige un mois de traversée; mais on peut en six semaines se rendre du Cap aux colonies hol-

landaises de Surinam, Demerari, Berbiee, Essequebo, ainsi qu'aux autres îles des Indes occidentales, à la mer Rouge ; il faut deux mois pour aborder aux côtes de Malabar et de Coromandel. Qnant à l'Angleterre, le Cap lui est particulièrement précieux pour assurer son commerce et ses établissements dans l'Inde. On compte dans la population du Cap 22,000 chrétiens. L'administration de la justice coûte chaque année au gouvernement 4,000 liv. sterl. La religion établie dans la colonie, est le calvinisme ou l'église réformée, mais les autres sectes religieuses y sont tolérées. Les luthériens y possèdent une église, ainsi que les moraves. Les méthodistes y ont également une chapelle, mais on a refusé une église aux Malais mahométans. Le clergé est honorablement rétribué, et généralement respecté dans le pays. L'administration suprême de la colonie est confiée à un gouverneur ou à un lieutenant-gouverneur nommé par le roi; chaque district est placé sous l'autorité d'un *landroost*, assisté d'un conseil de six bourgeois, qu'on appelle les *themraaden*. Le landroost n'est pas seulement chef de la police de son district, mais il préside encore la cour provinciale dans les affaires civiles où il ne s'agit point d'une somme qui excède 150 rixdalers, et dans les procès criminels où il ne s'agit pas de prononcer une peine capitale : les décisions de cette cour peuvent être attaquées par la voie d'appel, et peuvent être révisées par la cour de justice de la ville du Cap. Les procédures sont réglées par un code de lois émané de la Compagnie hollandaise des Indes orientales ; en outre, les proclamations du gouverneur sont aussi considérées comme lois, mais seulement dans des circonstances qui ne peuvent passer que pour locales et temporaires. — Les Portugais ne parvinrent jamais à établir une colonie dans ce pays. Ce fut seulement en 1650 que ce projet fut réalisé par un Hollandais nommé Van Riébeck, qui, ayant conclu un traité avec les naturels du pays, prit possession de la péninsule du Cap, tirant parti dans cette circonstance de la passion des faibles et pacifiques Hottentots pour les liqueurs spiritueuses. — Vingt-deux années plus tard, quand Louis XIV au faîte de sa gloire, menaçait les provinces unies d'une ruine qui semblait inévitable, quand déjà les avant-postes de son armée victorieuse atteignaient les murs d'Amsterdam, les Hollandais songèrent un moment à abandonner au conquérant un sol inondé, et à transporter la Hollande (c'était alors dire la terre de la liberté), au cap de Bonne-Espérance. — Peu de temps après que la révolution française eut éclaté, le désir de la liberté et de l'égalité se fit jour dans cet établissement, et l'on conçut de sérieuses craintes que la colonie ne s'érigeât en république indépendante. Une convention fut établie ; des listes de proscription furent dressées contre ceux des habitants qui devaient être condamnés au bannissement ou à la guillotine. Les esclaves mêmes eurent leurs assemblées, et commencèrent à saluer l'époque de leur complète émancipation. Mais en 1795 l'apparition d'une flotte anglaise mit fin à toutes ces tentatives: les forces hollandaises furent chassées de Simon's Town et de Muysemberg par le général Craig, à la tête d'un faible détachement du 78ᵉ régiment, assisté par un corps de marins. Ce général sut conserver ses avantages jusqu'à l'arrivée d'une armée commandée par sir Alured-Clarke. Alors la colonie accepta la capitulation qui lui fut proposée. Pendant les sept années qu'elle resta au pouvoir des Anglais, elle ne cessa de jouir des avantages d'une bonne administration, ce qui augmenta considérablement ses revenus et son commerce. Lorsque les comptes publics furent arrêtés l'année qui suivit le départ de lord Macartney, qui était gouverneur de la colonie, on trouva dans la caisse du trésor une somme de 2 à 300,000 rixdalers, tous frais faits. Après la paix d'Amiens, en 1802, la colonie fut remise à la république batave en toute souveraineté. Mais elle fut déclarée port franc pour

les vaisseaux anglais et français, qui pouvaient entrer dans ses ports en payant les mêmes droits que la métropole. En 1806, le cap de Bonne-Espérance fut repris par les Anglais, que commandaient alors sir David Baird et sir Home-Popham, et il est encore aujourd'hui sous la domination anglaise. Les esclaves qu'on emploie dans la colonie sont généralement importés de la côte occidentale d'Afrique, de Mozambique et des îles Maldives, ou descendent d'esclaves nés dans le pays. Les nègres africains sont les plus propres aux travaux agricoles; les Malais sont les plus estimés sous le rapport de l'intelligence et de la docilité. C'est parmi eux qu'on choisit généralement les artisans; mais vindicatifs à l'excès, ils n'hésitent pas à commettre les meurtres les plus atroces, pour se venger d'injures légères, réelles ou supposées. — Les Hollandais avaient essayé d'acclimater la vigne au Cap; cette tentative a complètement réussi, et les *vins de Constance* qu'on récolte aux environs du Cap sont justement renommés. Les plans sont, dit-on, originaires de Bourgogne. — Les Anglais, depuis qu'ils sont maîtres de cette belle colonie, y ont formé d'importants établissements pour la pêche de la baleine. Les bâtiments baleiniers armés au Cap vont pêcher ce cétacée dans les eaux du grand continent australasien et du pole du sud.

BONNES (Eaux-). Le petit hameau de Bonnes, composé en tout de 14 maisons, doit son origine ainsi que son nom aux eaux justement célèbres qu'il avoisine. Situé dans le département des Basses-Pyrénées, à 7 lieues de Pau, dans l'arrondissement et à 4 lieues d'Oléron-en-Béarn, il n'est éloigné que d'une lieue de Laruns, chef-lieu du canton, et environ d'un quart de lieue du village d'Aas, petite commune dont il fait partie. C'est tout-à-fait la patrie d'Henri IV, qui, ainsi que sa cour, visita souvent les Eaux-Bonnes dans sa jeunesse; c'est aussi là le berceau des Bordeu, et le plus célèbre des médecins de ce nom, Théophile, les a vantées en conséquence. On a souvent donné à ces eaux les noms d'*Aigues-Bonnes* et d'*Eaux d'arquebusade*: ce dernier nom leur vient de ce que les ascendants du Béarnais, entre autres Jean d'Albret, envoyèrent aux Eaux-Bonnes leurs soldats blessés. Bonnes alors n'était qu'un désert; à peine y voyait-on quelques cabanes, délaissées même presque toute l'année. Le hameau actuel, qui occupe l'extrémité d'un assez joli vallon, gorge étroite d'une étendue d'environ 500 pas, est d'une origine ultérieure. Près des sources est la rivière de la Soude, qui, à quelque distance de là, va se jeter dans le gave ou torrent voisin. On voit aussi, tout près de Bonnes, une forêt que Bordeu, fidèle à son exagération méridionale, déclare admirable. — Quant aux eaux, il existe à Bonnes quatre sources distinctes : 1° la source vieille ou la *Buvette*, dont la température est de 25° R; 2° la source neuve ou la *douche* (24° R.) : on la nomme aussi *source d'en bas*. 3° la source d'*Ortechg*, qui occupe le versant de la montagne, et qui est un peu moins chaude que les autres; 4° une autre source, peu connue, même de l'inspecteur, se trouve dans le flanc de la montagne, plus haut que la Buvette : celle-là est froide (11° R.). M. le docteur Marchand a parlé l'un des premiers de cette fontaine. — Les Eaux-Bonnes sont claires, douces et onctueuses, chargées de quelques flocons de barégine; elles sentent le soufre, mais modérément; elles ont plutôt l'odeur des œufs cuits que des couvés. La chaleur en est douce et permet qu'on boive aussitôt l'eau puisée à la source. Elles ont bien un peu de cette amertume naturelle aux eaux hydrogénées, mais on ne tarde pas à les trouver supportables; quelques personnes même finissent par les boire avec délice. La moindre dose est de 3 à 4 verres, mais il n'est pas rare de la voir porter à 18 ou 20 verres dans la journée. On peut en boire à sa soif, pures, coupées, le matin, le soir, aux repas, n'importe. Elles contiennent à la vérité les mêmes principes

que celles de Baréges et de Cauterets, mais elles sont beaucoup plus douces, plus faibles; elles sont moins chargées de principes. Elles contiennent 2 cinquièmes d'hydro-sulfate de soude moins que Baréges, et trois fois autant que les Eaux-Chaudes, dont plusieurs des sources ont pourtant une température plus élevée que celles de Bonnes. — On ne peut guère attribuer la composition des Eaux-Bonnes aux minéraux des Pyrénées, tout-à-fait calcaires en cet endroit. Toutefois *la Buvette* laisse déposer un mélange de silice et de carbonate de chaux, qui sans doute provient de la montagne. — Les Eaux-Bonnes sont sans contredit les eaux les plus douces et, dans beaucoup de cas difficiles et graves, les plus salutaires des Pyrénées. — On ne voit guère que des *buveurs* à Bonnes; on s'y baigne peu; on y reçoit rarement des douches. Cela vient de ce que ces eaux auraient peu d'effet à l'extérieur, outre qu'il faudrait les chauffer, ce qui les altère toujours un peu; et l'on ne manque pas de lieux convenables pour se baigner dans les Pyrénées. Les sources de Bonnes sont d'ailleurs peu abondantes, incapables d'alimenter une centaine de bains par jour. Ainsi donc, on y prend peu de bains : toutefois, on trouve là sept ou huit cabinets garnis de baignoires, une chaudière et tous les accessoires; mais ce n'est pas là le plus beau côté de Bonnes; et, je dis plus, les bains les mieux tenus et le mieux alimentés d'eaux assez chaudes seraient presque inutiles à Bonnes. En effet, ce sont de vrais malades qui s'y rendent, dans l'espoir rarement trahi d'y guérir; ce sont des convalescents très affaiblis, de jeunes femmes à demi consumées, des malades épuisés et très amaigris, des phthisiques principalement, eux qu'un rien suffoque, et qui, pour la moindre cause, toussent et crachent le sang : comment baigner journellement de pareils malades? — Il est des cas cependant où les bains, ainsi que les douches, sont fort indiqués : c'est lorsqu'il s'agit de guérir d'anciennes plaies, des blessures, des ulcères calleux, des fistules, soit des fistules à l'anus, soit de celles qu'entretient une carie. Ce cas est même un de ceux où les Eaux-Bonnes manifestent le plus d'efficacité; il n'en est pas, dit Bordeu, de plus *vulnéraires*. Elles fondent comme par enchantement les duretés cellulaires, détergent la surface des plaies, suscitent l'émission de ces bourgeons rosés, artisans nécessaires de toute cicatrisation : c'est comme un *baume*, dit aussi l'ingénieux Théophile, qui s'infiltre dans nos chairs, qui purifie le sang et fait cesser toute douleur. Bordeu préconise ces eaux dans toute sorte de blessures, pourvu, dit-il, que *Mars* seul les ait causées, et cette restriction allégorique est aussi importante qu'elle est judicieuse. Quant aux fistules, il est évident qu'elles nécessitent des injections ou des douches, diversifiées d'après leur situation et leur direction; et si elles exigent des débridements, des contre-ouvertures, il serait inutile de recourir à l'usage des eaux avant d'avoir effectué ces opérations indispensables.—Disons une fois pour toutes que les Eaux-Bonnes conviennent à tous les malades trop faibles, trop délicats ou trop susceptibles pour tenter des autres eaux thermales des Pyrénées. Il faut citer la phthisie ou pulmonie au premier rang des maux qui en réclament impérieusement l'usage. Mais il ne faut pas trop ajourner ce voyage quand on se sent malade des poumons, lorsqu'on est menacé de devenir poitrinaire! Pour peu qu'on éprouve de petites douleurs dans la poitrine, qu'on soit un peu haletant, un peu maigre, particulièrement si l'on est souvent enrhumé, si de légers rhumes durent long-temps, si quelquefois on a rejeté un peu de sang, si la voix est faible, si la toux est fréquente, si la gorge est souvent douloureuse, si la glotte est sujette à s'irriter, si l'on rend le matin de petits flocons grisâtres ou de petites boules jaunâtres ressemblant à de la pomme de terre cuite, si l'on voit parmi l'expectoration comme des grains de riz crevé, vite alors il faut courir aux Eaux-Bonnes par un beau temps et en doux

équipage. Il n'existe peut-être pas d'eau thermale, et à coup sûr aucun remède, qui soit plus efficace que Bonnes dans les cas dont nous parlons. — Ces eaux conviennent aussi dans la plupart des maladies chroniques, lorsque les malades sont faibles, maigres et irritables. Elles remédient aux pâles-couleurs, diminuent les engorgements d'entrailles et même les guérissent, ainsi que certaines gastrites nerveuses (gastralgies). Mais leur vrai triomphe, c'est dans les catarres pulmonaires qu'elles l'obtiennent, aussi bien que dans les phthisies commençantes, phthisies pulmonaires ou laryngées, dont presque toujours elles arrêtent soudainement les progrès. On rencontre à Bonnes beaucoup de personnes atteintes de ces phthisies du larynx : c'est en conséquence la source de prédilection des orateurs et des personnages politiques; c'est là qu'on va se remettre des fatigues de la tribune ou du barreau. — On conseille aussi les Eaux-Bonnes dans les maladies scrofuleuses, dans les difformités de la taille; mais celles de Cauterets leur sont préférables, si toutefois les malades peuvent les supporter. Les maladies de la peau et les rhumatismes guérissent mieux à Baréges qu'à Bonnes, à moins qu'il n'y ait trop de susceptibilité ou trop de faiblesse. Bordeu les conseillait aussi pour couper les fièvres intermittentes ou d'accès; il les compare même au quinquina. Au reste, ce médecin, fort jeune alors, préférait Bonnes en conscience, mais non sans enthousiasme, à toutes les sources du monde. « Ce sont, disait-il à madame de Sorbério, *les eaux bonnes par excellence*. Joignez à cela, madame, que Bonnes est ma patrie, que mon père et mon oncle ont accru la réputation de ses sources...; c'est aussi la vôtre, votre patrie; c'est celle de M. votre frère le marquis d'Ossun....; vous avez près de là plusieurs domaines; nos bons paysans portent la livrée de votre maison ; nos eaux en ont les vertus, elles soulagent tous les maux. » Telles sont à peu près les expressions de Bordeu, répandues dans 20 ou 30 pages sur Bonnes. Il ajoutait : « .... Enfin, madame, je ne connais *presque pas* de maladie à laquelle nos eaux ne puissent convenir, si l'on excepte celles où la fièvre est si forte qu'il serait à craindre d'augmenter le mouvement du sang, ou certaines maladies des femmes grosses et des hydropiques. » Cette dernière observation est fort juste; j'en ai vérifié l'exactitude à Bagnols : toute hydropisie due à une inflammation est subitement aggravée par les eaux sulfureuses. — La saison des Eaux-Bonnes a la même durée, les mêmes limites, que la plupart des sources thermales; elle commence le 1er juin et finit avec septembre. Propriété de la commune, ces eaux sont affermées 6,000 fr. (les eaux seules). On trouve à Bonnes environ cent et quelques logements disponibles, ce qui finira par n'être plus suffisant; car il ne s'y rend pas, année commune, moins de 5 à 600 malades, sans compter les simples promeneurs et les amis des malades.—Les habitués de Bonnes, qui boivent beaucoup d'eau, sont obligés par cela même, lorsque leurs forces le permettent, de faire quelques pélerinages dans les montagnes. Tantôt on se dirige vers Laruns dans des vues d'utilité, pour des provisions, pour des commandes; d'autres fois on va aux Eaux-Chaudes, dont l'habile docteur Samonzet fait très bien les honneurs, et, il faut le dire, presque tout le mérite; les Eaux-Chaudes en ont peu par elles-mêmes. Quelques baigneurs, plus forts ou plus téméraires, dirigent leur course vers Baréges, qui est à 4 lieues de là, et c'est un voyage qu'on n'a pas coutume de regretter lorsqu'on a eu le bonheur de rencontrer le respectable docteur Dassieu, héritier de l'expérience et de la sagacité de Bordeu, et le médecin de France qui connaît le mieux les eaux des Pyrénées. D'ailleurs, les alentours de Bonnes sont d'une fréquentation facile depuis que M. de Castellane a administré le département des Basses-Pyrénées : ce préfet est devenu le bienfaiteur de ce pays montagneux, par les routes dont il l'a doté. M. de Castellane a beaucoup fa-

pour la prospérité des établissements des Pyrénées; et l'on ne saurait trop humilier par son exemple l'indolence coupable des préfets de nos jours. — Ces courses, ces promenades dans les montagnes, sont fort utiles aux malades; outre la distraction qu'elles leur procurent, elles facilitent la digestion des eaux, et servent ainsi de préservatif contre les ballonnements de l'estomac et l'assoupissement auquel les buveurs d'eaux minérales sont quelquefois exposés. Voilà même une des raisons qui doivent engager tout médecin inspecteur d'établissement thermal à ne pas envoyer indifféremment tous ses malades à la même source. A Bonnes, par exemple, si une personne ne peut digérer ses eaux sans prendre un exercice auquel elle répugne par paresse ou par caprice, le médecin fera bien de lui prescrire, sans faire confidence de ses motifs, l'usage d'une des deux sources de la montagne, de la source *Pean* ou de celle d'*Ortechg*, plus éloignées de l'établissement que la *Buvette*. Un médecin se trouve quelquefois contraint, dans l'intérêt de ses malades, d'user de ces petites supercheries paternelles. Je me souviens d'un fait de ce genre dont j'ai été témoin autrefois en Normandie.—La malade était une jeune personne à qui des chagrins de cœur, tourments d'autant plus vifs qu'il faut les dissimuler à tous les yeux, avaient occasioné une inflammation de l'estomac et par contre-coup une fièvre d'accès. Rien ne réussissait à guérir cette maladie : les sangsues, on les avait employées jusqu'à l'abus et peut-être jusqu'au danger; le quinquina aussi avait échoué, et la répugnance de la malade, jointe à l'irritation persévérante de l'estomac, s'opposait à ce qu'on en réitérât l'usage. Dès qu'une fois nul remède ne put être supporté, chacun, dans la famille, disserta sur la cure des maladies, sur l'habileté des médecins, sur l'imprudence des malades : ceux qu'on écoute racontaient des histoires; les riches vantaient leur médecin, et les pauvres, qui n'ont pas de médecin en titre, proposaient avec hésitation leur remède. La malade, très sédentaire, pour faire diversion à ses déplaisirs, se mit à composer une liste exacte de tant de recettes, dictées sans doute par l'intérêt le plus sincère, mais malheureusement aussi par l'ignorance. Un de ces remèdes la frappa, et ce fut le plus bizarre : quelqu'un lui conseillait « de placer sur le creux de l'estomac (l'épigastre) un petit sachet de sable rouge, sable qui, disait-on, devait chaque jour être renouvelé. » Ce singulier remède fit d'abord sourire de pitié la jeune malade; mais après s'en être moquée, elle y songea, et l'instant d'après elle l'adopta. On a souvent médité davantage pour arriver à de plus grandes erreurs. — Ce n'est pas qu'elle fût sans esprit, elle en avait au contraire beaucoup; mais elle était dans cet âge d'espérance et de crédulité où l'on accueille sans examen tous les mensonges de bien-être ou de bonheur, les préjugés comme les illusions. — Le médecin de cette malade, le docteur Droulin, était un homme d'un sens droit et d'une grande sagacité; il était quelquefois un peu lent à se prononcer, mais chacun de ses conseils avait toujours un sage motif, un but arrêté. Ne faisant rien avec légèreté, il accordait souvent beaucoup aux caprices personnels et à l'opinion du moment; enfin, c'était un médecin instruit, qui, connaissant l'esprit humain, tenait compte de ses faiblesses.—Quand sa malade lui confia en rougissant de quelle recette ridicule elle désirait essayer, il retint en homme discret toute expression de critique ou de blâme, et, sans parler, il se mit à réfléchir. Après un moment de silence : « Vous avez raison, dit-il à la malade, il faut essayer de cela; j'ai déjà vu de bons effets de conseils analogues... Tenez, ajouta-t-il, justement il y a de ce sable dont on vous a parlé à une demi-lieue d'ici, à Hermival; vous irez donc chaque jour y renouveler votre sachet, le matin, par exemple (c'était en été); mais il faut faire *vous-même* ce pélerinage : le sable puisé par d'autres mains n'aurait pas

la même vertu. »—Voyez quel est le pouvoir des préjugés, et combien ils nous trouvent flexibles! Si ce médecin avait dit tout uniment à sa malade : L'exercice vous est nécessaire, il faut absolument que vous consentiez à faire de longues promenades tous les jours; bah! on ne l'aurait pas écouté. Mais mettez la superstition dans votre parti, et, pour puiser quelques grains de sable, une insignifiante poussière, prescrivez de faire chaque jour une grande lieue dans de désagréables chemins, à coup sûr vous serez obéi, et votre malade guérira. — C'est en effet ce qui advint : la docile personne dont nous parlons, devenue tout à coup très vigilante par préjugé, se livra tous les matins à un exercice salutaire; et au bout d'une vingtaine de jours elle avait recouvré sa beauté, ainsi que la vigueur et la santé de son âge. — J'ai vu depuis un fait analogue à Olivet (au Cobret), près d'Orléans. En général, on ne fait pas assez d'exercice; les femmes surtout s'abandonnent trop à l'oisiveté. — Je disais donc qu'il faut qu'un médecin des eaux soit doué de beaucoup d'adresse et de perspicacité; il doit être soigneux de ses devoirs, plein de zèle et d'activité. Sa science, comme médecin, doit être profonde; mais surtout à Bonnes, où se réunissent des personnes la plupart grièvement malades. Il faut donc qu'il soit au niveau de la science, chose assez difficile quant aux maladies de la poitrine, ces sortes d'affections ayant été prodigieusement étudiées par les médecins de l'époque actuelle. Il faut aussi qu'un médecin des eaux soit homme du monde, non pas épris de ses plaisirs, mais initié à ses habitudes et à son langage : il doit être prompt à deviner ce que le cœur voudrait dire, mais que la parole se refuse quelquefois à exprimer. Puisqu'il est maître, et il est essentiel qu'il le soit, l'inspecteur ne doit user de son pouvoir que pour le bien-être des étrangers qui visitent ses eaux et lui. A lui donc d'adoucir les souffrances, à lui de pressentir ce qu'on désire, d'éloigner ce qui déplairait. Et l'ennui! c'est aussi une maladie que l'ennui, et l'une des plus poignantes qui soient; c'est à vous, docteur, de le conjurer. Le plaisir fait partie de l'hygiène; invoquez donc à vos thermes tous les divertissements qui le procurent : surtout sachez les diversifier! soyez inventif! soyez ingénieux! Vite un salon pour se réunir, vite une rotonde où l'on danse, un petit arsenal d'instruments de musique, une bibliothèque de goût, des journaux; non, pas de journaux, on est en vacances à Bonnes; mais, de grace, un petit musée des curiosités de la montagne, quelques plans des environs, quelques itinéraires des alentours, des cartes, des vues, un tir et des armes pour les jeunes gens, des pianos et de la musique pour les jeunes personnes, un jeu de bague et une escarpolette pour les enfants, un billard pour les ennuyés, toutes sortes de jeux pour les vieillards, d'excellents vins et de bons cuisiniers pour tout le monde. Faites aussi qu'on soit convenablement logé; vous ne devez protéger que ceux des propriétaires voisins dont les lits sont assez bons pour adoucir les fatigues de tous les jours. Vos bains aussi doivent être réparés; quoiqu'on se baigne peu à Bonnes, ne fût-ce que pour les visiteurs non malades, il faut des cabinets bien tenus, bien desservis, et nantis de toutes ces bagatelles dont l'absence ferait regretter la ville. — Libre ensuite est le médecin inspecteur de s'enfermer loin des lieux où l'on s'amuse; il peut à loisir méditer sur Morgagni, sur Laënnec, Bayle ou Portal, sur Broussais et Chomel, sur Andral, Louis et Morton; l'essentiel est qu'il ait su tout prévoir, tout ordonner : des conseils le matin, mais du plaisir dans la soirée! — Je suis loin de prétendre que le médecin de Bonnes, M. le docteur Daralde, remplisse mal ses fonctions; je le crois homme de mérite. J'oserais seulement lui reprocher de n'être pas assez curieux. Il se vante souvent de ne connaître que Bonnes en fait d'eaux minérales, assurant que le temps lui a manqué pour visiter les autres établissements des Pyrénées. Voilà qui est bien; mais

il faut convenir que cela est fort peu tranquillisant pour les malades. Car, enfin, si Bonnes ne leur convenait pas, s'ils n'obtenaient aucun bon effet de ses eaux, qui pourra leur indiquer à quelles autres sources il doivent se rendre? — M. Daralde, médecin déjà sur l'âge, a pour adjoint son fils, jeune homme instruit, médecin comme son père, mais qui reste toute l'année dans sa clientelle de Navarreins, patrie et résidence habituelle de MM. Daralde. Racine père retenait sévèrement son fils loin de Versailles; M. Daralde éloigne le sien des Eaux-Bonnes. Le grand poète disait à son fils : « Surtout, Louis, gardez-vous de faire des vers! » Je ne sais ce que M. Daralde dit au sien, mais il est certain qu'il ne peut guère apprécier, de Navarreins où il est relégué, comment se fait ou devrait se faire la médecine des eaux. — Bonnes, quoique très fréquenté, est maintenant assez triste. Une femme de beaucoup d'esprit m'écrivait dernièrement de ces eaux fameuses : « ... Nous sommes fort nombreux à Bonnes; mais on se voit peu : nous sommes d'ailleurs presque tous de grands malades, et nous ne prenons aucun plaisir; nous nous couchons dès neuf heures. ....Les amateurs de la belle nature peuvent admirer ici un pays sauvage dans toutes les acceptions, des vues dignes d'être reproduites, et des effets de lumière très singuliers au coucher du soleil. On dit que le soleil levant est aussi très remarquable : c'est ce que nous croyons tous; quand on est paresseux, c'est bien le moins qu'on soit crédule.... Une chose dont nous jugeons beaucoup trop par expérience, ce sont les orages. Chaque jour a le sien, et chaque orage nous apporte des torrents de pluie qui rendent le *gave* furieux. Les eaux minérales sont excellentes, on ne peut plus salutaires : tout le monde s'en loue. C'est assurément ce que Bonnes a de meilleur; il est vrai que c'est là l'essentiel... Nous guérissons tous à vue d'œil... Quand tout sera fini, je cours à Bagnères goûter de tout ce que la vie des eaux a de ravissant : c'est, dit-on, la terre promise aux buveurs pas trop malades. En attendant, je me fatigue dans les montagnes. J'avais espéré d'y égarer l'ennui; mais il se retrouve toujours, et, qui pis est, il me retrouve moi-même; il est d'une constance accablante. » — Je ne dois pas oublier de dire que les Eaux-Bonnes se décomposent facilement lorsqu'elles sont exposées à l'air. L'*hydrosulfate* se transforme alors en *hypo-sulfite*. Outre cela, le gaz hydrogène sulfuré s'en dégage; et aussitôt qu'il devient libre, ce gaz se combine avec l'oxygène de l'air, et donne ainsi naissance à de l'eau et à du soufre. Aussi doit-on toujours prendre les Eaux-Bonnes à la source même. — Elles sont peu transportables. Suivant l'expression de Bordeu, elles sont comme les habitants des montagnes, elles ne quittent pas volontiers leur patrie; et quand cela leur arrive, elles changent bientôt de nature. Toutefois, les habitants du pays en gardent toujours un dépôt chez eux; on se les prête entre voisins, et surtout on se les fait rendre. Isid. Bourdon.

BONNET (Charles), naturaliste et philosophe, naquit à Genève, l'an 1720. La lecture du *Spectacle de la nature* par Pluche décida du genre d'études auquel il se livra avec autant d'ardeur que de succès. A l'âge de 20 ans, il avait déjà fait d'importantes découvertes en histoire naturelle; mais lorsque sa vue, affaiblie par l'usage du microscope, l'empêcha de continuer ses expériences, il quitta la route étroite, mais sûre, de l'observation pour parcourir le champ des abstractions, qui s'ouvrit devant lui d'autant plus vaste et plus intéressant qu'il avait déjà recueilli un nombre de faits considérables. Si le métaphysicien ne fut pa aussi heureux que le naturaliste, du mois faut-il avouer que la grandeur et l'écat de ses hypothèses font pardonner ce qu'elles ont d'aventureux, et commandent au plus haut point l'admiration pour le génie de leur auteur. Il s'occupa aussi de psychologie, car ses regards curieux voulurent pénétrer les secrets du monde moral en même temps que les

mystères de la nature organisée. Quoiqu'il vécût à une époque où les idées avaient une tendance prononcée au matérialisme, surtout chez les esprits qui s'occupaient de sciences physiques, il ne professa jamais ces doctrines, et tous ses efforts au contraire eurent pour but d'expliquer les lois qui président à la relation du principe pensant et de la matière, qu'il regardait comme entièrement distincts. Malgré la part très large qu'il fit aux sens dans l'acquisition de nos connaissances, il admit une autre source d'idées, la réflexion, qui réagit sur les notions acquises, et s'élève par degrés aux notions abstraites, avec le secours des signes, c'est-à-dire des mots; mais, plus jaloux de résoudre des problèmes que d'observer les faits tels qu'ils se présentent à la réflexion, il ne fit faire aucun pas à la psychologie, et se perdit dans des hypothèses sur la nature et le jeu des fibres du cerveau. Bonnet fut très religieux, malgré son siècle et la nature de ses études. Accordant à l'homme la liberté, qu'il définit le pouvoir qu'a l'ame de suivre sans contrainte les motifs dont elle reçoit l'impulsion, et remarquant aussi tous les maux qui affligent l'humanité ainsi que l'inégale distribution des biens du créateur, il en conclut à la nécessité d'une autre vie, dans laquelle celle-ci recevra son complément. Toutefois, regardant les preuves que la raison toute seule nous suggère de l'immortalité de l'ame comme trop faibles pour être un motif suffisant à l'homme de faire le bien, il tire de la faiblesse même de ces motifs la nécessité de motifs plus impérieux, c'est-à-dire de preuves plus directes, et alors il conclut à la nécessité d'une révélation. C'est pour appuyer ce raisonnement qu'il composa son ouvrage intitulé *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme*. Mais il ne s'aperçut pas qu'il était tombé dans un cercle vicieux, où sont tombés et tomberont comme lui tous ceux qui veulent placer la révélation au-dessus de la raison, et se servir ensuite de la raison et de tous ses arguments pour prouver la révélation. — Le titre le plus incontestable de Bonnet au souvenir de la postérité est, sans contredit, son système palingénésique sur la nature organisée. Ce système fut son idée favorite. Ce fut celle qui servit de but et de lien à toutes ses réflexions; ce fut celle aussi qu'il développa avec le plus de talent. Il professa d'abord la doctrine de l'emboîtement et de la préformation des germes, c'est-à-dire qu'il admit que le germe d'une espèce, une fois créé, contient les germes de tous les individus qui forment le développement successif de l'espèce. Ce n'est pas tout, non seulement le Créateur a placé ainsi dès le commencement dans chaque germe tous ceux par lesquels l'espèce doit se multiplier indéfiniment, mais chaque espèce elle-même est perfectible, et renferme aussi en germe les éléments et les conditions de son perfectionnement. Ce perfectionnement s'accomplira par degrés, et seulement lorsque le globe sur lequel doivent habiter les espèces sera approprié au nouveau développement de ses hôtes. Ainsi notre globe a déjà subi des révolutions successives, à mesure que les espèces qui y sont placées ont subi elles-mêmes leur métamorphose, où plutôt leur développement progressif, qui consiste dans un plus grand nombre de sens et de facultés; car Dieu a *préformé* originairement les êtres dans un rapport déterminé aux diverses révolutions que chaque monde est appelé à subir. Il règne entre tous les êtres vivants une gradation merveilleuse, depuis la mousse jusqu'au cèdre, depuis le polype jusqu'à l'homme. La même gradation existera sans doute dans l'état futur de notre globe; mais elle n'existera plus entre les mêmes espèces. L'homme, transporté dans un autre séjour, plus approprié à l'éminence de ses facultés, laissera au singe et à l'éléphant cette précaire place qu'il occupait parmi les animaux de notre planète. Dans ce progrès universel des animaux, il pourra donc se trouver des Newton et des Leibnitz chez les singes et les éléphants, des Perrault et des Vauban chez

les castors. Les espèces les plus inférieures, telles que les huîtres, les polypes, seront aux espèces les plus élevées de cette nouvelle hiérarchie, comme les oiseaux et les quadrupèdes sont à l'homme dans la hiérarchie actuelle, etc. — Tel est à peu près le sens de la palingénésie de Bonnet, système où l'on remarque malheureusement plus d'imagination et de poésie que de solidité. C'est à ces rêves brillants qu'il employa les loisirs d'une vie douce et tranquille, qu'il passa au sein de l'aisance et sans jamais vouloir sortir de sa patrie. Il mourut à l'âge de 73 ans. Ses principaux ouvrages d'histoire naturelle sont un *Traité d'insectologie*, un autre *Sur l'usage des feuilles*, qui renferme ses découvertes sur la physique végétale. Ses ouvrages philosophiques sont plus nombreux. Il a laissé: un *Essai de psychologie*, ou *Considérations sur les opérations de l'ame*, *sur l'habitude et l'éducation*; un *Essai analytique sur les facultés de l'ame*; ses *Considérations sur les corps organisés*; ses *contemplations de la nature*; enfin, sa *Palingénésie philosophique*.

C.-M. Paffe.

BONNET, pièce du vêtement, qui sert à couvrir la tête; en latin, *pileus*, *pileum*. Ménage dérive ce mot de l'anglais *bonnet*, ou de l'allemand *bonnit*. (*bonnet* se rend aujourd'hui dans la première de ces langues par le mot *cap*, et dans la seconde par celui de *mütze*.) Le père Pezron prétend que c'est un mot celtique. Caseneuve dit que c'était une sorte de drap dont on faisait des espèces de couvertures pour la tête, lesquelles en retinrent le nom de *bonnets*, de même que l'on appelle encore aujourd'hui *castors* les chapeaux qui sont faits du poil de l'animal que l'on nomme ainsi. Pasquier prétend que le mot *bonnet* est venu par corruption de *bourrelet*, parce que les chaperons, qui étaient autrefois la couverture de la tête, que les gens de robe ont quittée les derniers, étaient environnés d'un *bourrelet* rond qui serrait la tête, tandis que le surplus pendait d'un côté et de l'autre. Enfin, Étienne Guichard dérive le mot *bonnet* du grec *bonos*, colline, dont cette coiffure, dit-il, imite la forme. — On ignore si, dans les temps anciens, l'usage était chez les peuples d'Asie que les hommes se couvrissent la tête; on voit seulement, dans quelques occasions, les femmes se voiler. Les Babyloniens portaient pour bonnet une espèce de toque ou turban; les Mèdes se couvraient la tête d'une tiare ou espèce de bonnet magnifique. Les Grecs et les Romains allaient ordinairement la tête nue; mais leurs femmes ne paraissaient jamais en public que couvertes d'un voile, ou, pour mieux dire, d'une espèce de mante qui se mettait par-dessus la robe et s'attachait avec une agrafe. Les Athéniens, au rapport d'Elien, frisaient leurs cheveux et y entremêlaient des cigales d'or. Quelquefois ils portaient une espèce de bonnet appelé *pilion*, d'où les Latins ont fait leur *pileus*. Les Romains, quand il faisait trop chaud ou trop froid, se couvraient la tête d'un pan de leur toge, qu'ils relevaient par derrière. Ils ne portaient les bonnets ou les capuchons que pour marcher la nuit. En voyage, ils se couvraient la tête d'une façon de bonnet ou chapeau, nommé *pétase* (*petasus*) qui était aussi en usage chez les Grecs. Ce pétase avait les bords rabattus, mais plus étroits que ceux de nos chapeaux. Mercure, comme grand voyageur, est représenté par les anciens avec un pétase auquel ils avaient attaché des ailes. — On croit généralement que l'introduction des bonnets et des chapeaux eut lieu en France sous le règne de Charles VII, et que l'on s'était jusqu'alors servi de chaperons ou de capuchons. M. Le Gendre, toutefois, en fait remonter l'origine plus haut : on commença, dit-il, sous Charles V, à rabattre sur les épaules les angles des chaperons et à se couvrir la tête de bonnets qu'on appela *mortiers*, lorsqu'ils étaient de velours (d'où est venu la désignation de *président à mortier*), et simplement *bonnets* quand ils étaient faits de laine. Le mortier était galonné; le *bonnet*, au contraire, n'avait pour ornement que deux

espèces de cornes fort peu élevées, dont l'une servait à le mettre sur la tête et l'autre à se découvrir. Il n'y avait que le roi, les princes et les chevaliers qui portassent le mortier. Le bonnet était non-seulement l'habillement de tête du peuple, mais encore du clergé et des gradués; au moins fut-il substitué parmi les docteurs, bacheliers, etc., au chaperon, qu'on portait auparavant comme un camail ou capuce, et qu'on laissa depuis flotter sur les épaules. Nous voyons dans l'*Histoire de Paris* de Dulaure que Philippe de Morvilliers et sou épouse fondèrent, en 1426, dans l'église de Saint-Martin, une chapelle dédiée à saint Nicolas, à des conditions qu'on lit sur une table de marbre attachée à l'un des piliers de cette chapelle, et dont voici un extrait: « *Item*, chacun an, la veille de Saint-Martin d'hiver, lesdits religieux (de Saint-Martin), par leur maire et un religieux, doivent donner au premier président du parlement deux *bonnets* à oreilles, l'un double, l'autre sengle (simple), et au premier huissier du parlement un gant et une escriptoire, en disant certaines paroles. » Monstrelet, dans la description qu'il donne du costume des hommes au commencement du règne de Louis XI, dit qu'ils portaient sur leurs têtes des *bonnets* hauts et longs d'un quartier ou plus. A la même époque, c'est-à-dire vers l'an 1467, il dit que « les dames et les demoiselles renoncèrent aux *cornes* hautes et larges qui formaient leur coiffure, et qu'elles mirent sur leur teste bourrelets à manière de *bonnets* ronds, qui s'amenuisaient par dessus de la hauteur de demi-aulne ou de trois quartiers de long ». Sur le haut de ces bonnets, qui avaient la forme de pain de sucre, était attaché un *couvre-chief délié*, ou voile, qui, par derrière, pendait jusqu'à terre. Les hommes, en prononçant le nom du roi, levaient leurs *bonnets*, témoignage de respect qu'ils ne donnaient pas lorsqu'ils prononçaient le nom de Dieu: ce qui excitait à juste droit les reproches des prédicateurs. — Dans l'origine, les *bonnets* eurent la forme ronde; on les changea ensuite contre le *bonnet carré* (*pileus quadratus* ou *pileus bifurcatus*), de l'invention d'un nommé Patrouillet. Ces bonnets furent appelés aussi *bonnets à quatre brayettes*, et les chanoines qui les portaient furent nommés *bifurcati canonici*. Il paraît du reste, d'après le père Hélyot (tom. 2[e], pag. 25), que les bonnets furent en usage parmi le clergé dès le IX[e] siècle. Ce fut d'abord un petit bonnet, en forme de calotte, quo l'on portait sur le capuchon de la chape ou autre habillement de tête. On les fit ensuite plus larges en haut qu'en bas, puis la coutume vint de les faire encore plus amples, mais ronds et plats, à la manière de ceux que portèrent plus tard les novices des jésuites, et qu'ils appelèrent *birettes*. Ils prirent enfin la figure carrée, comme nous venons de le voir. Enfin, en 1527, il s'établit une communauté de *bonnetiers*, distincte de celle des *drapiers*. — Le *bonnet*, sur les médailles, est le symbole de la liberté: les anciens Romains, en effet, donnaient un *bonnet* à leurs esclaves quand ils les voulaient affranchir, ce qui s'appelait *vocare servos ad pileum* (Érasme, *Adag.*, cent. 1, n° 27; Aulu-Gelle, liv. VII, chap. 4, et Budé, sur la dernière loi, *ff. de origin. jur.*); et ceux-ci avaient grand soin de le garder sur leur tête sans se découvrir, jusqu'à ce que leurs cheveux eussent, en repoussant, fait disparaître la tonsure, qui était la marque particulière de l'esclavage. C'est sans doute à l'imitation des anciens que, dans les universités, on a donné depuis le *bonnet* aux écoliers, pour montrer qu'ils avaient acquis toute liberté et qu'ils n'étaient plus sujets à la verge des supérieurs; ils recevaient en même temps le nom de *maîtres*, comme les avocats, et avaient alors le droit de parler étant couverts. — C'est sans doute aussi par allusion à cet ancien usage que le *bonnet phrygien* avait été adopté par les républicains en 93, et qu'ils en avaient décoré le front de la Liberté. Quelques jeunes gens ont essayé de remettre à la mode le *bonnet rouge* après notre révo-

lution de 1830, dans l'intention de réhabiliter son aînée; mais ils ne voyaient pas sans doute qu'ils agissaient directement en sens contraire de leurs intentions, en voulant faire revivre des insignes désormais inséparables, dans l'esprit des masses, des erreurs et des excès de cette époque, plus féconde encore en grands hommes et en grandes choses. Il y a de ces concessions qu'il faut savoir faire aux répugnances et même aux susceptibilités d'une nation — Un *bonnet* fut aussi le signal ou le prétexte de l'établissement de la liberté en Suisse. On sait que le gouverneur de la Suisse pour l'empereur Albert, le farouche Gessler, avait fait élever sur la place publique d'Altorf le *bonnet ducal* d'Autriche, auquel il prétendait que tout le monde rendît hommage. Guillaume-Tell (*voy*. son article), par son courage, délivra ses concitoyens de cette humiliante obligation, et prépara pour eux cette ère de liberté dont ils datent leur existence. — Le *bonnet des Chinois*, que la civilité leur défend d'ôter, est différent selon les différentes saisons de l'année; celui qu'ils portent en été a la forme d'un cône, c'est-à-dire qu'il est rond et large par le bas, court et étroit par le haut, où il se termine tout-à-fait en pointe. Le dedans est doublé d'un beau satin et le dessus couvert d'une natte très fine et très estimée dans le pays. Outre cela, ils y ajoutent un gros flocon de soie rouge, qui retombe gracieusement tout à l'entour, ou bien une espèce de crin, d'un rouge vif et éclatant, que la pluie n'altère point, et qui est surtout en usage parmi les cavaliers. En hiver, ils portent un bonnet de peluche, bordé de zibeline ou de peau de renard; le reste est d'un beau satin noir, ou violet, couvert d'un gros flocon de soie rouge, comme pour le bonnet d'été. Ces bonnets coûtent quelquefois jusqu'à 8 et 10 écus, mais ils sont si courts qu'ils laissent toujours les oreilles à découvert, ce qui est très incommode en voyage. Le haut du bonnet des mandarins, dans les grandes cérémonies, est terminé par un diamant ou par quelque autre pierre de prix assez mal taillée, mais enchâssée dans un bouton d'or très bien travaillé; les autres ont un gros bouton d'étoffe, de cristal, d'agate ou de quelque autre matière semblable et de moins de valeur. — Il serait trop long de parler de toutes les diverses espèces de *bonnets* en usage chez les divers peuples de la terre, et qui, du reste, se rapprochent tous, plus ou moins, de l'une des formes que nous avons indiquées ici. Nous renverrons les lecteurs à l'article Coiffure pour les détails qu'ils pourraient désirer à ce sujet. Disons seulement qu'à l'exception du turban, porté plus spécialement par les Turcs et par les Arméniens, les autres peuples de l'Asie portent généralement des *bonnets* semblables à celui des Chinois, que les Européens ont aussi copié pour s'en couvrir dans l'intérieur de leurs appartements, réservant le *chapeau* pour l'usage extérieur.—N'oublions pas non plus de dire un mot du *bonnet de coton*, dont l'inventeur, semblable à ceux des découvertes les plus belles et les plus utiles à l'humanité, est resté inconnu; de ce bonnet inoffensif, dont on a fait l'ornement obligé, et pour ainsi dire le type de ces bons bourgeois, doux et pacifiques, quelquefois un peu ennuyeux peut-être, qui se succèdent sagement et modestement, de père en fils, dans les mêmes occupations et les mêmes habitudes, bien qu'évidemment cette coiffure, qui n'a pu être encore entièrement détrônée par d'autres plus ambitieuses, ait été primitivement copiée ou imitée des casques anciens. Ajoutons que le *bonnet* est resté la coiffure presque générale des femmes dans toute l'Europe, et que si, d'un côté, le *chapeau* a fait invasion jusque dans les classes les plus modestes, voire même à Paris, dans celle des *faiseuses de bonnets*, d'un autre côté, beaucoup de nos grandes dames et de nos élégantes se montrent quelquefois chez elles, et même aux spectacles, avec des *bonnets* dont le luxe le dispute aux plus riches coiffures des temps anciens et des temps modernes. Disons, enfin, que le *bonnet* a quelquefois été un ornement

guerrier, tel que le *bonnet à poil* de nos grenadiers (*voy.* ci-après), la marque d'une dignité ou d'un caractère spécial, tels que les bonnets de docteurs, celui de président à mortier, etc., ou celle de la honte et de l'infamie, comme le *bonnet vert* (*v.* ci-après). —Le mot Bonnet s'emploie aussi dans plusieurs acceptions relatives aux sciences et aux arts. *Bonnet* est le nom du second ventricule du bœuf et des autres animaux ruminants, et s'appelle autrement *réseau* (reticulum). C'est dans ce second ventricule que les aliments descendent après la première digestion, pour passer, après une seconde opération de même nature, dans le troisième ventricule, qu'on appelle le *millet*. Il a reçu le nom de *bonnet* de sa conformité avec les anciens réseaux que les femmes portaient pour coiffure. Toute sa surface interne est favéolée ou revêtue de lames minces, disposées entre elles comme les cellules des abeilles. — On donne le nom de *bonnet chinois* à un singe de la famille des *macaques*, ainsi qu'à une coquille du genre *patelle*. — Le *bonnet de Neptune* est une espèce de champignon de mer, qui a cinq pouoes et demi de hauteur sur sept pouces de large à sa base, et qui s'élève insensiblement et s'arrondit en manière de calotte ou de dôme. — Le *bonnet d'électeur* est une variété de courge, dont les fruits ont quatre ou cinq côtes relevées en couronne vers le sommet. — Le *bonnet de prêtre* est le nom d'une plante dont la fleur donne un petit fruit rouge, carré, et qui a la forme du bonnet porté par les prêtres ; on l'appelle autrement *fusain*. — On donne aussi le même nom, en termes de guerre et de fortification, à un dehors ou pièce détachée qui a deux angles rentrants et trois saillants, et qui est presque comme une double tenaille, si ce n'est que ses côtés sont en queue d'aronde, au lieu d'être parallèles, et occupent moins de terrain en dedans, c'est-à-dire vers la gorge, qu'ils n'en occupent du côté de la campagne. — On appelle *bonnet carré* une espèce de foret à quatre ailes. — On a donné aussi le nom de *bonnet d'Hippocrate* à une espèce de bandage pour la tête ou de capeline à deux chefs pour les écartements des sutures. — Enfin, le mot de *bonnet* était usité autrefois dans certaines académies ou maisons de jeu pour désigner une somme gagnée par des moyens illicites, et l'on appelait *bonneteurs* ceux qui exerçaient leur industrie en ce genre, pour les distinguer des autres filous. — Maintenant, si nous passons du sens propre au sens figuré, nous trouverons le mot Bonnet employé dans une foule d'acceptions : on dit, par exemple, que *janvier a trois bonnets*, pour dire qu'il faut avoir soin de bien se couvrir la tête pendant les froids. Le précepte d'Hippocrate, qui veut que ce soient les pieds que l'on s'attache à tenir chauds, nous semble encore plus sage. *Donner*, *prendre*, ou *quitter le bonnet*, c'est recevoir quelqu'un docteur, entrer au barreau ou sortir du barreau, prendre ou quitter la profession d'avocat. *Mettre la main au bonnet* se dit pour saluer; c'est ce que font les enfants, dont le bonnet est ordinairement attaché, ou les militaires, parmi lesquels cette formule de salut est plus spécialement consacrée. On dit quelquefois aussi *mettre la main au bonnet* pour dire se disposer à mendier. *Opiner du bonnet*, c'est s'en référer à l'opinion de son voisin, ou indiquer par un signe qu'on est de l'avis du préopinant, sans prendre la parole, sans rien dire pour motiver cet avis. Selon Ducange, cette façon de parler vient de ce qu'autrefois, dans plusieurs couvents, les anciens opinaient de la voix, tandis que les jeunes, par respect et par déférence pour leur avis, s'empressaient d'y adhérer en s'inclinant et en portant la main à leur couvre-chef comme pour saluer. On dit qu'*une affaire a passé du bonnet* pour indiquer qu'elle a été décidée tout d'une voix, à la majorité, sans opposition ni contestation aucune. *Jeter son bonnet par-dessus les toits* ou *par-dessus les moulins*, c'est prendre bravement son parti d'une affaire désagréable ou honteuse, c'est en quelque sorte jeter un défi à l'opinion et la braver. *Chausser*

son bonnet, *mettre son bonnet de travers*, *avoir la tête près du bonnet*, sont des expressions analogues, applicables à tout homme chagrin, quinteux, colère, opiniâtre, et partant difficile à vivre. On dit souvent aussi d'un tel homme qu'il est *triste comme un bonnet de nuit*, et, dans le sens contraire, quand on veut parler de personnes qui sont de facile composition et qui se rangent volontiers à l'avis d'autrui, on dit de ces personnes, selon le nombre de celles qui s'accordent ainsi entre elles : ce sont *deux têtes*, *trois têtes*, etc., *dans un bonnet*. On dit quelquefois : j'y *mettrais mon bonnet*, comme on dit, avec moins de réserve et de prudence : je *parierais ma tête*, pour affirmer une chose et témoigner qu'on la regarde comme certaine. *Prendre quelque chose sous son bonnet*, est, au contraire, hasarder une proposition ou une chose sans fondement, et présenter comme réel ce que l'on a tiré de son imaginative. On dit quelquefois encore qu'il y a plus sous le *bonnet* d'une personne qu'on ne le croirait, ou qu'il n'y paraît, pour dire qu'elle a plus d'esprit, de science ou de malice qu'on ne serait porté à lui en attribuer. Il va sans dire que nous préfèrerions l'une de ces deux dernières imputations à l'autre de la part de nos lecteurs. E. H.

BONNET A POIL, sorte de bonnet quelquefois nommé *colback*, et quelquefois *bonnet d'oursin*. — Le bonnet à poil est une mitre dont la calotte ou forme est recouverte en peau d'ours; son usage s'est étendu à diverses armes, puisqu'en 1767 (25 avril) il en fut donné aux dragons français qui faisaient partie des légions. — L'usage du bonnet à poil rappelle les temps et les pays barbares : s'accoutrer de peaux de bêtes était déjà une mode des anciens Germains. On lit dans Plutarque que les Cimbres et les Teutons ornaient leurs têtes des dépouilles des animaux féroces; Végèce dit que, pour se donner un aspect plus terrible, les porte-enseignes avaient un casque couvert de peau d'ours garnie de son poil; le même auteur appelle *pileus pannonicus*, des bonnets de peau comparables à de lourds bonnets de police, qu'on donna pendant long-temps à tous les soldats en temps de paix; on les tenait exprès volumineux et pesants pour que le casque repris en temps de guerre leur parût plus léger. — Les Francs, dont le sang s'est mêlé à celui de nos ancêtres, s'encapuchonnaient dans la tête de l'animal dont la peau formait leur sayon, à peu près comme on nous représente Hercule. — La mode des bonnets à poils, que le harnais de fer avait fait oublier, a reparu en Prusse il y a un siècle. Le père de Frédéric II coiffa d'ours ses géants, afin de les grandir encore; la forme pointue de leurs bonnets avait pour objet de donner la facilité de mettre le fusil à la grenadière, avant de lancer la grenade et de le retirer facilement ensuite, pour s'en servir après l'épuisement des grenades. — De 1730 à 1740, les grenadiers des gardes françaises et suisses et les grenadiers à cheval s'affublèrent de même, en imitation de cette méthode tudesque. Puységur leur reprochait, en 1748, cet inutile surcroît de charge, qu'ils s'imposaient sans utilité depuis que le jet de la grenade était passé de mode. — Dans la guerre de 1756, la troupe de ligne prit généralement le goût des bonnets à poils : en cela nous copiâmes nos alliés les Autrichiens, qui déjà les portaient. Quelques jeunes colonels, qui étaient de grands seigneurs et de petits esprits, introduisirent dans les compagnies de grenadiers de leurs corps les bonnets à poil, et les commis de la guerre ratifièrent complaisamment cette fantaisie. Toute l'histoire de notre uniforme se compose de semblables concessions; ce qui les explique, c'est qu'alors le militaire de l'Europe était travaillé d'une manie, celle de jouer au soldat prussien, et qu'en France le ministère de la guerre n'avait sur l'uniforme aucun principe arrêté. — Mezeray, antagoniste de ces bonnets, les appelle un usage de Barbares, un vain épouvantail, une invention qui ne remplit aucune des conditions recherchées des Grecs et

des Romains dans le choix de leur coiffure militaire. — Le règlement de 1767 (25 avril) fut le premier qui légalisa dans les troupes de ligne cette nouveauté; il est le seul des documents du dernier siècle qui mentionne cette coiffure; il la rendait particulière aux grenadiers à pied et à cheval : aussi, bonnet à poil et bonnet de grenadiers étaient-ils synonymes; il en est autrement de nos jours. Le ministre Saint-Germain, jugeant les bonnets incommodes, fatigants (ils pesaient 30 onces) et peu militaires, puisqu'en temps de guerre on y renonçait; les regardant comme d'autant plus coûteux qu'il fallait en verser le prix chez les peuples du nord, les proscrivit par l'ordonnance de 1776 (31 mai). Saint-Germain avait raison, car le bonnet à poil et en mitre pointue, n'ayant été fait que pour faciliter le jet de la grenade, était sans objet depuis l'abolition de la grenade, et depuis que le grenadier ne se présentait plus devant l'ennemi avec le fusil en sautoir. — Une décision de 1788 le leur rendit, et ils avaient même continué à le porter malgré son abolition, tant l'uniforme était chose arbitraire. — Vers ce temps, l'*Encyclopédie* de 1785 proscrit de toute son impuissante philophie cette coiffure. « Est-il croyable, s'écrie-t elle, en parlant de la tyrannie de la mode, que l'époque où l'on ne peut trouver d'assez petits chapeaux soit celle où l'on ne peut trouver d'assez grands bonnets? etc. Faut-il donc réduire nos grenadiers, dit-elle ailleurs, à faire un apprentissage et une application continuelle de toutes les finesses de l'équilibre? Malheur surtout aux ivrognes et aux soldats qui sont courts et ronds! etc.» — Des sentiments pareils se retrouvent dans l'ouvrage que Darut composait en 1787, et dans l'*Encyclopédie moderne* publiée en 1823. — Une instruction de 1791 donnait un bonnet à poil et un chapeau aux grenadiers. Ils entrèrent en campagne en 1792 en laissant aux dépôts ces bonnets. Un peu plus tard, la garde consulaire mit à la mode l'usage de les porter à la guerre. — Une décision de l'an x (4 brumaire) s'occupait la première, mais superficiellement, de quelques-uns des détails d'un effet de coiffure jusque là de pure fantaisie. — La garde impériale étendit à ses chasseurs d'infanterie un usage jusque là particulier aux grenadiers, et ses énormes bonnets se développèrent en forme de montgolfière à la manière égyptienne ou valaque. — Le décret de 1812 (19 janvier) retirait le bonnet à poil aux grenadiers de ligne. M. de Feltre motivait sur l'énormité de la dépense cette sage suppression. 60,000 bonnets (c'est ce qu'il en fallait annuellement, la garde y comprise) coûtaient (en leur supposant une durée de quatre ans) 4 millions par an : c'était une exportation sans équivalent, et une cause de dépréciation des feutres français. Ce ministre, n'osant pas toucher aux bonnets de la garde, allégea du moins en partie les dépenses qu'entraînait ce tribut, et il ne s'y assujettit plus que pour les corps d'élite de la garde, qu'à cette époque on se proposait de fournir bientôt de peaux d'ours prises en Russie même. — L'ordonnance de 1815 (23 septembre) ne donnait qu'aux seuls grenadiers de la garde royale le bonnet à poil; mais le ministre, soit pour complaire aux solliciteurs, soit de son plein mouvement, étendit cette mesure aux voltigeurs, aux fusiliers, aux recrues même de cette garde. — L'histoire du bonnet à poil est curieuse en ce que l'usage s'en est conservé en dépit de tous les règlements, sauf un seul et en dépit de presque tous nos ministres : ils étaient unanimes dans le texte de leurs considérants; ils proscrivaient cette coiffure, comme ridicule, incommode, lourde, sans solidité, de nulle défense, se refusant à l'emballage, hideuse en sa vétusté, et redoutant les rameaux d'un taillis, le feu du bivac, et l'alourdissement que prend l'oursin quand la neige s'y attache et le hérisse de glaçons. La mode a toujours vaincu le pouvoir. — La forme du bonnet a varié non moins que tous nos autres effets d'uniforme. Les bonnets prussiens et ceux de leurs premiers imitateurs,

c'est-à-dire des Autrichiens, des Anglais, des Hessois, étaient en pain de sucre par devant et plats par derrière, à partir du haut de la tête jusqu'à la pointe. Les bonnets avaient encore, dans nos régiments étrangers, cette forme, lors de la révolution; ils l'avaient encore dans l'armée russe au commencement du siècle. Les régiments français ont peu à peu modifié cette configuration, et l'ont amené à l'ovale, forme qui n'est pas plus ridicule qu'une autre, puisque le bonnet pointu n'avait plus d'objet dès que les grenadiers ne lancèrent plus la grensde. La garde royale avait imaginé de petits paniers sans fonds, ou cônes tronqués, qui remettaient en forme le bonnet quand il n'était pas sur la tête de l'homme. La garde descendante, à qni l'on apportait au corps de gardo ces paniers, les remportait à la caserne, après les avoir attachés en dehors du havresac, à l'aide de la courroie longue. Il n'y a pas de mode ridicule qui n'en amène de plus ridicules à sa suite. Gal Bardin.

BONNET VERT. C'était autrefois la coiffure imposée à celni qui, se trouvant dans l'impossibilité de satisfaire ses créanciers, était admis en justice à leur faire cession de ses biens. Quoique la cession de biens n'ait jamais été antorisée qu'en favenr d'nn débiteur malheureux et de bonne foi, l'on avait pensé que quiconque prend des engagements au-dessus de ses forces doit être publiquement noté d'infamie. Cet usage d'imposer aux cessionnaires et faillis le bonnet vert avait été établi par un arrêt de règlement du 26 juin 1582, et il n'avait alors rien d'extraordinaire, si l'on se reporte aux formalités bizarres et ignominieuses que tout débiteur était tenu de remplir dans la plupart des pays de coutume pour arriver au bénéfice de cession.—Ainsi, l'on rapporte qu'autrefois celui qui voulait être admis à faire faillite ou cession de biens était obligé de se mettre nu, en chemise, au milieu de la maison ou du domaine qu'il abandonnait; il prenait ensuite une poignée de poussière et la jetait par-dessus son épaule, se sauvant à toutes jambes ssns jeter les yeux derrière lui; c'est de là que l'on a dit proverbialement d'un homme ruiné qu'il était *riche par-dessus l'épaule*. Gui-Pape nons apprend qu'à Lyon, de son temps, celui qui demandait à faire cession de biens s'asseyait nu, en public, sur une pierre qui était devant l'auditoire; dans la suite, il dut seulement se présenter à l'audience dans une attitude humble, et là, en présence du juge, il ôtait sa ceinture, qu'il abandonnait à ses créanciers.—L'on ne voulait pas que le bénéfice de cession fût sollicité trop facilement, et le port dn bonnet vert, comme toutes les autres formalités imposées, avait pour objet d'arrêter les débiteurs par la crainte du ridicule. Quelques auteurs vont même plus loin : ils prétendent trouver dans l'établissement du bonnet vert une leçon de haute philosophie, disant que quiconque est forcé de recourir à la cession donne à connaître qu'il a perdu ses biens par sa folie, et doit être exposé à la risée du peuple. Il est juste cependant de remarquer que si le bonnet vert était un signe d'infamie, il était aussi une marque de protection, car il remplaçait le sauf-conduit que nos tribunaux actuels accordent aux négociants faillis pour leur assurer leur liberté; la verge de l'huissier était impuissante contre le bonnet vert, et lorsque les cessionnaires furent parvenus à faire tomber en désuétude l'usage de le porter sur la tête, ils eurent grand soin d'en être toujours munis, afin d'échapper à l'exercice de la contrainte par corps. Dans le principe, lorsque les cessionnaires étaient tenus d'avoir le bonnet vert pour coiffure, la galanterie française avait déjà dispensé les femmes de l'adopter, mais l'on cite comme un trait de courage un arrêt du parlement qui défendait à un gentilhomme, admis à cession de biens, de se montrer en public sans être coiffé du bonnet vert. — Aujourd'hui le bonnet vert est encore en usage, mais il ne sert plus qu'à faire distinguer dans l'intérieur des bagnes le condamné aux travaux forcés à perpétuité du condamné à temps: c'est

un signe de deuil qui apprend à tous que celui qui le porte est retranché à jamais, par la loi, du nombre des vivants; cependant la loi ne dit point que le condamné subira cette nouvelle marque d'infamie, mais les règlements intérieurs de nos prisons consacrent une foule de dispositions semblables qu'il serait impossible de concilier avec les principes d'une saine philosophie. C'est ainsi que les condamnés à une simple peine correctionnelle sont assujettis par ces règlements intérieurs à porter, non pas un bonnet vert, mais un bonnet bicolore fait de quatre pièces, répondant à un accoutrement complet de même nature; ce qui donne à chaque condamné un aspect bizarre et pénible. Il serait difficile de connaître les motifs d'une pareille disposition, qui ne remonte pas au-delà de quinze années, car l'on aurait dû songer qu'en ajoutant ainsi à la loi, c'était aggraver la peine, ce qui est un crime, et qu'en attaquant d'ailleurs le condamné dans sa dignité d'homme, c'était créer à la société un ennemi irréconciliable, ce qui est une faute. T., a.

BONNETERIE. On donne communément ce nom aux tissus tricotés ou faits au métier à bas, comme bonnets, gilets de laine, gants, pantalons, etc. La bonneterie, dit J. Peuchet, en tête de son *Dictionnaire universel de géographie commerçante*, remonte à l'antiquité, puisque les étoffes à mailles étaient connues du temps des Romains; cependant, il est douteux qu'elles s'appliquassent aux usages auxquels nous les employons communément. Ce qui nous reste des monuments représentant des Perses, des Phrygiens ou d'autres peuples asiatiques, chaussés ou coiffés, annonce bien plus, par la grossièreté ou la raideur de ces vêtements, ou par leur état lisse, une toile, une étoffe tissue et drapée, une peau, un cuir, qu'une étoffe à mailles tricotées, plus fine, plus souple du moins que les premières, et plus grenue que les secondes.—Le *corps des marchands bonnetiers*, en France, était le cinquième des six corps de marchands de Paris. — Les fabriques de Caen et de Châlons-sur-Marne se distinguent particulièrement par leur bonneterie. Nous donnerons, à l'article Tricot, les procédés de cette industrie avec ceux du métier à bas.

BONNETS (Faction des). — Après Charles XII, la constitution suédoise avait dégénéré en une aristocratie factieuse et turbulente. Dans les premiers moments cependant, tous les partis, réunis par l'amour de la liberté et par le désir de guérir les plaies de la patrie, paraissaient n'avoir en vue que le bien général; mais cette harmonie ne dura pas long-temps. La diète de 1738 vit se former dans son sein deux factions, celle des *chapeaux*, dévouée à la France, et celle des *bonnets*, qui recherchait l'appui de la cour de St-Pétersbourg. Les chapeaux, quelques années après, déterminèrent la diète à rompre avec la Russie, et cette rupture attira aux Suédois de grands revers, parce que la jalousie réciproque des deux factions faisait échouer toutes les opérations, et déconcertait les plans de campagne les mieux combinés. Victime de la précipitation et de la négligence de ses chefs, la Suède éprouvait à la fois les inconvénients de la démocratie et ceux de l'oligarchie. Les malheureux résultats de la guerre de 1741 et de celle de 1756, qui toutes deux avaient été entreprises à l'instigation des *chapeaux*, altérèrent considérablement la popularité de cette faction. Pourtant elle parvint, pendant la diète de 1769, à s'emparer du gouvernement, en dépouillant les membres du parti opposé des principaux emplois. Mais la Russie, d'accord avec l'Angleterre, fit tous ses efforts pour relever le crédit et l'influence des *bonnets*, afin de maintenir la paix avec la Suède, surtout lorsque la guerre venait d'éclater avec la Porte-Ottomane. La mort du roi Adolphe-Frédéric, arrivée sur ces entrefaites (1771), ouvrit un nouveau champ à l'intrigue, dans la diète qui fut indiquée à l'occasion de l'avènement de Gustave III, son fils et son successeur. Ce jeune prince s'entremit d'abord entre les deux partis pour tâcher

de les concilier ; mais il y réussit si peu que les animosités ne firent que s'augmenter, et que les bonnets, soutenus par la Russie et l'Angleterre, parvinrent à faire arrêter l'expulsion totale des chapeaux, tant du sénat que des autres places et dignités du royaume. La licence devint alors extrême, et la réforme du gouvernement de plus en plus nécessaire. Elle fut accomplie en 1772. (*Voy.* GUSTAVE III.) A. S—R.

L'académie française, sous le règne de Louis XV, fut aussi divisée un instant entre deux factions, celle des *bonnets* et celle des *chapeaux*.—Les bonnets, c'étaient les évêques et le parti dévôt ; les chapeaux, c'étaient les encyclopédistes et les philosophes. Dans ce temps-là, deux places étant devenues vacantes à l'académie, il y eut une grande rumeur dans la faction des bonnets et dans celle des chapeaux. C'était une belle occasion de recruter son parti, et la lutte fut vivement engagée. La ville tenait pour les chapeaux, la cour pour les bonnets. Les chapeaux prirent habilement leur temps, et, dans un même jour, firent les deux élections. Suard et l'abbé Delille obtinrent la majorité des suffrages. Tout rouges de colère, les bonnets jetèrent les hauts cris dans cette cour étrange où la dévotion vivait en fort bons termes avec le parc aux Cerfs. Le roi destitua de leur immortalité naissante les deux académiciens, sur le seul motif qu'ils étaient très véhémentement soupçonnés d'être *encyclopédistes*. Notez que ni l'un ni l'autre n'avaient écrit une ligne dans l'*Encyclopédie*. Forcés de céder aux ordres du roi, les chapeaux n'abandonnèrent pourtant point la victoire aux bonnets : ils nommèrent deux autres académiciens, pris dans la secte dévote, et dont l'un, Beauzée, avait écrit, depuis la mort de Dumarsais, tous les articles de grammaire dans l'*Encyclopédie*. Ce choix fut agréé par le roi, tant on était conséquent dans cette cour-là ! et, deux ans après, Suard et Delille retrouvèrent le fauteuil, malgré les bonnets, dont la vogue passait.

BONNETTE, mot dont on ignore l'étymologie ; elle pourrait être allemande, puisque Jabro dit que *ce que les Allemands appelaient une bonnette est nommé un surtout par les Français.*— Dans la fortification irrégulière et dans les ouvrages d'une ligne fortifiée, une bonnette sert à garantir, contre le feu d'une éminence trop voisine, une partie saillante de retranchement, quand on n'a pas le temps d'exhausser suffisamment tout l'ouvrage. En ce cas, on élève seulement de quelques mètres, et en forme de cavalier, le parapet de l'angle ; on se garantit avantageusement par là des feux à ricochets.—Dans la fortification régulière, une bonnette est une pièce détachée nommée aussi flèche. C'est un petit ravelin palissadé et sans fossé, à parapet, à angle saillant et à deux faces ; il est construit soit en avant du glacis, soit au pied de l'avant-fossé, comme corps-de-garde d'avancée ; il est mis en communication avec le chemin couvert, au moyen d'une tranchée.—On fait emploi de bonnettes ou exhaussements de terrains pour se préserver contre des commandements de revers, pour n'être pas dominé par des éminences, etc.

G[al] BARDIN.

BONNETTES, en termes de marine, sont de petites voiles qu'on attache au bas des grandes quand il fait beau temps, ou quand il fait trop peu de vent, pour aller plus vite. Les *bonnettes maillées* sont celles qui servent à alonger les basses voiles ; elles s'attachent soit à des anneaux, soit à des mailles ou œillets qui sont en bas. Les *bonnettes à étui*, nommées aussi *coutelas*, s'abattent à chaque extrémité de la grande vergue sur des pièces de bois appelées *boute-dehors*, en sorte qu'elles règnent le long des côtes de la grande voile, et servent à l'élargir et à faire prendre plus de vent. Enfin, les *bonnettes lardées* sont de petites voiles piquées avec du fil de voile et lardées d'étoupe, dont on se sert pour boucher une voie d'eau lorsqu'elle se trouve dans un endroit du vaisseau qu'on ne peut pas mettre à découvert.

BONNEVAL (Claude-Alexandre, comte de), naquit le 14 juillet 1675, à Coussac, en Limousin, d'une ancienne et illustre famille, qui tenait à la maison de France par celles de Foix et d'Albret. Sa vie est un roman qu'il s'est plu à retracer dans ses mémoires. L'impétuosité et l'inconstance de son caractère étant incompatibles avec l'étude, il sortit à douze ans du collége des jésuites, pour entrer dans la marine royale, où il fut promu peu de temps après au grade d'enseigne de vaisseau. Dieppe, la Hogue et Cadix furent témoins du courage de ce jeune officier. En 1698, quelques mécontentements l'engagèrent à passer du service de la marine dans le régiment des gardes : ce régiment était alors une école de plaisir, ou plutôt de libertinage, car le comte de Bonneval avoue franchement, dans ses mémoires, qu'il y tira, à l'aide de sa bonne mine, 15 mille francs au moins d'une jeune dame, épouse d'un riche fournisseur. A l'époque de la guerre de la succession d'Espagne, en 1701, ayant obtenu le régiment de Labour, il se distingua à la campagne d'Italie. Catinat, Vendôme, le maréchal de Luxembourg, et plus tard le prince Eugène, faisaient le plus grand cas de sa valeur et de ses talents militaires, dont les plaines de Fleurus, les remparts de Namur et Nerwinde furent le théâtre. Il contribua au succès de la bataille de Luzzara. Le prince Eugène lui dit depuis que dans cette affaire il lui avait arraché la victoire des mains. Malheureusement pour le comte de Bonneval, sa langue n'était pas moins tranchante que son épée : elle avait offensé mortellement le ministre Chamillard, qui le fit condamner par un conseil de guerre à la peine capitale, comme traître et concussionnaire : Bonneval était alors passé de l'Italie en Allemagne, où il portait les armes contre la France, élevé déjà, par la protection du prince Eugène, au grade de général-major. Sous les drapeaux impériaux, il porta le fer et la flamme en Provence et en Dauphiné, non content d'avoir, les années précédentes, versé le sang français dans les places fortes de l'Italie. En 1708, il fut chargé de mener contre le pape Clément XI un corps de troupes pour soutenir les prétentions de l'archiduc Charles. En 1710, 1711 et 1712, il fit plusieurs campagnes sous le prince Eugène. Après la paix d'Utrecht, amenée par les victoires rapides du maréchal de Villars, que le comte nomme l'Achille français, Charles VI, successeur de l'empereur Joseph Ier, le fit, en récompense de ses services, lieutenant-général et membre du conseil aulique. La guerre de l'Autriche contre la Turquie venant d'éclater, le prince Eugène fut mis à la tête de l'armée de Hongrie. Ce fut en partie à la valeur de Bonneval qu'il dut le gain de la fameuse bataille de Péterwaradin, où ce dernier, le flanc ouvert par une lance, foulé aux pieds des chevaux, faisait encore tête à l'ennemi avec dix des siens, qui l'arrachèrent du milieu des janissaires. J.-B. Rousseau, à ce sujet, a illustré son ami par une belle strophe de son ode au prince Eugène. — Les mobiles destinées du comte ne pouvaient se fixer ; une circonstance légère les fit changer tout à coup, la voici : un soir, au mois de juillet, la femme du jeune roi d'Espagne s'était, dit-on, promenée en déshabillé dans ses jardins avec deux de ses femmes, et, grand scandale pour ces temps, s'était baignée dans une des pièces d'eau de son palais. Prié, gouverneur de Bruxelles, son épouse et ses filles, interprétèrent, commentèrent même malicieusement la promenade nocturne de la jeune reine. Pour ceux qui sont curieux de connaître l'état de la société d'alors, voilà un des jolis propos que tint à cette occasion la marquise de Prié : « Je me doutais bien que cette petite harpie ferait bientôt parler d'elle. » Le comte de Bonneval, en chevalier français, releva cet outrage fait, comme il le dit, à une princesse de France et à une reine d'Espagne. De là, haine mortelle entre le gouverneur et le lieutenant-général. Voici comme le comte, dans une autre occasion, traitait le marquis dans un billet qu'il fit courir : « Si le comte de Bon-

neval connaissait ce misérable (le gouverneur Prié), il lui donnerait cent coups de bâton de sa main si son père était gentilhomme, et s'il ne l'était pas, ses valets seraient encore assez bons pour lui donner les étrivières.—A Bruxelles, le 30 août 1724. *Signé*: Al. Bonneval. »—On voit que ce fougueux comte ne gardait aucun ménagement. Il envoya à Prié un défi, et se déchaîna en injures de toute espèce contre la femme et les filles du prétendu calomniateur. Une conduite si peu mesurée déplut au prince Eugène, qui voulait qu'au moins on respectât dans le gouverneur la dignité de sa place. Il priva Bonneval de tous ses emplois, et le fit condamner à cinq ans de prison. Cet homme indomptable, loin de se soumettre à cet arrêt, qui eût été adouci, passa à La Haie, et de là lança un cartel au prince Eugène. Cette hardiesse, cette dérision de la discipline, qui n'avait point encore eu d'exemple en Allemagne, souleva l'indignation de la cour de Vienne, et le perdit sans retour. — Pour mettre ses jours en sûreté et rompre à jamais avec les princes chrétiens, de Venise, où il s'était enfui, il passa en Turquie où il embrassa la religion de Mahomet, en 1720. La circoncision, qu'il subit des mains d'un iman, lui valut une fièvre de 24 heures, et, bien contre son gré, la visite et les compliments des hauts dignitaires de l'empire; son nom dès lors fut Achmet-Pacha. Bien vu du sultan Mahmoud, il fut investi par lui de plusieurs dignités. « Admis aux pieds de sa hautesse, elle me dit, écrit Bonneval, *qu'elle ne doutait pas que je ne lui fusse aussi fidèle que je l'avais été partout ailleurs*. J'en fis serment. Quand je l'eus fait, un des secrétaires d'état me remit une patente : elle me déclarait bacha à trois queues. » Peu de temps après, il fut créé topigi-bachi, c'est-à-dire général de l'artillerie. Il avait déjà formé à l'européenne ce corps indiscipliné jusqu'alors. Il lui apprit à pointer les pièces, à se servir des bombes avec plus de succès; il enseigna à la cavalerie turque à se ranger en escadrons; enfin il commença ce que de nos jours le sultan Mahmoud et Ibrahim ont en partie achevé. Dans la guerre contre les Moscovites, on lui confia un corps de 20 mille hommes; dans celle contre les Persans, il remporta des avantages sur Thamaps-Kouli-Kan. Il eut le titre de bégler-bey, c'est-à-dire gouverneur do Chio et du Dasclick-Arabistan (l'Arabie-Pétrée). Enfin, ayant perdu de sa faveur, il fut relégué dans un pachalick, aux extrémités de la mer Noire, vers les confins de la petite Tatarie. Vieux, les souvenirs de la France le tourmentaient. Il méditait encore une fuite, quand la mort le surprit, le 22 mars 1747, à l'âge de 72 ans. Son fils naturel, Soliman-Aga, auparavant comte de La Tour, lui succéda dans la place de topigi-bachi.—Bonneval a laissé des mémoires. On y voit un homme bouillant, fier, d'un caractère inquiet, inconstant, contempteur de l'ordre social, d'une morale relâchée, et, puisqu'il le faut dire, un traître et un renégat. Les circonstances seules où le jeta son ame de feu atténuent sa conduite, quoique cependant il y eût au fond de son cœur une moquerie naturelle des choses les plus respectables de la vie. Il disait à ceux qui lui demandaient pourquoi il s'était fait Turc: « C'est pour passer mes jours bien à mon aise, en bonnet de nuit, en robe de chambre et en pantoufles. » Ce que l'on ne peut refuser au comte de Bonneval, c'est une valeur à toute épreuve, un esprit vif, de la fierté, et un fond d'honneur français, qu'il ne cessa jamais de porter au sein des cours étrangères qui payaient son épée. A Péra, dans un cimetière de derwiches-mewlewis ou tourneurs, non loin du palais de l'ambassade de Suède, on lit encore sur son tombeau cette belle inscription turque : *Dieu est permanent; que Dieu, glorieux et grand auprès des vrais croyants, donne paix au défunt Achmet-Pacha, chef des bombardiers. L'an de l'hégire* 1160 (1747.)—Quand le Dieu de l'univers protége de son nom la tombe et le repos de ce chrétien-musulman, serait-ce à nous d'inquiéter sa cendre? Denne-Baron.

BONNIVET (Guillaume Gouffier, seigneur de), était fils de Guil. Gouffier de Boisy et de Philippine de Montmorenci. Il se signala de bonne heure par sa bravoure et se fit remarquer au siége de Gênes, sous Louis XII, en 1507, et à la journée des Eperons, en 1513. A la bataille de Marignan (1515), il déploya une imprudente témérité. De tous les jeunes seigneurs qui avaient été élevés auprès de François Ier, aucun n'était plus fait pour plaire et n'y réussit mieux que Bonnivet. Il dut sa fortune aux graces de sa figure et aux agréments de son esprit plus qu'à des services utiles. Il n'était encore que favori du roi lorsqu'en 1516 la dignité d'amiral devint vacante. Le roi consulta le chancelier sur le choix qu'il devait faire. Duprat fut assez bon courtisan pour proposer Bonnivet. Le roi, qui ne cherchait qu'un suffrage dont il pût autoriser son inclination secrète, se hâta de le nommer, et Bonnivet sut que le chancelier l'avait proposé. Ce fut encore par le conseil de Duprat qu'en 1518 Bonnivet fut nommé à une ambassade extraordinaire en Angleterre pour obtenir du roi Henri VIII la restitution de Tournai. Tout dépendait du cardinal Wolsey ; on le gagna, et la négociation réussit sans que l'on soit autorisé à supposer à Bonnivet de grands talents diplomatiques. — Lorsqu'en 1519, après la mort de Maximilien, François Ier se mit sur les rangs pour obtenir la couronne impériale d'Allemagne, il envoya Bonnivet comme son ministre pour soutenir ses prétentions auprès des électeurs ; il avait choisi par inclination ce brillant, vif et présomptueux courtisan, et il croyait l'avoir choisi par raison ; il espérait qu'il réussirait en Allemagne comme il avait réussi en Angleterre; il comptait d'ailleurs sur les talents de d'Orval, qu'il donna pour adjoint à Bonnivet et sur la connaissance que Fleuranges, autre adjoint de Bonnivet, avait des affaires de l'Allemagne, dont les états de Robert de la Marck, son père, étaient voisins ; il comptait plus encore sur l'argent, et il donna quatre cent mille écus à Bonnivet pour les distribuer aux électeurs. Peut-être l'amiral eût-il assuré à son maître tous les suffrages s'il avait su distribuer l'argent avec prudence au lieu de le prodiguer avec un éclat indiscret, et si François lui-même n'eût commis plusieurs fautes irréparables. Bonnivet flatta long-temps François Ier du succès, mais à la nouvelle de l'élection de Charles-Quint, il sortit du château qui lui servait d'asile aux environs de Francfort et s'enfuit plein de honte à Coblentz. Il reprit la route de France, mais il ne parut à la cour que plus de deux mois après. Il resta en Lorraine à prendre les eaux de Plombières. Lorsqu'il revint auprès du roi il n'en fut pas moins bien accueilli et fut maître de toute sa faveur. Mais, pour la conserver, il se rendit esclave de la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier. En 1521, il obtint le commandement de l'armée de Guienne, qui devait réparer les fautes et les malheurs de Lesparre dans la guerre d'Espagne. Bonnivet obtint d'abord des succès en Navarre et s'empara de Fontarabie. Des conférences s'ouvrirent pour la paix. D'après Mézerai, plusieurs historiens ont accusé Bonnivet d'avoir seul empêché la fin des hostilités ; sans doute par sa présomption il put contribuer à la résolution prise de continuer la guerre, mais il ne faut pas oublier que les plénipotentiaires français eux-mêmes dissuadèrent leur roi d'accepter les conditions qu'on lui offrait. — Bonnivet et le duc de Bourbon se haïssaient. Voici à ce sujet une anecdote que fournit un manuscrit de la Bibliothèque du roi (*mss. de Béthune*, vol. coté 8492, f° 3) : « .... L'autre chose qui déplut au roi et qui toucha le favori, c'est qu'étant à Bonnivet, dont l'amiral portoit le nom, qui étoit une maison que le roi faisoit magnifiquement bâtir, et le connétable s'y étant rencontré, le roi lui demanda ce qu'il lui sembloit de ce bâtiment ; il lui répondit qu'il le trouvoit fort superbe, mais que la cage étoit trop belle et trop grande pour l'oiseau, ce qui piqua le roi et lui dit qu'il lui portoit envie ; à quoi il répondit qu'il n'en pouvoit avoir pour des gens dont les pères avoient été bien

heureux d'être écuyers de sa maison, ce qui étoit vrai, car celle des Gouffier étoit originaire du duché de Bourbonnois. » Blessé dans son orgueil, Bonnivet excita et servit l'animosité de la duchesse d'Angoulême contre le connétable de Bourbon. Bonnivet eut le commandement de l'armée d'Italie; en 1523, il pénétra dans le Milanais. Il fit plus d'une faute dans cette campagne. (*Voy.* BAYARD et FRANÇOIS Ier.) Bientôt le Milanais fut entièrement évacué. En 1524, François Ier reconquit en personne ce pays. Bonnivet fut cause de la bataille de Pavie. Quand elle fut perdue (24 fév. 1525), l'amiral, voyant l'inutilité de ses efforts pour arracher son maître aux périls qui l'environnaient, leva la visière de son casque, et, jetant un triste regard sur le champ de bataille, s'écria : « Non, je ne puis survivre à un pareil désastre! » puis courut se précipiter au milieu de ses ennemis. Il y fut tué. Le connétable de Bourbon, alors au service de Charles-Quint, apercevant le cadavre de son ennemi, s'écria : « Ah! malheureux! tu es cause de la perte de la France et de la mienne! »—Jamais homme, selon Brantôme, ne fut plus audacieux dans ses galanteries que Bonnivet. Si l'on en croit cet écrivain, la comtesse de Châteaubriand, maîtresse du roi, aimait l'amiral; et le roi l'ayant un jour surpris chez elle, Bonnivet n'eut que le temps de se cacher sous des feuillages qu'on mettait alors en été dans les cheminées des appartements. Le roi eut ou feignit un besoin, et, ne voulant pas sortir, il alla dans la cheminée, où les feuilles cachèrent bien Bonnivet, mais le garantirent mal. Le roi paraissait quelquefois jaloux de son favori, et la comtesse, pour le tromper, avait recours au petit expédient de donner du ridicule à Bonnivet : *Il est bon*, disait-elle, *le sire de Bonnivet, qui pense estre beau! et tant plus je lui dis qu'il l'est, tant plus il le croit. Je me moque de lui et j'en passe mon temps, car il est fort plaisant et dit de très bons mots, si bien qu'on ne sauroit s'en garder de rire quand on est près de lui, tant il rencontre bien.* Il n'y avait pas trop là de quoi rassurer le roi. Ce Bonnivet, qui se croyait si beau, l'était effectivement, et puisqu'il était encore si spirituel et si plaisant, il pouvait être fort dangereux; il l'était d'autant plus que jamais homme ne fut plus téméraire dans ses galanteries. Il aimait la duchesse d'Alençon, il le lui avait dit et n'avait pu lui plaire. Le roi, dit-on, savait cette inclination et ne s'en offensait point. Le favori, recevant François Ier et toute sa cour dans son château de Bonnivet, osa s'introduire pendant la nuit par une trappe dans la chambre de la duchesse d'Alençon, qui se défendit avec tant de courage et fut défendue si à propos par sa dame d'honneur que Bonnivet fut obligé de s'enfuir. La duchesse indignée voulait dire tout au roi et faire punir Bonnivet, mais la dame d'honneur fut d'un avis contraire, et la duchesse se rendit à ses raisons. Bonnivet portait sur son visage des témoignages sanglants de la résistance qu'il avait éprouvée; il n'y avait pas moyen de paraître en cet état devant le roi, encore moins devant la duchesse. Il fit dire au roi le lendemain qu'il avait été malade toute la nuit, qu'il l'était encore, qu'il ne pouvait même soutenir la lumière ni entendre parler. Le roi voulut l'aller voir; on lui dit que Bonnivet commençait à reposer; il ne voulut pas l'éveiller et partit sans l'avoir vu. Lorsque Bonnivet put se montrer, lorsque le temps et la continuation des bontés du roi l'eurent assuré du silence indulgent de la duchesse, il reparut à la cour; mais toute son audace ne pouvait l'empêcher de rougir et de perdre contenance quand un regard de la duchesse d'Alençon venait à tomber sur lui. Elle raconte elle-même cette aventure dans l'*Heptaméron* (1e journée, 4e nouvelle), sous des noms ou plutôt sous des qualités supposées; mais Dreux-du-Radier en démontre la fausseté. — On conserve à la Bibliothèque royale, sous les nos 8552 et 8553, un recueil manuscrit de *Lettres de l'amiral Bonnivet, ambassadeur extraordinaire en Angleterre en* 1519, 2 vol. in-fo. A. S—R.

BONOSE, lieutenant de Probus dans les Gaules, commandait la flottille romaine du Rhin. Les Germains l'ayant incendiée, Bonose, pour se soustraire aux suites de sa négligence, se révolta et se fit proclamer César. Probus le battit et le força à se réfugier à Colonia-Agrippina (Cologne), où il se pendit de désespoir, ver l'an 280 de J.-C. On rapporte que Probus, en voyant son cadavre, dit : « Ce n'est point un homme pendu, c'est une bouteille, » voulant faire allusion par là au penchant bien connu de Bonose pour le vin, qu'Aurélien avait déjà qualifié, en disant de lui, par une espèce de jeu de mots : *Non ut vivat natus est, sed ut bibat.* — Un autre Bonose, capitaine romain, connu depuis dans la légende sous le nom de saint Bonose, fut condamné à être décapité par ordre de l'empereur Julien, sous prétexte de rébellion, mais en effet pour n'avoir pas voulu ôter du *labarum* la croix que Constantin y avait fait peindre. — Un troisième Bonose, évêque de Macédoine, au IVe siècle, qui attaquait, comme Jovinien, la virginité de la Vierge, et qui prétendait qu'elle avait eu d'autres enfants après Jésus-Christ, dont il niait la divinité, à l'instar de Photin, fut condamné par le concile de Capoue, assemblé, sous le pontificat du pape Gélase, pour éteindre le schisme d'Antioche. Il avait donné son nom à la secte des *bonosiaques*, ou *bonosiens*, qui succéda à celle des *photiniens*.

BONPLAND (Aimé), élève de l'école de médecine et du Jardin des Plantes de Paris, accompagna, en 1799, M. A. de Humboldt dans son voyage en Amérique, et découvrit dans cette expédition scientifique plus de 6,000 nouvelles espèces de plantes. A son retour en France, il fut chargé de la direction du célèbre jardin de la Malmaison, magnifique création de l'impératrice Joséphine, qui n'a guère survécu, comme on sait, à cette excellente princesse. Bonpland en a publié la description de 1813 à 1817 en 11 livraisons in-fol., avec cuivres. Il participa également à la publication du célèbre *Voyage dans les régions équinoxiales*, par Alexandre de Humboldt et A. Bonpland, édité à Paris en français et à Tubingue en allemand par le libraire Cotta. En 1818, il se rendit en qualité de professeur d'histoire naturelle à Buénos-Ayres. Le 1er octobre 1820, il quitta cette capitale pour entreprendre une expédition scientifique au Paraguay en remontant le Parana; mais à Santa-Anna, sur la rive orientale du Parana, où il avait établi des plantations de thé du Paraguay et fondé une colonie d'Indiens, il fut attaqué à l'improviste sur le territoire même de la république de Buénos-Ayres, par 600 soldats du dictateur du Paraguay, le docteur Francia (*voy.* ce nom), qui l'emmenèrent prisonnier avec la plus grande partie de ses Indiens. Francia l'envoya dans un fort remplir les fonctions de médecin, et le chargea plus tard de la construction d'une route de commerce. Après une captivité de plus de 12 années, qui n'avait d'autre motif que le succès obtenu par ses essais de plantation de thé du Paraguay, et à laquelle différents gouvernements européens tentèrent vainement à diverses reprises de mettre un terme par la voie diplomatique, M. Bonpland a enfin obtenu la permission de quitter la singulière république fondée par Francia sur les débris du gouvernement encore plus singulier peut-être qu'avaient jadis fondé les Jésuites. (*Voy.* Paraguay.) Il est en route maintenant pour revenir en Europe. Les infortunes de notre savant compatriote tourneront au profit de la science, et on doit attendre de lui des renseignements curieux sur la véritable situation d'une contrée que le docteur Francia a su rendre inaccessible à tous les étrangers.

BONPLANDIA, genre de la famille des simaroubées et de la pentandrie monogynie, dédié au botaniste voyageur Bonpland. Le *B. trifoliata*, autrement appelé *cuspare* ou *angusture*, est un très bel arbre de 60 à 80 pieds d'élévation, qui croît dans les forêts de l'Amérique méridionale et dont les feuilles ont une odeur aromatique agréable.

BONS-FIEUX ou **BON-FILS**, anciens frères pénitents du tiers-ordre de Saint-François, dont l'existence remontait à l'année 1615. A cette époque, cinq artisans fort pieux de la petite ville d'Armentières, en Flandre, n'ayant pu être reçus chez les capucins, formèrent une petite communauté, qui subsista ainsi jusqu'à 1626; ayant pris alors la règle du tiers-ordre de Saint-François, ils se soumirent au provincial des récollets de la province de Saint-André et au directeur du tiers-ordre du couvent d'Arras, puis, en 1670, aux évêques des lieux où leurs maisons étaient situées. Elles étaient gouvernées par un supérieur, un vicaire et trois conseillers. Les *bons-fieux*, dit le père Hélyot, ne portaient point de linge et couchaient tout habillés sur des paillasses.

BONS-HOMMES, religieux établis l'an 1259 en Angleterre, par le prince Edmond; ils professaient la règle de St-Augustin, et portaient un habit bleu. — On donna en France ce nom aux minimes, à cause du nom de *bon homme*, que Louis XI avait coutume de donner à saint François de Paule, leur fondateur. Voici l'origine de cette fondation, telle qu'on la trouve dans l'*Histoire de Paris*, de Dulaure. François de Paule envoya dans Paris six de ses religieux ou minimes, et les adressa à Jean Quentin, pénitencier de cette ville, qui refusa de les recevoir et les traita durement. Ces religieux, mal accueillis, se retirèrent ailleurs. Quelque temps après, le pénitencier revint de ses préventions contre ces moines, les admit dans sa maison, et les y garda jusqu'en 1493, époque où Jean Morhier, seigneur de Villiers, leur fit don d'une vieille tour près de Nigeon. Anne de Bretagne, plus libérale, leur céda son manoir, situé sur les penchants du coteau de Nigeon et de Chaillot, à l'extrémité du village de ce dernier nom, d'où ils retirent celui de *minimes de Chaillot* ou *Bons-hommes*. Elle joignit à cette donation un hôtel contigu, qu'elle acheta, en 1496, de Jean Censy, hôtel contenu dans un enclos de 7 arpents, où se trouvait une chapelle de *Notre-Dame de toutes grâces*. Cette chapelle servit à ces nouveaux moines, en attendant qu'ils eussent une église plus grande, dont la construction fut commencée pendant la vie d'Anne de Bretagne, qui en posa la première pierre, et ne fut terminée qu'en 1578. — Ce couvent, supprimé en 1790, a, en partie, été remplacé par un chemin qui adoucit la pente de la montagne dite des *bons-hommes*, et par de vastes bâtiments consacrés à une filature de coton.

BON-SENS. Le bon sens est cette voix instinctive de la raison, qui se fait entendre au fond de toutes les intelligences, cette lumière naturelle qui nous fait discerner la vérité dans toutes les questions dont nous possédons les éléments sans les avoir cherchés, et nous fait porter un jugement droit et impartial sur tous les faits que nous avons pu connaître sans le secours de la science. Ainsi, nous ne pourrions pas, aidés seulement du bon sens, expliquer les phénomènes de l'électricité, parce que cette explication exige la connaissance de faits que la nature ne nous présente pas habituellement, et que les recherches de la science sont seules parvenues à découvrir; mais le bon sens nous suffira pour nous prémunir contre certains dangers, pour nous avertir, par exemple, de ne point nous confier à de la glace dont nous ne connaissons point l'épaisseur, de ne point admettre dans notre intimité un médisant ou un hypocrite, etc., parce que nous pouvons prévoir les résultats à l'aide de lois dont nous avons acquis spontanément et malgré nous la connaissance. — Le bon sens est ce qui supplée à la science pour le commun des hommes. Les sciences physiques ont sur lui un incontestable avantage, parce qu'elles s'appuient sur des faits qui ne sont point du ressort du vulgaire, et qu'elles peuvent alors établir sur ces faits des théories certaines, fécondes en vastes développements et en conséquences importantes, théories qui se déroberaient éternellement aux regards de l'homme borné à sa naïve expérience. Il n'en est pas de

même des sciences morales. Comme les données de la conscience et de l'expérience journalière suffisent pour révéler les faits sur lesquels elles s'appuient, le bon sens pourra suggérer sur tous ces faits des jugements aussi sains, aussi vrais, aussi profonds que la science elle-même; voilà pourquoi quand on lit les écrits des philosophes, il semble qu'on sait déjà tout ce qu'on vient de lire, et qu'ils n'ont rien dit de nouveau. Voilà pourquoi ils peuvent être compris du premier venu, à moins qu'ils ne se soient fait une langue à eux, ce qui n'est point nécessaire, puisque la langue vulgaire, qui est l'œuvre du bon sens, renferme des mots pour toutes les idées qu'ils ont à rendre. Les sciences philosophiques ont cet avantage sur le bon sens, qu'à l'aide de la réflexion, qui n'est autre chose que l'observation appliquée aux faits de conscience, elles seules peuvent développer des théories, construire des systèmes, et étaler sous les yeux tout le spectacle de la nature morale. Elles mettent aussi l'esprit humain plus à l'abri des nombreuses chances d'erreurs auxquelles il est exposé, en ce que le contrôle exercé par la réflexion sur les révélations instinctives de la conscience arrête davantage les croyances, les fortifie et les épure en les séparant de toutes celles que la réflexion n'a pas approuvées.— Le bon sens, à son tour, a sur les sciences philosophiques un avantage réel, en ce qu'il est moins exclusif, et que sa base est plus large. La réflexion pour s'exercer est obligée de se concentrer sur un point; elle ne peut embrasser à la fois tous les faits qui doivent composer le domaine de la science, elle les analyse, c'est-à-dire les prend et les regarde un à un, et malheur à ceux qui échappent à ses regards! car alors elle les nie, et quoique la connaissance de ces faits repose réellement au fond de la conscience, ils sont pour la réflexion, c'est-à-dire pour la science, comme s'ils n'existaient pas: de là tant de systèmes erronés, en d'autres termes, exclusifs et incomplets, auxquels la philosophie a donné naissance. Le bon sens n'arrête ses regards sur rien, parce qu'il n'analyse pas comme la réflexion, mais il dit tout ce que la conscience lui révèle, et la conscience embrasse tout à la fois. C'est à elle seule qu'il va puiser ses inspirations, et la source où il puise est toujours pure. Dans l'homme de bon sens, en un mot, c'est la conscience qui parle, et la conscience renferme toutes les vérités du monde intellectuel et moral; son langage doit donc être vrai, ne rien exagérer, comme ne rien omettre. Dans le philosophe, ce n'est plus la conscience qui parle, mais la réflexion; et comme la réflexion n'a point une aussi vaste portée, sa langue, quoique plus nette, plus concise, plus systématique, est plus oublieuse, plus étroite et plus incomplète; le plus souvent elle s'arrête en-deçà du vrai. Si donc la philosophie veut avoir sur le bon sens l'avantage auquel elle prétend, si elle veut que sa voix ait plus d'autorité et soit écoutée avec plus de confiance, il faut qu'elle se méfie des vues limitées et exclusives de la réflexion; il faut qu'elle consulte toujours le bon sens, qui a parlé avant elle, et qui en sait plus qu'elle; qu'elle se contente souvent d'en vérifier les données, de les développer, de les éclaircir, et de les convertir en théories complètes et applicables. Ce n'est que lorsqu'elle aura su accorder les résultats de son analyse avec les inspirations du bon sens qu'elle pourra espérer jouir de quelque crédit auprès du vulgaire.—Nous avons montré en quoi le bon sens diffère de la science, fille de l'observation et de l'analyse. Cette distinction est facile à saisir. Il en est d'autres plus délicates, qui ne consistent que dans des nuances légères, et qu'il est pour cela très important d'établir. Le *bon sens* diffère de la *raison* en ce qu'il est considéré comme faculté en exercice, et s'exerçant avec bonheur, tandis qu'on entend plutôt par *raison* une faculté en puissance, qui s'exerce ou ne s'exerce pas, et qui est au fond de toutes les ames en principe et comme en germe. Ainsi la raison existe dans *tout homme venant en ce monde*, mais il est beaucoup d'hommes

qui ne parlent ou n'agissent pas avec *bon sens*. En effet, il ne suffit pas pour qu'on dise d'un homme qu'il a du bon sens, qu'il ait reçu en partage la raison ; il faut encore qu'il en fasse usage, et bon usage. Le bon sens diffère du *jugement* en ce que le rôle de celui-ci est spéculatif, et se borne à la théorie, tandis que celui du bon sens s'étend aussi à la pratique. Ainsi, on dira d'un homme qu'il a du *jugement*, s'il discerne facilement la vérité dans une cause un peu obscure, s'il comprend la portée d'un évènement, et s'il en prévoit toutes les conséquences ; mais on dira moins bien d'une personne qu'elle se conduit avec *jugement*, tandis qu'on pourra dire qu'elle *agit* et parle avec bon sens, qu'elle s'est *conduite* avec bon sens dans une affaire, etc. Le jugement, c'est le bon sens qui donne son avis. — Il ne faut pas non plus confondre le bon sens avec le *sens commun*. Le sens commun, comme le bon sens, emporte avec lui l'idée de faculté que la nature développe en nous sans l'aide de la réflexion, et au moyen de laquelle l'homme entre en possession de vérités dont l'acquisition est indépendante des découvertes et des leçons de la science; mais il diffère du bon sens en ce qu'il implique nécessairement l'idée de faculté *commune* à tous les individus de notre espèce, comme l'indique le mot lui-même, et qu'il désigne une faculté qui nous révèle seulement les vérités premières, sans se mêler de leur application à tel cas particulier. Le bon sens va plus loin, il se sert des vérités premières déposées par le sens commun au fond de la conscience, pour juger des faits particuliers qui se présentent à lui. Le sens commun fournit les principes du raisonnement, le bon sens les applique et raisonne. Ainsi, le sens commun nous apprend que tout ce qui commence d'exister a une cause. Le bon sens nous fait conclure que les êtres qui peuplent l'univers sont l'ouvrage d'un Dieu.—Tous les hommes ont reçu le sens commun, c'est-à-dire qu'ils possèdent tous un certain nombre de vérités générales, de premiers principes, qui reposent au sein de leur entendement; mais le bon sens n'est point le partage de tous les hommes, parce que tous ne font pas une application également juste des vérités que la nature leur a révélées. — Si tous les hommes ont une égale part aux notions des vérités premières, comment se fait-il que tous n'en font point une aussi heureuse application ; en d'autres termes, comment se fait-il que tous aient le sens commun, et que le bon sens ne leur soit pas départi à tous? C'est que rien ne peut dérober à l'homme la lumière des principes éternels de vérité, tandis que mille causes d'erreur peuvent corrompre ses jugements, quand il s'agit pour lui d'*exercer* sa raison sur les faits particuliers qu'il rencontre. Le bon sens a donc de nombreux ennemis. Si nous nous bornons à énumérer les principaux, nous citerons la précipitation du jugement, l'inattention ou l'étourderie, les prestiges et les écarts de l'imagination, l'aveuglement des passions humaines, l'éducation, les croyances superstitieuses et les préjugés de toute espèce. Ainsi, pour prendre quelques exemples entre mille, il suffit du bon sens le plus ordinaire et de la plus commune expérience pour savoir que les chances défavorables sont beaucoup plus nombreuses pour le joueur que les chances favorables, et que celui qui entre dans une maison de jeu en sortira probablement ruiné plutôt qu'enrichi ; mais la passion, qui étourdit le joueur, fait taire chez lui la voix du bon sens, et trouble tous les calculs de la raison. C'est le bon sens qui nous dit qu'une pierre mise à la place du trésor que l'avare enfouit lui serait tout aussi profitable, et c'est la passion qui aveugle l'avare au point de lui faire supporter les privations les plus dures, de peur de toucher à l'or qu'il entasse pour autrui. C'est le bon sens qui nous fait apprécier les actions à leur juste valeur, et juger de la moralité d'un homme, non d'après quelques pratiques extérieures de religion, mais d'après sa conduite habituelle, la nature de ses relations, son caractère et ses mœurs. Ce sont les préjugés superstitieux qui inspi-

reront au fanatique une invincible horreur pour une personne qui aura composé son dîner de tels mets certains jours de la semaine, et qui d'un autre côté lui feront applaudir au meurtrier d'un huguenot. — On voit par là que les inspirations du bon sens ne suffisent pas à l'homme pour guider ses jugements et ses actions, et que si la nature a pris soin de lui montrer la vérité par cette voie, elle a permis aussi qu'elle se dérobât bien souvent à la faiblesse de ses regards. C'est à la *réflexion* à consulter les révélations du bon sens, à écrire sous sa dictée, à enregistrer ses oracles, à signaler en même temps toutes les causes d'erreur, toutes les suggestions mensongères des préjugés et des passions, à tenir l'homme en garde contre ces continuels ennemis de son cœur et de sa raison, en un mot à lui faire rejeter l'alliage qui altère et corrompt la pureté de ses croyances. La réflexion, qui sépare l'ivraie du bon grain, qui recueille avec soin toutes les décisions du bon sens, qui les analyse, les développe et les met en lumière, voilà la route la plus sûre et la plus directe qui conduise aux vérités morales, voilà la véritable philosophie. C.-M. Paffe.

BON-SUCCÈS, *Bonus Eventus*, divinité adorée par les Romains, et qui était censée protéger plus spécialement les laboureurs. On la représentait tenant des épis d'une main et de l'autre une coupe ; d'où est venu sans doute l'usage de boire au *bon succès* d'une affaire.

BONTE. La bonté, dans le sens le plus général du mot, est ce noble sentiment de l'ame qui la dispose à vouloir et à faire le bien de tous les êtres sensibles qui sont en rapport avec elle.—Ce brillant attribut du monde moral se révèle à nous de deux manières. L'homme nous l'offre d'abord, et quoique le cœur humain soit envahi par une foule d'autres sentiments qui ferment souvent l'accès à celui-là, on peut l'y contempler néanmoins, et avec une admiration d'autant plus vive qu'on le rencontre rarement, et que c'est par lui que l'homme semble le plus s'approcher de son créateur et refléter quelque chose de la Divinité. Nous pouvons aussi l'envisager dans l'auteur de la nature, et là il nous apparaît sur une échelle infiniment plus vaste, bien que nous n'ayons dans ce cas que l'induction pour l'atteindre, et bien que l'homme lui-même, par l'injurieuse expression de ses doutes et par d'ingénieux sophismes, ait essayé d'en obscurcir l'éclat. — La bonté, considérée dans l'homme, résume toutes les affections bienveillantes, ou, pour mieux dire, chacune de ces affections n'est autre que la bonté elle-même, qui se déploie dans des circonstances différentes, et qui prend alors un nom particulier, selon la circonstance particulière où elle manifeste son action.—Pour faire le bien, dans la véritable acception du mot, il faut deux choses : vouloir le faire et en avoir la puissance. Mais il est malheureusement trop vrai que ces deux conditions se trouvent bien rarement réunies dans le même individu, et par une sorte de fatalité il semble au contraire que dans l'état réel de la société elles sont presque incompatibles, et que ceux qui auraient le *pouvoir* de faire le bien laissent à ceux à qui ce pouvoir manque le soin de le *vouloir*. Quand la bonté est bornée à ce rôle, qui est néanmoins l'essentiel, elle prend le nom de *bienveillance*. Dans ce cas, la bonté fait encore tout le bien qu'il lui est possible d'accomplir dans les limites qui lui sont assignées. Ainsi, elle témoigne vivement tout le désir qu'elle ressent d'être utile, elle est affectueuse, et s'abstient de toute parole et de toute action qui pourrait blesser le plus légèrement autrui. — Les maux qui affligent l'espèce humaine sont de deux sortes : les souffrances physiques et les peines morales. La bonté essaie également de soulager les unes et les autres ; car c'est faire le bien que de combattre le mal. Mais comme les peines morales lui offrent moins de prise, et qu'elle ne peut que donner quelques consolations, qui sont souvent inutiles, c'est surtout aux souffrances physiques qu'elle s'adresse, parce que la nature of-

fre plus de ressources pour les vaincre ou les alléger. La bonté a reçu alors le beau nom d'*humanité*. Les vues de l'humanité peuvent être plus ou moins étendues, selon la portée d'esprit de l'individu que meut ce noble sentiment. Quand elle ne se borne pas à venir au secours des maux dont elle est témoin, et qu'elle embrasse dans son zèle toute l'espèce humaine, dont le malheur est le partage, on l'appelle *philanthropie*. Le christianisme avait déjà désigné ce sentiment sublime par le mot *charité*, qui, dans sa primitive acception, est à peu près tombé parmi nous en désnétude, et a été remplacé par les mots *humanité*, *philanthropie*, pour les motifs que nous allons indiquer. La religion, œuvre de sentiment plutôt que de raison et de calcul, avait admirablement réussi à enflammer l'homme de l'amour de ses semblables, et à transformer le penchant qu'il a à faire le bien en un sentiment brûlant qui le portait aux actes les plus sublimes de dévouement et d'humanité. Mais comme les intérêts de la vie future étaient plus sacrés aux yeux des chrétiens que ceux de la vie terrestre, ceux-ci furent bientôt sacrifiés aux autres, et la charité finit par s'occuper beaucoup plus du soin de sauver les ames que d'apporter du soulagement aux souffrances de la condition humaine. Aussi le mot charité ainsi compris et appliqué dut perdre de sa vogue et s'oublier, pour ainsi dire, du jour où l'on comprit que les maux physiques et les intérêts matériels n'étaient nullement à dédaigner, que le malheur abrutit l'homme, et que ses intérêts moraux ne sont jamais mieux garantis et ne peuvent l'être que lorsqu'il est affranchi de ses misères corporelles. C'est donc à leur soulagement que la philosophie dut s'appliquer d'abord. C'est pour cette raison qu'elle a rayé le mot charité qui avait fait son temps, ou du moins n'était plus bien compris, pour le remplacer par les mots humanité, philanthropie, qui sont moins larges peut-être, mais qui indiquent mieux le but immédiat que doit maintenant se proposer l'homme sur la terre.—La bonté, considérée sous ce rapport, peut jouer deux rôles différents; elle peut ne se produire qu'à l'état de sentiment et demeurer passive : alors elle devient *compassion*, *sympathie bienveillante*; ou bien elle se produit au dehors et passe à l'état actif : dans ce cas, on l'appelle *bienfaisance*. S'il s'agit pour elle, non plus d'accorder des bienfaits et de venir directement au secours des malheureux, mais seulement de rendre des services qui n'exigent point de sacrifices matériels de la part de celui qui les rend, elle prend le nom d'*obligeance*. Le bien qu'elle fait alors n'est pas aussi méritoire; il a néanmoins son prix quand il a sa source dans un sentiment de bienveillance et dans une intention droite et désintéressée. Mais quand la bienfaisance est libérale dans ses dons et prodigue de sacrifices, elle revêt un caractère plus élevé encore et devient de la *générosité*.—Il y a une autre espèce de sacrifices qui rend le rôle de la bonté plus éclatant et plus sublime encore : c'est lorsqu'il s'agit, non plus de se priver de quelques avantages matériels pour les reporter sur ceux qui en ont besoin, mais de sacrifier son ressentiment ou son indignation pour n'écouter que la voix de la pitié et de la miséricorde envers ceux dont on a reçu quelque offense et sur lesquels on pourrait exercer de justes représailles : la bonté s'appelle alors *clémence*, *grandeur d'ame*; on lui donne aussi dans ce cas le nom de *générosité*.—On nous reprochera peut-être de n'avoir pas, dans notre définition, qualifié la bonté de *vertu*. Nous n'aurions pu la qualifier ainsi sans rendre sa définition inexacte. La bonté est bien une vertu dans certains cas, mais dans d'autres aussi elle n'est qu'un sentiment, un penchant de l'ame que la nature a mis en nous, et qui nous dispose seulement à faire le bien. Or, un penchant naturel, quelque favorable que soit son action, ne mérite pas le nom de vertu, car il ne nous appartient pas en propre, il n'est point notre fait, et ne doit être rapporté qu'à la nature. Pour

qu'il y ait vertu dans l'homme, il faut qu'il y ait acte réfléchi, lutte, dévouement, sacrifice : c'est pourquoi la bonté ne devient vertu que du moment où elle est active. Ainsi la bienfaisance, la clémence, seront des vertus; la bienveillance, la compassion, ne seront jamais que des sentiments, dont le mérite appartient uniquement à la nature qui nous les inspire, dont la possession ne doit point nous enorgueillir, et dont nous ne pourrions étouffer la voix sans nous rendre coupables. Que l'homme ne s'arrête donc pas à cette idée de bonté sentimentale qui est toute passive, car il peut être bon sans être vertueux, et s'il n'est vertueux il n'est rien. Qu'il se méfie de cette qualification de *bon cœur*, qui n'implique pas l'idée d'acte, d'effort, de sacrifice, et qu'il croie bien n'avoir rien fait pour ses semblables ni pour lui, tant que sa bonté ne sera pas devenue *pratique*. — Si nous considérons maintenant la bonté dans l'Être suprême, nous n'aurons plus à nous occuper de ce qu'elle est en elle-même, nous ne la verrons que dans les faits que l'observation nous révèlera, car ce n'est que par les actes au moyen desquels elle se produit que nous pouvons l'atteindre, et c'est l'induction seule, comme nous l'avons dit plus haut, qui peut nous éclairer en pareil cas. Si nous jetons les yeux sur la création animée et sensible, qui seule peut nous fournir les preuves de la bonté divine, nous remarquons deux espèces d'êtres bien distincts : les animaux privés de liberté et de raison, et l'homme. Comme la destinée des premiers ne s'étend pas au-delà du temps qu'ils passent sur la terre, la somme des plaisirs qui leur sont accordés devait dépasser de beaucoup celle des maux qu'ils y rencontrent. C'est en effet ce que l'observation nous atteste. En voyant de combien de parties est composé l'animal le plus petit, combien semblent délicats et compliqués les ressorts d'où dépend sa vie, en voyant que cette machine si frêle résiste pendant de nombreuses années aux causes qui tendent à la détruire, on ne peut s'empêcher de reconnaître une souveraine bonté pleine de sollicitude, sans cesse attentive à la conservation de chaque être, qui a placé chaque espèce au milieu de tout ce qui est nécessaire à ses besoins, et qui a attaché à la satisfaction de ces besoins des jouissances qui sont pour la plupart inutiles à leur conservation; car la nature aurait pu conserver les animaux par la seule crainte de la douleur : elle ne l'a pas fait; elle a au contraire rendu leurs souffrances très passagères, et écarté les maladies qui auraient rendu pénible le cours de leur existence; de plus, les souffrances auxquelles ils sont exposés sont probablement beaucoup moindres qu'elles ne nous paraissent. Ainsi, on cite le fait d'une araignée qui avait le corps traversé par une épingle, et qui n'en savourait pas moins le plaisir de sucer le sang d'un moucheron qu'on avait placé à sa portée. S'il est vrai néanmoins qu'il aient à souffrir quelquefois, soit de la part des hommes, soit de la part des espèces ennemies, ces moments de douleur sont compensés et au-delà par les nombreux plaisirs dont ils jouissent pendant presque toute la durée de leur vie. Sans regret du passé, sans inquiétude de l'avenir, tout entiers à goûter le présent, les aliments dont ils se nourrissent, l'air qu'ils respirent, la lumière qui les éclaire ou les échauffe de sa douce influence, tout les rend heureux, et ils attestent à chaque moment du jour, par leurs chants, leurs cris ou leurs mouvements, qu'ils sont dans un continuel état de bien-être, dont ils ne doivent le sentiment qu'à la bienveillance de l'auteur de la nature. — Assurément l'homme ne paraît pas aussi bien partagé, et les chances de souffrances auxquelles il est exposé semblent infiniment plus multipliées. On pourrait faire et l'on a fait de longues et tristes énumérations des maux qui pèsent sur l'humanité. Sans vouloir en nier l'existence, nous essaierons pourtant de montrer qu'ils ne sont pas sans compensation, et nous tâcherons surtout d'en fournir une explication qui prouvera que, loin être un motif d'accusation envers

le Créateur, ils ne servent qu'à attester la sublimité et la bienveillance de ses desseins vis-à-vis de l'homme. D'abord il est certain que l'imagination et l'horreur que nous inspire la pensée de la douleur nous a fait singulièrement exagérer les misères qui affligent l'espèce humaine. Ces fléaux si terribles dont on se plaint, ces grands désordres de la nature, qui deviennent funestes à des populations entières, apparaissent très rarement, relativement aux mêmes individus. Ils sont la plupart du temps l'effet de lois générales, utiles dans leur tendance; enfin ils aboutissent à la mort; et, sans considérer ici si elle est un mal, ce sont des moyens comme d'autres d'arriver à ce terme inévitable. On peut en dire autant des maux causés par les maladies, par les blessures accidentelles, qui sont beaucoup plus rares qu'on ne pense, surtout pour un même individu, car on les regarde comme un état *contre nature*, c'est-à-dire comme un état qui n'est point ordinaire ni habituel : de plus, la douleur qui existe n'est point aussi cruelle qu'elle le paraît. Dans la plupart des maladies, surtout dans les maladies graves, le patient ne sent point son état. On sait d'ailleurs, et plusieurs faits me l'ont prouvé à moi-même, que l'inquiétude causée par l'idée de la mort n'est jamais plus éloignée de l'idée du malade que quand la mort le menace de plus près. Il est des maux auxquels on s'habitue, et la plupart du temps ils inspirent plus de pitié à ceux qui en sont témoins qu'ils ne font éprouver de souffrance à celui qui les ressent. Les douleurs trop vives amènent presque toujours l'évanouissement, c'est-à-dire un état d'insensibilité complète. Enfin, dans ces moments cruels, la nature ne s'est point montrée sans compassion à notre égard, et elle a placé pour ainsi dire le remède à côté du mal, en nous inspirant cette pitié secourable qui nous porte comme malgré nous à soulager les maux dont nous voyons nos semblables atteints.—Je ne parle pas ici des souffrances qui ne sont imputables qu'à l'homme, c'est-à-dire au mauvais usage qu'il fait de sa raison et de sa liberté, et qui sont peut-être les plus nombreuses. Nous y reviendrons tout à l'heure. Il n'est question jusqu'à présent que de celles qu'il est hors de son pouvoir d'éviter. Or, d'une part, elles ne sont pas si multipliées ni si longues qu'on se plaît à les présenter. D'une autre part, pour l'homme qui descend de bonne foi en lui même, et qui observe attentivement l'état de sa sensibilité aux différents moments de son existence, il est à peu près certain que ces maux sont bien compensés par les innombrables jouissances dont notre cœur est susceptible, et qui s'y croisent en tout sens et pour ainsi dire malgré nous à chaque instant du jour. Ce qui a fait dire à l'homme que dans cette vie la somme du bien n'est pas égale à celle du mal, c'est, je crois, parce qu'il perd facilement la mémoire des moments heureux, et qu'un seul jour de souffrance lui fait oublier volontiers des années entières de bonheur. S'il était juste, il avouerait que les plaisirs viennent de tous côtés au-devant de lui et le cherchent en foule. Sans parler de ceux que la nature a attachés à la satisfaction des besoins mêmes les plus grossiers, et qui par conséquent se reproduisent si souvent pour lui, combien en est-il, dont l'existence est tout-à-fait inutile à sa conservation, et qui ne lui sont évidemment accordés par le Créateur que dans le seul but de lui procurer des jouissances? A quoi servent ces parfums que la nature exhale autour de nous? à quoi sert cette harmonie délicieuse dont nos oreilles sont charmées? pourquoi ces couleurs vives, ces formes suaves qui réjouissent nos regards? Pourquoi ces arts qui servent à multiplier et à combiner à l'infini les jouissances dont la nature nous fournit les éléments? Il n'est point de facultés dont l'exercice régulier ne soit accompagné d'un sentiment de plaisir : soit que l'homme travaille à dompter les forces de la nature extérieure et à les plier à son usage, soit qu'il exerce son esprit, et qu'il l'élève à la contemplation ou à la

recherche de la vérité, soit qu'il règle sa conduite, et la dirige conformément aux lois du devoir, il n'est pas un seul de ces actes qui n'ait son retentissement dans le cœur. — La mesure des biens dont il nous est donné de jouir me paraît en vérité si large que, tout compte fait, et quand nous ne serions pas destinés à franchir les limites de cette courte existence, elle me semble dépasser de beaucoup celle des maux auxquels notre condition nous expose. Mais nous ne devons point nous arrêter à ce calcul, et la considération de la véritable destinée de l'homme nous fournit d'autres moyens d'absoudre le Créateur. S'il est vrai que la raison et la liberté soient les causes les plus fécondes des souffrances physiques et morales dont l'homme soit affligé, s'il est vrai qu'il faille leur attribuer les tourments, l'inquiétude, les regrets, les passions, les crimes, les vices et toutes leurs tristes conséquences, il est vrai aussi que l'existence même de ces nobles facultés atteste qu'elles n'ont point seulement été accordées à l'homme comme un don funeste, mais qu'elles ont un tout autre but dont la contemplation nous révèle la glorieuse destinée à laquelle nous sommes tous appelés. Si l'on reconnaît la liberté dans l'homme, on doit reconnaître aussi que celui qui en fait un bon usage, lors même qu'il en souffrirait ici-bas, acquiert des droits incontestables à une récompense, et devient possesseur d'un mérite dont rien ne saurait le dépouiller. Or, comme il est tout-à-fait déraisonnable de supposer qu'il y ait une rémunération suffisante pour l'homme vertueux dans quelques moments imperceptibles de satisfaction intérieure et dans la perspective finale d'un tombeau et des vers qui doivent l'y réduire en poussière, rien ne me semble mieux démontré que l'insuffisance de cette vie pour récompenser celui qui a sacrifié à l'accomplissement du devoir toutes les jouissances de ce monde et quelquefois la vie elle-même. — Où nous conduit donc la connaissance de la liberté et du mérite dans l'homme, si ce n'est à reconnaître aussi que sa destinée n'est point complète ici bas, et qu'il faut, pour qu'elle s'accomplisse, admettre nécessairement une existence ultérieure, qui est le but définitif pour lequel il a été réellement créé. Cela posé, sa condition présente devient explicable, et les maux qu'elle entraîne avec elle ne doivent plus nous apparaître que comme une préparation à des biens véritables, et comme les échelons de sa grandeur future. Et en effet, pour que le bonheur fût mérité dans une autre vie, il fallait que la vertu existât dans celle-ci, et pour qu'il y eût de la vertu, il fallait que nous dussions nous soumettre à certaines lois, il fallait que nous eussions à vaincre des obstacles pour nous y conformer; il fallait, pour que la justice s'exerçât, qu'il y eût des droits qu'on pût respecter ou fouler aux pieds; il fallait pour la patience et la résignation des maux cruels à supporter; il fallait des dangers à surmonter pour le courage, des peines à soulager pour la bienfaisance, pour la reconnaissance des bienfaits accordés, des injures à pardonner pour la clémence. Ainsi, tous ces désordres apparents du monde moral deviennent autant d'occasions de vertus, et ici comme ailleurs le but évident que s'est proposé l'auteur de notre être est encore notre bonheur, mais un bonheur qui ne pouvait exister à d'autres conditions, un bonheur au-dessus duquel il ne nous est point possible d'en concevoir un autre, un bonheur *mérité*. — On pourrait faire contre la bonté divine une dernière objection, plus spécieuse que les autres, en disant que si la liberté peut devenir l'occasion pour l'homme d'une félicité sans bornes, elle peut par là même devenir aussi l'occasion d'une chute terrible et de malheurs infinis, et que, malgré tout l'orgueil que doit nous inspirer une semblable prérogative, l'homme y renoncerait volontiers, à la seule pensée de l'abîme où elle pourrait l'entraîner. Ce qui fait la seule force de cette objection, c'est la croyance à l'éternité des peines. Sans vouloir discuter à fond une question de cette nature, nous devons

cependant nous expliquer à ce sujet en peu de mots, et avouer que nous ne connaissons aucun raisonnement solide sur lequel puisse reposer une pareille croyance; qu'elle ne nous semble que l'effet des craintes exagérées de l'imagination, et que nous la regardons plutôt comme un outrage fait à la Divinité, dont la bienveillance nous est démontrée par tant de preuves qu'il nous paraît aussi déraisonnable qu'impie de supposer un instant dans l'auteur des merveilles de la création la pensée de vouer un seul être à un malheur éternel. C.-M. Paffe.

BON-TON. (*Voyez* Ton.)

BONZES. Ce mot est le nom générique donné par les Portugais aux prêtres du Japon, nom dont on ne connaît pas l'origine, et qui sert aux Européens à désigner les ministres de la Chine, de la Cochinchine et du Japon, sans distinction des sectes nombreuses dans lesquelles ils se partagent. Cette dénomination commune n'est cependant pas sans fondement. Les bonzes, à quelque secte qu'ils appartiennent, se rattachent tous à une religion dont le fondateur est unique et dont les préceptes peuvent tous se ramener à une même source. Ce fondateur est Xaca, qui, selon plusieurs historiens, apporta les dogmes de l'Egypte dans les Indes, et leur donna une forme nouvelle sous laquelle ils se répandirent promptement dans la Chine, puis dans le Japon. — Ce Xaca, dont l'histoire fabuleuse a beaucoup de ressemblance avec celle du fils de Marie, prêcha deux doctrines distinctes, la doctrine extérieure et la doctrine intérieure. Dans la doctrine extérieure, celle qu'on prêche publiquement, il reconnaît un Dieu en trois personnes, qui a établi des récompenses pour la vertu et des châ iments pour le vice. Il y est lui-même présenté comme le sauveur des hommes, né d'une femme vierge, et envoyé pour remettre les mortels dans la voie du salut et expier leur péché, afin qu'après leur mort ils pussent renaître heureusement. Pour les rendre capables de profiter d'un si grand bienfait, il leur a défendu : 1° de tuer aucune créature vivante; 2° de commettre de vol; 3° de se souiller d'aucun vice honteux; 4° de mentir; 5° de boire du vin. Il leur a encore donné d'autres préceptes qui roulent tous sur des œuvres de miséricorde, et dont le principal est d'avoir grand soin des ministres des dieux, et de leur bâtir des monastères et des temples. Les bonzes ont ajouté à cela bien des pratiques extérieures qui leur sont très profitables, comme de se revêtir en mourant de robes de papier et surtout de lettres de change pour l'autre monde, sans lesquelles on ne parviendrait jamais à l'élysée, mais on ne ferait que passer d'un corps dans un autre. La doctrine intérieure, dont on ne fait part qu'à un petit nombre de disciples, aux esprits forts, aux savants et aux plus grands seigneurs, et dans laquelle tous les bonzes mêmes ne sont pas initiés, a pour fondement un matérialisme grossier, et aboutit à un quiétisme absolu, sans espoir d'une autre vie. — Cette contradiction entre les deux doctrines ne peut guère s'expliquer que par des altérations introduites dans le livre vrai ou supposé de Xaca, altérations faciles à apporter, vu que ce livre est composé de feuilles d'arbre, dont il se servait, dit-on, faute de papier. Quoi qu'il en soit, ces doctrines différentes ont donné lieu à différentes sectes, qui toutes, quoique soumises à un même chef, sont irréconciliablement ennemies les unes des autres. Il y en a quatre principales : celles des *xenxus*, qui n'enseignent que la doctrine intérieure de Xaca. On appelle *Xodoxius* ceux de la seconde, qui enseignent le dogme de l'immortalité de l'ame, et suivent à la lettre la doctrine extérieure. Ceux de la troisième, qui sont les plus zélés partisans de Xaca, ont pris le nom de *foquexus*, de celui du *Foquieko*, qui est le livre de leur prophète. On les dit fort austères : ils se lèvent à minuit pour chanter les louanges de leur dieu, et pour méditer sur quelques points de morale. La quatrième secte est plutôt une congrégation militaire. Les bonzes qui la composent s'appellent *négores*. On dit

que l'Orient n'a point de soldats mieux disciplinés ni plus aguerris. Ils habitent à eux seuls des villes dont l'entrée est même interdite aux femmes. Ces quatre sortes de bonzes sont les plus répandues. La plupart des autres ne fréquentent que les bois, les déserts et les campagnes : les uns font profession de magie; d'autres se livrent à une vie de contemplation et de pénitence; enfin un grand nombre forment une espèce d'ordre de mendiants qui se tiennent sur les routes et rançonnent les passants au moyen de quelques lignes du *Foquieko*, qu'ils récitent à haute voix, et qu'on ne manque pas d'écouter avec respect et reconnaissance. — Quelle que soit la conviction intime des bonzes sur l'une ou l'autre doctrine de Xaca, où l'on ne doit voir en définitive que les deux grands systèmes philosophiques qui se partagent le monde, ils ont tous un extérieur très austère, et ont toujours de saintes et dignes paroles à la bouche. Ils ont les cheveux et la barbe rasés, et, quelque temps qu'il fasse, ne se couvrent jamais la tête. Ils donnent la plus grande partie du jour à la prière, gardent en public le plus profond silence, et paraissent toujours dans le recueillement. Mais ce qui les caractérise presque tous, c'est leur insatiable cupidité. Ils exploitent la superstition des croyants en leur vendant fort cher une foule de bagatelles, entres autres ces robes de papier, dont il se fait un débit prodigieux, et dont chacun veut mourir revêtu. Tous leurs sermons finissent toujours par une exhortation pathétique, qui a pour but d'avertir les fidèles que le moyen le plus assuré de se rendre les dieux propices est d'orner leurs temples et de faire à leurs ministres de grandes libéralités. De sorte que les trésors de ces ministres sont de véritables gouffres où va s'engloutir une grande partie de la fortune publique. — Il y a aussi dans cette reli ion des filles recluses ,.qui sont chargées de l'éducation des jeunes personnes de leur sexe. On les nomme *Biconis*, et les Européens les ont appelées *Bonzies*. On voit en plusieurs endroits des monastères des deux sexes qui se touchent, et des temples où les bonzes et les biconis chantent à deux voix, les hommes d'un côté, et les femmes d'un autre. Les bonzies affectent beaucoup de pudeur, et prétendent à une haute réputation de chasteté, quoique les bruits qui courent sur elles ne leur soient point très favorables.

C.-M. Paffe.

BOOTÈS. C'est une constellation boréale, qui dans le firmament simule à peu près un pentagone au nord-est de l'arcture; elle vient après la grande ourse, en descendant du pôle. Les astronomes, eu égard à la perfection toujours croissante des télescopes, ont multiplié le nombre des étoiles qui la composent d'après leur découvertes nouvelles dans les profondeurs du ciel; le catalogue de Ptolémée l'avait fixé à 23 étoiles, Flamsteed le porta à 55, et depuis on le fit monter à 70. Cette constellation est remarquable par une étoile magnifique, l'arcturus ou la queue de l'ourse. On y admire encore une des étoiles appelées doubles en astronomie, parce qu'en apparence elles sont si rapprochées qu'elles semblent jumelles : la plus grande des deux est d'un rouge écarlate, et la plus petite d'un bleu mourant ravivé par une teinte lilas; car en effet, pour l'œil de l'astronome, le firmament est une prairie sans fin dont les astres sont les fleurs, tant sont variés leurs couleurs et leur éclat! Anacréon se montre excellent observateur lorsqu'il s'exprime ainsi dans son *Amour mouillé*: « C'était l'heure de minuit, lorsque l'ourse tourne déjà autour de la main du bootès. » N'est-ce pas là montrer aux yeux avec la plus grande précision, en des vers harmonieux, la main supérieure du bouvier formée de trois étoiles de quatrième grandeur, touchant presque à la queue de l'ourse? Le poète ici ne peint-il pas admirablement bien les petites parallèles que ces constellations voisines décrivent ensemble autour du pôle?—Quoique fort septentrional, le bouvier descend sous notre horizon et se couche pour

nous. Son coucher cosmique, c'est-à-dire le temps où il se couche au soleil levant, est, selon Ovide, que Lalande ne contredit pas, au quatrième jour de Mars. Dans les climats très méridionaux, où la grande Ourse se couche, cette constellation brille pendant plus de douze heures. La belle étoile d'Arcturus nous menace de passer dans l'hémisphère australe, car elle a un mouvement propre de quatre minutes par siècle vers le midi; il n'y a aucune étoile dans le firmament dont le déplacement soit plus sensible; c'est un dérangement physique dont la cause est, on peut le dire, inconnue.—Arcturus est au nombre des étoiles Aldébaran et Sirius, qui ont changé de latitude en un sens contraire au changement de toutes les autres. Aussi connue que redoutée des anciens, cette constellation fut une de celles qui guidèrent les premiers nochers sur les mers. Job et Amos, dans la *Bible*, en font mention sous le nom de *Hasch*, qui veut dire assemblage en hébreu, nom parfaitement adapté aux astérismes. Homère, Pline, Horace, Properce, lui donnent de concert l'épithète de *sinistre*, parce que son lever et son coucher soulèvent les tempêtes. Les Arabes appellent le Bootès *ala' oua* et l'arcture *al-rameh*. Il a beaucoup de noms dans les mythes grecs: nous ne citerons ici que le plus connu parmi leurs poètes, celui d'arctophylax, *gardien de l'ourse*.—Dans l'iconographie égyptienne, le Bouvier tient une faucille de moissonneur, parce qu'il se levait au temps où les peuples du Nil faisaient la moisson, époque qu'a changée la précession des équinoxes. Les Grecs, qui formulaient la physique et l'astronomie dans les moules si variés de leur imagination, disaient tantôt, que le Bouvier était Arcas, fils de Calisto et de Jupiter, et placé dans le ciel par la faveur de ce dieu; tantôt, que c'était Icare, le père d'Erigone et l'inventeur de la vigne; tantôt, que c'était Atlas, géant dont la tête touchait au pôle. Volney pense que le Bootès n'est autre qu'Osiris. A-t-il pris cette idée dans Tibulle, confondant ainsi Osiris avec Icare, parce que ce poète aurait dit qu'Osiris fut le premier planteur de vignes? Dans toutes ces fables, dans toutes ces iconographies célestes, il est évident que l'astronomie et l'histoire sont mêlées ensemble. Bailly, Pluche, Dupuis, Lalande, et depuis eux Champollion, ont, par leurs savantes recherches, assez éclairé cette matière.

DENNE-BARON.

BOOZ. *Voyez* RUTH.

BOQUILLON, vieux mot qui signifie *bûcheron*, et qui a été agréablement employé par La Fontaine (fable Ire, liv. V : *Le Bûcheron et Mercure*). On a dit d'abord *bosquillon*, puis *boquillon*, *boscheron* ou *bocheron*, qu'on trouve dans Furetière, puis enfin *bûcheron*.—Ce mot a la même étymologie que celui de *bois*, dérivé du latin *boscus*, fait lui-même du grec *boskon*, qu'on a d'abord traduit, dit M. Ch. Nodier, par celui de *bos*, qui se trouve dans le roman de la Rose, et d'où l'on a fait ensuite *bocage*, *bosquet* et *bouquet*. (*Voyez* ces mots.)

BOR, dans la mythologie scandinave, est fils de Bour, qui le premier naquit du sein des rochers. Il épousa Belsta, fille du géant Bergthorer. Celle-ci le rendit père des trois dieux les plus antiques des Scandinaves, Odin, Vilé, Vé. Les prêtres prétendaient descendre directement de Bor. En Scandinavie comme en Orient, ils formaient une caste à part, et leurs fonctions se transmettaient du père au fils. A. S—R.

BORA (CATHERINE DE), religieuse, puis femme de Martin Luther. — Catherine de Bora, fille d'un gentilhomme allemand, religieuse au monastère de Nimptschen, et huit autres religieuses du même monastère rompirent leurs vœux en 1523, et sortirent du cloître. Ce fut par suite des conseils de Léonard Coppe, sénateur de Torgau, que s'effectua la sortie de ces religieuses du monastère de Nimptschen. Cet évènement causa d'autant plus de scandale qu'il arriva pendant la semaine sainte. Aussi l'électeur de Saxe, Maurice, ne crut pas devoir approuver ostensiblement la conduite de

ces religieuses; mais il les assista en secret. Luther publia une apologie pour elles et pour le sénateur de Torgau. — Après sa sortie du monastère de Nimptschen, Catherine de Bora se rendit à Wittemberg, où, suivant les uns, elle vécut avec toute sorte de libertés parmi les étudiants de l'université, et, suivant les luthériens, elle se comporta de la manière la plus régulière. En 1525, elle épousa Luther, qui, l'année précédente, ayant quitté l'habit religieux, consomma par ce mariage sa rupture avec l'église catholique. — Dans une lettre écrite par Érasme à un de ses amis, on lit que la femme de Luther accoucha bientôt après ses noces. Mais dans une lettre postérieure, écrite par le même Érasme, cet homme célèbre reconnaît la fausseté de la nouvelle qu'il avait répandue. Si le témoignage de Luther n'est pas récusable, il fait le plus grand éloge de sa femme dans plusieurs de ses lettres. « Il n'aurait pas voulu, dit-il, changer sa condition avec celle de Crésus, tant était bonne la femme que Dieu lui avait donnée. Entre sa Catherine et le royaume de France et les richesses de Venise, il n'aurait pas balancé un instant. » — Après la mort de Luther, sa veuve vécut avec distinction, aidée de la munificence de l'électeur de Saxe et des comtes de Mansfeld. De Wittemberg elle se retira à Torgau, où elle mourut le 20 octobre 1552. E. B.

BORACIQUE (Acide.) (*V.* BORIQUE.)

BORACITE. Ce fossile, que les chimistes français ont appelé *borate magnésio-calcaire*, a été analysé pour la première fois par M. Westromb, qui y a trouvé :

Acide boracique, ou borique	68	»
Magnésie	13	05
Chaux	11	»
Alumine	1	»
Oxyde de fer	»	75
Silice	2	»
Total	95	80

M. Vauquelin, en examinant cette substance, crut s'apercevoir que la chaux n'entrait pas comme partie essentielle dans sa composition, parce que sa poussière faisait effervescence avec les acides, et que la petite quantité de chaux que lui donnait l'analyse ne paraissait pas excéder celle que le degré de l'effervescence annonçait. En conséquence, il fit des essais avec des acides faibles et étendus de beaucoup d'eau, notamment avec l'acide acéteux, tendant à séparer la portion de carbonate mêlée au borate : il ne put y réussir. Quelque temps après, M. Stromayer ayant donné des cristaux à M. Vauquelin, ce savant mit leur poussière avec de l'acide muriatique, et, lorsqu'à l'aide d'une chaleur douce la dissolution fut opérée, il fit évaporer à siccité pour chasser l'excès d'acide ; ensuite, il fit dissoudre dans une petite quantité d'eau froide. C'est ainsi qu'il parvint à séparer la plus grande partie de l'acide boracique, qui était en lames très blanches et très brillantes. Il y ajouta de l'eau et y mêla une certaine quantité d'oxalate d'ammoniaque, qui, comme le savent les chimistes, est le meilleur réactif pour démontrer la présence de la plus petite quantité de chaux contenue dans une liqueur, pourvu qu'il n'y existe pas d'excès d'acide. Néanmoins, il ne se manifesta aucun signe qui pût y faire soupçonner l'existence de cette matière. Pour s'assurer que la petite quantité d'acide boracique dissoute par l'eau en même temps que le muriate de magnésie n'apportait point d'obstacle à la précipitation de la chaux, il mêla une portion de muriate de chaux, qui ne s'élevait pas au cinquantième du borate employé, et aussitôt il se produisit un nuage par toute la liqueur. D'une autre part, il décomposa du borate de chaux artificiel, de la même manière que le borate naturel, et il obtint par l'addition de l'oxalate d'ammoniaque un précipité très abondant. Il est donc évident que si le borate naturel avait contenu seulement un centième de son poids de chaux il en aurait donné quelques marques par les moyens que l'auteur mit en usage. D'où il conclut que le borate naturel magnésien parfaitement transpa-

rent ne contient pas de chaux ; que celle que l'on trouve dans les cristaux opaques est interposée à l'état de carbonate, et qu'elle est même la cause de leur opacité. Cette substance ne doit donc plus être considérée comme un sel triple et porter le nom de *borate magnésio-calcaire*, mais tout simplement celui de *borate magnésien*. (*Voy.* BORATE.)

BORANES, *Borani*, peuples scythes, qui avaient, dit-on, leur habitation auprès du Danube. Sous le règne de Valérien, ils envahirent la Colchide et vinrent mettre le siége devant Pithyonte. Repoussés avec une perte considérable par Successianus, ils s'enfuirent dans leur pays ; mais bientôt ils reparurent avec des forces nouvelles, et, en l'absence du général qui les avait battus, ils ravagèrent le pays et pillèrent les villes de Pithyonte et de Trapézonte.

BORATES et **SOUS-BORATES**, sels produits par la combinaison de l'*acide borique* (*voy.* ce mot) avec les bases. La composition des *borates* est telle que l'oxygène de la base est à l'oxygène de l'acide comme 1 est à 2 dans les sels neutres, et comme 1 est à 4 dans les sels acides. Les *borates de soude et de potasse* sont très solubles dans l'eau; mais le *borate de mercure*, sel sédatif mercuriel, qu'on a essayé d'employer contre les affections vénériennes, et qui a été abandonné, l'est peu.—Les *sous-borates* (*sub boras*) sont en général peu solubles dans l'eau ; mais tous les acides forts le décomposent à la température de l'ébullition, s'emparent de la base, et mettent l'acide borique à nu. A une température rouge, les sous-borates ne sont décomposés que par les acides fixes, tels que l'acide phosphorique. Aucun des sous-borates n'est employé, à l'exception du sous-borate de soude, ou *borax*. (*Voy.* ci-après.)

BORAX (de l'arabe *baurach.*) On appelle ainsi une substance saline, formée d'acide borique et de soude, et que l'on désigne encore par les noms de *tinkal*, *chrysocolle*, *sel de Perse*, *sel alcali minéral*, *soude boratie*, *borate de soude avec excès de base*, *sous-borate de soude*, etc. Ce sel, qui existe en dissolutiou dans les eaux de certaines sources et de quelques lacs, et que l'on rencontre aussi en gros blocs, soit dans le fond, soit sur les bords de ces mêmes lacs, se trouve au Pérou, en Transylvanie, en Saxe, en Perse, dans la Tatarie, en Chine, à Ceylan, et particulièrement dans l'Inde. Le commerce nous l'offre sous trois états : 1° à l'état brut (c'est celui qui nous vient de l'Inde ou du Thibet); 2° à l'état de borax demi-raffiné (c'est celui que les Chinois nous expédient); 3° enfin à l'état de borax purifié (ce dernier est fourni par les manufactures de France, de Hollande, d'Angleterre, d'Allemagne, etc.).—Le borax brut est en cristaux tantôt petits et très nets, tantôt très gros et arrondis sur leurs angles et leurs arêtes : dans l'un et l'autre cas, mais surtout dans le premier, ils sont recouverts ou même agglutinés par une matière de nature savonneuse, que l'on s'accorde généralement à considérer comme le produit de la combinaison de la soude en excès avec le beurre ou la graisse dont on enduit les cristaux pour les empêcher de s'effleurir. — Pour purifier le borax, pour détruire cette matière grasse qui le colore et le salit, on le place dans un grand creuset ou dans un four, puis on le soumet pendant quelque temps à une chaleur rouge : par ce traitement, on le transforme en une masse vitreuse que l'on fait dissoudre dans l'eau bouillante; le soluté est filtré, évaporé et abandonné à lui-même pour que le sel puisse cristalliser par le refroidissement. Toutefois, ce raffinage du borax brut n'est pas aujourd'hui le seul moyen d'obtenir le sous-borate de soude purifié : en effet, il existe en Toscane des lacs dont l'eau tient en solution de l'*acide borique* (*voy.* ce mot), en proportion assez considérable pour qu'on puisse l'en retirer avec avantage, et cet acide sert à fabriquer chez nous le borax *de toutes pièces*. Nous sommes redevables de cette nouvelle branche d'industrie à MM. Cartier et Payen, de Paris, et à M. Jacob, de

Marseille. Cette fabrication, qui nous exempte d'un tribut que nous payions à l'étranger, est d'une très grande simplicité : il s'agit seulement de saturer l'acide par un excès de sous-carbonate de soude, à l'aide d'une quantité d'eau déterminée et du calorique, puis de faire évaporer et cristalliser convenablement. —Le borax ainsi obtenu est demi-transparent; sa forme est celle d'un prisme hexaèdre comprimé et terminé par des pyramides trièdres; il est inodore et d'une saveur styptique et alcaline. Chauffé, il fond dans son eau de cristallisation, puis il se boursoufle et finit par se dessécher; à une température plus élevée, il éprouve la fusion ignée, et prend l'apparence d'un verre blanc, transparent, qui, coulé sur une table de marbre, s'y solidifie, et constitue le produit particulier connu sous le nom de *borax vitrifié*. Il s'effleurit légèrement à l'air; il se dissout dans six cent parties d'eau froide, et dans deux seulement d'eau bouillante. Mis en contact avec le sirop de violette, il en fait virer la couleur au vert. — Ce sel, qui jouit de la propriété de se colorer diversement lorsqu'on le fond avec certains oxydes, est employé dans leur analyse et pour leur réduction; il est surtout mis en usage pour souder les métaux, dont il facilite beaucoup la fusion. On s'en sert aussi pour fabriquer les différents borates dans les laboratoires de chimie, et pour appliquer l'or et les couleurs dans la peinture sur porcelaine. Enfin, en médecine, on l'a prescrit autrefois comme réfrigérant ou calmant; et maintenant on l'emploie parfois avec un grand succès contre quelques affections cutanées chroniques.

P.-L. Cottereau, D. M. P.

BORBORITES ou **BORBORIENS**, secte de gnostiques, dont le nom vient du mot grec *borboros* (en latin *cœnum*), signifiant *boue*, *ordure*, et qui, aux infamies et aux sales extravagances de leurs cérémonies joignaient l'erreur monstrueuse de nier la réalité du jugement dernier. On trouve des détails sur cette secte dans le *Traité de Philastrius sur les hérésies*, dans St-Epiph., *hæres*, 25 et 26, dans St-Augustin (*hæres*, c. 5) et dans Baronius (*ad an. Chr.* 120).

BORBORYGME, en latin *borborygmus*, et en grec *borborygmos*, fait de *borborúzo* (produire un bruit sourd), est une espèce d'onomatopée, par laquelle on indique en médecine le bruit que font l'air et les gaz contenus dans l'abdomen et les intestins; ce qui a lieu quelquefois chez les personnes en bon état de santé, mais arrive plus fréquemment néanmoins et plus habituellement chez les individus malades. Les borborygmes sont, en général, le symptôme ordinaire des indigestions, des coliques, des affections hypochondriaques et hystériques, et annoncent souvent de l'embarras dans le conduit intestinal; ils dépendent des mêmes causes et demandent les mêmes remèdes, particulièrement les carminatifs.

BORD, bout, extrémité d'une chose, ce qui la termine, ce qui la borde; mot fait du latin *ora*, qui a la même signification, et dont on a formé aussi les mots *orlum* en latin, *orlo* en italien, et en français *ourlet*, ainsi que le mot *orée*, qui dans cette dernière langue se dit quelquefois encore dans le sens de bord ou lisière d'un bois. On dit le bord d'un verre, d'une assiette, d'un plat, etc. (*ora*); le bord d'un ruban, d'un galon, d'une dentelle, etc. (*limbus*); le bord de la mer (*littus*); le bord de l'eau (*ripa*); le bord d'une fontaine (*margo*); le bord d'un fossé (*labrum*); le bord d'un précipice (*crepido*). — Ce mot se prend aussi quelquefois dans le sens poétique et figuré, comme dans ces vers de Racine :

On ne repasse point le rivage des morts,
Et l'on ne voit jamais deux fois les sombres bords,

où cette expression est prise pour les rivages du Styx. On dit qu'un homme est *au bord de l'abîme* ou *au bord du précipice*, pour dire qu'il est dans un danger imminent, qu'il est près de sa ruine ou de sa perte, et d'un homme qu'il est sur le *bord de sa fosse*, pour dire qu'il

est parvenu à l'age qui est le terme ordinaire de la vie humaine.—On appelle un *rouge bord* un verre plein de vin jusqu'au bord. E. H.

Bord, en marine, est un de ces mots qui ont perdu leur signification primitive en faveur de leur signification figurée.—Je ne crois pas qu'il existe plus d'une douzaine de cas en marine où l'on emploie le mot *bord* pour exprimer le bord du bâtiment, c'est-à-dire pour signifier la partie qui termine extérieurement à la surface du pont la coque du navire. On dit cependant, en parlant de deux bâtiments qui se *longent*, qu'ils sont *bord à bord*; on dit aussi passer sur le *bord*, pour passer sur le côté du navire; mais, dans ces cas-là, et dans quelques autres, le mot *bord* a conservé à peine son acception propre.—La signification la plus générale conservée à ce mot est celle qui a rapport au bâtiment considéré comme le domicile des marins. Le *bord*, dans le langage maritime, signifie le navire: se rendre à *bord*, quitter le *bord*, rester à *bord*, aimer le *bord*, sont des expressions consacrées par le long usage qui a donné à ces mots la seule acception sous laquelle ils soient à peu près employés maintenant.—*Courir un bord*, c'est courir une *bordée*, c'est-à-dire naviguer sous la même allure dans une direction donnée.—*Virer de bord*, c'est changer d'amares, quitter la direction que l'on a prise pour en prendre une autre, en recevant le vent du côté opposé à celui d'où il venait. Faire passer sur le *bord*, c'est ordonner à deux ou à quatre hommes, selon le grade de l'officier qui arrive, de se placer sur le côté du navire pour recevoir et aider à monter l'officier à qui l'on doit rendre des honneurs.—Le mot *plat-bord* est réellement celui qui a remplacé le mot *bord* pris dans sa signification primitive.—On nomme *plat-bord* le cordon supérieur qui se place à plat sur le bord du bâtiment, et qui lie entre elles toutes les têtes des alonges de la membrure qui viennent aboutir au raz du pont.—Un vaisseau de *haut bord* est un vaisseau de ligne. On ne dit pas par opposition un vaisseau de bas-bord pour signifier un navire dont le bord est peu élevé sur l'eau. Quoique les grandes frégates et les petits vaisseaux aient le bord haut, on ne les comprend pas dans le nombre des vaisseaux de *haut bord*. Cette dernière expression est du reste aujourd'hui peu usitée. Sous l'empire, on voulut, en divisant la marine en deux classes, affecter la dénomination d'*équipages de haut bord* aux équipages des vaisseaux, frégates et corvettes, et celui d'*équipages de flottille* aux équipages des petits bâtiments. Mais cette désignation n'a pas prévalu.

Ed. Corbière.

BORDA (Jean-Charles), physicien illustre, l'un des auteurs du système métrique, et à qui appartient la gloire d'avoir fait de l'art nautique un art nouveau, en substituant une théorie éclairée à l'aveugle routine qui jusqu'alors avait seule guidé les marins français, était né à Dax, dans les Landes, en 1733. Ce qui distingue ses travaux, c'est l'heureuse alliance de la théorie qui devine et de l'expérience qui vérifie, c'est le soin constant d'employer les sciences à des applications utiles à la société. Cette méthode, qui l'a conduit aux plus belles découvertes, était une conséquence de la justesse de son esprit; aussi ses premiers essais furent-ils empreints de ce caractère. La résistance des fluides avait donné lieu à divers travaux mathématiques; Borda, ayant consulté l'expérience, démontra que la théorie admise pour le choc des fluides était complètement fausse. Il porta également son attention sur les lois qui règlent l'écoulement des fluides par un orifice, lois essentielles à connaître pour la construction des moteurs hydrauliques, et perfectionna beaucoup cette branche des arts mécaniques.—Dans ces travaux, il s'était appuyé sur l'expérience; ce fut au contraire la connaissance des conditions mathématiques de la bonne construction des pompes qui le conduisit à reformer celle des vaisseaux.—Un voyage entrepris par ordre du gouvernement et en qualité de commissaire de l'académie des sciences pour l'examen

des montres marines et des diverses méthodes qui servent à déterminer la longitude et la latitude en mer, lui fournit une nouvelle occasion d'être utile. Il apprit aux marins à se servir des instruments à réflexion pour le relèvement astronomique des côtes, et c'est à cette méthode, dont il donna lui-même un magnifique exemple dans la *Carte des îles Canaries et de la côte d'Afrique*, que sont dues les belles cartes hydrographiques exécutées depuis le commencement de ce siècle. — Mais le plus beau présent que Borda ait fait à la navigation est celui du *Cercle de réflexion*, qui, en permettant aux marins l'observation précise des longitudes, donnait à la direction des vaisseaux une certitude toute nouvelle. Les observations terrestres ne gagnèrent pas moins à l'invention de cet instrument que les observations nautiques, et le cercle répétiteur entier, adopté par tous les astronomes, a reçu de leur reconnaissance le nom de *Cercle de Borda*. — On doit encore à Borda et l'invention de la boussole propre à mesurer l'inclinaison du courant magnétique et la première méthode exacte pour apprécier l'intensité magnétique de la terre, méthode qu'a suivie Humboldt dans tous ses voyages. — On lui doit également l'ingénieuse méthode des doubles pesées, au moyen de laquelle on peut peser juste avec une balance fausse. — Mais c'est surtout lorsqu'il fut, au commencement de la révolution, chargé avec Mechain et Delambre, de la mesure de l'arc du méridien terrestre de Dunkerque aux Baléares que se déploya toute la puissance de son génie, toute la richesse de son imagination. Cette opération, d'où devait sortir le nouveau système des poids et mesures, exigeait la plus scrupuleuse précision. Il fallait mesurer la longueur du pendule; Borda y parvint par un procédé très simple. Il fallait pour mesurer les bases trigonométriques des règles d'une forme commode, d'une nature inaltérable et d'une dilatation connue; Borda fit construire des règles de platine dont les moindres dilatations furent appréciées au moyen d'un thermomètre métallique de son invention, plus sûr, plus étendu que les thermomètres ordinaires. — On le voit, toutes les recherches scientifiques de Borda étaient dirigées vers les applications. Le savoir à ses yeux n'avait de mérite que lorsqu'il servait les besoins de la société. Aussi s'occupa-t-il très peu de mathématiques pures. Une seule fois il le fit, et en maître, pour défendre la gloire de Lagrange, dont la théorie des isopérimètres était l'objet d'injustes attaques. — Tant de travaux avaient marqué sa place à l'institut, lors de sa création. Déjà en 1756, un mémoire sur la *Théorie des projectiles*, en ayant égard à la résistance de l'air, mémoire accompagné de tables qui faisaient presque de la balistique une science nouvelle, l'avait fait admettre parmi les associés de l'académie des sciences. — L'histoire de Borda n'est pas, comme celle de la plupart des savants, toute dans ses ouvrages. Destiné par sa famille au barreau, il avait préféré entrer dans le corps savant du génie militaire, et il fit, en 1757, la campagne de Hanôvre. Employé ensuite comme ingénieur dans divers ports de mer, son mérite éminent le fit distinguer par le ministre de la marine, qui l'appela dans ce corps en 1767, malgré l'opposition jalouse des officiers. En 1777-78, pendant la campagne du comte d'Estaing en Amérique, il remplit les fonctions difficiles de chef d'état-major de l'escadre, avec une sagesse et une habileté qui furent admirées de tous. Ayant remarqué combien l'inégale construction des bâtiments nuisait à la régularité des manœuvres, il fit adopter à son retour de cette campagne l'idée de donner à tous les bâtiments du même rang une même forme, idée que les Anglais, bons juges en cette matière, s'empressèrent d'appliquer à leur marine. En 1782, il commandait le vaisseau le *Solitaire*, de 64 canons. Après avoir porté des troupes à la Martinique, il dut établir avec quelques frégates une croisière dans les mers des Antilles. Mais un brouillard ayant fait tomber sa petite escadre au milieu de huit vaisseaux de

guerre anglais, il se dévoua pour la sauver à soutenir un combat inégal, et n'amena son pavillon que lorsqu'il vit ses frégates hors de danger et son vaisseau complètement désemparé. Les Anglais le traitèrent avec toute la distinction qui devait s'attacher à tant de courage uni à tant de savoir. Mais Borda n'en fut pas moins sensible à son malheur, et sa santé, dès lors altérée, ne lui permit plus le service de mer. Toutefois, il fut encore utile à son arme comme chef de division au ministère de la marine. — S'il honora les sciences par ses talents, il n'a pas moins honoré l'humanité par ses vertus. Élevé par son mérite à des emplois qui lui donnaient une grande autorité sur ce qui l'entourait, il prit toujours autant de soin à dissimuler la supériorité de sa position que d'autres en auraient pris à la faire valoir. Pendant la grande opération qui servit de base au système métrique, quand le trésor public, épuisé par la guerre que soutenait alors la France contre l'Europe coalisée, faisait trop attendre aux artistes le salaire de leurs travaux, il n'hésita pas à leur ouvrir sa bourse. Les grands services qu'il rendit à cette époque, non moins glorieuse pour le génie scientifique que pour le génie militaire de la France, auraient sans doute trouvé leur récompense dans la générosité de la nation, comme ils l'avaient déjà reçue de l'estime publique, si la mort ne l'avait enlevé au mois de ventose, an VII (1799).

A. Des Genevez.

BORDAGE, fait de *bord*, exprime, en termes de marine, les planches qui couvrent les côtes ou les membres du navire en dehors; celles du dedans s'appellent *vaigres* (*marginum navis constructio*); les deux planches qui sont des deux côtés de la quille s'appellent particulièrement *gabords*. L'épaisseur des bordages va graduellement en diminuant jusqu'à trois ou quatre pieds au-dessous de la flottaison; de cet endroit jusqu'au gabord, l'épaisseur reste la même : les premiers sont bordage de diminution, les autres sont bordage de point. Le bordage qui se noie dans la rablure de la quille est le *gabord*, celui qui le touche est le *ribord*. Le bordage, devant se ployer aux formes du vaisseau, doit être contourné suivant la place qu'il est destiné à occuper; on le dompte au feu ou à l'étuve, dans l'eau bouillante; le premier procédé est le meilleur pour les vaisseaux de médiocre grosseur.—Bordage, en termes de coutume, était un droit seigneurial, dû sur une borde, loge, hôtel ou maison baillée, pour faire les vils services du seigneur, laquelle ne pouvait être vendue, donnée ni engagée par les Bordiers (*voy.* ce mot) ou débiteurs de ce droit : *Vectigal clientelaris casæ*.

BORDAT, petite étoffe, ou tissu étroit, qui se fabrique en quelques lieux d'Égypte, particulièrement au Caire, à Alexandrie et à Damiette.

BORDEAUX, jadis *Bourdeaux*, ancienne métropole de la seconde Aquitaine et du royaume et du duché du même nom, ancienne capitale de la Guienne, chef-lieu du département de la Gironde; l'une des principales places de commerce de l'Europe. Cette antique cité n'était, dans l'origine, qu'une bourgade appelée *Biturigum Vibiscorum*. Son accroissement fut rapide; elle dut cet avantage à son heureuse situation topographique. Elle fut fondée par une colonie de *Bituriges* venus de cette partie de la Gaule appelée depuis le Berri, et son commerce était déjà très considérable quand les Romains s'en emparèrent; ils lui donnèrent le nom de *Burdigala*, que D. Vinet croit être un mot celtique. Une ancienne inscription du château Trompette portait : *Augusto sacrum in genio civitatis Biturigum Viviscorum*. Cette inscription explique l'origine de cette ville; mais, quant à l'étymologie de son nom, sur laquelle les annalistes ont beaucoup varié, l'opinion de Favin, qui, dans son *Histoire de Navarre*, la fait venir de *burgum aquarum*, bourg d'eau, est la plus naturelle et la plus simple.—Devenus maîtres de cette ville, les Romains lui accordèrent les plus larges immunités, la constituèrent ville libre et indépendante;

le commerce ne peut prospérer que sous le régime de la liberté, c'est la condition de son existence. L'histoire de tous les temps et de tous les lieux dépose de cette vérité. Dès l'établissement du christianisme dans les Gaules, Bordeaux disputait à Bourges la primatie d'Aquitaine; mais, après une nouvelle division des Gaules par les Romains, Bordeaux avait été proclamée capitale de la Novempopulanie. Bâtie entre des marais et la rive gauche de la Garonne, elle s'est assainie en s'agrandissant. — L'histoire de Bordeaux comme capitale de l'*Aquitaine* et de la *Guienne*, ayant été l'objet de deux articles spéciaux (*voy.* Aquitaine et Guienne), je dois me borner ici à esquisser le tableau de ses établissements particuliers relatifs à son administration civile, judiciaire, à ses monuments et à son commerce. Cette célèbre cité occupe une grande place dans notre histoire ancienne et moderne. L'administration locale résidait essentiellement dans les mains des magistrats, qui, sous diverses dénominations, exerçaient le pouvoir municipal. Cette magistrature était à Bordeaux, comme presque partout, élective, temporaire et collective. Ces riches et fertiles contrées avaient passé successivement des Romains aux Goths, qui signalèrent leur domination par d'affreux ravages, et des Goths aux Français, qui en furent expulsés par les Sarasins dans le VIIIe siècle; elles subirent ensuite l'occupation non moins désastreuse des Normands. Réunies sous des ducs indépendants ou feudataires de la couronne de France, elles furent conquises par les Anglais, qui s'y maintinrent depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'au règne de Charles VII, qui dut cette conquête à Dunois, auquel était réservé la gloire d'expulser les Anglais des provinces de France qu'ils occupaient depuis près de deux siècles. Une des conditions de la capitulation de Bordeaux fut l'établissed'un parlement, qui ne fut néanmoins établi que neuf ans après le traité, en 1460. Il siégeait dans l'ancien château de l'Ombrière, qui avait été la résidence des ducs de Guienne. Mais les Bordelais ayant, quelque temps après, rappelé les Anglais, le parlement fut cassé et sa juridiction réunie au parlement de Poitiers; puis rétabli en 1461, transféré à Poitiers l'année suivante, lorsque le roi donna la Guienne en apanage à son frère, et enfin reconstitué à Bordeaux en 1472. Il n'était alors composé que d'un très petit nombre de magistrats; ce nombre s'est depuis accru considérablement: il était de 113 en 1789. La division, les attributions des chambres étaient à peu près les mêmes que dans les autres cours souveraines. Le parlement lutta longtemps, et toujours avec un égal courage, contre les gouverneurs, les intendants et le despotisme ministériel. Malgré ses protestations en faveur des propriétaires riverains de la Garonne, il ne put empêcher les plus scandaleuses spoliations: la Garonne, dans ses déviations, avait englouti des villages entiers; les îlots qui s'étaient formés par alluvion appartenaient de droit aux malheureux villageois dont le fleuve avait envahi les champs et entraîné les habitations, mais ils furent donnés à des favoris des ministres. —La révolution de 1789 a prévenu le retour de ces déplorables abus; mais la résistance des parlements, bien qu'elle n'eût obtenu aucun succès réel, n'en est pas moins honorable. L'autorité municipale était exercée par des jurats, *jurati*. Ce nom rappelait une ancienne institution des premiers âges de la nation française. Les jurats exerçaient dans toute sa plénitude la police civile et judiciaire: les colléges, les académies, tout ce qui tenait au régime intérieur de la ville, étaient dans leurs attributions. Il importe de remarquer que jusque en 1789, l'éducation publique était partout sous le patronage de l'autorité municipale. L'assemblée constituante n'avait donc rien innové à cet égard; et ce qui pendant plusieurs siècles fut un fait accompli, maintenu comme un principe de bonne administration et d'intérêt public, a été depuis non seulement mis en question, mais tout-à-fait abrogé et sa-

crifié aux convenances de la monarchie impériale. Bordeaux avait un siége d'amirauté, un bureau des finances et tous les autres établissements des grandes villes parlementaires; son académie des sciences et belles-lettres datait de 1712; elle avait un protecteur héréditaire : c'était un privilége de la famille des ducs de La Force. Cette académie du moins avait bien compris son mandat. Une population de navigateurs et de négociants imprime à tout ce qui la touche cet esprit d'ordre réel et d'utilité spéciale qui la caractérise. Ainsi, tandis que les mainteneurs des jeux floraux à Toulouse ne proposaient pour sujet de prix que le *Sonnet à la Vierge* et l'*Eloge de Clémence Isaure*, l'académie de Bordeaux décernait le 1er mai une médaille d'or de 300 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur une question de physique dont le sujet variait chaque année. — Les écoles de Bordeaux étaient déjà célèbres du temps des Romains, et elles s'étaient maintenues dans le même état de prospérité, parce que l'instruction est le premier besoin d'une population tout industrielle. La mendicité, cette lèpre des gouvernements absolus, était tout-à-fait inconnue à Bordeaux. Pour être indépendant des hommes et des choses, il ne faut pas avoir besoin de mettre les bras d'un autre au bout des siens : ce principe était de temps immémorial en action dans le Bordelais avant que J.-J. Rousseau en eût défini la théorie. — Bordeaux a plusieurs théâtres, et le premier et le plus beau monument de ce genre qu'il y ait en France ; un seul hôpital pour les malades et peu d'églises; l'empereur Napoléon s'en étonnait en 1809 : « Nous avons, lui dit le maire, peu de malades et point de pauvres. » Cette réponse naïve est le plus bel éloge de la population. Les guerres civiles et religieuses ont été moins animées, moins désastreuses à Bordeaux que dans le reste de la France ; cette heureuse exception s'explique par les mêmes motifs. — La révolution de 1789 fut accueillie à Bordeaux avec un enthousiasme unanime ; on comprit tout ce qu'un régime de liberté pouvait ajouter aux progrès de son immense commerce ; on ne pouvait prévoir alors la perte de notre plus importante colonie. Bordeaux était l'entrepôt de tous les produits de Saint-Domingue. Une banque spéciale venait d'y être établie sous la raison Henry Rombert, Baps et compagnie : cette compagnie faisait des avances aux colons dont elle recevait les produits en consignation. Bordeaux est la preuve vivante qu'un grand commerce ne peut se former, s'agrandir, que dégagé des entraves fiscales ; si le régime des jurandes et des maîtrises s'était étendu aux armateurs, aux commissionnaires, le commerce de Bordeaux fût resté stationnaire ; mais le pays trouvait dans les seuls produits de son sol une exploitation immense ; ses navires exportaient chaque année dans tous les pays plus de cent mille *tonneaux* de vins. (Le tonneau bordelais se compose de quatre grosses barriques). Ses constructeurs ont toujours eu une juste réputation d'habileté pour la confection des navires de commerce, et même les frégates sorties des chantiers de ce port sont considérées comme des modèles. Son magnifique port reçoit les bâtiments du plus fort tonnage ; le bassin, sur une longue étendue, a six cents toises de large. L'aspect de la ville, en entrant par la route de Paris, offre un vaste et magnifique panorama; la ville forme un grand croissant, toutes les maisons qui bordent ses quais sont bâties sur un plan habilement combiné, et d'une extrémité à l'autre du port, des douze portes au moulin de Bacalan, c'est un horizon varié, immense, de belles maisons et de navires; tout est animé dans ce vaste tableau. Les beaux chantiers de construction, la corderie, l'arc de triomphe de la porte Saint-Julien, la place Royale, l'hôtel des Douanes, la Bourse, la belle cale Fenwick et les élégants et riches édifices du Chartron, se dessinent successivement sur une ligne de deux lieues d'étendue. Ces navires, ces édifices, ces scènes si animées, annoncent l'entrepôt des deux mondes. Cette

cité n'était, sous le régime de la féodalité, qu'une enceinte de murailles crénelées, percées de treize portes et défendues par trois forts, les châteaux du Ha, de Sainte-Croix, ou St-Louis, et Trompette. Au milieu de ces remparts gothiques s'élevaient les vieilles tours du château ducal de l'Ombrière. Les deux premiers châteaux ont presque disparu, celui du Ha n'est plus qu'une prison et n'a conservé qu'une seule de ses tours; les treize portes, la vieille muraille, ont été remplacées par des maisons et de vastes magasins, et les pointes des tourelles de l'Ombrière sont masquées par un arc de triomphe et les bâtiments des douanes. Le fort du Ha a été construit sous Charles VII; on avait pu le croire nécessaire, mais l'évènement a prouvé que les forts protégeaient mal une cité grande et populeuse. Le château Trompette restait seul entier en 1789; ses murailles s'avançaient jusqu'au fleuve et interrompaient la circulation du port; cette partie de bâtiments avancés a été démolie, et la libre communication du quartier du Chartron à l'autre extrémité du port n'a plus été interrompue. On semblait encore vouloir respecter ce monument de Louis XIV, restauré par Vauban; les hommes sans prévention se demandaient quelle pouvait en être l'utilité. Depuis Louis XIV, Bordeaux avait été le théâtre de graves mouvements politiques. Le château n'était et ne pouvait être qu'une caserne; sa démolition avait été décidée sous la république; l'empire prolongea son existence; il a disparu sous la restauration. Le vœu des Bordelais fut entendu, car la restauration n'avait rien à refuser *à la ville du 12 mars.* — Le port de Bordeaux a la forme d'un croissant: c'est pour cette raison qu'il a été appelé *port de la lune.* Le faubourg du Chartron est maintenant réuni à la ville par un superbe quinconce et de belles maisons sur l'emplacement du château Trompette et du terrain naguère vacant ou occupé par quelques barraques. La rue du Chapeau-Rouge, qui conduit du port à la place Dauphine, est très spacieuse; elle était, avant la révolution de 1789, fermée du côté du port par une grille placée entre la partie latérale de la Bourse et du château Trompette. Le grand théâtre occupe un côté de cette rue; ce vaste et magnifique édifice est isolé, on y entre de plain pied; il a onze issues; l'escalier du péristyle est grandiose, c'est le chef-d'œuvre de l'architecte Louis. Le péristyle du Théâtre-Français à Paris ne peut lui être comparé. L'architecture intérieure a reçu, depuis quelques années, d'heureuses améliorations. Ses corridors sont vastes, tous les escaliers larges et commodes, les peintures du plafond admirables. Dans le même édifice se trouve une belle salle de concert, à deux rangs de loges. C'est dans toutes ses parties le théâtre modèle; aucune salle de la capitale, même le nouvel Opéra, ne peut donner une idée de ce monument. L'église métropolitaine et celle des Chartreux appellent seules l'attention des artistes. L'Hôtel-de-Ville n'a rien de remarquable. La principale promenade est le jardin public; la terrasse est dans son prolongement, ornée de deux belles galeries couvertes. Les belles allées de Tourni, qui n'existent plus, occupaient l'espace entre la place du Grand-Théâtre et celle de l'Amirauté, appelée maintenant bureau des classes. Le beau quartier de la Font d'Audége doit son nom à une fontaine qui fournit l'eau à cette partie de la ville. Une autre, peu éloignée et non moins abondante, appelée fontaine Figarol, se fait moins remarquer par sa construction que par son utilité. — Bordeaux, comme toutes les grandes cités qui ont été sous la domination romaine, possède les vestiges de plusieurs monuments et édifices qui rappellent la grandeur du peuple-roi. Il ne reste plus que quelques pans de muraille et deux portes d'entrée du palais Galien. L'édifice appelé *Porte-Basse*, et qui datait du siècle d'Auguste, a été entièrement démoli il y a vingt ans pour élargir la voie publique. L'ancien temple appelé palais de *Tutela* était bien conservé: ce temple, consacré aux divinités tutélaires, était décoré de vingt-

deux colonnes corinthiennes très élevées. Louis XIV fit démolir ce monument en 1700 pour prolonger l'esplanade du château Trompette. Les débris du vaste amphithéâtre dans le quartier Saint-Surin ont totalement disparu; quelques amateurs y font des fouilles qui ne sont jamais sans résultat; on y trouve à peu de profondeur des patères, quelques vases antiques, des débris d'ornements d'architecture. Bordeaux a un musée et une bibliothèque remarquables, un institut de sourds et muets, une école spéciale de commerce dont les négociants font les frais; les cours ont lieu dans l'édifice de la Bourse. L'intérieur de ce monument a été entièrement restauré; la cour a été transformée en une vaste salle vitrée. Les deux foires de Bordeaux, en mars et en octobre, et qui durent quinze jours, sont très fréquentées; tous les fabricants de France y envoient leurs produits; elles attirent un nombreux concours d'étrangers; on y remarque surtout beaucoup d'Espagnols et d'Anglo-Américains. Le canal du Midi, en ouvrant une communication aux deux mers, a donné au commerce de Bordeaux une plus grande importance. Le beau pont qui partage le port en deux parties presqu'égales n'est pas un bienfait de la restauration; les constructions étaient déjà très avancées en 1812. Bordeaux est très embelli depuis cette époque; c'est une des plus belles villes de France, et elle est considérée par les étrangers voyageurs comme la première à cause de ses immenses relations commerciales.—Jusque à l'époque de 1789, Bordeaux avait été administré par un maire et six jurats: ceux-ci étaient électifs et choisis, deux dans l'ordre de la noblesse, deux dans celui des avocats, deux dans le commerce. Les actes de cette magistrature étaient intitulés : *De par MM. les maires et jurats gouverneurs de Bordeaux, juges criminels et de police.* Bordeaux a été souvent le théâtre de troubles très graves; la présence d'un jurat, assisté d'une escorte de milice bourgeoise, a toujours suffi pour rétablir l'ordre. Le roi y envoyait un commandant militaire avec le titre de gouverneur. En 1568, un soldat de la compagnie de M. de Monferrand, gouverneur, donna un soufflet à un jurat; il fut condamné par arrêt du parlement a être traîné sur la claie dans tous les carrefours de la ville, à faire amende honorable, nu-pieds, en chemise, tenant une torche ardente à la main; à demander pardon à Dieu, au roi, à la justice, au maire, aux jurats, devant l'Hôtel-de-Ville; à être ensuite conduit devant la maison du jurat qu'il avait maltraité pour y avoir le point coupé, et ensuite pendu devant l'Hôtel-de-Ville. — La reconnaissance publique et l'intérêt du bon ordre exigèrent que l'on perpétuât par des monuments le courage des magistrats du peuple qui se dévouent pour le maintien des lois. C'est à ce titre que Bordeaux aurait dû consacrer une statue au jurat Fontenel, qui, seul, à la tête du détachement de la milice bourgeoise, parvint à calmer une émeute effrayante qui, aux cris de *vive le roi sans gabelle!* pourchassait les commis du fisc. Il importe de remarquer que dans toutes les circonstances pareilles, la présence des magistrats et de la milice bourgeoise a suffi pour apaiser les masses irritées. — L'administration municipale de Bordeaux avait avant 1789 plus d'autorité qu'elle n'en a eu depuis. Sous la constition de l'an III, elle fut divisée en trois mairies sous la direction d'un bureau central; en l'an VIII, les trois mairies furent réunies en une seule, et le bureau central fut remplacé par une préfecture de police. Si l'autorité municipale n'eût pas été confiée à un seul magistrat, le maire, la ville n'eût pas été livrée à l'étranger en 1814.

Histoire de Bordeaux depuis la révolution de 1789. — *Le parlement, les Girondins*, etc.

Bordeaux occupe une grande place dans notre histoire contemporaine; son nom se rattache à toutes les époques les plus remarquables de la fin du XVIIIe siècle et des quinze premières années du XIXe. La révolution de 1789 y fut accueillie

comme un grand bienfait. Les relations d'affections et d'intérêts des négociants bordelais avec les Anglo-Américains avaient préparé cette population active et laborieuse aux principes d'indépendance, à des institutions larges et libérales. Tous les cultes y ont maintenant des temples, et en parcourant dans tout son prolongement son vaste port, on reconnaît une métropole du monde commerçant. Les écriteaux des hôtels, des grands magasins, des établissements de tous genres, sont en langues étrangères. Avec de pareilles mœurs, l'intolérance religieuse était peu à craindre. Mais ces relations d'intérêt de tous les instants n'ont pu garantir cette belle cité d'un fléau non moins déplorable, l'intolérance politique. — Dans les premières années de la révolution, aucune dissidence d'opinion bien tranchée ne se faisait remarquer; tout annonçait l'union la plus intime: la plus légère manifestation d'opposition au nouveau régime n'eût été qu'une exception, et qu'une exception sans conséquence. Le parlement même avait paru s'associer aux vœux, aux opinions de la grande majorité de la population. L'historien le plus remarquable, et le seul peut-être que l'on puisse citer avec confiance, s'exprime ainsi : « A Bordeaux, la plus grande partie des membres du parlement se firent inscrire dans la garde nationale, et montèrent leurs gardes comme les autre habitants. Le régiment (la légion) de Saint-Rémi orna ses drapeaux des couleurs patriotiques et d'un ruban noir en signe de deuil pour la journée où le sang parisien avait été répandu. Les soldats se mêlèrent avec les bourgeois et les exercèrent aux manœuvres. Le commandant du château Trompette, animé de cet esprit de civisme, devenu tout à coup l'esprit national, loin de faire tirer, comme le gouverneur de la Bastille, sur l'infanterie citoyenne, qui venait chercher les armes renfermées dans l'arsenal de ce fort, en envoya présenter les clés aux quatre-vingts-dix électeurs des communes. Ainsi, cette ville, qui, dans la journée désastreuse de la Saint-Barthélemi, eut le bonheur et la gloire de trouver dans des magistrats de généreux défenseurs des droits de l'humanité contre les fureurs du fanatisme, vit avec orgueil, à l'époque glorieuse de l'établissement de la liberté, un de ses chefs militaires rendre hommage à la souveraineté de la nation, reconnaître que les soldats de la patrie ne sont pas les satellites du despotisme, mais les gardiens du peuple, et que l'armée, dont la soumission doit être sans bornes contre les ennemis de l'état, ne peut être employée dans l'intérieur, sous le prétexte même du maintien de la tranquillité publique, sans être dirigée par la loi, et réquise par les pouvoirs civils. » (*Histoire de la révolution en France, par deux amis de la liberté*, t. 2, p. 84, éd. in-18.). — Ces sages principes, si heureusement mis en pratique par le parlement de Bordeaux, dans les premiers jours de la révolution, furent bientôt oubliés. Ce parlement, comme tous les autres parlements de France, s'était d'abord flatté que l'assemblée des états généraux se bornerait à la réformation de quelques abus dans l'administration des finances, et qu'il conserverait toutes ses hautes prérogatives. Mais l'assemblée avait bien compris toute l'étendue des devoirs que lui imposait son mandat. Les cahiers délibérés par tous les électeurs de France prescrivaient une réforme générale dans toutes les parties de l'administration publique; tous imposaient aux députés de tous les ordres l'obligation de faire une constitution fondamentale, d'appliquer le système d'élection à tous les pouvoirs, et de les créer par cette constitution, basée elle-même sur le principe de la souveraineté nationale. Les états généraux s'étaient constitués en assemblée nationale, et, dans la célèbre séance du jeu de paume, elle avait juré de ne point se séparer avant d'avoir donné à la France la constitution si vivement, si généralement désirée. L'ordre judiciaire existant ne pouvait donc être maintenu; les pouvoirs judiciaire, législatif et

administratif, réunis dans les mains du parlement devaient être divisés. — Alors les parlements, oubliant qu'ils avaient eux-mêmes provoqué la convocation des états généraux, que depuis 1753 ils s'étaient ralliés au principe de la souveraineté nationale, qu'ils avaient protesté avec une constante énergie contre les usurpations de l'autorité royale et le despotisme ministériel, se liguèrent contre l'assemblée nationale, et protestèrent contre ses actes. Trop habiles et trop éclairés pour se prononcer ouvertement contre la révolution, ils se proclamèrent les défenseurs de *l'ordre public* et de la légalité. On sait avec quelle merveilleuse rapidité se formèrent les milices bourgeoises. Il avait suffi d'alarmer toutes les populations sur leur sûreté. On fit répandre le bruit que des brigands armés menaçaient, attaquaient partout les personnes et les propriétés, et tous les citoyens se réunirent et s'armèrent pour les combattre. Ces bandes si redoutables n'étaient nulle part; mais le but avait été atteint et les milices, appelées depuis garde nationale, se trouvèrent spontanément organisées sur tous les points de la France.—Le parlement de Bordeaux, feignant de croire à ces dangers imaginaires, essaya de soulever la population des campagnes en attribuant à l'assemblée nationale, à la propagande libérale, au nouveau système constitutionnel, l'organisation de ces bandes effrayantes de brigands, toujours invisibles et toujours menaçantes. « Tout ce que le roi, disait le procureur général Dudon dans son réquisitoire, a préparé pour le bonheur de ses sujets, cette réunion de députés de chaque bailliage, que vous avez sollicités vous-mêmes pour être les représentants de la nation, tous ces moyens, si heureusement conçus et si sagement combinés, *n'ont produit jusqu'à présent que des maux qu'il serait difficile d'énumérer.* » Ce considérant était suivi d'une épouvantable relation d'incendies, de pillages, de viols, d'assassinats, de dévastations, de sacriléges, dans toutes les provinces du ressort de la cour. Aucun fait n'était spécifié dans le réquisitoire ni dans l'arrêt, qui appelait aux armes toutes les populations contre les coupables auteurs de tant *de maux qu'il serait difficile d'énumérer.* — L'arrêt et le factum qui lui servait de préambule furent publiés, distribués avec profusion, et, contre son usage, la cour de Bordeaux l'adressa officiellement aux officiers des justices seigneuriales. Des exemplaires refluèrent des campagnes dans la ville. Jusqu'alors tout avait été tranquille; un cri général d'indignation s'éleva contre les auteurs du libelle contre-révolutionnaire. Boyer-Fonfrède, aide-major général de la garde nationale, dénonça ce pamphlet au conseil de l'armée citoyenne, et proposa d'exclure de la garde nationale les magistrats qui avaient rédigé et signé ce manifeste de guerre civile, et de le déférer à l'autorité municipale, avec prière de le dénoncer à l'assemblée nationale. La municipalité se hâta de satisfaire aux vœux des citoyens, et, peu de jours après, l'assemblée nationale reçut cette dénonciation civique souscrite par plusieurs milliers de signataires. M. de Montmorenci fut chargé du rapport de cette pétition. Dudon fils demanda et obtint la permission de parler pour la défense de son père. Il descendit à la barre, et fit valoir le grand âge et les longs services de son père; il lui échappa de dire qu'il était excusable d'avoir *exagéré* les troubles qui affligeaient plusieurs provinces, parce que lui-même avait failli en être la victime. A ces mots, Alexandre Lameth se lève, et dit : « Je trouverais M. le procureur-général beaucoup mieux justifié si, au lieu de nous apprendre qu'il a été vivement frappé de quelques dangers personnels, on nous eût dit qu'il a été trop affecté des désordres publics. Je ne disconviens pas que les parlements ne se soient opposés quelquefois au despotisme, mais ils en étaient les rivaux plutôt que les ennemis. »—L'assemblée nationale, après une longue discussion, décréta que le président et le procureur-général du

parlement de Bordeaux seraient mandés à la barre pour rendre compte de leur conduite; que M. Dudon, attendu son grand âge, serait dispensé du voyage, et rendrait compte par écrit des motifs de son réquisitoire. Le président de l'assemblée nationale fut en même temps chargé de féliciter la municipalité, la garde nationale et les citoyens de Bordeaux sur leur conduite sage et patriotique. Le président d'Augeard se présenta à la barre de l'assemblée; son discours et la lettre du procureur général étaient tout-à-fait en dehors de la question, et ne s'appliquaient nullement aux faits qui leur étaient reprochés. Le discours du président de l'assemblée (Mendu) ne fut pas même un blâme, mais un simple avis. « Si l'assemblée nationale, dit-il, n'avait écouté que la rigueur des principes, si, pesant tous les termes de l'arrêt de la chambre des vacations du parlement de Bordeaux, en date du 20 février dernier (1790), elle se fût déterminée par cette seule considération, peut-être eût-elle déployé une sévérité capable de contenir dans la soumission tous ceux qui tenteront inutilement de mettre des obstacles au succès de ses travaux. Mais l'assemblée nationale, ayant égard aux circonstances, et cherchant à se persuader qu'en croyant faire le bien on peut s'égarer sans être coupable d'intention, vous a mandé pour apprendre de vous-même quels ont été les motifs de la chambre des vacations du parlement de Bordeaux. Punir est pour l'assemblée nationale le fardeau le plus pesant; persuader et convaincre, voilà son vœu le plus empressé; elle ne cessera d'être indulgente qu'au moment où on la forcera d'être sévère. »— Après avoir entendu la lecture de la lettre du procureur général Dudon, et la défense du président d'Augeard, l'assemblée nationale renvoya le tout à son comité des rapports, et, quelques jours après, le président d'Augeard fut mandé à la barre pour entendre la lecture du décret, qui improuvait le réquisitoire et l'arrêt. —Ce fut à la même époque qu'une députation des négociants de Bordeaux et de la chambre du commerce vint présenter à l'assemblée une adresse énonçant la généreuse résolution des commerçants bordelais de concourir de tous leurs moyens à raffermir le crédit public ébranlé par la rareté du numéraire. « Le commerce, disaient-ils dans leur adresse, jusqu'ici méconnu et humilié, n'ayant pas même dans notre ville la permission de s'assembler librement, ne pouvait que garder un silence passif; mais à peine l'avez-vous délivré de ses entraves qu'il relève son front patriotique, et vole au secours de la nation, profondément affecté de ne pouvoir seul la sauver du péril qui la menace; il s'y dévoue tout entier, et ne doute plus, comme sous le régime arbitraire, d'enchaîner son sort à celui de l'état. Nous nous sommes assemblés pour concourir à dissiper ces terreurs chimériques qui ébranlent le crédit national. Justement indignés, sans être effrayés des manœuvres perfides des ennemis de la révolution, nous avons voté un acte d'abandon et de dévouement absolu à tout ce qui émanera de votre sénat auguste.... » — L'occasion de mettre leur dévouement à l'épreuve ne se fit pas long-temps attendre. Le plus redoutable et le plus désastreux fléau, la guerre civile, venait d'éclater dans le midi de la France, et ce dévouement était d'autant plus honorable que la crainte d'un bouleversement dans les îles à sucre avait jeté la consternation dans le commerce français, créancier des colons planteurs de plus de 200 millions, et Bordeaux seul se trouvait compromis pour une grande partie de cette somme énorme. Ses tristes prévisions se sont réalisées. Cette préoccupation n'empêcha point les Bordelais de s'armer et de marcher sur Montauban, où le fanatisme venait de renouveler les scènes sanglantes de la Saint-Barthélemi. (*Voyez* MONTAUBAN.) Dès que la nouvelle de ces massacres fut parvenue à Bordeaux, elle y excita la plus vive indignation. Tous les jeunes gens demandèrent à marcher immédiatemont sur Montauban. Une armée patriotique fut

improvisée, et à l'instant où les colonnes de gardes nationaux et de troupes de ligne franchissaient les portes de la ville, un courrier portait à l'assemblée nationale la nouvelle de l'égorgement des protestants de Montauban, et de la marche de l'armée bordelaise sur cette ville, sous le commandement du major-général de la garde nationale Courpont. Ses instructions lui enjoignaient de faire respecter les décrets de l'assemblée nationale, et de s'arrêter à Moissac pour y attendre les ordres de l'assemblée et du roi. Les Bordelais pressaient leur marche ; les gardes nationales des autres départements se dirigeaient aussi sur Montauban. Il fallut comprimer le dévouement des citoyens armés, afin de prévenir la confusion, et faire les dispositions nécessaires pour la nourriture et le logement des colonnes. Bientôt 50,000 hommes, partis de diverses directions, allaient se rencontrer sous les murs de Montauban. — La marche des Bordelais frappa de stupeur les officiers municipaux de cette ville ; mais, revenus bientôt à leur premier dessein, ils ne désespèrent pas d'opposer une vigoureuse résistance, et de faire triompher la cause de la contre-révolution. Des émissaires furent expédiés dans toutes les campagnes pour ameuter les crédules villageois au nom de la religion menacée. D'autres furent expédiés à Toulouse et dans les autres villes pour faire suspendre la marche des gardes nationales ; les municipaux de Montauban écrivaient *que le calme le plus profond avait succédé à une journée orageuse.* C'est ainsi qu'ils appelaient l'égorgement en masse de la population protestante du faubourg de Ville-Bourdon. D'autre part, ils assuraient aux familles des protestants emprisonnés que bientôt ils seraient rendus à la liberté ; mais dès le soir même du jour où ils avaient fait ces promesses, ils décidèrent en conseil qu'il serait sursis à la délivrance des prisonniers jusqu'au retour des émissaires qu'ils avaient envoyés dans les campagnes et dans les villes voisines. Leurs lettres n'avaient convaincu personne. Des gardes nationaux de Toulouse, des villes et des villages de la Haute-Garonne, se rendaient à marche forcée à Montauban. Ils ne s'étaient point trompés en refusant d'ajouter foi aux circulaires des magistrats montalbanais. Car, tandis qu'ils affirmaient que *l'ordre régnait à Montauban*, des bandes de fanatiques, armés de sabres et de fusils, menaçaient de forcer les prisons, et d'égorger les prisonniers. — Aucune municipalité ne répondit à l'appel de celle de Montauban, et, loin de s'associer à ses sinistres et coupables projets de contre-révolution, toutes se rallièrent à l'armée bordelaise, que de nouveaux renforts grossissaient à chaque instant. Quatre mortiers, des bombes et des munitions de tout genre furent expédiés de Bordeaux. Le transport s'effectua avec une telle rapidité qu'il arriva à sa destination en cinquante-deux heures. Deux à trois cents hommes remorquaient le convoi jour et nuit. Les gardes nationales de Toulouse et de la Haute-Garonne arrivèrent à Moissac presqu'en même temps que celle de la Gironde. Ce grand appareil de forces avait effrayé les rebelles ; il ne dépendit pas d'eux qu'une sanglante collision n'éclatât ; ils comptaient sur la troupe de ligne de la garnison. La municipalité de Montauban donna ordre à M. Desparbès, commandant de cette troupe de sortir pour attaquer la première colonne de l'armée bordelaise. Un détachement du même régiment, stationné à Moissac, annonça hautement son intention de se réunir aux gardes nationales ; leurs officiers refusèrent des cartouches ; les soldats les menacèrent d'en aller demander au régiment de Champagne, qui faisait partie de l'armée bordelaise. M. Desparbès se hâta de rentrer à Montauban avec le petit nombre de soldats qui avaient bien voulu le suivre. M. Dumas, commissaire envoyé par le roi, arriva assez à temps pour prévenir l'attaque. Il engagea l'armée bordelaise à ne point entrer dans Montauban, et à se retirer. Il fut promptement obéi. Le commissaire du roi avait fait

mettre en liberté les prisonniers; il obligea la municipalité de Montauban à accompagner chacun d'eux à son domicile. Tous ces malheureux s'empressèrent de voler dans les bras de leurs libérateurs, en leur présentant des couronnes civiques; la plupart les suivirent jusqu'à Bordeaux. La municipalité de Montauban fut cassée. Il a été prouvé depuis qu'elle avait ameuté les masses ignorantes, qu'elle les avait armées et soudoyées. Mais ces municipaux se virent bientôt exposés aux ressentiments de ceux qu'ils avaient égarés; pour les calmer, ils firent une collecte en leur faveur chez les habitants, et même chez ceux dont les parents avaient été égorgés ou emprisonnés. On répondit aux commissaires pour la collecte: « Que ceux qui ont commandé les assassins les paient! » — Les députés de Bordeaux à l'assemblée législative se montrèrent les dignes représentants de cette grande ville. Tous les hommes qui croyaient à la bonne foi de Louis XVI et à la possibilité d'assurer le bonheur et l'indépendance de la France par l'exécution sincère et complète de la constitution de 1791 se rallièrent aux députés de la Gironde. La fameuse insurrection parisienne du 20 juin 1792 avait effrayé le parti de la cour, sans rien changer au système qu'elle avait adopté. « A cette époque, dit un historien, ministre de Louis XVI, et bien connu par son antipathie pour la révolution, les girondins avaient dans l'assemblée et sur les jacobins l'influence la plus entière. Parmi les chefs de ce parti étaient Vergniaud, Guadet et Gensonné. Le plan de la seconde insurrection (10 août) était leur propre ouvrage. Ils n'avaient pas encore risqué l'exécution, mais le dessein n'en était pas abandonné. On annonça qu'elle aurait lieu avant le 15 août. Les trois députés dont je parle chargèrent Bole, peintre, de remettre à Thierry, valet de chambre du roi, un paquet cacheté. Ce paquet renfermait une lettre pour le roi, et Thierry fut requis, sur sa responsabilité, de remettre cette lettre entre les mains du roi lui-même. Cette lettre était signée par les trois députés. Ils déclaraient que les mécontentements du peuple étaient près d'éclater de la plus terrible manière, qu'une insurrection plus vaste, plus violente que celle du 20 juin, n'attendait que le premier signal; avant quinze jours, elle aurait lieu. Ses conséquences les moins redoutables seraient la déposition du roi. Le seul moyen de prévenir cette catastrophe était de rappeler au ministère Roland, Servan et Clavière; si le roi donnait sa parole, ils juraient sur leur tête d'empêcher toute insurrection. — Le roi, après avoir lu cette imprudente et insolente lettre, la rend à Thierry, le blâme de l'avoir reçue, lui ordonne de la rendre et de dire à Bole qu'une telle proposition ne méritait pas de réponse. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de la dernière année de Louis XVI*, par Bertrand de Molleville, tom. 3, p. 19, édit. de Londres.) L'opinion de la majorité des Bordelais était aussi celle de leurs députés. L'expérience des évènements ultérieurs la modifia. Ces députés furent encore appelés à la convention par le suffrage de leurs concitoyens. Tous ont péri dans la lutte terrible qui s'engagea entre eux et le parti de la montagne. Les principaux proscrits s'étaient réfugiés à Bordeaux et dans les environs. Guadet, Buzot, Péthion, Louvet, Barbaroux, Salles et Valadi, après un court séjour dans le Calvados, s'étaient embarqués sur un brick et avaient abordé au Bec-d'Ambès chez M. Dupeyrat, beau-père de Guadet. Mais à peine débarqués, ils avaient été dénoncés aux représentants en mission, qui s'étaient réunis à La Réole, où ils attendaient des forces suffisantes pour se rendre en sûreté à Bordeaux. Tallien seul avait été à Saint-Émilion, où il croyait trouver les malheureux fugitifs. Il ne les y trouva pas, et fit arrêter les plus notables habitants soupçonnés de fédéralisme. Les proscrits, pour être moins observés, se divisèrent: Louvet, Barbaroux et Valadi obtinrent un asile chez le curé de Pomerol. Péthion et Buzot chez deux

citoyens, Queysas et Guépin; mais ils furent bientôt contraints de chercher d'autres refuges, et revinrent tous à Saint-Émillon, excepté Valadi et Louvet. Le premier, qui s'était sauvé du côté de Montpont, fut arrêté et mourut sur l'échafaud; Louvet, plus heureux, fut accueilli par un roulier qui le ramena sain et sauf à Paris. Les cinq autres logèrent successivement chez le curé du lieu, chez madame Bucquey, et enfin chez Troquart, perruquier, qui brava tous les dangers pour les sauver et pourvut à leurs besoins. Ce dernier asile fut découvert, et 2,500 hommes vinrent occuper cette petite commune. Salles et Guadet furent trouvés seuls, arrêtés, conduits à Bordeaux, jugés et condamnés à mort le lendemain, et immédiatement exécutés. Buzot, Péthion et Barbaroux, réfugiés chez Troquart, avaient échappé à toutes les recherches. Ils partirent la nuit qui avait suivi l'arrestation de leurs deux collègues; ils se dirigeaient tous trois du côté de Castillon. Arrivés dans la plaine de Saint-Magne, ils avaient aperçu de loin une foule considérable réunie pour la fête locale; ils se réfugièrent dans une *pignada* (bois de pins). Barbaroux se tira un coup de pistolet dans la bouche; la balle sortit par l'oreille; il tomba baigné dans son sang. Une femme accourut à son secours, il respirait encore; il fut conduit à Castillon. Sa blessure n'était point mortelle; il fut transféré de Castillon à Bordeaux, et mourut sur l'échafaud, encore humide du sang de Valadi et de Guadet. Biroteau, qui, après la journée du 31 mai, était parvenu à se réfugier à Bordeaux, y subit le même sort. Peu de jours après l'arrestation de Barbaroux, deux cadavres furent trouvés dans un champ de blé près de Bordeaux : c'étaient ceux de Péthion et de Buzot. Tous deux, avant de quitter l'asile que leur avait long-temps conservé le courageux Troquart, lui avaient remis chacun une lettre adressée à leur épouse. (*Voy*. Barbaroux, Buzot, Guadet, Louvet, Péthion, et Valadi.)—Tallien et les autres représentants à Bordeaux ne rencontraient plus d'obstacles à l'accomplissement de leur terrible mission. Une femme proscrite elle-même, madame Fontenai, née Gabarus, vint se placer entre le chef des proscripteurs et les proscrits. Tallien, sous le charme d'une passion soudaine, irrésistible, n'a plus qu'une pensée; il a oublié tout le reste; le représentant du peuple en mission n'est plus qu'un amant soumis; le sang va cesser de couler sur les échafauds; les prisons ne s'ouvrent plus pour recevoir de nouvelles victimes. Tallien est bientôt rappelé, et un jeune homme de 20 ans succède au terrible pouvoir qu'il semblait avoir abdiqué. Malheur à qui pouvait être soupçonné de fédéralisme! —L'évènement du 9 thermidor promettait à Bordeaux et à toute la France un avenir de bonheur et de liberté; ce ne fut que l'époque d'une réaction désastreuse, si habilement exploitée par le parti contre-révolutionnaire. A Bordeaux, comme dans tout le Midi, des correspondances royalistes s'établirent, des comités centraux et particuliers s'organisèrent sous couleur républicaine. Il importe de faire remarquer que dans l'origine cette opposition n'avait pour cause réelle et avouée que de soutenir ce qu'on appellait le parti *thermidorien* de la convention nationale; qu'avant cette époque de thermidor les mouvements de Lyon et de Marseille n'avaient pour but que l'organisation et la mise en activité de la force départementale proposée par les Girondins, dont le parti monarchique s'empara, et qu'il exploita dans son intérêt. Ainsi s'était formé à Bordeaux le *club* des jeunes gens : son but avoué était de détruire le *terrorisme;* mais, devenus plus nombreux et dominés par les partisans secrets de l'ancien régime, soldés par l'or de l'étranger, ils formèrent une ligue puissante et compacte avec les autres conjurés, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. Bordeaux eut ses compagnies du soleil, et enfin son *institut*. A la fin de l'an VII les factieux levèrent l'étendard, et une armée royale parut sous Toulouse. Le mouvement devait s'opérer sur

toute la ligne. Mais une campagne de quelques jours suffit pour battre et disperser cette armée. De malheureux paysans égarés furent abandonnés par les chefs qui les avaient séduits, et qui échappèrent aux dangers du champ de bataille et à la sévérité des tribunaux. Les associations secrètes n'en continuèrent pas moins leurs opérations sous le gouvernement consulaire, qui se borna à faire arrêter et à éloigner de la ville quelques-uns des principaux agents; d'autres furent traduits devant une commission extraordinaire établie en Bretagne. On sut que des achats d'armes se faisaient à Bordeaux; les envois étaient dirigés sur la Vendée. La population était étrangère à ces manœuvres; on ne comptait dans les meneurs de l'*institut* que quelques jeunes gens alors sans influence et des hommes plus intéressés que politiques, et pour qui les opérations d'achat d'armes n'avaient été qu'une spéculation. — Sous l'empire, la population entière désirait la cessation des hostilités, et appelait de tous ses vœux le retour des relations commerciales avec l'étranger pour l'exportation des vins, dont les besoins intérieurs ne pouvaient consommer qu'une très faible partie. L'armement en course avait enrichi quelques maisons, mais en avait ruiné un plus grand nombre. Pour une ville dont le commerce est la principale ressource et ne consiste que dans l'exportation et l'importation, la paix était plus qu'un bienfait, c'était un besoin, une condition de son existence; et cependant aucun murmure ne se faisait entendre, rien ne troublait l'ordre public : l'espoir d'un plus heureux avenir consolait des privations du moment. — Cambacérès, arrivé à Bordeaux en 1808 pour présider le collége électoral, y fut parfaitement accueilli; la ville avait fait richement meubler l'ancien archevêché, qui avait été successivement occupé par l'administration centrale du département et par les tribunaux supérieurs. Les salons de l'archichancelier recevaient chaque jour une nombreuse et brillante société. Sa réponse à une des premières questions qui lui furent adressées en entrant sur le port eût fait honneur à un vieil habitué de l'*OEil-de-Bœuf*. On lui demandait si l'empereur viendrait bientôt à Bordeaux : « Je suis, répondit le prince improvisé, autorisé à *penser* que S. M. I. et R. honorera de son auguste présence sa bonne ville de Bordeaux. » — La présidence du collége électoral de la Gironde appartenait de droit au prince des gastronomes. Bordeaux réunit en effet toutes les fictions appétissantes du pays de Cocagne : poisson de mer et d'eau douce, gibier, volailles, viande de boucherie en abondance et d'excellente qualité, tout ce qui constitue une cuisine variée et confortable. L'heureuse Gironde n'emprunte à ses voisins que leurs fruits et leurs légumes d'élite, elle échange ses vins délicieux contre les productions et les écus des deux mondes. La table quotidienne de l'archichancelier de l'empire était de soixante couverts. M. Ravez fut élu député. Il harangua le prince archichancelier : « Je dois, disait-il, aux bontés de S. M. l'empereur et roi l'honneur de représenter le collége électoral de l'arrondissement de Bordeaux; ces fonctions me deviennent d'autant plus chères qu'elles m'appellent à offrir à votre altesse le tribut de nos respects et de notre amour pour le héros qui nous gouverne, et de notre attachement pour un prince qui tient de mési près à la couronne. » L'orateur énumérait ensuite et louait les vertus politiques et privées du prince : « Ces vertus privées, monseigneur, qui rarement accompagnent les hommes dans leur élévation; vos talents, qui ont préparé la vôtre, nous inspireraient pour votre altesse les sentiments dont son rang aurait commandé l'hommage. J'éprouve aujourd'hui, en vous les exprimant, qu'il est doux de trouver son cœur d'accord avec ses devoirs. » (*Bibliot. hist.*, tom. 9, pag. 46.) — Dans une ville aussi populeuse que Bordeaux, ville de travail et de spéculations, l'arrivée et le séjour de l'archichancelier n'excitèrent qu'un médiocre intérêt de curiosité; le premier moment

passé, le prince ne fixa plus que l'attention des électeurs et des marchands de comestibles. Il se montroit chaque soir au grand théâtre; une loge drapée en velours avait été disposée pour lui. L'empereur ne vint à Bordeaux que plusieurs mois après, dans les premiers jours d'avril 1808. Sa marche avait été si rapide qu'il arriva presque en même temps que les équipages du premier service, partis de Paris quelques jours auparavant. Une garde d'honneur à pied et à cheval l'attendait; les uniformes étaient éclatants de broderie. La cavalerie avait adopté l'habillement et l'équipement des guides qu'il avait eus à l'armée d'Italie. M. de Martignac, depuis député de la Gironde et ministre de Charles X, était officier de la garde d'honneur à cheval commandée par M. Beaumont-Brivasac, qui devait cet honneur à sa parenté avec M. de Monbadon, maire de Bordeaux, et depuis sénateur de l'empire et pair de France. Des détachements de la garde d'honneur à cheval attendaient l'empereur à Saint-André de Cubzac, au Carbon-Blanc et sur le quai du port de la Bastide. Le lendemain, il reçut les autorités et passa une première revue des troupes de la garnison au jardin public. Toute la population se porta sur son passage; partout il fut salué par de vives et unanimes acclamations. La ville lui offrit le don du palais richement meublé; l'empereur nomma le maire gouverneur. L'impératrice Joséphine arriva bientôt après; il y avait chaque soir cercle à la cour; toutes les notabilités du commerce, de la magistrature et du barreau y furent invitées. L'empereur se promenait souvent, accompagné d'un seul officier; il parcourait à pied les divers quartiers de la ville de grand matin. Il avait ordonné la revue de quelques régiments dirigés sur l'Espagne; elle devait avoir lieu au jardin public, mais l'empereur, retenu au palais pour un travail urgent, donna soudainement contre-ordre, et les troupes vinrent défiler devant lui dans le jardin du palais. Le jardinier en chef, Dupuy, vit détruire en un instant ses travaux de plusieurs années : la plus riche collection de fleurs avait disparu sous les pieds des chevaux et des soldats. Dupuy était inconsolable; l'impératrice Joséphine parvint à calmer un peu sa douleur et ses regrets par la promesse d'un prompt envoi des plus rares productions du jardin de la Malmaison. L'empereur, qui savait utiliser tous ses instants, même ceux qu'il donnait à la représentation, aimait à s'entretenir avec les négociants et les armateurs. Il parut sans suite au milieu des groupes compactes de la bourse, sans que personne se fût aperçu de son entrée. Le commerce et la ville lui donnèrent des fêtes magnifiques; il ne resta que dix jours à Bordeaux. La garde d'honneur à cheval l'accompagna jusqu'à Castres, où il rencontra un courrier qui lui était adressé de Bayonne. Un petit-fils de Montesquieu commandait la garde à pied; sa tournure n'était rien moins que militaire, mais il portait un nom célèbre. Il conservait, au milieu du plus brillant entourage militaire de l'empereur, l'abandon et le laissé-aller d'un campagnard. L'impératrice Joséphine resta à Bordeaux quelques jours de plus. Elle visita la campagne de Raba et l'ancien château de la Brède, résidence favorite de Montesquieu. Les propriétaires de Raba avaient fait depuis placer dans leur salle de concert une belle inscription sur marbre, pour perpétuer le souvenir de la visite de l'impératrice. Tant que dura le passage de la garde impériale et des troupes de ligne dirigées sur l'Espagne, elles furent reçues par le maire et ses adjoints sous un arc de triomphe élevé à l'entrée de la belle rue du Chapeau-Rouge, et le grand théâtre fut orné de trophées et de couronnes de laurier.—Le séjour de l'empereur à Bordeaux fut signalé par un incident singulier: il était attendu au grand théâtre; la grande loge des premières d'avant-scène avait été richement décorée; on y montait par un escalier particulier; cette loge se divise en deux petits salons. Le cocher du préfet conduisait la voiture et avait arrêté devant le grand péris-

tyle, et tandis que M. Gobineau, qui commandait l'escorte des gardes d'honneur criait au malencontreux cocher de diriger la voiture au bas de l'escalier de la loge impériale, l'empereur était déjà descendu, et, se trouvant isolé et sans issue apparente dans le tambour d'entrée, il s'écria : « Où me mène-t-on ? » et, revenant aussitôt sur ses pas, il s'élança dans la voiture et se fit ramener au palais. Tous les curieux qui encombraient la salle furent désappointés. Le lendemain, il céda aux instances des magistrats, et agréa leurs excuses sur leur imprévoyance de la veille. Le spectacle était assez mal choisi ; sa composition pouvait être considérée comme une inconvenance réfléchie : *Euphrosyne* ou *Le tyran corrigé* et *Le Siége de Cythère*, ballet. Le second titre de l'opéra était de trop.—Le prince des Asturies Ferdinand, son jeune frère, son oncle don Antonio et leur suite, arrivèrent à Bordeaux dans la nuit du 12 au 13 mai suivant : aucun honneur ne leur fut rendu. Les princes se mirent immédiatement à une longue table où vinrent se placer successivement les personnes qui les accompagnaient ; on les aurait crus libres et sans surveillants, mais une nombreuse escorte de la gendarmerie d'élite, commandée par un chef d'escadron, les accompagnait. Tous les gendarmes étaient en habits bourgeois ou en livrée. — Les princes visitèrent l'église Saint-André et les autres églises, n'allèrent qu'une seule fois au spectacle : on jouait *Œdipe à Colonne*. Le bel air

Du malheur auguste victime,
Mettez un terme à vos regrets,

fut remarqué comme un à-propos, et quatre jours après leur arrivée ils partirent pour leur destination.—Charles IV, la reine Louise et le prince de la Paix (Godoï) firent leur entrée à Bordeaux le lendemain ; ils reçurent tous les honneurs de souverains, moins les harangues. La haute police avait appris que le conseiller Partaricu, homme de toutes les oppositions, avait pris pour thème de sa harangue l'abdication de Charles IV : il félicitait ce prince d'avoir renoncé au trône pour épargner à ses sujets le plus redoutable des fléaux, la guerre civile. Il faisait le parallèle des princes conquérants et des princes pacifiques, et les conclusions n'étaient pas en faveur des premiers. Charles IV n'entendit pas la harangue du conseiller de la cour criminelle, mais il put la lire. Le caustique magistrat trouva moyen de la lui faire remettre. Les désastres des parterres du palais n'étaient point réparés ; le bonhomme Charles IV, en apprenant la cause de ce bouleversement, s'écria avec l'accent de l'étonnement et de l'admiration : « Il n'y a que le grand Napoléon qui soit capable de cela ! » Charles IV était un bourgeois couronné : heureuse l'Espagne s'il n'avait pas eu un favori ! Le roi Joseph, qui passa du royaume de Naples à celui des Espagnes, se rendit à sa nouvelle destination avec la rapidité et le simple cortége d'un voyageur par ordre et pressé d'arriver. — Napoléon n'avait pas ignoré que l'Angleterre entretenait de agents dans Bordeaux ; il connaissait les projets de *l'institut* bourbonnien. Aucun conspirateur ne fut cependant inquiété : il voyait en homme d'état qui a le sentiment de sa force et de sa dignité. Ces conspirateurs, depuis si fiers, et qui se sont fait payer si chèrement leur dévouement à la cause royale, n'étaient en effet que des brouillons sans conséquence, qui ont continué à la suite des armées étrangères le rôle de la mouche du coche. — Le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, et la naissance du roi de Rome, furent célébrés à Bordeaux par des fêtes magnifiques. Un monument colossal élevé sur la place Dauphine, qui prit le nom de place du roi de Rome, devait consacrer l'époque de la naissance de l'enfant impérial. Le modèle orna pendant long-temps cette place ; il ne disparut qu'en 1814.

Bordeaux dans les derniers jours de l'empire et pendant les deux restaurations.

Les évènements de 1814 étaient au-de-

là des prévisions humaines. La véritable cause des succès des derniers efforts de la coalition des rois fut la désaffection nationale pour Napoléon : on était moins las du despotisme impérial que des guerres qui chaque année décimaient la partie vitale de la population. Le commerce, l'industrie, réduits aux spéculations, aux besoins de l'intérieur, souffraient de ne pouvoir s'étendre au-delà de nos frontières. La cessation des hostilités était le vœu de la France entière, et on ne pouvait l'espérer tant que règnerait Napoléon. Abandonné par l'opinion, il ne lui restait que l'appui de ses soldats; ils lui furent fidèles, mais leurs chefs n'aspiraient qu'à jouir en repos de leurs richesses et de la considération attachée à leur rang ; ils n'avaient plus rien à faire pour eux-mêmes : leur fortune militaire était complète. Ces guerriers si fameux, qui avaient conquis tous leurs grades sur les champs de bataille, n'étaient plus que de serviles courtisans, égoïstes, sans énergie, sans patriotisme ; ils n'opposèrent à l'invasion étrangère qu'une molle résistance, et quelques-uns prirent l'initiative de la défection : c'est une vérité démontrée et qui n'admet que de rares et honorables exceptions. Les petits conspirateurs de *l'institut* de Bordeaux ne pouvaient former que de stériles vœux pour un changement de dynastie. Cette faction, plus turbulente qu'active, ne pouvait rien par elle-même, et elle n'avait point de racines dans les masses; elle n'existait même que par la dédaigneuse tolérance du gouvernement dont elle rêvait la chute. Une défection inattendue vint à son aide, et lui donna quelque consistance. — M. Lynch était maire de Bordeaux ; il devait à l'empereur cette place, le titre de comte, la décoration de la Légion-d'Honneur; l'état de sa fortune changea. Citoyen obscur, perdu dans les rangs du conseil général, il reçut avec la dignité de maire un hôtel meublé entretenu par la ville, un équipage, et 24,000 fr. par an pour des frais de représentation. Il montra jusqu'au 28 février 1814 le plus ardent dévouement pour l'empereur: il lui avait présenté en 1813, au nom de la ville de Bordeaux, 80 cavaliers équipés, montés et armés aux frais de la cité. « Disposez de tous nos moyens, dit-il à l'empereur, et que la grande nation soit enfin vengée! » A la fin de la même année, il disait à l'impératrice Marie-Louise : « L'empereur a tout fait pour les Français, les Français feront tout pour l'empereur. » Le 28 février 1814, il excitait le dévouement de la garde nationale; il l'exhortait à s'associer aux efforts de l'armée pour repousser l'invasion étrangère ; et douze jours après il allait au-devant de l'armée anglaise offrir l'entrée de la ville; il foulait au pied son écharpe tricolore : il était alors maître de la ville. Les autorités, sur l'ordre du gouvernement, s'étaient retirées à Libourne; les troupes de la division étaient éloignées de Bordeaux; le général Decaen avait reçu l'ordre de réunir toutes les forces des 10e et 11e divisions, et de se rallier au corps d'armée du maréchal Soult. Les conjurés de *l'institut* avaient seuls accompagné le maire. Leur sortie de la ville s'était exécutée avec le plus profond mystère, et toute la population fut plus qu'étonnée d'apercevoir le lendemain matin un drapeau blanc au clocher de l'église Saint-Michel. Des documents, avoués par les auteurs de l'évènement du 12 mars, constatent que dès 1813 le maire de Bordeaux s'était rallié au comité royaliste de Paris et à celui de Bordeaux. La seule garde nationale eût suffi pour repousser la colonne anglaise, qui n'excédait pas 2,000 hommes, et, dans les premiers jours de l'occupation, une partie sortait la nuit de Bordeaux par une porte et rentrait au grand jour par une autre pour dissimuler la faiblesse du nombre. Cependant la victoire était encore incertaine, et l'occupation de Bordeaux ne décidait rien. — La présence du duc et de la duchesse d'Angoulême n'avait rallié autour d'eux que des individualités. *La province* ne montrait aucune sympathie pour les hommes du 12 mars; les nouveaux *chevaliers de Marie-Thérèse* et du *brassard* n'étaient que des fac-

tieux sans influence réelle. On rêva le rétablissement du royaume d'Aquitaine; et un ingénieur, M. Piérhugue, fut chargé de dresser la carte du petit empire : tout cela s'exécutait le plus sérieusement du monde ; on n'avait pas même songé que ce démembrement de la France ne pouvait se réaliser dans aucune hypothèse. Un fait important, incontestable, mais trop peu connu, doit être consigné dans l'histoire de cette époque. On a dit que dans toutes les guerres chaque officier anglais porte en croupe un commis voyageur. Le gouvernement fait bien : l'Angleterre ne vit que de son commerce, et ne néglige aucune occasion de l'étendre et de détruire celui des autres nations. L'occupation de Bordeaux était donc une bonne fortune ; aussi le général Wellington se hâta d'offrir au duc d'Angoulême, au nom du gouvernement anglais, de faire de la ville du 12 mars un port franc. Il présentait ce projet comme un témoignage de la bonne amitié qui allait régner entre les deux nations, et comme un honneur et un avantage pour la ville de Bordeaux. Le duc d'Angoulême était enchanté. Trois avocats, qui faisaient partie de son conseil, et qui depuis ont joué un grand rôle politique, furent appelés, non pour être consultés, mais pour rédiger l'ordonnance de franchise du port de Bordeaux, et une belle lettre de remercîment à sa grace le duc de Wellington. Les trois avocats firent dans cette circonstance difficile preuve de talent et de patriotisme. Ils apprécièrent à sa juste valeur l'offre courtoise du général anglais. La franchise du port de Bordeaux portait un coup irréparable à notre commerce, et entraînait la ruine de toutes les fabriques du Midi. Ils sentirent qu'il fallait éluder la question, que le prince n'aurait certes pas comprise. Ils lui firent entendre qu'une telle mesure excédait ses pouvoirs, et que le roi seul pouvait l'autoriser ; ils lui proposèrent une réponse bien louangeuse pour le noble général allié. — Il faut aussi compter pour beaucoup dans le soudain dévouement des Bordelais pour les Bourbons l'espoir d'une paix prochaine et d'un prompt placement des vins qui encombraient les *chais* depuis tant d'années : ce vœu fut réalisé ; mais ce n'était là qu'une question d'argent. — L'intérêt personnel a largement exploité les conséquences des évènements de 1814 ; et les démonstrations de dévouement, quelle que fût leur date, ont reçu leur prix. Toutes les grandes places, toutes les faveurs, furent pour les Bordelais : ils acceptèrent tout, et ne cessèrent de solliciter encore. — L'occasion de mettre à l'épreuve ces grandes protestations de dévouement ne se fit pas attendre une année. La population fut mise à même de se prononcer entre Napoléon et les Bourbons. La duchesse d'Angoulême se trouvait à Bordeaux lors du retour de l'île d'Elbe : « L'entrée de Napoléon à Paris, la fuite du roi, la défection générale de l'armée, n'abattirent point son courage : elle fit prendre les armes à la garde nationale, courut aux casernes haranguer les soldats et leur rappeler ce qu'ils devaient à leur serment, à leur roi. Des bataillons de volontaires royaux s'organisèrent en un instant, et furent chargés par ses ordres de défendre les avenues du port et de la ville, d'intercepter les communications et de *contenir* le peuple. A l'approche du maréchal Clauzel, qui n'avait avec lui que quelques brigades de gendarmerie et 120 gardes nationaux, un bataillon de volontaires royaux, posté à Cubzac, soutenu par deux pièces d'artillerie, se retira précipitamment à Saint-Vincent, où il reçut du renfort, et se disposa à défendre le passage de la Dordogne. La petite colonne du général Clauzel reçut sans riposter une décharge d'artillerie et de mousqueterie. Le général, voulant éviter la guerre civile, fit demander qu'on lui envoyât un parlementaire. Les autorités bordelaises lui envoyèrent M. de Martignac. Le général Clauzel le chargea d'annoncer aux Bordelais que les personnes et les propriétés seraient respectées. Il conjurait, au nom de la patrie, les Bordelais de ne point verser inutile-

ment le sang français. « Le parlementaire se retira, et revint annoncer au général, déjà maître du passage de la Dordogne, que la duchesse d'Angoulême allait se retirer, et que dans 24 heures la ville serait remise. Mais, au lieu de remplir cette double promesse, la duchesse, espérant prolonger la défense, avait de nouveau assemblé la garde nationale et la troupe de ligne, et avait fait tous ses efforts pour les rallier au parti royal. Le général Clauzel, arrivé sur les hauteurs de la Bastide, qui domine le port et les quais, la vit passer les revues; il fit rappeler le parlementaire, et se plaignit de l'inexécution des promesses faites. M. de Martignac s'excusa *sur les dispositions où se trouvaient la garde nationale et la garnison de ne plus rendre la ville.* Le général répondit que la garde nationale et la garnison n'attendaient, au contraire, qu'un signal convenu pour se rallier au drapeau impérial; en disant ces mots, il fit agiter en l'air un drapeau, et, sur-le-champ, l'étendard tricolore fut arboré sur le château Trompette, où la troupe de ligne était casernée. Les officiers de tout grade déclarèrent hautement à la duchesse qu'ils auraient pour elle le respect dû à son malheur, à son sexe; mais qu'étant Français, aucun motif ne pouvait les déterminer à prendre les armes contre les Français. La duchesse, fondant en larmes, demanda que du moins les troupes restassent neutres si la garde nationale voulait combattre pour elle; les officiers répondirent qu'ils ne tireraient point sur la garde nationale, mais qu'ils ne souffriraient pas que celle-ci tirât sur les troupes du général Clauzel; qu'ils ne voulaient pas qu'une seule goutte de sang fût répandue. Les soldats se joignirent d'une voix unanime aux sentiments de leurs officiers... La duchesse se rendit sur les quais, où la garde nationale était rassemblée. Un profond silence régna dans tous les rangs. Il ne fut interrompu que par ce cri unanime : *Point de combat! point de guerre civile!* Elle rentra dans le palais, et donna des ordres pour son départ. La masse des volontaires royaux se composait d'hommes enrôlés à tout prix, et qui comptaient sur le pillage. » (*Rapport officiel.*) La garde nationale, par sa sagesse et sa fermeté, avait déjoué leurs coupables projets. Une bande de ces furieux tira sur une compagnie de la garde nationale. M. Troplong, capitaine, fut mortellement blessé. La duchesse partit le même jour, 2 avril, à 8 heures du soir. Quelques volontaires royaux l'accompagnèrent. Le général Clauzel avait dès le matin même fait son entrée à Bordeaux. Il connaissait les dispositions de la ligne et de la garde nationale. Il savait que les bataillons du quartier de la Rousselle, composés de commerçants, étaient opposés aux verdets, qui les appelaient les *bataillons de l'île d'Elbe.* — Cet évènement ne prouve-t-il pas avec la plus irrésistible évidence quelle était l'opinion des Bordelais, de la plus nombreuse et de la plus saine partie de la population? Les Bourbons avaient pour eux l'immense avantage de possession actuelle; tous les fonctionnaires étaient leurs créatures : M. Lynch était encore maire de Bordeaux, et tout leur manque à la fois! C'est que des pensions, des rubans, des emplois, sont de faibles garants de la fidélité de ceux qui se vendent à ce prix. Lors même que la reconnaissance les rattacherait à leur nouveau maître, leur dévouement serait inutile à la cause qu'ils ont embrassée. Ils se trouvent seuls au moment du danger. Les mêmes scènes se répétaient à Lyon, à Paris, et partout avec les mêmes circonstances et les mêmes résultats. — Une colonne monumentale avait été élevée à Bordeaux, à la porte de Toulouse, et applée *Colonne du* 12 *mars.* Elle tomba avec la dynastie à laquelle elle avait été consacrée, et le 1er août 1830 elle fut démolie. — Bordeaux eut ses trois jours comme Paris. Le drapeau tricolore avait remplacé celui de la légitimité avant qu'on pût y être informé des évènements de la capitale. L'insurrection avait éclaté à la première nouvelle des fameuses ordonnances.

STATISTIQUE. *Population.* — Domiciliés, 97,000 habitants. On ne peut apprécier exactement le grand nombre de voyageurs, de marins et d'étrangers de tous les pays, dont le mouvement très animé et très considérable varie suivant les circonstances, et atteint nn chiffre très élevé, surtout à l'époque des grandes foires de mars et d'octobre. Bordeaux se divise en 10 cantons de justice de paix.

Commerce. — La perte de Saint-Domingue avait considérablement diminué ses opérations; ses relations avec cette ancienne colonie, dont cette place était l'entrepôt, n'ont plus la même importance, mais elles sont compensées par un grand accroissement de l'industrie manufacturière : la parfumerie, les distilleries de tout genre, la faïencerie, la porcelaine, les fabriques de tissus et d'étoffes, etc. Parmi les liqueurs, son anisette tient toujours le premier rang dans les consommations gastronomiques des deux mondes. VIN (*voy.* ce mot). Bordeaux possède un comptoir de la Banque de France, un conseil général de commerce, une caisse d'épargne et de prévoyance; des compagnies d'assurance, une école spéciale de commerce, sous le patronage du conseil général de commerce; une manufacture de tabacs; beaucoup de raffineries de sucre, un mont-de-piété, etc.

Instruction.—Une académie de l'université royale; école secondaire de médecine, de dessin et de peinture, d'histoire naturelle et de botanique; une institution nationale de sourds-muets fondée en 1785; école normale d'enseignement mutuel primaire pour les israélites; école d'hydrographie.

Sociétés savantes. — Société philomathique, académie royale des sciences, belles-lettres et arts; société de médecine, athénée, musée, société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Etablissements publics. — Préfecture, cour royale, tribunaux de première instance, de commerce; bureau des classes pour la marine, régie pour la fabrication des poudres et salpêtres, hôtel des monnaies, etc.—État-major de la division militaire, etc.—Les traditions de langage, de mœurs, de croyance religieuse, se maintiennent long-temps dans une population industrieuse et toujours active Ces traditions ont subi peu de changements qui n'aient pas été une amélioration. Le dialecte indigène, le patois, n'est plus en usage que dans la banlieue et dans les classes peu instruites. Le français est la langue usuelle. Les juifs seuls affectent de ne parler entre eux que le patois gascon. Libres de s'établir dans tous les quartiers de la ville, ils sont presque tous réunis dans le même. Ceci ne s'applique qu'aux marchands et aux brocanteurs. Les israélites banquiers, ou intéressés dans les armements, habitent le Chartron; quelques anciennes maisons sont néanmoins restées dans le quartier affectionné par leurs coreligionnaires. Le rite suivi à Bordeaux est celui des *juifs portugais*, plus grave, plus solennel que celui des juifs d'Allemagne. Sous l'empire, une magnifique synagogue a été construite : jusque alors les juifs ne célébraient leur culte que dans l'arrière-corps d'une maison particulière. L'inauguration avait été célébrée avec une magnificence, une pompe extraordinaire. Le consistoire israélite de Bordeaux se compose d'un grand rabbin et de quatre membres laïcs. — Bordeaux comptait déjà sous la domination romaine des savants, des poètes distingués. C'est la patrie du poète Ausone. Les hommes illustres dans les sciences, les arts, la guerre, la marine, et dans les grands évènements politiques, que Bordeaux a vus naître, seront, suivant leur importance, l'objet d'articles biographiques spéciaux.

DUFEY (de l'Yonne).

BORDÉE. Ce mot a plusieurs acceptions en marine : d'abord, il exprime la route que fait un vaisseau au plus près du vent : ainsi, l'on est obligé de courir des bordées quand on veut s'avancer vers le point d'où souffle le vent. — Il signifie encore la décharge de toute

l'artillerie d'un des côtés du navire. Pour se faire une idée claire de l'effet que doit produire dans un combat un vaisseau qui tire à la fois sur l'ennemi toute une bordée, il faut se représenter la quantité de fer lancée tout d'un coup par ce vaisseau. Nos grandes frégates, par exemple, armées aujourd'hui de 60 canons de 30 livres de balles, envoient par bordée à l'ennemi 450 kilogrammes de fer, en supposant qu'on ne mette qu'un boulet dans chaque pièce; mais si l'on combat de près, comme alors on met deux et quelquefois trois projectiles dans chaque canon, elles peuvent lancer à la fois plus de 1000 kilog. de fer : la bordée d'un vaisseau de 100 canons dans cette dernière circonstance serait de 1, 800 kilog. environ. On conçoit quels affreux ravages doit faire chez l'ennemi une telle quantité de projectiles animés d'une vitesse considérable : les mâts et les vergues sont coupés et tombent sur le pont avec fracas; la muraille du navire, traversée de part en part, est hachée par les boulets, et ses éclats, lancés dans toutes les directions, sont quelquefois plus dangereux que les boulets eux-mêmes. — C'est surtout quand une bordée est tirée à la poupe d'un navire que ses effets sont terribles : les boulets, qu'alors aucune résistance n'arrête, parcourent le bâtiment dans toute sa longueur, balaient tout ce qui se trouve sur leur passage, enlèvent les hommes par files, brisent les affûts ou ricochent sur la volée des canons. Cette bordée se nomme *bordée d'enfilade*. Au combat de Trafalgar, le vaisseau français *le Redoutable*, de 74 canons, avait abordé *le Victory*, monté par Nelson, et, quoique inférieur en forces, le combattait avec avantage, lorsque le *Téméraire*, autre vaisseau anglais à trois ponts, lui présentant le travers de l'autre côté, lui lâcha toute sa bordée presqu'à bout portant : près de deux cents hommes furent atteints par les boulets et la mitraille de cette seule décharge; le vaisseau était presque rasé, et cependant les Français se battaient encore courageusement. Mais un troisième vaisseau anglais, *le Tonnant*, se plaçant en travers de la poupe du *Redoutable*, le foudroya par une bordée d'enfilade : ce fut une véritable boucherie. Aussi, quand le vaisseau coula, n'échappa-t-il de son nombreux équipage que cent-vingt-cinq hommes, presque tous grièvement blessés. Les bordées sont très dangereuses encore quand les boulets portent à la flottaison ou un peu au-dessous. En 1664, un navire hollandais, détaché de la flotte de Ruyter, fut attaqué par quatre bâtiments de guerre anglais, qui le canonnèrent de tous les côtés; plusieurs boulets frappèrent à la fois dans la ligne de flottaison, et l'eau se précipita avec violence dans l'intérieur du navire. Les Anglais, ignorant l'extrémité à laquelle l'ennemi se trouvait réduit, sautèrent à l'abordage, et l'on combattit avec acharnement sur le pont, tandis que le vaisseau s'enfonçait lentement. Mais quand l'eau eut atteint les sabords de la première batterie, elle entra dans le navire, qui disparut en peu d'instants, enveloppant dans sa ruine une grande partie des Anglais qui se trouvaient à bord. —Malgré l'immense avantage qu'un vaisseau de forte construction et armé d'une artillerie considérable a sur un autre de moindre dimension, on ne doit jamais désespérer de la fortune : une bordée heureuse, qui tuerait beaucoup d'hommes à l'ennemi, ou qui lui ferait de grandes avaries, peut rétablir tout à coup l'équilibre dans le combat. D'ailleurs, si l'on compare les quantités de fer lancées par des bâtiments de forces inégales, on verra que la différence de puissance des projectiles n'est pas tellement considérable que le courage, ou une supériorité de manœuvre, ou une meilleure direction donnée au tir des boulets, ne puisse souvent contre-balancer cet avantage. Ainsi, un vaisseau à trois ponts anglais, de 120 canons, lance par bordée 664 kilogrammes de fer, tandis qu'un vaisseau de 86 français en lance 545 kilog. La différence, comme l'on voit, n'est pas telle qu'elle rende impossible toute lutte entre les deux navires. Un des grands avanta-

ges des trois-ponts, c'est que leur feu, plongeant sur l'ennemi, produit des effets terribles. Enfin, il est encore une dernière ressource que la bravoure offre aux plus faibles, c'est l'abordage, *illa salus victis!* Dans le combat du cap Saint-Vincent, Nelson, se voyant écrasé du feu d'un trois-ponts espagnol, contre lequel son artillerie trop faible faisait de vains efforts, osa tenter l'abordage. Il aborde l'ennemi malgré le feu redoublé de toutes ses batteries, saute à son bord, l'enlève à l'arme blanche, y place son pavillon, y transporte tout son équipage, et tire un nouveau triomphe de la ruine même de son vaisseau. A Trafalgar, *le Redoutable* allait tenter l'abordage du *Victory*, et il l'eût enlevé sans doute, tant était grand alors l'enthousiasme de nos marins, lorsqu'un second vaisseau anglais, comme nous l'avons vu ci-dessus, vint si à propos soutenir la gloire de son amiral. T. P.

BORDELAGE, du vieux mot *borde*, petite ferme, exprimait autrefois un droit seigneurial en vertu duquel le seigneur percevait une partie des fruits : le bordelage constituait ainsi une sorte de bail à portion de fruits ; il était plus particulièrement en usage dans le Nivernais, mais il avait ce caractère spécial, qu'il emportait toujours avec lui de la part du fermier reconnaissance de la directe seigneurie, en sorte que tout bien quelconque donné en bordelage appartenait au bâilleur à titre de domaine seigneurial ; il en résulte qu'aujourd'hui tout droit de bordelage se trouve supprimé par les lois abolitives du régime féodal. T., a.

BORDEU (Théophile), naquit à Iseste, le 22 février 1722. Issu d'une ancienne famille de médecins, son père, Antoine Bordeu, voulut que lui et son frère le fussent également. Il respira dès l'enfance l'air vif des Pyrénées et le parfum des plantes méridionales ; il se désaltéra souvent aux sources sulfureuses des montagnes, et apparemment c'est aux Eaux-Bonnes qu'il fut baptisé médecin. On lui fit faire ses études à Pau, après quoi on s'empressa de l'envoyer à Montpellier, tant son ardeur pour la médecine donnait tout lieu de craindre qu'il ne pratiquât la profession de ses aïeux avant de l'avoir apprise. L'école de Montpellier, quand Borden y vint étudier, se partageait en vitalistes et en mécaniciens ; il y trouva deux bannières, celle de Boerhaave et celle de Stahl. Il fréquenta d'abord les deux camps, fraternisa, dans les temps de trêves, avec les deux armées ; mais ce fut dans celle de Stahl qu'il s'enrôla décidément, et il ne tarda pas à en devenir le chef. — Prenant pour devise une sentence de Sénèque, *Doceo ut discam*, il savait à peine l'ostéologie qu'il professait déjà l'anatomie, science essentielle au médecin, beaucoup plus repoussante que difficile, et pour laquelle les condisciples de Bordeu se sentaient moins de vocation que pour les théories spéculatives dont Montpellier fut dans tous les temps la féconde patrie. — A coup sûr Bordeu apprit mieux l'anatomie pour l'enseigner que s'il eût voulu uniquement la savoir, et ces premiers cours de jeune homme eurent de l'influence sur sa destinée : ils préparèrent sa célébrité, le rendirent avare du temps, et le préservèrent de la dissipation familière aux écoliers libres. Il est remarquable combien il y a de paresse dans nos écoles. Si ce n'étaient les examens de réception, je ne sais en vérité si le quart des étudiants en médecine et en droit ne s'en iraient pas dans leur province sans avoir étudié l'anatomie ou le code de procédure. Au reste, l'explication de cette incurie n'est pas difficile : la plupart des étudiants fréquentent les grandes écoles trop immédiatement à leur sortie du collége ; on ne leur laisse le loisir ni d'user d'une sage liberté sous les yeux de la famille, ni de se désenchanter du monde, et de là vient qu'ils se dédommagent de six années d'assujettissement par quatre années de galanteries et d'oisiveté. Il paraît bien naturel qu'on abuse de la liberté après un si long esclavage.—Tel ne fut point l'emploi que Bordeu fit de sa jeunesse. A 20 ans (1742), il soutint sa première thèse (alors il en fallait deux), *De Sensu gene-*

ricè, etc., germe fécond de ses ouvrages ultérieurs. Ce fut là sa première déclaration de guerre contre l'école de Boerhaave, sa profession de foi comme *vitaliste*; et par *vitalistes* il faut entendre ceux qui expliquent la vie par ellemême sans recourir aux sciences physiques ou mathématiques. Bordeu examine dans cet opuscule les *esprits vitaux*, qu'il déclare, sinon illusoires, du moins encore hypothétiques, aussi bien que le *siége de l'ame*, dont la recherche lui paraît vaine. Il affirme en outre que les nerfs participent à chaque acte de la vie, et que la sensation lui semble donner à l'esprit plutôt sa *forme* que son *essence*, car lui aussi, il était spiritualiste, comme Barthez, comme Bichat, comme Boerhaave, comme Haller, comme vingt autres médecins supérieurs; et je ne sais où l'on a puisé l'opinion que *les physiologistes et les vrais médecins sont tous matérialistes*. Cette dissertation fut remarquée, vivement applaudie par ceux dont elle favorisait l'opinion, et elle valut à Bordeu la dispense de plusieurs examens, superflus pour un homme de son mérite. Après la thèse de licence, vint celle pour le doctorat. Celle-ci avait pour sujet le mécanisme de la digestion (*Chylificationis historia*, 1743). On trouve dans cet écrit toute l'ingénieuse moquerie qu'on pouvait attendre de l'esprit vif et piquant de Bordeu, au sujet des explications chimiques et mécaniques; car avant lui nos maîtres avaient la faiblesse de croire que la digestion était une *fermentation*, une *putréfaction*, ou une *macération*, ou une *trituration*, etc. *: quot somnia!* Si on osait, de nos jours, on nous redonnerait tous ces songes pour des réalités; car si les hypothèses mécaniques sont mortes, les mécaniciens épient le moment de régner.—Bordeu n'avait que 21 ans, et déjà il avait jeté les fondements de sa réputation. C'était assurément être bien précoce; mais il faut remarquer que ce médecin était méridional, homme des montagnes, enfant né dans le temple, et de plus homme de génie : or le feu sacré pour luire, a moins besoin d'années que d'occasions propices; son plus vif éclat, il le jette avant 30 ans. Reçu docteur en 1744, on fut étonné de voir prendre à Bordeu, avec une sorte d'ostentation, le titre de médecin-chirurgien, qui n'était guère dans l'esprit du temps ni du lieu. Cela même lui concilia l'amitié durable des chirurgiens, en faveur desquels le chancelier d'Aguesseau venait de contre-signer une espèce d'*édit de Nantes* (1743), qui les assimilait presque aux médecins, mais dont ceux-ci souhaitaient ardemment la *révocation*. Bordeu a vécu moins que la haine qu'excita ce titre équivoque parmi ceux de sa robe, trop épris de leur dignité et tremblant d'y déroger. Cependant, le motif de Bordeu était bien simple, on aurait dû l'apprécier. Son père habitait un village; lui-même devait pratiquer son art dans quelque bourgade voisine : il était donc dans la position de nos médecins de campagne, et dès lors il fallait bien qu'il fût chirurgien; et pourquoi donc n'en aurait-il pas pris le titre? Bordeu était si spirituel, si gracieux, si fin, si littéraire, et de bonne heure si bien initié aux usages du monde, qu'à moins d'imprimer en gros caractères sur sa thèse : *Je suis chirurgien*, personne ne l'aurait pensé, ni parmi les baigneurs élégants du voisinage, ni parmi les Béarnais ses compatriotes; car il ne faut jamais juger de tout un corps par quelques hommes qui l'illustrent.—Enchanté de sa réception comme de ses maîtres, encore électrisé d'un premier succès, son esprit ébauchait mille desseins, sa charmante humeur lui donnait accès partout, et son imagination l'y faisait applaudir : ignorant encore et les soucis de l'ame et le fiel de l'envie, les tourments de l'ambition et même ceux de l'amour, le jeune Théophile, à qui son père laissait pour récompense beaucoup de liberté, coula alors les jours les plus heureux de sa vie. Son plaisir était d'accentuer gaîment avec les paysans des Pyrénées le charmant patois des montagnes; d'autrefois, plus orné de corps et d'esprit, il allait à Bonnes et à Baréges étudier les eaux, observer les malades, et toujours

il y conquérait des suffrages et y laissait de nouveaux amis; d'autres fois il allait à Montpellier faire un cours, éclaircir un doute, tenter un essai, adresser quelques arguments latins à ses maîtres, devenus ses égaux en attendant pis; puis il revenait à ses eaux pour causer, à sa vallée pour se réjouir et chanter, dans sa famille pour être heureux, pour se voir aimé, car c'est là le vrai bonheur. Un jour on le vit partir pour Paris : hélas! qu'y va-t-il faire? disaient les Béarnais. Bordeu n'avait point le projet de rester à Paris. Après quelque temps, on l'en vit revenir avec le titre de *surintendant des eaux minérales de l'Aquitaine*, titre bien fastueux; mais après tout, Bordeu était jeune homme, il aimait les titres : alors c'était une monnaie courante qui avait beaucoup de valeur, et qui, on a beau dire, en a encore aujourd'hui, même dans l'opinion de ceux qui semblent la dédaigner.— Une fois intendant des eaux, Bordeu appliqua tous ses soins à étudier et à faire connaître les sources des Pyrénées. Il rédigea, de concert avec son père et son frère, le *Journal de Baréges* pour les médecins, une dissertation latine sur *l'usage des eaux thermales des Pyrénées dans les maladies chroniques*, à l'adresse des savants et des étrangers, et enfin des *lettres* vives, diffuses, étincelantes d'exagération et d'esprit, naïves comme l'ignorance, chaleureuses comme la persuasion, menteuses et dévergondées comme le climat ; et ces lettres étaient adressées à madame de Sorbério, femme titrée de ce pays-là, ayant de l'influence par sa fortune et par sa famille, peut-être aussi par son esprit, et certainement par son sexe seul et sa beauté, surtout à cette époque, où tout se faisait en France par les femmes ou pour elles. Ces lettres eurent un grand succès parmi les gens du monde; et c'est principalement à cet ouvrage que les eaux de nos Pyrénées doivent leur vogue et leur célébrité, que du reste elles méritent par leurs vertus réelles. Bordeu est le poète des eaux thermales, et c'est peut-être le seul panégyriste qu'on ait cru sur parole, tant son verbe était entraînant! — Partageant son temps entre ses malades et ses écrits, tantôt à Pau, où il résidait, tantôt aux sources thermales, dont la réputation l'occupait autant que la sienne, Bordeu, arrivé à 30 ans, en 1752, après six années de doctorat, quatre de pratique et de *surintendance*, s'étonna tristement de se voir alors, avec tant de zèle et après tant de fatigues, presque aussi inconnu hors du Béarn et du Languedoc qu'il l'était au jour de sa réception. Lui, qui aimait la gloire et qui se croyait fait pour elle, lui qui l'avait rêvée grande et prompte, et sans tenir compte ni de l'indifférence du public à tresser des couronnes, ni du nombre de ceux qui songent à les ceindre, son obscurité de 30 ans l'humilia, et pour la première fois il pensa à Paris. C'est qu'en effet c'est à Paris que se font les réputations, c'est là qu'est la grande et perpétuelle joûte de l'esprit avec ses juges, ses spectateurs, avec ses murmures, ses froideurs ou ses applaudissements; c'est là qu'on s'éclipse si l'on échoue, qu'on brille et qu'on règne si l'on est vainqueur; mais là aussi est l'envieuse rivalité et le sénat permanent des coteries. Bordeu n'y pensa point, et il vint à Paris. Il adressa en patois des *Adieux* touchants *à la* tranquille *vallée d'Ossau*. Il aurait dû faire aussi ses adieux au bonheur. — Arrivé à Paris, il publia ses *Recherches sur les glandes*, ouvrage de saine doctrine, dirigé contre les chimistes et les mécaniciens, où l'on trouve l'origine d'une théorie des sécrétions, qui règne encore de nos jours. Cette publication remarquable l'ayant mis en rapport avec les littérateurs et les savants de l'époque, il composa quelque temps après, pour l'*Encyclopédie* de d'Alembert et de Diderot, dont on le nomma collaborateur, un grand article sur les *Crises*, petit ouvrage plein de faits et de recherches judicieuses. Bordeu envoya presqu'en même temps à l'académie de chirurgie un mémoire sur les *écrouelles*, qui fut couronné. Quant à la pratique, Bordeu éprouva mille tracasseries. Son titre

de docteur de Montpellier ne lui donnant point droit d'exercice dans la capitale, des confrères, judicieusement jaloux, entravèrent ses desseins. Bordeu, toujours courageux et infatigable, prit le parti de subir de nouveaux examens pour obtenir le diplome indispensable. Il composa à cette occasion trois dissertations latines, l'une sur la *chasse* considérée comme l'exercice le plus salubre, une autre sur *les eaux minérales de l'Aquitaine*, une autre enfin pour prouver que *toutes les parties du corps concourent à la digestion*. Bordeu voulait dire que toutes y sympathisent ou y compatissent. Quelque temps après, il fut nommé médecin de l'hôpital de la Charité, avec le titre d'*inspecteur*, créé exprès pour lui, car il aimait encore les titres, ne prenant pas garde que cette innocente puérilité doublait le nombre de ses ennemis, et ne faisait qu'aigrir et envenimer leur jalousie implacable. — Maintenant, médecin d'hôpital, humilions bien nos envieux, faisons encore quelque découverte! Douze ans auparavant (1743), Solano de Lucques avait fait sur le *pouls* les observations les plus importantes et les plus nouvelles. Bordeu résolut de les vérifier et de les agrandir. Il ne voulait ni calculer le pouls, comme Hérophile, ni le noter en musique comme les Chinois; il n'ambitionnait même pas de renouveler, ou les miracles d'Erasistrate sur Antiochus, ou les merveilleux prognostics de Galien; il voulait simplement savoir le vrai, et il avait décidé de le dire. Solano avait découvert que le pouls *dicrote* ou *rebondissant* indique des hémorrhagies du nez ou de la poitrine; que le pouls *intermittent* présage ou dénonce des dérangements du ventre, etc. Bordeu poussa ses recherches beaucoup plus loin : il prétendit distinguer le pouls des maladies supérieures d'avec le pouls des maladies inférieures au diaphragme; il décrivit même le pouls du nez, celui de la gorge, des poumons, de l'estomac, des intestins, de l'utérus, du foie, le pouls, des hémorroïdes, etc., et même, il faut le dire, il poussa si loin ses recherches, il les rendit si subtiles, si métaphysiques, que c'est à son bel ouvrage qu'il faut reprocher la négligence que les médecins français font aujourd'hui du pouls, moyen cependant des plus puissants sur la confiance et l'imagination des malades. Nous croyons avoir exposé dans notre *Physiologie médicale* (tom. II, liv. v, chap. 30) tout ce qu'il est utile de savoir sur le pouls. — Toutefois cet ouvrage fit beaucoup de bruit. On en parla aux bureaux de l'*Encyclopédie*; le *Mercure* en donna l'analyse; Voltaire, en concevant de l'inquiétude pour sa santé, restreignit ses énormes doses de café, et fut en conséquence quelques années sans donner de nouvelles tragédies; et même la première qu'il publia ensuite n'était qu'une tragédie en prose et traduite (*Socrate*); mais le grand effet qu'eut cette production fut pour les rivaux de Bordeu. Bouvart, le plus méprisable de tous, lui dont la hideuse figure portait une cicatrice affreuse, « qu'il s'était faite, disait Diderot, en maniant maladroitement la faulx de la mort, » accusa Bordeu d'avoir *volé* les bijoux d'un riche malade qu'il conduisait aux eaux minérales, et qui était mort dans le voyage. Thierri (dit M. Richerand) eut assez de crédit pour faire rayer son nom de la liste des médecins de la faculté, et il fallut qu'il intervînt un arrêt du parlement de Paris pour le rétablir dans la jouissance de ses droits. Telle était même alors l'odieuse conduite de ses ennemis qu'il n'aurait pu visiter ses malades sans danger pour sa vie si le prince de Conti ne lui eût prêté, pour courir la ville, son équipage et sa livrée... et nous nous plaignons encore de la jalousie des médecins de nos jours! Nous ne voyons donc pas que ce sont des anges en comparaison de cet exécrable Bouvart, qui pourtant n'était pas sans mérite, mais dont la mémoire illustrée de Bordeu transmettra l'infamie aux siècles à venir. — Toutes ces persécutions, loin d'attiédir le zèle de Bordeu, ne firent que le rendre plus fervent. — Il publia successivement des *Recherches sur la colique métallique des peintres, ou du Poitou*; des *Recherches sur l'his-*

toire de la médecine, à l'occasion de l'inoculation, dont il était le chaud partisan; d'autres *Recherches sur le tissu muqueux ou cellulaire*, ouvrage qu'on peut regarder comme le premier, mais imparfait modèle de l'*Anatomie générale* de Bichat; enfin, des *Recherches sur les maladies chroniques*, dont la 5e partie, aussi éloquente que singulière, est consacrée à l'*analyse médicinale du sang*. — Les ouvrages de Bordeu sont très remarquables, non par la méthode (il en avait peu), mais par les aperçus, par la netteté des idées, par la pureté de la diction, par des pensées ingénieuses. Bordeu était contemporain de Voltaire : il respirait le même air que lui, il voyait la même société, assistait aux mêmes abus, et de plus il lisait ses œuvres; aussi peut-on dire qu'il fut le Voltaire des médecins de son temps. S'il eût été moins étourdi, plus ami de l'ordre, moins surabondant, plus sobre de faits et de citations, plus réservé dans le choix des idées, moins confus dans ses plans, on pourrait le placer sans scrupule à la tête des écrivains de la médecine. Il y a 57 ans qu'il est mort, et cependant on le lit avec plus de plaisir et plus de fruit que la plupart des auteurs qui lui ont survécu ou succédé. Cela tient principalement à ce qu'il est par-dessus tout historien et philosophe, qualités qui vieillissent moins que celles de systématique, de savant ou d'érudit. Si l'on met de côté son antipathie pour les mécaniciens et les chimistes, Bordeu est de toutes les écoles, il s'arrange de tous les systèmes, il trouve à puiser et à penser dans tous: il est essentiellement *éclectique*, c'est-à-dire *choisissant*.—Peu d'auteurs sont aussi difficiles à citer que Bordeu : à chaque page, c'est un trait qui frappe, une pensée qui s'empare de l'attention, une expression qui enchante l'esprit ou qui invite à réfléchir; peu d'écrivains possèdent aussi bien que lui l'art des allusions. Je vais citer quelques exemples. Parle-t-il du praticien: il vous dira que c'est un être d'habitude et d'instinct, qui ne raisonne point; quand il a dit *j'ai vu*, il ne faut rien lui demander de plus.—Est-il question de la médecine? c'est, dira-t-il, une coquette qui, à présent qu'elle est vieille, prend des ornements, des parures; elle était simple dans sa jeunesse, et voilà comme l'aima Hippocrate, son premier amant.—Veut-il blâmer l'abus de la saignée, trop préconisée par Chirac, trop autorisée par ses idées si exclusives d'inflammation universelle: J'ai vu un moine, dit Bordeu, qui ne mettait point de terme aux saignées : lorsqu'il en avait fait trois, il en faisait une 4e, par la raison, disait-il, que l'année a 4 saisons, qu'il y a 4 parties du monde, 4 âges, 4 points cardinaux. Après la 4e, il en fallait une 5e, car il y a 5 doigts à la main. A la 5e il en joignait une 6e, car Dieu créa le monde en 6 jours. 6 ! Il en faut 7, car la semaine à 7 jours, comme la Grèce 7 sages. La 8e sera aussi nécessaire, parce que le compte en est *plus rond*. Encore un 9e, *quia... numero deus impare gaudet*. — A-t-il à se plaindre d'un juif ou d'un apostat, voici l'histoire qu'il raconte d'après Huarte, auteur du XVIe siècle. « ... Étant le très chrétien et magnanime François de Valois, roi de France, molesté d'une longue maladie, et voyant que les médecins de sa maison et cour ne lui donnaient remède..., il dépêcha un courrier en Espagne, par-devers l'empereur Charles-Quint, pour le prier de lui envoyer un *médecin juif*, le meilleur qu'il eût en sa cour... L'empereur fit chercher un tel médecin jusque hors le royaume, et, ne pouvant le trouver, il envoya un médecin *nouveau chrétien*. ... Mais quand le médecin fut arrivé devant le roi François de Valois, il se passa entre eux un devis fort gracieux.—Le roi lui demanda, comme par manière d'acquit, s'il n'était point las d'attendre le Messie? —Sire, répondit le médecin, je n'attends pas le Messie promis en la loi judaïque ; — Et vous êtes sage en cela, répliqua le roi... — Nous autres chrétiens savons, dit le médecin, que les prophéties de la Sainte-Écriture sont accomplies. — Vous êtes donc chrétien? dit le roi. — Oui sire. —

Puisque ainsi est, dit le roi, retournez de bonne heure en votre pays, car j'ai en ma cour de grands médecins chrétiens: j'en voudrais avoir de juifs. » « Il en fit venir un de Constantinople, ajoute Bordeu, et celui-là guérit le roi avec du lait d'ânesse. » Bordeu montre dans tous ses ouvrages beaucoup d'esprit, d'à-propos et de saillie, quelquefois un peu de malice, et plus souvent de la philosophie, de la profondeur. Il dit de Galien: «... Il fut loué par saint Jérôme et saint Grégoire de Nysse, qui lui assurèrent par là les suffrages des chrétiens. » — Tout son fiel contre Jean-Jacques, qui pourtant méritait bien quelque épigramme par représailles de ses sorties contre la médecine, se borne à ce simple propos : « Il n'est aucun de nous qui ne désirât vivement pouvoir guérir J.-J. Rousseau et lui donner autant de santé qu'en avait son Émile; seulement, nous chercherions à le dissuader des préceptes d'hygiène qu'il donne à cet Émile, sans quoi il rechuterait bientôt. » Voici une malice dirigée contre un partisan de Boerhaave. « Un médecin mécanicien accosta un jour trois jeunes gens sans les saluer, et après les avoir considérés attentivement, il dit à l'un d'eux : *Vous avez l'âcre enveloppé dans le visqueux*; à l'autre : *Votre sang erre dans les vaisseaux capillaires*; et au troisième : *Vos globules sanguins roulent languissamment et noyés dans beaucoup de sérosité.* Enfin, ce serait à ne plus finir si l'on voulait citer de Bordeu tout ce qui mérite le souvenir, non seulement des médecins, mais même des gens de goût. Son parallèle de Boerhaave avec Asclépiade, sa critique modérée, mais si judicieuse, de Locke et de Descartes, ses allusions au sujet de saint Athanase, accusé d'avoir brisé un calice de verre ; enfin, sa revue d'une bibliothèque de médecin de campagne, sont des morceaux d'un grand mérite, qu'un homme du monde lirait certes avec autant d'agrément et avec plus de fruit que beaucoup de nos ouvrages de littérature légère. Quand on lit Bordeu, on se surprend faisant des oreilles à toutes les pages, comme s'il s'agissait des *Lettres persanes*, des *romans* de Voltaire ou du *De naturâ deorum* de Cicéron. En quelque endroit qu'on ouvre un livre de Bordeu, on est sûr de trouver une idée et de la comprendre, si inadmissible ou paradoxale qu'elle soit, et il en a beaucoup de ce genre. — Ses ouvrages, sa nombreuse clientelle, ses querelles et ses combats, ses courses et ses voyages sans fin, et peut-être aussi un célibat ennuyeux et peu fait pour un homme de son espèce, tant d'agitations et tant de labeurs, affaiblirent les forces de Bordeu, et sans doute abrégèrent ses jours. De bonne heure, on le vit mettre ordre à ses affaires et réaliser sa fortune. Elle était bien humble pour un médecin comme lui, qui avait pratiqué dans la plus haute société, parmi les riches malades des eaux, parmi les personnages de la capitale : cet homme, accusé d'avoir soustrait des bijoux, des diamants ; d'avoir vidé des écrins, réunit pour tout trésor la modique somme de 80,000 francs, qu'il déposa à la banque du célèbre M. de la Borde. Ce n'était pas la cinquantième partie des somptueuses économies de Boerhaave, qu'il ne faut pourtant pas juger supérieur à Bordeu proportionnellement à ses richesses. — Peu de temps après, Bordeu éprouva des attaques de goutte irrégulière, quelques coups de sang. Il essaya d'un voyage aux eaux des Pyrénées, le seul qu'il eut fait pour sa propre santé. Les eaux aggravèrent ses maux, et cela devait être : jamais les eaux sulfureuses ne doivent être employées contre la goutte ni contre l'apoplexie, dont elles réalisent trop souvent les menaces, ou dont elles réitèrent et avivent les symptômes. Il revint donc plus souffrant, plus faible, plus triste, plus soucieux de son isolement, et sentant plus vivement que jamais combien les douces jouissances de la famille doivent être préférables aux débats de l'amour-propre, au retentissement d'un nom, aux futiles joies de la renommée. — Une dernière attaque d'apoplexie le surprit pendant le sommeil, le

23 novembre 1776. Bordeu avait vécu cinquante-quatre ans. C'est vingt et une années de plus que Bichat, dont il fut l'utile précurseur, mais seize de moins que Boerhaave, dont il détruisit l'empire. — A la nouvelle de sa mort, Bouvart couronna ses calomnies par ce propos infâme : « *Je n'aurais pas cru qu'il fût mort horizontalement.* » Isid. Bourdon.

BORDIER. En France, on désignait ainsi au moyen âge le métayer d'une *borde* ou *borderie*, petite ferme ou maison rustique soumise à de certaines redevances. En Angleterre, où Guillaume le conquérant établit les usages féodaux qui régnaient dans son pays natal, il y avait des hommes appelés *bordarii*, formant une classe particulière et tout-à-fait distincte des *servi*, serfs, et *villani*, vilains. Suivant le *Grand-Terrier* d'Angleterre, ces *bordarii* tiraient leur nom de *bord*, petite pièce de terre, qu'ils recevaient à la charge d'entretenir la maison du maître d'œufs et de volaille. — *Bordier* signifie encore un propriétaire de terres qui bordent le grand chemin. Saint-Prosper jeune.

BORDONE (Paris), peintre, né à Trévise, d'une famille noble, vers l'an 1500, et mort en 1570, fut d'abord l'élève et l'imitateur du Titien, puis finit par se faire une manière à lui. Son coloris n'est pas plus vrai que celui de son maître, mais il est quelquefois plus varié; son dessin est fini, ses têtes ont de la vie et sa composition est juste et pleine de méthode. Il a laissé un *Saint-André courbé sous la croix et couronné par un ange*, tableau peint pour l'église de Saint-Job; mais son chef-d'œuvre est l'*Anneau de Saint-Marc*. — En 1538, Bordone vint en France, sur l'invitation de François Ier, et y peignit le roi et les plus belles dames de la cour. — Bordone a eu un fils qui a suivi la même carrière que lui, mais sans succès.

BORDURE. Ce mot, dans son acception la plus usitée, est synonyme de *cadre*, et désigne le châssis, ordinairement en bois, dans lequel on place un tableau, un dessin ou une estampe. Les tableaux furent faits d'abord pour orner les autels dans les églises, puis pour décorer les parois d'une chambre dans un palais ou dans un appartement. La dimension du tableau était, dans ce cas, donnée par l'architecte, qui disposait les panneaux de sa boiserie de manière à y introduire le tableau, et une bordure analogue à la décoration de l'autel ou de l'appartement venait recouvrir et cacher la jonction de la peinture à la menuiserie. — Lorsqu'ensuite on voulut transporter les tableaux dans d'autres endroits que ceux pour lesquels ils avaient été faits primitivement, on sentit qu'ils avaient besoin d'une bordure, et souvent alors, au lieu de la faire *chantournée*, on lui donna une forme plus simple et plus raisonnable. Cependant la mode, qui, pour varier sans cesse, gâte si souvent ce qu'elle affecte, la mode apporta des changements fréquents dans les bordures, qui ont été tantôt surchargées d'ornements sculptés ou entièrement lisses, ou bien offrant de grandes lignes, comme les corniches, avec quelques ornements plus ou moins légers, et dont la grace dépendait du talent de l'artiste qui l'ordonnait, ou plutôt encore en raison du goût plus ou moins pur qui régnait à l'instant où le tableau était *embordure*. Presque toujours les bordures sont dorées : cependant, vers 1680, en Hollande, elles ont été faites en bois d'ébène ou en bois noirci; un siècle plus tard, à Paris, on eut l'habitude de mettre les estampes dans des bordures moitié dorées, moitié noircies; maintenant les aquarelles sont souvent placées dans des bordures d'ébénisterie, en bois de couleurs variées. — Aucun principe reconnu, aucune règle positive, ne déterminent les proportions d'une bordure: cependant on doit avoir l'attention de la faire suivant la grandeur, et nous dirons même le mérite du tableau. Ainsi, la bordure d'un tableau de moins d'un pied doit avoir au plus deux pouces; on peut donner quatre pouces à la bordure d'un tableau de quatre pieds; et celle des tableaux de la plus grande dimension ne doit pas passer quinze à dix-huit pouces. Ce serait aussi une faute que

de faire pour la bordure une dépense plus forte que celle de la valeur du tableau lui-même. — Les anciens avaient aussi des bordures à leurs tableaux, mais elles étaient peintes et analogues aux sujets de la composition. Ainsi, des pampres entouraient les sujets bachiques, des fleurs ou des coquillages faisaient la *bordure* des compositions où se trouvaient des nymphes ou des naïades. Cet usage s'est conservé parmi nous pour les tapisseries. —Les tapis de pied ont aussi des *bordures*, qui ordinairement sont de couleurs plus foncées que celles du tapis lui-même. Dans les appartements tendus en soie, ou couverts en papier, la bordure doit rappeler la couleur du meuble, avoir un ton assez intense pour trancher sur le fond de la tenture ou du papier, et la mode seule en règle la dimension. Lorsque la mode a cru devoir en augmenter la largeur insensiblement pendant plusieurs années, un jour on les fait au contraire extrêmement étroites.—*Bordure*, en terme de jardinage, est le nom que l'on donne aux plantes qui entourent les plates-bandes d'un jardin : autrefois, on les faisait presque toujours en buis; maintenant on en fait en gazon, ou bien avec du thym, de la marjolaine, de la sauge, de la lavande ou de l'italicée. La saxifrage ombreuse, souvent désignée sous le nom de *geum*, fait aussi une bordure agréable et très élégante lorsqu'elle est en fleurs. Dans les forêts, on donne le nom de *bordure* à la partie du bois que, dans les taillis, on a soin de ne pas abattre, afin de laisser un peu d'ombrage sur les routes.—*Bordure* est aussi le nom que l'on donne aux deux rangées de pavés placées sur les deux côtés de la chaussée, et qui sont ordinairement d'une dimension très forte, afin que les voitures ne puissent pas les culbuter lorsqu'elles tombent dans le *débord*. — *Bordure* est encore un terme de blason : c'est la ceinture qui entoure l'écu, laquelle est toujours d'une couleur différente et ne doit jamais être de plus d'un sixième de l'écu. La *bordure* était, dans les familles nobles, la marque distinctive adoptée par les puînés ; elle variait ensuite, non de couleur, mais de forme, et devenait *endentée*, *engrelée*, *cantonnée*, etc. ; lorsque les branches se multipliaient.

Duchesne aîné.

BORE, *borium*, corps simple, élémentaire et non métallique, solide, pulvérulent et très friable, insipide et inodore, d'un brun verdâtre, insoluble dans l'eau comme dans l'alcool, et qu'on ne rencontre qu'à l'état de combinaison dans la nature, comme radical de l'acide borique (*voy.* ce mot), dans lequel il se transforme quand on le chauffe avec de l'oxygène ou de l'air atmosphérique, et d'où on l'extrait en décomposant cet acide par le potassium, qui s'empare de l'oxygène et met le bore à nu. Sa découverte, qui date de 1809, est due à MM. Gay-Lussac et Thenard, qui obtinrent cette substance dans leurs recherches pour connaître l'action de la pile voltaïque sur différents corps.

BORÉASMES, fête célébrée par les Athéniens en l'honneur de Borée, qui renversa de son souffle les machines d'Agis, roi de Sparte, lorsqu'il assiégeait Athènes. Borée avait, en outre, enlevé et épousé Orithyie, fille d'Érechthée; raison de plus pour lui consacrer des fêtes. Les Athéniens, sur une réponse de l'oracle, regardaient ce dieu comme leur protecteur, et juraient anciennement par sa divinité. On nommait *boréastes* ceux qui célébraient cette fête; on y donnait des repas somptueux où régnait la gaîté. On priait Borée de purifier l'air par son souffle. Les Mégalopolitains l'honoraient comme leur premier dieu, et le fêtaient tous les ans. — L'Arcadie étant sujette à de fréquentes inondations qui amenaient souvent la stérilité, il était naturel d'invoquer le fougueux Borée, dont le souffle pouvait faire écouler les eaux et rendre les terres à la culture et aux troupeaux, richesse principale de ce pays.—Les habitants de Thurium avaient aussi des *boréasmes*, en mémoire du service que le dieu leur avait rendu, en dispersant par une tempête et en détruisant une partie de

la flotte de Denys-le-Tyran; ils lui avaient même accordé le droit de bourgeoisie. Il est plus que douteux pourtant qu'ils eussent été contents de lui voir fixer sa demeure au milieu d'eux. D.

BORÉE, BORÉAL, du grec *boros*, dévorateur, nom que les Grecs et les Romains, leurs imitateurs, donnèrent au vent du nord. Les Hébreux l'appelèrent *Asaphon*, le caché, le ténébreux, à cause des lieux sombres d'où il souffle. Les Grecs, qui se plaisaient à diviniser et à revêtir d'un corps tous les objets de la nature, même ceux qu'ils sentaient sans les voir, feignirent que ce vent était fils d'Astréus et de l'Aurore, ce qui d'ailleurs eût mieux convenu au vent d'est. Ils lui donnèrent pour séjour la Thrace, dont le ciel à la vérité est généralement doux et pur, mais qui est situé au nord par rapport à la Grèce. Ce Dieu aux ailes bruyantes, au souffle violent, n'avait pas des passions moins impétueuses; il ne soupirait point comme les autres dieux après les belles, il les enlevait soudain : il fondit des extrémités de son empire sur Orithyie, fille d'Erechthée, roi d'Athènes, et la transporta à travers les airs sur la cime du Pangée; il en eut cinq enfants, dont l'un, ce fut une fille, s'appela Chioné, *la Neige*. Il enleva Chloris, fille d'Areturus, (le fleuve Phasis), et la déposa sur le triste sommet du Caucase, qu'on nomma depuis le *lit de Borée*, par allusion à la couche de frimas qu'il lui avait préparée, pompe nuptiale digne d'un tel dieu. De son souffle jaloux il jeta et mit en pièces sur des roches l'infortunée Pitys, qui fuyait sa violence. Dans ses caprices bizarres, il féconda les cavales d'Erichthonius, dont naquirent douze poulains qui couraient sur la tête des épis sans les courber, et sur l'écume des flots sans se mouiller les pieds. Dans des fêtes appelées *Boréasmes* (*voy.* ci-dessus), en un temple qu'ils lui avaient élevé au bord de l'Ilissus, les Athéniens célébraient particulièrement ce dieu, et dressaient en son honneur de somptueux banquets, voulant sans doute glorifier ainsi son nom. Ils devaient cette reconnaissance à ce vent sauveur qui, au pied du mont Athos, avait dispersé la flotte des Perses. Cette divinité avait des solennités annuelles à Thurium en Italie et un autel à Mégalopolis d'Arcadie, en mémoire des services qu'elle avait rendus à leurs habitants contre leurs ennemis. La Tour-des-Vents à Athènes nous a conservé l'iconographie de ce dieu : il y est représenté sous la forme d'un jeune homme, des ailes au dos, des sandales aux pieds et la tête abritée d'une draperie flottante. On ne doit pas s'étonner que Borée, le vent du nord, ait eu chez les anciens un culte exclusif à tous les autres vents, puisque les premiers hommes n'ont pas tardé à ressentir et à reconnaître ses bienfaits : en effet, n'est-ce pas lui qui met en fuite les vents du midi, dont les vapeurs amènent les maladies et les contagions? n'est-ce pas lui qui rassérénère le ciel et purifie la terre?—BORÉAL. Cet adjectif s'emploie pour tout ce qui a rapport au nord ou septentrion, surtout quant à la situation uranographique et à la latitude; voici les substantifs auxquels généralement il s'allie : l'*hémisphère boréal*; *les six constellations boréales*, particulièrement en parlant des signes du zodiaque, en opposition aux six autres constellations appelées *australes*, d'*auster*, vent du midi ; *latitude* boréale, *aurore* boréale, *couronne* boréale, ou d'Ariadne, constellation. De Borée on a formé aussi les deux adjectifs *hyperboréen*, *hyperborée*, qui s'appliquent aux peuples de la terre qui habitent, ou que l'on croit habiter l'extrémité du pôle nord; ils signifient, *au-delà de Borée* : ainsi l'on dit les *nations*, les *montagnes*, les *fleuves hyperborés*, et substantivement les *Hyperboréens*, pour les peuples de cette latitude. (*Voyez* HYPERBORÉE, HYPERBORÉEN.)

DENNE-BARON.

BORGHÈSE (Famille). Cette famille romaine, originaire de Sienne, appartenait à l'*ordre des Neuf*, célèbre dans cette république, et y occupa longtemps les premières places de l'état. Un

pape, *Paul* V, qui en était issu, l'éleva encore davantage, en accumulant sur ses neveux, pendant un règne de plus de quinze ans (de 1605 à 1620) tout le pouvoir et toutes les richesses dont il disposait. Il nomma, en 1607, son frère, *François Borghèse*, général des troupes qu'il destinait à soutenir les droits du saint-siége contre la république de Venise, et donna la principauté de Sulmone à *Marc-Antoine Borghèse*, fils de son autre frère *Jean-Baptiste*, avec cent mille écus de revenu et le titre de grand d'Espagne, qu'il obtint pour lui. C'est de ce dernier qu'est descendue la famille riche et puissante dont les palais font aujourd'hui l'ornement de Rome, et qui s'est alliée en France à celle de Napoléon.

Borghèse (Camille), né à Rome le 19 juillet 1775, fils du prince Sulmone (Marc-Antoine Borghèse), adopta dans sa jeunesse, avec toute la fougue italienne, les principes qui présidèrent à la première révolution française. A l'arrivée de Napoléon Bonaparte en Italie, il prit place sous les drapeaux du jeune général, que cet enthousiasme frappa, et qui traita dès ce moment avec la plus grande distinction ce rejeton d'une des plus illustres tiges romaines. En 1803, Napoléon appela Camille auprès de lui, et le 6 novembre de la même année, il lui donna sa sœur Pauline en mariage. (*Voy.* ci-après.) En 1805, le beau-frère du nouvel empereur reçut le titre de prince, et le grand cordon de la Légion-d'Honneur. Il fut rapidement et successivement promu aux grades de chef d'escadron dans la garde impériale, puis de colonel. Nommé *duc de Guastalla*, il se distingua par son courage dans la campagne contre les Prussiens et les Russes, et c'est sur lui qu'à la même époque Napoléon jeta les yeux pour une mission aussi délicate que difficile: il s'agissait de provoquer les Polonais à l'insurrection contre l'empereur de Russie : le succès couronna les négociations de Camille, qui promit l'indépendance à la Pologne de la part de Napoléon. On sait comment ce dernier tint parole en 1810, et comment ce peuple malheureux fut sacrifié à l'ambition autrichienne, lors du mariage de Napoléon et de Marie-Louise. Vers la fin de cette année (1810), élevé à la haute dignité de gouverneur général des départements au-delà des Alpes, il alla à Turin, où il ne tarda pas à conquérir l'affection des populations confiées à ses soins. En quittant ces contrées, il y laissa des souvenirs qui l'honorent. C'est en 1814 qu'il perdit son gouvernement, par une capitulation forcée avec le général commandant les forces autrichiennes, comte Bubna, auquel il remit toutes les places du Piémont. Déchu de ses grandeurs, il se dirigea vers Rome, où il passa quelque temps dans la *villa Borghèse*, mais il finit par fixer son séjour à Florence, où l'on assure qu'il s'est promptement consolé de la perte de ses anciennes grandeurs.

Borghèse (Aldobrandini), né à Rome, en 1777, partagea dans sa jeunesse les sympathies de son frère Camille pour les principes de la révolution française. Entré au service comme lui, il eut aussi sa part des faveurs que Napoléon prodigua aux familles de tous les siens. Après la bataille d'Austerlitz, il devint chef d'escadron dans la garde impériale, assista aux campagnes de 1806, 1807 et 1809 contre les Prussiens, les Russes et les Autrichiens, et fut enfin mis à la tête d'un régiment de carabiniers. Napoléon lui fit épouser la fille de la comtesse Alexandre de La Rochefoucault, dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, et le nomma général de brigade en 1811. Bientôt après, il devint premier écuyer de l'empereur en 1813, grand'croix de l'ordre de la Réunion, et en 1814 grand' croix de l'ordre de Saint-Louis : il est inscrit sur la liste des généraux français en disponibilité.

Borghèse (Pauline, née Bonaparte), à l'âge de treize ans, en 1793, elle suivit sa famille à Marseille. Peu de temps après son arrivée en France, le conventionnel Fréron la demanda en mariage, et, sans l'intervention et les réclamations formelles d'une première épouse, ce

mariage aurait eu lieu. Pauline épousa le général Duphot, qui mourut, comme on sait, à Rome, en 1797, victime d'une émeute. Au premier temps de son veuvage, elle eut occasion de voir à Milan le général Leclerc, qui, frappé de sa rare beauté, devint éperdûment amoureux d'elle, et parvint, dit-on, à lui faire partager ses tendres sentiments. Ce second mariage ne fut séparé du premier que par un très court intervalle. En 1801, le général Leclerc, alors ambassadeur en Portugal, fut chargé par Napoléon de l'expédition de Saint-Domingue, et Pauline dut s'embarquer à Brest sur le vaisseau l'Océan, pour suivre son époux. En septembre 1802, une insurrection terrible éclata au Cap, résidence de Leclerc. Christophe, Dessalines, Clairvaux, chefs des insurgés, attaquèrent la ville à la tête de dix mille hommes. Leclerc, ne craignant rien pour lui-même, mais tremblant pour les jours de son épouse, qui habitait en ce moment un des quartiers les plus menacés de la ville, chargea un de ses officiers de la conduire à bord sur un vaisseau, pour la mettre à l'abri de la fureur des noirs, s'ils venaient à triompher. C'est alors que cette jeune femme prouva qu'elle avait véritablement dans les veines du sang de Napoléon : elle refusa de quitter la ville; elle dit qu'elle devait partager les dangers que courait son mari; que, s'il mourait, elle devait mourir aussi. Comme quelques dames du Cap pleuraient autour d'elle, effrayées des progrès de l'insurrection : « Vous pouvez pleurer, leur dit-elle, vous qui n'êtes pas comme moi sœurs de Bonaparte! » Et tant que le danger dura, elle ne versa pas une larme, ne laissa pas échapper un seul mot qui trahît de la crainte. Pour la conduire sur un vaisseau, en exécution des ordres du général, il fallut même employer la force, et la jeter dans un fauteuil qu'enlevèrent quatre soldats qui la portèrent ainsi à bord. Cependant Leclerc, à la tête de quelques centaines de soldats, mit en déroute les dix mille insurgés, et l'ordre régna dans la ville. Mais la mort de ce brave général suivit de près cette victoire, et Pauline, profondément affligée de sa perte, dut retourner en Europe.— Bientôt après son arrivée en France, la politique de Napoléon lui imposa un nouveau mariage : elle épousa en troisièmes noces le prince *Borghèse*. A cette époque, la raideur de son caractère lui valut souvent des reproches de son frère, qui, jaloux de faire plier tout le monde devant ses volontés, trouvait surtout ridicules et malséantes les velléités d'indépendance que Pauline se permettait peut-être trop souvent. Un jour, ayant manqué de respect envers Marie-Louise, elle reçut l'ordre de ne plus paraître à la cour : cette disgrâce ne l'attrista pas, et n'altéra nullement l'affection profonde qu'elle avait vouée à son frère. En 1814, elle alla à l'île d'Elbe partager l'exil de Napoléon. Après le débarquement de Cannes, elle se rendit à Naples auprès de sa sœur *Caroline*, puis à Rome, quelque temps avant la bataille de Waterloo. Après le grand désastre de cette journée, elle s'empressa d'envoyer à son frère toutes ses parures de diamants, regrettant de ne pouvoir faire autre chose pour un si grand malheur: la voiture qui renfermait ces diamants fut prise par les Anglais, transportée et exposée publiquement à Londres. On ignore ce que devinrent les diamants. En 1815, Pauline fixa son séjour à Rome dans le palais *Borghèse*, au sein de presque toute sa famille; et elle trouva réunis dans cette ville hospitalière ses deux frères *Louis* et *Lucien*, son oncle le cardinal *Fesch, et Lætitia-Bonaparte*, sa mère. A. Guy d'Agde.

BORGIA (Famille des). Cette famille, dont le chef, Alfonse Borgia, élu cardinal en 1444, et pape en 1455 (sous le nom de Calixte III), avait permis à son beau-frère, Godefroi Lenziolo ou Lenzuoli, de prendre son nom, que celui-ci transmit à son fils Alexandre VI (*voy.* son article, tom. 1, p. 272 de ce *Dictionnaire*), est célèbre en Italie par le scandale de ses mœurs et de sa conduite, qui n'ont pas peu contribué à verser sur

la noblesse et sur le clergé de cette contrée un vernis de mépris et de haine, qui n'a que trop rejailli sur l'église et sur la religion elle-même. — *César Borgia*, duc de Valentinois, et second fils d'Alexande VI, mérite de marcher à la tête de ses membres, et nous avons cru ne pouvoir nous dispenser de lui consacrer un article à part. (*Voy.* ci-après.)—Un de ses cousins, *Jean Borgia*, fut fait cardinal en même temps que lui, le 20 septembre 1493, dans une promotion qui eut lieu une année après l'exaltation d'Alexandre au trône pontifical. — *Lucrèce*, sa sœur, dont le nom contraste si singulièrement avec les mœurs dont on l'a accusée, passe généralement pour avoir été la maîtresse de son père et de ses deux frères, imputation qui a cependant été repoussée par Roscoe. Dès son enfance, elle avait été fiancée à un gentilhomme aragonais; mais Alexandre, après avoir rompu cette alliance, en 1493, la maria d'abord à Jean Sforce, seigneur de Pesaro, d'avec lequel il la sépara en 1497, déclarant le mariage nul pour cause d'impuissance; puis il lui en fit contracter un autre l'année suivante avec le fils d'Alfonse II d'Aragon, qu'il fit assassiner au moment où, embrassant l'alliance des Français, il voulut rompre toute liaison entre sa famille et les rois de Naples. Enfin, en 1501, Lucrèce épousa Alfonse d'Este, fils d'Hercule, duc de Ferrare, à la cour duquel elle attira les poètes, surtout Pierre Bembo, qui l'a célébrée dans ses écrits, mais dont les flatteries n'ont pu contre-balancer le témoignage unanime des historiens. — *François Borgia*, prince de Squillace, dans le royaume de Naples, fils de Jean Borgia et de Françoise d'Aragon, arrière petit-fils d'un pape (Alexande VI), et petit-fils d'un général des jésuites (François de Borgia), nommé vice-roi du Pérou en 1614, y contribua par ses talents à la civilisation du Nouveau-Monde, et y donna son nom, en 1618, à la ville de *Borja* sur le Maragnon, dans la province de Maynas, qu'il réunit à la couronne d'Espagne. Après la mort de Philippe II, en 1621, il revint en Espagne, où il s'adonna à la culture des lettres et mourut dans un âge avancé, le 26 septembre 1658. Il a laissé, 1° des œuvres poétiques : *Obras en verso* (Madrid, 1639); 2° un poème épique, ou plutôt historique, sous le titre de : *Napoles recuperada por el rey don Alonso*; 3° la traduction de quelques opuscules, traduits de Thomas à Kempis, et publiés sous ce titre : *Oraciones y meditaciones de la vida de Jesu Christo*, etc. Il n'a occupé le premier rang dans aucun de ces ouvrages; mais, à une époque où les Espagnols étaient séduits par la boursouflure et l'affectation de quelques auteurs, il a eu le mérite de rester attaché aux anciens modèles.— Son père, *Jean Borgia*, comte de Ficalho, né en 1533, avait été successivement ambassadeur en Portugal et à la cour de l'empereur Maximilien. Il est auteur d'un livre d'emblèmes, publié sous le titre d'*Empreses morales*, dédié à Philippe II et imprimé en 1581, in-4°. — *Alexandre Borgia*, de la même famille, et mort archevêque de Fermo, le 14 février 1764, était né à Velletri, en 1682. On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres une *Vie du pape Benoît XIII*, en latin, publiée à Rome en 1741. —Son neveu, *Etienne Borgia*, cardinal, préfet de la congrégation de la propagande, et l'un des plus généreux protecteurs que les sciences aient eus dans le XVIIIe siècle, naquit à Velletri, au mois de décembre 1731. Reçu à l'âge de 19 ans membre de l'académie étrusque de Cortone, il s'occupa à rassembler tous les manuscrits, médailles et antiques qu'il put trouver, et parvint ainsi à se former, dans son palais de Velletri, le plus riche musée peut-être qui ait appartenu à un particulier. En 1759, après un séjour de quelques années à Rome, il fut nommé par le pape Benoît XIV gouverneur de Bénévent, et développa dans ce poste les plus grands talents administratifs, en préservant surtout ce duché de la famine dont Naples fut affligée en 1764. Rappelé à Rome en 1770, il fut nommé secrétaire de la propagande, dont

il exerça l'emploi pendant dix-huit ans. C'est en 1789 qu'il reçut la dignité de cardinal des mains de Pie VI, qui lui donna en même temps l'inspection générale des enfants-trouvés. En 1797, ce pape lui confia le gouvernement dictatorial de Rome, qu'il sut préserver des meurtres et des crimes qui accompagnaient partout la révolution, jusqu'au moment où, l'armée française ayant paru aux portes de la ville, le parti populaire s'empara du pouvoir et se constitua en république. Le pape ayant été obligé de quitter Rome, Borgia, arrêté, puis relâché, fut également obligé de fuir pour éviter la persécution, et vint successivement à Livourne, puis à Venise et à Padoue, où il continua à s'occuper de propagande, de missions et de littérature. Plus tard, en 1801, ayant été chargé d'accompagner le pape Pie VII en France, une maladie grave l'arrêta à Lyon, où il mourut le 23 novembre 1804. « Peu d'hommes, dit le biographe auquel nous empruntons les détails de sa vie, ont été aussi universellement regrettés : ses bienfaits l'avaient mis en relation avec les gens de lettres de tous les pays, et ils trouvaient tous auprès de lui un accueil empressé et tous les secours de l'érudition la plus solide. » Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, peu connus hors de l'Italie, et qui se rattachent tous à l'histoire et à l'antiquité de ce pays.

BORGIA (César), second fils du pape Alexandre VI et de l'impudique Vanozza. L'époque et le lieu de sa naissance ne peuvent être précisés : les uns le font naître à Valence en Espagne, les autres à Venise. Mais, en prenant son père lors de son entrée dans le monde comme avocat, c'est-à dire en 1449, en lui donnant le temps de faire une brillante fortune par ses plaidories, en le suivant dans le métier des armes, qui lui procura l'occasion de connaître et entretenir la mère de Vanozza, en le faisant passer, après la mort de cette veuve, dans les bras de sa fille, en considérant que César Borgia ne fut que le second fils d'Alexandre VI, et que c'est en 1456 que le pape Calixte III, oncle d'Alexandre, le fit venir à Rome, il est certain que nous n'avons pas trop de sept années pour tant d'évènements ; et comme l'anecdote scandaleuse de Jules II, que nous rapporterons à la fin de cet article, n'aurait d'ailleurs aucun fondement si Vanozza ne s'était pas trouvée en Italie à l'époque de cette anecdote, il est probable que César Borgia naquit à Venise, où sa mère se retira quand Alexandre VI, qui n'était encore que Roderic Borgia, vint à Rome. C'est donc à peu près en 1457 que Vanozza le mit au jour. Une éducation brillante développa ses dispositions naturelles. Il avait une imagination vive, un esprit pénétrant et délié ; il y ajouta par l'étude une éloquence persuasive et animée, qui lui donna par la suite des moyens de séduction irrésistibles. Mais son penchant pour le crime se fortifia avec l'âge ; il l'érigea pour ainsi dire en système, le calcula froidement, le commit sans scrupule et sans remords. — Vanozza et ses enfants n'osèrent paraître à Rome que sous le pontificat d'Innocent VIII, et y vécurent dans une obscurité profonde jusqu'à l'exaltation d'Alexandre VI. César Borgia fut mis alors au nombre des princes de l'église, promu à l'archevêché de Valence, à la place de son père, en septembre 1493, et fut, dès ce moment, connu sous le nom de cardinal Valentin. Sa vocation pour l'église était pourtant si peu décidée que son père négociait pour lui un mariage avec la fille naturelle d'Alfonse, duc de Calabre, héritier présomptif du royaume de Naples. Son ambition, repoussée de ce côté, se tourna vers les principaux barons romains et ne cessa de les persécuter pour s'emparer de leurs dépouilles. Aucun attentat ne lui coûtait pour arriver à son but, et la soif des richesses dont il était dévoré, l'ascendant qu'il avait pris sur son père, entraînèrent Alexandre VI dans une série de violences, d'exactions, d'assassinats et d'empoisonnements, qu'il serait difficile d'énumérer. Les trésors de l'église ne pouvaient suffire à la fastueuse prodigalité de César Borgia, et son impudicité lui suscitait

sans cesse de nouveaux besoins, que son père avait la faiblesse de satisfaire. De tels hommes ne pouvaient manquer d'accepter les trois cent mille ducats que le sultan Bajazet leur offrait pour la tête du prince Zizim son frère ; et quand Charles VIII, maître de Rome, exigea que ce prince musulman lui fût livré, ce fut, dit-on, César Borgia qui conseilla au pape de l'empoisonner avant de le rendre. Il poussa même l'audace jusqu'à se livrer lui-même en otage au roi de France; mais quand le poison lent donné à Zizim vint à produire son effet, le cardinal Valentin eut l'adresse de s'échapper du camp de Charles, qui marchait alors sur Naples, et il revint à Rome pour concerter avec son père les moyens de couper la retraite à ce jeune conquérant. —La haute politique qui occupait son esprit ne lui faisait point négliger les petits profits de son astucieuse scélératesse. Le pape Alexandre avait choisi pour dataire un Modénais, évêque de Patria, nommé Jean-Baptiste Ferrata. Ce ministre, faisant argent de tont, avait amassé de grands biens. César Borgia le fit empoisonner et s'empara des immenses produits de ses simonies. Il poussa la barbarie jusqu'à chercher des victimes dans sa propre famille. Le duc de Gandie, son frère aîné, avait part comme lui aux bienfaits de son père; César Borgia ne put souffrir ce partage et devint jaloux de la fortune de son frère, que, par l'entremise de son père, le roi de Naples avait investi des duchés de Bénévent et de Pontecorvo, que, trois siècles plus tard, d'autres incidents politiques devaient donner à deux Français qui vivent encore. César Borgia vit avec colère ce riche établissement procuré à son frère, et un motif plus infâme vint mettre le comble à sa jalousie. Lucrèce, leur sœur, était en même temps leur maîtresse. Le cardinal Valentin le découvrit et fit assassiner le duc de Gandie, dont le cadavre fut retrouvé dans le Tibre, percé de neuf coups de poignard. Le pape parut inconsolable de cette perte et médita des vengeances terribles contre l'assassin, qui lui était inconnu. Mais il apprit bientôt que c'était son propre fils, et comme il ne pouvait se résoudre à se priver de lui, il le rappela de Naples, où le monstre s'était réfugié, lui pardonna ce fratricide et lui rendit toute sa faveur. La nécessité de retirer dans sa maison les fiefs que le roi de Naples avait accordés au duc de Gandie engagea le pape à substituer le cardinal Valentin à son frère, en le relevant des vœux qu'il avait prononcés comme diacre et en lui faisant épouser la princesse Charlotte, fille du nouveau roi Frédéric. Une difficulté se présentait : une dispense de la même nature avait été accordée par Alexandre VI à une religiense, héritière unique de la couronne de Portugal. La maison d'Aragon, qui voulait réunir ce royaume aux autres diadèmes de l'Espagne, se plaignait de cette dispense, et César Borgia ne tarda pas à reconnaître que ce différend nuisait à ses projets de mariage. Il rejeta cet acte du souverain pontife sur l'archevêque Floride, secrétaire des brefs, l'accusa de l'avoir falsifié, le fit secrètement engager à s'avouer coupable, en lui promettant sa liberté et son avancement, et, quand le malheureux archevêque eut consenti à prendre sur lui cette faute du pape Alexandre, César Borgia le fit mourir dans un cachot et s'empara de tous ses biens. Le mariage qu'il attendait pour prix de ce nouveau crime fut refusé par le roi de Naples, et le cardinal Valentin garda pour cette fois sa barrette. — L'avènement de Louis XII à la couronne de France lui fournit l'occasion de réparer cet échec, et il s'empressa de la saisir. Ce roi poursuivait en cour de Rome la cassation de son mariage avec Jeanne la boiteuse, fille de Louis XI. Le pape y consentit et chargea son fils César d'aller porter à Paris le bref qui rendait la liberté à Louis XII. Ce prince de l'église étala dans ce voyage et pendant son séjour dans la capitale de France le faste le plus impertinent. Il ne ferrait ses chevaux qu'avec des fers d'or et les faisait attacher par un seul clou pour les perdre. Louis XII ne fut pas ingrat. Grace à lui, César Borgia put enfin quitter la barrette

pour l'épée ; il quitta le titre de cardinal Valentin pour celui de duc de Valentinois, reçut avec ce duché un revenu de vingt mille francs, une compagnie de cent lances avec un revenu pareil, et le 10 mai 1499, il épousa enfin une autre princesse Charlotte, sœur de Jean d'Albret, roi de Navarre. Rentré en Italie, à la suite de Louis XII, qui revendiquait les droits de sa grand' mère Valentine de Milan, le nouveau duc de Valentinois, enhardi par la protection d'un grand monarque, reprit le cours de ses homicides et de ses usurpations sur les grandes familles romaines. Le roi de France lui donna même deux mille chevaux et six mille fantassins pour assurer son triomphe et sa fortune, et il commença par la prise d'Imola, de Forli et de Césène, patrimoine de la famille Riario, alliée du pape Sixte IV. Il n'épargna pas même son beau-frère, et lui prit la seigneurie de Pesaro. Mais, s'étant emparé à la même époque des biens de la famille Cajétan, il les livra à sa sœur Lucrèce, pour la consoler de cette perte, en exigeant toutefois qu'elle payât 80 mille ducats à la chambre apostolique : c'était les donner à César Borgia lui-même, car il puisait à pleines mains dans le trésor de l'église, où la simonie et l'astuce papale engouffraient toutes les richesses de la chrétienté. Le duc de Valentinois s'empara bientôt de Rimini sur Malatesta, de la principauté de Piombino sur le seigneur d'Appiano, et se fit rendre hommage par le peuple de l'île d'Elbe. Arrêté devant Faënza par Manfredi, il la réduisit par famine, et, malgré la capitulation de ce seigneur, il le fit mourir avec son frère. Trop faible encore pour lutter contre le duc d'Urbin, il eut recours à la plus noire perfidie pour le faire tomber dans ses piéges. Sous prétexte de conquérir la seigneurie de Camerino sur Jules de Verano, il persuada au duc d'Urbin, feudataire du saint-siége, de lui prêter ses canons et ses soldats en lui promettant le partage de sa nouvelle conquête. Il se servit de ce renfort pour déposséder le duc lui-même de ses états, prit ensuite Camerino pour lui seul et fit étrangler Jules de Verano avec ses deux fils, pour être plus sûr d'en conserver l'héritage. —Tant de larcins ne suffisaient pas à son ambition désordonnée; il lui fallait la Romagne, la Toscane, l'Ombrie et la Marche d'Ancône, et son père lui promettait le titre de roi dès que ces états seraient passés dans ses mains. Il fomenta des troubles dans Florence pour en chasser les Médicis et fit sommer Bentivoglio de lui livrer la ville de Bologne. Mais Louis XII, qui commençait à rougir de son protégé, lui défendit de passer outre, et prit Florence et la Romagne sous sa protection. Cette déclaration du roi de France enhardit les ennemis de la maison pontificale ; ils coururent aux armes. Le duc d'Urbin rentra dans son duché, Jean de Verano, frère de Jules, reprit Camerino, et César Borgia eut à se défendre contre une foule de révoltes. Il prit alors trois mille Suisses à sa solde, contraignit ces deux seigneurs à lui céder une seconde fois sa conquête, intimida ou séduisit le reste des insurgés, enleva Sinigaglia à François-Marie de la Rovère, frère du cardinal Julien, et, le 31 décembre 1402, ayant réussi à s'emparer de quelques barons, il les fit mettre à mort. C'étaient Vitellozo Vitelli, seigneur de Citta-di-Castello, Oliverotto de Fermo, Paul Orsini, duc de Gravina, et François de Todi. Le pape, entré dans ce même complot, faisait saisir et tuer en même temps dans Rome d'autres chefs de la famille Orsini. Le seul cardinal des Ursins fut épargné, mais, renfermé dans le château Saint-Ange, il n'en sortit qu'après avoir signé la capitulation de toutes les places qui formaient le patrimoine de sa maison. César Borgia, rentré dans la capitale, n'y garda plus de mesures. Environné de gardes et de concubines, disent les historiens du temps, il soumettait tout à ses caprices. On tuait, on massacrait, on empoisonnait, on jetait dans le Tibre tous ceux qui lui déplaisaient, on confisquait les biens et les meubles de ceux qu'il condamnait ; le cardinal François Borgia, son cousin, fut alors une de ses vic-

times. Pandolfe Petrucci de Sienne, Paul Baglioni de Pérouse, ne lui échappèrent que par la fuite avec une foule d'autres barons. — Tant d'exactions n'avaient assouvi ni son ambition ni sa cupidité. Il forma le projet d'empoisonner quatre des plus riches cardinaux dans un festin qu'il leur fit préparer dans la vigne de Cornetto, l'un d'eux. Mais le ciel parut enfin lassé de tolérer les crimes de cette famille, et ce crime tourna contre ses auteurs. Soit erreur, soit trahison, le poison qu'il avait jeté dans le vin lui fut servi ainsi qu'à son père. Le pape en mourut sur-le-champ, et César Borgia ne fut sauvé que par sa tempérance, seule qualité de ce misérable. Il n'avait bu, suivant sa coutume, que de l'eau rougie, et la dose de poison, ainsi délayée, ne fut pas assez forte pour en purger le monde. Transporté malade dans le Vatican, il ne démentit dans cette circonstance ni sa cupidité ni sa présence d'esprit. Don Micheletto, son lieutenant, obligea le cardinal Casanova de lui livrer les clés du trésor pontifical et fit emporter dans ses coffres les cent mille ducats qui s'y trouvèrent. Ses troupes environnèrent le palais pour le défendre contre les vengeances de ses ennemis, qui se réveillaient de toutes parts. Les seigneurs de la maison de Colonne, protégés par Gonzalve de Cordoue, reprirent leurs terres de l'Abruzze, dont le duc de Valentinois s'était aussi emparé, et s'avancèrent vers Rome; le duc d'Urbin reconquit sa seigneurie, ainsi que François de la Rovère, les fils de Vitelli, les seigneurs de Piombino, de Camcrino et de Pesaro. Les Vénitiens armèrent en même temps pour appuyer les barons romains, et, sous la protection de leurs armes, Paul Baglioni rentra dans Pérouse avec le reste des Ursins et les comtes Petigliano et Alviano.— Mais, pendant que les ennemis de César Borgia le dépouillaient au dehors de Rome, il restait maître du Vatican et du château-Saint-Ange, avec douze mille hommes, et profitait, pour se maintenir, des divisions qui se manifestaient dans le conclave. La faction espagnole, soutenue par Gonzalve de Cordoue, par les Ursins et les Colonne, avait à lutter contre la faction de France, qui portait le cardinal d'Amboise. Gonzalve avançait du côté de Naples, et Louis XII du côté de la Romagne. César Borgia balança la force des deux factions qui le sollicitaient avec une ardeur égale, et se décida pour Louis XII et le cardinal d'Amboise, espérant y trouver une protection plus puissante. Mais les Ursins ayant rassemblé leurs troupes dans Rome, et la guerre civile paraissant imminente, les cardinaux et le peuple obtinrent des deux partis qu'ils sortiraient de la capitale pour laisser plus de liberté à l'élection. Cet accord fut fatal à d'Amboise et à Borgia, qui fut abandonné par une grande partie de ses troupes. Un pape vieux et infirme fut élu et prit le nom de Pie III. — Borgia sentit que ce vieillard ne pouvait vivre long-temps, et, prévoyant la nécessité d'une élection nouvelle, ayant intérêt à l'assurer à son parti, il obtint un sauf-conduit de ce pape et rentra dans Rome avec un millier de soldats. Attaqué dans son palais par les Ursins, il fut assez heureux pour se réfugier dans le château-Saint-Ange, et s'y rendit encore assez redoutable pour être ménagé par le plus fier de ses ennemis, lorsqu'après un pontificat de 26 jours, Pie III eut laissé le saint-siége vacant. L'influence du duc de Valentinois sur les cardinaux espagnols de la création d'Alexandre VI ayant déjà repris toute sa force, le cardinal de la Rovère, l'un des prétendants à la papauté, crut devoir se réconcilier avec lui pour arriver au but de son ambition; et il eut recours aux dissimulations les plus infâmes: il poussa la perfidie jusqu'à faire entendre à César Borgia qu'il était son propre père, que pendant une absence d'Alexandre VI, alors cardinal, il avait eu les faveurs de Vanozza, et que lui, César, était né de cet adultère. Borgia crut ou ne crut pas à cette filiation; mais il feignit d'y croire, pour se ménager l'amitié du pape futur, qui lui promit la charge de gonfalonnier et de général des troupes de l'église.—La perspicacité du fils d'A-

lexandre VI fut en défaut. Il fut dupe et victime de ces artifices. Dès son exaltation, La Rovère ou Jules II eut encore l'air de tenir sa parole en confiant au duc de Valentinois le soin de défendre la Romagne contre les Vénitiens, qui venaient de s'emparer de Faënza, et qui menaçaient les autres places où César Borgia avait mis des gouverneurs dévoués. Mais à peine fut il embarqué à Ostie, sur les galères de l'église, que deux cardinaux s'y présentèrent pour exiger de lui la remise de ces mêmes places. Borgia, indigné, se refusa vainement à cette restitution: trahi par ses troupes, il fut forcé d'y consentir. Cependant les gouverneurs de Césène, de Forli et de Bertinoro ayant refusé de rendre ces citadelles, Jules II parut se relâcher de sa sévérité. Il négocia avec son prisonnier, le fit transporter dans le château d'Ostie, sous la garde du cardinal Carvajal, en lui promettant la liberté dès que les places seraient rendues. Ce traité fut exécuté, non par le pape, mais par le cardinal, qui ne voulut point charger Jules II d'une nouvelle perfidie. Borgia se retira enfin auprès de Gonzalve de Cordoue, qui, après l'avoir comblé d'honneurs, le trahit comme les autres, et l'envoya en Espagne, où le roi Ferdinand le fit enfermer dans le château de Medina-del-Campo. Il y resta trois ans, et ayant alors réussi à s'échapper, il se réfugia en 1506 à la cour de Jean d'Albret, son beau-frère.—Les historiens varient sur l'époque de sa mort: les uns la placent en 1507, les autres en 1513 ou 1516; mais l'évènement auquel ils la rattachent ayant une date plus certaine, il est probable que c'est le 12 mars 1513 qu'il périt d'un coup de feu devant le château de Viane, pendant la guerre que Jean d'Albret, roi de Navarre, eut à soutenir contre Ferdinand-le-Catholique. Cette mort fut trop glorieuse pour un pareil monstre, dont l'échafaud aurait dû faire justice. Je n'ose faire injure aux lettres en ajoutant qu'il les cultivait avec succès, et qu'il protégeait les savants et les poètes. Son histoire particulière a été écrite par Tomazi, et son portrait existe encore dans Florence. La peinture n'a jamais conservé les traits d'un scélérat plus consommé que César Borgia. Il était né, disent les moralistes italiens, pour rendre à son père le service d'être plus criminel que lui, et pour épargner au saint-siège la honte d'avoir été possédé par l'homme le plus méchant de ce siècle. VIENNET.

BORGNE, en latin *cocles*, *unoculus*, mot employé substantivement et adjectivement pour indiquer celui ou celle qui est privé d'un œil, qui ne voit que d'un œil; *borgnesse* ne se dit que dans le style bas et familier. Ménage dérive ce mot du latin *orbus* (orbite), fait du grec *orphos*, d'où *orphanos*. Les Italiens ayant dit *bornio*, Court de Gébelin a pensé que le mot *borgne* pouvait être un dérivé du mot *morne*, qui, dit-il, a signifié *mutilé*, mais cette étymologie n'est guère probable. — Les *borgnes* passent pour être méchants; on dit vulgairement : *malin borgne* ou *malin comme un borgne*. Pierre Flotte, homme violent et avare, fit révolter la Flandre par ses concussions sous Philippe-le-Bel, l'an 1302. Mézerai, en la vie de ce monarque, dit qu'il ne faut pas s'en étonner, parce qu'il était *borgne*. Les *borgnes* sont au nombre de ceux que l'on dit être marqués au B. — En anatomie, on appelle *borgnes* certains conduits disposés en sac : tels sont le *trou borgne* de l'os frontal (*foramen cæcum*), situé vers l'extrémité inférieure de la crête coronale interne, et le *trou borgne* ou *aveugle* de la langue, petite cavité creusée sur le milieu de la face supérieure de la langue, proche sa base, et dont les parois sont garnies de cryptes muqueux. — On donne aussi, en chirurgie, le nom de *fistules borgnes* à certains conduits ulcéreux qui ont beaucoup d'analogie avec les fistules, mais qui en diffèrent en ce qu'ils n'ont qu'une ouverture. — *Borgne* se dit aussi figurément d'un lieu obscur et mal éclairé (*obscurus*, *tenebrosus*, *cæcus*) : un cabaret *borgne* est un méchant cabaret, où vont d'ordinaire des gens suspects et de mauvaise vie; une maison *borgne* est celle dont

on a bouché les vues. On dit proverbialement faire des *contes borgnes*, pour dire réciter des fables, des contes de vieille. On dit aussi un *compte borgne* pour indiquer un compte où se trouvent des fractions, par opposition à ce qu'on appelle un *compte rond*. On dit encore *changer son cheval borgne contre un aveugle*, pour dire faire un mauvais troc, un mauvais marché. Enfin, un dicton bien connu dit qu'*au royaume des aveugles les borgnes sont rois*, ce qui signifie que les petits esprits et les gens médiocres trouvent encore à primer auprès des sots et des ignorants.

BORGOU (*Borgoo*), royaume d'Afrique, dont la plus grande partie est située à la droite du Kouarra. Ce n'est à proprement parler, dit M. Balbi, qu'une confédération de plusieurs petits rois, dont ceux d'*Ouaoua*, de *Kiama*, de *Niki* et de *Boussa* sont les plus puissants : ils sont presque tous despotiques chez eux, regardent celui de Boussa comme leur suzerain, et résident dans des villes du même nom que le pays sur lequel ils règnent. Les plus remarquables de ces villes sont : 1° *Boussa*, sur la rive gauche du Kouarra, résidence du chef de la confédération, nommé Mohamed, quoiqu'idolâtre. Clapperton lui accorde de 10 à 12,000 habitants : c'est près de cette ville que Mungo-Park fit naufrage ; 2° *Kiama*, bâtie sur le flanc d'une chaîne de collines, résidence du sultan Yarro, qui paraît être la ville la plus commerçante du Borgou et en même temps la plus peuplée : on lui accorde 30,000 ames ; 3° *Ouaoua* (Wawa), une des plus jolies villes de cette contrée, avec environ 18,000 habitants.

BORIQUE (Acide), *acidum boricum*, autrement nommé *sel sédatif de Homberg*, corps solide, blanc, sans odeur et d'une saveur légèrement aigre, très peu soluble dans l'eau, que l'on obtient de la combinaison du bore et de l'oxygène, dans la proportion de 74 parties du dernier contre 26 du premier. Cet acide existe aussi à l'état naturel dans les eaux de certains lacs de Toscane et de l'Inde. Il est probable, dit M. Payen, qu'il se trouve à l'état concret dans le sein de la terre, d'où ces sources l'enlèvent en solution. On remarque, en effet, que celles qui sortent plus bouillonnantes et semblent avoir été poussées par quelque action volcanique sont aussi chargées d'une plus grande quantité d'acide borique. Il suffit d'évaporer les eaux de ces lacs pour obtenir l'acide qu'elles contiennent, et qu'elles déposent en cristaux blancs, opaques, par le refroidissement. C'est ainsi que l'on se procure tout l'acide borique qui est répandu aujourd'hui dans le commerce et avec lequel on prépare, en France particulièrement, presque tout le borax employé dans les arts. — L'acide borique rougit légèrement la teinture bleue du tournesol. L'eau chaude en dissout la 13e partie de son poids et l'eau froide seulement la 35e ; aussi cristallise-t-il par le refroidissement. La forme de ses cristaux est celle d'un prisme qui n'a pas été bien déterminé : lorsqu'on le fait cristalliser au milieu d'une solution de sulfate acide de soude, il se présente souvent sous la forme de larges paillettes nacrées. C'est ainsi qu'on le prépare en décomposant le borate de soude par l'acide sulfurique pour l'usage des pharmacies. Il retient toujours une certaine quantité de sulfate de soude et d'acide sulfurique en excès. L'acide borique s'emploie encore comme fondant, pour analyser les pierres qui contiennent de la potasse ou de la soude. On s'en servait autrefois en médecine comme d'un sédatif ; mais depuis que l'on a su que cette application dans la thérapeutique était fondée sur une erreur, on ne l'emploie plus ainsi. On en fait encore usage pour rendre la crème de tartre soluble.

BORNÉO. Ile d'Asie, faisant partie des îles de la Sonde, la plus grande de notre globe, après le continent de la nouvelle Hollande. Elle est coupée par l'équateur et s'étend en latitude du 7e d. 25′ nord au 4e d. sud ; en longitude du 106e 40′ au 116e 40′ est. Elle a 288 lieues de long sur 250 de large et plus de 1000 lieues

carrées en superficie; le climat en est généralement tempéré. Sur la côte occidentale, les pluies durent continuellement depuis novembre jusqu'en mai, et le thermomètre de Réaumur varie à midi du 22° au 26°. Les côtes sont marécageuses l'espace de 3 à 4 lieues dans l'intérieur des terres, ce qui en rend la température très pernicieuse aux Européens. Comme ceux-ci ne se sont jamais avancés à plus de 10 à 12 lieues des côtes, la constitution exacte de l'île n'est pas connue. Une chaîne de montagnes dont le sommet est couvert de neiges éternelles a reçu le nom de monts Cristallins, à cause de la quantité de cristaux qu'on y trouve; et sur l'une de ses cimes les plus élevées se trouve le volcan *Tigabla*, dont les éruptions sont souvent accompagnées de tremblements de terre. Au pied de cette chaîne de montagnes se trouve un lac immense dans lequel tous les fleuves et rivières de l'île prennent, dit-on, leurs sources. Beaucoup de ces eaux sont navigables pour les grands vaisseaux assez avant dans l'intérieur du pays. Les mines de Bornéo produisent des diamants quelquefois de 20, 30 et 40 carats. Tous ceux qui dépassent le poids de 5 carats appartiennent au prince, les autres sont pour les entrepreneurs des mines, qui sont exploitées fort misérablement. On trouve presque dans toutes les parties de l'île, de l'or, du fer, du cuivre, de l'étain mêlé de plomb. Presque toutes les rivières roulent non seulement du sable d'or, mais même des diamants. Il est probable que Bornéo est le pays de la terre le plus abondant en or. On trouve fréquemment des perles le long des côtes. Le poivre, ainsi que toutes les épices, y est abondant; le camphrier de Bornéo produit cette gomme en qualité supérieure. La plupart des contrées situées le long des côtes abondent en bois de construction, lequel est d'une qualité durable et d'une grandeur peu commune. La partie septentrionale de l'île fournit beaucoup de bêtes à cornes; et de nombreux troupeaux de bêtes fauves et de sangliers parcourent les plaines, couvertes de pâturages abondants. Le quadrupède indigène le plus remarquable est sans contredit l'orang-outang, que ses habitudes et ses inclinations rapprochent ici de l'homme plus que dans tout autre pays. L'espèce d'hirondelle dont on mange les nids, et l'oiseau de paradis, se trouvent le long des côtes. Les habitants primitifs de l'île sont des nègres qui habitent l'intérieur du pays. Leurs différentes tribus, obéissant toutes à des chefs, sont les Marouts, les Papous, les Eidabans les Horafouras, etc., etc. : elles sont toutes au plus bas degré de l'échelle sociale. La vengeance et le meurtre de l'offenseur sont les principaux points d'honneur pour les hommes en état de porter les armes. Il est d'usage, lorsqu'un homme de distinction vient à mourir, d'acheter un ou plusieurs esclaves et de les immoler à ses funérailles. Les embouchures des rivières sont habitées par les Badsbous, qui n'ont pas de demeures fixes et transportent les riches produits de leur pêche d'un lieu dans un autre au moyen de petites embarcations. Une tribu mahométane, du nom d'Isalam, habite près des embouchures méridionales. Les individus de cette tribu sont d'un noir tirant sur le jaune, petits et paresseux. Néanmoins on trouve parmi eux d'habiles ouvriers en or, argent et bois. Le commerce et les productions minérales attirent à Bornéo environ 200,000 Chinois. Les Malais, dispersés sur toutes les terres de la mer des Indes, ont fondé différents états ou gouvernements à Bornéo, savoir : Bornéo proprement dit, Banjermassing, Landak, Sambas, Sukkadana, San Sago, Hermatha, Pontianak, etc. Il est possible que dans les temps antérieurs le gouvernement de Bornéo se soit étendu sur l'île entière et une partie des Philippines, par exemple Soulou, et Maghiadanao. Les souverains étaient, à ce qu'on croit, d'origine chinoise. En 1627, les Portugais abordèrent à Bornéo, mais ce ne fut qu'en 1690 qu'ils purent s'établir d'abord à Banjermassing, dont ils furent bientôt chassés par le meurtre et la

trahison. Les tentatives des Anglais en 1702 et 1774 furent entièrement sans effet. Il n'y eut que les Hollandais qui réussirent à conclure un traité de commerce avec le souverain de Banjermassing en 1643. Ils bâtirent un fort, établirent une factorerie près le village de Tatis, une autre en 1778 à Pontianak, et depuis plusieurs autres en différents endroits. En 1823, ils soumirent plusieurs états malais indépendants jusqu'alors, et par là devinrent maîtres de tout le pays compris entre les frontières de Banjermassing et celles de Sambas. Cette étendue contient toutes les mines d'or, et de diamants de l'île. — La ville de Bornéo est située sur la côte nord-ouest de l'île, sur un fleuve constamment convert de vaisseaux. Longitude est 114° 44′ du méridien de Greenwich; latitude 4° 56′ sud. C'est la résidence du sultan, dont plusieurs autres princes sont vassaux et tributaires. Elle contient 3,000 maisons bâties pour la plupart sur pilotis. Comme le sol est très marécageux, les moyens de communication dans la ville sont des canaux qui la sillonnent dans toutes les directions; les marchés de chaque semaine sont tenus sur l'eau et n'ont à cause de cela aucune place fixe : le tumulte des acheteurs et des vendeurs, dans mille petites barques qui se heurtent et se pressent, est tantôt ici et tantôt ailleurs. Les articles d'exportation de Bornéo sont : or, poivre, muscade, bois d'ébène, camphre, bambou, joncs, résine de senteur, benjoin et nids d'oiseaux de l'Inde. Les pirates de l'île Soloun sur la côte septentrionale inquiètent beaucoup le commerce de Bornéo. Le gouvernement hollandais, pour le protéger, a fait placer des postes militaires près des lieux ordinaires de débarquement. Presque toutes les productions de Bornéo sont vendues aux Chinois.

BORNES, BORNAGE. L'on nomme *borne*, tant au propre qu'au figuré, ce qui marque les limites d'une chose. Au propre, une borne est la pierre placée par la main de l'homme entre deux champs, pour marquer la ligne séparative qui ne doit pas permettre de les confondre; de là, cette expression a été étendue à tout objet matériel qui peut servir de limites, et enfin, au figuré, elle a été appliquée à toutes nos pensées: ainsi, aller trop loin en quoi que ce soit, c'est dépasser toutes les bornes, et l'on dit aussi bien les bornes d'un empire que les bornes d'un champ.— Le mot *bornage*, qui ne se prend jamais qu'au propre, exprime l'action de poser les bornes: c'est la force des armes seule qui décide des bornes des empires; ce sont les tribunaux qui se chargent du soin plus modeste, mais bien plus précieux, de veiller au bornage des propriétés privées. L'action en bornage est aussi vieille sur la terre que le *tien* et le *mien*. Du moment qu'un homme a pu dire: « Ce champ est à moi », il a fallu qu'il posât des bornes pour pouvoir le reconnaître, car son voisin aurait pu dire aussi: « Ce champ est le mien ». Intéressés tous deux à conserver ce qu'ils s'étaient approprié, ils ont dû s'accorder à marquer les limites de leurs nouvelles possessions, pour prévenir les effets de l'esprit d'envahissement, qui est tellement naturel à l'homme que si la terre tout entière était livrée à deux d'entre eux, ils trouveraient encore moyen de discuter sur les limites. Les bornes des héritages sont quelquefois naturelles et immuables: ce sont les meilleures, mais aussi ce sont les plus rares. Lorsque l'héritage est borné par un roc, il n'y a aucun envahissement à craindre de la part du voisin; lorsqu'il est borné par une rivière ou un fleuve, si l'on a à se prémunir contre le mouvement des eaux, du moins n'a-t-on pas à redouter la main de l'homme; mais lorsqu'on en est réduit à placer des bornes de distance en distance pour conserver son bien, l'on se croit toujours en présence d'un ennemi menaçant prêt à se saisir de sa proie; aussi n'épargne-t-on rien pour créer des limites qui paraissent naturelles: ce sont des murs de clôture, des haies vives, des fossés, des plantations. L'on en est venu dans les villes à n'avoir pas d'autres bornes que des murs de clôture, qui doivent

être mitoyens, et dont le propriétaire voisin peut toujours acquérir la mitoyenneté, s'il a été construit hors de son terrain. Dans les campagnes, lorsque les héritages ne sont pas entourés, comme dans la plus grande partie de la Normandie, de la haie ou du fossé mitoyen, force est bien de poser de simples bornes limitatives, qui doivent être placées en présence de toutes les parties intéressées, soit par elles, d'un commun accord, soit par autorité de justice, en cas de contestation. Ces bornes posées par des experts sont ordinairement assises sur des tuiles ou des charbons brisés, que l'on nomme des *témoins*, et qui servent de signes de reconnaissance. Les bornes une fois placées, l'étendue de la propriété est irrévocablement fixée, et ce serait un crime d'autant plus grand d'y porter la moindre atteinte qu'elles sont abandonnées à la foi publique. — A cet égard, la religion des anciens, que nous ne sommes pas habitués à considérer avec un esprit assez philosophique, tant nos mœurs sont éloignées des leurs, contenait des applications qui sont dignes d'être méditées. Ce n'était pas une simple pierre qui marquait la limite de leur champ, c'était la divinité elle-même : le dieu *Terme* veillait jour et nuit à la conservation du droit de propriété, et quiconque eût osé porter la main sur la borne d'un champ s'attaquait au dieu lui-même. Le *Deutéronome* n'a pu que prononcer des malédictions contre ceux qui changeaient les bornes des héritages. Aujourd'hui, la répression d'un pareil crime n'appartient plus qu'à la loi civile, qui inflige la peine du simple emprisonnement pour le déplacement ou la suppression des bornes faits sans intention de s'approprier le bien d'autrui, mais qui prononce la peine infamante de la réclusion si l'enlèvement ou le déplacement des bornes a eu pour objet de commettre un vol. Outre l'action criminelle, qui appartient à la vindicte publique, deux actions purement civiles sont ouvertes pour obtenir le rétablissement des bornes déplacées ou supprimées, l'action directe devant le juge de paix, pourvu qu'elle soit intentée dans l'année du délit, et l'action ordinaire devant les tribunaux civils ; mais il faut bien remarquer qu'il est nécessaire qu'un jugement intervienne pour autoriser le replacement, car il ne peut être permis à personne de se rendre justice à soi-même. Le bornage à faire ou la vérification d'un bornage fait peuvent toujours être demandés. Le bornage se fait à frais communs, la vérification du bornage reste à la charge de celui qui l'a provoquée, à moins qu'il n'en résulte la preuve qu'il y a eu usurpation sur lui. Il est une sorte de propriété qui ne peut pas être facilement bornée : ce sont les étangs, dont le volume d'eau varie sans cesse. Lorsqu'il n'existe point de limites fixées par contrat, la loi décide que les bornes de l'étang sont à la limite de l'eau tenue à la hauteur du déversoir. T., a.

BORNES (en morale). Les hommes ont des devoirs à remplir ; les animaux ont des appétits à satisfaire. Les premiers ne ressentent pas seulement le besoin de la société, c'est sa perfection qu'ils doivent atteindre ; les seconds, même en se réunissant, n'obéissent qu'à un instinct où ils se perpétuent stationnaires. De cette différence il résulte que les hommes travaillent à discipliner leurs passions, leurs sentiments et leurs intérêts : car ils apprennent vite que leur choc, c'est la barbarie. Alors naît la morale, cette raison pratique qui, fécondée par l'expérience, tire des faits accomplis la direction des faits qui sont à naître. Néanmoins, les hommes, tout en obéissant à l'avenir qui les pousse, cèdent, par intervalles, aux séductions qu'ils rencontrent ; ils sentent et réfléchissent tour à tour ; mais enfin la morale triomphe, et, profitant de sa victoire, nous enferme et nous parque dans de certaines *bornes*. A tort, on penserait qu'elles sont étroites : dans l'espace qu'elles accordent, le génie et la vertu trouvent à se mouvoir à l'aise. Suivant que la morale a été habile ou heureuse à multiplier ces mêmes bornes, nous jouissons d'une civilisation plus ou moins parfaite : à la seule mesure des de-

voirs, les peuples l'emportent les uns sur les autres. Sans doute il arrive qu'on se croit au-delà de son temps; pour voir plus loin on s'imagine voir plus juste; les vues longues ne sont pas les vues sûres; on marche avec sécurité de détail en détail; on s'égare souvent lorsqu'on embrasse l'ensemble. — Règle générale, il n'y a de considération et de bonheur que pour ceux qui vivent comme cramponnés aux bornes de la morale; non pas qu'à côté de ce principe ne se place l'exception. Ainsi, dans l'état de guerre, on excuse la ruse et l'astuce; la civilisation est suspendue, et c'est une nécessité inévitable, parce qu'alors les peuples défendent leur dignité dans leur indépendance, et que, vaincus, au lieu de collections de citoyens, ils ne forment plus que des rassemblements d'hommes. Quelques autres circonstances se présentent encore où il est légitime de faire route au-delà des bornes ordinaires de la morale : ce sont de ces dévouements qui, par leur sublimité même, apparaissent rares dans l'immensité des siècles. — Maintenant, à considérer les hommes sous un autre aspect, c'est-à-dire dans cette soif de connaissances qui les caractérise, il faut convenir que pour eux tout ce qui est borne est empêchement; mais comme dans cette carrière ils ont mission d'atteindre jusqu'où leurs forces peuvent les porter, lutter, c'est leur devoir. Ici, il est d'autant plus impérieux que les âges sont solidaires; autrement, il n'y aurait jamais eu d'améliorations successives. Grace aux efforts énergiques de quelques beaux génies, efforts que nous ont conservés la tradition orale, les copies à la main ou l'impression, la chaîne des découvertes et des travaux intellectuels s'est maintenue sans cesse agrandie, de manière que la génération qui s'éteint a toujours été utile à la génération qui s'avance. On va m'objecter qu'en métaphysique, où s'agite un certain nombre de vérités générales, l'entendement humain rencontre de toutes parts des bornes devant lesquelles il faut qu'il s'arrête. Mais qui oserait aujourd'hui décider que, d'une première solution irrésistiblement établie, il ne découlera pas une foule de vérités nouvelles! Accordons que sur ce point il peut y avoir doute; mais, en retour, il est impossible de ne pas convenir que depuis soixante ans, la puissance des hommes dans les sciences exactes ne semble reconnaître aucune borne. Elle fend les airs, arrache aux cieux ses secrets, pénètre dans les entrailles de la terre, la dépouille de ses richesses et la force encore à lui révéler le secret de ses révolutions. Ces barrières, qui depuis long-temps séparaient le globe en d'innombrables régions, disparaissent : grace à la vapeur, les états n'ont plus de distances, et les vents, ces despotes des mers, restent désormais domptés. De minute en minute l'homme décompose pour recréer, et il plane sur l'univers comme s'il en était devenu le souverain. Mais il tombe à son tour englouti dans le gouffre de sa propre fécondité. Le travail individuel est sapé à sa base : où il fallait naguère la longue fatigue de milliers de bras, des machines que meut l'inspiration des sciences exactes dépassent en quelques secondes le chiffre de tous les antiques produits. Ce n'est pas là l'infini, mais dans un sens, c'est ce qui en approche davantage : telle est la dernière révolution qui attendait l'Europe. Il est vrai que les merveilles des sciences exactes appliquées à l'industrie ont quelque chose qui terrifie; elles enrichissent si vite les uns pour condamner si sûrement les autres à une effroyable détresse qu'entre l'homme qui commande le travail et celui qui l'exécute, tout équilibre est rompu : dans cette cruelle disparate, les devoirs, les sentiments, les affections les plus légitimes, se brisent et se déchirent; il ne reste ni patrie ni communauté; c'est un état de guerre d'où jaillissent à chaque instant le mécontentement et l'émeute. Mais ces premiers effets ne sont encore rien : le pouvoir lui-même est ébranlé; il faut qu'il entre en arrangement avec une *influence* qui commande à tous, sans régner sur

aucun. Mais ce qui tempère la tyrannie industrielle, c'est que les sciences exactes ne s'arrêtent jamais dans la marche de leurs inventions; il ne leur faut pas beaucoup de temps pour que la dernière découverte dévore celle qui l'a précédée. Aussi reste-t-il à peine de la gloire pour quatre ou cinq grands noms qui surnagent; le surplus n'est qu'une foule qui passe après avoir été utile à son heure. — Il n'en est pas de même pour le génie qui s'exerce dans la littérature ou dans les arts : là, tout est borne; en retour, les succès légitimement acquis résistent aux révolutions et se maintiennent victorieux en face de tous les caprices ou de toutes les réformes. L'espace est circonscrit, mais l'empreinte de chaque pas habilement tenté s'y conserve. Un seul homme peut s'élancer au-delà de toutes les sciences exactes prises dans leur ensemble : il les liera de nouveau. En littérature ou dans les arts, il n'est pas même possible de réussir dans tous les genres, parce qu'il faudrait posséder une réunion de qualités qui se repoussent; il y a plus : c'est que l'imagination qui invente les masses se rencontre rarement avec l'imagination qui fertilise les détails. De prodigieuses distances existent donc entre les genres qui semblent se toucher; aucun auteur comique, parmi les modernes, n'a pu laisser une tragédie, même la plus médiocre : Voltaire a échoué dans l'opéra et la chanson. En littérature et dans les arts, il faut non seulement se défendre de l'universalité, mais il est sage encore de se tenir dans les bornes imposées à chaque genre : ce n'est que bien rarement qu'il est permis de les étendre ou de les franchir. Des beautés sublimes apportent sans doute leur excuse, mais enfin, c'est une de ces hardiesses où le génie se trompe; dans l'intérêt de sa gloire, certaines bornes lui sont utiles, et les respecter constitue en général ce que j'appelle son *esprit de conduite.* Saint-Prosper.

BORNHOLM, à 40 lieues de Copenhague et à 9 lieues des côtes de Suède, entre les 50° 1′ et 50° 20′ de lat. N., et les 12° 21′ et 12° 48′ de long.; île du Danemarck située dans la Baltique et dépendante de l'évêché de Seelande; sa superficie est de 36 lieues carrées, et sa population de 20,000 habitants. Elle est très montueuse et environnée de rochers qui avancent dans la mer et que signalent plusieurs fanaux. On y recueille du grain, des légumes, du lin, du chanvre, mais on y manque de bois. Elle renferme des mines de houille et des carrières de marbre, de chaux, de pierres meulières, de grès, etc. Elle a de fort bons pâturages, et on y élève des chevaux, du gros bétail, des moutons, des porcs, etc. L'industrie de ses habitants a pour principal objet des brasseries, des distilleries d'eau-de-vie de grain, des tuileries, des briqueteries, quelques fabriques de faïence et de poterie commune, etc. On pêche sur ses côtes des saumons, des cabillauds, des chiens de mer, etc. Son chef-lieu est Rœnne, et l'on y compte en outre sept petites villes et vingt paroisses, avec les deux châteaux de Hammerhuns et Svannicke. — Un voyageur qui a visité cette île en 1823 dit que les mines de charbon de terre et la poterie seraient les ressources principales de cette île si elles étaient mieux administrées : les premières y sont exploitées depuis longtemps par des Anglais. De tous les arts industriels, l'horlogerie seule paraît y être dans un état assez florissant.

BORNOU. L'empire ou royaume africain de ce nom, appelé aussi *Soudan oriental*, n'est guères connu que depuis le voyage du major anglais Denham, dont une traduction a paru à Paris en 1826 (3 vol. in-8°). Compris entre les 15° et 10° parallèles de latitude septentrionale et les 1er et 18° de longitude orientale, il est borné, 1° au nord par une partie du Kanem et le désert, à l'est par le lac Tchad, qui couvre une grande partie de son territoire et contient nombre d'îles habitées; 2° au sud-est par le royaume de Loggoun et la rivière du Chari, qui sépare le Bornou de Begharmi et se perd dans le Tchad; 3° au midi, par le Mandara, royaume indépendant, situé

au pied d'une longue chaîne de montagnes primitives, qui vont probablement se rattacher aux montagnes de la Lune; 4° à l'ouest par l'empire des Fellatahs. On assigne au Bornou 130 lieues de longueur du sud au nord, et 100 lieues de largeur de l'est à l'ouest. La surface de son territoire est évaluée à 100,000 milles carrés géographiques de 60 au degré, et sa population à deux millions d'habitants. — La chaleur y est excessive, mais non régulièrement la même; c'est depuis le mois de mars jusqu'à la fin de juin qu'elle a le plus d'intensité; elle dépasse souvent alors 32° Réaumur; alors aussi règnent des vents étouffants et brûlants du sud et du sud-est, et les nuits sont horriblement suffocantes, le thermomètre ne descendant pas au-dessous de 30° jusque vers deux heures avant le jour, où 23° 98 et 24° 80 marquent une fraîcheur comparative. Vers le milieu de mai, il éclate à Bornou de violents orages, accompagnés d'éclairs et de pluie; toutefois, la terre se trouve à cette époque dans un état de sécheresse tel, et les eaux pluviales en sont si promptement absorbées, qu'à peine les habitants éprouvent-ils les inconvénients de la saison; mais la foudre exerce de grands ravages parmi les indigènes et le bétail. C'est alors que les premiers préparent la terre pour la semaison des grains: le tout se trouve en terre avant la fin de juin, époque à laquelle les lacs et les rivières commencent à déborder. Le pays, étant extrêmement plat et uni, ne présente plus, dans une grande partie, que de vastes nappes d'eau. Alors, des pluies presque continuelles, accompagnées d'un temps nébuleux et humide et d'une chaleur étouffante, inondent la terre; des vents chauds et impétueux soufflent généralement de l'est et du sud. L'hiver commence en octobre. A cette époque, les pluies deviennent moins fréquentes, et dans le voisinage des grandes villes les cultivateurs rentrent la moisson. L'air est plus doux et plus frais, et le temps est plus serein. Des brises soufflent du nord-ouest et à travers une atmosphère plus claire. Vers le mois de décembre et au commencement de janvier, il fait à Bornou plus froid qu'on ne devrait l'attendre de sa situation géographique. Dans aucune partie du jour le thermomètre ne monte plus haut que 18 ou 19° R. Ce sont les vents froids du nord et du nord-ouest qui rendent la santé et les forces aux habitants, exposés comme ils le sont, durant la saison des pluies, à éprouver de violentes attaques de fièvres qui en enlèvent chaque année un grand nombre. Néanmoins, le climat de Bornou peut être considéré comme aussi sain qu'aucun autre pays situé sous la zone torride, et il doit être même préféré à celui de beaucoup d'autres contrées. — On compte dans tout l'empire 13 villes ou cités principales et dix langues ou plutôt dix dialectes différents de la même langue. Ces villes sont grandes, bien bâties, entourées de remparts de 30 à 40 pieds de hauteur et épais de 20, avec quatre entrées, munies chacune de quatre portes faites avec des planches solides, épaisses de 8 à 10 pouces. La capitale est *Kouka* près du bord occidental du Tchad, au sud de la bouche de l'Yéou, et peuplée d'environ 40,000 habitants. Elle est d'une fondation récente, car *Birnie*, sur la rive droite de l'Yéou, à 30 lieues de son embouchure, était autrefois le siége du gouvernement avec 200,000 habitants. Elle fut presqu'entièrement détruite dans une incursion des Fellatahs. Après Kouka, viennent *Angornou*, grande ville près du Tchad, non murée, avec environ 50,000 ames, et où le cheik demeurait avant de bâtir Kouka, qui en est distant de 5 lieues; *Loggoun*, sur le Chari, ville renommée par la beauté de ses femmes, qui paraissent être en même temps les plus insignes voleuses de l'Afrique; *Lari*, sur un terrain élevé, près de la rive occidentale du Tchad, habitée par les Kanembous; *Woudie*, chef-lieu d'un pays très peuplé, dans la même direction; *Beurwha*, place forte, vers le désert, et où l'on compte 6,000 habitants; enfin, *Yddie*, à sept lieues d'Angornou. — Les *Chouâs*, en pénétrant dans ce pays, y

introduisirent la langue arabe, qu'ils parlent avec assez de pureté. Cette peuplade vit séparée en tributs, qui portent encore les noms de quelques-unes des hordes de Bedouins les plus formidables de l'Égypte. Ils sont fourbes, arrogants, rusés et grands nécromanciens. Doués, à ce qu'ils prétendent, du don de prophétie naturelle, ils s'insinuent sans peine dans les maisons des habitants noirs des villes, où leur penchant pour le larcin ne tarde pas à les faire connaître. Ce qui frappe particulièrement en eux, c'est leur grande ressemblance, quant aux traits de la physionomie et quant aux habitudes, avec nos tribus de Bohémiens. On assure que le royaume de Bornou peut mettre sur pied 15,000 chouâs montés. Ce sont de tous les habitants du pays ceux qui élèvent le plus de bestiaux. Ils fournissent annuellement au Soudan de 2,000 à 3,000 chevaux. — Les indigènes de Bornou, appelés *Kahouris*, ont de grands visages sans expression morale, avec le nez épaté, la bouche très fendue, la mâchoire fortement armée, et le front élevé. Ils sont, en général, d'un caractère pacifique, tranquille et civil; ils se saluent réciproquement avec affabilité et chaleur, et ont dans leurs manières une certaine nonchalance. Ils ne sont point belliqueux, mais ils sont vindicatifs et adonnés aux petits larcins; ils sont au surplus d'une extrême timidité. Les *Kanembous*, qui habitent les rives septentrionale et méridionale du Tchad, sont plus hardis, très habiles à manier la javeline, prompts à la course et bons chasseurs. — Le souverain de fait de Bornou a le titre de *cheik*. Il y a en outre un *sultan*, mais qui, relégué dans une autre résidence que celle du cheik, ne possède plus qu'une ombre de puissance. Le cheik actuel, nommé El-Kamêny, en a presque autant que le sultan des Fellatahs. Il a fait tourner ses victoires à l'avantage des hommes qu'il a vaincus, en s'occupant de leur faire mieux connaître leurs devoirs sociaux, et ses sujets sont les plus rigides musulmans du pays des nègres. Partout où s'étend son pouvoir, les Européens sont assurés, dit le major Denham, de trouver l'hospitalité et même un accueil amical. Du reste, les routes de Bornou, qui autrefois étaient infestées de voleurs, sont maintenant aussi sûres qu'en Angleterre. Il est d'une excessive sévérité pour les faiblesses des femmes; quelquefois il se borne à leur faire infliger la peine de la flagellation, mais d'autres fois il les fait *étrangler*. Un de ses caprices, partagé par le sultan, est d'exiger que ses courtisans aient un grand ventre et une grosse tête, ce qui les porte à se couvrir de vêtements et de plusieurs châles ou turbans pour augmenter la dimension de ces parties, naturellement assez fortes chez les Bornouans. Le sultan et le cheik ont le visage entièrement couvert depuis le nez jusqu'au bas du menton, en sorte qu'on ne leur voit jamais la bouche: ce dernier donne ses audiences accroupi dans une cage. — Le pays ne produisant guère que du grain, faute d'industrie de la part des habitants, n'a presque point de commerce extérieur. Ne connaissant point l'usage du pain, ils cultivent peu de froment; l'orge y est également rare, et ils ne l'emploient que broyée pour ôter à l'eau son goût saumâtre. Le *gossob*, houlque ou millet, est très commun chez eux, et les pauvres le mangent cru ou grillé au soleil. Broyé et détrempé dans de l'eau, il compose la provision de voyage des pélerins et des soldats; formé en pâte avec de la graisse, c'est un mets recherché, qui se nomme *kaddel*. On y cultive aussi quatre espèces de haricots, et l'on y connaît à peine l'usage du sel. Les productions les plus précieuses du sol de Bornou sont le blé indien, le coton et l'indigo: les deux derniers croissent sans culture près du Tchad et des terrains inondés. On y trouve aussi du séné en abondance. L'indigo est d'une qualité supérieure; on en tire une couleur qui sert à teindre la *tobe*, seul vêtement que portent les indigènes, qui est d'un bleu foncé et d'une qualité qui ne le cède en rien à aucune autre dans le monde entier. Le seul instrument aratoire que pos-

sèdent les Bornouans consiste en une houe informe, faite du fer qui provient des montagnes du Mandara. Les travaux de leur misérable agriculture sont presque exclusivement le partage des femmes. Ils récoltent la plus grande partie de leurs grains deux ou trois mois après avoir éparpillé la semence dans la terre; nous disons *éparpillé*, car on ne saurait guère donner à leur pratique le nom d'ensemencement. Du reste, il n'existe peut-être pas entre les tropiques un coin de terre, à moins que ce ne soit absolument un désert, qui soit aussi dépourvu de fruits et de légumes que l'est le royaume de Bornou. La volaille domestique y est très commune; c'est la nourriture animale qui se vend à meilleur compte : on a quarante pièces de volaille pour un dollar. Cette volaille est petite, mais succulente. Les abeilles abondent aussi au Bornou, au point d'intercepter le passage aux voyageurs; le miel n'en est recueilli qu'en partie. Le gibier, qui y est très abondant, consiste en antilopes, gazelles, lièvres; en un animal à peu près de la grandeur d'un daim rouge, à cornes annelées, appelé *kourigum*; en perdrix très grosses, en coqs de bruyère, canards sauvages, oies, bécassines et autruches : la chair de ces dernières est très estimée. On y trouve en grand nombre des pélicans et des palettes, la grue des îles Baléares, et, dans les marais, différents autres gros oiseaux de l'espèce de la grue. Les bois sont pleins de volaille de Guinée. Les animaux sauvages du Bornou sont le lion, qui, à l'approche de la saison des pluies, s'avance jusqu'aux murs des villes; la panthère et une espèce de chat-tigre, qui se trouve en grand nombre dans le voisinage du Mandara; le léopard, la hyène, le jackal, la civette, le renard, des légions de singes noirs, gris, ou noirs et bruns, et des éléphants : ces derniers sont si nombreux qu'on en rencontre près du lac de Tchad des troupes de cinquante à quatre cents. Les habitants vont à la chasse de cet animal, et le tuent pour avoir sa chair et l'ivoire de ses défenses. Le buffle, dont la chair est fort délicate, a un fumet très prononcé de gibier. On y mange aussi celle du crocodile et de l'hippopotame, qui sont également fort nombreux. Les bois et les terrains marécageux, situés près du lac de Tchad, renferment aussi des girafes et une multitude de reptiles, tels que scorpions, centipèdes, crapauds et serpents de diverses espèces, parmi lesquelles il en est une qui est inoffensive, et dont la longueur est parfois de quatorze à seize pieds. — Les lois de Bornou sont arbitraires et les jugements sommaires. Le meurtre y est puni de mort : le coupable est livré aux parents du défunt, qui se font justice avec leurs massues. Le voleur, en cas de récidive, a le poing coupé, ou, si c'est un jeune homme, et qu'il en soit à son coup d'essai, on se contente de l'enterrer jusqu'au menton, le visage bien graissé de beurre ou de miel, et de l'exposer dans cet état, durant douze ou dix-huit heures, aux rayons d'un soleil dévorant, et aux atteintes d'un innombrable essaim de mouches et de mosquites qu'attirent sur lui ces substances. Toutefois, ces pénalités sont souvent commuées en punitions moins rigoureuses. Si un individu refuse de payer ses dettes, bien qu'il en ait les moyens, le cadi, sur la plainte du créancier, se constitue en possession des biens du débiteur, prélève et paie sur le produit le montant de la créance exigible, et se réserve une honnête rétribution pour sa peine. Il est toutefois nécessaire que le débiteur acquiesce à cet arrangement, mais son consentement ne se fait jamais long-temps attendre, parce qu'on le tient couché les mains liées sur le dos, jusqu'à ce qu'il l'ait donné, ce qui occasionne un surcroît de vacations et de dépenses, dont le juge s'indemnise largement sur le même produit : il arrive rarement qu'un individu s'expose deux fois à un traitement de cette nature. D'un autre côté, si un débiteur prouve clairement son insolvabilité, le cadi le met en liberté, et dans ce cas le juge lui dit : *Que Dieu vous envoie les moyens!* et les

personnes présentes répondent : *Ainsi soit-il!* Après quoi le débiteur libéré peut trafiquer où bon lui semble. Mais si par la suite ses créanciers viennent à le surprendre seulement avec deux *tobes* sur le corps, ou un bonnet rouge sur la tête, traduit de nouveau par-devant le cadi, on l'y dépouille de tous ses vêtements superflus, dont le produit sert, jusqu'à due concurrence, à payer ses dettes. — Les Bornouans observent un grand nombre de formalités dans leurs mariages. Les époux nomment d'un commun accord un *okeil*, ou représentant, auquel ils se réfèrent pour les différends survenus dans le ménage. Néanmoins, le mari a le droit de divorcer à son gré et sans être tenu d'alléguer des motifs, pourvu qu'il paie le douaire, et la femme peut aussi, dans certains cas prévus, réclamer sa liberté. Si le mari commet un adultère, l'épouse se rend, le visage voilé, chez le juge, et tourne son soulier la semelle en dessus. Aussitôt le cadi procède à l'examen du cas exposé, sans poser une seule question. Ces infortunes domestiques sont ordinairement attribuées au sort et à l'omission de certains charmes : on asperge d'eau salée chaude les approches de la maison conjugale, pour en interdire l'accès aux esprits malfaisants. Du reste, l'adultère est assez rare au Bornou de la part des femmes; on l'y punit sévèrement; car, lorsqu'il est bien constant, on fait sauter le crâne aux deux coupables. Un Bornouan, même riche, a rarement plus de deux à trois femmes à la fois; les pauvres se contentent d'une seule. De grosses lèvres, un front haut, une grande bouche, voilà les traits distinctifs de la beauté chez le sexe, qui pratique encore le tatouage par des entailles ou balafres sur les joues, le sein, les bras, les cuisses, les hanches et les jambes. Les femmes n'approchent de leurs maris qu'à genoux, et elles ne parlent à un homme que la tête et le visage couverts. Rarement les filles se marient avant l'âge de quatorze ou quinze ans; la puberté est plus tardive au Bornou que dans la Barbarie, où une femme est mère à douze ans. On dort au Bornou sur des nattes couvertes de peaux d'animaux : une peau de panthère ou de léopard est censée plus propice à la fécondité d'une mère; des coussins de cuir apportés du Soudan servent d'oreillers. La journée finit pour les Bornouans au coucher du soleil. Il n'en est qu'un bien petit nombre, même parmi les riches, qui connaissent le luxe d'une lampe en fer et garnie de graisse de crocodile; l'huile leur est inconnue. Le fer tiré des montagnes du Mandara, pays tributaire du Bornou, n'est importé qu'en petite quantité, et est d'une qualité commune; le meilleur, tiré du Soudan, arrive ouvré en pots et en marmites. Les monnaies de Bornou consistent en objets manufacturés dans ce pays. On donne le nom monétaire de *gubbuk* à de petites bandes de coton d'environ trois pouces de largeur sur une aune de longueur: deux, quatre ou cinq de ces *gubbuks*, suivant la qualité de leurs tissus, font un *rottala*, et dix *rottalas* équivalent à un dollar. Le principal commerce du Bornou est celui des esclaves arrivés de l'intérieur du Soudan : c'est le rendez-vous des *kafilas* ou caravanes du centre et de l'ouest, qui échangent ces esclaves contre les marchandises apportées de Tripoli et du Fezzan; mais le cheik et ses sujets, selon la remarque du major Denham, ne font ce commerce qu'avec répugnance et même une sorte de dégoût que l'habitude ne peut vaincre, tandis que le désir que manifestent les Bornouans d'échanger les productions de leur pays contre les marchandises des nations du nord est porté à un très haut degré; ce qui, joint à leur peu de penchant pour la guerre, est un indice certain de la facilité avec laquelle on pourrait les diriger vers l'industrie et la civilisation.—Au nord-est du Bornou, vers la Nubie, sont situés deux petits états qu'il convient de rattacher au Soudan, et qui sont le *Darfour* et le *Kordofan*. (*Voy.* ces mots.)

BORNOYER ou **BORNEYER**, suivant La Quintinie et Léger, opération de

jardinage pour aligner et dresser une allée sur le terrain au moyen d'une règle ou perche placée sur deux bâtons. Lorsqu'il s'est assuré avec l'équerre que sa perche est bien de niveau, l'opérateur, se tenant tantôt assis, tantôt debout, commence à bornoyer, c'est-à-dire qu'il mire et vise de l'œil jusqu'à ce qu'il puisse supputer juste combien de pieds et de toises il y a en ligne droite et à plomb, depuis cette extrémité qui est au bout de la perche et du jalon jusqu'à la superficie de la terre. — En architecture, *bornoyer* veut dire aussi s'assurer à l'œil si une chose est droite. Un tailleur de pierre bornoie un parement de pierres pour examiner s'il est droit et bien dégauchi. — *Bornoyer* est encore un terme de géométrie, qui dans cette science a la même acception qu'en architecture.

Saint-Prosper jeune.

BORRAGINÉES, *borraginoidæ*, famille de plantes dicotylédones, monopétales, hypogynes, qui tire son nom de la bourrache, en latin *borrago*. Elles sont pour la plupart herbacées, quelquefois ligneuses, à feuilles alternes, ordinairement couvertes de poils rudes, ainsi que les tiges, qui sont cylindriques. Leurs fleurs forment des épis roulés en crosse à leur sommet; elles se partagent en deux sections distinctes, d'après la nature de leur fruit, qui est une baie dans quelques-unes, ou un assemblage de quatre graines nues dans d'autres. Les principaux genres de *borraginées* sont, parmi les plantes médicinales, la *bourrache* aux fleurs bleues ou violettes, à corolle rosacée ou étoilée; la *cynoglosse*, la *consoude*, la *buglosse*, la *pulmonaire*; parmi les plantes d'ornement, la *vipérine*, le *myosotis*, et l'*héliotrope*. (*Voy.* ces mots.) Les premières sont en général mucilagineuses, douces et émollientes, et leur suc contient souvent du nitrate de potasse tout formé, ce qui les rend diurétiques. L'écorce de la racine de plusieurs d'entre elles, telle que l'*orcanette*, donne une teinture rouge.

BORRÉLISTES. Depuis le jour où Luther entreprit de soumettre à l'examen de la raison individuelle les dogmes enseignés par l'église, on vit éclore dans une grande partie de l'Europe une foule de symboles s'éloignant plus ou moins de la foi catholique. Les uns, après avoir jeté quelque éclat en naissant, sont morts obscurément; les autres ont à peine laissé trace de leur passage. C'est ce qui est advenu à la secte des borrélistes, fondée par Adam Tuclan de Borrel, citoyen de Magdebourg, homme très versé dans les lettres hébraïques, grecques et latines. Il commença à dogmatiser à Amsterdam en l'année 1670. Les borrélistes, dit Stoup dans son traité de la religion hollandaise, emploient une partie de leurs biens à faire des aumônes. Ils ont en aversion les églises, l'usage des sacrements et tout culte extérieur. Ils soutiennent que toutes les églises, depuis les apôtres et leurs premiers successeurs, ont dégénéré de la pure doctrine qu'ils avaient prêchée, pour avoir souffert que la parole infaillible de Dieu, contenue dans le Vieux et le Nouveau-Testament, ait été expliquée et corrompue par des docteurs qui ne sont pas infaillibles, et veulent faire passer pour tels leurs ouvrages. De là vient qu'ils prétendent qu'il ne faut lire que la seule parole de Dieu sans y ajouter aucune explication des hommes. Un de leurs ministres a même déclaré, dans un traité publié à Saumur, qu'il n'est besoin pour être orthodoxe que d'adopter le symbole des apôtres : règle commode, qui avait pour but de réunir aux borrélistes toutes les autres communions chrétiennes; mais il n'en fut pas ainsi. Ces sectaires paraissent avoir emprunté la plus grande partie de leurs opinions aux Mennonites, anabaptistes mitigés, qui s'en tenaient aussi à la lettre des Écritures, rejetaient la croyance du péché originel, et prétendaient qu'il ne faut pas baptiser les petits enfants. Quoi qu'il en soit, Borrel et ses disciples ont si peu marqué de leur vivant qu'ils semblent après leur mort n'avoir eu place que par hasard dans les annales ecclésiastiques. Un seul historien, Broughton, a constaté leur

existence en quelques lignes, qui rappellent, non ce qu'ils ont fait, mais seulement qu'ils ont vécu.

Saint-Prosper jeune.

BORROMÉE (Saint Charles), naquit sous le règne de Charles-Quint, au château d'Arone, sur les bords du lac Majeur, dans le Milanais, le 2 octobre 1538. Cet homme, célèbre par ses vertus, eut plus d'un genre d'illustration: fils de Gilbert Borromée, comte d'Arone, son oncle maternel fut le pape Pie IV. Arone, en 1697, lui éleva une statue gigantesque, toute de bronze et haute de 66 pieds, admirable colosse, dont jusque là Rhodes antique et païenne avait seule donné l'exemple; enfin, son nom à jamais vénérable, fut consacré dans la légende. Pourvu dès l'âge de 12 ans d'une abbaye considérable, puis ensuite d'une autre abbaye et d'un prieuré que lui résigna le souverain pontife son oncle, il fut élu cardinal à l'âge de 23 ans. Pie IV, vieux et infirme, en revêtant de la pourpre son neveu, jeune et plein de zèle, avait donné une colonne à l'église et une ame au concile de Trente; car ce fut à la sollicitation de Charles que cette assemblée fut convoquée de nouveau. — Son étude favorite parmi les anciens était celle d'Épictète et de Cicéron. La nature lui avait refusé le talent de la parole; il en triompha par des exercices fréquents dans cet art, qu'il eut occasion de mettre en œuvre dans une académie d'ecclésiastiques et de laïcs, fondée par ses soins au Vatican. L'église dut à cette académie des cardinaux, des évêques, une foule de savants, et par-dessus tout le pape Grégoire XIII. Archevêque de Milan, Borromée entra dans un diocèse parvenu au comble du scandale, auquel d'ailleurs la cour de Rome donnait l'exemple par sa dissolution. Pour réparer ces désordres, il convoqua six conciles provinciaux et onze synodes diocésains, où les règlements du concile de Trente furent remis en vigueur et imposés au clergé et à l'église. Il créa en outre la congrégation des *oblats*, mot qui signifie *offerts*, *dévoués*, parce qu'ils s'engageaient par vœu à porter aide et secours à l'église. — Quant à son zèle, il n'y avait point dans les Alpes de précipices, de roches, d'avalanches, qu'il n'affrontât pour visiter son diocèse, qui s'étendait fort loin. Ce prélat fonda des écoles, des séminaires, des couvents, des hôpitaux, bâtit ou répara un grand nombre d'églises, parmi lesquelles celle de Saint-Fidèle à Milan, par sa magnificence et son étendue, peut être mise au rang des plus grandes et des plus belles églises qui ornent l'Italie. Depuis plus d'un siècle les archevêques de Milan ne résidaient point dans leur diocèse: aussi cette église était-elle dans un état absolu de dégradation, et en proie aux caprices du clergé. Saint Charles la tira de cette anarchie, malgré les efforts de l'ordre des *humiliés* et du chapitre de la *Scala*. Tout était bon à ces moines odieux pour arriver à leur but. Un jour, et au moment où le pieux archevêque était à genoux au pied de l'autel, lorsque s'élevait le doux chant de cette antienne: *Non turbetur cor vestrum neque formidet* (Que votre cœur soit sans trouble et sans crainte)! un frère Farina, que ces forcenés avait aposté, tira sur lui, à six pas, un coup d'arquebuse: le coup mal assuré ne fit qu'endommager la soutane et le rochet de ce sage de l'église, qui, sans détourner les regards, continua sa prière. C'est ainsi que plusieurs siècles avant, Abélard faillit être la victime de ces moines dissolus dont Rabelais et Erasme ont si bien fait justice dans leurs écrits. Malgré l'intercession de l'excellent archevêque, Farina et ses complices furent mis à mort. — Si l'on veut avoir une idée de la naïveté du cœur et de la simplicité des mœurs de ce bon prélat, on saura que dans une maladie grave qu'il fit, il se guérit par le moyen de la musique, qu'il aimait beaucoup, mais qu'il n'usa qu'avec modération de ce spécifique, dont la mollesse et l'attrait lui eussent semblé dangereux; qu'il abandonna ses biens à sa famille, et fit trois parts des revenus de son archevêché, une pour les pauvres,

une pour l'église et une pour lui; qu'il rejeta la soie de ses vêtements, bannit du palais épiscopal tous les objets d'art mondains ou profanes, et qu'enfin il soumit son corps à des jeûnes et son esprit à des méditations. Jusque là son zèle religieux ne passait pas les bornes; mais coucher sur des planches, mais organiser des processions, qu'il suivait les pieds nus et la corde au cou, dans les rues de Milan, que ravageait la peste, et cela pour apaiser la colère de Dieu, c'était méconnaître l'essence de la Divinité, c'était être saintement homicide de soi-même! Sa présence pendant six mois au milieu des pestiférés, ses consolations, ses dons sans mesure, son lit qu'il vendit pour les pauvres, lui, élevé dans le faste et la pompe de la cour de Rome, voilà ce qui éternisera son nom, voilà ce qui en fait à jamais la vénération de l'Italie et de toute la chrétienté. Ce fut à 46 ans, le 3 novembre 1584, qu'usé de jeûnes, de veilles et de fatigues, il termina sa carrière. En 1610, Paul V canonisa ce modèle des archevêques. Nous laissons aux biographes l'énumération détaillée de ses ouvrages, parmi lesquels ont remarque 31 volumes de *lettres*, des *homélies*, *Les nuits du Vatican*, la collection de ses *Conciles*, et les *Actes de l'Eglise de Milan*. Son style n'a rien de la sublimité ni de la force de celui des pères de l'église, mais il a de l'onction et de la douceur. La châsse de ce saint passe pour une merveille d'orfévrerie.

Denne-Baron.

BORROMÉES (Iles). Situées dans une baie du lac *Majeur*, où débouche la Tocia, et dépendant de la province de Novare, dans le Piémont, ces îles, qui offrent aujourd'hui toutes les beautés de l'art et de la nature réunies, n'étaient encore au XVIIe que des rochers arides, lorsque le comte Vitaliano Borromée, de Milan, auquel elles doivent leur nom, entreprit de les embellir. Elles sont au nombre de trois, et ont chacune leur nom particulier.—*Isola-Bella*, qui est la plus méridionale, n'offrait autrefois qu'un rocher schisteux et quartzeux, d'environ cent toises de tour. En 1670, le comte Borromée commença à la métamorphoser en bosquets et en jardins; il y fit bâtir un palais vaste et magnifique, que ses successeurs ont achevé de décorer avec tout le luxe des arts, et qui renferme une superbe galerie de tableaux. On y admire aussi les jardins élevés en amphithéâtre, ornés de belles statues de marbre et plantés d'orangers, de citronniers, de lauriers et de plantes odoriférantes. La terrasse la plus élevée, qui a 120 pieds au-dessus de la surface du lac, est surmontée d'un Pégase; on y jouit de la plus belle perspective. On récolte annuellement dans cette île de 30 à 36,000 oranges et citrons.—L'*Isola-Superiore*, qui est au nord de la précédente, n'offre qu'un petit village, habité par des familles de pêcheurs et contenant une église paroissiale.—L'*Isola-Madre*, située au nord des deux autres, a une lieue de tour. Composée de sept terrasses, au haut desquelles s'élève un palais, peuplée de faisans et de pintades, elle est couverte d'épais bocages de lauriers, d'orangers et de citronniers. Ses beautés naturelles l'emportent encore sur toutes celles que l'art s'est plu à y prodiguer. On y recueille en abondance des oranges, des cédrats et une espèce de citron d'une grosseur extraordinaire et d'une odeur exquise. On trouve aussi dans cette île une jolie maison de plaisance et un petit théâtre d'une construction agréable.

BORROMINI, architecte célèbre, né à Bissone, dans le diocèse de Côme, en Italie, en 1599, et mort en 1667, était d'une famille dont plusieurs membres paraissent s'être distingués dans la même profession. Son père, qui lui avait donné les premières leçons de son art, l'envoya, dès l'âge de neuf ans, étudier la sculpture à Milan, et de là il vint à Rome, où Charles Maderno, son parent, alors architecte de la fabrique de Saint-Pierre, acheva son éducation et le mit bientôt en état de le seconder dans les travaux que lui avait confiés Urbain VIII. Cependant les sept années

qu'il avait passées à Milan, et qui avaient été entièrement consacrées à la sculpture, avaient décidé de sa vocation, et il y aurait sans doute persisté si le désir de surpasser le Bernin, qui avait succédé à Maderno, en 1629, dans la place d'architecte de Saint-Pierre, devenue vacante par la mort de ce dernier, ne l'avait porté à redoubler d'efforts dans la nouvelle direction qu'il avait prise. Il parvint bientôt, en effet, et grace à la protection d'Urbain VIII, à enlever à celui qu'il regardait comme son rival une partie des travaux qui devaient être exécutés par lui. Il eut ainsi successivement à construire l'église de la *Sapienza*, le couvent de Saint-Philippe de Néri, son oratoire et sa façade, l'église du collége de la Propagande, une partie du bâtiment de l'église de Sainte-Agnès à la place Navone, la nouvelle décoration intérieure de Saint-Jean-de-Latran, et fut chargé également, toutefois sous la direction du Bernin, de la continuation des travaux du palais Barberini. Sa réputation s'étendit si loin que le roi d'Espagne, ayant résolu d'agrandir son palais à Rome, lui commanda un projet qui, bien qu'il n'ait jamais été exécuté, valut à son auteur l'ordre de Saint-Jacques et une gratification de mille piastres. Il reçut en même temps du pape l'ordre du Christ, avec 3,000 écus comptant et une pension. — Son ambition, dit M. Quatremère de Quincy, n'avait plus à redouter de rivalité; cependant, son humeur envieuse lui faisait toujours voir des défaites dans les succès du Bernin, et un ennemi dans l'homme qui avait trop de goût pour ne pas blâmer ses caprices. Bernin, en effet, le regardait comme un novateur téméraire, destiné à corrompre toute l'architecture. Enfin, Bernin ayant obtenu la conduite d'un édifice déjà confié à Borromini, qui en avait même donné les dessins, cette préférence fut pour celui-ci l'occasion d'un ressentiment qui ne connut plus de terme, et elle le livra aux noirs chagrins qui depuis ne cessèrent point de le dévorer. Pour s'en distraire, il résolut d'aller en Lombardie. La distraction du voyage ne put chasser son ennui, qui le ramena bientôt à Rome, où son mal devint incurable. En vain, pour y faire diversion, donna-t-il un libre cours à tous les caprices de son imagination, dont il projetait de faire graver le recueil. Il présidait à ce léger travail lorsqu'un accès d'hypochondrie fit désespérer de sa vie. On crut que le moyen de lui tranquilliser l'esprit était de le soustraire à toute application. La nature de son état empêchait qu'on le laissât seul : cette contrariété irrita encore son mal, qui bientôt dégénéra en une oppression de poitrine et en une espèce de frénésie. Une nuit d'été, ne pouvant trouver de repos, il demanda plusieurs fois une plume et du papier pour écrire, mais on ne voulut point les lui donner : aigri de ce refus, il s'élance de son lit, en proférant les plus affreuses imprécations, se saisit d'une épée et s'en perce d'outre en outre. Ses domestiques, accourus à ses cris, le trouvèrent baigné dans son sang. Il vécut encore quelques heures, et assez, dit M. Quatremère, pour se repentir du suicide qu'il venait de commetttre. Ainsi périt, en 1667, à l'âge de 68 ans, cet artiste, victime de la jalousie qui avait empoisonné sa vie et corrompu son goût.

BORSHOLDER. Un des plus grands princes dont se glorifie l'Angleterre, Alfred Ier, surnommé le Grand, occupa le trône avec gloire durant la seconde moitié du IXe siècle de notre ère. Il régnait depuis huit ans, lorsqu'il fut attaqué par les Danois, qui vinrent ravager le royaume. Vaincu et obligé de fuir dans les marais, Alfred parvint à rassembler une nouvelle armée et à surprendre l'ennemi, qu'il battit et qu'il força d'évacuer la Grande-Bretagne. Un corps nombreux de Danois, commandé par un des chefs les plus célèbres, fut réduit à se rendre, et s'engagea à rester dans le pays pour s'y établir et y vivre désormais paisible et soumis aux mêmes lois que les habitants. Mais il ne suffisait pas d'avoir purgé le sol de la présence des étrangers, il fallait prévenir leur retour. Le prince y

pourvut au moyen d'une flotte qui, répartie le long des côtes, surveillait sans cesse les points les plus accessibles au débarquement. Long-temps dévasté par les Danois, l'intérieur du royaume n'offrait que des ruines, avec tous les désordres, suites infaillibles de la misère publique. Alfred sonda le mal et entreprit d'y remédier par des institutions capables de le réprimer comme d'en prévenir le retour. Il divisa toute l'Angleterre en *comtés* ou provinces qui se subdivisaient en *hundred* ou cantons, et ces cantons en *tithings* ou dixaines de familles. Chaque chef de maison répondait de la conduite de ses enfants, de ses esclaves et même de ses hôtes, si ces derniers séjournaient chez lui plus de trois jours. Dix maîtres de maisons contiguës, qu'on appelait *tithings* ou dizainaires, composaient une communauté, laquelle était présidée par un homme portant le nom de *borsholder*, c'est-à-dire chef de communauté. Chaque habitant était tenu de se faire inscrire dans quelque *tithing* et ne pouvait changer de demeure sans avoir au préalable obtenu un certificat du chef de la tribu à laquelle il avait d'abord appartenu. Lorsqu'un membre d'une décurie était accusé d'un délit ou d'un crime, si le chef de sa communauté refusait de répondre pour lui, le prévenu était mis en prison jusqu'à l'époque de son jugement. S'il s'échappait et s'il n'était représenté en personne après trente-un jours, le chef et les membres du *tithing* étaient forcés de comparaître à sa place, avec trois membres des trois communautés voisines, en tout douze personnes, pour affirmer qu'ils étaient étrangers au crime et à l'évasion du coupable. En cas d'insuffisance sur ce dernier point, le *tithing* était condamné à payer au roi une amende proportionnée à la gravité du délit. Ainsi, chaque homme était intéressé à veiller, non seulement sur sa conduite, mais encore sur celle d'autrui, qu'il devait garantir aux yeux de la loi. De là vient que les individus composant un *tithing* reçurent le nom de *frank-pledger* ou *répondant*. Ce système, qui serait injuste et tyrannique s'il n'avait pour excuse l'état du pays, atteignit bientôt son but; il extirpa le brigandage entretenu par une foule de Danois errants et d'esclaves fugitifs, que la crainte d'un châtiment inévitable fit rentrer dans l'ordre et la subordination. On assure même qu'Alfred ayant fait suspendre sur une grande route des bracelets de prix, il ne se trouva personne d'assez hardi pour songer à s'en emparer.—Mais si les habitants étaient soumis à la gêne d'une garantie mutuelle, ils en tiraient aussi quelque avantage, entre autres celui de se juger eux-mêmes. Lorsque des différends s'élevaient entre les membres d'un même *tithing*, toute la communauté convoquée par le *borsholder* était appelée à les décider. Dans les affaires importantes, en cas d'appel du *tithing* ou de contestations entre les membres de ces diverses communautés, la cause était portée devant le canton formé de dix *tithings* ou cent familles de personnes libres, et qui s'assemblait pour rendre ses jugements une fois en quatre semaines. De cet usage, mûri et perfectionné par le temps, est sortie l'institution du jury, qui, installé aujourd'hui dans nos lois, semble devoir s'y enraciner.

SAINT-PROSPER jeune.

BORYSTHÈNE, grand fleuve de la Sarmatie d'Europe, qui prenait sa source au pays des Neures, coulait du N. au S., traversait le pays des Budins et se jetait dans le Pont-Euxin, près d'Olbia ou Borysthénis. (*Voy.* DNIÉPER.)

BOSC (LOUIS-AUGUSTIN-GUILLAUME), naquit en 1759. Sa jeunesse fut médiocrement appliquée, et sans évènements ni succès remarquables; son âge mûr fut rempli de vicissitudes. Fils d'un médecin de la cour, M. Bosc d'Antic, et placé par lui au collége de Dijon, il ne montra beaucoup de goût que pour la botanique et l'entomologie. — L'espèce d'aversion que manifesta pour lui sa jeune belle-mère (car son père s'était marié deux fois) communiqua à son caractère une teinte de tristesse et de sauvagerie dont la fâcheuse influence s'éten-

dit à son existence entière. Habiter dans les forêts ou voyager seul fut le genre de vie le plus compatible avec ses goûts misanthropiques : on dit même que dans sa première jeunesse il n'était pas éloigné de s'enfermer dans un couvent de Chartreux. — Toutefois, Bosc étudia les sciences, et il fut successivement employé, administrateur des postes, puis disgracié et persécuté, puis consul ou ambassadeur en Amérique, plutôt en perspective qu'en réalité, puis voyageur errant, collecteur laborieux d'objets d'histoire naturelle, continuateur de Buffon, auteur de dictionnaires et de journaux, administrateur des hôpitaux jusqu'au 18 brumaire, enfin membre de l'institut, inspecteur des pépinières de Versailles (par la bienveillante entremise de M. le comte Chaptal), et l'un des plus célèbres agronomes de la France. Mais M. Bosc fut avant tout une de ces ames fortement trempées que le sort ne saurait amollir, qui sentent les malheurs d'un ami plus que des souffrances personnelles, qui méprisent la fortune et qui défient l'oubli de l'histoire. — Quand la révolution française éclata, M. Bosc était secrétaire de l'intendance des postes, et les loisirs que lui laissait sa charge, il les consacrait à l'étude paisible de l'histoire naturelle. Ami de Rolland, à peine celui-ci fut-il ministre (1792) qu'il s'empressa de le nommer administrateur des postes. La place était belle pour son âge (33 ans); elle dépassait ses besoins comme son ambition. Mais il ne la devait pas conserver long-temps: la journée du 31 mai 1793 renversa Rolland ainsi que les girondins; et peu de temps après, Rolland paya de sa tête la constance de ses principes. Sa femme fut renfermée successivement dans plusieurs prisons de Paris, en attendant que l'échafaud se rougit de son sang, et c'est alors, dans l'espace de deux mois, qu'elle composa ces admirables mémoires, qu'il est impossible de lire sans une vive émotion. Alors aussi elle connut tout ce que valait Bosc, et combien son amitié avait de sincérité et de dévoûment. L'amitié était rare ou timide dans ces temps affreux! Le jour même de son arrestation, elle lui confia sa fille, sa chère *Eudora*. Bosc, au risque de sa vie et de sa liberté, visitait souvent madame Rolland durant sa captivité; il lui portait, au parloir, non des consolations, mais le tribut de ses sympathies et l'exemple de son courage; car le moment fatal était facile à prévoir. Quand enfin l'heure de la séparation vint à sonner, lorsque le bourreau manda cette femme sublime, elle paya Bosc de tous ses soins par les missions pleines de périls dont elle le chargea. Elle lui confia d'abord le manuscrit de ses *Mémoires*, que Bose a publiés quelque temps après. Elle le chargea en outre de la tutèle de sa fille, mademoiselle Rolland, le seul enfant à qui elle léguât des souhaits de bonheur et de funestes souvenirs. Bosc accepta tout... Ensuite, pour unique grace, ou plutôt comme marque d'estime pour lui, comme récompense immortelle, elle lui demanda, à lui, le seul ami qui ne l'eût point abandonnée, qu'il voulût l'accompagner jusqu'à l'échafaud. Bosc, toujours supérieur aux malheurs de sa situation, accompagna madame Rolland jusqu'au lieu du supplice. Il l'aida même à monter les degrés de la guillotine, si près des cieux pour cette femme héroïque. Et quand il fallut se quitter pour toujours, sans larmes d'aucun côté, sans plaintes, sans visible émotion, le cœur aimant mieux se briser dans son réceptacle que de déceler ses déchirements, un regard au ciel, deux mains serrées, furent les seuls adieux de ces deux amis, si dignes d'être immortalisés par Plutarque. — Ce triomphe remporté sur sa sensibilité devait soumettre M. Bosc à de nouvelles épreuves. Sans fortune, il lui fallut pourvoir dignement à la subsistance et à l'éducation de mademoiselle Rolland. Il fallait lui prodiguer les attentions d'un père, la voir souvent mêler ses larmes aux siennes sur l'affreux évènement qui la rendait orpheline; il fallait lui montrer de la tendresse, mais point d'amour, obtenir sa reconnaissance, mais

rien au delà ; et ce noble dessein, si haut placé par-delà toute puissance humaine, M. Bosc était digne de l'accomplir. Mais l'avenir trahit sa prudence. — Depuis la mort de madame Rolland jusqu'au 9 thermidor, Bosc resta presque toujours retiré dans une petite maison qu'il possédait dans la forêt de Montmorenci. Il y cacha même plusieurs proscrits, entre autres Reveillère-Lépaux, qui y resta plusieurs mois dans un grenier. Bosc partageait avec ses hôtes sa pitance de chaque jour. C'étaient des racines fraîches, des limaçons trouvés dans la forêt, et aussi l'œuf de la seule poule qu'il eût, et qu'à quelque temps de là dévora un oiseau de proie. Le 9 thermidor passé, son hôte Reveillère-Lépaux devint le premier des cinq souverains de la France d'alors ; mais ce directeur apparemment tout puissant eut trop peu de caractère ou trop peu de souvenir des mauvais jours pour doter Bosc d'une condition digne de lui.—Durant près de trois années que M. Bosc passa dans sa forêt, il ne négligea point de venir à Paris visiter sa pupille. Ces voyages fréquents, suivis d'un isolement absolu, finirent bientôt par susciter en lui cette émotion du cœur qu'avait redoutée sa sagesse. M. Bosc crut voir que, de son côté, mademoiselle Rolland l'aimait autrement qu'on n'aime un tuteur ; et dès ce jour, sans rien lui dire, sans lui rien faire espérer ni craindre, se croyant peu fait à son âge et dans sa position pour la rendre heureuse, caignant surtout de ne devoir son propre bonheur qu'à son titre vis-à-vis d'elle, qu'à la reconnaissance, et ne perdant point de vue son rôle de père, il fit ses préparatifs pour un voyage en Amérique (1796): mais il la confia avant son départ aux soins d'une femme respectable, à laquelle il déclara qu'on ne le verrait revenir en France qu'à la nouvelle du mariage de mademoiselle Rolland. Avais-je tort de comparer Bosc aux grands hommes de Plutarque ? Ah ! sans doute il y a quelque chose de plus difficile que d'agrandir une science si l'on est savant, que d'asservir tout un pays si l'on est guerrier : c'est de se rendre maître de l'amour. — Nous n'avons pas le courage d'entrer dans les particularités ultérieures de la vie de M. Bosc : ses plantations de vignes, dont il réunit plusieurs milliers de variétés près du Luxembourg, son *Cours d'agriculture*, ses excellents articles du *Dictionnaire* de Déterville, tout cela serait peu intéressant en comparaison de ses actions. — Le spectacle de la terreur et ses propres malheurs, ainsi qu'une longue solitude, avaient empreint le caractère de M. Bosc d'une réserve si voisine de la défiance qu'il reste encore sur plusieurs endroits de sa vie des obscurités telles que les biographes se sont fréquemment contredits en ce qui concerne les circonstances les plus délicates de son histoire. Nous devons dire, à cette occasion que si nous n'avons point suivi les versions de M. Cuvier, ce n'a été ni sans motifs plausibles ni sans d'autres témoignages. — Bosc mourut en 1828, du chagrin de n'avoir pas été agréé par ses collègues pour la place restée vacante au Jardin du Roi après la mort du professeur Thouin. Ce refus ne lui parut si pénible qu'à raison de ce qu'il le crut inspiré par d'anciennes inimitiés.

Isid. Bourdon.

BOSCAN-ALMOGAVER (Juan), poète espagnol, naquit vers la fin du quinzième siècle à Barcelone, et mourut vers l'an 1540. Ses parents, qui appartenaient à la plus ancienne noblesse, le firent élever avec beaucoup de soin. Il suivit pendant quelque temps la cour de Charles V et y demeura pendant le séjour qu'elle fit à Grenade. La noblesse de son caractère et de toute sa conduite lui concilièrent la faveur du prince. Il fut chargé de l'éducation du duc d'Albe, qui dut à ses leçons les grandes qualités qu'il déploya dans la suite. Après son mariage, Boscan vécut à Barcelone, où il s'occupait de publier ses œuvres avec celles de son ami Garcilaso, auquel il avait survécu, lorsque la mort vint aussi le surprendre. Antonio Navagero, savant Italien et ambassadeur de la république de Venise auprès de Charles V,

l'avait engagé à essayer en espagnol diverses sortes de mètres italiens. C'est ainsi qu'il devint le créateur du sonnet espagnol, et qu'il fut le premier, avec Garcilaso, à employer les tercets dans les épîtres poétiques, dans les élégies, etc. Si cet auteur a fait époque, c'est surtout pour avoir introduit les formes métriques de l'Italie dans la poésie espagnole; et dans son temps, cette innovation rencontra autant de critiques que de partisans. Les poésies de Boscan sont encore estimées aujourd'hui; mais ses autres travaux littéraires, qui consistaient surtout en traductions, sont oubliés.

BOSCH (Jérôme de), membre de l'institut hollandais, naquit à Amsterdam le 23 mars 1740 et y mourut en 1811 à l'âge de 71 ans. Il se fit un nom par ses poésies latines. Dans le recueil de ses vers (*Poemata*, Leyde 1803), on fait grace à mainte pensée faible en faveur de la pureté et de l'élégance de la latinité. On a de lui des travaux plus estimables : ce sont ses remarques sur l'*Anthologie grecque* et sur la traduction latine de Grotius, qui parurent à Utrecht de 1795 à 1804, et plusieurs discours académiques remarquables par l'élégance de la diction. Le gouvernement le nomma curateur de l'université de Leyde. Bosch demeura toujours complètement étranger à la politique. Sa bibliothèque, composée des livres les plus rares, et riche en éditions *princeps*, lui tenait bien plus à cœur que sa patrie. Sa collection d'auteurs classiques était, pour la beauté et le choix des éditions, une des plus belles de toute l'Europe. Après sa mort, elle fut vendue à l'enchère, et par conséquent dispersée.

BOSCOVICH (Roger-Joseph), célèbre physicien et philosophe, né à Raguse en 1711, étudia chez les jésuites à Rome, et entra de bonne heure dans cet ordre religieux. Il fit de si rapides progrès dans la philosophie et les mathématiques qu'il fut chargé d'enseigner ces deux sciences au collége romain avant même d'avoir terminé le cours de ses études. Il acquit de bonne heure, par la solidité de ses connaissances, par les qualités brillantes de son esprit et la droiture de son caractère, une réputation qui se répandit bientôt dans toute l'Italie, et fut chargé de plusieurs missions scientifiques et diplomatiques dont il s'acquitta avec succès. Il fut employé par différents papes pour fournir les moyens de dessécher les marais Pontins, de soutenir le dôme de Saint-Pierre, qui menaçait de s'écrouler, et plus tard pour mesurer deux degrés du méridien (1750). Il fut député à Vienne pour défendre les intérêts de la république de Lucques, dans une discussion qu'elle avait avec la Toscane, au sujet de ses limites et de ses cours d'eau. Il voyagea ensuite dans les diverses parties de l'Europe, s'instruisit en Angleterre dans la philosophie de Newton, qu'il fut un des premiers à propager en Italie, écrivit plusieurs ouvrages, soit pour exposer la nouvelle philosophie, soit pour publier ses propres découvertes en mathématiques et en astronomie (*voy.* ci-dessous la liste de ses ouvrages), et mérita par ses travaux l'honneur d'être nommé membre de la société royale de Londres, et correspondant de l'académie des sciences de Paris. Après la suppression de l'ordre des jésuites (1773), on le nomma professeur à l'université de Pavie, et peu de mois après il fut appelé à Paris et nommé directeur de l'optique de la marine. Pendant qu'il occupait cette place, il fit de nombreuses recherches sur l'optique, et particulièrement sur la théorie des lunettes achromatiques. A la suite de quelques désagréments qu'il éprouva dans l'exercice de ses fonctions, il quitta la France et se retira à Milan, où l'empereur le chargea d'inspecter la mesure d'un degré du méridien. Il mourut dans cette ville en 1787, entouré de la considération générale. — Les principaux ouvrages de Boscovich sont, par ordre de date : 1° une dissertation *De maculis solaribus*, Rome, 1736; 2° *Nova methodus adhibendi phasium observationes in eclipsibus lunaribus*, Rome, 1744; 3° *De viribus vivis*, 1745; 4° *De lunæ atmosphærâ*, Vienne, 1746, Rome, 1753,

in-4°; 5° *Dissertatio physica de lumine*, Rome, 1748, Vienne, 1766, in-8°, fig.; 6° *De continuitatis lege et ejus consectariis pertinentibus ad prima materiæ elementa*, in-4°, Rome, 1754; 7° *Elementa universæ matheseos*, 3 vol. in-8°, avec fig., Rome, 1754; 8° *De lentibus et telescopiis dioptricis*, Rome, 1755, in-4°, publié depuis en allemand sous ce titre : *Traité sur les télescopes dioptriques perfectionnés*, Vienne, 1765, in-4°; 9° *De lege virium in naturâ existentium*, 1755; 10° *De litterariâ expeditione per pontificiam ditionem ad demetiendos duos meridiani gradus, à PP. Maire et Boscowich*, Rome, 1755, in-4°, traduit en français sous le titre de *Voyage astronomique dans l'état de l'Église*, par le père Hugon, jésuite (sous le nom de l'abbé Chatelain), avec des augmentations de l'auteur, Paris, 1770, in-4° : c'est la relation des travaux que Boscovich avait faits avec le père Maire, en 1750, par ordre du pape Benoît XIV, pour mesurer deux degrés du méridien; 11° *De inæqualitatibus quas Saturnus et Jupiter sibi mutuò videntur inducere*, in-4°, Rome, 1756; 12° *De divisibilitate materiæ et principiis corporum*, 1757; 13° *Philosophiæ naturalis theoria redacta ad unicam legem virium in naturâ existentium*, 3 lib. in-4°, Vienne, 1759 et 1764, Venise, 1763; 14° *Dissertationes quinque ad dioptricam pertinentes*, Vienne, 1767, in-4°; 15° *Journal d'un voyage de Constantinople en Pologne*, publié en italien, en 1772 et 1784, Bassano; traduit en français, Lausanne, 1772, in-12, et en allemand, Leipzig, 1799, in-12; 16° *Opera ad opticam et astronomiam, maximâ ex parte nova et omnia hucusquè inedita*, 5 vol. in-4°, Bassano, 1785. Ce grand travail est le fruit des recherches que fit Boscovich pendant qu'il était directeur de l'optique de la marine en France. (*V.* une analyse de cet ouvrage dans le *Journal des savants*, mai, 1786.) Il existe en outre plusieurs dissertations de Boscovich sur divers sujets, disséminées dans les mémoires des savants étrangers de l'académie des sciences et dans les *Transactions philosophiques*. — Boscovich n'était pas seulement un savant profond, c'était aussi un ami des lettres et un poète distingué. Outre un assez grand nombre de morceaux de poésie latine pleins de grace et de facilité, on a de lui un beau poème sur les éclipses, *De solis ac lunæ defectibus* (publié d'abord en cinq chants, Londres, 1755-1760, in-4°, puis en six, Rome, 1767, in-8°), qui l'a placé au rang des meilleurs poètes latins modernes. On y admire, outre l'élégance du style, le talent avec lequel il a su rendre, dans une langue morte, les détails appartenant à l'astronomie et aux mathématiques. Ce poème a été traduit en français, sur la 2e édition, par l'abbé de Barruel, accompagné du texte latin et des augmentations de l'auteur. (Paris, 1779-1784, in-4°.) Quelques années auparavant Boscovich avait publié un poème latin de Benoit Stay, sous ce titre : *Philosophiæ à Benedicto Stay Ragusino versibus traditæ libri* VI, ouvrage où l'auteur expose un système général sur l'univers, et auquel Boscovich joignit des notes destinées à en développer les principaux points.—Quoique Boscovich ait exécuté un grand nombre de travaux utiles sur diverses parties des sciences positives, de l'astronomie, de la mécanique, de la physique et surtout de l'optique, cependant ce qui recommande principalement son nom à la postérité, ce sont les idées ingénieuses qu'il conçut sur le système de l'univers et les efforts qu'il fit pour expliquer par un seul principe tous les phénomènes de la nature. Après avoir exposé dans diverses publications séparées (surtout dans les ouvrages désignés ci-dessus sous les numéros 3, 4, 6, 9, 12, et dans ses notes sur le poème de Stay), quelques-unes de ses principales idées à ce sujet, il réunit toutes les parties de son système dans un seul ouvrage, le plus important de ceux que nous avons cités, sa *Théorie de la philosophie naturelle réduite à une seule loi*. Il voulait concilier et compléter les systèmes de Leibnitz et de Newton, dont

l'un lui semblait tout réduire à des principes tout métaphysiques, les monades ou forces simples, et l'autre à des principes uniquement physiques, les propriétés générales des corps, l'étendue, l'impénétrabilité, l'attraction (*Virium mutuarum theoria... systema exhibet medium inter leibnitianum et newtonianum, quod nimirùm ex utroque habet plurimum, et ab utroque plurimum dissidet.* Phil. nat. theor. init.). Pensant que le triomphe de la philosophie serait de diminuer encore le nombre des propriétés des corps admises par Newton et d'expliquer tous les phénomènes par une loi unique, il supposa avec Leibnitz que toute la matière est composée d'éléments simples, mais il fit de ces éléments, non de pures forces immatérielles, mais des points physiques sans étendue, sans contact, et placés à diverses distances les uns des autres; il admit en outre, non pas seulement, comme l'avait dit Newton, qu'un certain nombre de phénomènes, mais que tous les phénomènes de la nature sont produits par des forces attractives et répulsives; bien plus, que ces deux forces, opposées en apparence, n'en sont qu'une seule qui, d'attractive, se transforme par degrés insensibles en répulsive, et réciproquement, selon le plus ou le moins de rapprochement des parties. —« La matière, dit-il, consiste en points absolument simples, indivisibles, sans étendue et distants les uns des autres, qui ont chacun, d'abord une force d'inertie, et ensuite une force par laquelle ils agissent les uns sur les autres, et qui dépend des distances, de telle sorte que, la distance étant donnée, la grandeur et la direction de la force elle-même sont aussi données; et que si l'on change la distance, on modifie en même temps la force : ainsi, quand on diminue infiniment la distance, la force est répulsive et s'accroît à l'infini ; quand on augmente la distance, la force répulsive diminue, devient nulle, se change en force attractive, laquelle croît d'abord, puis décroît, devient nulle, se transforme de nouveau en répulsive, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin, après un certain nombre de transformations semblables, elle devienne, à de plus grandes distances, une force attractive qui décroît sensiblement en raison inverse du carré des distances. » (*Philos. nat. theor.*, édit. 1759, *in synopsi totius operis.*) — Par cette théorie, Boscovich croit avoir fait faire un pas immense à la science et avoir dépassé de beaucoup même les espérances exprimées par Newton dans son *Optic.* (lib. III, quæst. 31) : *Sperome... multò ulteriùs progressum esse quàm olim Newtonus ipse desideravit... Id (nempè ut omnia reducantur ad principium unicum) per meam unicam et simplicem virium legem præstari patebit.* (*Phil. nat. theor. præfat. fin.*) Et pour qu'on ne l'accusât pas d'avoir détruit la distinction qui existe entre la matière et l'esprit, et d'avoir absorbé l'une des deux substances dans l'autre, il s'applique à établir entre elles, au moyen même de ses principes, une distinction profonde. « Il faut bien, dit-il, se garder de croire qu'il n'y ait aucune différence entre ces points et les esprits. La principale différence entre la matière et l'esprit consiste en ces deux choses, savoir : que la matière tombe sous les sens, et n'est capable ni de pensée ni de volonté, tandis que l'esprit n'affecte pas nos sens et a la faculté de penser et de vouloir. Mais cette propriété qu'a la matière de tomber sous nos sens ne vient pas de l'étendue, elle vient de l'impénétrabilité. Car si les corps étaient étendus sans être impénétrables ils n'agiraient pas sur les fibres de la main de manière à y produire un mouvement qui se propage jusqu'au cerveau, et ils ne réfléchiraient pas non plus les rayons lumineux, mais, au contraire, ils les laisseraient passer librement. Il est bien certain que la différence que je viens de rappeler se retrouve tout-à-fait entre mes points indivisibles et les esprits. Ces points, qui sont impénétrables, affectent nos sens; mais les esprits, que je regarde comme dépourvus d'impénétrabilité, ne peuvent, par cela même, nullement agir sur

nos sens : ils ne peuvent être vus par nos yeux ni touchés par nos mains. Ensuite, je n'admets dans mes points que les forces dont j'ai parlé, et je les considère comme absolument incapables de pensée et de volonté. Je maintiens donc la double différence que tout le monde reconnaît entre l'essence du corps et celle de l'esprit ; mais cette différence ne se tire pas de l'étendue et de la composition, elle résulte de choses qui peuvent très bien s'unir à la simplicité et à l'inétendue. » (*Phil. nat. theor.*, édit. 1759, p. 78.) — Dans un autre passage, Boscovich reproduit sous un autre point de vue la distinction de la matière et de l'esprit en expliquant de la manière la plus simple et la plus claire la différence qui existe entre les idées que nous avons de ces deux substances et le procédé par lequel nous formons ces idées. « La réflexion, dit-il, nous fait distinguer en deux classes différentes les idées qui sont produites dans notre esprit. Par un instinct irrésistible, commun à toute l'espèce humaine, nous plaçons l'origine des unes dans une source extérieure à nous, et nous la faisons dépendre de certains objets qui existent au dehors. Quant aux autres, nous avons la conviction entière qu'elles ont pris naissance dans notre esprit, et que sans lui elles ne sauraient exister. Les instruments ou organes au moyen desquels nous observons la première classe d'idées ont reçu le nom de *sens* ; la cause externe, ou, comme on dit communément, l'objet qui agit sur eux, s'appelle *matière* et *corps*. Le principe de la seconde espèce d'idées que nous acquérons en réfléchissant sur les faits de notre propre conscience est ce qu'on nomme *esprit* ou *ame*. C'est ainsi que nous parvenons à la connaissance de deux substances différentes, les seules d'ailleurs dont nous ayons quelque notion, l'une sensible ou perceptible, l'autre douée de la faculté de penser et de vouloir. Nous ne saurions douter un instant de leur existence : la voix de la nature est toujours plus puissante, alors même que nous nous faisons violence pour écouter les vaines subtilités des pyrrhoniens, des égoïstes (c'est-à-dire ici de ceux qui n'admettent d'existence prouvée que celle du *moi*) et de tous ces sophistes ennemis de la vérité. Ces sceptiques eux-mêmes ne sont-ils pas forcés de reconnaître que tous leurs doutes spéculatifs s'évanouissent entièrement quand les objets de ces doutes viennent à frapper leurs sens? » (*Notes sur le poème de Benoît Stay*, tome 1, p. 331.) — On trouve encore dans les ouvrages de Boscovich des idées originales sur plusieurs des points les plus importants de la philosophie, et, surtout, sur la nature du temps et de l'espace : il n'en fait ni un simple rapport de succession ou de coexistence, comme Leibnitz, ni un être réel et absolu, comme Clarke ; mais il distingue nettement le temps et l'espace réels du temps et de l'espace abstraits, faisant consister les premiers dans certains modes de l'existence, selon lesquels les choses existent là où elles sont et alors qu'elles sont, ce qu'il appelle *modes locaux* et *temporaires* ; et les seconds dans la simple possibilité conçue par l'esprit de l'existence du temps et de l'espace réels. (*Phil. nat. theor.*, p. 307 et seq.) — Il serait intéressant de discuter les points principaux de la doctrine de Boscovich, et de comparer sa théorie sur l'essence de la matière avec celles qui ont été proposées à toutes les époques sur le même sujet, et surtout avec celles de Démocrite, d'Épicure, de Leibnitz et d'Euler ; mais nous craindrions, en entreprenant cet examen, de dépasser les limites que comporte un simple article de dictionnaire, et nous nous contenterons de livrer ce rapprochement aux réflexions des penseurs. — Les idées de Boscovich n'ont pas obtenu de la part des biographes et des historiens de la philosophie toute l'attention qu'elles méritaient ; néanmoins, elles paraissent avoir été fort bien comprises par Dugald-Stewart, qui, du reste, n'approuve pas ces spéculations transcendantes sur l'essence de la matière (*voy. Philosophie de l'esprit humain*, introd., § 1, p. 13, de

la traduct. de Prévost.); il les a exposées avec assez d'étendue dans ses *Essais philosophiques* (2e *essai*, p. 157-170), et a clairement montré combien elles diffèrent de l'idéalisme de Berkeley avec lequel on les a quelquefois confondues. Bouillet.

BOSNIE, ou en turc *Boschnah-Ili* (pays de Boschnah). Cette province de la Turquie européenne tire son nom de sa principale rivière, la Boschnah, ou Bosna, qui, la traversant du S. au N., se joint à la Save, pour se rendre dans le Danube. Elle est bornée au N. par la Save, qui la sépare de l'Esclavonie, à l'E. par la Servie, au S. par l'Albanie, à l'O. par la Croatie et la Dalmatie autrichienne et par la mer Adriatique. En y comprenant la partie de ces deux provinces qui appartient aux Turcs, la longueur de la Bosnie est d'environ 90 lieues du S.-E. au N.-O., et sa largeur de 50 de l'E. à l'O.—La Bosnie fut comprise autrefois dans l'ancienne Illyrie; mais son nom actuel ne commença d'être connu que lorsque les rois de Dalmatie en eurent fait une province, dont les gouverneurs portaient le titre de *ban;* on ignore leurs noms jusqu'à l'an 1080 de J.-C. Celui qui gouvernait la Bosnie vers l'an 825 fut presque seul fidèle au roi Pribislas, et aida Crescimir, son successeur, à venger sa mort. Après celle de Paulimir, vers 880, Blastemir, roi de Servie, profitant des troubles de la Dalmatie, l'envahit, et ses successeurs la possédaient encore en 958; mais peu de temps après Crescimir, l'un des petits-fils de Paulimir, rétablit le royaume de Dalmatie, et son frère Prédémir devint roi de Servie. Les successeurs du premier possédèrent la Croatie et la Bosnie. Ils perdirent tous leurs états en 1024, et les recouvrèrent quelques années après; mais Baudin, roi de Servie, leur enleva la Bosnie en 1080, et en donna le bannat ou gouvernement à Étienne, qui, ainsi que Twartk, son successeur, reconnut la souveraineté des rois de Servie. Les monarques hongrois étant devenus maîtres de la Croatie et d'une partie de la Servie, Geiza II, l'un d'eux, retint la Bosnie pour prix des secours qu'il avait fournis à Bela et à ses frères dans leur révolte contre Rodoslas, le dernier descendant de Prédémir. Il paraît que ce bannat devint alors un fief de la Hongrie, et que Borich, fils légitime ou supposé du roi Coloman, en reçut l'investiture de Geiza, en renonçant à ses prétentions au trône de Hongrie. Culin, Zibischès et Ninoslas gouvernèrent ensuite la Bosnie sous le titre de *ban* ou de *voïévode*. Après la mort ou la déposition de ce dernier, vers 1244, Bela, fils du roi Bela IV, et son fils Ladislas, mort en 1280, furent successivement ducs de Bosnie; mais, pendant les troubles qui suivirent la mort du roi Ladislas III, en 1290, elle retomba au pouvoir des rois de Servie, et c'est d'eux que Paul, ban de Croatie et de Dalmatie, la tint en fief. Les seigneurs du pays s'étant révoltés contre son fils Mladin, qui en était ban en 1302, Charobert, roi de Hongrie, intervint dans la querelle, retint Mladin prisonnier, s'empara de la Bosnie, et en donna le bannat à Étienne, l'un des conjurés, qui conquit, en 1326, le comté de Chelm, en Croatie, et dont le fils, nommé aussi Étienne, mort en 1357, fut le dernier ban. Twartk, son neveu et son successeur, prit le titre de roi de Bosnie, en 1366, avec l'agrément du roi de Hongrie, Louis-le-Grand, qui se contenta du droit de suzeraineté. Sous son nouveau nom d'Étienne Myrcès, il recula les limites de ses états du côté de la Croatie et de la Dalmatie. Il mourut en 1391, et son fils, Étienne Dabischa eut pour successeur, en 1396, son frère naturel, Twartk Scur, nommé Étienne Twerthon. Le règne de ce prince fut une longue anarchie. Un seigneur, Ostoïa Christich, répandit le bruit qu'il n'était pas fils de Myrcès, et se fit reconnaître roi dans une partie de la Bosnie. Mais les débauches de cet usurpateur le rendirent si odieux qu'on vit, en 1415, un troisième roi, Étienne Hostoïch, qui se joignit à Twerthon. Quoique celui-ci eût aussi reçu des secours des Turcs, moyennant la promesse d'un tribut annuel de 20,000 ducats, il ne fut

pas en état de chasser son premier compétiteur, et il fallut en venir à un partage de la Bosnie entre les trois rois, en 1422. Profitant de ces divisions, les Vénitiens reprirent plusieurs places maritimes de la Dalmatie. Étienne Hostoïch mourut peu de temps après, Ostoïa en 1435, et Twerthon, qui hérita de leurs portions, en 1443. La Hongrie, livrée à des discordes intestines et attaquée par les Turcs, avait perdu son influence sur la Bosnie. Toutefois, l'empereur Frédéric III, oncle et tuteur de Ladislas V, en démembra le comté de Chelm, qu'il aliéna sous le titre de duché de Saint-Saba. Un manichéen, nommé au baptême Étienne Thomasc, ayant été élu roi de Bosnie, un tel choix entraîna les plus grands malheurs. Il fut assassiné par son propre fils et par son frère; mais il est permis de douter que la haine qu'il avait inspirée à Mathias Corvin, roi de Hongrie, ait pu déterminer ce grand homme à provoquer, à salarier le meurtre d'un prince qu'il n'aurait pu vaincre. On crut que Thomasc était mort naturellement; mais la reine sa veuve, informée de la vérité par un page, choisit pour son vengeur le conquérant de Constantinople, le terrible Mahomet II. Loin de s'effrayer de l'invasion des Othomans, le parricide Étienne V refuse de leur payer le tribut ordinaire; le sulthan subjugue sans résistance la Bosnie entière. Privé de ressources, abandonné de tout le monde, Étienne est contraint de se rendre; et Mahomet le fait périr en 1463, les uns disent en lui tranchant la tête de sa propre main, les autres en le faisant écorcher vif. La même année, Mathias Corvin reprend sur les Turcs Jaïcsa, capitale de la Bosnie, et 27 autres places lui ouvrent leurs portes. Mahomet revient, en janvier 1464, assiéger Jaïcza; mais ses puissants efforts échouent devant les murs de cette forteresse, et l'apparition de Mathias l'oblige d'évacuer la Bosnie. Le roi de Hongrie y laissa pour roi Nicolas, fils d'Étienne V, et y mit un ban après la mort de ce prince. Catherine, sœur de Nicolas, avait épousé Thomas, qui, s'étant fait mahométan, fut soutenu par les Turcs dans ses prétentions au trône de Bosnie. Elle en eut des enfants, entre autres Sigismond, qui fut musulman et roi comme son père. Cette princesse, retirée à Rome, légua son royaume au saint-siége, par testament du 20 octobre 1478, dans le cas où son fils ne reviendrait pas à la foi catholique. Sigismond renonça-t-il à l'islamisme? c'est ce qu'on ignore. Mais toujours parait-il certain qu'il ne fut que roi titulaire de Bosnie, et que les papes n'ont jamais revendiqué leurs droits sur ce petit royaume, qui continua de rester dans la dépendance de la Hongrie? Ce ne fut qu'en 1522 que le grand Soliman le soumit définitivement à la domination othomane. En 1697, les impériaux entrèrent en Bosnie, prirent Dobor et Moglé, et s'emparèrent de toute la province, après avoir incendié Seraïo, sa capitale. Mais le fameux Daltaban-Pacha, qui vivait en exil dans une petite ville voisine, forcé par les soldats othomans de se mettre à leur tête, pour suppléer à l'impéritie de leurs chefs, fit changer la fortune. Il chassa les Allemands de place en place, les contraignit de repasser la Save, et leur enleva 24 châteaux sur les deux côtés de cette rivière. La Bosnie demeura aux Turcs, par le traité de Carlowitz, en 1699. Ils en perdirent une partie par celui de Passarowitz, que les victoires du prince Eugène avaient amené en 1718; mais ils la recouvrèrent à la paix de Belgrade, en 1739, et ils en sont encore maîtres aujourd'hui. Cependant des symptômes de révolte ont éclaté en 1833 : et l'exemple de la Servie, qui a reconquis son indépendance sous le prince Milosch, celui de la Grèce, qui a obtenu son affranchissement, et celui de l'Égypte, qui est devenue une puissance respectable, ne tarderont sans doute pas à être imités par la Bosnie. — Le territoire de cette province, formé par les bassins de la Bosna, de l'Unna, de la Verbas et de leurs nombreux affluents, qui se jettent dans la Save, est entrecoupé de montagnes couvertes de forêts, qui fournissent d'excellents bois de

construction. Ces montagnes ne rendent pas le pays âpre et difficile, parce que, détachées de la chaîne dalmatique, elles s'abaissent en s'avançant vers les Alpes de la Carniole. Le fond des vallées produit d'excellents pâturages; le bas des versants est fertile en blé et en grains, et les coteaux donnent des vins très spiritueux. Le pays abonde en gibier, et ses montagnes sont riches en mines de fer, de cuivre et d'argent. — La Bosnie est séparée par une chaîne centrale en deux parties, ou en basse et haute. La Basse-Bosnie, ou Bosnie proprement dite, est celle qui a porté le titre de royaume; elle comptait alors dix provinces, dont les terres ont formé trois sandjakats, qui ont pour chefs-lieux Banjalouka, Obrach et Bosna-Saraï. La première est une place forte sur la Verbas, à peu de distance de son confluent avec la Banja, dont la ville a pris le nom. Elle renferme 18,000 habitants et fut long-temps la résidence du Beglerbeg. Dans ce sandjakat se trouve Jaïcza, bourgade et évêché, sur la Verbas, au pied de la montagne que domine la forteresse, qui était la capitale des rois de Bosnie. Dans le sandjakat d'Obrach, se trouve Zwornik ou Stebernik, autrefois Argentina, à cause de ses mines d'argent. Bosná-Saraï, ou Seraïo, ville commerçante, peuplée de 13,000 habitants, avec un château fortifié à l'antique, est la capitale de toute la Bosnie et le siége d'un évêque latin; mais le pacha réside à Trawnik, ville nouvelle, à deux journées de là, et dans une position plus salubre. De ce sandjakat dépendent Moglé et Dobor, sur la Bosna; Neubrod et Neu-Gradiska, places fortes sur la Save. — La Haute-Bosnie comprend : 1° Le comté de *Chelm*, ou *Kelm*, autrement *Zachlounia*, devenu depuis duché de Saint-Saba, et connu aujourd'hui sous le nom de *Hertzegovina*, ou, par abréviation, Herzek, qui signifie proprement duché. Ses principales villes sont : *Mostar*, capitale sur la Narona, qu'on y passe sur un ancien pont romain : elle a un évêché, 9,000 habitants et une manufacture d'armes, façon de Damas; *Narenta*, évêché, jadis capitale du pays, sur la Narona, près d'un golfe qui porte son nom. 2° La partie de la Croatie cédée aux Turcs par la paix de Carlowitz est située entre les rivières Unna et Verbas. Ses villes les plus remarquables sont *Wihitz* ou *Bihats*, anciennement *Ansantola*, située au pied d'une montagne, dans une île, au milieu d'un lac formé par la rivière Unna; place forte prise par les Turcs en 1592 : 9,000 habitants; *Beligrad*, ou *Bielgorod*, ancienne résidence des rois de Croatie et de Dalmatie. 3° La Dalmatie turque, fertile en blé, en vin et en fruits, et qui a pour principaux lieux : *Scardona*, ou *Skardine*, ville ancienne sur une petite rivière qui se jette dans un golfe. Les Romains y avaient érigé un tribunal où ressortissaient 14 villes de la Liburnie. Siége d'un évêque catholique depuis 1120, elle fut prise par les Vénitiens en 1352, et par les Turcs en 1522. *Trébigné*, sur une rivière du même nom, anciennement chef-lieu de la province Tribunia, et aujourd'hui siége d'un évêque catholique. — Les habitants de la Bosnie, appelés en turc *Boschnak*, dont nous avons fait *Bosniaques*, sont Sclavons d'origine et en parlent la langue. La plupart d'entre eux suivent la religion grecque; mais les mahométans y sont très nombreux. Il y a aussi des Croates et des juifs. Robustes, actifs, belliqueux, les Bosniaques sont aux avant-postes de l'empire othoman contre l'Autriche, et ils ont souvent porté les ravages de la guerre en Hongrie. Dans la guerre de 1789, ils demandèrent à défendre seuls leur pays; mais, les 30,000 hommes qu'ils levèrent ne purent empêcher les Autrichiens d'envahir la Bosnie, qu'ils évacuèrent à la paix de Szistowa, en 1791. Les Turcs donnent le nom de Bosniaques, non seulement aux habitants de cette province, mais encore aux Sclavons et aux Dalmates. Comme ils sont assez nombreux à Constantinople, leur langue y est fort répandue.

H. Audiffret.

BOSON, roi de la Bourgogne transjurane. (*Voy.* Bourgogne.)

BOSPHORE. Ὁ Βόσπορος, ποῦ σύνορα Δύσιν κ' Ασίαν ἔχει....;

Κούρκας ἁρπαγὴ

Jacovaki Rizo-Néroulos.

Réunissant deux mers et divisant deux mondes,
Ne mirant que palais dans ses magiques ondes,
Palais et fleurs ; tournant, détournant ses flots bleus,
Formant des caps, des ports, des golfes en ses jeux,
Le Bosphore, roulant des vagues toujours vives,
D'un village sans fin voit s'embellir ses rives.
Ce village se courbe et serpente avec lui ;
De l'aigu promontoire au golfe qui reluit,
Promenant ses toits plats, corbeilles de verdure,
Il suit, dans ses détours, la vague qui murmure,
Et, d'un bruit de feuillage enflant le bruit des eaux,
Entre ces deux fraîcheurs étale ses châteaux.
L'œil aime à parcourir les couleurs bigarrées
Dont ses rives partout se montrent diaprées :
Quelquefois le palais monte du sein des flots ;
Ou de pierre bâti, domine les coteaux ;
C'est une ville, un quai, de l'une à l'autre plage !
Mais le point le plus beau de l'immense village,
Thérapia, c'est toi, c'est ton golfe profond,
Émeraude enchâssée en un vert horizon.
Comme la blonde fille, éprise de parure,
Autour de son front blanc tourne sa chevelure,
Telle, d'un long jardin couronnant ses palais,
Thérapia se mire en son golfe si frais.....

Je traduis d'aussi près qu'il m'est possible les vers de Jacovaki Rizo. Personne ne fut mieux placé que ce poète gracieux, voluptueux, insouciant et moqueur, pour peindre ces rives, « lèvres parfumées du Bosphore, » pour faire connaître les hommes, maîtres ou esclaves, qui souillent d'une haleine épuisée les frontières de deux parties du monde, et n'appartiennent complètement ni à l'Asie ni à l'Europe. Né à Constantinople, favori des princes du Phanar, ayant moissonné avec eux, dans la Moldavie et la Valachie, « ces Pérons phanariottes, » avec eux encore, à Péra, à Thérapia, à Bouyoukdéré, sur tout le littoral du Bosphore, Rizo a goûté les charmes de la vie molle et sensuelle de l'Orient. La brise d'Asie, qui courbe sous son tiède souffle les champs de fleurs de Broussa, a pesé sur les paupières du poète aimé des Grecs modernes ; le vent frais de la mer Noire, accouru de vague en vague, de promontoire en promontoire, caressait ses joncs, tandis qu'étendu sous le platane aux larges feuilles, l'œil errant sur des champs de renoncules, d'orchis et de tulipes, effleurant les cordes du *tambouri* avec la pellicule d'une écorce de cerisier, il éveillait la voix, grêle mais harmonieuse, du cystre grec, et préludait à sa description du Bosphore et de Thérapia. Tous ceux qui ont lu cette description dans la langue sonore de Rizo, tous ceux qui ont savouré la vie aux lieux qu'il a chantés, disent que seul il a parlé dignement de cette terre de délices. Il m'a semblé que c'était à lui, à l'une des voix de ce peuple dont les ancêtres explorèrent les premiers un détroit semé alors d'autant d'écueils qu'il enserre aujourd'hui de trésors, qu'il baigne de palais, qu'il encadre de fleurs, que c'était à un Grec de Constantinople qu'il appartenait de parler du Bosphore. Descendants des Argonautes, petits-fils des colons de Mégare, de Rhodes, d'Athènes, de Sparte et de Rome, en dépit des essaims de Barbares sortis de l'Asie, les Grecs du Phanar restent rivés à cette terre de féerie. A eux de décrire ce long canal, qui berce leurs caïques, accompagne leurs chants du murmure des eaux, des soupirs du vent, des retentissements de l'écho, qui couvre le bruit de leurs chaînes rouillées du rugissement des vagues, et qui tournoie, de baie en baie, autour de leurs demeures, somptueuses au dedans, sombres au dehors. Ils sont à eux, depuis Jason, ces flots chatoyant d'émeraude et de saphir : bien qu'ils caressent les palais des Francs, les sérails des sultans, les maisonnettes aux mille couleurs des Turcs, ils sont à eux. Cette étroite mer, écluse ouverte ou fermée au gré du vent du nord ou du vent du sud, qui va s'étendre dans la Propontide, se resserrer dans l'Hellespont, et porte les eaux du Pont-Euxin à la mer Égée, empreinte des souvenirs de l'antique Grèce, c'est le fleuve des Grecs du Phanar : les autres peuples le traversent, combattent et campent sur ses bords ; mais eux « se collent à ses rivages, » selon l'expression de Rizo, « comme la moule à son rocher. » — Les savants varient sur les causes de la forma-

22.

tion du Bosphore : la plupart s'accordent à supposer que le Pont-Euxin, fermé de toutes parts entre les embranchements du Caucase et ceux de l'Hémus, formait d'abord un immense lac. Quelques voyageurs, entre autres Olivier et Choiseul, pensent qu'une révolution volcanique ouvrit la communication entre ce lac et la mer Égée. Ces deux auteurs prétendent que les roches schisteuses qui, de Constantinople à Bouyoukdéré, bordent le canal de leurs franges boisées, changent de caractère passé la grande vallée, la vallée aux *beaux champs*, en remontant vers la mer Noire; altérées, décomposées, elles présentent partout l'entassement et la confusion. Cependant, les échantillons de pierres prétendues volcaniques que rapportaient les voyageurs, analysées par nos chimistes, sont devenus des fragments de roches ordinaires, et l'opinion qui prévaut aujourd'hui, c'est que, antérieurement aux traditions humaines, le Pont-Euxin, enflé par les eaux des plus vastes fleuves de l'Europe et de quelques-uns de ceux de l'Asie qui s'y viennent décharger, pesant de ce poids toujours croissant sur la ceinture de rochers qui l'étreint, soit peu à peu, soit par une irruption subite, a renversé cette barrière au sud-ouest, et s'est ouvert un passage. — Le nom de ce détroit, Bosphore, *Passage du Bœuf*, est-il venu d'Io, fuyant d'Europe en Asie, et, poursuivie par le taon acharné sur elle, traversant ce bras de mer à la nage? Fut-il donné en mémoire de ce bœuf, inspiré par l'oracle, qui montra la route de l'Europe aux Phrygiens? Est-ce un souvenir du premier navire informe dont la carène laboura ces flots agités, et qui portait en proue l'image d'un bœuf? Les fables entourent à leur naissance histoire, découvertes, institutions; elles ont été nourrices et berceuses du genre humain à son premier âge; et il est difficile, et peut-être impossible, de dégager la vérité des langes dont elles l'ont parée. Quelques-uns disent que les riverains du Bosphore de Thrace attelaient des bœufs à leurs radeaux, liés ensemble, pour traverser le détroit. L'agriculture a précédé le commerce; la plus utile et peut-être la plus récente des conquêtes de l'homme, avant celle des mers, était la conquête des animaux domestiques : il était naturel, lorsque tous les noms étaient significatifs, d'appeler *Passage du Bœuf* ces espèces de gué de mer que le grand bétail pouvait traverser à la nage, comme il passe encore dans notre Camargue le Rhône mêlé aux flots de la Méditerranée. Le berger, semblable à Daphnis, que protégeait Pan, tenant les cornes de deux de ses plus forts taureaux, de deux de ses plus belles vaches, pouvait conduire son troupeau à travers la plaine salée et mouvante, sans implorer le secours de barques encore frêles et timides à quitter la rive. Je m'imagine qu'alors tout détroit s'appelait Bosphore. Celui de Zabache ou Caffa, ou Yenikali, qui verse les eaux paresseuses du Palus-Méotis (mer d'Azof) dans le Pont-Euxin, se nommait Bosphore-Cimmérien; et cependant, comme il y avait plus de gibier que d'animaux domestiques, plus de chasseurs que d'agriculteurs et de commerçants dans les steppes sauvages qui, alors comme aujourd'hui, entouraient le Palus, ce n'était pas cette fois un bœuf fuyant l'aiguillon, mais une biche qui, poursuivie par les jeunes Cimmériens, et fendant les flots devant eux, leur avait ouvert la route, et appris à traverser le détroit. — Le génie du commerce, avide, persévérant, fécond en ressources, a changé en chemins frayés ces détroits redoutables; ils étaient bordés alors de forêts vierges, de marais malsains, de rocs battus des vagues. La mer qui leur versait ses eaux se nommait, par euphémisme, mer hospitalière, Pont-Euxin; et, plus tard, lorsque les Romains envahisseurs avaient fait de ces bords une de leurs provinces, et le lieu d'exil où languit et mourut Ovide, cette rive s'appelait inhospitalière, ἄξενος. Les premiers actes connus des peuplades barbares semées à longs intervalles sur ces côtes dès la plus haute antiquité, c'est qu'elles massacraient les étrangers et immolaient des victimes humaines. Les Grecs con-

teurs, qui ont inventé l'allégorie, disent que Phryxus et sa sœur, se sauvant de Thèbes, où la faiblesse de leur père, le roi Athamas, et l'inimitié de leur belle-mère Ino, menaçaient leur vie, portés par un bélier à toison d'or, furent les premiers à traverser cette suite de détroits. Hellé eut peur du rugissement des flots : lâchant la toison brillante, elle tomba, et donna son nom aux vagues qui l'ensevelirent, *Hellespont*, mer d'Hellé. Phryxus, après avoir perdu sa sœur, poursuivit sa route à travers la Propontide, le Bosphore; suivit, sur le Pont-Euxin, les côtes d'Asie, et aborda enfin en Colchide. Échappé à mille dangers, il immola à Mars le bélier qui l'avait porté, en suspendit la riche toison aux branches d'un hêtre, dans un champ consacré, où elle était gardée par des taureaux aux pieds d'airain, aux narines de feu, et par un dragon qui veillait nuit et jour sur ces riches dépouilles. Cependant, envieux de ce trésor, Éétès, roi de Colchide, pour se l'approprier, assassina Phryxus, qu'il avait marié à sa fille Chalciope. Jason et cinquante-deux héros, demi-dieux, fils de dieux, partis, du promontoire de Magnésie, sur le long vaisseau l'*Argo*, le rapide, qui brille encore au nombre des constellations, allèrent conquérir la toison d'or. Par leur bravoure, et grace aux enchantements de Médée, semant la terre et les mers des membres de son frère Absyrthe, ils ravirent le trésor cause de tant de crimes. Ce grand voyage maritime, célébré par les poètes, eut lieu trente-cinq ans avant la guerre de Troie. C'était, sans nul doute, une expédition de commerce que celle qui avait pour but la conquête de la toison, dans la Colchide, que traverse le Phase et des ruisseaux qui roulent toujours des sables d'or, lavés, encore aujourd'hui, à l'aide de *toisons*, dont les poils retiennent le précieux métal, et laissent échapper le sable, moins lourd. Les coutumes des peuples donnent presque constamment l'explication naturelle de leurs fables.—L'enlèvement d'Iphigénie, transportée par Diane dans la Chersonèse-Taurique, aujourd'hui la Crimée, sur les bords du Bosphore-*Cimmérien*, détroit de l'hiver, est le second évènement mémorable que la Mythologie place au-delà des Bosphores. On croyait alors que les Cyanées, rochers qui, l'un sur la côte d'Europe, l'autre sur celle d'Asie, semblent fermer l'entrée du détroit du côté du Pont-Euxin, se séparant pour ouvrir un passage aux vaisseaux, se réunissaient ensuite tout à coup et s'entre-choquaient, brisant, mâchant les navires; aussi les Grecs les nommaient-ils *Symplégades*, de συμπλήσσω, s'entre-choquer. Euripide, avec le chœur des femmes d'*Iphigénie*, décrit les dangers qu'Oreste et Pylade durent affronter pour traverser ces îles, qui trompent l'œil des voyageurs, et aller aborder dans la Tauride, où tout étranger était immolé à Diane, devenue barbare parmi les Barbares. « Poussés, dit le poète, par les vents, et plus encore par l'intérêt, le désir des richesses, ces étrangers ont passé les deux îles qui semblent se réunir, et les écueils de Phinée, qui veille à la perte du nautonier; Zéphyre et le vent du Midi les ont portés jusqu'à l'île féconde en oiseaux, Leuca, où s'exerçait Achille aux pieds légers. »— C'est à travers les poètes que je cherche à faire connaître le Bosphore. En tout temps, la poésie a peint les lieux et les passions des hommes dans leurs traits intimes et immuables, tandis que l'histoire conte les évènements, les faits, qui se succèdent sans interruption. Il faudrait des années et des volumes pour chercher, découvrir, discuter l'origine et les fortunes des peuples dont les noms changent suivant le caprice des historiens, et qui, barbares ou civilisés, d'origine asiatique ou occidentale, ont fendu les vagues du Bosphore, de

Cette mer aux eaux bleues
Qui, d'un ciel toujours bleu tire son double azur,
Flot qui danse au soleil, libre, joyeux et pur.
(Byron, *Don Juan*, chant IV, stance 90.)

—Les Grecs, si actifs, si commerçants de l'Attique, du Péloponèse, de l'Asie-Mineure, des îles, arrachèrent de bonne

heure le Bosphore aux Thraces et aux Scythes. Des colonies s'établirent, des comptoirs se dressèrent sur ces rives : elles cessèrent d'être un objet d'effroi. Chaque petite peuplade grecque eut son port sur le Bosphore ; chaque Dieu y eut son autel, et les Athéniens et les Lacédémoniens s'y disputèrent l'empire de la Grèce. Les Romains, seigneurs de presque tout le pays connu en Europe et en Afrique, maîtres de la Grèce, et s'avançant vers le nord de l'Asie, s'emparèrent d'une des rives du Bosphore, puis de l'autre ; leurs phalanges, leurs traités, leur protection, changeant chaque royaume en province romaine. Cependant, les villes riches des côtes asiatiques ouvraient leurs portes aux doctrines du Christ ; les Pères de l'église faisaient entendre leur éloquente voix à Chalcédoine, à Nicomédie, à Nicée, et sur toute la côte d'Ionie. Il semblait que la religion chrétienne, s'établissant sur les frontières de l'Asie et de l'Europe, attendit les Barbares au passage, pour les adoucir avant qu'ils inondassent l'Europe, digue insuffisante pour arrêter leurs ravages.—En 329, Constantin avait transporté le siége de l'empire du monde à l'entrée méridionale du Bosphore, à Byzance, fondée sur l'emplacement de Lygos, bourgade thracienne, au temps des Argonautes, 1679, auparavant par Byzas, fils d'Inachus, roi et fondateur d'Argos. L'empereur donna à la capitale dans laquelle il fixait son séjour le nom de *Nea Roma*, Nouvelle-Rome. Les courtisans l'appelèrent *Ville de Constantin*, *Constantinopolis*, et ce dernier nom lui est resté. Au xe siècle, elle était connue des Islandais et des Scandinaves sous le nom de *Myklagard*, la grande cité. Là, sous les coups alternatifs des Barbares d'Europe et d'Asie, vinrent se fondre, au milieu des voluptés, les débris des civilisations grecque et romaine.—Les Arabes, conquérants de par la loi de Mahomet, maîtres de la Syrie, de la Perse, de l'Égypte, de la plupart des îles de la Méditerranée, assiégèrent, en 670, la capitale de l'Orient. Leur flotte, partie des côtes de l'Afrique, se présenta aux portes du Bosphore, et fut détruite par le feu grégeois. Constantinople, sauvée une fois, dut trembler en voyant les mahométans se rapprocher des belles rives qui lui font face. L'empereur Alexis-Comnène demanda secours aux rois chrétiens, au concile de Plaisance, et en 1096, trois cent mille Latins de tous pays, femmes, enfants, vieillards, malfaiteurs, fanatiques, pélerins, effroyable avant-garde de la première croisade, se donnèrent rendez-vous sous les murs de Constantinople. Trop prudent pour leur ouvrir ses portes, Alexis leur fournit les moyens de passer le détroit, et ils allèrent se faire hacher, près de Nicée, par les hordes des Turcomans, qui, depuis plus d'un siècle, s'éloignaient de plus en plus des neiges du Caucase, et, devenus musulmans, organisaient des royaumes en Asie, et remontaient vers la Propontide. Godefroi de Bouillon et les princes croisés arrivèrent à la suite des enfants perdus que les Turcs avaient taillés en pièces. Leur armée disciplinée se déploya dans les Livadia, *les beaux prés* de la vallée de Bouyoukdéré. L'empereur grec passa ces guerriers en revue, et reçut foi et hommage des principaux chevaliers. Du sommet élevé d'où Darius avait vu jadis défiler ses 700 mille Persans, venus d'Asie en Europe, Alexis put suivre de l'œil l'embarquement des Latins, car ceux-ci prirent la même route pour traverser le Bosphore et se rendre en Asie. Vainqueurs partout où ils se jetèrent, les croisés semèrent les côtes et les îles de royaumes féodaux, et commencèrent la courte et rude domination des Latins dans l'Orient.—En 1204, Henri Dandolo et une flotte vénitienne parurent dans le Bosphore, et Baudouin, comte de Flandres, profitant des continuelles révolutions de Constantinople, se fit empereur d'une ville ravagée. Vénitiens, Français, Espagnols, tombèrent sur cette terre fertile, sur ces riches cités, comme une nuée de corbeaux sur un champ de bataille. Chaque aventurier audacieux partait de son manoir en

ruine, et sans bien savoir où trouver la conquête dont il demandait l'investiture au pape, laissant le nom du royaume en blanc, il marchait la hache haute, et, s'il ne mourait, était roi, duc, ou tout au moins comte de quelqu'un de ces lieux consacrés dont il ignorait l'antique gloire, et dont il changeait les monuments en meurtrières. Michel-Paléologue, empereur de Nicée (car les Grecs avaient à leur tour passé le Bosphore, établissant en Asie, entre les Latins et les musulmans, de petites principautés rivales), assiége Constantinople, où régnait Baudouin II, et le prend en 1267. Ce fut grace à la valeur des ennemis des Vénitiens, les Génois, et de Stratégobule, leur général, que le nouvel empereur entra dans sa ville; et le don du faubourg de Galata, dont il avait fait préalablement raser les murailles, paya le secours des Génois. — Les deux grandes républiques d'Italie, poussées par un intérêt mercantile, se montrèrent les plus tenaces parmi les conquérants occidentaux : elles se combattirent en Orient. Tour à tour elles prêtaient de perfides secours à chacun des empereurs grecs, qui, se crevant les yeux les uns les autres, s'assassinant en famille, usurpaient tour à tour un trône sanglant. Les Vénitiens soutenaient, puis abandonnaient les Latins; les Génois prêtaient leurs galères aux Turcs : ces derniers, profitant de la division générale, avaient reparu sur la rive européenne du Bosphore, et venaient dévorer la proie que s'arrachaient Jean-Paléologue et l'usurpateur Cantacuzène, devenu beau-père du sultan Orkhan. Les Othomans, tantôt ennemis, tantôt alliés, étaient à Broussa, à Nicée, à Scutari. Amurat I[er] avait franchi l'Hellespont, grace à Cantacuzène et aux Génois: contraint par Bajazet, Jean-Paléologue avait abattu une citadelle à Galata, construit une mosquée à Constantinople et installé un cadi turc dans cette ville; cependant Manuel-Paléologue ayant, ainsi que son père, vainement tenté la sympathie des princes chrétiens, s'adressa aux Tatars et au gigantesque Timour. Bajazet-Ilderim (le foudre) et Tamerlan se rencontrèrent près de Broussa en 1399, dans la plaine déjà engraissée par la grande bataille de Pompée et de Mithridate. Le sultan turc vaincu, fait prisonnier, mourut brisé contre les murs de sa prison. Cet échec, quoique grand, retarda peu la marche des Turcs. Le colosse tatar, arrêté par la mer, rebroussa chemin, et 30 ans ne s'étaient pas écoulés que Mahomet I[er] et Amurat II serraient de nouveau de tous côtés Constantinople et le Bosphore. — C'était le fils de cet Amurat qui mourut après 31 ans de règne, « fatigué, disait-il, de vivre, mais non de vaincre », c'était Mahomet II *Elfatih*, le preneur de villes, qui devait terminer cette longue et sanglante lutte, et fixer, pour plusieurs siècles, le destin de Constantinople et du Bosphore. Il avait déjà élevé, à l'endroit le plus resserré du canal, deux forteresses qui subsistent encore; il avait doublé le nombre de ses vaisseaux et fait tous ses préparatifs, quand, au mois d'avril 1453, il vint, pour la dernière fois, mettre le siége devant Constantinople. Constantin-Dracosès, l'empereur grec, se défendit avec courage et constance. Las de bloquer inutilement le port, que protégeaient les fortes chaînes tendues de Galata à la pointe du promontoire, Mahomet, après 48 jours de siége, fit traîner à terre, à force de bras, la moitié de ses vaisseaux. Glissant sur des planches enduites de suif, ils parcoururent une demi-lieue en une nuit, et, au matin, lancés du haut d'une montagne, ils descendirent dans le port. Constantinople fut pris; on ne retrouva pas le corps de l'empereur; le faubourg des nobles et des riches, aujourd'hui le Phanar, capitula, et le podestat génois remit les clés de Galata à Mahomet II. — Depuis cette époque, le Bosphore a été rangé sous la domination turque; mais ce sont toujours les princes et les évêques grecs qui peuplent ses belles rives; les négociants de toute la Grèce ont continué à couvrir le canal de riches cargaisons; ce sont les matelots des îles grecques qui fendent

ses eaux de leurs rames agiles; des ouvriers de la Macédoine, de la Thessalie, de l'Épire, élevèrent les forteresses qui tonnent rarement sur ses bords, construisirent les lourds vaisseaux, toujours à l'ancre dans le port d'Hassan-Pacha; ce sont des Grecs qui gémissent dans l'humide bagne qui s'enfonce derrière le quai de la marine; enfin, ce sont des patriotes grecs, des femmes grecques, dont les corps roulent sous les vagues, et servent de nourriture aux myriades de poissons. Mais ici le parfum des roses empêche de sentir l'odeur des cadavres; le bruit des fêtes, les chants, les cris de joie couvrent les soupirs des mourants. Embarquons-nous donc sur ce caïque à la poupe élevée, peint jusqu'aux rames, orné de fantastiques sculptures dorées! c'est l'été; le bon vent, le vent du nord souffle. Qu'importe qu'il promène l'incendie à Constantinople! Il enfle notre voile latine. L'image de la *Panagia* est à la proue, parée des plus brillants chapelets de verre: matelots, apportez-lui vos bouquets de fleurs! A peine avons-nous sept lieues à faire du château du Phanar, qui domine la mer Noire et le Bosphore, aux riches kiosks de la pointe du sérail, dont les arcades de marbre sont lavées d'un côté par les flots de la mer de Marmara, de l'autre par ceux du canal, et toujours nous apercevrons les deux bords. Mais tant de courants et de remous vont et viennent dans les sept coudes que forme le détroit, incertain entre ses deux rives, tant de rochers, aux voix bruyantes, y repoussent tour à tour les vagues irritées, qu'il est bon d'avoir dans ses voiles le *karasel* (1); sur son bord, la mère de Dieu, un bon firman du sultan, avec le révéré *tougra* (2), si l'on rencontre la galère du bostandgi-bachi, et quelques drogmans du Phanar, à la voix séduisante, pour se faire ouvrir les beaux jardins des ambassadeurs francs qui bordent la colline de Bouyoukderé. — A gauche, au loin, au-dessus des Cyanées d'Asie et des ruines de la tour de Médée, cette pointe de terre, courbée vers l'entrée du détroit, et que domine une mauvaise batterie turque, est l'ancien promontoire d'*Ancyreum*, de l'Ancre. C'est là que Jason, obéissant à l'oracle, alla chercher l'ancre de pierre de son navire divin. En face, sur la côte de Roumélie, un autre fort, au-devant du fanal d'Europe, regarde le *fanaraki* d'Asie. Les feux de ces batteries ne se croisent point; l'architecte grec qui les construisit si loin l'une de l'autre, en 1769, n'était peut-être pas fâché que les 30 canons de ces deux forteresses gênassent peu, au sortir de la mer Noire, les vaisseaux des libérateurs *présumés* de la Grèce. Depuis Catherine II, l'abandon d'Orloff, de nombreuses déceptions, de cruelles perfidies, et enfin le règne de Nicolas, ont à peine suffi à désabuser les Grecs de la *nation blonde*, dont l'arrivée était écrite sur les parois des antiques cavernes, et annoncée par les moines de la sainte montagne, l'*Athos*. C'est sur les hauteurs qui suivent au sud le fanal d'Europe que Phinée jadis tint sa cour, et reçut les Argonautes, errants comme les flots, d'une rive à l'autre. Zéthès et Calaïs, fils de Borée, délivrèrent ce malheureux roi des harpyies qui l'avaient réduit en tel état « que sa peau collée à ses os pouvait à peine les empêcher de se disjoindre. » Le père des deux héros hante encore ces sommets verdoyants. Voyez plutôt frissonner sous son souffle les feuillages touffus qui descendent jusqu'à la mer! — Mais les deux rives se rapprochent : ce n'est plus une main amie des Russes qui a disposé ici deux forts, dont les boulets traversent le canal. C'est le baron de Tott; protégé par Mustapha III, heureux de faire tout, d'improviser tout, de raconter tout, il éleva en 1773, en dépit des ministres du sultan, les batteries de Carihehé ou Karipché en Europe, et de Poyras en Asie. Chaque fort est défendu par 23 pièces de canon, munies de leurs affûts, chose rare dans l'artillerie turque. Au-

(1) *Vent noir*, nom que les Turcs donnent au vent du Nord.

(2) Chiffre du grand-seigneur, devant lequel tout bon musulman s'incline en disant: *voir, c'est obéir.*

dessous du château de Karipché est l'ancien port des Lyciens, que couronnait un temple de Vénns. La rade des Éphésiens aujourd'hui Bouyouk-Liman (le grand port), vient après : une batterie de 12 canons, construite par Lafitte et Monnier, la domine ; et presque vis-à-vis s'élève le cap de *Fil-Bouroun*, encore couvert des noires nuées de corbeaux qui lui valurent, aux temps antiques, le nom de *Korakion*. Les rochers des bords européens deviennent de plus en plus escarpés : ici, ils sont taillés à pic. Entendez-vous le bruit épouvantable des flots qui viennent se briser contre leurs flancs, et y creuser de profondes cavernes? Les anciens peuplaient ces rocs de bacchantes en délire ; les Grecs modernes les appellent *phonasmata* (les cris, les clameurs). Des échos furieux imitent, renvoient, doublent, redoublent le rugissement des vagues, et, selon l'expression d'un Grec du Bas-Empire, « leson, ballotté dans toutes ces crevasses, bout comme l'ean dans un chaudron brûlant ». — Notre caïque vole sur les crêtes des vagues; nous semblons joûter avec les goélands qui les effleurent de leurs ailes. Avez-vous pu apercevoir cette cime, un peu reculée de la rive? Jadis le phare de Timea, s'élevant sur ce sommet, d'où l'on voit la mer Noire, la mer de Marmara, le canal et Constantinople, indiquait, de loin, l'entrée du Bosphore aux pilotes, et les avertissait de se défier des écueils qui bordent ce rivage, et qui enrichissaient les Thraces. Ces impitoyables riverains, habitants des rescifs et des cavernes, s'étaient partagé les naufrages, et marquaient la rive de hautes bornes, comme on divise un champ légitimemnt acquis. Cette forêt de châtaigners, là, sur la pente, ombrageait, il y a peu d'années, une chapelle de la Panagia (la Vierge) : grace à sa protection, les moines du monastère grec voisin ne payaient pour *karacht* qu'une charge des belles cerises de leur verger. La *toute-sainte* égara un sultan à la chasse, le conduisit, épuisé de fatigue et de sueur, à la porte des caloyers. Inconnu, il frappa, demanda secours aux pieux frères, et trouva dans les cerises que leur pieuse hospitalité lui servit une saveur si divine qu'il déchargea les moines de tout autre tribut. Ce ruisseau, qui a peine à se frayer passage entre les escarpements, est le vieux Chrysorhoas, roulant un sable d'or, en partie dépouillé de son antique éclat, depuis qu'on n'exploite plus les mines de cuivre voisines. — Le temple de Jupiter Urius, distributenr des bons vents, était jadis sur ce promontoire. De ses ruines fut bâtie l'église de saiut Pantaléon, élevée par Justinien. Aujourd'hui, les pierres disjointes des deux temples gisent confondues avec les dentelures rocailleuses du rivage, dont la ligne continue à se rapprocher; au lieu d'autels, des forteresses le hérissent. *Anadoli-Kavak* (château d'Asie), *Roumeli-Kavak* (châtean d'Europe), croisent ici leurs feux. Un Français construisit ces forts sous Hassan-Pacha en 1783; deux Français les réparèrent en 1794, et ajoutèrent 12 pièces de canon aux 25 déjà placées, 6 mortiers à bombes et à grenades anx 8 disposés par Toussaint. Les batteries découvertes, exposées au feu des vaisseaux, rasent les vagues de leur artillerie. Au bas du *kavak* d'Asie, se voient encore à travers les flots les restes d'une digue qui protégeait le vaste port du temple *Ieron*. Cette digue servait aussi à attacher la forte chaîne qui fermait le Bosphore à cet endroit. Vis-à-vis, les ruines du vieux château des Génois roulent au pied du fort d'Europe. Partout les débris du moyen âge se mêlent à la poussière des temps antiques. — Voici le tombeau du Géant : il domine tont ce qui nous environne. Les Turcs, qui aiment à errer partout où il y a des cyprès et des souvenirs de mort, apportent leurs narghilés (pipes) sur cette cime, et regardent, immobiles, les flots tumultueux qui « lavent et cinglent l'Europe et l'Asie ». Si le vent apportait jusqu'à nous les paroles des musulmans accroupis tandis qu'ils causent entre eux à longs intervalles, vous entendriez comme un lointain retentissement des vieilles his-

toires grecques. Ils se disent que les os d'un géant s'alongent sous cette terre, et, de même qu'ils couronnent une antique colonne de marbre d'un lourd turban de pierre, ils mêlent à l'histoire d'Amycus et de Pollux l'argonaute les contes merveilleux des génies. C'est ici que le colossal roi des Bébryces, qui assommait les étrangers contraints de se mesurer avec lui, fut tué par le ceste du fils de Jupiter et de Léda. Le laurier qui se balançait près de sa tombe, et qui rendait furieux et querelleurs ceux qui osaient cueillir une de ses branches, était peut-être un rejeton du rhododendrum des bords du Pont-Euxin; arbuste commun autour des ruines d'Héraclée : il est couvert de feuilles vernissées, semblables à celles du laurier-cerise, et ses belles fleurs, à douce odeur de musc, violacées, blanches ou purpurines, fournissent aux abeilles un miel dont on ne peut manger sans devenir fou. Au-dessous de la montagne du Géant pointent encore des batteries, élevées par Toussaint; en face s'ouvre le plus large coude du Bosphore, le golfe de Bouyoukdéré. Frappez les rames en cadence! hâtons-nous! Ici les beaux champs, les riches palais, ici les guirlandes de colonnes, de terrasses, de feuillages et de fleurs, et des députations de tous les coins du monde pour venir y goûter tout ce que la terre et la mer peuvent donner de jouissances. Francs, Grecs, Arabes, Persans, Arméniens, Turcs, se rencontrent, sans se mêler, dans les fraîches Livadia. Bientôt nous découvrirons ces prés verts, et les Sept-Frères (*Jedich Kardash*), les sept énormes platanes qui s'élèvent au milieu. Godefroi de Bouillon campa dans cette plaine. Ne semblerait-il pas qu'on y voit encore une armée? Quelle forêt de mâts cachent ces belles rives! Des tentes, des baraques, un vaste camp! Les fleurs sont foulées aux pieds, les rossignols chassés : plus de parfums, plus de chants. Le matelot grec ou italien ne balance plus sa chanson au branle de la vague; on n'entend plus les contes accentués de l'insulaire de Chio, le spirituel chuchotement du phanariotte; c'est le Cosaque inepte aux cris sauvages; c'est le Russe aux larges épaules, au front lourd; c'est l'envahissement d'une autre barbarie. Adieu les souvenirs antiques! adieu le poétique mélange de toutes les mythologies, de tous les rêves de l'imagination humaine! L'autocratie écrasante de la Russie vient succéder au despotisme nonchalant des Turcs. Comment suivre ces rives encombrées de troupes? comment voir le Bosphore à travers ces hordes sauvages du nord! Ah! du moins, lorsque les Russes adoptent près des Turcs la marche que ceux-ci, passant des guerres aux alliances, suivirent avec le Bas-Empire, ah! du moins, que ce ne soit pas nous qui, prenant le rôle des Génois, remettions au vainqueur les clés de Galata, de l'entrée du riche port, l'antique corne dorée, symbole d'abondance; de ce lieu qui pouvait devenir, qui devait être le centre de civilisation du monde! La nature avait disposé le promontoire triangulaire de Constantinople pour qu'on y pût construire la capitale neutre de l'univers. (*Voy.* CONSTANTINOPLE.)

ADÉLAÏDE MONTGOLFIER.

BOSPHORE-CIMMÉRIEN. C'est l'antique nom d'un détroit et d'un royaume. — Le détroit, appelé depuis détroit de Kaffah, de Zabache et de Taman, et qui sépare l'Europe de l'Asie, tirait son premier nom de Bosphore de ce qu'en raison de son peu de largeur un bœuf pouvait le traverser à la nage. Mais pour le distinguer du Bosphore de Thrace, qui avait la même étymologie, on l'appela Cimmérien, du nom d'un peuple établi dans la presqu'île asiatique à l'est du détroit, ou de la ville de *Cimméris*, qu'il y avait bâtie. Ce détroit a douze lieues et demie de long sur deux et demie dans sa moindre largeur. Il joint ce qu'on appelait autrefois le *Palus-Mœotis* (aujourd'hui mer de Zabache ou d'Azof), au nord, avec le *Pont-Euxin* (la mer Noire) au midi. Il est formé, du côté de l'Europe, par une longue langue de terre absolument nue, qui fait partie de la presqu'île nommée *Tauride*, *Chersonèse-Taurique*,

et depuis Krimée, et à l'extrémité de laquelle sont deux forteresses : Kertsch (autrefois *Bosporus* et *Panticapée*, qui fut presque toujours la capitale du Bosphore-Cimmérien), au fond d'une grande rade où les vaisseaux venant de la mer Noire sont à l'abri des vents contraires, et Yeni-Kalé, ou plutôt Yenghi-Kaleh (nouvelle forteresse) bâtie par les Turcs en 1703, dans l'endroit où le détroit qu'elle domine est le plus resserré. Du côté de l'Asie est l'île de Taman, avec la ville du même nom, qui paraît être l'ancienne Corocondama, où le détroit forme une vaste baie. Ses côtes, généralement plates, sont rapprochées par des bancs de sable, entre lesquels les meilleurs passages n'ont que 14 pieds d'eau; aussi les frégates qui viennent de la mer d'Azof ne prennent leurs canons qu'à Kertsch. Le froid est assez rude tous les ans pour qu'on puisse traverser le détroit en voiture sur la glace. — Le royaume du Bosphore-Cimmérien était séparé en deux par le détroit, et s'étendait dans la Sarmatie d'Europe et d'Asie. Il serait fort difficile d'en déterminer les justes limites; mais il paraît qu'il avait pour bornes du nord-ouest au nord-est l'embouchure du *Tyras* (le Dniester), le *Borysthène* (le Dniéper), le Palus-Mœotis, et l'embouchure du *Tanaïs* (le Don); au midi le Pont-Euxin et le golfe Carcinite, qui fait partie de cette mer; au sud-est la Colchide. Il comprenait donc en Europe ce qu'on a depuis appelé Petite-Tartarie, Bessarabie, et Krimée ou Tauride, et en Asie les pays que l'on connaît aujourd'hui sous les noms de Kouban, de Circassie et d'Abazie ou Abkhazie. Ses principaux fleuves étaient, dans la partie européenne, le *Tyras*, le *Borysthène* et l'*Hypanis* (le Bog); dans la partie asiatique, le *Tanaïs* et l'*Attikités* ou *Vardanus* (le Kouban). Ses villes les plus remarquables étaient, en Europe, *Olbia*, colonie milésienne, près de l'embouchure du Borysthène, près du lieu où est aujourd'hui Oczakov (Otchakof). Un archéologue français, qui doit connaître au moins les médailles dont le dépôt lui est confié, a prétendu, dans un ouvrage sur le Bosphore-Cimmérien, qu'il n'existait aucune médaille de la ville d'Olbia : un académicien de Saint-Pétersbourg lui a appris que la Bibliothèque royale en possédait une magnifique. *Carcina* ou *Necro-Pilæ*, qui donnait son nom au golfe Carcinite, qui resserrait l'entrée de la Chersonèse; *Cherson*, bâtie par les Héracléens, et conservée par les empereurs d'Orient; *Panticapée*, ville grecque, capitale du royaume; *Théodosie*, autre colonie grecque non moins célèbre depuis sous le nom de Kaffah; *Taphræ*, ville ainsi appelée du fossé qui fermait l'isthme de la presqu'île, et à laquelle a succédé Pérékop ou Or-Kapi. Dans la partie du Bosphore qui tenait à l'Asie, *Phanagoria*, qui en devint la métropole; *Tanaïs*, à l'embouchure du fleuve de ce nom; *Cimméris*, la plus ancienne ville du pays; *Corocondama* (Taman), *Cepi* ou *Kepi* (jardin), colonie milésienne, aujourd'hui Kepil; *Sindica* (Sandjik). Les principaux habitants du Bosphore étaient les *Cimmériens*, peuple sauvage, dispersé par cantons et vivant d'abord sans lois, sans maître et sans gouvernement; les *Tauriens* ou *Tauro-Scythes*, non moins barbares et plus féroces; les *Hénioques*, auxquels ont succédé les Abazes ou Abkhaz, etc. Il y avait aussi un grand nombre de Grecs, qui adoucirent et civilisèrent les mœurs du pays en y introduisant leurs usages et leur religion Ce sont les deux premières de ces nations qui ont donné leur nom à la Chersonèse, appelée indistinctement Krimée ou Tauride. — Suivant l'opinion commune, les pays que nous venons de décrire succinctement eurent pour premiers habitants connus, long-temps avant Homère, les Cimmériens ou Kimmériens, peuples guerriers originaires de la Thrace, et dont la Krimée paraît avoir pris le nom, lorsqu'ils vinrent s'y établir après avoir été chassé par les Scythes de leurs possessions de l'autre côté du détroit. Ils s'y maintinrent long-temps, et ce ne fut que vers l'an 656 avant l'ère chrétienne que, forcés d'abandonner le plat pays à ces dan-

gereux voisins, les nns allèrent faire une invasion dans la Lydie et la Cilicie, les autres se cachèrent dans les montagnes, et prirent le nom de Tauriens ou Tauriniens, d'où la presqu'île rctint celni de Tanride ou Chersonèse Taurique; mais il y a ici contradiction, car le nom de Tauride était connu dès le temps de la guerre de Troie, en supposant même que l'histoire de son roi Thoas, de sa prêtresse Iphigénie et du naufrage d'Oreste et de Pylade soit entièrement fabuleuse. Vers le milieu du siècle suivant, les insulaires de Milet vinrent dans la Tauride, et y bâtirent les villes de Panticapæum ou Bosphorus et de Théodosie, et les Héracléens du Pont, avec les Déliens, y fondèrent Cherson. Ces colonies grecqnes, dans un pays barbare, y firent fleurir le commerce, et étendirent les connaissances géographiques. Vers l'an 485 avant Jésus-Christ, Archæanax de Mytilène, allié de Pisistrate, chassé de la Troade, où il avait bâti Sigée des débris de l'ancienne Troie, aborda dans la Tauride, se joignit aux Cimmériens et y fonda le royaume du Bosphore, soit en chassant les Scythes, soit en leur payant tribut. La dynastie des archæanactides eut trois autres princes dont on ne sait guère que les noms, et ne dura pas un demi-siècle, le dernier étant mort vers l'an 438. Le trône du Bosphore-Cimmérien passa à nne autre dynastie, thrace d'origine, dont le fondateur fut Spartacus Ier. L'histoire de ce prince et de ses premiers successeurs est peu connue. On cite Satyrus Ier, ami et allié des Athéniens, comme ayant régné avec éclat. Il agrandit ses états, et mourut au siége de Théodosie, l'an 393. Son fils, Leucon II, prit cette place l'année suivante, obtint des Athéniens le droit de bourgeoisie, et fit avec succès la guerre aux habitants d'Héraclée. Ce prince paraît avoir mérité les louanges qne lui donna le philosophe Chrysippe, dans un ouvrage qui s'est perdu, puisque le nom de leuconides est resté à ses descendants. Ce fut lui qui, le premier, pour mettre ses soldats dans la nécessité de vaincre ou de mourir, plaça derrière eux un corps de troupes étrangères qui devait les charger s'ils venaient à reculer. Il découvrit et punit plusieurs complots tramés contre sa vie; mais la ruse qu'il employa pour y parvenir, loin de mériter des éloges, nous paraît indigne d'un roi. Il emprunta des sommes considérables aux principaux négociants de son royaume, leur fit part alors des dangers qui le menaçaient, leur déclara que sa perte entraînerait la ruine de leur fortune, et les mit ainsi dans l'obligation de découvrir les conjurés et d'employer tous leurs efforts pour les exterminer. Leucon régna plus de quarante ans, et mourut en 353. — Périsadès II (1er de sa race), son fils, succéda en 349 à son frère Spartacus III. Il soumit tous les peuples voisins du Palus-Mœotis, et joignait leurs noms sur ses médailles au titre d'archonte de Bosphorus et de Théodosie; ce qui prouve que les Grecs avaient conservé dans le Bosphore-Cimmérien quelques formes de gouvernement républicain. Alexandre-le-Grand, contemporain de ce prince, épargna ses états, dans ses vastes plans de conquête, soit parce que Périsadès était l'allié des Athéniens, soit par respect pour les vertus de ce prince, que ses sujets mirent au rang des dieux après sa mort. Il avait d'abord partagé ses états avec deux de ses frères, dont il recueillit l'héritage, et il les laissa, à sa mort, l'an 311, après 38 ans de règne, à ses trois fils, qui se firent la guerre. Satyrus II, l'aîné, vainqueur de son frère Eumèle, que soutenait Ariopharne, roi de Thrace, fut blessé au siége d'une place forte, et ne survécut que neuf mois à son père. Prytanis, qui lui succéda, trompé par les propositions de paix et de partage que lui fit son frère Eumèle, lui laissa le temps de recevoir des secours, fut vaincu et périt sur le champ de bataille, ou par un assassinat, l'an 309. Eumèle, après avoir exterminé les parents et les partisans de ses frères, chercha à faire oublier ses cruautés par la sagesse de son gouvernement. Il rendit aux habitants de Panticapée, sa capitale, les privilèges dont ses prédécesseurs les avaient dépouillés.

Il diminua les impôts, et il s'occupait du bonheur des Cimmériens, lorsqu'il mourut l'an 304, écrasé par la roue de son char. Le règne de Spartacus IV, son fils, finit en 289, et la succession des rois du Bosphore est interrompue après lui pendant une lacune d'un siècle et demi, par la perte des livres de Diodore de Sicile. Les médailles offrent un Périsadès III, probablement fils de Spartacus IV. On trouve encore dans Lucien, auteur spirituel, mais peu digne de foi, deux autres rois, Leucanor, tributaire des Scythes et assassiné par un prince de cette nation, et Euboïte, qui, malgré le secours des Sarmates, des Alains et des Grecs de l'Asie, ne put s'affranchir du tribut imposé à ses prédécesseurs. Le dernier roi du Bosphore de la dynastie des leuconides fut Périsadès IV, issu de Prytanis, dont un fils, nommé aussi Périsadès, échappé au massacre de sa famille, s'était réfugié chez Agar, roi des Scythes. Stilicus, un des successeurs de ce dernier, ayant voulu exiger un tribut plus onéreux des Cimmériens, Périsadès IV, menacé d'une guerre dont il craignait les résultats, céda son royaume au grand Mithridate, roi de Pont, vers l'an 112 avant Jésus-Christ. — MITHRIDATE fut le chef d'une nouvelle dynastie dans le Bosphore. Il y trouva de grandes richesses, fruit du commerce considérable que les villes milésiennes faisaient avec la Grèce; et après avoir vaincu et soumis les Tauriens, les Scythes, les Sarmates, voisins du Tanaïs, de l'Ister et du Mœotis, il enrôla dans ses armées un grand nombre de ces Barbares, et s'en fit une ressource inépuisable dans ses longues guerres contre les Romains; mais comme il faisait gouverner les Bosphoriens par des lieutenants qui les accablaient d'impôts et de vexations, ils se révoltèrent. Vaincus par les troupes que Mithridate envoya contre eux, ils furent forcés, l'an 79, d'accepter pour roi son fils Macharès. Ce prince, indigne d'un tel père, fit alliance avec les Romains et fut déclaré l'ami de la république par Lucullus; mais Mithridate, pour le punir d'être entré dans la ligue de ses ennemis, l'attaqua à main armée, rejeta ses soumissions, et le força de se tuer l'an 65. Deux ans après, Mithridate est réduit au même sort par la trahison de son fils Pharnace, à qui Pompée donne le Bosphore en échange du royaume de Pont. Après le départ des Romains, Pharnace s'empara de Phanagorie, qu'ils avaient rendue libre pour s'être insurgée la première contre Mithridate. Pendant les guerres civiles de César et de Pompée, il recouvra une partie des états de son père; mais, vaincu par César, il retourna dans le Bosphore, où Asander, qu'il y avait laissé pour gouverneur, s'était révolté, et il périt en combattant ce rebelle l'an 47. — Asander, maître du Bosphore, ne prit d'abord que le titre d'ethnarque (commandant). Il vainquit et tua Mithridate de Bergame, fils naturel de Mithridate-le-Grand, auquel César avait donné le royaume du Bosphore. Asander, dans la suite, obtint d'Auguste le titre de roi; mais, informé que les Romains, suspectant sa fidélité, avaient confié à Scribonius le commandement des troupes, il se laissa mourir de faim ou de chagrin, l'an 14, à 93 ans, après en avoir régné 33. Doué d'une valeur peu commune dans un âge aussi avancé, il combattait encore à cheval et à pied avec beaucoup d'adresse et d'agilité. — Scribonius, qui se disait issu de Mithridate-le-Grand, se fit roi du Bosphore, et pour sanctionner son usurpation, il épousa Dynamis, veuve d'Asander et fille de Pharnace. Mais les Bosphoriens, ayant reconnu son imposture, l'assassinèrent avant l'arrivée de Polémon, roi de Pont, à qui Agrippa, gendre d'Auguste, avait donné le royaume du Bosphore, l'an 13. Polémon prit et détruisit la ville de Tanaïs, qui s'était révoltée; mais, ayant fait la guerre à une nation voisine, il tomba au pouvoir de ces Barbares, qui le mirent à mort, vers l'an 2 de Jésus-Christ. Le fils de Polémon, encore en bas âge, ne succéda point à son père. Ce ne fut qu'en l'année 38 que Caligula le créa roi du Bosphore-Cimmérien. Trois ans après,

en échange de ce royaume, que l'empereur Claude donna à Mithridate II, issu de Mithridate-le-Grand, il reçut la Cilicie. Quant à Mithridate, les gerres injustes qu'il fit à ses voisins, et plus encore les intrigues de son frère Cotys, le rendirent suspect aux Romains, qui le déposèrent l'an 49. Cotys Ier ou II succéda à son frère, et régna long-temps. Mais après sa mort, vers l'an 83, le trône du Bosphore revint à une nouvelle dynastie, qui s'y était établie depuis la mort de Polémon Ier, et dont nous allons parler.—On ne sait si ce fut par droit de conquête ou par le choix des Romains que Sauromatès Ier, fils d'un Rhescuporis, que les numismates mettent aussi, mais sans preuves, au nombre des rois du Bosphore, devint souverain de ce royaume. On ignore son origine, mais il descendait vraisemblablement des princes leuconides. Cette nouvelle dynastie, sauf une interruption de 45 ans, remplie par les règnes de Polémon II, de Mithridate II et de Cotys Ier, occupa le trône du Bosphore pendant près de quatre siècles. Ses princes, au nombre de 18 ou 20, furent riches et puissants, si l'on en juge par le poids et le titre des nombreuses médailles d'or qui nous restent d'eux : et en effet, leurs états durent prospérer ; tout le commerce de la mer Noire était entre leurs mains. Au milieu des diverses nations scythes dont il surveillait les mouvements, le royaume du Bosphore, placé à l'extrémité du monde civilisé, se trouvait aux avant-postes de l'empire romain, qu'il défendit longtemps contre les invasions des Barbares. Cette position avancée était mieux gardée par des rois particuliers, intéressés à conserver l'indépendance que leur laissaient les empereurs, que par des garnisons romaines, trop éloignées du centre de l'empire. Voilà ce qui explique la longue durée du royaume du Bosphore-Cimmérien. Plusieurs de ses rois, en signe de vassalité, prenaient des noms romains sur leurs médailles. Il est fâcheux que leur histoire soit presque inconnue. La numismatique sert bien à éclaircir, à débrouiller la chronologie et l'histoire, mais elle n'apprend point les faits, et aucun historien grec ou latin, du moins parmi ceux dont les ouvrages nous ont été conservés par le temps, n'a pris soin d'écrire les évènements relatifs au Bosphore-Cimmérien. On ne sait donc presque rien des sept ou huit Sauromatès, des cinq Rhescuporis, des deux Cotys, de Rhemétalcès et de quelques princes de différents noms ; on voit seulement que, par suite de l'irruption des Alains, qui, l'an 62 de notre ère, exterminèrent les Tauriens, et dominèrent un siècle et demi sur la Chersonèse, et après l'invasion des Goths, vers la fin du second siècle, le royaume du Bosphore se trouva partagé. Sauromatès V ou VI, fils d'un Rhescuporis que les Romains avaient fait prisonnier, envahit la Lazique et le Pont, et pénétra jusqu'au fleuve Halys, vers l'an de Jésus-Christ 291. L'empereur Dioclétien envoya contre lui Constance-Chlore, qui l'empêcha de pénétrer plus avant dans l'Asie-Mineure. Mais pour le forcer plus promptement à évacuer ses conquêtes, il excita les Chersonites, peuple grec et indépendant de la Chersonèse-Taurique, à envahir les états de Sauromatès. Ils s'emparèrent de sa capitale et de sa famille, qu'ils lui rendirent généreusement lorsqu'il eut fait la paix avec les Romains. C'est à cette époque que le christianisme pénétra dans le Bosphore. Deux évêchés furent établis à Cherson, à Bosporus et un autre parmi les Goths. Sauromatès VI ou VII, pour venger l'affront que son aïeul avait reçu des Chersonites, déclara la guerre à ces républicains ; mais ils le vainquirent et le forcèrent, sous la foi du serment, de respecter les limites qu'ils fixèrent à ses états. Sauromatès VII ou VIII, dernier roi du Bosphore, ayant recommencé la guerre contre les Chersonites, fut tué en combat singulier par Pharnace, leur chef, en présence des deux armées, vers la fin du IVe siècle. Les Bosphoriens, réduits à subir de dures conditions, perdirent leur indépendance et une partie de leurs terres. Ils furent gouvernés par des chefs soumis aux Chersonites. Asander,

l'un deux, ayant voulu se rendre maître du Bosphore, son fils porta la peine de sa révolte. Ce pays tomba bientôt au pouvoir des Huns. On trouvera la suite de son histoire aux articles KAPTCHAK et KRIMÉE. H. AUDIFFRET.

BOSQUET, réunion d'arbres et d'arbustes à fleurs, tous exotiques, destinés à former une certaine agglomération de massifs, de buissons, de clairières, où l'on jette çà et là quelques arbres isolés, le tout offrant à l'œil la plus heureuse variété. Dans cette combinaison, rien ne doit être donné au caprice : les règles sont inflexibles. Il faut d'abord que les arbres et arbustes à fleurs se montrent par groupes et constituent les contrastes les plus tranchants : les plus bas seront placés sur le premier plan ; on tâchera qu'ils soient remarquables ou par la singularité de leurs formes ou par l'éclat de leurs fleurs. L'étendue d'un bosquet ne peut être que relative à la grandeur du jardin dont il fait partie. C'est un accessoire qui, dans l'origine, était destiné à couvrir quelque irrégularité de terrain ou à empêcher d'apercevoir un mur de clôture. Dans ce dernier cas, on dessine le bosquet de façon à en faire une partie intégrante du jardin, auquel on s'efforce de le lier, et dont il masque l'étendue. Si l'existence du bosquet n'est pas due à la nature particulière du terrain, s'il n'est enfin que de pur agrément, on fera choix de la position la plus pittoresque, et on le plantera le plus près possible de la maison. Nos pères donnaient jadis aux bosquets certaines formes particulières : ils leur faisaient représenter des cloîtres, des labyrinthes, des pattes-d'oie ; cette mode est passée. Nos pères avaient aussi des bosquets qu'ils appelaient des quatre saisons. — Un bosquet bien dessiné se compose d'un mélange de sentiers tantôt droits, tantôt sinueux ; seulement, les uns et les autres seront rehaussés par des arbustes de choix et à fleurs odorantes. Avant de procéder à la confection d'un bosquet, on défonce le terrain depuis quinze jusqu'à quarante pieds ; on se met à l'œuvre au commencement de l'automne, et, à la fin de l'hiver, on plante les arbres. Tous ceux qui passent l'hiver en pleine terre peuvent être employés. La forme du bosquet est indiquée par des piquets ou jalons ; deux ou trois binages ont lieu la première année ; un seul suffit dans la suite. Il faut aussi arroser quelquefois et labourer aux approches de la pluie ; enfin, les arbres et les arbustes seront débarrassés de leur bois mort et élagués à la serpette. — Versailles était jadis renommé pour ses bosquets ; ils étaient en harmonie avec la magnificence de ce royal séjour. Le bosquet de Clarens, où J.-J. Rousseau a placé une des scènes de la Nouvelle-Héloïse, est devenu immortel. SAINT-PROSPER.

BOSSAGE (de *bosse*), est, en architecture, le nom général que l'on donne aux saillies qui débordent le parement proprement dit d'un mur ou d'une pierre. Ainsi, lorsqu'on taille le tambour d'une colonne, on y ménage certaines éminences par lesquelles on le saisit quand on le met en place. Il y a des murs, des bâtiments tout entiers, qui sont hérissés de bossages, distribués avec un certain ordre : les plus célèbres en ce genre sont le palais *Pitti* à Florence, et celui du Luxembourg à Paris ; plusieurs barrières de cette dernière ville, entre autres celle dite de l'*Etoile*, offrent des abus de bossage les plus complets qui se soient jamais vus. — Il ne faut pas confondre les *bossages* avec les *refends* : ceux-ci sont creusés régulièrement en lignes droites, horizontales et perpendiculaires, de façon qu'ils indiquent réellement ou en apparence la grandeur des pierres de taille qui forment la construction ou en déguisent les joints. Les murs de la Maison-Carrée de Nîmes sont à l'extérieur divisés par des refends ; on en voit plusieurs exemples à Paris, au palais du Temple, aux écuries de l'archevêché, etc. T.

BOSSE. Il serait difficile de déterminer d'une manière positive pour lequel des deux arts, de la sculpture ou de l'orfévrerie, ce mot a été employé primitivement ; maintenant, il sert également

dans l'une et dans l'autre. Les ouvrages d'orfévrerie se divisent en deux parties, *la vaisselle plate* et *la vaisselle en bosse*. Les plats et les assiettes composent la première; les bassins, les aiguières, les gobelets et les flacons, les flambeaux, les grandes lampes et généralement tous les ouvrages qui ont une forte concavité, appartiennent à la seconde. On dit aussi des *ouvrages en bosse* ou *relevés en bosse* pour désigner les guirlandes de fruits ou autres ornements qui étaient autrefois si fort en usage dans les grandes pièces d'argenterie, et qui s'obtenaient en frappant la pièce avec un marteau de manière à y faire *des bosses* que le talent de l'ouvrier amenait à la forme dont il avait besoin, ou bien qu'il estampait en frappant la pièce sur un moule en acier trempé. Il n'appartient donc qu'à un bon ouvrier de savoir bien faire la *bosse*, et suivant que son travail a plus ou moins de saillie, on dit qu'il est en *ronde bosse* ou en *demi-bosse*. Dans tous les cas, ce travail est en relief, et lorsqu'il est terminé on dit que la pièce est *bossue* ou *bosselée*. On peut aussi faire des *bosses* par accident à une pièce d'argenterie, alors elle est détériorée, la pièce se trouve *bossuée*. — La sculpture emploie aussi les expressions de *ronde bosse* et de *demi-bosse* suivant que le statuaire a fait un ouvrage de plein relief. Quoique toutes ces expressions soient techniques, elles ne sont pas employées fréquemment dans la conversation, mais il est une autre circonstance qui en dérive et dont on fait beaucoup d'usage : on dit qu'un artiste a de *belles bosses* dans son atelier, qu'un élève est assez fort pour deviner d'après la *bosse*. Dans ce cas, *bosse* désigne des figures en plâtre, ordinairemenf coulées dans des moules pris soit sur des statues antiques, soit sur la nature même. Les figures les plus ordinaires pour étudier d'après *la bosse* sont : l'Apollon du Belvédère, le Laocoon, le Mercure, dit Antinoüs ou Lautin, la Vénus de Médicis et la Diane; puis les bustes d'Homère, de Caracalla, de Niobé, etc. — Du mot *bosse* on a fait en architecture le mot bossage (*voy.* ci-dessus), pour désigner les parties de pierre laissées en saillie dans un bâtiment, et dans lesquelles ensuite on doit sculpter des armoiries, des chiffres ou tout autre ornement. C'est aussi de ce mot que vient celui de *bossette* appliqué aux ornements en or, en argent ou en cuivre qui couvrent les deux bouts du mors en dehors de la bouche du cheval, et qui, en effet, sont *relevés en bosse*. — L'expression proverbiale *donner dans la bosse*, pour dire *être dupe* n'a aucun rapport avec ce mot en ce qu'il touche à la sculpture ; mais il vient de ce qu'en termes de paume on nomme *bosse* la partie de la muraille qui renvoie la balle dans le dedans du jeu, par bricole; c'est donc une faute au joueur de donner dans cette partie, et c'est un talent à l'adversaire de le faire *donner dans la bosse*. Duchesne aîné.

BOSSE. BOSSUS (physiologie des). — Nous ne parlerons ici ni des *bosses* provenant d'un accident, d'une contusion des vaisseaux, ni de ces autres *bosses* du front ou de la tête qui servent d'indices aux aptitudes de l'esprit, aux propensions du génie, et qui révèlent une haute vocation intellectuelle ou une secrète inclination pour des vices déplorables. (*V.* Craniologie.) Nous avons simplement le dessein d'étudier ici ces défauts corporels qui nuisent à la grace du maintien, et qui souvent aussi altèrent la santé, et qui même ne sont pas toujours sans influence sur le caractère moral. — Les bossus ont la colonne vertébrale déviée, une épaule grosse, ordinairement le tronc court, les jambes et les bras d'une longueur quelquefois démesurée, la tête souvent volumineuse, le front haut ou incliné, la respiration gênée, l'esprit incisif et le caractère souvent difficile..... Nous allons dire comment tous ces effets naissent et s'engendrent. — Les enfants des riches ne deviennent ordinairement bossus que vers l'âge de 10 à 15 ans, époque de réclusion et d'études : l'altération de la taille, chez eux, dépend surtout de leurs vêtements et de leur éducation. On observe également, dans les classes

aisées, que les filles sont plus souvent déformées que les garçons, ce qu'il faut attribuer aux corsets dont on emprisonne à contre-temps le buste délicat des jeunes personnes.—Riolan observait, il y a deux siècles, que sur dix jeunes filles il était rare d'en rencontrer une dont les épaules fussent régulièrement conformées et parfaitement semblables, surtout, ajoutait-il, parmi les *demoiselles nobles*. En cela les choses ont peu changé depuis Riolan jusqu'à nous; seulement il n'existe plus de priviléges même en fait de difformités. Les femmes de nos cités modernes adoptant toutes une mise analogue, et subissant les mêmes entraves dans l'espoir d'en obtenir les mêmes agréments, il en résulte du moins pour toutes ces dames des souffrances ou des défauts pareils. Puisque la poitrine et les épaules sont strictement incarcérées dès le plus jeune âge dans des vêtements irrésistibles, il faut bien alors ou que nos jeunes femmes demeurent immobiles comme la Galatée de Pygmalion, ou qu'elles agissent sans force et sans grace. Si pourtant elles se résolvent à agir, pour jouer, pour s'exercer, il faudra bien alors que l'une des épaules, la droite ordinairement, comme la plus exercée et la plus alerte, s'évade de sa prison habituelle pour n'y plus rentrer de vingt-quatre heures. Or cette épaule, momentanément libérée de ses liens, devra se maintenir au-dessus d'eux pour en fuir l'étreinte. Vous voyez donc que cela même l'élèvera plus haut que sa pareille et la rendra peu à peu plus proéminente. Cette épaule, la plus saillante comme la plus indocile, sera presque toujours la droite, ainsi que je l'ai déjà dit, par la raison que le bras droit est le plus actif, celui dont on se sert le plus volontiers. Ce n'est pas qu'on ne voie quelquefois l'épaule gauche bossue, mais cela est rare : d'ailleurs les bosses du côté gauche sont très dangereuses, à cause du cœur, qui occupe le côté gauche de la poitrine et dont cette déviation entrave les battements; de sorte que la rareté de cette dernière espèce de difformité tient beaucoup aussi au danger qu'elle entraîne : la déviation à gauche a souvent abrégé la vie.—Les gens du monde écoutent rarement les médecins qui médisent des corsets. On tient tant à une taille gracieuse! et quel maintien auraient donc nos plus jolies femmes sans corset? Docteurs, vous déclamez! nous répond-on. On va même jusqu'à ajouter : Vous seriez des premiers à vous plaindre si nous suivions vos conseils.—Et pourquoi cela? Ce n'est pas le corset qui rend la taille plus parfaite; seulement il l'amincit, il en voile les défauts : c'est un instrument de mensonge, pas autre chose. Est-ce parce qu'on s'étouffe qu'on est bien faite? Les femmes élégamment conformées n'ont qu'à répudier comme indignes d'elles cet objet d'une coquetterie trompeuse, et le vêtement dont nous parlons perdra bientôt de sa vogue: on verra dès lors moins de désenchantements et moins de maladies; la santé y gagnera autant que la vérité. Mais, il faut le dire aussi, nos conseils s'adressent malheureusement à peu de personnes: pour dix hommes bien faits, on trouve à peine une femme bien conformée, et cela même paraît dû à l'influence des vêtements non moins qu'aux entraves de toutes sortes dont les jeunes personnes sont environnées. La liberté physique n'est pas moins utile à la beauté que la liberté morale au bonheur. Moins de gêne, moins de calcul, plus de franchise, plus de confiance en la nature, et la beauté des femmes, source inépuisable d'illusions, cessera elle-même d'être une illusion.—Après que Winslow et Camper, dans le siècle dernier, eurent exposé les inconvénients des corsets, l'empereur Joseph II, homme d'esprit, roi philosophe, et par conséquent ami des femmes, défendit l'usage de ce vêtement dans toute l'étendue de son empire. Mais la coquetterie méprisa bientôt les édits de ce sage prince : on obéit si rarement aux rois!—Le célèbre Sœmmering fit encore mieux que l'empereur dont nous venons de parler: il eut l'heureuse idée de faire représenter la taille d'une femme vêtue à la moderne, et, à l'oppo-

site, une Vénus de Médicis envisagée comme le type d'une heureuse conformation. Dans le but de réprimer les excès de la coquetterie, il était en effet assez ingénieux de montrer les hideux résultats de ses pratiques habituelles. Il est vrai que les maris allemands aimaient encore mieux voir à leurs femmes les corsets prohibés que le costume par trop olympien d'une déesse.—Beaucoup de difformités sont le résultat d'une conformation native; et voici à ce sujet quelle idée il faut avoir de notre structure. — La *colonne vertébrale*, ou épine du dos, composée de vingt-quatre petits os superposés, nommés *vertèbres*, offre naturellement l'image imparfaite d'une pyramide dont la base serait au bassin. Elle a de plus trois courbures alternatives qui se compensent l'une l'autre : antérieurement convexe au cou, puis concave au dos, elle redevient convexe aux lombes (les reins). Outre cela, l'épine du dos a une inclinaison légère, mais constante, sur les côtés des premières vertèbres dorsales : cette nouvelle incurvation est latérale, et la convexité en est dirigée à droite, c'est-à-dire du côté du bras le plus fort. On demande souvent quelle est la cause de cette inflexion insolite du tronc. Quelques personnes l'attribuent, sans y avoir réfléchi, à la présence de l'aorte au côté gauche de la poitrine, ne voyant pas que si l'impulsion du sang avait réellement la puissance qu'on lui prête, il en résulterait une courbure en sens opposé. D'autres pensent que cette légère inclinaison provient de l'action plus fréquente du bras droit, non que les muscles de ce bras exercent une traction directe sur les vertèbres, mais parce que, pour conserver un parfait équilibre, la tête et le haut du front inclinent instinctivement à gauche toutes les fois que le bras droit supporte un fardeau. A la vérité le fœtus et le jeune enfant offrent déjà des traces de cette incurvation; mais cela n'infirme point ce que nous venons de dire quant à l'origine probable de cette courbure : de ce que l'enfant reçoit de son père le produit de ses actes, de ses habitudes bonnes ou mauvaises, faut-il nier pour cela l'influence de ces habitudes elles-mêmes, soit chez le père, qui en transmet l'empreinte avec la propension, soit chez l'enfant, qui hérite de l'une comme de l'autre, et dont les propres actes ajoutent encore à cet héritage? Non certainement. Si l'enfant, devenu grand, répète les actions de son père, s'il reçoit de lui les premiers exemples, il est évident que les dispositions acquises ne feront qu'accroître en lui les dispositions natives. Mais si l'enfant est élevé par des mains étrangères, s'il reçoit d'autres exemples que ceux de la famille, s'il contracte d'autres habitudes, alors l'effet de ses propres actions finira par altérer le type originaire : voilà pourquoi rien ne conserve aussi parfaitement les ressemblances héréditaires comme de puiser à une même source et la vie et les premiers exemples.— Ainsi, l'héritage des vices corporels transmis des pères aux enfants, aussi bien que les actions des enfants imitées de leurs auteurs, fait que le bras droit est universellement le plus exercé, que l'épine du dos est universellement courbée de droite à gauche, et que l'*épaule droite* est presque toujours plus élevée et *plus proéminente* que l'épaule gauche. — La masturbation est, avec les scrofules, la cause la plus fréquente des difformités de la taille. Il n'est pas non plus très rare de voir des déviations vertébrales qui paraissent dues au lait d'une nourrice étrangère. J'ai été témoin d'un fait de ce genre, qui a dissipé mes doutes relativement aux effets d'un mauvais lait. La nourrice qu'on donne à un enfant altère quelquefois l'organisation héréditaire ou de famille, comme le ferait la mésalliance la plus choquante : le lait est un second sang.—L'habitude où l'on est de se coucher toujours sur le côté droit et d'appuyer la tête sur d'épais oreillers ou coussins, peut aussi concourir au même résultat. Quelquefois utiles à la conservation de la vie, ces coussins sont certainement nuisibles à la stature : une crainte exagérée de l'apoplexie engendre souvent des difformités

dangereuses. Les déviations vertébrales commencent quelquefois dans la première enfance, à l'époque de la pousse des dents, et à l'occasion des maux divers que les dentitions déterminent. Ces déviations du premier âge se montrent principalement chez des enfants pauvres, mal nourris, souffrants ou scrofuleux, chez ceux qui ont des glandes engorgées, un gros ventre, de grosses jointures. Les difformités proviennent alors d'un ramollissement des os, d'une sorte de rachitis, et souvent, dans ces conjonctures, les vertèbres proéminent en arrière. (*Voy.* GIBBOSITÉ.) Quelquefois aussi, mais plus rarement, les vertèbres proéminent en avant. (*Voy.* CAMBRURES.) Le ramollissement maladif des vertèbres, aussi bien que la maladie de Pott, peut faire que ces os se laissent déprimer, et que toute la colonne du tronc s'infléchisse par le simple effet du poids du corps ou par l'effet des grands mouvements. De pareils mouvements exercés sans prudence, surtout par des enfants, ayant plutôt de l'instinct que de la volonté, ont quelquefois suffi pour dilacérer les ligaments d'une ou de plusieurs vertèbres, et pour déranger le juste accord de leur empilement. Or, comme le centre des mouvements du tronc répond à la partie inférieure du dos, à peu près entre la 18e et la 20e vertèbre, c'est aussi vers ce point que ces petits os, portés en sens contraire, s'écartent du niveau commun, après la rupture ou la dilacération de leurs ligaments protecteurs. C'est de même vers le bas du dos qu'on voit parfois les vertèbres se rompre ou se déplacer soudainement chez les adultes qui ont fait une chute de haut ou effectué des efforts trop violents ; voilà du moins ce que j'ai observé plusieurs fois. Sans cette influence du centre d'action ou de mouvement, on ne concevrait pas comment les vertèbres les plus larges et les plus épaisses seraient précisément les plus disposées à se rompre, à se déplacer, à s'affaisser ou à se dévier.— Les déviations vertébrales ou bosses sont, quant à la première enfance, d'une fréquence égale dans les deux sexes, et c'est tout simple. Filles ou garçons, les enfants ont un tempérament semblable, un régime pareil, les mêmes vêtements, les mêmes habitudes; mais à la puberté, la disproportion devient très évidente : pour 18 à 20 jeunes filles bossues, de l'âge de 12 à 16 ans, on compte quelquefois à peine un garçon ; et c'est une raison de croire à la mauvaise influence de l'éducation et du régime des femmes, de leur vie sédentaire, de la contexture de leurs vêtements, etc. Ces bosses, qui apparaissent à la puberté, sont presque toujours latérales, dirigées d'un côté à l'autre, de droite à gauche ou de gauche à droite. — Nous devons dire ici qu'on a plus d'une fois faussement attribué à une première grossesse ou à l'accouchement des difformités qu'on avait jusque là soigneusement dissimulées.— Il n'existe presque jamais une seule déviation, une bosse insolite : la première courbure une fois formée, soit au cou, à l'occasion d'une glande engorgée, d'un torticolis, d'une fluxion, soit au dos par l'influence fâcheuse de vêtements trop serrés, il se forme bientôt deux autres courbures qui alternent avec la première. Si la bosse du dos est convexe à droite, les courbures du cou et des lombes sont convexes à gauche, et de la sorte l'équilibre du tronc se trouve exactement maintenu. Si l'on ne mentionne et si l'on ne remarque ordinairement que la déviation du dos, cela vient de ce que la présence de l'épaule en cet endroit rend cette difformité presque toujours évidente, nonobstant les secrets raffinements d'une toilette étudiée.— La vraie bosse, ou celle du dos, est souvent consécutive à une première déviation du cou ou des lombes; celle des lombes se forme très fréquemment la première : toute claudication peut la produire. Ses causes les plus fréquentes sont la courbure vicieuse d'une jambe, les gonflements ou tumeurs blanches d'un genou, les maladies de l'articulation de la hanche, une luxation imminente de la cuisse, une entorse, un pied bot, une plaie, une fistule douloureu-

se, quelquefois un simple cor. L'extrême faiblesse ou la paralysie d'une jambe a souvent déterminé de ces courbures des vertèbres lombaires; et comme c'est le membre gauche qui est le plus exposé à ces paralysies, à cause de la position de l'enfant dans le sein de sa mère, à raison aussi de la manière dont il reste incliné en dormant (*voy.* Coté droit et coté gauche du corps), pour cette raison, les vertèbres des lombes sont ordinairement bombées à gauche, parce que l'enfant se penche naturellement du côté de la meilleure jambe. Bientôt, et par contre-coup, les vertèbres du dos font saillie à droite, et l'épaule de ce côté devient proéminente.— Remarquez cet enchaînement de causes et d'effets! voilà une bosse de l'épaule droite provenant de la faiblesse de la jambe gauche; cette faiblesse elle-même résulte de la congestion ou de l'engorgement du côté droit du cerveau; le cerveau n'est ainsi engorgé que parce que la mère se couchait à droite; finalement, la proéminence de l'épaule droite provient de la situation du foie et du cœur. Quelle singularité! Il est rare que les déviations vertébrales commencent par le dos, si ce n'est chez de tout jeunes enfants scrofuleux et rachitiques; et alors la difformité ne survient qu'à cause du ramollissement des vertèbres, devenues flexibles sous le poids de la tête et du haut du tronc. Mais on voit assez fréquemment de pareilles déviations chez les malades atteints d'une phthisie fistuleuse, d'une pleurésie chronique, d'un épanchement d'eau ou de sang lentement résorbé: j'ai déjà observé trois exemples de ce fait. On voit alors le côté malade de la poitrine s'aplatir et se déprimer, et la colonne vertébrale se bomber proportionnellement à l'opposite.— Les déviations de la colonne vertébrale ont de graves inconvénients pour la santé; elles compromettent en effet les organes les plus essentiels. La poitrine est ordinairement rétrécie, souvent même des deux côtés: du côté bombé, par les vertèbres déjetées; de l'autre côté, par l'aplatissement des côtes. Aussi la respiration des bossus est-elle gênée, courte, haletante; souvent même il y a de la toux, de l'oppression, quelquefois des symptômes d'asthme. Le cœur est souvent comprimé ou moins libre de battre: de là des palpitations et quelquefois de l'anxiété. L'aorte ou grosse artère, distendue ou plissée (selon le sens dans lequel a lieu la courbure), est disposée à se laisser dilacérer, élargir, condition très favorable aux anévrismes. Le sang rouge parvient difficilement jusqu'aux surfaces du corps, et cela détermine la pâleur de la peau et souvent, chez les jeunes personnes, une puberté incomplète; d'autres fois le retour du sang veineux est entravé, et alors les bossus ont la figure d'un rouge vineux comme les ivrognes. Les bronches sont courbées vicieusement, quelquefois comprimées par l'aorte distendue, aussi bien que le *nerf récurrent* gauche, et de là provient cette voix rauque qu'ont beaucoup de bossus. Le diaphragme est distendu d'un côté, relâché jusqu'à l'impuissance de l'autre côté, de sorte qu'il ne concourt plus qu'imparfaitement à la respiration, dont son inaction augmente encore la gêne. Les muscles sont amincis et alongés du côté convexe, trop rapprochés de leurs attaches du côté concave, ce qui les rend pour ainsi dire oisifs; et d'ailleurs, quand ils agiraient, alors il existe entre eux si peu d'accord qu'ils ne pourraient qu'ajouter encore au mal qu'eux-mêmes partagent; ils ne feraient qu'accroître la difformité. Les nerfs se trouvent également compromis par la déviation: comprimés du côté concave, ils sont, du côté bombé, distendus et tiraillés à leur issue du canal vertébral, et de là proviennent des douleurs, des élancements, souvent beaucoup de faiblesse, ou même des symptômes de paralysie dans les membres inférieurs et du côté de la vessie; quelquefois même il survient des convulsions ou passagères ou permanentes; et comme le haut de la moelle épinière partage quelquefois ces tiraillements, il n'est pas très rare de voir des bossus devenir louches

tout à coup, offrir des convulsions insolites à la face, et d'autrefois les tics les plus singuliers. On a vu quelquefois apparaître soudainement une fièvre cérébrale avec délire qu'on ne pouvait attribuer qu'à la cause dont nous parlons.... D'ailleurs, la moelle épinière elle-même, cet organe si délicat et l'un des plus essentiels à la vie, se trouve souvent comprimée chez les bossus, soit par l'excessive déviation des vertèbres, soit par le gonflement de ces os et de leurs ligaments intermédiaires. Et en effet, le canal vertébral, qui renferme cette moelle et qui la protège, n'a guère, vers le dos, que 8 à 10 lignes de largeur chez une personne adulte, et la moelle elle-même est épaisse au même endroit d'environ 5 à 6 lignes. Il suffit donc que les vertèbres soient déviées de 3 à 4 lignes ou gonflées d'autant pour que la moelle épinière soit comprimée, et alors il peut survenir de graves symptômes, depuis de simples convulsions ou la paralysie jusqu'à l'oppression et l'affaiblissement graduel du pouls, le cœur recevant d'elle l'influence qui fait mouvoir le sang.

Caractère moral des personnes difformes, et en particulier des bossus.

Les difformités diverses, tous les défauts d'organisation, pourvu qu'ils n'atteignent point les organes dévolus à l'intelligence ou chargés de l'accroître, agrandissent l'esprit plutôt qu'ils ne le compromettent. Un être difforme ou infirme qui sent ses imperfections et qui s'en afflige applique toutes ses facultés à faire pardonner à force de talents ou d'esprit les défauts qu'il tient de la nature ou de ses propres fautes. Aussi voit-on souvent en des personnes d'un physique disgracieux la réunion de ces dons attrayants qui disposent à l'indulgence, agréments d'humeur ou de caractère qui feraient pardonner jusqu'à des vices, et qui dissimulent la laideur sous un voile quelquefois séduisant. Ces sortes de découvertes causent toujours de flatteuses surprises; nous aimons à nous imaginer qu'une part nous est due de ces qualités brillantes qui nous apparaissent soudain, et malgré les préventions les plus défavorables. — Une autre cause vient aussi compenser chez ces êtres malheureux les torts d'une nature apparemment partiale. L'imperfection même de leurs organes, l'absence de la beauté, ce précieux apanage de la jeunesse, et le gage assuré de ses plaisirs, les délivrent des entraves des sens et des dissipations du jeune âge. Cette chaleureuse adolescence, que le commun des hommes consume en jouissances frivoles, eux, ils l'utilisent en acquisitions solides qui, dans la suite de leur vie, feront leur gloire ou leur bonheur. Peut-être que ces premiers temps d'une retraite et d'une solitude si prématurées leur semblent pénibles; peut-être sentent-ils avec amertume cette inégalité qu'ils devraient bénir! Mais, quand est venue l'époque de la maturité, cet âge où la beauté du corps, fanée pour toujours, remet en apparence tous les hommes de niveau, c'est alors que commencent pour eux d'heureuses représailles, où leur vanité se dédommage avec surcroît des privations et de l'insipidité d'une jeunesse souvent humiliée.—Ces remarques s'appliquent aux bossus mieux encore qu'aux personnes autrement difformes. Souvent, en effet, on leur voit un esprit remarquable; et les causes de cette espèce de supériorité ne sont pas seulement morales, elles sont en même temps physiques. Il paraît certain que plus le développement de la moelle épinière éprouve d'obstacles, plus le cerveau a de volume: la masse totale du système nerveux est toujours à peu près la même; or, un cerveau plus gros dispose à une intelligence plus puissante, plus active ou plus élevée. D'ailleurs, la torsion et les courbures maladives des vertèbres nuisent à l'accroissement du tronc, et de là naît une autre influence propice à l'esprit, puisque la force du cœur, puisque la quantité et l'impulsion du sang restent les mêmes pour un corps plus exigu.— Toutefois, les bossus complètement difformes, les grands bossus, sont les seuls notoirement

spirituels. C'est qu'en effet eux seuls ont le crâne plus volumineux et plus rapproché du cœur, leur tronc ayant plus d'exiguité. Mais il est vrai de dire qu'on trouve souvent des gens très médiocres parmi ceux qu'on pourrait nommer les *demi-bossus*. Or, comme ils ont ouï dire depuis leur enfance qu'ils auraient un jour immanquablement beaucoup d'esprit, un esprit plein de verve et de saillies, ils en simulent, ils s'efforcent d'en montrer; et cela même les rend insupportables aux esprits bien faits. On pourrait dire, pour exprimer fidèlement ces deux dispositions différentes, que les bossus sont toujours, ou plus spirituels, ou plus bêtes que les hommes bien conformés. J'ai vérifié cette règle un grand nombre de fois. Mais, qu'ils aient beaucoup d'esprit ou qu'ils en soient dépourvus, les bossus sont presque toujours d'un commerce détestable. Cette disposition tient à leur excessive susceptibilité, à un besoin de médire insatiable, et à un caractère essentiellement tourmentant. L'habitude qu'ils ont d'essuyer de continuelles railleries les tient toujours en armes et les rend hostiles. Curieux d'un combat où leur grande expérience leur promet victoire, s'ils ne se défendent, ils attaquent. Leur vie entière est un tissu de méchancetés souvent ingénieuses. Il n'y a pas jusqu'à leur physique qui ne prenne l'empreinte d'un pareil esprit; sans avoir la tête de Thersite, ils ont néanmoins beaucoup de ses défauts.

Guérison des bossus.

Passé l'âge de 20 ans, il est bien difficile de redresser les tailles déviées. La chose est difficile principalement si la déviation a plus de 8 à 10 lignes de courbure, et si déjà il s'est effectué une vraie torsion dans la colonne courbée. Les difformités ne sont réellement guérissables que lorsqu'elles sont commençantes, encore fugaces et susceptibles de disparaître dans de certaines postures, guérissables surtout chez les jeunes personnes, affligées de se voir ainsi contrefaites et disposées à tout endurer patiemment pour redevenir droites. Les garçons ont ordinairement trop d'indocilité, trop peu de patience et de coquetterie pour obtenir beaucoup de succès des assujettissements conseillés en pareilles conjonctures.— Puisque les difformités commençantes sont seules susceptibles de guérison, on doit donc s'appliquer à les reconnaître alors qu'elles en sont encore à leur début. Or, les déviations vertébrales s'annoncent ordinairement par une douleur insolite vers un point limité de l'échine, par des douleurs vagues et passagères dans les épaules ou dans la poitrine, par l'inégalité des hanches et des flancs, par une épaule qui grossit et s'élève, par le *dandinement* ou les oscillations de la marche, par une sorte de claudication; par de la faiblesse, des palpitations et de l'oppression. Si la jeune personne dont la taille commence à se déformer se tient debout sans marcher, d'ordinaire elle ne s'appuie que sur un pied, et saisit d'une main, afin de se soutenir, le bras opposé, au-dessus du coude. Presque toujours la jambe correspondante à l'épaule proéminente paraît plus longue, parce que le bassin incline de ce côté. Souvent aussi le nez ou le menton se déforment, la pureté de la voix s'altère, certains doigts perdent de leur régularité; il n'y a pas jusqu'au sourire qui ne prenne alors une expression caractéristique. Toutefois, s'il s'agit d'une jeune fille de 12 à 16 ans, c'est ordinairement par les seins qu'une mère s'aperçoit d'abord d'une difformité commençante : le sein qui répond à l'épaule déjà proéminente est le plus élevé; il surmonte souvent de plusieurs lignes le sein opposé.—Quant au traitement des déviations de la taille (*voyez* au mot Orthopédie), il se compose de divers exercices gymnastiques, de lits durs, formés de crin et de plantes aromatiques, de béquilles adaptées à des échasses et à des siéges, ou bien de corsets à tuteurs rigides, de bains salés ou sulfureux, de massages, de frictions aromatiques, onctueuses et fortifiantes; des machines à *extension oscillatoire*,

de l'invention de M. Jaladé-Lafond; de sommiers à plan incliné, de câbles et d'échelles gymnastiques, destinés à exercer la plus petite épaule, etc. M. Duval, médecin des traitements orthopédiques des hôpitaux de Paris, et l'un des praticiens les plus expérimentés et les plus prudents que nous connaissions, a publié sur ces différents objets une brochure pleine d'observations, à laquelle nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui seraient curieux d'en savoir davantage. L'orthopédie est aujourd'hui plus avancée et plus en vogue que jamais; et rien ne le prouve autant que le choix que l'administration des hôpitaux de Paris vient de faire de M. le docteur Duval.— Nous devons dire, en finissant, combien il est essentiel de s'adresser à des médecins expérimentés pour les maux dont nous venons de parler: d'abord les difformités qu'on ne guérit pas ne cessent de s'accroître, outre qu'il est des cas de ramollissement où les machines seraient dangereuses. Isid. Bourdon.

BOSSEMAN, en termes de marine, est celui qui a pour mission spéciale de veiller aux ancres, aux câbles, aux bouées. Ce mot, qui, à le prendre dans son étymologie, veut dire l'*homme de la bosse*, nous est venu du nord de l'Europe, où il signifie un des officiers mariniers de manœuvre. Telles sont au reste les fonctions du bosseman : « Il doit faire griffer et fourrer les câbles aux endroits nécessaires, caponner et bosser les ancres, y mettre des orings (cordes) de longueur convenable au fond des mouillages, y tenir les bouées flottantes au-dessus de l'eau et veiller sur les câbles pour voir s'ils ne se rompent point et si l'ancre ne chasse pas. » Dans notre ancienne marine française, le bosseman occupait le quatrième grade des officiers mariniers de manœuvre à bord des vaisseaux et frégates ; il se trouvait placé entre le contre-maître et le quartier-maître. On le désignait comme deuxième contre-maître.

Saint-Prosper.

BOSSOIRS, ou BOSSEURS. Ce sont, en termes de marine, deux pièces de bois placées en saillie à l'avant d'un vaisseau, qui servent à la manœuvre des ancres, et principalement à les soutenir quand celles-ci sont levées.

BOSSUET (Jacques-Bénigne). Ce nom nous représente le génie de l'éloquence. Nul autre nom ne lui est égal dans le monde; celui de Démosthène n'en approche pas. Peut-être qu'en alliant les noms de Démosthène, de Platon et d'Homère, on aurait une réunion de qualités rivales de celles du grand homme moderne; car Bossuet n'est pas seulement orateur, il n'est pas seulement philosophe, il est poète. Il l'est à la manière de Moïse ou d'Isaïe; et pour l'être il n'a pas besoin de suivre les lois d'une langue artificielle et imposée par le génie des autres; il se fait une langue à lui, une langue avec ses cadences propres, avec le rhythme qui convient à sa pensée, une langue que lui seul peut parler, une langue qui monte au ciel, qui remue la terre, qui a des échos dans les entrailles de l'homme, qui éclate, qui mugit, qui tonne, qui renverse, qui fait frémir, qui fait pleurer. Non, l'humanité n'a rien eu de plus grand. Il est vrai aussi que le christianisme seul pouvait faire naître une telle grandeur. Bossuet est sublime, est dominateur, est tout-puissant parce qu'il croit: sans la foi, ce serait encore une haute intelligence, un esprit profond, une parole admirable; mais ce ne serait pas ce génie souverain qui règne par l'enthousiasme, qui subjugue par la conviction. Bossuet n'est pas ce que nous appelons dans notre siècle un *artiste*, et en cela même il est grand. Il est grand parce qu'il jette sa pensée sur le monde comme une vaste lumière; c'est donc la foi qui le fait ce qu'il est. Autrement, il serait futile, il s'attacherait comme les hommes vulgaires ou comme les philosophes incertains aux formes extérieures du langage, il chercherait des effets, il serait ingénieux, il serait faux; mais il est chrétien! J'ose le dire à un siècle qui ne l'est guère; voilà ce qui fait que dans l'histoire du génie humain rien ne lui ressemble. Ce que je dis n'est-il pas

exagéré? On le croira peut-être, on aura tort. J'admire Bosset, mais je dois expliquer mon admiration, pour qu'elle paraisse plus vraie. Je l'admire dans le rapide mouvement de sa pensée; je l'admire dans la fécondité de son esprit; je l'admire dans le tour superbe de sa parole; je l'admire dans la hardiesse pittoresque de ses images; je l'admire dans tout ce qui sert à établir la domination d'une intelligence sur toutes les autres, dans la création spontanée de ses œuvres, dans la réalisation subite de ses conceptions. Mais ses idées mêmes ne me dominent pas toujours; tout ce qu'il a pensé, je ne l'adopte pas; tout ce qu'il a dit n'est pas ce qu'en d'autres temps il eût pu dire. Je ferais volontiers un dieu de Bossuet, mais je ne l'adorerais pas; mon enthousiasme n'est donc point aveugle, on le verra par la suite de cet article. Suivons la vie de ce grand homme. — Bossuet naquit à Dijon, le 27 septembre 1627, d'une famille de robe. Il fut élevé par les jésuites; ils eurent l'idée de s'emparer de lui, car ils avaient le pressentiment de sa grandeur. Il leur échappa : il alla faire sa philosophie à Paris. C'était un moment de renouvellement dans cette science; on en faisait encore une occasion de dispute. Bossuet y ajouta d'autres études, celle du grec surtout, qui le charma ensuite toute sa vie. Il soutint sa première thèse avec éclat; à l'âge de 16 ans, il avait une réputation d'éloquence. L'hôtel Rambouillet, alors maître des renommées, voulut l'entendre. Il y alla prêcher sur un sujet qu'on lui donna à l'instant, et qu'il remplit aux grands applaudissements de madame et de mademoiselle de Rambouillet. C'était un mauvais début; il eût pu être fatal à un autre : sa bonne et forte nature le sauva de cette gloire. Il était du très petit nombre d'hommes à qui il a été donné d'être précoces et de ne pas périr ensuite d'affaiblissement et de vanité. Bossuet soutint sa thèse publique : c'était alors une grande affaire. Condé assista à cette lutte; il sembla porter envie au jeune théologien, qui sortit des épreuves avec éclat. Bossuet fut bachelier; puis il reçut le sous-diaconat; puis il continua ses travaux pour la licence; puis enfin il fut docteur. Ces études durèrent quatre ans; la renommée de Bossuet ne fit que s'accroître; les évêques remarquaient avec plaisir ce sujet brillant. Celui de Metz chercha le premier à s'en emparer; il le nomma archidiacre de l'église de Metz, et peu après Bossuet fut fait prêtre (1652). On continua de courir à lui pour le combler d'honneurs; il se réfugia dans l'étude. Pendant six ans il se livra à la lecture et à la méditation des Pères de l'église: c'était une heureuse préparation aux grands travaux qui devaient lui faire donner à lui-même ce nom de *Père*, que son siècle lui décerna, et que la postérité n'a point contesté. — Il commença à écrire à Metz contre les protestants : il fit une réfutation du catéchisme de Paul Ferri. En ce temps-là, la controverse n'avait pas pris le caractère de généralité philosophique que l'incrédulité ou l'indifférence moderne lui a donné. Des deux côtés on s'attachait à des dogmes ou à débris de dogmes : la dispute devait donc être purement religieuse. De là le dégoût de notre siècle pour la plus grande partie des écrits de Bossuet: si ce n'est du dégoût, c'est de l'ignorance. Ceux qui admirent le plus Bossuet n'en ont lu que deux volumes, c'est tout au plus. — Bossuet multiplia ses travaux à Metz; il y établit des *conférences*, ayant, comme tout le reste de ses prédications, la conversion des protestants pour objet. Saint Vincent de Paule l'encourageait dans ses efforts; c'était une belle alliance que celle de ces deux grands hommes : c'était le génie tempéré par la piété, l'ardeur du jeune prêtre adoucie par la sainteté du vieillard. — Bossuet porta aussi son zèle à Paris. Ses écrits étaient recherchés avec avidité; la religion était alors une grande occupation ; les plaisirs étaient secondaires; elle dominait même au milieu des désordres et des scandales. — De grandes conversions eurent lieu : d'abord celles du marquis de Dangeau et

de son frère le marquis de Courcillon, qui fut plus tard abbé de Dangeau. Le beau livre de l'*Exposition*, de Bossuet, prépara cette conquête. Turenne vint ensuite : celle-ci eut plus d'éclat. Turenne apportait dans la recherche de la vérité une simplicité d'enfant, avec une admirable supériorité de raison. Le peu de sincérité des controverses protestantes avait blessé son ame loyale; la diversité des sectes l'étonna; l'unité catholique le domina : il fut catholique à force de bonne foi et de candeur. — Bossuet commença à prêcher à Paris; on se pressa pour l'entendre. C'était une manière nouvelle, une liberté d'allure inconnue aux sermonnaires, un langage sublime et familier, des traits d'éloquence comme des coups de foudre, des éclairs, des tempêtes; puis, tout à coup, du calme et du repos, un langage sans apprêt, des vérités simplement énoncées, une instruction jetée à flots, sans divisions méthodiques, pénibles et fastidieuses. Les sermons de Bossuet sont encore ce qu'il y a de moins connu dans ses œuvres. La Harpe a dit qu'ils étaient médiocres; il ne les avait pas lus. Les sermons de Bossuet sont au contraire ce qu'il y a de plus extraordinaire en fait d'éloquence. Il y en a peu d'achevés; mais le plus médiocre ou le plus incomplet est plein du génie du grand orateur. C'est un autre genre que Bourdaloue : celui-ci est d'une régularité savante, son éloquence est dans son ensemble, il vous saisit par une large méthode de raisonnement, et il vous domine pour peu que vous consentiez à l'entendre; Bossuet est savant sans le vouloir être, va librement, saisissant dans sa marche précipitée tout ce qui peut éclairer, émouvoir, entraîner; sa pensée sort pleine, abondante, comme d'un seul jet; lorsqu'il veut être régulier, il l'est sans doute, mais comme un créateur à qui tout obéit. Son sujet s'arrange de lui-même, son esprit ne fait pas d'effort, et quand tout est disposé, l'orateur anime cette création, puis il plane au-dessus comme un dieu. Ne comparez pas Bourdaloue à Bossuet; ce sont deux gloires aussi dissemblables qu'inégales : le premier est admirable à force de raison, il ne sort pas de la nature humaine; le second est inspiré, il est maître de la nature même. — Bossuet prêcha devant les grandeurs, devant la reine, devant les princes, devant Condé, devant Louis XIV; ce fut toujours la même fécondité. Cet homme se multipliait avec des formes d'éloquence toujours nouvelles et toujours inconnues. Cependant il faut dire ici que ces sermons devant les grands accoutumèrent Bossuet à porter dans la prédication des choses graves et austères de la religion un tempérament de flatterie qui pouvait ôter à la vérité son caractère inflexible, et endormir les vices au bruit des leçons les plus admirables de l'éloquence. Nous trouvons un certain courage dans beaucoup de sermons de Bossuet prêchés devant Louis XIV; mais c'est un courage qui n'expose guère, car la louange le rend inutile. Dans ce mélange de paroles religieuses et solennelles, et de discours insinuants et flatteurs, le prince prend ce qu'il veut, et il ne veut que ce qui plaît. Ici Bourdaloue l'emporte. Bourdaloue ne loue pas. Il prêche devant le roi comme devant un autre fidèle, si ce n'est qu'il redouble de gravité à cause des scandales de la cour. Bossuet est plus souple, et sans rien sacrifier de la religion, il blesse moins la faiblesse ou la vanité; il y a une certaine parole de courtisan dans son éloquence superbe et indépendante. Voilà une singulière alliance; elle est réelle, et je comprends qu'il y ait des gens qui n'aient vu en Bossuet que le flatteur des rois. Ces gens-là étaient passionnés, mais leur censure n'est pas sans quelque réalité; seulement ils n'ont pas vu tout Bossuet, ils n'ont pas vu Bossuet chrétien dans la flatterie, c'est-à-dire gardant toute la grandeur de la religion dans cette adresse d'orateur, et louant la gloire humaine pour mieux faire resplendir la volonté souveraine de la Providence. — Du reste, Bossuet ne courut point après les faveurs; pendant qu'il prêchait à Paris, il passait

sa vie dans la retraite et l'étude. Dix ans s'écoulèrent dans ces travaux ; alors on lui donna le prieuré de Gassicourt, et peu après il fut nommé doyen de Metz. Ce fut vers ce temps qu'il débuta dans une carrière où l'attendait beaucoup de gloire. Il prêcha l'oraison funèbre du père Bourgoing, supérieur général de l'oratoire, et celle du docteur Cornet, qui avait contribué à la première direction de sa jeunesse. — En ce temps, les disputes jansénistes étaient animées ; les religieuses de Port-Royal jouaient un grand rôle dans ces controverses. L'archevêque de Paris, M. de Péréfixe, chargea Bossuet de les amener à la soumission par la conciliation et la douceur. Nous nous imaginons Bossuet dominateur, intolérant et emporté, à cause des mouvements précipités de sa parole ; il était au contraire bienveillant et modéré, et ce fut pour cela qu'il fut choisi par M. de Péréfixe, dont l'indulgence était renommée. La bonté et le génie échouèrent devant l'entêtement de quelques femmes.—D'autres travaux se présentèrent. Bossuet prêcha l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche, reine qui avait traversé vingt années pleines de périls avec courage et quelquefois avec gloire. Il entra dans les controverses avec les protestants, où déjà l'école de Port-Royal l'avait devancé ; le penchant de son esprit le portait vers cette polémique, de préférence à toute autre. Il fut chargé toutefois de corriger l'édition janséniste du *Nouveau-Testament ;* et ainsi, par des travaux successifs, il arriva à l'évêché de Condom. — Sa carrière s'agrandissait tous les jours ; la mort lui fit des occasions plus éclatantes de gloire. Il fit entendre sa grande voix sur le tombeau de Henriette de France, reine d'Angleterre. Rien jusque là ne s'était vu dans l'histoire de semblable à cette fortune royale précipitée par le meurtre. Le souvenir de Charles I[er] était là tout vivant, et il était beau d'entendre Bossuet faisant planer la Providence sur les révolutions d'empires, et donnant aux rois et aux peuples des leçons inconnues sur la vanité des grandeurs et sur les causes qui emportent les états et perdent les trônes. L'oraison funèbre prenait ainsi un caractère nouveau, et devenait un genre d'éloquence distinct de tous les autres, où le christianisme apparaissait avec ses enseignements merveilleux et ses prophétiques inspirations. « Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite, criait Bossuet ; il faut que je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. » Telle est l'oraison funèbre conçue par Bossuet. C'est l'éloquence humaine appliquée aux méditations les plus hautes de la politique chrétienne ; et avec cette pensée souveraine il assiste aux évènements qui troublent la terre, il les maîtrise en quelque sorte, ils les fait servir à l'harmonie générale du monde, il en fait un cours de morale providentielle, il étonne, il confond l'esprit des politiques vulgaires ; cela ne l'empêche pas toutefois d'avoir des pleurs et de la pitié pour l'infortune. Son gémissement a quelque chose de lugubre et de plaintif ; il touche les ames d'une douleur profonde et mystérieuse ; il fait verser des larmes dans le secret du cœur ; il ne les provoque pas par de vaines lamentations ; il ne les cherche pas par un appareil de deuil ; son gémissement est grave et solennel ; il n'abaisse pas la douleur, il l'élève au contraire, puis il la sanctifie et la console par l'espérance ; il lui ouvre le ciel, et, montrant la terre ainsi frappée par les tempêtes, il force l'homme à se réfugier dans un autre asile. L'oraison funèbre, le genre le plus faux, le plus futile et le moins chrétien, devient ainsi la leçon la plus haute, la plus imposante et la plus vraie, et c'est ici que se montre le génie créateur de Bossuet. Il a fait cette sorte d'éloquence. Elle lui est propre comme une œuvre de sa conception. Après lui il n'y a plus d'oraison funèbre. — A l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre succéda celle d'Henriette d'Angleterre, sœur du roi Charles II, et épouse de *Monsieur* duc

d'Orléans. La mort allait vite ; et on l'aidait aussi par le crime. — Cette femme infortunée périt d'une manière tragique, par la vengeance du chevalier de Lorraine, éhonté favori du duc d'Orléans, qui du fond de l'Italie, où il était exilé pour des intrigues, trouva le secret de la faire empoisonner. Il savait apparemment que ce crime servait son maître. Mais il ne lui confia pas son secret : M. de Saint-Simon dit que les empoisonneurs eurent peur de son indiscrétion. Ainsi, on ne peut pas même lui faire honneur de son innocence. Quelque temps après, le chevalier de Lorraine jouissait auprès de lui de son infamie. — Tel fut donc le nouveau sujet d'éloquence pour Bossuet. Louis XIV avait frémi d'horreur à la mort d'Henriette, qu'il chérissait et qui lui servait de lien politique avec son frère le roi d'Angleterre. Mais on était en un temps où il n'était pas permis de soupçonner la scélératesse autour du trône, et la grande voix de Bossuet ne put se faire entendre avec toute sa liberté. Jamais on n'eût ouï de tels éclats de tonnerre. — L'oraison funèbre d'Henriette est pourtant un chef-d'œuvre. Bossuet fit trembler son auditoire par cette parole restée célèbre : *Madame se meurt! Madame est morte!* Il y eut un long silence. L'orateur même fut troublé. C'était comme une voix tonnante qui révélait une partie des secrets du sépulchre. — Bossuet fut nommé précepteur du dauphin. Le duc de Montausier était son gouverneur. C'était trop du génie de l'un et de l'austérité de l'autre pour former un enfant dont la nature molle et paresseuse répondait mal d'ailleurs à de tels soins. Ces choix n'en honoraient pas moins Louis XIV. Il voulut entourer son fils de tout ce qu'il y avait de plus grand, de plus renommé et de plus vertueux. Le savant Huet, évêque d'Avranches, fut sous-précepteur du prince. Il ne manquait plus à de tels maîtres qu'un disciple digne de les entendre. — L'éducation du dauphin resta sans éclat. Mais personne ne songea à en faire un reproche à Bossuet, d'autant que tout le monde put voir l'admirable assiduité d'études, de travaux et de recherches avec laquelle il remplit sa grande et pénible tâche d'instituteur. — En cela, le choix de Bossuet fut heureux. Nous lui devons des ouvrages admirables sur les objets principaux des connaissances humaines. Bossuet se mit à approfondir toutes les sciences, la philosophie, l'histoire, la politique, la physiologie même. C'était, encore une fois, trop de profondeur pour son disciple, esprit lent et inappliqué. Mais tant de travaux ne furent pas perdus, puisque la postérité en jouit. En tête de ces ouvrages, *La Connaissance de Dieu et de soi-même*, et le *Discours sur l'histoire universelle*, deux chefs-d'œuvre, et le premier non moins étonnant peut-être que le second, parce que Bossuet n'y est pas seulement écrivain, ou seulement philosophe ; il y est anatomiste, et tellement instruit de la science d'alors qu'il devine la science même à venir, et aussi l'anatomie moderne ne lui reproche point de grave erreur. Quant au *Discours sur l'histoire universelle*, c'est le chef-d'œuvre des temps anciens et modernes. Bossuet ramasse les débris du monde et les pousse pêle-mêle devant lui. Jamais autorité semblable ne s'était vue ; il règle le cours de la vie des nations ; il assiste aux révolutions et les modère. Il sait la pensée qui les fait mouvoir ; il sait où elles aboutissent ; il semble assister aux conseils de Dieu. Bossuet n'avait jamais été si grand, et la seule conception de son ouvrage passe toutes les limites connues du génie humain. Les écrits proprement politiques de Bossuet n'ont pas ce caractère d'élévation et de vérité ; même sa politique sacrée manque d'application ; la pensée en est fausse d'un bout à l'autre. Grand homme ! pardonnez-moi cette parole. — Bossuet parle d'une théocratie, et passe du gouvernement des Hébreux au gouvernement des états modernes, ce qui n'a pas d'analogie. Il s'ensuit qu'il fait des rois autant de dieux. Et cependant Bossuet se récrie contre l'arbitraire des rois ; mais il ne les rend justiciables directe-

ment que de Dieu même. Il n'y a pas de politique possible avec ce système. Le moyen âge était plus conséquent. Les rois étaient sous la main de Dieu sans doute, mais dans l'hypothèse d'une constitution catholique, où le droit des peuples avait sa règle dans la religion, et son recours à l'autorité des pontifes. C'est là une organisation que chacun peut saisir, soit qu'on l'approuve, soit qu'on ne l'approuve pas. Mais les rois dépendants de Dieu seul, et absolus par rapport à leurs sujets, de telle sorte que les peuples ne puissent en appeler à aucun pouvoir vivant sur la terre, c'est là, il faut le dire, un ordre politique impossible à réaliser, si ce n'est par le despotisme pur. Je sais très bien que la souveraineté du peuple est à l'autre bout, et Bossuet a voulu l'éviter. Mais rien ne l'obligeait de passer d'une erreur à l'autre, si ce n'est peut-être que le temps n'était pas alors venu de bien saisir la vérité, et peut-être n'est-il pas venu même aujourd'hui. Aussi faut-il dire simplement ce qu'il y a de faux dans les idées de Bossuet. Il céda au mouvement universel qui emportait tout vers la monarchie absolue, et qui semblait faire plier la religion elle-même. C'était la suite de longues erreurs. La France avait failli s'abîmer dans l'anarchie et les guerres civiles. Tous les hommes d'ordre sentirent la nécessité de se réfugier dans le pouvoir. Le problème politique resta entier, savoir, comment se concilieraient un jour le pouvoir et la liberté. — Le caractère simple et bon de Bossuet ne s'altéra pas à la cour. Autour de lui se groupèrent tous les hommes graves du temps ; il forma avec eux des conférences philosophiques, d'où sortirent d'utiles travaux. Ces hommes de méditation se réunissaient dans les jardins de Versailles, et c'était un touchant contraste que ce spectacle d'études calmes au milieu des plaisirs, d'entretiens philosophiques au milieu des passions et du bruit. — Les conversions suivaient leur cours, et Bossuet restait mêlé aux controverses par ses livres, sans sortir de sa retraite accoutumée. Mais une circonstance s'offrit où il lui fallut se mettre en présence du protestantisme par sa parole. — Mademoiselle de Duras, dame d'atours de Madame, seconde femme du duc d'Orléans, avait été élevée dans la religion protestante par sa mère, sœur de Turenne. Déjà la lecture de l'*Exposition* avait ébranlé ses croyances, et elle se sentait portée au catholicisme. Pour achever de dissiper ses incertitudes, elle voulut établir une sorte de lutte de raisonnement entre les deux religions. Elle demanda une conférence où Bossuet discuterait contre le ministre Claude les points qui lui paraissaient douteux encore. C'était une méthode de conversion peu usitée, et même peu chrétienne, il faut le dire, puisque mademoiselle de Duras s'établissait juge comme dans une dispute vulgaire, et ainsi c'était elle-même qui prononçait en dernier ressort sur la vérité ou l'erreur. Il y avait là, si je ne me trompe, quelque peu de vanité, et c'était au moins faire beaucoup de bruit pour une affaire qui exige beaucoup de silence. Quoi qu'il en soit, mademoiselle de Duras se convertit, et finit sa vie par une mort chrétienne. — Le nom de Bossuet fut mêlé à l'histoire des amours de Louis XIV, mais comme pouvait et devait y être mêlé celui d'un grand et saint évêque. Il ne fut point étranger à la touchante résolution que prit madame de la Vallière de cacher sa honte et ses remords dans la solitude d'un cloître, et il prêcha le sermon de la profession de ses vœux. Peu après, il attaqua avec courage la passion du roi pour madame de Montespan, et cette lutte, tout entourée qu'elle fut de certaines formes de délicatesse que Louis XIV imposait autour de lui, n'en est pas moins un souvenir de liberté qui honore le caractère de Bossuet. Le hardi prélat crut être maître un instant. Mais au retour de la guerre, Louis XIV donna des ordres pour meubler l'appartement de sa maîtresse. Bossuet courut à huit lieues au-devant du roi. A sa vue, Louis XIV s'écria : *Ne me dites rien, j'ai donné mes*

ordres. La parole de Bossuet faisait peur au scandaleux monarque. — Après l'éducation du dauphin, Bossuet fut nommé évêque de Meaux. C'était au moment de l'assemblée du clergé (1681). Louis XIV voulut que le père la Chaise allât porter cette nouvelle à l'archevêché, pour qu'elle se répandît aussitôt dans tous les diocèses, tant il y attachait d'importance. — Cette assemblée devint célèbre par la grandeur des questions qui y furent résolues, questions depuis long-temps débattues avec animosité, et qu'une décision sembla rendre plus incertaines encore. — L'histoire de ces débats est longue et inutile dans cet article. Le siècle présent n'en a retenu que quelques mots vagues, qui suffisent à son ignorance. Il sait qu'il s'agissait dans l'assemblée *des libertés de l'église gallicane ;* mais il ne sait pas quelles étaient ces libertés. Ces *libertés* étaient la faculté donnée au pouvoir de dominer l'église : plaisantes libertés! Après cela vinrent des questions sur la constitution de l'église, que le clergé crut devoir résoudre dans le sens qui paraissait être le plus favorable à la pensée de domination du monarque. Au fond de tout cela, il y avait une difficulté qu'on éludait avec soin, savoir si le roi était catholique au même titre que tous les catholiques du monde. L'union de l'état et de l'église s'était altérée; la constitution ancienne était détruite; il n'en restait que les apparences. Le roi voulait bien que l'union subsistât, mais à la condition qu'il serait maître. Aussi la *courtisanerie* de quelques évêques allait loin, et Fénelon nous a rapporté les efforts qu'il fallut faire pour les arrêter. Bossuet y employa son génie; mais avec l'embarras d'un évêque qui veut concilier sa foi religieuse et sa soumission mondaine. Il débuta par le sermon sur l'unité de l'église, profession de principes admirable, après laquelle il se crut plus permis de faire des concessions. Le rôle du grand homme fut un rôle de *juste milieu*. Je demande pardon d'emprunter cette expression à l'histoire de nos partis, mais elle est vraie, et la déclaration du clergé de France eut le double inconvénient de blesser le pape et d'irriter ses ennemis. Ces sortes de tempéraments n'ont pas d'autre résultat. Bossuet était digne d'appliquer sa forte et puissante raison à des disputes plus chrétiennes et à des questions plus nettes. Son autorité toutefois ne fut pas inutile pour contenir des esprits déréglés, mais sans servir la liberté de l'église ; et il ne prévit pas que son ouvrage se tournerait plus tard contre la religion qu'il voulait défendre. Peut-être aussi, car il ne faut point prononcer contre un tel homme des jugements inexorables, peut-être le temps n'était point venu où le pouvoir et l'église seraient nettement placés dans une position de mutuelle indépendance. Certes, il n'était plus permis de remonter à la constitution catholique du moyen âge, et il n'eût été donné à personne, pas même à l'esprit pénétrant de Fénelon, de pressentir une liberté telle que nous pouvons la concevoir aujourd'hui, et qui encore nous épouvante et nous déconcerte au moment même où nous la sollicitons. Ainsi, c'était comme un état de transition que Bossuet avait fait à l'église; et, chose étonnante! un siècle et demi a dû s'écouler avant qu'il nous fût donné de nous avancer vers des destinées nouvelles : tant les révolutions sont lentes et l'avenir mystérieux! — Il fallut du temps pour calmer la cour de Rome. Louis XIV finit par fléchir, et il promit au pape que la déclaration de 1682 serait non avenue. Alors il y eut une réconciliation publique, et l'église de France reprit sa marche accoutumée; mais la déclaration devint pour elle-même un objet de dissension, et à peine si nos révolutions modernes ont détourné les idées de ces controverses, désormais sans application. — Bossuet exerça son zèle à d'autres soins. Il fit la guerre à des casuistes qui déshonoraient le christianisme par leur morale commode, et il les fit condamner à Rome. Puis, ayant pris possession de son évêché, il s'y livra

à des travaux de toutes sortes. Il publia des écrits pour éclairer les protestants qui se trouvaient dans son diocèse, et qu'il appelait ses frères et ses enfants; il surveilla et fortifia les études de son séminaire, établit des missions, ranima les conférences ecclésiastiques, multiplia les visites pastorales, s'occupa avec tendresse du soin des hôpitaux, donna aux synodes une régularité nouvelle, présidant à tout, dirigeant tout, apportant partout une modération touchante et une noble dignité.—On ne pourrait tout dire d'un évêque si zélé, dont la fécondité d'esprit était si prompte. Ses écrits se multipliaient. Il fit pour des religieuses deux de ses plus beaux ouvrages : les *Elévations sur les mystères*, et les *Meditations sur l'Evangile;* deux créations pleines d'enthousiasme et de poésie. On a dit l'*aigle de Meaux*, on a eu raison, mais Bossuet est *aigle* surtout dans les *Elévations*. Il y a dans ces chapitres, jetés sans plan, à ce qu'il semble, un ton d'inspiration qui ne se trouve point ailleurs. C'est un langage libre et presque désordonné, tel qu'il convient à des élans d'admiration et d'amour; mais avec une hardiesse et une nouveauté de parole qui dépasse tous les effets de la poésie humaine.—Pour produire ainsi sans relâche de si beaux écrits, on conçoit qu'il fallait à Bossuet, outre sa facilité, une vie toujours pleine et occupée. Le jour ne suffisait pas à l'activité de ses travaux. Il y employait aussi les nuits. Et cependant il ne fuyait pas les conversations et les distractions du monde; il recherchait au contraire les hommes savants et lettrés. Il avait été reçu à l'académie française; c'était alors une élite des grandes renommées de la France. Il aimait à s'entourer d'un choix d'écrivains, dont la gravité répondait le mieux à sa pensée toujours haute. Il s'occupait avec eux de leurs études. Il les encourageait ou les dirigeait. Labruyère, Fleury, Renaudot, d'Herbelot, Galland, Boileau, Santeuil, et beaucoup d'autres parmi ceux qui n'étaient qu'académiciens, antiquaires, poètes ou moralistes, se disputaient quelques moments de liberté du grand évêque. Son commerce était doux et facile. Il avait une gravité modeste, et sa parole, si remuante dans la chaire, avait dans la conversation une familiarité douce et bienveillante.—Cette parole reprit son tonnerre pour parler encore des vanités des grandeurs humaines. Bossuet prêcha tour à tour les oraisons funèbres de la reine Marie-Thérèse, de la princesse Palatine, du chancelier Letellier, et du prince de Condé. Que de leçons dans la vie de tels personnages! Bossuet semblait être le prédicateur de la mort. On eût dit je ne sais quelle puissance qui animait les tombeaux et faisait parler les cadavres. — Dans les quatre sujets d'éloquence que la mort lui fit si précipitamment, il y avait une telle variété de caractères et d'évènements qu'il fallait une grande souplesse de génie pour les présenter avec convenance et vérité. La reine Marie-Thérèse avait passé modeste et peu aperçue auprès de la gloire de Louis XIV. L'éloquence n'avait à parler ici que de vertus touchantes. Bossuet sut mettre dans son langage tout ce qu'il fallait d'onction pour rappeler cette vie aimable et cette aménité de mœurs. Et cependant il sortait quelquefois de ce cadre plein d'élégance pour aller saisir quelques-uns des grands accidents qui s'étaient mêlés à la vie paisible de la reine. Par là l'oraison funèbre était animée, et bien que la grace de la louange y dominât, la hardiesse de la parole y reparaissait, et l'ouvrage, texte remarquable par une variété d'images et par une flexibilité d'idées qui, dans Bossuet, est plus que de l'art, est encore une inspiration naturelle de son génie. — Anne de Gonzague, princesse palatine, avait été mêlée aux évènements si agités, si variés, si passionnés de la fronde; mais elle était restée fidèle à la reine et au ministre, et elle avait apporté dans les intrigues un esprit de finesse propre à déconcerter souvent les ruses des facticux qui, tour à tour, attaquaient la cour, ou fléchissaient devant elle, selon leurs pensées de folle ambition ou de petite cupi

dité.—La fronde avait été une suite de troubles et de séditions d'une mesquinerie honteuse, mais qui n'en furent pas moins d'un péril réel. Tout pouvait s'abîmer dans ces rivalités de salon, dans ces jalousies de femmes, dans ces luttes de courtisans et de favoris. Bossuet eut à rappeler ces temps peu dignes de son éloquence, à moins qu'il n'eût à les flétrir de son mépris, et à déférer à la postérité ces factions de vanité, qui se vengeaient par le remuement de la nullité où la formidable politique de Richelieu les avait précipitées. Mais, d'autre part, il fallait à Bossuet des ménagements pour parler à une cour qui s'était formée de tous ces débris vaincus. Dans ces circonstances délicates, la religion était toute la précaution oratoire du grand homme; et aussi, tout ce qu'il ne put dire comme historien, il se mit à le dire comme interprète de la Providence.—La fronde est merveilleusement caractérisée dans cette oraison funèbre, et l'histoire d'une femme d'intrigue devient un enseignement de plus pour la politique des rois, outre que le saint orateur trouve dans sa vie, longtemps agitée et à la fin rendue à la foi et à la piété, des exemples plus touchants et des leçons plus consolantes.—La vie du chancelier Letellier devenait un sujet plus grave et plus digne des méditations de Bossuet. C'était encore l'histoire des troubles et des malheurs de la France, mais avec le triomphe de l'autorité du monarque et la suite des idées politiques qui l'avaient affermie. Letellier avait suivi la fortune de Mazarin, avec un tempérament d'ambition qui n'aspirait qu'à la seconde place et la tenait bien. C'est dans les temps d'agitation et de rivalité l'habileté la plus prévoyante et la plus heureuse. Letellier passa sa vie dans les affaires, et l'oraison funèbre de Bossuet était un retour sur un demi siècle rempli de mouvements dramatiques, et occupé par des personnages d'une grandeur sans exemple dans toute l'histoire. Il n'y avait plus ici ces élans d'éloquence, ces coups de tonnerre, ces éclats de voix, qui abaissent les grandeurs du monde. Bossuet les réservait pour des destinées plus hautes. Il n'employa pour parler de la vie de Letellier qu'un langage profond de politique: c'était la parole de Tacite, élevée par la foi du pontife chrétien. Cette sorte d'éloquence, plus calme, plus suivie, plus philosophique, veut avoir des juges moins passionnés; elle excite moins d'enthousiasme, mais elle va plus droit à la raison, elle éclaire l'intelligence, elle satisfait l'esprit, elle est plus grave et plus intime; c'est une éloquence de moraliste, qui s'adresse à l'homme mûri par l'expérience de la vie; elle peut faire moins d'effet sur un auditoire qui demande des émotions, mais elle garde plus d'autorité sur un lecteur qui étudie les hommes et l'histoire dans le calme de la solitude. — Bossuet, tel que la plupart de ses admirateurs aiment à le comprendre, Bossuet avec sa parole puissante, entrecoupée, inégale, se répandant à flots sur un auditoire subjugué, reparut dans l'oraison funèbre de Condé. Je ne fais que rappeler cette étonnante création, chef-d'œuvre d'éloquence, dont n'approche aucune harangue ancienne, et qui seul établirait la prééminence des lettres inspirées par le christianisme. Bossuet couronna par ce dernier éclat de sa voix cette longue suite de discours funèbres. *Ses cheveux blancs* l'avertissaient déjà, disait-il, de songer à rendre sa mort sainte, et de réserver à son troupeau ce qu'il appelait les restes de sa voix et de son ardeur. Ainsi il semblait jeter un adieu aux tombeaux, et il y eut dans cette dernière parole je ne sais quoi de mélancolique qui ajouta à la profonde émotion que la mort de Condé avait laissée dans toutes les ames. Le siècle de merveilles tirait sur sa fin. Bientôt il ne resterait plus guères de grandeurs à célébrer, et alors il suffirait qu'un autre orateur vînt s'écrier sur toutes ces ruines: *Dieu seul est grand!*—Bossuet survivait cependant avec son génie. Il l'appliqua à des controverses avec les protestants. Il composa l'*Histoire des variations*, et les *Avertissements aux protestants*, deux ouvrages admirables; le premier,

remarquable par une dialectique forte et serrée; le second, plus animé, ce semble, par la résistance qu'il avait rencontrée; l'un et l'autre pleins de faits, nourris d'études savantes, et capables d'ébranler à la fin toutes les oppositions du préjugé ou de l'erreur. Cette sorte de polémique ne va plus à nos opinions légères et vagabondes. Mais, dans le siècle grave de Bossuet, tout était sérieux, la foi comme le doute, et les esprits s'appliquaient avec une attention forte et soutenue aux objets de leurs disputes. Jamais l'unité du catholicisme n'avait paru plus ferme que dans cette histoire des contradictions des sectes indépendantes; Bossuet embrassait le passé et l'avenir, et déjà il annonçait au monde l'infinie variété des opinions qui, passant de la religion dans la politique, ébranleraient toutes les bases de la société humaine. — Puis vinrent des débats d'une autre sorte, qui eurent alors de l'importance, et qui seraient oubliés aujourd'hui s'ils n'avaient mis en présence les deux plus beaux génies de l'église, je veux dire les débats du *quiétisme*. — Qu'est-ce donc que le *quiétisme?* va-t-on demander. — Ceci n'est point un article de théologie. Il faut bien dire cependant que le *quiétisme* était une doctrine de dévotion, d'abord imaginée par madame Guyon, femme un peu illuminée, et ensuite embellie par l'imagination pieuse de Fénelon. La perfection de l'amour de Dieu, disait le tendre archevêque de Cambrai, était qu'il fût désintéressé, et qu'il n'eût en vue ni les récompenses, ni les promesses, ni les menaces. C'était une perfection au-dessus de l'humanité, et en cela du moins elle était dangereuse; et, d'ailleurs, elle semblait conduire à une sorte de repos indifférent de l'âme; et Bossuet, qui, avec sa logique pénétrante, poussait tous les principes à l'extrême, s'effraya des conséquences dont il pressentait la réalité possible. Il voyait la religion ruinée, la foi éteinte, la piété flétrie, à force d'amour, et il se mit à tonner contre le *quiétisme*, comme il eût fait contre une doctrine qui eût attaqué de front tout le christianisme. — Dans cette longue dispute, l'intérêt sembla se porter sur Fénelon, à cause de la tendresse de ses affections et de l'aménité de son langage. Bossuet parut emporté par un zèle trop ardent, soit que sa parole fût en effet passionnée, soit que la plupart des hommes ne comprissent pas, même alors, l'importance d'une telle polémique. Enfin, Rome prononça entre les deux grands hommes, et Fénelon fut condamné. On sait comment le vaincu ennoblit sa défaite par sa soumission. Bossuet resta grand; mais Fénelon le devint davantage. — Bossuet revint à d'autres travaux. Louis XIV l'avait comblé d'honneurs. Il l'avait fait conseiller d'état, et il l'avait nommé aumônier de la duchesse de Bourgogne. L'assemblée du clergé de 1700 s'ouvrit. Bossuet y parut avec sa supériorité accoutumée. Mais il sembla quelquefois que l'esprit de domination perçait dans son zèle. On s'occupa de la *morale relâchée* et des moyens de réprimer la nouveauté des idées des nouveaux casuistes. Bossuet régla les opinions. Il fit des discours et des mémoires. Il dirigea les censures. Et, en même temps, il arrêta le jansénisme, qui se ravivait. Il était l'ame du clergé; et son ardente activité lui fournissait des ressources pour tous les périls, et des remèdes pour tous les maux. — Le nom de Bossuet n'avait point paru dans les mesures politiques de Louis XIV contre les protestants. Il suffisait à ce grand évêque de son éloquence pour faire des conversions, et son caractère bienveillant n'eût point sollicité des rigueurs. Il avait été étranger surtout à la révocation de l'édit de Nantes, mesure jugée dans tout le XVIII[e] siècle et de nos jours avec une implacable sévérité, et qui n'en fut pas moins imposée à Louis XIV par l'opinion publique de son temps, comme l'atteste toute l'histoire. Cet acte eut des suites désastreuses, que les conseils de Bossuet essayèrent de tempérer. On rouvrit les portes de la France aux protestants qui en étaient sortis, à la condition qu'ils consentiraient à se laisser instruire. Jusque là les édits avaient

été impitoyables. On les adoncit par des instructions nouvelles, dont l'inspiration fut due à la modération de Bossuet. — Le Languedoc avait été le théâtre où les passions s'étaient le plus agitées ; les conseils de douceur purent paraître effrayants à ceux qui exerçaient l'autorité dans cette province. Les évêques, de concert avec l'intendant, M. de Lamoignon de Basville, qui la gouvernait avec une sorte de puissance souveraine, firent des observations. Ils ne demandaient pas des actes d'intolérance cruelle; mais ils voulaient que l'on pût contraindre les protestants d'aller à la messe pour y recevoir l'instruction catholique. Bossuet repoussa leurs demandes. C'était lui que l'on consultait pour tout ce qui se rapportait aux luttes du protestantisme. Il répondait avec autorité, comme un père de l'église. Toutes ses réponses furent pleines de douceur. Il faut le dire à notre siècle, qui croit peut-être que Bossuet fut despotique et farouche, parce qu'il y a dans sa controverse une domination devant qui tout s'abaisse et fléchit. Bossuet traitait les protestants avec amour, comme ses enfants égarés, mais qui enfin étaient ses enfants. *Vous l'êtes*, leur disait-il, *veuillez-le, ne le veuillez pas*. Dans cette circonstance, où l'élégant Fléchier demandait des actes sévères, l'impétueux Bossuet commandait la bienveillance ; ce qui montre qu'il ne faut point se hâter de juger un caractère d'homme par ses écrits. Il y a quelquefois de l'hypocrisie dans le style, et rien n'est facile à imiter comme la douceur. — Toutefois, l'indulgence de Bossuet n'eut point de fruits. Bientôt éclata dans les Cévennes la terrible guerre des Camisards, dans laquelle Louis XIV fut obligé d'employer ses généraux ; triste épisode d'un règne dont la grandeur allait s'affaiblir par toutes sortes de désastres. — L'esprit de conciliation de Bossuet parut encore dans une affaire qui ne fut qu'entamée, et qui pouvait avoir les plus grandes suites pour l'église. Comme toute sa vie avait été remplie par des controverses avec les protestants, son nom avait retenti dans l'Allemagne, et y avait remué les consciences. Alors le protestantisme, malgré ses sectes, gardait des restes de foi chrétienne, et les hommes graves et pieux sentaient la nécessité d'opposer au catholicisme autre chose que de l'indifférence ou de la haine. La lumière qui jaillissait des ouvrages de Bossuet avait frappé beaucoup de regards, et un docteur protestant, Molanus, abbé de Lokkum, avait été chargé d'examiner s'il n'y aurait pas de rapprochements possibles avec l'église romaine. — Ce fut à Bossuet que s'adressa Molanus, comme l'interprète de la foi catholique qui avait acquis le plus d'autorité sur les églises d'Allemagne. Cette négociation combla de joie et d'espérance l'évêque de Meaux. Il y eut une longue suite de correspondances, où la modération de Bossuet se fit remarquer. Tout pouvait faire pressentir un rapprochement qui eût changé la face de l'Europe. Mais les intrigues vinrent troubler une si noble et si chrétienne pensée. Molanus, d'un caractère doux et conciliant, fut écarté de la négociation ; Leibnitz, d'un esprit quelque peu subtil et disputeur, s'en empara. On eut plus de peine à s'entendre. Les correspondances furent suspendues pendant cinq ou six ans; elles furent reprises en suite ; mais le monde marchait à ses destinées ; un autre siècle s'avançait, et bientôt le protestantisme n'allait plus être qu'une philosophie de plus jetée dans l'histoire des opinions humaines, et condamnée comme toutes les autres à disparaître après avoir fait son temps, et avoir produit toutes ses conséquences. — Bossuet revint à ses travaux d'évêque, à ses livres, à ses instructions, à ses luttes publiques avec l'erreur. Dans cette carrière, qu'il avait remplie pendant plus de 30 ans avec liberté, il fut tout à coup arrêté par un acte ministériel, qui dut singulièrement étonner son indépendance. Il s'agissait d'un livre de Richard Simon, écrivain hardi, qu'il avait déjà eu occasion de censurer (1702). Ce livre était une version *du Nouveau-Testament*, remplie, disait Bossuet, de

choses fausses et funestes à la religion. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, l'avait condamné, et lorsque Bossuet voulut le condamner à son tour, il apprit que le chancelier de Pontchartrain avait fait défense d'imprimer la censure, à moins qu'elle ne fût approuvée par un docteur de Sorbonne. Bossuet apprit ainsi ce que pouvait être la liberté de l'église, soumise à la domination de l'état, et l'on vit ce grand homme réduit à implorer l'assistance de madame de Maintenon, *à qui même*, disait-il, *il n'osait en écrire*: triste expiation de quelque faiblesse, et qui pouvait dans ses vieux jours l'éclairer sur la dangereuse interprétation qui pourrait être faite des doctrines de 1682. Louis XIV entendit toutefois les réclamations de Bossuet, et le chancelier fut obligé de renoncer à l'étonnante usurpation qu'il avait tentée. — Cependant la vie de Bossuet commençait à s'épuiser. Il eut à paraître encore dans quelques luttes, soit contre le jansénisme, soit contre la morale relâchée. Puis il fut atteint d'une maladie cruelle (la pierre), qui le conduisit lentement à la mort. — Bossuet passa par cette dernière épreuve de la vie avec le courage que donnent la piété et la foi. La religion, en occupant toutes ses pensées, avait aussi rempli son cœur. Sa croyance était accompagnée d'une pratique fervente. Il y avait dans son ame une vive sensibilité qui s'épanchait par des expressions d'amour. Il avait souvent éprouvé aussi, au milieu de ses grands travaux de polémique, le besoin de traiter des sujets pieux. On ne saurait croire tout ce qu'il a mis d'effusion dans ces sortes d'écrits. Sa dévotion est pleine de tendresse. Ce fut cette piété qui l'aida à porter les contrariétés et les misères de la vie; et ce fut elle qui le fortifia contre les longues souffrances qui lui ouvrirent le tombeau. — L'histoire de sa maladie est touchante. A son dernier synode (1702, il avait annoncé sa fin prochaine. « Ces cheveux blancs, avait-il dit à ses prêtres, m'avertissent que je dois bientôt aller rendre compte à Dieu de mon ministère. » Il se mit alors à leur parler avec un redoublement d'éloquence et d'onction, les sollicitant de se souvenir toujours des conseils qu'il leur avait donnés, afin que Dieu ne lui fît pas un reproche d'avoir négligé son troupeau. Toute l'assemblée fondait en larmes à la voix du vieillard, qui seul gardait sa sérénité : on le voyait tout prêt au passage de la vie à l'éternité, et il en parlait avec le calme d'un chrétien qui aspire à jouir de Dieu. — Dans l'intervalle de ses douleurs, il put néanmoins encore s'occuper d'études et de travaux de piété. Il fit dans cette même année l'ouverture du jubilé par un sermon qu'il prêcha dans sa cathédrale, et il en suivit les exercices malgré sa faiblesse et la rigueur extrême de l'hiver. Il eut aussi la force de revoir ses anciens écrits, s'attachant de préférence à ceux qui le ramenaient à des pensées de piété. Il s'exerça, comme pour charmer ses maux, à traduire les psaumes en vers français; et enfin son dernier travail fut la paraphrase du psaume XXI, *Deus*, *Deus meus*, *respice in me*. Il regardait ce psaume comme une préparation à la mort; aussi son travail le consolait et le fortifiait, et il consentit à ce qu'il fût imprimé, dans l'espérance qu'il pourrait de même affermir quelques chrétiens dans cette horrible épreuve.—Sa maladie était arrivée au dernier degré, malgré tous les soins et tous les secours. La cour, la ville, les gens du monde, les prêtres, le peuple, tout s'était ému à la pensée qu'on allait bientôt perdre un si grand homme. Et quant à lui, il quittait la terre avec calme, proférant des discours touchants, et se réveillant du sein des douleurs pour édifier ceux qui l'encourageaient à la souffrance. — Bossuet finit sa vie comme un saint pontife, après l'avoir remplie par les combats d'un apôtre. — La douleur fut grande dans toute la France. On sentait le vide immense que laissait cette mort. De toutes parts ce furent des témoignages publics de regrets et des hommages solennels à sa mémoire. On lui fit de magnifiques obsèques; une foule d'évêques y accou-

rurent. Le père de la Rue prêcha son oraison funèbre. L'académie mêla ses éloges à ceux de la religion. Et enfin Rome voulut aussi proclamer la gloire de ce grand évêque, et son oraison funèbre fut prononcée devant les cardinaux assemblés. — Ainsi disparaissait Bossuet au début d'un siècle nouveau; le monde s'apprêtait à changer de face; et ces longues et savantes controverses du XVIIe siècle allaient faire place à une philosophie légère et cynique, devant laquelle son éloquence même eût été sans autorité. — Cependant la renommée de Bossuet traversa ces temps de licence. L'impiété fit grace au génie; on ne laissa point d'admirer ses chefs-d'œuvre; seulement on cessa de les lire. Aujourd'hui même, on se croit assez fidèle à ce grand nom si on a retenu quelques-unes des inspirations de ses oraisons funèbres. Il semble que la pensée humaine s'est affaiblie. Elle n'est plus de force à supporter ces fortes et profondes lectures, qui allaient si bien au siècle de Louis XIV: triste décadence de l'esprit humain! C'est une parole qu'il est permis de proférer, après avoir parlé de Bossuet. Je ne nierai pas, si l'on veut, quelques progrès du temps présent; mais qu'il me soit permis d'admirer la grandeur des temps qui ne sont plus. LAURENTIE.

BOSSUT, né en 1730, à Tartaras, dans le département du Rhône, et mort à Paris, en 1814, fut un des plus profonds mathématiciens dont la France ait à s'honorer. Sa longue carrière ne manque ni d'intérêt ni d'enseignements. Nous le voyons, encore enfant, s'éprendre, à la lecture des éloges de Fontenelle, d'une vive passion pour les mathématiques, demander des conseils à ce célèbre secrétaire de l'académie des sciences, et se rendre sur son invitation à Paris. Le patronage de la jeunesse est pour les hommes illustres un devoir, une sorte de restitution à laquelle ils se sont engagés envers la fortune, qui leur a tendu la main. Aussi est-on plus charmé que surpris des encouragements prodigués à Bossut. C'est le géomètre Clairaut qui lui indique les sources de la science, c'est d'Alembert qui le choisit pour son élève favori et l'initie à ses puissantes méditations, c'est Camus, examinateur des élèves du génie, à Metz, qui le présente au comte d'Argenson, ministre de la guerre, et le fait nommer professeur de mathématiques à l'école du génie. Sous l'inspiration de si grands maîtres, on conçoit qu'il eût à 22 ans donné assez de gages de son talent pour être admis parmi les correspondants de l'académie des sciences. Seize années de professorat, pendant lesquelles il donna la solution de plusieurs problèmes difficiles et publia des ouvrages remarquables sur les mathématiques pures, la mécanique, la dynamique et l'hydrodynamique, fut couronné dans plusieurs concours académiques et eut la gloire de partager des prix avec les Euler et les Bernouilli, le conduisirent à hériter des deux places de son protecteur Camus à l'académie des sciences et à l'école de Metz. —Un des principaux mérites de Bossut est d'avoir rendu populaires, par des méthodes aussi simples qu'élégantes, des questions d'abord réservées aux seuls savants. Son *Cours de mathématiques*, où l'ordre, la clarté, l'esprit philosophique, ne laissaient rien à désirer, partagea la vogue de celui de Bezout et lui valut une certaine aisance. Aussi, quand la révolution vint lui enlever à la fois son titre d'académicien, sa place d'examinateur et la chaire d'hydrodynamique, récemment fondée pour lui, put-il se préserver de cette excentricité qui perdit Bailly, Condorcet, Lavoisier, et se faire une solitude à l'abri des humiliations qu'impose la misère. C'est pendant cet exil, au sein de la patrie, qu'il composa sa fameuse *Histoire des mathématiques*, ouvrage qui retrace avec bonheur les progrès des connaissances humaines sur les nombres, les grandeurs, leurs rapports et leurs applications, et signale au respect des hommes et à l'émulation de la jeunesse les noms des savants qui ont agrandi de ce côté le domaine de la pensée. Les géomètres le trouvèrent superficiel; mais il était fait pour les gens du monde, qui le lurent avec

eut deux éditions en avidité six ans. On a reproché à Bossut, avec une aigreur qui remplit ses dernières années d'amertume, de n'avoir pas apprécié avec assez de soin les travaux contemporains. Le reproche n'était pas sans fondement, mais c'était le pousser jusqu'à l'injustice que de mettre en doute l'impartialité d'un homme dont la probité et la raideur même, dans ses délicates fonctions d'examinateur, ont été proverbiales. Le comte de Muy, ministre de la guerre, signait sans les lire les tableaux d'examen que lui présentait Bossut : « Je signe aveuglément, disait-il; j'ai éprouvé qu'il ne faut pas regarder après vous. » —Ce fut un grand service rendu par Bossut aux sciences et aux lettres que la publication des *OEuvres complètes de Pascal*. Pour la première fois on connut ce grand homme tout entier. Bossut, dans un discours préliminaire, remarquable par l'élévation et la pureté du style, justifie de son admiration passionnée pour Pascal. Aussi bien entre ces deux hommes peut-on saisir plus d'une ressemblance. Quand Bossut observe avec satisfaction que « Pascal, ce profond raisonneur, était en même temps un chrétien soumis et rigide, il se peint lui-même dans ce peu de mots. Il avait toute la rudesse et l'austérité de Port-Royal, et son caractère ombrageux et défiant, non moins que la sévérité de ses goûts, l'éloignait du monde ; mais, quand il trouvait à qui se livrer, il apportait dans le commerce de la vie une effusion de bienveillance, une richesse de sentiments, qui lui ont valu beaucoup d'amis dévoués.—La création de l'institut lui avait rendu ses honneurs et ses places, et lorsque, après quarante ans de bons services et de travaux éminents, il fut forcé par l'âge et les infirmités de renoncer à ses fonctions d'examinateur, le gouvernement fit acte de justice et de noblesse en lui en conservant le traitement. A. Des Genevez.

BOSTANDJY est un mot turc qui signifie *jardinier*, et qui dérive de *bostan* (jardin), nom que les Orientaux donnent aussi à des recueils de poésie, dont le plus célèbre est celui du poète persan Saady. — Les bostandjys sont les jardiniers du sérail de Constantinople et de tous les châteaux de plaisance du grand-seigneur. Lorsque les premiers empereurs othomans voulurent former des soldats capables de supporter les fatigues du métier de la guerre, ils instituèrent le corps des bostandjys, qui, composé d'hommes endurcis aux travaux pénibles du jardinage et aux intempéries des saisons, devint une pépinière de vaillants guerriers. — On n'admit d'abord parmi les bostandjys, comme dans le corps des baltadjys, dont nous avons parlé, et dans celui des capidjys, que des *adjem-oglans* ou *azam-oglans* (qui n'ont point d'article dans ce *Dictionnaire*, mais dont il sera parlé à celui des *itsch-oglans*). On faisait passer parmi les janissaires ceux des bostandjys qui montraient le plus de bravoure, de force et de fanatisme; mais depuis que la milice des janissaires fut devenue assez puissante pour n'avoir plus besoin de ce mode de recrutement, et trop puissante pour ne pas faire trembler le souverain, les sulthans sentirent la nécessité de s'attacher un corps plus spécialement affecté à la garde de leur personne. Ce fut vers le commencement du XVIIe siècle que l'on organisa militairement les bostandjys et les baltadjys. Les premiers, infiniment plus nombreux, furent chargés de la garde extérieure du sérail. Ils cumulent ces fonctions militaires avec plusieurs autres: ils continuent à avoir soin des jardins; ils sont rameurs sur les caïques du sulthan, et les rames dont ils se servent sont faites par eux. Ils donnent la torture aux malfaiteurs, aux prévenus de quelques délits. Ils exercent la police et la surveillance dans les campagnes et les villages des environs de Constantinople. Ils sont en outre garde-forêts, et quand le sulthan va sur les côtes de Natolie pour s'y livrer au plaisir de la chasse, il est accompagné par un certain nombre de bostandjys à pied. Les Européens obtiennent assez facilement des permissions de chasse; mais, quoi-

qu'elles soient signées du bostaudjy-baschy ou de son lieutenant, le cousehdjy-basehy, ils sont souvent exposés, lorsqu'ils chassent isolément ou trop loin de la ville, à se voir enlever leur fusil et leur gibecière par les bostandjys. Le signe distinctif du costume de ces soldats, jardiniers, rameurs, garde-forêts, agents de police et bourreaux, est un gros turban de feutre rouge, de forme conique. Ils sont ordinairement fils de musulmans, reçoivent une assez bonne paie, et sont presque tous mariés. Ce sont les hommes les plus cruels, les plus fiers et les plus grossiers de tous ceux qui habitent le sérail. Quelques-uns d'eux sont élevés au rang de *hassaky* ou royaux. Ils sont chargés alors de porter les ordres directs du grand-seigneur. Leur habit ne diffère de celui des bostandjys ordinaires que par une étoffe plus fine, un collier et une ceinture plus riches.—Les bostandjys, dont le nombre, successivement augmenté, est peut-être encore de 10 mille, s'ils n'ont pas été compris dans les réformes opérées par le sulthan régnant, Mahmoud II, sont sous les ordres du *bostandjy-baschy* (chef des jardiniers). Mais il ne faut point prendre à la lettre ce titre peu imposant. Le bostandjy-baschy est en même temps surintendant des jardins, des fontaines, des maisons de plaisance du sulthan, grand-maître des eaux et forêts, grand-veneur et commandant de la garde du sérail. Lorsque les empereurs othomans partageaient leur résidence entre Constantinople et Andrinople, il y avait un bostandjy-baschy dans chacune de ces deux villes. Si le sulthan monte sur un caïque pour faire une promenade maritime ou pour aller visiter un de ses kioschks, c'est le bostandjy-baschy qui lui donne la main: assis derrière le monarque, il tient le gouvernail et le dirige d'après ses ordres. Il lui parle à l'oreille, et répond à toutes ses questions, ce qui l'oblige de connaître non seulement les variations de la mer et des vents, mais encore les différents édifices qui ornent les deux rivages, ainsi que les noms de leurs propriétaires: quelquefois il prend les devants avec son bateau, pour écarter tous ceux qui se trouvent sur le passage de l'empereur. Si le grand-seigneur monte à cheval, c'est lui qui le met sur selle, et qui lui sert de marche-pied le jour de son couronnement. Enfin il est un des quatre officiers de la cour qui accompagnent toujours sa hautesse partout où elle va en cérémonie, et c'est lui qui la soutient lorsqu'elle se promène dans ses jardins. De tous les employés du sérail, il est le seul qui ait le droit de porter la barbe, à cause de son commandement militaire hors du palais. Les fréquentes occasions qu'il a d'entretenir son maître, de se trouver seul avec lui, de jouir de sa faveur et de sa familiarité, et de pouvoir facilement et à son gré obliger ou desservir les principaux officiers de la Porte, lui donnent un grand crédit, et font de sa charge, peu honorable en apparence, une des plus importantes de l'empire, mais aussi une des plus enviées. La demeure du bostandjy-baschy est dans les jardins du sérail, du côté du port; mais elle communique avec l'intérieur du palais. C'est chez lui que sont déposés les instruments de torture, et qu'on y applique les criminels et ceux qui sont présumés tels. Comme sa juridiction s'étend à plusieurs lieues autour de la résidence impériale, et jusqu'au-delà de l'embouchure de la mer Noire, il a sous son inspection et dans sa dépendance tous les villages situés sur les deux rives du canal de Constantinople; il y remplit en quelque sorte l'office de lieutenant de police. Monté sur une gondole avec trente bostandjys, il fait la ronde nuit et jour pour veiller au feu, surprendre les ivrognes, et couler à fond les femmes de mauvaise vie lorsqu'il les trouve avec des hommes dans des bateaux. On ne peut faire entrer dans Constantinople une pièce de vin sans sa permission; il contrôle même les caves des ambassadeurs. Il a le droit de pénétrer partout; il surveille les cabarets et lieux de débauche, punit les excès et les vols qui s'y commettent, découvre les intrigues galantes; et les abus qui résultent de sa com-

plaisance ou de sa sévérité lui procurent un casuel qui forme le revenu le plus considérable de son emploi. On a vu plus d'un bostandjy-baschy devenir grand-vizir et pacha à trois queues. Toutefois, ce poste, malgré ses avantages, offre tous les dangers qu'entraîne l'inconvénient d'être trop souvent soumis aux ordres et aux caprices d'un despote, ainsi qu'aux vicissitudes de sa puissance et de sa destinée. Le sulthan Moustafa III fit couper la tête à trois bostandjys-baschys pour n'avoir pas su empêcher son caïque d'être agité par la mer. Lors de la révolution qui précipita du trône Sélim III, en 1807, le bostandjy-baschy, dont les rebelles demandaient la mort, se sacrifia, dans l'espoir de sauver la vie à son maître, et le supplia à genoux de leur livrer sa tête, que le malheureux sulthan fit abattre en pleurant et en lui donnant sa bénédiction.—Ce n'est point en France et au siècle où nous vivons qu'un ministre, un grand-chambellan, donneraient un si rare exemple de reconnaissance et de dévouement.

H. Audiffret.

BOSTELLES. C'est ainsi qu'on nomme en Suède les propriétés (*hemman*) qui sont assignées aux soldats, aux officiers ou aux employés, pour y faire leur demeure. Chaque bostelle doit se composer d'une chambre, d'une écurie et d'une aire ou grange, et, s'il est possible, accompagnée d'un champ et d'une prairie; réciproquement, le soldat est obligé d'aider son hôte, moyennant un honnête salaire, dans ses travaux agrestes et domestiques. Les bostelles des officiers jouissent de tous les privilèges inhérents aux châteaux ou demeures seigneuriales.

BOSTON, chef-lieu de l'état de *Massachussets*, l'une des 24 républiques qui forment l'*Union*, autrement dite les *Etats-Unis* de l'Amérique septentrionale, est une belle, grande et florissante ville maritime, située dans une jolie position, au fond de la baie de Massachussets, sur une presque-île couverte de plusieurs collines, qui a environ trois quarts de lieue de longueur, 800 toises de large, et qui communique avec les petites villes de Cambridge et de Charlestown par deux ponts de bois, bâtis sur la rivière de Charles, et dont le premier a 1,500 pieds de long et le second 3,380. Son port, l'un des meilleurs des Etats-Unis, peut contenir 500 navires, mais le canal par lequel on y entre est si étroit qu'à peine peut-il en passer deux de front. Il est défendu par deux forts, ceux de l'*indépendance* et de *Warren*. Patrie du célèbre Franklin, et à la distance de 15 lieues de Washington, sa population est estimée de 45 à 50,000 habitants.—En général, la ville de Boston n'est pas bien bâtie; cependant on y remarque plusieurs belles rues, de beaux édifices publics, entre autres l'hôtel d'état et l'hôtel de justice, les deux théâtres, la salle du concert, le magasin à poudre, la place Franklin, où l'on a érigé un monument à l'homme célèbre de ce nom, et qui est environnée de maisons élégantes; les quais, au nombre d'environ 80, parmi lesquels on distingue surtout celui de Long-Wharf; la promenade dite du parc, la colonne monumentale de Beakon-Hill, un bel observatoire, 29 églises et l'hôpital général. — L'industrie de cette ville consiste en de très belles fabriques de rum, en bierre, tabac, chocolat, savon, chandelles, papiers de tenture, toiles à voiles, cordages, cartes à jouer, raffineries de sucre, distilleries, fonderies de fer et de cuivre, et manufactures de glaces. Son commerce maritime est considérable, et il est peu de villes sur le globe aussi riches qu'elle, proportionnellement à sa population. Nous lisons dans un discours prononcé au mois d'octobre 1824 par M. Ingersoll dans la société de Penn, qu'à cette époque plusieurs des produits des manufactures de coton de Boston commençaient à obtenir la préférence sur les marchés étrangers, et que son papier à écrire était plus recherché en Asie que celui d'Angleterre. Depuis trois ans, les importations dans son port avaient augmenté de

20,768 dollars seulement, tandis que les exportations s'étaient élevées jusqu'à 1,741,919; et à cette même époque les revenus de l'état s'étaient augmentés de près de 2 millions. — C'est à Boston que naquit cette célèbre révolution qui changea les destinées de l'Amérique septentrionale; Washington l'assiégea et les Anglais l'évacuèrent le 17 mars 1776. Elle est restée depuis le foyer du fédéralisme en politique, et du socinianisme en religion. Boston renferme de nombreux établissements scientifiques et d'instruction élémentaire. Les femmes y sont charmantes, et se distinguent surtout par l'éclat de leur teint, leurs graces et leur esprit cultivé. Les environs de cette ville sont semés de sites pittoresques et animés par une foule de maisons de plaisance. — Il y a aussi un BOSTON en Angleterre, c'est une ancienne ville du duché de Lincoln, située sur la Witham, que l'on y passe sur un beau pont de fer, et dont la population est de 10,000 ames.

BOSTON, jeu de société que l'on joue à quatre avec des cartes entières. Il tire son nom anglais, non pas de Boston, ville du Lincolnshire, mais de la ville plus moderne, bien plus importante et bien plus célèbre, qui porte le même nom aux États-Unis de l'Amérique. La découverte de ce jeu ne remonte guère au-delà d'un demi-siècle. Son inventeur n'a pas fait un assez grand effort de génie pour mériter d'être tiré de l'oubli. Le nom seul de ce jeu, rappelant le lieu et l'époque de son origine, quoiqu'il n'offre rien de relatif à sa forme, à sa marche, à ses règles, prouve ce que nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer, c'est-à-dire qu'en France les noms ont rarement un sens; que souvent même ils signifient tout le contraire de l'idée qu'ils semblent exprimer, et que presque toujours ils sont enfants de la mode, des circonstances, de l'engouement ou de l'esprit de parti. — La révolution de l'Amérique anglaise, l'arrivée de Franklin à Paris pour solliciter l'alliance et les secours de la France, coïncidèrent avec l'époque où un jeu nouveau commença d'être connu. On lui donna le nom de *Boston*, patrie du célèbre envoyé anglo-américain, et berceau de la première république du Nouveau-Monde. Tout, dans ce jeu, offre les formes et les dénominations républicaines. Son nom, insignifiant en apparence, rappelle aux penseurs l'origine de la république des États-Unis, et le grand homme qui en fut un des fondateurs. Le coup appelé *Boston*, et qui consiste à faire seul cinq levées, ou huit avec le secours d'un partner, qu'est-ce autre chose sinon les efforts de l'Amérique, d'abord seule, puis secondée par l'appui des Français? *La petite indépendance* et *la grande indépendance*, deux coups où le joueur demande et doit faire six et huit levées sur treize, sont l'emblème allégorique de cette indépendance progressive et enfin absolue que les Anglo-Américains conquirent par leur courage et leur sagesse. Il n'y a pas jusqu'à la *petite* et à la *grande misère*, coups où celui qui les joue est obligé de ne pas faire une seule levée, qui ne retracent l'intéressant tableau d'un peuple combattant pour sa liberté, et se réduisant volontairement aux plus dures privations, plutôt que de retomber sous le despotisme d'un gouvernement odieux. Se serait-on douté qu'en jouant au boston on pouvait faire un cours de politique? Pourquoi pas? on fait bien un cours de tactique militaire en jouant aux échecs. — Notre but n'est point de donner ici l'analyse et les règles du jeu de Boston; ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas peuvent les trouver dans l'*Académie des jeux* et dans d'autres livres spéciaux. Ceux qui le connaissent n'ignorent pas que, moins savant, moins grave que le *whist*, auquel il ressemble dans le seul coup où deux joueurs luttent contre deux autres, il est plus gai, plus varié dans ses formes, dans ses chances, dans ses paiements, et par conséquent plus sympathique avec le caractère et l'esprit français. Aussi obtint il bien vite un brevet de naturalisation, tant

sous le nom de *Boston* que sous celui de *Maryland*, qui, avec quelques légères différences, avait également le goût et la couleur du terroir. Accueilli avec transport à la ville, à la cour, dans les provinces, dans les antiques châteaux de la féodalité, comme il aurait été honni, rejeté avec horreur par la haute et basse aristocratie, si elles eussent eu assez d'esprit pour deviner que le boston nous familiarisait avec des idées de réforme et d'indépendance, qui se réaliseraient huit ou dix ans plus tard! Le boston a-t-il pénétré dans les pays soumis au gouvernement absolu? le joue-t-on à la cour des empereurs François et Nicolas, des rois Ferdinand et don Miguel, au palais du Vatican, etc.? C'est ce que nous ignorons; mais si les réflexions que ce jeu nous a suggérées y parviennent aussi, nul doute qu'il sera proscrit comme un jeu révolutionnaire et républicain. — Le boston a éprouvé ses vicissitudes et ses réactions, comme tous les gouvernements que nous avons vus en France depuis quarante-cinq ans. Comme eux, il a subi les chances de la faveur et les caprices de la mode. Il avait supplanté le gothique reversi quelques années avant la révolution, et l'on continua de le jouer après 1789, lorsqu'on avait le loisir et le cœur de jouer. Mais sous le directoire, gouvernement sans honneur et sans moralité, âge d'or des fournisseurs, des parvenus, des agioteurs, on imagina la bouillotte, qui offrait plus de chances à la cupidité, à la friponnerie. Sous Napoléon, le *whist*, jeu sérieux et savant, jeu diplomatique, jeu anglais, comme l'indique son nom, qui signifie *silence*, reprit faveur. Sous la restauration, l'*écarté*, jeu de bascule, jeu de juste-milieu entre les jeux de hasard et les jeux de société, fut le jeu à la mode. Toutefois le boston se maintient encore aujourd'hui dans ses droits acquis, non chez les jeunes gens, qui, entièrement livrés à la politique, n'ont pas deux ou trois heures à passer devant une table de quadrille, mais chez nos douairières et nos vieux bourgeois désœuvrés, qui croiraient avoir perdu leur journée s'ils ne la terminaient par un boston à un demi-centime la fiche.

H. Audiffret.

BOT, selon quelques étymologistes, est un vieux mot qui, dans la langue de nos pères, signifiait *crapaud ;* on a dit aussi *boterel*. De son côté, Borel prétend que *bot* voulait dire, en gaulois, *trou en terre*, ou *fossette à jouer aux noix*, et qu'il est dérivé du latin *buttum*, d'où l'on a fait aussi *sabot* et *pot*, à cause de leur cavité. Quoi qu'il en soit de ces diverses étymologies, le mot *bot*, qui, dans son acception chirurgicale, ne s'emploie jamais sans le mot *pied*, est pris adjectivement et désigne une difformité de ce membre pour laquelle nous renverrons à l'article Orthopédie.

Bot, pris substantivement, s'entend, en marine, d'une espèce d'embarcation ou de petite flotte, hollandaise ou flamande, fort pleine, carrée de l'avant et pontée : voici la description détaillée que nous en donne un auteur. « Le *bot* est ponté par le haut, et au lieu de dunette ou chambre un peu élevée, il y a une chambre retranchée à l'avant qui ne s'élève pas plus que le pont. On fait jouer le gouvernail, ou avec une barre ou sans barre, parce que celui qui gouverne le peut faire tourner aisément de dessus le bord. A l'avant du bot, il y a une poulie qui sert à lever l'ancre, et au milieu du bâtiment on pose un cabestan lorsqu'il en est besoin, et on l'affermit par deux courbatons, qui de l'un à l'autre vont se terminer contre le bord. Les membres du fond sont vaigres ou couverts de planches, hormis à l'endroit où l'on puise l'eau qui y entre. De *bot* est venu le mot *paquebot*, vaisseau qui apporte les lettres. » Dans l'ancienne Flandre et dans la Hollande, les chaloupes et tous les autres bâtiments à rames qui s'approchent des formes du *bot* en prennent le nom. Saint-Prosper.

BOTA, nom d'une mesure de liquides en usage en Espagne et en Portugal, et qui équivaut à 468 des anciennes pintes de Paris.

BOTAL (trou de). C'est le nom que

l'on donne, en médecine, à cette large ouverture par laquelle le sang circule chez le fœtus; elle est située sur la cloison commune des oreillettes du cœur et fait communiquer ces deux cavités ensemble. Le nom de cette ouverture lui vient de Léonard Botal, qui écrivait en 1562; on paraît cependant fondé à croire qu'elle était connue avant lui, et que Galien en aurait parlé.

BOTANICON. On appelle ainsi, dans la science, le catalogue descriptif des plantes d'un canton.

BOTANIQUE, mot formé du grec *botanê* (en latin *herba*, herbe), dérivé lui-même de *botos* (*alimentum*, aliment), qui a pour racine première le verbe *boô* (*pasco*, je nourris, je pais ou je fais paître, parce qu'en effet la plupart des animaux se nourrissent principalement d'herbes et de végétaux), est le nom donné à la science méthodique qui traite de tout ce qui a rapport au règne végétal. Depuis la plante que le microscope seul peut offrir aux regards jusqu'au chêne majestueux, tout ce qui *végète* est du ressort de la botanique. Elle embrasse non seulement la connaissance des plantes, mais les moyens de parvenir à cette connaissance, soit par la voie d'un système qui les soumette à une classification artificielle, soit par la voie d'une méthode qui les coordonne dans leurs rapports naturels. — La botanique est, de toutes les parties de l'histoire naturelle, celle qui présente en même temps et les objets d'utilité les plus nombreux et les agréments les plus variés; envisagée dans ses applications, elle occupe un des premiers rangs parmi les sciences les plus importantes à l'existence de l'homme; et, par sa liaison avec les autres sciences physiques, elle reçoit et donne tour à tour des lumières qui servent à perfectionner l'étude de l'agriculture, de la médecine, de l'économie rurale et domestique, et qui profitent même aux arts qui ont, en apparence, le moins de rapports avec elle. — « Le premier malheur de la botanique, a dit Rousseau, est d'avoir été regardée, dès sa naissance, seulement comme une partie de la médecine. Cela fit qu'on ne s'attacha qu'à trouver ou à supposer des vertus aux plantes, et qu'on négligea la connaissance des plantes mêmes: car, comment se livrer aux courses immenses et continuelles qu'exige cette recherche, et en même temps aux travaux sédentaires du laboratoire, applicables au traitement des malades, par lesquels on parvient à s'assurer de la nature des substances végétales et de leurs effets sur le corps humain? Cette fausse manière d'envisager la botanique en a long-temps rétréci l'étude au point de la borner presque aux plantes usuelles, et de réduire la chaîne végétale à un petit nombre de chaînons interrompus. Encore ces chaînons mêmes ont-ils été très mal étudiés, parce qu'on y regardait seulement la matière et non pas l'organisation. Comment se serait-on beaucoup occupé de la structure organique d'une substance, ou plutôt d'une masse ramifiée, qu'on ne songeait qu'à piler dans un mortier? On ne cherchait des plantes que pour trouver des remèdes; on ne demandait pas des plantes, mais des simples... Il en est résulté que, si l'on connaissait fort bien les remèdes, on ne laissait pas de connaître fort mal les plantes. » Rousseau a beaucoup aidé à faire sortir la botanique de cette voie aride, et il a surtout contribué par ses écrits à la rendre populaire. Aujourd'hui, ce n'est plus une science cultivée par les savants seuls, elle fait partie de l'éducation générale, et les gens du monde y trouvent un plaisir pur, qui accompagne partout et sans cesse celui qui se livre à ses distractions; un plaisir que l'ennui ne flétrit point, que le remords ne fait jamais regretter; un plaisir surtout que l'on peut avouer, que l'on partage d'autant plus volontiers qu'en augmentant le nombre de ceux qui s'y adonnent on multiplie en même temps ses richesses. Il n'est point d'étude plus satisfaisante, plus intéressante, plus digne enfin de l'homme. Voir, admirer, suivre la nature pas à pas, être étonné de sa sagesse, de sa simplicité et de sa fécondité;

étudier, apprendre et savoir, ou du moins compter sur quelque chose de certain, car tout dans cette étude est faits, apparence, réalité, telle est la science de la botanique et sa plus exacte *définition*.

Division et étude de la botanique.

La division la plus simple et la plus rationnelle de cette science est bien certainement celle qui distingue en botanique trois parties : 1° *la botanique proprement dite*, qui considère les végétaux comme des êtres distincts les uns des autres, qu'il s'agit de reconnaître, de décrire et de classer; 2° *la physique végétale*, qui étudie les végétaux comme êtres organisés et vivants, fait connaître leur structure intérieure, le mode d'action propre à chacun de leurs organes et les altérations qu'ils peuvent éprouver; 3° *la botanique appliquée*, qui s'occupe des végétaux sous le rapport de leur culture, de leur utilité ou de leurs usages dans la médecine, les arts, l'économie domestique, etc. Cependant, comme cette division, qui nous semble suffisante pour les gens du monde, ne satisferait pas entièrement les exigences de la science, nous allons transcrire ici deux tableaux que nous empruntons à un ouvrage récemment publié, et qui nous ont paru présenter toutes les divisions et les subdivisions dont est susceptible l'étude de la botanique, dans un ordre qui ne laisse rien à désirer à l'investigation la plus scrupuleuse.

I. TABLEAU SYNOPTIQUE

DES PARTIES DONT SE COMPOSE LA BOTANIQUE.

La botanique doit être étudiée

Sous le rapport de l'art. . . .	Connaissance de l'art ou PHYTOTECHNIE.	Connaissance des organes, ou	AUTOPSIE végétale.
		id. des termes.	GLOSSOLOGIE.
		id. de la classification. .	TAXOLOGIE.
		id. des lois d'organisation.	NOMOLOGIE.
		id. des descriptions . . .	PHYTOGRAPHIE.
		id. de la conservation des végétaux.	CHORTONOMIE.
	Connaissance des choses.	relativement aux plantes .	ONOMATOLOGIE.
		relativement à leurs produits	PRODUITS immédiats.
	Connaissance de la structure		PHYTOTOMIE ou ANATOMIE VÉGÉTALE.
	Connaissance des phénomènes des végétaux.	pendant la végétation. . .	PHYSIQUE VÉGÉTALE ou PHYSIOLOGIE VÉGÉT.
		pendant les altérations. .	PHYTOTÉROSIE ou PATHOLOGIE VÉGÉT.
		après la cessation de la végétation	CHIMIE VÉGÉTALE.
	Connaissance de la manière de cultiver les végétaux		AGRICULTURE générale.
Sous les rapports des usages.	quant aux besoins des hommes. . .	dans l'état de santé. . . .	ÉCONOMIE botanique.
		dans les préparations utiles à leurs maladies . .	PHARMACOTECHNIE botanique.
Sous les rapports généraux ou historiques	quant aux choses abstraites.		PHILOSOPHIE botanique.
	relativement à l'histoire proprement dite. . .		HISTOIRE de la botanique.

II. TABLEAU ABRÉGÉ

DES PARTIES QUE L'ON DOIT OBSERVER EN DÉCRIVANT LES PLANTES.

- **1° HERBIFICATION.**
  - RACINE. — Radicelle.
  - COLLET.
  - TIGE — Branches. Rameaux.
  - BOURGEONS.
  - FEUILLES — Pétiole. Gaîne. Stipule.
- **II° FLORIFICATION.**
  - FLEUR — Pédoncule. Bractée. Sexe.
  - CALICE — Tube. Limbe. Sépales.
  - COROLLE — Tube. Limbe. Pétales.
  - ÉTAMINES
    - Filet.
    - Anthères — Loges. Connectif. Pollen.
  - PISTIL
    - Disque.
    - Ovaire — Loges. Ovules.
    - Style.
    - Stigmate.
- **III° FRUCTIFICATION.**
  - FRUIT. — Parties florales persistantes.
  - PÉRICARPE
    - Épicarpe.
    - Sarcocarpe.
    - Endocarpe.
    - Loges.
    - Cloisons.
    - Valves.
    - Columelle.
    - Throphosperme.
    - Podosperme — Arille.
  - GRAINES
    - Hile ou Ombilic.
    - Épisperme.
    - Endosperme.
    - Albumen.
    - Embryon — Radicule. Cotylédons. Plumule. Tigelle.
- **PARTIES ACCESSOIRES**
  - PUBESCENT.
  - AIGUILLONS.
  - ÉPINES.
  - CIRRHES.
  - GLANDES.
  - APPENDICES.

Histoire de la botanique ancienne et moderne.

Les Égyptiens sont regardés comme les premiers qui se soient appliqués à l'étude de la botanique; on veut même que, dès les premiers temps, ils aient composé des traités sur cette science. Dans le

nombre prodigieux des livres attribués à Mercure-Trismégiste, on prétend qu'il y en avait plusieurs qui traitaient de la vertu des plantes. Nous trouvons dans l'Ecriture-Sainte, dit Goguet (*De l'origine des lois, des arts*, etc., tom. 1er, p. 194.), un témoignage bien positif et bien ancien des progrès que la botanique avait faits dans certains pays. Moïse nous apprend que, dès le temps de Jacob, les Egyptiens étaient dans l'usage d'embaumer les corps, ce qui prouverait que ces peuples s'étaient occupés des propriétés des simples. Presque tous les fameux personnages grecs des siècles héroïques se sont distingués par leurs connaissances dans cet art. Dans ce nombre on compte Aristée, Jason, Télamon, Teucer, Pélée, Achille, Patrocle, etc. Ils avaient été instruits par le centaure Chiron, que ses lumières avaient rendu l'oracle de la Grèce. Médée n'a dû qu'à la science profonde de la botanique et à l'usage criminel qu'elle fit de ses découvertes la réputation de magicienne. — Mais, sans remonter jusqu'aux époques fabuleuses, il est certain que, dès la plus haute antiquité, des philosophes ont occupé leurs loisirs par l'étude des plantes. Peut-être étaient-ils parvenus même à saisir quelques analogies, quelques rapports de formes sur lesquels ils avaient fondé des divisions, et par conséquent avaient-ils créé des systèmes; mais ceci n'est qu'une conjecture hasardée, car leurs ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous, et nous ne savons qu'ils se sont occupés de l'étude de la botanique que par les citations d'auteurs moins anciens qu'eux. Les ouvrages d'Aristote lui-même ne nous sont arrivés, du moins sur cette matière, que par fragments, et encore sont-ils tronqués et défigurés par l'auteur arabe qui nous les a transmis. Il semble beaucoup plus probable, toutefois, que les anciens, comme nous l'avons déjà dit, n'ont cultivé la botanique que dans la vue d'en tirer des secours pour soulager l'humanité. Les seules plantes qui étaient regardées comme fournissant à la médecine des remèdes certains fixèrent l'attention des Hippocrate, des Crateras et des Théophraste. Ces trois auteurs grecs nous ont donné la description de celles qui étaient connues et en usage de leur temps. Hippocrate ne nomme et ne décrit la propriété que de 234. Cratéras est entré dans de plus grands détails, mais c'est à Théophraste, qui nous a laissé seize livres sur les plantes, que nous devons l'histoire des connaissances des Grecs en botanique. Par malheur, il règne une si grande obscurité dans ses ouvrages, soit par rapport aux descriptions, soit par rapport aux noms qui ne sont plus les mêmes à présent, que l'on ne peut en tirer tout l'avantage qu'ils sembleraient promettre.—Les Romains, plus occupés à faire des conquêtes et à étendre leur empire qu'à acquérir des connaissances, ne commencèrent guère à écrire qu'après les triomphes de Lucullus et la défaite de Mithridate. Les ouvrages de Valgius, Musa, Euphorbius, Æmilius Macer, Julius Bassus, Sextius Niger, ne sont connus que parce qu'ils sont cités par Pline, et la botanique ne fit pas de grands progrès entre leurs mains. Caton et Varron s'occupèrent directement de l'agriculture. Dioscoride donna de l'attrait et de l'intérêt à la botanique en faisant non seulement l'histoire des herbes, comme on avait fait jusqu'à son temps, mais encore en donnant celle des arbres, des fruits, des sucs et des liqueurs que les végétaux fournissent. Dans son ouvrage, il fait mention d'environ 600 plantes, sur lesquelles il en décrit 410, nous laissant ignorer les noms et les propriétés des autres. A peu près dans le même temps, Columelle, le père de l'agriculture, composait sur cet objet un grand ouvrage, dont il nous reste encore 13 livres, et qui se rattache à la botanique par les excellents préceptes qu'il donne aux cultivateurs et qui conviennent à tous les temps et presque à tous les pays. Pline vint ensuite, qui nous a laissé l'état exact des connaissances des Romains en botanique; iLa décrit les plantes, comme dit Gesner, en philosophe, en historien, en médecin et en agriculteur. Pline porte

le nombre des plantes connues de son temps à près de 1,000. Galien, dont la médecine se glorifie à si juste titre, et que ses ouvrages font placer à côté d'Hippocrate, après un très grand nombre de voyages dans différents pays, s'appliqua à donner à ses contemporains une histoire des plantes faite avec le plus grand soin. Il faut mettre les œuvres de Palladius avec celles de Caton, Varron et Columelle, et dire que les Romains ont, en général, plutôt écrit sur l'agriculture que sur la botanique.—Après la chute de l'empire romain, la botanique, cette science si utile, fut absolument négligée, et elle resta dans l'oubli jusqu'au temps des Arabes. Ce peuple conquérant, après avoir soumis au Coran la moitié de l'ancien hémisphère, se livra à l'étude des sciences, durant les beaux jours qui distinguèrent le règne de ses principaux califes; mais ses docteurs embrouillèrent plutôt qu'ils n'expliquèrent la botanique des anciens Grecs et Romains. Sérapion, Rhazès, Avicenne, Averroès, Abenbitar, etc., furent des commentateurs plus obscurs que les auteurs dont ils s'érigèrent les interprètes. Cependant, on doit leur savoir gré de leurs travaux; ils ont tiré de la nuit de l'oubli les ouvrages qui nous restent. Après eux, l'ignorance étendit son voile épais et enveloppa l'univers de ses ténèbres jusqu'à la fin du xve siècle, où l'on commença à s'occuper avec quelque suite de l'étude de la botanique. Insensiblement, ce goût s'accrut, la science prit une forme; les plantes furent examinées et étudiées de plus près, et les voyages, les fatigues et les travaux de Daléchamp, de Bélon, traducteur de Théophraste et de Dioscoride, de Césalpin, de Clusius, de Lobel, de Prosper Alpin, des deux frères Bauhin, de Parkinson, de Magnol, etc., nous ont fourni ce que la botanique a de plus précieux et de plus exact, et ont amené les siècles heureux où elle est devenue une science complète et digne de fixer entièrement l'attention de l'homme qui cherche à s'instruire. — Avec le XVIIIe siècle commence pour la botanique, sous le rapport de la *taxonomie* ou de la partie de cette science qui s'occupe des systèmes ou des méthodes de classement, une ère nouvelle, qui s'ouvre brillamment par l'apparition du système de Tournefort. Désormais, l'histoire de la botanique sera toute ou presque toute dans l'exposition de ces méthodes auxquelles se rattachent essentiellement l'existence et l'avenir de la science. On en étudiera donc les progrès dans les parties de cet article qui vont suivre, et que nous ferons précéder seulement d'un tableau consacré à l'énumération des auteurs anciens et modernes qui ont rendu le plus de services à la botanique, et à celle de leurs principaux ouvrages. Nous plaçons en tête de ce tableau le nom d'*Aristote*, le père de toutes les sciences, en renvoyant les lecteurs à la page 87 du tom IIIe de notre *Dictionnaire* pour l'exposition des travaux dont l'histoire naturelle lui est redevable. Le dernier nom de ce tableau est celui du célèbre de Jussieu, qui a opéré une nouvelle révolution dans la science de la botanique. On trouvera à la fin de notre article les noms des principaux auteurs contemporains qui ont suivi avec le plus de succès les pas dont il a laissé les traces si fortement empreintes dans cette carrière de progrès.

ARISTOTE.

Théophraste,	225 ans avant J.-J.	*Histoire des plantes.*
Dioscoride,	Dans le 1er siècle de l'ère chrét.	*Descriptiones plantarum.*
PLINE,	*id.*	*Histoire naturelle*, en 37 liv.
Columelle,	*id.*	*De Re rusticâ*, *De arboribus*, } imprimés à Venise, pour la première fois, en 1742, dans le recueil : *Rei rusticæ authores varii.*

Galien,	dans le IIe siècle.	*Histoire des plantes.*
Tragus,	1532.	*Historia stirpium.*
Conrad Gesner,	1541.	*Catalogue des plantes.*
Adam Lonicer,	1551.	*Botanicon hist. nat.*
Dodoens,	1552.	*Stirpium pemptades* 6, *seu libri* 30.
Belon,	1553 et 1558.	*De arboribus.* *Culture et connaiss. des pl.*
Mathias Lobel,	1570, 1576 et 1581.	*Stirpium adversaria nova.* *Plantarum seu stirpium historia.* *Icones stirpium.*
L'Écluse (Clusius),	1576.	*Rariores et exoticæ plantæ.*
Césalpin,	1583.	*De plantis.*
Daléchamp,	1587.	*Historia generalis plantarum.*
Porta,	1588.	*Phytognomica.*
Prosper Alpin,	1592.	*De plantis Ægypti.*
Zaluzianski,	1592.	*Methodus herbaria.*
Gaspard Bauhin,	1596.	*Pinax.*
Guill. Lauremberg,	1626.	*Botanotheca.*
Parkinson,	1640.	*Theatrum botanicum.*
Jean Bauhin,	1650.	*Historia plantarum universalis.*
Johnston,	1661.	*Notitia regni vegetabilis.*
Rheede,	1678 à 1693.	*Hortus malabaricus.*
Morison,	1699.	*Historia plantarum universalis.*
Rai,	1682 et 1686.	*Methodus naturalis plantarum.* *Historia generalis plantarum.*
Knaut,	1687.	*Flore des environ de Halle.*
Magnol,	1689 et 1720.	*Prodromus hist. gen. plantar.* *Character plantarum novus.*
Paul Hermann,	1690.	*Floræ lugduno-batavæ flores.*
Rivin,	1690 à 1699.	*Ordines plantarum.*
Jph Pitton de Tournefort,	1694.	*Institutiones rei herbariæ.*
Boerhaave,	1710.	*Index horti Lugd. Bat.*
Chr. Knaut,	1716.	*Methodus plantarum genuina.*
Rupius,	1718.	*Flora jenensis.*
Pontedera,	1718 à 1740.	*Compendium tabul. botanicarum.* *Dissertationes.*
Buxbaum,	1728.	*Plantarum minùs cognitarum circa Bysantium et in Oriente observatarum centuriæ* 5.
Ludwig,	1737 et 1747.	Addit. au système de Rivin : *Definitiones generum auctæ et emendatæ.*
Siegesbeck,	1737.	*Botanosophiæ varioris sciagraphia.*
Linné,	*ib.*	*Classes plantarum*, etc.

Adrien Royen,	1740.	*Floræ leidensis Prodromus.*
Haller,	1742.	*Enumeratio methodica stirpium Helvetiæ indigenarum.*
Sauvages de la Croix,	1743-1751.	*Méthode établie sur la considération des feuilles.*
Morandi,	1744.	*Historia botanica practica.*
Séguier,	1745.	*Plantæ veronenses.*
Vachendorf,	1747.	*Horti ultrajectini index, sive systema botanicum.*
Heister,	1748.	*Systema plantarum generale ex fructificatione.*
Gleditsch,	1749.	Plan d'une méthode imprimé dans l'*Histoire de l'académie royale des sciences de Berlin.*
De Bergen,	1750.	*Flora Francofurtana.*
Duhamel,	1755.	*Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre.*
Allioni,	1762.	*Synopsis methodica horti taurinensis.*
Adanson,	1763.	*Familles des plantes.*
Bernard et Antoine Laurent } de Jussieu,	1768-1778.	*Genera plantarum.*

Classifications, systèmes et méthodes de botanique.

Les classifications, ou méthodes (*v.* ces mots), sortes de catalogues raisonnés, dans lesquels les êtres que l'on veut distinguer sont groupés entre eux d'après leurs différents degrés de ressemblance, sont le résultat de cette faculté qu'a notre esprit de considérer dans un objet certaines propriétés en faisant abstraction des autres. Nous allons emprunter à l'excellent *Précis d'histoire naturelle* de M. Delafosse, qui a paru il y a deux ans, les notions les plus importantes à connaître sur ce sujet, et nous en ferons l'application aux principaux systèmes établis et suivis encore aujourd'hui. — La classification ou la méthode générale, adoptée en histoire naturelle, et particulièrement applicable à la botanique, commence par partager les êtres qu'elle doit embrasser et considérer en un petit nombre de grandes divisions nommées ordinairement *classes*, et dont chacune comprend les êtres qui se ressemblent par quelques propriétés générales, c'est-à-dire qui conviennent à un très grand nombre de corps. Ces propriétés, constantes dans tous les corps qui appartiennent à la même classe, constituent le *caractère* de cette première division. Chaque classe, à son tour, se partage en divisions moins grandes, appelées *ordres* ou *familles*, dans chacune desquelles les corps se ressemblent par quelques autres propriétés générales, mais d'une moins grande généralité que celles qui caractérisent la classe; chaque famille se subdivise pareillement en groupes moins étendus, appelés *genres*, et dont chacun a pour caractères de nouvelles propriétés, communes aux corps qu'il comprend; chaque genre enfin se partage de même en un certain nombre de groupes plus petits, nommés *espèces*, et chaque espèce en un certain nombre de *variétés*. Cette classification réunit un double avantage: celui de tracer à notre esprit une méthode ou une route pour le conduire à la connaissance du nom et des propriétés d'un végétal quelconque, et celui d'of-

frir un système ou un ordre de distribution pour tous les végétaux, qui fasse connaître plus ou moins complètement leurs rapports naturels, c'est-à-dire leurs analogies et leurs différences.—Il y a dans toute classification botanique trois choses à distinguer : 1° la formation des groupes fondamentaux, appelés *espèces*, *genres*, *variétés*, d'après des principes qui sont assez fixes et assez généralement admis par les naturalistes, en sorte que toutes les classifications sont à peu près d'accord en ce point; 2° l'emploi de certains caractères, pour former des associations d'un degré plus élevé, comme celles que l'on nomme *ordres*, *familles* et *classes* : c'est en cela surtout que diffèrent les classifications proposées, dont le mode varie selon le choix et la combinaison des caractères qui leur servent de base; 3° la nomenclature, ou l'ensemble des dénominations adoptées pour désigner les plantes et établies selon certaines règles de convention. — En comparant les végétaux les uns avec les autres, on s'est aperçu qu'un certain nombre offraient des caractères presque entièrement semblables, et jouissaient de la propriété de se reproduire avec ces mêmes caractères. Chacun de ces végétaux a formé ce qu'on appelle un *individu*, et la réunion de tous les individus semblables, considérée comme un être abtrait, a constitué une *espèce*. L'*espèce* est donc la collection de tous les individus qui se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à tous les autres, et qui peuvent, par une fécondation réciproque, reproduire de nouveaux individus fertiles et semblables à eux, de telle sorte qu'on peut, par analogie, les supposer tous sortis originairement d'un seul individu. Les individus composant une espèce peuvent offrir quelques différences de grandeur, de coloration, d'odeur, etc., et tous ceux qui présentent la même modification peuvent être compris sous le nom de *variété*. Ces modifications de l'espèce sont dues à l'influence des circonstances extérieures, telles que le changement de sol et de climat, et à l'*hybridité*, c'est-à-dire au croisement des races. Elles diffèrent des espèces proprement dites en ce que, dans l'état de nature, elles ne se reproduisent point de graines avec tous leurs caractères. En comparant les espèces entre elles, on a vu que certaines se ressemblaient beaucoup par tout l'ensemble de leur structure, sans jamais cependant pouvoir se changer l'une dans l'autre. On a fait de la réunion de ces espèces semblables une nouvelle association, qui a été désignée par le nom de *genre*. Le *genre* est donc la collection des espèces qui ont entre elles une ressemblance frappante dans l'ensemble de leurs organes. C'est surtout dans les organes de la fructification que se trouve marquée au plus haut point la ressemblance des espèces d'un même genre; les caractères qui servent à les distinguer entre elles sont en général tirés des organes de la végétation, c'est-à-dire des feuilles, de la tige et des racines. — Les principes de nomenclature universellement admis en botanique sont ceux que le célèbre Linné a établis le premier, et qui consistent à composer le nom d'une plante de deux mots, l'un substantif et l'autre adjectif. S'il avait fallu avoir un nom distinct pour chaque végétal, le nombre en eût été prodigieux. Linné eut l'heureuse idée de ne désigner par des noms substantifs que les genres, beaucoup moins nombreux que les espèces : ces noms substantifs, communs à toutes les espèces d'un genre, et analogues en quelque sorte à nos noms de famille, furent appelés *noms génériques*, et, pour avoir une dénomination qui fût propre à chacune des espèces du genre, Linné n'eut besoin que d'ajouter au nom générique une épithète qui indiquât quelque particularité de l'espèce. Ces adjectifs, qui variaient d'une espèce à l'autre dans le même genre, et qui étaient analogues à nos noms de baptême, il les appela *noms spécifiques*. Par cette ingénieuse combinaison, le nombre immense des noms de plantes se trouva réduit à un terme peu considérable, eu égard au nombre des espèces. Aujourd'hui deux mille noms

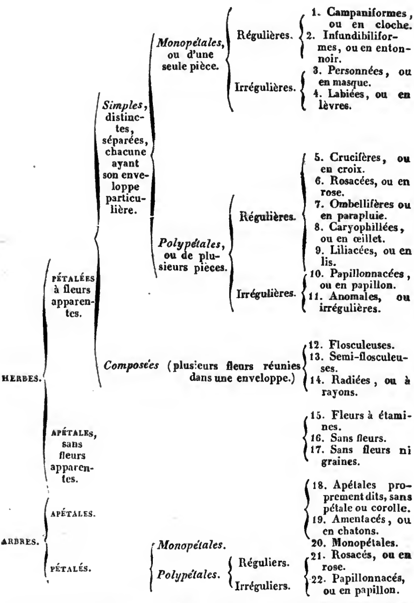
de genres et une quantité de noms spécifiques beaucoup moindre suffisent pour désigner les 40 ou 50 mille végétaux connus. Il faut remarquer que les noms d'espèces, qui sont toujours des adjectifs, peuvent être employés plusieurs fois, non dans un même genre, mais dans des genres différents, puisqu'ils sont joints à des substantifs dont ils ne font qu'indiquer une qualification.—De même qu'en groupant ensemble les espèces qui ont entre elles une analogie marquée on en a fait des genres, de même, en réunissant ensemble les genres qui se ressemblent beaucoup et qui sont liés par des caractères communs, on en compose des tribus nouvelles, appelées *ordres* ou *familles*, et qui ne sont autre chose que de grands genres. Les ordres, groupés ensuite d'après un caractère plus général, forment les *classes*, qui sont les divisions les plus élevées du règne végétal. Ainsi, dans toute classification botanique, on distingue de grandes divisions, appelées *classes*, dont chacune est subdivisée en groupes plus petits, que l'on appelle *genres*: chaque genre se partage à son tour en *espèces*, et ces dernières ne contiennent plus que des *individus* ou des *variétés*. —Mais, quoique soumises à cette marche commune, et s'accordant même en général dans l'établissement des genres et des espèces, les classifications en botanique peuvent différer beaucoup, selon les principes suivis dans la formation des divisions supérieures. On peut en effet établir ces divisions d'après des caractères tirés d'un seul organe ou d'un petit nombre d'organes, en négligeant tous les autres; ou bien on peut les établir d'après les caractères fournis par l'ensemble de l'organisation étudiée dans ses détails. Aussi l'on connaît aujourd'hui en botanique un assez grand nombre de méthodes que l'on peut rapporter aux trois sortes suivantes : les *méthodes analytiques*, ou *dichotomiques*; les *méthodes* ou *systèmes artificiels*, et les *méthodes naturelles*. 1° Les *méthodes analytiques* ou *dichotomiques* ne satisfont qu'à l'une des deux exigences de toute classification, à celle de faire arriver aisément au nom d'une plante : telle est la *méthode de Lamarck*. 2° Les *méthodes* ou *systèmes artificiels*, qui participent également du système et de la méthode, mais auxquelles on s'accorde assez généralement à donner le nom spécial de *systèmes*, ont pour but principal de faire trouver avec plus ou moins de facilité le nom des êtres qu'elles comprennent; en même temps, elles nous font connaître quelques-uns de leurs rapports, mais seulement lorsqu'on envisage ces êtres sous un point de vue particulier. Ce qui caractérise un pareil système, c'est que les caractères des classes sont tirés sous des modifications d'un seul organe; tel est le système connu sous le nom de *méthode de Tournefort*, qui est basé principalement sur la considération des différentes formes de la corolle, et tel est encore le *système de Linné*, dont les classes sont établies sur des caractères tirés uniquement des étamines. 3° Les *méthodes naturelles*, qui ont pour but principal de faire connaître les vrais rapports des végétaux, retiennent communément le nom spécial de *méthode*; mais il semble qu'on devrait plutôt leur donner le nom de *système naturel*, celui de *méthode* convenant beaucoup mieux aux classifications qui n'ont d'autre objet que de tracer une route pour arriver promptement au nom d'une plante. Leurs divisions ne sont point établies d'après la considération d'un seul organe; mais les caractères offerts par toutes les parties des plantes concourent à les former : telle est la *méthode de Jussieu*.

Méthode ou système artificiel de Tournefort.

Cette méthode comprend vingt-deux classes, dont les caractères sont tirés de la consistance et de la grandeur de la tige, de la présence ou de l'absence de la corolle, de l'isolement de chaque fleur ou de leur réunion dans un même involucre, de l'intégrité ou de la division de la corolle, de sa régularité ou de son irrégularité.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA MÉTHODE ARTIFICIELLE DE TOURNEFORT.

Classes.



- HERBES.
  - PÉTALÉES à fleurs apparentes.
    - *Simples*, distinctes, séparées, chacune ayant son enveloppe particulière.
      - *Monopétales*, ou d'une seule pièce.
        - Régulières.
          - 1. Campaniformes, ou en cloche.
          - 2. Infundibiliformes, ou en entonnoir.
        - Irrégulières.
          - 3. Personnées, ou en masque.
          - 4. Labiées, ou en lèvres.
      - *Polypétales*, ou de plusieurs pièces.
        - Régulières.
          - 5. Crucifères, ou en croix.
          - 6. Rosacées, ou en rose.
          - 7. Ombellifères ou en parapluie.
          - 8. Caryophillées, ou en œillet.
          - 9. Liliacées, ou en lis.
        - Irrégulières.
          - 10. Papillonnacées, ou en papillon.
          - 11. Anomales, ou irrégulières.
    - *Composées* (plusieurs fleurs réunies dans une enveloppe.)
      - 12. Flosculeuses.
      - 13. Semi-flosculeuses.
      - 14. Radiées, ou à rayons.
  - APÉTALES, sans fleurs apparentes.
    - 15. Fleurs à étamines.
    - 16. Sans fleurs.
    - 17. Sans fleurs ni graines.
- ARBRES.
  - APÉTALES.
    - 18. Apétales proprement dits, sans pétale ou corolle.
    - 19. Amentacés, ou en chatons.
  - PÉTALÉS.
    - *Monopétales.*
      - 20. Monopétales.
    - *Polypétales.*
      - Réguliers.
        - 21. Rosacés, ou en rose.
      - Irréguliers.
        - 22. Papillonnacés, ou en papillon.

Tournefort, par l'établissement rigoureux des genres et des espèces, a rendu de grands services à la science; mais un grand vice de sa méthode est cette division inutile des végétaux en *herbes* et en *arbres*, d'où résulte la répétition de plusieurs genres.

Système de Linné.

De tous les moyens inventés pour coordonner les végétaux et faciliter la recherche de leurs noms, le système de Linné est, sans contredit, un des plus simples : aussi a-t-il été presque généralement adopté. Il repose entièrement sur les caractères que l'on peut tirer des organes reproducteurs, c'est-à-dire des *étamines* et des *pistils*. Les classes sont établies d'après les étamines, les ordres ou subdivisions des classes le sont, en général, d'après les pistils. — Ce système comprend *vingt-quatre classes*, dont vingt sont consacrées aux plantes à fleurs hermaphrodites, trois aux plantes à fleurs unisexuelles, et une seule aux plantes à fleurs nulles ou invisibles. Les dix premières classes renferment toutes les plantes à fleurs hermaphrodites, dont les étamines sont libres, égales et en nombre déterminé.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU SYSTÈME SEXUEL DE LINNÉ.

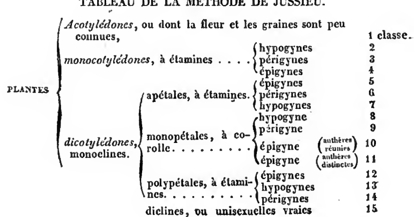
	DIVISIONS.	SOUS-DIVISIONS.		CLASSES.
I. FLEURS à organes sexuels apparents. (*Phanérogames.*)	1° Monoclines ou *hermaphrodites*, ou étamines et pistils situés dans la même fleur.	1° Les étamines n'étant unies par aucune de leurs parties, égales et au nombre de	une.	1 monandrie.
			deux.	2 diandrie.
			trois.	3 trianderie.
			quatre	4 tétrandrie.
			cinq	5 pentandrie.
			six.	6 hexandrie.
			sept.	7 heptandrie.
			huit.	8 octandrie.
			neuf.	9 ennéandrie.
			dix.	10 décandrie.
			douze.	11 dodécandrie.
			souvent 20, adhérant au calice. . . .	12 isocandrie.
			plus de 20 jusqu'à 100, n'adhérant pas au calice	13 polyandrie.
		2° Les étamines étant inégales, et deux toujours plus courtes.	ayant 2 filets plus longs. .	14 didynamie.
			ayant 4 filets plus longs. .	15 tétradynamie.
		3° Les étamines étant réunies par quelques-unes de leurs parties ou avec le pistil.	1° *par les filets* en un corps. .	16 monadelphie.
			en deux corps.	17 diadelphie.
			en plusieurs corps	18 polyadelphie.
			2° *par les anthères* en forme de cylindre . .	19 syngénésie.
			attachées au pistil	20 gynandrie.
	2° Diclines ou *uni-sexuelles*, ou étamines et pistils dans des fleurs différentes.	1° sur le même pied.		21 monœcie.
		2° sur des pieds différents . . .		22 diœcie.
		3° sur des pieds différents, ou sur le même pied avec des fleurs hermaphrodites		23 polygamie.
II. FLEURS à organes sexuels non apparents				24 cryptogamie.

A l'aide de cet échafaudage de divisions et de caractères, on est conduit pas à pas, dit M. Delafosse, à connaître le nom, et par suite les propriétés de la plante que l'on voit pour la première fois. On cherche d'abord dans cette plante l'un des caractères qui servent à distinguer les vingt-quatre classes; ce caractère trouvé, on sait dans quelle classe est la plante dont il s'agit, et on n'a plus à la reconnaître que parmi celles qu'elle renferme, dont le nombre est seulement de plusieurs centaines, ou au plus de quelques milles. Le caractère de l'ordre, que l'on cherche ensuite, réduit bientôt ce nombre à une ou deux centaines environ, et celui du genre à quelques dixaines, parmi lesquelles on parvient aisément à reconnaître l'espèce à son caractère particulier. Cette opération présente à peu près la même marche qu'un dictionnaire, où, pour trouver le mot donné, on cherche successivement la première, la seconde, la troisième et les autres lettres du mot. Mais une pareille méthode, fondée sur une certaine classe de caractères choisis arbitrairement, est propre seulement à faire découvrir le nom des plantes, et non à faire connaître leurs véritables rapports. Ce dernier objet est rempli par la *méthode naturelle*, dans laquelle les caractères, tirés de toutes les parties des végétaux, concourent à former les divisions successives, dans l'ordre de leur plus grande valeur ou de leur plus grande généralité. La difficulté d'établir une pareille méthode tient à l'appréciation de la valeur relative des différents caractères comparés entre eux; car les différences qui distinguent les êtres organisés ne sont pas toutes d'égale valeur, et il ne suffit pas de les compter, il faut les peser pour ainsi dire. Bernard de Jussieu est le premier botaniste qui ait posé pour principe fondamental de la méthode naturelle la *subordination des caractères*. Sa méthode étant la plus rationnelle et la plus parfaite que nous ayons jusqu'ici, nous allons la décrire avec quelque détail.

Méthode de Jussieu.

La méthode de cet auteur a, sur toutes les autres, l'avantage de conserver les familles naturelles, de rassembler les plantes analogues par leurs vertus, et de présenter un tableau gradué de l'organisation végétale, depuis la plante la plus simple jusqu'à celle qui est la plus compliquée. Elle comprend trois grandes divisions primordiales, subdivisées en quinze *classes;* chacune de ces classes se compose d'un nombre plus ou moins considérable d'*ordres* ou de *familles naturelles;* chaque famille est partagée en un certain nombre de *genres*, et chaque genre comprend nn nombre plus ou moins grand d'*espèces*.

TABLEAU DE LA MÉTHODE DE JUSSIEU.



PLANTES	*Acotylédones*, ou dont la fleur et les graines sont peu connues,				1 classe.
	monocotylédones, à étamines		hypogynes		2
			périgynes		3
			épigynes		4
	dicotylédones, monoclines.	apétales, à étamines.	épigynes		5
			périgynes		6
			hypogynes		7
		monopétales, à corolle.	hypogyne		8
			périgyne		9
			épigyne	(anthères réunies)	10
			épigyne	(anthères distinctes)	11
		polypétales, à étamines.	épigynes		12
			hypogynes		13
			périgynes		14
		diclines, ou unisexuelles vraies			15

M. de Jussieu, profitant des travaux des botanistes qui ont adopté son système, a perfectionné sa méthode et augmenté le nombre de ses familles, qui n'était d'abord que de 100, et qui s'élève maintenant à 164. Nous allons en donner le tableau, en indiquant les types des familles et en y ajoutant les noms que l'on emploie pour désigner chaque classe.

SECTION I.

PLANTES ACOTYLÉDONES.

CLASSE I. *Acotylédonie.*

1. Algues.
2. Champignons.
3. Hypoxylées.
4. Lichens.
5. Hépatiques.
6. Mousses.
7. Lycopodiacées.
8. Fougères.
9. Characées.
10. Equisétacées.
11. Salviniées.

SECTION II.

PLANTES MONOCOTYLÉDONES.

CLASSE II. *Monohypogynie.*

12. Fluviales.
13. Saururées.
14. Pipéritées.
15. Aroïdes.
16. Typhinées.
17. Cypéracées.
18. Graminées.

CLASSE III. *Monopérigynie.*

19. Palmiers.
20. Asparaginées.
21. Restiacées.
22. Joncées.
23. Commélinées.
24. Alismacées.
25. Butomées.
26. Juncaginées.
27. Colchicées.
28. Liliacées.
29. Bromeliacées.
30. Asphodelées.
31. Hémérocallidées.

CLASSE IV. *Monoépigynie.*

32. Dioscorées.
33. Narcissées.
34. Iridées.
35. Hæmodoracées.
36. Musacées.
37. Amomées.
38. Orchidées.
39. Nymphæacées.
40. Hydrocharidées.
41. Balanophorées.

SECTION III.

PLANTES DICOTYLÉDONES.

I. Apétales.

CLASSE V. *Epistaminie.*

42. Aristolochiées.

CLASSE VI. *Péristaminie.*

43. Osyridées.
44. Myrobolanées.
45. Elæagnées.
46. Thymelées.
47. Protéacées.
48. Laurinées.
49. Polygonées.
50. Begoniacées.
51. Atriplicées.

CLASSE VII. *Hypostaminie.*

52. Amaranthacées.
53. Plantaginées.
54. Nyctaginées.
55. Plumbaginées.

II. Monopétales.

CLASSE VIII. *Hypocorollie.*

56. Primulacées.
57. Lentibulariées.
58. Rhinanthacées.
59. Orobanchées.
60. Acanthacées.
61. Jasminées.
62. Pédalinées.
63. Verbénacées.
64. Myoporynées.
65. Labiées.
66. Personées.
67. Solanées.
68. Borraginées.
69. Convolvulacées.
70. Polémoniacées.
71. Bignoniacées.
72. Gentianées.
73. Apocinées.
74. Sapotées.
75. Ardisiacées.

CLASSE IX *Péricorollie.*

76. Ébénacées.
77. Chléniacées.
78. Rhodoracées.
79. Epacridées.
80. Ericinées.
81. Campanulacées.
82. Lobéliacées.
83. Gesnériacées.
84. Stylidiées.
85. Goodenoviées.

CLASSE X. *Epicorollie synanthérie.*

86. Chicoracées.
87. Cynarocéphales.
88. Corymbifères.
89. Calycérées.

CLASSE XI. *Epicorollie corisanthérie.*

90. Dipsacées.
91. Valérianées.
92. Rubiacées.
93. Caprifoliacées.
94. Loranthées.

III. Polypétales.

CLASSE XII. *Epipétalie.*

95. Araliacées.
96. Ombellifères.

CLASSE XIII. *Hypopétalie.*

97. Renonculacées.
98. Papavéracées.
99. Fumariacées.
100. Crucifères.
101. Capparidées.
102. Sapindacées.
103. Acérinées.
104. Hippocratées.
105. Malpighiacées.
106. Hypéricées.
107. Guttifères.
108. Olacinées.
109. Aurantiacées.
110. Ternstromiées.
111. Théacées.
112. Méliacées.
113. Vinifères.
114. Géraniacées.
115. Malvacées.
116. Bytnériacées.
117. Magnoliacées.
118. Dilléniacées.
119. Ochnacées.
120. Simaroubées.
121. Anonacées.
122. Ménispermées.
123. Berbéridées.
124. Hermannieés.
125. Tiliacées.
126. Cistées.
127. Violariées.
128. Polygalées.
129. Diosmées.
130. Rutacées.
131. Caryophyllées.
132. Trémandrées.
133. Linacées.
134. Tamariscinées. n

CLASSE XIV. *Péripétalie.*

135. Paronychiées.
136. Portulacées.
137. Saxifragées.
138. Cunoniacées.
139. Crassulées.
140. Opuntiacées.
141. Ribésiées.
142. Loasées.
143. Ficoïdées.
144. Cercodiennes.
145. Onagraires.
146. Myrtées.
147. Mélastomées.
148. Lythraires.
149. Rosacées.
150. Calycanthées.
151. Blacwelliacées.
152. Légumineuses.
153. Térébinthacées.
154. Pittospermes.
155. Rhamnées.

CLASSE XV. *Diclinie.*

156. Euphorbiacées.
157. Cucurbitacées.
158. Passiflorées.
159. Myristicées.
160. Urticées.
161. Monimiées.
162. Amentacées.
163. Conifères.
164. Cycadées.

— Tel est le système qui a prévalu sur tous les autres jusqu'à ce jour. Plusieurs botanistes, le trouvant difficile pour des commençants, ont voulu le combiner de différentes manières pour en rendre l'étude plus aisée; mais leurs efforts n'ont pas toujours répondu à cette intention. Nous allons dire un mot du travail de M. de Candolle et de celui de M. de Lamarck, qui sont ceux qui nous semblent avoir obtenu jusqu'ici les meilleurs résultats dans cette tentative épineuse.

Méthode de M. de Candolle.

Voici la marche que M. de Candolle a suivie pour la coordination des familles dans sa *Théorie élémentaire de botanique*, excellent ouvrage que nous recommanderons à ceux qui veulent étudier la science sous ses rapports philosophiques. Au lieu de prendre, comme Jussieu, les caractères des grandes classes dans le nombre des cotylédons, qui est variable et assez difficile à reconnaître, il les a tirés de leur insertion ou position relative; et au lieu de partir des végétaux les plus simples pour s'élever jusqu'à ceux qui ont l'organisation la plus compliquée, il part des végétaux les plus complets, et par conséquent les mieux connus, de ceux qui offrent le plus grand nombre d'organes distincts, pour descendre graduellement jusqu'à ces végétaux d'une organisation très simple, qui forment en quelque sorte le passage au règne animal. Il a établi seize classes de plantes, qu'on ne doit pas cependant considérer d'une manière rigoureuse. Ce sont : 1° les plantes maritimes ou salines; 2° les plantes marines; 3° les plantes aquatiques; 4° les plantes des marais d'eau douce; 5° les plantes des prairies et des pâturages secs; 6° les plantes des terrains cultivés; 7° les plantes des rochers; 8° les plantes des sables; 9° les plantes des lieux stériles; 10° les plantes des décombres; 11° les plantes des forêts; 12° les plantes des buissons; 13° les plantes souterraines; 14° les plantes des montagnes; 15° les plantes parasites; 16° les plantes fausses parasites.

Méthode analytique de Lamarck.

Cette méthode, indépendante de tout système particulier de classification, n'est, à vrai dire, qu'une sorte de dictionnaire ou de table analytique, dans laquelle on va chercher le nom générique d'une plante que l'on a sous les yeux, ou son nom spécifique, quand ce nom de genre est connu. Lamarck a senti que la marche la plus simple que l'on puisse tracer à l'esprit, pour lui faciliter la recherche du nom d'une plante, consiste à partager d'abord le règne végétal en deux grandes divisions tellement tranchées que l'on voie tout de suite dans laquelle des deux se trouve la plante en question, en sorte que la difficulté du choix soit réduite à moitié; à partager de même chacune de ces divisions en deux parties, puis chacune de ces parties en deux autres, jusqu'à ce que, par une suite de pareilles bissections, on arrive à n'avoir plus à choisir qu'entre deux plantes, dont l'une soit celle dont on cherche le nom. Il ne s'agit alors que d'établir, pour chacune de ces divisions dichotomiques ou de ces bifurcations, deux caractères contradictoires qui soient présentés en regard et sous forme de question, de manière à ne laisser de choix qu'entre deux propositions opposées. Cette méthode est surtout propre pour l'étude de la botanique. En effet, l'élève le moins exercé n'éprouve aucun embarras à choisir entre ces deux propositions celle qui convient à la plante qu'il a sous les yeux, et il est conduit par un numéro de renvoi à d'autres questions, et ainsi successivement jusqu'à ce qu'il parvienne à celle qui doit lui faire connaître le nom cherché. Lamarck et M. de Candolle ont fait une heureuse application de cette méthode aux plantes de toute la France dans l'important ouvrage qu'ils ont publié sous le nom de *Flore française*, et un travail du même genre a été fait par M. Bautier pour les plantes de la *Flore parisienne*, en particulier.

Après MM. de Candolle et de Lamarck, nous citerons parmi les modificateurs du système de Jussieu, MM. Loiseleur-Deslongchamps et Marquis, MM. Mirbel, Brown, Cassini, Humboldt, Desfontaines, etc., qui tous ont rendu des services plus ou moins précieux à la science. MM. Richard et Mérat, de leur côté, ont apporté des modifications au système de Linné, et M. Guiart à celui de Tournefort. Au moment où nous écrivons, un naturaliste distingué, M. Achille Comte, publie sous le titre de *Tableaux méthodiques du règne végétal* un ouvrage très remarquable, qui est aussi une modification de la méthode de Jussieu, et dans lequel l'auteur a introduit la classification du *règne animal* de M. Cuvier. — Aujourd'hui que l'on possède plus de trente mille espèces de végétaux différents connus à la surface du globe et *décrits*, nombre que l'on peut hardiment porter à cinquante mille, en réunissant tout ce qui existe de non décrit dans les diverses collections européennes, et qui s'élèverait sans doute à plus de cent mille, si toutes les richesses végétales qui parent les deux continents et l'universalité des îles étaient connues, il serait bien désirable qu'une méthode générale et unique vînt fondre et remplacer toutes celles qui se partagent encore le domaine de la science et pût servir de guide au milieu de ce labyrinthe, de ce dédale effrayant de nomenclatures qui l'encombrent de toutes parts et qui en rendent l'étude quelquefois fatigante. Il serait bien à propos qu'on pût faire ici, par exemple, ce qui a été fait si heureusement en France pour le système des poids et mesures. Mais ce vœu que nous formons dans l'intérêt d'une science que les savants jugeraient peut-être alors trop accessible au vulgaire, quelle sagesse et quelle puissance de génie sauront le réaliser! Il ne faudrait pas moins qu'un congrès scientifique pour venir à bout d'une pareille tâche, et l'Europe est encore trop occupée aujourd'hui de congrès politiques pour espérer de lui voir accorder aux intérêts de la science la part que celle-ci devrait naturellement occuper dans les intérêts généraux.

Signes particulièrement usités en botanique.

On emploie en botanique des signes de convention, soit pour indiquer la durée de la vie des végétaux, soit pour désigner la nature de leurs organes sexuels.

Les plantes *annuelles* sont désignées par le signe du soleil ☉

Les plantes *bisannuelles* par celui de Mars ♂

Les plantes *vivaces* par celui de Jupiter ♃

Les plantes *ligneuses* (arbres, arbrisseaux) par celui de Saturne ♄

Les individus ou les fleurs *femelles* par celui de Vénus ♀

Les individus ou les fleurs *mâles* par celui de Mars, dont la flèche, au lieu d'être inclinée, est placée verticalement ♂

Les individus ou les fleurs *hermaphrodites* par les signes de Mars et de Vénus réunis ⚥

Les individus ou les fleurs qui par suite d'avortement sont *privés d'organes mâles et femelles*, c'est-à-dire d'étamines et de pistils, par deux zéros réunis O-O

Volubile à gauche ☾

Volubile à droite ☽

(*Voy.* les articles HERBIER, PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE, PLANTES, VÉGÉTAUX, etc.)

BOTANIQUE FOSSILE. On trouve dans les couches de la terre de nombreux débris de végétaux : presque toujours la substance ligneuse a disparu pour faire place à des matières minérales; mais les formes de l'organisation se sont conservées dans leurs détails les plus délicats. A voir les zones concentriques des bois, les nervures des feuilles, les contours des corolles si nettement dessinés, on dirait que la nature a voulu former un herbier en témoignage de son antique fécondité. L'étude de ces débris a acquis de nos jours assez d'importance pour constituer une branche séparée des sciences naturelles sous le nom de *botanique fossile*.—Ce n'est pas d'un seul jet que s'est formée la surface actuelle du globe; l'action du feu central en a fait surgir successivement divers lambeaux du sein des mers. A mesure que ces terres venaient au jour, la vie a pris naissance à leur surface; puis elle s'est développée pendant de longues périodes de tranquillité. Tout à coup, par une débâcle des fluides ignés de l'intérieur, des mers ont été jetées sur les terres anciennes, et des terres nouvelles ont été soulevées. Il est à croire que ces cataclysmes ont fait plus d'une fois place nette sur tout le globe, ou du moins sur de vastes portions de sa surface; en laissant après eux une autre distribution des terres, un autre état météorologique, ils ont, pour ces conditions nouvelles d'existence, nécessité l'apparition d'êtres entièrement nouveaux. Dans les intervalles de ces bouleversements, les mers ont déposé des sédiments immenses dans lesquels ont été enfouies les dépouilles de la vie organique du monde précédent. Enfin, de nouvelles poussées des forces souterraines ont porté ces débris à la hauteur plus ou moins grande où nous les voyons aujourd'hui. On a nommé avec raison les corps organisés fossiles les médailles de la terre; car en eux est écrite toute l'histoire de ses révolutions. Quoique la botanique ne puisse pas énumérer autant de richesses fossiles que la zoologie, et que par suite de la différence d'organisation les végétaux aient laissé dans leurs moules des empreintes plus incomplètes, plus énigmatiques que les animaux, c'est cependant à la botanique que l'archéologie de la terre doit les résultats aussi précis qu'intéressants auxquels elle est parvenue dans ces derniers temps. — La présence des végétaux fossiles dans les couches de la terre n'avait pas attiré l'attention des anciens. On ne paraît s'en être occupé qu'à la renaissance des lettres. Alors on remarqua les bois fossiles, et surtout les grands troncs d'arbres répandus dans toutes les parties du monde. Quelques naturalistes n'y virent que des jeux de la nature, d'autres, plus nombreux et plus près de la vérité, soutinrent que c'étaient

les restes d'arbres détruits par le déluge. Pendant le XVIIe siècle plusieurs ouvrages traitèrent des végétaux fossiles. Le plus remarquable est celui de Scheuchzer (1709) intitulé : *Herbarium diluvianum*. En 1718, l'illustre Bernard de Jussieu remarquait avec sagacité que les végétaux des houillères diffèrent beaucoup de ceux de nos climats, et se rapprochent davantage de ceux de la zone équatoriale. Toutefois, l'imperfection de la botanique et la nullité de la géologie à cette époque ne permettaient pas d'élever ces études jusqu'à des généralités. C'est seulement depuis que Cuvier eut montré l'importance des recherches sur les êtres organisés fossiles pour la chronologie du globe, et surtout depuis 1820, que l'étude des végétaux fossiles a pris un grand élan. Nous devons dire à la gloire de la France que M. Adolphe Brongniart a été le plus habile et le plus heureux des savants qui ont cherché à reconstruire l'histoire du monde primitif au moyen des diverses périodes de la végétation. — Les végétaux fossiles se trouvent à divers états. Ils sont ordinairement tourbeux ou carbonisés, pétrifiés ou minéralisés. Dans quelques circonstances, ils n'ont pas subi de décomposition, ou ne sont que faiblement altérés. Telles sont les forêts sous-marines que l'on connaît sur plusieurs points des côtes de France ou d'Angleterre. Enterrées par des catastrophes assez récentes sous des couches de sable, de limon et de cailloux, elles offrent des arbres tous renversés dans le même sens, et souvent encore debout sur leurs racines. Sur les côtes de la Manche, et dans les marais du Cotentin, les habitants pêchent ces arbres, qu'ils emploient comme bois de charpente. La conservation de ces arbres tient à ce que, par leur submersion, ils se sont trouvés à l'abri du contact de l'air, dont l'oxygène décompose les matières végétales en leur enlevant leur carbone. — La tourbe, les lignites, la houille, l'anthracite, ces charbons de terre si connus par leurs usages calorifiques, ne sont que des amas de végétaux enfouis, et plus ou moins altérés par l'action des eaux ou du feu. Le jayet et le bois bitumineux appartiennent au même ordre de phénomènes. L'inégalité de force des causes qui ont produit l'enfouissement, l'éloignement de l'époque à laquelle il a eu lieu, et la nature des bouleversements qui ont postérieurement remanié ces dépôts, rendent raison des grandes différences physiques qu'ils présentent. Les plus anciens sont ceux dont la carbonisation est la plus parfaite et la densité la plus grande. Il semble qu'à mesure qu'on s'éloigne de l'origne des choses, la texture de ces amas devient plus lâche et plus ligneuse, et, dans les formations voisines de l'époque actuelle, on les trouve souvent à l'état de terre ou de vase. Les tourbières sont dans ce cas, et près de Cologne, sur les bords du Rhin, on exploite, sous le nom de *terre de Cologne*, d'énormes amas de bois changés en terreau, et recouverts seulement d'une couche de cailloux roulés, amas qui ont jusqu'à 50 pieds d'épaisseur. Les amas de houille étaient aussi de vastes tourbières que la superposition de plusieurs lits de grès et d'argile ont dû amener successivement à un état plus compacte, à l'état de lignite peut-être. Puis sont venues les éjections de porphyres et melaphyres; et c'est sans doute à l'action de ces roches en fusion qu'est due la carbonisation complète des anciens amas de végétaux. On sait, en effet, par les exemples qu'en offre l'Auvergne, que des lignites recouverts par des coulées et des déjections volcaniques ont pris l'apparence de la houille ou de l'anthracite. — Les végétaux pétrifiés sont communs dans presque tous les terrains de sédiments supérieurs; le plus souvent, la silice, sous la forme de jaspe, d'agate, d'onyx et surtout de silex, a remplacé le ligneux antérieurement à l'enfouissement des végétaux dans le milieu où on les trouve aujourd'hui. Ainsi, dans les gypses des environs de Paris, il y a des palmiers changés en silex. Dans le Wurtemberg, on connaît aussi une forêt

entière de palmiers pétrifiés. La transformation du ligneux en calcaire, en gypse et en argile est plus rare. Ordinairement les plantes et les parties délicates des grands végétaux n'ont laissé que leur empreinte, de sorte que dans les schistes et les calcaires on ne trouve guère que les moules de quelques parties de la surface des végétaux. — Quelquefois au ligneux se sont substitués des matières et des minerais métalliques. On peut citer les épis imprégnés de cuivre, d'argent et d'autres métaux trouvés en Suisse et près de Frankemberg en Hesse, les arbres convertis en minerai de cuivre des monts Ourals, les végétaux changés en fer sulfuré de plusieurs tourbières; en Bretagne et à Versailles, on a découvert des arbres entiers convertis en tripoli. Enfin, les minerais de fer qui gisent en amas dans les landes de Gascogne ont pour matrices d'innombrables fragments de bois agglutinés. —On a trouvé dans les calcaires oolitiques de l'Italie, et dans les mines de sel de la Pologne un bois fossile à odeur de truffe qu'on a nommé *tartufite xyloïde*. — L'organisation fermentescible des fruits en fait le produit le plus sujet à destruction du règne végétal; quelques-uns cependant ont conservé leurs formes par la pétrification. Ainsi, de la terre de Cologne on retire parfois des fruits que l'on croit appartenir au palmier areca. — Il n'est pas jusqu'aux résines qui n'aient laissé des témoins de leur existence dans les terrains de sédiments. Il suffit de citer le caoutchouc fossile du Derbyshire, et le succin des côtes de la Baltique et des lignites parisiens. — Tous les terrains de sédiment, c'est-à-dire tous ceux qu'ont déposés les eaux, contiennent des débris de végétaux fossiles. Presque tous ces végétaux sont terrestres, quelques-uns marins. Etudiés dans leur ensemble et dans leurs rapports entre eux et avec la végétation actuelle, ils semblent prouver que trois grandes périodes organiques ont précédé la nôtre depuis la formation de notre planète. Pour prendre une idée de ce curieux résultat, il nous faut remonter à l'origine de la vie sur la terre. A-t-elle commencé par les animaux infusoires, ou croirons-nous, d'après la Genèse, que la création des végétaux a précédé celle des animaux? enfin, admettrons-nous que leur apparition fut simultanée? La question est restée indécise. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans la première période de la vie, on trouve et des animaux invertébrés, la plupart sans analogues avec les animaux actuels, et des végétaux d'une organisation simple très différents par leurs dimensions et leur habitation des végétaux actuels. Cette période s'étend depuis les premiers dépôts de sédiment jusqu'à celui de la houille, qui résulta de la destruction de la végétation primitive. Les végétaux de cette époque sont remarquables par la simplicité des caractères, le peu de variété des familles, et surtout les grandes dimensions des espèces. Les Européens ne peuvent songer sans admiration au luxe prodigieux de formes et de dimensions que déploie la nature dans la végétation des régions équinoxiales. Là, les palmiers prennent toute leur hauteur, décroissant à mesure qu'ils s'éloignent de l'équateur, et disparaissant avant d'avoir atteint le milieu des zones tempérées. Là, plusieurs fougères sont aussi grandes et aussi fortes que des arbres, s'élevant ordinairement à 8 et 10 pieds, quelquefois jusqu'à 25, et cependant ce qui nous paraît maintenant vigueur et puissance n'est, si nous le comparons à la flore antédiluvienne, que dégénération et rachitisme. Car les fougères n'avaient pas moins de 40 à 50 pieds de hauteur, les équisétacées de 10 à 15 pieds, les lycopodes de 60 à 70 pieds, tandis que nos équisétacées et nos lycopodes ne sont que des plantes herbacées. Les grands végétaux de cette classe ne se trouvent aujourd'hui que dans les îles basses de la zone équatoriale, sous l'influence d'un climat à la fois chaud et humide, et plus ces îles sont éloignées des continents, plus la proportion de ces végétaux y croît.—Des faits importants ressortent de ces rapprochements; la surface de

la terre ne formait originairement que des îles au milieu d'une vaste mer sans continents, et puisque la chaleur actuelle de la zone torride ne suffirait pas pour développer les énormes végétaux des houillères, il est évident que la température de ces îles était beaucoup plus élevée que ne l'est aujourd'hui celle d'aucun point de la terre. De plus, comme il n'y avait pas encore de montagnes très proéminentes au-dessus des mers, la température était beaucoup plus uniforme qu'aujourd'hui : ce que prouve l'uniformité des végétaux que l'on reconnaît dans toutes les houillères du monde. La position géographique des houillères démontre encore la haute température du globe dans les temps primitifs. En effet, on a remarqué que toutes les houillères appartenaient aux zones tempérées, d'où l'on a conclu avec raison que la végétation n'avait pu s'établir sous les parallèles voisins de l'équateur, à cause de l'élévation de la température, et que la zone torride formait autour de la terre une large ceinture de déserts brûlants. Il est évident que la végétation dont je viens de donner une idée ne pouvait nourrir les animaux de notre époque. Aussi, la mer avait-elle seule des habitants, c'étaient des mollusques et quelques poissons. L'atmosphère d'ailleurs devait être dans les conditions les plus favorables au développement des végétaux, et par conséquent elle était probablement chargée d'une très grande quantité d'acide carbonique, gaz aujourd'hui mortel pour les animaux à respiration aérienne. Ainsi, tout contribue à donner à ces premiers âges du globe une physionomie bien distincte de ce que nous voyons se passer autour de nous. — Une révolution ayant détruit cette végétation, la vie reparut sur les terres nouvelles tout autre de forme et d'organisation. Dans les premiers dépôts qui suivent le terrain houiller, la végétation est assez pauvre ; peu de végétaux terrestres et quelques plantes marines de création nouvelle. Mais dans les couches supérieures, dans celles qui sont comprises depuis le dépôt du liais jusqu'à celui de la craie, on voit paraître plus de 70 espèces entièrement différentes des anciens végétaux ; les genres sont bien plus nombreux, mais il y a moins d'espèces dans chaque genre. Quoique la végétation commence déjà par quelques genres à ressembler à la végétation actuelle, la famille des fougères en constitue encore un tiers et s'y fait remarquer par les dimensions non moins que par le nombre. On sait que, susceptible de croître dans tous les climats, elles prennent un développement proportionnel à la température ambiante. Or, les genres de cette période offrent précisément le degré de développement de nos fougères équatoriales. Les plus petits supposent tout au moins le climat du cap de Bonne-Espérance. Le règne animal a subi des modifications analogues ; le nombre des invertébrés s'est accru, et, parmi les vertébrés, ceux dont l'organisation est la plus simple, les reptiles, ont pris naissance.—De ces faits il résulte que pendant cette période la température de la surface terrestre était moins élevée que dans la première, la terre sortie des eaux plus étendue, la dimension des végétaux moins considérable. La puissante formation de la craie ne renferme que quelques traces de plantes marines ; elle sert en quelque sorte de transition à la troisième période, qui répond aux terrains tertiaires. La seconde destruction générale de la vie fut peut-être causée par la catastrophe qui a soulevé les Pyrénées et les Apennins en Europe, les Alleghanys en Amérique, les Gattes occidentaux en Asie. Ici commence l'ère des continents. Aussi, la végétation nouvelle qui s'éleva sur la terre présente-t-elle presque tous les caractères de celle de l'époque actuelle embrassée d'une vue générale ; elle offrait des végétaux de toutes les classes connues aujourd'hui. Seulement, comme la température était encore un peu plus élevée que la nôtre, la proportion des familles qui appartiennent aux climats chauds devait y être plus grande, et les limites de leur habitation étaient assurément bien plus rapprochées des pôles. On rencontre en effet à Montmartre des

troncs de palmiers, à Aix et à Lausanne des feuilles et des fruits de cocotiers. On ne saurait non plus mettre en doute la richesse de cette végétation, car elle nourrissait une prodigieuse quantité d'herbivores de la plus grande taille. A mesure qu'on se rapproche des temps où l'homme a paru sur la terre les différences entre la végétation antérieure et la végétation actuelle diminuent. Ainsi, dans les couches les plus récemment déposées, par exemple, dans les meulières des environs de Paris, on trouve des vestiges des plantes aquatiques qui habitent les marais voisins. Les arbres des nombreux dépôts qui appartiennent à cette époque diffèrent à peine des espèces qui croissent aujourd'hui dans les mêmes contrées. Il en est de même des animaux : de nombreux mammifères sont ensevelis dans les divers étages de cette période, d'autant plus différents qu'ils ont existé à une époque plus éloignée et presque semblables aux nôtres dans les temps voisins du déluge historique. — Jetons un coup d'œil sur l'ensemble de ces faits et leurs résultats généraux. Les terres sont sorties des eaux d'abord en petites îles, puis en îles plus étendues, enfin en vastes continents. La température, originairement très élevée, a été décroissant du pôle à l'équateur, et l'atmosphère s'est successivement dépouillée de l'acide carbonique dont elle était chargée. L'organisation des végétaux et des animaux a commencé par être très simple, et s'est ensuite compliquée. Toutefois, ces changements n'ont pas eu lieu par degrés, par des passages insensibles, mais par secousses violentes. Les mêmes contrées ont été à plusieurs reprises envahies et abandonnées par les eaux ; mises à découvert, elles se sont, durant de longs intervalles de tranquillité, d'équilibre et de fécondation, desséchées et revêtues de végétaux et d'animaux terrestres. Le cours des fleuves s'y est établi, les eaux douces y ont séjourné, puis la mer est revenu tout engloutir. Les formes organiques ont péri, des formes nouvelles ont été créées. Dans ces transformations, elles ont perdu en grandeur et en simplicité pour acquérir en délicatesse et en élégance, et c'est seulement lorsque plusieurs régénérations eurent répandu des pôles à l'équateur 120,000 espèces de végétaux heureusement variées d'aspect et de propriétés que l'homme, le plus complexe et le plus délicat des êtres organisés, est apparu sur la terre pour faire sa jouissance de la création, dont il semble être le but et le résumé. — Ces idées, auxquelles ont donné cours les travaux de M. Adolphe Brongniart, ont trouvé d'ardents contradicteurs. On a soutenu qu'il parlait à tort de cataclysmes universels, que la nature ne procédait point par boutades, que tout, au contraire, semblait démontrer une transformation lente et successive de son état primitif. Les premiers âges du monde auraient été témoins d'une série non interrompue de phénomènes, soit ignés, soit aqueux, limités dans leur action, limités dans l'espace. La vie, détruite sur un point du globe, se continuait sur un autre jusqu'à ce que les conditions géographiques de son existence eussent changé complètement. Ainsi, plusieurs sortes de végétaux très différents auraient pu vivre parallèlement ; ainsi, la vie naissait sur un point par l'émersion d'une île et s'éteignait sur un autre par la submersion des terres, parcourant, irrégulièrement, il est vrai, un cercle de destruction et de renaissance ; de sorte que l'on pourrait dire que la surface du globe était comme celle d'un de nos cantons forestiers en coupe réglée. Quoique défendue avec talent, cette cause n'a pas triomphé. Assurément, les éruptions qui ont soulevé successivement les montagnes, et ce qu'on peut appeler le bouillonnement fréquent de la surface, ont dû changer souvent les habitations des végétaux. Mais, en voyant leurs stations brusquement et complètement changées, et l'apparition simultanée d'un grand nombre d'espèces nouvelles à l'exclusion de la plupart des espèces préexistantes, on ne peut attribuer ces phénomènes qu'à des causes géologiques générales. Les observations de M. Brongniart faites avec une sagacité soigneuse et sur une grande échel-

le, paraissent devoir subir des modifications et des perfectionnements de détail, mais elles s'accordent trop bien avec les résultats de la zoologie fossile pour être facilement dépossédées de la place qu'elles ont prise dans les convictions de la plupart des géologues des deux mondes.

A. Des Genevez.

BOTANIQUES (Jardins), établissements dans lesquels on cultive des plantes de toutes les parties du monde et de tous les climats. Leur but est de servir aux progrès de la science et à l'instruction; mais quelquefois aussi ce sont de purs objets de luxe, entretenus à grands frais par des amateurs. Quand un jardin botanique a une destination scientifique, il faut qu'on y cultive le plus grand nombre possible de plantes des familles les plus différentes, et qu'on les y fasse parvenir à un degré de perfection convenable, car l'instruction sera toujours très bornée tant qu'on ne pourra expliquer les formes de plantes les plus différentes, et par là envisager la grande chaîne qui unit tout dans le règne végétal. Il est donc nécessaire que le directeur d'un jardin botanique soit en correspondance continuelle, non seulement avec les premiers jardiniers de l'Europe, mais avec les botanistes de toutes les parties du monde; et il vaut mieux encore envoyer au loin des voyageurs faire des collections. — Au commencement du xiv[e] siècle, Matthieu Silvaticus établit à Salerne le premier jardin botanique proprement dit. La république de Venise ne tarda pas à imiter cet exemple. En 1333, elle fit établir un jardin médicinal public, et en fit peindre les plantes par Amadei. Ces ouvrages sont encore conservés aujourd'hui. Depuis la renaissance (xvi[e] siècle), ce fut en Italie qu'on établit les premiers jardins botaniques, qui ne contenaient guère cependant que des plantes médicinales. Le duc Alfonse d'Este créa un magnifique établissement de ce genre à Ferrare; les jardins botaniques de Padoue, de Pise et de Pavie furent fondés peu de temps après, le premier en 1533. Le jardin botanique de l'université de Leyde date de 1577, et les premiers jardins botaniques qu'aient eus l'Angleterre et l'Allemagne datent de 1620 à 1630. Paris eut un jardin botanique en 1591; Houel établit, vers l'an 1600, celui des apothicaires de cette même ville; celui de Montpellier, établi par le médecin Richer de Belleval, date de l'an 1598. Les deux plus fameux jardins botaniques sont, sans contredit, ceux de Suède et Paris. Le célèbre botaniste suédois Olaüs Rudbeek fut le père et le fondateur de celui d'Upsal; il y fit des démonstrations, et on accourut de toute part pour l'entendre. Le roi de Suède, Charles-Gustave, ayant noblement encouragé ses essais, ce jardin s'agrandit insensiblement et devint bientôt un lieu de délices et de science sous la direction du grand Linné, dont il vit naître le système. — Quant au *Jardin des plantes de Paris*, la première idée de ce magnifique établissement, unique en Europe, est due au médecin de Louis XIII, Gui de la Brosse. Dans un ouvrage qu'il fit imprimer en 1628 (*De la nature, vertu et utilité des plantes*), on voit un dessin du jardin royal pour la culture des plantes à Paris, une requête au roi, dans laquelle il expose, dans le plus grand détail, ses vues sur l'organisation de ce jardin, un plan d'enseignement, avec une grande partie des moyens d'instruction employés encore aujourd'hui dans cet établissement, et l'offre de se charger lui-même d'une espèce de cours, dont il donne le prospectus. A la suite de cette requête se trouve l'édit de Louis XIII, qui fonde le *Jardin royal des plantes* sur le plan proposé par Gui de la Brosse, et le nomme intendant de ce jardin. Protégé par plusieurs ministres, cet établissement acquit une faveur qu'il perdit bientôt, et qu'il reprit par le zèle de Valot et de Fagon, qui repeuplèrent ce jardin d'un grand nombre de plantes. Le catalogue qu'ils publièrent en 1665, sous le titre d'*Hortus regius*, se monte à plus de 4,000. Ce fut à cette époque que des voyageurs botanistes furent envoyés de Paris dans différentes régions pour re-

cueillir et apporter en France toutes les plantes étrangères qu'ils pourraient trouver. M. Fagon lui-même parcourut le Languedoc, les Alpes et les Pyrénées; le père Plumier fut envoyé en Amérique. M. Tournefort visita successivement les montagnes du Dauphiné, de la Savoie, de la Catalogne; les Pyrénées, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, l'Angleterre, la Grèce, et une partie de l'Asie et de l'Afrique; enfin, chargé de richesses, il vint doter le jardin du roi de 1,356 nouvelles espèces de plantes. On cite avec éloge Robin, garde de ce jardin, qui était tellement occupé de ces fleurs que Gui Patin disait de lui : « Cet homme fera changer le proverbe; on ne dira plus : *Il ressouvient à Robin de ses flûtes*; mais *il ressouvient à Robin de ses fleurs.* » La surintendance de ce jardin passa en différentes mains jusqu'en 1739, que Louis XV y nomma l'illustre Buffon, sous les auspices duquel cet établissement s'éleva bientôt à un haut point de splendeur et d'utilité. Les Thouin, les de Jussieu, les Lemonnier, y apportèrent aussi le tribut de leur science et de leurs soins. La révolution, loin de nuire au Jardin des Plantes, concourut à son agrandissement. Il reçut alors une extension considérable, et chaque année ajoute aux améliorations et aux embellissments que peuvent lui donner les mains habiles qui n'ont cessé de le diriger. — C'est dans ce superbe établissement que se trouve réuni, sous l'inspection des savants les plus respectables, tout ce que nous connaissons de plantes utiles à la médecine, ou précieuses par leur rareté, leurs formes ou leurs qualités extraordinaires; qu'on fait toute l'année des exercices ou des démonstrations publiques pour quatre sciences différentes, qui ont leurs amphithéâtres, leurs cours et leurs professeurs distincts : la *botanique*, la *chimie*, l'*anatomie* et l'*histoire naturelle*, et pour d'autres sciences accessoires. —Dans un rapport lu par M. Cuvier, dans la séance publique de l'institut (24 avril 1824), on lit que le *Jardin du roi*, qui, 20 ans auparavant, ne contenait que 8,000 espèces de plantes exotiques, en présentait alors 25,000. Ce nombre n'a cessé de s'accroître depuis neuf ans.

BOTANOMANCIE, divination par le moyen des plantes et des arbrisseaux. Rien de plus fertile que l'imagination des prêtres du paganisme dans l'exploitation de ce genre de superstition. Outre les oracles, qui ne parlaient que dans les grandes occasions ou seulement pour les riches, les prêtres avaient inventé d'autres moyens de consulter le sort à meilleur marché, afin que tout le monde y pût atteindre. Ainsi naquit la botanomancie, qui consistait à écrire sur les feuilles de certains arbrisseaux le nom du consultant et la question adressée par lui à la divinité. Quant à la réponse, on ignore de quelle façon elle s'obtenait; certains doctes pensent qu'elle était faite de vive voix par celui qui présidait à la cérémonie. La verveine, le figuier, le tamarin et surtout la bruyère, consacrée à Apollon, père de la divination, étaient seuls employés.— Quant au besoin de pressentir l'avenir, variable dans ses formes, il n'en reste pas moins indestructible. Aujourd'hui même, il y a des sorciers pour les campagnes et des devins pour les villes : à Paris, des femmes de toutes les classes et bon nombre d'hommes s'imaginent lire leur destinée écrite par avance dans les cartes ou le marc du café. Tant il est vrai que le monde a beau vieillir, il n'en devient pas plus sage!

Saint-Prosper jeune.

BOTANY-BAY. Les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, en se séparant de leur métropole, privèrent la Grande-Bretagne d'un lieu de déportation où, depuis plus d'un demi-siècle, s'écoulait le rebut de sa population; le gouvernement anglais dut alors s'occuper de chercher un autre réceptacle pour les criminels atteints par la vindicte des lois. Divers plans pour la détention des condamnés sur le sol natal furent proposés, examinés et rejetés, comme impraticables ou trop dispendieux. Malgré les plaintes élevées en différents temps

par les colons de l'Amérique du Nord, plaintes si énergiquement résumées par Franklin, l'expérience plaidait fortement en faveur du système des colonies pénales. Il ne s'agissait que de trouver un lieu d'exil convenable pour les malfaiteurs. Le Canada, la Nouvelle-Écosse, Noutka, sur la côte nord-ouest de l'Amérique, le littoral de la Cafrerie, fixèrent tour à tour l'attention du cabinet de Saint-James; mais des considérations importantes firent successivement rejeter chacune de ces contrées. Un lieu qui, dès l'abord, parut réunir toutes les conditions désirables pour devenir le siége d'un établissement pénal fut enfin indiqué : c'était Botany-Bay, vaste baie située sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande; le capitaine Cook l'avait reconnue en 1770, et lui avait imposé le nom de *Botany-Bay*, traduction presque littérale de celui de *Baie des Herbaiges*, que lui avaient donné les anciens navigateurs, à cause de la variété des plantes croissant sur ses bords. L'un des compagnons de Cook, le savant Joseph Banks, séduit par la facilité du mouillage et de l'aiguade, par la magnificence trompeuse de la végétation, recommanda surtout ce point au choix du gouvernement anglais. Fatigués sans doute de chercher vainement, depuis près de onze années, les moyens de purger le sol britannique de ses condamnés, les ministres de Georges III se hâtèrent d'adopter les plans présentés par Banks. Cette précipitation fut plus tard bien funeste aux premiers déportés. — Lord Sydney, premier secrétaire d'état, et le sous-secrétaire Népean, ne mirent aucun retard à s'occuper des préparatifs de la colonisation. Le capitaine de vaisseau, Arthur Phillip, fut nommé gouverneur en chef de tout le territoire composant la partie orientale de la Nouvelle-Hollande, territoire qui reçut le nom de Nouvelle Galles du Sud (*New South-Wales*), et, le 13 mai 1787, un convoi de 11 bâtiments, ayant à bord 160 officiers et soldats de marine, 40 femmes de soldats, 757 *convicts* ou condamnés (dont 565 hommes et 192 femmes), et 18 enfants de *convicts*, mit à la voile pour Botany-Bay; trois des navires de transport étaient en outre chargés d'instruments aratoires, de vivres et de munitions de toute espèce pour deux années. Les 18 et 20 janvier 1788, après une traversée de plus de 5,000 lieues, les divers batiments de l'expédition vinrent successivement mouiller dans la baie. Phillip s'aperçut alors avec douleur que, malgré la richesse apparente de la végétation, le sol du littoral n'offrait qu'un sable aride, des marais profonds d'eau saumâtre, et pas un seul filet d'eau douce. Convaincu de l'impossibilité de jeter en cet endroit les fondements de la colonie, il se mit à explorer les environs. A cinq lieues au nord de Botany-Bay, existait une autre baie d'une immense étendue, capable de recevoir à la fois plusieurs flottes dans ses criques nombreuses. Cook n'avait fait que l'entrevoir en passant, et l'avait baptisée du nom de port Jackson. Ses rivages ne parurent à Phillip ni plus fertiles ni mieux pourvus d'eau potable que les alentours de Botany-Bay, mais les avantages de sa situation sous le rapport maritime le déterminèrent à y placer le siége de l'établissement pénal. On choisit une anse présentant des facilités particulières pour le mouillage et le débarquement, et proche de laquelle coulait un petit ruisseau. En signe de prise de possession du pays, on déploya avec appareil le pavillon national, et, le 26 janvier 1788, l'emplacement où devait s'élever la capitale de la Nouvelle-Galles du Sud fut tracé, et reçut le nom de *Sydney*. De ce moment, le projet d'établir des déportés à Botany-Bay fut complètement abandonné, et c'est improprement que beaucoup de personnes désignent encore aujourd'hui sous ce nom la colonie pénale des Anglais dans l'Australie. — Déjà coupable de légèreté dans le choix du lieu de déportation, le gouvernement britannique aggrava encore ce premier tort par son défaut de prévoyance et de sollicitude pour le sort futur des exilés. Les plans de la colonisation avaient été si mal combinés qu'à peine put-on obtenir des *convicts*,

presque tous inhabiles à ce genre d'occupations, les travaux de construction et de défrichement les plus indispensables; et que, malgré la salubrité du climat, une très grande mortalité se déclara parmi ces hommes, usés par la corruption. La haute capacité et les soins actifs du gouverneur Phillip parvinrent heureusement à contre-balancer les fâcheux résultats des mesures adoptées en Angleterre sans connaissance des localités et des besoins réels des déportés. Mais, avant d'arriver à un état supportable, la colonie eut à subir les épreuves et les pertes les plus cruelles. Maintes fois, le défaut ou l'insuffisance des récoltes réduisit ses habitants à toutes les extrémités de la famine, et ce ne fut qu'à la fin de 1790 (plus de deux ans et demi après le débarquement des premiers *convicts !*) que quelques navires, venant d'Angleterre, apportèrent à Sydney des vivres et des approvisionnements en assez grande abondance. — Vers cette époque, plusieurs *convicts* ayant atteint le terme de leur condamnation, le gouverneur se hâta de proclamer leur émancipation. Cette fidélité à remplir les engagements pris fit le meilleur effet sur l'esprit des autres déportés. Des habitudes d'ordre et de travail commencèrent à s'introduire parmi eux. Bientôt, les envois de la métropole se suivant à des intervalles assez rapprochés, la colonie n'eut plus à craindre pour sa subsistance, et la sécurité revint. De toutes parts, les défrichements et l'agriculture prirent une extension nouvelle; des soins plus éclairés et plus heureux furent donnés à l'éducation des bestiaux, dont le nombre s'accrut considérablement. A la fin de l'année 1791, la colonie comptait 920 acres en culture, et en 1792 les colons purent vendre 1,200 boisseaux de grain au gouvernement. Phillip ne négligea rien de ce qu'il crut propre à hâter le développement agricole, industriel et commercial de la Nouvelle-Galles, et l'Angleterre finit par seconder ses efforts d'une manière assez efficace. On chercha surtout, par des encouragements de tout genre, à attirer à Sydney des planteurs libres; ce ne fut pas sans peine qu'on y réussit. Cinq années après sa fondation, la colonie pénale se composait déjà de 4,000 Européens, parmi lesquels on remarquait 1,881 colons libres ou émancipés. La conduite et les mœurs de la plupart des *convicts* présentaient une amélioration notable, et le commerce extérieur commençait à prendre quelque importance. — Le 11 décembre 1792, Phillip partit pour l'Europe, laissant les rênes de l'administration au lieutenant-gouverneur sir Francis Grose. Le commerce et l'agriculture continuèrent leurs progrès. La récolte des grains en 1793, dépassa 7,000 boisseaux. Les planteurs trouvèrent d'utiles exemples d'activité et une émulation avantageuse, dans l'admission des officiers de la garnison au nombre des colons propriétaires. L'augmentation des troupeaux et l'amélioration des races de bestiaux devinrent surtout l'objet des soins de ces officiers. La tranquillité publique, parfois troublée, ne reçut jamais cependant d'atteinte grave. Les déportés s'attachaient au sol de leur nouvelle patrie; le petit nombre de vols commis par eux prouvait leurs efforts pour revenir au bien, et la quantité de ceux qui pensaient à retourner en Europe décroissait tous les jours. Les rangs des soldats s'ouvrirent pour quelques-uns, que leur bonne conduite rendait dignes de cette marque de confiance. La construction de nouvelles maisons et de plusieurs édifices d'utilité publique augmentèrent l'étendue de Sydney en l'embellissant, et l'année 1793 vit s'établir un service régulier de paquebots entre cette ville et celle de Paramatta. — Le capitaine Hunter, désigné pour succéder à Phillip, n'arriva à Sydney que le 7 septembre 1795. Son administration fut marquée par des améliorations de tout genre. Trois écoles furent fondées à Sydney, plusieurs routes ouvertes à travers les bois, des mines de fer exploitées et des travaux entrepris pour la construction d'un pont et d'un arsenal de marine. — Douze ans s'étaient à peine écoulés depuis la fondation de la colonie, et déjà 116 navires de différentes nations avaient

relâché dans le port Jackson. Le 28 septembre 1800, Hunter remit la direction des affaires à Gidley-King, qui s'attacha, comme ses prédécesseurs, à propager l'instruction élémentaire. L'aisance devenant de plus en plus générale, le besoin des occupations de l'esprit se fit sentir, et le gouvernement local commença, vers 1803, à publier un journal hebdomadaire, qui prit le titre de *Sydney's Gazette and New-South-Wales advertiser.* — La fondation dans l'Australie d'une nouvelle colonie de déportés anglais signala la fin de 1803 et les premiers mois de 1804. Plusieurs bâtiments chargés de *convicts*, directement expédiés d'Angleterre, abordèrent à la terre de Van Diémen. Ces déportés, placés sous la direction du colonel Collins, s'établirent sur les bords du Derwent, où s'éleva bientôt la ville de *Hobart-Town.* Des colons de l'île de Norfolk, île située à 300 lieues au sud du port Jackson, vinrent s'adjoindre à eux. C'était à Norfolk que Sydney reléguait depuis son origine les criminels les plus turbulents et les plus endurcis. Malgré la nature de sa population, l'île avait joui d'une certaine prospérité durant quelques années; mais diverses causes ayant amené sa décadence, le gouverneur de Sydney avait engagé la presque totalité de ses habitants à venir se fixer dans les environs d'Hobart-Town. L'établissement de Van Diémen était favorisé d'une foule d'avantages naturels que ne possédait point la Nouvelle-Galles. Cela n'empêchait point cette dernière colonie de prospérer. En 1808, elle possédait 49,600 acres de terres en culture, 55,450 bêtes à cornes, 3,675 chevaux, 202,242 moutons et 24,822 porcs. Sous le rapport moral, le succès de la colonisation n'était pas moins assuré. Ces hommes, que leurs vices et leurs méfaits avaient fait bannir de leur pays, avaient, comme par enchantement, réformé leurs mœurs criminelles. Déposés sur une terre lointaine où tout leur manquait à la fois, où, pour satisfaire aux exigences les plus pressantes de la vie matérielle, ils ne devaient compter que sur eux seuls, le besoin de l'ordre, du travail, de la probité, d'un mutuel appui, s'était fait impérieusement sentir à eux, et leur propre intérêt avait fini par étouffer la voix des mauvaises passions. Courbés d'ailleurs sous la verge de fer d'un pouvoir absolu, la crainte contribuait encore à les retenir dans le devoir. Des châtiments très rigoureux punissaient les fautes nouvelles : la justice humaine ne pouvait plus désormais éprouver de pitié pour une perversité que les leçons du malheur et de la nécessité n'auraient point corrigée. Placés sous le poids d'une même flétrissure, le mépris de leurs concitoyens n'était point là d'ailleurs pour comprimer leur essor vers le bien et leur ôter l'espoir de reconquérir une place honorable dans la société. Le gouvernement local, de son côté, avait cherché à rendre aux déportés l'estime d'eux-mêmes, en traitant avec considération ceux qui témoignaient un repentir sincère et se distinguaient par leur bonne conduite. En leur assurant, à l'expiration de leur peine, les moyens de se créer par le travail une existence honnête et quelquefois même un avenir brillant, il avait achevé de leur enlever tout prétexte de s'écarter de la droite voie, et ses efforts se trouvaient complètement couronnés. — Après une gestion de six années, King repartit pour l'Angleterre. William Bligh, ancien compagnon de Cook, le remplaça. C'était un homme d'un caractère dur et despotique; il ne sut pas comprendre, comme ses prédécesseurs, l'esprit dans lequel il convenait de régir la population de la Nouvelle-Galles. Sa violence, ses caprices, ses actes arbitraires, révoltèrent tout le monde contre lui, et, le 26 janvier 1808, un soulèvement militaire éclata sans la moindre opposition à Sydney. Bligh se vit saisi dans son hôtel, emprisonné, et plus tard embarqué pour l'Europe. Toute la colonie accueillit sa déposition avec un transport unanime. L'administration de ce tyran avait duré 18 mois. Le lieutenant colonel Johnston, qui avait organisé le mouvement insurrectionnel, se chargea par intérim du gouvernement;

mais, rappelé à Londres pour y rendre compte de sa conduite, il laissa le pouvoir aux mains du lieutenant-colonel Foveaux, qui bientôt le céda lui-même au colonel Paterson, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Galles. — Durant ce temps, la colonie de Van Diémen avait grandi, et une sorte de rivalité commençait déjà même à s'établir entre Hobart-Town et Sydney. Sans les brigandages continuels des *Busch-Rangers*, bandes de déportés fugitifs qui répandaient partout la dévastation et l'effroi, le développement de sa prospérité n'eût rien laissé à désirer. — Le 1er janvier 1810, le successeur de Bligh, le colonel Macquarie, s'installa dans ses fonctions. La population de la Nouvelle-Galles s'élevait alors à 11,952 individus, et l'on estimait la valeur totale des propriétés à 750,000 livres sterling (18,750,000 fr.). La découverte, en 1813, d'un passage à travers les *Montagnes-Bleues* permit de reculer les limites de la colonie, et, dès le commencement de 1815, une route de cent et un milles de longueur, praticable pour les voitures, traversait ces montagnes, considérées jusqu'à ce moment comme une barrière infranchissable. L'affermissement du crédit public donna les moyens de fonder, en 1817 et 1818, deux banques et une caisse d'épargne, qui rendirent des services incalculables au commerce et à l'industrie. Vers le même temps, l'usage des courses de chevaux s'introduisit à Sydney. La population continua aussi sa marche progressive : en 1817, elle se composait de 20,379 ames (17,165 à la Nouvelle-Galles et 3,214 à Van Diémen); en 1818, de 25,050; et, trois ans après, de 37,068, savoir : 16,030 émigrés volontaires et *convicts* émancipés, dont 3,422 femmes; 13,814 *convicts* des deux sexes et 7,224 enfants. Depuis la fondation de la colonie de la Nouvelle-Galles jusqu'en 1821, les frais de transport, d'entretien, de garde et autres, n'avaient pas en tout occasioné à la Grande-Bretagne une dépense de plus de 5,301,023 livres sterling (132,525,575 francs). Les 33,550 déportés auxquels s'appliquaient ces frais n'auraient pas coûté, dans les prisons d'Angleterre, moins de 16,309,861 livres sterling (407,746,525 francs); et cette différence de 11,008,838 livres st. (275,220,950 fr.) était l'un des arguments les plus puissants qu'on opposait à ceux qui représentaient le système des colonies pénales comme plus onéreux que tout autre pour la métropole. Macquarie chercha, ainsi que ses prédécesseurs, à répandre autant que possible les bienfaits de l'instruction primaire. Il ne perdit pas de vue néanmoins les objets d'un ordre plus élevé, et il s'appliqua à seconder de tous ses efforts l'accomplissement de la mission confiée par le gouvernement anglais au lieutenant Parquer King, mission dont le résultat fut la reconnaissance détaillée de tous les points du littoral de la Nouvelle-Galles et la construction d'une carte déterminant d'une manière exacte et complète la position des lieux observés. — Les services rendus à la colonie par le colonel Macquarie n'empêchèrent point d'attaquer son administration au sein même de la chambre des communes. M. Bigge, parent d'un de ses plus ardents détracteurs, fut chargé de procéder à une enquête; mais les préventions et la partialité qui présidèrent à ses recherches ne permettent guère d'accueillir avec confiance les faits qu'il a consignés dans le volumineux travail soumis après son retour à la chambre des communes, Macquarie partit à la fin de 1821 pour aller exposer lui-même à Londres la véritable situation des choses. Il visita, en passant, la terre de Van Diémen. La population s'y élevait à plus de 6,000 ames, non compris les employés civils et militaires; les troupeaux étaient devenus innombrables, et les 10,000 acres de terrains défrichés produisaient des récoltes si abondantes que l'excédant des quantités nécessaires à la consommation, exporté à la Nouvelle-Galles, rapportait une valeur de plus de 30,000 livres sterling (750,000 francs). — Les généraux Brisbane et Darling succédèrent à Macquarie. Le général Darling remplissait

encore les fonctions de gouverneur en 1830. — On peut évaluer aujourd'hui à près de 50,000 ames la population de la Nouvelle-Galles; les *convicts* et les émancipés en forment les trois cinquièmes; le reste se partage à peu près également en colons volontaires et en habitants libres nés dans l'Australie. Les Irlandais entrent pour moitié environ dans le chiffre total de la population. La plupart n'ont été déportés que pour délits politiques. L'Angleterre envoie dans ses colonies pénales tous les criminels condamnés à une peine excédant sept années, les condamnés à mort dont la peine a été commuée par le roi, et les banqueroutiers frauduleux, pourvu toutefois que leur âge ne dépasse pas 50 ans pour les hommes et 45 ans pour les femmes. Le nombre annuel des déportés est, terme moyen, de 3,000 hommes et 600 femmes pour la Nouvelle-Galles, 1,200 hommes et 100 femmes pour la terre de Van Diémen; les frais de transport ne vont pas au-delà de 750 francs pour chaque individu. Les *convicts* sont placés sous la surveillance des planteurs libres, et travaillent pour eux jusqu'au moment de leur libération. Ceux qui savent un métier travaillent pour le gouvernement. La durée du travail ne doit pas excéder neuf heures par jour. Une somme de 10 livres sterling (250 francs) est annuellement accordée à chaque *convict* pour son entretien; il reçoit par semaine pour sa nourriture, 11 livres de pain, 7 livres de bœuf ou 4 livres de porc salé, une livre de sucre et 2 onces de thé; on lui donne en outre 2 onces de tabac. Il est très rare que les planteurs soient volés par les *convicts* attachés à leur service. A l'expiration de leur peine, les déportés, à l'exception des femmes, ont la liberté de retourner dans leur patrie, mais à leurs frais; ceux qui préfèrent rester dans la colonie obtiennent la concession d'un terrain et reçoivent des vivres pendant un certain temps. — Les lois en vigueur en Angleterre régissent, à peu d'exceptions près, les établissements coloniaux de l'Australie. Parmi les délits punissables que peuvent commettre les *convicts* se trouvent l'ivrognerie, la désobéissance, la paresse, la désertion, le recel, l'insulte et l'insubordination. Sur la plainte d'un colon, un juge-de-paix a le droit de condamner un *convict*, suivant la gravité de la faute, à la peine du *tread-mill* pendant dix jours au plus, à recevoir 50 coups de fouet, à sept jours de réclusion solitaire au pain et à l'eau, ou à trois mois de travaux publics. Le *convict* coupable de récidive est puni d'une prolongation de trois années au plus de sa première peine, de l'exil dans l'une des stations pénales de la colonie, ou des travaux perpétuels dans les mines de charbon : cette dernière peine inspire le plus grand effroi. On réserve celle de la réclusion pour les femmes, qui la subissent à Paramatta, dans une maison où on les emploie à la fabrication de draps grossiers. La sûreté de la colonie et le maintien de la tranquillité publique sont confiés à une garde nationale organisée depuis plusieurs années, et à des forces militaires qui se composent de deux régiments d'infanterie et de la compagnie royale de la Nouvelle-Galles du Sud.— La classe des émancipés se distingue généralement par sa probité et par une conduite irréprochable; elle mérite de remonter au rang d'où elle était déchue. C'est dans ses mains que se trouve réunie la plus grande partie des richesses immobilières et industrielles de la Nouvelle-Galles. Cependant, les émigrés volontaires prétendent former à eux seuls l'aristocratie coloniale; ils établissent des lignes de démarcation qui créent de fâcheuses rivalités dans cette société nouvelle. Mais l'équilibre ne saurait manquer d'être rétabli par la classe des hommes libres nés dans l'Australie. Leur nombre s'accroît de jour en jour. Dédaignant la culture des terres, qu'ils regardent comme le partage déshonorant des *convicts*, ils s'adonnent au commerce et à la navigation, et ils ne tarderont pas à acquérir une importance utile au maintien de l'union entre les éléments divers de la population.— Dans aucun lieu de la ter-

re, il n'est donné plus de soins à l'instruction primaire qu'à la Nouvelle-Galles. Pas un village qui n'ait son école où les instituteurs proportionnent le prix de leurs leçons aux moyens pécuniaires des parents des élèves. Dans les villes, il existe des colléges et des pensionnats pour les enfants des familles riches; l'enseignement des arts d'agrément n'y est point négligé, et toute la colonie connaît M. Giraud, professeur de danse français. —L'aisance généralement répandue dans les différentes classes a introduit à la Nouvelle-Galles les habitudes, les goûts, les usages et les plaisirs des peuples civilisés de l'Europe. Les bals, les *routs*, les soirées d'enfants, les spectacles, les promenades publiques, les courses de chevaux, la chasse, y offrent des distractions variées. Plusieurs villes s'honorent de posséder dans leur sein des sociétés savantes et des associations de bienfaisance. Un jardin botanique existe à Sydney. Le nombre des bibliothèques publiques formées par souscription augmente tous les jours. Différents ouvrages en vers et en prose ont été composés et imprimés par des habitants de la Nouvelle-Galles, et il paraît actuellement à Sydney cinq journaux ou recueils périodiques : le *Journal officiel*, la *Gazette de Sydney*, l'*Australasian Magazine*, le *Monitor* et le *Glaneur*.—Le territoire de la Nouvelle-Galles se divise en 10 provinces ou comtés sous les noms de Cumberland, Camden, Argyle, Westmoreland, Northumberland, Roxbury, Londonderry, Durham, Ayr et Cambridge. Sydney renferme aujourd'hui près de 9,000 habitants, qui occupent 1,500 maisons, presque toutes construites en pierres de taille. Paramatta compte 8,000 habitants. D'autres villes, telles que Windsor, New-Castle et Bathurst, ont acquis aussi un certain degré d'importance. Depuis 1824, l'administration générale de la Nouvelle-Galles n'est plus exclusivement abandonnée au gouverneur, et, dans beaucoup de cas, son autorité doit s'incliner devant les décisions d'un conseil législatif composé d'habitants notables et de hauts fonctionnaires civils et militaires, au nombre de 15 membres.— Les États-Unis américains, le Chili, le Brésil, le cap de Bonne-Espérance, la Nouvelle-Zélande, les îles de la mer du sud, l'Inde et la Chine, entretiennent des relations commerciales plus ou moins étendues avec la Nouvelle-Galles. L'Angleterre y importe annuellement pour plus de 400,000 liv. sterl. (10,000,000 de francs) de marchandises. A son tour, la Nouvelle-Galles lui envoie ses produits pour une valeur annuelle de plus de moitié de cette somme. Les principaux objets de son exportation sont ses bois de construction, et ses laines, qui ne le cèdent point en beauté à celles de l'Espagne : plus de 500,000 livres de ce dernier produit ont été expédiées pour l'Angleterre en 1825. La colonie trouve encore d'autres sources de richesses dans l'exploitation de mines immenses de fer et de charbon de terre, et dans la pêche du phoque et de la baleine, à laquelle 10 navires sont constamment employés.— La terre de Van Diémen n'a point cessé de marcher sur les traces de la Nouvelle-Galles. Hobart-Town possède des écoles lancastriennes, des maisons d'éducation, trois journaux, une banque, une caisse de secours, des établissements de bienfaisance, une foule d'édifices d'utilité publique, un service de poste régulier, et des paquebots au moyen desquels de constantes communications sont entretenues avec Sydney. Deux villes nouvelles, Launceston et Georges-Town, se sont élevées sur les bords du Tamar. Les revenus publics s'augmentent d'année en année; en 1828, ils ont produit 68,694 livres sterling (1,717,350 fr.).—Outre la Nouvelle-Galles et la terre de Van-Diémen, l'Angleterre a formé dans l'Australie, sous le nom de stations pénales, différents autres établissements de moindre importance, où l'on transporte les condamnés relaps et incorrigibles; les principaux sont : les ports Stephens, Macquarie, Western, Raffles et celui du roi Georges, les îles Norfolk et Phillip, et Moreton-Bay.— L'expérience ne per-

met plus de mettre aujourd'hui en doute l'efficacité du système de colonisation de l'Australie. La déportation délivre l'Angleterre d'une population dangereuse, pour qui la pratique du crime ne devient malheureusement que trop souvent une nécessité sur le sol natal, quand elle n'est point déjà un penchant de la nature; elle assure la régénération morale des condamnés, en leur offrant un avenir dont les avantages dépendent d'un retour sincère aux principes de l'honneur et de la vertu. L'exemple de la Grande-Bretagne doit-il demeurer éternellement stérile pour la France? L'un des corps les plus éclairés de la capitale, l'académie française, a déjà pris soin de répondre à cette question, en couronnant, comme l'ouvrage le plus utile aux mœurs, publié en 1831, l'excellente *Histoire des colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie*, par M. Ernest de Blosseville.

PAUL TIBY.

BOTCHICA ou **MEMQUETHEBA** et **ZOUHÉ**, est, suivant les Mouzas ou Muiezas, le législateur et le civilisateur de Condinamarca, le plateau de Bogota. Fils du soleil, il était accompagné d'une femme dont la beauté était merveilleuse, mais qui était aussi d'une excessive méchanceté. Elle s'appelait Chica, Joubécaigouaïa, ou Houithaca : elle mettait tous ses soins à détruire les germes de civilisation donnés aux hommes par son mari; par ses opérations magiques, elle produisit une inondation qui fit périr presque tous les habitants de la vallée de Bogota. Botchica la chassa du globe : elle devint la lune. Ensuite il fit écouler les eaux, réunit de nouveau les peuples, bâtit des villes, régla les temps, inventa le calendrier, institua un culte du soleil, et confia à deux chefs distincts le pouvoir civil et le pouvoir religieux, puis se retira sur une montagne, où il vécut deux mille ans. Au bout de ce temps, il disparut d'une manière mystérieuse.

A. S— R.

BOTHNIE (Golfe de), formé de la partie septentrionale de la mer Baltique, bornée au sud par les îles d'Aland, et dans les autres directions par les provinces septentrionales de la Suède, la Laponie et la Finlande. Il a 130 lieues de long sur 40 de large et de 20 à 50 brasses de profondeur. La mer se retire peu à peu chaque année. Il y gèle avec une telle force qu'on peut le traverser en traîneau pour aller de Suède en Finlande. Ce golfe est extrêmement poissonneux, sans doute en raison du nombre considérable de petites rivières qui y ont leur embouchure. La navigation y est extrêmement dangereuse sans un bon pilote, non seulement à cause des rescifs qui bordent les côtes, mais encore à cause des bancs de sable mouvant qui changent souvent de place.

BOTICHE est le nom d'un vaisseau dont on se sert au Chili pour mettre le vin, et qui contient à peu près 32 des anciennes pintes de Paris.

BOTOCUDES, sauvages du Brésil, qui tirent leur nom des grandes chevilles de bois avec lesquelles ils ornent leurs oreilles et leurs lèvres. Il n'y a encore qu'un très petit nombre de leurs peuplades qu'on soit parvenu à civiliser. Les autres, toujours en guerre entre elles, ont la barbare coutume de dévorer leurs prisonniers. En 1824, l'empereur don Pedro, voulant les convertir à la civilisation, avait ordonné que l'on construisît au milieu d'elles trois villages.

BOTRYLLES, genre de mollusques de la classe des *tuniciers* et de l'ordre des *botryllaires*, que l'on avait d'abord placés à tort parmi les polypes et à côté des éponges. Les individus nombreux de ce genre adhèrent entre eux au moyen d'une enveloppe commune, gélatineuse, de manière à simuler un seul animal complexe. — Les *botrylles étoilés*, observés par MM. Desmarets et Lesueur en septembre 1814, offrent des singularités qui nous ont fait penser que les lecteurs aimeraient à trouver ici le résultat des recherches de ces deux zoologistes distingués, quoiqu'elles soient presque exclusivement du domaine de la science. Les botrylles étoilés se présentent ordinairement sous la forme d'e-

pansions membrano - gélatineuses, qui recouvrent des corps marins de diverses natures, tels que les roches et les plantes marines; ces expansions ont une sorte de base qui présente une multitude de petits plis très rapprochés les uns des autres, et sur laquelle on voit de distance en distance des étoiles saillantes, formées de rayons, dont le nombre varie de trois à vingt. Celles que nos auteurs ont examinées recouvraient en entier des *ascidia virescens* (*sac animal* de Diquemare), genre de mollusques acéphales, sans coquilles, qui pullulaient sous les bordages des vaisseaux renfermés depuis plusieurs années dans les bassins du Hâvre. Elles formaient autour d'eux une sorte de manteau, qui, en les déguisant, les faisait prendre, au premier aspect, pour une espèce jusqu'alors inconnue. Leurs couleurs, assez variées, grise, jaune-orangé, et surtout bleu-indigo, les faisaient principalement remarquer. Ces botrylles, lorsqu'ils commencent à recouvrir une ascidie, sont peu saillants, et forment des étoiles éloignées les unes des autres, qui ont pour base un encroûtement membrano-gélatineux, formé d'une multitude de petits plis, dont quelques-uns passent sur leurs voisins, et semblent doublés. Les rayons sont placés sur cet encroûtement, et varient beaucoup en nombre, quoique ordinairement ils soient limités entre cinq et douze. Cette irrégularité dans le nombre des rayons ne se remarque jamais dans les bras ou tentacules des polypes proprement dits. Lorsque ces étoiles sont plus développées et plus nombreuses, elles se touchent par leur base, et forment une sorte de tapis ou enveloppe commune, qui recouvre extérieurement les ascidies. Les rayons de ces étoiles sont claviformes, leur extrémité la plus mince étant tournée vers l'intérieur, et la plus épaisse formant le contour extérieur; tous sont liés vers le centre de l'étoile à laquelle ils appartiennent par une membrane circulaire commune, qui forme une ouverture plus ou moins dilatable et plus ou moins susceptible de s'alonger en tube. Leur forme et leur couleur varient beaucoup. Lorsqu'ils sont contractés, ils présentent un pli longitudinal, qui n'est pas apercevable lorsqu'ils sont dilatés. Tous, lorsqu'ils sont épanouis, ont leur extrémité extérieure arrondie, renflée, et présentant en dessus une ouverture circulaire avec le bord garni de huit filets ou tentacules convergents, dont quatre sont plus grands que les autres, et alternent avec eux. L'autre extrémité se termine en pointe en dedans de la membrane circulaire, qui forme le centre des étoiles des botrylles, et présente pour chaque rayon une seconde ouverture, de laquelle les auteurs ont vu sortir distinctement, sur des sujets vivants, de petits corps opaques, qui leur ont paru analogues aux matières excrémentielles rendues par divers petits animaux mollusques ou entomostracés (*voy.* ce mot). Ces matières étaient lancées avec assez de force par ces anus, et d'une manière très régulière. Tout portait à penser que chacun des rayons auxquels ils appartenaient avait sa digestion particulière, et que cette digestion avait lieu dans des temps très différents pour ces différents rayons. Chacun d'eux, avant l'évacuation, éprouvait divers mouvement successifs de contraction très sensibles, et ces contractions se faisaient remarquer tantôt dans un rayon, tantôt dans un autre. Nos observateurs, ayant irrité quelques rayons successivement, ont vu, ainsi que l'avait déjà remarqué M. Cuvier, chacun de ces rayons se contracter partiellement; ce qui prouve qu'ils ont une sensibilité propre, et porte encore à penser que chacun d'eux est un animal particulier. Lorsqu'on touche, au contraire, le centre des étoiles des botrylles, la contraction devient générale, parce qu'en cet endroit il y a un point de contact commun à tous les rayons. Ce centre est une sorte de cavité ovale, dont l'intérieur est divisé par des cloisons en autant de loges qu'il y a de rayons, et la membrane commune qui l'entoure est garnie sur ses bords de den-

telures en nombre aussi correspondant à celui des rayons, et seulement apparentes lorsque les botrylles sont dilatés ou épanouis. Ces différentes loges servent de retraite à ces animaux lorsqu'ils se contractent. — Telle est leur configuration extérieure; quant à leur organisation intérieure, elle est assez difficile à observer. Néanmoins, avec la pointe d'une aiguille, MM. Desmarets et Lesueur sont parvenus à ouvrir plusieurs botrylles, et ils ont remarqué qu'ils avaient une enveloppe externe et colorée assez épaisse, qui renferme une sorte de sac membraneux, transparent, lequel a la plus grande analogie avec la tunique interne ou celle du corps proprement dit des ascidies. Ce sac a deux ouvertures, dont l'une correspond à l'orifice extérieur des botrylles, et l'autre à l'intérieur. La première, qui est la plus large, s'ouvre dans une cavité assez considérable, dont les parois supérieures et latérales sont revêtues d'une membrane qui présente sept ou huit rides transversales, et qui est interrompue en dessous seulement. Cette membrane, plus colorée que l'enveloppe qui la contient, parait très analogue à celle qui forme les branches des ascidies, et aussi à celle qui a été considérée comme telle dans les pyrosomes (*voy.* ce mot) par M. Lesueur. Au fond de la cavité que tapisse cette membrane s'ouvre le canal intestinal : c'est aussi ce qu'on observe dans les ascidies, où la bouche est située au fond du sac branchial. Ce canal fait deux replis sur lui-même; il se porte d'abord en haut, redescend ensuite, puis remonte pour se rendre à l'ouverture postérieure du sac qui le renferme. Il présente un renflement assez remarquable près de sa première ouverture, qu'on peut nommer bouche, lequel renflement pourrait être considéré comme un estomac. On ne peut rien distinguer d'analogue au foie. La petitesse de ces animaux n'a pas permis aux auteurs de distinguer les différents organes nécessaires aux fonctions des sensations, de la circulation, de la locomotion et de la génération; néanmoins, la ressemblance des botrylles avec les ascidies, et notamment l'existence de deux ouvertures, l'une pour la nutrition et la respiration, l'autre pour les déjections, et aussi l'existence d'une cavité branchiale, les portent à retirer ces animaux de la classe des polypes pour les placer dans celle des mollusques, et à les rapprocher principalement des ascidies, qui sont fixées comme eux, mais non disposées en roses ou étoiles, et des *pyrosomes* et des *salpa*, qui, comme eux, sont réunis en société, mais dont les réunions sont libres, et dont le corps est disposé de telle façon que l'eau peut le traverser. Tous ont pour caractères communs des branchies en forme de membranes, tapissant en tout ou partie la cavité interne où s'ouvre la bouche, et point de parties solides ou de test.

BOTRYS. On réunit sous ce nom générique et scientifique plusieurs plantes connues sous des noms plus vulgaires, telles que le *teucrium B.* (Linn.), qui n'est autre que la *germandrée*, le *botrys vulgaire* (chenopodium B.) et le *botrys du Mexique* (chenopodium ambrosioïdes), qui sont des variétés de l'*ansérine* ou *patte d'oie*.

BOTRYTIS, du grec *botrys*, grappe; genre de la cryptogamie par lequel on désigne des plantes ou espèces de moisissures qui croissent sur les matières animales ou végétales en fermentation.

BOTTAGE, ancien droit que l'abbaye de Saint-Denis levait sur tous les bateaux (*bot*) chargés de marchandises, qui passaient sur la Seine depuis la Saint-Denis jusqu'à la Saint-André de chaque année, c'est-à-dire du 9 octobre au 30 novembre.

BOETTCHER (Jean-Frédéric), inventeur de la porcelaine de Saxe, né à Schleiz, dans le bailliage de Reuss, le 5 février 1682, vint, à l'âge de 15 ans, de Magdebourg, où il avait fait ses premières études, à Berlin, et entra en apprentissage chez un apothicaire nommé Frédéric Zorn. Il annonçait de grands talents, unis à une louable persévéran-

ce, surtout pour l'étude de la chimie; mais il se conduisit d'une manière si opposée à ce qu'il promettait qu'on le crut à moitié fou. D'abord il s'occupa à vernir et graver à l'eau-forte; bientôt après, il employa tous ses loisirs à essayer de faire de l'or. Il avait été poussé à la vaine recherche du secret de la transmutation des métaux par l'apothicaire Copke, d'Heymersleben, qui lui avait prêté un manuscrit sur la pierre philosophale, qu'il tenait, disait-il, d'un moine de St.-Gall. Il passait des nuits entières dans le laboratoire de Zorn, où il travaillait aux dépens de son maître, car il n'avait aucune fortune par lui-même : s'abandonnant pendant le jour au sommeil, qu'il ne pouvait goûter pendant la nuit, il négligeait tout-à-fait les travaux professionnels qui lui étaient prescrits.—Cette conduite lui attira de violents reproches de la part de son maître, et leurs rapports devinrent bientôt si insupportables que Bœttcher le quitta au mois de septembre 1699. N'ayant pas tardé à tomber dans la misère la plus profonde, il consentit à en passer par la condition expresse qui lui fut faite de renoncer à sa conduite passée, et, vers Pâques 1700, il fut admis de nouveau à fonctionner dans l'officine de l'apothicaire Zorn. Il n'en continua pas moins en secret ses essais d'alchimie à l'aide d'un de ses camarades nommé Schrader, et il obtint dans la maison de Zorn une considération telle, en montrant quelques fragments d'or qu'il prétendait avoir transmués, qu'on abrégea de beaucoup le temps de son apprentissage. En reconnaissance de ce procédé, Bœttcher offrit à son maître de lui donner, en présence de plusieurs de ses amis, une preuve de ses talents en alchimie, et, le 1er octobre 1701, il transmua ou du moins parut transmuer en or du titre le plus fin dix-huit pièces de deux gros, qu'il avait fait fondre dans un creuset en y mêlant une certaine poudre rouge. — Quoique Bœttcher priât qu'on lui gardât le secret, son prétendu art n'en fut pas moins généralement connu, ce qui lui valut les encouragements des gens les plus distingués, entre autres du chimiste Kunkel, de Lœwenstern. Le roi même voulut lui parler. Mais Bœttcher ayant appris qu'en sa qualité d'adepte on voulait le faire arrêter, disparut tout à coup, et vécut caché dans une mansarde du marchand Rober. Il s'échappa ensuite à la fin d'octobre 1701, et se rendit à Wittemberg, où il feignit de vouloir étudier la médecine chez le docteur Vater. On le fit poursuivre par des soldats jusqu'à la frontière, et là, un officier demanda son extradition au commandant de Wittemberg. Mais celui-ci, devant lequel Bœttcher avait joué le rôle d'un adepte, donna en toute diligence à la cour de Dresde avis de ce qui se passait; et il en reçut aussitôt l'ordre de ne point livrer Bœttcher, et de l'envoyer à Dresde aussi secrètement que possible. C'est ce qui eut lieu en décembre 1701, avec les plus grandes précautions. Le gouverneur de la Saxe, le prince Egon de Furstemberg, lui envoya ses propres chevaux, avec ordre de ne marcher que la nuit, de ne pas suivre la grande route, et de prendre par Wurzen, parce qu'il y avait dans les villages voisins de Wittemberg des soldats prussiens déguisés, chargés de l'épier, de le saisir et de le ramener à Berlin. De nouvelles tentatives de la cour de Prusse auprès de celle de Dresde, pour obtenir l'extradition de Bœttcher, furent également sans succès. — Auguste II et le prince de Furstemberg croyaient avoir fait une capture inappréciable dans la personne de Bœttcher, et celui-ci s'entendait merveilleusement à les maintenir dans leur croyance. Le garçon apothicaire qui avait déserté le laboratoire de son maître, que les Prussiens revendiquaient à la frontière sous le nom d'un malfaiteur évadé, était logé, traité et servi dans la maison du prince, et recevait de temps à autres des sommes considérables pour ses travaux alchimiques. Pour se persuader qu'il transmuait bien réellement la monnaie de cuivre en pièces d'or, ou plutôt, pour lui surprendre son secret, on lui donna pour surveillant le fameux Ehrenfried Walter de Tschirn-

hausen, dans le laboratoire duquel il devait travailler au grand-œuvre. Bœtcher sut pendant long-temps tromper tous ceux qui l'observaient, et tenir l'électeur de Saxe en haleine. Que si les 100,000 ducats qu'il devait créer en se jouant ne paraissaient jamais, il avait une excuse toute prête et fort naturelle, dans la mauvaise qualité des matériaux qu'on lui avait fournis pour la transmutation. Remarquant enfin que la patience du roi était à bout, et qu'il n'y avait plus moyen de pousser la supercherie plus loin, il disparut par une belle nuit de l'été de 1704, et prit sa course à travers la Bohême et la Hongrie. Mais M. de Bomsdorf, qui, sur l'ordre du roi, s'était mis à sa poursuite, le fit arrêter à Weitra, dans la seigneurie de Furstenberg, en Autriche, et le ramena à Dresde, où il ne dut qu'aux illusions qu'il sut encore inspirer de ne pas être traité comme un imposteur.— Cependant Tschirnhausen, qui voyait bien que Bœttcher ne pourrait jamais parvenir à faire de l'or comme il voulait le faire accroire, lui conseilla de se livrer plutôt à des recherches sur la fabrication de la porcelaine, comme étant le plus sûr moyen d'apaiser la colère du roi. Tschirnhausen, qui désapprouvait le goût dispendieux du roi pour la porcelaine de la Chine, avait inventé une espèce de porcelaine, mais elle tenait encore trop de la nature du verre pour mériter le nom de porcelaine. Les matières premières ne manquaient pas, et Tschirnhausen ne revenait jamais de ses tournées minéralogiques en Saxe sans rapporter des quantités de terres différentes qui pouvaient remplacer avec avantage la *betounse*, dont les Chinois font leur porcelaine. En effet, au commencement de l'année 1705, Bœttcher, après avoir observé une terre rougeâtre des environs de Meissen, propre à faire des creusets, parvint à en tirer une porcelaine qui surpassait de beaucoup en beauté et en solidité celle de Tschirnhausen. L'heureux inventeur fut comblé de présents ; le roi alla même jusqu'à l'élever, à ses frais et sous son bon plaisir, au rang de baron; il ne fut cependant pas mis en liberté, soit qu'on voulût tenir secrète la fabrication de cette porcelaine, soit qu'on espérât encore parvenir à la découverte de la pierre philosophale, ne considérant la porcelaine que comme une chose accessoire. A cet effet, le laboratoire de Bœttcher, toujours sous la surveillance de Tschirnhausen, fut transféré dans l'Albrechtsburg à Meisseu, où la fabrication se faisait avec tant de mystère que même les familles des mineurs qu'on avait fait venir de Freiberg ne savaient seulement pas dans quel but on tirait la terre des carrières. —Lorsqu'en 1706, les Suédois envahirent la Saxe, Bœttcher et trois de ses meilleurs ouvriers furent conduits pendant la nuit, avec une escorte de cavalerie, à la forteresse de Kœnigstein, et le scellé royal fut apposé sur son laboratoire. Le commandant de la forteresse ne connut même ni le nom ni le rang de Bœttcher, qui du reste était traité avec beaucoup de soins et d'égards, mais gardé à vue dans sa chambre, qui était cadenassée en dehors. Las de ce genre de vie, il résofut de s'enfuir; mais, voyant son projet découvert, il trahit le secret de ses compagnons, qu'il exposa ainsi à la colère du commandant. Lorsque les Suédois eurent évacué la Saxe, Bœttcher fut élargi le 22 septembre 1707, et vint à Dresde, où il fut obligé de fabriquer de la porcelaine dans le bastion de Vénus. Jour et nuit la matière première était pilée, blutée à travers le plus fin coton, écrasée sur des dales de marbre, et enfin moulue au moyen d'une machine. Pour fondre le tout, on se servait des miroirs ardents de Tschirnhausen, qui restaient exposés à la chaleur du poêle pendant douze à quatorze heures, et la matière rouge devenait alors d'une beauté remarquable. Cependant, ce ne fut qu'en 1709 que la porcelaine blanche réussit. En 1710, le laboratoire fut encore une fois transféré à Albrechtsburg, et c'est alors que fut fondée cette célèbre fabrique de porcelaine, sous la direction de Bœttcher, telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

Mais il mena une vie si irrégulière qu'il tomba dans la misère, et la fabrique ne prospéra que lorsqu'on lui en eut ôté la direction. Les excès de tous genres auxquels il se livrait fréquemment le conduisirent au tombeau à l'âge de trente-sept ans. Il mourut le 13 mars 1719, et quoiqu'il eût reçu du roi, à plusieurs reprises, plus de 150,000 rixdales, il ne laissa pas de quoi se faire enterrer.

BOTTE, faisceau de plusieurs choses semblables ou de même nature (en latin *fascis*, *fasciculus*, *manipulus*) : on dit une botte de paille, de foin, d'asperges, de soie, d'allumettes, etc., et ce mot vient du latin *botulus*, par lequel il paraît qu'on exprimait au contraire un assemblage de choses diverses. On le dit aussi quelquefois, et familièrement, d'une quantité de choses de même nature qui ne sont point liées ensemble, telles qu'une *botte* de lettres, de papiers, etc. Il se prend encore, en mauvaise part, d'un assemblage de choses dont on ne fait point de cas (*cumulus*, *congeries*), comme lorsqu'on dit, par exemple, qu'un homme a une *botte* d'amis, ou d'un poète, qu'il a toujours une *botte* de vers à lire à tout venant. — BOTTE, en terme de commerce, se dit des soies non ouvrées; 15 onces de soie, par exemple, font une *botte*. On vend le fil, la soie, la laine, au poids, en écheveaux ou en *bottes*.—BOTTE, en botanique, se dit d'un amas de fleurs ou de fruits disposés en groupe ou en paquets; les fleurs du millet naissent en *bottes*. — BOTTE, en termes de chasse, se dit de la longe ou du collier avec lequel on mène le limier au bois.—En termes de sellier, c'est une espèce de petit marchepied attaché au brancard des berlines, à l'endroit où s'ouvre la portière, sur lequel on appuie le pied pour monter. — BOTTE se dit encore de la terre grasse ou de la neige qui s'attache à la chaussure des personnes qui y marchent.—En vieux français, on appelait aussi le crapaud (*bufo*) BOT, BOTTE ou BOTEREL.—Enfin, le mot BOTTE se dit d'un vaisseau propre à contenir du vin (*dolium*, *cadus*), dont la contenance est à peu près celle d'un muid. On appelait autrefois *bottatum vinum* le vin qui avait conservé le goût de fût, et cette expression était surtout en usage dans les provinces du midi, voisines de l'Italie, où l'on appelle un tonnelier *bottaio*. — La BOTTE était aussi une mesure chez les Romains; on lit dans les *Annotations sur Tite-Live* (t. Ier, p. 1533), que cette mesure contenait à Rome 8 barils, et pesait 1365 livres d'Italie et 1,024 livres ou environ 600 pintes de France. Cette mesure a passé en Espagne et en Portugal. (*Voyez* ci-dessus le mot BOTA, et pour les autres acceptions du mot *botte* les articles ci-après BOTTE D'ESCRIME et BOTTES [chaussure].)

BOTTE D'ESCRIME, ou PASSE D'ESCRIME, sorte de botte dont le nom est dérivé de l'italien *botta*, ou de l'espagnol *bote*. Ainsi, dans les tournois d'Espagne, on appelait *botès de lanza* les coups de lance. Les Italiens disent : *Petto a botta*, un plastron à l'épreuve de la balle; *botta di muschetto*, un coup de mousquet.— Se mettre en garde, c'est se tenir couvert contre les bottes de l'adversaire; suivre ses dégagements, c'est exécuter des contres; par analogie, on dit : *porter*, *recevoir*, *tirer une botte*.— Une botte est un coup qu'on donne de la pointe d'un fleuret, en tirant des armes. Il y a dans le jeu de l'escrime des coups qu'on appelle *demi-bottes*, *feintes*, *flanconnades*, etc.—On appelait *estocade* la *botte* portée avec une épée; un mot analogue manque depuis que l'épée a cessé de s'appeler *estoc*. Il a fallu faire usage d'une périphrase équivoque. On a dit : *coup de pointe*. Gal BARDIN.

BOTTELAGE, action de lier en *bottes* la paille et les fourrages (*manipulorum coactio*). Cette opération est nécessaire pour empêcher les fourrages de s'échauffer lorsqu'ils sont rentrés un peu humides. Elle se fait ou sur le pré ou dans la grange; mais le choix de cette dernière localité paraît préférable pour la conservation du fourrage, et permet d'ailleurs de l'entasser en plus grande quantité dans les premiers. On bottelle d'ordinaire à deux liens, mais il faut en

mettre trois quand le fourrage doit être soumis au transport, ou quand le brin de l'herbe qui sert au bottelage est court. L'usage est de botteler à 10 livres; mais il faut qu'elles soient fortes pour se retrouver après la dessiccation. Le bottelage est le moyen le plus sûr pour évaluer le produit d'une prairie. —On appelle *botteleurs* les hommes de journée employés à cette opération.

BOTTES, en latin *ocreæ*, chaussure de cuir dont on s'est servi d'abord pendant long-temps pour monter à cheval, afin de s'y tenir plus ferme et de se garantir des injures du temps, et dont l'usage s'est étendu depuis un demi-siècle seulement. Ducange dérive ce mot de l'anglais *botta*, Borel du mot Bot (*voy.* ci-dessus) parce que, dit-il, cette chaussure contrefait la jambe et rend en quelque sorte le pied *bot*. Mais l'étymologie indiquée par Ménage nous paraît beaucoup plus probable. Il la tire d'une espèce de bouteille ou d'outre de cuir, plus large par le haut que par le bas, dont les anciens se servaient pour conserver le vin, et dont nous aurions gardé le nom en perdant la chose, nom que nous aurions appliqué depuis à cette espèce de chaussure qui affecte la forme de cette bouteille et qui renferme à la fois et le pied et la jambe, en reproduisant plus ou moins leur forme à l'extérieur. De là 1° les *bottes à l'écuyère* et *les bottes fortes*, dont se servent plus particulièrement les postillons, les pêcheurs et généralement les hommes de peine qui sont exposés dans leurs travaux à l'humidité et aux intempéries; 2° les *bottes molles*, avec lesquelles on s'habille et l'on est même reçu dans nos salons aujourd'hui; 3° les *bottines*, qui sont un diminutif, un abrégé de cette chaussure devenue presque universelle; 4° le nom de *botterie*, pour désigner l'atelier où on fabrique les bottes; 5° enfin, celui de *bottier* appliqué à l'ouvrier qui les confectionne, depuis celles qui doivent supporter les plus grandes fatigues jusqu'à celles avec lesquelles il n'est pas permis de marcher et qui conviennent seulement aux individus qui ont voiture.—On a fait aussi des *bottes sans couture*, et voici le procédé pour lequel un M. Delvau, de Paris, avait obtenu en 1806 un brevet d'invention. Il consistait à déchausser la jambe d'un animal sans fendre la peau, à la préparer pendant 12 à 15 jours avec de la noix de galle blanche, réduite en poudre, et à mettre ensuite cette peau sur l'embauchoir pour lui faire prendre la forme de la jambe.— L'invention des bottes paraît du reste remonter fort haut dans l'antiquité. Les Grecs et après eux les Romains portèrent des espèces de bottines faites de cuir de bœuf, qui se mettaient à cru sur la jambe. Il est parlé de bottes dans la vie de saint Richard, évêque de Chichester, écrite en latin par un Anglais au XIIIe siècle, et rapportée par J. Carpgravius dans la *Légende anglicane*. On trouve aussi dans les registres de la chambre des comptes, en France, un article de 15 deniers pour prix du graissage des bottes de Louis XI. Les bottes des Chinois, dit le père Lecomte, jésuite, dans son *Voyage à Pékin*, sont de satin avec un gros bord de velours sur le genou, et leurs bas d'une étoffe piquée, doublée de coton et épaisse d'un bon pouce; la jambe est par là bien défendue contre le froid; mais, en été, dans un pays où les chaleurs sont extrêmes, il n'y a que les Chinois au monde qui, pour conserver un air de gravité, puissent se résoudre à être ainsi dans une espèce d'étuve depuis le matin jusqu'au soir. Aussi, le peuple qui travaille ne s'en sert presque point. — Le mot *bottes* se retrouve dans un certain nombre d'expressions proverbiales plus ou moins familières : c'est ainsi qu'on dit qu'un homme *a laissé ses bottes* en quelque endroit pour dire qu'il y est mort; *graisser ses bottes*, pour se préparer au long voyage, à la mort, par application du sens détourné au sens propre de ce mot, ou par une allusion impie au dernier sacrement que l'on administre aux catholiques. On dit encore : *accoler la botte de quelqu'un*, pour dire lui faire des révérences, des soumissions; et quelques Français, indignes de ce nom, ont fait

substituer de nos jours au mot *accoler* celui de *baiser*, par l'empressement, la soumission et pour ainsi dire le *servilisme* dont ils ont entouré l'étranger envahissant la France en 1814. Pour accuser un homme d'ingratitude, on se sert quelquefois de cette expression familière : *Graissez les bottes à un vilain, il dira qu'on les lui brûle;* et de celle-ci, non moins triviale : *Je m'en soucie non plus que de mes vieilles bottes*, pour exprimer le mépris que l'on fait d'une chose ou d'une personne. Un homme qui a fait une fortune rapide dans les fournitures, ou qui fait un gain illicite dans un marché dont il est l'entremetteur, est accusé communément d'avoir *mis du foin dans ses bottes.* Enfin, l'expression de *porter une botte*, pour dire parler avec vigueur à quelqu'un, lui adresser un discours piquant ou une réponse victorieuse, tire sans doute son origine de l'analogie avec ce qu'on nomme une *botte* en termes d'escrime (*voy.* ci-dessus), ainsi que cette autre : *Dire ou faire quelque chose à propos de bottes*, pour dire *à contre-temps*, par analogie à une botte mal portée ou portée à faux.—On donne en chirurgie le nom de BOTTINES (*ocreæ leviores*) à des appareils qui ressemblent à de petites bottes, munies de ressorts, de courroies et de boucles, qui servent à corriger les vices de conformation des membres inférieurs chez les enfants, tels que la déviation des genoux en dedans ou en dehors, la torsion des jambes, des pieds, etc.

BOTSARIS, *voy.* GRÈCE (Insurrection de la)

BOUC, mâle de la chèvre. Nous renverrons les lecteurs pour l'histoire naturelle de cette espèce et pour son emploi dans l'économie rurale à l'article CHÈVRE; nous nous bornerons ici à des observations sur les préjugés et les superstitions dont le bouc fut l'objet dans toute l'Europe, l'Asie-Mineure et le nord de l'Afrique. La race des chèvres répandue dans ces contrées diffère de celle que l'on trouve dans l'Asie centrale, l'Inde et la Chine, et qui est nommée assez mal à propos *chèvre de Cachemire* : dans la première, le bouc exhale une odeur insupportable, au lieu que dans l'autre cette mauvaise qualité du mâle est à peine sensible. Ce motif suffirait seul pour faire substituer la race introduite en France, et qui vient du pays des Kirguis, quoiqu'il serait encore plus utile de faire venir et d'acclimater la variété thibétaine, dont le duvet est recherché dans les fabriques de cachemire autant que les laines d'Espagne dans nos fabriques de draps. — La détestable odeur du bouc de la race européenne attira de tous temps à cet animal une malveillance dont il fut long-temps la victime. Aujourd'hui même, le culte des différentes sectes chrétiennes contribue à propager cette opinion défavorable, en introduisant dans les chants sacrés le bouc comme un emblème de malédiction, tandis que la brebis y est traitée avec une prédilection que sa douceur lui a méritée. Les Grecs immolaient un bouc sur les autels de Bacchus, non, comme le disent certains commentateurs, parce que les ravages commis dans les vignobles par cet animal excitaient le courroux du Dieu, car la chèvre n'est pas moins dévastatrice, et cependant on l'épargnait. La vache n'obtint pas cette faveur, et partagea constamment le sort du taureau. Horace adressant à un homme opulent une ode sur les solennités auxquelles le retour d'Auguste va donner lieu, lui dit :

> Te decem tauri, totidemque vaccæ
> Me tener solvet vitulus....

La brebis même était souvent immolée sur les autels des dieux, et la chèvre laissa toujours cet honneur au mâle de son espèce. Aux fêtes de Bacchus, célébrées dans toute la Grèce, c'était par le sacrifice d'un bouc que l'on préludait aux chants joyeux, aux mascarades et aux autres divertissements auxquels on se livrait aux champs comme à la ville, divertissements qui furent, comme on sait, l'origine très peu reconnaissable de la tragédie. Cependant, la proscription du bouc ne fut pas universelle; les Egyptiens s'en abstinrent par respect pour le

dieu Pan, ses pieds fourchus et ses cornes. Quelques villes d'Egypte décernèrent même quelques hommages à cet animal si universellement condamné en Europe, où on ne le conservait que par nécessité. — Un étrange préjugé a fait introduire des boucs dans quelques écuries, où l'on prétend qu'ils absorbent les miasmes et purifient l'air. Dans la réalité, ils ne servent qu'à augmenter l'infection, s'il y en a. Des notions plus saines feront cesser cet usage; c'est un service que la physique et la chimie rendront tôt ou tard à l'économie rurale. — Dans quelques provinces, les ouvriers donnent le nom de Bouc à des mécanismes très différents, car les uns servent à élever de l'eau, et les autres sont des moteurs hydrauliques pour produire un mouvement de rotation. Ce n'est pas sans inconvénient que l'on introduit cette confusion de noms, cette incorrection de langage; l'instruction pénétrerait plus facilement dans les ateliers si les termes techniques étaient mieux appropriés aux objets qu'ils doivent exprimer. FERRY.

BOUC ÉMISSAIRE, en hébreu *hazazel*, de *haz*, bouc, et d'*azel*, qui s'en va. Ce mot fait partie des rites judaïques expliqués et décrits dans le *Lévitique*. A la fête de l'expiation solennelle, qui avait lieu le 10 du mois de *tizri* (notre mois de septembre) où commençait l'année civile des Juifs, le grand-prêtre sans ephod, sans rationnal, remplaçant par une simple robe de lin sa robe magnifique couleur d'hyacinthe, recevait des mains des princes du peuple deux boucs *pour le péché*. L'un de ces boucs devait être immolé, l'autre mis en liberté; c'était le sort qui en décidait : *Hazazel*, le bouc libre, le *bouc émissaire*, chargé d'imprécations et des péchés d'Israël, à la porte du tabernacle, était traîné dans le désert par un homme qui l'abandonnait au milieu des précipices, ou qui, selon d'autres, l'y jetait avec violence. A son retour, comme souillé du contact de l'animal, cet homme se purifiait. Les païens aussi, dans les calamités, détournaient la colère de leurs dieux sur des animaux et même sur des hommes. Les Marseillais, au rapport de Pétrone, précipitaient du haut des roches des créatures humaines; et les Egyptiens, selon Hérodote, ayant chargé d'anathèmes et de malédictions la tête de certains animaux, après l'avoir coupée, la jetaient avec horreur dans la mer. — Dans le Nouveau-Testament, Jésus-Christ emploie le mot *bouc* pour désigner les réprouvés (Matth. xxv, 32, 33) : « Toutes les nations, est-il dit, se rassembleront devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les *boucs*; il placera les brebis à sa droite et les *boucs* à sa gauche. » C'est ce que Boileau a rendu dans ces vers :

Quand Dieu viendra juger les vivants et les morts,
Et des humbles agneaux, objets de sa tendresse,
Séparera des *boucs* la troupe pécheresse.

Chez nos peuples civilisés on appelle, au figuré, *bouc émissaire* un malheureux, le plus souvent homme vertueux, mais simple, que des sycophantes accusent de tous les torts et sacrifient. La Fontaine, plus réellement érudit sans le savoir que ceux qui prennent avec pompe cette qualité, donne une meilleure définition de ce sens figuré que tous les lexicographes, dans sa fable intitulée : *Les animaux malades de la peste*. L'âne, le véritable *bouc émissaire*, y parle ainsi :

Je tondis de ce pré la largeur de ma langue,
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
— A ces mots, on cria haro sur le baudet :
Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue
Qu'il fallait *dévouer* ce maudit animal,
Ce pele, ce galeux, d'où venait tout le mal.

DENNE-BARON.

BOUCAGE, *tragoselinum*, plante ombellifère, ainsi nommée de l'odeur de bouc très forte qui émane de ses racines et de ses semences; espèce de pimprenelle, *pimpinella*, de la pentandrie digynie dont on connaît trois espèces : 1° l'anis, *P. anisum*; 2° le boucage majeur, *P. magna*; 3° le boucage mineur, *P. saxifraga*. Ces trois espèces diffèrent surtout par la grandeur de leurs tiges et de leurs feuilles, car elles ont toutes trois

une racine longue, blanchâtre, un peu fibreuse et fort piquante au goût. Leurs feuilles sont rangées comme par paire sur une côte qui est terminée par une seule feuille; elles ont un goût moins piquant et moins désagréable que leurs racines. Les tiges sont branchues, hautes d'un pied et demi dans la grande espèce et garnies de grandes feuilles; au lieu que dans les deux autres elles sont bien moins hautes, moins branchues, et leurs feuilles sont découpées en lanières fort étroites. Leurs fleurs, communément blanchâtres et quelquefois purpurines, sont en ombelles; chacune d'elles est composée de cinq pétales inégales, échancrées et disposées comme le sont les fleurs de lis des armes de France. Leurs semences sont arrondies, cannelées et menues comme celles du persil. Les racines du *boucage* sont fort apéritives et très diurétiques; on les préfère pour cet usage à celles du persil ordinaire; elles sont si piquantes qu'elles pourraient remplacer le poivre avec avantage. A ces racines sont attachées quelquefois de petites vessies rondes, qui teignent en rouge comme le kermès. On fait avec les semences du *boucage* une huile essentielle, bleue, qui sert dans quelques contrées, à Francfort, par exemple, pour teindre l'eau-de-vie en cette couleur, mais qui lui communique une âcreté désagréable.

BOUCAN, BOUCANNER, BOUCANNIER. L'histoire de ces trois mots présente deux époques. — 1re ÉPOQUE. — Elle remonte à la formation de notre langue. Dans ce bas-latin qui fut en usage en France pendant les deux premières races et le commencement de la troisième, le substantif latin *hircus* (bouc) se trouva remplacé par le mot *buccus*. (Loi salique, titre 5, parag. 3, *Si quis buccum furaverit;* Grégoire de Tours, livre 9, chap. 23, où le bouc est appelé *buccus olidus*.) Quelques auteurs font dériver ce substantif barbare de l'allemand *bock*. Quoi qu'il en soit du mérite de cette étymologie, toujours est-il que lorsque la langue française sortit du franco-latin que parlaient nos pères, le mot *buccus* devint notre substantif actuel *bouc*. (*Voyez* ce mot.) L'antiquité, en donnant la forme de demi-boucs à ses satyres et à son Priape Ier, a consacré ce fait généralement connu, que de tous les animaux les boucs et les chèvres sont les plus lascifs. L'odeur qu'ils répandent est forte, mauvaise. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'exemple sans doute des Romains, qui ont fait de *lupa* leur *lupanar*, nos pères aient appelé *boucan* un lieu de la plus sale et de la plus puante débauche. De là *boucanner*, c'est-à-dire imiter les boucs, se livrer à la lubricité, se plaire dans la puanteur, hanter les boucans; et *boucannier*, homme qui boucanne, habitué de boucans. En un mot, depuis la formation de notre langue, jusques vers la fin du XVe siècle, constamment l'expression *boucan* signifia un lieu de prostitution et de débauche du plus bas étage, et *boucannier* un coureur de mauvais bouge et de filles de joie. Au commencement du XVIe siècle, ces mots, remplacés par d'autres aussi énergiques, devinrent beaucoup moins en usage; bientôt même ils disparurent du langage habituel et ne furent plus employés, dans l'acception que nous venons de dire, que sur quelques points éloignés de la côte de Normandie: peut-être y auraient-ils également cédé la place aux locutions nouvelles, lorsque vers l'an 1660, l'établissement de quelques bandits dans l'île de Saint-Domingue vint les faire revivre dans un sens nouveau et leur donner dans notre langue, et dans nos dictionnaires une place avouée et bien établie. — 2e ÉPOQUE. — Il y avait près de 40 ans que les Espagnols occupaient, sans être inquiétés, les points principaux de l'île de Saint-Domingue, quand plusieurs aventuriers français vinrent s'établir sur la côte septentrionale de cette vaste possession. D'abord en petit nombre, ils virent successivement accourir vers leurs huttes tous ceux de leurs compatriotes de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Grenade, auxquels la tyrannie de privilèges commerciaux exclusifs enlevait le li-

bre exercice de leurs bras et de leur industrie. De vastes forêts, s'étendant fort loin dans les terres, couvraient tous les points de la côte où ils s'étaient assis; une grande quantité de sangliers, de nombreux troupeaux de bœufs sauvages, issus de taureaux et de vaches domestiques portés dans l'île par les Espagnols, et que la négligence de ceux-ci avaient laissés échapper, peuplaient ces immenses solitudes. Sans secours de la mère-patrie, obligés de pourvoir par eux-mêmes aux premiers besoins de la vie, les nouveaux colons cherchèrent dans la chasse leur nourriture et une partie de leurs vêtements. Les produits de leurs courses devinrent bientôt si abondants qu'ils purent songer à faire des animaux sauvages abattus par eux l'objet d'un commerce lucratif. A mesure qu'un bœuf était tué, on l'écorchait, on coupait l'animal par quartiers et l'on transportait le tout à l'habitation. Ces intrépides chasseurs occupaient une espèce de loge dont l'immense foyer était couvert par une claie ou gril en bois sur lequel ils rôtissaient ou fumaient la viande, ou séchaient les peaux. L'épaisse vapeur qui remplissait ces huttes, l'odeur insupportable qu'y répandait ce mélange de chairs et de peaux soumis à l'action du feu, la malpropreté inhérente à ces préparations et aux grossières habitudes de leurs habitants, faisaient de ces loges de véritables *boucans*, dans toute la vieille acception du mot : ce nom leur fut donné. Cette dénomination doit elle être attribuée aux chasseurs eux-mêmes, parmi lesquels se trouvaient bon nombre d'aventuriers normands, ou bien à quelques compatriotes établis dans les îles voisines, voilà ce que nous n'oserions décider. Quoi qu'il en soit, le nom de *boucans* resta à ces huttes; on appela *boucanner* la mode qui y était en usage pour faire rôtir ou sécher les viandes et les peaux; et leurs possesseurs prirent ou reçurent le nom de *boucanniers*. L'équipage de chasse des *boucanniers* consistait : en une meute de 25 à 30 chiens, parmi lesquels se trouvaient toujours un ou deux veneurs chargés de découvrir et de lancer le gibier; en un fusil excellent, long de 4 pieds et demi, portant des balles d'une once et fabriqué à Dieppe ou à Nantes; et en 15 à 20 livres de très bonne poudre, qu'ils faisaient venir de Cherbourg et qu'ils plaçaient dans des calebasses bouchées avec de la cire. Leur habillement se composait : de deux chemises, d'une casaque et d'un haut-de-chausse de grosse toile, d'un cul de chapeau en feutre ou d'une calotte de drap ayant un rebord sur le devant, et de souliers en peau de sanglier, de bœuf ou de vache; la jambe restait nue, et ils avaient pour ceinture une mauvaise courroie où pendait un sabre très court et quelques couteaux. Comme leurs courses duraient souvent plusieurs jours, ils portaient en outre, roulée autour d'eux en bandoulière, une petite tente de toile très fine destinée à les protéger pendant la nuit contre les moucherons et les brouillards humides des forêts. Tous avaient le même équipage et la même manière de vivre. Isolés dans la nouvelle patrie qu'ils s'étaient créée, sans femmes, sans enfants, ils s'associaient deux à deux pour se rendre les services qu'on reçoit dans une famille; il y avait communauté de biens entre les associés, et l'un mort, tout ce qu'il possédait devenait la propriété de son compagnon. Les loges restaient ouvertes à tous venants; et cependant jamais aucun larcin n'était commis. Ce qu'on n'avait pas chez soi, on allait le prendre chez le voisin, sans autre obligation que de prévenir ce dernier lorsqu'il était là ou de l'avertir après coup quand il n'y était pas. Les querelles étaient rares et facilement terminées; lorsque les parties y mettaient de l'opiniâtreté, elles vidaient le différend à coups de fusil. Si une des balles avait frappé par derrière ou trop de côté, les témoins prononçaient qu'il y avait perfidie et cassaient immédiatement la tête à l'auteur de l'assassinat. Ils ne connaissaient pas le pain : toute leur nourriture consistait en viande grillée, qu'ils assaison-

naient avec un peu de piment et du jus de citron; l'eau était leur seule boisson. L'occupation d'un jour était celle de toute l'année. Quand ils avaient rassemblé le nombre de cuirs ou la quantité de viande fumée qu'ils voulaient livrer aux navires de différentes nations qui fréquentaient ces mers, ils allaient les vendre dans quelques-unes des rades de la côte. Cette cargaison y était portée par des *engagés*, espèce d'hommes qui, séduits par tout ce qu'on leur racontait des richesses de l'Amérique, consentaient à échanger 3 ans de leur liberté contre l'espérance de revenir chargés d'or et de diamants. Malheur à ceux qui tombaient aux mains des boucanniers! Les rêves brillants des pauvres diables étaient bientôt évanouis; ils s'étaient vendus, convaincus qu'ils allaient saisir la fortune; ils ne trouvaient que l'esclavage le plus rude. Un de ces malheureux, dont le maître choisissait toujours le dimanche pour principal jour de corvée, ose lui représenter que Dieu a proscrit cet usage quand il a dit : *Tu travailleras six jours, et le septième tu te reposeras!* Et moi, répond le boucannier, je dis : *Six jours tu tueras des taureaux et tu les écorcheras! et le septième tu emporteras les peaux au bord de la mer!* Cette sentence fut accompagnée d'un déluge de coups de bâton. La colonie espagnole, d'abord considérable, s'était réduite à rien. Le peu d'habitants qui y étaient restés passaient leurs nuits à jouer, et leurs jours à se faire bercer dans des hamacs par leurs esclaves. Long-temps, l'existence des boucanniers fut pour eux un voisinage ignoré. Mais lorsque ces aventuriers vinrent pousser leurs courses jusque dans les prairies, et dans les cours des maisons des léthargiques habitants de Santo-Domingo, ceux-ci se réveillèrent; ils appelèrent à leurs secours d'assez nombreux corps de troupes, qui, accourus du continent et des îles voisines, firent aux boucanniers une chasse rude et meurtrière : obligés de se séparer pendant le jour, les boucanniers se rassemblaient chaque soir pour veiller à la sûreté commune. Si quelqu'un manquait, on concluait qu'il avait été pris ou tué; et les chasses étaient suspendues jusqu'à ce qu'on l'eût retrouvé ou que sa mort eût été vengée par le massacre de plusieurs ennemis. — Cette lutte aurait sans doute fini par devenir fatale aux Espagnols si, désespérant de vaincre des adversaires aussi acharnés, ils ne s'étaient pas avisés de mettre fin à la dispute en détruisant l'objet qui l'avait fait naître. Au lieu de chasser aux boucanniers, ils chassèrent aux bœufs, et, à force de battues générales bien dirigées, ils parvinrent à anéantir ces animaux jusqu'au dernier. Les boucanniers se virent alors réduits à former des habitations et à les cultiver. La France avait jusqu'alors désavoué ces *intrépides* chasseurs; mais quand elle les vit élever des établissements de quelque fixité, elle leur envoya, en 1665, un gouverneur intègre et intelligent, ainsi que toute une cargaison de ces femmes que la police ramasse dans les carrefours et au coin des rues : ce singulier chargement fut distribué entre les nouveaux colons. *Je ne vous demande pas compte du passé*, disait chaque boucannier à celle que le sort lui donnait; *vous n'étiez pas à moi. Mais aujourd'hui que vous m'appartenez, il me faut répondre de l'avenir : je vous quitte du reste.* Puis, frappant de la main sur le canon de son fusil, il ajoutait : *Si vous me manquez, il ne vous manquera pas.* Ce mélange des deux sexes mit fin à l'existence des boucanniers; ils devinrent colons. Cette nouvelle vie trouva toutefois quelques opposants qui allèrent chercher dans la petite île de la Tortue une existence plus conforme à leur caractère et à leurs habitudes. Cette île voyait alors se rassembler dans ses nombreuses criques le noyau de ces autres aventuriers si fameux et si connus sous le nom de *flibustiers* (voir ce mot.) — Ménage, Furetière, les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, et la plupart des lexicographes, ont écrit, d'après Oexmelin, auteur d'une histoire des aventuriers, flibustiers et

boucanniers, que *boucan*, *boucanner*, *boncannier*, sont trois mots caraïbes transmis par les indigènes des Antilles aux aventuriers dont nous venons de tracer la courte et singulière histoire. Cette opinion n'est pas la nôtre : 1° nous doutons fort que jamais la langue caraïbe ait compté au nombre de ses mots ceux qui font l'objet de cet article; 2° à l'époque où les boucanniers s'établirent à Saint-Domingue, la race indigène avait disparu de cette île, et le petit nombre de caraïbes existant dans le reste des Antilles venait d'être concentré à la Dominique et à Saint-Vincent; 3° les Espagnols, qui depuis long-temps se trouvaient en rapport direct et journalier avec ces peuplades, qui en avaient réduit une partie en esclavage, les Espagnols, disons-nous, comptaient aussi quelques chasseurs de sangliers et de bœufs sauvages : si les mots *boucan*, *boucanner* et *boucannier* avaient existé dans la langue caraïbe, ils se les seraient appropriés; ils n'auraient point appelé *mataria* la loge où se dépeçait l'animal abattu, et *matadores de toros* (tueurs de taureaux) ou *monteros* (coureurs de bois) les hommes qui se livraient aux mêmes habitudes que nos boucanniers; 4° les Anglais comptaient également quelques chasseurs de taureaux; eux aussi connaissaient les Caraïbes, et cependant ils donnaient aux boucanniers de leur nation le nom de *coulierdiers* (tueurs de vaches); 5° les boucanniers étaient tous des aventuriers français; et lorsqu'ils s'établirent à Saint-Domingue, il y avait déjà plusieurs siècles que les trois mots *boucan*, *boucanner* et *boucannier*, existaient dans notre langue, ainsi que le témoignent nos dictionnaires et inventaires de la langue française des XVIe et XVIIe siècles, où chacun de ces mots se trouvent avec cette observation : *vieux, hors d'usage, presque oublié.* — Nous nous croyons donc fondé à soutenir que *boucan*, *boucanner*, *boucannier*, sont trois vieux mots français contemporains des premiers essais de notre langue; que devenus hors d'usage vers la fin du XVIe siècle, et exportés en Amérique au commencement du XVIIe, par des aventuriers normands, ils furent réimportés en France vers l'an 1650 avec le sens qu'on leur donne aujourd'hui. — Voici leur acception actuelle : *boucan* ne s'emploie guère dans le sens figuré; cependant on se sert quelquefois de ce mot dans le langage familier pour exprimer du bruit, du tapage, du tumulte; de là : *c'est un boucan à ne pas s'entendre; faire du boucan.* Dans le sens propre, *boucan* est le lieu où les chasseurs du Nouveau-Monde font fumer leur viande; le gril de bois sur lequel ils la posent pour la faire sécher; le bâti en claie, et rempli de fumée, qui sert à préparer la cassave. *Boucanner*, c'est faire sécher de la viande ou du poisson à la fumée; c'est aller à la chasse des bœufs sauvages; *boucanner de la cassave*, c'est la faire sécher à la fumée; *boucanner des cuirs*, c'est les préparer comme le faisaient les boucanniers; enfin le *boucannier* est celui qui va à la chasse des bœufs sauvages. Nous ne connaissons pas aujourd'hui de boucanniers réunis en corps, en société; il n'y a plus que des boucanniers individus.

Achille de Vaulabelle.

BOUCHARDON (Edme), l'un des statuaires de cette école française du XVIIIe siècle dont les œuvres ne sont ni sans mérite ni sans grace, naquit en 1698 à Chaumont en Bassigni d'un père qui y exerçait la profession d'architecte, et avait commencé par être sculpteur. De bonne heure le jeune Bouchardon s'appliqua, sous la direction de son père, à l'étude du dessin. Il peignit et modela tout d'abord d'après nature, ce qui est une excellente manière pour s'initier profondément aux secrets de l'art, et pour apprendre à en surmonter expérimentalement les difficultés. Aussi ne tarda-t-il pas à s'en rendre les procédés familiers. Ses progrès en sculpture furent rapides et tels que sa famille en conçut les plus grandes espérances, et l'envoya se perfectionner à Paris. Il y étudia d'abord sous Coustou jeune, qui tenait une école de sculpture

en grand honneur à cette époque. En peu de temps, il se mit en état de remporter le grand prix, qui valait aux vainqueurs, alors comme aujourd'hui, d'être envoyés à Rome aux frais du gouvernement. Ce fut, selon toute apparence, vers 1727 qu'il s'y rendit. Là, ses premières études portèrent principalement sur les précieux restes d'art et sur les chefs-d'œuvre qui abondent dans cette métropole de la chrétienté. Il se fortifia de la sorte, et se mûrit pour la sculpture, sur laquelle il fondait avec raison tout l'espoir de sa gloire et de sa fortune. Déjà plusieurs œuvres remarquables témoignaient avec éclat de son talent, notamment les bustes du pape Clément XII, et celui de la femme de Wlenghels, directeur de l'académie de France à Rome, d'une expression gracieuse et franche. Un ouvrage de plus d'importance allait lui être confié, lorsqu'il fut rappelé à Paris dans le courant de 1732. — Dès son arrivée, il fut chargé, pour Versailles, Gros-Bois et autres résidences, de nombreux ouvrages qui tous lui firent honneur, malgré la hâte qu'il mettait à les exécuter. Bouchardon peupla ainsi nos jardins publics et plusieurs parcs privilégiés d'innombrables statues mythologiques ou allégoriques d'un goût un peu bâtard, mais fort recommandables par les détails et le modelé, et, sous ce rapport, dignes encore de l'attention et de l'étude des artistes. En 1736, Chauffournier, dessinateur de l'académie des belles-lettres, mourut; Bouchardon fut appelé à lui succéder. Il était très versé dans la connaissance des pierres antiques, et il fit en 1750 les dessins d'un traité des pierres gravées, publié cette même année. Il avait été reçu membre de l'académie de peinture dès 1744. — Bouchardon exagérait l'expression et la grace dans le marbre, ce qui le faisait souvent tomber dans la raideur et l'afféterie. En général, ses sculptures ne sont pas exemptes de manière. Son dessin est pur, agréable, correct, mais il manque de naïveté; il n'est pas assez *nature*, pour nous servir d'une expression fort usitée dans les ateliers. Ses formes d'ordinaire sont rondes et grasses, et trahissent un air de famille trop prononcé dans tout ce qui est sorti de ses mains. — La fontaine de la rue de Grenelle-Saint-Germain, due tout entière à Bouchardon, qui en traça le plan et en exécuta lui-même toutes les parties, est son chef-d'œuvre. Elle est d'un goût un peu lourd peut-être, mais les marbres principaux en sont bons, et les détails travaillés avec le plus grand soin. Ce sculpteur est mort à Paris en 1762.

C. R.

BOUCHE, du latin *bucca*, qui signifie simplement la cavité des joues, quand on les enfle pour sonner la trompette. Ce nom latin est aussi l'origine du mot italien *bocca*, et du terme *bouco* dans les idiomes provençal et languedocien. Dans les langues française et italienne, ainsi que dans les deux idiomes indiqués, les mots *bouche*, *bocca* et *bouco* signifient tantôt toute la cavité par laquelle commence le canal digestif, tantôt l'ouverture antérieure de cette cavité. Nous devons faire remarquer que la langue latine a un autre nom pour exprimer ce que nous nommons la bouche des animaux. C'est le mot *os*, d'où l'on a dit : bouche, cavité orale ou ouverture orale. Ce substantif (*os*) n'a point été francisé; mais en revanche plusieurs de ses dérivés ont passé dans la langue française, tels sont les mots oraison (*oratio*), oracle (*oraculum*), orateur (*orator*), oratoire (*oratorius*), orifice (*orificium*). Des dérivés de *bucca*, les mots buccinateur (*buccinator*), buccin, coquille (*buccinum*), bouchée (*buccea*), sont les seuls fréquemment usités en français. — Le mot grec *stoma*, signifie également bouche, et ses dérivés, ne sont employés que dans le langage médical et dans celui des sciences naturelles (zoologie et botanique). — Dans le langage usuel, soit dans la conversation plus ou moins vulgaire, soit dans celle des réunions où les convenances sociales d'une haute civilisation sont le mieux observées, dans le langage litté-

raire et poétique, pourquoi le mot *bouche* est-il si fréquemment employé dans son sens propre et dans toutes les nuances de ses sens extensifs et figurés? Qu'on veuille bien y réfléchir, et on se convaincra bientôt que c'est au perfectionnement de la structure anatomique de la bouche de l'homme, au grand nombre de ses fonctions physiologiques, et aux grands résultats de ces fonctions, qu'est dû l'emploi fréquent d'une expression si utile, tant dans sa signification originelle que dans la multiplicité des allusions nées de la comparabilité des objets soumis à notre observation. — Dans les armées navales ou de terre, il faut être pourvu de munitions de guerre et de munitions ou provisions *de bouche*. — Dans les temps de servage, les personnes attachées au *service de la bouche des grands*, ont été élevés à la dignité d'*officiers de bouche*. — Les dégustateurs expérimentateurs dans les arts chimiques sont des observateurs très utiles. — Le proverbe *occidit plus gula quàm gladius* (la gueule, ou les excès dans le manger, ont tué plus d'hommes que l'épée) est une vérité dont l'observation démontre tous les jours les résultats fâcheux. Ce qu'Esope a dit de la langue de l'homme est applicable à la bouche. On voit encore à Constantinople dans une église, quartier du fanal, la chaire où ont été proférées les paroles sorties de la bouche éloquente de l'un des plus célèbres Pères de l'église (saint Chrysostôme), surnommé à juste titre *bouche d'or* (de *chrysos*, or, et *stoma*, bouche); l'homme à paroles inconvenantes est un *mal embouché*. Enfin, pour donner une idée de l'influence du mot bouche sur le langage habituel, nous n'aurons qu'à citer les termes nombreux dont il est le radical : *aboucher*, *emboucher*, *bouquer*, *déboucher*, *débouquer*, *embouquer*, *boucher*, *bouchon*, *reboucher*, *abouchement*, *embouchoir*, *bocal*, *boucherie*, *bouche trou*, *bouchonner*, etc. A ces dérivés, on peut joindre une foule de locutions dans lesquelles le mot *bouche* est l'expression ou le signe de l'idée dominante. Les plus familières sont les suivantes : *être à bouche que veux-tu? faire la petite bouche; ne pas faire la petite bouche*, ou *dire ce qui vient à la bouche*, parler franchement; *garder quelque chose pour la bonne bouche*, *faire bonne bouche*, *avoir la bouche mauvaise; avoir toujours à la bouche*, répéter toujours les mêmes expressions; *fermer la bouche à quelqu'un*, l'empêcher de parler; *ouvrir la bouche*, *avoir tant de bouches à nourrir*, *être tant de bouches à table; l'eau en vient à la bouche; cheval qui a la bouche fine*, *cheval qui a la bouche dure*, *cheval qui n'a point de bouche*, *cheval qui n'a ni bouche ni éperons; les bouches d'un fleuve*, *la bouche d'un four*. — Si les considérations philologiques que nous venons de présenter sur le mot *bouche* sont susceptibles d'offrir un intérêt fondé d'une part sur le haut degré d'organisation de la bouche de l'homme, de l'autre sur la dégradation progressive de la structure de la bouche des animaux, nous devons dans cet article présenter nécessairement des considérations anatomiques et physiologiques générales et dégagées de tous les détails scientifiques, d'autant plus que nous trouverions difficilement l'occasion de le faire avec autant de convenance dans les différents articles qui auront trait aux fonctions nombreuses dont cette partie du corps de l'homme et des animaux est l'instrument plus ou moins perfectionné.

Bouche de l'homme.

L'organisation de cette partie du corps humain est très complexe, et ne doit point être décrite ici minutieusement. Tout le monde sait, sans être anatomiste ni physiologiste, et sans l'avoir appris, ce que sont les lèvres, les dents, les gencives, la langue et son frein ou filet, les mâchoires, le palais, les joues; personne n'ignore que la salive et du mucus sont versés dans la cavité circonscrite par tous ces organes. Si, plus curieux de connaître la structure de la bouche humaine, vous voulez procéder à l'analyse

des parties qui la composent, des planches anatomiques, des imitations en cire, ou des préparations faites sur le cadavre, ou bien des pièces d'anatomie clastique, vous offriront dans les plus petits détails les nombreux organes et les tissus variés qui entrent dans sa structure. La lecture de cette description dans l'un de nos traités généraux d'anatomie ou dans des ouvrages spéciaux vous en présentera l'exposé scientifique, qui serait ici superflu. Cependant, nous ne pouvons nous dispenser d'en donner au moins une idée générale et théorique facile à concevoir à l'aide des notions vulgaires déjà indiquées ci-dessus. — Des pièces osseuses (mâchoire supérieure, fixe; machoire inférieure, mobile) forment une enceinte complétée en bas et sur les côtés par des masses charnues ou muscles destinés à les mouvoir. La conformation des pièces solides (mâchoires) est disposée merveilleusement : 1° pour circonscrire un espace où se trouve la langue; 2° pour recevoir par implantation trois sortes de dents (incisives, canines, molaires); 3° pour être inscrite dans les cavités que forment sur les côtés les joues, en avant les lèvres et les parties molles du menton, en dessous les téguments sous-mentonniers. La peau extérieure revêt ainsi les parois charnues et solides de la bouche. La cavité buccale est en outre tapissée, tant en dedans qu'en dehors des arcades dentaires, par une peau interne rouge. Cette membrane cutanée buccale se modifie dans ses portions qui revêtent le palais, la langue, et dans celle qui entoure les arcades dentaires (*voyez* les mots Gencives, Langue, Palais). Un repli de cette peau interne forme le frein de la langue. La salive est fournie abondamment pendant la mastication par six glandes, trois de chaque côté. Les premières versent leur fluide en dedans des joues, par un canal dit *de Stenon*, ce sont les parotides; les deux autres (glandes maxillaire et sublinguale) ont leurs canaux ouverts sous la pointe de la langue. Un seul canal dit *de Warthon* verse tout le fluide de la glande maxillaire; plusieurs ouvertures répandent celui de la glande sublinguale. D'autres corps glanduleux (glandes molaires, buccales, palatines), étudiés avec soin par M. Lelut dans ces derniers temps, fournissent en outre des sucs plus ou moins salivaires et muqueux. La cavité buccale communique avec le gosier ou pharynx, par une grande ouverture, dont le contour est formé en bas par la racine de la langue, et en haut par une partie mobile dite *voile du palais*, et offrant sur chaque côté deux plis nommés *piliers du voile*, entre lesquels sont placées les glandes amygdales, qui se tuméfient dans les maux de gorge ou angines. Des vaisseaux sanguins, artériels et veineux, des lymphatiques, des nerfs nombreux et considérables, vivifient toutes les parties de la bouche. — Cet aperçu sur la structure anatomique de l'appareil buccal dans l'espèce humaine doit suffire pour faire pressentir toute son importance physiologique, et par suite la fréquence et la variété des affections maladives dont il est le siége, soit directement, soit par sympathie. Considérée à la fois sous le point de vue moral et physique, l'hygiène de la bouche, envisagée dans la connexion de ses fonctions avec celles de tout l'organisme, est dans l'ordre social une science vaste, dont les applications nécessitent un grand nombre de professions, qui s'exercent sous la surveillance d'une police médicale, et même sous l'influence de l'autorité, soit politique, soit religieuse. — Tout ce qui a trait à la participation de la bouche pour la dégustation et l'élaboration des aliments doit être précisé aux mots Digestion et Gout. La part très active que l'appareil buccal de l'homme prend au phénomène de la voix, de la parole, de la prononciation, sera indiquée lorsqu'il sera traité de ces articles. Enfin, le rôle qu'elle joue dans l'expression des sentiments divers qui nous agitent doit encore être indiqué avec plus de convenance dans un grand nombre de sujets traités dans cet ouvrage. Nous ne pouvons cependant passer sous silence

les contrastes de quelques actes de la bouche, qui sont les uns funestes et criminels, les autres agréables et vertueux. Tels sont les morsures dans les rixes, dans les transports lascifs; tels sont les baisers si doux des divers genres d'amour, tels sont les baisers si dangereux qui altèrent la pureté morale, et ceux qui inoculent des maladies virulentes. — En outre des maladies, soit générales, soit locales, qui étendent plus ou moins leurs ravages dans les différentes parties de la bouche, et qui nécessitent les soins les plus prompts des médecins, on sait qu'il en est un grand nombre qui sont traitées avec plus de succès par des médecins spéciaux. Aussi, dans toutes les grandes cités de l'Europe, des chirurgiens, connus sous le nom de *dentistes*, se livrent spécialement à l'étude et à la pratique de l'art de soigner et de guérir les maladies de la bouche. Ils acquièrent en général une grande habileté, dans le but surtout de remédier aux outrages du temps, et d'entretenir ou de conserver les qualités physiques et la santé de cette partie du visage, qui en rehaussent toujours la beauté naturelle. A tout âge, dans les deux sexes et dans toutes les conditions sociales, il est donc important d'observer les plus grands soins de propreté de la bouche, et de la faire surveiller même fréquemment par les médecins instruits qui s'occupent de cette branche de l'art. — Nous avons passé sous silence la division de la bouche humaine en régions, parce qu'il en sera parlé à l'occasion de la bouche des animaux. — Avant d'aborder cette étude de l'anatomie de l'appareil buccal des animaux vertébrés et des invertébrés, nous devons présenter des considérations d'anatomie et de physiologie générales, qui en faciliteront l'intelligence en même temps qu'elles tendront à bien indiquer la manière dont nous devrons traiter ici notre sujet, qui doit être de signaler tout ce qu'il importe de connaître, en négligeant à dessein les détails que repousse la nature de ce *Dictionnaire*.

Anatomie et physiologie générale de la bouche des animaux.

Dans le langage vulgaire et dans celui de l'anatomie des animaux, ou zootomie, on donne le nom de bouche tantôt à la première cavité qui forme le vestibule des voies alimentaires chez les vertébrés et les invertébrés plus ou moins élevés dans la série de ces êtres, tantôt à l'orifice du canal digestif commençant par l'œsophage, dans lequel sont immédiatement introduits les aliments chez les animaux les plus inférieurs. Quelques physiologistes, ayant admis la terminaison des vaisseaux les plus déliés par des orifices béants, ont cru devoir considérer ces prétendues ouvertures vasculaires terminales comme des *bouches absorbantes*; mais ces vaisseaux ne présentent point cette forme, ni à leur origine, ni à leur extrémité. Il est certain que leur tubularité se perd insensiblement au fur et à mesure que leurs parois dégénèrent en tissu cellulaire dans lequel ils naissent d'une part lorsqu'ils sont centripètes, et se perdent d'une autre lorsqu'ils sont centrifuges. Au reste, le tissu même des vaisseaux est perméable aux fluides qui les parcourent. Les noms de *pores* et d'*interstices* doivent être ici préférés à celui de *bouches absorbantes*. On donne avec plus de convenance le nom de *pores* à ces prétendus orifices lorsqu'ils sont périphériques, et celui d'*interstices* lorsqu'ils existent dans l'intimité des parties solides, même les plus condensées par l'action vitale.—La bouche des animaux se présente avec des modifications et dans des degrés d'organisation si variables qu'il est réellement impossible de les indiquer à cause des limites que nous devons nous imposer dans cet article. Pour simplifier cette étude si surchargée de détails, sans négliger tout ce qu'il importe de connaître dans l'état actuel de l'anatomie comparée, il nous faut établir : 1° que la structure de cette partie nous offrira des *maxima*, des *media* et des *minima* de développement et de perfectionnement; 2° que dans ces trois principaux degrés d'or-

ganisation, la bouche participera plus ou moins aux fonctions de nutrition, de protection, d'attaque et de défense, de locomotions variées, de sensations et d'expression, soit mimique, soit vocale. Cependant, parmi les fonctions nombreuses qu'exécute la bouche des animaux en général, celles auxquelles elle est plus spécialement affectée, et dont le siége n'est jamais dans une autre partie de l'organisme, sont la sensation des saveurs, la mastication, l'insalivation, la formation du bol alimentaire et le commencement de la déglutition. La bouche étant destinée à recevoir l'impression faite sur la peau buccale par les corps sapides, peut même être considérée comme l'appareil de la gustation. A ce titre, elle fait partie de l'appareil des sensations externes; mais, en raison de la connexion de ses fonctions avec celles du canal digestif, elle appartient aussi plus intimement à l'appareil des voies alimentaires. Lorsque l'organisation de la bouche est très complexe, les parties qui entrent dans sa composition sont destinées, les unes à sentir la saveur (langue et autres parties des parois de cette cavité, *V.* Gout [sens du]), les autres à protéger l'organe sentant à favoriser sa fonction; d'autres enfin à prendre, à recueillir, ou accumuler momentanément une plus ou moins grande quantité d'aliments ou corps sapides. — A ce haut degré d'organisation, la bouche, considérée topographiquement, est située le plus souvent à l'extrémité antérieure de la tête, dans la portion inférieure ou antérieure de la face. Elle présente six parois, savoir : une inférieure, qui en forme le plancher, c'est la paroi linguale; une supérieure, qui en est la voûte ou le plafond, c'est le palais ou paroi palatine, dont une portion est fixe et solide; l'autre, molle, plus ou moins mobile, se nomme *voile du palais* ou *valvule des arrière-narines;* deux parois latérales formées par les côtés des mâchoires, la partie postérieure des arcades dentaires et les parties molles des joues. Les glandes parotides versent leur fluide salivaire sur cette paroi, tandis que les canaux excréteurs des glandes sublinguale et maxillaire s'ouvrent dans la région inférieure. Ce qu'on nomme la paroi postérieure de la bouche est l'ouverture de cette cavité qui conduit au pharynx, on la désigne sous le nom d'*arrière-bouche;* elle est opposée à la paroi antérieure formée par la partie antérieure des os maxillaires, les rangées dentaires incisives et canines, et les lèvres. L'écartement des mâchoires et des lèvres forme dans cette paroi l'ouverture antérieure ou *avant-bouche.* Cet orifice terminal en avant peut être très étroit, ou bien, comme on le dit vulgairement, la bouche peut être fendne jusqu'aux oreilles ou même au-delà. — Les détails donnés plus haut sur la *bouche de l'homme* nous dispensent d'insister sur cette description et d'entrer dans des détails d'anatomie, de physiologie et d'hygiène générale de la bouche. Nous ferons remarquer que les notions générales que nous venons d'exposer sont prises nécessairement dans l'anthropotomie, puisque l'homme doit toujours être considéré comme notre type et notre *criterium* en anatomie comparée. Nous passons maintenant à l'examen rapide de l'organisation de la bouche depuis les mammifères les plus rapprochés de l'espèce humaine jusqu'à l'éponge. Nous constaterons ainsi la dégradation progressive de la composition organique de cette partie, et cependant nous serons forcés de faire remarquer l'apparition d'une bouche compliquée, même dans les animaux les plus inférieurs; ce fait peut être donné en preuve que la nature se dérobe au joug des distributions méthodiques imaginées pour le perfectionnement des sciences. Néanmoins, l'étude approfondie de l'organisme animal confirme toujours la loi de dégradation en procédant de l'homme aux zoophytes, ou animaux-plantes.

Bouche des mammifères.

Dans cette première classe des animaux vertébrés, des ordres entiers ou des groupes plus ou moins naturels, qui sont les carnassiers, les rongeurs, et les édentés et les ruminants, sont caractérisés en

grande partie par l'organisation de leur bouche, quoique dans la hiérarchie des fonctions, celle de la nutrition ne puisse être placée qu'au troisième rang. Ce sont les dents qui fournissent en général de bons caractères dont les mammalogistes ont su tirer un parti très avantageux. L'attention se porte de nos jours sur le système solide de la face qui forme les parois de la bouche, et la science y gagnera. La langue, dont on a indiqué seulement les principales différences, doit fournir encore d'excellents caractères distinctifs dans cette classe. Nous renvoyons aux articles DENTS, LANGUE, MACHOIRE, pour les détails relatifs à ce sujet. Les mammifères qui se nourrissent de substances animales ont cette partie modifiée selon que la proie est un animal vivant plus ou moins grand, plus ou moins difficile à vaincre, selon que la pâture provient d'un animal mort et dans un degré plus ou moins avancé de fermentation. Le lion, le tigre, sont, dans la famille des chats, le type des mammifères dont la bouche est le plus richement organisée pour concourir avec l'ensemble de toutes les parties de leur corps à l'attaque et à la lacération d'un animal vivant très grand, qui résiste et se défend même avec des armes plus ou moins meurtrières pour son ennemi. C'est dans leur bouche très grande, armée de dents laniaires et tranchantes, pourvue d'une langue à papilles cornées; c'est dans cette gueule très carnassière que sont dépecés les lambeaux de chairs palpitantes, que ces carnivores puissants avalent gloutonnement en poussant des cris proportionnels à l'intensité de la faim qui les sollicite. Des carnassiers encore féroces, poursuivant aussi des animaux vivants, recherchent les cadavres : tels sont les hyènes et les chacals, dont la bouche moins meurtrière est plus adaptée à l'état mort de la proie. — Faisons contraster cette gueule des animaux carnivores les plus forts et les plus redoutables pour les grands mammifères avec les bouches très étroites des tamanoirs, des tamanduas, des pangolins, de l'échidné, non moins hostiles pour les fourmis et les termites dont ils se nourrissent. Chez tous ces animaux la cavité buccale est un long tube privé de dents, renfermant une langue gluante très longue qui se projette en dehors, pénètre dans les trous des fourmilières et rentre dans son étui chargée de ces insectes.— A ce museau très long, terminé par un trou buccal, de ces mammifères mangeurs de fourmis, opposons la bouche si vaste, encore édentée, mais garnie d'appendices cornés ou fanons, des baleines, qui se nourrissent de très petits mollusques (*clio*), qui ne mâchent point, ne savourent point, quoique pourvues d'une langue charnue, et font passer à la filière de leur gosier étroit la masse considérable formée par le grand nombre de ces petits animaux. — Ce sont là trois sortes de bouches qui dans les mammifères sont bien en rapport avec le genre de nourriture et le milieu dans lequel l'animal est forcé de la prendre. Les petits quadrumanes et tous les autres mammifères arboricoles qui se nourissent d'insectes offrent dans toutes les parties de leurs bouche, et surtout dans la forme de leur dents, toutes les conditions pour ce régime. Tout est disposé dans leur organisation pour leur faciliter la préhension de la proie. La bouche n'est pas toujours l'organe qui s'en empare. C'est dans les chéiroptères ou chauves-souris, qui se nourissent la plupart d'insectes ailés, que la bouche est en général très grande pour saisir et dévorer la proie en volant. Cette conformation de la bouche est très harmonique avec leur locomotion aérienne, puisqu'il leur serait impossible de poursuivre leur proie à terre ou sur les arbres. D'autres chéiroptères, qui peuvent marcher assez rapidement pour atteindre des animaux dont ils sucent le sang (*vampires*), ont une langue qui peut s'alonger beaucoup et former un organe de succion. Leurs lèvres présentent des tubercules disposés symétriquement pour ce but. — Cette organisation de la bouche pour le régime insectivore existe chez plusieurs petits mammifères obligés de se ca-

cher dans des trous ou dans des terriers pour se soustraire aux poursuites de leurs ennemis, ou de creuser le sol pour y trouver leur nourriture : tels sont les hérissons, les taupes, etc. Si les loutres, soit fluviatiles, soit marines, ont été avec raison rapprochées des martres, il est vraisemblable qu'on trouvera des particularités d'organisation remarquables en comparant leur bouche à celle des phoques, qui sont ichthiophages comme elles, surtout en ayant égard à ce que les loutres chassent seulement dans l'eau et reviennent à terre pour manger leur proie, tandis que les phoques l'avalent dans le milieu aqueux. Il doit en être de même chez les morses, qui prennent aussi dans l'eau leur nourriture, qui consiste en mollusques testacés ou coquillages très durs. Ces carnassiers, qui avalent dans l'eau, doivent avoir la faculté de la rejeter par la bouche même, puisque les vrais cétacés, c'est-à-dire les dauphins, les narvals, les cachalots et les baleines, s'en débarrassent par un canal qui fait partie de l'évent (*voy.* ce mot) et produisent ces jets d'eau qui les font remarquer des navigateurs. La bouche de tous ces animaux souffleurs est très remarquable en ce que le nombre des dents diminue progressivement en procédant des dauphins vers les baleines, qui en manquent entièrement; en ce que ces dents ne servent plus à la mastication, en ce que chez le narval elles se réduisent à deux seules antérieures, dont l'une avorte et reste cachée, l'autre saille et forme cette longue défense sillonnée en spirale et dirigée dans le sens de l'axe du corps. Cette diminution du nombre des dents, ou cette édentation complète de la bouche des cétacés, forme un caractère qui les rapproche naturellement des édentés terrestres (fourmiliers, pangolins). Chez ces derniers, la bouche et la langue sont arrosées par des sucs gluants fournis par d'énormes glandes salivaires, tandis que ces glandes sont atrophiées chez les édentés aquatiques ou cétacés, qui tous se nourrissent de petits poissons mollusques et de zoophytes toujours avalés dans l'eau. Ce contraste démontre évidemment la grande influence qu'une nourriture sèche (fourmis, termites) ou humide (poissons, mollusques, etc.) et les milieux (air et eau) exercent sur l'organisation de la bouche. Et pour le dire ici en passant, dans toute science comparative, la détermination des contrastes est tout aussi importante que celle des affinités, et c'est alors seulement qu'on peut sentir profondément l'harmonie qui exige toujours différence et ressemblance.—Ce coup d'œil rapide sur la bouche des mammifères carnassiers, soit carnivores ou insectivores, soit piscivores ou molluscivores, soit enfin sanguisugues, suffit pour prouver que cette première partie des voies alimentaires subit un très grand nombre de modifications : 1° pour saisir directement ou recevoir de la part d'autres organes préhensifs une proie animale, soit vivante, soit morte ; 2° pour se procurer cette nourriture tantôt dans l'air, tantôt dans l'eau, tantôt enfin à la surface ou dans l'intérieur du sol, et 3° pour l'avaler tout entière ou la morceler en lambeaux avalés gloutonnement ou en petits fragments triturés et plus ou moins insalivés, ou enfin pour aspirer et sucer le sang des autres animaux.—Mais ce n'est pas à ces fonctions seules que la bouche est réservée. Elle est aussi mise à contribution dans les combats que les mâles se livrent à l'époque de la saison des amours et dans les rixes entre les individus de même sexe ou de sexe différents pour se disputer les objets nécessaires à leurs besoins. Pendant leur jeune âge, elle est la partie dont le contact immédiat réciproque leur procure des sensations agréables, fréquemment répétées, et leur tient lien de baiser. Enfin, dans les soins qu'on leur voit prendre de leur fourrure, c'est en se léchant qu'ils nettoient leur peau et qu'ils peignent leurs poils partout où leur bouche et leur langue peuvent atteindre. — Pour alimenter ces bouches des animaux plus ou moins carnassiers, qui auraient fini par s'entre-détruire, il fallait nécessai-

rement que l'organisation d'un grand nombre d'autres mammifères fût profondément et diversement modifiée, afin que ces animaux pussent se nourrir plus ou moins de substances végétales très variées.—Nous devons nous occuper ici seulement de la diversité des bouches des animaux phytophages, mammifères, ou herbivores, qui sont : les pachydermes, la plupart des rongeurs, tous les ruminants, les lamantins, et les dugongs. L'éléphant se présente le premier, et sa bouche, munie de grandes mâchelières, uniques sur chaque côté des mâchoires, dont le remplacement se fait d'arrière en avant, est remarquable autant par la saillie des deux dents antérieures connues sous le nom de défenses, que parce que la fusion de la lèvre supérieure avec un nez très prolongé constitue un appendice mobile en tout sens ou sa trompe. (*V.* les mots NEZ, TROMPE). Déjà dans le tapir on voit une disposition semblable avec un système dentaire très différent ; il y a aussi une trompe rudimentaire par la fusion de la lèvre supérieure avec le nez prolongé. Dans la famille des solipèdes, qui comprend le cheval et l'âne, la bouche, dont la dentition est étudiée avec tant de soin par les vétérinaires, est remarquable en ce que la lèvre supérieure est très grande et sert à palper, à saisir l'aliment et à le porter dans la cavité buccale. Dans le cochon, le sanglier, le pécari, lophascochoère, la lèvre supérieure, unie en avant avec le nez, concourt à former la partie inférieure du boutoir. (*V.* ce mot.) Le babiroussa se distingue surtout dans la famille des cochons par la grandeur de ses défenses, très recourbées en haut et beaucoup plus développées que celles du sanglier, du pécari et du phascochoère. L'élargissement de la partie antérieure des mâchoires et la saillie de ses larges défenses correspondent chez l'hippopotame à la grande largeur de ses lèvres ; sa bouche est pourvue de dents à couronne large, dont la lame d'émail imite la figure d'une feuille de trèfle. La famille des ruminants, dont la bouche est essentiellement organisée pour le régime herbivore, présente dans cette partie une grande uniformité, avec de légères différences dans le nombre des dents, dont les trois espèces, incisives, canines, molaires, existent dans le chameau et le chevrotain. Les différences d'étendue de la cavité buccale sont indiquées à l'extérieur par la forme plus ou moins effilée, plus ou moins élargie du museau, formé par les lèvres et le bout du nez, d'où l'existence ou l'absence d'un mufle. La bouche du chevrotain, animal qui nous fournit le musc, est armée de deux très longues canines, qui, chez le mâle, forment une saillie considérable en dehors des lèvres et lui servent de défenses. Une singularité qui mérite d'être signalée ici s'observe dans la bouche du dromadaire : elle consiste dans le gonflement de la membrane du fond de la cavité buccale, qui se manifeste dans la saison du rut et se montre à l'extérieur sous forme d'une vésicule rougeâtre, lorsque l'animal souffle. — L'ordre des rongeurs tout entier, parmi lesquels sont cependant des animaux omnivores, nous offre, dans le système dentaire qui les distingue, dans la proportion plus grande des parties qui forment la mâchoire supérieure, dans la bifidité de la lèvre supérieure et la position reculée de l'orifice buccal, un ensemble de caractères communs qui indiquent encore une grande uniformité dans l'organisation de leur bouche, avec des modifications dont les plus saillantes sont l'existence de poches buccales, qu'on nomme abajoues. Ces sortes de sacs, pour recueillir momentanément des aliments, existent soit en dedans de la bouche, et reçoivent alors le nom d'*abajoues intérieures*, soit en dehors, et sont alors nommées *abajoues extérieures*. C'est dans le paca surtout que ces dernières sont très développées et très remarquables, en ce que les os malaires sont très élargis, concaves en dedans et contribuent à les former. — Dans cette indication rapide des bouches les plus remarquables que nous offrent les mammifères plus ou moins herbivores, nous ne devons point passer sous silence celle des

dugongs, des lamantins, que les zoologistes ont rangés parmi les cétacés, que d'autres ont rapprochés avec raison des ruminants et des éléphants ou proboscidiens. En effet, la bouche des dugongs offre une lèvre supérieure prolongée et pendante, semblable, au premier coup d'œil, à une trompe d'éléphant qui aurait été tronquée à son origine, tandis que celle des lamantins a été comparée à la bouche d'une vache, à laquelle elle ne ressemble qu'extérieurement. — Saisir, broyer, ronger, moudre, triturer les herbes, les feuilles, les racines, les tiges, les bourgeons, les écorces plus ou moins sèches, les fleurs, les graines, humer l'eau, telles sont les fonctions importantes de la bouche des mammifères plus ou moins herbivores. Mais l'industrieux castor ne pourrait sans un appareil buccal muni de dents très fortes abbattre les arbres et se procurer ainsi les matériaux pour construire ses digues et ses huttes.—Jusqu'ici nous n'avons esquissé que les traits les plus généraux de la bouche des mammifères zoophages ou carnassiers et de celle des phytophages ou herbivores. Dans ces deux grandes divisions, établies artificiellement d'après le point de vue qui fait le sujet de cet article, il existe des animaux qui, prenant une nourriture le plus souvent végétale ou le plus souvent animale, peuvent cependant recourir au besoin plus ou moins à l'autre espèce de substance qui n'est pas la base de leur alimentation. La bouche présente alors des différences appréciables dans toutes ses parties, surtout dans la forme des dents et dans l'étendue de l'orifice buccal. C'est ainsi que dans le loup, le chien, l'hyène, etc., on observe des dents tuberculeuses propres aux animaux dits omnivores, c'est-à-dire qui se nourissent en même temps de matières animales et végétales. C'est ainsi que plusieurs rongeurs (rats), des pachydermes (cochons), ont des dents propres à triturer des substances animales. On pourrait donc former entre les animaux purement carnassiers et ceux qui sont seulement herbivores un groupe intermédiaire comprenant tous ceux dont la bouche est plus ou moins organisée pour le régime omnivore. Mais l'énumération des principaux détails relatifs à une exposition de caractères mixtes nous entraînerait évidemment trop loin. Nous devons nous borner à citer la bouche des quadrumanes. Cet ordre de mammifères comprend les singes et les lémuriens, qui sont plus ou moins *frugivores* et *insectivores*. Leur bouche, dont les dimensions sont indiquées par la proéminence d'un museau plus ou moins alongé, renferme les trois sortes de dents. Quelques genres, savoir les guenons, les macaques, les cynocéphales, sont pourvus de ces poches buccales, propres à recueillir provisoirement des aliments, que nous avons déjà observées chez les rongeurs, et désignées sous le nom d'abajoues. — La bouche des mammifères embryopares ou marsupiaux présente beaucoup d'analogie avec celle des mammifères non marsupiaux ou fœtipares, puisqu'on trouve parmi eux des carnivores, des herbivores, des insectivores, des formicivores ou myrmécophages, et des omnivores. Nous avons déjà fait mention de celle de l'échidné, qui se nourrit de fourmis; nous devons nous borner à indiquer ici celle de l'ornithorhinque, qui, encore munie de quatre dents cornées, ressemble à un bec de canard, et nous conduit ainsi naturellement à la bouche des oiseaux. — Nous croyons avoir suffisamment établi que l'appareil buccal des mammifères les plus vivipares et de ceux qui font le passage des vivipares aux ovipares, varie nécessairement selon la nature de l'aliment ordinaire et d'après le milieu dans lequel ces animaux se nourrissent. Il suffit d'indiquer que, dans tous ceux qui ont un larynx susceptible de produire une voix, la bouche fait partie du tuyau vocal, et contribue plus ou moins au renforcement et à la modification des sons, qui expriment leurs besoins et leurs passions, soit pendant la saison des amours, soit pendant le danger, et dans toutes les circonstances de leur vie où ils

donnent des preuves d'intelligence et d'instinct.

Bouche des oiseaux.

L'enveloppe cornée et la saillie des mâchoires, qui sont plus ou moins prolongées en avant, ont fait donner le nom de *bec* à cette bouche, qui ne sert que très peu à la mastication et à l'insalivation. Les perroquets seuls triturent et goûtent leurs aliments; les canards tamisent avec leur langue et leurs mandibules, en barbottant dans la vase et y choisissant ainsi les molécules animales et végétales qu'ils appètent. Pour indiquer les modifications principales que la bouche des oiseaux présente lorsqu'on l'étudie dans toute la série des animaux de cette classe, il suffirait de passer en revue les noms donnés par les ornithologistes d'après les formes et les dimensions de cette partie. — En considérant ici le bec des oiseaux comme une bouche sans lèvres, constituée par des mâchoires dépourvues de dents, mais recouvertes par un étui corné, ayant de même un plafond (palais) où se voit l'ouverture postérieure des narines, un plancher ou région linguale, une langue peu gustative, si ce n'est dans le perroquet, le flamant, quelques glandes mucipares et non des salivaires, excepté les pics, nous en indiquons les caractères les plus saillants. Attendu que dans l'organisation générale des oiseaux, les membres antérieurs sont mis en œuvre dans le plus grand nombre pour le vol, et ne sont point employés à la préhension des aliments, c'est la bouche ou le bec qui remplit essentiellement cette fonction en s'aidant plus ou moins de l'action des membres postérieurs. Déjà le nombre des pièces osseuses qui entrent dans la composition du bec a été indiqué (*voyez* ce mot, tome v, pag. 141).—Quoique la bouche des oiseaux soit réellement dépourvue de dents semblables à celles des mammifères, le bec présente à son extrémité des pointes plus ou moins crochues et sur ses bords des saillies qui ont reçu les noms de dents, de denticules, plus ou moins nombreuses, plus ou moins aiguës, et dirigées en bas ou en arrière. C'est par ces modifications de forme et par les divers degrés de dureté de la substance cornée du bec que les dents sont suppléées dans la bouche des oiseaux, non pour la mastication, mais bien pour la préhension de la proie. Les différences nombreuses dans la forme générale et dans les dimensions du bec sont évidemment en rapport avec le genre de nourriture, et avec les milieux (air, eau, sol) dans lesquels l'animal est forcé de la chercher. Les parties molles qui forment la paroi linguale et remplissent l'intervalle des deux branches de la mâchoire inférieure offrent aussi beaucoup de variétés dans leur structure, leur épaisseur et leur étendue. Dans le pélican, elles constituent un sac membraneux très grand au fond duquel se montre une très petite langue. Un autre caractère de la bouche des oiseaux est l'absence d'un voile du palais, que nous avons vu exister chez les mammifères. C'est pourquoi il n'y a point dans la région palatine du bec de limites pour la circonscription de la bouche et du pharynx. — Un bec court, crochu, correspondant aux canines des carnivores (aigle, faucon), est mis en œuvre pour attaquer, saisir et lacérer une proie vivante. Un bec crochu et long (vautour) suffit pour la préhension d'une proie morte plus ou moins putréfiée. Les becs droits, forts, une langue protractile (pics, torcols), visqueuse, servent à ces oiseaux à percer les écorces et à rechercher au dessous les insectes qui font leur nourriture. Il y a ici analogie avec la bouche des mammifères myrmécophages ou mangeurs de fourmis. Les becs larges des engoulevents, des hirondelles, des martinets, propres à happer au vol les insectes, correspondent à la bouche très large des chauves-souris. Les becs des cicognes, qui nous délivrent des reptiles, ceux des hérons, des pélicans, des savacons, des fous, des frégates, etc., mangeurs de poissons, ont, dans leur diversité, des proportions en harmonie avec l'espèce de nourriture et les lieux

dans lesquels ils se meuvent ou se posent pour la rechercher. — Les variétés de la bouche des oiseaux appréciables à l'extérieur par les différences de forme et de dimensions sont innombrables, depuis les becs les plus comprimés (ani, pingouin) jusqu'aux plus déprimés (canard, spatules), soit en procédant des becs les plus grands (toucans, calaos) jusqu'aux plus petits (becs-fins, mésanges), ou des plus subulés (colibris) jusqu'aux plus épais et aux plus courts (gros-becs). Toutes ces modifications correspondent toujours à la diversité de la nourriture. Nous citerons en preuve d'autres becs très remarquables, tels que ceux de l'avocette, qui, recourbé en haut et terminé en pointe faible, sert à fouiller dans la vase; *le bec-croisé*, dont les mandibules se débordent sur les côtés, propre à arracher les semences de dessous les écailles des pommes de pin, celui du phénicoptère ou flammant, qui vit de coquillages, d'insectes, d'œufs de poissons, qu'il pêche au moyen de son long cou, et en retournant la tête pour employer avec avantage le crochet du bec supérieur. Ce bec du flammant se distingue par la longueur de la mandibule inférieure, recourbée en bas et formant un canal demi-cylindrique, qui reçoit la mandibule supérieure. Celle-ci est plate, ployée en travers dans son milieu pour s'adapter à l'autre. Cette bouche du flammant renferme une langue charnue d'un tissu mou. Celle du rhynchops ou bec-en-ciseau est composée de deux mandibules aplaties en lames; la supérieure est beaucoup plus courte. Ces oiseaux sont aussi désignés sous le nom de *coupeurs d'eau*, parce qu'ils ont l'habitude, en volant, de tenir leurs mandibules ouvertes, et de plonger l'inférieure dans la mer, où elle trace une espèce de sillage. C'est ainsi que ces oiseaux prennent les petits poissons qu'ils mangent. Nous nous bornerons à joindre à cette énumération des becs singuliers l'indication de celui de l'huitrier, dont le nom suffit pour faire connaître son habitude de manger des huîtres, et autres mollusques bivalves. Ces oiseaux enfoncent leur bec, qui est cunéiforme, droit, comprimé et très fort, entre les battants de ces coquilles, les ouvrent violemment et en dévorent l'animal. Nous terminerons en faisant remarquer qu'on ignore encore le rapport qui existe nécessairement entre le bec à fourreau du chionis nécrophaga et sa nourriture, qui consiste en animaux morts que la mer jette en abondance sur le rivage. — De tout ce qui précède, on peut conclure que l'organisation intérieure de la bouche, et, par suite, des organes digestifs des oiseaux, est traduite à l'extérieur par la forme et les proportions du bec. Il convient de faire remarquer à ce sujet qu'un bec alongé et aplati n'indique pas toujours une langue conformée de même, telle qu'on l'observe dans le flammant et dans la famille des canards. Sous ce rapport, la langue très petite du pélican forme un contraste remarquable avec le volume de son bec, dont l'usage bien connu confirme le principe du rapport de l'organisation de la bouche avec le genre de nourriture, et avec l'espèce du milieu dans lequel elle doit être cherchée et prise. — Un des usages bien remarquables de la bouche est celui qu'en fait la femelle du coucou. Après avoir pondu un œuf, elle l'introduit dans son bec et le transporte ainsi pour aller le déposer dans le nid d'une fauvette. Une observation plus attentive nous révèlerait encore toutes les fonctions du bec et de la bouche dans la construction des nids. — Il convient de noter ici que dans tous les oiseaux, en général, dont la bouche est, dans l'état de repos, toujours fermée, la partie postérieure de la cavité buccale, celle qui se confond avec le pharynx, sert à admettre l'air qui y pénètre naturellement en s'introduisant par les narines, pendant l'inspiration, qui est passive, et sans exiger une déglutition du fluide aérien, que nous verrons s'effectuer dans les reptiles amphibiens (grenouilles, etc.) qu'on peut asphyxier en leur tenant la bouche ouverte. Quant à la participation de la bouche au renforcement du son et à la modification des sons pro-

duits par le larynx inférieur, participation si évidente dans le chant des oiseaux, nous devons l'indiquer seulement; des détails à ce sujet devant trouver leur place à l'article *voix des animaux*.—Ce que nous avons dit en parlant des mammifères sur l'emploi de la bouche, comme arme offensive ou défensive dans les combats qu'ils se livrent, principalement à l'époque de la saison des amours, s'applique également aux oiseaux. Il suffit de citer en preuve les combats des coqs, et ceux d'un oiseau moins connu, dont le caractère belliqueux lui a mérité le nom de *combattant*. A cette action vulnérante du bec, il convient d'opposer les baisers réciproques des perroquets, ceux des colombes, pris pour emblème de la première leçon d'amour, enfin la becquée que les oiseaux femelles, et les mâles eux-mêmes, savent préparer dans leur gosier et donner à leurs petits encore dans le nid, ou lorsqu'il les dressent à chercher eux-mêmes leur nourriture. Enfin, comme fait le plus éminemment remarquable à l'appui de la loi générale de l'harmonie universelle, qui se révèle dans l'ensemble et dans les détails, nous signalerons le petit tubercule calcaire déjà vu par Malpighi sur l'extrémité du bec du poulet encore dans l'œuf, à l'aide duquel le nouvel individu brise la coque et voit la lumière. Cette œuvre accomplie, le tubercule disparait. Ce fait seul bien connu doit ouvrir une grande voie de recherches pour tous les faits du même ordre, qui sont encore à découvrir.

Bouche des reptiles.

Dans cette classe d'animaux, on peut, sous le rapport de la disposition générale de l'appareil buccal, former deux groupes : le premier comprendrait les tortues, les crocodiles, et tous les autres sauriens dont la bouche n'est point dilatable, c'est-à-dire dont les mâchoires supérieure et inférieure sont composées de pièces osseuses soudées entre elles et sur la ligne médiane; le deuxième groupe renferme les serpents, dont la bouche, excepté chez le chirote et l'amphisbène, peut s'agrandir beaucoup pour recevoir une proie souvent plus volumineuse que l'animal qui l'avale, et dont, par conséquent, les pièces solides de la mâchoire inférieure, et même de la supérieure, peuvent s'écarter. — La bouche des chéloniens, ou tortues, est, en général, dépourvue de lèvres. Leurs mâchoires sont revêtues, comme celles des oiseaux, d'une lame cornée; aussi donne-t-on à cette bouche le nom de bec. La matamata, ou chélide, offre une exception. La langue des tortues est assez épaisse, propre à la gustation. Ces animaux mâchent leur nourriture.—Les crocodiles, les caïmans et les gavials, ont une bouche énorme, dont les commissures s'étendent en arrière des oreilles jusqu'au niveau du cou. Leurs mâchoires sont armées de dents pointues. L'ouverture postérieure des narines s'ouvre très en arrière. La région linguale est plane, une légère saillie y indique les vestiges d'une langue. Dans les autres sauriens, les différences que présente la bouche consistent dans l'existence ou l'absence des dents au palais, dans la longueur et la forme de la langue. Les geckos, les phyllures, les stellions, les agames, les caméleons, les monitors, les tupinambis, les dragons, les orvets, manquent de dents au palais. Les iguanes, les basilics, les lézards, les scinques, les ophisaures, ont tous un palais dentifère. — La langue des sauriens est large et molle dans les geckos, les agames, les iguanes; étroite et bifurquée dans les lézards et les scinques. Mais la modification la plus remarquable qu'elle présente s'observe dans les caméléons. La langue de ce reptile est très extensible et si protractile qu'elle est projetée en avant à une assez grande distance pour atteindre les mouches dont il se nourrit, en les saisissant par une extrémité élargie, et formant deux petites lèvres qui se rapprochent.—La bouche des ophidiens ne présente rien qui mérite d'être noté dans les chirotes et les amphisbènes. Mais, dans les serpents à bouche dilatable, l'appareil buccal ayant subi des modifications

importantes, c'est lui qui fournit la distinction des vrais serpents en non venimeux et en venimeux. Dans ces derniers (vipère, crotale, ou serpent à sonnettes, hydre), une glande fournit un fluide venimeux qui s'accumule dans une poche, d'où elle est excrétée en traversant le canal d'une dent en forme de crochet, lorsque ces animaux blessent et tuent ainsi la proie dont ils veulent se nourrir ou l'ennemi qui les attaque.—Dans tous les reptiles dont la bouche est armée de dents, savoir : les crocodyliens, les sauriens et les serpents, celles-ci servent plus à la préhension qu'à la mastication ; cependant, les espèces insectivores (lézards), qui mangent des coléoptères (scarabées, etc.), en brisent grossièrement les élytres avant de les avaler. Dans tous ces reptiles à bouche dentée, il y a aussi des lèvres très peu mobiles et très courtes, si ce n'est dans le dragon. — Dans tous les animaux dont nous venons d'étudier l'appareil buccal, c'est-à-dire les mammifères, les oiseaux et les reptiles, la bouche peut livrer passage à l'air, qui y pénètre, soit directement, soit habituellement, par les narines. Les amphibiens, c'est-à-dire les grenouilles, les crapauds, les salamandres, etc., respirent encore par déglutition l'air parvenu dans leur bouche par la voie de leurs narines. Mais, dans leur premier état, ou celui de têtard, c'est directement par la bouche qu'ils introduisent l'eau aérée pour leur respiration branchiale. (*V.* le mot Branchies.) — Les modifications que subit la bouche des amphibiens observés dans leur état parfait consistent dans la situation très antérieure des narines postérieures et la brièveté de leur palais, ce qui fait le passage de la bouche des animaux vertébrés respirant l'air en nature, à ceux qui respirent l'air contenu dans l'eau. Nous constatons ainsi qu'au fur et à mesure que nous nous sommes éloignés des mammifères, l'organisation de la bouche a subi une dégradation progressive, puisque nous avons vu qu'elle servait de moins en moins à la mastication, à l'insalivation, moins encore à la gustation.—Nous devons noter ici que la bouche des pipas (espèce de crapauds) est dépourvue de langue, tandis que les grenouilles en ont une grande, repliée en arrière, qu'elles lancent au dehors pour saisir les insectes.—Dans les batraciens, au moment de leur métamorphose, c'est-à-dire lors de la transformation du têtard en animal de l'état parfait, la bouche communique d'une part avec le poumon qui existe déjà, et, de l'autre, avec les ouvertures qui servent à l'issue de l'eau pour la respiration branchiale. Cette disposition persisterait toute la vie dans les protées et les sirènes si ces amphibiens ne sont pas des larves.—Dans l'état de têtard, les dents n'existent point encore, la bouche se présente sous forme d'un bec corné qui en tient lieu, et suffit alors pour la préhension de la nourriture. Ce bec s'atrophie au fur et à mesure qu'on voit se développer un palais et des mâchoires garnies de dents très fines. Les changements que subissent les pièces solides et très mobiles de ce bec remplacé par de vraies mâchoires sont des faits pleins d'intérêt, dont la science est redevable à Rusconi. Dans leur état parfait, tous les batraciens ont des dents au palais ; en outre, les salamandres en ont aux deux mâchoires, les grenouilles à la supérieure seulement, les crapauds n'en ont à aucune des deux.—Dans tous les reptiles écailleux, dont la bouche manque de voile du palais (excepté les crocodiliens), la paroi linguale se meut pour opérer la déglutition de l'air qui arrive par les narines. Il en est de même dans les amphibiens (grenouilles, etc.).—Le peu de développement des lèvres, l'absence du voile du palais, ne permettent pas à la bouche des reptiles de modifier la voix produite par leur larynx. L'ouverture plus ou moins grande de la bouche et les mouvements de la langue peuvent seuls contribuer à renforcer le son ou à le rendre plus sourd. (*Voy.* Voix des animaux.)

Bouche des poissons.

Quoiqu'on puisse démontrer que la bouche des poissons est en général établie sur un même plan, dans le but de ser-

vir à l'entrée de l'aliment et de l'eau aérée, sans avoir aucune communication avec les narines, cependant, les modifications de ce plan sont si nombreuses qu'elles constituent des différences dont nous ne pourrons indiquer ici que les plus saillantes. Dégradée sous le rapport du goût, la langue y est presque réduite à sa base osseuse, c'est-à-dire à la pièce linguale de l'os hyoïde. Sa membrane n'est point gustative; des dents, des crochets, la couvrent quelquefois. Les dents sont réparties dans toutes les parties de cette vaste entrée des voies respiratoires et digestives. Les différences dans la forme de la bouche, dans le nombre, l'insertion des dents, fournissent des caractères, bases de distinctions très utiles dans l'étude générale des poissons. Le plus généralement, cette partie occupe la région la plus antérieure du corps de l'animal. Cependant, dans le xyphias ou espadon, dans les raies, les squales, et surtout la scie, l'orifice buccal paraît très reculé, et en dessous, à cause du prolongement des os du crâne ou de la face. Tantôt la bouche est énormément grande et vaste, comme dans les baudroies pêcheresses; tantôt elle est très alongée, et son ouverture est placée au bout d'un très long museau, comme dans les fistulaires, les aulostomes, les amphisiles, qui forment la famille des poissons dits *bouches en flûte*; cette disposition s'observe aussi dans les syngnathes, les hippocampes et les solénostomes. Tantôt elle est modifiée pour constituer un appareil de succion, comme dans les lamproies. — Nous avons vu les pièces solides de la face devenir plus mobiles dans les serpents et les têtards des grenouilles, des salamandres; cette sorte de dialocation des os qui forment les parois de la bouche est encore plus évidente dans les poissons en général. Leurs mâchoires forment un entonnoir plus ou moins protractile et rétractile, dont l'animal se sert pour atteindre plus tôt sa proie, et l'introduire dans la cavité buccale. Cette bouche n'est cependant point dilatable à la manière de celle des serpents. Elle communique en arrière avec les fentes branchiales, quelquefois avec un ÉVENT. (*Voyez* ce mot.)

Bouche des animaux articulés.

L'appareil buccal des animaux qui forment ce grand embranchement du règne animal a été le sujet de recherches d'une difficulté proportionnelle à la multiplicité, à la diversité et à la ténuité des parties qui le constituent. Les travaux si admirables dus à la patience et à la sagacité de Savigni se font remarquer parmi ceux des nombreux observateurs qui tendent à perfectionner et à simplifier l'étude de cette partie de l'anatomie et de la physiologie comparative. Si l'organisation de la bouche des animaux vertébrés peut être plus ou moins facilement ramenée à un plan commun, les difficultés pour arriver à ce même but dans la théorie de la bouche des animaux articulés, sont bien plus grandes: on en jugera facilement par l'exposé très succinct de quelques-unes des spécialités de l'appareil buccal de ces animaux, qui comprennent les insectes, les arachnides, les crustacés et les vers.

Bouche des insectes.

Elle est destinée à broyer ou à sucer les aliments: dans le premier cas, elle ne reçoit point de nom particulier; dans le second, elle prend les noms de trompe ou de bec. C'est d'après les deux modes d'organisation propres à saisir leur nourriture que ces animaux ont été distingués, en général, en broyeurs (coléoptères, orthoptères, névroptères) et en suceurs (lépidoptères, hémiptères, hyménoptères, diptères, aptères). — L'organisation de la bouche des broyeurs offrant des parties bien distinctes, plus facilement observables, a été prise pour type. Ces parties sont les unes extérieures ou apparentes lorsque la bouche est fermée; les autres sont intérieures et ne peuvent être observées que lorsque la bouche est ouverte. Les premières sont: 1° la lèvre supérieure dite *labre*, pourvue d'un chaperon ou épistome; 2° la lèvre inférieure, comprenant la ganache ou menton et

la languette, et portant deux palpes dits labiaux; 3° deux mandibules; 4° deux mâchoires portant chacune deux palpes dits maxillaires pour les distinguer des précédents. Les parties intérieures sont, 1° en haut une pièce dite *sous-labre*, ou épipharynx de Savigni; 2° en bas et en-dessus de la languette de la lèvre inférieure un petit renflement dit *langue* ou *hypopharynx*. Ce renflement est quelquefois divisé en deux parties auxquelles on a donné le nom de *paraglosses*. Les noms donnés à toutes ces pièces indiquent assez bien leur situation ou leurs usages dans les insectes broyeurs. Leurs différences, très nombreuses, tiennent aux degrés de carnivorité, d'herbivorité et de granivorité de ces insectes. Quelquefois, la bouche est à l'extrémité d'un long prolongement de la tête (charançons), d'autresfois elle est très inférieure et reçue dans une cavité du sternum (cassidaires). Les libellules, qui se nourrissent d'insectes ailés saisis au vol, ont la bouche très grande. Les orthoptères (sauterelles) offrent à leurs mâchoires un de leurs palpes maxillaires, sous forme de lame membraneuse dite galète (de *galea*, casque). Ne devant point entrer dans les détails de l'organisation de la bouche des insectes broyeurs, nous devons nous borner à indiquer les modifications que les pièces indiquées ci-dessus ont subies pour constituer la bouche des insectes suceurs.—Dans les lépidoptères (papillons, etc.), les mâchoires très prolongées forment une trompe qui sert à sucer le miel des fleurs. Les palpes maxillaires, les mandibules, la lèvre supérieure ou labre sont rudimentaires. La lèvre inférieure existe aussi; elle est un peu fendue et porte deux palpes labiaux garnis d'écailles, entre lesquels se place la trompe roulée en dessous.—Dans les hyménoptères (abeilles, etc.), le labre et les mandibules sont plus développés que dans les lépidoptères. Les mâchoires et la lèvre inférieure sont réunies longitudinalement en faisceau et forment une trompe mobile à son origine.—Dans les hémiptères (punaises, etc.), la bouche est transformée en suçoir. Les mâchoires et les mandibules ont la forme de soies longues, raides et pointues, et sont renfermées dans un tube formé en très grande partie par la lèvre inférieure. Ce tube présente plusieurs articles fixés les uns à la suite des autres. Il est appliqué le long du sternum pendant le repos. Sa partie supérieure est complétée par la lèvre supérieure ou labre.—La bouche des diptères, qui a reçu encore le nom de trompe, se compose de deux soies impaires, qui sont la lèvre supérieure et la langue, d'une première soie paire (mandibules), d'une seconde soie paire (mâchoires), et d'un gaîne résultant de la modification de la lèvre inférieure, qui porte souvent près de sa base deux palpes. — Enfin, dans les aptères, tantôt la lèvre inférieure est une gaîne divisée en deux valves articulées et renfermant un suçoir formé par trois soies, qui sont les analogues des mâchoires et de la langue, et par deux écailles représentant les palpes: telle est la bouche de la puce; tantôt, dans les ricins, la bouche est inférieure et formée de mandibules, de mâchoires, de lèvres et d'une langue, tandis que les pous ont pour bouche un mamelon très petit, tubulaire, situé à l'extrémité antérieure de la tête, en forme de museau, et renfermant dans l'inaction un suçoir. — A ces différences de la bouche des insectes, indiquées très succinctement ci-dessus, il faut joindre celles non moins remarquables qu'on observe dans ceux qui subissent des métamorphoses plus ou moins complètes. (*Voy.* les mots Chenille, Chrysalides, Larves, Nymphe.)

Bouche des arachnides.

Chez les animaux de cette classe, la tête étant confondue avec le thorax, les antennes d'une part, le sternum et les pieds de l'autre, concourent à former leur appareil buccal, qui se compose ainsi qu'il suit: 1° deux pinces (mandibules des auteurs, chélicères ou antennes, pinces de Latreille); 2° un labre ou lèvre supérieure; 3° deux palpes simulant quelquefois des bras ou des serres; 4°

deux ou quatre mâchoires, formées, lorsqu'il n'y en a que deux, par l'article radical des palpes, et de plus, lorsqu'il y en a quatre, par le même article de la première paire de pieds; 5° une languette d'une ou de deux pièces (lèvre ou langue sternale de Savigni). Les pinces ou mandibules sont formées de deux articles, dont le premier est très grand et ventru, tandis que le deuxième est terminal et composé tantôt de deux pièces, dont l'une mobile, et tantôt d'une seule pièce en forme de crochet ou de griffe, et toujours mobile. Toutes ces parties subissent des modifications qui, étudiées avec soin par les entomologistes, servent à caractériser les familles des animaux de cette classe, dont les derniers ont une bouche en suçoir plus ou moins visible, qui ne consiste plus dans les derniers arachnides qu'en une petite ouverture située sur la poitrine (atomes).

Bouche des crustacés.

Chez ces animaux, qu'on distingue en général en malacostracés et en entomostracés, la bouche est composée dans les premiers : d'une lèvre supérieure, de mandibules, de plusieurs mâchoires, et recouverte par des pieds-mâchoires, tenant lieu de lèvre inférieure : les mandibules sont souvent palpigères ; dans les seconds, c'est-à-dire les entomostracés, la bouche est tantôt en forme de bec, tantôt composée de mandibules avec ou sans palpes, et de deux paires de mâchoires en feuillets, auxquels sont souvent annexées des branchies. Dans l'étude comparative de la bouche de ces animaux, qui fournit de bons caractères pour la distinction des familles, il faut avoir égard : 1° à la tête, qui est tantôt confondue avec le thorax ou en est distincte; 2° au nombre des antennes, le plus souvent distinctes aussi, et au nombre de quatre ou de deux, et 3° au nombre des pieds ou appendices, qui concourent tous plus ou moins à la manducation. C'est dans les limules, dont la bouche a été comparée à celle des arachnides, qu'on voit toutes les hanches épineuses des pieds, qui sont au nombre de dix, faire partie de cet appareil buccal dont l'orifice est au milieu du corps. On y voit aussi en avant deux pinces, et en arrière une lèvre inférieure.

Bouche des myriapodes.

Ces animaux articulés, qui par leur organisation se rapprochent des insectes, des arachnides et des crustacés, dont la tête, munie de deux antennes, est distincte, ont un appareil buccal composé d'un chaperon ou lèvre supérieure, de deux mandibules et de deux paires de mâchoires unies pour constituer une lèvre inférieure; de plus, les deux ou trois pieds antérieurs font encore partie de la bouche. Les seconds ont la forme de grands crochets. Ce sont des pieds buccaux.

Bouche des vers.

Il convient de faire remarquer que sous ce nom de vers nous ne comprenons que les annélides de Lamarck et de Cuvier, et les vers intestinaux ou les sub-annélides de Blainville. On peut distribuer ces animaux en trois groupes, savoir : celui des vers à canal intestinal complet, celui des vers à tube digestif incomplet, et enfin les vers sans canal alimentaire. Dans les deux premiers groupes, la peau, déjà moins solide dans tout le corps, offre dans la partie antérieure de l'animal, où commence le canal digestif, un appareil buccal formant une masse plus ou moins considérable, à laquelle on donne quelquefois le nom de trompe, plus ou moins protractile et rétractile. Cette bouche est souvent armée de dents ou crochets cornés, ou de petits tubercules, ou circonscrite par des lèvres lobées. Ordinairement placée à l'extrémité antérieure, elle est quelquefois située sous l'abdomen (planaires). Elle se réduit, dans d'autres espèces, à un orifice buccal, propre à recevoir des molécules alimentaires. Enfin, dans les vers sans canal digestif, des pores conduisant dans un canal vasculaire tiennent lieu de bouche pour l'introduction des fluides nutritifs.

Bouche des mollusques.

Toujours antérieure, quoiqu'elle ne soit pas constamment terminale, elle est quelquefois inférieure, comme dans les doris, les oscabrions. Sa forme varie en raison de la disposition des lèvres. Celles-ci sont tantôt un voile circulaire simple ou double, percé dans son milieu et frangé dans sa circonférence; tantôt elles forment un bourrelet épais, ou elles se prolongent en une sorte de ventouse dans le fond de laquelle est une trompe (cônes); tantôt enfin elles sont très épaisses, et constituent un mufle en forme de trompe, qui ne rentre point dans la cavité buccale. En dedans de ces lèvres contractiles par elles-mêmes, sont des muscles spéciaux pour leurs mouvements. Cette disposition des lèvres en général s'observe dans les mollusques céphalés, dont la bouche est souvent armée d'organes cornés ou calcaréo-cornés, qui ne sont point des mâchoires, et qu'on doit regarder comme des dents. Rarement il y a deux de ces dents disposées en bec de perroquet, comme dans les sèches, etc., ou agissant horizontalement (tritonies). Le plus souvent il n'y a qu'une dent supérieure en forme de peigne courbé et dentelé (limace, etc.). Dans quelques espèces de mollusques, le palais est armé d'une plaque de dents cornées (bullée, ombrecule). A la face inférieure de la cavité buccale existe souvent un renflement regardé comme une langue, ordinairement garnie de crochets cornés, quelquefois prolongée en arrière dans l'intérieur, et s'enroulant comme un ressort de montre. — La bouche des mollusques acéphalés (huître, vénus, etc., etc.) n'offrant ni dents, ni renflement lingual, est ordinairement grande, inférieure, et circonscrite par deux lèvres le plus souvent simples, quelquefois frangées. Elle est entourée d'appendices tentaculaires, ressemblant à des branchies; ces appendices, ordinairement mous et dirigés en arrière, sont au contraire roides, dirigés vers la bouche, et simulent des espèces de mâchoires dans la mouele. Enfin la bouche est sans appendices labiaux et profondément cachée au fond d'un sac branchial (ascidies, biphores).

Bouche des mollusques articulés.

Dans les uns, l'organe buccal est supérieur et pourvu de trois paires d'espèces de mâchoires ou appendices cornés, dentés et ciliés (anatifes, balanes, coronules). Dans les autres (oscabrions, chiton), la bouche est antérieure, inférieure et sans mâchoires. Elle offre une sorte de langue enroulée, hérissée de tentacules.

Bouche des animaux rayonnés.

Ce quatrième et dernier embranchement des animaux dits rayonnés ou zoophytes peut être distribué, de même que la classe des vers, en trois groupes principaux, selon que le canal intestinal est, 1° complet (c'est-à-dire avec bouche et anus); 2° incomplet (bouche sans anus); 3° nul. Dans ce cas, il n'y a ni bouche ni anus. L'appareil buccal présente dans les oursins cinq dents implantées dans des pièces solides, mues par des muscles très nombreux. Il n'y a plus de dents dans les holothuries ni dans les étoiles de mer. Dans ces dernières, dans les méduses, les actynies ou orties de mer, la bouche reçoit l'aliment et vomit le résidu de la digestion. Les polypes, les hydres sont dans le même cas. Les animaux infusoires, dont plusieurs doivent être reportés dans d'autres classes du règne animal, sont aussi distingués en ceux ayant un canal intestinal et par conséquent une bouche, et en ceux qui en sont dépourvus. Dans une espèce de méduse, qui n'a point de bouche au centre, l'action de cet orifice serait remplacé par la succion des ramifications de leurs tentacules, d'où le nom de rhizostomes (bouches-racines). Enfin, dans les éponges, d'après les recherches de Grant, l'absence d'un canal intestinal entraîne aussi celle de la bouche. Il y est suppléé par des pores très-nombreux, et les ouvertures qu'on avait regardées comme des bouches

susceptibles de contraction, et conduisant dans des canaux simulant des intestins, seraient des orifices pour le résidu de la nutrition, et pour l'expulsion des œufs, qui sont entraînés par des courants, sans qu'il y ait apparence de contraction dans le tissu de l'éponge, soit dans sa portion gélatineuse, soit dans sa portion solide.

En terminant ici ces considérations anatomiques sur la bouche, étudiée depuis l'homme jusqu'aux animaux inférieurs et à l'éponge, pour constater l'existence des *maxima*, des *media*, des *minima* d'organisation de cette partie que nous avions indiquées dans les considérations préliminaires, il resterait à fournir à l'appui les faits de l'observation de l'appareil buccal dans la série des âges ; mais nous aurons occasion d'y revenir aux articles *développement*, *embryon*, *vieillard*. Les documents fournis sur ce sujet par l'*embryogénie* (*V.* ces mots), quoique très-incomplets, joints aux faits de la monstruosité de la bouche et de son imperforation, seront présentés plus tard, et viendront confirmer les résultats généraux obtenus ici par deux voies. Nous renvoyons aux mots Expectoration, Sputation, ou action de cracher, pour les excrétions qui se font par la bouche. — En traitant de plusieurs parties plus ou moins importantes de l'appareil buccal, connues sous des noms vulgaires, nous aurons l'occasion de revenir sur la manière dont l'appareil buccal favorise l'exécution des divers genres d'industrie des animaux, et l'on reconnaîtra facilement que la bouche de l'homme est un des instruments qui servent le mieux à la manifestation de son intelligence et de sa raison. La délicatesse du goût, source de l'art culinaire, a été célébrée par les littérateurs (Berchoux, poème de la *Gastronomie*, Brillat Savarin, *Physiologie du goût*). Enfin, la fonction la plus éminente de la bouche ou la parole, cette puissance magique, formulant les hautes destinations de l'espèce humaine, est accrue indéfiniment par les arts qui la fixent et la propagent. C'est ainsi que la raison de l'homme transforme un organe de gloutonnerie chez la plupart des animaux en un instrument merveilleux, qui gouverne presque à son gré les sociétés humaines ce qui justifie les emblêmes de la Renommée (bouches, trompette), et l'épithète de *déesse aux cent bouches*.

λ.

BOUCHE DU ROI. On appelait ainsi autrefois certains offices ayant pour mission spéciale d'apprêter et de servir la nourriture du monarque. Ces offices étaient au nombre de sept, savoir : 1° l'échansonnerie-bouche ou gobelet; 2° la cuisine-bouche; 3° la paneterie-bouche; 4° l'échansonnerie du commun; 5° la cuisine du commun; 6° la paneterie du commun; 7° la fruiterie, puis enfin, suivant quelques auteurs, *la fourrière*, c'est-à-dire la fourniture du bois. —Après le grand-maître, chef souverain, le grand échanson ou bouteiller, le grand panetier et le grand écuyer-tranchant étaient à la tête de cette milice domestique. Mais les priviléges attachés à leurs charges avaient été successivement abolis par la politique des princes, qui les avaient réduites à n'être plus que des fonctions purement nominales. —Il serait historiquement impossible d'assigner l'époque précise de l'érection de tous ces offices, qui varièrent d'ailleurs à chaque règne. Si l'on remonte jusqu'à Charlemagne, on voit que, malgré sa puissance et l'étendue de ses états, il vivait simplement dans son intérieur. Les femmes de sa maison filaient ses habits; il se nourrissait des fruits de son jardin, dont il faisait vendre le superflu, ce qui permet de supposer que ses repas n'étaient guère plus recherchés que ses vêtements. Quand la féodalité eut détrôné ses successeurs, les rois de France, choisis par leurs égaux, n'étaient pas assez riches pour soutenir les frais d'une cour; mais à mesure que leur pouvoir s'étendit et se cimenta, ils s'environnèrent d'un faste en rapport avec leur haute dignité, soit pour satisfaire un désir de vanité, soit pour s'attirer le respect des peuples. Au temps de saint Louis, dans les jours de solennité, les plus grands seigneurs du

royaume remplissaient les fonctions d'échanson et d'écuyer. « A la cour plénière tenue à Saumur, dit Joinville, en son vieux langage, devant la table li roy, endroit (vis-à-vis) li comte de Drevez (Dreux), mangeait monseigneur li roy de Navarre, et je tranchoie devant li. Devant li roy servait du mangier le comte d'Artois son frère; devant li roy tranchoit du coutel li bon comte Jehan de Soissons. » — Il est probable que dès lors des officiers inférieurs s'acquittaient journellement des mêmes fonctions, puisque Philippe-le-Bel, dans une ordonnance datée de 1285, nous apprend que le personnel de la cuisine se composait de cinq queux (cuisiniers), quatre hasteurs (rôtisseurs), quatre pages, deux soufflcurs, quatre enfants (marmitons), deux sauciers, un poulailler (officier pour la volaille), sept fruitiers, et trois valets pour la chandelle. — Les successeurs de Philippe-le-Bel maintinrent leur cuisine à peu près dans le même état jusqu'à Charles V, qui étala une magnificence vraiment royale. Possesseur tranquille du royaume qu'il lui fallut conquérir, et qu'il agrandit par l'épée de ses généraux, il s'occupa de régler ce qui concernaît le service de sa personne. Il acheta pour son usage une immense vaisselle d'or, d'argent et de vermeil, et remplit sa maison d'un grand nombre d'officiers. — En voici la liste tels qu'ils existaient sous le règne de son fils en 1386 et 1388, d'après des états authentiques publiés par Godefroi.

Paneterie-bouche.

8 panetiers, dont un premier. — 7 valets tranchants, dont un premier. — 3 sommeliers. — 3 porte-chapes. — 5 aides et valets de nappe. — 1 oublieur. — 1 baschonier, chargé de porter le pain. — 1 lavandier.

Echansonnerie-bouche.

12 échansons, dont un premier. — 14 clercs d'échansonnerie. — 9 sommeliers. — 4 barillers. — 3 garde-huche. — 11 aides. — 1 huissier. — 1 voiturier.

Cuisine-bouche.

8 écuyers de cuisine. — 17 queux, dont un premier. — 3 clercs de cuisine. — 3 aides. — 6 hasteurs. — 4 potagers. — 4 souffleurs. — 2 bûchers. — 6 enfants de cuisine. — 2 huissiers. — 1 broyeur de mortier. — 5 porteurs-d'eau. — 1 poissonnier. — 1 fureteur. — 7 valets servants d'écuelles.

Saucerie.

2 sauciers. — 4 valets de saucerie. — 4 valets de chaudière. — 1 voiturier. — 1 ramasseur d'écuelles. — 1 garde de saucerie.

Fruiterie.

7 fruitiers, dont un premier. — 4 clercs de fruiterie. — 3 sommeliers. — 7 valets. — 2 chauffe cire. — 3 garde-fruit. — 1 porte-torche. — 1 voiturier.

Tel était le personnel de la maison du roi de France à la fin du XIVe siècle, sans y comprendre la maison du dauphin, alors entièrement distincte de celle du monarque. Mais les guerres civiles qui marquèrent la triste existence de Charles VI et menacèrent le trône de son héritier ne permirent pas aux nouvelles institutions de se développer. Louis XI, roi roturier, méprisait le faste par goût et par politique. Négligeant la table comme ses habits, il allait manger sans façon chez les riches bourgeois de sa capitale; on vivait chez lui frugalement. Parvenu au trône à vingt ans, François Ier se livra à tous ses goûts, amis de l'éclat et de la magnificence, et surpassa ses prédécesseurs par le luxe et la délicatesse de sa table; ses grands officiers, ses gentilshommes servants et jusqu'à ses valets de chambre, chacun avait la sienne défrayée par le prince. Mais ces profusions ne purent se maintenir : appauvris par les discordes civiles et religieuses qui tarissaient leurs revenus, Charles IX et Henri III essayèrent de mettre des bornes aux dépenses de leur maison. *Ils firent*, dit Brantôme, *sur leurs maisons et mangeailles beaucoup de retranchements;*

c'était par boutade qu'on y faisait bonne chère, car le plus souvent la marmite se renversait. Au milieu des orages de son règne, Henri IV n'eut pas le temps de penser à sa cuisine, et vécut trop peu après son triomphe pour restaurer autre chose que son royaume. La régence de sa veuve, troublée par l'ambition des grands, soulevés contre un indigne favori, puis l'humeur triste de Louis XIII, empêchèrent la cour de reprendre encore sa splendeur; ou s'il y eut une cour, elle entourait, non le monarque, mais son ministre, qui traitait la France en maître et son maître en sujet. Appelée au pouvoir par la mort de Richelieu et celle de son époux, Anne d'Autriche s'établit au palais Cardinal; mais les dilapidations de Mazarin, les exigences des courtisans, les séditions de la fronde, ne lui permirent pas de songer à d'autre soin qu'à défendre son autorité, sans cesse mise en péril. A cette époque orageuse, le service auprès de sa personne était fait avec si peu de largesse et de cérémonie que les dames, au dire de l'une d'elles, madame de Motteville, soupaient le plus souvent des reliefs de sa majesté et s'essuyaient la bouche et les mains avec sa serviette. Lorsqu'enfin le calme eut succédé à la tourmente, Anne d'Autriche s'occupa de réorganiser l'entourage de la royauté. Un règlement en date de l'année 1652 fixa le nombre et les devoirs des officiers attachés au service immédiat du jeune roi. Douze maîtres d'hôtel ordinaires se succédaient par quartier, ayant sous leurs ordres les officiers inférieurs de la bouche. Ce qui n'empêcha pas qu'il n'y eût en effet jusqu'à 170 maîtres d'hôtel tous gagés, sans compter un nombre infini d'autres non gagés, entre lesquels le grand-maître avait le droit de choisir qui bon lui semblait. C'en était assez pour autoriser ceux qui avaient été ainsi désignés à prendre le titre de maîtres d'hôtel, à faire appeler leurs femmes, *madame*; et à se glisser dans les rangs de la noblesse. En 1658, la maison du roi, pour ce qui concerne la bouche, était composée et gagée de la façon suivante :

3 contrôleurs généraux servant 6 mois. . . . chacun,	900 liv.
16 clercs d'office.	600
15 huissiers de salle.	400
15 sommeliers de paneterie.	600
4 aides de sommeliers.	400
2 sommiers servant 6 mois chacun.	600
1 sommier pour le linge servant ordinairement.	600
12 sommeliers d'échansonnerie-bouche.	600
1 conducteur de la haquenée et du gobelet, qui entretiendra ladite haquenée et tout l'équipage à ses dépens.	600
4 coureurs de vin.	600
4 aides.	400
4 sommiers.	600

Cuisine-bouche.

1 écuyer ordinaire.	2,400
8 autres écuyers servant par quartier.	600
4 maîtres queux.	600
4 hasteurs.	400
4 potagers.	400
4 pâtissiers.	300
4 porteurs servant par semestre.	300
2 huissiers servant 6 mois chacun.	300
4 garde-vaisselle, qui fourniront des serviteurs à leurs dépens, périls et fortune, et paieront la vaisselle qui se perdra.	400
2 advertisseurs, qui serviront par semestre.	300
6 sers d'eau.	300
3 galopins ordinaires.	300
2 sommiers du garde-manger.	600
2 sommiers des broches.	600
1 sommier de chasse ordinaire, qui entretiendra le cheval et tout ce qui lui est nécessaire à ses dépens.	1,200
13 sommiers de paneterie commune.	400
12 aides.	300

6 sommiers, qui fourniront de coffres.	600
2 sommeliers d'échansonnerie commune.	400
12 aides.	300
1 maître de caves.	400
2 sommiers de vaisselle, qui fourniront de paniers.	600
4 sommiers de bouteilles, qui en fourniront à leurs dépens.	660

Cuisine commune.

12 écuyers.	400
8 maîtres queux.	400
8 potagers.	400
12 hasteurs.	400
4 patissiers.	300
8 huissiers.	300
12 porteurs.	300
12 galopins.	300
2 falotiers.	75
3 sommiers de garde-manger, servant quatre mois chacun.	600
4 sommiers de bouche servant six mois chacun, qui auront un sommier à leurs dépens.	600
2 garde-vaisselle, qui fourniront de serviteurs à leurs dépens.	600
Plus à eux pour l'entretènement d'un cheval pour porter la vaisselle qui a été donnée.	300
2 verduriers.	200
8 huissiers des chambellans.	300

Fruiterie.

12 chefs.	400
12 aides.	300
12 autres aides pour aller quérir des fruits en Provence.	300
4 sommiers qui fourniront de sommiers et paniers à leurs dépens.	600
20 valets de fourrière ayant la charge des tables du commun.	200
4 porte-tables du roi.	400
2 menuisiers de la chambre.	300
2 autres menuisiers pour la maison et coffres.	300
1 vitrier.	300
2 lavandiers de corps servant six mois.	300
2 lavandiers de paneterie-bouche.	400
2 lavandiers de paneterie-bouche du commun.	200
2 lavandiers de cuisine-bouche du commun.	300
4 boulangers.	200
4 pourvoyeurs.	200
2 capitaines de charoi.	150
24 lingers et lingères.	300
1 autre tapissier ayant les charges et conduite des meubles de l'appartement du roi.	500
1 marchand de vin.	

Toutes ces charges, achetées chèrement, ne rapportaient guère aux titulaires pour tout revenu que l'honneur d'appartenir à la personne du prince, qui les payait mal, et même ne les payait pas du tout. Il est vrai qu'ils avaient la ressource de se payer par eux-mêmes, et que certains n'y manquaient pas. Quant aux officiers inférieurs, ayant besoin de leurs gages pour vivre, ils étaient quelquefois réduits aux plus dures extrémités, comme il advint durant les dernières années de la guerre de la succession, où les valets de cuisine et autres domestiques de bas étage furent obligés de mendier pour ne pas mourir de faim.— Dès qu'il régna par lui-même, Louis XIV, qui faisait entrer dans sa politique son goût pour la représentation, créa Versailles, où il s'entoura d'un domestique encore plus nombreux, et dont il régla les fonctions par une ordonnance en 41 articles, qui fut dressée par Colbert. On y prescrit aux officiers de l'échansonnerie-bouche d'aller en personne quérir l'eau pour l'usage de sa majesté et prendre le vin à la cave des marchands. On y règle qui doit en l'absence du grand-maître donner la ser-

viette au roi, quand il se met à table. C'est là que le lecteur peut apprendre le cérémonial observé lorsqu'on apporte le couvert et la viande, lesquels étaient précédés par l'huissier de service, les officiers du gobelet et escortés par des gardes-du-corps. On y voit enfin quel officier a le droit de servir sa majesté si elle demande à boire étant au conseil; lorsqu'elle prend son bouillon le matin, rend le pain bénit à sa paroisse ou avale une médecine, ce que le grand roi accomplissait régulièrement une fois par mois, et que son Hippocrate, Fagon, nommait *médecine de précaution*. Toutefois, en comparant la maison de Louis avec celle de Charles V, on sera fort surpris de reconnaître que la cuisine de ce dernier était plus complète que celle de son glorieux successeur, où l'on ne trouve point de *sauciers* chargés spécialement de cette partie si importante de l'art culinaire: ce qui, nous l'avouons, ne prouve rien en faveur des sauces de ce temps-là. — Quand la république eut détrôné la royauté, la *bouche* du prince fut supprimée en même temps que sa couronne, mais ce ne fut pas pour long-temps. — Dans le vaste atelier où s'imprime ce *Dictionnaire*, au lieu des cent-vingt compositeurs aux doigts agiles et intelligents qui le vivifient, vous eussiez trouvé, il y a 36 ans, entre 4 et 5 heures de l'après-midi, trente artistes à la coquette veste blanche et à l'ambitieux bonnet de coton, fonctionnant intrépidement devant d'interminables fourneaux sur lesquels vous eussiez aperçu 400 casseroles en activité de service. Ils préparaient le *modeste* dîner du . . . directoire! — Venu modestement en fiacre aux Tuileries avec ses deux collègues, l'un des consuls délogea ses compagnons pour jouer plus à l'aise un nouveau rôle, celui d'empereur. Il eut une cour nombreuse, meubla sa cave et peupla sa cuisine d'officiers grands et petits. Des préfets du palais furent mis à la tête de la *bouche* impériale, et assistaient régulièrement aux repas du monarque, qui était servi par ses pages. Il en fut ainsi jusqu'au jour où Louis XVIII reprit la place de ses ancêtres. A sa suite reparurent les noms et les souvenirs du passé. Des maîtres d'hôtel remplacèrent les préfets du palais, et présidèrent comme jadis à tout ce qui concernait la table. Charles X maintint et étendit encore l'œuvre de son frère. Aujourd'hui, plus d'échanson, plus de panetier, plus d'écuyer-tranchant. Réduit à l'entourage le plus simple, Louis-Philippe, lorsqu'il traite dans son palais, s'improvise des pages et prend à la journée des officiers de bouche, dits *extra*. SAINT-PROSPER jeune.

BOUCHER (FRANÇOIS), naquit à Paris en 1704. Il devait être peintre. L'école régnante inclinait déjà depuis longtemps aux manières lestes, et Lemoine, l'infortuné Lemoine, qui mourut pour un désespoir, alors maître de Boucher, n'était pas un des moins habiles de l'école. L'élève suivit volontiers le maître et la mode, et commença sa réputation d'atelier par des ébauches hardies, qui lui attirèrent, comme il arrive toujours, la haine des illustres de l'époque et leurs intrigues. Alors, ce n'était pas l'académie, mais le directeur des beaux-arts, qui avait plein pouvoir, et on ne sait pourquoi il mit tout en œuvre pour que le jeune Boucher ne fît pas le voyage à Rome, auquel ses premiers succès lui donnaient des droits. Un ami des arts, riche et peu soucieux des querelles de l'école, conduisit avec lui Boucher en Italie; comme aujourd'hui, c'était l'usage, et l'on ne datait dans le siècle qu'après le pélerinage aux saints lieux. — Boucher ne comprit rien aux chefs-d'œuvre que l'Italie lui offrait à chaque pas; Raphaël lui semblait fade, Carrache sombre, et Michel-Ange bossu. Il avait surtout en grande dérision les merveilles des gothiques, alors moins estimées que de nos jours. C'était Paris qu'il lui fallait. Il y revint bientôt, et de nouvelles peintures révélèrent un émule du gracieux Vatteau. Il peignait vite, et sa peinture, quoique enflée et souvent terne, était d'une finesse exquise de coloris et d'une élégance de dessin telle qu'on oubliait ai-

sément les fautes pour ne voir que les beautés. Sa réputation alla tous les jours croissant à la cour. Les sévères imitateurs du vieux Poussin étaient alors en grande défaveur; il fallait pour prospérer faire danser des marionnettes sur la toile, comme notre Boucher, ou séduire galamment, comme tant d'autres. — Carle Vanloo, premier peintre du roi, étant mort, Boucher lui succéda dans sa place, et ce nouveau titre ne fit qu'ajouter à sa grande renommée près des filles de bon ton. Un biographe dit qu'il gagnait avec la peinture 50,000 francs par an. Il s'était aussi essayé dans une manière plus grave ; mais l'élégance l'y poursuivit encore. Là surtout, imitateur passionné de Rubens et de Vanloo, il copia leurs prétentions aux formes larges et musculeuses ; mais il ne les atteignit pas. Sa Rachel porte paniers et jaquette, ses vierges sont des impudiques qui baissent les yeux avec pruderie, ses douze apôtres sont douze bons viveurs. Souvent il s'essaie dans la façon de Philippe de Champagne, et il le surpasse quelquefois. *Le martyre de Jacques Ghisaï, de Paul Michaï et de Jean Gotho*, missionnaires dans le Japon, est une très belle chose; mais c'est du Rubens encore. — Il a représenté plusieurs fois les quatre éléments sous les formes d'anges, ou plutôt d'Amours bouffis, enflés et joliets. Il a fait *le Printemps*, *l'Été*, *l'Automne*, *l'Hiver; la poésie épique*, *la poésie lyrique*, *la poésie satirique et la poésie pastorale*, charmantes pochades du *chique* le plus gracieux, rappelant avec un grand bonheur les bergères de cour dansant au son du tambour de basque et de la flûte de Pan. — *L'Amour moissonneur*, auquel on passe sur la lèvre un épi de blé pendant qu'il dort, est charmant. *L'Amour oiseleur*, gravé par Lépicié, est une des gravures les plus gracieuses que j'aie vues. *La belle villageoise* me plaît plus encore peut-être que les plus belles toiles de Greuze. — Dans la collection des *Amours*, *toilettes*, *confidences*, *pastorales*, ainsi que dans le *Retour de la chasse de Diane*, tout est charmant. Au-dessous des gravures, j'ai trouvé des vers du plus singulier caractère. Je cite ceux-ci, qui rappellent l'époque :

Ce pasteur amoureux chante sur sa musette,
Et cet oiseau captif répond à ses accents;
Aux habitants des airs, la timide Lisette
Tend ainsi qu'aux bergers des piéges innocents.
Regarde cet oiseau, Tyrcis, c'est ton image,
Il chante aussi l'amour dont il est agité;
Et comme lui si tu n'es pas en cage,
En as-tu moins perdu ta liberté?

— Voilà qui s'accorde admirablement avec la peinture de Boucher. Mais ce qui me plaît surtout, ce sont les *Cris de Paris*, sa *Quêteuse de grand chemin*, ses paysannes, ses Amours et ses Chinoises aux yeux lascifs.—Une petite femme enceinte, tenant par la main un petit enfant colère et méchant, égale les plus jolis essais de Watteau. Elle a la tête pensive et baissée, les yeux mouillés de pleurs de souvenirs, la pose soucieuse, la démarche lente. Boucher, malgré la prétention aux formes grosses et lourdes, fait quelquefois les femmes admirablement. — Il mourut au plus beau de sa gloire, le 7 mai 1771, et n'eut bientôt plus d'admirateurs. Une réaction dans le sens de l'autorité balaya toutes ces renommées de cour, et le grave David réhabilita Poussin, le *peintre philosophe*, oublié depuis long-temps.— Boucher eut pour principaux graveurs Lebas, Huquier, Saint-Nom, Ravenet, Soubeyran, Parizeau, et d'autres encore, non moins fameux. B. H

BOUCHER (Alexandre-Jean), né à Paris le 11 avril 1770, montra dès son enfance de grandes dispositions pour la musique et pour le violon. Navoigille l'aîné, professeur très habile, l'admit au nombre de ses élèves. Boucher avait à peine quatorze ans, et déjà son talent était remarqué dans la capitale; le jeune virtuose était le soutien de sa famille. A dix-sept ans, il partit pour l'Espagne, et le roi Charles IV, très bon musicien, le choisit pour violon solo de sa chambre et de sa chapelle. Boccherini se plut à donner des conseils à l'artiste français, et lui dédia même un œuvre de ses admirables compositions. — Un congé qu'il

obtint ramena Boucher en France. Il se fit entendre à Paris en 1808 aux concerts de madame Grassini, de madame Giacomelli, avec le plus grand succès. On le nomma l'Alexandre des violons, mais le parti de l'opposition prétendit qu'il n'en était que le Charles XII. Ce virtuose venait d'obtenir à Mayence une distinction très flatteuse. L'impératrice Joséphine voulut l'entendre et lui dit qu'il l'avait réconciliée avec le violon. La reine de Hollande ajouta que le violon de Boucher avait le charme de la voix et qu'elle désirait en faire la comparaison avec le chant délicieux de Crescentini. Lorsque le roi d'Espagne fut enlevé à Bayonne et conduit à Fontainebleau, Boucher se rendit à cette maison royale pour y attendre son protecteur malheureux. Charles IV le serra dans ses bras et lui dit : « Je n'ai pas cru les méchants qui voulaient me persuader que tu m'avais oublié. Tu ne me quitteras plus, ton bon cœur m'est connu. » Boucher devint le directeur du petit nombre de musiciens que le roi détrôné réunit pour charmer les ennuis de sa captivité. Guénin, violoniste de l'opéra, et le célèbre violoncelliste Duport s'y faisaient remarquer. — Alexandre Boucher a donné des conseils à plusieurs artistes et n'a d'élèves que ses fils Alfred et Charles, qui se sont produits avec honneur dans les concerts. L'un s'est signalé sur le violon, l'autre sur le violoncelle; ils viennent d'être appelés à New-York pour y tenir les premiers emplois dans l'orchestre du théâtre italien. — Alexandre Boucher a fait plusieurs tournées en Europe; en Allemagne, on lui donna le nom de Paganini français. Boucher a composé beaucoup d'ouvrages pour son instrument et n'en a publié qu'un très petit nombre. Il a épousé mademoiselle Céleste Gallyot, harpiste et pianiste du roi Charles IV, et qui se fit entendre avec succès aux concerts de Feydeau en 1794. — Je ne finirai point cet article sans parler de l'étonnante ressemblance d'Alexandre Boucher et de Napoléon Bonaparte. M. Boucher revêtu de la redingote grise et coiffé du tricorne, imitant Napoléon du geste et de la voix, produit une illusion complète. CASTIL-BLAZE.

BOUCHER, en latin *lanius, carnifex*, marchand qui se charge de tuer les bestiaux et de les vendre en détail. L'on comprend aujourd'hui sous le nom de *viande de boucherie* le bœuf, le veau et le mouton. L'origine de cette profession, qui est destinée à satisfaire les premiers besoins de l'homme, ne paraît pas être aussi ancienne qu'on pourrait le croire; la répugnance que l'on éprouvait naturellement à se nourrir de viande dont on ne connaissait point l'origine et les apprêts a été long-temps un obstacle à ce qu'il s'établît des boucheries publiques. Aussi voyons-nous que dans les premiers siècles de l'histoire chaque famille faisait ses provisions de bestiaux, et c'était d'ordinaire le chef de famille qui tuait de sa propre main et dépeçait en morceaux le bœuf destiné à la nourriture commune. C'est encore aujourd'hui un dogme admis par plusieurs sectes religieuses, que l'on ne doit pas toucher à la viande apportée par des mains étrangères ou profanes. — Les premiers bouchers paraissent s'être établis en Grèce vers le temps de la fondation de Rome; toujours est-il certain que dans Rome cette profession a été exercée de tout temps. L'on sait que c'est sur l'étal d'un boucher que Virginius se saisit du couteau dont il frappa sa fille pour la soustraire aux violences d'Appius, meurtre qui entraîna la chute des décemvirs. En France, les corporations des bouchers sont aussi anciennes que la monarchie, et les nombreuses ordonnances de nos rois qui les concernent montrent avec quelle sollicitude l'exercice de leur profession a toujours été surveillée. Selon l'expression énergique des anciens auteurs, il y allait, pour les citoyens, de la vie. Cette surveillance est en effet un des points les plus importants de l'administration publique; elle doit fixer sans cesse l'attention toujours active d'une bonne police. Aussi, l'autorité municipale est-elle chargée spécialement de tout ce qui concerne les bouchers et les boucheries.

— Les bouchers ont deux obligations principales à remplir : ne mettre en vente que des viandes saines et les donner à juste poids ; c'est surtout à l'observation rigoureuse de ces deux devoirs que les officiers municipaux doivent les astreindre, la loi du 24 août 1790 ayant expressément confié à la vigilance et à l'autorité des municipalités l'inspection de la fidélité du débit des denrées qui se vendent au poids et à la mesure, et de la salubrité des comestibles exposés en vente publique. — Deux questions d'une très grande importance ont été assez récemment agitées au sujet des bouchers : La profession de boucher doit-elle être libre, et peut-il être permis aux bouchers de tuer les bestiaux dans l'intérieur des villes? Il est remarquable que chacune de ces questions a reçu la solution qu'avait donnée le parlement de Toulouse il y a trois siècles. L'on ne conçoit pas en effet, à l'égard de la faculté que prétendaient avoir les bouchers de tuer chez eux, que l'on ait été si long-temps à reconnaître qu'il n'était pas d'une bonne administration de permettre dans l'intérieur des villes l'établissement de tueries d'où le sang s'échappait dans toutes les directions. Maintenant les tueries sont placées au nombre des établissements insalubres de première classe qui ne peuvent jamais être créés sans l'autorisation expresse de l'administration, et qui ne peuvent même pas être admis, sous quelque prétexte que ce soit, dans les villes dont la population excède 10,000 ames ; dans ces villes, l'administration doit former des abattoirs publics, où toutes les précautions sont prises par l'autorité. L'on voit, par un arrêt du 20 avril 1570, qu'une mesure aussi sage était déjà en vigueur alors à Toulouse, car cet arrêt fait défense aux bouchers de tuer les bestiaux dans leurs maisons, et leur enjoint de se rendre à cet effet dans les lieux à ce destinés. — La question relative à la liberté du commerce de boucherie pouvait souffrir plus de difficulté, car l'on peut dire que la nécessité d'assurer le service des subsistances doit engager à limiter le nombre des bouchers, afin que l'administration puisse être certaine que chacun d'eux aura les approvisionnements nécessaires, mais les principes sont encore aujourd'hui si vagues à cet égard que l'on admet maintenant la pleine liberté du commerce pour les bouchers, tandis qu'on la refuse aux boulangers. Il est probable que l'expérience apprendra qu'en toutes ces matières, comme en d'autres encore, *la pleine liberté* est toujours ce qu'il y aura de préférable ; l'intérêt particulier se lie trop fortement ici à l'intérêt général pour que cette liberté puisse être nuisible. Il y a quelques années à peine que cette maxime de liberté est admise pour les bouchers, et l'on en est déjà venu à insérer dans toutes les ordonnances nouvelles relatives à cette profession que, dans aucun cas, et pour quelque motif que ce soit, le nombre des bouchers ne pourra être limité. Chaque boucher qui veut s'établir est seulement tenu de faire connaître à la municipalité son intention, en justifiant qu'il *a pris patente*. Du reste, il est inutile d'ajouter que dans chaque ville, les bouchers doivent se soumettre aux règlements pris à leur égard, soit par l'autorité supérieure, soit par l'autorité municipale. C'est d'ordinaire une ordonnance royale qui, pour chaque ville, règle l'exercice général de la profession. — Avant la révolution il n'en était pas ainsi : les bouchers dans chaque ville formaient une corporation puissante qui avait des priviléges quelquefois extraordinaires, et qui, dans certains pays, constituait une association tout-à-fait en dehors de la société générale. C'est ainsi qu'à Paris l'ancien commerce de boucherie avait dans l'origine une constitution *spéciale* qui admettait un mode particulier de succession. Le titre de boucher appartenait exclusivement alors à certaines familles qui seules pouvaient le prendre ; il se transmettait de mâles en mâles à peu près comme les fiefs, et il était de principe pour les titulaires de n'admettre aucune famille étrangère dans leur alliance ; il y avait cela de particulier qu'à l'extinction de la descendance mâle de

l'un des bouchers, sa part dans la communauté ne retournait point à sa famille, mais à la compagnie; ces bouchers prenaient le titre pompeux de maîtres-chefs-propriétaires-bouchers de Paris. Lorsque, devenus riches par l'exploitation de leur monopole, ils ont voulu faire tenir leurs boucheries par des garçons, le parlement de Paris a déclaré leur privilége éteint, comme étant attaché uniquement à leur personne. Leur principal établissement était à la grande boucherie, sise à l'Apport - Paris, près la place du Châtelet; ils avaient un président qui portait le titre de maître et chef de la communauté. Parmi les priviléges dont pouvaient autrefois se prévaloir les bouchers de Paris était l'exercice de la contrainte par corps contre leurs débiteurs, contrainte qui ne pouvait pas être exercée contre eux les jours de marché; leurs marchandises étaient aussi à l'abri de toute saisie. Ce sont ces derniers priviléges qui ont nécessité l'établissement de la caisse de Poissi, destinée à assurer le paiement des bestiaux achetés par les bouchers pour l'approvisionnement de la capitale. — Dans la plupart des villes, les bouchers avaient des priviléges semblables. Aujourd'hui, ils n'ont plus que le privilége accordé par l'art. 2,101 du code civil pour les fournitures de subsistances faites pendant les derniers six mois. Si leurs priviléges étaient autrefois plus étendus, les peines qu'ils encouraient étaient aussi beaucoup plus graves. Aujourd'hui, les infractions par eux commises, soit pour vente à faux poids, soit pour distribution de viandes de mauvaise qualité, sont du ressort des tribunaux de simple police; autrefois ils étaient soumis à des peines arbitraires, qui allaient jusqu'à la peine de mort. Un arrêt du parlement de Toulouse du 8 novembre 1558 a condamné plusieurs bouchers pour avoir vendu de la vache et de la brebis contre les ordonnances des capitouls, à faire amende honorable, nu-tête, en chemise, la torche à la main et à genoux, et leur a fait défense de récidiver à peine de la vie. Un autre arrêt du 3 janvier suivant a condamné un syndic des bouchers à rester au carcan devant sa boucherie avec cet écriteau: « Pour avoir survendu la chair. » Une ordonnance du lieutenant civil du Châtelet de Paris, en date du 8 avril 1645, enjoint aux bouchers de se rendre à Poissi pour l'approvisionnement de Paris, à peine de la vie. Nous citerons enfin un dernier arrêt du 11 décembre 1716, rendu par le parlement de Paris, qui condamne Jean Doyen, boucher estapier (on nommait ainsi celui qui fournissait la viande aux troupes en marche arrivées à l'étape), à 9 ans de galère et 3,000 livres d'amende pour avoir distribué aux troupes des viandes corrompues et mortes naturellement; ses complices furent condamnés au bannissement hors du ressort du parlement. TEULET, av

BOUCHERIE, *carnarium*, lieu destiné d'ordinaire à tuer les bestiaux et à vendre la viande. Chez les anciens, plus avancés sur ce point que nous ne l'avons été pendant long-temps, chacune de ces deux fonctions avait un local particulier. On appelait *lanienæ*, chez les Romains, les endroits où l'on tuait, et *macella* ceux où l'on vendait. Nous avons eu, si l'on veut, les mêmes distinctions, c'est-à-dire que les tueries ou échaudoirs de nos bouchers répondaient aux *lanienæ*, et leurs étaux aux *macella*; mais ce n'étaient que deux divisions du même local. Les bouchers romains, comme les nôtres, furent d'abord épars en différents endroits de la ville; mais, avec le temps, on parvint à les rassembler au quartier de *Cœlimontium*, qui prit la dénomination de *Macellum Magnum*, après qu'on y eût transféré aussi les marchés où se vendaient les autres subsistances. Le *Macellum Magnum*, ou la Grande-Boucherie, devint, dans les premières années du règne de Néron, un édifice comparable pour sa magnificence aux bains, aux cirques, aux aqueducs et aux amphithéâtres. Il fut même frappé, en mémoire de sa fondation, une médaille, avec l'inscription : *Macellum Augusti*, où l'on voit, par le frontispice de ce monument, qu'on

n'y avait épargné ni les colonnes, ni les portiques, ni aucune des autres richesses de l'architecture. L'accroissement de Rome nécessita dans la suite la construction de deux autres boucheries, l'une sur la voie Esquiline (*in regione Esquilinâ*), et l'autre sur le Forum (*in regione Fori romani*). — La police que les Romains observaient dans leurs boucheries s'établit avec leur domination dans les Gaules, où les villes et métropoles municipales eurent leurs établissements de ce genre, régis par des corporations semblables à celles de Rome. Ces corporations étaient composées d'un certain nombre de familles, chargées du soin d'acheter les bestiaux, d'en fournir la ville et d'en débiter les chairs; les étrangers n'y étaient point admis; les enfants y succédaient à leurs pères, et les collatéraux à leurs parents; les mâles seuls y avaient droit aux biens qu'elles possédaient en commun, et, par une espèce de substitution, les familles qui ne laissaient aucun hoir en ligne masculine n'avaient plus de part à la société; leurs biens étaient dévolus aux autres *jure accrescendi*. Ces familles élisaient entre elles un chef à vie, sous le titre de maître des bouchers, un greffier et un procureur d'office. Ce tribunal décidait en première instance des contestations particulières et faisait les affaires de la communauté. — La ville de Paris est celle où la communauté des bouchers, parmi les changements et modifications qu'ont essuyées celles des arts et métiers successivement établies, a conservé le plus long-temps son administration. Paris, tant qu'il fut renfermé dans la Cité, alors bornée vers le couchant par un bras transversal de la Seine, sur lequel Henri IV établit la rue de Harlai et les maisons qui la bordent, n'eut qu'une boucherie située dans le parvis, où long-temps après a été construite l'église Notre-Dame. Les deux figures de bœufs en ronde-bosse, saillantes d'un mètre trente centimètres, par-delà le portail de la petite paroisse voisine de cette boucherie, abattues en 1756, ainsi que le titre de *Saint-Pierre-aux-Bœufs*, attestent cette antiquité. Après la dernière irruption de Normands, une nouvelle boucherie ayant été établie auprès de la principale porte de la ville du côté du nord, donna pareillement son nom de *Saint-Jacques-la-Boucherie* à l'église qui en était le plus proche. Ce nouvel établissement, d'une construction irrégulière, que déjà du temps de Louis-le-Gros on appelait *la vieille boucherie*, ayant paru assez considérable aux bouchers, qualifiés dans les actes de ce temps *carnifices parisienses*, ils y réunirent tout leur commerce après avoir abandonné la boucherie du parvis. En 1222, Philippe-Auguste, en gratifiant l'évêque et le chapitre de Paris des revenus attachés à cet établissement, donna en même temps à la communauté des bouchers des statuts de règlement et de discipline qui furent renouvelés par Philippe-le-Bel. Les autres boucheries isolées, dont les accroissements de ce qu'on appelle la *ville* et l'*université* nécessitèrent l'établissement, ne furent occupées que par des particuliers ne formant ni corps ni sociétés. Cependant, les bouchers de la grande boucherie conservèrent sur eux leur juridiction, et aucun étal ne pouvait être établi sans une patente qu'ils leur délivraient. C'est alors que les boucheries se répandirent dans tous les quartiers et dans toutes les rues de Paris, dont les habitants, outre les dangers auxquels pouvait les exposer la fuite des animaux mal abattus, eurent encore à supporter la vue du sang coulant dans les ruisseaux, jusqu'au moment où, sous l'empire (1812-1813), furent élevés, aux extrémités de la ville, les *abattoirs* (*V.* ce mot), au nombre de cinq, qui ont fait disparaître du centre de la capitale des tueries infectes que d'anciens usages avaient concentrées dans les rues les plus étroites de Paris, au détriment de la santé et de la sûreté de ses habitants. E. H.

BOUCHES A FEU. On nomme ainsi, en termes d'artillerie, toutes les armes à feu non portatives, telles que *canons*, *mortiers*, *obusiers*, *pierriers*, etc. (*voyez* ces mots), dont le service exige le

concours de plusieurs hommes.—Quatre choses principales sont à considérer dans une bouche à feu : les matières employées à sa fabrication, sa forme ou ses dimensions, son ame et sa chambre, enfin sa lumière. Les bouches à feu sont soumises aux efforts qui résultent de l'expansion des gaz produits par la combustion ; ces efforts ont une si grande puissance, qu'ils lancent des projectiles d'un poids considérable à de grandes distances. On lit dans Monstrelet qu'un canon, qui existait sous le règne de Louis XI, lançait un boulet de pierre pesant 500 livres, de la Bastille jusqu'à Charenton, c'est-à-dire à environ une lieue et demie. On a vu des canons de 24 lancer leurs boulets à près d'une lieue.—La ténacité, la dureté, l'indissolubilité dans les acides que produit la combustion de la poudre, l'infusibilité aux degrés de chaleur qu'elles doivent éprouver, sont les qualités indispensables des matières employées à la fabrication des bouches à feu. Il faut encore que ces matières ne soient pas oxydables à l'air ou à l'humidité ; autrement les dimensions de la bouche à feu s'altèreraient, et l'exactitude dans le tir en serait diminuée. Enfin, ces matières doivent être communes et à bas prix, afin qu'on puisse se les procurer en quantité suffisante. Il est presque impossible de composer avec des métaux purs des bouches à feu qui soient de bon service : le cuivre et le fer forgé ont une grande ténacité, et sont peu attaquables par les acides de la poudre ; mais ils manquent de la dureté nécessaire, de même que l'or et l'argent, qui sont d'ailleurs d'un prix excessif ; le fer coulé a une grande dureté, mais sa ténacité est faible ; les autres métaux, tels que l'étain, le plomb, le zinc, etc., ont tout à la fois peu de dureté et de ténacité. Il a donc fallu recourir à l'alliage des métaux purs. Pendant longtemps l'alliage de 11 parties d'étain à 100 de cuivre a été regardé comme la proportion la plus convenable pour obtenir des bouches à feu très résistantes ; mais l'expérience ayant contredit cette opinion, on a dû chercher dans de nouvelles proportions un remède au peu de durée des bouches à feu, surtout dans les gros calibres. Des expériences faites à Turin, en 1770 et 1771, sur des bouches à feu où il entrait 12 parties d'étain sur 100 de cuivre et 6 de laiton, qui est un alliage de cuivre et de zinc, ont prouvé que ces bouches à feu résistaient à un tir très prolongé, sans subir aucune altération. Il est résulté d'autres expériences faites en France, en 1817, sous la direction de M. Dusaussoy, par ordre du ministre de la guerre, que les alliages ternaires, composés de métal à canon, avec un à un et demi de fer-blanc p[r] 100, ou 3 de zinc, donnent, coulés en sable, de meilleurs produits que le bronze ordinaire, coulé de la même manière (*Annal. de chim. et de phys.*, 1817, tom. v, p. 113 et 125).—M. le général Allix, dont nous ne faisons guère ici qu'analyser sommairement l'opinion sur les bouches à feu, pense qu'il serait convenable d'employer, en France, pour l'artillerie de terre comme pour celle de mer, le fer fondu de préférence au bronze ; voici les principaux motifs sur lesquels il appuie son choix : 1° La fonte de fer, dit-il, est très commune en France, où elle ne coûte pas le dixième de ce que coûte le bronze : ainsi économie. 2° La France tire de l'étranger presque tout le cuivre et l'étain qu'elle emploie à la fabrication de ses bouches à feu en bronze, ce qui contribue à mettre contre elle la balance du commerce, et rend incertains les approvisionnements de ces métaux en temps de guerre. 3° Les bouches à feu en fer fondu se coulent dans des moules en sable, ce qui, jusqu'ici au moins, n'a pu être pratiqué pour les bouches à feu en bronze : d'où résultent célérité, et en même temps économie dans la fabrication des premières, comparativement à celle des secondes. 4° Enfin, le fer fondu pèse beaucoup moins que le bronze : on peut donc donner aux bouches à feu en fer de plus fortes dimensions sans en augmenter le poids, relativement à celui des bouches à feu en bronze, ce qui, concurremment avec une fabrication soignée, donne

aux premières toute la solidité nécessaire. Un autre avantage très grand, ajoute le général Allix, qui résulterait de l'emploi du fer fondu dans la fabrication des bouches à feu destinées en même temps aux deux services de terre et de mer, c'est qu'alors elles auraient dans ces deux services les mêmes dimensions, et que les mêmes fonderies serviraient à chacune d'elles. L'on pourrait ainsi en diminuer le nombre avec une grande économie; d'un autre côté, les deux services pourraient se secourir réciproquement, et l'un prêter ses bouches à feu à l'autre, selon que le besoin pourrait le requérir: secours réciproque impossible dans l'état actuel des choses, où les bouches à feu de ces deux services n'ont pas les mêmes dimensions. — Nous devons nous borner ici à ces considérations importantes concernant la confection des bouches à feu, en général, en ce qui regarde les matières premières que l'on doit y employer. Les lecteurs trouveront à l'article Canon de notre *Dictionnaire*, les notions qui se rattachent aux autres conditions de cette fabrication, et tous les renseignements explicatifs nécessaires sur les diverses parties constituantes des bouches à feu, telles que la *culasse*, la *tranche*, le *calibre*, l'*ame*, la *bouche*, la *chambre*, la *lumière*, les *tourillons*, etc., et à chacun des autres articles auxquels nous renvoyons également en tête de celui-ci, l'histoire, ainsi que l'usage et l'emploi à la guerre des différentes bouches à feu.

BOUCHES-DU-RHONE (Département des), région du sud de la France, formé d'une partie de la Provence, du territoire d'Avignon et du comtat Venaissin, est situé entre le 43e degré 9 minutes et 43e degré 50 minutes de latitude nord, et le 1er degré 53 minutes 30 secondes et 3 degrés 20 minutes de longitude est. Il est borné au nord par le département de Vaucluse, dont il est séparé par la Durance, depuis le confluent du Verdon; au sud par la Méditerranée; à l'est par le département du Var, avec lequel il n'a pas de limites naturelles, mais une ligne presque droite, tirée du nord au sud, du confluent du Verdon à la Méditerranée, près du cap Saint-Louis; et à l'ouest par le département du Gard, dont il est séparé par le Rhône, depuis le confluent de la Durance, et par le Petit-Rhône. Sa plus grande longueur de l'est à l'ouest est de 24 lieues, et sa plus grande largeur du nord au sud de 15 lieues. Sur cette étendue, qui est de 506,847 arpents métriques, ou environ 290 lieues carrées, il renferme 326,302 habitants, trois arrondissements communaux (*Marseille*, préf., *Aix* et *Arles*), 27 cantons et 105 communes. Ce département, qui paie 2,528,794 fr. de principal des trois contributions directes, sur un revenu territorial de 23,588,000 francs, présente 51,275 hectares de forêts, et 27,338 hectares de vignes. Il est compris dans la 8e division militaire et le 36e arrondissement forestier, et ressortit de la cour royale d'Aix, de l'académie universitaire et de l'archevêché de la même ville, dont le diocèse comprend tout le département, à l'exception de l'arrondissement de Marseille. (*Voy.* ce mot.) Il offre cinq ports de mer, plusieurs rivières navigables, plusieurs canaux, 11 îles le long des côtes, quatre routes royales, et 15 départementales, et 9 postes télégraphiques. Il envoie 5 députés à la législature. — Le sol du département des Bouches-du-Rhône est généralement montagneux; toute sa partie orientale est couverte par les derniers rameaux des Alpes maritimes, du sommet desquelles descendent quelques rivières peu considérables, si l'on en excepte celles qui servent de limites au département. Entre la Durance et l'Arc, s'étend le mont Sainte-Victoire, ainsi nommé de son point le plus élevé; la Trevaresse, qui s'en détache vers la source de la Touloubre, va en s'abaissant jusqu'à la plaine de la Crau. Entre l'Huveaune et l'Arc, on trouve la chaîne de la Crau, et à gauche de l'Huveaune les branches de Roussargues, de Roquefort et de la Gradule, qui s'étendent jusqu'à la mer. Ces montagnes, dont les plateaux élevés sont en général nus et stériles, se terminent

brusquement. Les Alpines, au contraire, s'abaissent graduellement entre la Durance, le Rhône et le canal de Crapone, et se résolvent en vastes plaines, les seules du département. Celles de la Crau et de la Camargue en occupent toute la partie sud-ouest. On y voit un grand nombre d'étangs, dont les plus considérables sont ceux de Berre, de Valcarès, de Guiraud et de Calejon; de si vastes marais, qu'ils enlèvent 395,480 arpents à l'agriculture; et des canaux très importants. Les côtes, basses dans les environs du Rhône, présentent partout ailleurs des escarpements très élevés; elles courent en général de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, sur un développement de 24 myriamètres, à cause des sinuosités. Le port de Bouc, le golfe de Marseille et celui de La Ciotat en sont les points les plus remarquables. Parmi les îles qui les avoisinent, celles de Pomègue, de Ratoneau, du château d'If, de Riou et de Madragues, quoique peu considérables, sont dignes d'attention. L'île de la Camargue, formée par la mer et deux des bras du Rhône, est beaucoup plus étendue. Elle renferme 9 villages, un grand nombre de maisons de campagne, et près de 350 fermes ou *mas*, dont les propriétaires élèvent annuellement 40,000 agneaux, 3,000 bœufs, et autant de chevaux. C'est dans cette île que se trouve la bergerie royale de l'*Armillière*. — Le terroir de ce département, fertile et de bonne qualité dans la partie arrosée par l'Huveaune, devient pierreux et ingrat dans sa partie nord-est, et ne produit qu'à l'aide d'un travail opiniâtre; les bords de la Durance au nord sont également stériles, mais au nord-est, tout le terrain situé entre la Durance, le Rhône et le canal de Crapone est d'une grande fertilité. Malheureusement, toute cette partie est exposée aux inondations désastreuses du Rhône.—Pauvre en céréales, le département des Bouches-du-Rhône produit un grand excédant de vins, qui est livré au commerce en nature ou brûlé; les vins blancs de Cassis et de La Ciotat sont les plus estimés. Les oliviers forment une de ses plus importantes richesses agricoles; on y trouve aussi en grande quantité des amandes et des figues exquises, et on y cultive avec soin les capriers et les noisetiers. Sous ce beau ciel de la Provence, on voit croître spontanément les cyprès, les lauriers, les myrtes, les grenadiers, les cistes, les pistachiers, les philyrea, et généralement presque tous les arbres des régions méridionales, qui s'y acclimatent facilement. Les pâturages des Bouches-du-Rhône ne sont fréquentés qu'en hiver, et l'on porte à 700,000 le nombre des bêtes à laine qu'ils nourrissent dans cette saison, et que l'on fait émigrer en été, à cause de l'excessive chaleur, vers les pâturages plus frais de l'Isère, de la Drôme, des Hautes et Basses-Alpes. On élève aussi dans ces pâturages des bœufs qui donnent un cuir épais, un assez grand nombre de chevaux, petits, mais légers à la course, et une immense quantité de chèvres. Dans presque toutes les communes, on s'occupe de l'éducation des vers-à-soie, dont la récolte annuelle produit environ 600,000 francs. La pêche dans la Méditerranée, considérable surtout en anchois, thon et corail, occupe toute la population des villages maritimes. On trouve dans la partie sud-est du département de la houille, des carrières de marbre, de pierre à bâtir, d'ardoise, de plâtre, de grès calcaire, de pierres à aiguiser, de pierres à chaux et de stalactites calcaires, susceptibles d'être travaillées comme l'albâtre. — Quoique le département des Bouches-du-Rhône soit plutôt agricole et commerçant que manufacturier, il renferme cependant un assez grand nombre d'usines, qui donnent des produits très variés : ce sont des filatures de coton, des papeteries, des distilleries d'eau-de-vie, de liqueurs fines et de vinaigres, des manufactures de draps, de ratines, de molletons, de cadis, de serge, de gasquets, etc.; des tanneries, des mégisseries, des teintureries, des verreries, des fabriques de soude, et surtout des savonneries, dont les produits jouissent dans toute la France

de la réputation la mieux méritée. Les exportations consistent en savons, laines, draps et autres étoffes en laine, huiles, parfumerie, essences, olives, capres, fruits secs, vins, eau-de-vie, vinaigre, anchois, thon mariné, poisson salé, soufre, sulfate de cuivre et de fer, corail, etc.; les importations, en toiles fines, communes et à voiles, cordages, bois de charpente, de construction et à brûler, ces derniers tirés en grande partie de la Corse, quelque peu du département du Var et de la rivière de Gênes; en céréales, cotons et fer; en denrées coloniales et de l'Orient, principalement de la Turquie et des nations barbaresques, qui de là se répandent dans le reste de la France. Le département des Bouches-du-Rhône ne renferme de villes importantes que les trois villes que nous avons déjà nommées : ce sont Marseille, son chef-lieu (*voy.* ce mot), Aix et Arles. On peut encore citer cependant celles de Lambesc, Orgon, Peyrolle et Tarascon. Elles communiquent entre elles par un petit nombre de grandes routes et par plusieurs canaux, dont les plus remarquables sont les canaux de Crapone, des Alpines et des Bouches-du-Rhône; celui d'Arles est surtout important, parce qu'il facilite la navigation du Rhône. Aix, autrefois capitale de la Provence, située à 172 lieues sud sud-est de Paris, et à 5 lieues un quart nord de Marseille, dans un vallon entouré de coteaux fertiles, traversé par l'Arc, est le siége d'une cour royale et d'un archevêché, et le chef-lieu d'un arrondissement qui comprend 58 communes et 101,550 habitants. Cette ville, fondée 120 ans avant notre ère par le consul Caius Sextius Calvinus, qui la nomma *Aquæ Sextiæ*, à cause des eaux minérales qu'il avait trouvées dans ses environs, fut successivement ruinée par les Bourguignons, les Visigoths, les Sarasins et les Normands. Elle ne commença d'acquérir quelque importance que lorsque les comtes de Provence en eurent fait leur résidence habituelle. Elle devint alors, surtout depuis Alphonse II, roi d'Aragon, prince protecteur de la poésie et poète lui-même, le point de réunion de ces aimables conteurs, si célèbres sous le nom de *troubadours*. Elle est encore aujourd'hui l'une de nos villes universitaires où la jeunesse trouve mille moyens de s'instruire. Elle possède une académie, des écoles de droit et de théologie, plusieurs collections scientifiques et d'objets d'arts, et une bibliothèque de 80,000 volumes. Percée de rues larges, la plupart bien bâties, elle renferme plusieurs édifices intéressants, qui, presque tous, datent de l'époque de la renaissance. Nous citerons sa cathédrale, dont le baptistère, débris d'un temple antique, est l'un des plus beaux ornements; la tour de l'horloge, où des ressorts mettent en mouvement différentes figures chaque fois que le marteau fait retentir le timbre, et la fontaine de la place de l'Hôtel-de-Ville. Aix, qu'un écrivain moderne a surnommée l'*Athènes du Midi*, a vu naître plusieurs hommes célèbres, entre autres Brueys, Tournefort, Vanloo et Adanson. — A 17 lieues à l'ouest de cette ville, au point de séparation des deux bras du Rhône, on trouve Arles, chef-lieu du 3e arrondissement du département des Bouches-du-Rhône. Cette ville, qui, sous le nom d'*Arelas*, était une des métropoles de la Gaule, est aujourd'hui peu peuplée, mal bâtie, et médiocrement commerçante : les souvenirs et les restes de son antique magnificence la mettent seuls au rang des villes les plus curieuses du royaume. On croit qu'elle fut bâtie par les Celtes, 1500 ans avant notre ère, et que son nom dérive des deux mots celtes *ar lait*, qui signifie près des eaux. On y voit encore quelques arcades et deux colonnes de son théâtre, des restes bien conservés d'un amphithéâtre, une tour du palais de Constantin, un obélisque en granit, des tombeaux, des autels, des statues, et d'autres restes que l'on découvre encore tous les jours. Au milieu de ces débris antiques, le seul monument moderne que l'on puisse citer est le bel hôtel-de-ville con-

struit par Mansard. Le commerce d'Arles consiste dans la vente des vins, des blés, des fruits, de l'huile de son territoire. Les saucissons d'Arles, principal produit de son industrie, méritent leur réputation. — Nous sortirons du département des Bouches-du-Rhône en suivant les rives de ce fleuve jusqu'à Tarascon, petite ville agréablement située sur la rive gauche, en face de Beaucaire, et dominée par un vieux château fort assez bien conservé, maison de plaisance des comtes de Provence, transformée depuis long-temps en maison-d'arrêt. A. T.

BOUCHON, BOUCHONNIER. On appelle Bouchon toute espèce de cône tronqué, en bois, en liége, en verre, dont on ferme l'orifice d'une bouteille, d'un flacon, d'un pot, etc. Tout bouchon doit avoir, non seulement la propriété d'empêcher le liquide, comme le vin, l'eau-de-vie, contenu dans le vase, d'en sortir, mais encore être imperméable aux fluides spiritueux qui se dégagent au-dessus de ces liquides. Il n'y a par conséquent de matière propre à faire des bouchons possédant cette propriété, que les métaux, le verre, le cristal. Voilà pourquoi on est obligé de goudronner les bouchons des bouteilles, et de coucher celles-ci, car, lorsqu'elles sont dans cette position, le vide où se rendent les fluides spiritueux qui se dégagent du vin se trouve au-dessous d'un des côtés de la bouteille, tandis que le bout du bouchon est constamment recouvert de vin. — A Paris, quand on veut indiquer qu'un objet grossier est à vendre, on l'expose dans la rue avec un bouchon de paille. — On appelle aussi *bouchon*, un mauvais cabaret où l'on détaille du vin à bas prix.

On appelle Bouchonnier celui qui fait et vend des bouchons. Il suffit d'examiner un bouchon pour concevoir sur-le-champ tous les procédés de la fabrication. La matière que les bouchonniers emploient le plus communément, c'est l'écorce d'une sorte de chêne vert appelé *liége*, qui croît en Espagne, en Italie et dans le midi de la France. Cet arbre est de moyenne grandeur, bien fourni de rameaux, et toujours vert; ses feuilles sont ovales, dentées sur leurs bords, et un peu cotonneuses en dessous. Son écorce se fend et tombe d'elle-même; mais on a soin de prévenir cette chute en fendant l'écorce du haut en bas, et en faisant aux extrémités deux incisions circulaires.— Dès que l'écorce est ainsi enlevée, on la plonge dans l'eau, et on la charge de pierres pour la redresser et lui faire prendre la forme d'une table droite. Après cette opération, on fait sécher l'écorce au-dessus d'un lit de charbons allumés, et le liége est propre à faire des bouchons. L'arbre ainsi dépouillé donne une nouvelle écorce au bout de huit ou dix ans.— On distingue deux sortes de liége, le noir et le blanc. On en trouve de l'une et de l'autre espèce en France et en Espagne; mais en général c'est de ce dernier pays qu'on tire les plus beaux liéges.— Les bouchonniers débitent les tables de liége par bandes, qu'ils coupent ensuite en travers, d'où résultent de petits parallélépipèdes ou carrés longs, qui, étant arrondis, forment autant de bouchons. — Les outils des bouchonniers consistent en une table à rebords et des *tranchets*, ou lames très minces, larges comme la main et très bien affilées; ils tiennent d'une main ces couteaux fixes, le dos en bas contre les bords de la table, et de l'autre main ils tournent le bouchon sur lui-même, et le font aller et venir contre le tranchant du couteau, de façon que le parallélépipède se trouve arrondi quand il a fait un tour sur lui-même, ce qui est facile à concevoir. L'ouvrier tient à côté de lui une pierre à aiguiser, sur laquelle il repasse à sec son couteau chaque fois qu'il a terminé un bouchon, car la moindre petite brèche que le fil du tranchet aurait éprouvée, ce qui peut arriver souvent, produirait sur le bouchon qu'on taillerait ensuite des imperfections assez grandes pour le faire rejeter.— Comme les tables de liége ne sont pas de même qualité dans toute leur étendue, il en résulte que certains bouchons sont plus ou moins inférieurs à d'autres, ce qui oblige à les *trier* en très

fins, en fins, bas fins et communs, que l'on vend ensuite à des prix proportionnés à leur qualité. — Les marchands bouchonniers vendent encore en liége des semelles et des encriers, des planches pour boîtes à insectes, des roues pour les tailleurs de cristaux, des *patenôtres* ou chapelets dont les pêcheurs font usage pour tenir leurs filets suspendus dans l'eau. — On a lu dans les papiers publics, il y a une vingtaine d'années, qu'un paysan russe avait fabriqué des bouchons en papier, que leur bon usage et leur bas prix avait fait adopter dans la manufacture impériale d'eau-de-vie; nous ignorons comment ces bouchons étaient fabriqués; et si on en fait encore usage en Russie. T.

BOUCICAUT (Jean Le Maingre, dit), né à Tours en 1364, perdit son père à 2 ans; Charles V le plaça auprès du dauphin pour partager ses études et ses jeux. Louis de Bourbon, voulant s'amuser de son humeur belliqueuse, le conduisit, à peine âgé de 10 ans, à la conquête des places que Charles de Navarre occupait en Normandie; mais l'enfant s'y comporta en vrai soldat, et, revenu de sa première campagne, les exercices du bachelier d'armes devinrent ses divertissements. Aussi, quatre années après, armé chevalier malgré son âge, il attaquait, à la journée de Rosebeck, un Flamand d'une taille et d'une force remarquables: celui-ci, dédaignant sa jeunesse, lui fit tomber sa hache des mains: *Enfant*, lui dit il, *va téter!* mais Boucicaut se glisse sous son bras, et lui plonge sa dague dans le flanc, en s'écriant: *Les enfants de ton pays jouent-ils à ces jeux-là?* — L'activité de Boucicaut s'ennuyait du loisir. Quand la paix désarmait la France, il poursuivait les combats en Prusse, en Hongrie; il lui fallait des voyages aventureux, comme un pèlerinage en Palestine; il lui fallait des joûtes contre un Sicart de la Barre, un Pierre de Courtenai, un Thomas de Cliffort. Il fit annoncer dans toute l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et la France, qu'il tiendrait un mois entier contre tout venant, avec Regnault de Roye et le seigneur de Sampi. Au lieu et au jour fixés, Boucicaut attendait, vêtu d'habits magnifiques, entouré d'une foule de musiciens, d'officiers, de pages, d'écuyers; et, disposé à ne refuser aucune arme, il avait arboré cette devise, qui dès lors fut toujours la sienne: *Ce que vous vouldrez.* On avait tendu sur la plaine trois pavillons contigus, celui du milieu pour Boucicaut: à droite et à gauche étaient ses deux compagnons; en face, et à quelque distance, un orme, ayant à ses branches un cor et les trois écus des chevaliers. Au pied, reposaient des lances en faisceaux, et derrière s'élevait, aux frais de Boucicaut, une tente remplie de vin et de comestibles pour les chevaliers que ce défi devait amener. Le comte de Huntincton se présenta le premier, fit le tour du champ avec ses ménétriers, vint à l'orme, sonna du cor et toucha l'écu de Boucicaut. Alors, celui-ci, précédé par ses musiciens, s'avança hors de sa tente, et, ferme sur l'étrier, soutint l'assaut du chevalier anglais. Le reste du jour et les suivants, Boucicaut et ses compagnons sortirent avec gloire et sans blessures de ces luttes périlleuses où l'Angleterre avait envoyé cent vingt chevaliers, parmi lesquels on distinguait le comte de Derby, qui occupa le trône sous le nom d'Henri IV, le comte Maréchal, les Beaumont, les Percy, et, plus que tous, Charles VI, accompagné d'un seul écuyer, et cherchant à se dérober sous le voile de l'incognito. — Boucicaut faisait la guerre pour la seconde fois en Prusse contre les voisins idolâtres des chevaliers teutoniques, lorsqu'il apprit la mort du maréchal de Blainville, dont la dignité vacante lui était réservée; il se hâta de revenir. Il trouva Charles VI à Tours, et, soit hasard, soit par une attention délicate, le roi confirma sa nomination dans la chambre où il était né, comme s'il eût choisi l'hôtel où Boucicaut, premier maréchal du nom, était mort, afin de l'y ressusciter en la présence de son fils, à peine âgé de 25 ans. Il suivit le roi, et passa l'hiver à la cour, où les dames louèrent sa magnificence, sa

politesse, sa gaîté, son *talent à composer ballades, rondeaux, lais, virelais et complaintes d'amoureux sentiments.* —Il conduisait en Bretagne un corps de mille hommes d'armes, quand la démence imprévue du roi arrêta l'expédition. — En 1396, Sigismond, roi de Hongrie, pressé par les armes de Bajazet, réclama une seconde fois le courage et la piété des Français. Une foule de nobles répondirent à cet appel, et notamment les jeunes princes du sang royal, le connétable de France, l'amiral de Vienne et Boucicaut. Le comte de Nevers, Jean, qui fut surnommé *sans peur*, fils de Philippe-le-Hardi, fut mis à la tête de cette croisade. A l'arrivée de ce renfort, Sigismond marche à l'ennemi, s'empare de Raco, où la garnison turque est passée au fil de l'épée, et investit Nicopolis, où Bajazet vient lui présenter la bataille. Dès le commencement, les Hongrois s'enfuirent; les Français soutinrent seuls cette lutte inégale par des prodiges de valeur; Boucicaut traversa deux fois les bataillons ennemis, distribuant la mort et des blessures; mais il fallut céder au nombre. Tout ce qui ne fut pas tué tomba dans les fers. Le jour suivant, Bajazet fit la part de la vie et de la mort, réserva les princes du sang royal, et le reste eut la tête tranchée. Quand ce vint le tour de Boucicaut, ses yeux échangèrent un adieu si touchant avec le comte de Nevers que celui-ci étendit les bras vers Bajazet, s'efforçant d'exprimer qu'il était avec Boucicaut comme deux doigts en la main. Ce mouvement sauva le maréchal, qui partagea la prison des princes dans la forteresse de Bude.—Envoyé auprès du sultan pour négocier leur rançon, il mania si bien l'esprit de Bajazet qu'il le fit consentir après de longs refus. —L'empereur de Constantinople, Manuel Paléologue, de plus en plus pressé par Bajazet, ayant demandé le secours de la France, Boucicaut lui fut envoyé (1399). Sa bonne fortune le conduisit au port de Péra, au moment où cette ville allait tomber aux mains des Turcs, et entraîner la prise de Constantinople. Sans presque donner de temps au repos, Boucicaut se mit en campagne avec l'empereur, chassa l'ennemi, et rendit un service non moins signalé en réconciliant Manuel avec un neveu qui aidait les Turcs à précipiter la ruine de sa patrie. Au bout d'un an, Boucicaut repartit: l'empereur l'accompagna; il allait solliciter les puissances chrétiennes, lorsque la fortune le servit au delà de ses espérances en jetant Bajazet dans les fers de Tamerlan. —Les Génois, fatigués de leurs dissensions et désespérant de trouver la paix sous des chefs leurs concitoyens, s'étaient donnés à la France et après avoir essayé de plusieurs gouverneurs dont la faiblesse avait été méprisée des partis, avaient demandé Boucicaut. Celui-ci, instruit de l'état des choses, se présenta bien accompagné, annonça d'un ton ferme la paix aux bons, la guerre aux méchants, désarma les particuliers, défendit les querelles politiques, livra au bourreau la tête des meneurs, construisit des forts pour dominer la mer et la ville, ramena la confiance avec la tranquillité; et le commerce rouvrit ses boutiques fermées par la crainte du pillage. —Le roi de Chypre assiégeait Famagouste, qui appartenait aux Génois: Boucicaut, ayant assuré l'ordre intérieur, envoya sommer le roi de Chypre d'abandonner son entreprise, et s'embarqua sur une petite flotte pour appuyer sa demande. En même temps, Venise, jalouse de la prospérité rendue à sa rivale, fit partir Zani avec des galères avec l'ordre d'observer Boucicaut et de l'accabler à la première occasion favorable. Le roi de Chypre ayant consenti à lever son siége, le maréchal tourna contre les infidèles les forces de son expédition. Candélora, Tripoli, Baruth et les côtes d'Egypte furent les témoins de ses combats, d'autant plus glorieux qu'il trouva un ennemi bien préparé; car les Vénitiens avaient semé dans tous les ports la nouvelle de son approche. Au retour, comme il ramenait son armée considérablement affaiblie, il fut attaqué par la flotte vénitienne; mais il se défendit avec une telle vigueur, malgré la surprise et

l'inégalité du nombre, qu'il força l'ennemi à se retirer. Venise prévint sa vengeance, et, colorant sa perfidie, se hâta de négocier sa paix avec la cour de France. — Boucicaut avait conçu un dessein hardi; mais il avait besoin que le roi de Chypre concourût à l'exécution : il s'agissait d'enlever Alexandrie aux infidèles. Il envoya donc en Chypre deux hommes chargés d'instructions secrètes, qui montrent avec quel mystère il conduisait les affaires, avec quelle adresse il maniait les esprits, avec quelles prévisions il assurait un succès; mais le roi de Chypre ne s'étant pas senti assez de courage, l'entreprise n'eut pas lieu. — Non moins habile au conseil qu'à l'exécution, il disposa le comte de Padoue et la comtesse de Pavie à reconnaître la suzeraineté de la France. Il reçut aussi l'hommage de Gabriel, comte de Pise; mais celui-ci était venu en fugitif, exilé par ses sujets. Avant d'employer les armes pour le rétablir, il offrit aux Pisans de leur ménager une réconciliation avec leur prince. A leur refus, et comme ils offraient de se donner à la France, le maréchal obtint le consentement de Gabriel, sur la promesse d'une indemnité égale à son comté. Néanmoins, avant de jurer la foi du vassal, les Pisans, qui visaient à s'ériger en république, demandent que la citadelle soit évacuée et remise entre les mains de Boucicaut. Ce point leur est accordé; mais, sans laisser au maréchal le temps d'approvisionner la place, et d'y mettre une garnison suffisante, ils assiègent la forteresse et l'enferment par un fossé. Ce fut alors que Gabriel vendit ses droits aux Florentins. Le maréchal y consentit, sous la condition acceptée que Florence tiendrait le comté de Pise comme relevant de la couronne, arrangement qui lui fit beaucoup d'honneur au conseil du roi, car il maintenait la suzeraineté de la France, et lui gagnait une alliée. Pise est donc assiégée : réduite aux abois, elle se donne aux ducs d'Orléans et de Bourgogne. Ceux-ci l'acceptent, disposent Charles VI à leur céder ses droits, et, sans égard au traité qu'ils avaient signé avec Florence, écrivent à Boucicaut de porter secours aux Pisans; mais celui-ci respectait mieux la foi jurée, et la ville fut prise après un siége qui avait duré deux ans. — Au milieu de ces affaires, la piété de Boucicaut s'occupait encore de l'église. Il voyait avec peine qu'elle fût divisée entre le pape de Rome et celui d'Avignon; il détacha Gênes du Romain; il assiégea l'Avignonais dans son palais, et n'ayant pu en obtenir une abdication volontaire, il contribua à la réunion du concile où furent déposés ces deux papes rivaux, et où l'église fut réunie (1409) sous un seul pontife, Alexandre V. — Ce Gabriel qui avait cédé Pise aux Florentins se mit en rapport avec un fameux chef de bandes, Facino-Cane, surnommé *la terreur de la Lombardie*, et tenta d'enlever Gênes au maréchal. Facino-Cane devait se montrer devant la ville au jour fixé, Gabriel s'emparer des portes, et les gibelins se révolter. Boucicaut découvrit la trame, et Gabriel la paya de sa tête. — La crainte que Facino inspirait et le besoin d'un appui contre son audace augmentèrent l'influence de Boucicaut en Lombardie : le duc de Milan offrit l'hommage, le comte de Pavie imita son exemple. Boucicaut, ayant soumis en passant Crémone et Plaisance révoltées, fut reçu avec pompe dans Milan, où, sur la place magnifiquement décorée, le comte et le duc prêtèrent l'hommage entre les mains du maréchal, assis sur le trône, et tenant un sceptre, comme il convenait au représentant d'un roi; mais en même temps Spinola et Doria, chefs de la faction gibeline, soulevaient le peuple dans Gênes, ouvraient les portes au marquis de Montferrat et à Facino-Cane, tuaient les Français ou les mutilaient et forçaient la citadelle à capituler (1409). — Boucicaut accourut; il avait demandé un secours que la France n'était plus en état de lui envoyer au milieu des factions qui l'agitaient; pour comble de malheurs, elle fut abandonnée par les principautés de Lombardie, qui s'étaient déclarées ses vassales. La

seule vengeance que Boucicaut en put tirer fut de passer chez le duc de Savoie pour l'aider à battre le marquis de Montferrat et lui enlever des places. — La France gémissait déchirée par les Bourguignons et par les Armagnacs. Ceux-ci comptaient Boucicaut parmi leurs plus zélés partisans. — Henri V, roi d'Angleterre, jugeant la situation de nos affaires convenable à ses projets, débarqua en Normandie; mais, suivi de près, il se hâtait d'opérer sa retraite vers Calais, quand l'armée l'atteignit au village d'Azincourt. Si l'on eût cru Boucicaut, on aurait laissé l'ennemi continuer sa retraite précipitée, sans le réduire au désespoir; mais l'impatience française en décida autrement. La journée d'Azincourt (1415) doit être inscrite entre les défaites de Créci et de Poitiers. La veille, on avait armé beaucoup de chevaliers, dont la plupart avaient voulu recevoir l'*accolée* du maréchal. Prisonnier dans cette bataille, où la France perdit la fleur de sa noblesse, il fut amené en Angleterre, et mourut à Londres en 1421. H. F.

BOUCLE, nom donné à une sorte d'anneau et à tout ce qui en a la forme. Étienne Guichard fait dériver ce mot de l'hébreu *kebel*, dont il fait *bekel*, en transposant ses radicales; mais cette étymologie paraît très peu fondée, et l'on doit lui préférer celle de Ménage, qui fait venir boucle de *buccula*, employé dans la basse latinité pour désigner la partie du bouclier dans laquelle on passait le bras. De *boucle* ou de *buccula*, les Grecs modernes ont fait leur *boukla*, qui a la même signification chez eux. Quant aux Grecs anciens, ils exprimaient la même chose par le mot *peronê*, et les Latins par le mot *fibula*, termes destinés également, à ce qu'il paraît, à toutes les espèces de boucles. Les anciens, du reste, employaient comme nous les boucles à divers usages; il y en avait chez eux qui servaient à l'architecture, d'autres à la chirurgie, d'autres dont usaient les chanteurs et en général les comédiens pour conserver leur voix. Mais les plus communes servaient, comme chez nous, à boucler les vêtements, à en joindre une partie avec une autre, à l'aide d'une ceinture ou autrement, et elles étaient portées également par les deux sexes chez les Grecs, les Romains et les autres nations contemporaines. Les femmes portaient principalement les boucles sur la poitrine. Les hommes s'en servaient pour attacher les tuniques, les chlamydes, les lacernes et les pénules, qu'ils bouclaient quelquefois à l'épaule droite, d'autres fois à la gauche. Quant aux saies, il y en avait qui s'attachaient avec des boucles, mais toutes n'étaient pas faites de même, ainsi qu'on peut le voir dans la lettre de Claude-le-Gothique, que Vopiscus nous a conservée dans la vie de Régillien, et où il est dit : « Envoyez-moi deux saies, mais de celles qui s'attachent avec des boucles. » La forme des anciennes boucles, dont on trouve un grand nombre dans l'*Antiquité expliquée* par dom Bernard de Montfaucon, approche assez d'un arc avec sa corde : de l'une des extrémités de l'arc sort une aiguille retournée plusieurs fois sur elle-même, et l'aiguillon s'avance de l'autre extrémité. A chaque côté de l'habit, à l'endroit où la boucle s'attachait, il y avait une pièce de métal de la même matière, c'est-à-dire d'or, d'argent ou de cuivre. Il y en avait qui étaient ornées de pierres précieuses, et quelquefois même la boucle était faite d'une seule de ces pierres, comme le témoigne Virgile dans ces deux vers :

Lato quam circùm amplectitur auro
Balteus, et tereti subnectit fibula gemmâ.

—Les modernes, imitateurs en tout des anciens, ont adopté l'usage et la forme de leurs boucles, ainsi que le choix des matières diverses dont ils les composaient ou les ornaient; mais il était réservé à un siècle où la déception et le mensonge sont entrés de convention dans les mœurs, avec un amour effréné du luxe, de ployer les efforts de l'industrie à l'imitation parfaite et trompeuse des bijoux les plus précieux, au moyen des matières les plus communes et les plus viles. C'est ainsi que le cuivre, la

cire et le verre, travaillés par des mains habiles, et mêlés à d'autres substances ou modifiés par elles, ont revêtu l'éclat et le brillant mensonger de l'or, des perles et des diamants, et ont remplacé le luxe des anciens par une fausse image du luxe, qui recouvre souvent de ses richesses factices les plus étranges et les plus repoussantes pauvretés : emblème assez fidèle du reste des mœurs et de la littérature de la même époque. — Outre cette acception du mot *boucle*, la plus usitée, il en existe plusieurs autres qui se rattachent aux sciences et aux arts. Une certaine opération d'art vétérinaire, que nous ne pouvons définir ici autrement que par sa désignation latine, *infibulare*, reçoit le nom de *bouclement* et donne naissance au mot *boucler*, pris dans la même acception. — En architecture, enfin, on nomme *boucles* de petits ornements en forme d'anneaux entrelacés sur une moulure ronde, telles qu'une baguette ou une astragale; et l'on entend aussi par le même mot ces gros anneaux de fer ou de bronze, plus ou moins riches ou plus ou moins ornés, qui servent pour heurter à une porte-cochère, et que l'on désigne mieux par le nom de *heurtoir*, ou, plus habituellement encore, par celui de *marteau*. — Mais l'acception première et naturelle du mot *boucle*, celle qui a servi sans nul doute de type à toutes les autres, c'est la plus belle parure des femmes et des adolescents, c'est la *boucle de cheveux*, si précieuse à l'amour, dont elle devient souvent le gage et le souvenir le plus doux, et que Pope a chantée dans des vers si dignes du dieu qui l'inspirait E. H.

BOUCLES D'OREILLES. Ce genre d'ornement, qu'on trouve chez presque tous les peuples sauvages, semble naturel aux hommes. On le voit en usage dans la plus haute antiquité. Éliézer donna à Rébecca des boucles d'oreilles et des bracelets. Dans Homère, elles font partie de la parure des femmes. Junon les fixe aux *lobes* de ses oreilles *percées avec art*. Les hommes, chez les Grecs, portaient aussi quelquefois des boucles d'oreilles. Pline dit qu'on se plut à incruster dans sa chair des joyaux en pierres brillantes ou en perles, soit en perçant le lobe des oreilles, soit en y attachant ces ornements sans les percer. Cette dernière manière se pratique encore en certains pays : en Pologne, les femmes juives suspendent leurs boucles d'oreilles, ordinairement très lourdes, aux extrémités de leurs bonnets. Les filles qui ne portent pas encore de bonnet attachent leurs boucles au moyen d'un cordonnet qui tourne autour de l'oreille. A Rome Alexandre Sévère défendit aux hommes de porter des boucles d'oreilles. Cette défense prouve que les hommes en portaient aussi en Italie. Les femmes en avaient de si lourdes que, selon l'expression de Sénèque, leurs oreilles en étaient plutôt chargées qu'ornées : *Onoratas potiùs quàm ornatas aures.* Il y avait des femmes dont tout le métier consistait à donner leurs soins aux lobes des oreilles des élégantes de Rome, souvent blessées par le poids de l'or, des perles et des pierres que l'on y suspendait; ces femmes étaient nommées *auriculæ ornatrices*. Chez les Grecs, les enfants ne portaient de boucles d'oreilles que du côté droit. — Les perles, ces productions élégantes de la mer, que les anciens regardaient comme les filles de l'Océan et de la lumière céleste, furent d'un grand usage pour les boucles d'oreilles. Cependant il n'en est question ni dans la Bible ni dans Homère, et il est à croire qu'elles avaient été découvertes et employées aux Indes bien avant que le commerce de l'Europe avec ces riches contrées les eût fait connaître aux Grecs et aux Romains. Une fois que ces peuples les eurent connues, ils y mirent un prix bien plus grand qu'aux perles que produisaient la Méditerranée et les fleuves de l'Europe. Le luxe en tira le plus grand parti; les gens riches n'épargnèrent aucune dépense pour se procurer les plus belles perles. Ils prodiguèrent des sommes énormes pour en orner les agrafes, les chaussures, les colliers, et surtout les boucles d'oreilles. Jules-César donna à Servilie, sœur de Caton d'U-

tique, une perle qu'il avait payée 6,000 grands sesterces (un million 200 mille francs); la perle que Cléopâtre avala, dit-on, après l'avoir fait fondre dans du vinaigre, avait coûté 10,000 grands sesterces (deux millions de notre monnaie). Le goût des perles se répandit chez les femmes de toutes les classes, et il était passé en proverbe qu'une belle perle servait en public de licteur à une femme et faisait ranger respectueusement devant elle la foule émerveillée. Pompée, dans son triomphe, avait apporté à Rome une immense quantité de perles; trente couronnes en étaient couvertes; son buste avait été pour ainsi dire modelé en perles. Mais ce fut surtout, selon Pline, après la prise d'Alexandrie que l'usage en devint plus général; on ne se contentait pas d'en avoir d'une rondeur parfaite et de l'orient le plus pur, on en voulait encore d'un volume très considérable. Sous les empereurs, le luxe en ce genre ne connut plus de bornes; les femmes ornaient de perles leurs chaussures les plus communes; elles se plaisaient, dit Pline, à fouler aux pieds les perles les plus rares et à suspendre à leurs oreilles la valeur de deux ou trois riches patrimoines. Tertullien leur reproche d'en charger leurs bottines de campagne et de porter l'extravagance jusqu'à faire briller les perles dans la boue. Les chaussures de Caligula étaient presque tissues de perles. Lollia Paulina, femme de ce prince, même les jours ordinaires, portait dans sa parure pour plus de 40 millions de sesterces 8 millions de francs) en perles, en émeraudes et autres pierres précieuses. Néron alla plus loin : il chargea de perles les sceptres, les masques de ses bistrions, et les lits où il se livrait au milieu d'eux à la débauche. Ce fut à l'époque de la guerre de Jugurtha qu'on nomma *uniones* les plus grosses perles, à cause de la difficulté que l'on avait à les appareiller, et parce qu'elles étaient pour ainsi dire *uniques*. — On trouve dans les plus anciens tombeaux des rois d'Égypte des agates, des calcédoines, des onyx, des cornalines, qui ont la forme de perles parfaitement rondes et d'un très beau poli; elles servaient à faire des colliers et des boucles d'oreilles. Comme l'Égypte ne produit pas de pierres de ce genre, et qu'elles ressemblent parfaitement à celles des Indes, c'est sans doute le commerce qui, de ces contrées orientales, les avait apportées en Égypte; ce qui fait remonter à des époques fort reculées les relations de ce pays avec les Indes.—La forme et le nom des boucles d'oreilles étaient très variés. Les boucles d'oreilles romaines appelées *bulles* étaient semblables à des bulles d'eau; peut-être les nommait-on ainsi à cause de leur forme et de leur légèreté : elles étaient faites d'une feuille d'or extrêmement mince. Celles que portaient au cou les jeunes Romains de famille distinguée étaient d'un travail du même genre, mais elles avaient une forme lenticulaire d'un pouce et demi environ de large; elles étaient ornées sur leurs bords d'un godron (moulure) et garnies dans le haut d'une tubulure (rainure) où passait une chaîne d'or ou un cordon pour suspendre la bulle. L'intérieur était rempli de mastic pour donner de la consistance à ces feuilles légères. Les bulles des enfants du peuple étaient en cuir ou en ivoire ou autres matières, et suspendues par une courroie. Ce fut Tarquin-l'Ancien qui, le premier, suivant Pline, décora son fils d'une bulle d'or pour avoir tué un ennemi de sa main lorsqu'il était encore dans sa jeunesse et ne portait que la prétexte. —On appelait *callaica* de grandes boucles d'oreilles faites avec une pierre précieuse verte, peut être l'émeraude; *caryotides*, celles qui avaient la forme de petites noix vertes; *centaurides*, celles qui étaient ornées de figures de centaures en or; *connos*, des boucles d'oreilles en forme de quille; *crotalia*, des boucles formées de plusieurs grosses perles réunies et suspendues, lesquelles, en se heurtant, produisaient un léger bruit semblable à celui des crotales ou castagnettes. On donnait le nom d'*exaluminatæ* aux perles les plus belles et les plus blanches, et à l'eau desquelles on trouvait la couleur de l'alun, et ceux d'*hippiscos* et d'*hippocampos* aux boucles d'oreilles où pen-

daient de petites figures de cheval ou d'hippocampe, petit poisson connu sous le nom de cheval marin très commun dans la Méditerranée; celui de *pinosis* aux boucles en forme de pin. Les *rotulæ* étaient des boucles d'oreilles dont les pendeloques étaient en forme de petites roues ou de poires. *Spathalia* et *stalagmium* indiquaient des formes en goutte d'eau ou en poire alongée, telles que celles des stalagmites. La *triglène* était célèbre dans l'antiquité; elle fait partie de la parure de Junon dans l'Iliade; c'est, dans l'Odyssée, le riche présent qu'Eurydamus envoie à Pénélope. Mais il n'est guère possible d'expliquer ce qu'étaient les triglènes: peut-être étaient-ce des onyx ou des cailloux roulés, à plusieurs couches concentriques de couleurs différentes, et qui offraient la forme et les couleurs de la prunelle de l'œil, le mot *glênê* signifiant la pupille de l'œil. Enfin, il y avait des boucles d'oreilles qui avaient la forme de petits trépieds, et que pour cela on nommait *tripodes*. — Il nous reste à parler du *nesim* ou *nismê*. Les Hébreux donnaient ces noms à l'anneau dont ils ornaient leurs narines, usage qu'on trouve chez plusieurs peuples sauvages et aux Indes. Il semble avoir été pratiqué en Orient dès le temps d'Abraham; il en est souvent question dans la Bible. Les peintures indiennes et chinoises offrent un grand nombres de figures dont les narines sont ornées de perles et de pierres précieuses. Ces anneaux servaient chez les Juifs aux hommes ainsi qu'aux femmes, et on les suspendait tantôt aux narines tantôt aux oreilles. On appelait aussi autrefois *nesim*, en Orient, ce fort anneau qu'on employait et qu'on emploie encore aujourd'hui en plusieurs pays, comme frein ou caveçon, et qu'on passe dans la cloison des narines des buffles et des bœufs. DELBARE.

BOUCLIER, arme défensive dont les anciens se servaient pour se couvrir le corps et se préserver des coups de leurs ennemis dans les combats. Les Grecs et les Romains en avaient de diverses formes, tant pour l'infanterie que pour la cavalerie. (*Voy.* l'article ARMES de ce *Dictionnaire*, p. 149 du tom. III.) — Les Égyptiens s'attribuaient l'invention du bouclier, la plus ancienne des armes défensives, et la seule du moins dont il soit parlé dans les livres de Moïse; les Grecs le reçurent d'eux, avec le casque, et le transmirent à leur tour aux autres nations contemporaines. — Les premiers boucliers étaient d'une grandeur démesurée et avaient presque la hauteur d'un homme. Au temps de la guerre de Troie, on ne les portait pas encore au bras; ils étaient attachés au cou par une courroie et pendaient sur la poitrine : lorsqu'il s'agissait de se battre, on les tournait sur l'épaule gauche et on les soutenait avec le bras; pour marcher, on les rejetait derrière le dos, et alors ils battaient sur les talons. Les Cariens, peuples très belliqueux, changèrent cet usage, et enseignèrent aux Grecs à porter le bouclier passé dans le bras par le moyen de courroies faites en forme d'anses. Du reste, la figure du bouclier paraît avoir souvent varié en passant d'une nation à une autre. Les Grecs se servirent plus ordinairement du *clypeus*, ou bouclier long et rectangulaire; mais les Lacédémoniens portaient le *scutum*, qui avait la forme d'une tuile creuse. L'un et l'autre étaient ordinairement de cuivre. On gravait sur chacun la lettre initiale du pays de celui qui le portait : ceux des Lacédémoniens avaient un λ, ceux des Argiens un α. Ce dernier, qui était le *clypeus*, devint aussi le bouclier des Romains, qui adoptèrent le *scutum* après leur réunion avec les Sabins. Tantôt plat et tantôt courbé, et ayant la forme d'un carré oblong, ce bouclier fut chez eux l'arme défensive de l'infanterie, et la cavalerie eut un bouclier rond, que l'on appelait *parma*. Chaque légion avait des boucliers d'une couleur particulière, et ornés d'un symbole qui les distinguait de ceux des autres légions, tels que le foudre, une ancre, un serpent, etc. On y joignait encore des signes distinctifs pour que le bouclier de chaque soldat

pût être reconnu. — Aux boucliers des anciens ont succédé chez les modernes les *écus*, les *rondaches* (boucliers ronds et grands) et les *rondelles* (boucliers ronds et fort petits), qui ont été longtemps en usage chez les Espagnols. Le bouclier des anciens Français était fait d'un bois léger, poli et couvert d'un cuir bouilli. Aujourd'hui, les boucliers, qui ont été remplacés en partie par la cuirasse, ne se montrent plus que dans les trophées.—C'était un grand déshonneur chez les Grecs de perdre son bouclier dans les combats. Aussi les mères des Spartiates recommandaient-elles à leurs enfants de revenir *avec* leur bouclier ou *sur* leur bouclier (*ê ton ê epi ton*), c'est-à-dire mort). C'était également une grande ignominie chez les Germains de perdre ou de se laisser enlever son bouclier dans les combats, comme ce le fut par la suite chez les nations modernes de ne pouvoir conserver son drapeau.— On appelait BOUCLIERS VOTIFS, chez les anciens, ceux que l'on consacrait aux dieux après quelque victoire. Cet usage passa de la Grèce en Italie. Lorsque Titus Quintus eut vaincu Philippe, roi de Macédoine et père de Démétrius, ou déposa dans le Capitole dix boucliers d'argent et un d'or massif, qu'on avait trouvés parmi les dépouilles. La coutume vint ensuite de consacrer des boucliers aux grands hommes de la république. Le consul Appius Claudius Sabinus fut le premier (l'an de Rome 209) qui en fit placer plusieurs dans le temple de Bellone, sur lesquels il avait fait représenter les belles actions de ses ancêtres. Cet usage, inventé pour flatter la vanité, se soutint, et ces sortes de monuments devinrent si communs que les murailles de tous les temples en étaient chargées. — Il existait à Rome, sous le nom d'ANCILE, un *bouclier sacré*, tombé du ciel, et à la conservation duquel les destinées de cette ville étaient attachées. Numa, pour empêcher qu'on ne l'enlevât, en fit faire onze autres si parfaitement semblables qu'il était impossible de les distinguer. Il plaça les douze boucliers dans le temple de Vesta et institua un ordre de prêtres pour les garder. Ces prêtres étaient au nombre de douze, et se nommaient *saliens*. Une fois par an, ils faisaient autour de Rome une procession dans laquelle ils portaient ces douze boucliers en dansant et en chantant des hymnes en l'honneur du dieu Mars. Cette fête, appelée les *anciles* (ancilia), commençait le premier jour du mois de mars et durait trois jours, réputés néfastes, et pendant lesquels on ne pouvait ni se marier ni rien entreprendre d'important. Voici comment Ovide (*Fast.* III, v. 377) explique l'origine du mot *ancile* :

Idque ancile vocat quod ab omni parte recisum est,
Quemque notes oculis angulus omnis abest.

—Les poètes anciens se sont plus à décrire les emblèmes qui ornaient les boucliers de leurs héros. Les plus fameuses descriptions de ce genre sont : 1° celle du *bouclier d'Achille*, par Homère ; 2° celle du *bouclier d'Hercule*, qui est le sujet d'un poème d'Hésiode parvenu jusqu'à nous ; 3° celle du *bouclier d'Enée*, par Virgile, Nous ferons de toutes trois l'objet d'nn article spécial. E. H.

Le BOUCLIER D'ACHILLE est à jamais devenu célèbre, et par le divin ouvrier qui le fabriqua, et par le héros qui le porta, et par le poète qui le décrivit : car on n'est pas plus en droit de nier l'existence d'Homère, d'Achille et d'un forgeron illustre, qu'il se nomme Tubalcaïn, Hêphaïstos ou Vulcain, peu importe, que de nier l'existence d'un Moïse, d'un David, d'un Cyrus et d'un Phidias; ou il faudrait anéantir les archives de l'Asie et de l'Europe, je veux dire la *Bible* et les *chants d'Homère*. La peinture qu'a faite ce dernier du *bouclier d'Achille* est d'autant plus précieuse pour les modernes qu'elle fixe, tel qu'il était il y a trois mille ans, l'état des sciences, des arts, des mœurs et surtout de la civilisation dans ce coin du monde qui fit rejaillir tant de lumière sur l'Occident. D'abord, toute la physique de ces temps est largement développée dans cette description poétique. Ce *bouclier d'Achille* est rond, il a la forme du globe,

et comme au globe, le dieu Vulcain lui donna pour ceinture les flots de l'Océan, y traça les mers intérieures, et l'environna du ciel étoilé, à l'aide de la fusion des métaux alors connus, l'airain, l'étain, l'argent et l'or. Les connaissances astronomiques à cette époque y sont aussi parfaitement expliquées : « Dans le milieu du bouclier, dit Homère, le dieu figura la terre, le ciel, la mer, le soleil infatigable, la lune en son plein et tous les astres dont les cieux sont couronnés, les Pléïades, les Hyades, le géant Orion, l'Ourse, qu'on nomme aussi le chariot, et qui tourne toujours aux mêmes lieux en regardant l'Orion, la seule des constellations qui ne se baigne pas dans l'Océan. » (*Iliad.*, ch. XVIII.) Si l'on redescend sur la terre, là, on voit représentées deux villes populeuses, des fêtes nuptiales à la clarté des flambeaux, et des danses en rond qu'animent les flûtes et les phorminx, les plus harmonieuses des lyres; ici, deux hommes, s'échauffant à plaider leur cause au milieu d'une place publique, et des hérauts avec leur sceptre apaisant les murmures de la multitude. Plus loin, deux armées victorieuses disputent sur le sort d'une ville : attirées dans une embuscade, elles en viennent aux mains avec les habitants : le carnage est horrible, et la surface du bouclier est couverte de morts et de mourants. Au milieu de ces scènes de sang, Homère aurait eu garde d'oublier les riantes saisons, les semailles, la moisson et la vendange : le printemps, l'été et l'automne passent sous ses admirables pinceaux. La moisson nous offre ce trait remarquable qui tient aux mœurs bibliques : « le roi de ces plaines, debout, son sceptre à la main et le front joyeux, se tenait en silence au bord des sillons. » Nous signalons aussi cette description de la danse que Dédale, comme le dit Homère, inventa dans Gnosse aux vastes champs, pour Ariadne à la belle chevelure, parce qu'encore aujourd'hui dans la Grèce elle fait les délices des Hellènes. — En considérant le *bouclier d'Achille* sous le rapport des progrès de la ciselure et de l'emploi des métaux dans ces siècles reculés, nous devons croire que l'art de l'émailleur y était porté à un haut degré. N'en aurions-nous pas même jusqu'à la certitude par ce passage : « Quoique la terre soit d'or, elle se noircit derrière eux comme une plaine récemment labourée : c'est un prodige ! » Et par cet autre : « Vulcain y représenta aussi une belle vigne toute d'or et chargée de grappes pourprées qu'entourait un fossé d'une couleur bleuâtre. » L'émail seul, ce nous semble, devait opérer ces nuances merveilleuses sur l'or. Nous le répétons, on doit regarder le *bouclier d'Achille*, non seulement comme une admirable iconographie poétique, mais encore comme le tableau le plus vrai de la civilisation des Grecs anciens.

Nous devons le Bouclier d'Hercule au génie d'Hésiode d'Ascrée. Le bouclier que Thétis commanda à Vulcain pour son fils est forgé avec le feu du ciel dans l'Olympe, dans le palais du Dieu, et non avec les flammes terrestres de Lemnos ou des îles Éoliennes. Le *bouclier d'Hercule*, don de Pallas, également exécuté par Vulcain, eut sans doute la même origine, quoique le poète se taise sur cet objet. Il est entouré de lames bleues d'un éclat éblouissant; celui d'Achille est ceint d'un triple cercle d'un radieux métal; cinq lames le couvrent, un baudrier d'argent y est attaché. Celui d'Hercule, sans compter ses douze serpents accessoires, présente dans son centre un dragon terrible, aux yeux allumés, à la gueule, aux dents blanchissantes, allusion aux deux serpents que ce héros étouffa dans son berceau. Comme celui du fils de Pélée, il offre une Discorde dont la tunique est rouge de sang, un combat de lions, deux armées qui en sont aux mains, des fêtes d'Hyménée avec leurs flambeaux, des chœurs de jeunes hommes avec leurs flûtes et leurs lyres, une plaine qu'on ensemence, des moissons et une vendange où l'on voit une vigne toute d'or, aux pampres agités et soutenue par des palis d'argent, images tout-à-fait pareilles à celles d'Homère. Enfin, ce bouclier, ainsi que l'autre, a pour ceinture

les flots de l'Océan. — Ce qu'il présente d'original, ce sont le combat des Lapithes et des Centaures, les Gorgones et Persée rasant dans son vol la surface des mers, une chasse aux lièvres, un combat au ceste, une lutte, un vaste port inaccessible aux vents, la mer d'alentour couverte de dauphins et un pêcheur observant leurs ondulations, et par-dessus tout un tableau des Parques, admirable par la terreur qu'il inspire. Le voici, il donnera une idée du génie du poète; je le traduis ici dans toute sa simplicité : « Après, se voient les Parques au teint bleuâtre, aux yeux hagards, sanglantes, horribles, inaccessibles, faisant claquer les unes sur les autres leurs dents blanches, se disputant les corps de ceux qui tombent, tant elles ont soif d'un sang livide. Sitôt qu'elles ont saisi un guerrier qui roule ou qui gît blessé sur la terre, elles enfoncent dans sa chair leurs ongles démesurés, elles poussent son ame vers l'Orcus et la plongent dans le froid Tartare. Quand elles ont tari tout le sang qui était dans le cœur, elles rejettent loin derrière elles le corps inanimé, puis se hâtent de rentrer dans la tumultueuse mêlée : ce sont Clotho, Lachésis, et Atropos, la plus petite, la plus vieille et la plus redoutable. On les voit toutes les trois, se disputant un cadavre, les yeux en feu, s'entre-regarder horriblement, mettant en œuvre avec une égale furie et les ongles et les mains. La Tristesse est auprès d'elles, sombre, desséchée, livide, décharnée, épuisée par la faim, avec ses genoux anguleux; ses ongles lui sortent de l'extrémité des doigts, une humeur coule de ses narines, du sang tombe de ses joues à terre, ses dents claquent avec un bruit affreux, et toutes ses épaules sont couvertes de poussière. » Ce tableau sombre est d'une grande vigueur; elle ne se fait point sentir à ce degré dans le bouclier d'Achille; mais Homère a voulu ménager toujours dans son admirable poème. Ce pas n'est dans les accessoires qu'il a voulu user son feu divin, il le réservait pour de plus vastes sujets; d'ailleurs son bouclier est de beaucoup supérieur à celui d'Hésiode par l'ordonnance : tout est pêle-mêle dans le poète d'Ascrée. — On voit que ces boucliers sont presque identiques : l'un a servi de type à l'autre. Certes, ce n'est pas Homère qui est le copiste, puisque ses tableaux ont tant de supériorité; le chantre de la théogonie serait donc postérieur au chantre d'Achille? Ce n'est pas ici la place d'une telle discussion.

Le Bouclier d'Énée est un hommage de Virgile à Auguste : c'est une longue suite d'adulations entremêlées des fastes de Rome. On y voit représentés sur le métal brillant la postérité d'Ascagne, la louve de Mars couchée dans un antre vert, la ville de Romulus, l'enlèvement des Sabines, le supplice de Metius écartelé par deux quadriges, Porsenna aux portes de la ville éternelle, l'intrépide Coclès, Manlius et le Capitole, les Gaulois à la chevelure d'or, la danse des Saliens, le sombre Catilina, l'austère Caton; la mer d'Adria, couverte des flottes égyptienne et romaine, encadre ce tableau. On y voit surgir au-dessus des vagues la roche de Leucade et le promontoire d'Actium : Auguste y paraît debout sur la poupe de son vaisseau, regardant fuir Antoine avec les peuples de l'Aurore, et la reine du Nil, son épouse, excitant en vain du cistre ses matelots barbares. Plus loin, couronné des triples palmes du triomphe, ce prince voue à Apollon-Sauveur un temple d'un marbre éblouissant; autour du vainqueur sont groupées comme accessoires les nations soumises, les Nomades, les Africains aux robes flottantes, les Cariens, les Dabes, les Gélons aux flèches aiguës. Le métal offre aussi le Nil et l'Euphrate, le Rhin et l'Araxe indigné du pont qui l'emprisonne. — Il est aisé d'apercevoir dans ces tableaux, d'ailleurs merveilleusement tracés dans l'original en vers sonores et pompeux, l'absence des scènes de la nature et de ses charmes, qui se font si vivement sentir dans Homère et dans Hésiode, tous deux imités par Virgile. Comment le sensible, le ravissant Vir-

gile, le chantre aimable de Daphnis, de Silène et d'Aristée, n'a-t-il point jeté quelques fraîches peintures de la vie champêtre au milieu de ces sévères images? N'avait-il pas à sa disposition les fêtes de Faune, de Sylvain, de Flore, de Palès, de Vertumne et Pomone, divinités indigènes, dont le culte riant semblait fait pour adoucir les mœurs sanguinaires des Romains? N'avait-il pas sous son burin ces cérémonies sacrées où le paisible Clitumne voyait ressortir du fond de sa source pure des taureaux aussi blancs que la neige? Où chercherons-nous la cause de cet oubli? Dans la corruption de ce siècle, dans son dédain croissant pour la simplicité antique, dans sa lâche complaisance à flatter les tyrans! Ce bouclier est donc aussi un tableau vrai de la civilisation à cette époque.—Nous venons de donner une analyse des trois plus célèbres compositions poétiques sur cette matière; il ne nous reste plus à parler que d'une espèce de bouclier symbolique qui remonte à une plus haute antiquité; c'est Eschyle, ce fameux dramaturge grec, qui alimentera notre érudition sur ce sujet par sa tragédie des *Sept chefs devant Thèbes*.

Boucliers des sept chefs devant Thèbes. Tydée portait sur son bouclier « un ciel clair et parsemé d'étoiles. La lune dans son plein, astre vénérable, œil brillant de la nuit, occupe le milieu. » Celui de Capanée offrait « un homme nu qui secoue un flambeau avec ces mots en lettres d'or: Je brûlerai Thèbes. » Celui d'Étéocle « un soldat qui escalade une tour, avec ces paroles : Mars lui-même ne me repousserait pas. » Celui d'Hippomédon, «Typhée, dont la bouche ardente vomit des flots d'une noire fumée. » Celui de Parthénopée, « un sphinx tenant dans ses griffes un soldat thébain. » Sur le bouclier de Polynice sont représentées deux figures : « un guerrier avec des armes dorées et une femme qui le précède : c'est la Justice; on y lit ces mots : Je le rétablirai dans sa ville et dans le palais de son père. » Quant au bouclier d'Amphiaraüs, il n'était chargé d'aucun symbole : ce chef ne faisait pas le brave, il se contentait de l'être. Il est curieux de rapprocher de cette tradition l'usage de nos preux du moyen âge, qui portaient une devise sur leur écu. C'est le xve siècle qui va se fondre dans la nuit des temps héroïques ; c'est la mode, qui, formant le cercle comme le serpent de Saturne, fait le tour du monde.

Denne-Baron.

Bouclier, en zootomie, ou anatomie des animaux, est le nom donné aux organes protecteurs résultant de la condensation et de la grande épaisseur de la peau, qui est plus ou moins encroûtée de sels calcaires. On voit l'origine de cette disposition en boucliers dans la peau rude des rhinocéros, qui est remarquable par des plis *profonds en* arrière et en travers des épaules, en avant et en travers des cuisses; c'est dans les tatous, les chlamyphores, les priodontes, les tatusies, qu'on observe ces boucliers, qui ont *été distingués* en *céphalique*, *scapulaire*, *dorsal*, lombaire et caudal, selon qu'ils recouvrent la tête, les épaules, le dos, la croupe ou les lombes et la queue, en outre des plaques solides qui recouvrent la partie externe des membres. On donne quelquefois, peut-être à tort, le nom de test ou de carapace à l'ensemble des boucliers de ces animaux. Les pangolins, dont le corps est recouvert par des écailles, ont une sorte de bouclier écailleux. Dans les oiseaux et les tortues, il n'y a jamais de bouclier proprement dit. (*Voy.* les mots Carapace, Plastron). Les crocodiles, les caïmans, les gavials, offrent dans le derme de la peau dorsale un grand nombre de pièces osseuses dont *l'ensemble* constitue un véritable bouclier. Parmi les poissons, il en est, tels que les lépisostées, plusieurs espèces de trigles, de lottes, de silures et même de gastérostées, dont les écailles deviennent osseuses ; chez d'autres, les ostracions ou coffres, quelques diodons, des syngnathes, des hippocampes et des esturgeons, la peau est solidifiée par la réunion de pièces complètement osseuses très dures. Dans

ces deux cas, le corps de ces poissons est recouvert par une sorte de bouclier général ou armure complète. — Dans les animaux articulés, on donne quelquefois le nom de bouclier au chaperon ou épistome qui avoisine le labre ou lèvre supérieure chez les insectes. Chez certains crustacés (crabes), la pièce supérieure qui recouvre le corps entier forme un vaste bouclier qui porte le nom de têt ou de carapace. Cette pièce est moins étendue proportionnellement dans les homards, langoustes, etc.; les crustacés stomapodes sont distingués en unipeltés (ou à un seul bouclier) et en bipeltés (ou à deux boucliers.—Dans les vers annélides, quelques espèces d'aphrodites (aphrodite hérissée, eumolpe écailleuse, hermione hispide, eumolpe épineuse) offrent sur le dos deux séries d'écailles plus ou moins larges, qui font l'office de bouclier. — Parmi les mollusques, il en est dont la coquille est en forme de bouclier : tels sont les scutibranches de Cuvier, les patelles, les oscabrions, les parmophores. En anatomie végétale, on donne le nom de bouclier, pelta, scutelle, à une sorte d'apothécie ou conceptacle contenant des séminules extrêmement tenues, appelées gongiles, qui sont des organes reproducteurs des lichens. — En zoologie, on a donné le nom de boucliers, 1° à des espèces de poissons appartenant aux genres cycloptère, sparc, lépadogastère et centrisque; 2° à des coléoptères de la famille des clavicornes, dont le corps a cette forme. Ces insectes, essentiellement carnassiers, préfèrent les cadavres en putréfaction et les excréments à toute autre nourriture. Plusieurs espèces de ce genre se trouvent aux environs de Paris. Il en est une, le bouclier-âtre (*silpha-atrata* des auteurs), qui diffère des autres en ce qu'elle se tient sur les chênes et se nourrit de chenilles. — Il y a un étrange abus de mots dans les noms vulgaires donnés à une espèce de patelle (patella testudinata), tels que *bouclier ou écaille de rocher*, *bouclier d'écaille de tortue*, *bouclier couleur d'écaille*. — Quelques oursins ont reçu, à cause de leur ressemblance à un bouclier, les noms de *scutelle* et de *clypéastre*; enfin, on a donné encore ce nom à un petit agaric dont la synonymie n'est pas bien fixée. λ.

BOUDDHA, BOUDDHISME. La religion, qui porte le nom de son auteur, Bouddha, n'est pas seulement remarquable par ses doctrines, qui se rapprochent beaucoup de celles du christianisme; c'est encore celle qui probablement compte aujourd'hui le plus de croyants. D'après les chiffres que le savant théologien docteur Paulus a cités dans son ouvrage intitulé : *La Vie de Jésus*, le nombre des chrétiens dans les divers pays de la terre est de 232 millions, celui des mahométans de 122 millions, celui des sectateurs de Brama en Asie de 120 millions, et le nombre des bouddhistes, y compris la secte des lamaïtes, de 240 millions. D'après une autre donnée, qui se trouve dans l'*Inde antique*, de Bohlen, il y a dans toute l'Asie 17 millions de chrétiens, 70 millions de mahométans, 80 millions de sectateurs de Brama et 295 millions de bouddhistes. On voit que ce dernier chiffre est encore plus élevé; mais il ne faut pas oublier, que dans de tels calculs les chiffres ne peuvent être que plus ou moins approximatifs. — La religion de Bouddha est répandue dans presque toutes les îles des Indes orientales, dans la plus grande partie de la Chine, dans la presqu'île orientale de l'Inde, à l'exception de quelques districts; dans le Thibet, la Mongolie, jusque aux landes des Kalmoucs du Don; dans l'empire russe, on comptait en 1811 à peu près 300,000 bouddhistes, et le nombre en augmente toujours à cause de la pompe brillante dont le culte de cette religion est environné. — Depuis longtemps on a accordé une attention particulière à la religion de Bouddha; mais malgré les excellents travaux des orientalistes qui se sont occupés du bouddhisme, par exemple de Jacques Schmidt, de Burnouf, de Lassen, de Klaproth, de Buchanan et d'autres, il n'existe pas encore une histoire critique de l'origine et

de la propagation de cette religion. Bohlen, dans son ouvrage que nous avons mentionné plus haut, a cherché à donner un résumé des résultats obtenus avec quelque certitude par les travaux modernes. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de suivre dans cet article l'exposition de ce savant, à laquelle un esprit consciencieux semble avoir présidé. — Partout Gautamas, surnommé *Bouddhas* ou le *Sage*, apparaît comme l'auteur de cette doctrine ; il était fils de Soudhadanas, roi de Kikata ou Magadha, aujourd'hui Behar. Comme descendant de la famille Sakya, il reçut aussi le nom de Sakyanumi, transformé par les Chinois en Schekiamuni et par les Mongoles en Schigemuni. Ces faits primordiaux qui paraissent irréfragables, sont mêlés de fables qui tiennent autant de la légende que du mythe, et qu'on rencontre dans l'histoire de presque tous les anciens fondateurs de religion. D'après ces fables, la mère de Bouddha était *Mâyâ*, épouse de Soudhadanas, mais vierge immaculée, et appelée pour cela *Suchi* ou la *Pure;* elle produisit Gautamas par le côté droit. En d'autres termes, Gautamas émanait de Dieu; car Mâyâ, qui signifie littéralement *illusion*, *image*, *imagination*, sert dans le langage philosophique de la doctrine indienne de Vedanti à exprimer tout ce qui existe sur la terre, parce que Dieu seul existe en réalité. La *Mâyâ* est aussi l'imagination créatrice à l'aide de laquelle l Être-Suprême a créé tout, lorsqu'il forma, pour parler avec les Védas, l'être du néant; elle est considérée surtout comme la mère d'êtres supérieurs et de tous les phénomènes dont l'origine est difficile à pénétrer. La Mâyâ, en tant que mère de Bouddha, apparaît ici comme *vierge*, d'après la croyance des peuples de l'Asie, selon laquelle il est humiliant pour de grands hommes, surtout pour des fondateurs de religions et de dynasties, de naître comme nous autres hommes, *per sordes et squalores*, comme dit saint Augustin ; Or, dans les mythes de l'Inde, une femme, après des couches innombrables, reste vierge si elle est destinée à produire un héros divin. (Philon, *De Cherub.*, II, p. 28, parle d'une manière analogue, et dit : Que Dieu, s'il avait commerce avec une ame, ferait une vierge de celle qui auparavant avait été femme : *Proteron ousan gunaika parthenon authis apodeiknusin*). La tradition de la naissance merveilleuse de Bouddha était connue de très bonne heure dans l'Occident, car nous voyons saint Jérôme lui-même en faire mention. — Les sectateurs de Gautamas ont répandu une foule de fables sur sa vie ; de bonne heure ils en ont fait le génie de la planète Mercure, du quatrième jour de la semaine, d'où résulte une ressemblance frappante entre lui et l'Hermès des Egyptiens et le Mercure des Romains, qui est aussi fils de la Maya. (On a voulu même comparer Hermès et Dharmas, nom que porte encore Bouddha.) De bonne heure aussi il fut révéré par les brahmanes comme neuvième manifestation de Vishnou, alors même qu'ils commençaient déjà à haïr en lui le réformateur qui abolissait toutes leurs institutions. Pour concilier ces récits divers sur la personne de Bouddha, quelques auteurs ont imaginé un Bouddha cosmique, mythique et historique; mais ces distinctions n'ont pas de fondement. Il n'y a eu réellement qu'un seul Bouddha; mais dès l'origine, d'après le dogme de cette religion, il reparaît toujours par la métempsychose dans le chef visible de la religion. Or, il semble avéré que tous ceux qui ont postérieurement exercé de l'influence sur le développement de la religion de Bouddha ont aussi reçu le nom de Bouddhas, parce qu'on les a pris probablement pour des manifestations corporelles du premier Bouddha. Ce fait très vraisemblable, tout en expliquant une foule de contradictions, est néanmoins un des obstacles qui empêchent de déterminer le temps où le véritable Bouddha a vécu. Il n'y a certainement pas de personnage historique sur lequel plus de contradictions aient été accumulées que sur Bouddha. Chez les peuples

mêmes qui professent sa doctrine, les données varient à ce sujet : les Thibétains, par exemple, ont 12 à 13 calculs différents. Le plus élevé fixe pour époque de sa venue l'an 2420 av. J.-C., et le plus faible l'an 665 av. J.-C. Abulfadhl, le savant et impartial historien persan qui a écrit sur l'Inde, a placé Bouddha 1336 ans av. J.-C. Le nombre moyen, en faveur duquel parlent la plupart des calculs, est l'an 1000 avant J.-C., et semble être en effet le terme le plus rapproché de la vérité. Les écrits les plus anciens des Hindous, par exemple les Védas et le Code de Manou, ne parlent pas de Bouddha ; même silence dans le poème philosophique du Bagavadgita, qui cependant, dans le culte de Krishna qu'il professe, tient compte de tous les systèmes de la philosophie de la religion ; il ne contient aucune trace du bouddhisme, dont il a d'ailleurs été le précurseur (*voyez* l'art. BAGAVADGITA). Mais Krishna, dont le culte n'est pas non plus connu des Védas, est placé par les Hindous deux siècles avant Bouddha. Dans le poème de Ramayana, se trouve une phrase importante, regardée, peut-être à tort, par Schlegel, comme interpolée dans les mots suivants, car elle paraît parler du réformateur encore vivant:

Car si Bouddha est bien comme un voleur,
L'athéisme est venu de lui.

Les anciens temples du rocher de Salsette offrent des vestiges de bouddhisme. Burnouf et Lassen, qui ont suivi les traces de la langue de cette religion, ont confirmé la supposition que la religion de Bouddha se serait maintenue quelque temps à côté de celle du brahmanisme ; puis combattue par celui-ci, aurait été forcée de se réfugier dans les pays voisins, et serait arrivée dans le IVe siècle avant J.-C. à Ceylan, et de là aux autres îles et à la côte orientale. Non seulement Clément d'Alexandrie connaissait beaucoup de rites de la religion de Bouddha, mais le nom de Bouddha lui-même se retrouve dans ses écrits ; il avait puisé ses renseignements dans les compilations d'Alexandre Cornelius Polyhistor, qui écrivait sous Sylla, 80 ans avant J.-C., et avait probablement sous les yeux des témoignages des Grecs de Macédoine. Parmi les écrits des Grecs, le document le plus important est celui de Mégasthène, qui avait trouvé dans l'Inde deux systèmes de religion, celui des *Brahmanes* et celui des *Germains* ou *Samanéens*, c'est-à-dire *samânas*, les *constants*, comme s'intitulent encore aujourd'hui les bouddhistes ; et, les dogmes de ces derniers y sont exposés de manière qu'il est impossible de ne pas y reconnaître le bouddhisme. Le nom de *Bouduas* se trouve encore chez Arrien (*Indica*, 8), et Bohlen n'hésite pas à prendre pour des bouddhistes les hommes décrits par Hérodote (L. *III*, 3,100) comme faisant abstinence, ne mangeant rien de vivant, et ne se nourrissant que de riz et d'herbes. — La doctrine religieuse de Bouddha se trouve en rapport intime avec des phénomènes intellectuels antérieurs, qui indiquaient déjà une tendance très prononcée chez les esprits supérieurs, à rejeter toute autorité traditionnelle et à purifier l'ancienne doctrine des absurdités qui probablement avaient leur origine dans l'esprit de domination de la caste des Brahmanes. La philosophie de Sankhya avait déjà répandu tous les germes d'une théologie rationnelle ; elle avait donné naissance au culte si humain de Vishnou, d'où s'est développé le bouddhisme. — Le Bagavadgita avait déjà refusé aux livres saints des Védas leur autorité universelle ; il avait voulu réunir la foi aux bonnes œuvres, et avait recommandé la gnose, ou le haut savoir intérieur, qui devint ensuite si prédominant dans le bouddhisme. C'est encore ainsi que le Code de Manou contenait déjà la défense de tuer les animaux (et c'était probablement l'antique doctrine), sauf à expier cette faute par un sacrifice ; tandis que le bouddhiste dévôt, surtout dans la secte des Jainas, déclare que tuer la vermine la plus infime est un péché mortel équivalant à l'homicide. — Ainsi, les germes du dogme de Bouddha se retrouvent partout, mais il est difficile ou plutôt impossible de le représenter

tel qu'il est sorti réellement de la tête du réformateur. Bouddha lui-même n'a laissé rien d'écrit, et ce n'est que dix ans après sa mort que ses disciples ont, à ce qu'on dit, recueilli les doctrines de leur maître. — Il paraît hors de doute que ces livres n'existent plus, et qu'ils ont été modifiés et défigurés à l'infini dans les écrits plus modernes de la religion. Le corps des livres religieux (*Dharmakhanda*) du bouddhisme se compose de 108 forts volumes, et, selon d'autres, de 84,000 livres saints, ce en quoi cette religion laisse toutes les autres en arrière. Partout où le bouddhisme a pénétré, partout où il a rencontré une religion nationale, on a vu les opinions du pays s'amalgamer avec les siennes. Chez les nations de l'Asie du Nord, où il rencontra la doctrine de Zoroastre, beaucoup de dogmes et de rites de cette dernière se sont conservés; mais partout, même chez les bouddhistes les plus anciens, apparaissent les principaux dogmes, qu'il est dès-lors permis d'attribuer à l'auteur même de leur religion. Nous allons les indiquer : — De l'éternité à l'éternité il y a un espace rempli de matière de mondes, dans lequel les mondes naissent et périssent d'après des lois éternelles, immuables. C'est ainsi que le monde actuel, qui est l'avant-dernier, sortit au milieu d'orages terribles par le mélange des atomes (*Paramanou*). Le monde est animé par un esprit qui s'individu lise par la matière sous des formes innombrables, mais qui lui-même est en repos continuel sans se mêler de régir le monde; car celui-ci a été déterminé par un destin inflexible (*Damatam*). Cependant chaque homme reste libre de diriger son sort, et après sa mort il est jugé d'après ses œuvres. — La Divinité est représentée dans les livres bouddhistes des Chinois, traduits du samscrit, comme infinie, toute puissante, douée de sagesse et de bonté, et telle qu'elle ne peut être honorée que par les bonnes œuvres et la méditation intellectuelle. Les livres bouddhistes parlent souvent du *vide* ou du *néant* comme de l'objet suprême, et plusieurs savants ont prétendu qu'on ne pouvait voir là un être divin; mais s'il faut avouer que la Divinité a presque entièrement disparu chez les bouddhistes de l'Asie centrale, il n'y a pourtant pas de raisons pour considérer cette erreur et la doctrine du néant comme la doctrine primitive de Bouddha. Au contraire, il paraît en résulter que le réformateur avait conçu l'Etre-Suprême d'une manière si abstraite que ceux qui lui succédèrent, ayant peine à comprendre cet être, et voulant en avoir une représentation, attribuèrent une essence divine au fondateur même de leur religion, qui, à dire vrai, a reçu d'eux tous les attributs de la divinité; transformation qui au reste, pour le dire en passant, n'a pas seulement eu lieu dans le bouddhisme.— Les anciennes opinions des Hindous se reflètent de diverses manières dans le bouddhisme. Que si dans un passage des Védas, l'*idée* du Créateur et la contemplation de lui-même, dans laquelle il est absorbé, opère le développement du monde, chez les bouddhistes le monde des phénomènes se forme des fines particules de l'espace, sous le jeu trompeur de la *Mâyâ*; et le triple monde indien se compose ici : 1° du monde suprême, éthérique, sans couleur et sans formes des êtres; 2° du monde de couleur et de formes, et 3° du savalokadhatu (en samscrit, *sarvalokadhatu*, source *de tous les êtres*), le monde de toute vie, dans lequel règne Brahma : c'est le monde inférieur, matériel, destiné par le sort éternel à des incarnations continuelles, lorsque les esprits, par convoitise de la nourriture terrestre, dite *beurre de terre*, et par la chute d'un Tengri, déchurent et tombèrent dans le cercle de la métempsychose et les liens de la matière changeante. Auparavant, ces esprits, voyant par leur propre lumière, et planant sans sexualité dans l'air, ne s'étaient propagés que par émanation ; dès-lors, ils furent doués de sexualité et déchurent d'un âge incalculable jusqu'à celui de cent ans. La durée de leur vie diminuera encore jusqu'à dix années, mais à la fin elle augmentera de nouveau par plusieurs périodes du monde ou

kalgas, (telle est aussi l'antique opinion indienne), jusqu'à 80,000 ans; car, chez les bouddhistes, il y a des révolutions innombrables du monde (*kalga*, ou création), et toutes d'une durée immense. Pendant un kalga, mille Bouddhas apparaissent; mais sept seulement sont jusqu'à présent descendus dans la kalga actuelle. — Dans le triple monde dont nous avons parlé, il y a plusieurs régions d'esprits superposées, dont le dhyâna, ou le monde de la méditation, est l'une des plus élevées; car c'est par elle que l'on peut reconnaître la nullité de toute existence et sortir des liens de la matière; c'est par elle qu'on acquiert la domination sur la nature, la force de la *magie*, ou le *riti chubilghan*, par lequel on peut influer sur le monde corporel et opérer des miracles. Une autre région est: *Sukhavati*, ou la région *heureuse*, dont un ouvrage religieux dit : « que parmi le feu ardent de la haute sagesse et de l'intelligence divines, l'élément du feu est inconnu, même de nom; qu'il ne se trouve là ni idées ni noms pour exprimer la famine et la soif, pour la querelle, la dispute, pour la peine et les souffrances, pour la naissance et ses degrés; que le *Nirvana* seul y est connu. Les régions supérieures ne sont pas soumises aux destructions périodiques du monde; les parties grossières s'annihilent, mais les parties de lumière s'élèvent de régions en régions jusqu'à celle de la lumière qui est éternelle et indestructible. Alors, tout devient Bouddha, et les signes de Bouddha du monde de couleur disparaissent comme un arc-en-ciel, et le Nirvana même se plonge dans le néant. L'état dans lequel entre Bouddha ainsi que tous les dévots qui, par la mortification de leurs sens, sont devenus saints, est le *moksha* ou l'*affranchissement* du mal, des liens du corps, et de la migration terrestre; état de félicité qui est aussi le but de tous brahmane orthodoxe. L'individualité ne se détruit pas dans le repos parfait. Les ames des animaux participent à l'immortalité, parce qu'ils se transforment en êtres supérieurs, tandis qu'il y a pour les méchants une migration dans le corps des animaux, raison pour laquelle tout animal a droit à de religieux ménagements. Si ces peines ne les corrigent pas, un enfer terrible les attend, de même qu'un brillant paradis est le partage de la vertu. Une vie vertueuse est pour le le bouddhiste le chemin de la félicité. — La morale de cette religion est belle ; ses commandements sont : Tu ne tueras personne! tu ne regarderas pas comme saints les Védas et les Pouranas, parce qu'ils demandent des sacrifices sanglants! tu ne seras ni menteur ni calomniateur! tu ne jureras pas et ne parleras pas légèrement! tu ne seras pas égoïste! tu ne tromperas pas et ne lèseras pas les autres, car tous les hommes sont nos frères! — Voilà pourquoi l'odieux système des castes du brahmanisme est proscrit par cette religion. L'influence bienfaisante qu'elle exerce sur ses sectateurs est reconnue par tous ceux qui ont vécu parmi ces peuples : la tolérance, la douceur et l'amour du prochain, tels sont les traits distinctifs de leur caractère. — La *constitution ecclésiastique* des bouddhistes et leur *culte* somptueux ont depuis long-temps fixé l'attention des observateurs, à cause de leur ressemblance remarquable avec la constitution et le culte de l'église catholique romaine. Les premiers missionnaires chrétiens venus au Thibet furent tellement frappés de cette imitation flagrante de leurs cérémonies, qu'ils crurent au premier moment reconnaître le culte catholique. On a beaucoup écrit pour expliquer ce fait singulier dont les adversaires du christianisme n'ont pas manqué de s'emparer ; il résulte des recherches faites à ce sujet, qu'il est faux, comme quelques écrivains l'avaient avancé, que le bouddhisme, par le contact qu'il a eu avec le catholicisme depuis le XIIIe siècle, ait emprunté plusieurs de ses cérémonies au catholicisme. Il a été démontré au contraire que la plupart de ses cérémonies étaient connues de temps immémorial des peuples de l'Asie, et il est de notoriété historique que plusieurs usages religieux, par exemple le rosaire,

n'ont été introduits dans le culte catholique qu'après les croisades. Mais, d'un autre côté, quoiqu'il soit certain que le bouddhisme et beaucoup de ses usages fussent connus de plusieurs écrivains influents de l'église, par exemple, de Clément d'Alexandrie, et qu'il ne soit pas impossible que leurs ouvrages, même dans leur partie historique, aient exercé quelque influence sur le développement du papisme, on ne peut pourtant pas affirmer historiquement que le catholicisme ait emprunté des institutions ou des parties de son culte au bouddhisme. Par cette raison, d'autres écrivains distingués ont été portés, ou plutôt sont arrivés à poser cette loi générale, que partout, où il y a hiérarchie établie, les conséquences, même quant aux formes extérieures, deviennent tôt ou tard les mêmes; les hiérarchies israélite, lamaïtique ou bouddhistique, et chrétienne, celles des Mexicains et des Muyskas, qui ressemblent de tout point à celle du Thibet, sont là pour en fournir la preuve. — Il nous reste encore à donner quelques détails sur le culte du bouddhisme. En général, ce culte a été greffé sur celui du brahmanisme, comme l'attestent plusieurs usages connus. Mais la hiérarchie et le culte bouddhistiques se sont développés de la manière la plus brillante au Thibet dans l'institution du dalaï-lama. Le chef de cette hiérarchie immense est Bouddha-Sakyamuni; mais comme tous les véritables Bouddhas n'apparaissent qu'une seule fois pour commencer une nouvelle époque, et s'en remettent ensuite aux Bodhisathas pour achever l'œuvre de salut, et s'incarner à de nombreuses reprises, le Bodhisathas du Sakyamuni reparaît continuellement dans le dalaï-lama, qui lui-même est supposé se multiplier dans toutes les personnes qui ont été actives pour la religion, de manière que les princes et les clercs dévots sont autant d'intelligences éparses de lui. Il réside à Hlassa, et a sous lui un second lama résidant à Teschihlumbo, qui a presque la même autorité, mais qui reconnaît le dalaï-lama comme son supérieur; c'est en quelque sorte son métropolitain. Après eux viennent les autres lamas ou évêques, soutiens de cet autre papisme. Dans les premiers temps, on allait chercher dans l'Inde le successeur du dalaï-lama, que le défunt désignait dans son testament; mais bientôt la politique intervint dans ces inspirations, et on a judicieusement remarqué que ce fut un signe certain de la puissance des Mongoles, lorsque le dalaï-lama consentit à s'incarner comme Mongole. Aujourd'hui le gouvernement chinois le fait renaître dans une noble famille de Mandschous. Nous n'insisterons pas ici sur les autres détails du dalaï-lamaisme, par exemple, sur ses *cloîtres*, dont le chiffre dans la seule ville de Hlassa et son district, s'élève à 30,000, et dont le plus grand nombre est réservé aux femmes; sur la *crosse* du dalaï-lama, sur le *rosaire*, sur le culte des *reliques*, sur les *cloches*, institutions toutes nées au reste en Asie. Les prêtres bouddhistes dans tous les degrés de la hiérarchie sont astreints au célibat; on leur accorde pourtant d'en haut des servantes, qui se trouvent honorées par ce commerce. Mais il y a une secte hétérodoxe qui a aboli le célibat, et dont les prêtres se distinguent des orthodoxes par la couleur rouge de leurs casques. — La propagation du bouddhisme a été très rapide dans les derniers siècles avant Jésus-Christ; il est très répandu dans l'Inde, où le prince même le confesse; mais les persécutions des brahmanes contre cette religion avaient probablement commencé dès lors. 200 ans avant J.-C., le bouddhisme avait pénétré en Chine, et ses livres étaient traduits du samscrit en chinois; de là, il vint au VIe siècle en Corée et au Japon, grace surtout à l'impulsion donnée par le Boudda-Darma. Cette doctrine pénétra à plusieurs reprises dans la petite Bucharie, au Thibet septentrional et dans la Mongolie, où elle se confondit avec la doctrine de Zoroastre, mais de telle sorte que les doctrines de Bouddha en sont restées la base; l'écriture indienne et avec elle les livres

religieux n'arrivèrent au Thibet que vers l'an 632. Dans l'Inde même, le bouddhisme fut complètement détruit dans l'intervalle du XIIe au XVIe siècle. En Chine, cette doctrine, comme religion du peuple, a pris une grande extension tandis qu'elle a été sur le point d'être détruite au Japon par la doctrine plus morale de Confutsé. Mais les prêtres bouddhistes surent s'attacher le peuple, de manière que même les classes supérieures y sont aujourd'hui forcées de pratiquer, du moins extérieurement, le culte bouddhiste. H. AHRENS (de Gœttingue).

BOUDERIE, défaut de caractère, qui, sans troubler violemment les rapports quotidiens, les rend désagréables et pénibles. On est heureux de vivre ensemble lorsqu'on s'aime, parce qu'à chaque minute on peut épancher ses sentiments et ses idées. L'effet de la bouderie, c'est d'arrêter tout à coup cette communication si douce; c'est de suspendre ce qu'il y a de plus délicieux dans l'intimité; c'est, en un mot, de *murer son cœur*. D'un autre côté, comme le symptôme obligé de la bouderie est un silence froid et persévérant, il en résulte que toute voie est fermée aux explications : c'est une tyrannie de mauvaise humeur que nous imposons à ceux qui nous entourent. Il est vrai que la bouderie dure peu; mais aussi, comme elle peut se renouveler souvent, elle empreint d'une amertume passagère la position même la plus fortunée. Dans l'éducation des jeunes filles, c'est un des points qui mérite le plus d'attention; ce n'est pas assez d'attaquer chez elles le penchant à la bouderie, il importe de l'extirper entièrement, et avec de l'habileté, on en vient à bout. Il vaut mieux leur passer une certaine vivacité de réplique que de les habituer à un genre de défense qui est d'autant plus dangereux qu'il dispense de recourir à toute espèce de justification : de sorte qu'il couvre au besoin les fautes les plus répréhensibles. On trouve quelquefois remède à certains caprices des femmes; on peut à la rigueur les en faire rougir, et par là on les en délivre; mais la bouderie est-elle ancrée de vieille date dans le caractère, tout remède est impuissant, puisqu'elle ne veut ni entendre ni répondre.—Les jeunes gens qui sont doués de beaucoup de vivacité ou d'une grande force de volonté tombent dans la bouderie en présence de certains obstacles qu'ils ne peuvent surmonter, mais c'est un défaut dont ils se détachent au premier développement de leur force ou de leur raison : ils comptent alors sur eux.

SAINT-PROSPER.

BOUDHA, qu'il ne faut pas confondre avec BOUDDHA (*voyez* ci-dessus), est considéré comme le génie de la planète de Mercure, dans la mythologie sivaïte. Tara était sa mère; elle avait été enlevée par Tchandra, le dieu de la lune, à son époux Vrihaspati : celui-ci, soutenu par ses amis, battit Tchandra, et Tara revint entre ses bras. Elle était enceinte; Vrihaspati exigea qu'avant de rentrer dans la couche nuptiale, elle mît avant terme au monde le fruit de l'adultère. Mais à peine Boudha est-il né que Vrihaspati, ébloui de sa beauté, l'adopte en quelque sorte, l'élève jusqu'à sa première année, et lui apprend toute la science des dieux. Puis Soukra s'empare de lui, et l'initie à tous les mystères des sciences que possèdent les daitias. Ceux-ci, que les progrès de Boudha effraient, se plaignent à Sounda, leur souverain, qui ordonne à Soukra d'éloigner de lui l'enfant. Soukra refuse. Un daitia abat la tête de Boudha, que Soukra rappelle à la vie au moyen de formules magiques. Un autre met Boudha en pièces, et disperse au loin ses membres en lambeaux : Soukra rassemble ces débris et recompose Boudha. Alors les daitias réunis l'ensevelissent et brûlent son corps; Soukra le ressuscite à l'heure même. Les génies réduisent ses ossements en une poudre impalpable, et la présentent à Soukra dans un breuvage. Lorsque Soukra reconnaît qu'il a englouti son disciple, il a recours aux plus terribles évocations, d'affreuses tortures en résultent. Boudha ressuscite dans le sein de son maître.

Mais il ne peut revenir au monde extérieur qu'en brisant l'enveloppe qui le contient. De cette manière, Soukra mourrait; mais il ne veut pas mourir. Vaincu par les instances de sa fille, qu'enflamme un vif amour pour Boudha, il apprend à celui-ci de mystérieuses formules, assez puissantes pour rendre la vie aux cadavres, puis il se déchire le sein ; Boudha s'élance à la vie, et par ses paroles magiques conserve l'existence de son maître. Ensuite, par le conseil de celui-ci, il retourne auprès des dieux. Sa science occulte lui fait découvrir le secret de sa naissance, et il apprend que sa noblesse est au moins égale à sa beauté. Dès lors, il dédaigne la jeune brahmane fille de Soukra, et lui refuse sa main. La jeune vierge le maudit, et c'est par suite de cette malédiction que Boudha ne jouit pas de toute l'illustration qu'il méritrait, et qu'il a tout simplement été chargé de conduire la planète de Mercure, et de présider au mercredi : encore ce jour est-il regardé comme néfaste. Boudha maudit à son tour la fille de Soukra, et son vœu fut aussi exaucé, car la jeune fille fut déchue de son rang de prêtresse. — Quelques critiques admettent, en opposition avec le Boudha dont nous venons de parler, et qui est tout sivaïte, un autre Boudha invoqué par les brahmaïstes; mais la différence des deux personnages est au moins douteuse. — Remarquons la position transitionnelle et équivoque de Boudha sur la limite des deux mondes opposés, tenant le milieu entre le bien et le mal, et participant à l'un et à l'autre. A. S—R.

BOUDIN (*botulus*), boyau de porc ou de bœuf rempli de sang dans lequel on mêle des petits morceaux de lard ou de graisse, du poivre, etc. Le boudin est cuit d'abord dans l'eau ; pour le manger on le fait rôtir sur le gril ou dans la poèle. Le boudin de sang de porc est de beaucaup préférable à celui qui est rempli en tout ou en partie de sang de bœuf, etc. Le *boudin blanc* se remplit avec des blancs de volaille, de la crème, etc. L'usage de manger du sang en boudins remonte à la plus haute antiquité ; il en est fait mention dans Homère, Aristophane et autres auteurs anciens — En architecture, le mot BOUDIN est synonyme de *tore* (*torus*, câble), c'est cet ornement de la base de la colonne qui figure un gros anneau saillant et arrondi. Un semblable ornement du canon s'appelle du même nom. Les mécaniciens appellent *ressort en boudin* celui qui est fait en forme de tire-*bouchon*. —Autrefois on appelait BOUDIN un enroulement de cheveux formé à l'aide d'un fer chaud. — BOUDIN est encore le nom d'une pièce d'artifice.—Enfin, on dit au figuré et dans le langage familier, qu'une affaire a tourné *en eau de boudin*, pour signifier qu'elle a trompé complètement notre attente, par la raison peut-être que l'eau dans laquelle on a fait cuire du boudin n'est bonne à rien. T.

BOUDOIR, petite pièce faisant ordinairement suite à un grand appartement, et qui doit, de toutes les chambres qui le composent, être ornée avec le plus de recherche et d'élégance. *L'ameublement* d'un *boudoir* varie selon la mode ; mais on s'attend à y trouver un jour mystérieux, beaucoup de glaces, un divan ou un sopha et des siéges de couleur gaie, des draperies légères, des peintures gracieuses, des fleurs fraîches et rares : c'est l'endroit que les architectes et les tapissiers décorent avec le plus d'attention, et c'est toujours le dernier que l'on montre dans un appartement à louer. Tant de soins ont fait juger qu'un *boudoir* n'était pas une pièce sans importance ; les romanciers, les poètes, en ont fait l'asile des Graces, des Plaisirs, de l'Amour : si bien qu'une femme ayant quelques notions de mythologie doit se trouver fort embarrassée de faire les honneurs d'un lieu que l'on prétend consacré à ces divinités, si elle n'est point dévouée à leur culte. Parler de son *boudoir*, est, pour le plus grand nombre des femmes, une preuve d'innocence; car, un air fin, un sourire, une respiration difficile, un geste affectueux, saisis en même temps que ce *mot*, donnerait à l'homme que l'on recevrait dans ce lieu d'étranges

pensées.—Cependant ce nom dérive évidemment de *bouder*, action peu polie, mais très pudique, et qui n'a nul rapport avec les scènes dont, selon tant d'écrivains, les *boudoirs* ont été le théâtre. Peut-être qu'observateurs profonds, ces auteurs ont reconnu que les honnêtes femmes ne boudaient point, et, conséquemment, ne se préparaient pas de réduit destiné à ce genre d'occupation. — Il est singulier que les *boudoirs* étant d'invention moderne, on ne sache positivement ni leur usage, ni quelle fut la dame qui la première éprouva le besoin de cette espèce de retraite, et lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui. On lit dans les vieux livres que les reines, les princesses, les simples châtelaines, *se retiraient dans leur oratoire;* mais que voyait-on là? un prie-dieu en bois d'ébène, et des parois où étaient suspendus un crucifix, des reliquaires, du buis bénit, voire même une discipline: la *racine* des boudoirs n'est pas là. Plus tard, le plan du château de Versailles, dessiné minutieusement en 1714, indique le *cabinet* des livres, des médailles, des agates, des chiens, des perruques, et ne mentionne point de *boudoir*. Dans la correspondance de madame de Sévigné, *cette incomparable mère-beauté*, jeune si long-temps de visage, d'esprit et de manières, et qui confesse à sa fille un penchant pour la mode que sa raison combat vainement, il n'est jamais question de *boudoirs*: ce sont des *cabinets* que cette dame, qui ne fréquente que la cour et la plus haute classe de la société, cite comme des pièces particulières où l'on reçoit ses amis intimes, et que l'on décore soigneusement : c'est dans le *cabinet* de M. de Coulange que le portrait de madame de Grignan *sera placé en perfection*, pendant un voyage de sa mère; c'est dans un *cabinet*, tout parfumé des jasmins du voisinage, que l'on cause les soirs chez madame de Lafayette : les *cabinets* succédaient aux *ruelles;* et les *boudoirs* semblent avoir remplacé les premiers.—On peut, d'après ces observations, conjecturer que c'est au temps de la régence que les *boudoirs* furent érigés ; et c'est aux romanciers, ainsi qu'aux poètes, que nous devons alors les idées les plus judicieuses sur leur emploi primitif. De là dérive aussi l'espèce d'antipathie que manifestaient pour cette dénomination les femmes qui se piquaient de n'avoir point le goût de la galanterie ; et madame de Genlis a souvent écrit « qu'une femme de *bonne compagnie* n'aurait jamais désigné sous le nom de *boudoir* aucune pièce de son appartement ; que cela ne datait que de mesdames de Parabère, Pompadour, Dubarri, qu'imitèrent les Phrynés du temps, » et on montrait pourtant, avant 1789, dans les petits appartements de Marie-Antoinette une pièce que l'on nommait *boudoir de la reine ;* mais cette princesse désignait-elle ainsi ce cabinet? ou, étant étrangère, employait-elle cette expression sans en connaître l'origine et sans se douter de toutes les idées qui s'y rattachaient?... Marmontel rend entreprenant jusqu'à l'insolence un financier qui, recevant une jeune femme, la voit gaiement prendre place dans un *boudoir* où il la conduit ; il ne lui dissimule point que s'établir ainsi dans un temple *dédié à l'Amour*, c'est s'en déclarer la *prêtresse*. Il est vrai que l'on peut bien dire d'une femme que sa maison, que son lit est chaste, tandis qu'il semblerait gauche de dire son *chaste boudoir*. Enfin, on ne connaît pas d'autorité dont il soit possible de s'appuyer pour faire considérer les *boudoirs* sous un rapport aussi moral, aussi convenable que la *nursery* des dames anglaises, chambre qui manque à tous nos appartements, et qui, ainsi que l'indique son nom, est destinée aux enfants. *Dans le doute, abstiens-toi!* a dit un sage : le nom et l'usage de la *nursery* ne laissant aucun vague à l'imagination, les dames françaises agiraient peut-être prudemment de la substituer au *boudoir*. —Un des plus jolis *boudoirs* de Paris, avant la révolution, était celui de madame de ***, entièrement en glaces, sur lesquelles étaient peintes des touffes de lilas et de roses ; une peluche de soie, fa-

briquée exprès à Lyon, et imitant l'herbe émaillée de fleurs d'une prairie, en recouvrait les larges divans et le plancher; tandis que des gazes bleues et blanches, irrégulièrement drapées et formant un plafond transparent, ne laissaient pénétrer qu'une lumière semblable à celle de la lune pendant une nuit vaporeuse d'été. Le boudoir de Chantilli était célèbre par ses peintures, représentant les amours de Louis XV et de madame de Pompadour, sous des figures de singes et de guenons; celui de Bagatelle, à la même époque, était rempli de glaces si *ingénieusement* disposées que les femmes dont la profession ne consistait point à poser dans les ateliers de statuaire n'osaient y pénétrer. Au Palais-Royal, le *boudoir* du prince était orné de figures mouvantes et infâmes : ces circonstances ont contribué au discrédit des *boudoirs*, dont le moindre des inconvénients est un luxe dispendieux et sans utilité pour les beaux-arts, que le grandiose seul élève à la hauteur qu'ils doivent atteindre.

La comtesse de Bradi.

BOUDS ou BOUDDHS, dieux, génies, etc., introduits au Japon par le culte de Bouddha, sont nommés plus communément *fotoques*. *Foé* et *Bouddha* sont le même nom. A. S—r.

BOUÉE, de l'anglais *buoy*, ou de l'espagnol *boya*, qui ont la même signification. On appelle ainsi en mer tout corps flottant qui marque sur le fond un objet qu'on veut y retrouver ou dont on veut se garder. On s'en sert le plus ordinairement pour indiquer l'endroit où l'ancre est mouillée, ou les passages difficiles et dangereux, et on emploie à cet usage des morceaux de bois ou de liége, et quelquefois des tonnes vides. Le cordage qui retient les bouées s'appelait autrefois *boivin*, et porte aujourd'hui le nom d'*orin* ou *oring*. Les bouées de liége sont les meilleures, mais elles ont l'inconvénient de pouvoir être volées facilement; celles de tonnelage sont bonnes, mais les vers les piquent. Alors elles font eau et coulent; elles sont d'ailleurs exposées aux abordages des bateaux qui les crèvent. Celles qui sont faites d'un tronçon de mât brut sont très bonnes; mais elles ont le défaut d'être trop lourdes. Les bouées de fagots réunissent le plus d'avantages. On fait aussi depuis quelques années des bouées de tôle, qui réussissent très bien, surtout pour les amarres de poste. — La bouée dite *perce-mer* est une petite bouée qu'on amarre sur la grosse quand l'oring est trop court de mer haute. — La *bouée de sauvetage* est faite de plusieurs planches de liége; elle est de forme ronde et surmontée d'un ou de plusieurs petits pavillons pour fixer l'attention de ceux qu'elle est destinée à sauver; elle est environnée de plusieurs rabans volants et à nœuds, pour qu'elle puisse être saisie facilement à la mer. Elle doit avoir un déplacement capable de supporter le poids d'un homme. On la tient suspendue à l'arrière du vaisseau par un petit raban qu'on peut couper d'un coup de couteau au premier cri *un homme à la mer!* Cet appareil a sauvé quelques hommes; mais il faut pour cela un concours de circonstances favorables. Il exige de la rapidité dans la manœuvre, un temps maniable, et il est indispensable avant tout que l'individu qui est en danger sache bien nager.

BOUE, BOUEURS. On appelle Boue toute terre détrempée avec de l'eau, en latin *cœnum, lutum*, d'où s'est formé le nom latin de Paris, *Lutetia* (ville de boue). Ce nom prouve que, dès son origine, Paris devait être un vrai cloaque, puisqu'elle n'était point pavée, que sa température était sans nul doute plus humide, plus brumeuse qu'elle ne l'est aujourd'hui, et que son enceinte était renfermée dans la Cité, entre les deux bras de la Seine, c'est-à-dire dans le quartier qui est toujours un des plus boueux de Paris. — Le mot *boue* paraît venir du flamand *brou*, qui signifie la même chose. Quelques mots, tels que *fange*, *limon*, *crotte*, semblent être synonymes de boue, mais ils offrent quelques différences notables. La *fange* est la terre imbibée d'eau, que l'on trouve dans les jardins, dans les champs et sur les routes après

de longues pluies. Le *limon*, c'est la terre délayée que charient les rivières, et qu'elles déposent après leurs débordements. La *crotte* est bien aussi la terre ou la poussière détrempée que l'on fait jaillir en marchant, que les voitures et les chevaux lancent sur les passants, qui s'attache aux vêtements et les salit; mais, à vrai dire, la crotte est moins la cause que l'effet; aussi le mot *crotte* vient-il du verbe *crotter*, tandis que boue ne forme aucun verbe, et ne dérive d'aucun. La couleur et la qualité de la fange et du limon sont toujours locales, suivant que le sol ou le fond des rivières sont d'un gris tirant plus ou moins sur le blanc, le jaune ou le rouge, ou qu'ils contiennent plus ou moins de sable, de craie, de glaise, d'argile, ou de terre végétale. La boue des villes et surtout celle de Paris est toujours grasse, visqueuse et d'un gris noirâtre. La fange et le limon ne sont que de la terre et de l'eau, presque sans odeur et sans mélange: c'est la boue des campagnes, qui n'est pas souillée par les immondices des villes. C'est l'image des mœurs simples et pures qui, bien que rares aujourd'hui, se rencontrent encore plus fréquemment chez les laboureurs que chez les citadins. La boue de Paris, emblème de la corruption morale de sa population, est toujours puante. Elle se compose de tous les éléments les plus hétérogènes et les plus dégoûtants, cambouis des voitures, débris d'animaux, excréments, pourriture de toute espèce. Aussi, voyez quelle infection répandent les pavés noirs et usés lorsqu'on les arrache pour en mettre de neufs! La boue semble tellement inhérente à la capitale de la France, et tellement différente de celle des autres villes, qu'on avait imaginé, avant la révolution, une couleur nommée *boue de Paris*, qui fut long-temps à la mode pour habits, robes, bas, etc., et qui, sans avoir la même vogue, s'est conservée jusqu'à nos jours. — Les BOUEURS sont les gens que la police de Paris paie pour balayer les rues et enlever les boues; elle pourvoyait autrefois à ces frais ainsi qu'à ceux de l'éclairage, par une taxe sur toutes les maisons; cette taxe trouva les bourgeois récalcitrants, parce qu'ils savent par expérience que tout impôt ne fait que croître et embellir; elle fut supprimée quelques années avant la révolution; mais les revenus de la ville n'en sont point diminués. Elle a su se récupérer amplement par d'autres moyens; car lorsqu'il s'agit d'innovations, de prétendues améliorations dans le fisc, on peut compter qu'elles sont toujours à son avantage. Les portiers, les domestiques, les boutiquiers, obligés de balayer devant les maisons, s'en acquittaient fort mal; ils n'allaient pas jusqu'au ruisseau, et le milieu de la rue restait toujours sale; la police revint aux balayeurs soldés, et les chargea du nettoiement des places publiques, des boulevards, des quais et du milieu des rues; mais, malgré ces balayeurs, Paris n'en était pas plus propre. La boue, il est vrai, ne couvrait plus toute la surface du pavé: amoncelée en tas, le long des murs, elle était enlevée ensuite par les boueurs; mais comme leurs tombereaux arrivaient toujours tard, et n'étaient pas assez nombreux, les voitures renvoyaient les piétons contre les maisons, et les piétons, se sauvant des voitures, passaient sur la boue, l'étendaient en large et rendaient inutile l'opération du balayage. Les boueurs aussi remplissaient leurs fonctions avec tant de négligence et de maladresse qu'ils ne versaient guère plus de boue dans leurs tombereaux qu'ils n'en répandaient par terre ou sur les passants qui n'étaient pas assez avisés et assez prestes pour esquiver le tour de pelle. D'ailleurs, ces tombereaux, mal construits et mal joints, rendaient en détail ce qu'ils avaient reçu en gros. La boue, noire et liquide, s'échappait par les fentes et par les coins. — L'établissement des bornes-fontaines et celui des trottoirs, si long-temps réclamés, si lentement et si imparfaitement exécutés, ont fait disparaître une partie de ces inconvénients. Il faut le dire, la propreté et l'assainissement de Paris ont fait quelques progrès. On voit plus rarement des monceaux de boue au

milieu des rues ou contre les bornes. Si, pour la forme et l'utilité, les nouveaux tombereaux, contre lesquels les chiffonniers se ruèrent avec tant de fureur et d'injustice, lors de l'invasion du choléra, en avril 1832, n'offrent guère plus d'avantages que les anciens, du moins, leur service se faisant plus matin, leur rencontre, leurs éclaboussures ne sont plus à redouter pour les petits-maîtres, les élégants et les bourgeois endimanchés, qui ne sortent pas avant déjeûner. Les balayeurs commencent leur tâche de meilleure heure, mais ils ne la font guère mieux. On est souvent réveillé, dès le point du jour, par les bruyantes et facétieuses conversations de ces industriels, hommes et femmes, qui, le balai sur l'épaule, sans respect pour le repos des citoyens, se donnent du bon temps, avant l'arrivée du surveillant. On les voit ensuite comme autrefois se réunir quinze ou vingt sur le même point pour faire une besogne à laquelle quatre suffiraient, de manière qu'aucune rue, aucun quartier de la capitale ne se trouve entièrement propre dans le même temps. — Le mot boue exprime toujours ce qu'il y a de plus sale et de plus dégoûtant. On donne ce nom au pus qui sort d'une plaie, d'un ulcère, d'un abcès. — En termes vétérinaires, on dit que *la boue souffle au poil*, quand le pus paraît vers la couronne d'un cheval blessé au pied. — Dans la philosophie hermétique, on appelle *boue* la matière qui ressemble à de la poix fondue. — Ce mot s'emploie dans une infinité de locutions proverbiales, tant au propre qu'au figuré. On dit qu'une maison est faite de *boue et de crachat*, lorsqu'elle n'est pas bâtie solidement ; *le soleil ne salit point ses rayons quoiqu'ils tombent dans la boue*, pour dire qu'on peut être affable et populaire sans s'avilir ; *le soleil fond la cire et sèche la boue*, se dit d'un roi qui abaisse les grands et fait le bonheur du peuple. *Boue* signifie toujours bassesse, misère, dégradation ; c'est toujours un terme de mépris. En parlant d'un objet, d'un être vil, on dit qu'on n'en fait pas plus de cas que *de la boue de ses souliers* ; on *traîne quelqu'un dans la boue*, quand on le traite publiquement avec ignominie ; on dit d'un homme qui se déshonore par ses vices et sa vie crapuleuse, qu'il *se vautre dans la boue*, qu'il est *couvert de boue*, qu'il se *plaît dans la boue*, et si son inconduite le fait déchoir de son rang, le réduit à la misère, on dit qu'il est *tombé dans la boue, enfoncé dans la boue*. La fortune met aujourd'hui tel roi sur le trône et demain dans la boue, elle tire tel autre de la boue pour l'élever au trône. C'est presque toujours de la boue que sont sortis les favoris, parce qu'on ne peut gagner les bonnes graces et les faveurs d'un prince que par des actes de servilité, par des complaisances plus ou moins humiliantes, dont sont incapables les hommes qui se respectent, qui ont conservé la dignité d'un nom illustre, ou qui ont celle de l'honneur, ce qui vaut encore mieux. Puisque toute la race humaine a été pétrie du même limon, il n'y a pas de déshonneur, *ce nous semble*, pour un homme d'une naissance obscure, qu'on dise qu'il est *né dans la fange*, qu'il est *sorti de la fange*. Nous avons démontré que la fange et le limon n'étaient pas de la boue. Aussi, remarquez bien qu'on ne dit pas dans le même sens : un *homme sorti de la boue*. On ne dit pas non plus une *ame de fange*, mais une *ame de boue*. Comme la naissance est un effet du hasard, l'homme né dans la fange peut avoir des sentiments élevés ; mais en revanche combien d'*ames de boue* parmi ces hommes qui ne doivent qu'au hasard leur noblesse inutile et honteuse ; qu'à l'intrigue, des emplois et des honneurs ; qu'à leurs malversations, une opulence mal acquise ! Au reste, comme une *ame de boue* est une ame vile, basse, rampante et mercenaire, elle peut se trouver, et se trouve en effet dans le corps des personnages du plus haut rang, comme dans celui des hommes les plus obscurs. Les citations ne nous manqueraient pas au besoin parmi les morts et les vivants, si nous voulions franchir les bornes et les convenances

que cet ouvrage s'est prescrites. On serait étonné d'en reconnaître un si grand nombre parmi les sommités de l'administration, de la science, de l'érudition, et même des arts et de la poésie, qui jadis élevaient à la fois l'ame et l'imagination. — Boue est encore le nom qu'on donne en Flandre à une cave située au-dessous des autres, et dans laquelle on met la bierre pour qu'elle y soit plus fraiche, et qu'elle s'y conserve mieux pendant l'été.

H. Audiffret.

BOUES DES EAUX, *balnea cœnosa;* sorte de marais ou de limon que l'on rencontre près de certaines eaux minérales, et qui sont imprégnés de matières que les eaux charient avec elles. On les prend sous la forme de bains généraux ou partiels. Les plus connues et les plus suivies sont les boues sulfureuses de Saint-Amand, près de Valenciennes, et celles de Bagnères-de-Luchon, dans la Haute-Garonne; elles sont toniques, résolutives et propres à combattre certaines douleurs articulaires chroniques, comme à opérer la guérison des anciennes blessures.

BOUFFES ou **BOUFFONS**, en italien *buffi*, nom par lequel on désigne les chanteurs italiens. Ce fut au mois d'août 1752 qu'on vit pour la première fois à Paris une troupe italienne, qui débuta sur le théâtre de l'Opéra, pendant un voyage du roi à Fontainebleau, où la troupe française avait été appelée. Bientôt après, ces chanteurs donnèrent leurs représentations alternativement avec les chanteurs français. Dans le même temps, Louis XV avait fait venir de Naples le célèbre Caffarelli, pour amuser la dauphine pendant sa grossesse. La musique de Lulli et de Rameau, qui régnait alors sans partage en France, trouva une concurrence redoutable dans les nouveaux opéras. Deux partis se formèrent et commencèrent ces guerres musicales qui ont fait tant de fracas dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les partisans de la musique italienne se réunissaient à l'Opéra sous la loge de la reine; les partisans de la musique française, sous la loge du roi; de là les dénominations de *coin du roi* et *coin de la reine*. Parmi les premiers, on comptait les écrivains les plus distingués de l'époque, J.-J. Rousseau, Diderot, d'Alembert, Grimm, etc. De la foule de brochures que cette polémique fit éclore, on ne connait plus guère que *Le petit prophète de Boehmischbroda*, par Grimm, qui tourna en ridicule le coin du roi, et la *Lettre sur la musique française*, dans laquelle J.-J. Rousseau prouvait qu'il est impossible de faire de la musique sur des paroles françaises, que les Français n'ont jamais eu de musique, et qu'ils n'en auront jamais. Telle était l'animosité des combattants que des gens en crédit songèrent à faire exiler Rousseau, ou à l'envoyer à la Bastille; et, si on l'en croit lui-même, l'orchestre de l'Opéra, après l'avoir brûlé en effigie, forma le complot de l'assassiner à la sortie du spectacle. Enfin, la cabale de l'Académie-Royale de musique parvint à faire bannir de ce théâtre la musique italienne, dont la rivalité faisait tort à la musique nationale. Les bouffes furent forcés de quitter Paris en mars 1754. — Il y avait alors à Paris un autre théâtre appelé la *Comédie italienne*, établi en 1717, qu'il ne faut pas confondre avec les *Bouffons*, et où l'on jouait surtout des parodies et autres farces grivoises, dans le genre de celles qui se jouent aux Variétés. Un des acteurs les plus spirituels de ce théâtre fut le fameux Carlin Bertinazzi, qui y joua les rôles d'Arlequin, depuis 1741 jusqu'à sa mort en 1783. Cependant on y représentait aussi de petits opéras comiques ou comédies mêlées de chant; c'est là que le musicien Duni avait donné ses ouvrages. La comédie italienne s'empara du genre des bouffons bannis de France, et fit adapter des paroles françaises sur la musique de *La Serva padrona* de Pergolèse, comme on a fait de nos jours pour les opéras de Mozart et de Rossini. Cet intermède fut représenté soixante fois sans interruption. Pendant l'intervalle de vingt-deux années qui s'écoula jusqu'à l'arrivée de Piccini en

France (fin de 1776), la Comédie-Italienne s'était réunie à l'Opéra-Comique. Malgré les préjugés ridicules et l'intolérance musicale, qui repoussa les bouffons, le coup était porté; on avait comparé la musique italienne à la nôtre, et cette comparaison prépara dès lors la révolution musicale qui se fit peu à peu sur nos théâtres. *La propreté du chant français*, vantée par M. d'Epinay, ne put effacer l'impression produite par les gosiers ultramontains. D'abord quelques auteurs revêtirent de paroles françaises les chants délicieux que l'Italie seule avait le don de moduler; ces sortes de traductions musicales et le succès qu'elles obtinrent, engagèrent des compositeurs nationaux et étrangers à composer de la musique dans le goût italien sur des poèmes français. Ce fut ainsi aux premiers bouffons venus à Paris que la France dut l'idée de son opéra-comique, et des jolis ouvrages de Philidor, Duni, Monsigny, Grétry, reflet un peu pâle de la mélodie italienne, mais qui avaient du moins le mérite d'oublier la lourde et monotone psalmodie française. Gluck, soutenu de la protection de Marie-Antoinette, fit invasion dans l'Académie Royale de musique, et ménagea heureusement la transition; tout en s'accommodant au goût de notre déclamation, il y mêla des chants passionnés et pleins de couleur. Piccini, Sacchini, dans Roland, Atys, Didon, Œdipe, firent entendre des mélodies gracieuses, touchantes, aériennes; mais alors les animosités assoupies se réveillèrent; la guerre de plume se ralluma avec plus de furie que jamais. On ne demandait plus : « Est-il janséniste, est-il moliniste? est-il philosophe on dévot? » mais: « Est-il gluckiste, est-il picciniste? » L'abbé Arnaud et Suard tenaient pour Gluck; Marmontel pour Piccini. A la rigueur, la bonne musique put trouver grace quand elle se déguisait sous des paroles françaises; mais les bouffons, ces pauvres chanteurs venus à la suite de Piccini, il y avait alors si peu de spectateurs qui entendissent leur langue, qu'on ne pouvait apprécier la justesse de leur expression; leur jeu paraissait étrange; bref, l'administration de l'Académie-Royale de musique, où le parti de Lulli et de Rameau était toujours puissant, les força une seconde fois de repasser les monts. — Ce fut au mois de mai 1783 que la Comédie-Italienne quitta son triste jeu de paume de la rue Mauconseil pour entrer dans la nouvelle salle (aujourd'hui salle *Favart*), bâtie sur les terrains de l'hôtel de Choiseul, près le boulevard, qui dès lors s'appela boulevard des Italiens. — Enfin, le 26 janvier 1789, eut lieu l'ouverture du *Théâtre de Monsieur*. Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, voulut jouir du même droit que le frère de Louis XIV, d'avoir une troupe de comédiens sous son nom, ayant dans la hiérarchie dramatique le rang et les priviléges des théâtres royaux. Le théâtre de Monsieur eut une troupe italienne pour jouer l'opéra buffa, et une troupe française pour chanter les opéras italiens traduits en français. Ce troisième essai réussit complètement. On applaudit vivement l'opéra *Delle vicende amorose*, musique de Tritta; la *Cosa rara*, de Vincenzo Martini; la *Finta giardiniera*, d'Anfossi; le *Marquis de Tulipano*, de Païsiello, etc. Les acteurs renommés de cette troupe étaient Mandini et sa femme, qui chantaient dans la perfection le fameux duo de la *Cosa rara*, la prima donna Morichelli, Raffanelli, etc. La révolution de 1793 couvrit la voix des chanteurs italiens, bien que ce soit la véritable période de gloire de la musique française, qui trouva alors la sublime inspiration de la *Marseillaise* et le *Chant du départ* de Méhul. Sous le consulat, on reprenait à petit bruit toutes les habitudes du passé. L'opéra buffa ressuscita en s'alliant au théâtre de Picard, d'abord salle Louvois, puis à l'Odéon. C'est là que madame Barilli fit entendre sa voix d'une fraîcheur et d'une pureté inaltérables. Auprès d'elle se groupaient le beau ténor Crivelli, Porto, à la basse-taille mordante; Tachinardi, à la taille de nain, mais à la voix enchanteresse. La restauration

nous amena madame Catalani, la cantatrice des congrès, voix surprenante par son timbre argentin et ses vibrations éclatantes, mais toujours la même qu'on l'avait entendue la première fois. De plus, son orgueil insatiable ne pouvait souffrir aucune rivalité. Chargée de la direction du théâtre, elle s'entoura des médiocrités les plus pâles, et finit par le désorganiser complètement. Il y eut lacune pour les amateurs d'opéra buffa, depuis le milieu de 1818 jusqu'au printemps de 1819. Alors le gouvernement mit ce théâtre sous la même direction que le grand Opéra. Là, commença une nouvelle révolution musicale, que nous voyons aujourd'hui sur son déclin, tant les révolutions vont vite au XIX[e] siècle! Long-temps quelques chefs-d'œuvre de Cimarosa, de Païsiello, de Guglielmi, *Il Matrimonio segreto*, *La Molinara*, *Les Horaces*, un ou deux opéras de Mozart, avaient suffi aussi aux jouissances des *dilettanti*. Un peu plus tard l'école intermédiaire de Fioravanti, Generali (le maître de Rossini), Mayer et Paër, avait agréablement varié les plaisirs du public. En 1819, la renommée d'un jeune compositeur, dont les chants enivraient toute l'Italie, ayant percé jusqu'à la rue de Richelieu, il fallut bien donner aux amateurs un échantillon de la nouvelle musique, ne fût-ce que pour essayer leur goût. On se rappelle encore l'espèce d'hésitation avec laquelle les habitués de la petite salle Louvois accueillirent la première représentation *del Barbiere*, de Rossini. C'étaient des effets tout nouveaux; les vieux classiques étaient déroutés avec ce rhythme saillant, vif, et pressé, avec cette profusion de *crescendo*, ce style rapide, haché, capricieux, semant les idées sans en développer aucune; mais lorsqu'au lieu de madame Ronzi-Debegnis, ce fut madame Mainvielle-Fodor qui prêta au rôle de Rosine le charme de sa voix veloutée, flatteuse et pénétrante, alors l'effet fut magique; il n'y eut plus d'opposition possible. La même cantatrice inaugura le triomphe de *La Gazza ladra*. Madame Pasta, avec son jeu admirable et sa voix expressive, quoique un peu voilée, nous révéla les beautés d'*Otello*, de *Tancrède*. L'organe agile et brillant de mademoiselle Mombelli fit valoir *La Cenerentola* et *La Donna del lago*. Enfin, deux jeunes cantatrices continuèrent cette vogue : l'une, mademoiselle Sontag, unique par sa voix pure et légère, d'une finesse et d'une flexibilité prodigieuses; l'autre, madame Malibran, douée de grandes facultés, inégale, exagérée et surprenant l'admiration au milieu de ses écarts parfois sublimes. — Le règne musical de Rossini se consolida en France et par toute l'Europe comme en Italie. Le fécond *maestro* vint lui-même à Paris surveiller la mise en scène de ses ouvrages; il en composa ou en arrangea pour l'opéra français; la réforme s'étendit jusqu'aux chanteurs, et l'on put croire un moment que l'*urlo francese* allait disparaître de nos théâtres. Depuis treize ans, les opéras de Rossini défraient presque exclusivement notre répertoire lyrique, à part quelques essais de ses imitateurs Mercadante, Pacini, Donizetti; mais un jeune rival, plus heureux que les autres, l'auteur de *La Straniera*, du *Pirate*, de *Norma*, paraît appelé à le supplanter dans la faveur des générations nouvelles de *dilettanti*. Si Bellini n'a pas toute la vigueur et l'exubérance de Rossini, il a un style plus simple et plus périodique, des idées habilement développées et l'expression toujours juste. — Deux chanteurs soutiennent aujourd'hui notre opéra buffa, le ténor Rubini et la basse-taille Tamburini. Le public de ce théâtre est en grande partie renouvelé depuis trois ou quatre ans. On y rencontre encore quelques fidèles épars, regrettant les beaux jours de la salle Louvois, de ce salon élégant, où les plus délicieux agréments de société s'alliaient si heureusement aux jouissances musicales. Chaque jour le goût du spectacle se perd; ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les causes profondes de ce changement qui se fait dans les habitudes. Toutefois les théâtres de musique sont encore ceux

qui ont le plus de chances de conserver des spectateurs. Nous n'essaierons pas de caractériser la nouvelle métamorphose qui se prépare dans la musique, comme dans la littérature et dans les mœurs, et nous terminerons ici notre revue rapide des révolutions de l'opéra buffa en France. ARTAUD.

BOUFFISSURE, en latin *tumor*, sorte d'enflure des chairs, qui leur donne une fausse apparence d'embonpoint. —Prise dans le sens figuré, la *bouffissure* est, en tous genres, une extension forcée. Dans les arts proprement dits, comme dans la littérature, c'est un effort malencontreux qui s'épuise sans cesse de fatigues pour dépasser toujours le but. La bouffissure est la vraie fièvre de la médiocrité; elle ne dénonce son exaltation que pour mieux accuser son impuissance. Il arrive quelquefois aux hommes de génie de tomber d'abord dans la bouffissure; ils n'en sont encore qu'à l'adolescence de leurs forces; mais on sent déjà qu'ils cherchent leur place, et que tôt ou tard elle ne peut leur manquer. La bouffissure ne sépare donc pas éternellement de la vérité; pour la rejoindre, on revient sur ses pas; seulement il faut que ce soit vite; c'est une route où l'on ne peut vieillir sans se perdre. En politique, on entraîne les jeunes gens par la bouffissure des sentiments les plus nobles; faute de bonnes études historiques, c'est-à-dire d'une comparaison exacte des faits accomplis avec les faits qui peuvent se réaliser dans le présent, ils se précipitent audelà de tout ce qui est possible, et ils meurent victimes de luttes où, hors leur dévouement, tout est chimérique. Dans les rapports de l'amour, l'imagination des femmes est si féconde que, d'un seul élan, elle franchit les dernières limites du cœur; aussi les trompe-t-on infailliblement par une bouffissure continuelle de tous les excès de la sensibilité : moins elles vivent mêlées au monde, plus sûrement elles sont fascinées. Dans les arts et la littérature, à part certains caprices de la mode, il y a des règles et une routine de goût qui suffisent pour faire discerner ce qui est bouffissure de ce qui est vérité. Dans les sentiments du cœur ce sont les devoirs qui éclairent; tout ce qui ne les atteint pas ou les dépasse est tromperie: je veux dire *bouffissure.*

SAINT-PROSPER.

BOUFLERS (LOUIS-FRANÇOIS, duc de), né le 10 janvier 1644, commença sa carrière militaire en 1662, dans le régiment des gardes, où il entra comme cadet. Sous-lieutenant en 1666, aide-major en 1667, colonel en 1670, maréchal-de-camp en 1677, lieutenant-général en 1681, maréchal de France en 1693, il fut du très petit nombre d'officiers généraux qui, à cette époque, s'étaient élevés à la première dignité militaire après avoir gagné presque tous leurs grades sur les champs de bataille.—Il se distingua dans toutes les campagnes de ces longues guerres à peine interrompues par des trêves de courte durée. Ce fut après la campagne du Nord (1695) que sa terre de Cagni fut érigée en duché-pairie, sous le nom de Boufflers. Il fut forcé, après avoir pendant quatre mois défendu la ville de Lille, de capituler. Le prince Eugène, qui savait honorer le courage malheureux, lui dit : « Je suis fort glorieux d'avoir pris Lille, mais j'aimerais mieux encore l'avoir défendu comme vous. »—Louis XIV lui conféra le titre de pair. —Un grand nombre d'officiers qui avaient servi sous ses ordres pendant le siége de Lille l'accompagnèrent au parlement le jour de sa réception.—« MM., leur dit le maréchal, toutes les graces que je reçois, tous les honneurs qu'on me rend, c'est à vous que je les dois, c'est à vous que je les renvoie, c'est vous qu'on récompense, et je ne dois me louer que d'avoir été à la tête de tant de braves gens. » Rien n'aurait manqué à la gloire du maréchal Boufflers s'il n'eût combattu que les ennemis de la France, mais son nom se rattache aux sanglantes expéditions contre les protestants.—Vauban est le seul de tous les généraux de l'époque qui ne se soit pas associé à ces déplorables proscriptions. Louvois, insatiable de pouvoir, ne voulant voir dans les autres ministres que des

premiers commis, avait réuni au département de la guerre celui *des conversions*, et les armées devinrent les auxiliaires des missionnaires; les maréchaux, les lieutenants-généraux, transformés en théologiens armés, se mirent en campagne contre les populations protestantes de leur gouvernement. Les intendants et les évêques dirigeaient les expéditions, que l'histoire a flétries du nom de dragonnades. — Le maréchal de Bouflers fut chargé d'entreprendre la conversion des protestants de Metz. Soumis et timides, ils n'avaient pas donné le plus léger prétexte à la persécution. Mais, fidèle à ses instructions et aux ordres du ministre régnant, Bouflers se mit à la tête des dragons: cette arme était l'avant-garde obligée de l'armée des convertisseurs; tous les habitants, sans nulle exception, furent contraints d'aller à la messe; des places spéciales furent assignées aux protestants, afin que les curés pussent être témoins et censeurs de leur soumission à l'édit royal de révocation. La confession et la communion pascales furent ordonnées sous peine d'amende, et le maréchal mit toute la garnison à la disposition du clergé et de l'intendant pour faire exécuter les récalcitrants. Le jour de Noël, après avoir traqué tous les protestants dans les églises, il fit envahir leur domicile par des dragons; il avait recommandé la saisie et l'enlèvement de toutes les Bibles françaises, et en fit un grand auto-da-fé. La communion romaine fut exigée comme une preuve de conversion. Ceux qui refusaient furent condamnés aux galères, leurs femmes à la réclusion, et leurs enfants enlevés et renfermés dans les couvents, pour y être convertis. Les temples furent démolis. — Il est pénible de voir des guerriers distingués par leurs talents, leur bravoure éprouvée, et par d'éminents services rendus à leur pays, se faire les exécuteurs d'un édit fanatique, qui a été plus funeste à la France que les fléaux les plus désastreux. Le maréchal de Bouflers n'a pu agir que par conviction. Aucun motif d'intérêt ou d'ambition n'avait pu lui inspirer le rôle ignoble et barbare de *convertisseur*. Les autres maréchaux gouverneurs de province n'avaient pas comme lui une grande réputation d'honneur et de gloire à sacrifier aux caprices, à l'intolérance d'un jésuite ou d'une favorite. Le vieux guerrier était dévot, disent les historiens contemporains: ce mot explique tout ce que ses persécutions contre les protestants ont d'inconcevable. Ce motif peut être une vérité, mais non pas une excuse. — Madame de Maintenon s'empressa d'annoncer sa mort au maréchal de Noailles: « Vous avez perdu, lui dit-elle, un bon ami, mon cher duc, en perdant M. le maréchal de Bouflers, qui mourut hier, ici (le 21 août 1711). Il allait se reposer à Bouflers, et j'avais peine à croire qu'il en revînt, car il était bien affaibli; son grand courage le soutenait; en lui le cœur est mort le dernier... Chacun se vante d'être affligé... on lui donne mille louanges. Que l'on est faux dans ce pays, même en disant la vérité! » — Elle connaissait bien les courtisans: ils ne voient dans la disgrace ou la mort d'un grand dignitaire que la vacance d'un grand emploi qu'ils convoitent.

D—Y.

BOUFLERS (La comtesse de), née Saujon. Devenue veuve, elle vécut dans la plus grande intimité avec le prince de Conti, qui, en sa qualité de grand-prieur de l'ordre de Malte en France, occupait le vaste palais du Temple: madame de Bouflers en faisait les honneurs. Elle conserva long-temps l'espoir d'épouser le prince. Madame du Deffand, qui haïssait tous ceux qui n'étaient pas ennemis de J.-J. Rousseau, ne laissait échapper aucune occasion de verser le ridicule sur madame de Bouflers et sur la famille des Luxembourg et des Biron. C'était toujours avec une dédaigneuse fatuité qu'elle s'exprimait sur tout ce qui tenait par le sang ou par ses affections à la comtesse de Bouflers, qu'elle n'appelait jamais autrement que l'*Idole du Temple*, et le plus souvent l'*Idole* tout court. Pour elle, la duchesse maréchale de Luxembourg était tout bonnement la maréchale. Le

brillant Lauzun-Biron et la jeune Amélie de Boufflers, belle-fille de la comtesse, n'étaient que le petit et la petite Lauzun; et cependant elle se faisait inviter à toutes leurs soirées, elle était de toutes leurs fêtes. Madame de Boufflers était sa *bête noire*; elle citait l'*Idole* à tout propos dans sa volumineuse correspondance. Horace Walpole était pour elle l'homme-modèle. Elle était aveugle depuis onze ans lorsqu'elle connut pour la première fois ce fameux ministre britannique, qui avait érigé la corruption politique en système, et qui se vantait hautement d'avoir dans son portefeuille le tarif de toutes les consciences des deux chambres du parlement. H. Walpole écrivant sous la dictée et sous l'influence des préventions de madame du Deffand, a fait de madame la comtesse de Boufflers, qu'il ne connaissait point, un portrait hideux de cynisme et de méchanceté, « Madame de Boufflers, qui a été en Angleterre, est une savante, maîtresse du prince de Conti, dont elle désire beaucoup de devenir la femme. Elle est un composé de deux femmes, celle d'en haut et celle d'en bas. Il est inutile de dire que celle d'en bas est galante et forme encore des prétentions. Celle d'en haut est également fort sensible et possède une éloquence mesurée, qui est juste et qui plaît, mais tout est gâté par une prétention continuelle d'obtenir des louanges. On dirait qu'elle est toujours posée pour faire tirer son portrait par son biographe. » Madame de Boufflers fit en effet deux voyages en Angleterre; elle y accompagna en 1789 Amélie de Boufflers sa belle-fille, épouse de Lauzun-Biron, une des plus jolies femmes, et la meilleure harpiste de la cour de France. — Deux hommes se partageaient le cœur de madame de Boufflers, le prince de Conti et J.-J. Rousseau, et si ses rapports avec le prince étaient aussi innocents que ceux qu'elle eut avec le philosophe, l'épithète de maîtresse que lui donna H.-Walpole n'est qu'une calomnie gratuite. Une femme telle que l'ont dépeinte madame du Deffand et Horace Walpole n'aurait pas été l'amie de J.-J. Rousseau, et Rousseau, qui, dans ses *Confessions*, a montré à nu ses plus intimes liaisons, ses plus secrets sentiments; qui, dans ses révélations plus qu'indiscrètes, a bravé toutes les convenances, ne s'exprime qu'en termes honorables sur madame de Boufflers. Leur correspondance a duré plus de seize ans. C'était toujours l'expression chaste et franche d'une sincère et pure amitié. L'attachement de madame de Boufflers était souvent mis à de rudes épreuves; si elle n'a pas réussi à guérir son ami de sa misanthropie, c'est que le mal était incurable. Elle ne pouvait supporter tout ce qui pouvait exciter ses accès. Un jour qu'elle le voyait prêt à s'emporter et à répondre sérieusement à d'absurdes sophistes, elle ne put se contenir et lui cria tout haut : « Tais-toi Jean-Jacques, ils ne peuvent te comprendre! » Rousseau était souvent injuste pour les autres, et toujours pour lui-même : cette méfiance ombrageuse qui a empoisonné tous les instants de sa vie était moins un défaut qu'une maladie. Il fallait le supporter tel que l'avait fait la nature ou le fuir. Tout lui était suspect, jusqu'aux prévisions de l'amitié. Madame de Boufflers venait de tenter un dernier effort pour le réconcilier avec Hume. « Les liens de l'amitié, lui écrivait-elle (1760), sont respectables, même après qu'ils sont rompus, et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. » La réponse ne se fit pas long-temps attendre. « Cela est vrai, madame; mais cela suppose que ces liens ont existé : malheureusement ils ont existé de ma part, mais le parti que j'ai pris de gémir tout bas et de me taire est-il l'effet du respect que je me dois? Ces mots, *les seules apparences*, etc. (*Vide sup.*) Voilà, madame, la plus étonnante maxime dont j'aie jamais entendu parler. Comment! sitôt qu'un homme prend en public le masque de l'amitié pour me nuire plus à son aise, sans même daigner se cacher de moi, sitôt qu'il me baise en m'assassinant, je dois n'oser plus me défendre ni parer ses coups, ni m'en plaindre, pas même à

lui... Je ne veux pas me justifier, parce que je n'ai pas besoin de justification; je ne veux pas que l'on m'excuse, parce que cela est au-dessous de moi; je souhaiterais seulement que dans l'abîme de malheur où je suis plongé, les personnes que j'honore m'écrivissent des lettres moins accablantes, afin que j'eusse au moins la consolation de conserver pour elles tous les sentiments qu'elles m'ont inspirés. » Ailleurs, J.-J. la rudoie, lui reproche comme un affront un cadeau de gibier qu'elle lui a envoyé au nom du prince de Conti. Jean-Jacques l'a devinée, et lui reproche cette attention comme un outrage réfléchi. Toute autre se serait affranchie de ces gronderies incessantes et toujours mal fondées : madame de Boufflers ne se décourageait point et resta fidèle à l'amitié malheureuse.—La calomnie aurait dû respecter son attachement pour le prince de Conti, qu'elle n'abandonna jamais, et qui mourut près d'elle. Aucun motif d'intérêt ne l'avait si long-temps fixée près de lui : elle seule lui restait. Les princes d'Orléans et de Condé, et la famille royale même, ne témoignèrent ni douleur ni regret. Le prince n'avait conservé avec la cour que des rapports de convenance. Sans ambition personnelle, il avait préféré à une vie toute d'intrigues et d'hypocrisie la retraite paisible qu'il s'était choisie et la société des artistes, des philosophes, des hommes de lettres et de femmes aimables et spirituelles que lui avait faite madame de Boufflers. Elle eût désiré que le prince s'isolât moins de la cour, pour utiliser son crédit, non dans son intérêt personnel, mais en faveur de ses amis.—A cette époque, où tout était donné à la faveur, elle éprouvait le besoin d'appeler l'attention des hommes du pouvoir sur le mérite réel et modeste, plus jaloux de mériter que d'obtenir. Elle aimait à se produire, et la considération telle qu'elle la comprenait était une sorte de monomanie. Mademoiselle Lespinasse, si vraie, si consciencieuse, si indulgente même à l'égard de ceux qu'elle avait le droit de haïr, s'exprime ainsi dans sa cent-trente-quatrième lettre (IIe vol. page 174) : « Quelqu'un qui connaît beaucoup madame de Boufflers me disait hier : Elle s'est faite victime de la considération, et, à force de courir après elle, elle en perd. Je parie, me disait cet homme, qu'elle fera l'impossible pour se trouver, non pas au dîner des rois, comme Candide à Venise, mais au dîner des ministres à Montigni. » Il me disait cela comme une conjecture, et ce matin j'ai reçu de lui ces deux lignes : « Me croirez-vous sur les gens que je connais? vous vous moquiez de moi hier, eh bien! elle est partie ce matin, et elle va tomber au milieu de gens qui sont à peine ses connaissances. Vanité des vanités! » Le motif de cette course à Montigni était honorable. Madame de Boufflers ne l'avait entrepris que dans l'intérêt du comte de Guibert, l'un des hommes les plus distingués de l'époque par ses qualités personnelles et par une rare réunion de talents. Littérateur distingué et habile homme d'état, il était l'ami de Turgot et de Malesherbes. Il n'avait nul besoin de la recommandation de madame de Boufflers, mais on ne saurait la blâmer de sa démarche : l'intention était bonne et elle l'absout. La mort du prince de Conti la rendit à elle-même; elle se retira à Auteuil et se voua tout entière à sa belle-fille, madame de Lauzun, qu'un hymen malheureux avait condamnée à tous les genres d'infortunes, et dont la fin fut déplorable. Le nom de madame la comtesse de Boufflers se mêle à tous les noms célèbres ou fameux de son époque. Mademoiselle Lespinasse l'a peinte telle qu'elle était. Madame du Deffand ne l'a vue qu'à travers le prisme de la prévention et de la haine. Le premier portrait est le seul ressemblant. Les lettres-modèles de mademoiselle de Lespinasse, la correspondance de J.-J. Rousseau ne laissent rien à désirer sur le caractère et les principales circonstances de la vie de madame la comtesse de Boufflers. A son retour d'un second voyage en Angleterre, elle avait été arrêtée et resta prisonnière à la Concierge-

rie. Elle n'obtint sa liberté qu'après l'évènement du 9 thermidor. (*V. Mémoires* de *Morellet*, IIe vol., pag. 31.) D—Y.

BOUFLERS (STANISLAS, marquis de, plus connu sous le titre de *chevalier de*), né en 1737, est mort en 1815. Abbé, chevalier de Malte, capitaine de hussards, gouverneur du Sénégal, membre des états généraux, de l'académie française et de celle de Berlin, philosophe, prosateur et poète : que reste-t-il d'une vie qui aurait dû être si bien remplie? un conte en prose maniérée, quelques pièces de vers dont on n'osera pas citer le titre devant des femmes. Dans un siècle comtempteur, qui n'a respecté aucune des célébrités passées, il doit être permis de réduire à sa juste valeur une réputation véritablement usurpée, et que des circonstances particulières ont pu seules maintenir trop long-temps au dessus du néant.—Possesseur d'un nom illustre, fils d'une femme célèbre par les flatteries de Voltaire, jeté dans le grand monde, Bouflers, revêtu de l'habit ecclésiastique, poussa l'irreligion et le libertinage d'esprit jusqu'au cynisme; quoiqu'assuré de l'impunité, il trouva une sorte de gloire à braver les convenances, et une fois sa vanité satisfaite par le titre bien acquis d'esprit fort, il secoua toute entrave sous l'épaulette, qu'il ne porta jamais qu'à la parade, et il se livra au dévergondage du mauvais goût d'un homme de cour. Quolibets, jeux de mots, calembourgs, lui servirent à gazer des gravelures ou des impiétés, qui, admises et répétées avec applaudissement dans la haute société, peuvent aujourd'hui nous donner une idée du ton qui y régnait avant 1789. C'était comme une moquerie perpétuelle et sans pudeur de tout et de soi-même. Je ne sais si c'est ce sentiment qui le porta à traduire en prose l'*Hippolyte* de Senèque ; mais la lecture de cette pièce ne peut que confirmer ce soupçon. Plus tard, soit que le chevalier de Bouflers craignît que des bluettes érotiques ne pussent expliquer son admission dans plusieurs académies, soit que son esprit fût devenu plus sérieux, il composa un gros volume in-8° sur le *Libre Arbitre*, où l'on reconnaît encore à travers la gravité du sujet le style antithétique de l'auteur. Il serait facile de motiver la sévérité de ce jugement par des citations, s'il était possible d'extraire des ouvrages du chevalier de Bouflers des passages qui ne fussent ou obscènes ou impies. V.—L.

BOUFFON et BOUFFONNERIE. Nous avons dit à l'article BATELEUR que ce nom venait de *buffo* (crapaud), ou de *bouffir*, *enfler*, parce que l'acteur chargé de faire rire paraissait sur la scène les joues enflées pour recevoir des soufflets. On donne à ce nom une autre étymologie. On raconte qu'un sacrificateur grec, nommé *Buphon*, après avoir immolé un bœuf sur l'autel de Jupiter Polieus, dans l'Attique, s'enfuit sans motif et si vite qu'on ne put l'arrêter. Les divers instruments, du sacrifice, qu'il avait laissés, furent mis entre les mains des juges, qui déclarèrent la hache criminelle et acquittèrent les autres. Le sacrifice eut lieu de la même manière les années suivantes. Le sacrificateur s'enfuyait, et la hache était condamnée. Comme l'arrêt n'était pas moins burlesque que la cérémonie, on a depuis appelé *bouffonnerie* toutes les farces et momeries ridicules. (Cœlius Rodiginus.) On pourrait comparer à celle que nous venons de raconter la *fête des ânes* (*voyez* l'article au mot ANE), qui se célébrait à Paris, dans le XIIe siècle. Le prêtre, au lieu de dire *ite missa est*, à la fin de la messe, imitait le braire des ânes, en criant trois fois *hi han*, et les assistants faisaient *chorus*. Malgré les défenses et les excommunications d'un évêque de Paris, cette inconvenante bouffonnerie se maintint encore plus de 200 ans. La plupart des cérémonies et des intermèdes de la fameuse procession de la Fête-Dieu à Aix, ses *diables*, ses *rascasseros*, ses *chivaoux frux*, ses *tirassours*, etc., n'étaient que des indécentes boufonneries. On peut ranger dans la même classe divers personnages de la procession de Perpignan, et la compagnie de la *mère-folle* à Dijon, et

le culte de saint Guignolet, en Basse-Bretagne, et les mascarades de moines et de pénitents dans presque toute la chrétienté, etc. Quant aux courses et aux sanglantes espiègleries de la Tarasque, prétendu monstre dompté à Tarascon par sainte Marthe, ce n'était qu'une barbare bouffonnerie. Il semble que dans ces siècles d'ignorance et de grossièreté, la religion, pour séduire les peuples, s'était crue obligée de monter sur les tréteaux; elle y monta, littéralement parlant, et on la vit se mêler aux plates bouffonneries dont se composaient ces pieux et ridicules *mystères* qui ont été le berceau de notre théâtre. La bouffonnerie fit de plus grands progrès en Italie qu'en France, tant en raison des localités et du climat que de l'esprit et du caractère national. Naturellement gesticulateurs et grimaciers, les Italiens excellèrent de bonne heure dans la bouffonnerie, dans le talent de faire rire, et c'est de leur pays que sont venus les premiers et les meilleurs bouffons, comme on l'a vu ci-dessus dans l'article BOUFFES. —La scène française adopta aussi les personnages bouffons, qui conservèrent long-temps leur nom et leur costume italien. Arlequin, Scapin, Pasquin, Mascarille, Sganarelle, Crispin, ont diverti long-temps nos aïeux, et nous faisaient rire nous-mêmes lorsque la mode de rire n'avait pas encore été remplacée par celle du cauchemar, lorsqu'on préférait les bouffonneries innocentes au spectacle des viols, des assassinats et des échafauds. — Les rois voulurent aussi avoir des bouffons, et ils eurent raison. Fatigués d'une vaine et gênante représentation, d'une grave et ennuyeuse étiquette; excédés d'avoir eu toute la journée devant eux les figures froides, compassées et insignifiantes de leurs serviles courtisans, d'entendre toujours les mêmes compliments, les mêmes adulations, et par conséquent les mêmes mensonges, il fallait bien qu'ils eussent quelqu'un auprès de leur auguste personne pour les dérider, les égayer, leur dire de fortes vérités sous le voile de la plaisanterie, pour leur faire oublier enfin le triste et monotone métier de roi. Ils eurent donc des fous, des bouffons. La liste en serait longue et pourtant incomplète; nous nous bornerons à citer Triboulet, sous Louis XII et François Ier; Roquelaure, sous Louis XIV, et Musson sous Louis XV; Musson, qui, couché dans un cabinet près de son maître, était souvent réveillé la nuit par le monarque morose, qui lui criait: *Musson, fais-moi rire!* Le malheureux Louis XVI ne paraît pas avoir eu de bouffon en titre: il en aurait eu grand besoin pour le réjouir, lui faire entendre la voix du peuple, et le prémunir contre de funestes conseils. Napoléon n'aimait pas les bouffons: aussi les flatteurs l'ont perdu. Charles X, qui les aimait dans sa jeunesse, a préféré, sur ses vieux jours, les prêtres aux bouffons, et la fin de son règne n'a rien eu de plaisant. — La littérature française ne pouvait manquer d'avoir ses bouffons, tant en prose qu'en vers. Mais les plus célèbres le furent d'inspiration, et conservèrent leur indépendance. On peut citer Rabelais, Scarron, Cyrano de Bergerac, Piron et Vadé. D'autres, moins heureux, en firent une sorte de profession, et la gêne du travail perce dans leurs écrits:

> Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant,
> Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

On sait que le premier vers est ironique; mais le second ne l'était pas: la postérité en a jugé autrement que Boileau. Les grossières bouffonneries que Turlupin, Raimond Poisson et d'autres auteurs avaient introduites sur le Théâtre-Français, en ayant été bannies lorsqu'il se fut épuré, elles trouvèrent un champ plus libre et plus vaste à l'ancienne Comédie-Italienne, puis à l'Opéra-Comique, et plus tard aux autres spectacles forains. Nous ne passerons pas en revue les divers auteurs qui ont travaillé pour ces théâtres, parce qu'il en est plusieurs, tels que Regnard et Dufresny, Lesage, Piron, Panard, Marivaux, Sedaine, etc., pour qui les bouffonneries ne furent que des concessions faites au genre de ces spectacles et au goût du public qui les fré-

quentait. Il n'en fut pas de même dans les ouvrages de Taconnet, de Dorvigni, dans plusieurs de ceux de Guillemain, dans quelques pièces que Collé fit jouer en société, etc. Des bouffonneries plus ou moins triviales, plus ou mois indécentes, font la base de ces ouvrages et de bien d'autres donnés depuis sur des théâtres plus modernes, par divers auteurs morts ou vivants. Ces pièces ont dû principalement leur succès à des acteurs, les uns décédés ou retirés de la carrière dramatique, les autres applaudis encore sur différents théâtres, et qui tous ont été ou sont de véritables bouffons : Taconnet, qui jouait dans ses propres ouvrages et dans ceux des autres, Volange, Mayeur-de Saint-Paul, Beaulieu, Ribié, Talon, Corse, Brunet, Tiercelin, Pothier, Odry, Vernet, Arnal, etc. Nous demandons pardon à ceux que nous avons pu oublier sur cette liste, où nous aurions pu joindre Baptiste cadet, quoiqu'il fût sociétaire du Théâtre-Français. De la cour et du théâtre la bouffonnerie se glissa partout ; elle pénétra jusque dans la chaire évangélique : combien n'a-t-on pas vu de curés de village, de capucins, de missionnaires, débiter dans leurs sermons les platitudes les plus triviales et quelquefois les plus indécentes! C'étaient de vrais bouffons, qui auraient fait rire s'ils n'eussent fait pitié. — Mais c'est dans la société que les bouffons ont surtout étendu et perpétué leur empire : nous ne parlerons pas des hommes qui, joignant le goût à l'esprit, se sont fait une réputation par leurs reparties et leurs bons mots, tels que *Piron*, *Chamfort*, *Rivarol*, etc.; mais combien n'ont-ils pas eu de froids et d'ennuyeux imitateurs! Entre autres, ce marquis de *Bièvre*, qui a inventé ou ressuscité les calembourgs, qui, ne se bornant pas à les débiter dans le monde, en a farci sa mauvaise tragi-comédie en vers, intitulée *Vercingétorix*. Il a été le chef d'une école qui cependant commence à disparaître. — De tous les bouffons, les plus insupportables, ce sont les bouffons de société, soit qu'ils exercent gratuitement le métier d'amuser une assemblée, soit qu'ils en fassent un objet de spéculation. Ces bouffons sont presque toujours des hommes sans opinion, sans caractère, sans dignité, et leur profession est inséparable des rôles honteux de complaisants, de flatteurs et de parasites. Invités dans certaines maisons lorsqu'il y a nombreuse réunion, ils ont leur couvert mis dans quelques autres. Avant d'entrer, ils ont eu soin de composer leur visage et leur physionomie, de préparer leur thème, de s'arranger pour trouver les occasions de placer à propos les anecdotes, les facéties, les quolibets, les calembourgs et les impromptus qu'ils ont faits à loisir ou qu'ils ont retenus et appris par cœur.

Le ciel a créé pour les sots
Les méchants diseurs de bons mots.

Aussi, ces prétendus plaisants n'amusent-ils guère que les étrangers et les provinciaux, et tout au plus les convives qui les entendent pour la première fois; car si on les a déjà rencontrés ailleurs, on s'aperçoit aisément qu'ils se répètent et qu'ils sont *bien vite au bout de leur latin*. Ces gens-là ont toujours la figure épanouie, l'air riant, l'organe doux et sonore, l'élocution facile. Les yeux fixés sur leurs Amphitryons, ils approuvent tout, ils applaudissent tout, en attendant le signal de commencer ou de reprendre leurs exercices. On doit déplorer que des hommes de lettres, en trop grand nombre, abjurant leur noble indépendance, se soient avilis en jouant ainsi le double rôle de bouffon et de parasite. — A *Paris*, où les grands repas, les sociétés nombreuses, se composent souvent de personnes qui ne se sont jamais vues, entre lesquelles il y a peu ou point de contact, et qui, se communiquant réciproquement leur froideur et leur ennui, les répandent dans le salon où ils se trouvent réunis, l'usage s'était introduit chez les grands seigneurs et les fermiers-généraux, il y a une cinquantaine d'années, et depuis dans les maisons des parvenus et des fournisseurs, d'avoir des bouffons à gages pour divertir la compagnie. On peut citer ici ces hommes-là, sans conséquence, puisque

plusieurs se sont donnés en spectacle, et qu'ils sont tous morts. D'abord, le peintre *Musson*, leur doyen, dont nous avons parlé : c'était le plus spirituel de tous ; puis *Boyé*, dit *des Chats*, parce que la spécialité de son talent était d'imiter parfaitement le langage de ces animaux ; *Thouzé*, *Buttet*, *Thiémet*, *Grasset-Saint-Sauveur*, *Fitz-James*, etc. Ils étaient presque tous mimes, mystificateurs et ventriloques. L'un imitait le bruit d'une mouche qui vole et bourdonne, d'un pot qui se casse, d'une clé qui tombe, d'une porte qui se ferme, le cliquet d'un moulin, le claquement d'un fouet; l'autre, les cris de divers animaux, les voix de plusieurs personnages, filles, femmes, enfants et vieillards, les accents allemand, anglais, italien, gascon, etc.; un troisième savait à volonté pleurer, rire, sangloter, éternuer, tousser; un quatrième avait l'art de décomposer ses traits et de contrefaire les figures de tous les âges, la maigreur, l'embonpoint, l'expression de toutes les physionomies; d'autres faisaient l'ivrogne, le sourd, l'aveugle, le goutteux, le moribond, et imitaient les discussions d'une assemblée tumultueuse, d'un comité révolutionnaire, une procession, un enterrement, etc. Nous parlerons de cette classe de bouffons avec plus de détail aux articles MIMES, MYSTIFICATEURS, VENTRILOQUES.—C'est des provinces méridionales de la France, du Languedoc, de la Provence et surtout de la Gascogne, que viennent encore les bouffons qui, de temps à autre, surgissent dans les sociétés, où quelquefois ils servent aussi de plastrons. —Dans les villes de province, et à Paris dans la petite bourgeoisie, il n'y a guère de société ou de coterie qui n'ait son bouffon spécial et privilégié : c'est ordinairement un neveu, un petit cousin, un ami, un voisin de la maison. Il se met fort à l'aise; il se croit tout permis; il persifle, il plaisante à tort et à travers ; et Dieu sait de quel genre sont ses plaisanteries! Plats calembourgs, contes saugrenus, grimaces, travestissements, gestes familiers et indécents, tout est de son ressort, et il va toujours jusqu'à la bêtise ou à l'impertinence.—Le titre de bouffon tient lieu de mérite à bien des gens, mais, au total, s'il se rencontre dans le monde quelques excellents bouffons, il y en a un bien plus grand nombre de froids, de niais, d'ennuyeux et d'insipides. — On dit d'un homme qui aime à faire rire qu'il *fait le bouffon*. *Servir de bouffon* signifie servir de risée, être un sujet de moquerie : c'est un affront qu'on ne saurait tolérer. Tout homme qui se voit baffoué dans une société doit se retirer aussitôt. S'il ne s'aperçoit pas qu'on le berne, c'est un sot; s'il s'en aperçoit et qu'il reste, c'est un homme sans honneur. J'ai connu un certain receveur-général qui, depuis, a subi une condamnation infamante : c'était un parvenu grossier, ignorant et ridicule. Un jour, au spectacle, un directeur des droits-réunis prend mon homme sous le menton et lui tourne la figure en tout sens, pour me la montrer, en disant : « Avez-vous jamais vu, monsieur, un visage aussi laid, aussi ignoble, aussi bête que celui-là ? » L'imbécille, au lieu de se fâcher, fit un gros éclat de rire. Il dut bien voir qu'il servait de bouffon; mais l'amour de l'argent lui faisait endurer tous les affronts : car sa stupidité ne l'empêchait pas d'être un fripon. — Le mot bouffon s'emploie adjectivement : on dit *conte bouffon*, *personnage bouffon*, *mine bouffonne*, *humeur bouffonne*. De ce mot se sont formés le substantif *bouffonnerie*, action et propos pour exciter le rire, et le verbe *bouffonner*, qui signifie faire des plaisanteries et des charges triviales, et qui se prend toujours en mauvaise part, à moins qu'on ne l'adoucisse par quelque modification. H. AUDIFFRET.

BOUGAINVILLE (LOUIS-ANTOINE DE). Presque toutes les nations maritimes de l'Europe pouvaient se vanter d'avoir donné naissance à des navigateurs dont les découvertes étaient utiles à la fois aux sciences, au commerce et à la civilisation de l'univers. La moitié du XVIIIe siècle était déjà écoulée que la France ne comptait encore aucun nom célèbre par ses voyages dans le Nouveau-Monde, et

cependant plusieurs aventuriers français avaient fait le tour du globe, mais aucun d'eux n'avait été guidé par le désir de servir la société tout entière. Bougainville se présenta enfin pour relever sa patrie de l'état d'infériorité où elle était à cet égard, et, en 1766, il proposa de diriger une expédition scientifique à la recherche de mondes nouveaux. Il n'était pas marin. Dans sa jeunesse, il avait abandonné l'étude du droit pour se livrer aux mathématiques, qu'il aimait, et il avait embrassé la carrière militaire. Il servit d'abord comme secrétaire d'ambassade à Londres, ensuite comme aide-de-camp du maréchal de Montcalm. Il passa au Canada, où il acquit la réputation de brave officier; et, à la paix de 1762, ses services furent récompensés par le grade de colonel et le don de deux pièces de canon. Dès l'année 1752, il avait publié un *Traité du calcul intégral*, qui l'avait fait connaître parmi les savants; mais c'est le voyage qu'il fit autour du globe pendant les années 1766, 1767, 1768 et 1769, et l'excellente relation qu'il en donna, qui ont rendu son nom illustre. La géographie du Nouveau-Monde était alors un tissu d'erreurs; l'immense océan Pacifique n'avait encore été traversé que par un petit nombre de navires, et les premiers navigateurs avaient fait des récits fabuleux sur les terres qu'ils avaient découvertes; quelques-uns plaçaient des îles, de grandes terres, des continents là où la mer seule couvre le globe; on devait être continuellement en garde contre les rapports précédents pour en corriger les fautes. Certes, il ne fallait pas être animé d'une résolution médiocre pour braver les mortelles inquiétudes d'une navigation dans des mers inconnues, où l'on était menacé de toutes parts de la rencontre inopinée de terres et d'écueils, surtout pendant les longues nuits de la zone Torride : c'était à tâtons qu'il fallait cheminer sans cesse; on tremblait toute la nuit si le soir l'horizon nuageux avait semblé annoncer le voisinage de quelque terre; et la disette d'eau et le défaut de vivres auxquels on était alors exposé dans l'état peu avancé de la marine étaient encore de nouvelles causes d'alarme. Sans doute on doit de la reconnaissance à l'homme qui, dans le but d'être utile à son pays, brava tous ces dangers.—La relation de son voyage fut accueillie avec une sorte d'enthousiasme; elle fut traduite dans presque toutes les langues : le mérite transcendant de cet ouvrage et les circonstances dans lesquelles il parut devaient en effet lui assurer ce succès. Tous les esprits étaient alors tournés vers ces pays inconnus qui jusque là semblaient encore un peu imaginaires. Bougainville en rapportait des détails neufs, précis, curieux, et il les présentait d'une manière claire, avec l'accent de la vérité, et un style qui charmait. A chaque instant on est frappé du tact particulier qu'il avait pour l'observation. Dès qu'il arrive dans un pays, il l'envisage sous tous les aspects : le climat, le sol, ses productions, ses habitants, le caractère de la société, tout est peint avec tant de vérité, en traits si saillants, qu'on s'en fait sur-le-champ une représentation vivante. Aujourd'hui même nous lisons avec instruction et un plaisir nouveau les descriptions des pays qu'il a parcourus; alors chacune de ses paroles était un éclair au milieu des ténèbres. — Il fit la géographie du détroit de Magellan aussi exactement que le lui permirent les moyens astronomiques qu'il avait à sa disposition; il découvrit Otaïti; et les détails qu'il donne sur cette île sont du plus haut intérêt. Nous ne ferons pas l'énumération de toutes les terres qu'il découvrit ou visita, nous dirons seulement qu'il traversa les nombreux archipels de la mer du Sud, qu'il jeta une grande lumière sur cette partie de la géographie, et qu'il rapporta de toutes ces contrées des documents précieux pour les sciences.—En 1770, il fut nommé chef d'escadre et maréchal-de-camp des armées de terre. En 1790, appelé à commander l'armée navale à Brest, il fit de vains efforts pour rétablir l'ordre au milieu de

l'agitation extrême qui régnait alors dans tous les esprits : le peu de succès qu'il obtint le détermina à prendre sa retraite, après 40 ans de service. L'empereur le fit asseoir au banc des sénateurs, et l'institut le compta parmi ses membres. L'année 1811 termina sa longue carrière : il était né à Paris en 1729. T. P.

BOUGE, que Ducange dérive de *bugia*, qui a été employé pour dire une maison fort petite, et que d'autres font venir de l'allemand *bogen*, signifie, dans son acception la plus ordinaire, une petite pièce, ou un petit cabinet, dans lequel il n'y a place que pour un lit; il s'entend enfin généralement d'un réduit pauvre, obscur et modeste, ou malpropre. (*Voy.* Bauge.) — On donne encore ce nom à ces petits cabinets, ordinairement au nombre de deux, placés de chaque côté des cheminées, et qui servant à resserrer différents objets usuels. — Bouge, en termes de tonnelier, désigne le milieu d'une fûtaille, dans sa partie la plus bombée, *umbo*. Un tonneau, une barrique, ne sauraient avoir trop de bouge; un vaisseau bien *bougié* ne porte que sur quelques points, et un enfant peut alors le rouler aisément; mais si, au contraire, il touche la terre sur une surface de deux pieds, on conçoit que la résistance est en raison de cette surface, et qu'il faut alors une force triple et quadruple pour le faire mouvoir. Un second avantage qui résulte d'un *bouge* renforcé est la solidité du vaisseau : les douves joignent alors beaucoup mieux. Un troisième avantage, et le plus important sans doute, c'est qu'il y a moins de déperdition de la liqueur par l'évaporation dans un tonneau bien bougié. Tout le monde sait en effet que l'évaporation s'opère par les surfaces, lorsque le vin, par suite d'une fermentation insensible, dépose ses parties les plus grossières, en augmentant par conséquent le vide. Prenons pour exemple un tonneau de quatre pieds de longueur avec un pouce de bouge : il est clair que s'il manque un demi-pouce de vin du centre au bouchon, il y aura plus de trois pieds de surface vide sur la longueur, et sa largeur sera proportionnée; mais si ce même vaisseau a trois pouces de bouge de chaque côté, le vide ne s'étendra pas à un pied.—En termes de charpenterie, la *bouge* est une pièce de bois qui a du bombement; en termes de charronage, c'est la partie la plus élevée du moyeu d'une roue; en termes de potier d'étain, c'est le demi-cercle qui règne autour du fond de l'assiette, ou la partie qui sépare celui-ci de l'arête; en termes de marine, on appelle ainsi la rondeur des baux et des tillacs d'un navire. — *Bouge* est encore le nom qu'on donne sur les côtes de Guinée et dans quelques lieux de l'Afrique avancés dans les terres, à cette espèce de coquillage blanc qui vient des îles Maldives, et qu'on nomme *coris* aux Indes orientales, où ils servent de monnaie. Une espèce de mauvaise poire, qui se mange au mois d'octobre, porte aussi ce nom, ainsi qu'une espèce d'étamine fine, blanche et claire, dont les religieux faisaient surtout usage. Enfin, Villon s'est servi du mot de *bouges* dans le sens de haut-de-chausses, et Pasquier témoigne, dans ses *Recherches*, qu'on l'a employé aussi autrefois, ainsi que celui de *bougette*, dans le sens de petit sac, poche ou bourse, dérivé de *bulga*. On disait alors d'un homme qui avait fait un gros gain, *qu'il avait bien rempli ses bouges*.

BOUGIE (*arts économiques*). Si l'on en croit Barbazan, ce mot n'est usité en France que depuis le xviie siècle. En 1599, on désignait encore la bougie sous le nom de *chandelle de cire*. Celui de *bougie*, qui a été adopté depuis, est venu de la ville de même nom, située sur la côte d'Afrique, d'où l'on tirait autrefois beaucoup de cire, et où elle était si commune que les habitants ne connaissaient, dit-on, d'autre éclairage que celui des chandelles qu'ils en fabriquaient. —Il y a deux sortes principales de bougies : la *bougie filée* et la *bougie de table*. La bougie filée est très mince, et consiste en une mèche revêtue d'une légère couche de cire; on la roule sur elle-même.—Une troisième espèce de bougie

est celle dont nous parlerons plus loin, sous le nom de *chandelles revêtues de cire*. — Quand le filage du coton en général n'avait lieu qu'à la main, la fabrication de la *bougie filée* offrait beaucoup de difficulté et d'irrégularité, car l'inégalité du fil ne permettait guère que la mèche conservât la même grosseur sur toute sa longueur. Cette difficulté, alors insurmontable, a disparu depuis que les mécaniques ont été appliquées à la filature. — On se sert ordinairement de la bougie filée pour s'éclairer en rentrant chez soi ou lorsqu'on descend dans les lieux bas et obscurs pendant le jour: d'où est venu le nom de *rat-de-cave* donné au rouleau de cette bougie qu'on destine à cet usage.— La longueur de la bougie filée est pour ainsi dire indéterminée. On prend autant d'écheveaux qu'on veut donner de fils d'épaisseur à la mèche. On met ces écheveaux sur un dévidoir, et tous se dévident ensemble sur une bobine. On procède ensuite au *filage* de la bougie. Il se pratique sur une espèce de tour, composé de deux cylindres ou *tambours*, montés sur un pied en charpente, qui est suffisamment lourd pour qu'il ne bouge pas pendant le travail. Chaque tambour est traversé d'un axe portant une manivelle. Entre les deux tambours, et à égale distance de chacun, on place une forte table appelée *chaise*, surmontée d'une espèce de vase en cuivre étamé, dans le milieu duquel on met la cire dans un enfoncement qui sert comme de chandière; ce vase s'appelle le *péreau*. La mèche passe sous un crochet fixé au fond de ce vase, afin que cette mèche trempe constamment dans la cire fondue et qu'elle en reste recouverte. On place sous le *péreau* un réchaud plein de braise allumée; la cire entre en fusion, mais il faut veiller à ce que le feu ne soit jamais assez grand pour faire subir à la cire un commencement de décomposition qui la charbonne et la roussisse. Il y a une filière circulaire, percée de trous, qui vont toujours en augmentant graduellement de diamètre. Cette filière doit être maintenue très fixe et invariable dans sa position. Tout étant ainsi disposé, un ouvrier prend un des bouts de la mèche, l'imbibe de cire sur une longueur de 5 à 6 pouces, et la colle, pendant que cette cire est encore toute molle, sur l'un des tambours: elle s'y fige et s'y attache; alors il enroule en entier la mèche sur ce tambour; il passe ensuite l'autre extrémité dans le plus petit trou de la filière, où étant encore sans cire, elle peut entrer très facilement: l'ouvrier pose la filière entre les tenons du *péreau*, du côté du second tambour, de manière que le trou reste en bas; il engage la mèche sous le crochet et la tire à la main, jusqu'à ce qu'elle puisse atteindre au moins la partie supérieure de ce tambour. Comme la cire est encore molle, il la colle sur ce tambour, et l'y maintient jusqu'à ce qu'il ait achevé à peu près un tour de manivelle. Ensuite il ne tourne plus que lentement, afin de donner le temps à la cire de se figer, et il entretient toujours la cire dans le bassin du *péreau* à une hauteur telle que le crochet sous lequel passe la mèche ne reste jamais à découvert. Quand toute la mèche a été ainsi transportée sur le second tambour, il change la filière à l'autre bec du *péreau*, passe la bougie ébauchée dans le trou qui vient immédiatement après pour la grandeur du diamètre, et recommence sur le premier tambour la même opération qu'il a achevée sur le second, et ainsi successivement, d'un tambour à l'autre, et en passant d'un trou moins grand à un autre qui le soit davantage, jusqu'à ce que la bougie ainsi *filée* ait atteint la grosseur requise. Cette méthode est la même absolument pour toute bougie *filée*, pour la jaune comme pour la blanche. Quelquefois, pour économiser sur l'emploi de la cire blanchie, on forme d'abord la bougie filée sur cire jaune, et ce n'est que lors du passage au dernier trou de la filière qu'on substitue dans le bassin du *péreau* la cire blanche à la jaune.—Quant à la *bougie de table*, on en fait de deux sortes: l'une est la bougie *coulée* ou *moulée*, l'autre est la bou-

gie dite à la *cuillère*. 1° La bougie *moulée* se *coule* dans des moules de verre en général, et se fabrique absolument comme la chandelle. Les mèches sont en coton, un peu plus tordu que celui des chandelles. On commence par les cirer, pour les égaliser sur toute leur longueur, et ne laisser déborder aucun poil, qui, sans cette précaution, pénètrerait dans le corps de la bougie, et nuirait beaucoup à l'usage. — Le cirier se sert, pour couper toutes les mèches d'une longueur égale, de l'instrument appelé *coupoir* ou *taille-mèche*. Il est composé d'une forte table, dont le dessus est formé de deux pièces de bois, qui laissent entre elles une ouverture en forme de rainure, dans laquelle on met le fort tenon d'un plateau de bois, qui peut ainsi rouler dans toute l'étendue de la rainure, comme dans une coulisse, ainsi que la poupée d'un tour. Sur la pièce mobile s'élève une tige de fer ronde, et à l'autre bout de la rainure est une pièce fixe, sur laquelle est assujettie une lame de couteau, placée verticalement. C'est la distance qui se trouve entre la tige de fer mobile et la lame de couteau fixe qui détermine la longueur des mèches. On place dans une boîte ou sur un tamis, à côté du taille-mèche, les pelotons de coton; on rassemble tous les bouts des fils roulés dessus, on en entoure la tige de fer, on les ramène vers le couteau et l'on coupe. On jette ensuite la mèche coupée sur le côté de la table. — On a fait depuis peu, ou plutôt on a renouvelé la fabrication de bougies *diaphanes*, auxquelles les fabricants ont été chercher de grands noms tirés du grec, tels que *scléraphyte*, etc., etc. Ce n'est autre chose qu'un mélange de belle cire blanche et de blanc de baleine (*sperma-ceti*) épuré. A parties égales des deux ingrédients, la bougie est très belle et a le degré de diaphanéité convenable : il convient de faire le mélange à très petit feu, dans une bassine de cuivre fortement étamée. On y fait d'abord fondre le *sperma-ceti*, et on y projette ensuite la cire par petites parties : il faut remuer constamment le mélange avec une spatule. — On a beaucoup parlé aussi de l'introduction dans la bougie de table d'une certaine quantité de marrons d'Inde. Cette absurdité a passé avec bien d'autres; mais nous avons été vraiment étonné de voir ce procédé offert comme possible dans le *Dictionnaire technologique* de Thomine. L'auteur de l'article, en avertissant cependant qu'il ne garantit rien, conseille d'essayer un mélange de deux parties de marrons d'Inde, une partie d'huile d'olives, trois parties de blanc de baleine, et six parties de cire : les marrons figureraient donc dans la proportion d'un sixième de la masse. Or, nous pouvons assurer qu'un tel mélange serait peu combustible, et ne brûlerait qu'en se boursouflant et en répandant une épaisse fumée. Nous avons essayé l'emploi de l'amidon avec la cire, dans la proportion d'un quarantième seulement, et les inconvénients que nous venons de signaler se sont manifestés avec beaucoup d'intensité. Mais nous ne disons pas que l'eau dans laquelle on aurait fait bouillir des marrons d'Inde ne pût être utile dans la fabrication des bougies, car il est certain que ce procédé est mis en usage par quelques fabricants de chandelles, qui paraissent s'en bien trouver. —2° La bougie *à la cuillère* et les cierges se fabriquent de la même manière, et une même description pourra être commune aux deux fabrications. On se sert d'un fourneau en tôle, appelé *caque*, dans lequel on place une cassolette en fonte de fer remplie de braise. La *caque* est surmontée d'une bassine en cuivre solidement étamée, sur laquelle porte un rebord en fer blanc, muni d'un goulot, et une autre entaille qui permet l'entrée et la sortie libre des bougies. On place un cerceau suspendu par une corde à une hauteur convenable. Ce cerceau peut recevoir sur son pourtour jusqu'à 50 bougies ou cierges. Il faut que la suspension de ce cerceau soit faite à une hauteur telle que les bougies ou cierges ne touchent pas à la bassine de cuivre. On donne à ce simple appareil le nom de *ro-*

maine. Il faut aussi une cuillère d'une forme particulière, dont l'ouvrier se sert pour couler ses bougies. Enfin, il y a une plaque de fer percée de trous, qu'on place sur la cassolette qui est sous la bassine, afin de pouvoir, par ce moyen, modérer l'action de la chauffe à volonté. Tout étant ainsi disposé, l'ouvrier accroche les mèches au cerceau, après avoir placé au bas de chacune un *ferret* : c'est un petit tuyau de fer-blanc, dans lequel on introduit la tête d'une mèche de bougie, pour l'empêcher de prendre de la cire, ce qui la rendrait difficile à allumer. Alors, à l'aide de la cuillère de fer remplie de cire fondue, que l'ouvrier puise dans la bassine, il verse doucement cette cire le long des mèches, en commençant un peu au-dessous de leur extrémité supérieure, et les accroche ainsi l'une après l'autre au cerceau; de sorte que la cire coulant de haut en bas sur ces mèches, elles s'en recouvrent entièrement; le surplus de la cire retombe dans la bassine. Il faut arroser ainsi les mèches dix et même douze fois de suite, c'est-à-dire jusqu'à ce que les bougies aient le diamètre requis. Le premier arrosement ne fait que *tremper* ou imbiber la mèche; le second commence à la couvrir, et les autres achèvent successivement la bougie. Pour les cierges, auxquels on veut conserver la forme un peu conique, il faut avoir soin que les arrosements successifs se fassent toujours en commençant de plus bas en plus bas. Quand les cierges sont fort longs, il faut au cirier un gradin pour pouvoir s'élever et avoir du champ pour son opération. Les bougies ou les cierges ayant ainsi atteint la grosseur convenable, on les place encore chauds sous un lit de plumes ou des couvertures de laine épaisses, pour les tenir long-temps mous. On les retire l'un après l'autre pour les rouler sur une table longue et unie, à l'aide d'un *polissoir*. Quand les objets ont été ainsi roulés et polis, il reste à façonner la tête, à l'aide d'un couteau de bois, après quoi on les suspend sur le pourtour de cerceaux pour les laisser sécher et prendre de la dureté. — Les bougies peuvent être parfumées à volonté par l'addition d'une huile essentielle quelconque, en très petite quantité, dans la cire fondue. Elles reçoivent aussi les couleurs que la fantaisie peut désirer de leur donner. On se sert pour cela d'une teinture à l'esprit de vin, également introduite dans la cire en fusion. (*Voy.* l'article ÉCLAIRAGE.) — On trouve aujourd'hui dans le commerce, sous les noms de *fausse bougie*, *bougie économique*, etc., etc., des produits qu'on ne sait comment classer : ce sont des mélanges de graisses diverses, de suif et de cire. Selon que l'un des ingrédients prévaudra dans la composition, il paraîtra convenable de les appeler *chandelles* ou *bougies*. (*Voy.* CHANDELLE.) Mais il est un procédé nouvellement adopté avec plus de succès qu'aucun autre pour imiter la vraie bougie, et dont nous devons parler sous ce nom. Ce procédé consiste à mouler une chandelle recouverte d'une espèce d'étui de cire pure, qui lui donne toute l'apparence, la propreté et l'absence de mauvaise odeur dont jouit la bougie véritable, mais pas la durée. Quand le suif qu'on emploie dans cette fabrication est bien épuré, il brûle dans le bassin où il se trouve contenu par la croûte de cire qui le revêt, sans percer cette enveloppe, et, à la durée près du luminaire, il serait difficile de s'apercevoir de sa nature. Voici le procédé de cette fabrication : on peut y employer toute espèce de moule, comme pour la bougie véritable; mais ce sont ceux de verre qui réussissent le mieux, tout comme dans le moulage de celle-ci. Les bougies un peu fortes sont aussi celles qui viennent le mieux; et cela se conçoit, puisqu'une même quantité de cire fera, relativement à la masse de suif, une croûte d'autant plus épaisse qu'elle sera répartie sur un moindre nombre de cylindres. Ce sont donc ordinairement des bougies de 4 à la livre qui se fabriquent de cette manière. — On ferme d'abord l'ouverture inférieure du moule avec un bouchon trempé dans de l'huile; on y coule la cire, qui ne

doit être que médiocrement chaude. Le refroidissement se faisant de la circonférence au centre, il doit, sur les parois intérieures du moule, se former une croûte en forme d'étui, dont l'épaisseur sera proportionnée au temps donné pour ce refroidissement. Aussitôt qu'il y a une croûte d'environ une demi-ligne, plus ou moins, suivant la valeur qu'on veut donner à cette bougie, on renverse subitement le moule ; toute la cire restée encore liquide s'écoule et est reçue dans un vase, après quoi on débouche le fond du moule ; on y place la mèche comme à l'ordinaire; on laisse un peu refroidir, puis on coule dans la cavité du suif bien épuré. Rien de plus facile ni d'une réussite plus assurée.—L'emploi de cette espèce de bougie est toujours avantageux, si la grosseur de la mèche a été rigoureusement proportionnée à la combustion du suif contenu dans le bassin; car si cette mèche n'était pas d'une grosseur suffisante pour pomper à mesure le suif fondu, celui-ci se ferait issue en s'échauffant et en pressant contre l'enveloppe de cire; il coulerait et on perdrait tout l'avantage de propreté qu'on attend de ce mode de fabrication.

Théorie de la combustion des bougies ; proportions et torsion des mèches.

Toute combustion est due à une décomposition qui, dans le plus grand nombre des cas, est accompagnée d'un dégagement de lumière : c'est le cas de la combustion des bougies. Il n'y a de flamme produite qu'autant que la matière combustible est réduite à l'état de gaz. Quand celui-ci est de l'hydrogène pur, la combustion ne produit qu'une faible lumière, d'un bleu pâle : c'est à la dissolution, ou même au simple mélange d'un autre corps combustible dans l'hydrogène, que la combustion doit son éclat et sa blancheur. C'est un fait dont on peut s'assurer évidemment en introduisant dans l'hydrogène en combustion de la poussière de charbon, tout autre combustible, et même des limailles des métaux qui brûlent facilement; l'ignition de ces substances procure dans ce cas beaucoup de lumière blanche ; mais le charbon ainsi ajouté à l'hydrogène a besoin pour brûler d'un plus grand afflux d'oxygène qu'il n'en faut pour l'hydrogène pur. Ces considérations doivent régir la fabrication des mèches pour les bougies. —La combustion complète des corps contenus dans le gaz hydrogène qui produit la flamme est absolument nécessaire pour que cette flamme soit *acromique* (sans couleur) : le problème se réduit à chercher les moyens de produire le plus de lumière blanche aux moindres frais possibles. Il serait à souhaiter, pour obtenir constamment cet effet, qu'on pût ne présenter à la fois à l'air ambiant tout juste que la quantité de combustible qu'il peut brûler complètement; car si on souffre que la vapeur combustible se déploie en volume trop considérable pour la quantité d'air qui l'enveloppe, une partie échappera à la combustion, et non seulement ce sera du combustible consommé en pure perte, mais la flamme sera colorée et fuligineuse ; d'un autre côté, il ne faut pas que cette vapeur combustible soit maintenue à une trop basse température : dans ce cas, la combustion serait imparfaite et peu nette. Voilà donc deux données contradictoires qu'il faut tâcher de concilier en gardant un juste milieu. Si la mèche est par trop grosse ou trop peu tordue, dernière condition qui ajoutera à la capillarité des filaments dont elle sera composée, il y aura une absorption superflue de la cire fondue, refroidissement de la vapeur, défaut de combustion par conséquent, et volatilisation de cire sans effet d'éclairage : aussi peut-on oberver, surtout quand on écrit à la lumière des chandelles, qu'une petite flamme est toujours plus nette et plus vive qu'une plus grande : voilà pourquoi il devient si souvent nécessaire de moucher les chandelles de suif pour diminuer l'absorption du combustible. Mais ne tombez pas dans l'excès contraire à l'effet que vous voulez éviter : que votre mèche ne soit pas non plus tordue outre mesure ni assez petite pour que la quantité d'air

ambiant soit susceptible de la refroidir complètement, car il suffit d'un grand abaissement de la température pour ralentir et finalement pour éteindre la combustion, puisqu'aucun corps ne brûle qu'à un certain degré de chaleur. Il y a d'ailleurs un autre inconvénient grave à ne pas proportionner la mèche au volume de cire. Si l'absorption capillaire est trop inférieure à la fusion de la cire, cette partie fondue forme ce qu'on appelle une *fontaine* trop considérable, qui pèse sur les parois solides de la bougie, les crève, et la bougie coule.

PELOUZE père.

BOUGIES, *candela*, *virga cerea*, *cereola;* petit cylindre mince, lisse et flexible, dont la préparation varie suivant l'usage auquel il est destiné, et que l'on introduit dans le canal de l'urètre dans le cas de certaines infirmités dont cet organe est le siége. Quand il s'agit seulement de le dilater, on emploie des bougies simples, faites de cire, de gomme élastique, ou de cordes de boyau; mais s'il y a oblitération, et qu'il faille détruire des obstacles qui s'opposent à la sortie de l'urine, on rend les bougies plus ou moins actives en ajoutant à l'un de leurs points, ou dans toute leur longueur, des matières suppuratives, escharotiques ou autres. — On se sert encore de bougies emplastiques dites *armées* pour détruire les rétrécissements de l'urètre: ces bougies sont munies d'un morceau de nitrate d'argent, soit à l'une de leurs extrémités, soit dans une excavation latérale; mais cet instrument, dont l'emploi occasionne quelquefois de graves accidents par l'impossibilité où se trouve l'opérateur de limiter l'action du caustique aux seules parties malades, peut être remplacé avec avantage par le *porte-caustique* de M. Lallemand. — Les *bougies* diffèrent des *sondes* en ce qu'elles sont solides, tandis que ces dernières sont creuses. — L'invention des *bougies* est due à un chirurgien français (Daran), qui commença à s'en servir vers l'année 1743; le succès qu'il en obtint le porta à publier en 1780 le résultat de ses nombreux travaux et à donner son procédé de fabrication, qui a été et qui est encore suivi aujourd'hui.

BOUGRAN, autrefois BOUQUERAN, en latin *boqueranus*, espèce de grosse toile de chanvre gommée et calandrée, *tela gummi oblita*, dont on se sert pour doubler les habits et leur faire mieux conserver leur forme. On appelle toile *bougranée* celle qui a été apprêtée à la manière du *bougran*, et le titre de *bougranière* était donné autrefois aux lingères dans leurs lettres de maîtrise.

BOUHIER (JEAN), naquit à Dijon, le 17 mars 1673. Issu d'une ancienne famille de robe, il fut destiné à remplir dans sa patrie la charge de président au parlement, que son père et son aïeul avaient occupée, et ses études furent dirigées vers ce but. Doué d'une grande aptitude au travail, et capable de cette application soutenue sans laquelle la facilité n'est souvent qu'un vain mérite, il s'attacha à la connaissance des langues, et il possédait tout à la fois le grec, le latin, l'hébreu, l'italien et l'espagnol. En même temps, il se livra à l'étude de la jurisprudence; il médita profondément sur les coutumes de sa province, sur les arrêts du parlement; et ce travail pénible produisit les vastes recueils qui furent imprimés par la suite. On ne compte pas moins de cinquante ouvrages livrés par lui à l'impression, et, si tous ne sont pas d'une égale importance, il n'en est aucun qui n'atteste l'érudition, la sagacité et le talent de l'auteur. A la vue de ces immenses travaux, on est pénétré d'admiration pour ces savants magistrats qui, placés dans une situation élevée, comblés des dons de la fortune et pouvant se livrer à quelque repos sans négliger leurs devoirs, ne prenaient de distraction qu'en variant leurs études, et ne connaissaient de plaisir que celui de transmettre à la jeunesse le produit de leurs veilles. Tels furent autrefois les Bouhier, les Pothier, les Domat, et tant d'autres; tels ont été de nos jours les Merlin, les Henrion de Pensey, les Fa-

vard. — A l'âge de 30 ans, Bouhier fut reçu conseiller au parlement de Bourgogne, et onze ans plus tard, en 1704, il fut pourvu de la charge de président à mortier. C'est à la même époque qu'il essuya les premières atteintes de la goutte, maladie qui, depuis, ne cessa de le tourmenter et qui le conduisit au tombeau, mais qui ne put cependant l'empêcher de remplir les devoirs de sa charge ni de se livrer aux délassements qu'il cherchait dans la culture des lettres. Sa réputation sous ce dernier rapport était si bien établie qu'en 1727 l'académie française élut le président Bouhier au nombre de ses membres : il fut reçu par un autre magistrat, le président Hénault, et il eut pour successeur Voltaire, qui prononça son éloge, et qui ne manqua pas de relever le mérite littéraire de son prédécesseur : « Il faisait ressouvenir la France, dit le grand écrivain, de ces temps où les plus austères magistrats, consommés, comme lui, dans l'étude des lois, se délassaient des fatigues de leur état dans les travaux de la littérature. » —L'abbé d'Olivet, répondant à Voltaire, ajouta encore à cet éloge, en disant : « Pendant que je parle de talents universels et de connaissances sans bornes, il est difficile qu'on ne se rappelle pas l'idée de votre prédécesseur. Ce fut un savant du premier ordre, mais un savant poli, modeste, utile à ses amis, à sa patrie, à lui-même. » Tel est, en effet, le portrait que tous les contemporains nous ont laissé du président Bouhier; et telle est l'impression que l'on reçoit à la lecture de ses nombreux ouvrages. Parmi ceux ci, il en est un surtout qui jouit chez les jurisconsultes d'une grande célébrité, c'est le *Commentaire sur la Coutume de Bourgogne*, en deux volumes in-fol., commentaire qui, au mérite du fond, joint celui d'une élégance et d'une clarté de style qu'on ne rencontre guère dans les traités de ce genre.— Le président Bouhier avait travaillé toute sa vie à augmenter la riche bibliothèque qu'il avait trouvée dans la succession de son père. Aucun soin, aucune dépense, n'avaient été épargnés par le magistrat pour atteindre ce but; et telle était sa passion pour l'étude et son désir de rendre utiles les collections qu'il avait rassemblées à grands frais qu'il en dressa lui-même le catalogue dans les moments qu'il ne consacrait pas aux affaires : ce travail dura trois ans. Ce long espace de temps indique l'importance de cette bibliothèque, qui était, en effet, l'une des plus belles et des plus précieuses qu'un particulier pût composer. Après Bouhier, elle passa en la possession du président de Bourbonne, son petit-fils; puis, à la mort de celui-ci, elle fut vendue à l'abbaye de Clairvaux... Nous ignorons ce que, par l'effet de la suppression des ordres monastiques, elle est devenue. Telle était, au surplus, la grande réputation dont jouissait la bibliothèque du président Bouhier que le roi, par une ordonnance rendue en 1722, avait ordonné que tous les livres sortant de l'imprimerie royale du Louvre seraient envoyés au président pour être ajoutés à sa collection.—Bouhier, philosophe chrétien, mourut en l'année 1746. Après avoir édifié ses concitoyens par la régularité de ses mœurs et la sagesse de sa conduite, il leur donna l'exemple d'une mort courageuse, et termina sa vie dans les sentiments d'une piété véritable, que, malgré l'esprit du temps, il n'eut pas honte de rendre publique. Et telle était encore alors la liberté de son esprit qu'il composa lui-même son épitaphe peu d'instants avant sa dernière heure :

Qui tristem coluit Themidem facilesque Camœnas
Conditur hoc Janus marmore Buherius.

Il y a eu deux autres *Bouhier*, parents du président, qui furent successivement évêques de Dijon. D....D.

BOUHOURS (Dominique), naquit à Paris en 1628, et entra chez les jésuites à l'âge de 16 ans. Après avoir professé les humanités à Paris et la rhétorique à Tours, il fut chargé de l'éducation des jeunes princes de Longueville, puis de celle du marquis de Seignelai, fils de Colbert. Il mourut à Paris en 1702. —

Doué d'une physionomie spirituelle et d'une grande finesse, poli, affable, sachant garder les convenances de son état, et mettre de son côté les procédés dans les querelles littéraires, il s'attira néanmoins des ennemis. Nicole, dans un passage de ses *Essais de morale*, peint un religieux bel esprit, qui fait un recueil de mots qui se disent dans les ruelles et dans les lieux qu'il ne doit pas fréquenter, et qui paraît plein d'estime pour la galanterie. Bouhours crut s'y reconnaître, et de là vint, dit-on, son animosité contre Port-Royal. On lui reproche une critique minutieuse, une recherche excessive dans son style, un purisme exagéré. Voltaire, dans le *Temple du goût*, le place derrière Pascal et Bourdaloue, qui s'entretiennent du grand art de joindre l'éloquence au raisonnement, et marquant sur des tablettes les fautes de langage, les négligences qui leur échappent. On ne peut, malgré ses défauts, lui contester le mérite d'avoir servi utilement la langue et le goût. *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, qui eurent en peu de temps plusieurs éditions, se font remarquer par le clinquant du style, par l'agrément et la variété des matières : cet ouvrage valut à l'auteur beaucoup d'éloges et des critiques qui n'étaient pas sans fondement; il fit dire qu'il ne manquait à l'auteur, pour écrire parfaitement, que de savoir penser. Dans l'*Entretien sur le bel esprit*, Bouhours met en question si un Allemand peut avoir de l'esprit, ce qui fit demander par un Allemand si un Français peut avoir du jugement. Dans sa *Vie de saint Ignace*, Bouhours raconte sérieusement que lorsque son héros vint suivre à Paris les cours de l'université, et pendant qu'il assistait aux leçons, son esprit entrait en communication directe avec le ciel et en recevait les inspirations. La *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* et les *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* ont les mêmes qualités et les mêmes défauts que les autres écrits de cet auteur. Nous n'avons parlé ni des ouvrages de piété ni des ouvrages historiques du même écrivain; ils sont assez médiocres. Nous ne citons pas non plus sa *traduction du Nouveau-Testament*, parce qu'elle n'est pas estimée. A. S—R.

BOUÏDES. (*Voy.* BOWAÏDES.)

BOUILLE, en termes de pêche, est une longue perche, grosse par un de ses bouts, qui a la forme d'un rabot, et qu'on emploie pour remuer la vase et troubler l'eau, afin que le poisson entre plus facilement dans les filets. — BOUILLE était aussi jadis le nom de la marque que les commis des fermes mettaient à chaque pièce de draps ou étoffes de laine au bureau des fermes du roi, et en même temps le nom du droit auquel cette marque était soumise.

BOUILLÉ (FRANÇOIS-CLAUDE-AMOUR, marquis DE), né au château de Cluzel en Auvergne, le 19 nov. 1739, et mort à Londres le 14 novembre 1800, à l'âge de 61 ans, perdit fort jeune encore ses parents, et fut élevé au collége de Louis-le-Grand, à Paris, dont la direction était alors confiée aux jésuites, et où il avait été envoyé par son oncle et son tuteur, Nicolas de Bouillé, doyen des comtes de Lyon, premier aumônier de Louis XV et évêque d'Autun. Après avoir terminé ses études à l'âge de quatorze ans, il entra d'abord dans le régiment de Rochefort, puis dans les mousquetaires noirs, et obtint, à l'âge de seize ans, une compagnie dans le régiment de dragons de la Ferronais, avec lequel il partit en 1758 pour rejoindre l'armée en Allemagne. Il se distingua dans plusieurs affaires de la guerre de *sept ans*, principalement au combat de Grunberg, livré le 22 mars 1761, et où, à la tête de ses dragons, il chargea avec tant d'impétuosité la colonne ennemie aux ordres du prince héréditaire (depuis duc de Brunswick) qu'il la culbuta, lui prit onze pièces de canon et dix-neuf drapeaux ou étendards. Chargé de porter au roi la nouvelle de cette victoire, il fit l'éloge le plus flatteur de ses camarades. Le roi, l'interrompant, et s'adressant aux courtisans qui l'entouraient, leur dit : « M. de Bouillé n'oublie ici qu'une cho-

se, c'est qu'on lui doit en grande partie les résultats de cette brillante affaire, » et il le nomma au grade de colonel, avec promesse du premier régiment vacant. Il eut en effet, quelque temps après, le commandement de celui de Vastan, auquel il donna son nom, et qui prit après la paix celui de Vexin. — En 1768, M. de Bouillé fut nommé gouverneur de la Guadeloupe, et il administra cette colonie avec tant de sagesse et d'habileté que le roi, pour le récompenser, le créa en 1777 maréchal-de-camp, et lui donna le gouvernement général de la Martinique et de Sainte-Lucie. Il reçut en même temps le pouvoir de prendre le commandement de toutes les autres îles du Vent, aussitôt que commenceraient les hostilités entre la France et l'Angleterre, dont on était alors menacé. Lorsque, l'année d'ensuite (1778), la guerre d'Amérique éclata, la France s'étant déclarée en faveur de la cause des insurgés, M. de Bouillé reçut l'ordre de s'emparer de la Dominique, qui, par sa position entre la Martinique et la Guadeloupe, etait d'une grande importance. Cette expédition, tentée par le temps le moins favorable (le jour de la pleine lune de septembre, que les marins regardent comme l'un de ceux où la mer est le plus dangereuse), fut couronnée d'un plein succès. Cinq cents hommes, qui composaient la garnison, furent faits prisonniers, et remirent aux vainqueurs 164 pièces de canon et 24 mortiers. M. de Bouillé s'empara de même successivement de Saint-Eustache, de Tabago, de Saint-Christophe, de Niève et de Montserrat; mais son plus beau titre de gloire est d'avoir su défendre alors et conserver nos nombreuses possessions dans les Antilles, menacées tour à tour par les Anglais, en l'absence de l'armée navale, qui était allée en 1781 protéger le siége d'Yorck en Virginie, et malgré les obstacles que lui suggéra la jalousie du comte d'Estaing. « Partout où l'ennemi se présenta, dit un de ses biographes, il trouva Bouillé, et Bouillé valait à lui seul une armée par la confiance qu'il inspirait à la garnison de chacune des îles, et par la crainte que son nom imprimait à l'ennemi. »—De retour en France, à la paix de 1783, ses services furent récompensés par le grade de lieutenant-général et par le collier des ordres du roi. Non seulement M. de Bouillé avait toujours fait preuve du plus grand désintéressement dans l'exercice de ses divers commandements, mais il avait encore contracté au service de la France pour plus de 700,000 fr. de dettes. Le roi voulut les acquitter; mais il n'accepta point cette faveur, ou plutôt cette justice, qui eût été une charge pour le prince et pour l'état dans les circonstances où ils se trouvaient.—Dans l'intervalle qui s'écoula entre la paix et les premiers mouvements de la révolution en France, le roi nomma M. de Bouillé membre des assemblées des notables, qui furent convoquées en 1787 et 1788, et il fut un de ceux qui se montrèrent le plus disposés aux sacrifices que le salut de l'état réclamait; mais il les voulait conformes aux lois fondamentales de la monarchie. Nommé en 1790 général en chef de l'armée de Meuse, Sarre-et-Moselle, l'effervescence produite par les premiers évènements de la révolution avait rendu son poste extrêmement pénible. Néanmoins, par sa fermeté, il sut maintenir l'ordre et la discipline, que ses troupes respectèrent toujours. Chargé par Louis XVI de faire exécuter les décrets de l'assemblée nationale, méconnus par la garnison et par la plupart des habitants de Nanci, il marcha à la tête de 4,500 hommes contre les séditieux, dont le nombre s'élevait à plus de 10 mille. Forcé de les combattre, il les défit le 31 août 1790, et étouffa par cette mesure rigoureuse, mais nécessaire, une insurrection qui menaçait l'armée entière, et pouvait devenir le signal de la guerre civile. L'assemblée nationale vota des remercîments à M. de Bouillé, à qui le roi écrivit qu'il avait sauvé la France le 31 août, et avait acquis des droits éternels à son estime et à son amitié. Ce prince lui offrit le bâton de maréchal de France; mais M. de Bouillé crut devoir refuser un

honneur qui eût été le prix du sang de ses concitoyens, que ses devoirs et le salut de l'état l'avaient contraint de répandre. — Louis XVI, qui connaissait sa fidélité et son courage, le choisit pour seconder son départ secret de Paris, et pour lui assurer une retraite dans son commandement. M. de Bouillé s'était empressé de répondre aux désirs du monarque; il avait fait les dispositions nécessaires pour s'assurer de la route, et pour réunir autour de lui à Montmédi, avec un train d'artillerie de campagne, douze bataillons et vingt-trois escadrons que l'on croyait encore entièrement dévoués aux intérêts du prince. M. de Bouillé attendait à Dun-sur-Meuse, placé au milieu des quartiers de ses troupes, l'arrivée du roi, lorsqu'il fut informé de l'arrestation de ce prince à Varennes. Rassemblant aussitôt les troupes qu'il a sous la main, il les dirige sur cette ville, et s'avance lui-même à la tête de Royal-Allemand, cavalerie. Mais le roi était déjà parti. Déjà compromis par cette démarche, il s'empressa de concourir à la fuite de Monsieur (depuis Louis XVIII), et se rendit lui-même à Luxembourg, d'où il écrivit à l'assemblée nationale une lettre dictée par son attachement à la personne du roi, mais dont le ton menaçant produisit un effet tout différent de celui qu'il en attendait. Décrété d'accusation, et ne pouvant plus rentrer dans sa patrie, il se réfugia à Coblentz auprès des princes français, qui l'accueillirent avec distinction, l'admirent dans leur conseil, et le chargèrent de différentes missions importantes, dont il s'acquitta avec zèle. Il remit aux princes 670,000 francs, restant d'un million en assignats qu'il avait reçu de Louis XVI pour le voyage de Montmédi, et dont il est question dans le procès du roi. M. de Bouillé se rendit ensuite à Pilnitz, où l'avaient appelé l'empereur Léopold et le roi de Prusse, afin d'y conférer sur les moyens à employer pour rendre la liberté au roi, et rétablir la monarchie sur ses anciennes bases. Il était porteur de pouvoirs de Monsieur, écrits de sa main, et conçus en ces termes : « Vu l'état de captivité du roi, mon frère, et du dauphin, mon neveu, en vertu des droits de ma naissance et des pouvoirs que j'ai reçus de sa majesté, j'autorise M. le marquis de Bouillé à traiter avec l'empereur et le roi de Prusse des opérations dont le but doit être la liberté du roi et le salut de la France. Au château de Schounbornslust, près Coblentz, le 14 août 1791. Signé Louis-Stanislas-Xavier. » M. de Bouillé eut encore sur ce point des conférences avec le roi de Suède à Aix-la-Chapelle, et lui fit goûter ses projets. L'impératrice de Russie était aussi entrée dans ses vues, et avait promis un renfort de 36 mille hommes, qui devaient, sous le commandement du monarque suédois et du général français, débarquer sur les côtes de Flandre; mais le roi de Suède, Gustave III, ayant été assassiné le 29 mars 1792, Catherine oublia ses promesses, et M. de Bouillé, qui voyait s'évanouir ses projets et ses espérances, se réfugia en Angleterre, où, bientôt accablé d'infirmités et voué par elles à l'inaction, il ne s'occupa plus que de la rédaction de ses *Mémoires*. — Ces *Mémoires*, qui ont paru à Londres en 1797, d'abord en anglais, puis en français, ont été réimprimés à Paris d'abord en 1801, en 2 vol. in-12, puis en 1 vol. in-8° dans la *Collection des mémoires relatifs à la révolution française*, publiée par MM. Berville et Barrière (1821); puis enfin en 2 vol. in-12, faisant partie d'une *Collection de pièces relatives à la révolution française*. Ils sont, dit Mallet du Pan, *écrits avec la simplicité d'un militaire et la véracité d'un honnête homme*. En effet, ils peignent la chute de la monarchie, les causes et le commencement de la révolution, avec une franchise et une loyauté dont on se plaît à tenir compte à l'auteur, alors même que l'on ne partage pas toutes ses idées, ou que l'on n'approuve pas toutes ses opinions. Honorable acteur dans toutes ces grandes scènes, il trace, en fidèle ami de la monarchie, mais avec modération, pour l'instruction de ses conci-

toyens, l'histoire de ses pensées, de ses sentiments, et leur offre les fruits de ses méditations, de son expérience. Elevé dans les principes monarchiques, intéressé à la conservation d'un trône que ses aïeux ont défendu, qu'il défend lui-même, il repousse toute idée de révolution, il résiste au torrent qui l'entraîne, il veut maîtriser les évènements. Après avoir échoué dans ses courageuses tentatives pour sauver son prince, il s'expose à tous les dangers, et, ne pouvant plus servir le monarque, il s'expatrie pour rester fidèle à la monarchie. Cependant le marquis de Bouillé concevait bien les principes de la révolution, et ne les repoussait pas entièrement. La guerre d'Amérique, dont il avait étudié avec fruit les causes, l'avait familiarisé avec les principes constitutionnels, et s'il eût réussi dans sa tentative de sauver le roi lors du voyage de Varennes, nul doute qu'il n'eût été ensuite l'un des premiers à se ranger autour du trône constitutionnel. On a dit même qu'il n'avait pas eu d'abord le projet de protéger la fuite du roi, et d'assurer sa retraite dans une ville frontière, mais qu'il voulait l'engager seulement à se rendre à l'armée, à une distance plus rapprochée de Paris, et à négocier de là avec l'assemblée la révision de la constitution, qui n'était pas encore terminée alors. Mais le roi n'avait pas goûté cette proposition, ou plutôt la mort de Mirabeau, qui devait concourir à son exécution, empêcha qu'elle ne fût réalisée.

BOUILLEURS (Tuyaux). Dans ces derniers temps, les constructeurs de machines à feu ont remplacé souvent les chaudières dans lesquelles se produit la vapeur par un système de petits tuyaux qu'ils appellent *bouilleurs*. Pour s'en faire une idée, il faut se figurer un gril formé de canons de fusil communiquant entre eux par leurs extrémités; si on les remplit d'eau et que l'on place du feu dessous, le liquide passera plutôt à l'état de vapeur que s'il était contenu dans une chaudière, attendu que les surfaces chauffantes seront plus multipliées. On fait aussi des bouilleurs d'un seul tuyau contourné en hélice, spirale, etc. Les voitures à vapeur qui roulent sur les chemins de fer ou autres sont alimentées par des systèmes de tuyaux *bouilleurs*. (*Voy.* VAPEUR [Machines à].) T.

BOUILLIE, farine délayée et bouillie dans du lait, nourriture grossière et indigeste, qu'une routine aveugle persiste encore à donner trop généralement aux enfants, dans quelques provinces, malgré les avis des gens éclairés et les résultats funestes de ce mode d'alimentation. Le plus grand nombre de ceux qui sont ainsi nourris sont effectivement sujets aux aigreurs, aux vers, aux engorgements et aux obstructions des glandes du ventre, au carreau, aux coliques, au dévoiement et aux convulsions. La farine de froment est ordinairement celle que l'on choisit pour faire la bouillie, et c'est surtout celle dont il faudrait s'abstenir en ce cas; le gluten qu'elle renferme, et qui est si essentiel à la fabrication du pain, donne à la bouillie un caractère qui en fait un aliment fade et indigeste, que les sucs de l'estomac ne pénètrent qu'avec beaucoup de travail et qui passe bientôt, par son poids, dans les entrailles, sans avoir accompli l'œuvre de la nutrition. L'orge, le maïs, l'avoine et surtout le sarasin, dont le pain est infiniment plus grossier que celui de froment, fournissent une bouillie plus délicate, mais qui n'est pas encore sans inconvénients; le riz lui-même, pour devenir digestible, doit éprouver un mouvement de fermentation. — Voici la meilleure manière de préparer la bouillie; c'est celle qui est indiquée par la Faculté de médecine, d'après un Mémoire de M. Auvity, couronné par l'ancienne société de médecine, en 1787. On prend un pain de froment qu'on partage par le milieu pour le faire sécher au four; on le fait ensuite tremper dans l'eau pendant six heures, on le presse dans un linge, on le met dans un pot, on le fait bouillir dans une quantité suffisante d'eau pendant huit heures, ayant soin de remuer le tout de temps en temps

avec une cuillère et d'y verser de l'eau chaude à mesure qu'il s'épaissit sur le feu; on y ajoute une pincée d'anis et un peu de sucre dans la proportion d'un gros d'anis ou d'une once de sucre par livre de pain : on passe ensuite le tout à travers un tamis de crin. Lorsqu'on se servira de cette crême pour la nourriture des enfants, on aura soin de n'en faire réchauffer chaque fois que la quantité dont on aura besoin. Cette crême de pain se conserve facilement vingt-quatre heures, même en été, pourvu qu'on ait la précaution de la tenir dans un lieu frais. On peut préparer cette espèce de crême ou de panade d'une manière encore plus simple, avec des biscottes de Bruxelles, ou bien encore avec du pain trempé ou bouilli d'abord dans de l'eau, puis bien essoré, que l'on mêle avec une quantité suffisante de lait nouveau légèrement sucré et non bouilli. On peut recommander encore avec Parmentier, pour la première alimentation de l'enfance, l'usage de l'orge mondé ou de l'orge perlé, qui ont tous deux des qualités inappréciables sous une foule de rapports; l'enfant le plus faible y trouvera un aliment aussi salutaire que l'homme le plus robuste; c'est ce qu'une expérience de plusieurs siècles a constaté, particulièrement chez les habitants des montagnes, qui en vivent pendant une grande partie de l'année. — Les papetiers donnent aussi le nom de Bouillie à la pâte liquide avec laquelle ils fabriquent le papier. Par analogie, on dit d'une viande trop cuite, qu'elle est réduite en *bouillie*. On dit proverbialement, enfin, *faire de la bouillie pour les chats*, pour dire prendre une peine inutile, se tourmenter beaucoup pour faire une chose dont on ne tirera aucun profit. Ne serait-ce point à cause de l'ingratitude bien connue du chat, ou parce qu'il faut à sa gloutonnerie des morceaux plus solides et tout à la fois plus délicats que la bouillie? Tous nos dictionnaires de proverbes sont muets à cet égard, comme à beaucoup d'autres, et ce ne serait pas prendre une peine inutile que de les refondre et de chercher à les compléter. Nous tâcherons d'apporter notre pierre à cet édifice toutes les fois que l'occasion s'en présentera. E. H.

BOUILLON (Marie-Anne Mancini, duchesse de), née à Rome en 1649, nièce du cardinal Mazarin. Elle ne vint à Paris que quelques années après ses deux sœurs, Hortense et Olympe, qui, comme elle, se sont rendues tristement célèbres. Hortense et Marie-Anne ont été toutes deux impliquées dans l'affaire des poisons. Marie-Anne épousa, en 1662, Godefroi de La Tour, duc de Bouillon. On a peine à se persuader que cette femme si passionnée pour les lettres et les arts, et qui s'honorait du titre d'ami de notre bon La Fontaine, pour lequel elle créa le mot de *fablier*, ait pu concevoir la pensée du plus lâche et du plus atroce des crimes. Il est, malheureusement pour sa mémoire, impossible de ne pas admettre comme certaines des relations avec la Voisin et le prêtre Le Sage, convaincus de nombreux empoisonnements, et qui ont subi le dernier *supplice*. Ce fut lors d'un premier exil à Château-Thierri qu'elle vit le fablier, dont elle se déclara la protectrice, et qu'elle ramena avec elle à Paris. Elle admirait La Fontaine et montrait en toute occasion la plus violente antipathie contre Racine. Elle avait aussi une grande prétention au *bel esprit*; on lui attribué une grande part à la composition de la tragédie de Belin intitulée *Mustapha et Zéangir*, représentée en 1705, et imprimée la même année sous le patronage de la duchesse. Le poète Campistron lui dédia son *Arminius*, tragédie. — Elle intervint comme médiatrice dans les scandaleux débats de sa sœur Olympe et du duc de Mazarin; elle fit même un voyage en Angleterre, où sa sœur s'était retirée. (Voyez les *OEuvres de Saint-Evremont*.) — La Fontaine écrivait à l'ambassadeur de France : « Elle porte la joie partout... c'est un plaisir de la voir disputant, grondant, jouant et parlant de tout avec tant d'esprit qu'on ne saurait s'en imaginer davantage. » Les nièces de Mazarin, richement dotées et

mariées aux plus grands seigneurs de la cour, ne se piquaient point d'une grande fidélité ; Marianne et Olympe avaient rencontré les plus débonnaires des époux. La première ne prenait nul soin de cacher son amour pour le duc de Vendôme, et c'était pour se débarrasser du duc de Bouillon qu'elle se serait adressée à l'empoisonneuse Voisin : cette femme l'a déclaré dans ses interrogatoires, et sa déclaration a été confirmée par celle de ses complices, Le Sage, Guibourg et Davast, tous trois prêtres, et condamnés à mort comme elle et pour les mêmes crimes. L'instruction était secrète alors ; mais cette procédure fixait l'attention de toute la cour. Les juges étaient nombreux ; beaucoup d'agents subalternes concouraient à cette instruction et aux débats à huis clos : comment empêcher d'indiscrètes révélations! — La duchesse de Bouillon, d'autres grandes dames de la cour, étaient compromises, et de simples soupçons n'auraient pu déterminer des poursuites rigoureuses contre les nièces du cardinal premier ministre. La duchesse de Bouillon fut assignée devant la chambre de l'Arsenal (cour des Poisons), le 23 janvier 1680. Elle nia les faits déclarés par la Voisin et ses complices ; elle attribuait à un caprice de curiosité ses relations avec cette femme et l'abbé Guibourg. Elle n'avait voulu, disait-elle, que mettre à l'épreuve l'habileté si vantée de ce sorcier, et tout se serait borné à faire reparaître intact et dans un lieu désigné un billet, scellé, ficelé, qu'elle même aurait brûlé. Le duc de Vendôme l'aurait accompagnée pour voir le *tour*, un second billet remis par elle pour subir la même épreuve ne se serait plus retrouvé parce que la sybille se *trouvait empêchée*. Mais, s'il faut en croire les déclarations de la Voisin et de ses complices, la duchesse, qui l'avait écrit, demandait la mort de son mari. Les dossiers de ces épouvantables procédures avaient été déposés aux archives de la Bastille, et il résulte de leur examen que les empoisonneurs, sous prétexte de conjurations préalables et nécessaires au succès du crime projeté, exigeaient de ceux qui réclamaient leur affreux ministère, un billet écrit et signé par eux, contenant l'objet de leurs demandes. C'était une garantie, pour s'assurer, en cas de poursuite judiciaire, l'appui de leurs nobles complices. Quant à ceux-ci, tout s'est réduit pour les plus grièvement compromis à la simple formalité d'une courte apparition devant *la cour des Poisons*, pour s'entendre déclarer innocents. La duchesse de Bouillon, comme tant d'autres grandes dames, subit cette épreuve, pour la forme, et presqu'incognito. Madame de Sévigné, dans une lettre du 31 janvier 1680, a rapporté, à sa manière, l'interrogatoire de la duchesse de Bouillon, qu'elle trouvait très plaisant, et l'innocence de la duchesse, suivant elle, était démontrée comme une vérité.—La chose était grave et méritait bien d'être traitée sérieusement, mais on n'a pas oublié que madame de Sévigné n'avait trouvé dans le supplice, d'ailleurs très mérité, de la marquise de Brinviliers qu'une scène fort plaisante à voir et à raconter. Le duc de Bouillon sollicita de Louis XIV, comme une insigne faveur, la permission de donner la plus grande publicité à l'interrogatoire de sa femme, et d'en faire distribuer des exemplaires dans toutes les cours de l'Europe. Il eût mieux fait d'éviter le bruit et l'éclat : le duc était plus vain que prudent. La duchesse s'était montrée aussi ingrate que mal avisée; elle devait plus que de la reconnaissance à ses juges, et elle se plaisait à les tourner en ridicule, non pas dans l'intimité, mais ouvertement et dans les cercles de la cour. Pour mettre un terme à ce nouveau scandale, il ne fallut rien moins qu'un ordre du roi, qui exila la duchesse à Nérac. — Cet interrogatoire, qu'il lui convenait de regarder comme la plus complète justification, est plus curieux qu'intéressant, et ne se fait remarquer que par un cynisme de pensée et d'expression qu'on ne pouvait avouer sans faire abnégation de toute pudeur et de toute raison. (*Voy.* Cour des Poisons.) La duchesse de Bouillon

mourut le 21 juin 1714, âgée de 64 ans.

D—Y.

BOUILLON, *jus, sorbitio*, solution aqueuse de principes animaux, très nourrissante et d'une facile digestion. C'est un aliment liquide préparé par l'ébullition, dans l'eau, de la chair des animaux ou de certaines plantes. Si l'on soumet à cette ébullition la chair de bœuf, les sels solubles, la gélatine et l'osmazôme se dissolvent, l'albumine s'élève à la surface du liquide en se coagulant, la graisse se fond, et, par sa pesanteur spécifique, vient également à la surface. M. d'Arcet a imaginé de faire des bouillons avec des os seuls; il traite ceux-ci par l'acide hydrochlorique, afin de dissoudre les matières terreuses qu'ils renferment; la gélatine est lavée, elle est cuite avec peu de viande et beaucoup de légumes. Ce bouillon, aussi bon que celui que l'on prépare avec la viande seule, est en usage aujourd'hui dans plusieurs hôpitaux et autres grands établissements. —100 livres de viande en ébullition dans l'eau ne donnent que 50 livres de bouilli, elles procureraient 67 livres de rôti; par ce dernier moyen on a donc un cinquième de profit. 100 livres de viande donnent 50 livres de bouilli et 100 litres de bouillon. 100 livres de viande, dont 25 mêlées à 3 livres de gélatine d'os, donneraient 100 litres de bouillon et 12 livres et demie de bouilli; les 75 livres restantes donneraient 50 livres de rôti. De cette manière, on a une quantité égale de bouillon de bonne qualité, 50 livres de rôti et 12 livres et demie de bouilli. La gélatine réduite en tablette constitue le bouillon portatif, qui, uni à quelque peu de jus de viande et des légumes, improvise un bouillon d'une qualité supérieure. — Le veau, le poulet, soumis à l'ébullition dans l'eau, constituent des bouillons légers qui, par cela même, qu'ils contiennent très peu de molécules nutritives, sont rafraîchissants et souvent conseillés dans les affections inflammatoires. —Les bouillons de tortue et de grenouilles sont fortifiants, analeptiques; on les conseille dans les maladies chroniques et surtout dans la phtisie pulmonaire. — Les bouillons pharmaceutiques sont, ou des décoctions de jarret de veau, dans lesquelles on fait infuser des plantes médicamenteuses ou des *bouillons d'herbes*, qui sont laxatifs et rafraîchissants, et le plus souvent composés avec de l'oseille, de la poirée, du pourpier, du cerfeuil, etc. On les donne souvent pour favoriser l'action des purgatifs. HALMA-GRAND.

Le mot BOUILLON a reçu des acceptions assez nombreuses dans les arts et dans le style figuré. En architecture, par exemple, il sert à désigner de petits jets d'eau s'élevant à peine de quelques pouces au-dessus du tuyau. Dans la décoration des jardins, où les eaux forment un des accessoires les plus agréables, on garnit les cascades, goulots et rigoles avec les jets ou *bouillons*, qui paraissent ainsi sortir comme d'une source.—BOUILLON est encore un terme de manége pour signifier une excroissance de chair qui s'attache à la fourchette, une des parties du pied du cheval. Comme cette tumeur parvient souvent à la grosseur d'une cerise, elle fait boîter l'animal. Les chevaux de manége, moins exposés que les autres à se mouiller les pieds, sont particulièrement sujets à cette maladie, laquelle s'exprime, en termes de métier, en disant que *la chair souffle sur les fourchettes*. — En termes de passementier, le BOUILLON est une espèce de cordon d'or ou d'argent, tortillé sur un fil de laiton en forme de petits anneaux, que l'on place au milieu des fleurs en broderie. On s'en sert aussi pour en composer des crépines. Il y a environ dix ans, si nos souvenirs ne nous trompent pas, les femmes portaient sur leurs robes des bouillons formés avec des rubans cousus fort lâches et présentant l'apparence de petites enflures. Au reste, cette mode était une nouveauté fort ancienne, puisqu'elle régnait à la cour et à la ville dans les beaux jours de Louis XIV, ainsi que nous l'apprend un poète de cette époque dans les vers suivants :

O Dieu! que dans Paris une cure est commode!
Le curé n'y va voir que des gens à la mode.

Surtout jamais chez lui de femme à vieux bouillons ;
C'est toujours quelque dame à carrosse, à *bouillons.*

On voit par là que le *bouillon* entrait dans une toilette recherchée et servait comme d'enseigne à l'opulence. Mais cette espèce de bonne fortune qui l'a fait revivre de nos jours n'a rien de surprenant, car la plupart des modes ne sont presque toujours que des vieilleries restaurées.—Bouillon est aussi le nom du fil d'or que les boutonniers roulent très serré sur un autre fil, qui sert alors comme de moule. Après l'avoir retiré on le coupe pour en faire des épis, des roues et autres ornements. —Les pêcheurs de hareng emploient aussi cette expression : *le hareng passe par bouillons,* c'est-à-dire que les bandes de poisson sont nombreuses et promettent une pêche abondante.—On nomme encore bouillon une bulle d'air qui s'introduit dans le verre ou les métaux lorsqu'ils sont en état de fusion. —Les poètes se sont aussi emparés de ce mot pour peindre les grandes agitations de l'ame et pour exprimer une chaleur d'action portée jusqu'à l'excès :

Et d'un sang un peu chaud réprimant les *bouillons,*
N'oublions pas tous deux devant qui nous parlons.
(*Molière.*)

Le jeune homme inquiet, ardent, plein de courage,
A peine se sentit des *bouillons* d'un tel âge
Qu'il soupira pour le plaisir. (*La Fontaine.*)

—On dit, par hyperbole, que le sang coule ou sort à gros bouillons :

Le sang à gros *bouillons* sort de sa bouche impure.

—Notre grand satirique s'exprime ainsi, non moins hardiment qu'heureusement, dans l'une de ses meilleures pièces, en parlant de la mélancolie :

Pauvre esprit, diras-tu, que je plains ta manie !
Modère les *bouillons* de ta mélancolie.

—Le mot bouillon a enfin reçu une dernière acception : lorsque, par suite d'une spéculation, on fait une grande perte, on appelle cela *boire un bouillon.* C'est le commerce de la librairie qui a, le premier, employé cette nouvelle expression il y a environ 18 années; elle est de là passée dans les autres professions industrielles, mais elle n'en est pas moins tout-à-fait triviale. Saint-Prosper jeune.

BOUILLON-BLANC, plante du genre *molène*, placée par Tournefort dans la sixième section de la seconde classe (qui comprend les fleurs d'une seule pièce en forme d'entonnoir, dont le pistil devient un fruit dur et sec) par Linné dans la pentandrie monogynie, et par Jussieu dans la famille des *solanées*, et dont le nom latin donné par le premier de ces botanistes, est *verbascum maslatifolium luteum*, et par le second *verbascum thapsus.* Cette plante croît en abondance en Europe dans tous les lieux incultes, et ses fleurs, jaunes, adoucissantes et pectorales, sont employées, surtout en fusion et en boisson, dans toutes les affections catarrhales.

BOUILLONNEMENT, en latin *ebullitio*, fermentation d'une liqueur, mouvement qu'éprouvent les liquides à une température plus ou moins élevée, et qui tient à ce que, se transformant en partie en vapeurs, ils se dégagent et déplacent la masse. Le bouillonnement dépend principalement de la pression à laquelle sont soumis les liquides. L'eau, qui ne bout à l'air libre qu'à 100 degrés, entre en ébullition à 10 degrés 0°, et même à 0° dans le vide; l'eau saturée d'acide carbonique bout à 0 pour peu qu'on diminue la pression de l'atmosphère. — Le verbe bouillonner exprime l'action de sortir avec impétuosité : les sources des eaux minérales *bouillonnent* en sortant de leur source. Ce verbe se prend encore dans une acception plus large : on dit, par exemple, *le sang bouillonne dans les veines des jeunes gens.* On dit fort bien au figuré : *bouillonner de colère*, *d'impatience*, etc. On dit encore : *le sang sortait à gros bouillons*, ou *le sang bouillonnait en sortant de sa blessure.* (*Voy.* ci-dessus l'article Bouillon.)

BOUILLOTTE, jeu de hasard, plutôt que jeu de société. C'est le brelan renouvelé des Grecs, avec cette différence à peu près unique, que la bouillotte se joue toujours à cinq, et qu'un joueur perdant et sortant est aussitôt remplacé par un autre. C'est à cette chaleureuse activité, qui n'éprouve aucune

interruption, et qui ressemble en quelque sorte au *bouillonnement* d'une marmite, que la bouillotte doit son nom, s'il ne vient pas de ce que ce jeu a souvent fait bouillir la marmite des maisons qui le donnaient à jouer dans cette intention. Pendant la révolution, et surtout pendant la terreur, on ne jouait pas à Paris. Ce fut sous le directoire qu'on mit pour la première fois les jeux en ferme. Les Barras, les Rewbell, faisaient argent de tout et laissaient leur collègue La Reveillère-Lépeaux s'occuper de spiritualisme et des théophilantropes. La bouillotte ne fut pas comprise dans la ferme des jeux, qui avait le monopole de la *roulette* et du *Trente-et-un*. On la jouait partout, depuis 20 et 30 sous la *cave* (première mise au jeu), jusqu'à 1,000 francs et au-delà; car, quel que fût le prix de la cave, il était permis à un rentrant de se caver d'une somme plus forte que celles qui étaient devant les autres joueurs. C'est à la bouillotte que se vérifiait souvent la maxime : *Audaces fortuna juvat.* Un joueur téméraire, un joueur de profession, en faisant son *va-tout* avec un vingt et-un, faisait reculer un timide adversaire, qui, sur la foi d'un trente-et-un ou d'un brelan de valet, avait risqué la moitié de son enjeu, et qui, craignant de rencontrer un brelan supérieur, aimait mieux perdre la moitié que la totalité. Bien des gens se sont ruinés à la bouillotte aussi complètement qu'ils l'auraient pu faire à la roulette ou au trente-et-un. Mais si plusieurs joueurs perdaient, les autres ne gagnaient pas tout. Le quart du bénéfice au moins était pour les maîtres du tripot; car on ne peut pas donner d'autre nom aux maisons où l'on jouait gros jeu à la bouillotte, et qui bien souvent étaient des coupe-gorge. Dans celles où le jeu était modéré, chez certaines femmes de moyenne vertu par exemple, il y avait ordinairement dîné ou soupé et quelquefois bal, dont les produits de la bouillotte payaient les frais. La société était mêlée dans ces maisons, où abondaient surtout les parvenus, les agioteurs, les piliers de la *Bourse* et du perron du Palais-Royal. Beaucoup de gens suspects, de filles entretenues, y étaient admis, et l'on y risquait d'être dupés de plus d'une manière. Sous le gouvernement de *Napoléon*, cette frénésie de *bouillotte* se calma pour faire place à la manie des conquêtes, qui a coûté bien plus d'argent, et qui surtout a fait répandre du sang, mais qui nous a dédommagés par la gloire. La bouillotte a voulu reparaître dans ces dernières années, mais elle n'a pu reprendre faveur.

H. Audiffret.



FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

B

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Pag. 76, col. 1re, lign. 28, *le premier*, lisez : *l'un et autre.*

Pag. 82, col. 2, lign. 22, *la parole*, lisez : *l'écriture.*

Pag. 374, col. 1, lign. 28, *bostelles*, lisez : *bostælles*, et ajoutez ; de *bo*, habitation, et *stælle*, place.

Pag. 378, 3 lign. du tableau, 4 col. à droite, *taxologie*, ajoutez : ou *taxonomie.*

Ibid, lign. 9, après *phytotamie*, ajoutez : *organographie.*

Ibid, lign. 15. *phytotérosie*, lisez : *phytothérosie.*

Ibid, lign. 19, après *agriculture générale*, ajoutez : *et horticulture.*

Pag. 379, lign. 1 du tableau 4e col. à droite, au-dessus de *pédoncule*, ajoutez : *inflorescence.*

Ibid, lign. 22 de la 3 col. *eudocarpe*, lisez : *endocarpe.*

Ibid, lign. 27, *throphosperme*, lisez : *trophosperme*, et ajoutez ; au *placenta.*

Ibid, lign. 28, après *podosperme*, ajoutez ou *cordon ombilical.*

Ibid, lign. 31 *eudosperme*, lisez : *endosperme*, et ajoutez : *périsperme*, ou *albumen* (ce dernier mot forme à tort une divisioo).

Ibid, lign. 14 de la 2e col, substitues au mot *pubescent*, le mot plus counu de *poils.*



